This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

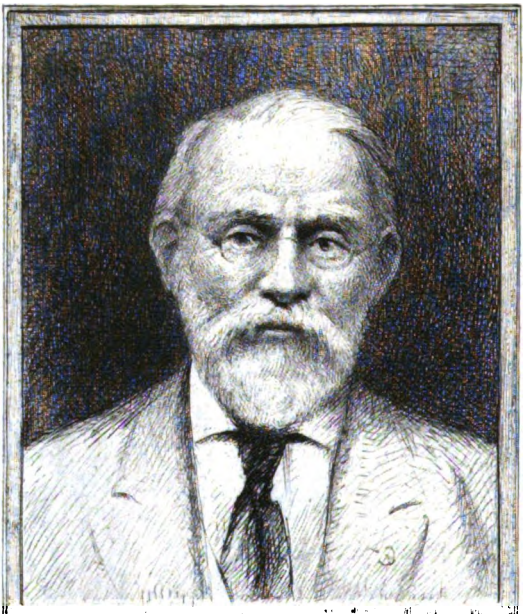

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET (BEAUX-)ARTS

DE MARSEILLE

1899-1901

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

Fanning
affidavit
-14-38
35961

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

PIERRE PENA et MATHIAS DE LOBEL

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES (1)

Etablie depuis trois cents ans déjà, l'Université de Montpellier faisait encore, au XVIe siècle, rayonner sur le Midi de la France un éclat très vif. De nombreux étudiants, dont quelques-uns étaient partis des plus lointaines contrées, accouraient à Montpellier avec le désir d'être initiés à tous les secrets de la médecine et de la botanique.

Un lien étroit unissait les deux sciences. En un temps où la chimie était encore dans les langes, le règne végétal pourvoyait seul à la matière médicale. On accordait aux plantes un crédit à peu près illimité, on leur attribuait des vertus merveilleuses, capables de triompher de *omni malo scibili*, et c'est presque uniquement à elles que la thérapeutique demandait ses moyens d'action.

(1) Ce mémoire a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la première mention au concours des *Antiquités de la France* en 1899.

Digitized by Google

La Provence est trop rapprochée du Languedoc, elle offrait un champ d'étude d'une trop grande richesse, pour n'être pas souvent traversée et visitée par des étudiants de Montpellier.

Et c'est ainsi que quelques-uns d'entre eux, appelés à conquérir plus tard par leurs travaux une brillante renommée, tels Charles de l'Escluse, Mathias de Lobel, les frères Platter, Jean et Gaspard Bauhin, Léonard Rauwolf et bien d'autres, eurent l'occasion, au début de leur carrière, de venir herboriser en Provence, conduits par les nécessités de leur itinéraire, ou, le plus souvent, attirés par le plaisir que leur promettait la rencontre, en cet heureux pays, d'une végétation particulièrement intéressante.

D'ailleurs la Provence elle-même, quoique ne possédant pas, comme le Languedoc, un vaste foyer intellectuel, eut son rôle dans cette expansion du génie humain qui caractérise le XVIe siècle ; elle fut, à cette époque, l'objet et le centre d'un remarquable mouvement scientifique, et pour ne prendre des exemples que parmi les Provençaux qui s'adonnèrent à la *res herbaria*, grand fut le mérite de botanistes comme Hugues de Solier, médecin établi à Grenoble, mais originaire de Saignon près d'Apt, auteur de scholies sur Aetius où il a donné, au sujet de la flore provençale, tant et de si curieux détails ; Pierre Pena,

Digitized by Google

né aux environs d'Aix, collaborateur de Mathias de Lobel, et devenu ensuite médecin renommé ; le pharmacien Jacques Raynaudet, de Marseille, botanophile ardent, ami et correspondant de l'illustre naturaliste suisse Conrad Gesner, de Pierre Pena et de Jean Bauhin, auxquels il communiqua beaucoup de plantes spéciales à la Provence.

Nous avons patiemment compulsé les volumineux in-folio publiés par ceux des phytographes du XVIe siècle qui parcoururent la Provence, et nous pourrons, au moyen des renseignements que nous y avons puisés, passer en revue les découvertes qu'ils y firent tour à tour.

Ainsi qu'on le verra, ces ouvrages ont, à propos des plantes, donné sur la topographie, la langue, le commerce, l'industrie, l'état social du pays, des détails qui nous ont paru pleins d'intérêt.

A un autre point de vue, il nous semble que des recherches rétrospectives comme les nôtres peuvent avoir une utilité : celle de servir de prolégomène à toute œuvre qui aura pour objet la connaissance des plantes croissant dans une région déterminée. Une Flore de la Provence, par exemple, si elle est composée avec toute l'ampleur qu'exigerait le sujet, devra contenir l'histoire complète de chacune des espèces végétales

Digitized by Google

qui peuplent le sol provençal. Un élément essentiel d'une telle histoire ne sera-t-il pas l'indication de la découverte qu'a faite de ces diverses plantes le botaniste qui, le premier, a constaté leur indigénat sur le territoire de la Provence, en a signalé les particularités notables et a décrit les conditions du milieu dans lequel il les a rencontrées ?

Pour inaugurer nos études sur LA BOTANIQUE EN PROVENCE AU XVIe SIÈCLE nous avons choisi l'œuvre collective de Pierre Pena et Mathias de Lobel. Ces deux botanistes s'associèrent et firent paraître un livre devenu et resté célèbre. De tous les ouvrages que le XVIe siècle nous a légués, c'est celui où la plus large place a été faite à la flore du Midi de la France.

Digitized by Google

I

Le *Stirpium Adversaria*

Il s'en faut de beaucoup que Tournefort, — qui, dans l'*Isagoge* de ses *Institutiones rei herbariæ*, venait de se montrer si bienveillant envers Charles de l'Escluse, — ait témoigné la même complaisance pour Mathias de Lobel (1). « Mathias Lobelius, — dit-il, — Clusio longè fuit inferior, longè minorem in describendis plantis diligentiam adhibuit. »

(1) Nous adoptons pour le nom de Lobel la forme que nous voyons employée par le botaniste lui-même sur le frontispice du *Stirpium Adversaria* et du *Plantarum seu Stirpium Historia*. Mais la véritable orthographe, que l'on trouve d'ailleurs appliquée plus d'une fois, nous obligerait à écrire *De l'Obel*. Le mot *Obel*, *Aubel* ou *Aubeau* était à cette époque un des noms français du Peuplier-blanc, circonstance que Lobel n'a pas manqué de mentionner en ses *Observationes*. En sorte que s'il n'y avait pas quelque puérilité à souligner de tels détails, nous pourrions noter la coïncidence qui attribuait à un botaniste le nom d'un végétal. Il est vrai que Lobel tirait une certaine vanité de ce rapprochement. Il y a, en tête du recueil formé par la réunion des *Adversaria* et des *Observationes*, une page occupée par un grand écusson ovale. Au milieu du champ, entouré d'une élégante guirlande de fleurs et de fruits, une jeune femme se tient debout entre deux arbres aisément reconnaissables pour des peupliers-blancs, et dont elle embrasse les jeunes troncs de chacune de ses mains. Ce ne sont pas là, en réalité, des armoiries, « des armes parlantes », ainsi qu'on l'a dit. Cet ensemble forme ce que, dans

Digitized by Google

Mathias de Lobel était Flamand : il naquit à Lille en 1538. Il avait pour père Jean de Lobel, à qui Charles Plumier donne le titre de jurisconsulte (1).

Voici en quels termes le docteur Ferdinand Hoefer, dans son *Histoire de la Botanique*, a résumé la vie de Lobel :

Mathias Lobel, plus connu sous le nom latinisé de *Lobelius* (né à Lille en 1538, mort à Highgate en 1616), étudia la médecine à Montpellier, où il eut, comme de l'Escluse, Rondelet pour maître. Il parcourut, en herborisant, le midi de la France, une partie de l'Italie, le Tyrol, la Suisse et l'Allemagne, et vint s'établir comme médecin d'abord à Anvers, puis à Delft. Vers 1569 il se rendit en Angleterre (2), accompagna en 1592 lord Zouch dans son ambassade près de la cour de Danemark, obtint le titre de botanographe du roi Jacques Ier, et passa les dernières années de sa vie aux environs de Londres, auprès de sa fille mariée à Jacques Coël. Plumier a donné, en l'honneur de Lobel, le nom de *Lobelia* au genre type de la famille des Lobéliacées (3).

le langage du temps, on appelait une *devise* ayant, comme il était de règle, un *corps* et une *âme*. Le corps est le dessin que nous venons de décrire, et l'âme, ces deux mots inscrits sur un listel au-dessous de l'image : CANDORE ET SPE. Nous croyons véridique l'ingénieuse explication qu'en a donnée un savant allemand, M. Tylo Irmisch (*Botanische Zeitung*, 1865). La légende *Candore et Spe* serait une allusion aux feuilles du *Populus alba* dont le limbe est vert d'un côté et blanc de l'autre : *Candore* exprimerait la blancheur de la face inférieure, et *Spe*, le vert, couleur emblématique de l'espérance.

(1) Charles Plumier, *Nova plantarum americanarum genera*. — Paris, 1703.

(2) Nous établirons que Lobel se rendit en Angleterre pour la première fois, non pas vers 1569, mais en 1566. Il y fit alors un séjour de plusieurs années, mais il ne s'y établit pas définitivement. Il revint sur le continent et résida assez longtemps à Anvers où il pratiqua la médecine. Il fut ensuite le médecin du stathouder Guillaume de Nassau, et après la mort du prince d'Orange, il demeura pendant un certain temps au service des Etats généraux de Hollande.

(3) Hoefer, *Histoire de la Botanique*, p. 117.

Digitized by Google

Mathias de Lobel, alors âgé de vingt-sept ans, vint à Montpellier au printemps de 1565. Il s'inscrivit le 22 mai sur le registre des matricules de l'Ecole de médecine (1).

L'usage voulait qu'en prenant son inscription, l'étudiant désignât un des professeurs sous le patronage et la direction de qui il se mettait spécialement, qu'il choisissait « *pro patre* » ou « *pro parente* », disait la formule (2).

Lobel fit choix de Rondelet (3). Des relations affectueuses s'établirent aussitôt entre le maître et le disciple, et s'il faut en croire la *Biographie universelle*, ce fut à celui-ci que le célèbre professeur, emporté

(1) J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Appendice (Montpellier, 1866).

(2) « Il est d'usage que chaque étudiant en choisisse un pour le consulter plus particulièrement. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, notes de voyage de deux étudiants bâlois. — Montpellier, 1892). — Ces mémoires, écrits par deux étudiants du XVIe siècle devenus ensuite des médecins fameux, sont pleins de détails extrêmement intéressants. Ils ont été traduits d'allemand en français par un botaniste de grand mérite, notre ami M. Kieffer, ancien directeur du Lycée de la Belle-de-Mai à Marseille.

(3) Fils d'un droguiste montpelliérain, Guillaume Rondelet avait eu des débuts particulièrement difficiles. Dès qu'il fut investi, de par un premier diplôme, du droit d'exercer la médecine, il vint s'établir à Pertuis, petite ville de Provence. Mais sans doute parce qu'on le trouvait trop jeune, il ne parvint pas à inspirer confiance aux gens du lieu. Il essaya, pour vivre, de donner, toujours à Pertuis, des leçons de grammaire. Il ne réussit pas mieux. Il partit alors pour Paris où, grâce à un précepteurat, il put continuer ses études. Il revint en 1537 à Montpellier; il y fut reçu docteur et arriva bientôt, par l'énergie de ses efforts, à une situation brillante. Il fut nommé en 1545 professeur royal à la Faculté de Médecine, et en 1555 chancelier de l'Université. Sa façon d'enseigner, et de nombreux succès dans la pratique de son art, lui valurent une réputation qui s'étendit au loin. — C'est Rondelet que Rabelais a mis en scène, sous le nom transparent de « nostre maistre Rondibilis », dans le troisième livre de *Pantagruel*. Rondibilis est le médecin que consulte Panurge pour savoir s'il doit prendre femme. Panurge accepte comme un

Digitized by Google

l'année suivante par une mort prématurée, légua la partie de ses manuscrits relative à la botanique (1).

Quelques semaines avant la venue de Lobel, il était arrivé à Montpellier un étudiant originaire de la Provence, lequel, immatriculé le 10 avril 1565, avait pris, lui aussi, Rondelet pour parrain : il se nommait Pierre Pena (2).

L'étudiant flamand et l'étudiant provençal se lièrent d'une étroite amitié. Peut-être se connaissaient-ils déjà, pour s'être rencontrés antérieurement, en Italie ou en Provence. Ils avaient l'un et l'autre un goût très vif pour la botanique. Ils herborisèrent ensemble,

conseil affirmatif les longues et piquantes dissertations de Rondibilis sur le mariage et les disgrâces auxquelles il expose. « Retournons à nos moutons, dist Panurge. Vos paroles, translatées de Baragouin en François, veulent dire que je me marie hardiment et que ne me soucie d'estre cocu...» Et la verve endiablée de Rabelais lui fait terminer d'une façon tout à fait plaisante la consultation donnée par Rondibilis à Panurge. « Puis s'approcha de luy et luy mist en main sans mot dire quatre nobles à la rose. Rondibilis les print très bien, puis luy dist en effroy, comme indigné : « Hé, hé, hé, Monsieur, il ne failloit rien. Grand mercy « toutesfois. De meschantes gens jamais je ne prends rien. Rien « jamais des gens de bien je ne refuse. Je suys tousjours à vostre « commandement. — En poyant, dist Panurge. — Cela s'entend, « respondit Rondibilis. » — Mais ceci n'est, de la part de Rabelais, qu'un trait de satire. Rondelet ne fut point un homme d'argent. Les biographes s'accordent à dire qu'il était très généreux et qu'il mourut pauvre. — Guillaume Rondelet ne fut pas seulement un médecin clairvoyant, instruit et heureux. Il avait pour l'histoire naturelle de remarquables aptitudes, et parmi les divers ouvrages qu'il a laissés, c'est son traité sur les poissons que la postérité a considéré comme son chef-d'œuvre. Il avait aussi le goût et une connaissance approfondie de la botanique, mais il n'a rien publié sur cette science.

(1) *Biographie universelle,* art. Rondelet. — Cette circonstance est confirmée par J.-E. Planchon (*Rondelet et ses disciples*).

(2) Nous devons à l'obligeante communication que nous en a faite M. H. Teulié, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier, le texte même de l'inscription prise par Pierre Pena sur le registre des matricules :

Petrus Pena Provincialis ascitus fui in numerum studiosorum

Digitized by Google

mirent en commun leurs découvertes, et de leur association naquit l'ouvrage qu'ils signèrent de leurs deux noms et qui fut publié pour la première fois à Londres, en 1571, sous le titre de *Stirpium Adversaria nova* (1).

hujus Academiae sedulò examinatus à D. Griffio doctore peritissimo, mihi verò parentem studiorum atque fautorem ascivi D. Rondelletium cui profiteor me omnia jura humanitatis atque universitatis praestiturum.

4 Idus Aprileis 1565.

PETRUS PENA,

(Registre des matricules n° 7 (1562-1569) f° 19 v°).

L'étudiant n'était admis à s'inscrire qu'après avoir subi un examen spécial. Pierre Pena eut pour examinateur le docteur Griffy que MM. Planchon *(Rondelet et ses disciples*, Appendice) font figurer parmi « *les amis intimes de Rondelet* », en joignant à son nom l'indication que voici : « Gilbert Griffy, son parrain [de Rondelet] pour les études médicales, longtemps son collègue comme professeur, son père adoptif par l'affection. » — Les expressions « parentem studiorum atque fautorem », employées par Pena quand il fait choix de Rondelet, marquent bien quel était le caractère de ce parrainage. — Nous nous sommes cru autorisé à modifier, par l'adjonction d'une lettre, un des mots qui précèdent. Le texte porte « *parente* » ; nous supposons que l'*e* final aurait dû être surmonté d'un tilde et qu'il faut lire « *parentem* », Sans notre correction le mot se rapporterait au docteur Griffy. Mais comme il nous a paru de toute évidence que l'intention de Pena était de l'appliquer à Rondelet corrélativement au mot « *fautorem* », nous nous sommes permis de transformer l'ablatif en accusatif. — La date inscrite par Pena au-dessus de sa signature, « 4 Idus Aprileis 1565 », correspond, s'il n'y a pas erreur de notre part, au 10 avril 1565. MM. Planchon avaient donné celle du 4 avril. Notre rectification est sans importance. Mais la vérité a des droits qui doivent être respectés jusque dans les moindres détails.

(1) La plus exacte traduction du mot *Adversaria* serait celle de « Livre-journal », au sens que le Code de commerce donne à cette expression. Dans une épître-dédicatoire adressée à l'Université de Montpellier et servant de préface à leur ouvrage, les auteurs déclarent, en effet, qu'ils ont voulu imiter les négociants, et tenir registre, au jour le jour, de leurs acquisitions botaniques : « Lubuit quantum uspiam habuissemus et meminisse

Digitized by Google

« Un mystère étrange, — ont écrit MM. Planchon, — couvre la destinée de Pierre Pena. A la fois célèbre et obscur, son nom parait en première ligne, associé au nom de Lobel dans l'œuvre collective connue sous le nom de *Stirpium Adversaria nova*. Mais Lobel lui-même, ni dans la préface, ni dans le contexte du livre, ne jette aucune lumière sur l'histoire de son collaborateur. Dates de sa naissance, de sa mort, lieu précis de son origine, détails de sa vie intime ou publique, tout cela reste presque lettre close.... (1) »

Séduit, à notre tour, par l'attrait du mystère, nous allons tenter d'en soulever les voiles. Nous avons assemblé tous les documents épars où le nom de Pierre Pena était mentionné. Puis, avec une attention tenace, nous avons compulsé, interrogé, scruté le texte des *Adversaria*. Nous espérons que nos efforts n'auront pas été vains. Nos longues investigations

potuissemus vulgatiorum et rariorum herbarum deintegro recensere, easque *institorum more,* quasi in paginis dati et accepti suis popularibus exadverso aggregare : quod genus commentarii Cicero ADVERSARIA vocat, quia tumultuariè et è re nata eò recens acceptæ debiti portiones potius congerantur quam digerantur, ex quibus postea codices absoluti conflunt. » Comme on le voit, ils rappellent que le mot *Adversaria* a été employé par Cicéron dans le sens où eux-mêmes l'appliquent. Mais il est très probable que l'idée de prendre ce titre leur fut inspirée par l'exemple de Turnèbe qui avait, quelques années auparavant, intitulé ainsi un de ses livres : « Turnèbe (né en 1512 aux Andelys, mort le 12 juin 1565) nous apprend lui-même, dit la *Biographie universelle*, que détourné, par la douleur dont l'accablaient les malheurs publics, de tout travail suivi, il parcourait sans ordre les auteurs anciens et écrivait les remarques que lui suggérait cette lecture. C'est ainsi que se forma le grand ouvrage qu'il a intitulé *Adversaria* ».

(1) *Rondelet et ses disciples,* Appendice. — Si l'œuvre est *collective*, ainsi que le reconnaissent MM. Planchon, on ne comprend pas comment Lobel aurait pu concevoir l'idée de donner, — dans une préface et un contexte *collectifs* (où le pluriel est toujours employé), — des détails biographiques au sujet de son collaborateur.

Digitized by Google

vont nous permettre, non seulement de donner sur l'existence de Pena beaucoup de détails intéressants, mais encore, — si nous ne nous sommes pas fait illusion sur le mérite de nos découvertes, — d'établir quel concours important fut donné par le botaniste provençal à l'œuvre dont Lobel semblait, devant la postérité, avoir confisqué pour lui seul tout l'honneur.

Le lieu de la naissance de Pierre Pena nous est connu. Le célèbre phytographe marseillais à qui Louis XIV conféra le titre de « Botaniste du Roy dans les Isles de l'Amérique », le P. Charles Plumier, en dédiant à Pena le genre *Penœa*, nous apprend, dans une courte notice explicative, qu'il était né à Jouques, petit village du diocèse d'Aix (1).

Nous savons par l'historien Gaufridi qu'il était le plus jeune de trois frères issus d'une très ancienne famille de Provence (2). L'aîné, André Pena, fut

(1) *Nova plantarum americanarum genera :* « Petrus Pena Gallo-Provincialis, in loco vulgò *Jouques* Aquensis Diœcesis natus ». — La commune de Jouques fait partie actuellement du canton de Peyrolles et de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône). — Quelques auteurs ont écrit que Pierre Pena était natif de Narbonne, assertion démentie non seulement par le texte de Plumier, mais surtout par cette circonstance que dans son acte d'immatriculation Pena lui-même se disait Provençal. L'expression de « *Provincialis* », employée par Pena, montre bien qu'il était né dans un lieu obscur. S'il avait vu le jour dans une grande ville, il n'eût pas manqué de l'indiquer, comme le faisaient toujours les étudiants qui se trouvaient en ce cas, et notamment Lobel qui signait : « *Mathias Lobelius Insulanus* ».

(2) « L'on peut mettre la famille de Pena entre les plus anciennes de Provence, puisqu'elle y est connue depuis plus de 400 ans. Hugues Pena, originaire de Moustiers au Diocèze de Riez, vivoit dès l'an 1264. Il excella dans la Poësie provençale et merita d'être fait Secretaire des Commandemens de Charles Ier Roi de Naples et de Sicile et Comte de Provence ». (*L'Etat de la Provence dans sa noblesse*, par M. l'abbé R. D. B. [Robert de Briançon.] — Paris, 1693).

Digitized by Google

conseiller au Parlement d'Aix (1). Jean Pena, le second, conquit prématurément une grande renommée comme mathématicien et astronome, et fut nommé professeur au Collège Royal de France, fondé quelques années avant (2). Le troisième, — notre Pierre Pena, — destiné tout d'abord à la carrière des armes, l'abandonna pour se vouer à l'étude de la médecine. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la botanique, branche si importante alors de l'art de guérir, et c'est ainsi qu'il devint le collaborateur de

(1) « André, l'aîné des frères, dit Gaufridi, étudia avec tant d'aplication, qu'aprez avoir apris de luy même les elemens dans sa maison, il parcourut les principales Universitez de France et d'Italie. Il revint plein de merite et d'érudition, tres-versé dans les langues et dans les sciences. Sur le tout tres-profond dans la jurisprudence, qui étoit son objet principal. Ce fonds qu'il s'étoit fait dans l'étude, éclata merveilleusement dans ses diverses fonctions. Le barreau l'admira quelque temps. Le Siége de Digne qui le vit Lieutenant des Submissions, reconnut quel étoit son bonheur de posséder un homme si rare. Enfin le Parlement qui l'eut pour un de ses membres dans l'office de Conseiller, qu'il exerça durant trente-cinq ans, temoigna quelle étoit l'estime qu'il avoit de luy, par la consideration que l'on avoit pour son opinion... Dans les questions de droit il épuisoit si fort les matiéres qu'il ne laissoit rien à ceux qui venoient aprez luy. » (*Histoire de Provence,* par Messire Jean-François de Gaufridi... Aix, 1694, in-fol.)

(2) « Pour Jean, il alla chercher hors de son Païs à porter le plus avant qu'il pourroit ses études. Il s'en alla d'abord à Paris, où il s'atacha à étudier la langue Grecque... Dans peu de mois il fut capable de parler et d'écrire facilement en cette langue. J'ay quelques-unes des lettres qu'il écrivoit à son frère, qui rendent temoignage de cette verité... Il passa de là dans les Mathemathiques. Il s'y apliqua de si bonne maniére, que dans peu de temps il fut fait Professeur Royal à Paris. Il traduisit et fit imprimer des traitez d'Euclide et de Theodose Tripolite, qui n'avoient encore point veu le jour. Il fit d'admirables decouvertes dans l'Optique. Mais une fiévre qui l'emporta dans la trente-deuxiéme année de son âge, luy ôta le moyen de porter ses experiences plus avant. Perte tres-considerable pour les sçavans, et plus facheuse encore pour la Provence, à qui un si grand homme faisoit tant d'honneur. » (Gaufridi, *op. cit.*)

Digitized by Google

Mathias de Lobel. Puis il négligea les travaux scientifiques pour s'adonner entièrement à la pratique de la médecine, où l'attendaient d'ailleurs les plus brillants succès.

Ce changement de profession fut déterminé, chez le jeune Pierre Pena, par une circonstance curieuse que le même historien raconte ainsi :

« Je trouve que Jean Pena s'apliqua quelque temps à l'étude de l'Astrologie judiciaire... et qu'il y devint tres-habile. Mais voyant que la profession d'Astrologue sentoit le charlatan, il se cacha soigneusement à tout le monde. Il ne s'en expliqua qu'à son frére seulement. Entre autres choses il luy fit sçavoir qu'il avoit dressé la nativité de Pierre leur frére, qu'il avoit veu que s'il s'adonnoit à l'étude, les astres luy promettoient beaucoup. Sur cette assurance le Conseiller détourne son jeune frére du metier de la guerre qu'il avoit pris. Il l'envoye à Paris à ses depens. Là, Pierre s'occupe si fort à l'étude, qu'encore qu'il ne commençât qu'aprez l'âge de 20 ans, il s'avança merveilleusement dans les sciences. Son inclination le portant à l'étude de la Medecine, il s'y rendit si habile qu'il devint Medecin sécret du Roy Henry III et mourut riche à plus de six cens mille livres et dans une haute reputation (1). »

(1) Gaufridi, *op. cit.*, p. 529. — Ecrivain toujours consciencieux, Jean-François de Gaufridi, baron de Trets, et lui-même conseiller au Parlement d'Aix, s'est attaché, en son *Histoire de Provence*, à ne raconter que des faits appuyés sur des documents certains. Il possédait, nous venons de le voir par l'extrait contenu dans la note qui précède, les lettres de Jean Pena. « André Pena, conseiller au Parlement, écrit Robert de Briançon, ne laissa que des filles qui furent mariées dans les maisons de Gaufridi et de Julianis. » *(L'Etat de la Provence dans sa noblesse.)* Une de ces filles, Françoise Pena, épousa Arnaud de Gaufridi, seigneur de Trets, et fut ainsi l'aïeule de l'historien (*Dictionnaire* [historique] *de la Provence et du Comtat-Venaissin.* — Marseille, 1786). Voilà comment celui-ci eut en sa possession les titres et papiers de la famille Pena, et put donner sur les trois frères des détails

Digitized by Google

Voilà donc, en ce qui touche l'histoire personnelle de Pierre Pena, divers faits qui demeurent acquis.

Nous sommes renseignés sur sa naissance, ses origines, sa famille, et nous savons quels furent ses débuts.

Notons en particulier cette circonstance sur laquelle nous aurons à revenir plus tard : voué d'abord à l'état militaire, qu'il abandonne, il est âgé de plus de vingt ans quand il se tourne vers les sciences ; il consent à suivre la direction nouvelle qui lui est marquée, il part pour Paris, et c'est là qu'il va commencer ses études littéraires et scientifiques.

L'historien provençal nous a dit que le frère aîné, devenu une des lumières du Parlement d'Aix, avait dans sa jeunesse voyagé pour s'instruire et fréquenté les universités de France et d'Italie.

Il faut tenir pour certain que le conseiller André Pena, si plein de sollicitude pour son jeune frère, lui prescrivit de se conformer à son propre exemple, et, continuant à lui fournir des subsides, lui traça un itinéraire et lui donna le moyen d'entreprendre de longues pérégrinations à travers l'Europe savante.

dont la rigoureuse exactitude ne saurait être mise en doute. — Un autre historien de la Provence, César de Nostradamus, qui fut le contemporain des frères Pena, a fait allusion à leurs succès, à propos d'Hugues Pena, le secrétaire de Charles d'Anjou, « yssu, dit-il, d'une famille encore en pieds, laquelle a de tout tems produit des excellens personnages, jurisconsultes, senateurs, medecins de Roys et mathematiciens renommez. » (*L'Histoire et Chronique de Provence*, p. 231 . — Quelques-uns des détails donnés par Gaufridi sur les Pena ont été reproduits par d'Hozier (*Armorial de France*), à qui MM. Planchon les ont empruntés (*Rondelet et ses disciples*, Appendice). Et à cette occasion nous avons encore à relever une toute petite erreur. Les armoiries de la famille Pena n'étaient pas celles qu'ils ont décrites d'après d'Hozier. Robert de Briançon, dans son Nobiliaire de Provence, dit expressément : « André Pena, conseiller au Parlement d'Aix, et un des plus sçavans hommes de son tems, portoit : d'azur à une étoile d'or à six rais. » — Tel donc devait être, avec une brisure, le blason du botaniste Pierre Pena.

Digitized by Google

Les auteurs du *Stirpium Adversaria,* quand ils racontent leurs faits et gestes, affectent d'employer toujours la première personne du pluriel, et sous cette modalité ils donnent de nombreux détails sur les contrées où ils ont passé et séjourné et sur les personnages marquants avec lesquels ils ont été en rapport.

La plupart des biographes de Mathias de Lobel, enclins à faire trop bon marché de la personnalité de Pena et à ne tenir aucun compte de la part que celui-ci a pu prendre à l'œuvre commune, ont voulu attribuer uniquement à Lobel la rédaction des *Adversaria* et considérer comme émanant de lui seul les divers actes dont la relation consignée dans le livre fournit de précieux éléments à la biographie.

Le procédé est injuste et anti-scientifique. S'il était vrai qu'il fût impossible de démêler, — comme plusieurs ont vainement tenté de le faire, — ce qui dans l'ouvrage collectif a été apporté individuellement par chacun des auteurs, il faudrait au moins prendre à la lettre leurs déclarations, et accepter comme accomplies par l'un et l'autre conjointement les actions racontées au pluriel.

Pour un certain nombre des faits relatés, les *Adversaria* ont donné des dates précises.

C'est ainsi que nous pouvons rapporter à l'intervalle écoulé entre son départ de Paris et son arrivée à Montpellier une série de longs voyages effectués par Pierre Pena.

Dans cet intervalle il visita : les provinces du nord de la France, les Flandres, l'Allemagne, le Tyrol, la Suisse, la Savoie, le Piémont, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Il était à Anvers en 1558 (1). La même année le vit

(1) *Stirp. Adv.,* p. 426. — Remarquons que si, à cette date, Mathias de Lobel se trouvait aussi à Anvers, comme le texte, à défaut de tout autre source d'information, nous autoriserait à l'admettre, il n'avait alors pas plus de vingt ans, étant né en 1538. — Pierre

Digitized by Google

arriver à Padoue (1), après avoir traversé quelques-unes des contrées dont nous venons de donner l'énumération.

L'Italie paraît être le pays où, à cette période de sa vie, il a séjourné le plus longtemps. Il profita sans doute des relations que son frère aîné s'y était créées au temps où celui-ci étudiait les lettres et le droit dans les universités italiennes.

La botanique resplendissait alors en Italie d'un éclat incomparable. Il y avait pour l'enseigner, dans des universités fameuses, une pléïade de professeurs illustres. Le Gouvernement de Venise avait adjoint à l'université de Padoue un jardin botanique avec lequel rivalisait celui de Pise. L'active navigation commerciale italienne apportait du Levant des plantes inconnues ou rares que des patriciens botanophiles se plaisaient à cultiver, et dans toutes les villes se rencontraient des pharmaciens instruits et pleins de zèle qui possédaient, eux aussi, leurs jardins botaniques et y multipliaient les espèces médicinales.

Rome, Florence, Pise, Ferrare, Vérone, Padoue, Venise, Bologne, Gênes, Rivoli, Turin, sont les noms que le *Stirpium Adversaria* répète le plus souvent. Mais Venise semble avoir été la ville préférée. Chacun des millésimes qui se suivent de 1560 à 1564 se trouve associé au moins une fois à la mention de son nom. La date de 1562 fixe un nouveau séjour à Padoue, et celle de 1563 une excursion à Vérone.

A Venise, Pena et Lobel avaient un ami, le pharmacien Albert Martinello, « *amicus noster et peritus*

Pena devait être forcément son aîné. Nous savons, en effet, qu'il avait déjà plus de vingt ans quand il délaissa l'état militaire et se rendit à Paris. Les études qu'il alla commencer dans la grande ville dûrent bien l'y retenir pendant plusieurs années, d'où il suit qu'ayant certainement dépassé en 1558 l'âge de vingt ans, il l'avait dépassé au moins de toute la série d'années passées à Paris.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 48.

Digitized by Google

pharmacopœus », dont les *Adversaria* parlent toujours en termes affectueux et flatteurs. En son officine, ornée sur l'enseigne d'une figure d'ange, on se réunissait fréquemment pour s'occuper de botanique. Albert avait un frère qui était allé en Syrie, et la boutique « *ad Angeli symbolum* » enfermait beaucoup de plantes et de substances végétales, expédiées d'Alep par Cequin Martinello, et que l'on venait curieusement étudier (1).

Tout porte à croire qu'ils se trouvèrent à Venise en même temps qu'un autre ami, venu là pour y poursuivre ses études, et qu'ils affectionnaient particulièrement. Cet ami, « *singularis fidissimusque amicus* », était originaire de Lille et se nommait Valerand Dourez. Il devint plus tard pharmacien à Lyon et pendant toute sa carrière il se montra aussi habile pharmacien que passionné botaniste (2).

Ils connurent à Vérone le pharmacien François Calceolari, un des premiers explorateurs du Mont-Baldo; à Ferrare, l'érudit et modeste Louis Anguillara, qui venait alors de s'y retirer, abandonnant le jardin de Padoue, dont la direction lui avait été confiée au retour de son voyage en Orient et dans les îles de la Méditerranée (3); à Pise, André Césalpin, professeur à l'université de cette ville et l'un des savants qui ont le plus honoré leur pays; à Bologne, siège d'une autre université, le docteur César Odon,

(1) Gaspard Bauhin *(Pinax theatri botanici)* cite, parmi les auteurs dont il a utilisé les travaux, Cequin Martinello et son traité *De Amomo et Calamo aromatico* (Venise, 1604).

(2) Le souvenir de Valerand Dourez demeure attaché au *Samolus Valerandi* L. — Linné n'a fait que confirmer à cette Primulacée le nom que lui avait donné Jean Bauhin (*Hist. plant. univ.*, t. III, 2e p., p. 791).

(3) Au cours de ses voyages, Louis Anguillara était venu à Marseille et avait herborisé en divers endroits de la Provence. Quelques-unes des observations qu'il y fit sont consignées dans l'ouvrage publié par Giovanni Marinello sous le titre de *Semplici dell' eccellente M. Luigi Anguillara* (Venise, 1561).

Digitized by Google

professeur de matière médicale, et le naturaliste Ulysse Aldrovande, qui s'occupait de zoologie plus que de botanique.

Le beau jardin botanique de Padoue rendait fort attrayant pour des botanistes le séjour de cette ville. Pena et Lobel entrèrent là en relation avec l'Allemand Melchior Wieland, devenu pour les Italiens *Guillandini,* et nommé directeur du jardin après la retraite d'Anguillara. Ils se lièrent aussi avec deux autres fervents adeptes de la *res herbaria* : le docteur Trevisani, dont ils exaltent le savoir, et un gentilhomme, Jacques Cortusi, grand ami de Mathiole, et que la République de Venise devait plus tard donner pour successeur à Guillandin. En leur faisant les honneurs de son propre jardin, où il cultivait à grand frais des plantes exotiques, il leur montra le « *Satyrion Erythronium* » récemment importé de Syrie par Cequin Martinello et qui passait pour aphrodisiaque. Et les deux visiteurs eurent, disent-ils, beaucoup de peine à ne pas éclater de rire, quand ils l'entendirent affirmer « se manibus duntaxat attrectando totum turgere venereis libidinibus (1). »

Ils ont consigné dans les *Adversaria* beaucoup d'indications que leur fournirent ces divers savants, qui, généreux presque toujours, se faisaient un plaisir de leur donner aussi des échantillons ou des graines de plantes rares.

En 1564 nous trouvons Pierre Pena à Zurich. Il y est venu en compagnie d'un jeune pharmacien de Marseille et, pendant quatre jours, l'un et l'autre y ont reçu l'hospitalité chez le célèbre naturaliste helvétien Conrad Gesner. Celui-ci leur a montré ses collections et leur a offert maints et maints objets. Le fait nous est connu par une lettre que Gesner écrivait le 24 juillet 1564 à son ami Théodore Zwingger, « médecin

(1) *Stirp. Adv.*, p. 64.

Digitized by Google

et philosophe » à Bâle. Il le remercie de l'envoi d'une « *Cantabrica* », plante que Zwingger, d'après ce que semblent indiquer les termes de la lettre de remercîment, avait reçue du jeune pharmacien marseillais. Et Gesner ajoute : « Illum unà cum Petro Pena juvene doctissimo domi meæ per dies quatuor retinui et mea omnia ostendi, multa etiam donavi (1). »

(1) *Epistolarum medicinalium Conradi Gesneri libri III* (Zurich, 1577), f° 108 v°. — Le jeune pharmacien marseillais qui accompagnait Pena à Zurich se nommait Jacques Raynaud ou Raynaudet. Il est cité plusieurs fois dans le *Stirpium Adversaria*, et toujours en des termes affectueusement élogieux : « Peramicus juvenis doctus Pharmacopæus Massiliensis, apprimè sedulus et peritus vestigator stirpium, singularis industriæ amicus... » — Quand ils passèrent à Zurich, Pierre Pena et Jacques Raynaudet venaient de Bâle et se rendaient à Venise. C'est du moins ce qui résulte de ce passage d'une lettre que le même Gesner adressait le 30 juin 1564 à Jean Bauhin : « Adolescens ille Massiliensis Pharmacopæus qui Basileæ fuit, nuper cum alio juvene Gallo Venetias profectus est, per quem D. Cortusio scripsi et Vallerando, etc. » Il nous paraît certain que « le jeune pharmacien de Marseille » et « l'autre jeune Français » dont il est question dans cette lettre étaient bien Pierre Pena et son compagnon Jacques Raynaudet. — Pendant son séjour en Italie, Pena fit à Conrad Gesner de nombreux envois de plantes. Il lui expédia notamment des échantillons de Papyrus d'Égypte cueillis, avec l'agrément de Césalpin, dans le jardin botanique de Pise. « Niloticam Papyrum, advectam hortique Pisani inquilinam factam vidimus, et florentem legimus, benevolentia eruditissimi Professoris in Academia Pisana Andreæ Acroariæ Cisalpini ; quo etiam hortante, nonnullos stolones Papyri, et aliarum rariorum plantarum Gesnero misimus. » (*Stirp. Adv.*, p. 38.) Et un an après la visite que Pena lui fit en 1564, Gesner, écrivant à un jeune homme qui résidait à Montpellier, le chargeait de demander, soit à Pena, soit à Rondelet, des fruits et des graines de Figuier d'Inde : « De indice ficu dicta, quæ folium è folio emittit, cuperem habere fructum et semina paucula. Mompelio accerses à D. Pena vel D. Rondeletio, si aliunde non potes. » Cette lettre, datée de Zurich 29 août 1565, figure la dernière parmi celles que Gaspard Bauhin édita à la suite d'un opuscule intitulé : *De Plantis à Divis Sanctisve nomen habentibus* (Bâle, 1590). Conrad Gesner mourut à Zurich, victime de la peste, le 13 décembre de cette même année 1565.

Digitized by Google

Pena et Lobel se rencontrèrent à Montpellier au printemps de 1565.

Combien de temps y séjournèrent-ils ?

Ici encore, nous avons des données précises.

Ils ont raconté qu'au mois de juin 1566, ils allèrent herboriser près des marécages du Lez, et que sur une vaste étendue, depuis le bois de Grammont jusqu'à la mer, le sol, sous l'action d'un soleil ardent, s'était couvert d'efflorescences salines (1).

Ils quittèrent le Languedoc peu de temps après cette herborisation.

La mort inopinée de Rondelet, leur maître et leur protecteur, survenue le 30 juillet 1566, eut-elle une influence sur leur détermination ? Nous l'ignorons, mais à l'automne de 1566, ils sont à la Rochelle, et par conséquent en route pour l'Angleterre.

Ils furent reçus à la Rochelle par un ami, le docteur Launay, « *eruditissimus doctor Launœus medicus* ». Ils dûrent s'y arrêter pendant un certain temps ; les *Adversaria* enregistrent quatre fois des plantes qu'ils avaient rapportées de là (2).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 251 : « Genuinam [il s'agit du *Cirsium monspessulanum*] autem plurimam propè pistrinum olivarum et ponè molas farinarias, et pratensibus lacustribusque littoreis à Grammuntio luco in meridiem devexis, quà maris alluvionibus et solibus fervidis longè latèque patentes planicies sale niveo opertas pedibus terebamus junio 1566. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 358 : « [Il s'agit du « *Tragos* »] ... Rupellæ etiam maritimis exire... nobis amici non vulgatæ fidei retulerunt. Nos tamen *autumno 1566*, qui multa *illic* rara *nacti fuimus*... » — *Ibid.*, p. 430 : « [A propos de l'Encens] Rupellæ occidui maris *quadriennium fermè est*, cùm doctus medicus Launaius nos donavit. » — Les villes d'Agen, Bordeaux et Saintes, citées en divers passages, tracent indubitablement l'itinéraire suivi au départ de Montpellier. A Saintes les deux voyageurs avaient un ami, un condisciple sans doute, le docteur Lamoureus. — La Normandie est nommée sept fois : c'est aussi en se rendant en Angleterre qu'ils dûrent la traverser. — Les *Adversaria* mentionnent encore les deux villes de Chartres et de Dreux et, à propos de celle-ci, il est fait allusion à la bataille qui y fut livrée en 1562 entre hu-

Digitized by Google

Quelles sont au juste les raisons qui les décidèrent à émigrer en Angleterre?

Il est vraisemblable d'admettre qu'ayant, dès cette époque, conçu l'idée de leur ouvrage botanique, l'ayant même, suivant toute probabilité, en grande partie réalisée, ils résolurent d'aller publier ce livre en Angleterre où, sous le sceptre d'Elisabeth, régnait une paix profonde, tandis que la France était toujours sous le coup de la guerre civile (1). Ils comptaient peut-être obtenir la protection, — et aussi des

guenots et catholiques : « ad Druidum urbeculam, quò loci religionis ergo commissum fuit funeste et cruentum prælium ». (P. 342.) Comme Dreux et Chartres sont peu éloignés de Paris, nous supposons que Pena y était venu seul pendant qu'il était étudiant dans la grande ville.

(1) Dans une des préfaces du *Stirpium Adversaria* adressée, sous forme d'épître-dédicatoire, aux professeurs de Montpellier, et précisément à l'endroit où ils y parlent de leur départ pour l'Angleterre, ils glissent ce membre de phrase : « *veriti communem biennio post sequutam naufragam tempestatem...* » Bien qu'il soit difficile de savoir exactement à quoi se rapporte cette ligne, elle paraît cependant viser les troubles dont Montpellier était alors menacé. Les deux années du séjour de Pena et Lobel dans cette ville avaient été particulièrement paisibles. L'historien de Montpellier, Charles de Grefeuille, le constate en ces termes : « Le 31 de decembre [1564], c'est à dire le quinziéme jour après son arrivée, le Roi [Charles IX] partit pour Toulouse, Bordeaux et Bayonne. Nos habitans furent si contens du sejour qu'il avoit fait dans leur ville qu'ils vécurent tous de bonne-intelligence durant les années 1565 et 1566. Chacun exerçoit tranquillement sa religion... » — Mais cette « bonne-intelligence » n'était qu'apparente. Les troubles éclatèrent avec la dernière violence dès l'année suivante (1567) « où l'on fit courir le bruit à Montpellier que le Roi vouloit souscrire au Concile de Trente, et qu'il alloit defendre l'exercice de la nouvelle religion. » Les réformés se rendirent maîtres de la ville et la couvrirent de ruines. L'évêque Guillaume Pelissier, — ce prélat savant et libéral que la botanique intéressait si fort et qui, malgré le dissentiment des croyances, fut l'ami personnel de Rondelet, — eut la douleur de voir démolir par les huguenots son palais épiscopal et la plupart des églises de Montpellier. — C'est sans doute à ces tristes évènements, déjà pressentis, que faisait allusion la phrase citée plus haut.

Digitized by Google

subsides, — d'une reine qu'ils espéraient se rendre favorable. La Réforme avait, plus d'une fois déjà, conquis des âmes de botanistes, témoin le plus illustre de tous, Charles de l'Escluse. Rien n'indique d'une manière précise à quelle confession appartenait alors Mathias de Lobel. Quant à Pena, il avait sans doute embrassé la foi nouvelle. André, son frère aîné, s'était rallié à la religion réformée, et en 1562, sur l'avis qu'on allait l'arrêter nonobstant son titre de conseiller au Parlement, il avait dû prendre la fuite (1). On ne s'étonnera pas que Pierre ait suivi les errements d'un frère auquel il devait tout (2).

Ils abordèrent au rivage britannique vers la fin de l'année 1566. Aucun doute n'est possible : nous avons à cet égard leur propre déclaration. Dans l'épître, datée du 24 décembre 1570, par laquelle ils font hommage des *Adversaria* à l'Université de Montpellier, ils énoncent qu'en venant chez les Anglais ils ont transporté avec eux toutes les plantes qu'ils avaient antérieurement colligées, et ils ajoutent que dans « l'espace des *quatre* dernières années » ils ont amassé en Angleterre une grande quantité d'espèces indigènes ou cultivées, ou arrivées des Indes et d'Afrique (3). Pour assurer le succès de leur ouvrage, il fallait bien y donner une large place à la flore

(1) Gaufridi, *Histoire de Provence*, p. 516.

(2) On pourrait aisément relever dans les *Adversaria* divers passages où se manifeste une sourde hostilité contre le catholicisme.

(3) Ce qui n'empêche pas le professeur Edouard Morren d'écrire : « Rondelet mourut dès le 20 juillet 1566... L'Obel passa encore *deux ou trois ans* à Montpellier, exclusivement occupé à explorer la flore et sans doute à rédiger l'ouvrage dont IL avait conçu le plan. » (*Mathias de l'Obel, sa vie et ses œuvres.*— Liége, 1875). — La même erreur a été commise par M. Gustave Planchon (*Matériaux pour la Flore médicale de Montpellier d'après Lobel.* — Montpellier, 1864). « C'est en 1565 que Lobel arrive dans notre université, et *tout* nous fait supposer qu'il y a passé *quelques années.* »

Digitized by Google

anglaise. Dans ce but ils parcoururent en tout sens la Grande-Bretagne ; ils paraissent même avoir poussé leurs explorations jusqu'en Irlande.

Nous continuons, maintenant que nous voici en Angleterre, à parler des deux amis au pluriel, ainsi que nous l'avons fait pour les voyages d'Italie.

Toutes les fois qu'il ne sera pas établi d'une manière positive que l'un des deux collaborateurs n'a pris aucune part personnelle à tel des actes ou des incidents relatés dans les *Adversaria*, il faudra rigoureusement admettre que l'acte ou l'incident doit être rapporté à l'un et à l'autre considérés comme ayant agi de concert : ainsi le veut le pluriel employé par le texte (1).

(1) Il y a eu, chez la plupart des biographes de Mathias de Lobel, un parti-pris contre lequel nous ne saurions nous élever avec trop de force. Ils ne tiennent aucun compte du pluriel adopté par les *Adversaria*, ils font abstraction complète de la personnalité de Pierre Pena, n'envisagent que celle de Lobel, et attribuent exclusivement à ce dernier tous les faits personnels mentionnés dans l'ouvrage collectif. C'est ainsi que le professeur Edouard Morren, auteur d'une notice qui résume tous les travaux antérieurs, passe en revue une série de circonstances qu'il reproduit en ne se servant jamais que du singulier, écartant ainsi même la probabilité que Pierre Pena ait pu prendre la moindre part aux incidents rapportés. Il est vrai que cet auteur, — c'est du professeur Edouard Morren que nous parlons, — a procédé avec une légèreté étonnante et semble n'avoir pris du texte des *Adversaria* qu'une connaissance bien superficielle. Qu'on en juge :

A propos du « *Solanum tetraphyllum* » ou « *Herba Paris* » (*Paris quadrifolia L.*), que les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* regardaient comme un contre-poison efficace, ils rendent compte d'une expérience tentée sur un chien auquel, après lui avoir fait absorber de l'arsenic et du mercure, on sauva la vie en lui administrant de la Parisette en poudre. « *Jucundo spectaculo,* écrivent-il, *meminimus fuisse nobis amicisque nostris* Bathoniæ Helvetiorum, *dum* Thermas *illic inviseremus* », ce qui, croyons-nous, doit être traduit ainsi : « Nous nous souvenons que ce fut pour nous et nos amis un agréable spectacle, pendant que nous étions à Baden, en Suisse, où nous visitions l'établissement thermal. » Or, voici quelle traduction a donnée de ce passage le professeur Edouard Morren : « Le *Paris quadrifolia* devient

Digitized by Google

Ce texte seul nous autoriserait donc à décider que Lobel et Pena se rendirent ensemble en Angleterre, y séjournèrent et y herborisèrent ensemble, et préparèrent ensemble l'édition du *Stirpium Adversaria*.

Mais ici nous possédons, pour l'un comme pour l'autre, une preuve extrinsèque de leur présence simultanée en Angleterre.

Pour Mathias de Lobel, c'est l'attestation de Charles de l'Escluse. Dans son *Rariorum plantarum historia*, il raconte qu'il fit en 1571 le voyage d'Angleterre, et que se trouvant à Bristol avec Lobelius, celui-ci le conduisit à une grotte dite de Saint-Vincent où croissait le « *Phyllitis* » (1).

En ce qui concerne Pierre Pena, nous avons le témoignage d'un autre contemporain.

Jacques Gohory, que la *Biographie universelle* qualifie de « traducteur, poète, historien et alchimiste », publia à Paris, en 1572, un petit traité sur le tabac. Il y adjoignit un travail sur « la racine mechiocan », et dans cette seconde partie il a fait mention de Pena et des *Adversaria* (2).

l'objet de ses expériences sur des chiens vivants, faites en commun avec un de ses amis intimes, le *Suisse* BATHONE. » !

La seule excuse du traducteur, c'est que pour lui la notoriété de *Bathonia Helvetiorum* n'était point aussi grande que celle du Pirée !

(1) *Rar. plant. hist.*, p. ccxiiij : « Anno M. D. LXXI. cùm Bristolii essem, duxit me ad specum illam Divi Vincentii, undè cruerat, idem Lobelius. » Le *Phyllitis* que Clusius et Lobel prirent à Bristol était la Fougère qui porte actuellement le nom de *Scolopendrium officinale*.

(2) Le livre de Gohory a pour titre :

Instruction sur l'herbe Petum, ditte, en France, l'herbe de la royne ou medicée ; et sur la racine mechiocan principalement (avec autres simples rares et exquis) exemplaire à manier philosophiquement tous autres vegetaux, par J.-G. P. — Paris, Galliot du Pré, 1572.

La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire. M. Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque, a bien voulu, sur notre demande, nous dire que le passage relatif à Pena se trouve

Digitized by Google

Sans qu'il le dise en termes formels, on voit que Gohory regarde Pena comme le seul auteur de cet ouvrage. Il le félicite d'avoir fort à propos mis en lumière beaucoup de plantes peu ou point connues, et qu'aucun autre auteur n'avait encore décrites. Puis, après l'éloge, le blâme. Il lui fait grief de n'avoir pas, chez les Anglais, pris plaisir à divulguer sa qualité de Français, chose que Pena aurait dû faire pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il est originaire de la Narbonaise (1), et ensuite parce qu'il a emprunté à deux Français la matière et le titre de

au verso de la page 13 de la seconde partie. Il est écrit en latin et conforme à la citation qu'en a donnée Seguier (*Bibliotheca botanica, pars 1*) au mot PENA.

Voici le texte de Gohory :

« Primum omnium de Pena præfabor..... diligentem enim Scriptorem videri, quippe multas, vulgò ignotas, nec ab aliis ante traditas, eleganter ediderit. At cum Narbona ortus sit, quumque è Francia stirpium suorum semina et figuras uno Operis ipsius titulum à Ruellio, Turneboque, Francis mutuatus sit, se quoque Francum libenter agnoscere debuisset ; nisi forte invidiam nominis (quæ hodie fœderis ergo nulla est apud Anglos) pertimescat. »

(1) C'est l'expression de « *Narbona* » employée par Gohory qui a fait croire à certains biographes que Pena était né à Narbonne. Le mot latin *Narbona* a une double signification : il désigne à la fois et la ville même de Narbonne et la Gaule Narbonaise, division administrative des Romains qui engloba les territoires devenus par la suite ceux du Languedoc et de la Provence. Rien n'autorise à décider qu'en se servant du mot *Narbona*, Gohory n'a pas entendu désigner plus particulièrement la Provence. Seguier, du reste, en tête de l'article consacré à Pena, n'a pas manqué de noter qu'il était originaire de la Provence : « *E Provincia oriundus* ». — Et précisément parce que Pierre Pena était Provençal, le reproche que lui adressait Gohory ne pouvait l'atteindre. La Provence, léguée par son dernier comte au roi de France pour être réunie au royaume « non point comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal », n'avait pas renoncé à sa situation d'Etat distinct et autonome. Un Provençal de ce temps-là se disait Provençal, et de la meilleure foi du monde ne songeait nullement à se donner pour Français.

Digitized by Google

son livre : à Ruel des descriptions et des figures de plantes, à Turnèbe le mot d'*Adversaria*. Il ajoute que si Pena a dissimulé sa nationalité, c'était peut-être pour ne pas encourir la haine que les Anglais portent au nom français. Mais cette excuse ne vaut rien, puisque présentement il existe une alliance entre l'Angleterre et la France.

Nous aurons à revenir plus tard sur les déclarations de Gohory. Pour le moment nous n'avons à insister que sur un point : le séjour de Pena en Angleterre. Le subjonctif présent « *pertimescat* » prouve bien qu'à l'époque où Gohory compose et fait imprimer son étude sur la racine mechiocan, en 1572, Pena se trouve encore en Angleterre. Et, d'autre part, nous devons admettre qu'il y résidait depuis assez longtemps, car s'il n'y eût fait qu'une courte apparition, la prétendue dissimulation de nationalité qui donne prise aux critiques de Gohory n'aurait eu ni l'occasion de se produire, ni surtout le temps d'être remarquée. De tout ce qui précède, il faut donc conclure que Pena demeura en Angleterre avec Mathias de Lobel depuis une époque peu éloignée de leur passage à la Rochelle en 1566, jusqu'après l'année 1571 où parut le *Stirpium Adversaria*.

Ce livre, dont l'injuste postérité a semblé jusqu'à présent ne faire un titre de gloire que pour le seul Mathias de Lobel, fut publié à Londres, au commencement de l'année 1571, chez le libraire Thomas Purfoot, à l'enseigne de *Lucrèce* (1).

La date inscrite sur le frontispice est celle de 1570 ; mais le millésime de 1571 est donné à la fin du volume : « *Londini 1571 calendis januariis excudebat prelum Thomæ Purfoetii, ad Lucretiæ symbolum* » (2).

(1) On pourrait se demander ce que venait faire, sur l'enseigne de la librairie Purfoot, la chaste victime du roi Tarquin.

(2) Malgré l'autorité qui paraissait due à la déclaration de Purfoot, un auteur anglais cité par le professeur Edouard

Digitized by Google

Le titre est ainsi formulé : *Stirpium Adversaria nova, perfacilis vestigatio luculentaque accessio ad Priscorum præsertim Dioscoridis et Recentiorum Materiam medicam... authoribus Petro Pena et Mathia de Lobel Medicis.*

Le texte est précédé de deux épitres-dédicatoires servant en quelque sorte de préface à l'ouvrage : l'une s'adressait à la reine Elisabeth d'Angleterre, l'autre aux professeurs de l'Université de Montpellier. Comme l'ensemble de l'ouvrage, ces deux préfaces, où le pluriel ne cesse pas d'être employé, doivent être réputées l'œuvre commune des deux collaborateurs.

Des deux pages que remplit l'épître à la reine, ils consacrent presque en entier la première à un hyperbolique éloge d'Elisabeth, dont ils exaltent notamment « civilem prudentiam, perhumanam affabilitatem, summam æquitatem (!) ». Ils donnent ensuite quelques détails intéressants sur leur séjour en Angleterre, où ils ont herborisé tout en pratiquant la

Morren, Richard Pulteney (*Esquisse historique et biographique des progrès de la Botanique en Angleterre*) a prétendu « que le livre [première édition des *Adversaria*] a été imprimé à Anvers chez Plantin, et que le titre et le dernier feuillet seuls sortent des presses de Thomas Purfoot à Londres. » Désirant être sûrement édifié sur ce point, nous avons pris la liberté d'écrire à M. Max Rooses, conservateur du Museum Plantin-Moretus à Anvers. M. Max Rooses, auteur d'un ouvrage récent intitulé : *Christophe Plantin, imprimeur anversois* (Anvers, 1897), a bien voulu nous signaler le passage de son livre qui répondait à notre question : « La seconde partie [du *Plantarum seu Stirpium Historia*], *Nova Stirpium Adversaria*, par Mathias de Lobel et Pierre Pena, fut imprimée à Londres par Thomas Purfoot en 1571. Plantin acheta 800 exemplaires des *Adversaria*, au prix de 1200 florins, et les réunit aux *Stirpium Observationes* qu'il avait imprimées lui-même. Il paya encore 120 florins pour 250 des 272 figures gravées sur bois qui avaient été employées dans l'ouvrage publié par Purfoot. Ces planches lui parvinrent le 4 mai 1580, de sorte qu'il put encore s'en servir dans l'herbier flamand de De Lobel qu'il publia en 1581 sous le titre de *Kruydtboeck*. »

Digitized by Google

médecine, « ubi dum peregrinando mederemur et medendo peregrinaremur », et de cette façon ils ont pu amasser des simples en quantité. Ils se louent grandement du bon accueil qu'ils ont reçu partout, et en particulier chez la noblesse. Ils nomment quelques-uns des botanistes anglais avec lesquels ils sont entrés en relation et à qui ils ont communiqué des plantes. Ceux dont ils paraissent faire le plus de cas sont : Guillaume Turner, « médecin d'illustre mémoire et auteur d'une Flore anglaise (1) » ; le docteur Thomas Penny, « botaniste de grande espérance (2) » ; Hugues Morgan, pharmacien à Londres, qui cultivait dans son jardin médicinal une multitude de plantes rares (3). Enfin l'épitre se termine par la promesse que font les deux amis de donner bientôt

(1) « Guillielmo Turnero claræ memoriæ Medico et herbariæ Anglicæ scriptori. » — Le docteur Turner, médecin du duc de Sommerset et ardent zélateur de la Réforme, avait étudié les sciences naturelles en Italie, en Suisse et en Allemagne. Il est, ainsi que les *Adversaria* le rappellent, le premier qui ait publié un « Herbier » en anglais. La première partie de son ouvrage intitulé *New-Herbal* parut à Londres en 1551. Comme Guillaume Turner mourut le 7 juillet 1568, le fait que Pena et Lobel l'avaient connu et s'étaient liés avec lui suffirait à établir, si nous n'avions pas sur ce point leur témoignage formel, qu'ils se trouvaient en Angleterre bien avant 1569.

(2) « Penny (Thomas), médecin anglais qui eut quelque célébrité dans le XVIe siècle, dit la *Biographie universelle,* voyagea en Suisse, dans le Midi de la France et de l'Allemagne, et visita l'Angleterre avec un soin particulier. Il mourut en 1589. Gerard l'appelle un second Dioscoride, à cause de la connaissance extraordinaire qu'il avait des plantes. » — Penny fut aussi l'ami de Charles de l'Escluse.

(3) Le ministre d'Elisabeth, l'habile mais artificieux Guillaume Cecil, devenu plus tard Lord Burleigh, avait près de Londres un jardin où il cultivait aussi les plantes rares. Les *Adversaria* louent en ces termes et le jardin et le ministre (p. 422) : « Londini in vireto operis et stirpium novitate visendo Cæcilii regni florentissimi Angliæ incomparabilis tum sapientiæ, tum eruditionis Nestoris. »

Digitized by Google

une suite à leur ouvrage, et de la dédier encore à la reine (1).

Dans la pensée des auteurs, leur épitre aux professeurs de Montpellier, « *antiquissimæ et nobilissimæ Nitiobrigum* (2) *Academiæ regiis professoribus cæterisque benemeritis præceptoribus Monspelliacis* », était la véritable préface de leur Flore. C'est ce qu'indique bien le sous-titre : « *operis Adversariorum argumentum et emolumentum.* »

Cet hommage montrait combien ils avaient été satisfaits de leur stage à l'Université de Montpellier. Ils éprouvent, on le voit à la chaleur de l'expression, un plaisir très vif à évoquer cet heureux temps.

(1) « Quod si hæc nostra tenuium homuncionum properata et penè abortiva opella, potius veritati et utilitati quàm dignitati rerum consuluit, nihil majus jam suppetit quàm altera hujus operis pars edenda. Eam tuæ item clientelæ simul ac addixerimus, pleno voto nos defunctos gaudebimus. »

(2) Le mot *Nitiobroges*, « dont les géographes grecs ont altéré la véritable orthographe en *Nitiobriges* », est le nom d'une peuplade gauloise mentionnée par les Commentaires de César dans le passage suivant : « Interim Lucterius Cadurcus in Rutenos missus, eam civitatem Arvernis conciliat. Progressus in Nitiobriges et Gabalos ab utrisque obsides accipit, et magna coacta manu in provinciam Narbonem versus eruptionem facere contendit. » Les premières éditions imprimées des Commentaires parurent accompagnées d'un *Index* composé par Raymond de Marliano, géographe italien du xve siècle. Cet Index fixait ainsi la situation des Nitiobriges : « Nitiobriges populi inter Celtas, proximi Rhutenis et Gaballis, ac Narbonensibus, Galliæque provinciæ Romanorum in Biturícensi Provincia, et Francorum regno siti *Montpeslier* hodie à Gallis dictum. » Cette explication fut acceptée par tous les écrivains du xvie siècle, et notamment par le géographe flamand Abraham Ortell. L'historien provençal Jules-Raymond de Solier écrivait dans les *Antiquitez de la ville de Marseille*, à propos des « Nitiobrigiens » : « C'est le pays d'alentour Nismes, Montpellier et Uzez... » — Mais les géographes modernes sont d'avis que les Nitiobroges occupaient l'Agénois, et qu'ils avaient pour capitale *Aginnum*, actuellement Agen (V. Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II, III et IV, *passim*).

Digitized by Google

Venus à Montpellier, disent-ils, après avoir parcouru diverses régions de l'Europe où ils ont eu pour maîtres les médecins et les philosophes les plus érudits, ils conservent un souvenir très doux d'une ville et d'une contrée pleines d'agréments, de l'affection que leur témoignèrent les étudiants, de la bienveillance des professeurs à leur égard, de la sollicitude que mirent ceux-ci à leur fournir le complément de connaissances dont ils avaient besoin.

Ils disent encore que partout où ils ont passé, ils ont tenu à connaître, au moyen de leurs propres explorations ou des renseignements qu'ils ont demandés, la végétation de l'endroit ; mais quand, arrivés dans la Gaule Narbonaise, ils ont mis à herboriser une ardeur égale, sinon plus grande, ils se sont trouvés en présence d'une flore si riche, qu'aucune autre ne pouvait lui être comparée, pas même celle de l'Italie. Dans tout le territoire que le Rhône traverse et qui s'étend des Alpes de la Ligurie à la partie des Pyrénées voisine de la mer, en ce pays favorisé, où la fertilité du sol s'harmonise avec la douceur du climat, que ses montagnes et ses vallées défendent d'un côté contre la chaleur et abritent de l'autre contre la froidure, quelles délices et quelles richesses offrent au botaniste ces bois, ces prairies, ces bruyères, ces garigues incultes, où foisonnent tant de fleurs ! Et ce dithyrambe se termine par un calembour mythologique, à la gloire de Montpellier : si jamais Apollon et les Muses consentent à abandonner la source du Permesse et le célèbre mont *Pelion,* ce ne sera que pour se transporter au mont *Pelium* (Mont-Pellier).

Ils manifestent néanmoins une grande satisfaction de se trouver actuellement « dans ce port tranquille », c'est ainsi qu'ils désignent l'Angleterre. En y venant ils étaient avides, et de constater si les régions du nord *[Aquiloniæ plagæ]* nourrissaient un aussi grand nombre d'espèces que la Narbonaise, et d'étudier

Digitized by Google

une végétation qui était à peu près inconnue des anciens botanistes. Et à cette occasion, ils donnent un renseignement que nous leur avons déjà emprunté : ils confessent qu'ils ont, « au cours des quatre années qui viennent de s'écouler », récolté sur le sol anglais une multitude de plantes, les unes spontanées, les autres semées, beaucoup apportées des Deux-Indes ou des pays d'Afrique (1).

A la fin de cette longue préface, dont nous n'avons donné qu'une rapide analyse, les auteurs du *Stirpium Adversaria* tiennent à montrer qu'ils sont non seulement des médecins et des botanistes, mais aussi des philosophes ; et leur conclusion prend la forme d'un conseil aux jeunes gens qui vont entrer dans la carrière.

« Nous prévenons les débutants qu'en s'adonnant à la botanique, qui est, en l'art de guérir, la partie la plus certaine, la plus utile, la plus attrayante, ils doivent étudier aussi les plus modestes végétaux. Nous leur recommandons de faire ainsi et de se bien persuader que parmi ces richesses divines, il ne peut rien y avoir nulle part de méprisable ou d'indigne de l'être raisonnable pour qui seul Dieu les a créées,

(1) Ils répètent, au début du passage que nous résumons ici, qu'en venant en Angleterre ils y ont apporté avec eux les plantes qu'ils avaient soigneusement colligées au moyen de leurs nombreuses récoltes personnelles, de la pratique des choses et des recherches dues aux professeurs de Montpellier, et principalement toutes celles de ces plantes qu'ils supposaient encore inédites. « Quare qui jam tum multa lectione, rerum exercitatione et vestra indagine, hasce plantas diligenter convasassemus, præsertim quas nondum in literas missas rebamur, veriti communem biennio post sequutam naufragam tempestatem, atque avidi noscendi num plures vestratibus et rariores alerent Aquiloniæ plagæ, quæ minus videntur notas fuisse antiquis Botanicis, huc in portum tranquillitatis, easdem nosque unà commodùm subduximus : ubi rursum isto quadriennio tam multas consequuti sumus, partim hic oriundas, partim satas, etiamque ex utrisque Indiis et Africis invectas. »

Digitized by Google

voulant, comme il est dit dans le livre sacré, que nous soyons guéris par des herbes, non par des paroles, et qu'aucune des œuvres de la sagesse infinie ne demeure inutile (1). »

L'épitre-dédicatoire à l'Université de Montpellier porte une date : celle du 24 décembre 1570, « *Londini pridie divini Natalitii,* 1570. »

Elle est suivie d'un *Index* dont le titre fait mention du nom des deux auteurs, et d'une « coppie » du Privilège accordé par le roi de France Charles IX : « *Noz chers et bien amés* Pierre Pena *et* Mathias de Lobel *Medicins nous ont faict entendre quilz ont deliberé pour le bien publiq de faire Imprimer ung livre intitulé :* Stirpium adversaria nova, perfacilis vestigatio et luculenta accessio ad Dioscoridem, etc. *Et pour ce quilz craignent qu'aulcun Imprimeur ou Libraire ne les feist à leur grand prejudice imprimer ou contrefaire en nostre Royaulme et pays de nostre obeissance, si sans obtenir de nous permission, ilz les mettoyent en lumiere, Ilz nous ont treshamblement faict supplier et requerir.....* » Le Privilège est donné à « Villiers-Costrez » (2) le 12 décembre 1570.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles

(1) « Tyrones proinde monemus et rogamus, ut rei herbariæ totius Medicatricis certissimæ, utilissimæ, jucundissimæ, etiam minima quæque explorent, persuasumque habeant, in istis Dei divitiis *nihil uspiam esse despicabile aut indignum* homine philosopho, cui uni hæc ille condidit, voluitque, ut est in sacra pagina, nos sanari herbis non verbis, ne sapientiæ suæ opera irrita forent. » Quelle est la *page sacrée* d'où Pena et Lobel ont extrait ce jeu de mots : « *nos sanari* herbis, *non* verbis » ? Par l'expression « sacra pagina », ils entendaient sans doute désigner la Bible : le texte auquel ils faisaient allusion ne pouvait être que le verset 12 du chapitre xvi du *Livre de la Sagesse.* Or, ce texte dit tout le contraire de ce que prétendaient les auteurs de l'épitre-dédicatoire : « Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo qui sanat omnia. » On voit que l'orthodoxie de nos deux botanistes était suspecte, et décidément ils sentaient le fagot.

(2) Villers-Cotterets.

Digitized by Google

vint au jour l'ouvrage mémorable qui a fondé la réputation de Mathias de Lobel. Celui-ci, entré par là dans le domaine de la botanique descriptive, y est fidèlement demeuré. Quant à son collaborateur, dès la publication des *Adversaria*, il s'efface, ne reparaît plus, et la littérature botanique n'aura pas à inscrire son nom une seconde fois.

Nous allons aborder l'examen d'un problème dont nous avons poursuivi la solution avec une constance, une application et un intérêt quasi passionnés : dans quelle mesure Pierre Pena a-t-il coopéré à l'œuvre que Lobel et lui ont signée ?

Mais avant de nous y engager, reprenons la biographie de Pena; suivons-le, autant qu'il nous sera permis de le faire, dans la carrière à laquelle il s'est attaché uniquement, quand il a jugé à propos de renoncer à la botanique.

Nous savons déjà par César de Nostradamus qu'il a été « Medecin de Roy » et par Gaufridi « Medecin secret du Roy Henry III » et qu'il est mort « riche à plus de six cens mille livres et dans une haute reputation. » Ainsi fut réalisée la promesse que les étoiles avaient faite à son frère le mathématicien.

Médecin secret ! Le mot est plaisant. Si Henri III a voulu réellement laisser ignorer qu'il avait été soigné par Pierre Pena, le secret fut bien mal gardé. Que Gaufridi l'ait appris longtemps après, il n'y aurait là rien d'étonnant. A la suite du mariage qui fit entrer une des filles du conseiller André Pena dans la maison de l'historien, celui-ci eut à sa disposition les papiers intimes de la famille Pena ; les soins donnés au roi de France avaient pu lui être révélés par une lettre, confidentielle au moment où elle fut écrite, et qui cent ans après ne l'était plus.

Mais le secret était depuis longtemps ébruité, puisque César de Nostradamus, qui fut, lui, contemporain de Henri III, en avait eu connaissance.

A quelle occasion Pierre Pena fut-il mandé près

Digitized by Google

de Henri III, et de quelle maladie eut-il l'honneur et la bonne fortune de guérir le roi de France ?

Notre bon et naïf Garidel va nous le dire sans ambages.

En son *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix* (1), le disciple et l'ami de Tournefort consacre un long article à la Bardane; il énumère et il vante diverses propriétés curatives de cette plante, et il ajoute : «... Elle vuide aussi le sable et chasse le calcul, soulage les gouteux par les mêmes voyes, guerit la verole, s'il faut en croire Jacoz, qui dans les observations communiquées à Rivière, assure que le roi Henri III fut gueri par nôtre Pierre Pena avec la decoction de cette racine (2). »

(1) Aix, 1715, in-fol.

(2) Dans l'Appendice de *Rondelet et ses disciples,* MM. Planchon disent de Pena : « Où se rendra-t-il en s'éloignant de Montpellier? Nul indice à cet égard, non plus que sur sa carrière universitaire. Toutes les probabilités, néanmoins, établissent son identité avec un Pena qualifié de médecin secret de Henri III. » Le pays où se rendit Pierre Pena en quittant Montpellier est, comme on l'a vu plus haut, parfaitement connu : c'est l'Angleterre. Quant à son identité avec le médecin royal, il y a mieux que « toutes les probabilités » : il y a certitude. MM. Planchon n'avaient pas sous les yeux le passage de Garidel que nous venons de citer, où cet auteur raconte que le roi fut guéri « par NÔTRE Pierre Pena. » Le mot *nôtre* signifie que le médecin de Henri III était bien le *Provençal* et le *Botaniste* dont, au cours de son *Histoire des Plantes,* il a déjà eu plusieurs fois l'occasion de prononcer le nom. Et sur ce point l'autorité de Garidel est certaine. Les succès de Pierre Pena avaient flatté les Provençaux, ainsi qu'en témoignent les allusions de l'historien César de Nostradamus : on ne les avait pas oubliés, moins d'un siècle après, au temps où Garidel préparait sa Flore des environs d'Aix. — MM. Planchon, dans le même *Appendice,* citent le texte de celle des *Observations* de Rivière qui relate la guérison de Henri III. Garidel l'a exactement résumée ; il a pourtant omis un détail : c'est que Pena avait appris d'un « certain Turc » le remède ordonné au roi. Rivière tenait le fait de Samuel Formi : « Formi, dit la *Biographie universelle,* chirurgien, né à Montpellier, entra au service du roi contre la Ligue et assista au siège

Digitized by Google

Nous possédons un autre document relatif à la même période et qui explique pourquoi, en cette occurrence, Henri III choisit Pierre Pena, lorsqu'il fut atteint de l'affection accidentelle dont Garidel nous a dit le nom. La « haute reputation » et la grande fortune constatées par Gaufridi, Pena les avait acquises comme spécialiste, en soignant les syphilitiques. Il fut le Ricord de son temps. Le Journal de Pierre de l'Estoille contient un passage qui ne laisse aucun doute à cet égard (1).

Et c'est là évidemment le motif pour lequel Pena fit infidélité à la botanique. La clientèle l'absorba et il se livra sans partage à une profession qui lui procurait tout à la fois renommée et profit. Rien de plus

de Paris en 1590. A la paix, il retourna dans sa patrie, où il jouit d'une assez grande réputation qui lui mérita l'honneur qu'on lui fit d'associer ses observations à celles de Rivière, célèbre professeur de la Faculté de médecine de Montpellier. » On voit par là que les antécédents de Samuel Formi lui avaient permis d'être exactement renseigné au sujet des soins donnés à Henri III par Pierre Pena. — Lazare Rivière, né à Montpellier en 1589, fut nommé professeur en 1622 et mourut en 1655. C'est par les soins de Siméon Jacoz, dont Garidel mentionne le nom, que furent publiées les premières éditions des *Observations* de Rivière.

(1) Parmi les morceaux divers dont se compose le *Journal des choses memorables advenues durant le règne de Henry III*, figure un factum intitulé : « Le Divorce satyrique ou les amours de la reyne Marguerite ». C'est un libelle d'une extrême violence, qui flétrit les déportements de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Un des amants présumés de la reine, Bajaumont (ou Beaugemont) y est « pourtraicturé » de la façon que voici : « Ce Bajaumont, metz nouveau de cette affamée, idole de son temple, le veau d'or de ses sacrifices, et le plus parfait sot qui soit jamais arrivé dans la Cour, lequel introduit de la main de Madame d'Anglure, instruit par Madame Roland, civilisé par le Moyne, et naguères guery de deux poulains par *Penna le Medecin*... » On comprend comment Pierre Pena fut absorbé, gagna beaucoup d'argent, et ne songea plus à la botanique descriptive.

Digitized by Google

exact que ce qu'ont écrit sur ce point les frères Planchon. Après avoir fait observer qu'il est, au premier abord, difficile de comprendre « comment, dans sa carrière de praticien, le même homme a pu se désintéresser assez complètement de la botanique pour laisser son ancien collaborateur Lobel s'attribuer presque absolument les fruits de leurs anciennes études », ils ajoutaient avec beaucoup de raison : « La chose s'explique néanmoins... Il suffit de supposer que Pena n'eut pour les plantes qu'un goût passager et de jeunesse, qu'il fut comme étudiant un herborisateur ardent, mais que poussé dans la voie de la clientèle, des honneurs et des richesses, il aurait dédaigné presque les fruits de ses premières études (1). »

Mais nous cessons d'être d'accord avec eux quand ils disent de Lobel : « Dès lors Lobel, resté seul fidèle à l'amour des plantes, aurait pu sans scrupule s'attribuer la plus grande part dans les *Adversaria*. Ceci justifierait Lobel du reproche d'égoïsme et de plagiat intéressé. Riche comme il l'était de son propre fonds (2), peut-on supposer qu'il voulût dépouiller de sa part de gloire l'ami dont il a placé le nom en tête de leur œuvre commune ? »

Une étude sérieuse des pièces du procès a fait naître chez nous une conviction toute différente; et nous croyons, au contraire, qu'après la retraite de Pena, Lobel a manœuvré de façon à rejeter dans l'ombre la personnalité de son collaborateur, et à concentrer sur son propre nom tout l'honneur que devait rapporter la publication des *Adversaria*.

Demeuré seul, Mathias de Lobel, qui aura du moins

(1) *Rondelet et ses disciples,* Appendice.

(2) Appréciation très contestable, car il serait facile de montrer que de tous les ouvrages auxquels Mathias de Lobel a attaché son nom, le *Stirpium Adversaria* est le seul qui ait un mérite propre et personnel.

Digitized by Google

le mérite de ne point abandonner la botanique, se remet au travail, et peu d'années après il est prêt à éditer un nouvel ouvrage auquel il a donné le nom de *Stirpium Observationes*.

L'œuvre nouvelle n'avait absolument rien d'original. C'est un simple commentaire ou pour parler avec plus de précision, un complément du *Stirpium Adversaria*. Une inscription placée au verso du frontispice, analyse sommaire du livre, dit bien ce qu'il est : « *Adversariorum Illustrationes, Castigationes, Auctaria, Conjectanea, nominum et opinionum Consensus et Harmonia...* » Conformément à ce qu'expriment le titre et le sous-titre, le texte nouveau se compose d'*observations* destinées à rectifier ou à éclairer sur certains points le travail originaire, et surtout à faire concorder les descriptions des *Adversaria* avec celles de Dioscoride. En outre, comme dans le premier ouvrage un assez grand nombre d'articles n'étaient pas accompagnés de figures, Lobel publie les dessins qu'il a fait graver depuis lors, ou ceux que son éditeur a empruntés aux volumes antérieurs de Dodoens ou de Clusius.

Un biographe à qui, certes, on ne reprochera pas d'avoir montré trop de sévérité pour Mathias de Lobel, apprécie en ces termes le *Stirpium Observationes :* « Les *Observationes* sont une sorte de complément des *Adversaria :* les plantes cultivées dans les jardins y occupent une large place. Ils sont édités avec le luxe de gravures habituel dans les ouvrages de Plantin : celles-ci sont au nombre de 1486, assez grandes, mais la plupart avaient déjà servi dans les ouvrages de Dodonée, de l'Escluse et même de Matthiole. Chaque figure est accompagnée d'un commentaire en général peu intéressant et tiré de Galien, de Pline ou d'autres auteurs de l'antiquité... ; de nombreuses notes, le plus souvent inexactes, renvoient le lecteur des *Observationes* aux *Adversaria,* ce qui rend l'usage du livre fastidieux. Son mérite réside

Digitized by Google

dans les détails, et il ne se distingue par aucune invention transcendante. L'ordre suivi est le même que celui des *Adversaria*, et il n'est pas amélioré (1). »

Le *Stirpium Observationes* fut imprimé à Anvers, en 1575, par Christophe Plantin, pour paraître en 1576. Et voici en quoi consistèrent ce que nous appelons les manœuvres de Lobel, à l'effet d'accaparer autant que possible à son profit exclusif le mérite d'avoir composé le *Stirpium Adversaria.*

De l'édition des *Adversaria* imprimée à Londres en 1570 par Thomas Purfoot, un grand nombre d'exemplaires étaient restés invendus. Ils furent transmis à Plantin et reliés avec les *Observationes* fraîchement sorties de la presse. Le tout formait ainsi un épais volume. L'ambitieux Lobel eut l'idée d'unir les deux parties, mieux encore que par la reliure, au moyen d'un titre général paraissant couvrir une œuvre homogène et à lui personnelle ; et sur le frontispice il inscrivit ce titre pompeux : « *Plantarum seu Stirpium Historia Matthiæ de Lobel Insulani.* »

Au-dessous de cette orgueilleuse indication, une ligne imprimée en petits caractères : « *cui annexum est Adversariorum volumen* », sans aucune mention du nom de Pena : première tentative de Mathias de Lobel pour faire oublier son ex-collaborateur et opérer main-mise sur l'œuvre commune.

Le nom de Pierre Pena, il est vrai, est maintenu sur le titre spécial imprimé par Christophe Plantin pour remplacer le frontispice de l'édition anglaise (2),

(1) Edouard Morren, *Mathias de l'Obel, sa vie et ses œuvres.*

(2) Ce frontispice, gravé sur cuivre, portait au sommet les armes du royaume d'Angleterre ; au-dessous, le titre de l'ouvrage, titre dont nous avons reproduit plus haut les premières lignes, avec l'indication du nom des auteurs ; puis, occupant à peu près toute la moitié inférieure de la page, une carte géographique finement gravée, représentant l'ensemble de contrées que les Atlas de géographie ont l'habitude de nommer le *Monde connu des anciens ;* enfin, au bas de la page, cette simple inscription : *Londini* 1570.

Digitized by Google

que l'on supprime, et être mis au-devant des *Adversaria*, désormais réduits au rôle de simple annexe ou appendice. Mais les *Adversaria* étant reliés à la suite des *Observationes*, ce titre nouveau se trouvera enfoui au milieu du volume, et fixera bien moins l'attention que le frontispice placé en tête, où rayonne seul le nom de Mathias de Lobel. Et puisque ce frontispice parle d'une *annexe*, le lecteur bénévole supposera naturellement que si Lobel est l'unique auteur du morceau principal, il l'est aussi de l'appendice.

Remarquons en passant que sans la combinaison qui vient d'être exposée, on ne s'expliquerait pas comment, dans ce volume nouveau, les *Adversaria* pouvaient être placés après les *Observationes*. Rien n'eût été plus déraisonnable qu'une telle disposition. Les *Observationes* n'étant que des notes complémentaires à ajouter et qui renvoyaient aux divers chapitres ou articles des *Adversaria*, devaient, en bonne logique, ne point prendre la tête, et venir simplement à la suite.

Mais tout cela ne suffit pas. Même en rejetant les *Adversaria* à la fin du volume comme un simple appendice, Lobel leur fait subir diverses modifications qui tendent à compléter ce que nous pourrions appeler, — s'il est permis d'employer ici ce néologisme, — son « démarquage ».

Nous avons dit qu'un nouveau frontispice avait été imprimé pour les *Adversaria* par Christophe Plantin. On ne voulait pas que le public connût la supercherie consistant à donner comme édition nouvelle ce qui n'était que l'utilisation du solde inemployé de la première. Pour cela il fallait bien faire disparaître le frontispice où se lisait le nom de Purfoot et le remplacer par un nouveau titre qui portât celui de Plantin (1).

(1) Le respect méticuleux que nous avons pour la vérité nous impose le devoir de ne laisser de côté aucun détail, quelque

Digitized by Google

Sur le nouveau frontispice, le nom de Pierre Pena apparait encore, tel qu'il figurait au précédent, c'est-à-dire en première ligne. Il y aurait eu vraiment trop d'impudeur à le supprimer là, ou même à lui enlever sa place.

Mais on trouvera d'autres moyens d'éclipser Pena.

On commence par supprimer l'épître-dédicatoire à la reine Elisabeth, œuvre collective des deux auteurs, où ceux-ci parlaient au pluriel, et que nous avons analysée plus haut.

Une nouvelle épître adressée à la même princesse remplace la première. Mais celle-là est bien l'œuvre personnelle de Mathias de Lobel. Il s'y exprime au singulier et il la signe seul; pour qu'on ne s'y méprenne pas, ne fût-ce qu'un instant, il veut que sa signature apparaisse tout d'abord, et il inscrit son nom au haut de la page : « *Ad Elizabetham serenissimam Anglorum reginam* MATHIAS DE LOBEL INSULANUS. » (1).

minime que soit son importance. Nous devons, en faveur de Christophe Plantin, relever ici cette particularité : au bas du frontispice du *Plantarum seu Stirpium Historia*, il inscrit son nom en la forme suivante : « *Antverpiæ*, ex officina *Christophori Plantini.* » Les mots *ex officinâ* indiquent que le livre, ou tout au moins la partie nouvelle, *Observationes*, a été imprimée par lui. Pour les *Adversaria*, il se sert d'une autre formule; il met tout simplement : « *Antverpiæ*, apud *Christophorum Plantinum* ». C'était une façon discrète de ne point s'attribuer injustement le mérite d'avoir imprimé cet ouvrage.

(1) La première épître à la reine portait seulement : « *Elizabethæ serenissimæ Anglorum reginæ.* » La suppression de l'épître à Elisabeth avait frappé Gaspard Bauhin. En tête de son *Pinax theatri botanici*, il publie la liste des ouvrages dont il s'est servi : « *Nomina authorum quorum opera usi sumus.* » Dans une brève analyse (en six demi-lignes) consacrée aux *Adversaria*, il ne manque pas de noter cette circonstance et il s'exprime ainsi : « ADVERSARIORUM opus à Petro Pena et Matthia de Lobel, Londini anno 1570 editum, additis circiter 284 figuris : post modum anno 1576 Antverpiæ novus titulus præfixus, *epistola ad Reginam omissa :* cui operi Lobelius Observationes suas cum novis figuris junxit. »

Digitized by Google

Quelle nécessité y avait-il d'opérer cette modification, et de remplacer la dédicace à la reine par une autre dédicace à la même reine ? Le mobile peut-il être douteux ? Et si maintenant Mathias de Lobel veut être seul à faire hommage des *Adversaria* à Elisabeth, n'est-ce point afin de montrer qu'en réalité il est le seul auteur de ce livre ?

Lobel impose un autre changement aux *Adversaria*. Il ajoute à cette pseudo-deuxième édition treize pages supplémentaires qu'il emploie à décrire, avec figures, un certain nombre de plantes nouvelles. Ce supplément est précédé d'un avis « *ad lectorem* » qui débute ainsi : « Absolutis *nostris* Stirpium Observationibus, in studiosorum rei herbariæ utilitatem et voluptatem, nonnullarum plantarum descriptiones aut icones suis locis omissarum, ad calcem Adversariorum *nostrorum*, tanquam in commodiorem locum, annectere lubuit... » La phrase est conçue de manière à laisser croire que les *Adversaria* NOSTRA, mis en regard des *Observationes* NOSTRÆ, sont l'œuvre personnelle de Lobel tout autant que celles-ci ; et en s'arrogeant le droit d'étendre le texte des *Adversaria*, il fait un acte d'autorité que seul peut se permettre l'auteur, propriétaire unique et incontesté de son ouvrage.

Enfin cette persévérante velléité d'escamotage, — on est quelquefois obligé de se servir, faute d'autre, d'un mot un peu dur, — se manifeste en une dernière circonstance. A la fin du volume, Lobel imprime une liste générale de toutes les plantes décrites, soit dans les *Observationes*, soit dans les *Adversaria*, avec renvoi, suivant le cas, aux pages différemment numérotées de l'une ou de l'autre des deux parties. Le titre de cet index dit expressément que Mathias de Lobel est l'unique auteur tant des *Observationes* que des *Adversaria* : « *In Stirpium Observationes et Adversaria* MATHIÆ DE LOBEL *Index copiosissimus.* »

Digitized by Google

Et le tour est joué ! — Il a réussi : Lobel a conquis devant la postérité ce que les juristes nomment « une possession d'état. » On s'est habitué à le considérer comme le seul auteur des *Adversaria*. Les générations qui suivront oublieront, ou à peu près, le nom de Pierre Pena, et, dans tous les cas, ne lui tiendront aucun compte de la part qu'il avait pu prendre à l'édification d'un des plus remarquables monuments de la littérature botanique au XVIe siècle (1).

Une étude patiente et obstinée du texte des *Adversaria* a fait naître en nous la conviction qu'il y a lieu de rétablir, sur ce point, les droits de la vérité et de la justice ; et comme un argument décisif en faveur de Pena nous sera fourni par l'épître de Lobel à Elisabeth, il convient d'examiner au préalable quels sont les faits intéressants à dégager du verbeux fatras de ce document.

Ce morceau d'éloquence révèle chez Lobel une vanité qui éclate, le plus naïvement du monde, presque à chaque ligne (2).

La première dédicace à Elisabeth d'Angleterre, celle qui ornait les *Adversaria* de 1571, se terminait par la double promesse que faisaient les auteurs,

(1) Les combinaisons usurpatrices dont nous venons d'exposer le détail n'avaient pas, en leur ensemble, échappé à la sagacité de Haller (*Bibliotheca botanica*, t. I, p. 352). Après avoir dit qu'il n'est point facile de discerner dans les *Adversaria* ce qu'y a mis l'un ou l'autre des deux auteurs, « *vix* enim possis distinguere quæ Penæ sint, quæ Lobelii », il ajoute en nommant Lobel « qui posterioribus in editionibus *omnia sibi vindicavit* ». Obligé, par les exigences de son œuvre, d'être bref et de s'abstenir de tout développement, Haller, en une ligne, résumait ainsi, avec une éloquente concision, l'historique des manœuvres de Lobel. L'auteur de la *Bibliotheca botanica* avait d'ailleurs pressenti, remarquons-le bien, qu'il n'était pas impossible de distinguer les apports faits par chacun des deux collaborateurs.

(2) L'orgueil de Mathias de Lobel a frappé même les biographes le plus favorablement disposés pour lui. Le professeur Edouard Morren a dit : « Son caractère personnel, entaché de jactance et d'orgueil, perce trop souvent dans ses écrits. »

Digitized by Google

parlant en nom collectif, de donner bientôt une suite à leur ouvrage, et de renouveler à cette occasion leur hommage à la reine.

Cette promesse, Lobel la rappelle ; mais il n'en parle plus qu'au singulier : c'est donc lui seul qui l'a faite, comme c'est lui seul qui la tient.

Il déclare avoir été vivement poussé par les prières incessantes (1) de quelques savants hommes de Paris et de la France ; les plus pressantes sollicitations lui sont venues de tous les coins de la Belgique ; on l'exhortait à préserver de l'oubli, à transmettre à la postérité un ouvrage dont l'utilité si grande intéresse l'Etat tout entier.

Le passage le plus important de l'épître est celui où, faisant allusion à un événement sur la nature duquel il ne s'explique pas, mais qu'il impute à « la calamité des temps, funeste à tous ceux qui sont justes et pieux », — il expose qu'il a vu périr un nombre considérable de plantes, colligées par lui avec une extrême ardeur, en vue de les conserver, « lorsqu'il parcourait l'Italie, l'Allemagne, le Languedoc, le Piémont, la Provence et d'autres régions de la France. »

S'il s'est remis au travail, c'est parce que plusieurs personnages marquants et érudits, appartenant pour la plupart à la noblesse flamande, non-seulement lui ont fourni beaucoup de plantes cultivées par eux et issues de graines que lui-même leur avait envoyées des endroits précités, mais en outre lui ont procuré une grande quantité d'espèces rares apportées de pays lointains, même de Constantinople et des Deux-Indes.

La fin de l'épître est d'un intérêt assez piquant.

Il semble résulter des dernières lignes qu'à la suite du premier hommage à Elisabeth, Lobel avait

(1) Le texte dit « importunes, *importunis precibus* ».

Digitized by Google

compté sur les largesses royales, et que cet espoir a été déçu.

Il dit, en effet, à la reine que le volume qu'il offre aujourd'hui aurait paru plus tôt, « si les dépenses excessives que ce volume lui a occasionnées ne l'eussent mis en retard, ayant été obligé de faire face tout seul aux frais de la première édition (1). »

Il ajoute que si ses travaux avaient été aidés par la munificence de grands rois ou princes, faveur qu'ont obtenue d'autres botanistes, l'ouvrage actuel y aurait gagné et sa valeur serait bien supérieure.

Mais au surplus rien ne pourra le décourager. Il continuera de travailler avec un grand zèle et une indicible satisfaction, tant qu'il comprendra que ses écrits et ses élucubrations peuvent être utiles au bien public.

Et maintenant revenons à la question Pena : quelle part a-t-il prise à la composition des *Adversaria ?*

A cette question, le professeur Edouard Morren, tant de son chef qu'au nom des biographes antérieurs, répond sans hésitation :

« On s'accorde pour reconnaître qu'elle est insi-

(1) Si ces détails pécuniaires sont vrais, — et rien n'autorise à penser qu'ils ne le sont pas, — c'est une circonstance à faire valoir à la décharge de Lobel, en ce qui concerne son attitude à l'égard de Pena. Il se considérait comme seul propriétaire de l'ouvrage primitif, puisque lui seul en avait payé le coût. De là à s'en donner pour le seul auteur, il n'y avait qu'un pas. — Le gouvernement du roi d'Espagne Philippe II se montra plus généreux que celui de la reine d'Angleterre. Les archives du département du Nord conservent un décret royal, daté de Bruxelles le 13 janvier 1577, par lequel, après « deliberacion de nos chiers et feaulx les gens de nostre Conseil d'Estat par nous commis au gouvernement general de nos pays de pardeça », une subvention de cinquante livres était accordée « en faveur et recompense du present que nostre bien amé Maistre Mathys de Lobel, medecin de nostre ville de Lille, nous a fait d'ung nouveau herbaire par luy nagaires mis en lumiere. »

Digitized by Google

gnifiante. Tel est le sentiment de Sprengel, Treviranus, Ernest Meyer, Charles Morren, Planchon, etc. »

Un peu plus loin, le même auteur dit encore :

« Pour qui a lu les *Adversaria,* il n'y a pas de doute que le texte entier ne soit de la rédaction de De l'Obel : c'est là son style, sa manière, ses pensées habituelles, ses citations, son érudition familière ; partout il cite la Belgique, sa patrie, les amis de son pays, l'Angleterre, les connaissances qu'il a faites, les dons qu'il en a reçus, etc. (1). MM. Planchon ont établi la même démonstration en ce qui concerne la flore méridionale. »

Une objection se dresse pourtant devant les partisans de ce système : Si le *Stirpium Adversaria* a été l'œuvre propre et personnelle de Mathias de Lobel, pourquoi a-t-il consenti à y inscrire le nom de Pierre Pena à côté du sien, et avant le sien ?

A quoi il est répondu :

« Si Pena n'a fait que fournir des matériaux, ainsi que le pensent la plupart des biographes, la mention de son nom sur le titre, et cela en première ligne, est, au contraire, une preuve de la délicatesse et du désintéressement de De l'Obel (2). »

En entrant à notre tour dans la lice, nous allons rompre en visière aux tenants de cette opinion.

Nos recherches et nos découvertes ont abouti à une conclusion diamétralement opposée.

Le *Stirpium Adversaria* est, dans une très large mesure, l'œuvre de Pierre Pena, et si son nom a figuré le premier sur le frontispice, c'est que vraiment il a eu à cette œuvre une part prépondérante.

(1) Pourquoi le ***style,*** la ***manière,*** les ***pensées habituelles,*** les ***citations,*** l'***érudition familière*** de Lobel plutôt que de Pena ? — Si Pena n'était pas, comme Lobel, né en Belgique, il avait eu pourtant le droit de s'y rendre, de même que Lobel avait eu celui de venir en France ; et quant à l'Angleterre, nous avons établi que Pena y était allé en même temps que Lobel.

(2) Edouard Morren, *op. cit.*

Digitized by Google

Voici comment nous avons procédé :

Il nous semblait que c'était dans le texte même qu'il fallait chercher la solution du problème.

Quelque mystérieux que parût ce texte, nous avions l'espoir qu'en le serrant de près, nous le contraindrions bien à livrer son secret.

Le pluriel y est sans cesse employé dans le récit des faits : c'est là évidemment le résultat d'une convention intervenue entre les deux signataires du livre. Ils ont voulu qu'on supposât qu'ils avaient prêté à l'œuvre commune un concours égal.

Mais il était évident aussi que cette persistance du pluriel ne pouvait pas concorder toujours avec la réalité des choses.

Des milliers de faits personnels sont rapportés par les *Adversaria*. A chaque instant, les auteurs se mettent personnellement en scène, et racontent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu, ce qu'on leur a dit, ce qu'on leur a montré, etc., etc.

Sans doute, en bien des cas, ils ont pu se trouver réunis quand telle circonstance s'est produite, notamment en Italie, en Provence, en Languedoc, en Angleterre, en tout pays où il y a certitude que chacun d'eux est allé. Mais si grande que fût leur intimité, ils n'étaient pas, comme les frères siamois, indissolublement liés l'un à l'autre, et maintes fois un seul a pris part à un acte auquel, s'il fallait en croire le pluriel, tous les deux auraient coopéré. En ce qui touche, par exemple, le fait de la rédaction, n'est-il pas certain que les deux auteurs ne tenaient pas simultanément la même plume, et que les divers articles du livre ont été écrits ou par l'un ou par l'autre ?

Nous avions donc sur ce point une certitude morale. Il s'agissait de savoir si le texte ne nous fournirait pas une preuve matérielle.

Cette preuve, nous l'avons obtenue.

Avec quelque soin que le rédacteur anonyme ait

Digitized by Google

veillé sur lui pour ne se départir jamais du pluriel, même quand il relatait un fait qui lui était exclusivement personnel, n'aura-t-il jamais eu de distraction ? — Justement, dans quatre passages que nous avons relevés, l'écrivain, oubliant son parti-pris et obéissant malgré lui à la force des choses, laisse glisser de sa plume un singulier qui était, en ce cas, beaucoup mieux que le pluriel, l'expression de la « vérité vraie » (1).

Donc, certitude absolue que c'est l'un ou l'autre qui a tenu la plume, ou, si l'on veut, l'un et l'autre, mais séparément, les deux auteurs s'étant divisé le travail, le premier rédigeant tel chapitre et le second tel autre.

Mais comment distinguer un chapitre écrit par Lobel d'un autre que Pena aura rédigé ?

Nous nous sommes alors demandé si, en cherchant avec persévérance, nous n'aurions pas la bonne fortune de découvrir, parmi la multitude de faits ou d'incidents énoncés, quelque circonstance à laquelle il serait bien prouvé que l'un ou l'autre des deux collaborateurs était personnellement demeuré étranger.

Ici encore nos recherches ont eu plein succès et

(1) *Stirp. Adv.*, p. 154 : « [Au sujet du Laurier-rose] Non admodum frequens, nisi tepidioribus ad meridiem mareque vergentibus fluentorum crepidinibus et littoreis, cujusmodi ad Olbiam Galloprovinciæ, Genuam Lygurum, et Lybornam arcem maritimam Thusci Tyrrhenive maris. Flores... quos interdum rubellos, interdum albos MEMINI tum in hortis italicis, tum in maritimis. » — P. 262 : « [Au sujet du Cabaret] NON VIDEO quid negocii fuit quænam Asarum esset, quidve à Bacchari distaret dignoscere ». — *Ibid.* : « [Au sujet de la Soldanelle des Alpes, qui aurait été trouvée sur des montagnes voisines d'Avignon] Celsis Alpibus quæ Inspurgum et Ravispurgum ambiunt, *nobis* collecta... AUDIO quibusdam montibus Avinione non dissitis magna gliscere copia ». — P. 419 : « [Au sujet du « *Lycium sive Pyxacantha Norbonensium* »] Hanc tametsi præ se undique ferat Lycium, tamen non *auderemus* asserere eandem esse : id tamen AUDEO dicere... »

Digitized by Google

les *Adversaria* nous ont livré le fait négatif dont nous avions besoin.

On trouve décrites dans les *Adversaria* un certain nombre de plantes croissant en Espagne. A propos de ces plantes espagnoles, quatre fois le texte emploie la première personne du pluriel : « *Nous avons vu en Espagne...* (1) »

Les deux auteurs avaient-ils fait, ensemble ou chacun de son côté, le voyage d'Espagne ? Au cas où nous aurions la preuve que l'un des deux n'était pas allé dans ce pays, il faudrait nécessairement attribuer à l'autre la rédaction de tous les passages relatifs à l'Espagne.

Il ne nous a pas été difficile d'acquérir la certitude qu'antérieurement au moins à la publication des *Adversaria* en 1571, Mathias de Lobel n'avait point voyagé en Espagne. C'est donc Pierre Pena qui s'y est rendu, c'est donc lui qui a écrit les divers articles où il est question des plantes VUES dans la péninsule ibérique.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 5 : « *Triticum* : Quod... quibusdam HYSPANIÆ, BETICÆ et Norbonæ arvis enatum VIDIMUS. » — P. 12 : « *Oryza* : Unius duntaxat generis NOBIS VISUM in Provincia Norbonensi et HYSPANIA, sed maximo proventu in agri Mediolanensis depressis. » — P. 19 : « *Harundo saccharina* : HYSPANICIS, LUSITANIÆ atque amœnissinis Olbiæ viretis, quem virentem INIBI et alibi HABUIMUS, et in Belgio meminimus. » — P. 347 : « *Meum* : Plurimas sæpissimè VIDIMUS plantas in Germaniæ, Italiæ, HISPANIÆQUE locis alpinis ; quin nuper dum hæc meditaremur vireto peritissimi pharmacopœi Londinensis Johannis Riccii. » — Il y a encore une quinzaine de chapitres au moins où l'Espagne et le Portugal sont mentionnés, mais sous une forme impersonnelle, comme habitat de certaines espèces. — Le témoignage précis et direct se produit une fois de plus dans le passage suivant (p. 109) où il s'agit du « *Papaver corniculatum* » (*Glaucium luteum* Scop. et *G. corniculatum* Curt.) : « Istius autem Papaveris natales sunt squallida maritima, tum ad calidos HISPANIÆ, Norbonæ Provinciæ et Genuæ, tum ad frigidos Angliæ et Hiberniæ tractus, ubi flores colore jam luteo, jam phœniceo-purpureo LEGIMUS sæpius. »

Digitized by Google

Les biographes de Lobel ne citaient pas l'Espagne parmi les pays qu'il visita au cours de sa carrière.

Mais la plupart de ces biographes ayant, à nos yeux, peu d'autorité, leur silence au sujet de l'Espagne ne pouvait pas nous suffire.

Il nous fallait une preuve certaine que Lobel n'avait pas herborisé dans ce pays.

C'est toujours au volume des *Adversaria* que nous l'avons demandée, et c'est Lobel lui-même qui nous l'a procurée.

On a vu que dans l'épître qu'il rédige seul, en 1576, pour la reine Elisabeth, en tête de la prétendue nouvelle édition des *Adversaria*, il énumère les divers territoires qu'il a explorés avant sa venue en Angleterre. Cette liste, — qui est, à n'en pas douter, *limitative*, et non point simplement *énonciative*, — comprend : « l'Italie, l'Allemagne, le Languedoc, le Piémont, la Provence et d'autres régions de la France (1). » Comme Lobel est vaniteux, il se complait à rappeler ses nombreuses pérégrinations et il tire avantage de tous les lieux où il a passé. Il se serait bien gardé d'omettre de sa liste un royaume tel que l'Espagne, qui était alors à l'apogée de la puissance, et qu'il eût été fier d'ajouter aux autres pays, s'il avait eu le droit d'en parler *de visu*.

Il est donc établi, au moyen d'une preuve dont la valeur est absolue, puisqu'elle émane de Lobel lui-même, que celui-ci, avant 1570, n'avait jamais foulé le sol de l'Espagne.

Le fait est confirmé par un autre document appartenant aussi au *Plantarum seu Stirpium Historia*.

Les écrivains du XVIe siècle, même les plus graves, imprimaient volontiers, en tête de leurs ouvrages, les

(1) « Ac tametsi horum temporum calamitas, bonis piisque omnibus damnosa, in causa fuerit quòd innumeræ mihi plantæ perierint, quas peregrinata Italia, Germania, Lingua-Gottica, Cisalpina Gallia, Gallo-provincia, cæterisque Franciæ tractibus, summo studio ac sedulitate conservaturus collegeram... »

Digitized by Google

compliments en vers latins ou grecs que leur adressaient des poètes amis. Un compatriote de Lobel, François Hemus, de Lille (1), composa une pièce latine où il célébrait, en des vers fort bien tournés, les mérites du botaniste et passait en revue les différentes contrées que celui-ci avait parcourues « d'un pied léger » :

Gratia debetur tibi maxima, docte Lobelli,
Qui ditas plantis Belgica culta novis :
Quas è longinquis sparsim regionibus adfers,
Percurrisse levi quas pede dulce fuit ;
Antiqui campos Latii, Saturnia regna,
Regnaque quæ duplicis verberat unda maris ;
Et totam, donat cui Narbo vocabula, terram ;
Et quam Francus arat vomere ; quamque vaga
Anglorum sedem circumsonat Amphitrite ;
Et te, Teutonicis terra habitata viris (2).

(1) Voici ce que dit, au sujet du poète Hémus, le *Grand Dictionnaire historique* de Moréri : « HÆMUS (François) prêtre de Lille en Flandre, principal du collége de Courtray, étoit poëte latin. Valere André cite de lui les ouvrages suivans : Deux livres d'hymnes, avec un recueil de poësies diverses, à Lille en 1556 in-8°. Autres poësies diverses, entr'autres deux livres d'eloges funebres et trois de melanges, à Anvers en 1576 in-16. Des scholies sur Virgile, Horace, Ovide, etc. Hæmus cedant aux ravages que les calvinistes faisoient en divers endroits de la France, se retira quelque temps à Arras où Antoine Meyer, son ami, le reçut chez lui. Lorsque Courtray eut été remis en la puissance de son souverain, Hæmus y retourna et y mourut le 17 janvier 1585. (Valere André, *Bibliotheca belgica,* édition de 1739, t. I, p. 294.) »

(2) « Grâces te soient rendues, savant Lobel, pour avoir enrichi les jardins de la Belgique de plantes nouvelles apportées par toi des contrées lointaines qu'il te fut doux de parcourir d'un pied léger : les champs de l'antique Latium où régna Saturne et les royaumes que deux mers battent de leurs flots [l'Italie] : et, d'un bout à l'autre, la terre à qui Narbonne a donné son nom [la Provence et le Languedoc] ; et celle où le Franc enfonce la charrue ; et la patrie des Anglais, autour de laquelle bruit la flottante Amphitrite ; et toi, terre habitée par les peuples Teutons. »

Digitized by Google

L'énumération du poète concorde exactement avec celle de Lobel. Hémus désigne dans ses distiques l'Italie, la Narbonaise (Languedoc et Provence), la France, l'Angleterre (1) et l'Allemagne. Il n'est pas question de l'Espagne.

Puisque désormais il est acquis, au moyen d'une démonstration éclatante, que des deux signataires du *Stirpium Adversaria* un seul, — Pierre Pena, — s'est transporté en Espagne et a décrit les plantes espagnoles, de ce premier fait il se dégage aussitôt une conséquence importante.

Dans les articles consacrés à la description de plantes croissant en Espagne, le rédacteur a cité en même temps d'autres pays où il a constaté la présence des mêmes espèces. Puisque ces articles ont été écrits par Pena, nous acquérons la certitude que le botaniste provençal avait visité personnellement les divers lieux dont, en écrivant, il associe les noms au royaume d'Espagne.

C'est un résultat décisif en ce qui touche la biographie de Pierre Pena. Nous obtenons ainsi l'indication certaine d'un grand nombre de localités où il est allé. Et lorsque plus haut nous parlions avec quelque détail de son séjour en Italie, nous avions l'autorité des textes dont nous invoquons actuellement le témoignage.

Voici le relevé des endroits (états, régions ou villes) qui sont nommés, conjointement avec l'Espagne ou le Portugal, dans cette première série d'articles qu'il faut attribuer à Pena seul :

Belgique, France, Allemagne, Italie, Lombardie, Toscane, Rome, Venise, Vérone, Milan, Pise, Lucques, Gênes, Provence, Hyères, Languedoc, Cévennes, Angleterre, Londres, Irlande.

(1) Lobel n'avait pas nommé l'Angleterre. Il devait s'en dispenser puisqu'alors il se trouvait lui-même dans le pays et que cette circonstance était bien connue de la reine.

Digitized by Google

Une autre conséquence découle de la première : il n'y a plus aucune raison de contester à Pena la paternité de tous les passages relatifs aux divers lieux dont nous venons de donner la liste, et où certitude existe qu'il a passé ou séjourné. Sans doute, pour ces articles-là, rien ne prouve que c'est Pena qui en est l'auteur ; mais rien ne prouve non plus qu'ils ont été écrits par Lobel. Et puisqu'il est démontré que c'est Pena qui tenait la plume pour un article où il était question de l'Espagne et de l'Italie, par exemple, il est au moins permis de supposer que c'est lui qui la tenait encore dans un autre passage mentionnant l'Italie seule.

Suivant toute probabilité, une autre série de chapitres émane encore de Pena.

Ce sont les passages où le rédacteur parle de son séjour à Paris en qualité d'étudiant.

Pour Lobel, les biographies n'indiquent pas en quelle ville il fit ses premières études. Quant à Pena, nous rappelons qu'à la suite des révélations sidérales obtenues par le mathématicien-astronome Jean Pena, André, le conseiller, fit abandonner à son jeune frère la carrière militaire pour l'envoyer à ses frais étudier à Paris. Il est donc très probable que les pages où sont mentionnés « Nostri *præceptores Lutetiæ*, *Lutetiani Parisienses præceptores* » appartiennent à Pena personnellement.

On voit combien s'élargit notre horizon. Et ce que nous venons d'exposer suffirait déjà pour restituer à Pena l'honneur d'avoir effectivement collaboré aux *Adversaria*.

Si l'on poursuit à travers le texte une enquête minutieuse, on y relève une foule de petits détails qui, sans amener une certitude pour ainsi dire mathématique, font naître cependant la conviction que cette participation de Pena à l'œuvre commune fut en réalité très grande.

Ainsi, nous y voyons souvent employé l'adjectif

Digitized by Google

nostràs, nostrates, qui, appliqué aux personnes ou aux choses, signifie : « qui est — ou sont — de notre pays. » Lorsque nous rencontrons une application de ce mot faite aux palmiers d'Hyères, « *Palma nostràs quæ præsertim ad Olbiam Galloprovinciæ frequenter et feliciter enata visitur* » ; — aux Provençaux qui donnent au Chêne le nom de *Roure,* « *quam* Roure *vulgus nostràs vocitat* » ; — aux bonnes femmes de la Provence, « *nostratibus mulierculis Galloprovinciæ* », qui se servent de la Pulicaire pour se délivrer des puces ; — il nous semble bien difficile d'admettre que c'était Lobel qui alors tenait la plume. Un Flamand du XVIe siècle aurait-il été tenté de se dire le compatriote des Provençaux (1) ?

Parmi les incidents divers et nombreux que rapportent les *Adversaria,* il en est qui remontent à une époque très éloignée de celle où le livre est écrit : c'est ce qu'exprime cette formule fréquemment employée : « il y a de longues années, *multis abhinc annis* ». Lobel aurait-il pu ainsi faire appel à de si vieux souvenirs lui qui, lors de la publication des *Adversaria,* n'avait encore que trente-deux ans (2) ?

(1) Nous pourrions, toujours à titre d'exemple, citer encore d'autres séries d'articles dont Pena est l'auteur probable. Ainsi tous ceux dans lesquels les *Adversaria* mettent en scène Conrad Gesner : « Candidissimus Gesnerus, jam plus quàm octenium abhinc, monebat nos... — Apud Gesnerum jamdiu videramus... — Quam plantam Gesnerus, cui ostendimus, opinabatur... » Nous avons vu plus haut que l'illustre naturaliste avait reçu à Zurich la visite de Pierre Pena, à qui, plus tard, il faisait demander des échantillons de plantes. On peut donc admettre, sans crainte de se tromper, que c'est Pena qui a rédigé les divers passages où sont rappelées les relations avec Gesner.

(2) Nous avons donné dans une note de la page 11 les raisons qui font supposer que Pena était de plusieurs années plus âgé que Lobel. Le style même des deux écrivains qui ont signé le *Stirpium Adversaria* pourrait fournir un nouvel argument en faveur de Pena. Autant, chez Clusius, la forme est pure, élégante même, autant celle des *Adversaria* laisse à désirer. Le latin y est de la plus médiocre qualité : les incorrections, les

Digitized by Google

Et l'âge même de Lobel ne fournit-il pas un autre argument en faveur de Pena ? C'est, au point de vue tant de la durée que de l'espace, un champ très vaste que celui où évolue ce que nous appellerons l'action des *Adversaria*. Il nous faudrait des pages et des pages pour une simple énumération de toutes les circonstances de fait et de lieu qui y sont consignées. Etant donnés l'immense étendue des territoires parcourus, la lenteur des voyages, les longs séjours dans les principales villes, le temps absorbé par les études, les herborisations et la préparation du livre, il était matériellement impossible que Lobel, à l'âge de trente-deux ans, fût allé partout, eût fait seul tout ce que les *Adversaria* exposent. Il faut donc, de toute nécessité, admettre la division du travail entre les deux collaborateurs.

En ce qui concerne plus particulièrement la Pro-

solécismes sont fréquents. Une telle négligence avait excité à un haut degré la colère de Tournefort. Trompé, comme beaucoup d'autres, par les manœuvres de Lobel, il croit que celui-ci a été le rédacteur unique de l'ouvrage, et il ne lui pardonne pas de s'y être montré pitoyable latiniste. Il va, dans son amertume, jusqu'à lui reprocher d'avoir écrit « en un style dur, négligé, déplaisant, et qui dénote évidemment un homme dont la raison est affaiblie, *stylo duro, incompto, amaro, qui in virum cerebrosum quadrare aperte videtur* ». — Si, comme nous le croyons fermement, Pierre Pena a pris à la rédaction des *Adversaria* une part principale, c'est sur lui que doivent refluer les objurgations de Tournefort. Remarquons bien qu'étant demeuré soldat jusqu'au-delà de sa vingtième année, et pressé alors d'aborder l'apprentissage de la médecine, il n'eut pas grand temps à donner aux études littéraires, et s'il ne mania pas mieux la langue de Cicéron, il avait une excuse. Et c'est là justement une circonstance qui plaide en faveur de Pena, comme auteur principal des *Adversaria*. En parcourant les *Observationes*, œuvre personnelle de Lobel, nous avons constaté que la latinité y est de bien meilleur aloi. Si donc l'auteur de ce dernier ouvrage l'emportait de beaucoup, comme latiniste, sur son co-signataire de l'œuvre réputée collective, nous devons en conclure que Pena en fut le rédacteur. Ecrit par Lobel seul, le *Stirpium Adversaria* n'eût pas donné matière aux critiques acerbes de Tournefort.

Digitized by Google

vence, dont un grand nombre de plantes sont décrites dans l'ouvrage, l'action personnelle de Pena apparaît avec évidence.

Mathias de Lobel est certainement venu en Provence, ainsi qu'il le déclarait dans son épître à Elizabeth. S'il n'y a pas séjourné, il a, du moins, traversé le pays. Aucun doute n'est possible à cet égard. Il a vu Marseille : sur ce point, nous avons son propre témoignage (1). Il a passé par Hyères : Jean Bauhin l'atteste (2).

Mais Lobel n'a pas pu consacrer beaucoup de temps à la Provence. Son séjour à Montpellier n'a pas été bien long. Il y est arrivé au printemps de 1565, il en est parti à l'automne de 1566. Il n'y est donc resté, au plus, qu'un an et demi. Pendant cet intervalle, on a souvent herborisé aux alentours de Montpellier, dans le Languedoc et jusque sur les Cévennes. Quel temps est-il resté pour aller visiter la Provence ? Et cependant la Provence a été soigneusement explorée, ainsi qu'en témoignent dans l'ouvrage les nombreuses descriptions de plantes appartenant à des stations provençales. Par qui donc l'a-t-elle été, si ce n'est par Pierre Pena, à une époque antérieure? Par Pierre Pena qui, étant lui-même Provençal, et passionné alors pour la botanique, avait fait dans son pays de longs séjours et de nombreuses excursions.

Il y a, comme on le voit, de grandes probabilités pour que toute la partie du volume relative à la

(1) Dans les *Observationes* (p. 429) Lobel raconte qu'étant à Marseille, il envoya en Belgique des graines de « *Cuminum sylvestre* » (*Hypecoum procumbens* L.), et il ajoute qu'une des plantes issues de ces graines fut dessinée et gravée par les soins de Charles de l'Escluse.

(2) Jean Bauhin, en son *Historia plantarum universalis* (t. I, 2e p., p. 344 et t. II, p. 956) déclare que Mathias de Lobel lui avait apporté d'Hyères des rameaux de Styrax et d' « *Althœa arborescens* » (*Lavatera Olbia* L.).

Digitized by Google

Provence ait été rédigée par Pena, et voilà encore une longue série de chapitres à porter à son actif. C'était là, au surplus, une opinion qui s'était accréditée et transmise chez les botanistes provençaux de la génération suivante ; et un siècle après la disparition de Pena, Garidel écrivait dans sa notice sur Lobel : « L'Obel étoit de l'Isle en Flandres ; il n'avoit eu la connaissance des Plantes de Provence que par le moïen de Pierre Pena Provençal (1). »

Nous avons maintenant à invoquer, en faveur des droits de Pena, des documents d'un autre ordre : ce sont les témoignages des contemporains.

Dans le monde des écrivains et des botanographes du XVIe siècle, plusieurs, paraissant ne pas croire à la collaboration de Lobel, ont regardé Pierre Pena comme l'unique auteur du *Stirpium Adversaria*.

(1) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, Explication des noms des Auteurs Botanistes, p. 1. — Il est très probable que les figures de plantes gravées sur bois pour le *Stirpium Adversaria* avaient été, en grande partie au moins, dessinées par Pierre Pena. Nous verrons plus loin que, suivant une indication donnée par le texte, le dessin du « *Thune ficifera Indorum* » (*Opuntia Ficus Indica* Webb.) fut exécuté à Marseille, d'après nature, dans le jardin du Gouverneur de la ville. Comme toujours le rédacteur de l'article s'est servi du pluriel : « *Hic appinximus* ». Mais en cette circonstance le crayon, ainsi que la plume, était tenu par un seul des deux collaborateurs. Et c'est sans doute le même crayon qui, pendant le séjour en Provence, a dessiné les autres plantes de la contrée, notamment les *Hypecoum pendulum* et *procumbens*. Or Lobel, trouvant défectueuse la figure de l'*H. procumbens*, l'a représenté à nouveau dans le *Stirpium Observationes ;* et une note indique que la figure nouvelle est bien celle de la plante déjà décrite dans les *Adversaria*, récoltée sur le sol aride de la Provence et défigurée par le dessinateur : « Eadem est hæc effigies cum corniculata plantula descripta pag. 331 Adversariorum, arido solo Galloprovinciæ eruta, et *à pictore depravata*. » Assurément Lobel ne se serait pas servi de cette expression dédaigneuse, s'il eût été lui-même l'auteur du dessin. — Remarquons que dans le latin du temps, *pictor* désignait le dessinateur et non le graveur ; à ce dernier on appliquait le mot *sculptor*.

Digitized by Google

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien cette circonstance est grave.

Il n'est pas permis de penser que cette abstraction de la personnalité de Lobel ait été faite à la légère. Certainement ceux qui en décidaient ainsi croyaient savoir à quoi s'en tenir : il était de notoriété pour eux que Pierre Pena, en publiant son recueil, y avait associé Lobel sans que celui-ci eût concouru d'une manière sérieuse à la réalisation de l'œuvre.

Nous avons déjà produit un de ces témoignages : celui de Jacques Gohory.

Quand, dans le passage que nous avons cité plus haut, Gohory fait allusion aux *Adversaria,* il n'envisage que la personne de Pierre Pena : son langage laisse supposer qu'il ne croit pas à l'existence d'un co-auteur. Il loue Pena d'avoir divulgué dans son livre un grand nombre de plantes encore inédites. Malgré ce compliment initial, on ne peut pas suspecter Gohory de trop de complaisance à l'égard de Pena, car aussitôt il formule contre lui des critiques sévères. Il lui reproche d'avoir extrait ses matériaux des travaux de Ruel, pris à Turnèbe le titre d'*Adversaria,* et, — chose plus grave, — de ne s'être point prévalu, en Angleterre, de sa qualité de Français. Ce n'est donc pas pour flatter Pena qu'il parle de celui-ci au singulier. S'il le croit seul auteur de l'ouvrage nouvellement publié, c'est qu'il partage sur ce point la croyance générale. — Notons que l'opuscule de Gohory voit le jour en 1572, alors que la publication encore récente des *Adversaria* vient d'avoir dans les cercles scientifiques tout son retentissement.

Un témoignage non moins significatif, et d'autant plus sérieux qu'il se renouvelle et se répète à tout instant, c'est celui de l'*Historia plantarum generalis,* appelée, dans les bibliographies du temps, *Historia Lugdunensis.* Ces deux gros volumes in-folio, imprimés à Lyon, en 1586, par le libraire Rouillé, sont

Digitized by Google

le plus souvent attribués à Dalechamp (1), bien que le nom du célèbre botaniste, fréquemment cité dans le texte, ne figure pas sur le titre. Dalechamp prit certainement une grande part à la composition de cette Flore : on sait, d'ailleurs, qu'il eut des collaborateurs, parmi lesquels Jean Bauhin.

L'*Historia Lugdunensis* reproduit beaucoup d'indications données par les ouvrages antérieurs. Mais pour tous les emprunts faits au *Stirpium Adversaria*, jamais le nom de Lobel n'est associé à celui de Pena : « *inquit* Pena, *ait* Pena, *scribit* Pena », c'est toujours cette formule qui précède la citation, et ces mots : « *Hæc* Pena. » qui la terminent. S'il s'agit d'un de ces mille faits que les rédacteurs, s'étant trouvés l'un ou l'autre en action, ont racontés au pluriel, l'*Historia* rétablit le singulier. En voici un exemple : « [A propos du « *Spina-alba* »] *Hanc depinxit* Pena, *quam in horto Patavino* vidit, *indicante Melchiore Guillandino illic præfecto* (2). »

Les compilateurs de la Flore imprimée à Lyon joignent volontiers à la désignation d'une espèce le nom du botaniste qui l'a décrite le premier. Si la plante est extraite des *Adversaria*, c'est le nom seul de Pena qui y est accolé : « *Helianthes* Penæ », « *Corruda* Penæ », « *Coronopus Massiliensium* Penæ », etc., etc.

Il n'y a pas là de parti-pris contre Lobel. Son nom

(1) Jacques Dalechamp, né à Caen en 1513, vint en 1545 étudier à Montpellier. « Son inscription à Montpellier comme étudiant est du 1er décembre 1545. » (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples.*) Dalechamp alla en 1552 se fixer à Lyon où il pratiqua la médecine jusqu'à sa mort, survenue en 1588. Charles de l'Escluse le considérait comme l'auteur de l'*Historia plantarum generalis :* « Cl. vir Jacobus Dalechampius (ipsum enim magnæ illius Plantarum Historiæ, quæ proximis his annis Lugduni apud Rovilium expressa est, authorem esse judicio)... » (*Rar. plant. hist.*, p. 54).

(2) *Hist. plant. gen.*, t. II, p. 1463.

Digitized by Google

aussi a souvent l'occasion d'être mentionné ou l'honneur d'être adjoint à des noms de plantes ; mais, en ce cas, ce sont des espèces représentées dans l'œuvre dont Lobel est bien l'auteur, le *Stirpium Observationes*. D'autres fois les noms de Pena et de Lobel seront réunis, à propos d'une plante portée aux *Adversaria* et aux *Observationes*, et au sujet de laquelle les deux ouvrages concordent. S'il y a divergence, l'*Historia Lugdunensis* oppose nettement les deux auteurs l'un à l'autre ; exemples : « Lobellius *duo alia Hieracia pinxit : prius Sabaudum* nominat, Pena *montanum*. » — « *Nerium aliud pinxit* Lobellius *flore albo quale* se vidisse ait Pena, *tum in hortis Italicis, tum in maritimis*. » — « *Hœc Pœonia*, inquit Pena..... *His adjungitur à* Lobellio... »

N'avions-nous pas raison de dire qu'il y a là un argument d'une portée considérable ? Pour faire si peu de cas de la mention inscrite au frontispice des *Adversaria*, pour nier de telle façon que Lobel eût pris la moindre part à la rédaction de ce livre, ne fallait-il pas que les auteurs de l'*Historia Lugdunensis* fussent bien sûrs de leur fait ?

Aux témoignages qui précèdent vient encore s'ajouter celui de Gaspard Bauhin(1). Lui aussi attribue formellement à Pena la paternité des *Adversaria*, et son opinion sur ce point est exprimée comme voici :

En tête de son *Pinax theatri botanici* il donne une « *Explicatio nominum Authorum citatorum* » ; il y déclare que l'abréviation AD. signifie : « *Adversaria* PENÆ ». Puis sur la même liste, quand l'ordre alphabétique amène le nom de « PENA », il y ajoute : « *Petrus*

(1) Gaspard Bauhin, né à Bâle en 1560, mort en 1624 dans la même ville où pendant les dix dernières années de sa vie il occupa une chaire de médecine et de botanique, était venu, au temps de sa jeunesse et à l'exemple de son frère aîné Jean Bauhin, étudier à Montpellier. Il fut immatriculé à l'Université en mai 1579 et pendant son séjour dans le Midi de la France, il herborisa beaucoup en Languedoc et en Provence.

Digitized by Google

Pena in Adversariis ». D'un autre côté, relativement à Lobel, il explique que l'abréviation Lob. marque : « *Lobelius* in Observationibus ».

Comme le *Pinax* n'est qu'un catalogue de plantes, avec indication des synonymies, Gaspard Bauhin joint rarement à ses listes des commentaires ou des notes. Si, en quelqu'une de ces notes, l'occasion se présente de citer les *Adversaria,* il continue d'en désigner Pena comme le seul auteur. Ainsi, au sujet de l'*Alypum,* il fait allusion à un passage où le rédacteur a contesté l'exactitude de la figure donnée par Matthiole et pour lui ce rédacteur est Pena ; il écrit : « Pena dicit *apud Matthiolum picturam corruptam esse.* »

Cette attitude de Gaspard Bauhin n'est-elle pas décisive ? Aurait-il pris sur lui de rayer ainsi le nom de Lobel des *Adversaria,* s'il n'avait pas eu la certitude qu'il était en droit de le faire ? Pourra-t-on l'accuser de malveillance envers le botaniste flamand ? Mais bien loin d'être animé d'aucun sentiment d'hostilité, il entretenait avec lui les plus amicales relations. Sur la liste, qu'il donne en tête du *Pinax,* de tous ceux qui lui ont envoyé des plantes ou des graines, « *nomina eorum qui semina vel plantas communicarunt* », il inscrit Mathias de Lobel, et maintes fois, dans le texte, il indique la nature des dons que celui-ci lui a faits. En commettant une injustice, Gaspard Bauhin se serait, par surcroît, montré le plus ingrat des hommes. Qui oserait aller jusque là ?

Avec de pareilles autorités, nous aurions beau jeu si, prenant à tâche d'amoindrir Lobel, nous voulions proclamer que Pierre Pena seul a composé le *Stirpium Adversaria ;* et à plus forte raison quand nous nous bornerions à prétendre et à prouver que si les deux signataires y ont coopéré, la part du premier nommé a été prépondérante.

C'est là, d'ailleurs, notre conviction personnelle. Nous croyons fermement que Pena, avant sa rencontre

Digitized by Google

avec Lobel, avait déjà conçu le plan de son livre, en avait choisi le titre, arrêté la disposition, assemblé les matériaux, commencé la rédaction. Puis après sa liaison avec le jeune botaniste de Lille il a l'idée de l'associer, tout au moins nominalement, à son entreprise. Quelle est la raison qui l'y pousse ?

A cet égard, nous n'avons que des conjectures. Peut-être l'initiative de la publication l'effraya-t-elle, et n'eut-il pas le courage de se lancer tout seul dans cette grande affaire. Peut-être aussi des raisons pécuniaires lui dictèrent-elles sa détermination. Supposer que Lobel avait des ressources dont Pena se trouvait alors dénué serait une hypothèse plausible. Souvenons-nous, en effet, que dans la seconde dédicace à la reine d'Angleterre, Lobel déclare que c'est lui seul qui a pourvu aux frais de la première édition des *Adversaria*.

Nous ne ferons du reste aucune difficulté pour admettre que Lobel, choisi ou accepté par Pena comme associé bailleur de fonds, a pu fournir à celui-ci, en dehors de l'appui financier, un certain concours botanique. Mais nous demeurerons convaincu que dans l'œuvre réputée collective, la contribution de Pierre Pena fut de beaucoup la plus importante.

Pour nous la primauté de Pena résulterait toujours, à défaut d'autres considérations, de cette circonstance que sur le titre des *Adversaria* son nom fut inscrit avant celui de Lobel, en dépit de l'ordre alphabétique, qui, au cas d'égalité entre les deux collaborateurs, ne lui aurait donné que la seconde place. Nous le demandons à ces biographes, dont la partialité pour Lobel est telle qu'ils réduisent à rien ou presque rien, — à une simple communication d'herbier, — la coopération de Pena : comment expliquer que Lobel, seul ou principal auteur du livre, ait consenti à s'effacer au profit de son obscur assistant ? Tous s'accordent à reconnaître

Digitized by Google

que Lobel était orgueilleux : sa vanité, on l'a vu, éclate à chaque ligne dans les passages où il parle de lui. Comment aurait-il pu, avec un tel orgueil, céder le premier rang à Pena, si Pena n'y avait pas eu un droit absolu ?

Mais que les amis de Lobel se rassurent ! Nous ne nous prévaudrons pas de nos convictions personnelles.

A nos yeux, il y a dans cette question un fait qui la domine entièrement.

Pena et Lobel ont formé une association. En signant tous les deux le *Stirpium Adversaria*, en adoptant pour leurs récits un invariable pluriel (sauf les lapsus involontaires dont nous avons tiré argument), en effaçant ainsi toute trace de leurs actes individuels, ils ont montré qu'ils avaient entendu faire œuvre commune et y confondre si bien leurs contributions personnelles qu'on ne pût les discerner. En un mot, ils ont voulu que la loi de l'égalité réglât leur association. Leur volonté doit être respectée et obéie.

Notre discussion n'était pas inspirée par le désir de porter atteinte à la renommée de Mathias de Lobel. Nous voulions seulement que pleine justice fût rendue à Pierre Pena. Nous avions à cœur de protéger sa mémoire contre les attaques de ceux qui l'ont méconnu, l'ont rabaissé au rôle de simple fournisseur de plantes, ou, — chose pire ! — contre le dédain de ceux qui l'ont passé sous silence, ont biffé son nom du frontispice des *Adversaria*, et se sont toujours exprimés au singulier, comme si cet ouvrage célèbre n'avait eu qu'un seul auteur, le Flamand Mathias de Lobel !

Maintenant que notre démonstration est faite et que notre but est atteint, nous sommes prêt à nous incliner devant les volontés dont le *Stirpium Adversaria* contient l'expression. Quel que soit celui des deux auteurs qui ait, en réalité, rédigé l'ouvrage,

Digitized by Google

nous l'imiterons ; à notre tour, nous nous servirons du pluriel, et dans les faits que nous aurons à citer, considérant toujours comme collectifs les actes accomplis, nous ne séparerons plus Pierre Pena et Mathias de Lobel.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

Herborisations en Provence

Donc, fidèle désormais à la règle qu'il nous paraît juste d'adopter, et — malgré nos raisons de croire que la Provence fut plus particulièrement explorée par le Provençal Pierre Pena — admettant que les deux compagnons l'ont parcourue ensemble, nous allons nous attacher à leurs pas et les suivre dans leurs pérégrinations à travers ce pays.

Des indications données par le *Stirpium Adversaria* il résulte que la Provence fut visitée dans toute son étendue et jusqu'à ses plus extrêmes limites : au Nord, la petite ville de Colmars et les Alpes ; au Sud et à l'Est, le littoral depuis la Camargue jusqu'à Nice, et à l'Ouest Avignon et Orange.

Nous ne savons pas au juste quel itinéraire choisirent Pena et Lobel pour effectuer ce long parcours. L'ordre, d'ailleurs, n'importe guère, et des hypothèses peuvent le rétablir.

Faisons à la ville la plus importante de la Provence l'honneur de la nommer en premier lieu.

Supposons que, sortant de Montpellier par le Pila Saint-Gély, les deux amis ont résolu de se rendre d'abord à Marseille, et dirigeons-nous avec eux vers la grande cité commerçante qui, depuis des siècles, tenait son rang parmi les reines de la Méditerranée.

Digitized by Google

Quoiqu'elle occupât alors une superficie bien moins étendue qu'aujourd'hui, Marseille était une ville fameuse, pleine d'attraits et de séductions, où les étrangers affluaient.

Un passage des *Adversaria* nous apprend qu'en venant à Marseille, les étudiants de Montpellier n'avaient pas seulement en vue l'intérêt de leur éducation scientifique. Avant tout, c'était pour eux un voyage d'agrément. Les étudiants du XVIe siècle ne furent pas, il faut le croire, plus austères que leurs successeurs du XIXe, et ils recherchaient les distractions. Ils allaient donc à Marseille, en bandes joyeuses, pour s'y divertir, « pour y faire la nôce », si cette expression moderne et familière peut ici être de mise. « Dùm Monspellio Galloprovinciæ Massileam lusum iremus, complures commilitones... (1) ». On pouvait d'ailleurs concilier aisément le grave et le doux, le plaisir et la science, et rien n'empêchait de se livrer, le long du chemin, à des observations phytologiques. Et c'est ainsi que firent Pierre Pena et Mathias de Lobel.

Pour se rendre de Montpellier à Marseille on passait par la Camargue (2). L'itinéraire suivi au départ

(1) *Stirp. Adv.*, p. 18.

(2) Les curieux Mémoires des frères Platter, traduits par M. Kieffer et dont nous avons, au chapitre précédent, cité un passage, donnent des détails minutieux au sujet des voyages que les étudiants de Montpellier faisaient à Marseille et de l'itinéraire qu'ils suivaient. Félix Platter écrivait en 1553 : « Treize étudiants allemands s'étaient associés pour faire un voyage à Marseille; j'étais du nombre et je louai une mule. Contzenus, qui avait amené de Strasbourg un joli cheval, était le chef de cette caravane ; les autres allaient pour la plupart à pied. Nous partîmes de Montpellier le 15 septembre, et le premier jour nous atteignîmes Lunel. Le lendemain, 16, nous étions à Saint-Gilles pour dîner, et à la nuit tombante nous entrâmes à Arles, ville située non loin de l'embouchure du Rhône, qu'il faut traverser pour entrer en ville... La journée du 17 se passa à Arles... Le 18, la troupe dîna à Saint-Martin, auberge isolée devant laquelle est une fontaine, et se dirigea ensuite vers Saint-Chamas... »

Digitized by Google

de Montpellier conduisait d'abord à Lunel, puis à Saint-Gilles. On franchissait là le petit Rhône, et sur la rive gauche de cette branche du fleuve on abordait en Camargue. On parcourait toute la partie septentrionale du delta, et, après avoir traversé le grand Rhône, on atteignait Arles. Au-delà d'Arles on rencontrait la vaste plaine caillouteuse de la Crau, où l'on faisait halte à l'auberge de Saint-Martin, et l'on se dirigeait ensuite soit vers le bourg de Saint-Chamas, soit vers la petite ville de Salon (1).

Des diverses plantes qui composent la florule de la Camargue, Pena et Lobel n'ont enregistré qu'une seule : le *Suæda fruticosa* Forsk., espèce caractéristique de cette végétation, et qui, de nos jours, continue à se développer en abondance dans toute la partie non défrichée de la grande île rhodanienne. Ils l'appelaient « *Chamæpythis vermiculata Sedi effigie* », en se demandant si ce n'était pas le « *Chamæpythis major* » de Dioscoride (2).

On pourrait s'étonner que dans leur traversée de la Camargue ils n'aient pas fait des observations plus nombreuses. Mais ils appartenaient, — et de même, sans doute, les « *commilitones* » partis avec eux, — à la catégorie des étudiants privilégiés qui pouvaient se donner le luxe de voyager à cheval. Or, comme le sol de cette belle plaine alluviale est éminemment propice à l'équitation, ils en devaient profiter pour presser l'allure de leurs chevaux, ce qui ne leur permettait de noter qu'un petit nombre de plantes, et seulement les plus apparentes (3).

(1) Saint-Chamas et Salon, actuellement chefs-lieux de canton de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône).

(2) *Stip. Adv.*, p. 163 : « Fruticat maritimis litoribus atque insulis Angliæ et Zelandiæ, necnon in squalidis campis Arelatem inter et D. Ægidii oppidum, non procul à Rhodani fluentis uberrimè perennans... »

(3) Il y a certitude que Pena et Lobel vinrent à cheval de Montpellier à Marseille. En arrivant près de Marseille, ils furent

Digitized by Google

Les deux voyageurs ont peint en touches vigoureuses le paysage de la Crau, « *Aralatensis planities patentissima, solibus æstivis retorrida, squalida, glareosa, lapillis silicibusque constrata* (1). » Ils tiennent à trouver une étymologie pour ce nom de *Crau* que la langue du pays donne à la plaine aride : comme leur philologie était encore fort arriérée, ils supposent que Crau vient de *craie* parce que le terrain est crayeux (2), et ils traduisent le nom provençal par le mot latin *Creta* (3), auquel ils ajoutent *Salonensis*, à cause de la

tout heureux d'apercevoir en grande quantité l'*Hippocrepis unisiliquosa*, plante nouvelle pour eux. Cette Papilionacée avait été nommée, par les Italiens, *Sferra-Cavallo*, parce qu'on la croyait douée du pouvoir malfaisant de briser les fers des chevaux. Nos deux étudiants étaient, disent-ils, avides d'en faire l'expérience, et ils s'empressèrent de mettre à profit cette bonne occasion. L'expérience fut, comme on pense bien, négative. « Planta etiam leguminosæ familiæ est hæc, cujus siliqua multum mirationis excitavit istis nomenclatoribus qui *Sferra-Cavallo*, id est soleam equorum refringentem, fabulati sunt. Nam nobis experiundi avidis, magna copia reperta propè Massileam, frustra sæpius factum fuit periculum. » (*Stirp. Adv.*, p. 403.)

(1) *Stirp. Adv.*, p. 430.

(2) Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point, que l'étymologie donnée par Pena et Lobel est purement imaginaire. Les géologues ont établi que la Crau formait autrefois l'estuaire par lequel la Durance, au lieu de se jeter dans le Rhône, portait directement ses eaux à la mer ; et les cailloux roulés, dont l'amas en ce lieu intrigua si fort l'antiquité, sont des quartzites de la Vallouise, apportés et déposés par la torrentueuse rivière. Ce qui est tout-à-fait remarquable, c'est de trouver l'origine de la Crau ainsi expliquée, — en un temps où la géologie n'existait pas même de nom, — par un écrivain provençal du XVIe siècle, Solery (Jules-Raymond de Solier, né à Pertuis), de qui Honoré Bouche, en sa *Chorographie ou Description de Provence*, reproduit ainsi l'opinion : « Solery estime que la rivière de Durance, ou toute entierement, ou en partie, passoit autrefois, à un temps dont on n'a point de memoires, vers le lieu d'Allamanon, près de Salon, et que se dilatant puis après par toute l'etendüe de la Crau, avant que d'entrer dans la mer, elle y laissa toutes les pierres qu'elle entraînoit en son cours. »

(3) Cette traduction de la Crau par *Creta* fit commettre à un

Digitized by Google

ville de Salon et parce qu'on dit communément « la Crau de Salon. » Il existe au milieu de cette plaine une petite chapelle autrefois consacrée à saint Martin, et vis-à-vis de laquelle on trouve une petite auberge (1).

Les plantes que Pena et Lobel ont signalées dans la Crau sont les suivantes :

L'Asphodèle fistuleux, que Charles de l'Escluse avait aperçu au même endroit et qu'il appelait « *Asphodelus minor* », tandis que pour eux c'est le « *Phalangium Cretæ Salonensis* » (2) ;

Le *Picnomon Acarna* Cass. auquel ils appliquent le nom de « *Picnomos Cretæ Salonensis* » (3) ;

botaniste anglais du XVIe siècle, Jean Gerard, une amusante bévue. Il crut qu'il s'agissait de l'île de Crète, et à son tour il traduisit par le mot anglais *Candy* le *Creta Salonensis* des *Adversaria* (Jean Bauhin, *Historia plantarum universalis*, t. II, p. 632).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 373 : « Ædicula media in planitie est olim Divo Martino sacra, prope quam ex adverso minoris diversorii. » — Félix Plater a signalé l'existence d'une fontaine au-devant de l'auberge. — Il paraît qu'au XVIe siècle, et encore au XVIIe, ce n'était pas sans peine que le voyageur parvenait à trouver son chemin entre Saint-Martin et Salon. L'ouvrage d'Honoré Bouche, dont nous avons cité quelques lignes dans une note précédente, disait à ce sujet : « Comme il estoit tres-mal-aisé de marcher asseurement et commodement parmy tant de cailloux, et qu'il arrivoit souvent que les voyageurs s'y egaroient et se fourvoyoient etrangement au milieu de cette plaine, où l'on ne pouvoit point decouvrir des vestiges du chemin parmy ces cailloux, depuis le lieu de Saint-Martin jusqu'à la ville de Salon, Gaspar de Laurens, archevesque d'Arles, y a fait de nos jours, à ses despens, un tres-beau et commode chemin, purgé autant qu'on a pû de ces pierres, marqué avec des colonnes milliaires et une croix au milieu pour le soulagement et la consolation des voyageurs, ordonnant que ce chemin seroit desormais surnommé la Voye Laurence. » — Le village de Saint-Martin-de-Crau forme actuellement une section de la commune d'Arles (Bouches-du-Rhône).

(2) *Stirp. Adv.*, p. 18. — L'*Asphodelus fistulosus* L. n'a pas cessé d'être très abondant dans toutes les parties encore incultes de la Crau.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 373.

Digitized by Google

Un « *Polygonum Herniariæ foliis et facie* », qui nous paraît être, à n'en point douter, l'*Herniaria incana* Lamk. (1);

Enfin le Chêne à Kermès, l'« *Ilex coccifera* », arbuste rampant et buissonnant qui s'étalait, comme il le fait encore, sur une grande partie de la Provence aride, et qui, de plus, au XVIe siècle, jouait dans le pays un rôle économique important.

La désignation spécifique *Coccifera* rappelle que ce Chêne nourrit un insecte parasite, une Cochenille ou Kermès (*Coccus Ilicis* L.) duquel les teinturiers tiraient la couleur d'écarlate. Les naturalistes du temps lui donnaient le nom de *Coccus infectoria* ; les *Adversaria* nous apprennent que le mot provençal dont le peuple se servait était celui de *Vermillon* (2).

Aujourd'hui remplacé par d'autres subtances tinctoriales, et notamment par la Cochenille du Nopal, le Vermillon fut pour la Provence du moyen âge et continuait encore d'être au XVIe siècle l'objet d'un revenu considérable.

La récolte du *Coccus infectoria* était une aubaine pour les populations rurales. Quand arrivait le mois de mai, époque de la cueillette, surtout si l'hiver n'avait pas été pluvieux, des bandes de paysans partaient de chaque village et se répandaient dans les garigues (3) pour aller à la recherche du Kermès. Ils l'apportaient ensuite sur les marchés voisins et le

(1) *Stirp. Adv.*, p. 404 : « In fusissima Cretæ Salonensis Galloprovinciæ planitie, media via inter Aralatem et Solonam ad diversorium D. Martini. »

(2) Le mot de la langue romane *Vermillon* (le provençal moderne écrirait *Vermeioun*), signifiant *vermisseau*, attestait l'origine animale du Kermès.

(3) L'expression provençale *Garrigo* a, sous la forme *Garigue*, passé dans la langue française (V. Littré). — *Garrigo* est dérivé de *Garric*, nom que donnait la langue romane au *Quercus coccifera* (F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français).

Digitized by Google

vendaient, nous disent nos auteurs, douze et jusqu'à vingt sols la livre : « Hanc legunt mense Maio, annis adèo æstivis, ut totum semestre nihil penitus pluat. Plebecula tunc turmatim et vicatim confluit illuc Coccum lectum, quem Vermilionem voce vernacula vocitat, atque venundat in mercatu singulam libram duodecim et interdum vicenis assibus Gallicis (1). »

Les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* n'avaient encore sur les métamorphoses des insectes que des notions bien confuses. Quelle était à leurs yeux la nature du Kermès? Ils ont soin de dire que ce n'est ni un fruit ni une semence, *non tamen fructus aut semen*, mais une excroissance de l'arbuste, *excrementum Ilicis*, et pour corriger ce que le terme avait de bas, ils y joignent l'épithète de *nobile*. Comment cette noble excroissance pouvait-elle, à un moment donné, se transformer en bestioles? Ils ne cherchent pas à se l'expliquer. Mais ils racontent que pour empêcher la liqueur rouge, le « sang » (*cruor*) du Kermès, de se métamorphoser en vermisseaux ou en petits moucherons semblables à ceux qui hument le vin, les teinturiers l'arrosaient de vinaigre ou de vin blanc. « Infectores, qui magnam vim Cocci emunt, non premunt : sed aceto aut albo vino irrorant, ne in vermiculos, aut vinisugas exiles muscas abeat cruor, penè vacuis relictis tunicis. »

Le Vermillon n'était pas seulement utilisé par l'industrie de la teinture : il avait aussi une valeur médicinale. Nous voyons que les pharmaciens de Mont-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 430. — L'éminent numismatiste, M. Louis Blancard, correspondant de l'Institut, que nous avons consulté sur la valeur des « *Asses Gallici* » dont parlent ici les *Adversaria*, a bien voulu nous répondre : « Il est probable que les « *asses* » en question étaient les « sols » de l'époque (pièces de douze deniers ou douzains) sur le pied de 22 centimes le gramme d'argent. Le douzain de 1550 aurait équivalu à 16 centimes et le douzain de 1572 à 15 centimes. — Entre les années 1550 et 1572, il n'y a pas eu, à ma connaissance, d'émission de ces monnaies. »

Digitized by Google

pellier, d'Aix, de Marseille et d'Arles préparaient, avec du *Coccus* écrasé, certains médicaments nommés *Alkermès*, préconisés contre les maladies du cœur (1).

En arrivant à Marseille, Pierre Pena et Mathias de Lobel allaient y être reçus par un ami. C'était ce jeune pharmacien, Jacques Raynaudet, qui, en 1564, avait accompagné Pena en Suisse, à Bâle, à Zurich chez Gesner, et ensuite à Venise.

Les expressions employées par les *Adversaria* quand il est question de lui témoignent de l'affection profonde que les deux collaborateurs, ou tout au moins Pena, avaient conçue pour Raynaudet, et de l'estime qu'inspiraient l'étendue de ses connaissances et son ardent amour de la botanique : « Jacobus Raynaudetus, Massiliensis civis, industrius pharmacopæus, stirpium valdè cupidus et peritus, amicus non vulgaris... (2) »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 431. — Le célèbre botaniste Charles de l'Escluse, qui était venu étudier à Montpellier plus de dix ans avant Pena et Lobel, mais dont le grand ouvrage, *Rariorum Plantarum Historia*, ne parut que de longues années après (1601), y a donné sur l'évolution du *Coccus Ilicis* des détails empruntés au curieux livre de Pierre Quiqueran de Beaujeu, *De Laudibus Provinciæ* (Paris, 1551). Ayant conquis, par des succès scolaires retentissants, une précoce notoriété, Quiqueran, fils d'un gentilhomme d'Arles, fut nommé par le roi François Ier évêque de Senez : il avait à peine dix-huit ans. Son Eloge de la Provence, œuvre dithyrambique et décousue, offre, sur quelques points relatifs à l'histoire naturelle du pays, des indications qui ne sont pas sans intérêt. Ce panégyrique, écrit en latin, fut traduit en français par F. de Claret, archidiacre d'Arles (Lyon, 1614). On y trouve beaucoup de renseignements au sujet de la récolte du Kermès : il y est dit notamment « que la plus grande abondance et le meilleur du pays vient plantureusement de la Crau d'Arles. »

(2) Dans une note du chapitre précédent, nous avions déjà cité d'autres expressions tout aussi amicales et flatteuses appliquées à Jacques Raynaudet : « Peramicus juvenis doctus pharmacopæus, apprimè sedulus et peritus vestigator stirpium, singularis industriæ amicus..... » — Raynaudet fut en même temps

Digitized by Google

Jacques Raynaudet accueillit les voyageurs avec une amicale allégresse, et leur offrit certainement de les guider dans leurs herborisations à travers le terroir marseillais, que lui-même avait si souvent exploré et qu'il connaissait à merveille.

Nos zélés botanistes ne manquèrent pas d'aller herboriser à Mont-Redon, localité que les *Adversaria* citent sous le nom de *Mont-Rond :* c'est la forme francisée de l'appellation provençale qui n'a pas cessé d'être donnée à ce quartier. Il y a là pour les botanophiles une station qui était autrefois, suivant l'expression du professeur Derbès, « classique en Europe ». Malgré la déchéance que lui ont infligée les progrès de l'industrie et de la civilisation moderne, on peut encore, à l'occasion, y obtenir de bonnes trouvailles. Quelle ne devait pas être sa richesse au XVIe siècle, alors que la grande ville, emprisonnée dans une ceinture de remparts, ne l'avait pas envahie pour en faire, comme aujourd'hui, un de ses faubourgs ! (1).

Les *Adversaria* mentionnent plusieurs plantes que nous trouvons encore à Mont-Redon ou sur la partie du littoral qui y fait suite.

C'est d'abord le « *Tragacantha* » (*Astragalus Tra-*

l'ami de Jean Bauhin. Celui-ci, dans son *Histoire générale des plantes*, mentionne fréquemment les espèces qu'il a reçues du pharmacien de Marseille et il parle toujours de ce correspondant avec éloges : « Doctus, industrius, insignis pharmacopæus. »

(1) « ..... La plage de Mont-Redon voit disparaître à vue d'œil la sauvage aridité qui faisait sa richesse : les eaux du Canal [dérivé de la Durance] chassent devant elles les végétaux que recherchaient les botanistes de tous les pays ; de nombreuses constructions auront bientôt couvert la place de cette localité naguère classique en Europe. » Alphonse Derbès, professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Marseille, s'exprimait ainsi, en 1862, dans l'*Aperçu* dont il orna le *Catalogue des plantes qui croissent naturellement dans le département des Bouches-du-Rhône*, de Louis Castagne (Marseille, 1862).

Digitized by Google

gacantha L.). Cette espèce, dont l'aire géographique est peu étendue, du moins en France, est une de celles qui contribuent à donner à la florule des environs de Marseille une physionomie spéciale. Au XVIe siècle, on la rencontrait beaucoup plus près de la ville (1).

Avant toute description, Pena et Lobel nous font connaître les deux noms provençaux, très expressifs l'un et l'autre, auxquels les Marseillais avaient recours pour désigner l'Adragant : « *Barbe-Renard* » et « *Ramebouc* » (2).

C'est aussi à Mont-Redon que les futurs auteurs du *Stirpium Adversaria* découvrent une plante qui les embarrasse fort, et à laquelle ils ne savent pas exactement quel nom attribuer. Ils se tirent d'affaire en lui appliquant cette phrase : « Plante marseillaise intermédiaire entre la Corne-de-cerf et l'Orpin des montagnes, -- *Coronopi et Sedi montani media planta Massiliensium.* » Leur description est accompagnée d'une figure qui permet aisément d'y reconnaître un Plantain. Mais quoique ce dessin soit défectueux, ainsi que l'a très justement observé Jean Bauhin en son *Historia plantarum universalis* (3), comme d'autre

(1) *Stirp. Adv.*, p. 378 : « Galloprovinciæ propè pomœria Massiliæ in marinis collibus ad Austrum devexis, aliisque finitimis locis passim multa. »

(2) Pena et Lobel ont soin de traduire en latin ces deux noms provençaux : « id est *Vulpina barba* et *Surculus hircinus* ». Quand ils citent un mot provençal, les botanistes du XVIe siècle s'efforcent, en le transcrivant, de lui donner une physionomie française. C'est ainsi que de *Mount-Redoun* ils font *Mont-Rond*. Les deux appellations provençales de l'Adragant doivent être orthographiées ainsi : *Barbo-Reinard* et *Ramo-Bou*. Le premier nom est encore en usage et figure au *Dictionnaire provençal-français* de Frédéric Mistral. Le second ne s'y trouve pas, sans doute parce qu'il est tombé en désuétude. — Ces indications de noms provençaux données par les *Adversaria* émanent incontestablement de Pierre Pena, lequel, en sa qualité de Provençal, connaissait bien la langue dont l'usage était alors général dans tout le pays.

(3) T. III, 2e part., p. 511.

Digitized by Google

part Pena et Lobel ont avec précision signalé l'habitat de la plante litigieuse : « Collibus et cautibus Massileæ vicinis ad maris allisiones », aucune hésitation n'est possible, et nous devons voir là le *Plantago subulata* L., toujours abondant aux mêmes lieux (1).

Ils trouvèrent dans les mêmes parages deux espèces frutescentes qui sont l'une et l'autre caractéristiques de la flore méridionale : *Passerina Tartonraira* D C. et *Globularia Alypum* L.

Ils appellent la première « *Tarton-raire Massiliensium* ». C'est à Mont-Redon même qu'ils l'aperçoivent et ils désignent ainsi la localité : « Circum Massiliam, locis ad mare devexis, præsertimque collem vulgò *Mont-Rond* vocatum, squalidum, aridum, glareosum (2). » Ils décrivent, non sans quelque poésie, le gracieux effet que produit le Tarton-raire avec son

(1) *Stirp. Adv.*, p. 187. — Gaspard Bauhin conféra au Plantain décrit par les *Adversaria* le nom d' « *Holosteum massiliense* », nom que Linné, dans le *Species*, inscrit comme synonyme de son *Plantago subulata*. — Quand il s'agit de découvrir, sous la phraséologie du XVIe siècle, l'identité d'une espèce, nous contrôlons toujours notre détermination personnelle au moyen d'un procédé que nous pourrions appeler *la méthode des synonymies successives*. Dans son *Pinax theatri botanici*, Gaspard Bauhin, adoptant lui-même pour chaque espèce une désignation nouvelle, eut soin de faire connaître les divers noms appliqués à la même plante par les phytographes qui l'avaient précédé. Et comme Linné, à son tour, joint presque toujours à la nomenclature binaire, qu'il vient d'établir, l'indication du synonyme bauhinien, il est facile de connaître le nom que portait chez tel ou tel auteur du XVIe siècle l'espèce linnéenne, sauf erreur commise par Gaspard Bauhin ou par Linné, (le cas se produit quelquefois), dans l'application des synonymies.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 160. — Si la plage de Mont-Redon a changé d'aspect depuis le XVIe siècle, les sommets rocheux qui la dominent (*Marsilhavèire*), brûlés non seulement par le soleil, mais en outre par la fumée corrosive des usines avoisinantes, sont plus que jamais *squalidi, aridi, glareosi* !

Digitized by Google

feuillage argenté-soyeux, *tota pulchella*, et ils nous donnent enfin l'étymologie du mot *Tarton-raire*.

Nous nous étions souvent demandé, avant d'avoir compulsé les *Adversaria*, quelle pouvait être l'origine de ce singulier nom de plante (1). Pena et Lobel nous apprennent que cet arbuste doit son nom à l'énergie de ses facultés purgatives : « ab exuperanti effrenoque purgandi vi, quæ non rarò dysenterias fluxusque immoderatos alvi accersit. »

Pour bien saisir le rapport existant entre la propriété et le vocable, il faut rapprocher cette phrase d'un passage de Solerius (2) cité dans l'*Historia plantarum universalis* de Jean Bauhin. Hugues de Solier s'exprimait de cette manière au sujet de notre Passerine : « Massilitanis et Beterrensibus (qui *Berre* et *Barsegue* (3) locum vocant ubique provenit) dicitur *Tarton-arrayro*, id est *tardè alvum lubricans*. » Et Bauhin ajoute que Jacques Raynaudet, en lui envoyant de Marseille des échantillons de l'arbuste

(1) Nous l'avions vainement cherchée dans divers lexiques provençaux, et en dernier lieu dans le vaste *Trésor* de Frédéric Mistral, œuvre qui a montré que l'auteur n'est pas seulement un grand poète, mais aussi un philologue consommé. — Frédéric Mistral s'était contenté de mettre en regard *Tartoun-rairo* et *Trintanello*, mot qui dans le Languedoc désigne le *Daphne Gnidium*.

(2) Le Provençal Hugues de Solier, *Hugo Solerius*, né à Saignon (village qui appartient aujourd'hui au département de Vaucluse), médecin à Grenoble, auteur de Scholies pour les deux premiers livres de la compilation du médecin grec Aetius, traduite en latin et publiée par Janus Cornarius (Lyon, 1549 et 1560). Hugues de Solier était l'oncle de Jules-Raymond de Solier, dont il a été question dans une note précédente. Il avait préparé une traduction latine avec commentaires de l'*Histoire des plantes* de Théophraste. Mais ce travail paraît n'avoir jamais été imprimé.

(3) *Barsegue* est mis ici pour *Martegue*, la petite ville de Martigues (Bouches-du-Rhône), voisine de Berre et, comme celle-ci, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aix.

Digitized by Google

purgatif, lui écrivait que les Marseillais le nommaient *Tart-en-rayre « quòd alvum mirificè solvat* (1) ».

Il résulte du rapprochement de ces textes que le Tarton-raire, si violemment laxatif, avait été ainsi nommé par antiphrase. Le mot *arrayro* (Solerius) ou *en-rayre* (Raynaudet), signifiant littéralement « en arrière » (2), exprimait, dans le provençal du XVIe siècle, l'action d'« aller à la selle » ; et la syllabe initiale *tart* se trouve exactement traduite par le *tardè* de Solerius, en français « tard ». C'est donc par ironie et contre-vérité que les Provençaux avaient de cette façon désigné la plante qui, au lieu de *retarder*, précipitait, au contraire, la débâcle que les *Adversaria* appelaient *fluxus immoderatos alvi.*

La Globulaire Turbith (3) est aussi un purgatif violent, dangereux même. Les auteurs du *Stirpium Adversaria* nous disent qu'à Montpellier on l'avait, à

(1) *Hist. plant. univ.*, t. 1, p. 593. — Charles de l'Escluse, qui rencontra le Tarton-raire en Espagne, l'a décrit sous le nom de *Sanamunda*, et il fait connaître que cette plante y était employée comme purgatif, principalement par les gens de la campagne : « Istic ab herbariis Sanamunda vocatur, à rusticis verò *Mierdacruz*, propter purgandi facultatem, cujus causâ rusticis ejus regionis adprimè in usu est. » — Le mot *Herbarius*, dont se sert ici Clusius et que l'on retrouve fréquemment sous la plume des divers botanographes du temps, s'entendait de tous ceux qui s'adonnaient à la recherche des plantes et, par conséquent, des botanistes en particulier. Un herbier se disait *Herbarium*, et pour éviter une confusion pouvant résulter de l'emploi des cas de déclinaison communs aux deux substantifs, on ajoutait les mots *siccum* ou *chartaceum.* Herborisation se traduisait par *Herbatio.*

(2) Suivant le système orthographique adopté par le *Trésor* de Frédéric Mistral, ce mot doit actuellement s'écrire *à-rèire* ou *en-rèire.*

(3) *Globularia Alypum* L. — Pena et Lobel l'intitulent : « *Alypum Montis Ceti Norbonensium* ». Quelques ouvrages modernes donnent à cette Globulaire le nom français de « Senè des Provençaux ».

Digitized by Google

cause de cela, surnommée « *Herba terribilis* » (1). Ils déclarent l'avoir cueillie cinq ans auparavant (2) à Frontignan, sur la colline de Cette, et à Marseille, « saxosis præruptisque utrobique ad mare et Austrum devexis. »

En venant à Marseille, ils comptaient bien y voir une plante qu'ils eussent été fort surpris de ne point rencontrer sur le sol marseillais, puisque Dioscoride lui avait conféré le nom de « *Seseli Massiliense* ».

On sait avec quel intérêt passionné les savants du XVIe siècle s'efforçaient de découvrir les plantes décrites ou mentionnées par les anciens, surtout par Dioscoride dont l'autorité, en tout ce qui se rattachait à la matière médicale, était toujours incontestée et immuable.

Or, voici comment Dioscoride avait formulé sa diagnose du *Seseli Massiliense* : « Folia Fœniculi habet, crassiora ; caulem vegetiorem ; umbellam Anethi in qua semen oblongum, angulosum, degustanti statim acre ; radix longa est, jucundi odoris. »

Des indications à ce point sommaires, ne signalant aucun des caractères essentiels, indispensables pour déterminer une Ombellifère, laissaient le champ ouvert à toutes les suppositions (3). Aussi, les com-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 159 : « Vocat istam herbam Terribilem vulgus Norbonensium, ubi impostores valetudinis cauponatores impii atque tribades mulierculæ terribiles, ut vocant, illic moliuntur purgationes, istius terribilis fruticuli foliis, floribus et semine. »

(2) « Sexto abhinc anno » ; c'est-à-dire que l'année pendant laquelle ils impriment leur livre est la sixième écoulée depuis qu'ils ont cueilli l'*Alypum*, soit à Frontignan, soit à Marseille.— Ils seraient donc venus à Marseille dans le courant de l'année 1565.

(3) Il était d'autant plus difficile de s'y reconnaître que la description de Dioscoride procédant par voie de comparaison avec le Fenouil et l'Aneth, il fallait au préalable savoir quelles étaient en réalité les plantes à qui l'auteur avait entendu appliquer les noms de « *Fœniculum* » et d'« *Anethum* ».

Digitized by Google

mentateurs de Dioscoride s'en étaient-ils, pourrait-on dire, donné à cœur-joie, et rien de plus étonnant que de voir, dans l'*Historia* de Jean Bauhin, qui résume les débats, combien diffèrent entre elles les espèces proposées de divers côtés pour être adaptées au nom de *Seseli Massiliense.*

A la plante en laquelle Pena et Lobel avaient cru reconnaître le type spécifié par Dioscoride au moyen de l'adjectif Μασσαλεωτικὸν et qu'ils nommèrent: « *Seseli Massiliense folio fœniculi crassiore* » (1), Gaspard Bauhin, dans le *Pinax theatri botanici*, laissa la même désignation, légèrement modifiée : « *Seseli Massiliense fœniculi folio quod Dioscoridis censetur.* » Et de la phrase de Gaspard Bauhin, Linné a fait un synonyme de son *Seseli tortuosum* (2).

Ce n'est point à Mont-Redon que les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* virent leur « *Seseli Massiliense* ». Ils le remarquèrent dans la partie du territoire qui s'étend entre les deux villes de Marseille et d'Aix : « Passim et uberè crescit Massiliense Seseli in trac-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 352.

(2) Au milieu des divergences qui se produisirent chez les botanistes du XVIe siècle à propos de l'identité du Séséli Massaliotique de Dioscoride, Charles de l'Escluse se prononça comme Pena et Lobel en faveur de l'Ombellifère que Linné, en dernier lieu, appela *Seseli tortuosum* et que lui-même avait dénommée « *Seseli Massiliense Dioscoridis* ». — Bien que nous ayons adopté comme règle de ne rien dire en ce travail des vertus médicinales, le plus souvent chimériques, attribuées à certaines plantes par les anciens auteurs, nous ferons exception pour le Séséli de Marseille. Dioscoride avait affirmé qu'avec la semence ou la racine de cette précieuse espèce, on guérissait la suffocation, la toux invétérée, les refroidissements, l'épilepsie, la colique, la rétention d'urine, les fièvres, et généralement les maux internes de tout genre, « *ad omnia interna mala pollent.* » Une décoction de Séséli aidait puissamment les femmes en mal d'enfant, et facilitait, au besoin, la parturition des chèvres et des brebis. On voit combien il importait de savoir au juste quelle était la plante à qui le célèbre praticien d'Anarbaze avait octroyé de si merveilleuses propriétés.

Digitized by Google

tibus qui Massilia Aquassextias ducunt. » Ils sont d'avis qu'il n'existe aux alentours de Marseille aucune plante qui puisse cadrer mieux avec la description de Dioscoride (1) ; et ils ajoutent que leur ami Jacques Raynaudet fit le premier parvenir ce Séséli à Valerand Dourez, pharmacien flamand établi à Lyon, ainsi qu'à divers médecins de la même ville qui, l'ayant employé, sur un conseil donné par Rondelet, à la confection de la thériaque, obtinrent ainsi une thériaque parfaite (*exquisitam*) (2).

Outre son Massaliotique, Dioscoride avait distingué trois autres espèces de Séséli, auxquelles pour désignation spécifique il avait attaché des adjectifs géographiques : l'Ethiopique, le Péloponésien et le Crétois.

« Autant, — écrivent Pena et Lobel, — Dioscoride compte de genres de Séséli, autant nous en avons récolté en Provence, autour de Marseille, et sur les

(1) « Neque quantum illic locorum est Massiliæ circum lustranti ullam plantam videre est, quæ magis quadret Seseli. » Ils indiquent en outre qu'ils ont trouvé le Séséli de Marseille de l'autre côté du Rhône, dans les endroits accidentés du territoire de Montpellier, et aussi à Rome, sur les bords du chemin qui conduit à Sienne, près du bourg de Montefiascone, célèbre par son vin muscat, et plus connu des buveurs que des étudiants en botanique, « vini optimi muscati commendatione potoribus magis noti quam botanicis studiosis. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 352. — En dépit de l'autorité due aux identifications faites par Gaspard Bauhin et Linné, nous nous demandons si c'est bien le Séséli tortueux qu'il faut regarder comme synonyme du « *Seseli Massiliense folio fœniculi crassiore* » de Pena et Lobel. Nous inclinerions à opter plutôt pour le *Seseli elatum* L. dont les caractères peuvent tout aussi bien s'accorder avec la brève description de Dioscoride. Le Séséli tortueux, assez répandu dans les arrondissements d'Aix et d'Arles, est absent de celui de Marseille. Les catalogues de Louis Castagne *(Bouches-du-Rhône)* et d'Honoré Roux *(Provence)* ne l'y mentionnent pas. Or il semble que le nom de *Massiliense* ne pouvait être donné qu'à une espèce croissant dans les environs immédiats de la ville de Marseille, ce qui est le cas du *S. elatum*.

Digitized by Google

bords de la mer du Languedoc, près de la montagne de Cette, non loin de Montpellier. C'est de là que certains étudiants firent parvenir quelques-unes de ces plantes à Paris, à Anvers et aussi en Italie, où elles n'étaient pas encore connues, même des savants (1). »

Devenus sceptiques sur le chapitre des propriétés curatives attribuées jadis à beaucoup de végétaux, nous n'avons point, Dieu merci, à rechercher si les botanistes du XVIe siècle, qui vinrent herboriser en Provence, ne commirent pas d'erreurs en assimilant telle espèce indigène à l'une de celles qu'avait prônées l'antiquité. Notre tâche, encore difficile mais cependant plus simple, se borne à appliquer avec exactitude les termes de la nomenclature actuelle aux noms employés par les descripteurs de la Renaissance, que ces noms aient été créés par eux de toutes pièces ou empruntés à Dioscoride.

Au moyen de la figure et de la description que les *Adversaria* ont données de la plante qui représentait aux yeux des deux collaborateurs le « *Seseli Æthiopicum* » de Dioscoride, nous reconnaissons, sans éprouver cette fois la moindre hésitation, l'Ombellifère devenue depuis Linné notre *Bupleurum fruticosum*.

« Cette plante, — disent-ils, — croît en abondance sur le penchant des collines de Marseille voisines de la mer, et aussi au pied du mont de Cette, du côté qui tourne vers l'étang. Rien n'est plus agréable à voir, aux mois de juillet et d'août, que ses branches droites, ligneuses, de couleur foncée, rigides, longues de deux ou trois coudées, divisées en plusieurs rameaux, portant des feuilles de consistance épaisse, vertes et luisantes comme celles du lierre, et, à leur extrémité, d'élégantes ombelles de fleurs jaunes comme celles de l'Aneth... (2) ».

(1) *Stirp. Adv.*, p. 280.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 281. — La plupart des botanistes du XVIe siècle partagèrent au sujet du *Seseli Æthiopicum* l'opinion des

Digitized by Google

Ils affirment en outre que la semence du Buplèvre ligneux est plus odorante et plus efficace que celle du Séséli Massaliotique. Aussi en envoyèrent-ils une grande quantité à leurs amis de Venise et de Lyon pour faire de la thériaque.

S'ils ont eu raison d'assimiler le « *Seseli Peloponense* » à la plante que nous continuons, après Linné, de nommer *Thapsia villosa,* ils étaient dans le vrai en assurant que c'est encore là une espèce qui appartient au terroir de Marseille (1). Nous pouvons en dire autant du *Tordylium maximum* L., si c'est à bon droit qu'ils y ont vu le « *Seseli Creticum* », que d'ailleurs l'auteur du nom, Dioscoride lui-même, appelait aussi « *Tordylion* » (2).

La banlieue de Marseille leur fournit encore une Ombellifère dont ils firent un « *Laserpitium* », et pour le distinguer spécifiquement ils ajoutèrent: « *é regione Massiliæ repertum* ». La nomenclature moderne n'a pas distrait cette plante du genre *Laserpitium :* c'est l'espèce à laquelle Matthiole a imposé le nom, qu'elle porte encore aujourd'hui, de *L. Gallicum* (3).

Adversaria : tel fut notamment l'avis d'Anguillara, de Tabernæmontanus, de Camerarius, de Dodoens, de Césalpin, des frères Bauhin. Il n'y eut d'autres dissidents que Charles de l'Escluse et Matthiole qui prenaient pour le Séséli Ethiopique de Dioscoride l'Ombellifère que Linné appela *Laserpitium latifolium.*

(1) *Stirp. Adv.* p. 327. — Pour la détermination du « *Seseli Peloponense* » les divergences furent nombreuses. L'assimilation avec notre *Thapsia villosa* était admise par Dodoens, Tabernæmontanus et Dalechamp. Anguillara proposait la plante devenue ensuite *Myrrhis odorata* Scop. (*Scandix odorata* L.) ; Matthiole, *Molopospermum cicutarium* DC. (*Ligusticum Peloponesiacum* L.) ; Césalpin, *Laserpitium Siler* L.; Fuchs, Gesner et Camerarius opinaient pour *Peucedanum Cervaria* Lap. (*Athamanta Cervaria* L.) — Ces deux dernières Ombellifères font partie de la florule marseillaise ; mais on ne les trouve que sur les hauteurs.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 328.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 312. — Tabernæmontanus donnait à cette Ombellifère le nom de « *Laserpitium Massilioticum* » et Dale-

Digitized by Google

Dans leurs herborisations aux environs de la ville, Pena et Lobel remarquèrent ou crurent remarquer deux espèces de « *Phylerea* ». La Provence possède effectivement deux *Phillyrea: P. media L.* et *P. angustifolia* L. Mais il nous semble que les deux prétendues espèces figurées au *Stirpium Adversaria* se rapportent l'une et l'autre au Filaria à feuilles étroites. Dans les deux formes représentées, l'une a les feuilles un peu plus et l'autre un peu moins larges. C'est là une variation sans importance, que l'on observe encore fréquemment. — Nos deux auteurs ont indiqué avec exactitude l'habitat de leur « *Phylerea* »: « Viarum marginibus et olivetis Massiliæ vicinis(1)».

Enfin la liste des plantes qu'ils récoltèrent aux

champ l'avait dédiée à Pierre Pena « *Laserpitium Penæ* ». — L'article des *Adversaria* explique qu'à Marseille ce Laser croît dans le voisinage de la mer, « non procul insulis quas videtur vocasse Dioscorides Stœchades » ; mais que le nom de *Stœchades*, donné par Dioscoride aux îles du golfe de Marseille, s'applique maintenant aux îles d'Hyères, éloignées de là par une distance qui exige pour la franchir une journée entière de navigation. Pena et Lobel déclarent d'ailleurs qu'ils ne cueillirent pas eux-mêmes le Laser marseillais. Cette plante leur fut envoyée par l'ami Jacques Raynaudet. Celui-ci l'ayant, en 1566, apportée à Montpellier, elle fut soumise à Rondelet qui décida que c'était bien un *Laserpitium* et non point un *Ferula*.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 420. — Lobel, mécontent sans doute des deux figures insérées au *Stirpium Adversaria*, a de nouveau représenté dans le *Stirpium Observationes* les deux espèces de Filaria. L'un de ces dessins ressemble mieux au *Phillyrea media*. Comme pour l'une et l'autre des figures nouvelles Lobel renvoie au texte des *Adversaria*, on pourrait admettre qu'en venant à Marseille les deux compagnons avaient en réalité observé nos deux espèces. S'il est d'ailleurs facile de distinguer le *P. media* du *P. angustifolia* quand on se trouve en présence de types bien accusés, on rencontre parfois des formes intermédiaires qui rendent embarrassantes les déterminations. Mais ce qui démontre avec certitude que les deux images des *Adversaria* se réfèrent bien au type du *P. angustifolia*, c'est que dans le même ouvrage on trouve plus loin le *P. media* décrit et figuré d'une façon très exacte sous le nom de « *Phylerea Arbor Galloprovinciæ, verior Macaleb Serapionis* ».

Digitized by Google

alentours de Marseille se clot par deux Légumineuses, dont l'une leur fit le plus grand plaisir, car ils avaient depuis longtemps envie de la connaître, nous avons dit plus haut pour quel motif: c'était le « *Ferrum Equinum* », *Hippocrepis unisiliquosa* L. (1). — L'autre qu'ils appellent « *Trifolium asphalteum* » est notre *Psoralea bituminosa* L., espèce très répandue dans toute la Provence, « regionibus, — comme ils le disent justement, — quàm sole fervidiore lustratis (2) ».

Pendant leur séjour à Marseille, ce ne fut pas seulement hors de l'enceinte des remparts que Pena et Lobel purent herboriser. Ils eurent aussi l'occasion de faire d'intéressantes observations botaniques dans l'intérieur même de la ville.

Il existait au XVIe siècle, le long du bord méridional du Lacydon (3) et sur l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui le quai de Rive-Neuve, une série ininterrompue de très beaux jardins. On les voit encore représentés, au moyen des arabesques employées par les graveurs pour figurer les parterres, sur un des plus anciens plans imprimés de la ville de Marseille (4). Pendant longtemps la rive du port ne fut pas bordée d'un quai maçonné. Les jardins étaient clos même du côté de la mer, et l'on n'avait laissé

(1) *Stirp. Adv.*, p. 403. — Le texte s'exprime ainsi au sujet de l'*Hippocrepis* : « Planta etiam *leguminosæ familiæ* est hæc. » Remarquons ici l'emploi, avec l'exacte signification qu'ils ont présentement, de ces mots : « Leguminosæ familiæ ». Bien qu'au XVIe siècle les notions de *famille*, de *genre* et d'*espèce* fussent encore très confuses, on voit déjà surgir chez Pena et Lobel la grande conception des familles naturelles. En d'autres passages de leur livre, cette même idée d'une famille naturelle est rendue par le mot de *gens* ou *gentilitas*.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 380.

(3) Nom que portait dans l'antiquité le port de Marseille, appelé aujourd'hui Vieux-Port, depuis la construction du bassin de la Joliette et des ports nouveaux qui font suite à celui-ci.

(4) Ce plan sans date porte la mention suivante : « *Maretz delineavit, Cundier Gener Maretii sculp.* » — *Les Rues d'Aix* de

Digitized by Google

qu'une étroite lisière entre les murs d'enceinte et la surface d'eau (1).

Le terrain sur lequel ces divers jardins furent établis portait le nom de *Jardin du Roi* parce qu'ayant appartenu aux Comtes de Provence, il avait passé ensuite au domaine royal. Au moyen de baux perpétuels ou « acaptes », l'administration royale le concéda par lots à de grands personnages, devenant acquéreurs avec l'intention d'y faire construire de riches demeures.

Un de ces concessionnaires fut Pierre Bon, baron de Méolhon, vaillant marin qui s'était distingué par maints exploits, en qualité de capitaine de galère, et qui plus tard obtint la charge de gouverneur de Marseille (2).

Le baron de Méolhon fit élever là un hôtel somptueux, au sujet duquel l'historien César de Nostradamus exprime deux fois une admiration particulière (3).

Roux-Alpheran (t. I, p. 327) donnent quelques détails biographiques sur Jacques Maretz et son gendre Louis Cundier, qui étaient d'Aix.

(1) D'après les *Rues de Marseille*, d'Augustin Fabre (t. I, p. 48), « un très petit quai avait été construit à la Rive-Neuve, en 1566, par les ordres de Charles IX. »

(2) L'historien César de Nostradamus rapporte, entre autres faits d'armes, que le capitaine Pierre Bon fut blessé dans un combat livré à la flotte anglaise, près de l'île de Whigt, le 18 juillet 1545. — Grâce à l'obligeance de M. Louis Blancard, archiviste en chef du département des Bouches-du-Rhône, nous avons eu communication de l'acapte du 19 août 1544 passé en faveur de Pierre Bon. L'acte donne à celui-ci le titre de « baron de Moillon (*sic*), capitaine de la garde des galères du Roy, gentilhomme de sa maison. » (B. 42, f° 12 v°.)

(3) Il dit à propos du combat de l'île de Wight : « ... en autre endroit fut blessé le capitaine Pierre Bon qui porte en l'escu de ses armes, semé en plusieurs endroits de *sa magnifique maison de Marseille*, d'or à une bande d'azur compagnée d'une estoile d'or, empoignée d'une patte de lyon de sable... » (*Histoire et Chronique de Provence*, p. 771). Et plus loin, en racontant les événe-

Digitized by Google

Lorsque Pierre Pena et Mathias de Lobel vinrent à Marseille, ils furent admis à visiter le superbe jardin qui entourait la résidence du Gouverneur de la ville (1).

Si Pierre Bon n'était pas précisément un botaniste, du moins avait-il du goût pour tout ce qui est du ressort de la *res herbaria*. D'après ce que rapportent nos deux voyageurs, il avait créé autour de son hôtel un petit jardin botanique, très probablement pourvu de serres, où il faisait cultiver des plantes exotiques (2).

ments dont Marseille fut le théâtre sous le duumvirat de Charles Casaulx et Louis d'Aix, il écrit : « Cazaulx et d'Aix firent mettre cinq ou six cens Espagnols, jà portés dans la ville, au logis du Baron de Meolhon, fort ample, somptueux et logeable, à salles, chambres, garde-robes et cabinets enrichis de belles et bien excellentes frises, decorées de l'enseigne des Bons que l'on void sous un tymbre d'or... *palais* situé sur l'autre cay et rive du port. » (p. 1025). — Un autre plan gravé de la ville de Marseille, sans signature ni date, mais qui est manifestement du XVIe siècle et antérieur à celui de Maretz, représente en perspective « la maison du baron de Meollon gouverneur. » On y voit qu'elle était voisine de l'emplacement occupé par les Arsenaux, (« les Arsenals », dit le plan), circonstance qui concorde avec les énonciations de l'acte de 1544. Ce plan est conservé à la bibliothèque de Marseille (Dek 43 in f°).

(1) D'après Ruffi (*Histoire de la ville de Marseille*, 2e éd., t. II, p. 274), le baron de Méolhon fut nommé gouverneur de Marseille en 1566 Mais il résulte de quelques explications données par cet historien que Pierre Bon, avant d'avoir le titre de gouverneur, en avait rempli les fonctions ; circonstance que l'on trouve confirmée par une déclaration de César de Nostradamus. En racontant un événement qui remontait à l'année 1562, ce dernier disait : «... ce qui advint du temps que Pierre Bon, Seigneur et Baron de Meolhon, chevalier fort sage et prudent, gouvernoit doucement Marseille. » Et il ajoute aussitôt : « Ce qu'aucun n'a fait depuis. » (p. 796).

(2) Voici en quels termes et à deux reprises les *Adversaria*, au sujet de deux plantes dont nous allons nous occuper, parlent du jardin de Pierre Bon : « *Massileæ, superioribus annis, proximè Novum portum, in Præfecti horto.* » (p. 164). — « *Massileæ, in amœnissimo ad portus litora vireto strenui ducis maritimæ militiæ Petri Boni.* » (p. 453). — Le titre de *Præfectus* répond à

Digitized by Google

Les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont décrit et figuré dans leur ouvrage deux des végétaux exotiques qu'ils trouvèrent là : un Aloès (probablement l'*Aloe vulgaris* Lamk.) et le Figuier d'Inde (*Opuntia Ficus Indica* Webb.) (1). La culture de ces deux espèces

celui de gouverneur, et l'expression de *Dux maritimæ militiæ* traduit le « capitaine de la garde des galères du Roy » de l'acapte de 1544. — Pena et Lobel expliquent fort bien que le jardin était situé « *ad portûs litora* ». Quant aux mots « *proximè Novum portum* » du premier texte, c'est une allusion à la construction, alors toute récente, du quai de Charles IX, origine du nom de Rive-Neuve que ce côté du port a conservé jusqu'à présent. — Si la date de cette construction, indiquée par Augustin Fabre, est exacte, il faut en conclure que Pena et Lobel vinrent au moins deux fois à Marseille. Ils ont dit (à propos du *Globularia Alypum*) qu'ils s'y trouvaient en 1565. Si réellement le quai a été établi en 1566, nous devons admettre qu'ils y retournèrent au cours de cette même année 1566 et à une époque où les travaux du quai venaient d'être terminés, d'où l'expression de *Novus portus* : le titre de *Præfectus* donné à Pierre Bon confirme d'ailleurs cette hypothèse. — Rappelons ici qu'il y a dans les *Adversaria* un texte formel que nous avons cité, duquel il résulte que pour l'un, au moins, de leurs voyages à Marseille, les deux amis arrivèrent directement de Montpellier : nous supposons que ce fut en 1566, année dont ils passèrent la majeure partie dans le Languedoc, avant leur départ pour l'Angleterre (à l'automne de 1566). Nous pensons qu'ils avaient dû s'arrêter à Marseille l'année précédente, en retournant d'Italie pour se rendre à Montpellier. — Enfin ne perdons pas de vue que Pierre Pena était Provençal et qu'en cette qualité il avait eu des occasions fréquentes de venir à Marseille. L'expérience relative au *Sferra Cavallo*, faite aux environs de cette ville par les deux collaborateurs, s'il fallait en croire le pluriel des *Adversaria*, serait due à Pena seul, d'après l'attestation de l'*Historia Lugdunensis*, (p. 493) : « Quod calcatu soleas equorum frangat, fabulosum esse *Pena asserit, seque* ejus rei frustra periculum fecisse. »

(1) Ils appellent l'Aloès « *Aloë* » tout court, en ajoutant que cette plante porte en français le nom de « Perroquet ». L'*Opuntia* est ainsi désigné : « *Indorum Thune Ficifera* ». Ils disent que cette espèce est originaire des « îles de la mer du Pérou, Hispaniola et autres », qu'elle est cultivée en beaucoup d'endroits d'Espagne, de France et d'Italie ; ils ne l'ont vue nulle part produire des fleurs et des fruits si ce n'est à Marseille, « dans le très agréable jardin du chef de la milice maritime. »

Digitized by Google

s'est depuis lors répandue dans les régions méridionales, mais au XVIe siècle elles étaient d'importation récente et considérées comme des plantes rares et curieuses (1).

Ils nous apprennent que le Figuier d'Inde était alors couvert de fleurs et de fruits, que, parmi ceux-ci il y en avait de mûrs, qu'ils en cueillirent et en mangèrent. Ils dessinèrent ensuite la plante d'après nature, sur les lieux mêmes (2). Ces détails nous font supposer qu'ils avaient eu accès auprès du baron de Méolhon, grâce aux relations que ses origines permettaient à Pena d'entretenir avec l'aristocratie du pays ; et le baron leur avait gracieusement octroyé le droit de se promener dans son « *amœnissimo vireto* », d'y séjourner tant qu'ils voudraient, et de disposer de toutes choses à leur gré (3).

(1) C'est de l'*Opuntia* que Conrad Gesner faisait demander un spécimen à Pena, pendant que celui-ci se trouvait à Montpellier, comme nous l'avons vu par l'extrait d'une lettre de Gesner reproduite dans une note du chapitre précédent (p. 15).

(2) Nous avons exposé dans notre premier chapitre (note 1 de la page 52) les raisons qui permettent de croire que le dessinateur avait été Pierre Pena.

(3) Il y avait dans le voisinage de l'hôtel de Méolhon d'autres demeures patriciennes, entourées aussi de beaux jardins. Quand le roi Henri III maria avec le capitaine marseillais Philippe d'Altovitis son ancienne maîtresse Renée de Rieux, il donna à celle-ci « pour advancer son mariage, dit Nostradamus, la Baronnie de Castellane avec la maison de Marseille située du costé de Sainct-Victor ». De ce mariage naquit Marseille d'Altovitis qui fut célèbre comme poète et devint elle-même la maîtresse du jeune duc de Guise, gouverneur de la Provence à l'époque où la ville de Marseille, longtemps inféodée aux Ligueurs, reconnut enfin l'autorité d'Henri IV. Lorsque, en 1597, l'étudiant Thomas Platter vint de Montpellier à Marseille, il alla visiter la maison et le jardin de la jeune baronne de Castellane, et voici la description qu'il en a donnée : « Après déjeuner je me fis conduire en bateau, avec quelques Allemands, de l'autre côté du port, à la maison de plaisance de Mme de Castellane, la maîtresse du duc de Guise, gouverneur de la province. Nous y vîmes un magnifique jardin avec des bordures et des allées sans nombre,

Digitized by Google

A défaut d'autres raisons, ces rapports de Pierre Pena avec la noblesse provençale lui eussent inspiré le désir d'aller à Aix et de faire à son compagnon les honneurs de cette brillante capitale de la Provence où il avait, sans nul doute, beaucoup de parents et d'amis.

Parmi les différentes espèces qui s'offrirent à leur vue au cours de leurs herborisations à travers le terroir d'Aix, ils ont signalé le « *Polium montanum luteum* ». C'est le *Teucrium aureum* Schreb., forme subordonnée du *Teucrium Polium* L., essentiellement méridionale, et dont les glomérules de fleurs dorées font sur les collines provençales un si gracieux effet, ainsi qu'ils n'ont pas manqué de le constater: « Propè Aquas Sextias quibusdam superciliis collium et clivorum, luteis occurrit floribus, spectatu jucundis (1)».

Cette Germandrée est d'ailleurs la seule des plantes de la florule aixoise insérées au *Stirpium Adversaria* que les auteurs aient personnellement récoltée. Mais d'autres plantes du même territoire leur furent communiquées par Jacques Raynaudet.

Au nombre des dons que leur fit le jeune pharmacien de Marseille, il en est un qui nous révèle un fait bien surprenant. Si, comme il n'est pas permis d'en douter, Raynaudet était un botaniste éminemment consciencieux et digne de foi, il faut admettre que la

ainsi qu'une grande serre remplie d'orangers et de citronniers dans des vases; le jardinier qui nous conduisait, n'ayant pas la clef de la salle d'armes, nous ne pûmes la voir que de l'extérieur; mais nous visitâmes les appartements, qui sont superbes et ornés de belles tapisseries. En bas, dans la cour, avant de sortir, on nous montra une autruche vivante dont je pouvais à peine atteindre la tête avec la main. Nous lui fîmes avaler sans difficulté des clous de fer à cheval. Le jardinier nous jura qu'il lui en avait vu avaler beaucoup, ainsi que des clefs, qu'elle n'avait jamais rendues; preuve évidente qu'elle avait digéré le tout. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, traduct. Kieffer, p. 304.)

(1) *Stirp. Adv.*, p. 207.

Digitized by Google

campagne d'Aix possédait, il y a trois cents ans, une espèce qui depuis lors en a totalement disparu.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler, les phytographes du XVIe siècle tenaient avant tout à vulgariser, après les avoir découvertes, les plantes que Dioscoride avait recommandées.

Dioscoride distinguait deux sortes de Cumin : le Cumin cultivé « *Cuminum sativum* », et le Cumin sauvage « *Cuminum sylvestre* ».

Sur l'identité du *Cuminum sativum* on était fixé. On le recevait de la Syrie, de la Cilicie et de la Grèce (1).

Mais où pouvait-on se procurer le *Cuminum sylvestre Dioscoridis ?*

« Deux plantes,—disent les *Adversaria*,—qui croissent en abondance dans des endroits pierreux près d'Aix en Provence représentent cette espèce. Le zélé pharmacien marseillais Jacques Raynaud nous en envoya à Montpellier plusieurs pieds, ainsi que de la graine destinée à être semée. De là ce Cumin a été transporté dans quelques jardins d'Italie, où il est rare, peu de gens l'ayant cultivé (2) ».

Ces deux plantes, qui répondaient aussi bien l'une

(1) *Stirp. Adv.*, p. 330. — C'est le *Cuminum Cyminum* de Linné.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 330 : « Speciem præ se ferunt utriusque Sylvestris duæ plantæ, quæ locis glareosis propè Aquas Sextias Galloprovinciæ ubertim crescunt : cujus stirpes aliquot et semen serendum nobis Monspellium misit Jacobus Reinaudus industrius Pharmacopœus Massiliensis, et indidem in hortos quosdam Italiæ translatum fuit, ubi rarissimum à paucis colitur ». — Le pharmacien marseillais, ami et correspondant de Pierre Pena, devait s'appeler Raynaud ou Reinaud, ainsi que son nom est écrit dans le paragraphe qui précède. La forme *Raynaudet* était, selon toute probabilité, un diminutif que l'on employait familièrement par amitié et aussi parce que le pharmacien botaniste était encor jeune. C'est d'ailleurs ce diminutif (*Raynaudetus*) qui revient le plus souvent, avec des variations d'orthographe, sous la plume des rédacteurs soit du *Stirpium Adversaria*, soit de l'*Historia plantarum universalis*.

Digitized by Google

que l'autre au Cumin sauvage de Dioscoride, le rédacteur de cette partie de l'ouvrage cherche à les distinguer, et il consacre à chacune d'elles un article spécial. A l'une il attribue tout simplement le nom de « *Cuminum sylvestre Dioscoridis* ». Pour l'autre, il allonge ce nom en y ajoutant les mots « *alterum siliquosum* ».

La plante appelée *Cuminum sylvestre* sans épithète est décrite et dessinée dans les *Adversaria*. La description et le dessin sont fidèles. On y reconnaît tout de suite l'Ombellifère que Linné a nommée *Lagoecia cuminoides* (1).

Que faut-il conclure de cette circonstance ?

Nous inclinons à penser qu'en ce temps-là le *Lagoecia cuminoides* existait réellement aux environs d'Aix.

L'envoi à Montpellier d'échantillons de *Lagoecia*, fait par Raynaudet à l'un ou à l'autre des auteurs du *Stirpium Adversaria*, est un point qui ne saurait être mis en doute.

Nous avons une confiance absolue en la sincérité de ces écrivains. Nous considérons comme rigoureusement exacts les détails qu'ils ont rapportés. Toutes les fois qu'il nous a été possible de contrôler personnellement l'exactitude de leurs déclarations, nous avons eu la preuve de leur véracité (2).

Il est, par conséquent, certain qu'ils ont reçu à Montpellier des échantillons de *Lagoecia* envoyés par Jacques Raynaudet, et qu'ils ont décrit et dessiné cette plante d'après nature, au moyen des exemplaires qui venaient de leur être ainsi adressés.

(1) Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 146) a nommé « *Cuminum sylvestre capitulis globosis* » la plante que les *Adversaria* appelaient « *Cuminum sylvestre Dioscoridis* » ; et Linné (*Sp.*, p. 294) a inscrit l'espèce du *Pinax* comme synonyme de son *Lagoecia cuminoides*.

(2) Nous avons pu notamment faire ce contrôle un peu plus haut, au moyen des détails, que nous avons reproduits, relatifs à la ville de Marseille, au quartier de Mont-Redon, au jardin du gouverneur Pierre Bon, etc., etc.

Digitized by Google

Raynaudet aurait-il commis une erreur, volontaire ou fortuite, en indiquant faussement comme pris à Aix les pieds et les graines de *Lagoecia* expédiés par lui à ses amis de Montpellier ?

Cela nous paraît inadmissible.

On a vu avec quels chaleureux éloges les *Adversaria* parlent de Raynaudet. Les auteurs de ce livre, sérieux eux-mêmes et toujours véridiques, n'auraient pas loué comme ils l'ont fait le pharmacien marseillais, si celui-ci eût été sujet à caution.

D'autre part, nous ne relevons aucune erreur dans les envois (une vingtaine environ) que fit Jacques Raynaudet soit aux rédacteurs des *Adversaria*, soit à Jean Bauhin. Toutes les plantes qu'il leur communiqua sont bien des espèces de la Provence. Peut-on croire qu'il se soit trompé pour le *Lagoecia* et que par mégarde, en l'envoyant à Montpellier, il ait déclaré sur ses étiquettes l'avoir récolté à Aix, tandis qu'il l'aurait rapporté ou reçu du Levant ?

Nous croyons donc qu'en 1565 le *Lagoecia cuminoides* avait le droit de figurer sur la liste des plantes croissant dans la banlieue d'Aix. Cette espèce vient, à notre avis, fournir un nouvel exemple des modifications que subit, dans le cours des siècles, la végétation de tel ou tel pays (1).

(1) Dans un opuscule intitulé *Des modifications de la flore de Montpellier depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, le professeur Gustave Planchon a donné la liste d'un certain nombre de plantes dont un botaniste propagateur, Amoreux, aurait voulu, par des semis, enrichir les Cévennes du Gard : le *Lagœcia cuminoides* y figure. Amoreux croyait donc que cette Ombellifère pouvait s'acclimater dans la région montagneuse du midi de la France. Nous pensons, du reste, que la présence du *Lagœcia* aux alentours de la ville d'Aix ne serait pas plus étonnante que celle de l'*Anemone palmata* L. Or cette Renonculacée se perpétue au milieu des collines qui entourent la vieille tour de la Queirié, en une station connue d'un certain nombre de botanistes, signalée par le *Catalogue des plantes de Provence* d'Honoré Roux, et où nous-même sommes allé la cueillir.

Digitized by Google

Le passage des *Adversaria* que nous avons cité plus haut indiquait qu'il y avait à Aix deux plantes que l'on pouvait prendre pour le Cumin sauvage de Dioscoride.

La seconde, appelée « *Cuminum sylvestre alterum siliquosum* », est également décrite et figurée dans l'ouvrage ; et sans qu'aucune hésitation soit possible, on reconnaît l'*Hypecoum procumbens* L. : cette Papavéracée continue encore à végéter sur le territoire d'Aix.

Le même terroir nourrit aussi l'*Hypecoum pendulum* L. Les *Adversaria* l'y ont signalé, en accompagnant d'une figure la mention qu'ils en ont faite. Aucun nom spécial n'est attribué à ce second *Cuminum sylvestre siliquosum*. Le texte se contente de dire qu'il existe dans la même localité, « iisdem natalibus », une autre plante siliqueuse ressemblant beaucoup à la première, « perquàm similis », et s'en distinguant seulement par des feuilles à divisions plus étroites, « folio tenuiore, angustiore, Seseli Massiliensis divisurâ » (1).

Il n'est pas douteux pour nous que le fragment relatif au Cumin sauvage, et en particulier la description et le dessin des deux *Hypecoum*, ne soient l'œuvre personnelle de Pierre Pena. Et voici nos raisons de le croire :

Les deux figures d'*Hypecoum procumbens* et d'*H. pendulum* insérées dans les *Adversaria* sont parfaitement dessinées et représentent d'une façon très exacte les deux espèces.

Néanmoins lorsque Mathias de Lobel voulut plus tard, au moyen de ses *Observationes*, amender et compléter le premier ouvrage, il jugea défectueuses ces deux figures qu'il croyait, sans doute, représentatives l'une et l'autre d'une espèce unique (2). Il dé-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 331.

(2) La distinction faite par les *Adversaria* des deux espèces

Digitized by Google

clarait que la plante avait été défigurée par le dessinateur, « *à pictore depravata* ». Et désireux de remplacer les images fautives par une gravure irréprochable, il raconte que pendant son séjour à Marseille il envoya en Belgique des graines de cette plante arrachée au sol aride de la Provence, « arido solo Galloprovinciæ eruta » ; que les semis réussirent et que l'un des échantillons obtenus ainsi fut gravé par les soins de son ami Charles de l'Escluse. Cette nouvelle figure, imprimée dans les *Observationes*, reproduit l'*Hypecoum procumbens* (1).

Enfin une dernière plante du terroir d'Aix, le *Telephium Imperati* L., a pris place dans le *Stirpium Adversaria*, inscrit sous ce titre : « *Helianthes, species rara, figurâ leguminosâ, floribus aureis* » (2). Cet *Helianthes* provenait encore de Jacques Raynaudet, qui était allé le quérir sur le sommet escarpé de Sainte-Victoire.

d'*Hypecoum* a été sanctionnée par Gaspard Bauhin et Linné. Mais, à notre avis, le premier de ces botanistes a commis une erreur en intervertissant les noms. Linné a nommé *Hypecoum pendulum* la plante que G. Bauhin appelait « *Hypecoi altera species* » et qu'il assimilait au « *Cuminum alterum Dioscoridis siliquosum* » des *Adversaria* ; et la désignation d'*Hypecoum procumbens* a été appliquée par Linné à l'espèce que G. Bauhin nommait tout simplement « *Hypecoum* » et qu'il prenait pour l'équivalent du « *Cumino siliquoso persimilis* » des *Adversaria*. C'est le contraire qui devait être fait. Le « *Cuminum alterum siliquosum* » des *Adversaria* est pour nous l'*Hypecoum procumbens* et le « *Cumino siliquoso persimilis* » l'*H. pendulum*.

(1) *Stirp. Obs.*, p. 429. — Lobel dit expressément que le dessin de Clusius doit remplacer la figure de la page 331 des *Adversaria* (c'est celle qui représente l'*Hypecoum pendulum*) : « Eadem est hæc effigies cum corniculatâ plantulâ descriptâ pag. 331 Adversariorum, arido solo Galloprovinciæ erutâ et à pictore depravatâ ; cujus semen olim Massiliâ in Belgium transmisi, ubi feliciter enatam, sculpendam curavit Clusius noster. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 405 : « Dono misit nobis hanc noster industrius et peritus Pharmacopæus Jacobus Raynaudet quam è jugis arduis montis D. Bonaventuræ, non procul Aquisextiis eruerat. » — Le *Telephium Imperati* se rencontre çà et là en Pro-

Digitized by Google

Le mont fameux de la Victoire, qui perpétue à travers les siècles le souvenir du désastre infligé par Marius à l'invasion germanique, reçut, après l'établissement du christianisme, le nom de *Sainte-Victoire*, qu'il porte encore aujourd'hui. De sainte Victoire le peuple de Provence avait fait sainte Bonaventure (*santo Ventùri* en provençal), et c'est sous cette forme que les *Adversaria* font mention de la célèbre montagne (1).

Pena et Lobel n'avaient-ils pas été tentés d'en entreprendre l'ascension pendant qu'ils se trouvaient à Aix ? Rien dans leur livre ne l'indique. Il est probable que Pena, né dans le pays, l'avait déjà faite. Quant à Lobel, la tradition s'était conservée à Aix qu'il était allé herboriser à Sainte-Victoire. Et lorsque, au siècle suivant, Garidel écrivait son *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, il disait à propos du Fustet : « Cet arbrisseau est assez commun en Provence. Lobel doit l'avoir vû sur le chemin qui va à la montagne de *Santo-Ventùri*, de même que

vence, mais il n'est point commun, et les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont eu raison de le qualifier de *species rara*. Il continue d'ailleurs de croître aux lieux d'où Jacques Raynaudet l'avait rapporté ; nous-même l'avons cueilli près de Vauvenargues, au pied de la montagne de Sainte-Victoire.

(1) Dans une étude intitulée *La Tradition des Saintes-Maries* (Marseille, 1874), M. F. Reynaud, archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône, explique ainsi cette transformation de nom : « Après le triomphe tant désiré, un autel fut naturellement élevé à la Victoire sur la montagne qui a conservé son nom (*Mons Victoriæ*, *Sainte-Victoire*). Un culte officiel lui fut rendu ; il se perpétua longtemps après le départ de Marius .. La même montagne vit honorer le dieu du Succès, *Boni Eventûs*, comme paraît l'indiquer une inscription citée par Rouchon (*Mém. de l'Acad. d'Aix*, t. VIII, p. 286). De là naquit une autre appellation païenne, travestie encore par les générations chrétiennes en *Santo-Ventùri* et *Sainte-Bonaventure*. Ce dernier nom figure dans le dénombrement donné par la communauté de Vauvenargues en 1635. » — On a vu par le texte des *Adversaria* qu'il était en usage au XVIe siècle.

Digitized by Google

dans le bois de Rians appelé la *Guarduelo*, et au vallon du Dragon dans le terroir de Rougnes (1).»

Si le texte des *Adversaria* laisse un doute au sujet du mont Sainte-Victoire, il relate expressément l'ascension d'une autre montagne célèbre de la Provence : celle de la Sainte-Baume.

La Sainte-Baume tire son nom d'une grotte (*baumo* en provençal) au fond de laquelle, suivant une ancienne tradition, la Magdeleine de l'Evangile, miraculeusement transportée en Provence, serait venue expier les légèretés de sa vie passée et achever ses jours dans les larmes et la prière. Cette grotte s'ouvre, à une grande hauteur, au milieu de la paroi verticale d'une chaîne calcaire taillée à pic du côté du Nord, et dont le point culminant atteint presque une altitude de 1200 mètres. Sur le versant septentrional de la chaîne, au-dessous des escarpements, s'étale une superbe forêt que le souvenir de sainte Magdeleine a de tout temps protégée contre la cognée. Le Hêtre, l'If, l'Erable à feuilles d'Obier, le Tilleul, l'*Ilex aquifolium* y sont les essences dominantes. Sous ces grands arbres et dans les escarpements de la montagne se développe une florule subalpine qui, pour la Provence partout ailleurs chaude et sèche, constitue une précieuse rareté. Aussi depuis le XVIe siècle une multitude de botanistes sont venus y herboriser.

D'où partirent les deux étudiants de Montpellier,

(1) Il ressort de ce passage de Garidel que de son temps on tenait pour certain que Mathias de Lobel était monté à Sainte-Victoire et qu'il avait parcouru dans tous les sens le terroir d'Aix ; Rognes (Bouches-du-Rhône) et Rians (Var) sont deux villages assez éloignés de l'ancienne capitale de la Provence. — *L'Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix* fut publiée à Aix en 1715 (il existe quelques exemplaires qui portent la date de 1714). Garidel avait alors 56 ou 57 ans. Comme cet ouvrage était le résultat de longs travaux, entrepris dès sa jeunesse, on doit considérer l'auteur comme un botaniste appartenant au XVIIe siècle plutôt qu'au XVIIIe.

Digitized by Google

quand ils se mirent en route pour la Sainte-Baume ? D'Aix peut-être, mais plutôt, croyons-nous, de Marseille. Quelques-unes des plantes signalées dans leur Flore semblent marquer leur itinéraire et jalonnent encore la route agreste qu'ils dûrent suivre par Aubagne, Gémenos et, tout au long, la vallée de Saint-Pons.

C'est dans cette riante vallée, en s'élevant vers les hauteurs que domine, comme une pyramide cyclopéenne, la masse imposante du Pic de Bretagne (1), qu'ils rencontrèrent d'abord la *Ginèsto* des Provençaux, le Genêt d'Espagne (*Spartium junceum* L.). Cet arbuste croît toujours, en grande abondance, au même lieu, et quand en juin, aux premières clartés de l'aube, le voyageur gravit ces pentes, il marche enveloppé d'effluves parfumés dont l'intensité est enivrante (2).

C'est au-dessus de la zône des Genêts, et avant d'atteindre le col qui porte actuellement le nom de *Pas de la Brasque*, qu'ils cueillirent une Crucifère à laquelle, faute de meilleure désignation, ils appliquèrent cette périphrase : « Plante provençale intermédiaire entre la Moutarde et le Tabouret, — *Sinapi et Thlaspi media Provincialis planta* », et qui ne peut

(1) Le Pic de Bretagne (dont l'altitude est de 1043 m.), s'appelle en provençal « *Lou Baus de Bartagno* » (F. Mistral, *Dict. prov.-fr.*). Il est mentionné sous le nom de *Mons Britannicus* dans une charte de l'an 1001 par laquelle Guillaume, vicomte de Marseille, fit donation des terres du Plan d'Aups à l'abbaye de Saint-Victor. (Publiée par M. Louis Blancard, archiviste en chef des Bouches-du-Rhône, dans les *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1885-87 : *La Charte de donation de Ségalarie.*)

(2) Les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* désignent ainsi (p. 408) notre Genêt d'Espagne, où ils voient, sans pouvoir s'y méprendre, disent-ils, la plante décrite par Dioscoride : « *Spartium Dioscorideum Hispanicum et Norbonense vimineum majus* ». Ils constatent que cette Papilionacée, qu'ils ont trouvée en Provence, vient aussi « Hispaniis et Norbonensibus præsertim maritimis collibus, vel non procul à litoribus ». Jean Bauhin a peint avec complaisance le tableau qu'offrent nos collines quand,

Digitized by Google

être, à notre avis, que l'*Erysimum australe* Gay, toujours fréquent en cet endroit (1).

C'est après avoir franchi le col et commencé à descendre vers le Plan d'Aups, — vaste plateau au-dessus duquel on remonte ensuite pour atteindre la forêt, — qu'ils foulèrent l'*Achillea tomentosa* L. (2), croissant au milieu des touffes serrées du *Santolina Chamæcyparissus* L. (3).

C'est enfin après avoir traversé la belle forêt, et en escaladant les rochers que surmonte l'entrée de la grotte, qu'ils aperçurent dans les escarpements abrupts, « in præruptis Sancti Specus vocati, ad

au mois de juin, elles sont dorées par la floraison du *Spartium* : « Magnum et jucundum spectaculum præbent viatoribus, quoniam tam copiosè suis speciosis ac fulgentibus floribus ornantur et vestiuntur colles, ut procul aurei videantur. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 72. — La station de cette « *Planta Provincialis* » y est ainsi indiquée : « Non procul Magdalenæ fano et cautibus illis celsissimis famigeratissimis. » Gaspard Bauhin (*Pinax*, p. 109) a donné à la plante de la Sainte-Baume le nom de « *Draba Erysimi flore et siliquis* ». Mais Linné, embarrassé pour appliquer cette désignation à l'une des espèces créées par lui, ne l'a pas relevée, et ici la filière des synonymes se trouve interrompue. Nous devons reconnaître que la figure donnée par les *Adversaria* ne s'identifie pas très bien avec l'*Erysimum australe*. Mais la plante représentée appartient au groupe des *Siliqueuses* et, d'après le texte, ses fleurs sont jaunes. Si ce n'est pas là notre *Erysimum*, il faut renoncer à découvrir le véritable état-civil de la Crucifère qui, au XVIe siècle végétait dans ces parages.

(2) Les *Adversaria* donnent à diverses espèces d'Achillée le nom générique de « *Militaris sive Millefolium* ». Le premier de ces mots est une allusion aux propriétés vulnéraires de ces plantes, auxquelles les soldats avaient recours pour la guérison des blessures. Les espèces ou « *varietates* » sont différenciées d'après la couleur des fleurs. L'*Achillea tomentosa*, trouvée « in montosis, squallidis, editis sed æstuosis, ad Magdalenæ saxeum specum Provinciæ Galliæ », est caractérisée par ses fleurs jaunes, « luteo aspectu micantes umbellæ », et par la pubescence de toute la plante, « cinereo colore et lanugine pubet tota. » (*Stirp. Adv.*, p. 331.)

(3) Pena et Lobel ont admis deux fois, sous des noms

Digitized by Google

fanum Magdalenæ », le *Seseli montanum* L. et le *Genista aspalathoides* Lamk. (1).

A leur descente de la grotte, ils se dirigèrent vers

différents, le même *Santolina Chamæcyparissus*. Ils désignent la plante de la Sainte-Baume sous l'appellation de « *Seriphium Dioscoridis Abrotani fœminæ facie* », et plus loin (p. 341) ils étudient dans un chapitre distinct l' « *Abrotanum fœmina* ». Cette confusion n'avait point échappé à Jean Bauhin (*Hist. plant. univ.*, t. III, p. 133). Mais Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, a maintenu la différence. A l'*Abrotanum fœmina* il a conservé ce nom en y ajoutant les mots : « *foliis teretibus* », et c'est la plante dont Linné a fait le *Santolina Chamæcyparissus*. Quant au *Seriphium* des *Adversaria*, Gaspard Bauhin le nomme « *Abrotanum fœmina flore majore, foliis villosis et incanis* », transformé par Linné en la variété δ de son *Santolina rosmarinifolia*. L'auteur du *Species* disait de cette dernière espèce : « *Habitat in Hispaniâ.* » Pourtant, Gerard l'inscrit dans le *Flora Gallo-Provincialis* avec cette mention : « *Oritur in rupe Victoriæ, inque maritimis montibus apricis.* » Mais la *Flore de France* de Grenier et Godron dit avec raison du *Santolina rosmarinifolia* : « Plante de Provence, suivant Gerard ; *n'y a pas été revue.* » C'est donc le *S. Chamæcyparissus* que les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont trouvé près de la Sainte-Baume. Cette Corymbifère y croît toujours en grande quantité, et, parmi les stations indiquées au *Catalogue des Plantes de Provence* d'Honoré Roux, nous lisons : « Plan d'Aups, jusque sur les hauteurs du Saint-Pilon. » — Quelques floristes modernes subdivisent le *S. Chamæcyparissus*, et y voient deux espèces qui nous paraissent n'avoir qu'une médiocre valeur : *S. incana* Lamk. et *S. squarrosa* Willd. Déjà, il y a plus de trois siècles, Lobel (*Observ.*, p. 436) constatait la variabilité du type suivant les conditions du milieu, et il disait du *Seriphium* des *Adversaria* : « Successu temporis degenerat : fragrantiâ, tomento et candore eruitur in Belgii et Angliæ viretis. »

(1) L'Ombellifère en laquelle nous croyons reconnaître le *Seseli montanum* de Linné est appelée « *Caucalis Anguillaræ* » par les *Adversaria*, « *Caucalis Penæ* » par l'*Historia Lugdunensis*, « *Caucalis folio Peucedani* » par le *Pinax*, et « *Fœniculum sylvestre humilius Peucedani folio* » par les *Institutiones rei herbariæ*. La série des transformations onosmatiques ne descend pas plus loin : notre assimilation n'est donc pas corroborée par la généalogie ininterrompue des synonymies. Mais elle se fonde sur une ressemblance très suffisante entre la figure des *Adversaria* et notre Séséli, et sur cette circonstance qu'il n'y a dans

Digitized by Google

Saint-Maximin (1), et, suivant toute vraisemblance, de là se rendirent à Brignoles. Ils font mention de Saint-Maximin à propos du *Santolina Chamæcyparissus* qu'ils retrouvèrent quand ils eurent à traverser une seconde fois le Plan d'Aups : « In Galloprovincia montis celsi Magdalenæ celebris acclivibus quà Sanctum Maximinum spectat oppidum (2). » En continuant à descendre pour gagner la plaine de Saint-Maximin et prendre la route de Brignoles, ils notèrent la présence d'un arbuste épineux qui est très commun dans toute la Provence, et qu'ils eurent occasion de revoir sur d'autres points, l'Ajonc à

la florule de la Sainte-Baume aucune autre Ombellifère à qui pourraient s'adapter les détails caractéristiques fournis et par cette figure et par le texte. On remarquera, dans l'indication de l'habitat, le mot de *fanum* employé par les *Adversaria* : la grotte où sainte Madeleine fit pénitence avait été de toute ancienneté convertie en chapelle, et cette affectation ne lui a pas été enlevée. — A l'appui de notre traduction en *Genista aspalathoides* Lamk. du « *Spartium aphyllon fruticosum junceis aculeis* » de Pena et Lobel, nous avons l'autorité de la *Flore de France* de Grenier et Godron qui admet la plante des *Adversaria* parmi les synonymes de l'espèce dont Lamarck est l'auteur. Un certain nombre de botanistes ne considèrent pas comme spécifiquement distincte du *Genista aspalathoides* la forme qui a reçu le nom de *G. Lobelii* DC. S'il y avait lieu de voir là deux espèces légitimes, c'est à la plante de la Sainte-Baume que devrait être appliquée la dénomination créée par De Candolle. — Remarquons en passant que le fait par De Candolle de dédier son espèce à Lobel seul était une nouvelle méconnaissance des droits de Pierre Pena. D'après la nouvelle *Flore de France* de MM. Rouy et Foucaud, le *Genista aspalathoides* Lamk. « est une plante d'Algérie et de Tunisie qui n'existe ni en France ni en Corse », et il faudrait laisser à celle de la Sainte-Baume le nom de *Genista Lobelii* DC.

(1) Saint-Maximin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brignoles (Var), montre avec orgueil la magnifique église ogivale dont Charles II d'Anjou, comte de Provence, entreprit la construction à la fin du XIIIe siècle ; c'est là que sont conservées les reliques de sainte Magdeleine.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 336.

Digitized by Google

petites fleurs (*Ulex parviflorus* Pourr.), représentant à leurs yeux la « *Nepa* » de Théophraste (1).

Entre Saint-Maximin et Brignoles, le trajet est court.

La petite ville de Brignoles s'était fait, par les soins que l'on y donnait à la culture du Prunier, une réputation spéciale qui s'étendait fort loin. Les « Prunes de Brignoles » étaient renommées. Elles avaient même « enlevé la palme », suivant l'expression de Pena et Lobel, à la qualité appelée « Prunes de Damas », considérée autrefois comme la plus exquise : « Damascenis omnium olim præstantissimis, Brignolensia hodiè in Galloprovincia palmam præripuerunt bonitate, salubritate et sapiditate (2). »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 353 : « Eam nullibi præterquàm in Provincia vidimus, locis montosis uberè fruticantem, præsertim propè montium radices qui Magdalenæ celebri Fano et Specui Sancto nuncupato finitimi sunt, via qua Aquassextias itur. » — L'Ajonc est appelé « *Nepa* » parce qu'il pique comme le scorpion, « Nepa vocatur cognomine ab animalculo caudæ ictu metuendo ».

(2) Un fait curieux auquel Jean Bauhin a fait allusion en son *Historia plantarum universalis* prouve combien, au XVIe siècle, ces fruits étaient appréciés, même en haut lieu. Les prunes de Brignoles se trouvèrent mêlées à l'un des plus tragiques épisodes de l'histoire de France. A Blois, quelques instants avant de tomber sous les coups de ses meurtriers, le duc Henri de Guise eut occasion de manger une prune de Brignoles, au milieu de circonstances que l'histoire a conservées. « ... Cependant il n'étoit pas encore jour, rapporte le grave De Thou, que ceux qui devoient assister au Conseil y étoient déjà arrivés... Louis de Lorraine cardinal de Guise et l'Archevêque de Lyon ne s'y rendirent que quelque temps après. Enfin arriva le duc de Guise qui, à ce qu'on prétend, avoit passé cette nuit-là avec une dame de la Cour qu'il aimoit avec passion, et qui pour cette raison s'étoit levé un peu tard... A peine fut-il entré au Conseil, qu'il se représenta avec frayeur toute la grandeur du péril auquel il étoit exposé... et qu'il reconnut la faute qu'il avoit faite. Il étoit trop tard pour la réparer ; du moins faloit-il cacher sa crainte. Il s'étudia donc à tenir bonne contenance ; mais quelque effort qu'il pût faire, la frayeur prévalut ; quoiqu'assis le dos tourné vers le feu, il devint tout-à-coup froid comme marbre ; en

Digitized by Google

Nos deux voyageurs firent aux environs de Brignoles une découverte intéressante. Ils y rencontrèrent l'*Anagyris fœtida* L., arbuste dont Charles de l'Escluse avait, quelques années auparavant, trouvé une station tout près d'Arles. Ils ont, dans leur journal de route, indiqué d'une façon précise l'endroit où l'Anagyre s'offrit à leurs regards : ce fut après qu'ils eurent dépassé Brignoles et le Val, sur les bords de la rivière d'Argens. Ils récoltèrent des graines qu'ils envoyèrent en Flandre. Ces graines semées y levèrent et la plante s'y développa, et aussi à Londres dans le jardin du pharmacien Morgan. Aucun doute, disent-ils, ne pouvait naître sur l'identité de l'*Anagyris*. L'odeur fétide qu'elle exhalait leur avait donné une certitude complète (1).

Il est à supposer que, décidés à poursuivre leur course vers la Haute-Provence, les deux amis tra-

même temps le sang lui sortit du nez en abondance ; et ayant demandé un mouchoir, les valets de chambre lui apportèrent aussi à sa prière quelques confitures dont il prit un peu pour se fortifier. Au reste il y eut des gens qui attribuèrent moins cette faiblesse du Duc à la peur, qu'à la fatigue et à l'épuisement de la nuit précédente. » — Les confitures dont parle De Thou étaient précisément nos prunes de Brignoles. D'Aubigné, en son *Histoire Universelle*, dit expressément que « S. Pris lui avoit aporté des prunes de Brignoles, au lieu d'escorce de citron qu'il avoit demandée » ; et à son tour Palma Cayet (*Chronique novennaire*) raconte ainsi l'incident : « M. de Guyse, qui estoit suject à un mal de cœur, prit dedans ses chausses une petite boiste d'argent pour y penser trouver quelques raisins et n'y trouvant rien demanda à Sainct-Prix, valet de chambre de Sa Majesté, qu'il lui donast quelques bagatelles du roy. Sainct-Prix lui alla querir quatre prunes de Brignoles desquelles il en mangea une et les trois autres il les mist dans sa dicte boiste. » Le dernier trait rapporté par Cayet montre que grâce à la prune de Brignoles le Balafré avait repris tout son sang-froid.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 389 : « Semen lectum Anagyridis eminus etiam fœtentis in crepidinibus Argentei amnis vocati, Briniolam inter et Vallum urbeculas Galloprovinciæ, in Belgio crevit, etiamque Londini nobis provenit in Morgani vireto : ... quin sit vera nulli jam dubium reliquit semen et fœtidissimus odor. »

Digitized by Google

versèrent l'Argens et vinrent à Moustiers (1) où ils firent halte.

A Moustiers, ils signalent le « *Carduus Benedictus* » (*Cnicus benedictus* L. *Sp.* 1re édit.) (2). Après avoir dit que les « *chymistæ* » et les « *clinici morbi Gallici linitores* » ont grand soin de cultiver cette plante, ils indiquent qu'elle croît « sur les hautes Alpes de la Provence, près de Moustiers, en un lieu appelé *Marignols* où, en creusant le sol, on trouve partout des *Crystalinæ*, des *Irides* et d'autres pierres de différentes couleurs (3). »

(1) Moustiers-Sainte-Marie, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Digne (Basses-Alpes).

(2) Le nom de *Benedictus* avait été donné à cette plante par le populaire : « Benedictum seu felicitatum Carduum plebeius consensus nuncupavit », sans doute à cause des vertus qu'on attribuait au Chardon béni : « Magni usus, — dit Lobel dans les *Observationes*, — et commendationis ad capitis vertiginosos dolores et pestiferos morbos. » On le regardait comme souverain contre la syphilis (*morbus gallicus*).

(3) *Stirp. Adv.*, p. 372 : « In arduis alpibus Galloprovinciæ propè Monsterias Marignols vocatis, ubi undique effodiuntur Crystalinæ, Irides, et varii coloris alii lapides, crescit : in summo montis rigidior et aliquantò minor hortensi. » — La chaîne sur le versant occidental de laquelle est situé le domaine de Marignols (ce nom continue d'être inscrit sur les cartes) est appelée *Serre de Montdenier* : le point culminant atteint l'altitude de 1750 m. La *Carte géologique détaillée* (feuille 224, Castellane, dressée par M. Zurcher) montre que ce massif appartient en grande partie au jurassique supérieur, qui se présente là sous le faciès tithonique. « Les calcaires tithoniques, de texture lithographique, sont entremêlés de remarquables assises bréchoïdes, de couleur claire au sommet ; ils deviennent gris plus bas et contiennent quelques silex ; leurs bancs forment des escarpements caractéristiques... Les calcaires blancs sont souvent à peine stratifiés sur leur énorme épaisseur et leurs falaises sont d'un aspect grandiose. » — En lisant le texte des *Adversaria*, nous éprouvâmes un vif désir d'être renseigné au sujet de l'existence, signalée par Pena et Lobel, des pierres brillantes auxquelles ils donnaient les noms de *Crystalina* et d'*Iris*, et nous résolûmes d'entreprendre nous-même l'ascension du Serre de Montdenier. Lorsque nous atteignîmes la partie de la montagne où se trouve Marignols, nous eûmes le plaisir de voir scintiller

Digitized by Google

Ils citent encore à Moustiers l'Amélanchier, qu'ils intitulent : « *Amelancher Galloprovinciæ montanæ* », en déclarant qu'il n'y a pas, dans la région montagneuse de la Provence, d'endroit rocailleux où cet arbuste ne se propage. Et en même temps que Moustiers, ils désignent comme stations de cette Pomacée les petites villes de Sisteron et de Digne par lesquelles ils passèrent au cours de ce voyage à travers les Alpes de la Provence (1). Ils vantent le fruit de l'Amélanchier, dont le goût sucré était, paraît-il, fort apprécié de la « *plebecula* » et que la langue populaire nommait *Amelancho* (2) ; les rameaux, flexibles de

sur le sol d'admirables cristaux de couleur variée, « *varii coloris* ». C'étaient bien là les gemmes que nos auteurs avaient aperçues au même endroit, il y a près de trois siècles et demi. Grande fut notre satisfaction de recueillir cette nouvelle preuve de leur véracité et de la foi qui leur est due quand ils attestent un fait personnel. — Le savant professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Marseille, M. Vasseur, à qui nous nous empressâmes de montrer notre trouvaille, y reconnut des cristaux de *quartz hyalin bi-pyramidé*, dont plusieurs de couleur grise ou noirâtre constituent la variété dite *quartz enfumé*. D'après la carte géologique précitée, le terrain où nous les prîmes appartient à l'étage néocomien. Ces quartz ne proviennent pas des couches jurassiques ou crétacées qui forment l'ossature de la montagne : originaires du trias, ils furent transportés là par les eaux. — Relativement au *Cnicus benedictus*, nos botanistes commirent certainement une erreur de détermination. Nous n'avons pas rencontré cette Carduacée sur le Serre de Montdenier, et nous étions sûr d'avance que nous ne l'y verrions pas, le Chardon béni étant une plante qui recherche les terres cultivées. D'ailleurs le rédacteur de ce chapitre des *Adversaria* constatait lui-même des différences entre la plante des cultures et celle de la montagne. Il disait de celle-ci : « In summo montis rigidior et aliquantò minor hortensi. » Nous avons déjà eu l'occasion de faire observer qu'au XVIe siècle les phytographes identifiaient les végétaux au moyen de certaines ressemblances, mais sans tenir compte des caractères vraiment essentiels

(1) *Stirp. Adv.*, p. 441 : « Scatent hac loca aspera propè Diniam, Mosterias et Sisteronem illic urbeculas. »

(2) « Quasi mellea », disent nos auteurs qui cherchent toujours des étymologies à tort et à travers.

Digitized by Google

leur nature, formaient, réunis en faisceau, des balais que l'on employait pour rendre nettes les aires à fouler le blé.

Enfin, la dernière localité qu'ils atteignirent, à l'extrémité du territoire provençal et près de la frontière, fut Colmars, gracieuse et minuscule place forte construite en travers de la haute vallée du Verdon pour barrer la route à une invasion piémontaise.

Ils ont nommé Colmars à propos du *Lathyrus tuberosus* L. qu'ils y cueillirent (1).

Pour quelques espèces alpines, ils se sont contentés de donner comme habitat « les Alpes de la Provence », sans indication plus précise de localité (2).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 398. — Dans le titre de l'article consacré à la Gesse tubéreuse, ils la nomment « *Terræ glandes* » et « *Pseudoapios Germanorum* », et ils indiquent, avec un point d'interrogation, que c'est peut-être l' « *Astragalus* » de Dioscoride. Dans le corps de l'article, ils disent que les Allemands appellent encore cette plante « *Raphanus niger* », « *Suillus Panis* » (Pain de pourceau) et « *Balanus terrestris* ». Pour achever de montrer au milieu de quelle logomachie on se débat souvent quand on veut établir l'état-civil de plantes auxquelles les phytographes du XVIe siècle donnaient tant de noms, voici les autres synonymes du *Lathyrus tuberosus*, que nous relevons dans le *Pinax* de Gaspard Bauhin (p. 344) :

Apios Trag. Fuchs.
Chamæbalanus Dod. Taber.
Ornithogalum purpureum Cord.
Astragalus Penæ Lugd.
Panis porcinus Lonic.
Astragalus arvensis Thal.
Glandes terrestres Clus.
Arachidna Theophrasti Colum.

On peut considérer Gaspard Bauhin comme l'auteur de l'appellation moderne. Il avait écrit : « *Lathyrus arvensis repens tuberosus.* »

(2) « In montibus Alpinis Galloprovinciæ, Pedemontii conterminis. »

Digitized by Google

Ce sont les suivantes :

Thora.	Ranunculus Thora L.
Bulbosa folliata... (1).	Lunaria biennis Mœnch.
Anagyris minus fœtens vel Laburnum (2).	Cytisus Laburnum L.
Larix.	Larix europæa DC.

Au sujet de la Renoncule Thora, ils exposent à quel curieux usage elle était alors employée. Quand venait le printemps, les gens du pays exprimaient le suc de la plante, en emplissaient des vessies, ou mieux des cornes de bœuf, et le portaient ensuite sur le marché des villes les plus voisines. Ces provisions de suc vénéneux se vendaient à des chasseurs qui s'en servaient pour empoisonner leurs flèches et faire ainsi aux bêtes de chasse des blessures mortelles. Les Dauphinois, les Savoyards et les Provençaux, ajoutent nos auteurs, donnaient à ces traqueurs de bêtes sauvages le nom de *Bessiers* ou *Lobatiers* (3).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 136.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 388. — Le *Cytisus Laburnum* L. et le *Cytisus alpinus* Mill. sont des espèces affines : à proprement parler, le second n'est, croyons-nous, qu'une forme montagnarde du premier. Il est très possible que ce soit cette forme que Pena et Lobel aient rencontrée dans les Alpes de la Provence, où elle est commune. Cependant, l'indication donnée dans la diagnose relativement aux feuilles : « folia terna, *ex pallore viridia* » nous fait un devoir de conclure en faveur du type. — Ce Cytise, que les Provençaux nomment *Aubour*, produit un bois très dur. Le fait n'avait point échappé aux auteurs du *Stirpium Adversaria*, qui nous disent qu'on l'employait à fabriquer des instruments rustiques : « Fruticat ad arboris proceritatem prædura materia, rusticoque instrumento nata ». Les bergers de la Provence façonnent encore avec ce bois les colliers (*càmbis* en provençal) dont on entoure le cou des brebis pour y suspendre les sonnailles.

(3) Nous supposons qu'il y a dans le premier de ces mots une faute d'impression et qu'au lieu de *Bessiers*, il faut lire *Bestiers* (chasseurs de bêtes). Le mot de *Bestié* n'est pas dans le *Trésor* de Frédéric Mistral. On y trouve celui de *Loubatié* avec la même signification (chasseur de loups).

Digitized by Google

En même temps que la Thora on appliquait à pareil usage les Aconits et les Hellébores, toutes plantes que les gens du pays appelaient, à cause de cela, *Sagittaires*, et les Espagnols, *Hierva de los Arbalestrieros*. Mais le venin de la Renoncule était de beaucoup le plus actif (1).

Pena et Lobel ont parlé du Mélèze à l'occasion de la manne produite par une exsudation de cet arbre.

C'était un médicament que la pharmacopée du XVIe siècle tenait en grande estime.

Comment le *Larix* donnait-il la manne ? De quelle façon la rosée céleste concourait-elle à la formation de cette substance ? Grave problème, à une époque où la physiologie végétale ne fournissait encore sur toutes ces questions aucune lumière.

Voici, fidèlement résumée, la théorie que développaient, à cet égard, les *Adversaria*.

La manne est due à un suc ou fluide vivifiant, lequel, inné chez tout végétal et mûri par l'effet d'une chaleur propice et féconde, s'exhale pendant le jour à travers les issues cachées de l'écorce et s'évapore dans l'atmosphère sous l'action d'un soleil brûlant; mais lorsqu'il fait nuit, la rosée qui habituellement tombe du ciel, se mêle à cet élément vaporisé, le retient, fermente avec lui ; et en se combinant ensemble ils donnent naissance à une matière qui, par sa nature, tient le milieu entre le miel et le sucre (2).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 263. — D'après Pena et Lobel, *Thora* est un nom donné à la plante par les habitants des Alpes qui y ajoutent quelquefois le génitif « *Valdensium* » (des Vaudois). Nos deux savants, qui sont d'excellents helléniste, rattachent le mot *Thora* au grec Φθόρα « *corruptio, nex, venenum aut mors.* »

(2) Dans le *Pinax theatri botanici* (p. 496), Gaspard Bauhin acceptait entièrement la théorie des *Adversaria* et l'exposait en ces termes : « Est autem Manna seu Mel aëreum vapor terræ succosus et optimus, æstatis calore elevatus et in aëre in dulcem liquorem excoctus, noctis frigore coactus, et roris modo supra arborum et fruticum folia decidens ».

Digitized by Google

On appelait *manne de Briançon*, nous apprend le même ouvrage, celle qui provenait des Alpes de la Provence et du Dauphiné. La plus recherchée était apportée de l'Orient sur les marchés de Venise et de Gênes. Pourtant la manne de Briançon n'était point à dédaigner, et la France entière s'en servait, pourvu qu'elle fût blanche, limpide et fraîchement récoltée, telle enfin qu'eux-mêmes, tandis qu'ils parcouraient cette partie des Alpes, l'obtinrent en grande quantité en rompant des branches de Mélèze. Cette manne indigène ne le cédait en rien à la manne exotique pour le goût et les propriétés purgatives ; elle avait l'avantage de coûter moins cher et d'être moins souvent sophistiquée (1).

Parvenu avec les deux voyageurs à la limite extrême, en cette direction, du territoire provençal, nous allons maintenant rebrousser chemin et revenir vers la Basse-Provence, dont nous suivrons le littoral dans toute sa longueur depuis Marseille jusqu'à Nice.

Ici encore les étapes du voyage sont indiquées par les *Adversaria :* Toulon, Hyères, Solliès, les bords de l'Argens, Fréjus, l'Estérel et Nice déterminent l'itinéraire.

A Toulon, Pena et Lobel signalent deux espèces arborescentes :

Le *Phillyrea media* L., qu'ils appellent « *Phylerea Arbor Galloprovinciæ* », tout en déclarant qu'un nom préférable serait celui de « *Macaleb Serapionis* » (2) ;

(1) *Stirp. Adv.*, p. 26. — Outre la manne, disent encore nos auteurs (p. 449), le Mélèze fournissait deux autres produits : un champignon, qu'ils nomment « *Agaricum Larignum* », et que leur figure du *Larix* représente croissant sur le tronc de l'arbre ; et une résine (*Resina Larigna*), appelée *Lagrimo* à Venise, où les marchands l'apportaient et la vendaient sous la fausse indication de Térébenthine.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 421 : « Reperitur in Galloprovincia propè Tholonam. » — Du *Phylerea Arbor Galloprovinciæ* de Pena et

Digitized by Google

Le *Quercus Suber* L., qu'ils dûrent apercevoir un peu en-deçà de Toulon (1). — Entre le petit port de Saint-Nazaire et Six-Fours (2) s'élève un coteau où la nature du terrain, calcaire jusque là, change brusquement et devient siliceuse : on y voit apparaître les phyllades primaires, si abondantes plus loin dans le massif des Maures ; et quand, parti de Marseille en longeant le littoral, le voyageur arrive à cet endroit, c'est là que les premiers Chênes-Liéges viennent frapper son attention.

De tout temps l'industrie humaine a fait de l'écorce de liége des applications nombreuses et variées. Les *Adversaria* ne mentionnent expressément que les semelles destinées, dans tous les pays, disent-ils, à garnir l'intérieur des chaussures : « quolibet gentium defertur ad crepidarum soleas suffulciendas. » Ils ne

Lobel, Gaspard Bauhin (*Pinax*, p. 476) avait fait le « *Phillyrea latifolia levis* », auquel Linné s'est abstenu de donner une traduction, ayant considéré comme synonyme de son *Phillyrea media* le « *Phillyrea folio Ligustri* » du *Pinax*, qui doit coïncider, selon nous, avec une des deux formes du *Phillyrea angustifolia* L. représentées dans les *Adversaria*. Mais la description et la figure du même ouvrage relatives au « *Phylerea* » de Toulon ne laissent aucun doute sur l'identité de celui-ci avec le *Ph. media* L. Telle a été, d'ailleurs, l'opinion de Grenier et Godron ; et en établissant la synonymie de l'espèce linnéenne, ils ont fait mention de la page 421 des *Adversaria* (*Flore de France*, t. II, p. 454).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 432. — Le Chêne-Liége est appelé : « *Ilex suberifera latifolia glande echinato* », et la station est ainsi notée : « Multa Galloprovinciæ maritimis Tholonæ, Olbiæ, et aliis adjectis ».

(2) Saint-Nazaire, en provençal *Sant-Nazàri* et par contraction *Sanàri*, porte aujourd'hui le nom de Sanary qui lui a été légalement conféré, il y a quelques années, pour épargner à cette gracieuse petite ville l'inconvénient d'être confondue avec d'autres *Saint-Nazaire*. — Le village de Six-Fours, établi sur une des hauteurs qui dominent Toulon, a été à peu près abandonné par ses habitants, lesquels, descendus dans la plaine, y ont formé l'agglomération de Reynier.

Digitized by Google

font qu'une simple allusion aux autres usages en ajoutant aussitôt : « aliaque multa necessaria (1) ».

(1) Le *De Laudibus Provinciæ* de Quiqueran de Beaujeu, que nous avons déjà cité dans une note précédente, donnait sur l'emploi du liége de plus amples détails. — Après avoir dit que le tronc du « Liégier » est recouvert « d'une triple écorce », le jeune évêque de Senez ajoutait (nous reproduisons la traduction de l'archidiacre Claret) : « La première est la plus epoisse, appropriée à boucher, non que les toneaux et les caques, mais toute autre sorte de vase ; servant encores à faire nager sur l'eau les filez de noz pécheurs, nonobstant le contrepois de plomb y attachez. On en fait aussi des ruches à loger les essaims des mouches à miel, où ils sont en deffance asseurée contre les morsures de l'hyver et le hâle en été. En somme, elle s'accommode en mil usages. De l'autre, on garnit les mules de chambres et les soullers d'hyver. De la troisième, on en fait des écuëlles ou couppes, èsquelles tout ce qu'on sert à boire aux Ectiques leur profite merveilleusemant... » — Aucun des usages auxquels on employait le liége au XVIe siècle n'a été abandonné ; on l'utilise encore, de nos jours, pour les divers objets énoncés dans le livre de Quiqueran : bouchons, flotteurs pour filets, semelles intérieures pour chaussures d'hiver, ruches d'abeilles. Quelques-unes de ces applications, notamment les bouchons, les flotteurs et les semelles, remontent à la plus haute antiquité, et Pline les avait mentionnées (*Hist. nat.*, XVI, 13). — Quant aux écuelles dont parle Quiqueran, nous avons vu nous-même, dans la partie de la Provence où croit le *Quercus Suber,* les gens de la campagne continuer à s'en servir. Ils obtiennent ces plats ou « couppes » rustiques en détachant les morceaux d'écorce qui recouvrent des nodosités, des excroissances de l'arbre plus ou moins arrondies ou coniques. La concavité de l'enveloppe subéreuse correspondant à la saillie convexe du bois donne le creux de l'écuelle. Mais nous ignorions, avant d'avoir lu Quiqueran, que l'emploi de ces écuelles fût profitable aux « Ectiques ». — Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de relever l'erreur commise par l'auteur, quand il affirme que le liége est formé de trois sortes d'écorce employées l'une plutôt que l'autre, suivant la nature de l'objet à façonner. On sait que le liége constitue un épiderme destiné à protéger l'écorce proprement dite ; il est homogène et ne se divise pas en plusieurs couches. Il y a pourtant quelque chose de vrai dans les indications de Quiqueran. Quand le liége a été enlevé une première fois, l'arbre en produit un nouveau auquel il faut sept ou huit ans avant d'atteindre l'épaisseur exigée par l'industrie. La nouvelle couche subéreuse qui se forme

Digitized by Google

De Toulon à Hyères la distance n'est pas bien grande.

. Enserrée alors dans une enceinte de murailles fortifiées dont les vestiges subsistent, Hyères ne prévoyait pas encore le sort brillant que lui réservait notre siècle. Ce n'était qu'une toute petite ville, « *urbecula* », disent les deux botanistes. Mais ils savaient quelle importance avait eue sous la domination romaine l'antique *Olbia*, et ils ajoutent qu'elle était, en ce temps-là, « aussi opulente qu'illustre, *tàm lauta quàm nobilis* » (1).

Profitèrent-ils de leur séjour à Hyères pour aller visiter les célèbres Iles Stéchades ? Ils ne le disent pas expressément, mais un passage de leur livre le fait supposer. Après avoir expliqué que c'est bien à ces îles qu'appartient le nom de *Stœchades* donné par Pline et par Dioscoride aux petites îles du golfe de Marseille (2), ils proclament les Iles d'Hyères

pour remplacer la première acquiert, relativement aux besoins industriels, des qualités que n'avait pas celle-ci : celle-là seule peut servir à la fabrication des bouchons. L'autre, regardée comme marchandise de rebut, n'est utilisée que pour confectionner les flotteurs de filets. — L'opération qui consiste à enlever pour la première fois à un Chêne-Liége son épiderme s'appelle en provençal *desmascla*, littéralement « émasculer », la langue populaire qualifiant de *mascle* (mâle) ce premier épiderme dont l'arbre doit être préalablement dépouillé pour devenir producteur de bon liége.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 184.

(2) Certains auteurs anciens paraissent en effet avoir confondu les unes et les autres. M. Ernest Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine*), après avoir rapproché les divers textes relatifs aux Stœchades, formule ainsi ses conclusions : « Il résulte de tous ces textes comparés entre eux : 1° qu'il y avait deux groupes de Stœchades, les grandes et les petites ; 2° que les petites étaient près de Marseille, et les grandes en face d'Hyères ; 3° que les petites étaient au nombre de deux et les grandes au nombre de trois ; 4° que les deux petites correspondaient aux îles rocheuses de Ratonneau et de Pomègues, dans la rade de Marseille, et les trois grandes à Porquerolles, Port-Cros et à l'île du Levant, dans la rade d'Hyères. » — Quelle était l'origine du

Digitized by Google

« illustres nourricières des plantes les plus rares, *nobiles rarissimarum stirpium alumnæ Stœchades insulæ.* » Ne semble-t-il pas qu'ayant de ces îles une telle opinion, d'ailleurs parfaitement justifiée, ils ne devaient pas laisser échapper l'occasion qui s'offrait d'y herboriser ? En tout cas la plupart des plantes qu'ils ont citées à Hyères croissent aussi bien dans les îles que sur la terre ferme.

A Hyères ils retrouvent le Chêne-Liége. Ils y admirent les Palmiers qui abondent, s'y développent avec grand succès mais n'y mûrissent pas leurs dattes (1), et les Orangers « si bien acclimatés aux brises du rivage maritime qu'ils ne ressemblent plus en aucune façon à des arbres introduits et qu'ils forment des bois étendus, charmants à voir avec leur verdure persistante et leurs fruits continuellement renouvelés (2). »

Deux des nombreuses espèces frutescentes de la région attirent particulièrement leur attention : le Laurier-rose, dont ils relatent ainsi la synonymie : « *Nerion Oleander, Laurus Rosea, Rhododendrum purpureum et album* », et dont ils marquent avec précision l'habitat sur le bord des cours d'eau « fluentorum crepidinibus et littoreis » (3) ; et l' « *Althea*

nom des Stœchades ? « Elles tiraient leur nom, dit encore M. Desjardins, de l'ordre même dans lequel elles étaient rangées (στοῖχος, rangée, Pline III, xi (v) 3) ou, selon Dioscoride, qui les nomme *Stichades*, elles l'empruntaient à une herbe qu'il décrit comme assez semblable au thym et qu'il appelle *Sticha* (Dioscor. III, 31). C'est une espèce de lavande, *Lavandula Stœchas.* »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 451 : « Permultæ sunt Palmæ species... Nostrâs quæ Norbonæ et Lyguriæ maritimis, et præsertim ad Olbiam Galloprovinciæ frequenter et fæliciter enata visitur, fructum non maturat. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 425 : « Olbiæ Galloprovinciæ adeò familiaris in afflatu oræ maritimæ, ut sempervirentium lucorum amœnitate et pomorum fœtura perenni, neutiquam inquilina videatur. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 154.

Digitized by Google

arborea Olbiæ in Galloprovincia », devenu de par Linné le *Lavatera Olbia* et qu'ils avaient peut-être rapporté de l'île de Porteros où cet arbuste épanouit en abondance ses grandes fleurs mauves d'un effet si décoratif (1).

Ils signalent de nouveau la Santoline Petit-Cyprès, qu'ils ont déjà rencontrée sur les monts de la Sainte-Baume. Ils expriment éloquemment le grand plaisir que leur a causé plus d'une fois, disent-ils, la vue du « *Stœchas* » (*Lavandula Stœchas* L.) au temps où « nous parcourûmes des pieds et des yeux (*pedibus et oculis lustravimus*) les collines rocailleuses du Languedoc et de la Provence, empourprées par cette Lavande, et aussi par l'Aspic, le Romarin, le Thym et la Sarriette (2) ».

Enfin la liste des plantes spontanées trouvées à Hyères se clot par deux Corymbifères qui sont, dans la nomenclature contemporaine, *Cota tinctoria* Gay (*Anthemis tinctoria* L.) et *Anacyclus radiatus* Lois. (*Anthemis valentina* L.) Ils imposent aux deux espèces le nom générique de *Buphthalmum,* mot grec dont ils donnent la traduction latine, *Oculus Bovis.* La première est pour eux le « *Buphthalmum Millefolii folio, Chrysanthemi flore* » et la seconde « *Buphthalmum alterum folio et facie Cotulæ fœtidæ* ». Ils ajou-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 294. — Pena et Lobel disent que cultivée à Londres dans le jardin de leur ami le pharmacien Morgan, cette belle Malvacée avait dégénéré : « Semen in Morgani hortis Londini satum hac æstate plantam ipsam peperit minus incanam aut hirsutam, minusque speciosam. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 184. — Ils rappellent que cette plante a donné son nom aux Iles Stœchades, situées « non ex adverso Massileæ, ut perperam ex Dioscoride persuasum est (hidui namque itinere et litore indidem absunt), sed è regione Olbiæ, à qua etiamnum hodiè Insulæ Stœchades nomen retinent, non Massileæ, dicuntur namque *Hyeres Insulæ* ». Ils ont en outre constaté que cette Lavande est tellement abondante qu'on s'en sert dans le pays pour chauffer les fours, « etiam clibanis calfaciendis satis suppetat. »

Digitized by Google

tent qu'ils ont pris celle-ci au milieu des bois d'orangers (1).

Ils nous apprennent qu'en ce temps-là on cultivait à Hyères la Canne à sucre. Ils la nomment « *Harundo saccharina indica* » ou « *Saccharatus Calamus* ». — « Originaire de l'Inde, écrivent-ils, elle a d'abord été introduite en Asie-Mineure, à Rhodes, à Chypre, et en divers autres lieux. Elle est aujourd'hui cultivée dans beaucoup de pays d'Europe riverains de la Méditerranée ou de l'Océan : tels l'Espagne, le Portugal et les délicieux jardins d'Hyères, en Provence, non loin et vis-à-vis des îles Stéchades, *amœnissimis Olbiæ in Galloprovinciæ viretis, non procul et ex adverso Stœchadibus insulis.* »

Ils nous donnent à cette occasion quelques détails sur le sucre, « luxe et délices aussi bien de la cuisine que de la pharmacie, *delicias lautitiasque tum culinæ, tum pharmacariæ.* » Mais ce n'est plus l'Inde qui fournit le meilleur. « Aujourd'hui, le sucre des Canaries et de Madère est préférable à tous les autres pour le goût et la blancheur parfaite. Néanmoins, celui de l'Inde, d'Alexandrie et des autres marchés africains, importé à Gênes, à Marseille et à Venise, peut défier par sa blancheur marmoréenne le sucre des Canaries : ce dernier l'emporte par son extrême douceur (2). »

Au nombre des plantes agricoles dont le *Stirpium Adversaria* s'est occupé figure le Chanvre, à propos duquel le rédacteur du chapitre y relatif raconte un

(1) *Stirp. Adv.*, p. 343. — Les titres des articles consacrés à chacune de ces deux plantes portent, l'un le mot de *Buphthalin*, l'autre celui de *Buphthalinum*, au lieu de *Buphthalmum*. Ce sont là manifestement des fautes d'impression qui se trouvent d'ailleurs corrigées et sur l'une des listes de noms que les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont l'habitude d'insérer en tête d'un certain groupement de chapitres, et aussi dans l'*Index* final.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 19. — Il y avait à Venise des raffineries de sucre dont les procédés sont décrits par les *Adversaria*.

Digitized by Google

évènement funeste qui s'était passé, à Hyères même, peu de temps auparavant.

Après avoir exposé les utiles services que procure le Chanvre (1) et comment on doit le traiter pour le rendre textile, il ajoute que l'eau dans laquelle on le fait tremper devient vénéneuse et cause inévitablement la perte de ceux qui en boivent. « On eut beau leur administrer en toute hâte des contrepoisons, rien ne put soustraire à la mort le marquis d'Elbeuf, frère des Guise, sa femme et plusieurs gentilshommes de leur suite. Ils avaient commis l'imprudence, passant près d'Hyères, un jour qu'il faisait très chaud, de boire à une fontaine qui paraissait limpide, mais qui recevait par des conduits souterrains l'eau d'une mare où l'on avait mis du chanvre à rouir (2). »

(1) Notamment l'emploi de la graine pour nourrir les volatiles de basse-cour et les petits oiseaux de volière, tels que chardonnerets et linottes, chez lesquels cette nourriture, après avoir tout d'abord assuré leur fécondité, finit par développer un embonpoint excessif : « Multum alimoniæ suggerit gallinis cortalibusque ; sed hyeme fœcundiores, postea steriles et quasi pinguedinis mole obrutas reddit. Aviculis etiam cibus est, ac tantum saginæ adfert, ut aut enecet, aut cantillandi adimat alacritatem et facultatem, ut carduellis, linottis. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 226. — Avec leur manie de latiniser même les noms propres, souvent les écrivains du XVIe siècle embarrassent fort les traducteurs. Du personnage qualifié par les *Adversaria* « *Marquisii Arboii fratris Guisiorum* » le bon Garidel avait fait le Marquis d'*Arboy* : « Lobel et Pena nous assurent, après la funeste expérience qu'en firent à Yères le Marquis d'Arboy, frère de Messieurs de Guise, son Epouse, et beaucoup de Seigneurs de sa suite, que l'eau dans laquelle on fait macérer le Chanvre, ce que nos Provençaux appellent *Naya*, est un mortel poison pour les hommes et pour les animaux qui en boivent, contre lequel il n'y a point de remède. » — Plus récemment, le professeur Gustave Planchon (*Matériaux pour la flore médicale de Montpellier*) a traduit par « marquis d'Artois ». — Il s'agit en réalité de René de Lorraine, marquis d'Elbeuf. Frère du duc François de Guise, il avait concouru à la défense de Metz et à la prise de Calais. Il fut pourvu de la charge de Général des Galères de France : en cette qualité il avait sa résidence à Marseille. D'après le Père Anselme (*Histoire générale et chronologique de la Maison de*

Digitized by Google

Continuant à marcher dans la direction de Nice, après être sortis d'Hyères, Pena et Lobel s'arrêtèrent au bourg de *Solarium* (1). Et ils eurent là l'occasion de faire une de ces découvertes qui remplissent de joie l'âme d'un botanophile.

Sur une colline des environs de Solliès, ils découvrirent l'Aliboufier (*Styrax officinale* L.), arbre dont la Matière médicale faisait alors grand cas, en considération de la résine qu'il fournit et que l'on employait sous le nom de *styrax* ou *storax*.

Voici en quels termes ils ont raconté leur intéressante trouvaille :

« Le Styrax semble avoir été ainsi nommé à cause de la résine liquide qu'il laisse exsuder goutte à goutte (*stiriatim*) (2). C'est dans cette partie de la Provence qui s'étend des Saintes-Maries de la Mer à

France), il mourut en 1566, âgé de trente ans. Ruffi (*Histoire de Marseille*) fait remonter sa mort à l'année 1564. C'est évidemment Ruffi qui donne la date exacte. Le marquis d'Elbeuf et ses compagnons périrent dans le courant de l'été, disent les *Adversaria*. Or, pendant l'été de 1566, Pena et Lobel étaient à Montpellier sur le point de se mettre en route pour l'Angleterre ; dans l'intervalle qui s'écoula entre leur départ et la publication de leur ouvrage, ils séjournèrent en Angleterre et ne revirent pas la Provence. Ils avaient passé par Hyères très probablement en 1565, et l'événement qu'ils racontent s'était produit l'année d'avant.

(1) L'ancien bourg de *Solarium* s'est subdivisé en trois agglomérations qui portent toutes les trois le nom de Solliès, mais qui forment, quoique rapprochées, des communes distinctes : Solliès-Ville, Solliès-Pont et Solliès-Toucas. Elles appartiennent à l'arrondissement de Toulon ; Solliès-Pont, station de la ligne du chemin de fer de Marseille à Nice, est en même temps chef-lieu de canton. — Nous pensons que la colline décrite par les *Adversaria*, « collis lætissimus et opertus frequenti Styrace », est celle que surmonte actuellement la chapelle Notre-Dame. Le flanc de cette colline est, en effet, couvert d'Alibouffiers, de la base au sommet.

(2) Pure fantaisie philologique, encore inspirée par la manie, chez les écrivains du XVIe siècle, de trouver quand même des étymologies ingénieuses. Est-il besoin de faire observer que le mot grec Στύραξ ne pouvait pas dériver de l'adverbe latin *stiriatim* ?

Digitized by Google

Fréjus qu'on le rencontre en plus grande quantité. Il existe, en effet, près du bourg de Solliès, une riante colline où le Styrax abonde. Nul n'en connaissait l'existence en cet endroit lorsque nous-mêmes, étant jeunes encore, fûmes les premiers à l'y découvrir. Nous le montrâmes à beaucoup de pharmaciens et d'étudiants, ainsi qu'aux professeurs de Montpellier. Nous le reconnûmes pour l'avoir vu autrefois à Venise dans le jardin des Franciscains (1). »

L'Aliboufier s'est perpétué à l'endroit où les deux condisciples le trouvèrent il y a plus de trois siècles ; c'est en Provence la seule station connue (2). Jean Bauhin dit bien, dans son *Historia plantarum universalis,* qu'il possédait des rameaux de Styrax que Mathias de Lobel lui avait apportés d'Hyères (3). Mais cette ville étant assez rapprochée de Solliès, Lobel

(1) *Stirp. Adv.*, p. 429 : « Quod ex hac emanaret liquor, ac veluti stiriatim extillaret, Styrax dicta videtur. Ejus feracissimus ille tractus Galloprovinciæ, qui à trium Mariæ Sororum fano antiquissimo, ad Forum Julium usque porrigitur : est namque propè oppidum Solarium collis lætissimus et opertus frequenti Styrace, nullidum illic cognita, quam primi nos juvenique multis tum pharmacopœis et studiosis, tum Monspessuli Professoribus ostendimus : nam jamdiu videramus Venetiis in Franciscanorum horto. »

(2) Cette station commence dans l'arrondissement de Toulon et se prolonge dans celui de Brignoles. Elle est fort étendue. Nous en avons personnellement vérifié les limites et nous avons constaté qu'elle occupe une surface à peu près carrée qui a plus de dix kilomètres de côté. Ce vaste parallélogramme englobe le territoire de plusieurs communes qui sont, outre les trois Solliès nommés plus haut, la Farlède, Belgencier, Signes, Méounes et la Roquebrussane. Le même périmètre enferme aussi la belle forêt domaniale de Montrieux et la Chartreuse de ce nom dont l'établissement remonte au XIIe siècle. — Le Styrax abonde dans la forêt de Montrieux.

(3) *Hist. plant. univ.*, t. I, 2e p., p. 344 : « Styracis arboris ramos primùm habui à Lobelio, qui ex *Hiere* attulerat ». — Certains biographes de Peiresc ont voulu attribuer au célèbre conseiller au Parlement d'Aix le mérite d'avoir introduit et acclimaté en Provence le Styrax officinal. Or, le *Stirpium Adver-*

Digitized by Google

sans doute regardait comme pris à Hyères les échantillons qu'il avait distribués à ses amis.

Le chapitre des *Adversaria* relatif au *Styrax* ajoutait que l'Aliboufier, quoique très abondant à Solliès, n'y produisait pas de résine : « inibi tametsi tanta copia est, nihil tamen liquoris effluit. » C'était là une erreur. Il fut un temps où les moines de Montrieux prenaient grand soin de recueillir le storax. Et dans le courant du siècle suivant Garidel, étant allé à Montrieux où il reçut l'hospitalité chez les Chartreux, écrivait au sujet du Styrax officinal : « On tire par incision de l'écorce de cet arbre une résine liquide, fort odorante, en assez grande quantité. Les Chartreux la ferment dans des petites bouteilles, ou pots de verre, dont ils font part à leurs amis. J'en ai reçu plusieurs que j'ai donnés à des personnes curieuses (1). »

Nos deux voyageurs eurent de nouveau à traverser l'Argens. Ils l'avaient passé une première fois, non loin de sa source, entre le Val et Moustiers, quand ils faisaient route vers les Alpes. Ils le franchirent cette fois près de son embouchure, avant d'atteindre Fréjus.

La vieille cité romaine de Fréjus, bâtie au pied des collines de l'Estérel, est nommée dans le chapitre du *Styrax*. Elle y est indiquée comme située à l'une des extrémités de la Provence, par opposition avec le village des Saintes-Maries, occupant vers le couchant l'autre extrémité. Mais aucune plante n'y est particulièrement signalée.

saria avait paru depuis dix ans quand Peiresc vint au monde (1580). Le passage dont nous venons de donner le texte établit d'une façon péremptoire que l'Aliboufier est pour la Provence une espèce indigène et non point importée. (V. Alfred Reynier, *Peiresc et le Styrax*, et Ludovic Legré, *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal*, dans la *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*, février et mars 1897.)

(1) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 450.

Digitized by Google

Le *Stirpium Adversaria* n'a d'ailleurs cité les bords de l'Argens et l'Estérel que pour y mentionner la *Nepa* de Théophraste, déjà remarquée à la base du massif de la Sainte-Baume (1).

Enfin nos infatigables botanistes arrivent à Nice. Ils y notent la présence du Caroubier, qu'ils désignent au moyen d'une appellation trilingue : « Κεράτια *Siliqua* Carobe ». En marge ils ajoutent le nom de « *Carobia vulgo Provincialium* ». *Carobia* est la traduction du mot provençal *Caròbi* que les Provençaux appliquent encore aujourd'hui aux gousses du *Ceratonia Siliqua*. Ils constatent aussi qu'à Nice et sur toute la côte ligurienne ces fruits servent de nourriture aux enfants et même aux pourceaux; et ils estiment que c'est la Caroube qu'a voulu désigner l'évangile selon saint Luc, dans le chapitre où est

(1) *Stirp. Adv.*, p. 353 : « Locis saxeis et aridis, et Sterellæi montis declivibus ac propter argenteum amnem, *Argens* vulgo Galloprovinciæ dictum, multa ». — Pena et Lobel ont certainement commis une erreur en signalant la présence de l'Ajonc dans l'Estérel. Cette Papilionacée exige un terrain calcaire ou dolomitique et le massif de l'Estérel est formé de roches éruptives. Perreymond, en ses *Plantes phanérogames qui croissent aux environs de Fréjus*, a exclu l'*Ulex* de sa liste, et Hanry (*Catalogue des plantes vasculaires du Var*) ne l'a cité que dans des localités où le sol est calcaire. A son tour M. Emile Burnat, dans sa belle *Flore des Alpes Maritimes*, dit de l'*Ulex europæus* Smith et de l'*U. parviflorus* Pourret : « Croissent dans le département du Var mais n'ont jamais été rencontrés dans les Alpes maritimes. C'est par une confusion qui leur est arrivée à plusieurs reprises que Grenier et Godron (comme H. Roux, *Cat. Prov.*, p. 110) ont cité l'île Sainte-Marguerite (Lerins, Alp.-maritim.) au lieu de Sainte-Marguerite près de Toulon où se rencontre la seconde de ces espèces ». Les deux botanistes du XVIe siècle ont peut-être, en cette circonstance, donné le nom de *Nepa* au *Calycotome spinosa* Link. Pourtant, en appliquant le contrôle des synonymies consécutives, ont voit que le « *Nepa Theophrasti* » des *Adversaria* aboutit bien à l'*Ulex*. Mais si au XVIe siècle, on donnait quelquefois deux noms à la même plante, il arrivait encore plus souvent que l'on confondait deux espèces sous le même nom.

Digitized by Google

contée la parabole de l'Enfant prodigue : « *Et cupiebat implere ventrem suum de* siliquis *quas porci manducabant.* » (1).

Les environs de Nice leur fournirent trois autres espèces :

Heliochryson.	Tanacetum annuum L.
Chamæpythis prima Dioscoridis.	Cressa cretica L.
Hippoglossum.	Ruscus Hippoglossum L. (2).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 414. — La *Flore des Alpes Maritimes,* de M. Emile Burnat, s'exprime ainsi au sujet du *Ceratonia* : « Le Caroubier peut être observé dans de nombreuses localités, surtout près des rives de la mer, entre les environs d'Albenga et le golfe de la Napoule. — La question de l'origine du *Ceratonia Siliqua* a été très discutée. Alphonse de Candolle qui en a résumé les principaux éléments admet que cette plante était spontanée « à l'orient de la Méditerranée, probablement sur la côte méridionale d'Anatolie et de Syrie, peut-être aussi en Cyrénaïque » ; que sa culture a commencé depuis les temps historiques par les Grecs dans leur pays et en Italie, plus tard par les Arabes qui l'ont propagée jusque dans le Maroc et l'Espagne. L'illustre botaniste considère les Caroubiers non cultivés dans les pays méditerranéens autres que l'Orient, comme une race subspontanée moins productive, et non pas comme la souche de la forme comestible... A. de Candolle dit encore que l'on n'a pas trouvé le Caroubier fossile. Sur ce dernier point on pourra cependant, semble-t-il, contredire l'opinion de l'éminent auteur. Ch. Martins ainsi que G. de Saporta disent que le *C. Siliqua* est le dernier représentant d'une tribu tropicale de Légumineuses longtemps variée et puissante en Provence, laquelle aurait survécu à l'époque glaciaire dans le midi de la France, mais seulement dans quelques localités privilégiées. » — Le *Catalogue des plantes de Provence,* d'Honoré Roux, contient, sous la mention du *Ceratonia Siliqua,* l'indication suivante : « Il en existait un pied à Château-Gombert [banlieue de Marseille], vers l'entrée du vallon du Nègre, qui portait des fruits ; il fut gelé pendant l'hiver et maintenant il forme un énorme buisson ».

(2) *Stirp. Adv.*, p. 164, 283 et 332. — La *Flore analytique du département des Alpes-Maritimes,* d'Ardoino, constate que ces trois espèces croissent encore aux environs de Nice, mais qu'elles y sont assez rares. Les auteurs du *Stirpium Adversaria* disent que le *Tanacetum* se trouve aussi en d'autres endroits de la Provence :

Digitized by Google

Nous ne devons pas nous éloigner du littoral de la Provence, et plus particulièrement de la région comprise entre Hyères et Nice, sans dire un mot du *Chamærops humilis* L. Les *Adversaria*, qui l'appellent « *Chamæriphes* », en font mention aussitôt après avoir parlé des Palmiers d'Hyères et déclarent qu'il est « très connu » dans les contrées maritimes de l'Espagne, de la Provence et de l'Italie, « notissimæ sunt Hispaniæ, Galloprovinciæ et Italiæ maritimis.» Par le mot *notissimæ* Pena et Lobel veulent-ils dire que le Palmiste croît spontanément en ces divers pays (1) ou qu'il y est importé comme matière industrielle et substance alimentaire? Ils ajoutent en effet

« Niceæ ad Thyrrenum mare, Genuæ Lygusticæ, et in Galloprovincia asperis, macilentis convallibus, et desertis incultis, fruticat ». C'est sur la foi de Linné, que nous avons accepté la Tanaisie annuelle pour équivalent de l' « *Heliochryson* ». Linné donne en effet comme synonyme de son *Tanacetum annuum* l' « *Elichysum foliis Abrotani* » de Gaspard Bauhin, que l'auteur du *Pinax*, de son côté, identifiait avec l'*Heliochryson* de Pena et Lobel. Nous éprouvons néanmoins quelques scrupules. La description des *Adversaria*, très laconique comme toujours, n'est point éclairée par une figure, et sans Linné nous eussions été fort embarrassé pour adapter à cet *Heliochryson* l'un des termes de la nomenclature moderne. Pourtant, malgré toute l'autorité du *Species*, ce détail que nous relevons dans la diagnose des *Adversaria* : « exili et *lignosa* radice », et le mot « *fruticat* » employé dans l'indication d'habitat que nous avons transcrite ci-dessus, ne sont-ils pas de nature à susciter un doute au sujet d'une assimilation de l'*Heliochryson* avec le *Tanacetum annuum* ?

(1) Le *Chamærops humilis* s'accommode assez bien du climat de la Provence, mais aujourd'hui on ne l'y trouve pas à l'état spontané. Il croît naturellement « sur les collines incultes de la Barbarie, de l'Espagne et de la Sicile. » (Hoefer, *Dict. de bot.*). Nous-même l'avons vu très abondant en certains endroits de la Sardaigne. — Si l'on pouvait induire du texte des *Adversaria* qu'au XVIe siècle le « *Chamæriphes* » était indigène dans la Provence méridionale, ce serait un fait extrêmement intéressant à retenir pour l'étude des changements apportés par les siècles à la constitution de la flore provençale. Gaston de Saporta (*Le monde des plantes avant l'apparition de l'homme*) disait du *Chamærops humilis* : « le dernier des palmiers européens, celui

Digitized by Google

que ce végétal est utilisé tant pour faire des balais qu'à cause de sa moelle, « gulæ blandimentum » spécialement recommandé par les anciens. « Le stipe qui est fistuleux se renfle au-dessus de la racine et dans cette protubérance est contenue la moelle. » Ils l'ont goûtée et lui ont trouvé une agréable saveur de carde ou d'artichaut (1).

Si, en partant de Nice, les deux condisciples avaient jugé à propos de se transporter en Italie, nous n'aurions pas à les y suivre (2). Pour achever en leur compagnie le parcours entier de la Provence, il ne nous reste plus qu'à remonter avec eux du côté Nord-Ouest, vers une autre des extrémités du pays, et nous arrêter, comme ils le firent, à Avignon d'abord, puis à Orange.

Quoique dévolus au Saint-Siége, la cité d'Avignon et son territoire n'en étaient pas moins regardés

de tous qui s'est le plus attardé sur notre sol avant de le quitter ». Le Palmiste s'attardait-il encore sur le littoral de la Provence en 1565 ? Il est fâcheux qu'à ce sujet le *Stirpium Adversaria* ne se soit pas servi d'une formule plus précise et plus claire. Nous sommes cependant porté à croire que Pena et Lobel virent ce Palmier végétant aux environs de Nice. S'il eût été originaire d'un pays autre que ceux que nos auteurs ont nommés, ceux-ci n'auraient pas manqué de l'indiquer. Les détails qu'ils nous donnent sur la production de la moëlle semblent bien avoir été notés *de visu;* et, d'autre part, peut-on admettre que les Provençaux de ce temps-là fissent à grands frais venir le Chamærops des pays d'outre-mer pour en fabriquer de modestes balais, ou même pour en extraire la moëlle ?

(1) *Stirp. Adv.*, p. 451.

(2) Ils font mention de la ville de Gênes en deux des passages où Nice est nommée, et ils citent aussi d'autres localités de la Rivière, telles que Savone et La Spezzia. Nous supposons qu'ils passèrent par là en venant d'Italie. Mais comme nous n'avons pas de données positives au sujet de l'ordre dans lequel ils effectuèrent certains de leurs voyages, l'itinéraire hypothétique que nous avons adopté pour la Provence nous permettait d'atteindre le but proposé, qui était de passer en revue toutes les plantes signalées par les *Adversaria* dans les diverses régions provençales.

Digitized by Google

comme faisant toujours partie de la Provence. L'évêque de Senez, Pierre Quiqueran de Beaujeu, dont nous avons, à deux reprises, cité en note le *De Laudibus Provinciæ*, déterminait ainsi les limites de la terre provençale : « Nôtre pays est borné du costé du Levant par la rivière du Var; du Midy, par la mer Méditerranée; du Couchant, par le Rône; du Nort, par la cité d'Oranges. — Quant au pays d'Avignon et à la ville mêmes, très belle et très opulente, nous la reputons de Provence : tant parce qu'elle est contiguë à notre terre et n'a d'autres limites que les nôtres, que pour le peu de temps qu'elle fut demambrée de nôtre pays et acquise à l'autorité et patrimoine des Papes (1). »

De la florule avignonnaise, Pena et Lobel ne relèvent qu'une seule plante, qui assurément n'est point rare : *Echinops Ritro* L. Ils remarquent le bel effet que produit, avec ses capitules sphériques et azurés, cet Echinops, « spectatu jucundissimus » (2).

Ils attribuent bien à cette même florule une autre espèce, la Soldanelle des Alpes, — à laquelle le nom actuel est déjà appliqué, sauf une légère modification « *Soldanella montana* ». Mais ils n'en parlent que par ouï-dire. Ici, et très exceptionnellement, le rédacteur du chapitre s'exprime au singulier. « J'ai entendu dire que sur certaines montagnes peu éloignées

(1) *La Provence louée par feu Messire P. de Quiqueran de Beaujeu, gentilhome d'Arles, Evêque de Senes, divisée en trois livres traduitz du latin par Mr. F. de Claret, Docteur ez droitz, Archidiacre de la Ste Eglise d'Arles. — A Lyon, pour Rob. Reynaud, libraire d'Arles, 1614.*

(2) *Stirp. Adv.*, p. 368. — Cette Carduacée, qu'ils appellent tout simplement « *Ritro* » ou « *Rutro Theophrasti* », nous fournit un nouvel exemple de la confusion qui régnait alors, — nous pourrions dire *déjà*, — dans la terminologie. D'après la synonymie que donnent les *Adversaria*, Fuchs avait nommé la même plante « *Crocodylion* », Gesner « *Echinopus* » ou « *Carduus echinatus* », Cordus « *Sphærocephalus* », Dodoens « *Spina peregrina* ». — Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses !

Digitized by Google

d'Avignon, la Soldanelle croît en grande abondance (1). » Nous ne voyons guère, dans le voisinage d'Avignon, que le Mont-Ventoux qui aurait pu donner asile au *Soldanella alpina* L. Mais nous ne croyons pas que cette Primulacée y ait jamais été observée (2).

Ils signalent dans le terroir d'Avignon la présence du Mûrier (3) dont ils décrivent très exactement les

(1) *Stirp. Adv.*, p. 262 : « Audio quibusdam montibus, Avinione non dissitis, magna gliscere copia. » A remarquer l'emploi de l'indicatif présent : « *Audio*, j'entends dire... » Cette formule justifie le titre d'*Adversaria* donné à l'ouvrage : ce sont des *Notes*, rédigées séante tenante, au jour le jour, et dont la série forme un *Journal*. Ce même indicatif nous a fourni un argument dans la question, examinée au chapitre précédent, des droits de Pierre Pena comme co-auteur du *Stirpium Adversaria*.

(2) La plus récente publication relative à la florule du Mont-Ventoux (*Notes sur la flore phanérogamique des environs de Carpentras, du Ventoux et des Monts de Vaucluse*, par M. Rouis, inspecteur adjoint des Forêts, Avignon, 1895) ne mentionne pas la Soldanelle. Nous-même ne l'avons point aperçue quand nous sommes allé herboriser sur la célèbre montagne.

(3) Dans un ouvrage récent et d'un très haut intérêt (*La Société provençale à la fin du moyen âge*), M. Charles de Ribbe a rappelé que l'existence du Mûrier sur les territoires de la Provence et du Languedoc remontait fort loin : « Dans le haut moyen âge, lorsque les seigneurs provençaux tenaient leurs plaids en personne, c'était sur un perron ombragé d'un pin ou d'un orme qu'ils donnaient leurs audiences... Avec l'orme on rencontre mentionné le mûrier, *morerius*. A en croire les livres d'agriculture, cet arbre n'aurait été introduit en Provence que vers la fin du xve siècle; et, d'après un historien qui a précisé la date, le roi René, pour apprendre aux Provençaux à le cultiver, aurait appelé des gens de Sicile, où, depuis le xiie siècle, il s'était multiplié, ainsi qu'en Calabre (Ch.-F. Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence*, 1785, t. I, p. 423). Le fait est qu'il était connu dans notre Midi dès le xive siècle. Le 9 février 1355, à Toulon, le Conseil de ville se réunit à l'ombre d'un mûrier, sur un banc de pierre. (Octave Teissier, *Notice sur les Archives de Toulon*, p. 115.) M. Germain l'a trouvé, une cinquantaine d'années auparavant, en 1303, dans une commune du Languedoc; le 15 janvier de cette année, un Conseil général des habitants s'assemble sous

Digitized by Google

deux espèces : *Morus nigra* L. et *M. alba* L. Ils appliquent eux-mêmes à la seconde ce nom de « *Morus alba* ». Ils insistent sur la différence que l'on trouve entre les mûres de l'une et de l'autre. Les fruits du *Morus nigra*, quand ils commencent à mûrir, sont écarlates, plus tard, à complète maturité, comme sanguinolents et alors délicieux à manger, « mora maturescentia coccinis conflata primùm acinulis, matura cruentatis, et suavissima in deliciis », tandis que ceux du Mûrier blanc, de couleur pâle, sont insipides et bons à provoquer la nausée plutôt qu'à servir de nourriture, « mora multò insipidiora, candida nitent, ad nauseam potiùs quàm alendum nata ».

A propos des mûriers, ils constatent un fait particulièrement intéressant : c'est que dans le pays d'Avignon, ces arbres étaient plantés pour être affectés à l'éducation du ver à soie : « panguntur ad solertis vermis serici pastionem (1) ».

Entre Avignon et Orange, à quatre lieues de la première de ces villes, Pena et son ami rencontrèrent en grande quantité le Fustet (*Rhus Cotinus* L.) : cet arbuste est pour eux le « *Coccigria* » de Théophraste et le « *Cotinus* » de Pline. Ils l'avaient déjà vu aux environs de Vérone et à Venise, où on l'apportait des montagnes de l'Istrie pour être livré à l'industrie des corroyeurs (2).

Enfin, sur le territoire d'Orange, au bord des champs cultivés ou en friche, et le long des chemins, ils aperçurent la Jusquiame blanche, qui était déjà en possession de son nom « *Hyoscyamus albus* ». Ils rapportent que cette Solanée se retrouvait aussi dans

un mûrier, selon la coutume, lisons-nous dans le procès-verbal de la délibération : « Subtus quodam arbore vocato *Morier*, ubi solitum est universitatem et homines dicti loci, more solito congregari. » (A. Germain, *Le Consulat de Cournonterral*, 1855.)

(1) *Stirp. Adv.*, p. 442.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 413.

Digitized by Google

le voisinage du Rhône inférieur, et jusqu'à son embouchure (1).

Ici se termine la série des plantes de Provence au sujet desquelles les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont fait connaître une localité précise. Pour un plus grand nombre d'espèces, ils déclarent simplement qu'ils les ont trouvées en Provence, sans autre indication géographique, mais presque toujours ils fournissent sur la nature de l'habitat des détails exacts. Nous allons en donner la liste, en conférant les noms du XVIe siècle avec les dénominations admises actuellement dans nos Flores.

A quelles difficultés est soumise une semblable traduction, nos lecteurs doivent aisément le deviner. Parfois même il est impossible de déchiffer les diagnoses anciennes. Tournefort a vigoureusement tancé Mathias de Lobel à propos de l'insuffisance de ses descriptions, trop sommaires, incomplètes, et par là même obscures. « Toutes les fois, dit-il, qu'elles ne sont pas accompagnées de figures, c'est à peine si on peut les comprendre, *ubi icones desunt, vix sanè potest intelligi* (2) ». Le reproche ainsi formulé atteint du même coup Pierre Pena. Il est certain que les deux auteurs n'ont pas, en toute circonstance, justifié la prétention qu'ils étalaient dans le sous-titre de leur ouvrage, avec ces deux mots : « *Perfacilis Vestigatio* ».

Il suffirait néanmoins pour les excuser de rappeler

(1) *Stirp. Adv.*, p. 107 : « In Norbona ad Aurantiam sive Auraicum et inferius cis transque Rhodani ostia variis satorum et vervactorum secùs vias marginibus spontè adolescit. »

(2) *Inst. rei herb.*, Isagoge. — Nous avons tout lieu de croire que les figures insérées dans les *Adversaria* furent dessinées par Pierre Pena. Ces figures sont généralement exactes et reproduisent avec fidélité le faciès de la plante. Mais comme on ne faisait alors nul cas des détails d'analyse, les dessins de Pena ne sont d'aucun secours quand il s'agit d'une plante qui ne pourrait être déterminée que par dissection des organes floraux.

Digitized by Google

quels étaient alors les errements de la phytographie qui, dans les descriptions, donnait sur l'état de la racine d'amples détails, la plupart oiseux, et n'attachait aucune importance à la conformation des organes essentiels de la fleur !

D'ailleurs les sévérités de Tournefort, — si justes qu'à certains égards elles fussent, — ne doivent pas à nos yeux amoindrir, sous d'autres rapports, le mérite des *Adversaria*.

Quand on a, comme nous l'avons fait, longuement étudié ce livre, il serait injuste de ne point rendre hommage aux qualités d'observateurs et à la conscience dont ses auteurs ont fait preuve. Dans l'indication qu'ils ont donnée des conditions phytostatiques relatives aux plantes du midi de la France, nous n'avons pas eu à relever contre eux une seule erreur grave.

Aussi avons-nous pu très exactement disposer par catégories, suivant l'énoncé de ces conditions, la liste des plantes de Provence pour lesquelles aucune localité plus spéciale n'était marquée.

Commençons par les plantes qui ont besoin, quoique spontanées, d'un sol que la main de l'homme amende et ameublit (1).

Dans les moissons, *in segetibus, propter messes,* en d'autres lieux cultivés, *in satis, in arvis,* les *Adversaria* signalent :

Melampyrum perpusillum luteum.	Ceratocephalus falcatus Pers.
Glastum sive Isatis sylvestris.	Isatis tinctoria L.
Cicer orobeum.	Ervum Ervilia L.

(1) Lorsque, à propos des plantes dont l'énumération va suivre, les *Adversaria* feront connaître quelque particularité intéressante, nous aurons soin d'en donner communication à nos lecteurs au moyen d'une note.

Digitized by Google

Spina solstitialis, Aurioles Provincialibus (1).	Centaurea solstitialis L.
Elatine Dioscoridis (2).	Linaria spuria Mill.
Hyacinthus comosus Dioscoridis.	Muscari comosum Mill.
Ægylops.	Ægylops ovata L.
Phœnix, Latinis Hordeum murinum.	Lolium perenne L.
Lolium et temulentum Triticum (3).	— temulentum L.

Dans les vignes (*vineta*) :

Ischœmon vulgare.	Panicum sanguinale L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 372. — Plante signalée, en termes énergiques, comme malfaisante pour les agriculteurs de la Provence : « In Galloprovincia tanta feracitate luxuriat, ut segetum incremento non parum officiat, et messorum manus pedesque sæpissimè cruore et vulnusculis afficiat. » Elle rendait pourtant quelque service : on en formait des fagots avec lesquels on bouchait les issues qui se produisent parfois dans l'enceinte des haies : « Solstitio exacto, quum maximè exaruerunt, tunc enim sepes harum aggeribus soliti sunt armare coloni. » — Les Provençaux se servent toujours, pour désigner cette Centaurée, du nom d'*Auriolo,* usité au XVIe siècle.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 197. — Cet « *Elatine* », auquel les *Adversaria* donnent pour synonyme la « *Veronica* » de Fuchsius, y est recommandé comme remède souverain pour la guérison des ulcères. Un lépreux venait d'être condamné par plusieurs médecins très savants, réunis en consultation, à perdre le nez, et déjà des chirurgiens exercés avaient reçu d'eux l'ordre d'exécuter la sentence et d'opérer l'amputation. Grâce à un modeste et chétif barbier, *misellus barbitonsor,* qui connaissait les vertus de la Linaire et conseilla au patient d'en essayer en lotions et en tisane, celui-ci put échapper au bistouri.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 10 : « Dementiæ affinem tenebricosam vertiginem, temulentiamque efficit. Quo quidem maleficio vel infimæ plebeculæ notum, et invisum plus satis est, præsertim Galloprovinciæ, Norbonæ, et passim in reliqua Gallia, ubi *yvraye,* quasi ebriosa vel inebrians vocatur. »

Digitized by Google

Au milieu des prairies, *in pratis :*

Narcissus poeticus mediocroceus purpureus (1).	Narcissus poeticus L.
— *medioluteus* (2).	— Tazetta L.

Dans les vergers d'oliviers, *in olivetis, inter oliveta :*

Phyteuma Norbonensium (3).	Reseda Phyteuma L.
Antirrhinum, vulgò Caput Canis et Caput Vituli.	Antirrhinum majus L.
Iva moschata Monspellii, Anthyllis Chamæpytoides.	Ajuga Iva Schreb.

Au voisinage des cultures, dans les terrains en friche et les lieux incultes, *in vervactis, in incultis ;* sur le bord des champs ou des chemins, *squalidis agrorum marginibus, ad margines aridos satorum, juxtà olivetorum margines, in viarum marginibus ;* le long des haies, *juxtà sepes ;* au pied des murailles et parmi les décombres, *circà urbium mœnia, propter oppidorum rudera :*

Vitis vinifera sylvestris spontaneave, Œnanthe, Labrusca.	Vitis vinifera L.
Rhus Obsoniorum et Coriariorum (4).	Rhus coriaria L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 50 : « Narbonensia Galloque Provinciæ prata liliaceo stellarum candore ornans, Februario et Martio. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 51 : « Galloprovincia, ubi etiam sunt Gramini detrimento, *Donas* flores quos corollis innectunt, vocitat. » Quelles étaient les couronnes auxquelles on entrelaçait les Narcisses ? Peut-être, comme aujourd'hui encore, des couronnes funéraires. — Le mot *dono* est toujours usité (on dit aussi *courbo-dono*), mais actuellement les Provençaux l'appliquent plutôt au Narcisse des poètes.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 320 : « Quasi foret ad amorem serendamque prolem apta, Phyteuma vocata fuit. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 412. — L'écorce et les feuilles du Sumac ser-

Digitized by Google

Pyracantha (1).	Cotoneaster Pyracantha Spach.
Cucumer Elaterii sylvestris (2)	Ecballium Elaterium Rich.
Caltha poetarum (3).	Calendula arvensis L.

vaient à tanner les peaux : « cortex autem et folia alutariis ad pelles densandas conquisitus, undè Coriarius dictus. » Les cuisiniers en employaient les fruits comme condiment : « Aciduli autem racemi olim, et etiamnum hodiè, ad condimenta, multus in culinis usus : eoque Culinarius sive Obsonarius vocabatur. » — En français cet arbuste s'appelait *Roux*.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 438. — Il y est dit du *Pyracantha* : « Est et in Galloprovincia et Italia arbuscula sepibus *non ita frequens...* » La plupart des floristes modernes considèrent le Buisson-ardent comme simplement subspontané. Dans son *Catalogue des Plantes de Provence*, Honoré Roux disait de cet arbuste : « Çà et là dans les haies, mais rare et subspontané », indication d'habitat qu'ont reproduite les auteurs de la *Flore de la France*, MM. Gaston Bonnier et G. de Layens : « Midi, rare et subspontané. » Nos observations personnelles nous autoriseraient à croire qu'en réalité le *Cotoneaster Pyracantha* est bien spontané, et d'ailleurs la géologie démontre qu'il est autochtone dans le Midi de la France. Mais c'est indubitablement une espèce en voie d'émigration et qui tend à disparaître du sol de la Provence où jadis cette Pomacée fut commune. « Comment ne pas remarquer, écrivait Gaston de Saporta, la rareté relative et les allures dispersées du *Cotoneaster Pyracantha* ou Buisson-ardent qui, lors du quaternaire ancien, remontait jusqu'au centre de l'Europe, puisqu'on l'observe dans le tuf de Cannstadt aussi bien que dans ceux d'Italie et du midi de la France ? » (*Bulletin de la Société botanique et horticole de Provence*, 1879.)

(2) *Stirp. Adv.*, p. 288. — Déjà, au XVIe siècle, les enfants s'amusaient, comme ils le font encore de nos jours, à éclabousser leurs camarades en appliquant à ce jeu la propriété qu'a le fruit, quand il se détache du pédoncule à la maturité, de projeter violemment au dehors les graines et le liquide mucilagineux qu'il contient. Pena et Lobel disent en effet de cette Cucurbitacée : « Spontè importunoque admodum proventu oritur circà urbium mœnia, areas, et stabulorum fimeta, in Italia, et Narbonensi Provincialique Gallia, ubi vel pueruli notissimus, qui fructum turgentem vixdum tactum digitis ludibundi in faciem invicem elidunt, semine succoque peramaro et viroso os oculosque perfundunt. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 237. — Le *Calendula arvensis* était employé

Digitized by Google

Dens leonis Monspelliensium Asphodeli vel Leucacanthæ bulbillis (1)	Thrincia tuberosa DC.
Convolvulus minimus Spicæ folius.	Convolvulus Cantabrica L.
Psyllium Pulicaris Herba (2).	Plantago Psyllium L.
Casia poetica.	Osyris alba L.

comme plante alimentaire. Cuit, il servait à relever les sauces : « in cibum etiam cedit et jusculis inditur, gustu et odore non ingrato » ; cru, les femmes le mêlaient volontiers à la salade : « acetariis etiam miscent multam mulierculæ. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 83 : « Hujus facilis proventus in Hetruriæ, Galloprovinciæ et Norbonæ marginibus satorum et pratorum Junio et Julio... » — Pena et Lobel reprochent à Matthiole d'avoir fait passer le *Dens leonis*, sous le nom de *Cichorium Constantinopolitanum*, pour originaire du Levant, alors que cette plante est commune à Sienne même, patrie du susdit Matthiole, ainsi que dans la Toscane, la Liguric, la Provence et le Languedoc. Et à cette occasion les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* nous font connaître un curieux détail : c'est qu'il y avait alors à Marseille et à Montpellier des botanistes peu scrupuleux qui envoyèrent soit à Matthiole, soit à beaucoup d'autres phytographes contemporains, des plantes indigènes qu'ils prétendaient avoir reçues d'Afrique, de Syrie et de Constantinople. Puisque la plante décrite par le commentateur de Dioscoride était identique à celle qui est répandue partout, pourquoi l'indiquer comme croissant de préférence à Constantinople plutôt qu'à Marseille et à Montpellier, « quàm Massileæ, aut Monspellii, undè scimus tum Commentatori, tum aliis non paucis scriptoribus hodiernis missas et obtrusas plerasque plantas pro Aphricis, Syriacis et Constantinopolitanis ? » Pense-t-il que les gens instruits admireront davantage son *Cichorium* parce qu'il le tiendra de l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, et n'est-il pas humiliant pour un homme qui s'est tant appliqué à la botanique de ne pas reconnaître un *Cichorium* de son propre pays, et de s'en rapporter à un diplomate plus occupé des devoirs de sa charge qu'habile à distinguer les diverses espèces de *Seris* ? — C'est ainsi que les deux auteurs ne laissent échapper aucune occasion de gourmander Matthiole.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 186 : « Norbonensia et Galloprovinciæ vervacta proscisaque arva operit et insternit. » — Les *Adversaria* enregistrent le nom vulgaire d' « Herbe à puces » dont les mots *Psyllium* et *Pulicaris Herba* sont la traduction.

Digitized by Google

Hyacinthus comosus minor (1)	Muscari racemosum DC.
Ægylops (2).	Ægylops ovata L.

Voici maintenant les plantes qui peuplent les garigues si étendues en Provence, landes arides et rocailleuses où domine et que caractérise le *Quercus coccifera* (3), lieux auxquels nos auteurs appliquent ces expressions: *in collibus macilentioribus, ruderosis, saxeis, — in sterilibus et ericetis, — in tractibus squallidis, clivosis, glareosis.*

Cistus mas.	Cistus albidus L.
— *fœmina.*	— salvifolius L.
— *Ledon.*	— monspeliensis L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 49. — Le peuple de Provence, comparant à de petits barils les fleurs de ce Muscari, l'appelait *Barrelet :* « Vulgus Provincialium *Barreletz* vocat, quasi lagenulas. » Le mot, encore en usage et désignant toujours la même espèce, se prononce et doit s'écrire *Barralet*. — Les botanistes qui appartiennent à l'école analytique pourraient nous reprocher de n'avoir pas donné pour synonyme à l'*Hyacinthus comosus minor* des *Adversaria* le *Muscari neglectum* Guss. au lieu du *M. racemosum*. La forme *neglectum*, qui est, en effet, très répandue en Provence, n'a pas, à nos yeux, la valeur d'une bonne espèce.

(2) Nous avons déjà fait figurer l'*Ægylops* sur la première de nos listes : plantes des terrains cultivés. Nous l'inscrivons encore sur celle-ci parce que les *Adversaria*, après lui avoir assigné pour habitat les champs ensemencés de froment ou d'orge, ajoutent que cette Graminée vient aussi, comme l'enseignait Dioscoride, « æstuosis et glareosis marginibus. »

(3) Nous avons donné ci-dessus (note 3 de la page 66) l'étymologie du mot *garigue*. — L'état de garigue qui, dans la partie méridionale de la Provence et du Languedoc, s'étend sur une si vaste superficie, est le résultat d'un pâturage abusif. Ces landes, où il n'y a que des broussailles, pourraient être couvertes de superbes forêts de pins. Le pin d'Alep se développe, et même avec rapidité, sur les terrains les plus arides, les plus rocailleux, sur les collines les moins pourvues d'humus, mais à la condition de n'être point livré, quand il sort de terre, à la dent impitoyable des moutons et des chèvres.

Digitized by Google

Lentiscus, Terebinthus Lentiscifolia minor (1). Pistacia Lentiscus L.

(1) Les auteurs du *Stirpium Adversaria* avaient parfaitement distingué nos deux espèces de *Pistacia :* Lentisque et Térébinthe. Ils nommaient la première « *Lentiscus* » et la seconde « *Terebinthus* ». Quoiqu'ils n'eussent pas, sur les notions de genre et d'espèce des idées bien nettes, ils attribuaient probablement au Lentisque et au Térébinthe un rang équivalant à celui qui pour nous constitue le *genre*. Le *Lentiscus* est devenu le *Pistacia Lentiscus* de Linné. Pour le *Terebinthus*, ils le subdivisèrent en deux espèces (*species*). Ils donnèrent à l'une deux noms : « *Terebinthus major latifolia Narbonensis* » et « *Terebinthus major Pistachiæ folio* » : ces deux noms doivent certainement être appliqués à notre *Pistacia Terebinthus* L. Ils appelèrent l'autre espèce « *Terebinthus minor Lentiscifolia* » : nous y voyons tout simplement le Lentisque auquel après avoir, sous le titre de *Lentiscus*, consacré un chapitre spécial, ils reviennent dans le chapitre suivant, intitulé *Terebinthus* et portant en marge les mots de « *Terebinthi latifoliæ species* ». Nous sommes donc ici en présence d'un double emploi, ce qui résulte : 1° de la figure gravée où ils ont mis en regard une feuille du vrai Térébinthe et une feuille de leur *Terebinthus Lentiscifolia minor* : cette seconde feuille est manifestement celle d'un Lentisque; 2° de ce fait, énoncé dans le texte, que le *Terebinthus Lentiscifolia* a les feuilles persistantes, caractère, comme on sait, du *Pistacia Lentiscus* : « Hujus autem *sempervirentis* et *perpetuifoliæ* », disent-ils de cette prétendue seconde espèce de Térébinthe. — Dans le *Pinax* (p. 400), Gaspard Bauhin fit du *Terebinthus major latifolia* des *Adversaria* le synonyme de son « *Terebinthus peregrina fructu majore Pistaciis simili, eduli* », que Linné assimila à une espèce créée par lui sous le nom de *Pistacia narbonensis*. Mais cette création du *Species* a été considérée comme le résultat d'une erreur. Grenier et Godron (*Flore de France*) ont inscrit le *Pistacia narbonensis* L. parmi les synonymes du *P. vera* L. Dans la *Flore de Montpellier*, Loret et Barrandon ont écrit : « Le *P. narbonensis* L. (*ex parte*), indiqué autrefois au bois de Valène, près de Montpellier, n'est qu'une forme à larges feuilles du *P. Terebinthus* L. ; et ce nom doit être exclu de notre Flore. » La récente *Flore de France* de MM. Rouy et Foucaud, qui énumère un si grand nombre de « formes » et de variétés, n'a point enregistré le *Pistacia narbonensis* L. Cependant nous trouvons dans le *Catalogue des plantes de Provence* d'Honoré Roux, au mot *Pistacia vera* L., l'indication suivante : « Il existe à Puits-de-Paul, près de Saint-Loup

Digitized by Google

Cytisus altera minor et frequentior (1).	Cytisus sessilifolius L.
Dorycnium Monspelliensium.	Dorycnium suffruticosum Vill.
Faba minor sylvestris	Vicia Narbonensis L.
Aster Italorum luteum fruticosum.	Inula spiræifolia L.
Chrysocome aureave coma, Stœchas citrina nostràs, sive luteus Amaranthus.	Helichrysum Stœchas L.
Arbutus sive Unedo, d'Arboux (2).	Arbutus Unedo L.
Calamintha altera, Dioscoridi Nepeta.	Calamintha Nepeta L.
Rosmarinum coronarium (3).	Rosmarinus officinalis L.

(banlieue de Marseille), un pied de cette espèce, à l'état sauvage, dont les fruits sont intermédiaires entre le type cultivé et le Térébinthe : c'est, sous cette forme, le *P. narbonensis* L. (*pro parte*)... » — Les *Adversaria* ne mentionnent expressément en Provence que le Lentisque : « Lentisci feracissima universa Norbonensis ora maritima, quæ ad Taurinorum juga, quæque ad montes Pyrenæos protenditur » ; et ils disent du *Terebinthus Lentiscifolia minor* (qui est encore le Lentisque) : « Hujus autem sempervirentis et perpetuifoliæ nullus collis aut devexus paulò apricior Norbonæ aut Galloprovinciæ non feracissimus. » — Ils nous font connaître le nom provençal du Lentisque, *Restincle* : et nous apprenons qu'avec le bois de cet arbuste on façonnait des cure-dents pour « post epulas dentes emundari. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 388 : « Notior et frequentior multò, quæ Italiæ, Galloprovinciæ, squallidis saxeisque collibus inter cocciferas Ilices et majores Ericas viret, florumque amœnissima fœtura oculos caprasque pascit, æstatis initio. » Paître en même temps les yeux et les chèvres ! Il y a là une association de mots dont la singularité méritait d'être notée.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 424 : « Æstate numerosa fraga edit, coccineo hilaris purpuræ aspectu micantia. » Pena et Lobel font allusion à l'avis que Dioscoride formulait ainsi au sujet de l'arbouse: « Esu acerosus, stomacho adversatur : capitis dolorem movet. » — Le mot « d'*Arboux* » est le nom provençal de l'Arbousier : on doit écrire *Arbous*.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 184 : « Universi tractus collesque aridi, saxei et steriles, cùm Norbonensis, tùm etiam Galloprovinciæ, coronario Rosmarino ornantur, ubi ubertim gliscit, et totam hyemem

Digitized by Google

Polium Lavendæ folio, Fœmina Recentiorum.	Teucrium montanum L.
Thymelæa grani Gnidii.	Daphne Gnidium L.
Hypocistus (1).	Cytinus Hypocistis L.
Sabina baccata (2).	Juniperus phœnicea L.

Parmi les plantes qui recherchent l'ombre des vallons et des lieux boisés, nous trouvons cités *in lætioribus Galloprovinciæ convallibus, in sylvosis :*

Ligustrum Dioscoridis nostràs.	Ligustrum vulgare L.
Platiphyllon Characias Mathioli.	Euphorbia Characias L.

De celles qui se plaisent au voisinage des eaux, deux seulement sont mentionnées :

Doria Norbonensium (3).	Senecio Doria L.

vernat, floresque ex pallido cæruleos alit. Tanta suppetit copia colonis, ut etiam clibanis calfaciendis, focoque domi alendo succendatur. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 418 : « Caudici ad radicem Ledi adnascitur Hypocistus, frequens Galloprovinciæ et Norbonæ. »

(2) Après avoir, dans leur *Flore de France*, décrit les feuilles du *Juniperus phœnicea* « étroitement imbriquées sur quatre ou six rangs, appliquées, ovales », Grenier et Godron ajoutent : « Nous avons décrit les feuilles habituelles de cette plante, mais accidentellement on observe quelquefois, sur les jeunes rameaux, des feuilles plus allongées, demi-étalées, brièvement cuspidées, qui rappellent la forme des feuilles des genévriers de la section précédente (*Juniperus communis, J. Oxycedrus*). » Ce phénomène de végétation n'avait point échappé aux excellents observateurs que furent les auteurs du *Stirpium Adversaria* : « Interdùm in Galloprovincia folia ima sunt Juniperi, superiora Cupressi minus aspera et pungentia. » (*Stirp. Adv.*, p. 447.)

(3) *Stirp. Adv.*, p. 124.— Comment expliquait-on le nom donné à ce Séneçon? Certains botanistes, disaient Pena et Lobel, croient que c'est une plante exotique, apportée de loin par l'amiral André Doria et dédiée à celui qui l'introduisit. Mais nos deux floristes combattaient cette assertion par la raison qu'ils avaient vu la plante croître spontanément en Provence et en Languedoc, avec

Digitized by Google

Coniza minima sive Pulicaria (1). Pulicaria vulgaris Gærtn.

le « *Limonium* », dans les eaux dont le courant n'est pas trop rapide : « Neutiquam Doriæ duci triremium classis Gallicæ et Imperatoriæ præfecto, quasi exoticæ hujus repertæ laudem verè asserunt Herbarii quidam : cùm hæc sit Galloprovinciæ et Norbonæ amnibus non admodum rapidis et iisdem etiam natalibus oriunda quibus Limonium. » — Pour eux le mot *Doria* doit s'écrire *Dorea*, c'est-à-dire *Aurea*, qualificatif justifié par les fleurs jaunes-dorées de cette belle espèce. — N'omettons pas de remarquer qu'ils rappellent à cette occasion le rôle joué par André Doria, qui commanda tour à tour les escadres françaises et celles des Impériaux. Le fait est historique et nous montre une fois de plus que créance est due aux moindres circonstances consignées dans les *Adversaria*. Le Gênois Doria, sorte de condottiere maritime, après s'être mis au service du roi François Ier, l'abandonna brusquement, et d'une façon peu loyale, pour devenir l'homme de Charles-Quint. « André Doria, dit l'historien provençal Bouche, avoit esté premierement à la solde du Roy de France avec ses galères ; et en ce temps-là il se tenoit ordinairement aux mers de Provence, faisant sans cesse la guerre aux Espagnols sur mer et en toute sorte de rencontres et avec tant d'addresse, de bonheur et d'ardeur qu'on le voyoit tous les jours revenir aux ports de Provence chargé de quelque dépouille des Espagnols que le seul nom de Doria faisoit trembler... En 1528 André Doria, quittant le party de France, embrassa celui d'Espagne. »

(1) Dans le passage consacré à la « *Coniza minima sive Pulicaria* » (p. 145) les *Adversaria* n'ont pas désigné spécialement la Provence. L'indication d'habitat porte : « Ubivis Galliæ, Germaniæ et Angliæ locis lacustribus et humentibus arvis multa. » Conformément à la règle que nous avons adoptée, cette énonciation générale ne nous eût point suffi pour inscrire la Pulicaire sur nos listes, où nous n'admettons que les espèces attribuées à la Provence nominativement. Mais la *Pulicaria* est mentionnée comme plante de Provence dans le chapitre relatif à la « *Coniza minor vera* » (*Cupularia graveolens* G. G.). Objurgant encore Matthiole, coupable d'avoir mal à propos appelé « *Baccharis* » la *Coniza minor*, le rédacteur de ce passage des *Adversaria* déclare que « jamais l'autorité du botaniste de Sienne ne persuadera aux bonnes femmes de la Provence que pour engluer et détruire les puces, elles devraient faire des balais avec la *Baccharis* plutôt qu'avec la Pulicaire, commune dans le pays. » — Nous avions déjà cité ce texte dans la première partie de notre travail, en défendant les droits de Pierre Pena.

Digitized by Google

Xyris sive Iris agria Theophrasti, Spatula fœtida vulgò (1).	Iris fœtidissima L.

Nous avons dressé une liste spéciale des plantes que Pena et Lobel considéraient comme *maritimes*. Mais il ne faut pas prendre ce mot au sens plus précis où nous l'employons aujourd'hui. *In maritimis, in ora maritima, in Galloprovincia maritima, secùs maritimas vias* sont des expressions desquelles il résulte que les espèces suivantes s'accommodent d'un voisinage plus ou moins rapproché de la mer :

Clematis altera, urens, vulgi Flammula (2).	Clematis Flammula L.
Papaver corniculatum.	Glaucium luteum Scop.
Vitis vinifera sylvestris...	Vitis vinifera L.
Lentiscus.	Pistacia Lentiscus L.
Myrtus minor (3).	Myrtus communis L.
Arbutus sive Unedo.	Arbutus Unedo L.
Thymelæa grani Gnidii.	Daphne Gnidium L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 32. — La station est ainsi déterminée : « Galloprovinciæ et Angliæ, ubi quàm uberrima, propè uda prata et littoreos maris aggeres. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 276. — Il s'agit ici, très probablement, de la variété *maritima* G. G. Ce sont les détails suivants qui nous le font supposer : « Norbonæ et Galloprovinciæ spontè et in pratis maritimis humi sparsa, tenera et humilis visitur. » — On nourrissait alors les pourceaux avec la Clématite, desséchée ou fraîche. Ces animaux n'en éprouvaient aucun malaise : les paysannes croyaient même avoir trouvé là un excellent moyen de les engraisser.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 419 : « Baccis post vindemias saginantur aves, tamque suaves edendo fiunt, ut integras, non exenteratas esitent, eoque proverbio feratur, stercus earum præstare carnibus, in Galloprovincia maritima, ubi siccaneus collis nullus cui arrideat paulò placidior aura, ubi non multa vernet hæc myrtus. » Ce passage nous permet une fois de plus de faire remarquer combien fut exact, chez les auteurs du *Stirpium Adversaria*, l'esprit d'observation. Il est très vrai que dans la France méridionale divers oiseaux, les grives notamment, se nourrissent, après les ven-

Digitized by Google

Comme plante véritablement littorale, *littoribus et arenosis Galloprovinciæ frequens*, nous relevons uniquement :

Juncus Cyperoides maritimus. — Cyperus schœnoides Griseb.

Aux plantes alpines que le *Stirpium Adversaria* déclarait indigènes dans les Alpes de la Provence, et dont nous avons donné plus haut l'énumération, il y a lieu d'ajouter quelques espèces montagnardes pour lesquelles l'habitat n'est indiqué que par ces mots : « *in montibus, in montibus udis, in montibus Galloprovinciæ celsis* », mais qui certainement furent trouvées dans les mêmes régions :

Fumaria lutea montana (1). — Corydalis lutea DC.
Valeriana sylvestris. — Valeriana officinalis L.

danges, des baies du Myrte. C'est même ce genre de nourriture qui a donné aux merles de Corse une réputation méritée. — A noter encore cette observation culinaire, que les oiseaux susdits sont mis à la broche sans être vidés. Le proverbe auquel les *Adversaria* font allusion n'a pas cessé d'avoir cours en Provence.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 338 : « Paucis locis obvia, nec nisi calidiorum regionum montibus Illyriæ, Dalmatiæ, Hetruriæ, Narbonæ et Galloprovinciæ. » — Dans nos très nombreuses herborisations à travers la Provence, nous n'avons jamais rencontré le *Corydalis lutea* et le *Catalogue des plantes de Provence* d'Honoré Roux ne l'a point enregistré. On le trouve en Dauphiné : M. le docteur Saint-Lager, dans son *Catalogue des plantes vasculaires du bassin du Rhône*, et dans la huitième édition de la *Flore* de l'abbé Carriot, signale plusieurs stations appartenant à cette province. Il faut donc admettre qu'au cours de leurs pérégrinations Pena et Lobel franchirent la limite séparative de la Provence et du Dauphiné, sans savoir au juste où passait la ligne divisoire ; ou bien encore qu'ils virent le *Fumaria lutea* dans quelque coin reculé du territoire provençal où, depuis lors, aucun botaniste ne sera venu herboriser. — L'un des ouvrages mentionnés ci-dessus donne pour synonyme au *Corydalis lutea* DC. le *Fumaria lutea* de « Pena et Lobel ». Nous sommes heureux de voir que M. le docteur Saint-Lager n'est pas au nombre

Digitized by Google

Solidago Sarracenica (1).	Senecio Saracenicus L.
Aster montanus hirsutus (2).	Inula montana L.
Asarina aut Hederula saxatilis (3).	Antirrhinum Asarina L.
Oxalis sativa Franca rotundifolia repens.	Rumex scutatus L.
Asarum Baccaris.	Asarum europæum L.
Buxus.	Buxus sempervirens L.

des auteurs qui suppriment la personnalité de Pierre Pena et regardent Mathias de Lobel comme le seul auteur du *Stirpium Adversaria*. En diverses occasions, il a rendu justice à Pena, et notamment dans un travail récent, *Grandeur et décadence du Nard* (Paris, 1897).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 125. — L'épithète de *Sarracenica* (Sarrasine) accolée au nom de cette plante est ainsi expliquée : « quòd Turcæ et Sarraceni opinionem magnæ peritiæ, in medicamentis vulnerariis præsertim, essent apud Europæos assequuti. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 147-148. — Voici, en son entier, la désignation attribuée à cet « *Aster* » et formant l'intitulé du chapitre : « *Aster montanus duplex prægrandi Helenii flore* ». Le texte, qui est accompagné d'un dessin représentant, à côté l'une de l'autre, deux Corymbifères un peu différentes, débute ainsi : « Merentur etiam Asteris nomen plantæ illæ duæ quæ non nisi rarò in montibus Allobrogum et Galloprovinciæ celsis florem unicum luculentæ magnitudinis ostentant. » Le qualificatif *hirsutus*, imprimé en marge, et les mots « *Alter folio et caule hirsutis* », inscrits en tête d'un paragraphe spécial, s'appliquent à l'une de ces deux plantes. C'est justement l'*Aster montanus hirsutus*, transformé par Gaspard Bauhin en « *Aster atticus luteus montanus villosus magno flore* », qui est devenu l'*Inula montana* de Linné. De l'*Aster montanus* sans autre épithète, G. Bauhin avait fait l' « *Aster montanus luteo magno flore* », que Linné n'a point admis comme synonyme de l'une des espèces établies par lui. Peut-être a-t-il pensé que l'*Aster montanus* faisait double emploi avec l'*Aster montanus hirsutus* : nous nous demandons s'il ne faudrait pas voir dans le premier l'*Inula helenioides* DC. — L'*Inula montana* L. descend jusque sur les collines peu élevées mais rocailleuses de la Basse-Provence.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 262 : « Asarinam verò rarò nisi locis montosis et saxeis vidimus, in Galloprovinciæ, Delphinatûs et Norbonæ montosis. » — Même observation que ci-dessus pour le *Corydalis lutea* : absence d'habitat provençal actuellement connu. — Un fait curieux est pourtant à noter. Il y a présentement (1898) au

Digitized by Google

Pour un très petit nombre de plantes, aucune condition de stat n'est signalée; il n'y a pas d'autre indication que celles-ci : « *In Galloprovincia plurima, notissima, vulgatissima* » :

Umbilici Cotyledon.	Umbilicus pendulinus DC.
Ferula et Ferulago.	Ferula Ferulago L.
Origanum Onitis Galloprovinciæ majus et minus.	Origanum vulgare L. et sa variété *prismaticum*.
Oxyarceutis sive Juniperus acuta (1).	Juniperus Oxycedrus L.

Il n'y a pas, croyons-nous, témérité de notre part à croire que nous n'avons point commis d'erreur relativement à l'identité des plantes dont nous venons de reproduire les noms anciens en regard de ceux qu'elles portent présentement.

Il en est quelques-unes au sujet desquelles il ne nous a pas été possible de nous prononcer.

Nous avons cependant certitude pour le genre, chez

Jardin botanique de Marseille deux pieds d'*Antirrhinum Asarina* qui végètent depuis plusieurs années, sans y avoir été intentionnellement semés, à l'extérieur du mur d'une serre, dans les interstices de la maçonnerie.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 448. — Le texte fait connaître le nom provençal de l'Oxycèdre, *Cade ;* il parle en même temps de l'huile que l'on extrayait par combustion du bois fraîchement coupé de cet arbuste : « Vulgatissima est etiam in Galloprovincia Juniperus major hæc, inibi *Cade* vocata :... spirat suaveolentiam lignum, funditque liquorem quem oleum de Cade vocant. » Mais les *Adversaria* ne disent pas à quel usage était employée l'*òli de cade*. L'*Historia plantarum generalis*, attribuée à Dalechamp, rapporte (t. I, p. 39) que l'extraction de cette huile s'opérait surtout à Marseille où les bergers et les paysans s'en servaient pour guérir de la gale les chiens et les brebis et se débarrasser eux-mêmes des punaises : « Ex Oxycedri lignis ossulatim concisis, toto Massiliensi tractu pastores et rustici picis liquidæ genus, nigrum videlicet ac fœtidum liquorem oleosum eliciunt, quem sua lingua corrupto Cedri vocabulo *Huille de Cade* nominant, ad scabiem canum et pecorum, ac cimices necandos præstantissimum, sed odoris planè abominandi. »

Digitized by Google

celles qui suivent : l'indication que nous donnons de l'espèce est probablement exacte, mais demeure hypothétique :

Sous la rubrique « *Medicæ tres in semine varietates* », les *Adversaria* donnent la figure de trois types de *Medicago* qui, d'après leurs fruits, nous paraissent être :

Medicago scutellata All.
— pentacycla DC.
— denticulata Willd. (1).

Sous le nom de « *Serpentina* », avec cette mention d'habitat : « Provenit in montibus Galloprovinciæ », nous croyons reconnaître le *Plantago carinata* Schrad. plutôt que le *P. serpentina* Vill. (2).

Nous pensons que l'appellation de « *Limonium parvum Norbonense Oleæfolium* », croissant en abon-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 383 : — L'auteur de ce passage, probablement Pena, donne le nom provençal de la Luzerne, « quam vulgus in Galloprovincia vocat *Lauserdo*. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 187. — Pour y voir le *Plantago serpentina* Vill., nous aurions eu l'autorité de Magnol et celle de Grenier et Godron. Les auteurs de la *Flore de France* inscrivent parmi les synonymes du Plantain de Villars le « *Coronopus Serpentina* » de Magnol (*Botanicum Monspeliense*, p. 79) que ce botaniste déclarait identique à l' « *Holosteum strictissimo folio minus* » du *Pinax ;* et Gaspard Bauhin assimilait son *Holosteum* au *Serpentina* de Pena et Lobel. Mais Linné ne partagea point l'opinion de Magnol. De l'*Holosteum strictissimo folio* il fit son *Plantago subulata*, ne considérant que comme simple variété de cette espèce l'« *Holosteum* » du même Gaspard Bauhin. Linné a commis là une erreur certaine. Les deux *Holosteum* du *Pinax* se rapportent à deux espèces différentes, et c'est seulement le second qui doit, sans le moindre doute, s'adapter au *Plantago subulata*. Nous reviendrons du reste sur cette question, quand nous aurons à nous occuper des plantes du Languedoc. — La description qu'ont fournie les *Adversaria* de leur « *Serpentina* », beaucoup trop brève, ne permettait pas de rien décider. Lobel la compléta dans les *Observationes* par une gravure qui représente à nos yeux, non point le *Plantago serpentina* Vill., mais bien le *P. carinata* Schrad (forme *genuina* G. G.).

Digitized by Google

dance « inter salebrosa littora et rupes montis Ceti, et alibi Norbonæ et Galloprovinciæ saxosis », désigne notre *Statice virgata* Willd. (1).

Une Graminée ainsi dénommée : « *Fistula vel Syringa et Scriptoria* » est certainement un *Arundo*. « Eadem cum Donace Harundine hæc est », dit le texte (2). Cette plante dont les tiges ont l'épaisseur du pouce ou de l'index et qui atteignent une hauteur de huit à dix pieds, vient, est-il ajouté, « in Galloprovinciæ et Corsicæ udis et pinguibus propè urbes locis ». Les enfants s'en servent en écrivant pour tracer les jambages des lettres majuscules, « pueris quæsiti calami ad majuscula characterum crura delinianda. » Il s'agit, à notre avis, ou d'une forme plus grêle de l'*Arundo Donax*, ou peut-être de l'*A. Pliniana* Turr.

Enfin pour deux autres plantes le genre même reste indéchiffrable ; c'est à peine si l'on peut reconnaître la famille. Ce sont deux Papilionacées appelées, l'une « *Polygala nostra* » et l'autre « *Astragali persimilis palmaris pusilla planta* » (3). Malgré tous nos efforts et, pour la seconde, le secours d'une gravure qui accompagne le texte, il nous est impossible de fixer leur identité. Les descriptions, par trop incomplètes, sont indubitablement de celles qui avaient allumé les colères de Tournefort.

Outre les plantes spontanées dont nous venons de faire le relevé, le *Stirpium Adversaria* cite quelques-uns des végétaux que cultivaient au XVIe siècle les agriculteurs ou les jardiniers provençaux.

On multipliait, dans les champs et les jardins, les plantations de Roseau, que le livre nomme « *Donax*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 123.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 27.

(3) *Stip. Adv.*, p. 179 et 404. — Pour la première, l'habitat est ainsi indiqué : « In Galloprovinciæ pascuis montosis » et pour la seconde : « In collibus quibusdam Galloprovinciæ ».

Digitized by Google

sativa nostràs ». — « Les paysans, dit-il, l'emploient à façonner les quenouilles dont les femmes se servent pour filer, ainsi que des treillis pour les fenêtres ; ils le courbent pour construire des berceaux (1) et d'autres ornements de jardin ; ils le fichent en terre comme échalas pour soutenir les vignes (2) ».

Comme plantes alimentaires, nous trouvons mentionnées trois céréales : le Froment, l'Orge et l'Epeautre « *Speltha vel Speautra* ».

Le Riz « *Oriza* » était, paraît-il, l'objet, en Provence, d'une culture étendue : « Nobis visa in Longobardicis et Hetruscis campis latissimis uliginosis, atque *in Provincia Galla* (3) ».

La Provence est nommée avec les diverses contrées où, « pour les délices du palais, *in gulæ delitiis* », mûrit le Melon « *Melo vulgi, sive Cucumis antiquorum, Dioscoridis Melopepo* ». — « Le Melon a la chair jaune, le parfum et la saveur du miel ou du sucre. On cultive aussi une variété à chair blanche, dont le goût est exquis. On mange les melons avec du pain et un peu de sel en juillet et août, *esitantur cum pauco sale et pane Julio et Augusto* (4). »

Les *Adversaria* nous apprennent encore qu'on donnait place, dans la plupart des jardins d'Italie, de Provence, de Languedoc et d'Espagne, à une Solanée qui était alors en grande faveur et que l'on obtenait de graines apportées de l'île de Crète ou des Cyclades. C'est la Mandragore « *Mandragoras mas* » que

(1) Destinés à être recouverts par des plantes grimpantes.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 27 : « Non parum frequens hæc hortis et satis Galloprovinciæ et Norbonæ, ubi colos ad nendum et clatras fenestris Rustici mulierculis factitant, flectuntque ad fornices topiarias, aliaque viretorum ornamenta, adque fulciendas vites humi depangunt. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 12. — Dans le même chapitre il est dit, toujours à propos du Riz : « Unius duntaxat generis nobis visum in Provincia Norbonensi et Hyspania. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 285.

Digitized by Google

deux particularités avaient rendue célèbre au moyen-âge. On croyait apercevoir forme humaine en certaines dispositions de la racine, et l'on attribuait à la plante des propriétés aphrodisiaques et magiques. Aussi l'appelait-on « *Circœa* » en souvenir de la magicienne Circé qui, la première, aurait découvert ces propriétés (1).

On semait aussi dans les jardins d'agrément, mais surtout dans les jardins monastiques, une Graminée exotique qui portait alors les noms de « *Lithospermum Plinianum sive majus*, *Lachryma Job seu Christi* ». C'est, dans la nomenclature actuelle, le *Coix Lachryma* L. « Avant, écrit le rédacteur de la notice, que les couvents de la Provence et du Languedoc eussent été détruits par la fureur des guerres intestines, les moines avaient grand soin de cultiver cette plante, à cause de la dureté de ses graines, qu'ils perçaient et qu'ils enfilaient pour en faire des chapelets (2) ».

Nous avons volontairement exclu des listes qui précèdent les divers arbres que le *Stirpium Adversaria* a signalés comme croissant en Provence, soit à l'état spontané, soit introduits. Nous avons mieux aimé les grouper dans une énumération spéciale.

Ces arbres sont :

Le Pistachier. — L'auteur du paragraphe relatif à cet arbre l'identifie avec le « *Terebinthus Indica* » de Théophraste et le « *Pistachia* » de Dioscoride. Il constate sa ressemblance avec le Térébinthe. Il prétend que dans les jardins de la Provence, où on le sème, ses fruits ne parviennent pas à maturité (3).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 106.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 16 : « Galloprovinciæ et Norbonensia vireta, præsertim Cœnobiorum, nondum intestinis bellis efferventibus eversa, hanc plantam sedulò colere solita erant, seminis lapidei causa : quo trajecto filo preculas funditabant et supputabant. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 413.

Digitized by Google

Cette allégation est inexacte. Les Pistaches, en Provence, mûrissent parfaitement ;

L'Amandier, « *Amygdalus* », dont les plantations occupent en Provence de vastes surfaces : « in Galloprovincia... consitæ sunt planities patentissimæ Amygdalo arbore (1) » ;

Le *Tamarix Gallica* L., « *Thamariscus Norbonensis* », qui croit « in riguis et maritimis Galloprovinciæ (2) » ;

L'Olivier, « *Olea* » : « Hujus lucos perennes densissimos et amœnissimos alunt apricæ tepidiores convalles Hispaniæ, Galloprovinciæ et Norbonæ (3) » ;

Les deux Mûriers (*Morus nigra* L., *M. Alba* L.) dont Pena et Lobel avaient déjà noté la présence sur le territoire d'Avignon, mais en ajoutant aussitôt : « et in [Galloprovinciæ] plerisque locis » ;

Le Figuier, ainsi préconisé : « Est magno subsidio fructus Ficus Hispaniæ, Italiæ et Galloprovinciæ, ubi sylvulas verna et autumnali fœtura biferæ Ficus perelegantes videas » ; la figue est toujours délicieuse, dit encore le texte, de quelque façon qu'elle soit mangée, fraîche ou desséchée au soleil (4) ;

Le Chêne-Rouvre, mentionné brièvement, mais avec l'indication de son nom provençal : « ... quam hodiè Robur vel *Roure* vulgus nostràs vocitat (5) » ;

(1) *Stirp. Adv.*, p. 423.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 447.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 422.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 442. — Déjà, au XVIe siècle les figues sèches étaient pour la Provence l'objet d'un commerce important. Le botaniste allemand Eberwein, plus connu sous le nom de Valerius Cordus, écrivait en ses *Annotationes in Dioscoridis libros* (Strasbourg, 1561) que les figues sèches de Provence arrivaient jusqu'en Allemagne dans de petits cabas de forme conique en sparterie, *in minutis et turbinatis sparteis corbibus ;* et il ajoutait que les plus estimées étaient les figues Marseillaises : « hæ parvæ quidem sunt, sed suavitate præstantes, *Marsilische feigen* dictæ. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 432.

Digitized by Google

Le Chêne-Vert « *Ilex arbor aut arborea* », dont on constate la fréquence aussi bien en Provence qu'en Languedoc : « sylvæ quædam in Galloprovincia et Norbona, quantæ quantæ sunt, Iliceta sunt (1) » ;

Le Pin d'Alep (*Pinus Halepensis* Mill.) et le Pin maritime (*P. Pinaster* Soland), compris l'un et l'autre sous cette rubrique « *Pinus sylvestris et varietates* » et désignés par ce membre de phrase : « duæ [varietates] in Lyguriæ, Galloprovinciæ et Norbonensis ora maritima passim sylvescunt (2). »

Il nous reste, maintenant, à dresser une dernière liste.

C'est celle des plantes de Provence pour lesquelles le mérite de les avoir trouvées et signalées doit être attribué à Lobel seul.

Nous avons exposé plus haut comment Mathias de Lobel, possédé du désir de faire figurer son nom seul en tête d'un grand ouvrage de botanique descriptive, réunit, à ce qui restait de la première édition des *Adversaria,* un travail personnel qu'il intitula *Observationes,* et donna à cet ensemble le titre commun de *Plantarum seu Stirpium Historia.*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 431. — Nous aurions pu, à la rigueur, inscrire sur notre liste d'arbres le *Quercus coccifera* et aussi l'*Arbutus Unedo*, le *Juniperus Oxycedrus* et le *J. phœnicea*. Quoique, très généralement, ces végétaux ne dépassent pas, en Provence, la hauteur moyenne d'un buisson, on rencontre pourtant certains pieds qui acquièrent la taille d'un arbre. Il en est ainsi, notamment du *Juniperus phœnicea*. La *Flore française* de Grenier et Godron disait de cette espèce : « Est un arbre dans la Camargue et y forme de véritables forêts. » Le fait a été confirmé par notre ami le professeur Ch. Flahault. Il a vu en Camargue des Genévriers de Phénicie qui « y atteignent de six à huit mètres de hauteur, et quelques-uns dépassent deux mètres de circonférence ». (*Observations sur l'exhaussement actuel du Delta du Rhône,* Société Languedocienne de Géographie, t. XVII.)

(2) *Stirp. Adv.*, p. 449. — Pour le Pin Pignon « *Pinus vulgatissima* », les *Adversaria* ont indiqué seulement une station languedocienne, les environs d'Aigues-Mortes.

Digitized by Google

Il est permis de supposer que pour les *Observationes* Lobel utilisa des notes et des dessins laissés par Pierre Pena, quand celui-ci prit le parti de renoncer à la botanique. Mais les *Observationes* étant signées de Lobel seul, il faut bien, en définitive, considérer cette partie du volume comme son œuvre personnelle.

Voici donc le relevé de quelques espèces que les *Adversaria* ne mentionnaient pas, tout au moins comme espèces appartenant à la flore provençale :

Lychnis sylvestris incana cauliculis striatis, Papaver spumeum quorumdam (1).	Silene inflata Sm.
— — *hirta* (2).	— quinquevulnera L.
Erica Alexandrina Italorum (3).	Passerina hirsuta L.

Dans le *Stirpium Observationes*, Mathias de Lobel étudie avec soin les diverses espèces de Bruyère, genre de plante auquel les *Adversaria* avaient à peine accordé quelques lignes : « Multò plures Ericæ quàm priscis memoratæ varietates, — écrit Lobel, — præsertim in Gallia Narbonensi... Distant quippe frutibis proceritate, folio Myricæ, Juniperi aut Laricis, et floris colore, non modò in Gallia Narbonensi, *Galloprovincia*, Italia... (4) »

(1) *Stirp. Obs.*, p. 182 : « Nusquam, nisi in Gallo-Provinciæ et Italiæ campestribus vinetis à me reperta ». — La figure donnée par Lobel laisse fort à désirer comme exactitude. Mais notre traduction de *Papaver spumeum* en *Silene inflata* (*Cucubalus Behen* L.) a pour elle l'autorité des synonymies adoptées par le *Pinax* et le *Species*.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 181 : « Areis, segetibusque Gallo-Provinciæ et Narbonensis agro gaudet. » — Beaucoup de floristes modernes regardent le *Silene quinquevulnera* de Linné comme une simple variété du *S. Gallica* du même auteur.

(3) *Stirp. Obs.*, p. 623 : « In Galloprovincia maritimis potissimùm ejus facilis proventus. »

(4) *Stirp. Obs.*, p. 620.

Digitized by Google

Ce texte dit expressément que la Provence possède plusieurs espèces (*varietates*) de Bruyère. Mais lorsque ensuite Lobel passe en revue les différentes espèces dont il donne des figures généralement ressemblantes, il ne signale plus, pour quelques-unes de ces espèces, que des localités languedociennes.

En disant néanmoins qu'on trouve en Provence *plusieurs* Bruyères, les *Observationes* ont par là même désigné sûrement les espèces suivantes :

Erica juniperifolia densè fruticans Narbonensis.	Erica multiflora L.
— *major flore albo.*	— arborea L.
— *scoparia flosculis herbaceis.*	— scoparia L.

Mathias de Lobel a, de plus, signalé la présence, dans les montagnes de la Provence, du Pin sylvestre. Il le nomme « *Pinaster* » et lui donne pour synonyme le « *Pinus sylvestris montana* » de Théophraste (1).

A propos de l'*Hypecoum procumbens*, l'auteur du *Stirpium Observationes*, nous l'avons vu plus haut, raconte qu'autrefois il a expédié de Marseille en Flandre des graines de cette plante. Ces graines, semées dans le pays, y produisirent de beaux sujets, ce qui permit à Charles de l'Escluse de faire graver un dessin de l'*Hypecoum* : « cujus semen olim Massilia in Belgium transmisi, ubi feliciter enatam sculpendam curavit Clusius noster (2) ».

(1) *Stirp. Obs.*, p. 632 : « Montibus Galloprovinciæ, Liguriæ, Alpinis et Pyrenæis gaudet. » — Il faudrait, nous en convenons, une certaine bonne volonté pour reconnaître le Pin sylvestre à la description que Lobel a rédigée, en trois lignes obscures, pour son « *Pinaster* ». Mais ici encore nous avons le témoignage de Gaspard Bauhin. En constituant, dans le *Pinax*, l'espèce qu'il a nommée « *Pinus sylvestris* », — espèce et dénomination acceptées et conservées par Linné, — il inscrivait parmi les synonymes de ce Pin le « *Pinus sylvestris montana* » de Théophraste et le « *Pinaster* » de Lobel.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 429.

Digitized by Google

Lobel parle de Marseille une seconde fois au sujet d'une Gorgone qu'il nomme « *Antipathes sive Corallium nigrum Dioscoridis* » et que l'on trouve, dit-il, à Marseille parmi les Coraux : « Massiliæ inter Corallia occurrit. » Il ajoute que la figure qu'il donne de cet *Antipathes* a été dessinée d'après un rameau provenant « des pêcheries de Marseille, *è Massiliensium piscationibus* (1) ».

Il résulte, d'ailleurs, d'une déclaration formelle de Lobel, qu'il avait herborisé en Provence. Il l'affirmait dans son épître à la reine Elisabeth et il disait de son « *Lychnis sylvestris incana* » : « In *Galloprovinciæ* et Italiæ campestribus et vinetis *à me reperta.* »

(1) *Stirp. Obs.*, p. 650.— Notre ami A.-F. Marion, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Marseille, à qui nous avons demandé s'il lui serait possible de nous dire ce que représente en réalité la figure donnée par les *Observationes* de cet « *Antipathes* », nous a répondu qu'il y voyait un axe dénudé de Gorgone, sans doute *Gorgonia verrucosa* Pallas. — Sous le titre de *Corallinæ Antipathis facie varietates*, Lobel a figuré (*loco cit.*) en l'appelant « *Corallina alba* » ce même *Gorgonia verrucosa* en état de parfaite intégrité, et aussi le *Leptogorgia viminalis* L. « *Corallina rubens* ». L'habitat qu'il indique porte : « Narbonæ et Galloprovinciæ mediterraneis littoribus ».

Digitized by Google

Digitized by Google

III

Herborisations en Languedoc

Lorsque nous commençâmes les recherches qui devaient nous permettre de mener à bien cette étude, nous avions tout d'abord l'intention de les restreindre, comme l'indiquait notre titre « *La Botanique en Provence* », aux faits intéressants pour la flore provençale seulement.

Mais nous n'avons pas tardé à comprendre que les deux flores, celle de la Provence et celle du Languedoc, ayant entre elles une affinité très étroite, ce serait donner à notre œuvre un utile complément que de relever, dans les écrits des botanistes du XVIe siècle qui séjournèrent à Montpellier, et d'adjoindre au travail entrepris, toutes les particularités relatives au Languedoc.

Il est hors de doute que pour beaucoup d'espèces attribuées au Languedoc, Pierre Pena et Mathias de Lobel les avaient vues aussi en Provence, — et réciproquement. En bien des cas, comme ils avaient déjà, pour telle plante, signalé une station dans l'un des deux pays, ils se dispensèrent d'en noter une autre dans la province limitrophe.

Le grand nombre de plantes citées par eux comme appartenant au Languedoc démontre que, pendant leur séjour à Montpellier, — voulant mettre à profit le temps relativement court qu'ils y devaient passer, — ils déployèrent une très grande activité.

Digitized by Google

L'extrême richesse, l'étonnante variété de la flore méridionale les avaient enthousiasmés. Et nos lecteurs se rappellent avec quelle chaleur ils s'exprimaient à ce sujet dans leur dédicace des *Adversaria* aux professeurs de l'Université.

Ils visitèrent d'abord les alentours de la ville de Montpellier. Puis ils élargirent le cercle de leurs investigations, parcoururent tout le pays environnant dans un rayon de plusieurs lieues, atteignirent même les Cévennes et montèrent, plus d'une fois sans doute, jusqu'au sommet de l'Espérou et de l'Aigoual.

Pour un certain nombre des plantes du Languedoc, les auteurs du *Stirpium Adversaria* citent avec précision les localités où ils les ont rencontrées.

D'après les indications données, on voit que le périmètre qu'ils ont exploré en rayonnant autour de Montpellier est circonscrit par une ligne qui, du côté de l'Est, partirait d'Aigues-Mortes, et, remontant vers le Nord, passerait par Saint-Gilles, Marsillargues, Lunel, Sommières, Ganges, le Vigan, les Cévennes, pour redescendre à l'Ouest vers Béziers et Agde.

Ajoutons d'ailleurs qu'ils ne s'en tinrent pas uniquement à ce territoire, si étendu fût-il. Ils en franchirent les limites pour se rendre soit à Agen, soit à Mende, soit à Nîmes, et de là certainement à Avignon ; ils herborisèrent aux environs de ces différentes villes, comme nous avons déjà vu qu'ils le firent autour de la cité pontificale.

Souvent les étudiants se groupaient pour aller ensemble herboriser dans la banlieue de Montpellier. C'étaient alors de véritables parties de plaisir, nos auteurs le disent expressément : « Studiosi ludibundi prodeuntes, nos commilitonesque nostri... (1). » Mais, tout en folâtrant, la bande joyeuse ne perdait

(1) *Stirp. Adv.*, p. 74.

Digitized by Google

pas de vue la botanique. Chaque étudiant avait son herbier qu'il était jaloux d'enrichir. Et nous apprenons qu'une station de « *Panax Heraclium Herculea* », située entre Frontignan et Montpellier, avait été à peu près détruite, à raison de l'avidité avec laquelle les étudiants s'étaient jetés sur cette plante pour en emplir leurs cartables, « studiosorum accursu, qui avidè istam plantam in chartis servabant, delita illic ferè fuit (1). »

Quelquefois les professeurs, tels que Rondelet ou son gendre Assatius (2), se mêlaient aux étudiants, dirigeaient eux-mêmes les herborisations, et enseignaient à leurs élèves le nom et les propriétés des plantes encore inconnues de ceux-ci. Il arrivait même que le savant évêque de Maguelone et de Montpellier, Guillaume Pelissier, zélé botanophile, se joignait aux herborisants et mettait à leur service sa vaste érudition, toutes les fois qu'il s'agissait de décider si telle plante était bien celle que Dioscoride avait entendue (3). Les rédacteurs du *Stirpium*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 312.

(2) Jacques Salomon de Bonail d'Assas (c'est ce dernier nom qui, traduit en latin, est devenu *Assatius*) avait épousé Catherine, l'aînée des filles de Guillaume Rondelet. Immatriculé comme étudiant le 31 octobre 1548, il fut reçu docteur le 17 mai 1557. (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Appendice.) Jacques d'Assas devint professeur et il paraît s'être adonné particulièrement à la botanique. Les *Adversaria* citent plusieurs fois son nom, et toujours avec éloge : « Assatius, præceptor exercitatissimus et de medica materia bene meritus... » Le même ouvrage fait mention de la terre, *prædium Domini Assatii*, où ce professeur ne manquait pas de conduire ses élèves. On allait aussi herboriser aux alentours de la maison de campagne appartenant à Rondelet, et qui a continué jusqu'à ce jour à être appelée le *Mas de Rondelet*. — C'est évidemment à ces herborisations collectives que fait allusion la phrase suivante (p. 174) : « Rondelletius et Assatius, doctissimi præceptores, et in Academia simplicium indagatores, quibus frequens assentiebatur auditorum corona... »

(3) Guillaume Pelissier était profondément versé dans la con-

Digitized by Google

Adversaria racontent que c'est le docteur d'Assas qui leur a montré le « *Lycopsis* » et le « *Panax Heraclium* », et qu'ils doivent à Rondelet et à Pelissier la connaissance du « *Polemonium* » et de la « *Cassia poetica* ».

Pena et Lobel ont procédé à l'égard des plantes languedociennes comme ils avaient fait au sujet de celles de la Provence. Très souvent ils se sont bornés à dire qu'ils les ont vues ou cueillies en Languedoc, sans autre indication de lieu, mais en signalant néanmoins, et presque toujours avec exactitude, la nature du milieu. Pour d'autres, au contraire, ils ont noté d'une façon précise la station topographique.

Nous avons inscrit les unes et les autres sur deux listes distinctes, comme précédemment pour la Provence : dans la première seront énumérées les plantes dont l'habitat en telle ou telle localité est expres-

naissance des littératures anciennes et doué de remarquables aptitudes intellectuelles. Il avait débuté par la diplomatie. François Ier lui confia diverses missions, et, entre autres, celle de négocier avec le pape Clément VII, venu à Marseille, les conditions du mariage projeté entre le futur Henri II et Catherine de Médicis, nièce du pontife. Pelissier avait été nommé évêque de Maguelone. Mais comme cette ville, autrefois détruite par Charles Martel, ne s'était pas relevée de sa ruine, et, devenue déserte, ne contenait d'intact que sa vieille cathédrale, il obtint, après de laborieuses négociations, que le siége épiscopal fût transféré à Montpellier. Quand la Réforme s'étendit en Languedoc, l'évêque fut dénoncé comme suspect d'avoir favorisé les progrès de l'hérésie. Le Parlement de Toulouse le fit aussitôt incarcérer et procéda contre lui à une rigoureuse information. Mais l'accusé put justifier de son orthodoxie; son dénonciateur fut alors condamné à mort et eut la tête tranchée. Le prélat devait être plus tard en butte à de nouvelles tribulations. Vers la fin de sa vie il eut la douleur de voir sa cathédrale de Montpellier prise d'assaut par les Huguenots et en partie renversée. — Guillaume Pelissier s'intéressait vivement à la botanique. C'est lui qui le premier a signalé le *Teucrium Scordium* L. et la Linaire qu'en souvenir de lui De Candolle a nommée *Linaria Pelisseriana*.

Digitized by Google

sément désigné ; la seconde comprendra toutes les espèces attribuées simplement au Languedoc, « *Norbona* (1), *Linguagottia.* » Et nous donnerons ces deux listes en les subdivisant d'après des circonstances particulières que nous ferons connaître au fur et à mesure.

Ainsi que nous y autorisent les règles de la méthode, nous supposons que les deux amis ont commencé par explorer le terroir de Montpellier.

Ils n'avaient pas beaucoup de chemin à faire hors des murs pour trouver matière à herborisation. On rencontrait, à une faible distance de la ville, une campagne connue sous le nom de « *Rus Boutoneti* », parce qu'elle appartenait, sans nul doute, à un propriétaire qui se nommait Boutonet (2). La campagne de Boutonet était pour les étudiants de Montpellier un but de promenade vers lequel Pena et Lobel se dirigeaient fréquemment en compagnie de leurs camarades. A propos de l'une des plantes que l'on y pouvait cueillir, ils écrivent : « Nos commilitonesque nostri toties videbamus et eruebamus, quoties Monspelii Botonetum versùs et Castrum novum (3) prodeambulatum ibamus (4). » Ils mentionnent plusieurs

(1) On a déjà vu par quelques citations précédentes que le mot *Narbona*, qui désigne la province de Languedoc, est écrit *Norbona* dans les *Adversaria*. C'est là une leçon vicieuse et rien ne justifie cette orthographe. La seule explication qu'on en pourrait donner serait celle-ci : les typographes anglais qui *composèrent* le livre avaient cru voir sur le manuscrit « *Norbona* », et les auteurs, en corrigeant les épreuves, négligèrent de relever cette faute d'impression, n'attachant, comme c'était l'habitude au XVIe siècle, aucune importance à l'orthographe des noms propres. Les noms de personnages ou de localités sont, en effet, dans les *Adversaria*, presque toujours écrits avec des variations d'orthographe.

(2) La ville de Montpellier s'étant fort agrandie depuis le XVIe siècle, le *Rus Boutoneti* est devenu un de ses faubourgs, tout en conservant le nom de Boutonet.

(3) Castelnau-le-Lez.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 265.

Digitized by Google

fois cette campagne. Ils y signalent en premier lieu la présence d'un grand arbre, « miræ et spectandæ proceritatis »; c'est le « *Lotus Arbor* », notre Micocoulier (*Celtis Australis* L.), dont le fruit sucré, disent-ils, recherché par les enfants, peut, sans être astringent, combattre avec succès la dysenterie, « fructus suavis esui, vulgò pueris expetitus, dulcis namque, neque astringens est, et tamen dysenteriæ prodest (1). »

La campagne de Boutonet fournissait en outre aux botanistes les plantes suivantes :

Capnos Fumaria minor (2).	Fumaria spicata L.
Natrix Plinii Herbariorum.	Ononis Natrix L.
Faba minor sylvestris.	Vicia Narbonensis L.
Herba turca, Herniaria multigrana Serpilli facie.	Herniaria glabra L.
Aster Italorum luteum fruticosum (3).	Inula spiræifolia L.
Holostium Monspelliense.	Plantago albicans L.
Aristolochia Polyrhizon sive Pistolochia Plinii.	Aristolochia Pistolochia L.

En cet heureux temps la potence ne désarmait pas; le gibet se dressait en permanence pour l'épouvantement des malfaiteurs. Les étudiants n'éprouvaient aucune répugnance à venir herboriser dans le voisinage des fourches patibulaires de Montpellier, *propè*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 439. — Le Micocoulier n'est point rare en Provence. On en trouve notamment des pieds séculaires, épandant leur ombre autour des vieux *mas* de la Crau. Le nom provençal de cet arbre est *Falabreguié*, et celui du fruit *Falabrego*. C'est dans le *Mas di Falabrego* que Frédéric Mistral a fait naître Mireille, *Mirèio*, l'immortelle héroïne du poème qui porte ce titre.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 338 : « Monspellii rure propinquo *Boutonet* nuncupato, aliisque aridis glareosis visitur. »

(3) Dans les *Observationes* (p. 189), Mathias de Lobel a inséré un erratum pour restituer à cette plante le genre masculin : « *Aster luteus fruticosus* ».

Digitized by Google

Patibulum, ad ripas devexas (1) *Patibuli Monspelliaci.* Les *Adversaria* parlent cinq fois de ce lieu funèbre, où l'on trouvait :

Chrysanthemis Erica minima (2).	Cistus incanus L.
Cyanus minimus viticulis sparteis striatis (3).	Centaurea fruticosa L.

(1) Les mots *ripas devexas* traduisent ici le provençal *ribo*. Cette expression s'applique à des lisières de terrain en talus gazonné, que l'on trouve souvent sur le bord des champs cultivés, où ils marquent la limite. — Au XVIe siècle, les exécutions étaient fréquentes à Montpellier et les étudiants ne laissaient guère échapper les occasions d'y assister. Les Mémoires des frères Platter contiennent à ce sujet des relations empreintes du plus émouvant réalisme.

(2) Notre traduction de «*Chrysanthemis Erica* » en *Cistus incanus* est justifiée par les autorités suivantes : Le *Pinax* de Gaspard Bauhin (p. 466) donnait au *Chrysanthemis* des *Adversaria* le nom de « *Chamæcistus foliis Thymi incanis* ». Linné a fait du nom de G. Bauhin le synonyme de son *Cistus pilosus*, duquel il disait : « Habitat Monspelii. » Grenier et Godron (*Flore de France*, t. I, p. 162), identifient le *Cistus pilosus* de Linné avec le *Cistus incanus* du même auteur. Mutel (*Flore française*, t. I, p. 108), énonçait ainsi l'habitat du *Cistus incanus* L. : « Collines pierreuses du Midi... Narbonne, Nice. » Mais au sujet du même Ciste, Grenier et Godron ont écrit : « Cette plante a été indiquée à Narbonne ; cette station est bien douteuse. » La *Flore de Montpellier*, de Loret et Barrandon, ne mentionne pas le *Cistus incanus*. — Nous ne pouvons que nous référer aux réflexions formulées plus haut à propos du *Lagoecia cuminoides*. Nous avons constaté chez les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* une exactitude et une conscience telles que nous admettrions difficilement l'hypothèse d'une erreur grave de leur part. Dans un laps de près de trois siècles et demi, la flore du Midi de la France a subi d'inévitables modifications, et certaines espèces peuvent avoir disparu, qui, au XVIe siècle, végétaient encore en Provence et en Languedoc.

(3) Comme le *Cistus incanus* L., le *Centaurea fruticosa* ne se retrouve plus dans le Languedoc. Notre détermination est pourtant exacte, confirmée qu'elle est par le contrôle des synonymies successives. Le « *Cyanus minimus* » des *Adversaria* est

Digitized by Google

Sideritis Monspeliaca Scordioides.	Sideritis scordioides L.
Euphorbia Chamæsyce.	Euphorbia Chamæsyce L.
Phyllon Thelygonon sive Fœminiparum.	Mercurialis tomentosa L. (mâle).
Phyllon Mas seu Arrhenogonum Mariparum (1).	— — (femelle).

Les autres localités plus ou moins voisines de Montpellier, dont l'ouvrage de Pena et Lobel cite les noms latinisés, sont celles-ci : au-dessus de la ville, en se dirigeant vers le Nord, Castelnau, Celleneuve, la forêt de Valène, le bois de Grammont, le mont Saint-Loup ; au-dessous, c'est-à-dire au Sud et vers la mer, Aigues-Mortes, Pérols, Lattes, Villeneuve, Maguelone, Frontignan et la colline de Cette (2).

devenu tour à tour le « *Cyanus repens* » des *Icones* de Lobel, le « *Cyanus repens angustifolius* » de Gaspard Bauhin, le « *Jacea frutescens, plantaginis folio* » de Tournefort, et enfin le *Centaurea fruticosa* de Linné, qui a cité comme synonymes les dénominations successivement créées par Lobel, G. Bauhin et Tournefort. — Dans un travail (thèse de doctorat) intitulé : *Des modifications de la flore de Montpellier depuis le* XVIe *siècle jusqu'à nos jours* (Paris, 1864), M. G. Planchon n'a parlé ni du *Cistus incanus* ni du *Centaurea fruticosa.*

(1) Dans le passage consacré au *Mercurialis tomentosa* le *Stirpium Adversaria* (p. 99) appelle « colline de la pendaison, *collis suspendii* », le lieu où les fourches avaient été établies. L'habitat de cette Mercuriale est ainsi décrit : « Monspellii, secùs vias et ad collem squallidum et glareosum suspendii paulòque ulteriùs, cis Pontem Castri novi, aliisque quàm plurimis locis frequentissima. » — En distinguant par les mots de *mas* et *fœmina* deux plantes qui leur semblaient appartenir au même genre, les anciens botanistes n'attachaient pas à ces mots une idée de sexualité relative aux fonctions de reproduction, dont le phénomène leur était inconnu. Pour le *Mercurialis tomentosa*, espèce dioïque, il est à remarquer que nos auteurs déclarent femelle la plante mâle, et réciproquement.

(2) Toutes ces localités dépendent actuellement de l'arrondissement de Montpellier, à l'exception d'Aigues-Mortes qui appartient au département du Gard. — Il est inutile de rappeler qu'au

Digitized by Google

Nous allons donner encore séparément, comme nous venons de le faire pour les deux stations de Boutonet et des Fourches, la florule spéciale de Grammont, de Valène et du Saint-Loup. Quant aux plantes appartenant aux autres localités énumérées plus haut, nous les grouperons, non point d'après leur distribution topographique, mais suivant les conditions phystostatiques auxquelles leur nature les soumettait.

temps de Pena et Lobel la ville de Cette n'existait pas encore : on sait qu'elle n'a été fondée que plus d'un siècle après. Au pied de la colline de Cette, qu'on appelait aussi le *promontoire* ou le *cap de Sète*, on ne voyait alors que des cabanes de pêcheurs. Les *Adversaria* (p. 345) désignent ainsi la station de l'*Anthemis maritima* : « Ad Ceti montis radices, non procul piscatorum atteglis. » Voici comment, trente ans après, Thomas Platter décrivait la localité : «... Après avoir tout visité en détail, nous nous dirigeâmes sur le pic de Sète en traversant l'étang en droite ligne, dans une sorte de bateau appelé *barque*, et aussitôt arrivés à terre, nous nous mîmes à gravir la montagne, qui s'appelle *Cap de Sète*, en latin *Caput Ceti* ou *Mons Setius*. On y rencontre des quantités prodigieuses de romarin, de thym, de lavande, d'arbousier, espèce d'arbre donnant des fruits semblables à de grosses fraises, et d'autres belles plantes rares du Languedoc, en particulier, l'*Alypum montis Ceti*, fleur bleue qui ne se trouve que là. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, trad. Kieffer.) — La petite ville de Frontignan était déjà en possession de la renommée que lui a value son vin muscat. Les *Adversaria* (p. 274) indiquaient en ces termes la station de l' « *Helxine Cissampelos* » (*Convolvulus althæoides* L.) : « Inter vineta *Muschatelina* maritimasque sepes, propè segetes ad Frontignanam Norbonæ. » — Le même ouvrage parle aussi, et à deux reprises, d'une grotte située entre Frontignan et Montpellier, au voisinage de laquelle les étudiants allaient quérir l'*Iris chamæiris* et l'*Ophrys lutea*, « secùs specum illam sesquimiliare Monspellio dissitam... quæ redeunti Frontignanæ Monspellium læva est. » Nous devons à l'obligeance de notre ami le professeur Ch. Flahault la note que voici relative à l'état actuel de cette grotte : « La *grotte de la Madeleine* est comprise aujourd'hui dans un parc clos. C'est la localité classique de l'*Aceras longibracteata ;* nous y allons encore herboriser souvent. La grotte elle-même est insignifiante, un petit bassin avec de l'eau est au fond. »

Digitized by Google

Le bois de Grammont, *lucus Gramuntius, sylvula Gramuntia* (1), demeuré célèbre jusqu'à nos jours parmi les nombreuses générations de botanistes qui depuis le XVIe siècle n'ont pas cessé d'explorer les environs de Montpellier, occupait alors une surface bien plus étendue qu'aujourd'hui (2).

(1) On trouve aussi dans les *Adversaria* la forme *Garamuntius lucus*. Charles de l'Escluse (*Rariorum Plantarum Historia*) et Magnol (*Botanicum Monspeliense*) écrivaient *Aigremont*. — Il y avait là, au XVIe siècle, un couvent, *cœnobium*, mentionné plusieurs fois par les botanistes du temps.Ce couvent était occupé par des moines d'un ordre particulier auquel Charles de Grefeuille, l'historien de Montpellier, donne simplement le nom de *Religieux d'Aigremont*. — Félix Platter, en 1553, consignait dans ses Mémoires les détails suivants au sujet du bois de Grammont : « Le 25 juillet, nous allâmes herboriser à Grammont. C'est un petit couvent non loin de la ville et au milieu d'un taillis de Chênes-verts, de *Cisti Ledi*, etc. Ils s'y trouve beaucoup de lapins sauvages, que personne n'a le droit de chasser, excepté les moines du couvent, qui sont peu nombreux et pauvres. Contre le mur du couvent est adossé un tombeau, surmonté d'une toiture, avec un écusson sculpté portant deux clefs. On disait que c'était le tombeau du chevalier Pierre, comte de Provence, qui avait enlevé Maguelone du royaume de Naples, comme il est relaté dans l'*Histoire de Maguelone*. » — Lorsque, vers la fin du siècle, le jeune frère de Félix Platter vint à son tour à Montpellier, les moines avaient disparu : « Le lendemain 25 juin [1596], — écrivait Thomas Platter, — nous allâmes à Grammont. Il y avait là jadis une église et un couvent; aujourd'hui, c'est une ferme entourée de garrigues, où l'on trouve beaucoup de lapins sauvages dont la chair est exquise à cause des plantes aromatiques qui leur servent de nourriture. L'église est encore debout mais sans ornements, et sert à remiser les instruments de labour. A côté se trouve l'habitation du fermier ou *bayle*, qui élève beaucoup de moutons. Nous y bûmes un coup, puis nous herborisâmes un instant dans ces garrigues qui abondent en *Stœchas*, en Cistes et autres plantes de cette sorte. »

(2) « Le bois de Grammont, entamé par la culture, a reculé de près de deux kilomètres », écrivaient en 1866 les frères Planchon (*Rondelet et ses disciples*, Appendice) ; et dans une notice rédigée en vue de la session extraordinaire que la Société botanique de France devait tenir à Montpellier en mai 1893, le professeur Ch. Flahault s'exprimait ainsi : « Le bois de Grammont ou forêt d'Aigremont, suivant la dénomination de Magnol, cou-

Digitized by Google

Les deux botanographes qui ont signé le *Stirpium Adversaria* récoltèrent dans le bois de Grammont :

Thlaspi parvum Hieracifolium sive Lunaria lutea Monspelliensium et Leucoium luteum marinum.	Biscutella lævigata L.
Spartium Dioscorideum Hispanicum et Norbonense vimineum majus.	Spartium junceum L.
[*Lupinus*] *segetum sylvestre floribus luteis.*	Lupinus luteus L.
— *flore purpureo.*	— varius L. (1).

vrait autrefois un territoire assez étendu ; la nature du sol formé de cailloux siliceux roulés, d'origine glaciaire, le rend particulièrement propre à la culture de la vigne. Aussi ne reste-t-il plus, sur l'emplacement de la forêt, que quelques témoins de l'ancien état de choses (bois de Doscares, de Flaugergues, de la Moure, etc.) On y trouve encore la plupart des plantes que Boissier de Sauvages envoyait à Linné et qui excitaient l'enthousiasme du savant suédois : « *Gramuntium, locus mirabilis plantarum varietate jucundus* », dit son élève Nathorst dans son *Flora monspeliensis*. On trouve encore, au milieu des vignes qui ont remplacé l'ancienne forêt, une mare depuis longtemps célèbre parmi les botanistes. »

(1) Ces deux Lupins sont un nouvel exemple des modifications que le temps fait subir aux éléments de toute flore régionale. M. G. Planchon (*Des modifications de la flore de Montpellier depuis le* XVIe *siècle...*) dit du *Lupinus varius* L. : « Clusius (*Hist.*, CCXXVIII) l'avait observé au delà du Lez; Lobel l'indique dans les cultures autour du bois de Grammont (*Adv.*, 396). Magnol l'a souvent trouvé entre le pont de Castelnau et Grammont, dans les champs ensemencés (*Bot.*, 167). Gouan le cite à Grammont (*Hort.*, 362), mais il fait observer (*Herb.*, note de l'introduction, VIII) qu'il tend à disparaître. On ne le trouve plus dans la région. » Cette disparition était déjà constatée par Grenier et Godron (*Flore de France*, I, 508) : « Nous n'avons aucun échantillon de cette plante recueilli sur le sol de France. » — Quant au *Lupinus luteus* L., la *Flore de Montpellier*, de Loret et Barrandon, s'exprime ainsi : « Cette plante, indiquée par Lobel dans les cultures autour de Montpellier et par Gouan à Valène, ne s'y trouve plus depuis longtemps. Les récoltes de M. Vidal, qui a rencontré cette espèce plusieurs fois sur l'Espinouse, nous autorisent seules à la mentionner dans la Flore de l'Hérault. »

Digitized by Google

Lotus trifolia pratensis siliquosa.	Tetragonolobus siliquosus Roth.
Oxytriphyllum alterum Scribonii.	Lotus hirsutus L.
Œnanthe vulgaris.	Spiræa Filipendula L.
Peucedanum Fœniculum porcinum.	Peucedanum officinale L.
Bupleurum alterum latifolia, Auricula Leporis.	Bupleurum rigidum L.
Coniza minor vera.	Cupularia graveolens G. G.
Cirsium.	Cirsium Monspessulanum All.
Pulmonaria Gallorum flore Hieracii.	Hieracium præcox Schultz Bip. (1).
Polemonium Monspelliensium.	Jasminum fruticans L.
Anchusa minor seu Alcibiadion vel Onochiles.	Alkanna tinctoria Tausch.
Heliotropium minus repens.	Heliotropium supinum L.
Pulegium angustifolium sive cervinum Monspelliensium	Preslia cervina Fresen.
Prunella Symphytum petræum.	Brunella vulgaris Mœnch.
Bellis cærulea, Globularia Monspelliensium.	Globularia vulgaris L.
Testiculus vulpinus luteus totus.	Ophrys lutea Cav.

Le mont ou pic Saint-Loup n'est pas demeuré moins célèbre pour les botanistes herborisants que le bois de Grammont. Cette célébrité lui était déjà acquise au XVIe siècle. « In sylvosis non procul *celebri* monte Lupi vocato », tels sont les termes employés dans les *Adversaria* pour désigner la station

(1) Une des *Listes de plantes phanérogames* dressées pour préparer les herborisations de la Société botanique de France, en 1893, à Montpellier, comprenait, parmi les espèces à cueillir dans le bois de Grammont, le *Hieracium Jaubertianum* Timbal et Loret, que M. Arvet-Touvet (*Les* Hieracium *des Alpes françaises*) considère comme une simple variété (*pilosissimum*) du *H. præcox*.

Digitized by Google

de la belle Pivoine voyageuse qui fait encore, au premier printemps, l'ornement des pentes septentrionales du Saint-Loup. Voici les plantes que l'œuvre de Pena et Lobel signalait soit sur les flancs de la montagne, soit au pied, où s'étend la plaine de Saint-Martin-de-Londres (1) :

Ranunculus pumilus gramineis foliis. — Ranunculus gramineus L. (2).

(1) La notice rédigée en 1893 par M. le professeur Ch. Flahault pour les membres de la Société botanique de France décrit ainsi cette localité : « Saint-Martin-de-Londres occupe le bord occidental d'un lac éocène qui avait pour rivages, vers le Nord et l'Est, les récifs néocomiens avec la haute falaise de l'Hortus comme point dominant, vers l'Ouest et le Sud les calcaires compacts du jurassique brusquement relevés au Sud-Est pour former le Pic Saint-Loup (633m). Les dépôts tertiaires qui occupent le fond de ce lac sont formés de calcaires marneux et d'argiles peu perméables ; d'abondantes sources y déversent leurs eaux ; mais le lac a rompu l'une de ses digues naturelles ; toutes les eaux du bassin se frayent un passage à travers une haute chaîne de collines jurassiques ; réunies sous le nom de ruisseau de Lamalou, elles vont se jeter dans l'Hérault... Le lac éocène constitue aujourd'hui la plaine de Saint-Martin-de-Londres. Elevée de 200 m. environ au-dessus du niveau de la mer, abritée du côté du Midi par le Pic Saint-Loup, la plaine de Saint-Martin doit être étudiée à part. Son sol est froid, la végétation y est plus tardive que dans la plaine méditerranéenne. » — Henri Loret, dans l'Introduction de la *Flore de Montpellier*, reproche à Boissier de Sauvages d'avoir induit Linné en erreur sur l'importance, soit de la forêt de Grammont, soit du Pic Saint-Loup. « C'est Sauvages surtout qu'il faut rendre responsable des exagérations de Linné et de plusieurs auteurs relativement à Montpellier et à sa flore. C'est ainsi que la petite mare et le bois de Grammont étaient devenus pour la plupart des botanistes un lac et une forêt d'une richesse incomparable. Le Pic Saint-Loup, dont l'altitude ne dépasse pas 633 mètres, est qualifié par Linné de montagne élevée, dans ses *Amœnitates*, et à propos de son *Gypsophila aggregata* il dit que cette plante habite le mont Saint-Loup en France : «*Habitat in monte Lupi Galliæ.* » — On voit, en tous cas, par le texte des *Adversaria*, que si la *célébrité* du Pic Saint-Loup a été exagérée, comme le prétend Loret, l'exagération date de loin.

(2) Les *Adversaria* (p. 290) nous apprennent qu'il y avait à

Digitized by Google

Pœonia fœmina (1).	Pæonia peregrina Mill.
Thlaspi alterum minus umbellatum.	Iberis pinnata Gouan.
Campanula lutea linifolia.	Linum campanulatum L.
Seseli Peloponense (2).	Thapsia villosa L.
Carduncellus montis Lupi (3).	Carduncellus Monspelliensium All.

La forêt de Valène, *Valena sylva*, « tribus à Monspellio leucis » (4), donnait abri aux espèces dont suit la liste :

Saint-Martin-de-Londres une auberge publique, près de laquelle croissait le *Ranunculus gramineus* : « Norbonæ pratensibus ponè publicum diversorium montis Lupi et in arduis Mindeni Ruthenorum [*Mende* et *Rodez*] pascuis nobis repertus. » — Aux *Observationes* (p. 383) Lobel a fait mention du « *Pumilus Ranunculus foliis gramineis* » uniquement pour introduire une légère modidification au texte des *Adversaria* : « Lege *Narbonensis Galliæ* pratensibus, quatuor à Monspellio leucis, ne quis cum D. Dodonæo urbem Narbonam putet. » Cette petite note est en réalité une épigramme décochée à Dodoens. Si celui-ci avait eu sur la géographie du Languedoc des notions moins rudimentaires, il aurait su que le mot *Narbona*, employé ici dans les *Adversaria*, ne pouvait pas, comme il le croyait, s'appliquer à la ville de Narbonne, éloignée du mont Saint-Loup par une distance bien supérieure à quatre lieues. — Le village de Saint-Martin-de-Londres est actuellement un chef-lieu de canton appartenant à l'arrondissement de Montpellier.

(1) Au cours de la session extraordinaire tenue par la Société botanique de France à Montpellier, en mai 1893, nous avons eu le plaisir de récolter le *Pœonia peregrina* à l'endroit où Pena et Lobel le trouvèrent au xvie siècle. Mais la plante était alors défleurie et les fruits commençaient à mûrir leur graines.

(2) On trouvait le *Thapsia*, disent les *Adversaria* (p. 327), près de la maison du curé, « ad montem Lupi et juxtà ædes Sacrificuli. »

(3) Les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* ont bien soin d'expliquer (p. 374) que le *Carduncellus* venait au sommet du Saint-Loup, mais sur le versant méridional : « ad montis Lupi ima, meridiem versùs. »

(4) « La forêt de Valène s'étend à l'Ouest du Pic Saint-Loup sur le territoire des communes de Viols-le-Fort, Murles, Vaillauquès, Combalaux : elle comprend plusieurs milliers d'hectares

Digitized by Google

Terebinthus major Pistachiæ folio (1).	Pistacia Terebinthus L.
Colutea Scorpioides.	Coronilla Emerus L.
Mespilus Aronia (2).	Cratægus Ruscinonensis Grenier et Blanc.
Sorbus torminalis.	Sorbus torminalis L.
Laurus Tynnus.	Viburnum Tinus L.
Ritro seu Rutro Theophrasti (altera).	Echinops sphærocephalus L.
Anchusa lignosior angustifolia (3).	Lithospermum fruticosum L.

et se rattache directement aux forêts de Montarnaud et de Puéchabon. Ce sont aujourd'hui des taillis de Chênes-verts. » (*Note de M. le professeur Ch. Flahault.*)

(1) Nous avons donné, dans une note du précédent chapitre (p. 129), au sujet du Térébinthe, des détails auxquels, si besoin est, nous renvoyons le lecteur. — On sait que dans les pays chauds le Térébinthe laisse échapper par les fentes de son écorce une résine qui porte le nom de *térébenthine*. Les auteurs du *Stirpium Adversaria* rapportent que maintes fois, ayant fait eux-mêmes avec un couteau des incisions aux Térébinthes de la forêt de Valène, ils en virent découler en assez grande abondance une térébenthine très limpide : « ferro vulnusculis factis in Valena sylva Monspelliensium, sæpiùs nobis non paucam Terebinthinam extillarunt lucidam. » Dans la figure fort ressemblante qu'ils ont donnée du Térébinthe, ils ont montré les excroissances en forme de follicules que fait surgir sur les rameaux de cet arbre la piqûre d'un Aphidien (du genre *Pemphigus*) ; une de ces pseudo-gousses est représentée avec une section d'où sortent, en prenant leur vol, les insectes qui s'y sont développés. Ce détail du dessin est particulièrement signalé au lecteur par une légende marginale portant : « *Volucellæ sive Culices è folliculo.* »

(2) Pour la traduction du « *Mespilus Aronia* » en *Cratægus Ruscinonensis* nous adoptons l'avis d'Henri Loret (*Flore de Montpellier*, 1re éd., Appendice, t. II, p. 810).

(3) *Stirp. Adv.*, p. 248 : « Marginibus agri Frontignani et Valeriæ Sylvæ hæc interdum occurrit. » — Les écrivains du XVIe siècle semblaient prendre plaisir à varier l'orthographe des noms propres, d'hommes et de lieux. C'est bien, nous n'en doutons pas, la forêt de Valène qui est ici désignée par les mots *Valeria sylva.*

Digitized by Google

Nous revenons maintenant aux autres localités énumérées plus haut et situées dans le voisinage, plus ou moins rapproché, de la ville de Montpellier. Ainsi que nous l'avons proposé, nous associerons en divers groupes, établis d'après les exigences de leur végétation, les nombreuses plantes cueillies par Pena et Lobel dans ces diverses localités, et nous adopterons encore l'ordre déjà suivi pour la flore de la Provence.

Voici donc, en premier lieu, les plantes qui recherchent, par nécessité ou simplement par préférence, un terrain que le labour ameublit périodiquement, moissons ou vignobles, *sata, vineta* :

Anemone minor Coriandri folio (1).	Papaver hybridum L.
Natrix Plinii Herbariorum.	Ononis Natrix L. (2).
Scorpioides Cratevæ Telephium (3).	Coronilla Scorpioides Koch.
Phu minimum (4).	Centranthus Calcitrapa Dufresne.
Jacea major lutea (5).	Centaurea collina L.
— *incana altera Cyani aut Jaceæ capitulis* (6).	Xeranthemum inapertum Willd.

(1) *Stirp., Adv.*, p. 113 : « In vinetis ac vervactis, præsertim juxtà prædium præceptoris et harum seduli vestigatoris D. Assatii. »

(2) Nous avions déjà fait figurer l'*Ononis Natrix* dans la florule de Boutonet. Nous l'insérons de nouveau ici parce que les *Adversaria* (p. 378) ont attribué à cette Papilionacée deux stations différentes : « Inter segetes et crepidines cultorum Monspellii frequens » ; et : « Via Boutonnet ad Novum Castrum ».

(3) *Stirp. Adv.*, p. 168 : « Monspelliensibus cùm satis, tùm vinetis, Latrensis portæ admodùm familiaris. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 319 : « Interdum montosis locis saxorum commissuris, interdum in segetibus, ut propè Monspellium, adolescit. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 234 : « In segetibus Monspelliacis. »

(6) *Stirp. Adv.*, p. 235 : « In Linguagotiæ vinetis et cis Cellæ novæ Monspelliacæ pontem. »

Digitized by Google

Condrilla viminea viscosa vinearum (1).	Chondrilla juncea L.
Centaureum luteum (2).	Chlora perfoliata L.
Anguina Dracuntia (3).	Arum Dracunculus L.
Phalaris (4).	Phalaris Canariensis L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 84 : « ...agri Linguagottici est quædam Condrilla visu pulcherrima. Plurima Junio et Julio floret cis pontem Castrinovi à Monspellio vix sesquimiliare. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 173 : « Propè Rondeletii et Assatii prædia, multa Monspellii... inter segetes. »

(3) L'*Arum Dracunculus* ne se retrouve plus aux alentours de Montpellier. La *Flore* de Loret et Barrandon inscrit cette plante parmi les « Espèces à exclure ». Déjà au temps de Magnol elle devenait rare. D'après le *Botanicum Monspelliense*, il était difficile de la trouver : « jam difficile admodum foret sive in satis, sive in incultis reperire, et quidem factus hortensis. » Les *Adversaria* (p. 261) désignaient ainsi la station de cet *Arum* : « Non procul mæniis Monspelliacis inter segetes, Gladiolos et Hyacinthos (*Muscari*) læta exit, alibique in pinguibus arvis. » Dans un autre passage, le texte affirmait que la plante était bien spontanée à Montpellier : « quam cuncti horti norunt, et *ager Monspelliensis spontè dat*. » Gouan l'indiquait encore « comme spontanée au Boulidou, près de Pérols, et à Mireval (*Herb.*, 140 et 147), après avoir dit dans son *Hortus* : « Non occurrit hodiè in agro Monspessulano. » — Depuis lors on ne l'a plus trouvé dans nos environs. » (G. Planchon, *Des modifications de la flore de Montpellier...*)

(4) La station indiquée dans les *Adversaria* (p. 16) pour le *Phalaris* est celle-ci : « Norbonensi agro, via ad Magalonem, propè segetes, ad pontem. » Cette Graminée était-elle là subspontanée ou cultivée ? Le texte ne le dit pas. Dans tous les cas, la graine de *Phalaris* était importée, « en grande quantité », des îles Canaries, nous disent Pena et Lobel, par des marchands qui la vendaient pour la nourriture des oiseaux au doux ramage, originaires des mêmes îles : « Institores Canariis Philomelis plusquam saccharatas et mellifluas cantilenas modulantibus alendis venum asportant seminis magnam vim. » L'*Historia Lugdunensis* confirme les détails donnés par les *Adversaria* et ajoute que les expéditions du « *Frumentum Canariense* » arrivaient dans le port de Marseille. Il paraît qu'à cette époque un grand nombre de gens se livraient à l'éducation du serin des Canaries, puisque la *graine longue* faisait ainsi l'objet d'un important commerce.

Digitized by Google

La ville de Montpellier était alors entourée de plantations d'oliviers. On affectait à ce genre de culture la plupart des coteaux secs environnants. Les espèces que Pena et Lobel déclarent avoir trouvées dans les olivettes du Languedoc sont donc de celles qui se contentent, comme l'Olivier lui-même, d'un sol plus ou moins dépourvu d'humidité. C'est d'ailleurs ce que nos deux étudiants ont très justement exprimé quand ils ont décrit en ces termes l'habitat d'une des plantes qui suivent : « Locis aridis et collibus saxosis ut sunt oliveta circum Monspellium et ad Castrum novum » :

Phyteuma Norbonensium.	Reseda Phyteuma L.
Tribulus terrestris.	Tribulus terrestris L.
Rhus Obsoniorum et Coriariorum.	Rhus coriaria L.
Mezereon Arabum, Chamelæa tricoccos (1).	Cneorum tricoccum L.
Scorpioides repens Bupleuri folio.	Scorpiurus subvillosa L.
Aster minor Norbonensium Tripolii flore.	Aster acris L.
Arthemisia tertia Dioscoridis Leptophyllon	Artemisia campestris L.
Acanthus sylvestris (2).	Acanthus mollis L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 157 : « In olivetis cultis propè Frontignanam Norbonæ uberè fruticat... ; nec quidem in Galloprovincia, ubi tamen nascitur, multo prodit proventu. » — Les *Adversaria* n'ont signalé que par cette phrase incidente la présence du *Cneorum tricoccum* sur le territoire provençal. Il est parfaitement exact que cette plante est beaucoup plus rare en Provence qu'en Languedoc.

(2) Les *Adversaria* (p. 365) disent formellement que l'Acanthe était spontané à Montpellier : « ... nusquam tamen eam nisi satu enatam vidimus, præterquàm inter oliveta Monspelliensibus mœniis proxima, et exeunti ex Ægidia porta, inter fontem et rivulum, propè murum, ubi pharmacopœi colligere solebant. » C'est encore là une des espèces qui ont disparu du Languedoc. « Du temps de Lobel, dit le professeur G. Planchon *op. cit.*, cette

Digitized by Google

Holostium Monspelliense (1). Plantago albicans L.

Nous passons maintenant aux terrains incultes : champs en friche, bords des chemins, garigues. C'est de toutes nos subdivisions celle qui nous fournira la plus longue liste, la région sèche étant, dans le Midi de la France, de beaucoup la plus étendue :

Anemone minor Coriandri folio (2).	Papaver hybridum L.
Thlaspi Norbonense Centumculi angusti folio, Alysson Italorum (3).	Alyssum maritimum Lamk.
— *alterum minus clypeatum* (4).	Clypeola Jonthlaspi L.

plante était introduite dans quelques champs plantés d'oliviers, près des remparts de Montpellier et aussi à la *Pile Saint-Gilles* où les pharmaciens allaient la cueillir (Lob., *Adv.*, 365). Magnol se borne à dire qu'au XVIe siècle, elle avait été naturalisée par le moyen des jardins (*Bot.*, 3), sans signaler son plus ou moins d'extension. Gouan (*Herb.* 209) la donne comme perdue, après l'avoir indiquée à Salaison. En somme, elle paraît s'être maintenue dans la même localité depuis le XVIe siècle jusque dans la seconde moitié du XVIIIe. »

(1) Déjà cité parmi les plantes de Boutonet ; mais les *Adversaria* (p. 18) lui assignent une autre station : « In Monspelliensibus aridis olivetis. »

(2) Nous l'avions déjà inscrit dans la série des terres cultivées des environs de Montpellier. Mais les *Adversaria*, en le signalant aux alentours de la maison de campagne du professeur d'Assas, ont donné pour ce Pavot une double indication de stat : « In *vinetis* ac *vervactis*. » — D'après les recherches faites par les frères Planchon (*Rondelet et ses disciples*), « le Mas dit de Pastourel, aujourd'hui [1866] Lalande », situé sur la rive gauche du Lez, serait l'ancienne maison de campagne d'Assatius.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 75 : « Propè Monspel. Novum Castr. cis Lanum amnem, aridisque viarum crepidinibus. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 74 : « Nec uspiam nobis istud visum, nisi in agro Norbonensi Monspelliensique, locis squallidis, sabulosis, propè pusillas Anchusas. »

Digitized by Google

Muscipula altera flore muscoso (1).	Silene Otites Sm.
Geranium μαλάκοιδες (2).	Erodium malacoides Willd.
Peganion Norbonensium sive Rutula angustifolia (3).	Ruta montana Clus.
Vulgò Monspelliensium Bourgespine, *perpetuò virens* (4).	Rhamnus Alaternus L.
Genista Spartium spinosum majus (5).	Genista Scorpius DC.
Lagopus altera angustifolia (6).	Trifolium angustifolium L.
Dorycnium Monspelliensium.	Dorycnium suffruticosum Vill. (7).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 120 : « Regia via qua Monspellio Frontignanam itur. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 297 : « Ad Monspellii mœnia, porta Ægidia, et via qua ad aram dirutumque fanum itur, in colle amœnissimo, nec non via qua itur Monspellio *Besiers*, 3. aut 4. ab urbe lapide. »

(3) Les *Adversaria* (p. 190) appliquent à cette Rue, par une annotation en marge, le synonyme de « *Ruta sylvestris* ». La « *Ruta hortensis* », qui lui est opposée, aurait des propriétés beaucoup moins énergiques, et nos auteurs insistent sur les dangereux effets que peut produire la première de ces deux espèces : « Agresti autem Rutæ vires vegetiores, et odor vehementior multò, adeoque virosus et afflatu periculosus est : interdum enim vaporem ipsa planta intuentis vultui afflat, aut tangentis manui inurit, qua si faciem attigeris, erisypelas aut scabiem excitabis. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 421 : « Frontignanæ Linguagotiæ Iliceta istam arbusculam frequentem pariunt. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 409 : « Frequentissima in sterilibus et ericetis, in Provincia item Norbonensi... Monspellii ad Lanum, in saxosis collibus. »

(6) *Stirp. Adv.*, p. 384 : « Alteram Lagopum angustifoliam vocabamus juxtà agrorum et viarum margines Sellenovæ Monspellii enatam, in Delphinatu, et non procul Rhodani ponte S. Spiritus dicto. »

(7) *Stirp. Adv.*, p. 389 : « Saxosis sterilibus ad Frontignanam et maritima Norbonæ oritur. »

Digitized by Google

Securidaca minor, Astragalus Monspelliensium (1).	Astragalus hamosus L.
Glycyrrhiza siliquosa (2).	Glycyrrhiza glabra L.
Asphalteum.	Psoralea bituminosa L.
Sferra Cavallo, Ferrum equinum (3).	Hippocrepis unisiliquosa L.
Polygonum montanum minimum niveum et sericium (4).	Paronychia nivea DC.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 402 : « Norbonæ, Frontignanæque aridis, glareosis, maritimis » — C'est au moyen d'une note marginale que les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont ajouté, comme synonyme à leur *Securidaca minor*, le nom d'*Astragalus Monspelliensium*. Jean Bauhin leur a reproché, en son *Historia plantarum universalis* (t. II, p. 338), d'avoir commis une confusion : « Eodem errore lapsi sunt Lob. et Pena qui non animadverterunt Securidacam minorem diversam esse ab Astragalo Monspeliensium. » J. Bauhin fait ici allusion à l'Astragale que lui-même a nommé *Astragalus Monspessulanus*, dénomination conservée par Linné. Il n'y a d'ailleurs aucun doute que par l'expression de *Securidaca minor*, Pena et Lobel n'aient entendu désigner l'*Astragalus hamosus*. La figure que Lobel a insérée dans les *Observationes* (pour compléter le chapitre des *Adversaria*, où il n'y en avait pas), représente très exactement l'Astragale à hameçon. Nous avons en outre, à cet égard, l'autorité de Gaspard Bauhin et de Linné. — Charles de l'Escluse (*Rariorum plantarum Historia*) avait imposé au même *Astragalus hamosus* le nom d'*A. Monspelliacus*.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 405 : « Non paucis Galliæ Norbonensis locis multum sponte oritur, etiam propè Latera oppidum. » — A son tour Magnol écrivait : « Frequentior multò reperitur circà pagum Vic, undè quotannis radices copiosè deferuntur. » — La *Flore de Montpellier* de Loret et Barrandon constate que la station de Lattes a été détruite, mais en indique une autre : « Bords des fossés entre Mireval et Frontignan. »

(3) Le texte (p. 403) décrit ainsi la station languedocienne de l'*Hippocrepis* : « via quæ ad prædium Rondellettii mareque ducit, ad dexteram, propè rusculum, in squallidis dumetis et marginibus. » — Jean Bauhin, en son *Histoire universelle des plantes* (t. II, p. 347) explique ainsi le nom de *Sferra-Cavallo* : « Italis *Sferra-Cavallo* sic appellatur, quod equis calceos ferreos calcata extrahat. » Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons dit sur ce point dans le chapitre précédent (note 3 de la page 63.)

(4) *Stirp. Adv.*, p. 180 : « In arvo cui subest specus Fronti-

Digitized by Google

Ferula et Ferulago (1).	Ferula nodiflora L. *var.* β Monspeliensis G. G.
Panax Heraclium Herculea, sive Heraclia fronde Pastinacæ (2).	Opoponax Chironium Koch.

gnanensis concameratio et fornices hæc non ità à Chamæiride dissita. » — Cette grotte est celle de la Madeleine, dont il a été question un peu plus haut. Le *Parongchia nivea* s'est perpétué en cet endroit. (V. *Flore de Montpellier*, de Loret et Barrandon).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 348 : « Plurima et procera in Galloprovincia et Narbonensi Gallia, præsertim illis rupibus præruptisque saxis propè subterraneas cryptas, via qua Monspellio Frontignanam itur ad rectam : itidem in celsis squallidisque saxorum sinubus qui soles æstivos et fervidos exceptos totum fermè fovent diem, propè oppidulum Rochæve Castrum vocatum, qua ad austrum vergit. » — Les cavités que décrit le texte dans le premier membre de phrase sont situées à l'endroit appelé aujourd'hui *Cros de Miège*. Nous ignorons où se trouvait la localité mentionnée à la dernière ligne sous le nom de *Rochæ Castrum*. — « Le Cros, Creux ou Trou de Miège est le résultat d'un effondrement local dans les roches calcaires compactes crétaciques. Il est situé au pied des collines de la Gardiole, à 12 kilomètres à l'Ouest de Montpellier, au Nord de la ligne de Montpellier à Cette. » (*Note du professeur Flahault*). — La variété *Monspeliensis* du *Ferula nodiflora* continue à végéter au lieu marqué par les *Adversaria*. L'indication d'habitat donnée par la *Flore de France* de Grenier et Godron porte : « La var. β ...au Creux-de-Miège et à Mireval près de Montpellier » et celle de la *Flore de Montpellier* de Loret et Barrandon : « La Gardiole, au Trou de Miège, où Lobel l'a signalé. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 312 : « Crevit suaptè sponte in illo saxoso colle, quj Frontignana redeunti Monspellium ad lævam est, propè aut ponè Sacellum dirutum, ut nos monuit Doctor et Professor Monspeliensis Assatius. » C'est l'espèce dont l'avidité des étudiants avait à peu près détruit la station — Au sujet de cette espèce, la plus grande confusion règne dans la synonymie. Du « *Panax Heraclium Herculea* » des *Adversaria*, Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 157) fit le « *Panax sphondylii folio, sive Heracleum* », adopté par Linné comme synonyme de son *Heracleum Panaces*. Mais ici il y avait erreur flagrante de la part de G. Bauhin. Il attribuait des fleurs *blanches* à son *Panax*, prétendu synonyme de celui des *Adversaria* : or, les *Adversaria* déclarent expressément que le *Panax Heraclium Herculea* a les fleurs *jaunes*. Le même G. Bauhin (*Pin.*, p. 156) avait appelé « *Panax pastinacæ*

Digitized by Google

Seseli Massiliense (1).	Seseli tortuosum L.
— *Æthiopicum* (2).	Bupleurum fruticosum L.
Laurus Tynnus (3).	Viburnum Tinus L.
Phu minimum.	Centranthus Calcitrapa Duf.
Stœchas citrina altera (4).	Phagnalon sordidum DC.
Baccharis Monspelliensium.	Inula Conyza DC.
Coniza major vera (5).	Cupularia viscosa G. G.

folio » (transformé par Linné en *Laserpitium Chironium*) la plante désignée par les *Adversaria* sous le nom de « *Panax altera recentior Olusatri aut Pastinacæ folio* ». — Linné, de son côté, a participé à la confusion en créant une autre espèce, *Pastinaca Opoponax* (*Panax Costinum* du *Pinax*), laquelle est identique à son *Laserpitium Chironium*. Magnol (*Bot.*, p. 197) assimile au *Panax* des *Adversaria* le *Panax Costinum* de G. Bauhin, qui aboutit, on vient de le voir, à notre *Chironium Opoponax* Koch. Le professeur G. Planchon a suivi l'opinion de Magnol. « Nous avons porté sur notre liste, dit-il, le *Chironium Opoponax*... L'espèce avait presque été détruite du temps de Lobel, dans la localité de Mireval, vis-à-vis l'ermitage de Saint-Basile, par les nombreux étudiants qui allaient l'y cueillir. Nous l'avons retrouvée, mon frère et moi, dans ce même endroit, il y a quelques années à peine. » (*Matériaux pour la flore médicale de Montpellier et des Cévennes d'après Lobel*. — Montpellier, 1868). — A notre tour nous avons accepté le *Chironium Opoponax* comme équivalent du *Panax Heraclium Herculea*, la description des *Adversaria* paraissant bien se rapporter à l'espèce actuellement inscrite dans nos Flores sous le nom qu'en dernier lieu Koch lui a donné.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 352 : « Passim et uberè crescit Massiliense Seseli illis in tractibus qui Massilia Aquassextias ducunt, transque Rhodanum in Monspellii agri asperis. » — Voir ce que nous avons dit du *Seseli Massiliense* dans le deuxième chapitre, p. 74 et suiv.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 280 : « Collegimus in Galloprovincia Massiliæ circum, atque propè Ceti montem ora Norbonensis maris, non procul Monspellio. »

(3) Déjà porté sur la liste de la forêt de Valène. Nous l'insérons encore ici, à cause de cette mention additionnelle : « ... et plerisque locis Ceti montis inter cocciferas Ilices. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 208 : « Nemausii et Monspellii... in rimosis ruderibus et mœniis urbium victitat. » — On voit combien sont toujours exactes les observations de nos auteurs.

(5) *Stirp. Adv.*, p. 145 : « In arvorum marginibus Lunellæ, Massilarges Monspellii. »

Digitized by Google

Cyanus peramarus (1).	Centaurea amara L.
Jacea pumilla (2).	— pullata L.
Chamæleon non aculeatus Theophrasti seu Carduus pinus Monspelliensium (3).	Leuzea conifera DC.
Stœchas citrina altera inodora (4).	Stæhelina dubia L.
Coris Monspelliaca (5).	Coris Monspeliensis L.
Phylerea minor (6).	Phillyrea angustifolia L.
Helxine Cissampelos.	Convolvulus althæoides L.
Origanum Onitis.	Origanum vulgare L.
Stachys (7).	Stachys germanica L.
Verbascum sylvestre salvitenuifolium Norbonensium.	Phlomis Lychnitis L. (8).
Polium maritimum montanum (9).	Teucrium Polium L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 236 : « Ad Sellam novam et alibi agri Monspelliaci. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 235 : « Rarius occurrit hæc, et ferè Norbonensium est : marginibus satorum ad Pontem Monspellio milliare dissitum, via qua Frontignanam itur, obvia eodem in arvo ubi studiosi solebant phallarides colligere. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 367 : « Monspellio finitimis locis glareosis inter Cystos et cocciferas Ilices... visu pulcherrimum. Hunc sæpius plusculi studiosi commilitones inibi copiosum collegimus. »

(4) *Stirp. Adv.*, p. 204 : « Rarius hæc multò occurrit Ilicetis cocciferis *Sommières* inter et Monspellium, tota pulchella. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 174 : « Κορὶς, aut potius κόρη, virgo puellave dici potuit, quia tota pulchella et perquàm hilaris vultu hæc nostra... quam nusquam nisi Monspellii et Frontignanæ ad radices Ceti, et propè Magalonem reperimus. »

(6) *Stirp. Adv.*, p. 420 : « Monspellii collibus glareosis. »

(7) *Stirp. Adv.*, p. 228 : « Hæc passim sponte in Norbonæ asperis, non procul *Peraus* et Magalona occurrit. »

(8) *Stirp. Adv.*, p. 241 : « Frequentissima plerisque omnibus agri Norbonensis collibus glareosis, Monspellio vicinis. » — Le texte déclare ensuite que cette plante paraît être le *Phlomos Lychnitis* de Dioscoride, très propre (à cause de son *tomentum*) à fournir des mèches pour les lampes, d'où ce nom de *Lychnitis*.

(9) *Stirp. Adv.*, p. 206 : « Devexis collibus et arenosis litoribus, cujus modi ad Ceti montis insulam et Magalonam Norbonensis Galliæ. »

Digitized by Google

Dentaria vel Dentillaria Rondelletii (1).	Plumbago europæa L.
Alypum montis Ceti Norbonensium, Herba terribilis vulgo.	Globularia Alypum L.
Camphorata Monspelliensium (2).	Camphorosma Monspeliaca L.
Casia poetica Monspelliensium (3).	Osyris alba L.
Coccus infectoria seu Ilex coccifera.	Quercus coccifera. L.
Sabina baccata (4).	Juniperus phœnicea L.
Hyacinthus autumnalis (5).	Scilla autumnalis L.
Iris perpusilla saxatilis, acaulis fermè (6).	Iris Chamæiris Bert.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 186 : « Fruticat ea passim in Monspelliaco agro propè sepes et sata. » — Les étudiants de Montpellier avaient appelé cette plante Dentelaire de Rondelet parce que le célèbre professeur l'employait contre le mal aux dents : « Dentillariam, aut potius Dentariam vulgus studiosorum putabat vocatam à Rondelletio qui, ut Pyrethris aut similibus urentibus utebatur, ad rabidum dentium cruciatum placandum. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 174 : « Propè Monspellium, inter Pontem Juvenalem dictum et Portam Latrensem. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 184 : « Floret Junio, semen rubet Augusto, ad ripas Lani propè pontem Castri novi, et alibi passim in Galloprovincia juxtà sepes et olivetorum marginés. » — Les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* écrivent indifféremment *Casia* ou *Cassia*.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 447 : « Calidioribus Lyguriæ gaudet, montosisque et Norbonæ Ceto monte. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 48 : « Plurimus Lutetiæ Parisiorum, Norbonæ ad Aquas Marianas, et ad Cellam novam Monspellii visus nobis glareosis asperis, Autumno ineunte, non Vere. »

(6) *Stip. Adv.*, p. 82 : « Plurima oritur in agro Norbonensi, locis aridis et saxosis, secùs specum illam sesquimiliare Monspellio dissitam, via qua Frontignanam itur, in cujus cautibus et rupium commissuris frequens adolescit propè Ferulam. » — Déjà au XVIe siècle le nom de *Chamæiris* avait été appliqué à la plante dont il s'agit ici. Nous venons de voir qu'en indiquant pour station du *Paronychia nivea* le voisinage de la grotte de la Madeleine, le *Stirpium Adversaria* ajoutait qu'on trouvait là cette espèce, non loin du *Chamæiris*.

Digitized by Google

Voici à présent, et par opposition, les plantes auxquelles il faut de l'ombre, de la fraîcheur, de l'humidité, le voisinage des eaux courantes ; telles sont, notamment, celles que les botanophiles allaient cueillir sur les rives de la gracieuse rivière qui arrose le territoire de Montpellier, le Lez, *Lanus amnis*, très souvent cité par les *Adversaria* :

Helleboraster (maximus).	Helleborus fœtidus L.
Thlaspi parvum Hieraciifolium (1).	Biscutella lævigata L.
Androsemum alterum tomentosum (2).	Hypericum tomentosum L.
Rhus myrtifolia Monspelliensium.	Coriaria myrtifolia L.
Lotus sylvestris Dioscoridis.	Lotus corniculatus L.
Colutea Scorpioides (3).	Coronilla Emerus L.
Œnanthe vulgaris (4).	Spiræa Filipendula L.
Carduus bulbosus Monspelliensium (5).	Cirsium bulbosum DC.
Cirsium (6).	— Monspessulanum All.

(1) Déjà inscrit sur la liste du bois de Grammont. Mais l'indication d'habitat porte aussi (p. 74) : « In prata Monspelliensia secùs Lanum amnem. »

(2) Pour l'*Hypericum tomentosum*, les auteurs du *Stirpium Adversaria*, observateurs excellents et précis, disent que cette espèce recherche les lieux humides mais exposés au soleil, ce qui est parfaitement exact (p. 173) : « In agri Monspelliaci locis udis et substilliis, sed fervidioribus solibus exustis. »

(3) Déjà noté dans la florule de la forêt de Valène. Mais le texte ajoutait (p. 405) : « Propè fluminis crepidines cis Lanum. »

(4) Avec la station du bois de Grammont, déjà citée, le texte (p. 325) marquait : « Monspellii propè pontem Cellenovæ, Magalonæ inter Narcissos... »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 371 : « Locis udis et pratensibus Monspellium circum Carduus hic oritur frequens, inter Narcissos et Aristolochias. »

(6) Même observation que pour la Filipendule ; à l'indication de Grammont les *Adversaria* ont ajouté (p. 251) : « In locis vadosis Lani amnis Monspelliaci. »

Digitized by Google

Anchusa lutea (1).	Onosma echioides L.
Circœa Monspelliensium (2).	Solanum Dulcamara L.
Aristolochia rotunda (3).	Aristolochia rotunda L.
— *longa* (4).	— longa L.
Tithymalus Cyparissias (5).	Euphorbia Cyparissias L.
Leuconarcissolirion pratense vernum (6).	Leucoium æstivum L.
Adianthum sive Capillus Veneris verum (7).	Adianthum Capillus-Veneris L.
Polygonon fœmina semine vidua (8).	Equisetum palustre L.

Les plages maritimes et le bord des vastes étangs salés qui se succèdent sur le littoral de la Méditerranée, à quelques lieues au sud de Montpellier, depuis Aigues-Mortes jusqu'au-delà de Cette, offraient aux botanistes une flore maritime dont l'attrait les ame-

(1) *Stirp. Adv.*, p. 248 : « Ad Aquas Marianas umbroso et pingui solo. » — La *Flore* de Loret et Barrandon signale l'*Onosma echioides* en diverses localités du département de l'Hérault, et notamment à Pérols.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 104 : « Secùs sepes, viasque uliginosas luxuriat et Monspellii etiam in ruderibus, maceriis et macillentis portæ Latensis. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 265 : « Propè rudera cœnobiorum, via quæ Frontignanam ducit... — In pratis ad oppidum Villæ novæ. »

(4) *Ibid.* : « Inibi [versùs Castrum novum] locis pratensibus et udis... — In pratis ad oppidum Villæ novæ, ut vix discernere queas [Rotundam et Longam]. »

(5) *Stirp. Adv.*, p. 151 : « Crepidines sabulosæ fluminum et vicini colles frœquentius hunc alunt, uti sunt Ligeris ad Aureliam, Bituriges Galliæ, et Norbonæ Lani, non procul Monspellio. »

(6) *Stirp. Adv.*, p. 52 : « In pratis vel germinosis depressis atque lacunosis scrobibus, non procul Monspellio et Magalona ad Lateranum dirutum castrum plurimus floret. »

(7) *Stirp. Adv* , p. 361 : «... Rupium, fontium et puteorum labris vel asperginibus Monspellii Namausiique. »

(8) *Stirp. Adv.*, p. 354 : « Uliginosas convalles et, quas rivuli interluunt, crepidines sectatur in herbidis udis, ad Cellam Novam Monspellio exeuntibus occurrit. »

Digitized by Google

nait souvent en ces parages. Nous donnons ci-après la liste de celles des plantes de la région maritime que les *Adversaria* ont citées avec indication de localités précises, telles que Maguelone, Pérols, Lattes, Aigues-Mortes *(Aquæ Marianæ)*, etc. :

Cakile Serapionis, vulgò Eruca marina.	Cakile maritima Scop.
Linum marinum luteum.	Linum maritimum L.
Anthyllis marina incana (1).	Polycarpon alsinæfolium DC.
Empetrum seu Fœniculum marinum.	Crithmum maritimum L.
Eryngium marinum.	Eryngium maritimum L.
Rubia marina Norbonensium.	Crucianella maritima L.
Cotula sive Parthenium marinum minimum.	Anthemis maritima L.
Gnaphalium marinum, Cotonaria vulgi (2).	Diotis candidissima Desf.

(1) Grenier et Godron et beaucoup d'autres floristes considèrent le *Polycarpon alsinæfolium* de De Candolle comme une simple variété (β. *alsinoides*, variété des sables maritimes), du *P. tetraphyllum*.

(2) Les *Adversaria* (p. 201) formulent en ces termes l'indication d'habitat du *Diotis* : « Universo littore et sabuletis à Marianis Aquis ad Ceti montis radices et lacum plurima, alibi haud temerè occurrit Norbonæ. » Le rédacteur du chapitre, très probablement Pierre Pena, ajoute qu'il n'a point observé cette plante sur le littoral de l'Adriatique. Il raconte que c'est lui-même qui l'a fait connaître en premier lieu aux botanistes de Venise, ensuite à Bellicoco et à Calceolari, pharmaciens à Vérone. Plus tard, à Padoue, montrant son herbier à Cortusi, il s'aperçut que tous ses échantillons de *Diotis candidissima*, d'*Aristolochia Pistolochia* et d'*Euphorbia serrata* en avaient disparu, ainsi que des fleurs d'*Opuntia* : « In Adriaticis littoribus non vidimus, et nonnullas plantas primùm ostendimus Venetis, et Veronensibus Bellicoco et Calceolario. Cortusio verò Patavii chartaceum Herbarium spectandum cùm dedissemus, hujus cum Polyrhizi Aristolochia, Tithymallo serrato, floribus Opontiæ, plantulam nobis periisse animadvertimus. » Rappelons que

Digitized by Google

Condrilla pusilla marina lutea bulbosa (1). Crepis bulbosa Cass.

Scammonium Monspelliense. Cynanchum Monspeliacum L. (2).

des fleurs d'*Opuntia* avaient été cueillies à Marseille dans le jardin du gouverneur de la ville. Il résulte donc de ce récit que l'auteur du texte avait déjà herborisé dans le Midi de la France quand il se rendit à Venise ; et c'est justement cette circonstance qui nous autorise à croire que ce passage a été écrit par Pierre Pena. — Le même rédacteur dit encore, à propos du *Diotis*, qu'il en employait les ramuscules cotonneux en guise de mèche pour sa lampe : « Sæpius usi sumus surculis pro elichniis, qui vividè alunt flammam, olei quippe cæterique pinguis liquoris potrix est. » — On sait que Jacques Cortusi, dont il est question plus haut, fut pour Mathiole un zélé fournisseur de plantes. Pena, ennemi déclaré de Mathiole, semble, dans le même chapitre, se réjouir de l'impossibilité où il se trouva d'offrir à Cortusi, en beaux échantillons, les plantes susindiquées. Cortusi n'eût pas manqué de transmettre ces échantillons à Mathiole. Faute de les avoir eus, Mathiole, disent les *Adversaria*, n'a pu dans ses derniers commentaires ni décrire, ni représenter les fleurs et les fruits de ces mêmes plantes, ni indiquer leur habitat : « Quo lubentius persuasi fuimus, propterea quia neque descripsit [Mathiolus] in postremis commentariis, neque quænam et undè orienda foret monuit, nec flores apposuit pictor, quia illi nostræ flos semenque tunc defuit. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 88 : « In Italia doctiorum nullus se vidisse nos monuit, neque vidimus ipsi alio loco quàm secùs insulam et lacustres tractus Montis Cœti Narbonæ ad piscatorum attegias. » — Ce texte confirme ce que vient de nous révéler le fait énoncé dans la note précédente : à savoir que le rédacteur du *Stirpium Adversaria*, en se dirigeant vers l'Italie, y porta des plantes antérieurement récoltées par lui en Languedoc. En effet les savants italiens n'auraient pas pu lui affirmer qu'ils n'avaient jamais vu chez eux le *Crepis bulbosa*, si le voyageur qui les interrogeait ne leur eût au préalable montré ses échantillons provenant du Midi de la France. — Lorsque Mathias de Lobel vint en 1565 à Montpellier pour y passer un peu plus d'un an, entre son séjour en Italie et son départ pour l'Angleterre, on peut considérer comme certain, vu son âge, qu'il venait pour la première fois en Languedoc. Pierre Pena, au contraire, étant plus âgé et né en Provence, avait, sans nul doute, déjà herborisé dans la région avant de se rendre en Italie.

(2) « Communis Pharmacopœorum consensus Scammonium

Digitized by Google

Scordium Trixago palustris.	Teucrium Scordium L. (1).
Polygonum marinum maximum.	Polygonum maritimum L.
Racemosa Equiseti facie planta (2).	Ephedra distachya L.
Iris maritima Norbonensis.	Iris spuria L. (3).
Pancratium marinum (4).	Pancratium maritimum L.
Αλωπέκουρος *Theophrasti, Cauda vulpis Monspelliensium.*	Lagurus ovatus L.

etiam facit illam Marinam volubilem, copiosissimam toto illo litore et sabulato, ab usque Rhodani ostio ad Aquas Marianas et Sinum Agathensem. »

(1) « Par sa forte odeur alliacée et ses propriétés alexitères,— disent les *Adversaria* (p. 210) — le Scordium avait été de tout temps célèbre. Mais depuis des siècles on ne savait plus à quelle plante appliquer ce nom, quand, il y a vingt ans à peine, son identité fut révélée aux professeurs de l'Université et aux pharmaciens de Montpellier par l'évêque de cette ville, Guillaume Pelissier, ami et compagnon du professeur Rondelet, et son émule dans la science des poissons et des plantes. Un jour où pour se récréer ils se promenaient ensemble aux environs de Montpellier, dans des champs herbeux et voisins de la mer, ils sentirent une odeur d'ail; ayant aussitôt arraché, pour l'examiner de plus près, la plante qui exhalait cette odeur, ils reconnurent le Scordium. »

(2) Le rédacteur de ce chapitre des *Adversaria* (p. 355) déclare avoir mangé avec grand plaisir les fruits de l'Ephédra, que les pêcheurs et les matelots et aussi les étudiants de Montpellier appelaient du nom provençal de *Rasin de mar.* Il y en avait, dit-il, si grande abondance qu'on aurait pu en charger des chariots. — La station de cette plante est ainsi énoncée : « in siticulosis arenis oræ maritimæ ad Ceti promontorii Agathensis sinus radices, et finitimis aggeribus arenosis, inter mare et stagnum Laterensem, tres quatuorve leucas Monspellio distantem. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 31 : « Riguis herbidis cis lacum ab oppido Frontignana ex adverso montis Ceti multa. »

(4) Les *Adversaria* (p. 57) racontent que des pêcheurs et des pirates qui, pressés par la faim et croyant avoir affaire à des oignons, mangèrent des bulbes de *Pancratium*, furent pris de nausées, bien qu'ils eussent mangé ces bulbes avec du sel et du pain.

Digitized by Google

Outre les endroits que nous venons de passer en revue, Pena et Lobel, dans les comptes-rendus de leurs herborisations en Languedoc, ont nommé d'autres localités appartenant au territoire de la même province ; ce sont : Lunel et Marsillargues, qui font partie de l'arrondissement de Montpellier ; et, dans le département du Gard, Saint-Gilles, Sommières, Nîmes et le pont du Gard.

On trouvait à Lunel et à Marsillargues le « *Coniza major vera* » (*Cupularia viscosa* G. G.) et en abondance l' « *Heliotropium vulgare* » (*Crozophora tinctoria* Juss.) Cette plante, appelée *Tornesol* dans la langue populaire, était une source de profits importants pour les paysans du lieu, qui la cueillaient et la vendaient aux teinturiers et à certains chirurgiens (1). On s'en servait pour colorer divers médicaments.

L' « *Heliotropium minus repens* » (*Heliotropium supinum* L.) s'étalait sur les terrains marécageux situés entre Lunel et Saint-Gilles (2) ; et le « *Stœchas citrina altera inodora* » (*Stœhelina dubia* L.), dans les garigues qui se prolongeaient entre Sommières et Montpellier (3).

De la florule du terroir de Nîmes, les *Adversaria* n'ont enregistré que les plantes suivantes :

Stœchas citrina altera.	Phagnalon sordidum DC.
Abrotanum fœmina.	Santolina Chamæcyparissus L.
Botrys.	Chenopodium Botrys L.
Camphorata Monspellien-sium.	Camphorosma Monspeliaca L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 101 : « Magno quæstu colligunt rustici Lunellæ, Massillarges aliisque Norbonæ tractibus olivetorum, ubi plurima maturaque Septembri sunt, quæ distrahunt infectoribus et chirurgis nonnullis. »

(2) « Lunellam inter et D. Egidium, quibusdam paludosis scrobibus. »

(3) « Occurrit ilicetis cocciferis *Sommieres* inter et Monspellium... »

Digitized by Google

Pusillum Fontilapathum.	Potamogeton crispus L.
Adianthum sive Capillus Veneris.	Adianthum Capillus-Veneris L.

A Nîmes, Pena et Lobel n'ont pas manqué d'admirer le superbe Amphithéâtre romain qui fait la gloire de la cité ; et comme le botaniste n'oublie jamais qu'il est botaniste, ils ont herborisé dans les ruines du vénérable monument, *Nemausensis Amphitheatri augustæ antiquitatis in hiulcis parietibus ;* et c'est dans les fentes des murs, *per vetustatem in rimas agentibus,* qu'ils ont cueilli le *Camphorosma.*

Le célèbre aqueduc connu sous le nom de Pont du Gard n'a pas excité chez eux un moindre intérêt. Ils l'ont vu en se rendant d'Avignon à Nîmes, à gauche de la route, et ils l'ont décrit dans cette phrase pompeuse, à propos de l'« *Aster Italorum* » (*Inula spiræifolia* L.) qu'ils ont retrouvé au milieu des ruines : « inter augustæ antiquitatis romanæque munificentiæ rudera ruinosaque triplicis fornicis pontis Garri vocati eximia monumenta. »

Toujours animés d'un beau zèle pour la botanique et malgré les difficultés que présentaient alors des expéditions de ce genre, Pierre Pena et Mathias de Lobel, pendant leur séjour à Montpellier, allèrent maintes fois herboriser dans les Cévennes, comme d'autres étudiants, du reste, et notamment Charles de l'Escluse, l'avaient fait avant eux. Ils poussèrent leurs courses jusqu'aux montagnes de la Lozère. Les noms de *Sevenæ* (les Cévennes), *Veganium, montes Veganii* (Le Vigan), *Mindenum, Mindeni montes* (Mende) reviennent fréquemment dans leur Flore. Ils dépeignent l'aspérité de ces régions par des expressions telles que celles-ci : *in celsissimis montium jugis Norbonensis Sevenæ ; in arduis et nivosis Veganiis culminibus ; in verticibus editissimis Mindeni.*

Ils nomment souvent deux des sommets de la chaîne : l'Espérou et l'Aigoual. — Ils transforment en

Digitized by Google

« Esperon » le premier de ces vocables, et dans leur manie d'affubler d'une forme latine tous les noms propres, ils le traduisent par « Mont de l'Eperon, *Mons Calcaris* », *calcar* en latin signifiant *éperon*, ainsi qu'ils ont soin de le faire remarquer (1). — L'Aigoual avait reçu des gens du pays le nom d'*Ort de Diéu* (2) qu'il conserve encore. Cette appellation de la langue romane (en français *Jardin de Dieu*) était justifiée par les belles pelouses, si riches en plantes alpines, qui s'étendaient près du sommet, sur le versant méridional de la montagne. Pour les deux latinistes des *Adversaria*, qui aimaient à varier les expressions, le *Jardin de Dieu* devint tour à tour *Hortus Dei, Dei Viridarium, Dei Paradisus* (3).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 347, [Station du *Meum Athamanticum*] : « In celsissimis montium jugis Sevenæ, præsertim loco cui nomen gallicè L'Esperon, id est Calcar latinè. » — Le col de l'Espérou, à 4 k. S. O. de l'Observatoire de l'Aigoual, « permet de franchir la ligne de partage des eaux par 1227 m. d'altitude. Au col même se trouve le hameau de l'Espérou, misérable assemblage de masures en pierres brutes, adossé au serre de Favatel, qui l'abrite contre le vent du N. — Le nom vient d'*espère* (attente ou repos), désignation assez fréquente dans la région pour le sommet des très longues côtes. » (*Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, publié sous la direction de Paul Joanne.)

(2) Il faut prononcer *Dieou*.

(3) Voici comment est racontée dans les Mémoires des frères Platter une herborisation faite en ces mêmes parages, vers la fin du xvie siècle, par trois étudiants de Montpellier, devenus plus tard des botanistes renommés : « Le 14 juillet [1596], nous quittâmes Montpellier, Jean-Henri Scherler, Reneaume, aujourd'hui médecin de la ville de Blois, et moi, pour aller herboriser dans les Sevennes. Cette contrée qu'on nomme aussi le haut pays du Languedoc, est montagneuse... et s'étend jusqu'à Mende, confinant, d'un côté, l'Auvergne, et, de l'autre, le Bas-Languedoc. On l'appelle Sevennes, comme qui dirait les Sept-Veines, parce qu'on y trouve les sept métaux... — Le 16 juillet, après déjeuner, nous nous dirigeâmes vers le Vigan... Nous prîmes là tous les renseignements sur les chemins menant à l'*Hort-de-Diou*... Beaucoup de vieillards nous dissuadaient de notre projet, en nous représentant la hauteur et les dangers de la montagne, où l'on ne

Digitized by Google

Il existait alors, entre l'Espérou et l'*Ort de Diéu*, « inter Dei Viridarium et Calcaris montes », un couvent, *cœnobium*, qui avait été fondé au commencement du XIe siècle, sous l'invocation de Notre-Dame de Bon-Présage, *Bonum Augurium*, pour servir d'hospice et donner asile aux pèlerins ou aux voyageurs exposés à se perdre dans les neiges en traversant la montagne pendant l'hiver (1).

pourrait se procurer aucune nourriture. Sans nous laisser effrayer, nous prîmes un guide du pays, qui nous assura que les troupeaux de chèvres et de vaches étaient revenus des Alpes depuis quelques jours et retournés à l'*Hort*, où les pâtres nous donneraient de quoi manger. Nous nous mîmes donc en route, au nom du Seigneur, et toujours en montant, nous arrivâmes le soir au hameau dit de l'*Esperou*, c'est-à-dire de l'Eperon, comme pour avertir qu'il faut donner un bon coup d'éperon pour atteindre la cime... — Le lendemain, 17 juillet, nous continuâmes notre excursion, cueillant en chemin une grande quantité de plantes que j'envoyai plus tard à Bâle. Enfin, à midi nous arrivâmes au sommet, occupé par un immense pâturage couvert de belles plantes toutes en fleurs, qui répandaient un parfum délicieux. C'est ce plateau, grand comme le Petit-Bâle, qu'on appelle particulièrement l'*Hortus Dei*, quoique d'autres étendent ce nom à toute la montagne. De ce point, peu éloigné de Mende, la vue s'étend au loin sur toutes les Sevennes, auxquelles nos monts du Valais sont seuls comparables, et jusqu'aux montagnes de l'Auvergne. Tout en mangeant un morceau, arrosé, comme boisson, par de la neige qu'on trouvait encore en certains endroits, nous ne pouvions nous lasser d'admirer ce panorama... — Notre récolte de plantes achevée, nous regagnâmes, sans nous presser, notre gîte de la nuit... Il était fort tard quand nous atteignîmes l'Esperou, que nous avions quitté le matin. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, traduction Kieffer, p. 210.) — Le Scherler (ou Cherler) dont il est question dans ce passage, est celui qui devint le gendre de Jean Bauhin, fut professeur à Nîmes, et collabora à l'*Historia plantarum universalis* entreprise par son beau-père. — Quant à l'autre compagnon, c'était Paul Reneaume (ou Reneaulme), médecin à Blois, auteur d'un ouvrage estimé qui fut publié à Paris, en 1611, sous le titre de *Specimen historiæ plantarum*.

(1) *Dictionnaire géographique et administratif de la France* (Paul Joanne). — L'ancien monastère est actuellement une ferme, la ferme de *Bonheur*, nom qui serait une altération, ainsi que

Digitized by Google

C'est là que Pena et Lobel trouvaient un gîte et recevaient l'hospitalité, quand ils venaient herboriser dans cette partie des Cévennes. Le couvent était alors occupé par des religieux ou chanoines auxquels on donnait le nom de *Canonici Lignipedes* parce qu'ils portaient des sandales de bois ou peut-être des sabots.

Il se faisait, entre ces moines et nos deux botanistes, échange de bons offices. La montagne, à cette époque, était entièrement boisée et fort giboyeuse (1). Les *Canonici Lignipedes*, grands chasseurs, *venationis callentissimi*, avaient eu, en battant le pays, l'occasion de découvrir l'Aconit Napel, dont ils firent connaître la station à leurs hôtes : ceux-ci en apportèrent à Montpellier quantité de pieds pour être cultivés dans les jardins (2). — Un autre jour où les deux amis étaient encore venus demander l'hospitalité au

les formes *Bonahur* ou *Banahu*, du *Bonum Augurium* primitif. La chapelle du couvent, assez bien conservée, a été transformée en bergerie. Bonheur est la localité classique de l'*Arabis Cebennensis*.

(1) L'existence des forêts qui, au XVIe siècle, couvraient toutes ces montagnes, est attestée par les expressions dont se servent les *Adversaria* dans les indications d'habitat des plantes cévenoles : « in *sylvosis* Sevennæ, in *umbrosis saltibus* Calcaris montis, è devexis Horti Dei *nemoribus*... » Comme en tant d'autres lieux, ces bois ont été détruits par le pâturage. Voici de quelle façon le *Dictionnaire* Paul Joanne décrit l'état actuel du plateau de l'Espérou : « Le paysage est une morne et triste solitude : des mamelons arrondis sans caractère, des vallons monotones à fond plat, de maigres herbages entrecoupés par des bouquets de hêtres rabougris et tordus par le vent. Ce sont là les derniers et misérables restes des forêts qui couvraient encore la région à la fin du XVIIe siècle, et qui étaient assez épaisses pour qu'on pût y chasser le chevreuil, le cerf, le sanglier et même l'ours (acte du 10 mars 1654, par lequel le baron d'Hierles reconnaît les droits de chasse d'Aulas). Aujourd'hui c'est le désert dans le climat de la Scandinavie. Le vent fait rage sur le plateau dépouillé, les tourmentes de neige le balaient pendant six mois et le rendent inhabitable. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 302. — Ils ajoutent que quelques-unes de ces

Digitized by Google

monastère, ils eurent à soigner un des chanoines qui souffrait d'une dysurie. Ils lui firent prendre une décoction de racines d'*Arnica montana* et de *Meum athamanticum*, et le malade en ressentit aussitôt un notable soulagement (1).

Le relevé des plantes que Pena et Lobel rapportèrent de ces montagnes fournit la liste suivante :

Pulsatilla an Anemone sylvestris.	Anemone alpina L.
Aconitum Batrachoides.	Ranunculus aconitifolius L.
Ranunculus pumilus gramineis foliis.	— gramineus L.
Napellus verus cæruleus (2)	Aconitum Napellus L.
Pæonia fœmina.	Pæonia peregrina Mill.
Capnos altera fabacea radice (3).	Corydalis fabacea Pers.

plantes d'Aconit vécurent longtemps dans le jardin du pharmacien Hermet, situé près de la porte Saint-Gilles : « ... hujus copiam in hortos Monspelliacos transtulimus : vixit diù in Hermeti Pharmacopæi viridario ad Ægidiam portam. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 133 : « Tunc temporis cùm Cœnobium fortè esset nobis hospitium in illis desitis locis, cuidam è Lignipedum Canonicorum dyssuriâ laboranti, et nostrum opem obnixè poscenti, potiunculam ex hujus [*Nardus Celtica*] Meique radicum decocto parandam jussimus, urinæque copiam elicuimus. »

(2) M. Gustave Planchon (*Flore médicale de Montpellier et des Cévennes d'après Lobel*) a constaté que l'Aconit Napel n'existe plus à l'endroit où les *Adversaria* l'avaient signalé. « Lobel, dit-il (le professeur G. Planchon est au nombre des botanistes qui suppriment Pena), Lobel mentionne l'Aconit Napel dans les bois de l'*Hort de Diou*, au sommet des Cévennes, où les moines de l'abbaye de Banahu le lui avaient indiqué... La plante ne se retrouve plus dans la localité classique des Cévennes ; elle n'est abondante que dans les montagnes de la Lozère, et n'existe, un peu plus près de nous, que dans les bois de Concoule, sur les confins du département du Gard. » — Il n'est pas étonnant que l'Aconit ne se rencontre plus dans la localité indiquée par les *Adversaria*. Le funeste déboisement qui s'y est produit a dû apporter bien d'autres changements à l'état de la végétation sous-jacente.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 339 : « Meminimus etiam in Veganiis hortis

Digitized by Google

Viola Matronalis.	Hesperis matronalis L.
Alabastrites nemoralis, alpina Herbariorum, Coralloides Cordi.	Dentaria digitata Lamk.
Sedum petræum montanum.	Draba aizoides L.
Ocimoides repens flore Saponariæ.	Saponaria ocymoides L.
Androsemum excellentiùs dictum seu magnum.	Androsæmum officinale All.
Genista graminea montana.	Genista sagittalis L.
Cytisus (1).	Cytisus triflorus L'Hér.
Terræ glandes, sive Pseudoapios Germanorum.	Lathyrus tuberosus L.
Lagopus maximus.	Trifolium rubens L.
Pentaphyllum aliud album et purpureum.	Potentilla alba L.
— *Alpinum petosum et minimum.*	— recta L.
Chamæmespilum, arbuscula frutexve Alpinus folio Mali.	Alchemilla alpina L.
Aria.	Cotoneaster vulgaris Lindl.
Cotyledon minus Sedi folio et montanum.	Sorbus Aria Crantz.
Nardus montana.	Sempervivum arachnoideum L.
Cacalia.	Valeriana tuberosa L.
Nardus celtica altera (2).	Adenostyles alpina Bluff. et Fing.
Achillea montana.	Arnica montana L.
	Senecio adonidifolius Lois.

Dei nos eruisse. » La *Flore de France* de MM. Rouy et Foucaud marque parmi les localités où croît cette plante : « GARD : les pentes de l'Aigoual (*B. Martin*). » Le *Corydalis fabacea* n'est point mentionné dans le *Catalogue des plantes de Provence* d'Honoré Roux. Nous l'avons rencontré, — postérieurement à la publication de cet ouvrage, — au sommet et sur le versant septentrional de la montagne de Lure (Basses-Alpes).

(1) Le texte (p. 388) donne pour station du Cytise à trois fleurs les environs mêmes du Vigan, *ad radices montis Calcaris propè Veganium.*

(2) « L'*Arnica montana* est très abondant dans les vallons voisins de Bonheur. » (*Note du professeur Ch. Flahault.*)

Digitized by Google

Gnaphalium montanum.	Antennaria dioica Gærtn.
Arction montanum.	Lappa major Gærtn.
Rapuntium majus Alopecori comoso flore.	Phyteuma spicatum L.
Vaccinium nigrum.	Vaccinium Myrtillus L.
— *rubrum.*	— Vitis Idæa L.
Asarina.	Antirrhinum Asarina L.
Linaria purpurea (1).	Anarrhinum bellidifolium Desf.
Œnanthe sive Filipendula altera montana.	Pedicularis tuberosa L.
Calamintha montana præstantior.	Calamintha grandiflora Mœnch.
Fagus.	Fagus sylvatica L.
Castanea.	Castanea vulgaris Lamk.
Lilionarcissus Norbonensis luteus montanus, Tulipæ species.	Tulipa Celsiana DC.
Polygonatum minus.	Polygonatum verticillatum All.
Lunaria racemosa.	Botrychium Lunaria Sw.
Holostium alterum.	Asplenium septentrionale Sw.
Adianthum sive Capillus Veneris verum (2).	Adianthum Capillus Veneris L.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 176 : « Ad Veganii Norbonensis montium radices in castanetis sylvis inventam, in Flandriam amicis serendam *multis abhinc annis* miseramus. » Voilà encore un texte qui vient confirmer l'hypothèse d'un séjour de Pena en Languedoc, antérieur à celui de 1565-66. Le rédacteur de ce chapitre des *Adversaria*, écrivant en 1570 et voulant rappeler les herborisations de 1565 ou 1566, ne se serait pas servi de cette expression : « *multis abhinc annis*, il y a un grand nombre d'années ». — La circonstance que des graines d'*Anarrhinum* furent par lui envoyées en Flandre pour y être semées n'implique pas nécessairement que l'auteur du chapitre soit Mathias de Lobel. De même que celui-ci était, un beau jour, venu en Provence et en Languedoc et s'y était fait des amis, Pierre Pena avait bien pu, dans sa première jeunesse, aller en Flandre et y nouer des relations durables avec les botanophiles du pays.

(2) Parmi les plantes notées dans les *Adversaria* comme faisant partie de la florule des Cévennes, il en est quelques-unes

Digitized by Google

Nous venons d'épuiser toutes les séries de plantes languedociennes auxquelles les *Adversaria* ont assigné des stations topographiques particulières.

Nous allons maintenant, en suivant le même ordre que précédemment, aborder une deuxième catégorie : celle des plantes données comme croissant en Languedoc (1), sans aucune autre désignation de localité, mais presque toujours avec indication exacte de la nature du milieu où elles végètent.

Les plantes de cette catégorie auxquelles il faut un terrain livré à la culture sont :

Adonis recentiorum aut Adonium Poetarum, species Anemone, non Eranthemi.	Adonis autumnalis L. (2).
Melanthium sive Nigella sylvestris altera.	Nigella damascena L.
Anemone Norbonensis major corniculata.	Rœmeria hybrida DC.
Arabis sive Draba.	Lepidium Draba L.
Isatis sylvestris Ocimastri caliculo.	Vaccaria parviflora Mœnch (3).
Cicer Orobeum (4).	Ervum Ervilia L.

dont il ne nous a pas été possible de traduire le nom avec certitude. Nous y reviendrons quand nous examinerons la série des espèces critiques.

(1) Le Languedoc est ordinairement désigné par les expressions de *Norbona, Gallia Norbonensis, ager Norbonensis* (il faut lire *Narbona, Narbonensis*). Nous avons vu apparaître aussi cette singulière traduction latine du mot « Languedoc » : *Linguagottia, ager Linguagotticus, tractus Linguagottici.* — Pour la région de Montpellier, les *Adversaria* emploient quelquefois le terme *Nitiobriges*, au sujet duquel nous nous sommes expliqué dans une note du premier chapitre (p. 25).

(2) Une note en marge du texte des *Adversaria* (p. 114) donne pour synonyme à l'« *Adonis recentiorum* » l'« *Eranthemum* » de Dodoens et renvoie à la figure insérée par ce botaniste, laquelle représente très exactement notre *Adonis autumnalis*.

(3) *Saponaria Vaccaria* L.

(4) Les *Adversaria* ont donné le nom provençal de cette Légumineuse, *Ere*. Ce nom est encore en usage. On doit écrire *Erre*.

Digitized by Google

Lathyris angustiore gramineo folio.	Lathyrus sativus L.
Scorpioides leguminosa.	Ornithopus compressus L.
Portulaca sylvestris.	Portulaca oleracea L.
Seseli Creticum, Tordylion.	Tordylium maximum L. (1).
Elatine Dioscoridis.	Linaria spuria Mill.
Aristolochia Clematitis.	Aristolochia Clematitis L.
Hyacinthus comosus (2).	Muscari comosum Mill.
Gladiolus (3).	Gladiolus segetum Gawl.
Ischæmon vulgare.	Panicum sanguinale L.
Lolium, Triticum temulentum.	Lolium temulentum L.

Plantes plus ou moins xérophiles qui se cantonnent volontiers sur les lisières des champs, au bord des chemins, dans les friches et les garigues :

Raphanus sylvestris, Lepidium Æginetæ (4).	Lepidium latifolium L.
Irio seu Erysimum Dioscoridis (5).	Sisymbrium officinale Scop.

(1) Le texte dit (p. 328) : « Passim in segetibus Norbonæ secùsque vias. »

(2) P. 49 : « Norbonæ abundè in satis et viarum marginibus. »

(3) A propos des Glayeuls, les *Adversaria* (p. 47) constatent que les cultivateurs, en sarclant leurs champs, avaient coutume, pour se débarrasser des mauvaises herbes qu'ils arrachaient, de les jeter sur les chemins ou les sentiers bordant leur propriété : « Arva et sata Norbonensia vero Gladiolo scatent eoque cum Draba vulsa surculatores in proximam viam aut tramitem projiciunt. » — C'est une habitude qui ne s'est point perdue.

(4) Les auteurs du *Stirpium Adversaria* (p. 135) donnent le nom français de cette plante, *Passerage*, qu'ils expliquent de cette façon : « Notum est istud regionibus calidis et frigidis, ut Norbonæ, Belgio et Angliæ, ad declivia riparum fruticare solitum, plebeculæque Raphanus sylvestris et *Passerage* vocatum, id est, extrema rabies, propter fervorem igneum qui etiam testatur hanc legitimum Lepidium. »

(5) Rondelet se servait de cette plante pour rendre la voix aux chanteurs devenus aphones : « Phonascos memini, tum juvenes, tum ætatis provectæ, quibus fermè jam amissa voce et spiritu,

Digitized by Google

Cistus mas.	**Cistus albidus L.**
— *fœmina.*	— **salvifolius L.**
— *Ledon* (1).	— **Monspeliensis L.**
Papaver spumeum vulgò, Ocimastrum alterum.	Silene inflata Sm.
Muscipula sive Viscaria.	— Muscipula L.
Hypericum (2).	Hypericum perforatum L.
Vitis vinifera sylvestris spontaneave, Œnanthe Labrusca.	Vitis vinifera L.
Lentiscus, Terebinthus Lentiscifolia minor (3).	Pistacia Lentiscus L.
Ochrus sylvestris sive Ervilia.	Lathyrus Ochrus DC.
Cucumer Elaterii.	Ecballium Elaterium Rich.
Fœniculum sive Marathrum.	Fœniculum vulgare Gærtn.
Bupleurum.	Bupleurum falcatum L.
Periclymenon, Officinis Caprifolium, Matersylva, Lilium inter spinas, Volucrum majus.	Lonicera implexa Ait.

limpida sonoraque vox pauculis diebus restituta fuit, unius Erysimi et opera eximii præceptoris Rondelletii, qui primus usum monuit. » (p. 69). — Le rédacteur de ce chapitre y laisse encore une fois échapper le singulier : « *memini* ».

(1) Le texte (p. 418) dit de ces trois espèces de Ciste : « Importuno penè proventu in collibus macilentioribus exustis lascivit. »

(2) Les *Adversaria* (p. 172) exaltent les propriétés vulnéraires du Millepertuis, et disent qu'à Montpellier on préparait chaque année avec cette plante une huile appelée dans la langue populaire *Oli de Trescalan* : on l'employait pour la guérison des blessures.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 411-412.— Pour les raisons que nous avons exposées dans une note du chapitre précédent (p. 129), nous réunissons les deux noms de *Lentiscus* et de *Terebinthus Lentiscifolia minor*, et nous les appliquons tous les deux au Lentisque.— En herborisant dans les collines arides du Languedoc, les étudiants de Montpellier, disent les *Adversaria*, afin d'échapper au tourment de la soif, avaient la précaution de tenir dans la bouche une feuille de Lentisque : « Studiosis saltus et colles aridos Norbonæ peragrantibus, inserta in os folia non modo suaviter spirabant, sed etiam sitim arcebant et fauces humidas tere-

Digitized by Google

Scabiosa montana calidarum regionum.	Cephalaria leucantha Schr.
Militaris sive Millefolium flore luteo.	Achillea tomentosa L.
Ageratum, Eupatorium officinis.	— Ageratum L.
Chrysocome aureave coma, Stœchas citrina nostrâs.	Helichrysum Stœchas.
Caltha poetarum.	Calendula arvensis L.
Sesamoides parva Dioscoridis (1).	Catananche cærulea L.
Dens leonis Monspelliensium.	Thrincia tuberosa DC.
Lactuca agrestis, Scariolæ hortensis folio.	Lactuca virosa L.
Scolymos Theophrasti seu Eringium luteum Monspelliensium.	Scolymus hispanicus L.
Arbutus Unedo.	Arbutus Unedo L.
Erica major Norbonensium Chamæpyteos folio.	Erica multiflora L.
Pervinca major (2).	Vinca major L.

bantur. » — Nous avons déjà dit que le bois de Lentisque servait à confectionner des cure-dents (*dentiscalpia*), que l'on recherchait à raison de leurs qualités hygiéniques : « aromatia et moderata astrictione et calefactione dentes gengivasque perpurgant, roborant et mulcent. » La fabrication de ces cure-dents était une industrie que pratiquaient à Gênes les malheureux forçats condamnés à ramer sur les galères de la République : « eorum multæ myriades parantur à miseris mancipiis qui in triremibus Lygurum sub nervo vitam degunt. » A remarquer avec quelle sombre énergie cette phrase peint la misérable existence des galériens, qui vivaient enchaînés à leur banc, et, lorsqu'ils ne ramaient pas avec assez d'ardeur, étaient frappés à coups redoublés par des garde-chiourme armés d'un nerf de bœuf. — Le bois de Lentisque fournissait aussi un baume de qualité inférieure que l'on appelait *Pseudo-xylobalsamum* et qui se vendait à bas prix : « Pseudo-xylobalsami hujus magna copia pauco ære parari potest ex Italia et Gallia Norbonensi. »

(1) P. 237 : « In Italia Longobarda non infrequentior quàm Norbonensi agro plurima squallidis collibus, et etiam herbidis ad Lanum. »

(2) P. 282 : « Norbonæ umbrosis, etiam apricis et æstuosis. »

Digitized by Google

Asclepias Vicetoxicum.	Vincetoxicum officinale Mœnch.
Convolvulus minimus Spicæfolius.	Convolvulus Cantabrica L.
Epithymbra, Cassita Plinii.	Cuscuta europæa L.
Epithymum.	— epithymum L.
Cynoglossum.	Cynoglossum pictum Ait.
Heliotropium majus.	Heliotropium europæum L.
Ruta Canina.	Scrophularia canina L.
Antirrhinum.	Antirrhinum majus L.
Stœchas.	Lavandula Stœchas L.
Thymum.	Thymus vulgaris L.
Satureia Thymbra.	Satureia montana L.
Calamintha altera foliis maculosis, odore gravi Pulegii, Nepeta Dioscoridis.	Calamintha Nepeta Link.
Clinopodium aut Lectipes.	— Acinos Clair.
Sideritis sive Ferruminatrix.	Galeopsis Tetrahit L. (1).
Ajuga vel Chamæpythis mas Dioscoridis.	Ajuga Chamæpitys Schreb.
Iva moschata Monspelliensium.	— Iva Schreb.
Psyllium, Pulicaris Herba.	Plantago Psyllium L.
— Plinianum fortè majus, radice perenni.	— Cynops L.
Atriplex pusilla olida hircina, Vulvaria vocata (2).	Chenopodium Vulvaria L.
Thymelœa grani Gnidii.	Daphne Gnidium L.
Hypocistus.	Cytinus Hypocistis L.
Heliotropium vulgare.	Crozophora tinctoria Juss.

(1) Les noms de *Sideritis* ou *Ferruminatrix*, mots qui expriment l'action d'opérer une soudure, avaient été appliqués à diverses plantes que l'on croyait douées du pouvoir de cicatriser les blessures.— La figure de *Galeopsis* insérée dans les *Adversaria* laisse à désirer, ainsi que Jean Bauhin l'a justement observé (*Hist. plant. univ.*, t. III, 2e p., p. 425).

(2) Voici comment les *Adversaria* (p. 97) justifient le nom donné à cette Salsolacée nauséabonde : « Hanc notissimam fecit odor et fermè infamem : odoratu namque hircus teterque spiritus oplet nares, quo imbuti quæruntur permulti se meretricum impuros loculos subodoratos esse, planèque referre odorem

Digitized by Google

Urtica sylvestris asperior.	Urtica dioica L.
Coccus infectoria seu Ilex coccifera.	Quercus coccifera L.
Ornithogalum candidum.	Ornithogalum umbellatum L.
Hyacinthus comosus minor.	Muscari neglectum Guss (1).
Asphodelus albus sive Hastula regia.	Asphodelus cerasifer Gay.
Aphyllanthos Monspelliensium.	Aphyllanthes Monspeliensis L.
Smilax aspera.	Smilax aspera L.
Panicum sylvestre.	Panicum Crus-galli L.
Gramen pratense minimum.	Poa trivialis L.
Ægylops.	Ægylops ovata L.

Nous avons exclu de la liste qui précède l'*Euphorbia Characias L.* « *Tithymalus Platyphyllos, Characias nuperorum* », dont l'habitat est ainsi marqué dans les *Adversaria* (p. 152) : « In Norbonæ sylvosis et fluentum ripis. » Mais cet Euphorbe s'accommode fort bien des garigues et autres lieux secs. Même observation pour l'*Asteriscus spinosus G. G.* « *Aster seu Stella attica Monspelliensium* », que le texte (p. 147) représente comme recherchant les endroits humides, « propè pratorum margines et fluenta perfa-

illum virosum quem prostitutæ libidinis scorta ex impura colluvie congesta spirant. Indè vulgò futuriam dictitant : atque autumant hac illitas vestium muliebrium plicas canes sagire, atque arrecto veretro Veneris æstu actos illas amplexos cupere inire, præsertim in templis ubi tetrius odor spirat, et minus ventis difflatur ». Une note marginale ajoute : « Atriplicem caninam quidem dixerunt, qui eam ex urina canum enasci arbitrantur. » — Il semble qu'après tous ces détails, d'un réalisme si peu ragoûtant, l'auteur du chapitre n'avait pas besoin de conclure par cette recommandation : « Hæc tota cibis abdicanda. ».

(1) « Excessivement commun autour de Montpellier, où nous n'avons jamais rencontré le *Muscari racemosum.* » (Godron, *Quelques notes sur la Flore de Montpellier*, — Besançon, 1854). Voir ce que nous avons dit, relativement à ce Muscari, au chapitre précédent (note 1 de la page 128).

Digitized by Google

miliare », tandis qu'en réalité cette Corymbifère hante plutôt les terrains arides.

Le *Silaus pratensis* Bess. « *Seseli pratense Monspelliensium* », indiqué « *in pratis* », est effectivement une espèce à laquelle il faut le sol humide des prairies.

Pour demeurer fidèle au plan que nous avons adopté, nous donnons une liste spéciale des plantes de la région maritime dont la station n'est déterminée dans les *Adversaria* que par des expressions générales : *in Mediterraneis Norbonæ littoribus, ad Norbonica littora, in maritimis sabuletis Norbonæ, in pratis maritimis.* Il est probable cependant que les espèces énumérées ci-après furent trouvées, par nos zélés explorateurs du Languedoc, en compagnie de celles qui ont figuré sur notre première liste de plantes littorales :

Clematis altera, urens, vulgi Flammula (1).	Clematis Flammula L. var. maritima G. G.
Papaver corniculatum (2).	Glaucium luteum Scop.
	— corniculatum Curt.
Leucoium maritimum minus.	Malcomia littorea R. Br.
— — *majus.*	Matthiola sinuata R. Br.
Anthyllis marina Norbonensium altera.	Frankenia pulverulenta L.
Linum marinum luteum.	Linum maritimum L.
Medica marina.	Medicago marina L.
Pastinaca marina.	Echinophora spinosa L.
Tripolium littoreum.	Aster Tripolium L.

(1) Voir au chapitre précédent la note 2 de la page 133. — Ainsi que les *Adversaria* le font remarquer, *Flammula* était un nom populaire donné à cette Clématite à cause de son action révulsive : « Flammula plebi sic vocata, quia non secùs ac flammeus fervor, cuti adpressa, vesicas, crustas, ulceraque inurat. ».

(2) *Stirp. Adv.*, p. 109 : « Istiùs Papaveris natales sunt squallida maritima, cujuslibet oræ sive Oceani sive Mediterranei, tum ad calidos Hispaniæ, Norbonæ, Provinciæ et Genuæ, tum ad frigidos Angliæ et Hiberniæ tractus : ubi flores colore jam luteo, jam phœniceo-purpureo legimus sæpius. »

Digitized by Google

Senecio Jacobæa marina, Cinerariâ (1).	Senecio Cineraria DC.
Soldanella Brassica marina.	Convolvulus Soldanella L.
Plantago marina.	Plantago maritima L.
Limonium (2).	Statice Limonium L.
Atriplex marina repens, lutea et xerampelina.	Atriplex laciniata L.
Salicornia sive Kali geniculatum vermiculatum.	Salicornia fruticosa L.
Kali minus, Blanchette *Norbonensium.*	Suæda maritima Dumort.
— *magnum vel Sode.*	Salsola Soda L.
Peplis.	Euphorbia Peplis L.
Tithymalus Parallius.	— Paralias L.
Iris maritima Norbonensis.	Iris spuria L.
Testiculus odoratus.	Spiranthes autumnalis Rich.
Juncus cyperoides maritimus.	Cyperus schænoides Griseb.
Androsaces Cotyledon marinum.	Acetabularia Mediterranea Lamouroux.

In Norbonæ montosis locis umbrosisque silvis et udis, in riguis montibus, prata montosa sont les formules qui désignent les hauteurs humides et boisées ou les pelouses des montagnes, égayées par la floraison des plantes suivantes :

(1) Bien que l'on doive considérer les rochers du bord de la mer comme l'habitat préféré de la Cinéraire maritime et qu'elle soit très répandue sur le littoral du Languedoc et de la Provence, cette plante remonte quelquefois très haut dans l'intérieur des terres. Les divers botanistes qui se sont occupés de la flore méridionale l'ont signalée dans les Bouches-du-Rhône aux alentours de la vieille cité des Baux près d'Arles ; à la Fontaine de Vaucluse, dans le vallon de la Nesque au pied du Mont-Ventoux, aux environs d'Apt (Vaucluse) ; à Gonfaron, au Luc, à Draguignan (Var) ; à Digne (Basses-Alpes), etc.

(2) Sur le littoral de la Provence et du Languedoc le *Statice Limonium* typique est généralement remplacé par une forme dérivée à laquelle, si on veut l'élever au rang d'espèce, on doit donner le nom de *Statice serotina* Rchb.

Digitized by Google

Hepaticum Trifolium sive Trinitatis.	Hepatica triloba Chaix.
Fumaria lutea montana.	Corydalis lutea DC.
Cyclamen folio Hederæ (1).	Cyclamen repandum Sm. et Sibth.
Asarina.	Antirrhinum Asarina L.
Pedicularis Alectorolophos.	Pedicularis sylvatica L.
Cratægonon.	Melampyrum pratense L.
Hyacinthus germanicus liliflorus.	Scilla bifolia L.
Allium ursinum latifolium sive Moly Hippocraticum.	Allium ursinum L.
Narcissus totus luteus montanus Theophrasti.	Narcissus Pseudo-Narcissus L.

Pour quelques plantes, dont le nombre, du reste, est peu élevé, les auteurs du *Stirpium Adversaria* se sont contentés de les attribuer au Languedoc, sans autre indication relative à la nature du stat. Ce sont, pour la plupart, des espèces très répandues dans le Midi, et par conséquent faciles à trouver :

Thlaspi Græcum.	Alyssum calycinum L.
Genistella aculeata (2).	Genista germanica L.

(1) Quelques-uns des caractères énoncés dans la description des *Adversaria* (p. 264) concordent bien avec ceux du *Cyclamen repandum* Sm. et Sibth. C'est vraisemblablement la même plante que Magnol a indiquée aux Capouladoux et aux Cambrettes. Pourtant l'auteur du *Botanicum Monspeliense* donnait à son Cyclamen le nom de *Byzantinum* créé par Clusius et transformé ensuite par Gaspard Bauhin en « *Cyclamen radice castaneæ magnitudinis* », tandis que le *Pinax* considérait comme une espèce différente le « *Cyclamen hederæ folio* » des *Adversaria*, auquel il conservait le même nom. Le Cyclamen de Magnol fut retrouvé par Dunal dans les mêmes localités. Voir au sujet de cette plante la note d'Henri Loret dans l'*Appendice* de la *Flore de Montpellier*.

(2) Quelques-unes des espèces qui figurent sur la présente liste n'ont été attribuées par les *Adversaria* au Languedoc que d'une façon tout-à-fait indirecte. Ainsi, pour le « *Genistella aculeata* », le texte (p. 409) s'exprime ainsi : « Hac *penè* carere videtur adhuc

Digitized by Google

Lathyris Norbonensis latiore folio.	Lathyrus latifolius L.
Umbilici Cotyledon.	Umbilicus pendulinus DC.
Peristeron sive Columbaria.	Scabiosa Columbaria L. (1).
Ritro seu Rutro Theophrasti.	Echinops Ritro L.
Scolymos sylvestris sive Chamæleontha Monspelliensium.	Cynara Cardunculus L.
Attractilis (floribus luteis).	Kentrophyllum lanatum DC.
Carduus Benedictus.	Cnicus benedictus L.
Lycopsis (2).	Echium italicum L.
Herba venti.	Phlomis Herba-venti L.
Tithymalus Helioscopius, Solisequius, Portulacifolius.	Euphorbia helioscopia L. (3)
— *serratus Monspelliensium.*	— serrata L.
Mercurialis mas et fœmina.	Mercurialis annua L.

Voilà complète, dans l'ensemble des subdivisions où nous l'avons distribuée, la liste des plantes spontanées de la flore du Languedoc, sur l'identité desquelles il nous a été possible de nous former une opinion certaine. Plusieurs noms sont demeurés

Italia et Norbonensis. » Dire que cette plante manque *presque* au Languedoc, c'est affirmer qu'on l'y trouve rarement, mais que pourtant elle y est. — Notre traduction de *Genistella aculeata* en *Genista germanica* s'appuie sur la double autorité du *Pinax* et du *Species*.

(1) Pour cette Scabieuse, les *Adversaria* (p. 231) avaient donné une simple indication topographique : « Propè Monspellii ad Ægidiam portam. » — Nous considérons le *Scabiosa Gramuntia* L. comme une simple variété du *S. Columbaria*.

(2) Sans indiquer la nature du terrain où végète l'*Echium italicum*, le texte (p. 249) se bornait à dire : « Non procul à littoribus Frontignanæ. »

(3) *Stirp. Adv.*, p. 150 : « Norbonæ, ubi maturuerit plenè, adeò spiritu vapido turget [semen], uti soli relictum, quasi se motaret, exiliat mediumque crepet, pueris raro spectaculo est. » — Le mot *Solisequius* traduit le nom français vulgaire que les *Adversaria* indiquent ainsi : « *Reveille matin suivant le Soleil.* »

Digitized by Google

intraduisibles. Pour quelques-uns, on peut hasarder des hypothèses. Il en est qui ne permettent aucune supposition.

Nous allons énumérer ces espèces litigieuses. Mais en faisant d'avance remarquer combien le nombre en est restreint comparativement au chiffre de toutes celles qui ont pu être exactement déterminées, nous rendrons un juste hommage à la fidélité et à la conscience dont ont fait preuve les descripteurs des *Adversaria*.

Les voici dans l'ordre où l'ouvrage nous les offre :

Gramen marinum harundinaceum maximum. — « Norbonæ littoreis vadis quà undæ æstusque æquoris illiduntur, præsertim ad Aquas Marianas et Peraus, proximè piscatorum attegias, gramen istud etiam Harundinis æmulum, plurimum reperitur » (p. 4). — Par le mot *Harundo* les auteurs du *Stirpium Adversaria* entendaient notre *Phragmites communis* Trin. Quelle est la Graminée des bords de la mer dont la taille égale celle du *Phragmites* ? Nous ne voyons que l'*Erianthus Ravennæ* P. Beauv. (*Saccharum Ravenæ* L. *Syst.* — *Andropogon Ravenæ* L. *Sp.*) qui puisse répondre au signalement. La *Flore* de Loret et Barrandon constate d'ailleurs que l'*Erianthus* occupe encore divers points du littoral languedocien (1).

(1) Il n'est pas surprenant de trouver, surtout en matière de Graminées, une grande confusion dans la nomenclature ancienne. Magnol avait identifié le « *Gramen harundinaceum marinum maximum* » de Pena et Lobel avec le « *Gramen arundinaceum spicâ multiplici* » du *Pinax*, assimilation que G. Bauhin lui-même n'avait point faite. Mais l'auteur du *Botanicum monspeliense* n'avait vu de la plante des *Adversaria* que la racine et les feuilles : « Radices crassissimas, sed spicam nondum videre contigit. » D'autre part, sous le nom que nous venons de citer, Gaspard Bauhin confondait assurément deux espèces, ce qui résulte de l'annotation dont il fait suivre l'énoncé de son *Gramen arundinaceum spicâ multiplici* : « Variat ratione loci :

Digitized by Google

Arundo papyracea. — Plante hydrophile, croissant dans les eaux paresseuses du Lez, « *in Lani torpentibus acquis non procul Monspellio* » (1). Les habitants en employaient les feuilles à façonner des ustensiles de frottage (*tergestia*), appelés « *matta* » dans la langue du pays. Au *Pinax*, Gaspard Bauhin n'a pas relevé le nom d'*Arundo papyracea* et Magnol ne dit rien de la plante du Lez.

Nardus Gangitis spuria Norbonæ. — En écrivant les quatre mots de ce titre, les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* « aux Saumaises futurs préparaient des tortures ! »

Gangitis (ou *Gangetis*) est un adjectif géographique que les Romains avaient tiré du mot *Ganges*, nom latin du grand fleuve de l'Inde. Or, il y a justement dans le Languedoc, non loin de Montpellier et au pied même des Cévennes, une petite ville portant le nom de Ganges : les étudiants y passaient quand ils allaient herboriser à l'Aigoual. L'adjectif *Gangitis* était donc susceptible de s'appliquer à tout ce qui provenait du bourg languedocien (2).

Jacques Utenhove, originaire de Gand et condisciple à Montpellier de Pena et de Lobel (3), rapporta d'une herborisation à l'*Ort de Diéu* des échantillons d'une plante gazonnante, qu'à son retour il fit voir à Rondelet ainsi qu'aux futurs auteurs des *Adversaria*.

nam quod in arenosis, spicâ est crassiore ; quod in montosis, spicâ est tenuiore. » — D'après la synonymie établie par Linné pour son *Andropogon Ravenæ*, notre *Erianthus* concorderait avec le « *Gramen arundinaceum ramosum plumosum album* » du *Pinax*.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 40.

(2) Ganges est actuellement un chef-lieu de canton du département de l'Hérault, arrondissement de Montpellier.

(3) Les *Adversaria* nous apprennent que Jacques Utenhove appartenait à la noblesse flamande, et qu'il était fervent botaniste, très instruit d'ailleurs en tout ce qui touchait à la médecine.

Digitized by Google

On aimait beaucoup, au XVIe siècle, les rapprochements et même les jeux de mots littéraires. Le nom de Ganges, d'où revenait Utenhove, éveilla l'idée que sa trouvaille pouvait avoir quelque affinité avec le Nard des bords du Gange, appelé par Dioscoride *Nardus Gangitis*, et tout aussitôt on créa pour la plante de l'Aigoual le nom de « *Nardus Gangitis spuria Narbonensis.* » Une description de ce prétendu Nard fut insérée dans les *Adversaria ;* elle y est accompagnée d'une figure incomplète, représentant une série de faisceaux de feuilles enveloppés d'une gaîne basilaire et dépourvus de toute inflorescence.

Que le nom de *Gangitis* ait été, en la circonstance, appliqué par allusion à la localité languedocienne, cela ne nous semble pas douteux. Le chapitre mentionne deux fois, au commencement et à la fin, cette « *urbecula* » :

« Il existe dans la province de Languedoc, à sept milles environ de la petite ville de Ganges, une montagne élevée et fort belle, qui abonde en plantes remarquables : aussi l'a-t-on nommée l'*hort de Diou,* ce qui, en langue vulgaire, signifie *jardin de Dieu.* »

Puis, après une description de la plante : « Nul ne s'étonnera que nous ayons fait mention de la petite ville de Ganges, *nam nullum occurrebat oppidulum, nullusve insignior et propior locus isto,* quem alluunt duo amnes suavissimi, quorum alter est sabulo, micis balucibusque aureis mixtus, undè etiam aurum colligunt (1). »

Et le chapitre se termine par cette constatation quelque peu naïve : « Par quel hasard la ville de Ganges a-t-elle reçu ce nom, en réalité on n'en sait rien, mais on sait bien qu'elle n'est point indienne. »

(1) *Stirp. Adv.*, p: 43. — Les deux cours d'eau dont il est ici question sont l'Hérault et la Vis ou la Sumène. L'un d'eux continue-t-il à rouler des paillettes d'or ? C'est un point sur lequel nous n'avons pas pu être renseigné.

Digitized by Google

Un grand nombre de floristes ont, à différentes époques, éprouvé le désir de savoir quelle était la plante que Jacques Utenhove avait rapportée de l'Aigoual.

« Y a-t-il une plante, — écrivait Duval-Jouve en 1863, — sur laquelle il y ait eu plus d'opinions diverses ? — Murray la qualifie « *obscura* » et incline à en faire une variété du *Nardus aristata*. — Smith la regarde comme une espèce du genre *Rottbœllia*. — Willdenow se range à l'opinion de Smith, en ajoutant que la synonymie du *Species* se rapporte au *Festuca spadicea*... — Lamarck et Poiret l'identifient avec le *Nardus scorpioides* Lamk., plante d'Amérique. — Rœmer et Schultes la conservent comme espèce propre, *Monerma Gangitis*, tout en lui donnant pour synonyme le *Nardus scorpioides* Lamk. — Kunth la rapporte au *Ctenium americanum* Spreng. qu'il identifie avec le *Campuloa monostachya* Rœm. et Sch. et le *Monerma Gangitis* des mêmes. — Steudel est du même avis, ainsi que Richter... — Enfin Trinius en fait le *Rottbœllia monandra* (1). »

Dans le travail dont nous venons de citer un passage, Duval-Jouve ne ratifiait aucune de ces déterminations variées.

Pour lui, le prétendu *Nardus* de l'Aigoual représentait le *Triglochin palustre*.

Son opinion avait pour fondements :

1° Cette circonstance « que De Lobel (2) et G. Bauhin, au lieu de comprendre leur *Nardus Gangitis*

(1) *Bulletin de la Société botanique de France*, 1863.

(2) On s'étonne de voir un homme tel que Duval-Jouve, dont la conscience et la précision étaient ordinairement si grandes, s'enrôler dans la phalange des botanistes qui supprimaient Pierre Pena ; et même, au sujet des *Adversaria*, ne donner pour toute indication bibliographique que celle-ci : « Le titre complet est : *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria nova, auct. E.* [sic] *Pena et M. de Lobel. Londini*, 1605 », au lieu de citer l'édition de 1571 ou 1576.

Digitized by Google

spuria Norbonæ parmi leurs Graminées, le placent entre les *Cyperus* et les *Juncus* » (1) ;

2° L'indication de stat donnée en termes précis par les *Adversaria :* « Sur le versant qui regarde le midi ou la mer Méditerranée, cette plante surgit en grande quantité aux endroits humides et couverts de mousse, *muscidis et udis tractibus.* » — Or, un botaniste des plus consciencieux, le docteur Diomède Tueskiewicz, médecin polonais établi au Vigan, avait écrit à Duval-Jouve : « Après avoir étudié le texte de De Lobel, je suis convaincu que son *Nardus Gangitis spuria Norbonæ* est le *Triglochin palustre* qui croît abondamment à l'*Hort de Diou* dans les endroits humides... L'*Hort de Diou* est un vallon placé près du sommet et sur le versant méridional de l'Aigoual, à 1500 m. d'altitude. »

3° Certains caractères spécifiés dans la diagnose des *Adversaria* et se rapportant exactement au *Triglochin palustre.*

La note de Duval-Jouve paraissait avoir donné une solution définitive et inébranlable à la question du *Nardus Gangitis* languedocien. Mais le docteur Saint-Lager a publié en dernier lieu un mémoire dans lequel, contredisant l'assimilation avec le *Triglochin*, il opine en faveur du *Festuca spadicea* (2).

Les arguments de M. le docteur Saint-Lager ne

(1) Ce premier argument n'offrait qu'une valeur très relative.— Pourtant si, au XVIe siècle, les termes de *famille*, de *genre* et d'*espèce* n'avaient encore qu'une signification mal définie, il est certain que sous l'impulsion de ce besoin d'ordre qui est inné chez l'homme, les phytographes, obéissant à une tendance en quelque sorte inconsciente et obscure, cherchaient déjà à grouper les types végétaux d'après leurs affinités naturelles ; et l'on voit dans les *Adversaria*, rangées à la suite les unes des autres, des séries de plantes appartenant réellement à la même famille.

(2) *Grandeur et décadence du Nard*, par le docteur Saint-Lager. — Paris, 1897.

Digitized by Google

nous ont point convaincu ; et nous croyons fermement que l'avis de Duval-Jouve doit prévaloir (1).

Juncus maritimus duplex. — « *Duplex* » signifie qu'il existait deux espèces de « *Juncus maritimus* » : « Hujus *acuti* duæ apud rura Norbonensia maritima differentiæ, multò proceriores nec ternis cubitis inferiores. » Le mot *acuti* nous autorise à croire qu'il y avait parmi ces deux espèces celle qui conserve actuellement le nom de *Juncus acutus* L. — La moelle de ces Joncs, que l'on utilisait comme mèches de lampes, avait un emploi encor plus singulier. Les bateleurs et montreurs de marionnettes se servaient de cette matière pour fabriquer de petites colombes qui pouvaient se balancer dans l'espace en parfait équilibre et semblaient voler : « horum medulla circulatorum neuroplastorumque jocosis ingeniis et ludibriis apta materia ; è qua columbulas commenti-

(1) Le docteur Saint-Lager appuie uniquement son argumentation sur la figure des *Adversaria* qui ne représente, nous l'avons dit, que des échantillons tronqués et privés de leur inflorescence. Mais Jacques Utenhove avait rapporté de l'Aigoual et communiqué à son professeur et à ses condisciples des spécimens bien entiers, que Pena et Lobel ont fidèlement décrits. L'érudit botanographe lyonnais semble n'attacher aucune autorité à la description, pourtant si détaillée, que ceux-ci ont donnée dans le texte. Il y a là des caractères qui ne peuvent en aucune façon convenir au *Festuca spadicea*, notamment ces détails relatifs à la tige : « chaume grêle, luisant, jonciforme, ressemblant assez à l'Elpha [*Stipa tenacissima* L.], haut d'une coudée, portant *du milieu au sommet* de petites *siliques* herbacées ou *calycules* semblables à ceux du Cotylédon [*Umbilicus pendulinus* D C]. » S'il est impossible d'adapter cette description au *Festuca spadicea*, elle concorde parfaitement avec le *Triglochin palustre*. — Ajoutons encore que le docteur Saint-Lager reproche à Duval-Jouve, « ordinairement si perspicace », d'avoir accordé « plus d'importance qu'il ne convenait à l'indication : *in muscidis et udis tractibus.* » Or nos lecteurs savent maintenant autant que nous combien sont généralement véridiques les énonciations de stat insérées dans les *Adversaria*.

Digitized by Google

tias volitantes atque aëre sese librantes meminimus conflatas (1). »

Dendroides, sive arboreus Myrthifolius (2). — Les *Adversaria* avaient exactement discerné en Languedoc diverses espèces d'Euphorbe, que nous avons insérées sur nos listes. Celle à laquelle ils ont donné le nom de « *Dendroides* », et dont l'habitat est indiqué : « secùs fluenta Norbonæ », devint pour Gaspard Bauhin le « *Tithymalus myrtifolius arboreus* », transformé ensuite par le *Species* en *Euphorbia dendroides*. Mais il y a là une erreur ou de G. Bauhin ou de Linné. Il est certain que l'*E. dendroides* L., plante des îles d'Hyères, ne se trouve point en Languedoc.

Superba recentiorum anonymos. — Le nom de « *Superba recentiorum* » désignait certainement un Œillet (3). Après s'être occupé d'une « *varietas* » particulière à l'Allemagne et à l'Italie, le rédacteur du *Stirpium Adversaria* accordait quatre lignes, sans accompagnement de gravure, à une plante dont il ne disait pas le nom : « In agri Norbonensis montosis plantula est non inelegans, quæ hùc referenda videtur... (4) ». La description fort brève qui venait ensuite n'était pas de nature à jeter aucune lumière sur l'identité de cette espèce. Dans les *Observationes*, et sous le nom de « *Chondrilla rara purpurante flore*,

(1) *Stirp. Adv.*, p. 44.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 152.

(3) Du *Superba recentiorum* type, pour lequel les *Adversaria* n'indiquaient pas de localité particulière, Gaspard Bauhin avait fait le « *Caryophyllus flore tenuissimo dissecto* ». Magnol, reproduisant la dénomination du *Pinax*, assignait pour station à ce *Caryophyllus* le pied du mont Saint-Loup : « in herbidis et sterilibus locis circà montem Lupi reperitur. » Tournefort, adoptant à son tour le nom créé par G. Bauhin, donnait comme synonyme le « *Betonica coronaria tenuissimè dissecta* » de Jean Bauhin, et le nom français populaire de *Mignardise*. C'était donc le *Dianthus superbus* L., ou peut-être le *D. monspessulanus* L.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 189.

Digitized by Google

semine nitido deciduo », Mathias de Lobel a représenté, au moyen d'une figure fidèlement dessinée, un pied du *Crupina vulgaris* Cass. (1), plante à laquelle il attribue la station suivante : « Agri Norbonensis collibus non procul à Lupo monte plantula non inelegans exit, quæ Chondrillis referenda videtur (2) ». En même temps une note marginale déclare qu'il faut considérer comme nul et non avenu et supprimer du texte des *Adversaria* le passage relatif à la plante anonyme dont il était question après le *Superba recentiorum* : « Hæc anonymos in Advers. descripta et *depravata* p. 189 proximè Superbam Recentiorum, delenda. » — Le parfait dédain qu'avec le mot « *depravata* » Lobel témoigne pour la description des *Adversaria* montre que ce chapitre était l'œuvre personnelle de Pierre Pena. Celui-ci, sans doute, avait eu l'intention de décrire le *Crupina*. Mais son collaborateur, trouvant ensuite la description trop obscure, y suppléait à l'aide d'une figure et proposait de biffer tout simplement le texte primitif.

Caryophyllus marinus omnium minimus(3).— Après avoir décrit sous ce nom une plante croissant en Angleterre et en Flandre, dans la zone maritime, et qui nous paraît être l'*Armeria maritima* Willd., les *Adversaria* ajoutent que l'on trouve aux Cévennes, dans les vallons de l'Espérou, et par conséquent à une grande distance de la mer, une plante semblable, mais dont chaque pied émet plusieurs hampes et des feuilles de dimension quadruple : les autres parties de la plante sont aussi plus grandes. — Il nous semble infiniment probable que ces détails se rapportent à l'*Armeria plantaginea* Willd.

(1) Le nom de *Crupina* est donné comme synonyme par Lobel lui-même, qui le fait dériver du verbe allemand *Cruppen*, « detorto vocabulo à *Cruppen*, hoc est repere, quia semen manu contrectatum se subducit ac prorepit ».

(2) *Stirp. Obs.*, p. 116.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 189.

Digitized by Google

Jacea capitulis spinosis. — Plante indiquée comme spontanée à Celleneuve et dans les vignes voisines de Montpellier. « Florem edit purpureum, — dit le texte, — interdum album, in squammoso et spinulis horrido capitulo, Calcitrapæ haud absimili (1). » Jean Bauhin et Magnol l'ont tous les deux enregistrée, en la nommant « *Jacea cum spinosis capitulis purpurea tenuifolia.* » — Il y a peut-être double emploi avec le « *Carduus stellatus seu Calcitrapa* » décrit dans un autre passage des *Adversaria* et qui désigne certainement notre *Centaurea Calcitrapa* L.

Verbascum maximum odoratum Meridionalium, Thapsus barbatus (2). — Magnol fait du *Thapsus barbatus* des *Adversaria* un synonyme du « *Verbascum vulgare flore luteo magno folio maximo* » de Jean Bauhin et du « *Verbascum mas latifolium luteum* » du *Pinax*, lequel est devenu le *Verbascum Thapsus* de Linné. Magnol ajoute ensuite, mais en s'abstenant de tout commentaire : « Addunt Adversaria *Verbascum maximum odoratum Meridionalium*, florum suavi odore, et lineolis rubris à vulgari solummodo distinctum, quod in campestribus agri Narbonæ occurrere dicunt (3). »

Cynoglossum pusillum Norbonense (4). — Nous supposons que par ce nom les *Adversaria* ont voulu désigner le *Cynoglossum cheirifolium* L. Mais le défaut de précision dans les termes de la diagnose empêche d'avoir une certitude. — L'habitat est ainsi exprimé : « præsertim aridis et sabulosis Linguagotticis ».

Arisarum Norbonense. — Sous le nom d' « *Arisarum Veronensium* » les auteurs du *Stirpium Adversaria*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 234.
(2) *Stirp. Adv.*, p. 242.
(3) *Bot. Monsp.*, p. 274.
(4) *Stirp. Adv.*, p. 250.

Digitized by Google

ont très exactement décrit et figuré l'*Arum Arisarum* L., dont le pharmacien véronais François Calceolari leur avait donné de nombreux échantillons et qu'ils trouvèrent ensuite près de Lucques. Puis ils racontent qu'à Montpellier un petit homme appelé Etienne Barral, leur grand ami, botaniste passionné, connaissant à fond la flore du Languedoc et pour cette raison surnommé *le Dioscoride de Montpellier,* les conduisit un jour sur le bord d'un ruisseau situé tout près du couvent des Cordeliers et leur montra un endroit où il prétendait avoir arraché la racine et les feuilles d'un *Arisarum* semblable à celui de Vérone. Ils revinrent là plusieurs fois, désireux de voir s'épanouir l'inflorescence de la plante, qui fut toujours arrêtée dans son développement par les ardeurs d'un soleil trop précoce (1). — Magnol (*Bot.*, p. 27) déclare que sur la foi des *Adversaria* il vint pendant longtemps explorer les abords du monastère des Pères de l'Observance, mais il n'aperçut jamais l'*Arisarum* en cet endroit, bien que lui-même l'eût déjà rencontré sur la Gardiole, en allant vers l'ermitage de Saint-Basile. — Le professeur Gustave Planchon (2) et à leur tour Loret et Barrandon (3) attestent que l'*Arum Arisarum,* comme l'*Arum Dracunculus,* a complètement disparu des environs de Montpellier.

Viola purpurea, varietas. — Il s'agit ici d'une espèce de Violette, croissant aussi bien, dit le texte,

(1) *Stirp. Adv.*, p. 260 : « Homuncio quidam Stephanus Barallius vocatus, nobis perfamiliaris, propter summam stirpium Norbonensium peritiam, in qua consenuerat, et nomen in Academia indeptus erat Dioscoridis Monspelliensis, non semel duxit nos ad rivulum quemdam ponè cœnobium Funecinctorum, ubi in salicetis et herbidis udis eruebat radices hujus... eoque cuncta plantula adeò arida ut frustrà sæpius cupierimus flores et fructum videre, maturius marcescentes præ solibus fervidis. »

(2) *Des modifications de la flore de Montpellier depuis le* XVIe *siècle.*

(3) *Flore de Montpellier.*

Digitized by Google

dans les forêts des pays froids que sur les hauteurs des régions méridionales, telles que les Cévennes ou les autres montagnes du Languedoc. Quoique brève, la description des *Adversaria* est précise (1) ; elle est de plus corroborée par une figure des *Observationes*, publiée sous le nom de « *Viola Martia surrectis cauliculis* », avec renvoi à l'article inséré dans le premier des deux ouvrages. — Nous sommes évidemment en présence d'une des sous-espèces à grande taille qui dépendent du *Viola canina* L. : *V. elatior* Fries, ou mieux, nous semble-t-il, *V. Jordani* Hanry.

Lotus sylvestris Dioscoridis. — Cette plante que le texte appelle aussi « *Lotus erratica* » avait pour station les bords du Lez, « secùs Lanii amnis Monspelliaci pontem et crepidines (2). » — Déjà Gaspard Bauhin n'avait pas su auquel des *Lotus* par lui établis il devait appliquer comme synonyme le nom des *Adversaria*. — Magnol a imité ce silence prudent.

Cistus Ledon latifolium (3). — L'article auquel le rédacteur de cette partie des *Adversaria* a donné pour titre le nom de « *Cistus Ledon latifolium* » est accompagné d'une figure qui, d'après le *Pinax*, ne concorderait pas avec la description, d'ailleurs très sommaire, contenue dans le texte. Pour G. Bauhin, le *Ledon latifolium* de la description doit être considéré comme un synonyme de son « *Cistus ladani-*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 266 : « Ramosos caulículos emittit, sesquipalmares, teneros, et ex intervallis folia oblongiora, altiùs serrata ; siliquasque in tres fissuras dehiscentes, longiores ; flores concolores, inodoros. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 385.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 418. — L'habitat du *Cistus Ledon latifolium* est ainsi indiqué : « Multa lascivit quopiam in monte celsissimo agri sterilis Savenæ, cui nomen S. Columbæ. » Les recherches que nous avons faites, et pour lesquelles M. le professeur Flahault a bien voulu nous aider, ne nous ont pas permis de découvrir quel est le haut sommet des Cévennes qui portait, au XVIe siècle, le nom de *Sainte-Colombe*.

Digitized by Google

fera Monspelliensium » dont Linné a fait le *Cistus monspeliensis*. Quant à l'image, elle représenterait le « *Cistus ledon folio myrti* ». Mais il ne nous est pas possible de savoir au juste quelle est la plante que l'auteur du *Pinax* entendait sous ce nom. Ni Magnol ni Linné n'ont fait mention de cette espèce, et il nous serait difficile d'écrire un nom exact sous la figure dessinée dans les *Adversaria* : on peut y voir quelque ressemblance avec un Helianthème, *Helianthemum italicum* Pers. ou *H. marifolium* DC.

Lycium, sive Pyxacantha Norbonensium (1). — Cette espèce, que Jean Bauhin (*Hist. plant. univ.*, t. I, 2e p., p. 58) a identifiée avec son « *Lycium Gallicum* » est manifestement un Nerprun épineux : *Rhamnus infectoria* L., *Rh. saxatilis* L., ou *Rh. Villarsii* Jord. — J. Bauhin disait des baies de ce *Lycium* : « Lugduni adferuntur nomine *Grani tinctorii, Graine à teindre.* » Et il indiquait ainsi la station de cet arbuste : « Nascitur in asperis et saxosis circà Avenionem et Carpentoracten. » Au sujet de l'habitat, le texte des *Adversaria* porte seulement : « Est in Provinciæ Norbonæ plerisque locis arbuscula... » Nous pensons qu'il y a là une petite faute d'impression : la conjonctive *et* a été omise entre les mots *Provinciæ* et *Norbonæ*. Quand nos auteurs veulent parler uniquement du Languedoc, ils disent *Norbona*, sans y adjoindre le mot *Provincia*. Nous croyons donc que *Provinciæ* s'applique ici à la Provence, où d'ailleurs les Nerpruns abondent.

Salix humilis, repens (2). — Les botanistes qui savent combien il est difficile, aujourd'hui encore, de déterminer certains Saules, comprendront sans peine qu'il ne soit pas possible de découvrir quelle est l'espèce que les *Adversaria* nommaient ainsi.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 419.
(2) *Stirp. Adv.*, p. 423.

Digitized by Google

Pena et Lobel avaient rencontré ce Saule dans les Cévennes.

Paliurus alter peregrinus (1). — Cette désignation vise, à n'en pas douter, un des *Rhamnus* épineux que nous avons cités plus haut. Jean Bauhin rapprochait aussi ce *Paliurus* de son *Lycium Gallicum*. Mais comme le texte des *Adversaria,* insuffisant lui-même, est accompagné d'une figure dont l'exactitude laisse fort à désirer, il n'est pas permis de se prononcer au sujet de l'espèce.

Rhamnus secundus Monspelliensium (2). – Ici encore insuffisance de la description et de l'image. — Dans les *Observationes,* Lobel déclare que le « *Rhamnus secundus Dioscoridis Monspelliensibus dictus* » est en réalité celui que Charles de l'Escluse appelle « *Rhamnus primus Dioscoridis* ». Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 477) en fait le « *Rhamnus spinis oblongis flore candicante* », nom que Linné n'a point accueilli dans sa synonymie. — Il s'agit toujours de l'un de nos Nerpruns.

Enfin parmi les plantes critiques, il en est deux dont les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont parlé sans avoir pu eux-mêmes en constater *de visu* la présence dans le Languedoc :

Narcissus luteus Aphricanus. — Le rédacteur de ce passage des *Adversaria* raconte qu'un chirurgien-barbier des galères de Gênes lui avait montré, provenant de la région d'Afrique comprise entre Alger, Bône et Carthage, une plante « ressemblant au Narcisse des poètes, mais avec des fleurs plus petites, entièrement jaunes, à odeur faible, et des feuilles plus grêles et plus consistantes ». Ces divers caractères sont bien ceux de notre petit *Narcissus juncifolius*

(1) *Stirp. Adv.*, p. 437.
(2) *Stirp. Adv.*, p. 438.

Digitized by Google

Req. — L'article des *Adversaria* ajoutait que ce même Narcisse avait été trouvé sur le territoire d'Agde (1).

Narcissus purpurocæruleus. — « Des amis d'une sincérité douteuse nous affirmaient avoir cueilli sur les bords du Lez, non loin de Montpellier, des Narcisses dont les fleurs étaient entièrement violettes : à maintes reprises, nous les cherchâmes longtemps à l'endroit indiqué et dans les prairies circonvoisines ; nous en demandâmes des nouvelles, soit aux étudiants qui herborisaient, soit à nos professeurs ; mais ce fut en vain (*frustrà venati sumus*) (2) ».

Pour achever tout ce qui concerne la flore spontanée du Languedoc telle qu'elle est décrite par les *Adversaria*, et avant de passer à l'examen des plantes cultivées, nous ferons connaître ou nous rappellerons quelques particularités relatives à l'utilité que l'industrie ou l'économie domestique tiraient de certains végétaux croissant naturellement dans le pays (3).

Nous avons déjà vu que les ménagères pourvoyaient leurs lampes de mèches avec des brindilles de *Phlomis Lychnitis* ou de *Diotis candidissima* et la moelle de quelques joncs de grande taille.

Le Lin maritime leur fournissait, aussi bien que le *Linum usitatissimum*, des fibres susceptibles d'être filées. Les *Adversaria* disent expressément à propos du « *Linum marinum luteum* » : « Cortice ad nendum commodo (4). »

(1) et (2) *Stirp. Adv.*, p. 51.

(3) Comme, au XVIe siècle, on étudiait la botanique surtout en vue de son utilité pratique, afin de mettre à profit les propriétés thérapeutiques dont on gratifiait si libéralement alors la plupart des espèces végétales, Pena et Lobel ne manquent pas de désigner pour chacune d'elles les maux qu'elle était en pouvoir de guérir. Nous ne les avons pas suivis sur ce terrain. Notre étude devant rester œuvre de botanique pure, nous croyons inutile de mentionner des vertus médicinales qui, presque toujours chimériques, n'ont pas résisté à l'injure du temps.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 177.

Digitized by Google

Nous savons en outre que le bois de Lentisque se débitait en cure-dents, et que des incisions faites au tronc et aux branches du Térébinthe, on recueillait la térébenthine.

A une époque où la chimie industrielle n'avait pas encore découvert l'art de fabriquer la soude, cette substance était fournie par diverses Salsolacées des genres *Suæda, Salsola* et *Salicornia.*

Les *Adversaria* nous apprennent que c'était principalement le « *Kali magnum* » (*Salsola Kali* L.) et le « *Kali minus* » (*Suæda maritima* Dumort.) qui donnaient la soude employée à la fabrication du verre. Ces deux espèces sont indigènes sur le littoral méditerranéen, en Languedoc autant qu'en Provence. Mais à cause de leur grande utilité, on en étendait le développement au moyen de la culture, et de vastes surfaces, au voisinage de la mer, en étaient couvertes (1).

Le procédé d'extraction de la soude, décrit par l'ouvrage, était fort simple. Après dessiccation des plantes, on les entassait dans une fosse creusée à cet effet. On avait soin d'entrecroiser leurs tiges pour mieux assurer la circulation de la flamme. La soude s'obtenait par la combustion. D'abord liquide, elle se coagulait au fond de la fosse et formait des pains de dimension plus ou moins volumineuse et de couleur noirâtre ou cendrée (2). — La soude, ainsi

(1) Le *Stirpium Adversaria* dit de la première de ces deux espèces, p. 170 : « Hæc species et notior in maritimis Galliæ Norbonensis, ubi tum spontè, tum sata, campos maritimos frequentia caulium rubentium operit purpura. » Et de la seconde *(ibid.)* : « Eosdem ad usus colligunt maritimi coloni Narbonenses, iisdem natalibus, foliis... nec ita rubentibus, sed ex pallido virentibus, undè *Blanchette*, quasi Kali album vocatum. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 169 : «... copia, per initia Autumni acervatim super scrobe, cui ligna insunt decussatim instructa, ut accensa meta herbæ Kali dum uritur et liquatur, inque fundum scrobis defluat, cogaturque in glebam aut saxum pulli nigricantis vel cinerei coloris. »

Digitized by Google

extraite, et livrée ensuite aux navires qui la transportaient en Italie et jusque dans le nord de l'Europe, procurait d'importants profits aux cultivateurs de la région littorale (1).

Les paysans languedociens tiraient également bénéfice de deux autres plantes recherchées par l'industrie de la teinture. L'une était celle qui portait dans la langue populaire le nom de *Tornesol* (*Crozophora tinctoria* Juss.), et dont nous avons déjà parlé à propos de Lunel et de Marsillargues. L'autre, appelée par les botanistes du temps « *Anchusa minor*, *Alcibiadion* ou *Onochyles* », est la Borraginée que les Flores actuelles dénomment *Alkanna tinctoria* Tausch (*Lithospermum tinctorium* L. *Sp.* ed. 1). Nous voyons que les pharmaciens faisaient le commerce de l'Alkanna. Ceux de Montpellier, chez lesquels on l'apportait tout d'abord, l'expédiaient à leurs confrères lyonnais, et ces derniers le faisaient vendre à une foire spéciale qui se tenait à Lyon toutes les années (2).

(1) *Ibid.* : «... vocant *Kali* vel *Sode*, ad vitrum conflandum in Italiam inque Septentrionem ex Gallia Norbonensi et Aquitania, deferunt. » — Les Provençaux riverains de la côte méditerranéenne prenaient une part très active à cette production de la soude. « Ceux d'Arles, écrivait l'auteur de *La Provence louée*, ensemancent leurs terres d'une certaine engeance d'herbe vulgaire, très propre à fabriquer toute sorte de verre. Ils l'appellent *Soude*. Cette herbe est enlevée au commancemant du mois d'Aoust, pendant lequel on la met seicher sur des aiz. » Puis, à la suite de l'exposé qu'il faisait du procédé d'extraction, il ajoutait : « Une seule plante de Soude rend ordinairement vint et parfois trente livres de cette paste, dont les cent (faisant le quintal) vaut un écu d'or... Nous voyons de tous côtez aborder des Marchands, non de la France seule, mais d'Espaigne et d'Italie pour l'acheter. » (*Traduction du* De Laudibus Provinciæ *de Quiqueran de Beaujeu, par F. Claret Archidiacre d'Arles.*)

(2) *Stirp. Adv.*, p. 248 : « Copiosissima in Nitiobrigum agro, undè Pharmacopœi Monspellienses et Lugdunenses Lugdunum ad nundinas quotannis accersunt. »

Digitized by Google

Nous avons exposé dans le chapitre relatif à la Provence toute l'importance qu'avait pour le pays la récolte annuelle de la Cochenille du Chêne-nain. Le Languedoc, ou du moins la contrée située assez près du littoral pour être appelée *maritime*, participait aussi aux profits que procuraient la recherche et la vente du *Coccus infectoria* : « Frontignanæ, — dit le texte, — Norbonæque maritimis hanc legunt mense Maio (1). »

Un certain nombre de plantes sauvages offraient des ressources à l'art du cuisinier.

De même que les Provençaux, les Languedociens appréciaient le Souci des champs, que l'on faisait cuire dans les sauces ou que l'on mangeait cru en salade (2).

Sur les côtes maritimes, les racines de l'*Echinophora spinosa* fournissaient un aliment au menu peuple (3).

Le *Cynara Cardunculus* se trouve encore aujourd'hui à l'état spontané en Languedoc (4). Il y était abondant au XVIe siècle (5). Mais, à cette époque, on

(1) *Stirp. Adv.*, p. 430.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 237.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 317 : « Erutas hujus radices in maritimis sabuletis Norbonæ inter Eryngia, dum esitat plebecula illic, Pastinacam marinam vocat. »

(4) Loret et Barrandon, *Flore de Montpellier*.

(5) *Stirp. Adv.*, p. 366 : « *Scolymos sylvestris, sive Chamæleontha Monspelliensium* : ... Norbonensi agro plurimus. » — Gaspard Bauhin, dans son *Pinax*, a commis une erreur au sujet de cette espèce. Les auteurs des *Adversaria* ont traité de la Carde immédiatement après l'article consacré à l'Artichaut qu'ils appellent « *Scolymos seu Cynara* » en ajoutant à l'intitulé comme synonyme « *Gallis* Artichaut. » La Carde est par eux nommée : dans le titre, tel que nous venons de le transcrire, « *Scolymos sylvestris, sive Chamæleontha Monspelliensium* », et dans le texte : « *Carduus sylvestris coagulatorius* ». G. Bauhin a inscrit au *Pinax* le *Scolymos sylvestris Adv.* parmi les synonymes de l'espèce à laquelle il a donné le nom de « *Cynara sylvestris latifolia* », nom dont Linné, à son tour, a fait un synonyme de

Digitized by Google

n'avait pas eu l'idée d'utiliser comme substance alimentaire les tiges, les pétioles et le rachis des feuilles de cette Carduacée. Sur ce point, le texte des *Adversaria* est précis. Les paysans se servaient des fleurs (capitules), « antequàm in pappos abeant », pour faire cailler le lait, mais ils n'en faisaient pas autre usage, quoique la plante n'ait pas mauvais goût, « nulli usui alio illic servit, tametsi non insuavis gustu ». Disons à cette occasion que la culture de l'Artichaut, pratiquée en Italie, n'avait pas, semble-t-il, encore passé les Alpes. Le texte nous apprend que les paysans italiens, « comme font les ânes des têtes de chardon, *uti aselli* », se nourrissaient des capitules d'artichaut avant qu'ils eussent fleuri, « nondum in flores erumpentibus » ; et il ajoute que développés et rendus tendres par la culture, ces capitules pouvaient devenir une friandise même pour les gourmets (1).

Les *Adversaria* (p. 361) nous disent enfin que l'*Adianthum Capillus-Veneris*, « plante qui ne se rencontre que rarement en France, en Allemagne, en Belgique et même en Italie », était vendu à Lyon, à Paris, à Anvers et sur d'autres marchés célèbres où les parfumeurs (*seplasiarii*) le payaient fort cher et l'employaient à faire le sirop de capillaire, « ad Capilli-Veneris syrupi dicti apparatum ». Mais les parfumeurs de Montpellier avaient, pour la confection de ce sirop, une renommée qui s'étendait au loin, et

son *Cynara Scolymus*. Comme d'après le texte et la figure nous avons la certitude que sous le nom de *Scolymos sylvestris* les *Adversaria* ont bien décrit la Carde, G. Bauhin aurait dû placer ce nom avec les synonymes de son « *Cinara spinosa cujus pediculi esitantur* » que Linné a transformé en *Cynara Cardunculus*. — Remarquons, à l'occasion du nom donné à la Carde par l'auteur du *Pinax*, que c'est dans l'intervalle écoulé entre la publication du *Stirpium Adversaria* et celle du *Pinax* que le *Cynara Cardunculus* a pris rang au nombre des végétaux comestibles.

(1) *Stirp. Adv.*, p. 365 : « Cultu adeò adolescunt et tenerescunt caules et coni, ut gulonibus etiam tragemata minimè spernanda fiant. »

Digitized by Google

leur clientèle comprenait les gens les plus riches de France et même les personnages de la cour : « Galliæ ditiores et aulici sibi curant non rarò Monspellii conficiendum indèque adferendum. »

Les auteurs du *Stirpium Adversaria* n'ont accordé ni grande attention ni large place aux plantes cultivées à cette époque par les Languedociens.

A propos du Blé, ils ont signalé un procédé de culture que l'on employait dans les montagnes du Haut-Languedoc. Il s'agit de semailles qui s'effectuaient au moment où l'hiver prenait fin. Le blé que l'on semait ainsi, appelé σῆτάνιον chez les Grecs, se nommait en France, nous disent-ils, « Bled de Mars », et en Languedoc « *Tremes, quasi Tremestre* » (*trimestrium* ou *trimense triticum*, blé ne demeurant en terre que l'espace de trois mois) (1).

Parmi les céréales cultivées en Languedoc ils font mention du Millet (*Panicum miliaceum* L.) qu'ils appellent « *Milium vulgare* ». Ils rapportent qu'à Venise et dans le Tyrol, le Millet réduit en farine procurait au bas peuple un aliment de qualité très inférieure, et à cette occasion ils nomment la *polenta*. Il semble résulter de leurs explications que dans le Languedoc le Millet n'était semé que pour servir de nourriture aux petits oiseaux élevés en cage ou en volière, canaris, linottes et « quercereaux » (2).

Le Cresson Alénois (*Lepidium sativum* L.) auquel les *Adversaria* donnent le nom de « *Nasturtium hortense* » s'appelait en Languedoc *Nasitort* « id est nares torquens, ab effectu » (3). On le mangeait en salade « in acetariis usus plurimus » (4).

(1) Le mot français *Trémois* a manifestement la même étymologie. Le provençal actuel dit *Tremiso*. *Tremis* est la forme du Rouergue (F. Mistral, *Dict. prov.-fr.*).

(2) *Stirp. Adv.*, p. 13.

(3) Le mot provençal *Nasitort* n'est point tombé en désuétude. On emploie aussi la forme contractée *Nastou*.

(4) *Stirp. Adv.*, p. 72 et *Stirp. Obs.*, p. 107. — On faisait entrer

Digitized by Google

Une autre Crucifère comestible, la Roquette (*Eruca sativa* Lamk.), était aussi fort prisée. Déjà nos auteurs lui donnaient ce nom d'« *Eruca sativa* » que Lamarck a rétabli (1). Mais ils distinguaient deux variétés, proclamées l'une et l'autre « cibis gratiores et nobiliores ». La première était appelée « *Major Hispanica* » ; la seconde « *Gentilis* », « quia in condimentis lautior, vel ad Venerem vegetior (2) ».

Le Câprier était alors, dans la partie méridionale de la province, l'objet d'une culture étendue : « Fruticat ruri in ora Thyrrenici maris, Norbonensi et Hispanica Capparis uberi proventu ». Le condiment que nous fournit encore cet arbrisseau était déjà usité au XVIe siècle. On mettait à confire dans de la saumure ou du vinaigre (*muria aut aceto*) les boutons que l'on cueillait autant que possible sans leur laisser le temps de grossir ; car les délicats de l'époque, aussi bien que ceux d'aujourd'hui, recherchaient de préférence les câpres de petite taille et « les payaient au marché six fois plus cher que les grosses ». En

aussi dans les salades le Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* R. Br.) que les *Adversaria* appellent « *Cratevæ Sion Erucæfolium* », mais en indiquant qu'on le nommait plus communément « *Nasturtium aquaticum* ». On mangeait beaucoup de cresson, principalement pendant le Carême : « plebecula in quadrageno Veris jejunio multum hujus in acetariis vorat. » — La loi de l'abstinence quadragésimale était alors rigoureusement observée, et le bras séculier obligeait à s'y soumettre même les étudiants non catholiques (V. les *Mémoires* des frères Platter).

(1) Linné l'avait nommée *Brassica Eruca*.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 68. — A propos de la Roquette, qu'un frère d'origine espagnole avait, disent-ils, introduite dans le jardin du couvent de Maguelone, ils racontent une histoire égrillarde qui se serait passée de leur temps, à les en croire presque sous leurs yeux, et dont les religieux de ce monastère auraient été les héros. On voit à cette occasion qu'ils se délectent à médire des moines ; ils accumulent, comme à plaisir, les termes désobligeants, et faisant allusion à l'embonpoint de quelques-uns, ils ne craignent pas d'appliquer à l'ensemble de la communauté cette expression méprisante : « *monachorum saginata caterva* » !

Digitized by Google

quoi les gourmets avaient tort, s'il faut en croire nos deux botanistes-médecins : pour la santé, disent-ils, les grosses câpres valent mieux. Mais ils ont beau en donner les raisons, ils n'espèrent pas réagir contre cette aberration de l'art culinaire : « Culinæ error est minores majoribus præferre. Sed hic consuetus inolevit mos ». Et ils citent en l'approuvant le mot du philosophe : *Rien n'est plus nuisible à la santé qu'un bon cuisinier* : « ut scitè dicebat philosophus, nihil magis adversatur valetudini aut medico quàm bonus coquus (1) ».

Nous avons encore à mentionner, au nombre des plantes alimentaires que l'on multipliait volontiers, le Chervi (*Sium Sisarum* L.). Les *Adversaria* l'appelaient « *Sisarum* », indiquaient son nom français de « Cervys » et disaient de cette Ombellifère : « Vulgò frequens Norbonensi agro vescendi causa alitur (2). »

Le Roseau et le Melon, au sujet desquels nous sommes entrés dans quelques détails au chapitre relatif à la Provence, étaient cultivés aussi par les gens du Languedoc (3).

Des nombreuses plantes étrangères, dont les amateurs d'horticulture et surtout les pharmaciens

(1) *Stirp. Adv.*, p. 281. — Bien que pour le Câprier il ne soit question que de la Toscane, du Languedoc et de l'Espagne, il n'est pas douteux que Pena et Lobel le rencontrèrent également dans la Provence méridionale, où il n'a pas cessé d'être cultivé et où il est aussi subspontané.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 317. — « Il est étonnant que l'on ait abandonné la culture du chervi, plante qu'on soupçonne originaire des Indes, connue depuis très longtemps pour les propriétés alimentaires de ses racines : on les servait sur les tables les plus recherchées, comme un mets très délicat. Pline nous apprend que l'empereur Tibère, durant son séjour en Allemagne, trouva les racines du chervi si délicieuses, qu'il en exigea chaque année une certaine quantité en forme de tribut. » (F. Hoeffer, *Dictionnaire de botanique.*)

(3) V. plus haut, p. 138 et 139.

Digitized by Google

emplissaient leurs jardins, les *Adversaria* n'ont nommé que les suivantes :

Panicum cæruleum Indicum (1).	Pennisetum typhoideum Rich.
Lithospermum Plinianum sive majus, Lachryma Job seu Christi (2).	Coix Lachryma L.
Scilla sivè Cœpa marina (3).	Urgina Scilla Steinh.
Cardiaca Melica sive Moluca Syriaca (4).	Moluccella lævis L.
Moluca asperior (5).	— spinosa L.
Herba Sancta sive Nicotiana Gallorum.	Nicotiana Tabacum L.
Alysson (6).	Marrubium Alysson L.
Cnicus Carthamus (7).	Carthamus tinctorius L.
Caput gallinaceum Belgarum.	Onobrychis sativa Lamk.

(1) Semé par les auteurs du *Stirpium Adversaria* en divers jardins de Montpellier de graines à eux envoyées par Jean de Brancion, gentilhomme botanophile, de Malines. (*Stirp. Adv.*, p. 15).

(2) Cultivé aussi dans les jardins de la Provence, surtout par les moines qui en faisaient des chapelets (V. ci-dessus, p. 140 et la note). — D'après Charles de l'Escluse (*Rar. plant. hist.*), les Espagnols nommaient cette Graminée *Lagrima de Moysen*, et les Languedociens *Larmes de nostre Dame*, « quia ejus semina lachrymarum ex oculis procedentium formam quodammodo æmulantur. ».

(3) *Stirp. Adv.*, p. 57 : « Sata et perbellè adulta fuit Monspelii in horto Jacob Farges pharmacopæi. »

(4-5) *Stirp. Adv.*, p. 221. — Ces deux espèces de *Moluccella* avaient été, dix ans auparavant, expédiées de Syrie à Venise par Cequin Martinello. Pena et Lobel en obtinrent des graines qu'ils envoyèrent d'abord à leurs amis d'Anvers ; plus tard ils semèrent eux-mêmes ces plantes à Montpellier, puis à Londres.

(6) *Stirp. Adv.*, p. 255 : « In Belgio vidimus, in Italia dono habuimus, Monspelliique satam et enatam gustavimus. »

(7) *Stirp. Adv.*, p. 374 : « *Massilarges* quatuor à Monspellio leucis colitur à pharmacopœis. »

Digitized by Google

Pruna Maura, Myxa Æginetœ, Sebasten officinarum (1).	Cordia Myxa L.

Nous venons de faire figurer sur cette liste une Solanée américaine, d'introduction alors récente, et dont on ne pouvait, en ce temps-là, prévoir l'étonnante fortune : c'est le Tabac. Les *Adversaria* disent que semée « in calidioribus tractibus Aquitaniæ et Linguagottiæ », la plante s'y développait parfaitement, produisant des fleurs et des graines. Ils en donnent une description détaillée et un dessin d'une fidélité irréprochable. L'usage que fait actuellement du Tabac l'univers entier était, au XVIe siècle, limité aux équipages des navires et aux voyageurs qui allaient dans le Nouveau-Monde. Notre texte le constate expressément : « Vous voyez, dit-il, la plupart des navigateurs qui retournent de là porter de petits entonnoirs façonnés avec de la feuille de palmier ou de roseau ; ils y introduisent des feuilles roulées ou hachées menu de cette plante préalablement desséchée ; ils y mettent le feu, puis ouvrant la bouche toute grande, ils aspirent la fumée par le bout opposé qu'ils sucent. Ils affirment que c'est là un moyen d'apaiser la faim et la soif, de restaurer les forces, d'égayer l'esprit et d'engourdir le cerveau dans une agréable ivresse. Ils ajoutent que cette fumée favorise l'éjection d'une grande quantité de pituite (2). » Pena

(1) *Stirp. Adv.*, p. 437 : « Nostra ætate in Monspelliensis agri urbecula vernaculè *Massilarges* nominata, quidam amicus aluit. »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 252 : « Videas enim naucleros plerosque omnes qui isthinc rediunt gestare pusilla infundibula ex folio palmæ aut storea confecta, quorum lateri extremo inserta sunt convoluta folia et comminuta siccata hujus plantæ : istud illi accendunt igne, atque hianti ore quantum plurimùm possunt, inspirando fumum sugunt, undè sibi famem sitimque sedari, vires instaurari, spiritus exhilarari asserunt : sopirique jucunda ebrietate cerebrum dictitant : incredibilem pituitæ copiam plerumque educi. »

Digitized by Google

et Lobel avaient trop le goût de l'expérimentation pour n'être pas tentés d'éprouver sur eux-mêmes les effets du Tabac : « quod ipsi dum hauriremus, experti sumus ».

La figure que les *Adversaria* ont insérée d'une plante entière de Nicotiane représente en même temps une de ces pipes ancestrales auxquelles le livre donnait le nom d'entonnoirs (*infundibula*). C'est un tube de feuilles de palmier enroulées en spirale, très long, presque droit, terminé au sommet par un évasement qui constituait le fourneau. Le fumeur s'en servait en le tenant dans la position verticale, et pour cela il fallait que lui-même renversât la tête en arrière : la posture était manifestement incommode (1).

Le Sainfoin, porté sur la même liste sous le nom de « *Caput gallinaceum Belgarum* » a été, suivant toute vraisemblance, introduit en Languedoc par les auteurs du *Stirpium Adversaria*. Ils racontent, en effet, qu'ils le semèrent eux-mêmes à Montpellier au moyen de graines qui leur avaient été envoyées pour la première fois par Pierre Coldenberg, pharmacien à Anvers. En leur faisant cet envoi, Coldenberg leur avait expliqué que la plante était spontanée dans la Hollande et la Zélande, « in Hollandiæ et Zelandiæ aggeribus et littoreis adversum maris alluviones et procursus erectis repagulis (2). » — Pena et Lobel se plaisaient d'ailleurs à ces essais d'acclimation, à raison desquels ils prenaient pour champs d'expérience, nous disent-ils, les jardins de leurs amis (3).

(1) Le dessin de cette pipe primitive est accompagné d'une légende marginale ainsi conçue : « *Nicotiana inserta infundibulo ex quo hauriunt fumum Indi et naucleri.* »

(2) *Stirp. Adv.*, p. 402.

(3) Les auteurs du *Stirpium Adversaria* avaient semé en 1565 dans le jardin du docteur Laurent Joubert, « professeur royal », une Malvacée exotique — c'est l'expression même dont ils se servent : « *Exotica Malvacea* » ; quelques-uns, disent-ils, croyaient

Digitized by Google

Comme nous l'avons déjà fait pour la Provence, nous donnons à part le tableau des espèces arborescentes, spontanées ou non, dont il est question dans les *Adversaria* à propos du Languedoc. Les arbres y mentionnés sont :

Le Tilleul (*Tilia platyphylla* Scop.). - Pena et Lobel, qui le nomment « *Tilia fœmina* », constatent qu'il est plus rare en Italie et en Languedoc que dans les régions froides du Nord de l'Europe, Allemagne, Belgique, France (1) ;

Le « *Zizipha candida Monspelliensium* » (*Melia Azedarach* L.) (2) ;

Le Jujubier, auquel le texte donne le nom de « *Jujube* » : l'habitat est ainsi indiqué : « in aridis et glareosis strigosis Norbonæ, arboris alicubi, alibi duntaxat fruticis magnitudinem assequitur (3) » ;

Le Gaînier (*Cercis Siliquastrum* L.). — Déjà connu

que c'était le « *Bamia Eben* ». — Eux-mêmes avaient vu, longtemps auparavant, cette plante cultivée à Vérone. Les graines qu'ils semèrent à Montpellier venaient d'Alexandrie ou de Beyrouth. Elles germèrent, la plante se développa. Mais cette année-là l'hiver fut précoce. La Malvacée (probablement un *Hibiscus*) n'eut pas le temps de donner des fleurs avant d'être tuée par le froid. (*Stirp. Adv.*, p. 295.) — Ils semèrent aussi dans le même jardin une prétendue « *Ptarmica* », qui, lorsqu'elle se fut développée, leur parut identique au « *Thlaspi Candiæ* » (*Iberis umbellata* L.). (*Ibid.*, p. 217.)

(1) *Stirp. Adv.*, p. 440.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 416 : « Venetiis et Norbonæ frequens. » — Les moines employaient les noyaux de l'Azédarach à faire des chapelets : « Ex nucleis precatorios globulos Monachi conficiunt, hinc arbor de *Gli patre nostro*, Italis : Gallis verò, *arbor sancta* dicitur. » (G. Bauhin, *Pinax*, p. 415.)

(3) *Stirp. Adv.*, p. 437. — Dans les *Observationes* (p. 397) Lobel a représenté deux rameaux de Jujubier, avec fleurs et fruits. Au mot *Jujube* il ajoute le génitif *Arabum*. Il indique en même temps que *Jujubier* est le nom français de cet arbre, et *Guindoulier* le nom que lui donnent les habitants du Languedoc : à cette occasion il forge l'adverbe « *Linguagotticè* ».

Digitized by Google

sous le nom d'*Arbre de Judée* « *Arbor Judæ sive Cercis Theophrasti* » ; « in collibus amœnis Norbonæ (1) » ;

Le *Tamarix gallica* ;

L'Olivier (2) ;

Le Figuier ;

Le Micocoulier (*Celtis australis* L.) signalé, sous le nom de « *Lotus arbor* », près de Boutonet ;

Le Hêtre et le Châtaignier abondants dans les Cévennes ;

Le Chêne-vert, si répandu en beaucoup de localités

(1) *Stirp. Adv.*, p. 441.

(2) Les *Adversaria* (p. 25) décrivent en ces termes, sous le titre « d'*Elæomeli* », un produit d'exsudation de l'Olivier : « Bien que l'Olivier, dans toutes ses parties, — écorce, souche, fruit, — soit amer et déplaisant, nous savons cependant par expérience qu'il distille une manne ressemblant tout-à-fait au miel, non seulement par sa couleur et son goût, mais aussi par son incorruptibilité. Nous en conservons quelques onces recueillies en partie par le professeur Rondelet depuis douze ans, en partie par nous-mêmes il y a cinq ans. Etienne Barral, surnommé le *Dioscoride de Montpellier*, nous conduisit auprès de certains arbres dont les troncs et les jeunes rameaux récelaient en abondance, ainsi qu'il nous en avait avertis, cette substance précieuse et inattendue. En effet, au moyen d'incisions à l'écorce pratiquées avec un couteau, nous en recueillîmes une quantité suffisante et pour l'étudier nous-mêmes et pour en faire part à nos amis. On ne trouve ce miel que vers le temps où l'olive, commençant à changer de couleur, est près d'atteindre la maturité, c'est-à-dire aux approches de l'hiver, dans les derniers jours de novembre. Les gens de la campagne nous dirent qu'un jour ou deux avant ou après la fête de sainte Catherine [25 novembre], ils avaient vu arriver en foule des enfants et des mendiants, attirés par la production de la manne. Il en coulait aussi quelque peu près des vignes voisines de la chapelle des Cordeliers Franciscains, sur le chemin qui conduit à la porte de Lattes, et l'on rapportait qu'à Lunel on en obtenait une plus grande quantité de gros troncs d'oliviers récemment coupés : tout d'abord plus fluide que le miel, la liqueur, sans doute sous le refroidissement de la température, devenait plus épaisse et prenait l'apparence de la manne plutôt que du miel, par la saveur et la consistance : tel fut l'avis de tous nos condisciples qui en goûtèrent, parmi lesquels Jacques Utenhove gentilhomme de Gand et médecin de beaucoup de mérite ».

Digitized by Google

du Languedoc, et notamment dans le bois de Grammont ;

Le Pin d'Alep et le Pin Maritime, compris sous la rubrique « *Pinus sylvestris et varietates* » ;

Le Pin Pignon « *Pinus vulgatissima* », spontané aux environs d'Aigues-Mortes, « ad Aquas Marianas spontè nata » (1) ;

L'If (*Taxus baccata* L.) dont les *Adversaria* ne font qu'une mention incidente, sous le nom de « *Taxus Norbonica* » pour rappeler que l'antiquité croyait dangereuse l'ombre même de cet arbre (2).

Nous avons maintenant, pour achever notre tâche, à examiner quelles sont, en ce qui concerne la flore du Languedoc, les contributions personnelles de Mathias de Lobel.

Quelque importante qu'ait été la part prise par

(1) *Stirp. Adv.*, p. 449. — Le texte constate que l'amande fournie par le Pin Pignon est comestible ; on la vendait dans les officines sous le nom de *Pinea* : « nucleis compactis, esculentis, habitioribus, quos officinæ vocant Pineas. » — Dans un autre passage (p. 23), les *Adversaria* nous apprennent que les pharmaciens de Montpellier employaient ces amandes à faire, avec du sucre, des dragées ou pastilles appelées *Pignolats*. L'objet et le nom sont toujours en usage dans le Languedoc. (G. Planchon, *Flore médicale de Montpellier d'après Lobel.*)

(2) *Stirp. Adv.*, p. 54 : « ... Sic Taxus Norbonica et Hispanica deleteria sola umbra prodit antiquitas. » — Dans la première moitié du XVIe siècle, Jean Ruel croyait encore que l'ombre seule des Ifs du Languedoc était mortelle : « In Italia et Narbonensi provincia baccas si gallinacei edunt nigrescunt, homines verò resolutione alvi periclitantur. Narbonensi vis tanta, ut si qui sedeant sub ea somnumve capiant, lædantur, sæpè verò et extinguantur. » (*De Natura stirpium libri tres, Joanne Ruellio authore*, Paris, 1536, p. 340.) — Vers la fin de leur volume (p. 450), Pena et Lobel ont reparlé du *Taxus ;* ils déclarent qu'en Angleterre, où cet arbre est extrêmement répandu, surtout dans les cimetières et au-devant des temples, son ombrage n'a jamais été funeste à personne, et que les enfants et les pourceaux mangent ses baies impunément.

Digitized by Google

Pierre Pena à la rédaction des *Adversaria* et aux herborisations préliminaires dont ce livre contient les procès-verbaux, Mathias de Lobel a certainement, lui aussi, beaucoup herborisé pendant son séjour à Montpellier. Le lien d'amitié qui se forma entre le botaniste provençal et l'étudiant lillois, le projet déjà conçu, sans doute, d'attacher leurs deux noms à un ouvrage de longue haleine, permettent de supposer que durant cette période de leur vie Pena et Lobel vécurent dans une étroite intimité et furent en quelque sorte inséparables.

Dans le *Stirpium Observationes*, Mathias de Lobel a consigné un assez grand nombre de détails autobiographiques. Il y rappelle à maintes reprises les promenades qu'il a faites aux environs de Montpellier. Il cite à son tour la plupart des localités énumérées dans les *Adversaria* : Boutonet, Castelnau, les bords du Lez, Lattes, Maguelone, Frontignan, la colline de Cette, le bois de Grammont, la forêt de Valène, le mont Saint-Loup, les Cévennes (1)... En parlant de lui il se sert le plus souvent de la première personne

(1) En ce qui a trait aux excursions de Mathias de Lobel dans les Cévennes, nous avons, outre son propre témoignage, celui de son vieil ami Etienne Barral, dont il a été question deux fois à propos de l'*Arisarum* et de l'*Elæomeli*. — Lorsque, au mois de juillet 1596, Thomas Platter, alors étudiant à Montpellier, partit pour les Cévennes avec Cherler et Reneaume, il passa par Saint-Bauzile. « Nous y causâmes, dit-il, avec un vieux médecin qui s'était longtemps occupé de botanique et avait servi de guide bien des années auparavant au célèbre Lobel dans ses courses à l'*Hort-de-Dioù ;* aussi l'appelait-on simplement le *Dioscore*. Son herbier, qu'il nous montra, renfermait surtout des simples qu'on vend aux apothicaires, comme l'angélique, la gentiane, etc. Cet homme avait certainement plus de quatre-vingts ans. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, traduction Kieffer, p. 280.) — Le mot *Dioscore*, abréviation ou déformation de Dioscoride, désigne avec la dernière évidence Etienne Barral que ses contemporains avaient surnommé, comme on l'a vu, le *Dioscoride de Montpellier.*

Digitized by Google

du singulier : « ... *me* vidisse *memini*, ... *à me* reperta, ... *mihi* primus ostendit Assatius... »

Voici la liste des espèces pour lesquelles la primauté revient aux *Observationes*, tout au moins au point de vue d'une station signalée dans le Languedoc :

Thlaspi fruticosum spinosum Narbonense (1).	Alyssum spinosum L.
Cistus annuus folio Ledi (2).	Helianthemum ledifolium Willd.
Lychnis sylvestris hirta minima (3).	Silene quinquevulnera L.
Passerina Linariæ folio.	Linum strictum L.
Linum sylvestre floribus albis (4).	— salsoloides Lamk.

(1) *Stirp. Obs.*, p. 109 : « Hoc non nisi sterilibus cautibus rupibusve propè Namausum et Monspellium fruticat. » — A remarquer que dans les *Observationes* Lobel écrit *Narb...* et non plus *Norbona, Norbonensis*.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 552 : « Narbonensis Ledi annui rara species via quæ ducit Monspellio ad præceptoris Rondelletii prædium vulgò Terral, inter Sferracavallo et Cristas gallinaceas herbulas fruticat. » — Les *Adversaria* avaient déjà noté la présence en cet endroit de l'*Hippocrepis* (*Sferra-Cavallo*). Les *Observationes* y signalent le *Rhinanthus minor* Ehrh. « *Crista gallinacea* ».

(3) *Stirp. Obs.*, p. 183 : « Aridis, saxosis collibus Narbonæ. » — Avant le « *Lychnis Sylvestris hirta minima* », Lobel, dans les *Observationes*, avait déjà enregistré un « *Lychnis sylvestris hirta* », duquel il disait : « Areis segetibusque Galloprovinciæ et Narbonensis agri gaudet. » De ces deux prétendues espèces différentes Gaspard Bauhin a fait deux « *Lychnis sylvestris lanuginosa* », l'un « *major* » et l'autre « *minor* ». Nous sommes convaincu qu'il ne s'agit en réalité que d'une seule espèce, *Silene quinquevulnera* L. (considéré aujourd'hui comme synonyme de *S. gallica* L.)

(4) Le « *Linum sylvestre floribus albis* » des *Observationes* est devenu dans le *Pinax* (p. 214) un des synonymes du « *Linum sylvestre angustifolium flore magno* » de G. Bauhin, que Linné ensuite a identifié avec son *Linum tenuifolium*. Mais d'après les énonciations mêmes tant du *Pinax* que du *Species*, il est manifeste que G. Bauhin et Linné ont confondu plusieurs espèces. A

Digitized by Google

Lotus asperior fruticosa sive Narbonensis incana.	Argyrolobium Linnæanum Walp.
Rubiæ maximæ varietas (1).	Rubia peregrina L.
Linosyris nuperorum (2).	Linosyris vulgaris DC.
Millefolium luteum (3).	Achillea tomentosa L.
Hieracium Narbonense falcata siliqua (4).	Rhagadiolus stellatus DC.
Scorzonera, Viperaria (5).	Scorzonera hispanica L.
Asclepias altera flore nigro.	Vincetoxicum nigrum Mœnch. (6).
Gentiana major.	Gentiana lutea L.
Anchusa lutea minima (7).	Lithospermum apulum Vahl.

notre avis, les mots « *floribus albis* » de Lobel ne peuvent s'appliquer qu'au *Linum salsoloides* Lamk., sous-espèce du *Linum suffruticosum* L. La figure insérée dans les *Observationes*, sans être d'une exécution parfaite, suffit néanmoins à confirmer notre traduction. — L'habitat du « *Linum floribus albis* » est ainsi indiqué (*Stirp. Obs.*, p. 226) : « Via qua Monspellio Frontignanam itur, Linguagottiæ agrorum strigosis marginibus et cautibus nonnunquam obvium ».

(1) *Stirp. Obs.*, p. 463 : « Monspellium circà in olivetis, senticetis et vipretis. » Le « *Rubia maxima* » type était *Rubia tinctorum*, qui déjà portait aussi ce nom.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 223 : « Hanc in collibus Narbonensis Galliæ non procul à mari erutam memini ; quà ad Balnea propè Frontignianum itur. »

(3) *Stirp. Obs.*, p. 431 : « In agro Namausensi plurimum. »

(4) *Stirp. Obs.*, p. 121 : « Notissimum Monspelliensibus istud : ubi inter segetes et in agrorum marginibus Boutonneto finitimis luxuriat. »

(5) *Stirp. Obs.*, p. 298 : « Mihi primus ostendit præceptor Assatius cis lacum è regione montis Ceti. »

(6) *Stirp. Obs.*, p. 356 : « In agri Monspelliensis collibus Frontignanæ vicinis. »

(7) *Stirp. Obs.*, p. 312 : « Hanc Monspelliensis ager dat, sed rariùs multò. Floribus luteis in pusillis pediculis in se convolutis caudam scorpionis aliquantum æmulantibus ; cujusmodi scitè meminit fidus testis doctus et industrius pharmacopæus Franciscus Penninus Antverpianus. » — Il semble résulter de ce passage que le pharmacien François Pennin d'Anvers s'était trouvé à Montpellier en même temps que Lobel et qu'ils avaient herborisé ensemble.

Digitized by Google

Asarina sterilis Sevenæ (1).	Antirrhinum Asarina L.
Crista gallinacea.	Rhinanthus minor Ehrh.
Serpillum Narbonense (2).	Thymus Serpyllum L. var. confertus G. G.
Melissophylon Fuchsii.	Melittis Melissophyllum L.
Amygdaloides.	Euphorbia amygdaloides L.
Juniperus major Monspelliensis.	Juniperus Oxycedrus L.
Helleborus albus (3).	Veratrum album L.

(1) *Stirp. Obs.*, p. 329 : « Rupibus et cautibus Veganio conterminis. »

(2) *Stirp. Obs.*, p. 230-231.— La dénomination conférée par les *Observationes* à cette plante porte en son entier : « *Narbonense Serpillum foliis et facie perpusillis angustifolii Thymi nostratis.* » L'article « *Serpillum* » des *Adversaria*, auquel renvoient les *Observationes*, n'indiquait aucun habitat spécial. Lobel qui, dans sa note complémentaire, ajoute au mot *Serpillum* l'épithète de *Narbonense*, cite comme station : « in ericetis Egidii pagi, vulgò *S. Gilles*, agri Monpelliensis. » G. Bauhin (*Pin.*, p. 220) a fait du Serpolet de Lobel le « *Serpyllum folio Thymi* », dans lequel Linné a vu son *Thymus Zygis*. Il y a donc une erreur, puisque le *Thymus Zygis* L. ne se trouve point en Languedoc. Il s'agit ici du *Thymus Serpyllum* L. var. γ *confertus* G. G. (*Thymus nervosus* Gay.) « La var. γ, dit la *Flore de France*, est confondue par plusieurs auteurs avec le *Th. Zygis* L.; mais la plante linnéenne qui croît en Espagne, en Italie, en Sicile, en Algérie, s'en distingue nettement par sa tige plus grosse, etc. » — Ce Serpolet avait été trouvé à Saint-Gilles par François Pennin, pharmacien à Anvers, dont nous avons cité le nom dans une note précédente : il était, nous dit Lobel, « fide dignus, stirpium materiæque medicæ gnarus, ut siquis alius. »

(3) L'Ellébore blanc, ainsi que la grande Gentiane jaune, avait été décrit dans les *Adversaria*, mais sans indication spéciale de station languedocienne. Le chapitre relatif à la Gentiane constatait que les deux espèces croissent très souvent pêle-mêle et se ressemblent tellement par leurs feuilles qu'il est facile de prendre l'une pour l'autre. Et à cette occasion le rédacteur du chapitre raconte un fait dont il fut personnellement la victime. Ayant, au temps de sa jeunesse, entendu dire que pour combattre la fatigue et recouvrer l'appétit, c'est chose excellente que de mettre à infuser dans du vin de la racine de Gentiane, il voulut, un jour qu'il était fatigué, recourir à ce réconfortant. Malheureusement, trompé par la ressemblance des feuilles, il

Digitized by Google

Colchicum minus (1).	Colchicum arenarium Wald. et Kit.
Ornithogalum spicatum Monspelliensium flore lacteo.	Ornithogalum Narbonense L.
Corruda Narbonica (2).	Asparagus acutifolius L.
Croci sylvestris montani varietates (3).	Crocus vernus All.
Gramen Canarium alterum.	Cynodon Dactylon Pers. (4).

prit de la racine de *veratrum* et faillit en mourir. Ce récit est fait au pluriel, et rien dans le texte n'indique quel est celui des deux collaborateurs dont la vie fut ainsi mise en péril. — Tous ceux qui ont herborisé en montagne savent, en effet, que les deux plantes se rencontrent fréquemment dans le voisinage l'une de l'autre, et quand elles sont dépourvues de leur inflorescence, il faut une certaine attention pour ne les pas confondre.

(1) *Stirp. Ob.*, p. 72 : « Hujus minorem speciem olim latissimis pratensibus pascuis ad montis Lupi Narbonensis radices, ad diversorium publicum, via qua Gangem urbeculam itur, collegimus. »

(2) L'*Asparagus acutifolius* avait été exactement décrit et représenté par les *Adversaria* (p. 353) sous le nom de « *Corruda* », mais sans indication d'habitat spécial. Dans les *Observationes* (p. 459) Lobel, le mentionnant incidemment, l'appelle « *Corruda Narbonica* » et lui confère ainsi droit de cité en Languedoc.

(3) *Stirp. Obs.*, p. 69 : « In Calcaris, vulgò *L'Esperon*, algido Norbonensis Galliæ præcelso monte, Septembri mense, pascuis propè tuguriola et lares rusticas, inter Meum, Gentianas et Helleboros, florentem album unà cum purpureo sylvestri Croco me vidisse memini. » — Le mot de *varietas* avait au XVIe siècle la signification que nous attachons à celui d'*espèce*. Les différences de couleur étaient toujours considérées comme des caractères spécifiques sérieux, et les nuances variées que revêt le *Crocus vernus* faisaient croire à Lobel qu'il y avait à l'Espérou plusieurs *varietates*. C'est à propos du *Crocus*, et dans le passage cité plus haut, que les *Observationes* signalent l'existence aux Cévennes de la grande Gentiane jaune et de l'Ellébore blanc (*Veratrum album* L.).

(4) Il y a certitude (résultant soit du texte, soit de la figure, p. 12) que le « *Gramen Canarium alterum* » de Lobel est bien notre *Cynodon Dactylon* Pers., « appelé *Chiendent* par les Français », dit-il. Puis, après avoir inscrit en marge le titre *Varietas*, il ajoute : « Narbonæ maritimis radicum effigiatura et parilitas

Digitized by Google

Gramen panniculosum Phalarioides, Amourettes *vulgò* (1).	Eragrostis megastachya Link.

Mathias de Lobel a donné le dessin d'une Asclépiadée qu'il considérait comme une « *varietas* » du « *Scammonium Monspelliense* » des *Adversaria* (*Cynanchum monspeliacum* L.). Il dit de cette plante : « E littoreis Adriatici et Mediterranei maris in hortis nostris alitur (2). » La « *Scammonii Monspeliaci varietas* » de Lobel est devenue pour G. Bauhin (*Pin.*, p. 294) : « *Scammoniæ Monsp. affinis foliis acutioribus* ». Linné a pris la dénomination bauhinienne pour synonyme de son *Cynanchum acutum*, espèce au sujet de laquelle la *Flore* de Loret et Barrandon s'exprime ainsi (p. 434) : « Peut-être le *Cynanchum acutum* de Linné n'est-il pas celui des auteurs français, mais, en tout cas, la plante de notre plage à laquelle on donne ce nom ne diffère point spécifiquement du *C. monspeliacum*, et nous ne pouvons distinguer chez nous qu'une seule espèce (3). »

Parmi les plantes languedociennes mentionnées pour la première fois dans les *Observationes*, nous trouvons une Synanthérée, « *Jacea montana Narbonensis* », que Lobel affirme avoir découverte lui-même près de Castelnau : « Cautibus et collibus Castri novi conterminis Monspelliensis agri à me reperta (4). » Il

adeò appropinquat arundini vallatoriæ, ut eandem dixeris. » Il nous est impossible de comprendre quelle est l'espèce que les *Observationes* désignent par ces mots. *Arundo Vallatoria* était le nom de notre *Phragmites communis*.

(1) *Stirp. Obs.*, p. 10 : « Pulchellum gramen *Amourettes*, quasi amatorium, ob venustatem dicitur... Narbonensi agro nonnusquam occurrit. »

(2) *Stirp. Obs.*, p. 341.

(3) Pour Grenier et Godron le *C. monspeliacum* est une simple variété du *C. acutum*.

(4) *Stirp. Obs.*, p. 293-294.

Digitized by Google

en donne la figure. Mais ni le dessin ni la description ne nous ont permis de reconnaître quelle est l'espèce représentée. Moins heureux que Gaspard Bauhin, — qui savait, lui, à quoi s'en tenir à cet égard, puisqu'il avait changé le nom de la plante en « *Jacea montana incana odora* », — Magnol, auquel nous avons recouru, nous a répondu en toute franchise : « Quid sit, me ignorare fateor (1). »

Lobel a commis une autre erreur au sujet d'une Corymbifère qu'il nomme « *Buphthalmum tenuifolium Narbonense* » et qui croît, dit-il, « strigosis Galloprovinciæ et Narbonensis Galliæ (2). » Mais ici l'erreur est relevée par Gaspard Bauhin lui-même. Elle consiste, de la part de Lobel, à n'avoir pas fait concorder la description du texte avec l'image qui y est jointe. D'après le texte, le « *Buphthalmum tenuifolium Narbonense* » des *Observationes* doit se confondre avec le « *Buphthalmum alterum folio et facie Cotulæ fœtidæ* » des *Adversaria*, qui est présentement l'*Anacyclus radiatus* Lois. (*Anthemis valentina* L.) (3). — Quant à la figure, elle représente le « *Chrysanthemum Valentinum* » de Clusius (*Anacyclus valentinus* L.) plante qui, à notre connaissance, n'a encore été rencontrée en France que dans les Pyrénées.

Outre les diverses plantes que nous venons de passer en revue et dont plusieurs étaient inédites, Mathias de Lobel en a repris un assez grand nombre déjà mentionnées aux *Adversaria*. Il a pourvu d'une figure la plupart de celles qui n'avaient pas été gravées dans le premier ouvrage. Pour quelques-unes il a signalé des localités nouvelles. Il a précisé le sens et la portée de certains chapitres trop sommaires

(1) *Bot. Monsp.*, p. 137.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 446.

(3) Les *Adversaria* avaient signalé l'*Anacyclus radiatus* à Hyères dans les bois d'orangers. D'après les *Observationes* il fut trouvé en Languedoc par François Pennin et Valerand Dourez.

Digitized by Google

qui, sous un titre unique, avaient en réalité pour objet tout un groupe d'espèces (1).

Sous le nom de « *Serpentina* » les *Adversaria* avaient décrit, sans en donner la figure, un Plantain croissant en Provence. Lobel a inséré dans les *Observationes* une gravure représentant ce même *Serpentina*. Nous avons exposé au chapitre précédent les raisons qui nous ont déterminé à y voir, non point le *Plantago serpentina* Vill., mais bien le *P. carinata* Schrad. (2). En regard même du dessin se rapportant par un renvoi précis au *Serpentina* des *Adversaria*, l'auteur des *Observationes* a placé un autre Plantain, de petite taille, originaire des Cévennes, auquel il donne le nom de « *Serpentina omnium minima* ». Il accompagne l'image de la courte notice que voici : « Minima nullatenus distat superioribus, præterquam exilitate; cauliculis enim vix unciam et sesquiunciam æquat. In celsis montium jugis sterilis Savenæ in Gallia Narbonensi copiosè provenit (3). »

Linné est tombé dans une erreur grossière relativement à ce Plantain. Au « *Serpentina omnium minima* » de Lobel, Gaspard Bauhin substitue la dénomination de « *Holosteum strictissimo folio minus* » ; Linné en a fait son *Plantago subulata*, sans prendre garde qu'un

(1) Il est arrivé quelquefois à Mathias de Lobel d'insérer aux *Observationes*, sous un nom nouveau, une plante déjà décrite et représentée dans les *Adversaria*. Nous avons, en pareil cas, le droit de supposer que le premier article, dont Lobel semblait ainsi avoir perdu le souvenir, était, avec tant d'autres, l'œuvre personnelle de Pierre Pena. Nous citerons, comme exemple de double emploi, le *Frankenia pulverulenta*, qui figurait dans l'ouvrage collectif sous le nom d'*Anthyllis marina Norbonensium altera* et que Lobel a reproduit dans les *Observationes* en l'appelant *Anthyllis Valentina*. Cette circonstance avait été relevée par G. Bauhin. Il disait dans son *Pinax* (p. 282) de l'*Anthyllis marina altera* des *Adversaria* : « Huic similis aut eadem, Anthyllis Valentina Lob. »

(2) Voir ci-dessus, p. 137.

(3) *Stirp. Obs.*, p. 240.

Digitized by Google

Plantain dont Lobel plaçait l'habitat dans les Cévennes ne pouvait pas être identique au *Plantago* qui croît, suivant les propres termes du *Species* même : « *in maritimis Mediterranei arenosis* ». Avec d'autant plus de raison que le type destiné à devenir le *Plantago subulata* L. avait été décrit dans les *Adversaria* sous le nom de « *Coronopi et Sedi montani media planta Massiliensium* » transformé par le *Pinax* en « *Holosteum massiliense* » (1).

Pour nous, les deux Plantains présentés par Lobel sous le nom de *Serpentina* appartiennent l'un et l'autre au *Plantago carinata* Schrad. Le plus grand est la forme *genuina ;* le « *minima* » est la variété β *depauperata* de Grenier et Godron (2).

Beaucoup trop bref et entièrement dépourvu de précision, le passage des *Adversaria* relatif à la Bruyère permettait à peine d'y constater une allusion, pour le Languedoc, à l'*Erica multiflora* (3).

(1) Ce qui aggrave la faute de Linné, c'est qu'en donnant pour synonyme à son *Plantago subulata* le « *Holosteum strictissimo folio minus* » de G. Bauhin, il cite lui-même, parmi les autres synonymes de sa propre espèce, le « *Serpentina omnium minima* » de Lobel.

(2) La *Flore de France* constate que le *Plantago carinata* est très répandu dans les Cévennes. L'indication d'habitat porte : « Chaîne des Cévennes, Mende, l'Esperou, Hort-Diou, le Born, le Vigan, Alais, la Grand'Combe, Anduze, Saint-Ambroix, etc. »

(3) Il résulte cependant d'une énonciation de l'*Index*, rédigé par Pena et Lobel pour les *Adversaria*, que dans le paragraphe relatif à l'*Erica* ils avaient en vue deux espèces du Languedoc : « *Erica major Norbonensis* » et « *Erica minor juniperifolia* » ; assertion confirmée par l'*Index copiosissimus* que Lobel a dressé ensuite pour les *Adversaria* et les *Observationes* réunis. — Les auteurs du *Stirpium Adversaria*, cherchant à y grouper les espèces de la manière qui leur paraissait la plus rationnelle, avaient établi de grandes divisions portant un titre d'ensemble, ce que l'on appellerait aujourd'hui *livre premier*, *livre deuxième*. Le dernier est consacré aux végétaux arborescents ou frutescents. Mais il semble qu'arrivés à ce point de leur tâche, les rédacteurs éprouvaient une grande hâte d'en finir. Aussi les

Digitized by Google

Lobel a eu le mérite de faire sur ce chapitre un peu plus de lumière. Parmi les espèces de Bruyère qu'il a attribuées à la flore du Languedoc, il a nettement distingué :

Erica juniperifolia densè fruticans Narbonensis (1).	Erica multiflora L.
— *major floribus purpurantibus* (2).	— arborea L.
— *scoparia flosculis herbaceis* (3).	— scoparia L.

Mais il n'a pu jusqu'au bout échapper à des confusions.

Après les trois espèces qui viennent d'être citées et dont la traduction est couverte par la double autorité du *Pinax* et du *Species*, il en a établi deux autres qu'il a nommées « *Erica major flore albo* » et « *Erica major floribus herbaceis purpurantibus* ». Ce ne sont, à coup sûr, que de simples variations de quelqu'une

notices qui composent ce dernier livre sont encore plus sommaires et plus écourtées que les autres. Ils en ont conscience, et dans l'intitulé du livre final ils ont inséré, ce qu'ils n'avaient pas fait pour les précédents, ces deux mots : « *concisæ recentiones* ».

(1) *Stirp. Obs.*, p. 620. — L'habitat indiqué est celui-ci : « aridis et squallidis, Narbonensi agro ».

(2) *Stirp. Obs.*, p. 622. — L'*Erica major floribus purpurantibus* » des *Observationes*, devenu successivement, avec G. Bauhin « *Erica maxima alba* », et avec Linné « *Erica arborea* », était considéré par Lobel comme une simple « *varietas* » de son « *Erica major flore albo* », dont nous allons parler ci-après. Il donnait pour station à l'une et à l'autre la forêt de Valène et les pentes inférieures du mont Saint-Loup : « Calidarum regionum indigena plerisque proveniens collibus Vallensæ sylvæ Monspelliensium et ad radices montis Lupi, quarto à Monspellio miliari, ubi humanam proceritatem ut plurimum assequitur ».

(3) *Stirp. Obs.*, p. 622 : « Grammontio luco, ericetis et plerisque locis incultis. »

Digitized by Google

des trois espèces précédentes, très probablement de l'*Erica arborea* (1).

Sous le nom de « *Juncus marinus gramineus foliis Schœnanthi* » les *Adversaria* avaient mentionné une plante abondante, disaient-ils, sur les bords de l'Adriatique et que l'on trouvait quelquefois aussi sur le littoral de la Méditerranée. Lobel expose que ce *Juncus*, qu'il appelle « *Pseudochœnanthum* », fut trouvé par François Pennin, d'Anvers, près d'Aigues-Mortes, « ponè Aquas Marianas sive Aquas Mortuas, vernaculè *Aiguesmortes*, via qua itur *Pescaire* », et il en donne le dessin (2). G. Bauhin a traduit le nom des *Adversaria* et celui des *Observationes* en « *Gramen Alopecuros major spicâ longiore* ». Mais la filière des dénominations s'est arrêtée là et ne s'est point continuée dans le *Species*. Magnol avait bien, dans son *Botanicum*, reproduit le nom du *Pinax* et celui des *Observationes*, mais il s'était contenté de dire : « In littore Mediterraneo Monspeliensis agri ponè Aquas marianas *collectum testatur Lob.* » La figure insérée dans les *Observationes* représente une Graminée et non point un Jonc. Mais pour la déterminer nous éprouvons le même embarras que Linné.

Nous avons, au cours de notre premier chapitre, exposé en détail les manœuvres auxquelles eut recours l'ambitieux Mathias de Lobel, dans le but de faire croire aux contemporains et à la postérité qu'il était le seul auteur d'une *Histoire des Plantes*. En réduisant les *Adversaria* à n'être plus qu'une simple annexe de son *Plantarum seu Stirpium Historia*, il y ajoutait un *Appendix* de huit feuillets, dont quatorze pages sont remplies par des figures de plantes et quelques courtes notes.

(1) Pour la première de ces deux fausses espèces les stations indiquées sont, comme on l'a vu un peu plus haut, la forêt de Valène et le mont Saint-Loup; pour la seconde, c'est le bois de Grammont.

(2) *Stirp. Obs.*, p. 43.

Digitized by Google

La dernière de ces figures nouvelles représente, sous le nom d' « *Alga marina* », le *Posidonia Caulini* Kœnig (*Zostera oceanica* L.). Elle est accompagnée d'un texte qui contient cette indication : « Toto tractu mediterraneo ad Aquas Marianas, Adriatici et Occidui maris universi penè littoribus nihil vilius et frequentius fluctuante Alga. »

Pierre Pena étant demeuré étranger à l'addition de ces huit feuillets, c'est à l'actif de Mathias de Lobel qu'il faut inscrire la mention du *Posidonia* sur les côtes du Languedoc.

Enfin, dans les *Observationes* Lobel a parlé du même littoral à propos de deux Cœlentérés qu'il a représentés, les prenant pour des végétaux, et dont il avait aussi noté la présence sur les rivages de la Provence : *Gorgonia verrucosa* Pallas et *Leptogorgia viminalis* L. (1).

Nous voici parvenu au terme de l'étude entreprise dans le but de montrer quelle fut la part de Mathias de Lobel et de son zélé collaborateur Pierre Pena à l'œuvre des botanistes qui, au XVIe siècle, commencèrent à observer et à décrire notre flore méridionale.

Ceux de nos lecteurs pour qui la végétation du Midi de la France est chose familière auront vu avec quelle conscience et quelle vérité les auteurs du *Stirpium Adversaria* en ont reproduit le tableau et de quelles remarquables qualités d'observateurs ils ont fait preuve.

Quelque arriérés que nous paraissent avoir été, en certains points, ces botanographes d'il y a trois siècles, ils méritent néanmoins d'échapper à l'oubli. Nous leur devons beaucoup. Ils ont contribué à dégager la science des liens de la scholastique; ils

(1) *Stirp. Obs.*, p. 650.

Digitized by Google

ont inauguré le règne de l'observation directe des phénomènes de la nature, et par là ils ont ouvert au progrès les voies qui nous ont conduits à tant et de si belles conquêtes.

Et lors même que des esprits trop positifs estimeraient qu'un travail comme le nôtre est dépourvu d'un intérêt pratique suffisant, il nous resterait toujours une grande satisfaction : celle d'avoir, en rappelant leurs travaux, fait acte de justice et rempli un devoir de reconnaissance envers les hommes qui furent, il y a plus de trois cents ans, nos vaillants précurseurs.

Digitized by Google

NOTE COMPLÉMENTAIRE [1]

Flore de la Provence

Une indication donnée de façon indirecte par le *Stirpium Adversaria* (p. 377) nous aurait permis de faire figurer le Térébinthe et le Lentisque dans la florule des environs de Marseille. Après les détails que nous avons reproduits au sujet de l'*Astragalus Tragacantha*, Pena et Lobel déclaraient qu'à Marseille on ne faisait aucun usage de cette plante, « illic planta nullius usus. » Puis ils disaient qu'ils avaient chargé un ami (probablement Jacques Raynaudet) d'inciser les racines de l'Adragant et, si de la gomme en découlait, de la leur garder. Et ils ajoutaient aussitôt : « Sic nos in Terebintho, Lentisco, *inibi* lacrymas compereramus, quamvis exigua quantitate. » Nos botanistes, ou l'un des deux, avaient donc procédé à Marseille comme dans la forêt de Valène, et par des incisions à des troncs de Térébinthe et de Lentisque, obtenu quelques larmes de résine.

Il est question de Marseille dans un chapitre que les *Adversaria* (p. 408) consacrent à une plante ainsi dénommée : « *Spartium vulgò* Elpho, *Hispanica juncea, nautica, vulgi Funispartion* ». C'est le Sparte (*Stipa tenacissima* L.).

(1) Malgré le soin avec lequel nos diverses listes de plantes ont été collationnées, il s'en est échappé pendant l'impression plusieurs noms que nous avions le devoir d'y rétablir. Nous profitons de cette occasion pour ajouter quelques détails nouveaux à ceux que nous avons donnés au sujet de certaines espèces intéressantes.

Digitized by Google

L'appellation vulgaire « *Elpho* » procède de l'arabe *Alfa* (en provençal *Aufo*). De temps immémorial cette Graminée, qui est indigène en Espagne et dans le nord de l'Afrique, a été fort recherchée comme matière de l'industrie spéciale que, par dérivation du mot *sparte*, on a nommée la *sparterie :* fabrication de paniers ou cabas (appelés *coufin* en Provence, du grec κόφινος), de nattes, de câbles pour les navires, etc. L'Alfa arrivait en grande quantité dans le port de Marseille, ainsi que dans ceux de Gênes et d'Anvers : « ingenti copia devehi solita Antverpiam, Massileam Genuamque, ad corbes, stragula, atque triremium naviumque rudentes peraccommoda. »

A l'appui de ce que nous avons dit (p. 87 et 88) relativement à l'existence sur le sol provençal, au XVIe siècle, du *Lagœcia cuminoides*, nous pouvons invoquer un grave témoignage : c'est celui de Hugues de Solier. Dans les Scholies qu'il adjoignit au texte de la compilation médicale d'Aetius, il annotait ainsi l'article Κυμίνον : « Aliud Æthiopicum, nobis ignotum. Aliud his regionibus nascens, quod officinis nomen servat : Gallis et Delphinatibus *du commin*, nostris *cumin*, Italis *cimino* appellatur. » La plante à laquelle Solier donne le nom spécifique *Æthiopicum* est le *Cuminum Cyminum* de Linné. Par les mots « *nobis ignotum* » il exprimait que cette plante n'était point indigène. Quant à l'*autre* espèce, « *his regionibus nascens* », bien que Solerius n'en donne aucune description, nous y voyons le *Lagœcia*. A quelle autre plante, « naissant dans ce pays », les Provençaux auraient-ils pu appliquer le nom de *cumin* et les Italiens celui de *cimino ?* (V. notre étude sur Hugues de Solier dans la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, 1898.)

Lorsque nous avons fait mention de Moustiers (Basses-Alpes) parmi les localités de la Haute-Provence qui ont été nommées dans les *Adversaria*, nous avons omis de rappeler que les ancêtres de Pierre Pena étaient originaires de cette petite ville. (V. ce qui a été dit p. 7 et 10 au sujet de Hugues Pena, poète provençal et secrétaire de Charles Ier, comte de Provence.) Il y a tout lieu de croire

Digitized by Google

que d'autres descendants de ce même Hugues continuèrent d'habiter Moustiers, et que Pierre Pena, demeuré en relation avec eux, eut par là des occasions fréquentes de revoir son pays d'origine et d'y résider. Ainsi s'expliquerait la connaissance minutieuse qu'il paraît avoir eue du territoire de Moustiers : le domaine rural de Marignols, dont il a parlé et près duquel il trouva les cristaux de quartz hyalin, était peut-être une possession de sa famille. Voilà donc une raison sérieuse de supposer qu'il a été l'unique rédacteur des articles où il est question de diverses villes de la Haute-Provence : Moustiers, Sisteron, Digne, Colmars. Quoique nous ayons dû, pour les raisons que nous avons exposées à la fin de notre premier chapitre, considérer hypothétiquement comme accompli par les deux signataires du *Stirpium Adversaria* le parcours entier de la Provence, nous ne pensons pas que Pierre Pena ait eu Mathias de Lobel pour compagnon de route quand il se rendit à Moustiers.

Nous devons ajouter à la florule des environs de Nice l'*Allium Ampeloprasum* L. Le texte (p. 58) dit du « *Scorodoprason sive Alliporum* » : « In clivosis vinetis et incultis ericetis Lygurum *Nicœque* Sabaudiæ spontè natum meminimus. »

Les *Adversaria* (p. 193) donnaient le nom d' « *Alsine Myosotis* » à la Caryophyllée qui est devenue le *Cerastium vulgatum* L. La présence de cette espèce sur le territoire provençal est ainsi constatée : « Rarior hæc, nisi Italiæ *Galloqueprovinciæ* herbidis marginibus et campestribus. »

Une phrase que nous avons traduite (p. 109) du chapitre relatif au *Lavandula Stœchas* cite plusieurs Labiées qui, dans les garigues de la Provence, font cortège à cette Lavande. Il y a donc lieu d'adjoindre à la liste des plantes provençales xérophiles mentionnées par les *Adversaria* : *Lavandula vera* DC., *L. latifolia* Vill., *Thymus vulgaris* L., *Satureia montana* L. Nous y avions inscrit seulement le *Rosmarinus officinalis* L.

Digitized by Google

En portant, sur la liste que nous avons donnée p. 133, le « *Papaver corniculatum* », nous aurions dû inscrire en regard de ces deux mots, non-seulement le *Glaucium luteum* Scop., mais aussi le *G. corniculatum* Curt. — Sous l'intitulé de *Papaver corniculatum* le rédacteur du chapitre a manifestement compris les deux espèces : il déclare, en effet, qu'il a cueilli des fleurs *jaunes* et des fleurs *rouges* ou *purpurines* : « Istius Papaveris natales sunt squallida maritima... ad calidos Hispaniæ, Norbonæ, Provinciæ et Genuæ... ubi flores colore jam *luteo*, jam *phœniceo-purpureo* legimus sæpius. » (*Stirp. Adv.*, p. 109.)

Pena et Lobel ont décrit et figuré (*Ibid.*, p. 180), sous le nom de « *Polygonum alterum pusillo vermiculato Serpilli foliolo* », le *Frankenia lævis* L. Ils n'avaient point eux-mêmes récolté cette plante. Ils la reçurent de leur ami le pharmacien marseillais Jacques Raynaudet. L'habitat indiqué était celui-ci : « Collibus maritimis *Galloprovinciæ.* »

Nous avons admis sur notre seconde liste de plantes maritimes du Languedoc (p. 191) un certain nombre d'espèces qui n'ont été attribuées par les *Adversaria* à cette province qu'au moyen de formules très générales telles que celles-ci : « plante que l'on trouve partout sur les rivages de la Méditerranée, *maritimis Mediterraneis nusquàm non obvia* ;... très abondante à n'importe quel endroit de la région maritime méditerranéenne, *frequentissima ad quaslibet maritima oras Mediterranei maris.* » Ces formules et autres semblables s'appliquent nécessairement au littoral de la Provence, aussi bien qu'à celui du Languedoc. Il est donc juste d'inscrire sur la liste des espèces maritimes provençales : *Medicago marina* L., *Senecio Cineraria* DC., *Convolvulus Soldanella* L., *Atriplex laciniata* L., *Salicornia fruticosa* L., *Euphorbia Paralias* L.

Nous avons (p. 135) traduit par *Inula montana* L. l'« *Aster montanus hirsutus* » décrit et figuré aux *Adversaria*, p. 148, et nous avons donné en note les raisons qui justifient cette traduction. Par le mot *duplex* inséré dans l'intitulé

Digitized by Google

du chapitre, par une seconde figure juxtaposée à la première et aussi par une mention dans le texte, le rédacteur de la notice a voulu désigner deux espèces différentes quoique affines. Nous proposions, mais en hésitant un peu, de rapporter le second de ces « *Aster montanus* » à l'*Inula helenioides* DC. Le docteur Saint-Lager (*Etude des fleurs*, 8e édition) y a vu l'*Inula hirta* L. Cette interprétation est plausible et nous n'avons pas à y contredire ; mais, comme la nôtre, elle demeure hypothétique.

« *Condrilla Coronopi aut Cyani tenuifolia lutea vinearum* » est le titre d'une très courte notice ayant pour objet une plante dont l'habitat est ainsi indiqué : « Sponte tota æstate calidiorum regionum vinetis et olivetis glareosis obvia est. » (*Stirp. Adv.*, p. 84.) Dans le tableau synoptique qui précède le groupe de plantes auquel les auteurs de l'ouvrage ont réuni leur prétendue Chondrille, ils l'ont nommée : « *Condrilla Syriaca etiamque in* Norbonensi *et* Galloprovinciis *obvia Cyani aut Erucæ sylvestris divisurâ.* » Malgré ce luxe de dénominations, le laconisme du texte et l'absence de figure gravée ne nous ont pas permis de déterminer cette espèce. Gaspard Bauhin éprouva certainement le même embarras, puisqu'il ne l'a point inscrite parmi les synonymes de son *Pinax*. Il ne nous reste donc qu'à porter la susdite « *Condrilla* » sur la liste des plantes de Provence que nous avons déclarées intraduisibles.

Flore du Languedoc

Nous avons à rétablir sur la liste des plantes croissant dans les lieux secs, aux environs de Montpellier, le Baguenaudier (*Colutea arborescens* L.) Le *Stirpium Adversaria* (p. 406) ne lui donne pas d'autre nom que celui de « *Colutea* », en ajoutant seulement que les Français l'appellent *Baguenaudier*. La station indiquée est celle même où les étudiants allaient cueillir l'*Iris chamæiris*, c'est-à-dire les

Digitized by Google

rochers où s'ouvre la grotte de la Madeleine, entre Frontignan et Montpellier : « Augusto siliquam maturat, ubi spontaneus arbustus est, in Linguagotiæ iisdem saxosis sterilibus ad Frontignanam quibus Chamæiridem oriri monebamus. »

Sur celle des listes des alentours de Montpellier où nous avons groupé les espèces qui se plaisent aux endroits frais, nous devons ajouter le *Lithospermum purpuro-cæruleum* L. Les *Adversaria* (p. 193) le nomment « *Lithospermum majus* » et constatent qu'il n'est point rare : « Monspellii propter Sellæ novæ pontem et declivibus saxosis, umbrosis, sylvosis, spontè multum. »

A propos du *Meum athamanticum* nous avions négligé de faire connaître le nom, reproduit par les *Adversaria*, que le dialecte languedocien donnait à cette Ombellifère : « In celsissimis montium jugis sterilis Sevenæ, monticolis *Cestre* nuncupatur vernaculo nomine. » D'après le *Thesaurus* de Frédéric Mistral, la forme actuelle du mot languedocien est *Cistro*, *Cisto*.

Nous avons mentionné (p. 218-219) deux plantes que les auteurs du *Stirpium Adversaria* déclaraient avoir semées eux-mêmes dans le jardin du professeur Laurent Joubert. Ils ont raconté qu'ils cultivèrent en ce même jardin une troisième espèce dont ils parlent à la fin d'un chapitre intitulé « *Panax Asclepium Ferulæ facie* » (*Stirp. Adv.*, p. 350). Ils ne décrivent ni ne représentent par une gravure ce *Panax Asclepium* ; ils se contentent de dire qu'il diffère peu du « *Ferula* ». Puis, après de nouvelles objurgations à Mathiole, ils ajoutent que leur ami Valerand, de Lille, pharmacien à Lyon, revenant de cette région de l'Illyrie que l'on appelle présentement « *Histria* », apporta de nombreux échantillons d'une plante qui ressemblait beaucoup au *Panax Asclepium* et qu'ils semèrent à Montpellier dans le jardin du docteur Joubert. — Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 158) a inscrit le *Panax Asclepium* parmi les synonymes de l'espèce qu'il a nommée « *Libanotis ferulæ*

Digitized by Google

folio et semine » et dont Linné a fait le *Ferula nodiflora*. Avec Magnol et Loret et Barrandon nous avons admis que le *Ferula nodiflora* L., qui croît encore à l'endroit précisé par les *Adversaria*, y était désigné par le mot *Ferula*, nom de l'une des deux plantes visées, — Dioscoride et Pline les avaient aussi accouplées, — dans l'article qui porte pour titre : « *Ferula et Ferulago* ». S'il n'y a pas eu erreur dans l'assimilation que G Bauhin et Linné ont faite du *Panax Asclepium Ferulæ facie*, et s'il faut y voir réellement le *Ferula nodiflora* L., cette espèce serait une de celles que Pena et Lobel, croyant avoir affaire à des types différents, ont pourvues de deux noms.

La série de plantes qui forme la contribution personnelle de Mathias de Lobel à la flore du Languedoc doit être accrue des deux espèces suivantes :

Trollius europæus L.
Anthyllis vulneraria L.

Lobel donne à la première le nom de « *Ranunculus montanus alpinus glomeratus* » et lui assigne pour habitat les montagnes de la Lozère : « Ostensis vallis, *Mindinensium*, Averniæ, Germaniæ et Helvetiorum montium amans et sectatrix. » (*Stirp. Obs.*, p. 384.)

C'est de par G. Bauhin et Linné que nous traduisons en *Anthyllis vulneraria* L. l' « *Anthyllis leguminosa Belgarum* » de Lobel (*Ibid.*, p. 530). Mais nous devons déclarer que le dessin qu'a donné de son *Anthyllis* l'auteur des *Observationes* ne se prêterait guère à cette traduction.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS
DE BOTANISTES, HISTORIENS ET PERSONNAGES DIVERS
MENTIONNÉS DANS CE VOLUME (1)

Aetius : VI, 72, 236.
Aix (Louis d') : 82.
Aldrovande (Ulysse) : 14.
Altovitis (Marseille d') : 84.
Altovitis (Philippe d') : 84.
Amoreux : 88.
André (Valère) : 46.
Anglure (Mme d') : 31.
Anguillara (Louis) : 13, 78.
Anselme (le P.) : 111.
Ardoino : 116.
Arvet-Touvet : 158.
Assas (Jacques-Salomon de Bonail d'), *Assatius* : 149, 162, 163, 165, 168, 223, 224.
Aubigné (d') : 98.

Bajaumont : 31.
Barral (Etienne), *Stephanus Barralius* : 204, 220, 222.
Bauhin (Gaspard) : VI, 13, 36, 55, 56, 71, 75, 78, 87, 90, 94, 95, 101, 103, 105, 117, 129, 135, 137, 144, 153, 154, 167-169, 193, 195, 196, 198, 201, 205, 207, 211, 212, 219, 223, 225, 227-232, 239-241.
Bauhin (Jean) : VI, VII, 13, 15, 51, 54, 65, 69, 70, 75, 76, 78, 88, 93, 95, 97, 113, 167, 180, 189, 201, 203, 206, 207.
Bellicoco (André) : 174.
Blancard (Louis) : 67, 81, 93.
Boissier de Sauvages : 157, 159.
Bonnier (Gaston) et de Layens : 126.
Bouche (Ch.-F.) : 120.
Bouche (Honoré) : 64, 65, 132.

(1) Nous avons exclu de cet Index les noms de Pierre Pena et Mathias de Lobel, qui reviennent presque à chaque page, et ceux des botanistes cités (le plus souvent en abrégé) à la suite et comme auteurs des dénominations spécifiques modernes des plantes.

Digitized by Google

Brancion (Jean de) : 216.
Burnat (Emile) : 115, 116.

Calceolari (François) : 13, 174, 175, 204.
Camerarius : 78.
Candolle (Alphonse de) : 116.
Candolle (Augustin-Pyramus de) : 96, 150, 174.
Carriot (l'abbé) : 134.
Casaulx (Charles) : 82.
Castagne (Louis) : 69, 76.
Catherine de Médicis : 150.
Cayet (Palma) : 98.
Cecil (Guillaume), Lord Burleigh : 24.
Césalpin (André) : 13, 15, 78.
Charles Ier : 7, 10, 236.
Charles II : 96.
Charles IX : 17, 28, 81, 83.
Charles-Martel : 150.
Charles-Quint ; 132.
Cherler (Jean-Henri) : 179, 180, 222.
Cicéron : 6.
Claret (François de) : 68, 106, 119, 210.
Clément VII : 150.
Coël (Jacques) : 2.
Coldenberg (Pierre) : 218.
Cordus, V. *Eberwein*.
Cornarius (Janus) : 72.
Cortusf (Jacques) : 14, 15, 174, 175.
Cundier (Louis) : 80, 81.

Dalechamp (Jacques), *Dalechampius* : 54, 78, 136.
Derbès (Alphonse) : 69.
Desjardins (Ernest) : 25, 107, 108.
Dioscoride : 33, 74-79, 86-89, 101, 107-109, 130, 140, 170, 197, 241.
Dodoens (Rembert), *Dodonæus* : 33, 78, 119, 160, 185.
Doria (André) : 131, 132.
Dourez (Valerand) : 13, 15, 76, 228, 240.
Dunal : 193.
Duval-Jouve : 198-200.

Eberwein, *Valerius Cordus* : 19, 141.
Elbeuf (René de Lorraine, marquis d') : 111, 112.
Elisabeth d'Angleterre : 17, 23, 36-38, 41, 51, 145.
Escluse (Charles de l'), *Clusius* : VI, 1, 2, 18, 20, 33, 49, 51, 54, 65, 68, 73, 75, 78, 90, 98, 144, 156, 157, 167, 178, 207, 216, 228.
Estoille (Pierre de l') : 31.
Euclide : 8.

Fabre (Augustin) : 81, 83.
Farges (Jacques) : 216.
Flahault (Ch.) : 142, 155, 156, 159, 161, 168, 183, 205.
Formi (Samuel) : 30, 31.
François Ier : 132, 150,
Franklin (Alfred) : 20.
Fuchs (Léonard), *Fuchsius* : 78, 119, 124.

Digitized by Google

Galien : 33.
Garidel : 30, 31, 52, 91, 92, 114.
Gaufridi (Arnaud de) : 9.
Gaufridi (Jean-François de) : 7-9, 18, 29, 31.
Gerard (Jean) : 65,
Gerard (Louis) : 95.
Germain (A.) : 120, 121.
Gesner (Conrad) : VII, 14, 15, 49, 68, 78, 84, 119.
Godron : 190.
Gohory (Jacques) : 20-22, 53.
Gouan : 157, 163, 165.
Grefeuille (Charles de) : 17, 156.
Grenier et Godron : 95, 96, 105, 115, 129, 131, 137, 142, 143, 157, 168, 174, 227, 230.
Griffy (Gilbert), *Griffius* : 5.
Guise (le cardinal de) : 97.
Guise (le duc Charles de) : 84.
Guise (le duc François de) : 111.
Guise (le duc Henri de) : 97, 98.

Haller : 38.
Hanry : 115.
Hémus (François) : 46, 47.
Henri II : 150.
Henri III : 9, 29-31, 84.
Henri IV : 84.
Hermet : 182.
Hierles (le baron d') : 181.
Hoefer (Ferdinand) : 2, 117, 215.
Hozier (d') : 10.

Jacoz (Siméon) : : 31.
Jacques Ier : 2.
Joanne (Paul) : 179, 181.
Joubert (Laurent) : 218, 240.
Jules César : 25.

Kieffer : 3, 62, 85, 155, 180, 222.
Koch : 169.
Kunth : 198.

Lamarck : 96, 198, 214.
Lamoureus : 16.
Launay, *Launœus*, *Launaius* : 16.
Laurens (Gaspard de) : 65.
Legré (Ludovic) : 114.
Linné (Charles) : 71, 75-78, 87, 90, 94, 95, 117, 129, 135, 137, 144, 153, 157, 159, 167-169, 201, 206, 207, 211-214, 223, 227, 229, 230, 241.
Littré : 66.
Lobel (Jean de) : 2.
Loret (Henri) : 159, 161, 193.
Loret et Barrandon : 129, 153, 157, 163, 167, 168, 173, 195, 204, 211, 227, 241.
Lucterius Cadurcus : 25.

Magnol : 137, 156, 157, 163, 165, 167, 193, 201, 203-206, 228, 232, 241.
Maretz (Jacques) : 80-82.
Marguerite de Valois : 31.
Marinello (Jean) : 13.
Marion (A.-F.) : 145.
Marius : 91.

Digitized by Google

Marliano (Raymond de) : 25.
Martin (B.) : 183.
Martinello (Albert) : 12, 13.
Martinello (Cequin) : 13, 14, 216.
Martins (Ch.) : 116.
Matthiole : 33, 78, 127, 132, 175.
Méolhon (Pierre Bon, baron de) : 81-84, 87.
Meyer (Ernest) : 40.
Mistral (Frédéric) : 66, 70, 73, 93, 102, 152, 213, 240.
Morgan (Hugues) : 24, 98, 109.
Moréri : 46.
Morren (Charles) : 40.
Morren (Edouard) : 18, 19, 34, 38, 40, 41.
Moyne (le) : 31.
Murray : 198.
Mutel : 153.

Nassau (Guillaume de) : 2.
Nathorst : 157.
Nostradamus (César de) : 10, 29-31, 81, 82, 84.

Odon (César) : 13.
Ortell (Abraham) : 25.

Peiresc (Fabri de) : 113, 114.
Pelissier (Guillaume) : 17, 149, 150, 176.
Pena (André) : 7, 8, 18.
Pena (Françoise) : 9.
Pena (Hugues) : 7, 10, 236, 237.
Pena (Jean) : 8, 9, 48.
Pennin (François) : 224, 225, 228, 232.
Penny (Thomas) : 24.
Perreymond : 115.
Philippe II, 40.
Planchon (Gustave) : 3, 5, 6, 10, 18, 30-32, 41, 54, 88, 149, 154, 156, 157, 163-165, 169, 182, 204, 221.
Planchon (J.-E.) : 3-6, 10, 30-32, 41, 54, 149, 156, 165.
Plantin (Christophe) : 23, 33-36.
Platter (Félix) : VI, 3, 62, 65, 153, 155, 156, 179, 214, 222.
Platter (Thomas) : VI, 3, 84, 153, 155, 156, 179, 214, 222.
Pline : 33, 107, 108, 121, 215, 241.
Plumier (le P. Charles) : 2, 7.
Poiret : 198.
Pulteney (Richard) : 23.
Purfoot (Thomas) : 22, 23, 34.

Quiqueran de Beaujeu (Pierre) : 68, 106, 119, 210.

Rabelais : 3, 4.
Rauwolf (Léonard) : VI.
Raynaudet (Jacques) : VI, 15, 68, 69, 73, 79, 85-88, 90, 91, 235, 238.
René (le roi) : 120.
Reneaume (Paul) : 179, 180, 222.
Reynaud (F.) : 91.
Reynier (Alfred) : 115.

Digitized by Google

Ribbe (Charles de) : 120.
Richter : 198.
Ricord : 31.
Rieux (Renée de) : 84.
Rivière (Lazare) : 30, 31.
Robert de Brianson : 7, 9, 10.
Rœmer : 198.
Roland (Mme) : 31.
Rondelet (Catherine) : 149.
Rondelet (Guillaume) : 3-5, 15-18, 79, 149, 150, 163, 167, 171, 176, 186, 187, 196, 220, 223.
Rooses (Max) : 23.
Rouchon : 91.
Rouillé, *Rovilius* : 53, 54.
Rouis (E.) : 120.
Roux (Honoré) : 76, 88, 95, 115, 116, 126, 129, 134, 183.
Roux-Alpheran : 81.
Rouy et Foucaud : 96, 129, 183.
Ruel (Jean) : 21, 22, 53, 121.
Ruffi (Louis-Antoine de) : 82, 112.

Saint-Lager : 134, 199, 200, 239.
Saint-Prix : 98.
Saporta (Gaston de) : 116, 117, 126.
Schultes : 198.
Seguier : 21.
Smith : 198.
Solier (Hugues de), *Solerius* : VI, 72, 73, 236.
Solier (Jules-Raymond de), *Soléry* : 25, 64.
Sprengel : 41.
Steudel : 198.

Tabernæmontanus : 78.
Teissier (Octave) : 120.
Teulié (H.) : 4.
Théodose Tripolite : 8.
Théophraste : 72, 97, 115, 121, 140, 144.
Thou (Jacques-Auguste de) : 97, 98.
Tibère : 215.
Tournefort : 1, 50, 122, 123, 138, 154, 201.
Treviranus : 41.
Trevisani : 14.
Trinius : 198.
Tueskiewicz (Diomède) : 199.
Turnèbe : 6, 21, 22, 53.
Turner (Guillaume) : 24.
Tylo Irmisch : 2.

Utenhove (Jacques) : 196-198, 200, 220.

Vasseur : 100.
Vidal : 157.
Villars : 137.

Wieland (Melchior), *Guillandinus* : 14, 54.
Willdenow : 198.

Zouch (Lord) : 2.
Zurcher : 99.
Zwinger (Théodore) : 14, 15.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES (1)

Agde, 148, 176, 208.
Agen, 16, 25, 148.
Aigoual (l'), 148, 178-180, 183, 196, 198-200, 230.
Aigues-Mortes, 142, 154, 171, 173, 174, 176, 221, 232, 233.
Aix, VI, 7, 8, 10, 30, 68, 76, 80, 81, 85, 88-93, 97, 113, 169.
Alais, 230.
Albenga, 116.
Alep, 12.
Alexandrie, 110, 219.
Alger, 207.
Andelys (les), 6.
Anduze, 230.
Anvers, 2, 11, 23, 34, 36, 77, 216, 218, 224, 225, 232, 236.
Apt, VI, 192.
Argens (l'), 98, 99, 104, 114, 115.
Arles, 62, 63, 65, 66, 68, 76, 119, 192, 210.
Aubagne, 93.
Aulas, 181.
Avignon, 43, 61, 118-121, 141, 178, 206.

Baden, 19.
Bâle, 15, 55, 68, 180.
Baux (les), 192.
Bayonne, 17.
Belgencier, 113.
Berre, 72.
Beyrouth, 219.
Béziers, 148, 166.
Blois, 97, 179, 180.
Bologne, 12, 13.
Bône, 207.
Bonheur, *Bonahur, Banahu*, 181-183.
Bordeaux, 16, 17.
Born (le), 230.
Boulidou (le), 163.
Boutonet, 151, 152, 155, 162, 165, 220, 222, 224.

(1) Nous n'avons admis dans cet Index que les noms de localités spéciales, villes, bourgs, montagnes, cours d'eau, etc. Il nous a paru inutile d'y introduire les noms généraux, tels que ceux des royaumes ou des provinces.

Digitized by Google

Bretagne (le pic de), 93.
Briançon, 104.
Brignoles, 96-98, 113.
Bristol, 20.

Caen, 54.
Calais, 111.
Camargue (la), 61, 63, 142.
Cambrettes (les), 193.
Canaries (les îles), 110.
Cannstadt, 126.
Capouladoux (les), 193.
Carpentras, 120, 206.
Carthage, 207.
Castellane, 84, 99.
Castelnau-le-Lez, 151, 154, 157, 162-165, 173, 222, 227.
Celleneuve, 154, 162, 166, 170-173, 203, 205, 240.
Cette (colline de), *Mons Cetius*, 73, 74, 77, 138, 154, 155, 169-171, 174-176, 222, 224.
Cévennes (les), 47, 51, 88, 148, 178-182, 184, 202, 220, 222, 226, 229, 230.
Chartres, 16, 17.
Château-Gombert, 116.
Chypre, 110.
Colmars, 61, 101, 237.
Comballiaux, 160.
Concoule (bois de), 182.
Constantinople, 39, 127.
Cournonterral, 121.
Courtrai, 46.
Crau (la), 63-66, 68, 152.
Cros-de-Miége, 168.

Delft, 2.
Digne, 8, 192, 237.
Doscares (bois de), 157.
Dragon (vallon du), 92.
Draguignan, 192.
Dreux, 16, 17.
Durance (la), 64, 69, 100.

Espérou (l'), 148, 178-180, 202, 226, 230.
Espinouse (l'), 157.
Estérel (l'), 104, 114, 115.

Farlède (la), 113.
Ferrare, 12, 13.
Flaugergues (bois de), 157.
Florence, 12.
Fréjus, 104, 113, 114, 117, 118.
Frontignan, 74, 149, 154, 155, 161, 166-168, 170, 173, 194, 211, 222, 224, 239.

Gand, 196, 220.
Gange (le), 196, 197.
Ganges, 148, 196, 197, 226.
Gardiole (la), 168, 204.
Gémenos, 93.
Gênes, 12, 43, 47, 110, 117, 118, 188, 191, 207, 236, 238.
Gonfaron, 192.
Grammont (bois de), 154, 156, 157, 221, 222, 231.
Grand'Combe (la), 230.
Grenoble, VII, 72.

Hérault (l'), 159, 197.
Highgate, 2.
Hortus (l'), 159.

Digitized by Google

Hyères, 43, 49, 51, 100, 105, 107-114, 117, 228.
Hyères (les îles d'), 79, 107-110, 201.

Inspurgum (?), 43.

Jouques, 7.

Lamanon, 64.
Lattes, 154, 167, 174, 176, 222.
Levant (île du), 107.
Lez (le), 16, 165, 166, 172, 173, 196, 205, 208, 222.
Lille, 2, 40, 46, 52, 57, 240.
Livourne, 43.
Loire (la), 173.
Londres, 2, 22-24, 34, 47, 98, 109, 216.
Luc (le), 192.
Lucques, 47, 204.
Lunel, 63, 148, 169, 177, 210, 220.
Lure (montagne de), 183.
Lyon, 13, 53, 54, 72, 76, 78, 210, 212.

Madeleine (grotte de la), 155, 168, 171, 239.
Madère, 110.
Maguelone, 149, 150, 154, 163, 170, 172-174, 214, 222.
Malines, 216.
Marignols, 99, 237.
Marseille, VI, 3, 13-15, 51, 52, 61-64, 68-72, 74, 76-85, 87, 90, 93, 104, 107, 109-112, 127, 144, 145, 150, 163, 169, 175, 235, 236.
Marsillargues, 148, 169, 177, 210, 216, 217.
Martigues, 72.
Maures (chaîne des), 105.
Mende, 148, 160, 178, 179, 230, 241.
Méounes, 113.
Metz, 111.
Milan, 47.
Mireval, 163, 167-169.
Montarnaud, 161.
Montefiascone, 76.
Montpellier, V, 2-5, 15-18, 23, 25-28, 30, 31, 51, 54, 55, 61-63, 68, 73, 76, 77, 79, 83-88, 112, 113, 127, 129, 147-151, 153-156, 158, 160, 162-166, 168-173, 175-179, 181, 182, 185, 187, 190, 194, 196, 203, 204, 208, 210, 212, 213, 216, 218-224, 227, 239, 240.
Montredon, 69-71, 75, 87.
Montrieux, 113, 114.
Moure (bois de la), 157.
Moustiers, 17, 99, 100, 114, 236, 237.
Murles, 160.

Napoule (la), 116.
Narbonne, 21, 25, 46, 153, 160.
Nesque (la), 192.
Nice, 61, 104, 112, 115-118, 153, 237.

Digitized by Google

Orange, 61, 118, 119, 121, 122.
Orléans, 173.

Padoue, 12-14, 174.
Paris, 8-10, 12, 20, 31, 39, 48, 77, 180.
Pérols, 154, 163, 173, 174.
Pertuis, 3, 64.
Pescaire, 232.
Pise, 12, 13, 15, 47.
Plan-d'Aups (le), 93-96.
Pomègues (île de), 107.
Pont-du-Gard, 177-178.
Pont-Saint-Esprit, 166.
Porquerolles (île de), 107.
Port-Cros (île de), 107.
Port-Juvénal, 171.
Puéchabon, 161.
Puits-de-Paul, 129.

Ratonneau (île de), 107.
Ravispurgum (?), 43.
Reynier, 105.
Rhodes, 110.
Rhône (le), 63, 64, 119, 122.
Rians, 92.
Riez, 7.
Rivoli, 12.
Rochelle (la), 16, 22.
Rodez, 160.
Rognes, 92.
Rome, 12, 47, 76.
Roquebrussane (la), 113.

Saignon, VI, 72.
Saint-Ambroix, 230.
Saint-Basile (ermitage de), 169, 204.
Saint-Bausile, 222.
Saint-Chamas, 62, 63.
Saint-Gilles, 62, 63, 148, 177, 225.
Saint-Loup (Marseille), 129.
Saint-Loup (le mont), 154, 155, 158-160, 201, 202, 222, 226, 231, 232.
Saint-Martin-de-Crau, 62, 63, 65, 66.
Saint-Martin-de-Londres, 159, 160.
Saint-Maximin, 96, 97.
Saint-Nazaire, 105.
Saint-Pons, 93.
Saint-Vincent (grotte de), 20.
Sainte-Baume (la), 92, 94-96, 101, 115.
Sainte-Colombe, 205.
Sainte-Marguerite (île de), 115.
Sainte-Marguerite (Toulon), 115.
Sainte-Victoire (le mont de), 90, 91.
Saintes, 16.
Saintes-Maries-de-la-Mer (les), 112-114.
Salaison, 165.
Salon, 63, 65, 66.
Sanary, 105.
Savone, 118.
Senez, 68.
Serre de Montdenier, 99, 100.

Digitized by Google

Sienne, 76, 127, 132.
Signes, 113.
Sisteron, 100, 237.
Six-Fours, 105.
Solliès-Pont, 112-114.
Solliès-Toucas, 112-114.
Solliès-Ville, 112-114.
Sommières, 148, 170, 177.
Spezzia (la), 118.
Stéchades, V. *Iles d'Hyères.*
Strasbourg, 62.
Sumène (la), 197.

Toulon, 104, 105, 107, 120.
Toulouse, 17, 50.
Trets, 9.
Turin, 12.

Uzès, 25.

Vaillauquès, 160.
Val (le), 98, 114.
Valène (forêt de), 129, 154, 155, 157, 160, 161, 169, 172, 222, 231, 232, 235.
Vallouise (la), 64.
Var (le), 119.
Vaucluse, 120, 192.
Venise, 12-15, 47, 68, 78, 104, 110, 113, 121, 174, 175, 213, 216, 219.
Ventoux (le mont), 120, 192.
Verdon (le), 101.
Vérone, 12, 13, 47, 121, 174, 204, 219.
Vic, 167.
Vigan (le), 148, 178, 179, 182-184, 199, 225, 230.
Villeneuve, 154, 173.
Villers-Cotterets, 28.
Viols-le-Fort, 160.
Vis (la), 197.

Wight (île de), 81.

Zurich, 14, 15, 49, 68.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS BOTANIQUES MODERNES DES ESPÈCES CITÉES DANS L'OUVRAGE

Acanthus mollis L., 164.
Acer opulifolium Vill., 92.
Aceras longibracteata Rchb., 155.
Acetabularia mediterranea Lamouroux, 192.
Achillea Ageratum L., 188.
— tomentosa L., 94, 188, 224.
Aconitum Napellus L., 181, 182.
Adenostyles alpina Bluff. et Fing., 183.
Adianthum Capillus-Veneris L., 173, 178, 184, 212.
Adonis autumnalis L., 185
Ægylops ovata L., 124, 128, 190.
Ajuga Chamæpithys Schreb., 189.
— Iva Schreb., 125, 189.
Alchemilla alpina L., 183.
Alkanna tinctoria Tausch, 158, 210.
Allium ampeloprasum L., 237.
— ursinum L., 193.
Aloe vulgaris Lamk., 83.
Alyssum calicinum L., 193.
— maritimum Lamk., 165.
— spinosum L., 223.
Amelanchier vulgaris Mœnch, 100.
Amygdalus communis L., 141.
Anacyclus radiatus Lois., 109, 228.
— valentinus L., 228.
Anagyris fœtida L., 98.
Anarrhinum bellidifolium Desf. 184.
Andropogon Ravenæ L., 195.
Androsæmum officinale All., 183.
Anemone alpina L., 182.
Antennaria dioica Gærtn., 184.
Anthemis maritima L., 155, 174.
— valentina L., 228.
Anthyllis vulneraria L., 241.
Antirrhinum Asarina L., 135, 184, 193, 225.
— majus L., 125, 189.
Aphyllanthes monspeliensis L., 190.
Arabis cebennensis DC., 181.
Arbutus Unedo L., 130, 133, 142, 188.
Argyrolobium Linnæanum Valp., 224.
Aristolochia Clematitis L., 186.

Digitized by Google

Aristolochia longa L., 173.
— Pistolochia L., 152, 174.
— rotunda L., 173.
Armeria maritima Willd,, 202.
— plantaginea Willd., 202.
Arnica montana L., 182, 183.
Artemisia campestris L., 164.
Arum Arisarum L. 204.
— Dracunculus L., 163, 204.
Arundo Donax L., 138, 215.
— Pliniana Turr., 138.
Asarum europæum L., 43, 135.
Asparagus acutifolius L., 54, 226.
Asphodelus cerasifer Gay, 190.
— fistulosus L., 65.
Asplenium septentrionale Sw., 184.
Aster acris L., 164.
— Tripolium L., 191.
Asteriscus spinosus G. G., 190.
Astragalus hamosus L., 167.
— monspessulanus L., 167.
— Tragacantha L., 69, 235.
Atriplex laciniata L., 192, 238.

Biscutella lævigata L., 157, 172.
Botrychium Lunaria Sw., 184.
Brunella vulgaris Mœnch, 158.
Bupleurum falcatum L., 187.
— fruticosum L., 77, 169.
— rigidum L., 158.
Buxus sempervirens L., 135.

Cakile maritima Scop., 174.
Calamintha Acinos Clairv., 189.
— grandiflora Mœnch, 184.
— Nepeta L., 130, 189.
Calendula arvensis L., 126, 188, 211.
Camphorosma monspeliaca L., 171, 177, 178.
Campuloa monostachya Rœm. et Sch., 198.
Cannabis sativa L., 110
Capparis spinosa L., 214.
Carduncellus Monspeliensium All., 160.
Carthamus tinctorius L., 216.
Castanea vulgaris Lamk., 184, 220.
Catananche cærulea L., 188.
Celtis australis L., 152, 220.
Centaurea amara L., 170.
— Calcitrapa L., 203.
— collina L., 162.
— fruticosa L., 153-154.
— pullata L., 170.
— solstitialis L., 124.
Centranthus Calcitrapa Dufr., 162, 169.
Cephalaria leucantha Schreb., 188.
Cerastium vulgatum L., 237.
Ceratocephalus falcatus Pers., 123.
Ceratonia Siliqua L., 115, 116.
Cercis Siliquastrum L., 219.
Chamærops humilis L., 117.
Chenopodium Botrys L., 177.
— Vulvaria L., 189.
Chlora perfoliata L., 163.
Chondrilla juncea L., 163.
Cirsium bulbosum DC., 172.
— monspessulanum All., 16, 158, 172.

Digitized by Google

Cistus albidus L., 128, 187.
— incanus L., 153, 154.
— monspeliensis L., 128, 187, 206.
— salviæfolius L., 128, 187.
Clematis Flammula L., 133, 191.
Clypeola Jonthlaspi L., 165.
Cneorum tricoccum L., 164.
Cnicus benedictus L., 99, 194.
Coix Lacryma L., 140, 216.
Colchicum arenarium Wald. et Kit., 226.
Colutea arborescens L., 239.
Convolvulus althæoides L., 155, 170.
— cantabrica L., 127.
— Soldanella L., 192, 238.
Cordia Myxa L., 217.
Coriaria myrtifolia L., 172.
Coris monspeliensis L., 170.
Coronilla Emerus L., 161, 172.
— scorpioides Koch., 162.
Corydalis fabacea Pers., 182, 183.
— lutea DC., 134, 193.
Cota tinctoria Gay, 109.
Cotoneaster Pyracantha Spach, 126.
— vulgaris Lindl., 183.
Cratægus Ruscinonensis Gren. et Blanc, 161.
Crepis bulbosa Cass., 175.
Cressa cretica L., 116.
Crithmum maritimum L., 174.
Crocus vernus All., 226.
Crozophora tinctoria Juss., 177, 189, 210.
Crucianella maritima L., 174.
Crupina vulgaris Cass., 202.
Ctenium americanum Spreng.,
Cucumis Melo L., 139, 215.
Cuminum Cyminum L., 81, 236.
Cupularia graveolens, G. G., 132, 158.
— viscosa G. G., 169, 177.
Cuscuta epithymum L., 189.
— europæa L., 189.
Cyclamen repandum Sm. et Sibth., 193.
Cynanchum acutum L., 227.
— monspeliacum L., 175, 227.
Cynara Cardunculus L., 194, 211.
— Scolymus L., 211.
Cynodon Dactylon Pers., 226.
Cynoglossum cheirifolium Ait., 203.
— pictum Ait., 189.
Cyperus Papyrus L., 15.
— schœnoides Griseb., 134, 192.
Cytinus Hypocistis L., 131, 184.
Cytisus alpinus Mill., 102.
— Laburnum L., 102.
— sessilifolius L., 130.
— triflorus L'Hér., 183.

Daphne Gnidium L., 131, 133, 189.
Dentaria digitata Lamk., 183.
Dianthus monspessulanus L., 201.
— superbus L., 201.
Diotis candidissima Desf., 174, 175, 208.
Dorycnium suffruticosum Vill., 130, 166.
Draba aizoides L., 183.

Digitized by Google

Ecballium Elaterium Rich., 126, 187.
Echinophora spinosa L., 191, 211.
Echinops Ritro L., 119, 194.
— sphærocephalus L., 161.
Echium italicum L., 150, 194.
Ephedra distachya L., 16, 176.
Equisetum palustre L., 173.
Eragrostis megastachya Link., 227.
Erianthus Ravennæ P. Beauv., 195.
Erica arborea L., 144, 231, 232.
— multiflora L., 144, 188, 230, 231, 232.
— scoparia L., 144, 231.
Erodium malacoides Willd., 166.
Eruca sativa Lamk., 214,
Ervum Ervilia L., 123, 185.
Eryngium maritimum L., 174.
Erysimum australe Gay, 94.
Euphorbia amygdaloides L., 225.
— Chamæsyce L., 154.
— Characias L., 131, 190.
— dendroides L., 201.
— helioscopia L., 194.
— Paralias L., 192, 238.
— Peplis L., 192.
— serrata L., 154, 194.

Fagus sylvatica L., 92, 184, 220.
Ferula Ferulago L., 136.
— nodiflora, L., 168, 241.
Festuca spadicea L., 198-200.
Ficus Carica L., 141, 220.
Fœniculum vulgare Gæ 187.
Frankenia lævis L., 238.
-- pulverulenta L. 229.
Fumaria spicata L., 152.

Galeopsis Tetrahit L., 189
Genista aspalathoides La 96.
-- germanica L., 193
— Lobelii DC., 96.
— sagittalis L., 183.
— Scorpius DC., 166
Gentiana lutea L., 224-226.
Gladiolus segetum Gawl.,
Glaucium corniculatum C 44, 191, 238.
-- luteum Scop., 133, 191, 238.
Globularia Alypum L., 73, 171.
— vulgaris L., 15
Glycyrrhiza glabra L., 167
Gypsophila aggregata L.,

Helianthemum italicum P 206.
— ledifolium W 223.
— marifolium 206.
Helichrysum Stœchas L.,
Heliotropium europæum 189.
- supinum L., 177.
Helleborus fœtidus L., 172
Hepatica triloba Chaix, 19
Herniaria glabra L., 152.
— incana Lamk., 6
Hesperis matronalis L., 18

Digitized by Google

aubertianum Timb.
et Loret, 158.
ræcox Sch.-Bip.,
unisiliquosa L.,
167, 223.
lgare L., 139.
s albus L., 121.
endulum L., 52, 89.
procumbens L., 51,
.
perforatum L., 187.
omentosum L., 172.

ta Gouan, 160.
llata L., 219.
um L., 92.
a DC., 169.
oides DC., 135.
L., 239.
na L., 135, 238.
ifolia L., 130, 152,

ris Bert., 155, 171,

ima L., 133.
.., 176, 192.
ria L., 123.

uticans L., 150, 158.
us L., 200.
ommunis L., 131.
xycedrus L., 131,
136, 142, 225.
hœnicea L., 131,

lum lanatum DC.,

osa L., 188.

Lagœcia cuminoides L., 87, 153, 236.
Lagurus ovatus L., 176.
Lappa major Gærtn., 30, 184.
Larix europæa DC., 102-104.
Laserpitium gallicum L., 78.
— Siler L., 78.
Lathyrus latifolius L.
— Ochrus DC., 187.
— sativus L., 186.
— tuberosus L., 101, 183.
Lavandula latifolia Vill., 237.
— Stœchas L., 108, 109, 189.
— vera DC., 237.
Lavatera Olbia L., 51, 108, 109.
Lepidium Draba L., 185.
— latifolium L., 186.
— sativum L., 213.
Leucoium æstivum L., 173.
Leuzea conifera DC., 170.
Ligustrum vulgare L., 131.
Linaria Pelisseriana DC., 150.
— spuria Mill., 124, 186.
Linosyris vulgaris DC., 224.
Linum campanulatum L., 160.
— maritimum L., 174, 191, 208.
— salsoloides Lamk., 223, 224.
— strictum L., 223.
— suffruticosum L., 224.
— tenuifolium L., 223.
— usitatissimum L., 208.
Lithospermum apulum Valh., 224.
— fruticosum L., 161.
— purpuro-cæruleum L., 240.
— tinctorium L., 210.

Digitized by Google

Lolium perenne L., 124.
— temulentum L., 124, 186.
Lonicera implexa Ait., 187.
Lotus corniculatus L., 172.
— hirsutus L., 158.
Lunaria biennis Mœnch, 102.
Lupinus luteus L., 157.
— varius L., 157.

Malcolmia littorea R. Br., 191.
Mandragora officinarum L., 139.
Marrubium Alysson L., 216.
Matthiola sinuata R. Br., 191.
Medicago denticulata Willd., 137.
— marina L., 191, 238.
— pentacycla DC., 137.
— scutellata All., 137.
Melampyrum pratense L., 193.
Melia Azedarach L., 219.
Melittis Melissophyllum L., 225.
Mercurialis annua L., 194.
— tomentosa L., 154.
Meum athamanticum Jacq., 44, 182, 240.
Molopospermum cicutarium DC., 78.
Moluccella lævis L., 216.
— spinosa L., 216.
Monerma Gangitis Rœm. et Sch., 198.
Morus alba L , 120, 141.
— nigra L . 120, 141.
Muscari comosum Mill., 124, 186.
— neglectum Guss., 190.
— racemosum DC., 128, 190.
Myrrhis odorata Scop., 78.
Myrtus communis L., 133.

Narcissus juncifolius Req.,
— poeticus L., 125.
— Pseudo-Narcissu 193.
— Tazetta L., 125.
Nardus aristata L., 198.
— scorpioides Lamk.,
Nasturtium officinale R. 214.
Nerium Oleander L., 43,
Nicotiana Tabacum L., 20, 218.
Nigella damascena L., 185.

Olea europæa L., 141, 229.
Onobrychis sativa Lamk., 218.
Ononis Natrix L., 152, 162.
Onosma echioides L., 173.
Ophrys lutea Cav., 155.
Opoponax Chironium K 149, 150, 168, 169.
Opuntia Ficus indica We 15, 52, 83, 84, 174.
Origanum vulgare L., 136,
Ornithogalum narbonense 226.
— umbellatum 190.
Ornithopus compressus 186.
Oryza sativa L., 44, 139.
Osyris alba L , 127, 150,

Pæonia peregrina Mill., 159, 160, 182.
Pancratium maritimum 176
Panicum Crus-galli L., 19
— miliaceum L., 21
— sanguinale L., 186.

Digitized by Google

Papaver hybridum L., 162, 165.
Paris quadrifolia L., 19.
Paronychia nivea DC., 167, 168, 171.
Passerina hirsuta L., 143.
— Tarton-raira DC., 71, 72.
Pedicularis sylvatica L , 193.
— tuberosa L., 184.
Pennisetum typhoideum Rich., 216.
Peucedanum Cervaria Lap., 78.
— officinale L., 158.
Phagnalon sordidum DC., 169, 177.
Phalaris canariensis L., 163.
Phillyrea angustifolia L., 79, 170.
— media L., 79, 104.
Phlomis Herba-venti L., 194.
— Lychnitis L., 170.
Phœnix dactylifera L., 49, 108.
Phragmites communis Trin., 195, 227.
Phyteuma spicatum L., 184.
Picnomon Acarna Cass , 65.
Pinus Halepensis Mill., 128, 142, 221.
— Pinaster Soland, 142, 221.
— Pinea L., 142, 221.
— sylvestris L., 141.
Pistacia Lentiscus L., 129, 133, 187, 209, 235.
— narbonensis L , 129, 130.
— Terebinthus L., 129, 161, 209, 235.
— vera L., 129, 140.
Plantago albicans L., 152, 165.
— carinata Schrad., 137, 229, 230.
Plantago Cynops L., 189.
— maritima L., 192.
— Psyllium L., 127, 189.
— serpentina Vill., 137, 229.
— subulata L., 54, 70, 229, 230.
Plumbago europæa L., 171.
Poa trivialis L., 190.
Polycarpon alsinæfolium DC., 174.
— tetraphyllum L., 174.
Polygonatum verticillatum All., 184.
Polygonum maritimum L., 176.
Populus alba L., 1, 2.
Portulaca oleracea L., 186.
Posidonia Caulini Kœnig, 233.
Potamogeton crispus L., 178.
Potentilla alba L., 183.
— recta L., 183.
Preslia cervina Fresen., 158.
Prunus domestica L., 97.
Psoralea bituminosa L., 80, 167.
Pulicaria vulgaris Gærtner, 49, 132.

Quercus coccifera L., 66, 142, 171, 190, 211.
— Ilex L., 142, 220.
— Robur L., 49, 141.
— Suber L., 105, 106, 108.

Ranunculus aconitifolius L., 182.
— gramineus L., 159, 160, 182.
— Thora L., 102, 103.
Reseda Phyteuma L., 125, 164.
Rhagadiolus stellatus DC., 224.
Rhamnus Alaternus L., 166.

Digitized by Google

Rhamnus infectoria L., 206.
— saxatilis L., 206.
— Villarsii Jord., 206.
Rhinanthus minor Ehrh., 223, 225.
Rhus Coriaria L., 125, 164.
— Cotinus L., 91, 121.
Rœmeria hybrida DC., 185.
Rosmarinus officinalis L., 130, 237.
Rottbœllia monandra Trin., 198.
Rubia peregrina L., 224.
— tinctorum L., 224.
Rumex scutatus L., 135.
Ruscus Hippoglossum L., 116.
Ruta montana Clus., 166.

Saccharum officinarum L., 44, 110.
— Ravenæ L., 195.
Salicornia fruticosa L., 192, 238.
Salsola Kali L., 209.
— Soda L., 192.
Samolus Valerandi L., 13.
Santolina Chamæcyparissus L., 94, 96, 177.
— incana Lamk., 95.
— rosmarinifolia L., 95.
— squarrosa Willd., 95.
Saponaria ocymoides L., 183.
— Vaccaria L., 185.
Saturcia montana L., 189, 237.
Scabiosa Columbaria L., 194.
— gramuntia L., 194.
Scilla autumnalis L., 171.
— bifolia L., 193.
Scolopendrium officinale Sm., 20.
Scolymus hispanicus L., 188.
Scorpiurus subvillosa L., 164.
Scrophularia canina L., 189.
Sempervivum arachnoideum L., 183.
Senecio adonidifolius Lois., 183.
— Cineraria DC., 192, 238.
Doria L., 131.
— saracenicus L., 135.
Seseli elatum L., 76.
— montanum L., 95.
— tortuosum L., 74, 169.
Sideritis scordioides L., 154.
Silaus pratensis Bess., 191.
Silene gallica L., 143, 223.
— inflata Sm., 143, 145, 187.
— muscipula L., 187.
— Otites Sm , 219.
— quinquevulnera L., 143-223.
Sisymbrium officinale Scop., 186.
Sium Sisarum L., 215.
Smilax aspera L., 190.
Solanum Dulcamara L., 173.
Soldanella alpina L., 43, 119.
Sorbus Aria Crantz, 183.
— torminalis L., 161.
Spartium junceum L., 93, 157.
Spiræa Filipendula L., 158, 172.
Spiranthes autumnalis Rich., 192.
Stachys germanica L., 170.
Stœhelina dubia L., 170, 177.
Statice Limonium L., 138.
— serotina Rchb., 192.
— virgata Willd., 138.
Stipa tenacissima L., 200, 235.
Styrax officinale L., 51, 112-114.
Suæda fruticosa Forsk., 63.
— maritima Dumort., 192, 209.

Digitized by Google

gallica L., 141.
m annuum L., 116.
ccata L., 92, 220.
m Imperati L., 54, 90.
olobus siliquosus
158.
ı aureum Schreb., 85.
montanum L., 131.
Polium L., 85, 170.
Scordium L., 150,
villosa L., 78, 160.
tuberosa DC., 127, 188.
nervosus Gay, 225.
Serpyllum L., 225.
vulgaris L., 189, 237.
Zygis L., 225.
yphylla Scop., 92, 219.
m maximum L., 78,
terrestris L., 164.
ı angustifolium L., 166.
rubens L., 183.
n palustre L., 196-200.
Spelta L., 139.
vulgare Vill., 44, 139,
europæus L., 241.
elsiana DC., 184.
viflorus Pourr., 96, 97,
Umbilicus pendulinus DC, 136, 200.
Urgina Scilla Steinh., 216.
Urtica dioica L., 190.
Vaccaria parviflora Mœnch, 185.
Vaccinium Myrtillus L., 184.
— Vitis idæa L., 184.
Valeriana officinalis L., 134.
— tuberosa L., 183.
Veratrum album L., 225, 226.
Verbascum Thapsus L., 203.
Viburnum Tinus L., 161, 169.
Vicia narbonensis L., 130, 152.
Vinca major L., 188.
Vincetoxicum nigrum Mœnch, 220.
— officinale Mœnch, 189.
Viola canina L., 205.
— elatior Fries, 205.
— Jordani Hanry, 205.
Vitis vinifera L., 125.
Xeranthemum inapertum Willd., 162.
Zizyphus vulgaris Lamk., 219.
Zostera oceanica L., 233.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 17 décembre 1899

DISCOURS

DE

RÉCEPTION DE M. HORACE BERTIN

ÉLU DANS LA CLASSE DES LETTRES

MESSIEURS,

Je vous dois des remercîments pour l'honneur — je ne dirai pas inattendu — que vous venez de me faire en m'accueillant dans votre Compagnie; car on n'entre jamais chez vous sans l'avoir sollicité, sans avoir même accompli toutes les démarches nécessaires pour cela. Mais je vous dois également des excuses — et vous me permettrez ici d'aborder un instant le chapitre des aveux — parce que j'étais, sans aucun doute, fort mal préparé à briguer vos suffrages, vous ayant reproché à diverses reprises de ne pas ouvrir assez grandement la porte aux jeunes écrivains ou artistes marseillais. Je sens, en effet, que j'arrive moi-même dans votre réunion un peu sur le tard, ce qui prouve bien, une fois de plus, que la première moitié de la vie se passe à prêter une infinité de travers aux académies, et la seconde moitié à leur trouver, au contraire, toutes sortes de grâces et de séductions.

Rassurez-vous. Je ne veux pas entendre par là que vous ne savez inspirer le désir de vous plaire qu'à ceux pour qui a déjà sonné l'heure de la retraite.

Digitized by Google

Vous avez certainement le droit de susciter des galanteries plus ardentes, des coquetteries moins surannées. C'est pourquoi, je le répète, je m'excuse auprès de vous d'avoir, malgré les sollicitations bienveillantes et répétées des amis que je compte dans votre Compagnie, si longtemps paressé le long du chemin avant de frapper à votre aimable et hospitalière demeure.

Vous m'avez admis dans vos rangs, je ne l'ignore point, non seulement pour le bagage que vous avez bien voulu ne pas oublier, mais aussi pour mon titre de journaliste. Je m'en félicite doublement, d'abord, parce qu'il m'est ainsi démontré que le journalisme mène à tout, à la condition d'y rester, et ensuite parce que j'ai peut-être échappé à une épigramme qui était un jour adressée à un candidat à l'Académie : « Votre élection, lui dit quelqu'un, ne peut qu'être assurée, car il y a déjà un grand nombre d'années que vous n'avez plus rien écrit. ».

Si, effectivement, en ce qui me concerne, je n'ai plus rien publié depuis longtemps, il me sera permis tout au moins d'invoquer ma tâche dans la presse quotidienne que je n'ai pas encore abandonnée et qui m'a valu également votre indulgente approbation. Ce n'est pas, d'ailleurs, une nouveauté que de voir un journaliste à l'Académie de Marseille. Et je n'ignore pas, à ce propos, que vous avez au milieu de vous un publiciste d'une réelle distinction, dont je n'ai pas besoin de rappeler les travaux, les savantes et solides études économiques et sociales. J'ai même le privilège de succéder aujourd'hui à un autre journaliste qui, s'il a toujours évité avec soin de toucher à la politique et de faire, chaque matin, la leçon à l'Europe, ne s'en est pas moins acquis un légitime renom dans le domaine de la critique d'art, de la littérature et de la fantaisie. Je veux parler de mon ami Louis Brès, lequel, je me hâte de le dire, est encore de ce monde, et n'est même pas disposé à

Digitized by Google

r une autre immortalité que celle que vous
cernée. Car, contrairement aux usages qui
e le récipiendaire ne louange ou n'égra-
ment son prédécesseur que lorsque celui-
ndu à Dieu son âme et ses œuvres com-
cette fois, l'avantage de m'occuper d'un
vant, d'un lettré plus fin, plus délicat que
lont le seul tort, à mon avis, est de n'avoir
gé à recueillir quelques-unes des pages
ées un peu partout, avec une véritable
e d'artiste.

i que, dussé-je blesser sa modestie, ces
ellent le panier de cerises dont parle
vigné. On commence par choisir les plus
etit à petit, on arrive au fond du panier.
ne autre raison de me réjouir dans cette
ce, c'est de savoir que Louis Brès demeure
des nôtres, ne cesse de faire partie de l'Aca-
ui ne veut pas dire que nous allions donner
spectacle de deux académiciens dans le
euil. Il y faudrait alors un canapé, et je
pas, Messieurs, que vous adoptiez cette
aux règlements. Non, vous avez exigé
et d'une façon définitive, la présence
rseille de chacun de vos membres, sauf à
re dans la catégorie des membres libres
idants, ceux que les nécessités de leurs
par exemple, appellent dans d'autres villes,
continuent pas moins d'être attachés à
pagnie par des liens de confraternité, d'es-
sympathie.

oute bien — et je me le suis demandé moi-
s la période irrespectueuse dont j'évoquais
ouvenir en toute franchise — que d'aucuns
de nouveau s'expliquer ce que la qualité
cien de province peut ajouter à la consi-
t même au bonheur de celui qui la recher-
l'obtient. Certes, il n'y a personne parmi

Digitized by Google

vous — car vous êtes tous gens d'esprit — capable d'admettre sans sourire le mot de ce membre de l'Académie qui, étant en visite chez un père de famille, lui dit : « Votre petit garçon ne fera jamais rien; il n'a pas été ému en me voyant ». Assurément, vous êtes loin, les uns et les autres, de prétendre que le fait d'appartenir à une société savante, à un corps académique, doive commander le trouble et l'admiration. Et je ne veux même pas rechercher si l'académicien le plus séduisant ne serait pas, entre nous, celui qui aurait un peu oublié qu'il l'est devenu.

Mais ce que vous avez raison de revendiquer, ce sont, en quelque sorte, vos titres de noblesse, et, sans vouloir tomber dans la courtisanerie, il ne me sera pas défendu de rappeler qu'il est peu de compagnies qui aient compté, comme la vôtre, autant d'hommes supérieurs dans tous les genres. Pour ne citer que deux exemples, n'avez-vous pas eu ici Joseph Méry, un des Marseillais les plus spirituels qui aient jamais existé, et Joseph Autran, le poète de la *Fille d'Eschyle*, qui semblait s'être nourri du suc le plus pur des lettres grecques et dont les débuts furent justement salués par Lamartine ? Mais écrire l'histoire de votre Académie serait écrire l'histoire de Marseille au point de vue intellectuel depuis bientôt près de deux siècles. Et, du reste, comment aurais-je pu — n'ayant jamais cessé personnellement d'être fidèle à la terre natale, au point d'avoir même toujours manqué le train pour Paris — résister plus longtemps à la satisfaction de prendre place dans une Académie qui représente une de nos plus précieuses et plus anciennes institutions locales ? Car ne m'auriez-vous admis qu'à titre de Marseillais impénitent, incorrigible, fanatique — pourquoi m'en défendre ? — ma gratitude saurait encore largement s'en contenter.

Précisément, n'est-ce point là le principal rôle des académies de province que d'entretenir le culte de

Digitized by Google

atrie, du petit coin de France, de son ori-
son caractère distinctif, de ses traditions,
ticularisme, et surtout de ceux qui, par
tes, par leurs vertus et parfois leur génie,
oué à accroître son éclat, à agrandir son
Pour être modeste, ce rôle n'en a pas moins
; car, ainsi que l'a dit un humouriste, il
eu des académies comme des livres d'une
ue, les moins utiles sont souvent les plus
s. Vous avez encore naguère attesté com-
gion de nos gloires locales était votre plus
, en vous associant, par une large et géné-
ribution, au monument de Pierre Puget,
x et puissant auteur du *Milon de Crotone*.
pas indiquer, par là, en même temps, que
devrait avoir à cœur, une fois pour toutes,
mériter le reproche qui lui a été fait si
lui d'être un foyer d'indifférence et même
envers ses grands hommes ?

tre ville, en effet, il faut avoir la hardiesse
sser, on n'encourage généralement que ce
as Marseillais. On paraît ne vouloir réser-
hésion et ses applaudissements que pour
par exemple, qui portent la marque de
arisienne ou qui sont nés tout autre part
nous. On ne se résigne point à admettre
seillais, que l'on coudoie tous les jours,
acher son nom à une œuvre remarquable.
ue toujours ici l'air d'un parent pauvre,
ait même qu'il est un peu une cause
de confusion comme pour les gens qui
illotiné dans leur famille. Et de là à orga-
ilence dédaigneux autour de lui, quand
oure pas d'une atmosphère de méfiance
e malveillance, il n'y a pas loin. Comment
dès lors, que nous ne sachions pas retenir
de jeunes intelligences pleines de promesses
, qui sont à l'aube de la renommée ? Pour-

Digitized by Google

quoi nous obstiner à nous amoindrir, à pratiquer le *nil admirari* et ne point nous louer, au contraire, des efforts de tous ceux qui essaient de prouver que Marseille est demeurée la terre inspiratrice d'un grand nombre d'artistes, de poètes, d'écrivains et de penseurs ?

D'autres villes, certes, moins importantes, nous donnent l'exemple à ce point de vue, et souvent le personnage le plus insignifiant, un ancien ministre ou ancien député, y a son buste ou sa statue sur la place publique. Et quand, d'aventure, elles n'ont personne à glorifier, elles ne perdent même pas espoir pour cela. De là le mot de ce maire de chef-lieu d'arrondissement qui, interpellé en plein conseil municipal, sur la disette absolue de grands hommes dans la commune, répondit : « Rassurez-vous, Messieurs, nous en ferons ! » A Marseille, nous n'avons que l'embarras du choix, et les étrangers pourtant y cherchent vainement l'image de quelques-uns de ses enfants les plus célèbres ou même leur nom au coin d'une rue ou d'un simple carrefour. Je ne parle plus de Puget qui, après avoir attendu près de deux siècles, aura bientôt enfin, grâce surtout au concours de la municipalité et du département, un monument digne de lui au centre de la ville. Mais sur le terrain de la libéralité individuelle, quelle succession de déboires, de difficultés et de mortifications ! Je n'ai jamais mieux goûté qu'à ce moment la leçon de haute sagesse contenue dans le petit traité d'un ironiste, intitulé : *L'Art de rester chez soi et de ne s'occuper de rien*. Je ne vous surprendrai guère, par exemple, si je vous confie que le bonhomme Poirier, de la fine comédie d'Emile Augier, qui prétendait qu'il fallait encourager les arts, mais jamais les artistes, existe ici à l'état de plusieurs exemplaires. Et quand il s'agit d'un artiste qui est décédé, comme Puget, en 1694, cette théorie ne laisse pas d'être empreinte d'une singulière amertume.

Digitized by Google

le plus charmant, cependant, de plus récon-
t de plus honorable pour une cité, que de
contre l'oubli ou l'indifférence la mémoire
lustrations, et pour sa population que de
ler une véritable piété filiale ? Et où serait
le voyageur rencontrait ici, le long de nos
le buste ou la statue de tous les Marseillais
n ? Pourquoi Marseille, qui est fille des
s, émule d'Athènes et sœur de Rome, ainsi
diquait une inscription composée précisé-
r votre Académie, n'aurait-elle pas, elle
a voie sacrée toute peuplée de grands
?

e là qu'un rêve généreux ? Et faut-il croire
e ville, mentant à sa brillante origine, ne
, comme on le répète, qu'un vaste comptoir,
marchande et cosmopolite, administrée le
vent par des étrangers, plus curieuse, en
de négoce et d'affaires que d'esprit, de
d'intelligence ? Faut-il croire qu'elle ne
us pratiquer que l'indifférence qui est une
d'impuissance et de médiocrité et qu'elle
pable de retrouver, après le chemin de la
celui de l'idéal et de la beauté ? Non, il n'est
que le peuple marseillais soit un peuple
e point de vue, et, pour employer l'élo-
xpression d'un philosophe célèbre, s'il som-
se réveillera, et s'il est mort il ressuscitera.
uple, a dit Taine, reçoit toujours l'em-
le l'endroit qu'il habite. Eh bien, qu'on
x Marseillais un décor délicat et harmo-
s ont déjà une ville dont le ciel et la lumière
sque une fête perpétuelle pour les yeux.
oit aussi elle-même une fête pour l'esprit
eignement de ses édifices, de ses monu-
e ses statues, de ses élégances et de ses
sements ; qu'elle devienne, en un mot, un
ropice à l'étude, à l'inspiration, aux concep-

Digitized by Google

tions élevées, au développement et à l'épanouis
ment de toutes les aptitudes, de toutes les faculté

Déjà nous assistons à une heureuse renaissan
qui n'est pas, au surplus, inconciliable avec no
grandeur et notre prospérité commerciales. Il y
ici, sur le sol phocéen, toute une jeunesse que
connais bien, une jeunesse tourmentée par
inquiétudes de l'art, passionnée pour l'expressi
supérieure du beau, et qui, aidée, encouragée, sou
nue, stimulée, ne tarderait pas à remettre en ho
neur le vieux génie hellénique de notre race, c'est
dire le génie de la finesse, de la grâce et de la clar
à faire revivre enfin le sens et la joie esthétiques,
culture littéraire et morale des anciens jours. Et
n'est point là, croyez-moi, une œuvre chimériq
irréalisable, si chacun de nous veut s'y emplo
avec amour et assiduité. Votre Compagnie nota
ment peut beaucoup, Messieurs, pour accélérer
mouvement, pour en devenir l'âme en quelque so
et entraîner définitivement notre jeunesse marse
laise vers les manifestations et les affirmatio
intellectuelles. Je m'estimerai, quant à moi, t
flatté de collaborer, parmi vous, à cette salutaire
fortifiante besogne, besogne qui nous serait d'aut
plus facile aux uns et aux autres que nous n'avo
pas à travailler au Dictionnaire, et que le Dieu
Virgile, qui pressentait les académies de provin
leur a fait de doux et nobles loisirs.

Digitized by Google

ÉPONSE DE M. DE ROSSI

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

ISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. HORACE BERTIN

ONSIEUR,

us attribuant le fauteuil si dignement
vant vous, par M. Louis Brès, dont nous
sincèrement la retraite, mes honorables
ont tenu tout d'abord à vous donner une
e sympathie personnelle; en second lieu,
ulu rendre hommage à l'écrivain dont le
e, précis, d'une correction impeccable, sera
une force; enfin il nous a paru qu'il était
norer en vous la presse locale dont vous
résentant autorisé.

ez encore un autre titre à nos suffrages et
pas le moindre à nos yeux : vous êtes un
Marseille, vous adorez votre ville natale,
une grande tendresse pour tout ce qu'elle
ttoresque, d'original et de séduisant. Votre
mbelli par la riche palette d'un artiste
êtes, nous a montré : *Marseille inconnu*, les
s de Marseille, *Marseille intime*, les *Heures*
ses qui sont des études pleines de finesse
, des tableaux brossés de main de maître.
lit ces plaquettes, modestes en apparence,
en que vous avez introduit l'art de peindre
d'écrire.

Digitized by Google

Vous êtes un chercheur et vous avez trouvé la mine d'or sous notre beau soleil, en vue de cette mer incomparable qui inspire les vrais artistes ; mais vous avez limité le champ de vos travaux ; Marseille exerce sur vous une séduction irrésistible, et vous vous efforcez de faire passer dans le cœur de vos lecteurs un peu de votre amour, de votre culte pour la cité si chère.

L'Académie de Marseille est heureuse d'accueillir dans son sein un homme de mérite comme vous, qui nous arrive un peu repentant d'avoir *flâné* le long des routes, avant de frapper à la porte de notre demeure que vous proclamez vous-même très hospitalière. Il est un autre péché véniel que nous vous pardonnons aisément, parce que nous sommes bons princes et que vous l'avez confessé avec une grâce qui désarme. Ce petit péché de jeunesse, vous l'avez commis à l'instar du plus captivant des poètes de ce siècle : j'ai nommé Alfred de Musset.

L'auteur du poème de *Namouna* n'a-t-il pas dit, en effet, d'un ton narquois :

> Hassan était donc nu, mais nu comme la main,
> Nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église,
> Nu comme le discours d'un Académicien...

Il était jeune alors, plein de verve et de séductions ; il narguait l'Académie et ne songeait pas qu'il y entrerait un jour ; mais quand l'âge eut calmé la fougue des passions, le poète assagi, désillusionné, un peu usé peut-être, pensa que l'heure était venue pour lui de prendre place sous la coupole de l'Institut où il avait certes le droit d'entrer, et les suffrages de l'illustre assemblée vinrent à lui avec empressement. Hélas ! la verve de *l'enfant du siècle* était épuisée, et bien qu'il eût encore conservé de beaux restes, le discours qu'il prononça le jour de sa réception à l'Académie française, avait quelque ressemblance avec le héros de son poème.

Digitized by Google

noi la pensée de faire un rapprochement
r une comparaison qui ne serait juste à
t de vue ; elle serait même discourtoise.
je ne résiste pas à la tentation de remettre
eux un court passage de votre livre *Les*
de Marseille : « Il nous serait facile,
s, d'écrire sous ce titre : *Les Cheminées du*
un gros volume très sérieux, suffisam-
ennel, bourré de recherches savantes, qui
irait peut-être à forcer les portes de l'Aca-
ale. »

nsieur, vous n'avez pas eu besoin d'écrire
livre pour forcer les portes de notre Aca-
s se sont ouvertes toutes grandes devant
au mérite de votre œuvre qu'il nous a
l'apprécier, et je suis heureux de procla-
le discours que nous venons d'entendre
nullement le costume si crûment décrit
; il est habillé avec élégance et, s'il a une
ul ne saurait en signaler le défaut.

s que vous avez publiés et dont j'ai fait
récréative, entre une question de droit
difficulté d'administration judiciaire, ont
ent reposé mon esprit, en me donnant la
u'ils constituent des titres suffisants pour
os suffrages. Après en avoir parlé avec la
erve qui convient à l'auteur de ces études
présentées, vous avez eu raison d'invo-
he laborieuse que, depuis trente ans, vous
ez, avec succès, dans la presse marseil-
elle vous a valu l'estime de vos confrères
tion de vos lecteurs. Les suffrages des
nt placé à la tête du Syndicat qui a pour
défendre les droits et d'exercer les justes
ons des nombreux écrivains dont le talent
ence si grande sur l'opinion publique.
la sympathie des autres sont la suprême
e de vos efforts. L'Académie de Marseille

Digitized by Google

ne pouvait pas rester indifférente à tous ces témoignages flatteurs et c'est avec une véritable satisfaction qu'elle vous compte aujourd'hui parmi ses membres. La valeur de votre œuvre, comme journaliste, ne le cède en rien à celle qui vous revient de vos charmantes publications en volumes. Au *Sémaphore*, au *Petit Marseillais* et dans d'autres feuilles très répandues, vous avez jeté à pleines mains les trésors de votre intelligence, le fruit de vos observations perspicaces et patientes, sous forme d'articles, parus au jour le jour, sur les questions les plus variées, empruntant leur actualité aux circonstances. — Le lecteur du journal ne se figure pas ce qu'il en coûte à l'écrivain pour trouver des idées neuves, en dehors des sentiers battus, pour les présenter d'une façon convenable et saisissante; quand on a vu de près le mécanisme de la composition, de la mise en pages, de l'expédition d'une feuille périodique paraissant à heure fixe, on comprend la nécessité d'un travail surhumain pour répondre aux exigences d'une pareille entreprise: il faut livrer rapidement la copie attendue; le prote y apporte parfois des corrections, si elles sont à sa portée, mais l'article échappe à l'auteur, sans que celui-ci puisse le retoucher, si le lendemain il s'avise d'une erreur ou d'une lacune. Heureusement, vous possédez au premier chef le talent du journaliste et vos improvisations au courant de la plume sont aussi pures, aussi correctes que les ouvrages remis vingt fois sur le métier. C'est un talent que l'on n'apprend pas à l'école, on naît journaliste, comme l'on naît poète. La presse joue un grand rôle dans notre organisation sociale; c'est un flambeau qui éclaire le monde, lorsqu'il est porté par une main sûre et dirigé par une intelligence honnête ; dans le cas contraire, il devient une torche qui promène l'incendie à travers la cité. Je suis heureux de reconnaître, pour mon compte, qu'à Marseille le journalisme est très dignement

Digitized by Google

enté et, sauf les divergences d'opinions qui
ment avec ardeur et que nous devons respec-
s luttes sont toujours courtoises et ne donnent
s lieu à ces rencontres en champ clos qui
t assez fréquentes jadis, quand la presse était
libre. Cet état d'âme de nos écrivains est
nt plus remarquable que nous sommes au
lu soleil, que les têtes sont chaudes, les mouve-
du cœur très actifs, l'aiguillon de l'esprit prêt
dre sur l'adversaire ; mais on se respecte et,
urs, je soupçonne le Syndicat, dont vous êtes
sident, d'intervenir à point, pour arrêter les
ui voudraient se croiser.

s avez rappelé dans votre discours, monsieur,
Académie de Marseille avait eu la bonne fortune
mpter dans ses rangs des hommes supérieurs
ue Joseph Méry, le conteur le plus spirituel de
mps, et Joseph Autran, l'auteur des *Poèmes de*
r et de la *Fille d'Eschyle*, qui semblait être
i du suc le plus pur des lettres grecques, ajou-
ue l'histoire de notre Compagnie, si l'on vou-
'écrire, reproduirait l'histoire complète de
ille, au point de vue intellectuel, depuis près
ux siècles ; c'est un gracieux compliment que
ligne, pour vous en remercier, au nom de tous
onfrères et pour reconnaître que votre amour
la *petite patrie*, ainsi que vous l'appelez en
s si poétiques, est un lien de plus qui nous
ne les uns aux autres, car nous voulons, comme
rechercher les moyens de perpétuer nos gloires
es et de mettre en lumière les hommes de génie
talent qui ont illustré le pays. Sur ce terrain
marcherons la main dans la main, nous vous
derons par tous les moyens dont nous pour-
disposer, nous vous en avons déjà donné la
ve, nous vous applaudirons en chœur, le jour
râce à votre courageuse initiative, nous verrons,
sur une de nos places publiques, un monument
e du génie de Pierre Puget.

Digitized by Google

Vous avez prêché la croisade et trouvé de l'écho dans nos assemblées délibérantes qui vous ont promis un utile concours ; vous avez également recueilli les adhésions de quelques individualités intelligentes qui pensent, comme nous, que notre grande ville, qui fêtait naguère, avec tant d'enthousiasme, le vingt-cinquième centenaire de sa fondation, se doit à elle-même de rendre aussi durable que l'airain la mémoire de l'un de ses enfants dont les œuvres sont admirées dans le monde entier. Mais vous ne pouvez pas vous arrêter à mi-chemin ; il faut absolument poursuivre la campagne que vous avez entreprise et, si de nouvelles souscriptions sont ouvertes dans les journaux, avec la collaboration active de tous les membres de la presse, sans distinction d'opinions, vous réchaufferez le zèle de nos concitoyens qui ont le culte des grands hommes et Marseille, enrichie d'une œuvre vraiment digne du sujet, la montrera avec orgueil aux étrangers qui viennent nous visiter.

Inspiré par l'amour de l'art, vous vous efforcez non seulement de mettre en relief toutes nos gloires locales que l'on a, bien à tort, laissées dans l'oubli, mais vous prêchez pour la décentralisation qui permettrait aux jeunes talents de se produire en province, sans avoir reçu le baptême dont l'Eglise de Paris s'est réservé le monopole. Vous avez cent fois raison, car il existe à Marseille une pléïade d'hommes intelligents, instruits, amoureux du beau, de tout ce qui élève l'âme au-dessus des tristes spéculations humaines. Il faudrait seulement trouver le moyen d'encourager leurs premiers pas et de les conduire à la renommée, ce qui n'est point facile, hélas ! Pour atteindre ce but, on serait obligé de combattre un préjugé qui hante l'esprit des hommes, et vous savez que les préjugés sont essentiellement tenaces, parce qu'on ne raisonne pas avec eux.

Il est encore un rêve généreux que vous caressez avec la complaisance de l'auteur : « Marseille, dites-

Digitized by Google

fille des Phocéens, l'émule d'Athènes, la
e Rome, devrait avoir, elle aussi, sa voie
oute peuplée de grands hommes. » Per-
i de vous dire que ce rêve est irréalisable.
lle, en effet, compte des illustrations dont
u le buste, en bronze ou en marbre, orne-
honneur nos rues et nos places, ne crai-
pas l'intrusion de quelque gloire de con-
qui ferait tache dans cette galerie en plein
t à moi, j'estime qu'il ne faut point ouvrir
ux abus, dans un temps où ils se produisent
si grande audace.
s donc le rêve et rentrons dans la réalité.
-nous de l'érection de la statue de Puget;
ez pris l'initiative, vous en aurez l'honneur.
vous courageusement à l'œuvre, que l'élite
ncitoyens vous soutienne, que toutes les
olontés se liguent pour vaincre l'indiffé-
e notre jeunesse studieuse, éprise des cho-
t, amoureuse de la beauté sous toutes ses
narche sous votre égide, que son ardeur
es obstacles et qu'aux premières lueurs de
siècle prochain, les maquettes se transfor-
elles prennent les proportions du modèle
ment arrêté, que le monument obtienne
oit de cité sur la place qu'on lui réserve...

Digitized by Google

Digitized by Google

OLES PRONONCÉES

Par M. DE ROSSI

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

OBSÈQUES DE M. Hippolyte MATABON

EMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Messieurs,

ort presque foudroyante de M. Hippolyte laisse un grand vide au sein de l'Académie ille, qui appréciait à sa valeur le talent du mable et gracieux dont la lyre est brisée nt...

il prit possession de son siège, le Directeur ce ne trouva rien de mieux, pour peindre le u, que de reproduire une poésie de Schiller tant le roi de l'Olympe, à qui le poète sa part des biens de la terre. Et il ajoutait : tes le poète dont parle Schiller ; la terre a tagée sans vous, et comme vous ne possé- en, vous avez dû gagner par le travail le pain que jour. Mais vous vous êtes souvenu de la sse faite au poète : dès le travail de la e accompli, vous vous hâtiez d'aller frapper rte du ciel, et cette porte vous était ouverte. ans la demeure céleste que vous avez puisé us belles inspirations... »

est, en quelques mots, l'exacte biographie ère que nous pleurons ; elle l'a salué à sa e académique, il m'a semblé naturel de la

Digitized by Google

rappeler sur sa tombe, comme l'alpha et l'oméga
sa carrière. Il n'était pas, en effet, au partage de
terre, et la majeure partie de son existence s'
écoulée dans une de nos grandes imprimeries,
le produit de son travail assurait l'aisance du foy

Mais, *après la journée*, la Muse reprenait ses droi
et, à son inspiration, nous devons les premiè
pièces du poète : le *Vieux fauteuil*, consacré à
mémoire de son père, et les *Lunettes de ma gra
mère* ; ces deux petits chefs-d'œuvre, appréciés da
le monde des lettres, ont été couronnés par l'A
démie française qui a voulu récompenser le poète
l'homme de bien, car le poète puisait dans sa be
âme ses pensées les plus nobles et les plus élevé
Chacun savait, et il nous l'a dit en beaux vers, q
se complaisait dans *sa petite maison*, ouverte à
amis, où il goûtait, dans l'intimité de sa fidèle co
pagne, les charmes d'une existence honnête
douce. C'est là qu'il s'écriait, chaque jour, à l'he
vermeille :

> Je renais à la pure ivresse
> Du travail dès que l'aube luit.

Mais ce n'est pas le moment ni le lieu de pas
en revue les œuvres de Matabon, qui les a présent
lui-même, sous la forme de petits tableaux de ge
brossés avec toutes les délicatesses d'un co
aimant ; ses vers, travaillés avec art, sont de v
bijoux ciselés par un Benvenuto Cellini, et
sentiments qu'ils expriment sont l'écho d'un esp
suave ; ils sont inscrits au répertoire des plus gra
artistes de la Comédie Française, qui les ont réci
plusieurs fois, devant un public enthousiaste et é

Sa mort est donc une perte irréparable pour
amateurs de poésie fine et de bon goût ; les titres
ses œuvres sont empreints d'une modestie
révèle son état d'âme ; mais le poète triomphe

Digitized by Google

dité native dont il a toujours conservé le
et son esprit, s'élevant au-dessus des
e ce monde, plane dans les sphères sereines
ensées les plus délicates trouvent leur

qu'il recherchait la dénomination de *poète*
; nous la lui concédons, si ce mot signifie
t un enfant du peuple et qu'il s'est élevé au-
e sa condition par son travail et son talent,
t encore un éloge qu'on ne saurait passer
nce ; mais la valeur de son œuvre lui don-
roit de se mouvoir dans les milieux qui
par la distinction.

nde des lettres portera le deuil du poète qui
s'éteindre ; l'Académie de Marseille, dou-
ment affectée, regrettera la perte d'un de
bres les plus estimés et les plus sym-
s.

ntenant, ma pensée s'élève vers Celui qui
de la vie humaine, et je le supplie d'ac-
vec un amour paternel l'homme juste et
s'éloigne de nous avec l'espérance conso-
revoir.

de quitter cette tombe entr'ouverte, je veux
un suprême hommage à la femme vertueuse
llence, qui était la confidente de ses pensées
intimes, et qui désormais partagera ses
ntre l'enfant mystérieusement ravi à sa ten-
t l'époux bien aimé dont elle a reçu le der-
pir...

Digitized by Google

Digitized by Google

OLES PRONONCÉES

Par M. DE ROSSI

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

X OBSÈQUES DE M. A.-F. MARION

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

ncore un des nôtres, et des plus aimés, que eurons aujourd'hui... Il se fait, dans nos es vides qu'il ne sera point facile de com- C'était hier le poète aimable et doux, le du foyer, dont les œuvres feront longtemps es délices des esprits délicats ; après lui, le tiste qui fut le chef de l'Ecole Marseillaise ; géologue érudit dont les travaux ont été fort s, à son époque, dans le monde de la où il était connu comme le *Père de la Géolo- ençale.*

orts successives, à peu de jours d'intervalle, t profondément attristés et il semblait que classes de l'Académie de Marseille, ayant r tribut à la loi fatale de l'humanité, nous avoir quelque droit au repos dans la dou- Hélas ! l'épreuve que le Ciel nous avait infli- ait point suffisante, elle reçoit encore une tion qui nous consterne. Puisse-t-elle du tre la dernière de la série noire dont nous les témoins impuissants !... La loi natu- ccomplit son œuvre de destruction qui

Digitized by Google

domine nos forces. Il est inutile de lutter..... *Hodiè mihi, cras tibi.* Et s'il m'était permis de citer ici une des stances adressées par le poète élégiaque à son ami, je dirais :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Cependant, notre regretté confrère Marion était à peine âgé de 53 ans ; il était arrivé à cette heure de la vie où, par un regard rétrospectif, il pouvait contempler avec orgueil le chemin parcouru dans le domaine de la science, en fixant chacune de ses étapes par un succès.

Ses origines étaient modestes, mais grâce à ses brillantes études au Collège d'Aix où il s'était fait remarquer par un grand amour du travail, un développement d'intelligence extraordinaire, des aptitudes merveilleuses, il était reçu bachelier ès-lettres à 16 ans, bachelier ès-sciences, deux ans plus tard et nommé presque aussiôt préparateur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Marseille. Il était là dans son milieu et tout en restant l'auxiliaire de deux maitres savants qui le tenaient en haute estime, il complétait sa propre instruction, pour devenir licencié en 1867 et docteur ès-sciences naturelles, en 1870.

Sa thèse, brillamment soutenue, a été couronnée par l'Académie des Sciences qui lui a décerné le prix Bordier. Marion avait une noble et louable ambition : il voulait être professeur à la Faculté des Sciences de Marseille ; mais s'il avait marché rapidement dans ses études, s'il avait conquis avec aisance tous ses titres universitaires, s'il était déjà considéré comme un savant plein d'avenir, il ne remplissait pas les conditions légales, pour occuper une chaire de faculté. En 1872, il avait fait un cours

Digitized by Google

quable sur la géologie de la Provence et
rant du mois de décembre 1875, sur la
du Ministre de l'Instruction publique, il
de cours, ce qui était un acheminement
isation de son rêve; aussi onze mois plus
à peine atteint sa trentième année, il fut
ofesseur titulaire d'une chaire spéciale de
son enseignement et ses expériences ne
as à attirer sur lui l'attention du gouver-
ançais et de plusieurs gouvernements
l'Italie, le Portugal, la Russie, l'Autriche,
ernèrent à l'envi des distinctions honori-
tables titres de noblesse des travailleurs.
rop long de passer en revue tous les lau-
rment comme auréole de gloire autour
e notre illustre confrère; je me borne à
simplement et j'ajoute que la moisson
es, de croix, de témoignages de satisfac-
abondante.

publié, sur la Géologie, la Botanique et
, divers traités qui lui ont valu les suf-
lusieurs Sociétés savantes, en France, en
en Autriche-Hongrie, mais ses études
ayant démontré les résultats obtenus
i du sulfure de carbone au traitement
phylloxérées, Marion fut chargé, en 1890,
pagnie du Chemin de fer Paris-Lyon-
ée, de combattre le fléau dont les ravages
t dans les vignobles du Midi et il eut la
de conjurer le mal, ou tout ou moins
er les effets.

blable mission lui fut donnée plus tard
vernements de Russie et d'Autriche qui
insi hommage au grand savant français.
tés maitresses, il les a montrées surtout
ofesseur éloquent, convaincu, plein de
rainant son auditoire vers des horizons
es toujours nouveaux. Il est juste de

Digitized by Google

remarquer aussi que ses amis — et ils étaient nombreux — admiraient tous les vertus de cette belle créature droite, honnête, séduisante et lui faisaient, en quelque sorte, un cortège de sympathies qui était, pour lui, une joie et un encouragement.

Comme Directeur de notre muséum d'histoire naturelle, il en a complété les riches collections et, poursuivant ses études, il a fondé la station de zoologie marine d'Endoume, connue aujourd'hui du monde entier; il y a consacré tout son temps, tout son talent, toute son attention et de ses travaux il avait déjà retiré un grand honneur. Il semblait donc qu'il n'avait plus qu'à jouir de son œuvre, lorsqu'il a été anéanti par un coup de foudre. Sa fille bien aimée, son unique enfant, celle qui était devenue la confidente de ses pensées, qui l'avait accompagné dans ses voyages d'exploration scientifique, lui a été ravie brusquement, en pleine jeunesse, et de cet immense malheur il n'était pas consolé; le monde n'existait plus pour lui; malgré nos affectueuses sollicitations, il n'assistait plus à nos séances, son chagrin avivé par la vision constante de celle qui n'était plus, a épuisé son énergie et, loin de réagir contre le désespoir qui l'opprimait, il s'abandonnait à sa douleur, il s'y complaisait; on le voyait parfois le soir, dans les rues les plus solitaires de la ville, le visage sombre, les yeux vagues élevés vers le ciel où il semblait entrevoir sa chère absente. Ce n'était plus le même homme, on sentait que la vie s'éteignait graduellement, que sa pensée restait enveloppée d'un crêpe noir et que la maladie aurait bientôt raison de sa vigoureuse constitution. Hélas! il a bien souffert physiquement et moralement, mais je me plais à croire qu'à la dernière heure il a retrouvé dans ses souvenirs cette pensée philosophique de Socrate: « Les peines de la vie doivent nous consoler de la mort. »

Digitized by Google

DISCOURS

é à Roquefort-la-Bédoule le 29 avril 1900

PAR

M. Auguste PROU-GAILLARD

PAR L'ACADÉMIE DE MARSEILLE A L'INAUGURATION
DU MONUMENT ÉLEVÉ
IONNEUR DU COMTE DE VILLENEUVE-FLAYOSC

MESSIEURS,

quelque dix ans la contrée qui nous a attirés
hui était tout autre.
nce des solitudes y planait, quelques huttes
reurs et de bûcherons, une friche rebelle
de plantes aromatiques dont les brises em-
t prodigalement les senteurs, une ceinture
le pins, tels étaient l'aspect et la nature de

avait cependant pas disette de poésie en ce
élancolique, passablement austère bien
iné par l'or des soleils de notre Provence,
ie y manquait, et les ouvriers qui déchi-
sol, aussi bien que les bûcherons qui
de la ramée, ne tiraient de leurs efforts
naigre rétribution.
rd'hui le spectacle est bien changé, une
irculation de vie s'y affirme. Sur la rugosité
mousses endormies de ce terroir se sont

Digitized by Google

élevées des maisons nombreuses, véritables ruches humaines, d'où s'échappent sans discontinuité des gazouillis d'enfants et les chansons de butinantes abeilles.

Enfin, çà et là, ont surgi des usines haletantes qui assurent aux laborieux essaims la nourriture et les douceurs d'un certain confort.

En outre, une jolie église, due à la munificence des descendants de celui dont nous voulons aujourd'hui fixer la gloire, s'élève au milieu de ce décor.

Gracieux écrin de pierres attestant une civilisation parachevée, habitacle sacré où les vôix aériennes des cloches chantent les joies et les douleurs, appellent ceux dont la foi a gardé les divines attentes aussi bien que ceux dont les croyances chancellent et qui ont besoin de soutien sous le vent de l'épreuve.

D'où est donc venue la transformation de ce pays, quelle est la baguette enchantée, magique, qui a éveillé sur ce sol endormi tant de sèves ignorées et latentes ?

Vous le savez, Messieurs, et notre présence ici prouve que vous avez voulu que l'heure de l'oubli ne sonnât jamais pour l'auteur de ce grand éveil, de cette bienfaisante éclosion et qu'un bronze glorieux immortalisât votre reconnaissance.

Honneur à vous qui, en élevant ce monument, avez mis comme en gerbe les épis d'abondance que le génie d'un savant et d'un homme de bien a fait lever ici.

Je suis fier, Messieurs, que l'Académie de Marseille dont le comte de Villeneuve était membre, m'ait par sa délégation procuré la joie de venir respirer votre enthousiasme et traduire en cette fête vibrante les sentiments attendris et admiratifs qu'elle eut toujours pour ce confrère éminent.

Je sens tout l'honneur qui m'a été ainsi fait, mais j'aurais voulu, pour remplir dignement la tâche qui

Digitized by Google

à moi, vous arriver avec un vêtement
s riche et pouvoir envelopper mon sujet
ature plus soyeuse. . . . . .
. . . . . .
as au point de vue scientifique que j'ai à
enir du comte de Villeneuve, c'est à plus
que moi qu'a été laissé le soin de faire
avant, de magnifier la grandeur de ses
, le nombre de ses découvertes et l'exac-
s perceptions techniques.
s parlerai que de l'homme moral et de
ariété de ses facultés intellectuelles et
es.
x, Messieurs, d'avoir à saluer sans réti-
de ces serviteurs de l'humanité, une de
géniales qui ont non seulement élargi
de la pensée, mais qui se sont distin-
roissant par leurs vertus le patrimoine
umanité.
e comte de Villeneuve. Il était de cette
mes dont l'intelligence éblouit, en même
eurs exemples surnaturalisent en quel-
haussent les espoirs si souvent près de
er, en face de capitulations de conscience
es de caractère, hélas ! si fréquentes.
fatigable, il donna une somme de travail
cevable.
-là, il échappait fièrement à l'apostrophe
u'adressait Bossuet aux oisifs de son
mangeaient leur pain dans une noncha-
use, dans un marasme plein de périls »
émie qui se refuse à l'effort.
outes choses ce travailleur obstiné, qui se
rdeur dans les discussions scientifiques,
t soucieux du côté moral des choses, et
ain de sa mort, son ancien camarade,
valier, pouvait écrire à sa veuve sans
re démenti : « Villeneuve avait un grand

Digitized by Google

« savoir, mais il mettait la probité, l'honneur, les « qualités morales, bien au-dessus des qualités de « l'esprit. »

Quelle oraison funèbre enviable, Messieurs !

Cette richesse morale lui venait de sa conscience religieuse, car il était chrétien jusqu'à la moëlle et un logicien irréductible.

Toujours ses agissements furent comme un reflet de ses croyances et jamais on ne put constater que le moindre écart se fût produit entre ses principes et ses pratiques.

La contrée qui nous reçoit aujourd'hui, Messieurs, fut l'un des grands champs d'application de son génie.

C'est ici, au milieu de landes désolées, qu'il ouvrit des sillons d'où devait sortir la prospérité. Il avait mis au service de son rêve, et sans compter, toute sa fortune, car le désintéressement était chez lui une qualité maîtresse.

Quelle joie ne dut-il pas ressentir quand, finalement, l'industrie des chaux et ciments fut implantée, donnant raison à ses conceptions et apportant une juste rançon à sa volonté obstinée et à ses lourdes heures de travail !

La création de cette industrie fut pour Roquefort une source vivifiante, c'était une providence qui se levait dans cette contrée.

Il était donc juste, Messieurs, que la reconnaissance publique s'affichât ici avec éclat.

On pourrait croire que l'amour effréné de la science avait fait de M. de Villeneuve un homme exclusif, sévère et quelque peu rébarbatif, comme le sont certains savants. Il n'en était rien.

Son commerce était doux, aimable ; si on admirait en lui le vaste savoir, l'énergie des convictions, l'indépendance infrangible du caractère, on constatait en même temps sa mansuétude, la sûreté de son amitié.

Digitized by Google

A l'Académie de Marseille aussi bien que dans le monde, il était recherché, goûté ; les vénérations sincères et les sympathies profondes allaient vers lui et on pouvait lui appliquer ce mot « qu'on ne pouvait ni l'aimer sans l'estimer, ni l'estimer sans l'aimer. »

Pendant sa présidence à l'Académie, il eut l'insigne fortune d'y recevoir Lamartine. Il salua notre grand poëte en des termes qui prouvaient que la littérature n'avait pas ménagé ses sourires au savant.

Le poëte répondit en vers éclatants dignes de son génie.

La philosophie avait aussi en M. de Villeneuve un fervent adepte. Suivant l'expression de Montaigne, « il y faisait luire jusqu'au dehors son repos et son « aise ». Homme libre, nous l'avons déjà dit, il ne pactisait jamais avec ce vice du cœur et de l'esprit, si commun de son temps, qu'on appelait le respect humain.

Il eut regardé comme honteuse, comme une dérogeance, cette timidité ou cette crainte d'afficher ce qu'il croyait être le vrai.

Cette noble indépendance de son esprit se manifesta avec éclat dans un livre substantiel tombé de sa plume, dont le titre était : « *De la civilisation chrétienne* ».

Dans cet ouvrage, où ses pensées étaient enchâssées avec un grand art, il entrait courageusement en lutte contre des préjugés et des malentendus tenaces et il faisait ressortir que l'idée religieuse était la plus grande source d'énergie morale, d'esthétique et d'harmonie sociales qui se puissent rencontrer.

Il écrivit aussi une vie de sainte Roseline, cette jolie sainte qui appartenait à sa famille, qui a laissé de si gracieuses légendes dans notre Midi provençal et une si grande empreinte de son influence sur les événements de son temps.

Digitized by Google

C'est avec passion que le comte de Villeneuve s'était penché sur cette vie, si féconde et si attirante.

Dans cette étude maitresse, Messieurs, les documents abondent, les valeurs historiques fourmillent et les phrases souples et brillantes mises au service d'une vigoureuse dialectique ressemblent à des perles exquisement serties.

J'aurais encore à vous parler d'autres écrits littéraires ou philosophiques, de son opuscule sur la poésie de la science, de ses discours académiques. Je ne puis cependant pas trop m'étendre, mais je ne résisterai pas à la tentation de vous citer la finale du remarquable discours qu'il prononça en qualité de président de l'Académie lors de la réception du Docteur Bertulus. « Monsieur, lui disait-il, je ne lais-
« serai jamais mettre ma foi scientifique en contra-
« diction avec ma foi religieuse, car les deux grandes
« idées de Dieu et de l'âme, sont les plus puissants
« véhicules de l'invention scientifique et du bien-
« être matériel. Je le déclare hautement, si j'ai pu
« m'élever jusqu'à quelques vérités neuves, scienti-
« fiques et industrielles, c'est dans ma foi dans
« l'ordre divin que j'en ai puisé la première inspi-
« ration. Comme vous, Monsieur et cher confrère, je
« ne séparerai jamais le vrai, le beau et le bien. Le
« vrai et le beau ne sont que l'illumination du bon. »

Vous le voyez, Messieurs, le comte de Villeneuve était un croyant et il ne laissait échapper aucune occasion d'épancher ses convictions, la science fut pour lui un échelon qui le rapprochait de la divinité et il pouvait dire comme Képler, en terminant son magnifique ouvrage de l'*Harmonie des mondes* :

« En quittant le tableau des démonstrations, j'élève
« et mes mains et mes yeux vers le ciel.

« O toi qui par les attraits des sciences naturelles
« m'a conduit jusqu'à la connaissance de tes per-
« fections, jusqu'à la contemplation de la splendeur
« de tes œuvres, sois bénis, ô mon Dieu ! »

Digitized by Google

is cependant pas m'en tenir à l'exposé des
ies de la plume de l'éminent ingénieur. Je
quelques mots, Messieurs, sur son amour
uple et pour les ouvriers.
s choses, il tenait compte des humbles, il
première ligne le souci de leur situation,
dition de vie.
c une débonaireté inoubliable qu'il s'oc-
eur amélioration sociale. Non seulement
sait pour eux dans ses écrits, mais encore
diguait sans lassitude des conseils pleins
rtation et des assistances effectives d'une
exemplaire.
s qui m'a été moralement accordé, Mes-
épuisé. Je n'ai fait que glaner quelques
cette vie si riche en moissons, j'ai seule-
uré ces contours alors que tant et de si
efs auraient tenté ma plume.
rête donc à regret et par devoir en saluant
ere fois de mon admiration cette nature si
ne ordonnance si parfaite, cet homme
un mot, digne des regards de Dieu et des
sements des hommes.

Digitized by Google

Digitized by Google

NIQUE EN PROVENCE AU XVIe SIÈCLE

Par M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

ONARD RAUWOLFF

I

lsations en Languedoc et en Provence.
premiers volumes de l'Herbier de Leyde.

Rauwolff (1) s'est rendu célèbre pour
tué, en plein XVIe siècle, un voyage de trois
ent. Débarquer à Tripoli de Syrie, passer
, Alep, Bagdad, Mossoul, visiter les ruines
ne, de Ninive et de Palmyre, parcourir la
t la Palestine, atteindre Jérusalem, c'était
es mille dangers auxquels le fanatisme et
de ceux qu'on nommait alors les Infidèles
tout voyageur chrétien : il y fallait du
ous dirions volontiers de l'héroïsme ; et
droit qu'un tel voyage devenait un titre

ve parfois le nom de Rauwolff écrit de différentes
auwolf, Rawolf, Rauchwolff. Nous reproduisons
e adoptée par notre botaniste lui-même, soit dans
nmatriculation à Montpellier, soit en divers docu-
aphes que nous avons vus à Leyde et parmi les-
une lettre écrite à Charles de l'Escluse. — Le mot
uwolff signifie littéralement *Loup au pelage rude*
Or, comme les savants de la Renaissance aimaient
leurs noms d'une tournure latine ou grecque,
wolff avait été transmué en *Dasylycus*. — La lettre

Digitized by Google

Augsbourg fut la ville natale de Léonard Rauv
La date de sa naissance n'est pas connue. S
admet qu'il avait de vingt à vingt-cinq ans lors
vint, en 1560, étudier à Montpellier, il serait né
1535 et 1540. Il était issu d'une famille qui t
parmi la bourgeoisie d'Augsbourg un rang ho
ble (1). Notons tout de suite qu'il eut pour beau-
un riche négociant droguiste, armateur en
temps, nommé Melchior Manlich l'aîné ; ce
l'instigation de celui-ci qu'il entreprit son voya
Levant.

Le jeune Rauwolff ayant manifesté de h
heure un goût particulier pour l'étude de la m
cine et de la botanique, — les deux sciences ét
alors des sœurs inséparables, — ses parents dé
rent de l'envoyer à l'Université de Montpellier,
grand renom dans toute l'Europe savante. C'est
doute en se rendant d'Augsbourg dans le Langu
qu'il traversa Genève et Lyon, villes où lui-mê
déclaré être allé vers cette époque (2).

Il fit très probablement ce trajet en compa
d'un jeune homme natif d'Augsbourg, qu'il eut

autographe conservée à Leyde était fermée au moyen
cachet armorié, dont l'écu porte un loup *ravissant*, ce qu
la langue du blason, veut dire levé sur les pattes de derriè
antérieures tendues en avant, avec les griffes saillantes. Ra
tenait-il ces armes *parlantes* de sa famille ou se les
données ? Nous inclinons vers cette seconde hypothèse :
son est, en effet, surmonté en guise de cimier, — auta
moins, qu'il est possible de le discerner sur une empreint
n'est pas très nette, — par un personnage en longue robe
ral, paraissant tenir des plantes à la main.

(1) « *Parentibus honestis* », écrit un des biographes de L
Rauwolff, J.-F. Gronovius, qui a fait précéder d'une
Leonhardi Rauwolfi son *Flora Orientalis* (Leyde, 1755).

(2) Ce renseignement est consigné dans une inscription
lée qui sert de frontispice à chacun des deux premiers vo
de l'herbier conservé à Leyde. Rauwolff énumère les diver
où il a pris les *exsiccata* contenus en ces deux volumes
plus loin les détails que nous donnons à ce sujet.

Digitized by Google

e à Montpellier. Celui-ci se destinait aussi à
médecin dans la ville d'où il était origi-
se nommait Jérémie Martius (1).
chives de la Faculté de médecine de Mont-
onservent encore l'acte d'immatriculation
ard Rauwolff. Cet acte porte la date du 22
e 1560. Il est ainsi libellé :

eonhartus Rauwolff Augustanus receptus sum
um studiosorum Medicinæ Academiæ Mons-
post factam solitam à doctorib: examina-
Dedi me in fidem clarissimi viri D. Ant:
atque illis debitam obedientiam præstaturum

anno 1560 die 22 Novembr:

LEONHARTUS RAUWOLFF AUG: (2).

lèbre naturaliste de Zurich, Conrad Gesner, portait
d'intérêt à Jérémie Martius. Plusieurs fois il parle de
s lettres, et toujours en termes affectueux. Pendant
à Montpellier, ce jeune homme correspondait avec lui.
se plaignant du silence que gardait un autre étudiant
lier, Godefroy Craton, écrivait, le 6 octobre 1560, au
lui-ci, Craton de Krafftheim, médecin de l'empereur
e : « De Godefrido tuo, longo jam tempore nihil
miror Hieremiam Martium Augustanum (qui è Mons-
duos menses ad me scripsit), nullam ejus mentionem

re des matricules 1502-1561, f° 338, première inscrip-
cto. — Nous devons communication de cette pièce à
e de M. Henri Teulié, bibliothécaire de la Faculté
e. En nous l'envoyant, il a bien voulu nous indiquer
tout entière écrite de la main de Rauwolff et que
ent la date est erronée. L'étudiant d'Augsbourg
mégarde, mis *novembre* au lieu d'*octobre*. En effet,
tion, précédée de quatre matricules qui portent les
s 20 et 22 octobre, est suivie de plusieurs autres sous-
dates immédiatement postérieures (23, 24, 25 octo-
édacteur de l'une de celles-ci, ayant lui-même écrit
s'est repris, a rayé ce mot et l'a remplacé par *octobre*.
bliquerait pas comment la matricule de Rauwolff, si

Digitized by Google

Il était d'usage que chaque étudiant, en prenant son inscription, désignât un des professeurs qui devait exercer sur lui, pendant la durée des études, une sorte de tutelle, tout au moins scientifique. Diverses formules d'immatriculation constatent que l'étudiant donnait à ce protecteur le titre de *pater* ou *parens*. Le professeur Antoine Saporta, sur lequel se fixe le choix de Rauwolff, était l'ancien condisciple de Rabelais, que Panurge nomme le premier quand il évoque le souvenir des « antiques amys », acteurs dans le « patelinage » joué en 1531 à Montpellier, « la morale comœdie de celluy qui avoit espousé une femme mute » (1).

Nous savons par une déclaration de Pena et Lobel dans une des préfaces du *Stirpium Adversaria*, quelle était la joie, nous pourrions dire l'émotion des botanophiles étrangers lorsqu'ils se trouvaient

réellement elle eût été signée en novembre, aurait pu se trouver intercalée au milieu de plusieurs inscriptions toutes prises en octobre.

(1) *Pantagruel*, liv. III, ch. xxxiv. — Un des étudiants de ce temps-là, Félix Platter, de Bâle, devenu plus tard médecin et botaniste renommé, prit pour *pater* ce même docteur Antoine Saporta, « car, — dit-il en ses curieux mémoires,— il est d'usage que chaque étudiant en choisisse un pour le consulter plus particulièrement. » *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, notes de voyage de deux étudiants bâlois, traduites en français par M. Kieffer (Montpellier, 1892). — Antoine Saporta, reçu docteur en 1540, fut nommé doyen en 1551, chancelier en 1560 et mourut en 1573. Il a laissé un traité *De tumoribus præter naturam*....., publié longtemps après sa mort. — Au dire de Félix Platter, les Saporta étaient *Marans* : on appelait ainsi « les descendants des Maures que Ferdinand le Catholique avait expulsés d'Espagne et dont un grand nombre s'étaient établis dans le Languedoc. » Ils se livraient à certaines pratiques religieuses qui dénotaient leurs origines. — Antoine Saporta fut un des ancêtres de l'éminent géologue provençal, feu le marquis Gaston de Saporta. Celui-ci rappela cette circonstance dans le discours d'ouverture qu'il prononça comme président de la Session extraordinaire tenue par la Société botanique de France à Montpellier en 1893.

Digitized by Google

oup en présence de l'exubérante richesse de méridionale. Aussi les étudiants de Mont- erborisaient-ils avec beaucoup de zèle ; la d'entre eux colligeaient les plantes pour en un herbier (1). Ils exploraient d'abord les de la ville, puis ils se répandaient dans tout edoc : ils se portaient tantôt vers Nîmes, rs Frontignan (2) ; les plus courageux entre- t l'ascension des Cévennes. Souvent ils saient le Rhône, qui séparait le Languedoc ovence ; ils allaient là visiter de superbes elles qu'Avignon, Arles, Marseille, et, faisant, ils y effectuaient de fructueuses ations.

n arrivée à Montpellier, Léonard Rauwolff avec ardeur à la récolte des plantes, ou, on disait alors, des *simples ;* bien rares les espèces auxquelles on n'attribuait pas vertu curative. Il suivit à son tour l'itiné- nous venons de retracer et visita toutes les citées plus haut. Il eut pour premier com- de ses excursions son jeune compatriote Martius (3) ; puis, l'année suivante, un étu- nu de Bâle et qui était déjà un botaniste fort

sur les herborisations des étudiants de Montpellier que nous avons données dans notre première publica- e à *La Botanique en Provence au XVIe siècle* : PIERRE ATHIAS DE LOBEL (Marseille, 1899).

s attiraient particulièrement la colline qu'ils appe- *ontagne* de Cette, *Mons Cetius.*

l'épître dédicatoire qui sert de préface à la Relation age en Orient, Rauwolff s'est exprimé ainsi au sujet orisations en Languedoc : « Pour apprendre à mieux es simples, et sans négliger mes autres études, je me ié, plus particulièrement à Montpellier, — en com- très savant Monsieur Jérémie Martius, docteur en et médecin officiel ici (Augsbourg), mon excellent arcourir les montagnes et les vallées, et surtout la tagne de Cette, près de Frontignan, située sur le bord

Digitized by Google

expert : nous voulons parler de Jean Bauhin (1). La même passion pour la science des végétaux les rapprocha tout de suite ; un lien de solide amitié les unit l'un à l'autre ; ils poursuivirent à travers le pays d'actives campagnes ; et quand plus tard Jean Bauhin édifia ce vaste monument connu sous le nom d'*Historia plantarum universalis*, il y mentionna maintes fois son ancien condisciple de Montpellier, « *meorum studiorum*, disait-il, *et peregrinationum*

de la mer, etc. : et de cette manière j'ai amassé un trésor inestimable de plusieurs centaines de simples. » — Notre savant ami et confrère en botanique, M. Kieffer, nous a été d'un grand secours pour la traduction des textes allemands de Rauvolff. Nous sommes heureux de pouvoir lui exprimer ici notre vive reconnaissance. Ces traductions offraient parfois de sérieuses difficultés, à cause des différences fréquentes entre le dialecte souabe dont s'est servi Rauvolff et l'allemand actuel.

(1) L'inscription de Jean Bauhin sur le registre des matricules porte la date du 20 octobre 1561 : elle a été publiée par le professeur Gustave Planchon dans sa thèse de doctorat : ***Les modifications de la flore de Montpellier depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*** (Montpellier, 1864). — Lorsqu'il vint à Montpellier, Bauhin avait déjà passé plusieurs années à Zurich, auprès de Conrard Gesner dont il fut l'élève et le commensal. En dernier lieu, il avait suivi, à Tubingue, les leçons de Léonard Fuchs. Pendant le mois de juin de cette même année 1561, il avait accompagné Gesner dans un voyage d'herborisation à travers les Alpes Rhétiennes. Il profita de son séjour en Languedoc pour y amasser des plantes en grande quantité. Il annonça même son projet de dresser un catalogue de la flore du pays. Gesner lui écrivait en 1562 pour lui demander communication, aussitôt que ce catalogue serait achevé, des *exsiccata* rapportés de France : « Herbas siccas tuas in Gallia collectas mittes cum primum perfeceris catalogum : remittam brevi simul utraque » : et quelques semaines après : « Catalogum stirpium Monspeliensium perfice, et mitte, aut excudendum apud nos cura ». — Dans son *Histoire universelle des plantes*, Jean Bauhin a fait allusion aux visites nombreuses dont la colline de Cette avait été le but, pendant qu'il herborisait en Languedoc avec Rauwolff ; et combattant l'opinion de Camerarius au sujet d'une plante que celui-ci prétendait avoir trouvée en cet endroit, il s'écriait : « *Nos quidem non otiosi fuimus montis Cethi spectatores !* »

Digitized by Google

lissimum, clarissimum virum Leonhardum

r de Rauwolff dans la France méridionale
ea jusqu'en 1562. Au cours de cette année
à Valence en Dauphiné, ville qui était
ge d'une Université, et il y subit les épreu-
torat (1).

ge en Italie était, aux yeux des étudiants
s-là, le complément obligé de leur éduca-
ale et botanique. Le nouveau docteur ne
se dispenser de ce pèlerinage scientifi-
séjourna en Italie pendant une partie de
3. Nous trouvons dans un document qui

latter, en ses Mémoires, cite le cas de certains
lemands qui, après leur stage à Montpellier,
nder le bonnet de docteur à l'Université de Va-
lle d'Avignon. Il déclarait à cette occasion qu'il se
n de suivre lui-même un tel exemple, voulant obéir
e lui donnait son père. « Quant au doctorat (me
serait plus honorable de le passer à Bâle, et cela
de plaisir aux autorités qu'à la bourgeoisie. Si je
ontraire mon grade en France, on ne manquerait
ue je n'étais pas capable d'affronter l'école supé-
e. Chacun connaissait le dicton qui courait sur les
rançaises: *Accipimus pecuniam, et mittimus stultos*
m. »

ff ne se rendit pas directement de France en Italie.
oord à Augsbourg. Chemin faisant, il rencontra
er, qui rentrait en Suisse, et il fit avec lui une
ajet. Mais, chose singulière, cette rencontre ne
trace dans la mémoire du savant de Zurich; et
uait ingénument lorsque, un peu plus tard, il eut
ff des relations suivies. Il écrivait en 1565 à un mé-
bourg, Adolphe Occon: « Doctissimo et clarissimo
chwolff ingentes meis verbis gratias ages pro semi-
bis ad me missis... Ubicumque erit occasio in
is quæ ad me misit aut mittet, præsertim si excre-
ut possint depingi, mentionem ejus, ut par est et
in opere meo. *E Gallia redeuntibus nobis, iter mihi*
e, sanè exciderat. »

Digitized by Google

a une valeur autobiographique (1) l'énumération des villes par lesquelles il passa : Padoue, Vérone, Mantoue, Ferrare, Bologne, Florence, Modène, Plaisance, Parme, Milan et Côme (2). De Côme il se dirigea vers les Alpes, traversa le Saint-Gothard, pénétra dans le canton d'Uri, visita Lucerne, Zug, Zurich et Bâle, et de là regagna l'Allemagne.

Il avait continué, en traversant l'Italie du Nord et la Suisse, à recueillir de nombreuses plantes ; et lorsqu'il rentra chez lui, il possédait un herbier qui contenait plus de six cents espèces.

Ce précieux herbier a heureusement échappé à la destruction que l'injure du temps fit subir à tant d'autres. Il appartient maintenant à l'Université de Leyde, et il est conservé au *Rijks Herbarium* de cette ville (3).

Les plantes récoltées en France forment la matière de deux gros volumes reliés, ayant à peu près les dimensions des livres in-quarto. Ils se composent d'un assemblage de feuilles de papier fort sur lesquelles les échantillons ont été collés, après dessiccation, tant au verso qu'au recto de chaque feuillet. Chaque page, à l'exception du frontispice et de la

(1) Inscription formant titre, placée en tête du troisième volume de l'herbier de Leyde, dans lequel sont réunies les plantes que Rauwolff rapporta d'Italie.

(2) Il est infiniment probable qu'il fit le voyage d'Italie en compagnie de son ami Jean Bauhin : celui-ci rapporte dans son *Histoire universelle des plantes* qu'il avait résidé à Bologne en 1563, et Bologne est une des villes où Rauwolff déclare être allé.

(3) Nous avons à remplir ici un agréable devoir : celui de remercier M. le docteur Goethart, conservateur de l'Herbier-Royal, qui nous a fait à Leyde un accueil si obligeant, nous a donné pour l'examen des collections de Rauwolff toutes les facilités souhaitables, et nous a prêté à l'occasion un concours précieux, en nous aidant à déterminer certaines plantes critiques. Nous dirons ultérieurement à la suite de quelles vicissitudes l'herbier de Léonard Rauwolff est devenu la propriété de l'Université de Leyde.

Digitized by Google

le, est numérotée en chiffres arabes. Les
umes contiennent chacun exactement le
ombre de feuillets paginés : 106 feuillets,
212 pages. Mais le nombre des échantillons
elui des pages, car, lorsqu'ils étaient de
le, l'auteur de l'herbier en a fixé deux, quel-
lusieurs, sur la même page. En réalité, ces
emiers volumes renferment 443 échantil-

ntes d'Italie et de Suisse ont fait l'objet
sième volume, dont la disposition est la
e celle des deux premiers.
is volumes ont été reliés à la même époque
même façon, entre des ais recouverts de cuir
; les plats sont encadrés d'un double filet
ortent au milieu un cul de lampe ovale,
si. Le dos est à nervures, sans aucune ins-
mais avec fleuron doré entre les compar-
Chaque volume à des coins et deux fermoirs
e de même style, contemporains de la
).

ffre doit être réduit à 441. Nous avons, en effet, cons-
ns le second volume un feuillet (pages 169-170) a été
s traces de lacération sont bien visibles.

pour compléter la description des trois premiers
l'herbier Rauwolff, d'autres détails que nous avons
d nous sommes allé à Leyde : Les feuilles de papier
deux faces desquelles sont collés les échantillons ont
res de hauteur et 23 centimètres et demi de largeur.
ge est entourée d'une sorte de cadre, formé par des
de carton vert, d'une largeur d'un centimètre et
on, collées sur les marges. Ces bandelettes s'appli-
tement les unes sur les autres au moment où le
ferme; de telle sorte que l'échantillon, se trouvant
dans un vide, ne frotte pas contre l'échantillon placé
ni l'un ni l'autre n'ont à souffrir de leur rapproche-
utre avantage est résulté de l'apposition des bande-
procurent, lorsque le volume est fermé, une occlusion
lète, préservant dans une certaine mesure l'échantillon
re l'invasion de la poussière et des insectes.

Digitized by Google

Ils sont, tous les trois, précédés d'un frontispice écrit, en beaux caractères gothiques, par une plume exercée que nous supposons avoir été celle d'un calligraphe de profession ; peut-être un ami à qui Rauwolff avait demandé de lui rendre ce petit service.

La rédaction de ces trois frontispices est conçue en termes identiques, sauf pour certains détails particuliers à chaque volume.

Voici l'exacte traduction de celui qui ouvre le premier :

PREMIER RECUEIL DE PLANTES

où beaucoup de belles plantes, en partie étrangères, ont été soigneusement enfermées et fixées par le très-savant M. Leonhart Rauwolff, docteur en médecine, et médecin officiel de la ville d'Augsbourg, pendant qu'il faisait ses études en France et ensuite au cours de ses voyages non seulement en Savoie, à Genève, en Dauphiné, à Lyon et à Valence, mais encore en Provence, aux environs d'Avignon, d'Arles, de Marseille, de Chalon [sic] *de Crau, dans des landes arides et incultes ; et tout particulièrement en Languedoc, dans les environs de Nimes, de Montpellier, sur le mont de Cette situé au bord de la mer, et sur les hautes montagnes d'Auvergne ; et ce n'a pas été sans beaucoup de fatigues, de dangers et de dépenses qu'il les a obtenues et acquises.*

Fait après la naissance de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST

Dans les années

1560
1561 *et*
1562 (1).

(1) « Erste Kreutterbuech — Darin vil schöne unnd thails frembde Kreütter durch den hochgelehrten herrn Leonharten

ns à faire suivre ce texte d'un bref com-

r Artzney Doctorn und der Stat Augspürg bes-
n gar fleissig eingelegt und aufgemacht worden.
il Er in franckhreich gestudieret, und denen
gerayset, nit allain in Saphoye umb Genff, und
o Lyon Valentze & sondern auch in der Provintz
Arles, Marseille, Chalon de Crau, auf der rauchen
a : furnemblich aber in Languedocca, umb Nimes,
uf dem berge Ceti am Meer ligent, und im hochen
gniæ, nit ohne sondere müehe gefahr und uncos-
nd bekomen hat. — Geschehen nach der geburt
achers — IHESV CHRISTI, Im — M. D. LX —
II jar. »

que renferment les deux premiers volumes de
té certainement récoltées et préparées par Rau-
des trois années inscrites sur les fronstipices,
62; mais certainement aussi, ce n'est que beau-
que cette collection a été arrangée comme nous
ujourd'hui, c'est-à-dire réunie en volumes solide-
Dans le libellé de chacun des fronstipices, la qua-
cin officiel (*bestellten*) de la ville d'Augsbourg »
Rauwolff. Or nous verrons plus loin que cette
conférée par les autorités locales seulement en
s des premiers volumes ont donc été composés au
date : nous croyons même qu'il faut reporter
à une époque postérieure. En effet, le quatrième
en très grande partie aux plantes orientales, est
tout pareil, comme style et comme écriture, aux
premiers. Cette circonstance démontre, à notre
Wolff ne conçut qu'après sa rentrée à Augsbourg,
de procurer à ses collections une forme définitive.
xsiccata devaient être libres ou, s'ils étaient fixés,
feuilles volantes qu'alors il assembla et qu'il fit
roupant par catégories d'origines : plantes de la
562, deux volumes ; plantes de 1563 (Italie et
olume ; plantes de la dernière période 1573-1576
evant), un volume. Puis, avant de confier le tout
ut recours à un calligraphe de profession ou à un
e belle écriture, et fit exécuter par celui-ci les
ices. Ce ne sont là que des hypothèses. Mais ce
ettre comme certain, c'est que les titres qui men-
ction exercée par Rauwolff à Augsbourg ne peu-
ntérieurs à l'année 1570.

Digitized by Google

Il faut, bien entendu, considérer comme
reuse expression de la vérité l'énoncé fai
Rauwolff. Pas le moindre doute qu'il ne soi
dans tous les endroits qu'il énumère. Mais co
il tire quelque vanité de ses pérégrinations,
c'est bien naturel, — nous n'avons pas à nous
ner si nous trouvons dans ses formules une cer
tendance à l'exagération (1). Il serait porté à a
fier ses faits et gestes plutôt qu'à les diminuer.
il suit que nous devons nous-mêmes ne point
dre ses déclarations, et les prendre, au cont
stricto sensu.

En ce qui touche son passage par Genève et l
nous avons déjà dit que nous le faisons remon
l'époque où il se rendit d'Augsbourg à Montpe
Voyageur pressé d'arriver au terme de sa cours
d'autre part, botaniste encore novice, il ne p
pas son temps, pensons-nous, à herboriser le
de la route; et nous ne croyons pas, malgr
énonciations du frontispice, qu'il ait inséré da
deux premiers volumes de son herbier beau
d'espèces récoltées dans le Genevois et le Lyon
Ainsi qu'il l'explique lui-même en y insistan
principales herborisations eurent pour cha
Languedoc d'abord, et ensuite la Provence, da
localités et autour des villes qu'il a nommée
Quant à ce qu'il appelle les montagnes d'Auve
nous sommes certain qu'il entendait par là, à
tation d'autres botanistes contemporains, les C
nes ou les montagnes de la Lozère qui en so
prolongement. S'il eût réellement parcouru la
vince d'Auvergne, il y aurait assurément tra
certaines villes, et il les eût indiquées. —

(1) Cette tendance se révèle notamment dans le passa
plus haut en note; de la préface de son livre, où il qual
haute montagne l'humble colline (180 mètres d'altitude) s
de laquelle fut construite, au XVIIe siècle, la ville de Cette

Digitized by Google

n pour le Dauphiné. Si, outre Valence, il
quelque autre ville de cette vaste pro-
oble par exemple, il n'aurait pas manqué
re avantage et se serait bien gardé de la
silence (1).
mmes ainsi amenés à cette conclusion
grande partie des échantillons contenus
eux premiers volumes de l'herbier de
ont des plantes qu'il avait amassées prin-
dans le Languedoc, y compris la région
se des Cévennes, et ensuite en Provence,
dû venir mainte et mainte fois, attiré,
plupart des étudiants de Montpellier, par
é, la richesse végétale du territoire et les
des grandes villes telles qu'Avignon ou

ns sommes appliqué, pendant notre séjour
déterminer avec exactitude les plantes
remiers volumes. Nous ne surprendrons
n disant que cette tâche présentait des
L'herbier de Rauwolff n'a pas toujours
comme il l'est aujourd'hui, et certains
s, — en petit nombre, heureusement, —
maltraités par les insectes. Parmi ceux
épargnés, quelques-uns sont indétermi-
la faute du collecteur, celui-ci s'étant, en
as, contenté d'un spécimen tout à fait
On sait que les botanistes du XVIe siècle
e l'identité d'une plante par son faciès
négligeaient absolument les détails d'ana-
ceux qu'aurait fournis la structure de la
fruit.

i de notre observation, remarquons avec quels dé-
scription du frontispice, il a parlé de la Provence.
même Salon « *Chalon de Crau* », qui n'était alors
le médiocre importance ; et quand, immédiatement
ommé cette petite ville, il mentionne « des landes
ltes », c'est la Crau qu'il désigne ainsi.

Digitized by Google

Rauwolff n'était pas, à cet égard, plus avancé ses contemporains ; pour beaucoup de plantes tamment pour des Glumacées, il s'est borné à i rer dans son herbier une portion de tige muni quelques feuilles, sans qu'il ait paru se douter l'inflorescence aurait eu de l'intérêt. Mais le ch des échantillons demeurés innommables (1) n'a été, en somme, très élevé, et nous avons pu a quer à un grand nombre d'espèces les dénom tions de la nomenclature moderne.

Au surplus, Rauwolff mérite d'être loué pou soin qu'il donnait à la préparation de ses *exsic* On admire l'art ingénieux avec lequel il parven faire tenir dans les volumes reliés de son herbie spécimens dont l'épaisseur semblait être un in montable obstacle. Ainsi, pour n'en citer q exemple, nous trouvons dans sa collection l'*Opu Ficus Indica* représenté par un segment de tig une fleur : la tige et le calice de la fleur ont habilement dépouillés de leur épiderme lequel, sans la moindre déchirure sur le papier, resse à une peinture fidèle des deux objets (2).

Une mention toute spéciale est due à la qu de la colle, on pourrait dire du ciment, qu'emp Rauwolff pour faire solidement adhérer au pa ses plantes sèches : elle conserve, après plus de siècles, une force de cohésion vraiment sur

(1) Il y a beaucoup d'espèces qui ne peuvent être déterm avec certitude qu'au moyen d'une dissection de certains nes. Or il n'est pas possible, on le comprend, de faire subi échantillons de cet herbier vénérable des mutilations qui se un crime de lèse-majesté.

(2) Le même procédé a été employé pour le fruit du *Sola Melongena* : l'épiderme de l'aubergine, appliqué sur le pa reproduit la forme du fruit et conserve même sa couleu trée. — Citons encore un capitule d'artichaut préparé de à en donner l'exacte physionomie, nonobstant la suppre de toute saillie gênante.

Digitized by Google

est, évidemment, grâce aux conditions d'un dé de collage que cette précieuse collection nue jusqu'à nous dans un état de très satis- ntégrité.

antes conservées dans les deux premiers de l'herbier portent presque toujours un rit au-dessous de l'échantillon ; beaucoup ux ; quelques-unes, plusieurs. Celles qui s reçu d'inscription sont en très petit

on ouvre ces deux volumes, on s'aperçoit oms ont été écrits à des époques et par des férentes.

acile néanmoins de discerner quelles sont ations qui ont été apposées en premier lieu eur de l'herbier.

n certain nombre d'espèces, au-dessous du rit par lui et qu'il avait parfois accompagné rte réflexion, un autre nom a été ajouté autre plume, quelquefois aussi avec une servation. Les noms ajoutés après coup nent à deux écritures distinctes. Nous ussitôt du fait ainsi constaté cette conclu- st que Rauwolff avait soumis son herbier otanistes dont il tenait à prendre l'avis au ses propres déterminations. Et les noms en second lieu devaient être ceux que les consultés avaient proposés comme les.

ure première, que nous avions dès l'abord comme celle de Léonard Rauwolff, n'est ours identique à elle-même. Cette circons- rien d'étonnant. Il n'est personne dont la crire ne subisse avec le temps des modifi- Cet autre fait marquait évidemment que , revoyant et retouchant son herbier en s différents, avait lui-même complété ou es propres annotations. Le jour qu'il récolta

Digitized by Google

telle plante, il n'en savait pas le nom ; il le découvre plus tard et aussitôt il l'inscrit. A telle autre il avait appliqué une dénomination qu'ultérieurement il juge inexacte : il la remplace. Ces changements ont été opérés par lui à diverses époques et quelquefois à des intervalles éloignés (1).

L'herbier lui-même devait, au reste, nous fournir la preuve que nos suppositions étaient fondées, et que l'écriture, conjecturalement attribuée par nous à Rauwolff, était bien celle de ce botaniste.

Les trois premiers volumes sont chacun pourvus d'une table, placée à la fin et donnant la liste complète des plantes contenues dans le volume, avec renvoi aux pages numérotées. Ces tables sont de l'écriture que nous avions jugée celle de Rauwolff.

La table du premier volume porte comme titre : CATALOGUS PLANTARUM *quæ in hoc continentur libro ;* elle se termine par le mot *Finis.*

La table du second volume est intitulée : INDEX PLANTARUM *quæ in hoc continentur libro.* Elle se termine aussi par le mot *Finis.* Mais comme au-des-

(1) Voici un exemple remarquable de ces améliorations successives, apportées par Rauvolff à son herbier :

A la page 84 du premier volume, il avait inséré le *Samolus Valerandi.* Mais comme cette plante lui était alors inconnue, il n'inscrivit aucun nom au-dessous de l'échantillon. Quand, en 1564, il dressa les tables de chaque volume, ainsi que nous l'expliquons un peu plus loin, le nom n'était point encore parvenu à sa connaissance ; aussi, à la table, en regard du chiffre indicatif de la page 84, il laisse une ligne en blanc. Longtemps après la confection des tables, Rauwolff finit par découvrir un nom qui paraissait s'adapter à son échantillon de la page 84, et aussitôt il y écrit : « *Anagallis tertia Lobelii* ». Effectivement, dans le *Stirpium Observationes*, Mathias de Lobel a représenté le *Samolus* sous le nom d'*Anagallis tertia.* Or l'ouvrage de Lobel n'ayant paru qu'en 1576, ce n'est que postérieurement à cette date que Rauwolff, — qui, dans l'intervalle, était allé en Orient. — put rouvrir son herbier, comparer son échantillon innommé avec la figure des *Observationes*, et, satisfait de la ressemblance, écrire au-dessous : « *Anagallis tertia Lobelii* ».

Digitized by Google

e mot il restait un espace vide, le rédacteur
x y a inscrit cette mention :

Leonhartus Rauwolff D.
fecit A. S. 1564
et absolvit.

diatement après, pour expliquer les blancs
i et là, correspondant à des plantes dont il
as encore découvert l'identité, il ajoutait :

Spatia numeris suis relicta,
plantas minùs cognitas designant.

bles étaient donc bien, — comme il avait
leurs, tout naturel de le supposer, — l'œu-
onnelle de Rauwolff ; et nous avions dès
ur acquérir certitude au sujet d'un grand
des annotations de l'herbier, une pièce de
ison absolument authentique.
nen de ces deux tables nous fit faire une
couverte.
vons exposé un peu plus haut comment
ns arrivé à cette conviction que Rauwolff
umis au contrôle de deux botanistes amis
minations par lui-même appliquées aux
le son herbier. Chacun de ces botanistes
t une écriture très caractérisée et ne pou-
confondue avec aucune autre. L'un des
t intervenu beaucoup plus souvent, et d'une
menue, — de véritables pieds de mouche,
inscrit un nom tout différent au-dessous de
mitivement choisi par Rauwolff.
us nous aperçûmes que presque toujours
avait accepté la substitution. En confection-
tables, il avait, dans la plupart des cas,
son opinion personnelle, pour adopter le
veau proposé par le correcteur.

Digitized by Google

Ce fait disait éloquemment que l'ami consulté un botaniste en grand renom et dont l'auto s'imposait.

Nous eûmes, avant de quitter Leyde, la bo fortune de découvrir quel était ce botaniste.

Admis d'une façon fort obligeante à faire recherches à la Bibliothèque de l'Université, nou trouvâmes, dans une collection d'autographes p cieux que possède cet établissement, une le adressée en 1584 par Léonard Rauwolff à Charles l'Escluse, qui résidait alors à Vienne (1).

Le destinataire de la lettre, l'illustre Clusius, av l'habitude d'annoter extérieurement les corresp dances qu'il recevait, marquant, ainsi que le f les gens soigneux, la date d'expédition, celle de réception et de la réponse, etc.

Avant même d'avoir déployé la lettre de Rauw nous apprenions ainsi quel était l'homme qui av annoté et corrigé l'herbier : c'était Charles de l'E cluse. Il n'y avait plus à s'étonner que Dasylyc eût accueilli avec tant de déférence les avis du bo niste universellement regardé comme le prince phytographes du XVIe siècle.

Rauwolff avait-il eu raison de s'effacer ainsi deva Charles de l'Escluse, et quelle était sa valeur pro comme botaniste?

Les énonciations de son herbier vont nous édif à cet égard.

La première chose qu'elles nous révèlent, c'est q Léonard Rauwolff ne fut point un orgueilleux. modestie est une vertu qu'il faut louer partout elle se rencontre, mais particulièrement chez savant. La science, en effet, tend à susciter l'orgue

(1) Nous manquerions à un devoir de reconnaissance si no laissions échapper cette occasion de remercier de son bienve lant accueil M. le docteur Molhuysen, conservateur de la Bibl thèque universitaire de Leyde.

Digitized by Google

ndre la présomption, et celle-ci est mère de

t affirmer, après examen de l'herbier, que
nption ne fut point le défaut de Rauwolff.
éral il se contente, quand il a fixé un échan-
la page blanche, d'y écrire le nom au bas,
lui est connu. Et nous proclamons tout de
e, dans la plupart des cas, il a donné très
ent aux plantes de ses récoltes les dénomi-
qui devaient leur être appliquées d'après la
ature du temps.

si, au moment d'attribuer un nom à une
éprouve la moindre hésitation, il l'exprime
en toute franchise, à l'aide de formules
, qui sont les suivantes : « Peut-être... —
ante paraît être... — Celle-ci pourrait être
.. » Ainsi, pour le *Filago Germanica*, il écrit :
Gnaphalii species » ; pour le *Coronilla juncea* :
r esse Ornitopodium » ; pour l'*Alyssum mari-*
« *Nasturtium posset vocari* » ; et pour une
ante maritime où il croit voir une Laitue :
cam marinam possumus vocare ».

arrivée à Montpellier, il est encore bien
menté. Il apprend de ses condisciples ou de
res le nom de quelques-unes des espèces
cueille. Mais il n'accepte pas aveuglément
cations ; et s'il n'est pas certain que le nom
tend prononcer soit le bon, il marque sim-
que tel nom est celui qui a cours à Mont-
Il dit du *Reseda Phyteuma* : « *Phiteuma Mons-*
s vocant » ; et du *Jasminum fruticans* : « *Pole-*
vocant Monspelii. » Quelquefois il approuve
gnation qui lui est apprise ; ainsi pour l'*Aste-*
inosus G. G. il note : « *Aster Atticus Monsp.*
lè mihi videtur convenire descriptioni. » Peu
on éducation botanique se complète : le temps
il acquiert assez d'expérience et d'autorité
ondamner une dénomination qu'il trouve

Digitized by Google

erronée. Il exprime ainsi son opinion à propos du *Seseli tortuosum* : « *Meum vocant falsò, meo judicio* » ; et de l'*Obione portulacoides* : « *Halimum quibusdam, sed falsò, meo judicio* ».

D'ailleurs il travaille sérieusement. Il consulte les ouvrages de botanique qui ont paru. Il compare ses échantillons avec les descriptions ou les figures de Ruel, de Fuchs, de Matthiole, de Cordus, de Dodoens, de Gesner, d'Anguillara. Souvent, pour telle espèce, il établit la synonymie et fait concorder les dénominations qui émanent de divers auteurs.

Nous avons indiqué plus haut qu'il revisa lui-même son herbier à plusieurs reprises. Un certain nombre de pages contiennent deux noms, quelquefois trois, écrits de sa main, mais à des époques différentes, ainsi que l'écriture en témoigne.

Parfois il prenait soin de marquer, au moyen d'une annotation spéciale, que dans sa pensée le nom qu'il inscrivait n'était que provisoire. Ainsi, pour notre *Aristolochia Clematitis,* il l'appelle « *Aristolochia Clematis* » et il ajoute immédiatement : « *si alia non designatur* ».

Cette phrase semblait être une interrogation adressée au botaniste éminent, Charles de l'Escluse, par lequel il se proposait de faire contrôler son travail.

Ses rapports avec cet illustre confrère achèvent de montrer combien Rauwolff était modeste.

Nous avons déjà fait connaître avec quelle docilité il avait presque toujours accepté les changements de noms opérés par Clusius et comment, en rédigeant les tables, il y avait porté de préférence les dénominations nouvelles que celui-ci substituait aux premières.

Beaucoup de ces prétendues rectifications n'étaient pas heureuses, et certainement la revision de l'herbier Rauwolff n'ajoutera rien à la gloire de Charles de l'Escluse. Le plus souvent les noms choisis par

Digitized by Google

t étaient préférables aux nouveaux, et s'ac-
nt bien mieux avec la nomenclature du
oire même avec celle d'aujourd'hui.
pourrions, pour justifier notre affirmation,
er les exemples :

:

ssous d'un spécimen de *Medicago marina*,
ff avait mis : « *Trifolium marinum vel Medica* » ; Clusius écrit : « *Cytisi species* » ;
désigner notre *Ranunculus aquatilis*, Rau-
sait : « *Ranunculi aquatici species* » ; la recti-
de Clusius porte : « *Myriophyllum primum* » ;
lora perfoliata était pour Rauwolff « *Perfo-
tea* » ; elle devient pour Clusius « *Ascyri* ;
olff appelait « *Pancratium* » le *Pancratium
um ;* Clusius en fait un « *Hemerocallis* » ;
om de « *Thora venenata* » désigne, dans
r de Rauwolff, le *Ranunculus Thora ;* Clusius
que c'est un « *Aconitum* » ;
son de ses analogies avec le *Teucrium Scor-*
ue les floristes du XVIe siècle prenaient pour
rdium » de Dioscoride, Rauwolff donne le
« *Scordium alpinum* » au *Teucrium Scorodo-*
usius le transforme en « *Sphacelus* » ;
ercurialis tomentosa, auquel Rauwolff appli-
dénomination, alors en usage, de « *Phyllon* »,
elé par Clusius « *Polium maximum* » ;
thospermum arvense est, aux yeux de Rau-
ne « *Echii species* » ; Clusius y voit « *Milium
vestris* » ; etc., etc.

avons cité plus haut quelques-unes des
ans lesquelles Rauwolff exprimait un avis
au mérite des noms attribués à certaines
de son herbier.

Digitized by Google

On y trouve aussi des annotations qui ont ur autre objet.

Pour quelques espèces, il a formulé des observations d'ordre morphologique. Il signale de préférence les caractères qui disparaissent après la dessiccation. Il marque, par exemple, que l'*Alyssum maritimum* a des fleurs odorantes, et le *Daphn Gnidium* des baies d'un jaune brillant ; que chez l'*Euphorbia Peplis*, « *semina sub foliis latitant, simi lia seminibus tithimalorum, et spargunt se per terram* » Il écrit au-dessous d'un rameau d'*Ephedra dista chya* : « *Rubus marinus à rusticis vocatur. Dulcis fruc tus ferè similis moris. Frutex valde astringens, caren foliis.* »

Ces annotations montrent qu'il était bon observateur, et nous devons regretter qu'il ne les ait pas multipliées.

Il a été plus sobre encore d'indications relatives à l'habitat. Nous n'avons pu en relever que deux. I dit du *Nepeta Cataria* : « *In arvis nascitur* » ; et du *Medicago scutellata* : « *In Gallia Narbonensi reperta.*

Nous n'avons trouvé aussi que deux observation ayant trait aux propriétés médicinales des plantes Il donne la synonymie de l'*Epilobium parviflorum* Schreb., et entre autres noms il cite celui de « *Herb Sancti Antonii*, » qu'il explique ainsi : « *Quòd morb Sancti Antonii medetur* (1). » — A propos du « *Po lium montanum mare* » (*Teucrium Polium* L.), i assure que « d'après Rondelet, celui des Alpes es plus efficace ».

Enfin, parmi les inscriptions de l'herbier, il e est une dont la découverte nous occasionna la plu vive satisfaction.

Dans l'étude que nous avons consacrée au *Stir*

(1) C'est l'érysipèle que l'on nommait alors *maladie de Sain Antoine.*

Digitized by Google

ersaria (1), nous avons établi que cet ou-
ebre, signé des deux noms de Pierre Pena
s de Lobel, n'était pas l'œuvre personnelle
nier, comme on le croyait généralement,
l avait eu pour principal auteur le Pro-
erre Pena, et que ce fut celui-ci qui, notam-
crivit et dessina toutes les plantes de la
dionale.

er Rauwolff nous a fourni, à l'appui de
e, un argument nouveau et bien inattendu.
ond volume contient un échantillon de
bosa Cass. L'inscription, dont l'écriture est
e de Rauwolff, porte : « *Condrilla pusilla*
tea bulbosa PETRI PENÆ » et cette annota-
ntérieure à 1564, date de la confection de
uisque nous y trouvons inscrite la même
on, un peu abrégée : « *Condrilla pusilla*
»

is bulbosa est décrit et figuré dans le *Stir-*
ersaria, et il y porte exactement le même
ondrilla pusilla marina lutea bulbosa. » Le
Adversaria n'a paru qu'en 1571. Rauwolff
ait donc, *sept ans* au moins avant la publi-
l'ouvrage (2), le nom créé pour cette Chi-
on point par Mathias de Lobel, ni même
eux collaborateurs, mais uniquement par
na, ainsi que le déclarait d'une manière
le botaniste d'Augsbourg. Preuve éclatante
de rencontrer Lobel (à Montpellier en 1565),
ant déjà occupé de la flore méridionale,
rvu d'un nom, dont il était le seul auteur,
espèces inconnues jusque là.
ent Rauwolff avait-il eu connaissance, anté-

tanique en Provence au XVIe siècle ; Pierre Pena et
Lobel.

otation du Crepis bulbosa remontant certainement à
2, nous devrions dire *neuf ou dix ans.*

Digitized by Google

rieurement à l'année 1564 et si longtemps avant l
publication des *Adversaria*, du nom donné pa
Pierre Pena au *Crepis bulbosa*?

A cette question nous ne pouvons répondre qu
par des conjectures.

Deux cas sont possibles:

Rauwolff, au cours de ses pérégrinations en Pro
vence ou en Italie, aurait rencontré Pierre Pena e
noué avec celui-ci des relations d'amitié. — Ains
que nous avons eu ailleurs l'occasion de le démon
trer, il résulte du texte même des *Adversaria* qu
Pena avait consacré un temps assez long à explore
la Provence. De son côté, Rauwolff, étudiant à Mon
pellier, était sans doute venu plus d'une fois en c
même pays. — Et, d'autre part, un passage des *Ad
versaria* que nous attribuons avec certitude à Pen
nous apprend que celui-ci se rendit à Vérone e
1563. Or, nous avons vu plus haut que Vérone e
une des villes que Rauwolff visita cette année-là. Le
deux botanistes auraient donc pu lier connaissanc
en se rencontrant soit en Provence, soit en Italie.

Ou bien Rauwolff, étant venu une première fois
Marseille dans la période 1560-1562, y serait entré e
relation avec le pharmacien Jacques Raynaudet,
cette seconde hypothèse est très plausible. Il a par
de Raynaudet dans le récit de son voyage en Orien
Il le fréquenta assidument quand il revint en 1573
Marseille pour s'y embarquer. Rien de plus natur
que de supposer qu'il le connaissait déjà, pour l'avo
vu onze ou douze ans auparavant. Dès ce temps-
Raynaudet herborisait avec ardeur, il s'était fait un
réputation comme botaniste, il avait des rappor
avec des personnages qui furent les amis de Ra
wolff: Jean Bauhin et Conrad Gesner. On peut don
admettre que lors de sa première arrivée à Marseill
Rauwolff avait tenu à connaître le pharmacien ma
seillais. Or une étroite amitié existait entre Pier
Pena et Raynaudet. Celui-ci, qui devait avoir dan

Digitized by Google

ier des *exsiccata* déterminés par le futur
es *Adversaria*, avait peut-être montré à Rau-
Crepis bulbosa en l'instruisant des noms que
nait à cette plante (1).
que soit, du reste, l'explication qu'on en
nner, le fait est constant : le nom de Pierre
cité comme créateur de l'une des espèces
rent aux *Adversaria*, — a été inscrit par
, dans son herbier, en 1561 ou 1562. Et
ur l'apologiste de Pena une rare bonne for-
de trouver à Leyde une preuve aussi déci-
ien-fondé de ses revendications en faveur
ur méconnu du *Stirpium Adversaria !*

allons maintenant faire connaitre quelles
plantes contenues dans les deux premiers
de l'herbier. Nous rappelons que d'après
ciations du frontispice, — rédigé en termes
es pour les deux volumes, — les *exsiccata*
pour provenance Genève, Lyon, le Dau-
'Auvergne, le Languedoc et la Provence;

e Pena déclare dans les *Adversaria* (p. 83) qu'il trouva
lla pusilla marina au pied de la colline de Cette, sur
étangs salés qui l'avoisinent. Personne en Italie, dit-
aissait encore cette plante : « In Italia doctiorum
vidisse nos monuit, neque vidimus ipsi alio loco
s insulam et lacustres tractus, Montis Cœti Narbonæ
um attegias. » — Rauwolff avait peut-être cueilli à
mplaire de *Crepis bulbosa* conservé dans son herbier.
croyons plus probable qu'il rapporta cette plante de
elle n'est point rare dans les sables maritimes, et
put lui en indiquer la station. — Quoi qu'il en soit,
e du *Crepis bulbosa* dans l'herbier de Léonard Rau-
rieurement à 1563, avec un nom déjà créé par Pena,
ne hypothèse que nous avions formulée dans notre
récité (p. 174, note 2, et p. 175, note 1), à savoir que
venu à Montpellier et avait herborisé dans le Lan-
ne époque qui précéda son voyage en Italie, d'où il
565 pour s'inscrire officiellement comme étudiant à
Université.

Digitized by Google

nous avons expliqué comment il faut entendre ce indications géographiques, en les restreignant d'un manière à peu près exclusive au Languedoc et à l Provence.

Entre la flore de la Provence et celle du Langue doc il existe, comme on sait, une affinité très grande Minime est donc le nombre des espèces exclusive ment indigènes en l'une ou l'autre des deux provin ces. Nous commencerons par donner le court relev des plantes pour lesquelles il nous a paru certai que Rauwolff les rencontra uniquement sur le terri toire soit de la Provence soit du Languedoc.

Pour les autres qui, en très grande majorité appartiennent simultanément aux deux flores, nou n'avons, — à défaut d'indications précises d'habita que Rauwolff n'a pas données, — aucun moyen d savoir quels sont les échantillons qu'il prit en Pro vence ou ceux que lui fournit le Languedoc Cette distinction n'aurait d'ailleurs qu'un intér secondaire.

Nul ordre spécial n'a été suivi pour l'insertion de plantes dans chacun des volumes reliés ; elle paraissent avoir été placées les unes à la suite de autres au hasard des récoltes, et sans que notr botaniste ait eu la pensée de se livrer au moindr essai de classification (1).

Au lieu de donner, en un seul bloc, telle que nou l'avons extraite des deux premiers volumes d l'herbier, la liste des espèces communes au Lan

(1) Néanmoins Rauwolff, cédant parfois, et peut-être incon ciemment, à un besoin de coordination qui est inné ch l'homme, a groupé certaines plantes affines. C'est ainsi que l'o trouve, se suivant dans son herbier, trois espèces de *Fumari* trois de *Cistus*, quatre de *Lathyrus*, quatre d'*Aristolochia*, et L'*Eryngium maritimum* est placé à côté de l'*E. campestre*. C voit aussi d'assez longues séries d'échantillons appartenant quelqu'une des familles naturelles les mieux caractérisées Crucifères, Papilionacées, Synanthérées, Orchidées, etc.

Digitized by Google

à la Provence, nous avons mieux aimé,
rendre plus attrayante, la scinder en
erses, établies d'après les conditions de

scrirons ensuite les plantes spontanées
artenant pas à la flore occitanienne ou
, ont certainement été cueillies par Rau-
ehors de la Provence ou du Languedoc,
uelconque des autres pays énumérés sur
ce.
sserons enfin, sans indication d'origine,
particulière des plantes cultivées (dans
ou les jardins), dont l'herbier contient
and nombre.
ns exposé plus haut les raisons qui ren-
iculièrement difficile la détermination de
lantes de l'herbier Rauwolff. Quelques-
restées tout à fait impénétrables. Pour
genre seul a pu être reconnu avec certi-
ntité spécifique de celles-ci demeurant
nature de leur habitat ne pouvait être
devions donc les exclure des séries diver-
uées en conformité des exigences phytos-
et nous contenter d'indiquer les genres
elles appartiennent. Ce sont les genres
isymbrium, *Arabis*, *Iberis*, *Thlaspi*, *Medi-*
otus, *Trifolium*, *Pastinaca*, *Bupleurum*,
, *Primula*, *Cyclamen*, *Fraxinus*, *Lithos-*
Veronica, *Orobanche*, *Orchis*, *Ophrys*,

liverses listes dressées en conformité des
que nous avons établies, il nous a paru
d'inscrire, en regard des appellations de
ature moderne, les noms que le créateur
avait adoptés (1).

divers noms auront été successivement inscrits
s échantillons, nous reproduirons celui que Rau-

Digitized by Google

La première liste comprend sept espèces q
Rauwolff avait recueillies sur le territoire provenç

Heliophaes (1).	Helianthemum lavandul folium DC.
Tragacantha.	Astragalus Massiliensis L
Ornithopodium (2).	Coronilla juncea L.
Glycyrrhiza sylvestris (3).	Onobrychis supina DC.
Seseli Peloponesiacum (4).	Thapsia villosa L.

wolff avait définitivement choisi pour le faire figurer à l'in
qu'il dressa lui-même en 1564, ainsi que nous l'avons exp
plus haut. Nous ne citerons en note les noms délaissés que t
autant qu'il y aura, à les faire connaître, un intérêt particul

(1) Cet Hélianthème fut trouvé par Léonard Rauwolff sur
collines de la Provence. Le fait est attesté par Jean Bauhin,
son *Histoire des plantes* (t. II, p. 5) : « *Repertus à socio fid*
simo Leonhardo Rauwolff in montibus Provinciæ. » La pl
était fleurie au mois de mai. Jean Bauhin lui donna d'abor
nom d'« *Helianthes* » ou « *Helianthemum rectum* ; » mais
tard il pensa qu'il fallait l'identifier avec le « *Cistus folio La*
dulæ, » trouvé par Charles de l'Ecluse en Espagne, et c'est
ce nom qu'il l'a décrite dans son ouvrage.

(2) Cette Coronille abonde sur les collines qui entourent
seille. Elle n'est point inscrite dans la *Flore de Montpellier*
Loret et Barrandon.

(3) En insérant cette plante dans son herbier, Rauwolff a
au-dessous, écrit le nom de « *Polygalum Gesneri.* » Gesner
effet, appelait « *Polygalon* » l'*Onobrychis*. Lorsque Charles
l'Escluse contrôla les déterminations de Rauwolff, il pro
« *Glycyrrhiza sylvestris,* » qui fut accepté par l'auteur de l'
bier. Celui-ci, d'après le témoignage de Jean Bauhin, a
cueilli cet *Onobrychis* près d'Arles: « Diligens simplicium i
gator Leonhardus Rauwolffius propè Arelatem in Provi
mense Maio collegit. » (*Hist.*, t. II, p. 335.)

(4) « Deferebatur nobis, — écrit Jean Bauhin, — non long
Arelata in Provincia *di Sant-Martin* à Leonh. Rauwolff
(*Hist.*, t. III, p. 186.) — A Saint-Martin de Crau, où existe
jourd'hui un village et une station du chemin de fer P.-L.
il n'y avait, au XVIe siècle, qu'une petite chapelle et une aub
où s'arrêtaient les voyageurs qui allaient d'Arles à Salon.
wolff avait fait ce trajet, ainsi que le constate l'inscrip
initiale de l'herbier: la ville de Salon y est appelée, comm
l'a vu, « Chalon de Crau ».

Digitized by Google

m marinum.	Anthemis secundiramea Biv.
(1).	Teucrium pseudo-chamæpitys L.

ces que nous devons considérer comme par Rauwolff en Languedoc sont les :

	Dianthus Monspessulanus L.
(2).	Coriaria myrtifolia L.
3).	Cneorum tricoccum L.

lff n'a jamais su quel nom donner à cette Germant une des raretés de la florule des environs de ucun nom n'est inscrit ni sur la page où l'échané, ni à la table où, en regard du numéro de pagi- blanc a été laissé. C'est à cet échantillon et à res demeurés innommés que se rapporte la phrase index du second volume: « *Spatia numeris suis las minùs cognitas designant.* » — Nous aurions lieu s que lorsque Rauwolff fit reviser son herbier par l'Escluse, celui-ci n'ait pas reconnu la plante à ant rencontrée en Espagne, il donna lui-même le *Pseudo chamæpitys* », si nous ne savions que la l'herbier, antérieure à la confection de l'index (1564), si le départ de Clusius pour l'Espagne. Ce voyage n 1564. Vers la fin de l'année précédente, Clusius Augsbourg afin de s'entendre avec Antoine Fugger, x jeunes gens qu'il devait prendre pour compagnons est évidemment en cette circonstance que, mis en e Léonard Rauwolff, il accepta de passer en revue ns que le jeune docteur en médecine, tout récemment gsbourg, rapportait de France et d'Italie.

mier volume de l'herbier contient deux spécimens *myrtifolia*, placés sur des feuillets différents, à quelle l'un de l'autre. Tous les deux sont inscrits à la le nom de « *Rhus Plinii* ». Mais dans l'herbier le a été appliqué la première fois en cette forme : *ii* existimatus », et la seconde fois : « *Rhus Plinii* Dans le *Stirpium Adversaria*, le *Coriaria* est appelé *ifolia Monspeliensium* ».

eorum tricoccum, aussi bien que le *Coriaria myrti*- en Provence; mais l'un et l'autre y sont rares, et

Digitized by Google

Medicæ species (1).	Medicago scutellata All
Scolymus sylvestris.	Cynara Cardunculus L.
Acanthus (2).	Acanthus mollis L.
Alypum Mathiolo (3).	Globularia Alypum L.
Aristolochia longa (4).	Aristolochia longa L.
Dracontium minus (5).	Arum Dracunculus L.

comme on ne les y trouve qu'en des lieux où il n'apparaî
que Rauwolff soit allé pendant son premier séjour da
France méridionale, nous devions supposer qu'il les avait
aux environs de Montpellier, où ces deux espèces sont beau
plus répandues.

(1) L'échantillon inscrit sous le nom de « ***Medicæ spe***
est accompagné de cette mention que nous avons eu l'
sion de citer un peu plus haut : « ***In Gallia Narbo***
reperta. » Ultérieurement Rauwolff ajouta : « ***Trifolium coc***
tum primum Remperti Dodonæi ». La nouvelle indication
fort exacte : c'est bien au ***Medicago scutellata*** All. que Rem
Dodoens (***Pempt.*** IV, lib. IV) avait donné le nom de ***Trifo***
cochleatum primum : « Galli hujuscemodi Trifolium ***l'herb***
limasson nuncupant », écrivait-il.

(2) Le ***Stirpium Adversaria*** nous apprend que l'Acanthe c
sait alors dans des vergers d'oliviers situés près des rem
de Montpellier, et aussi en dehors de la Porte Saint-Gilles
pharmacopœi colligere solebant. C'est vraisemblablement en
station que Rauwolff alla quérir le spécimen de son herbi
L'***Acanthus mollis*** existe, tout au moins à l'état subspontan
divers endroits de la Provence australe.

(3) Nous savons d'où provient le rameau de ***Globu***
Alypum qui figure dans la partie de l'herbier formée de 1
1562 : il fut pris sur la colline de Cette. — On en trouv
autre échantillon dans le quatrième volume, parmi les pl
colligées en Orient. Rauwolff rencontra la Globulaire Tu
dans la région du Liban ; et en étiquetant le spécimen rap
de là, il ajouta : « Reperi et in monte Ceti propè Magelo
Herba terribilis vulgo. » Pour l'explication du nom d'***Herb***
rible, donné en Languedoc à cette Globulaire, voir ce que
avons dit dans notre étude sur ***Pierre Pena et Mathias de L***

(4) Plante assez commune dans le Languedoc, très ra
Provence.

(5) Au témoignage du ***Stirpium Adversaria***, l'***Arum Dra***
culus, que ce livre nommait « ***Anguina Dracuntia*** », était
spontané aux alentours de Montpellier. Nous avons d
quelques détails à ce sujet dans l'ouvrage déjà cité (***Pierre***
et Mathias de Lobel).

Digitized by Google

bordons maintenant l'importante série des qui, étant tout à la fois indigènes dans le oc et la Provence, ont pu indifféremment ueillies par Léonard Rauwolff en l'une ou es deux provinces limitrophes. Mais, ainsi l'avons annoncé, et de crainte qu'une liste gue ne devint fastidieuse au lecteur, nous fragmentée en plusieurs séries, établies a nature de la région végétale à laquelle spèce s'adapte.

a première, nous avons réuni les espèces qui t volontiers, bien que spontanées, le sol pé- ment soumis au labour, et qui, d'une façon , profitent ainsi, en parasites, des soins par l'homme aux plantes qu'il cultive (1) :

lvestris (2).	Adonis autumnalis L.
ium (3).	Rœmeria hybrida DC.
sylvestre alterum	
i.	Hypecoum procumbens L.
ræ species.	Fumaria spicata L.
jor.	Raphanus Landra Mor.
	Diplotaxis tenuifolia DC.
ecies.	— viminea DC.
ecies.	Bunias Erucago L.
pecies.	Iberis pinnata Gouan.

avons admis sur cette liste quelques plantes qui se t au besoin du voisinage immédiat des terres culti- res des champs, bord des chemins, etc.

om de « *Nigella sylvestris* » est une correction de Charles se. Rauwolff avait appelé cet Adonis « *Anemones* ».

volff avait écrit dans l'herbier : « *Papaveris cornicu- s* ». Clusius ajouta : « *Aliqui Glaucium esse putant* ». ans cette note, il n'affirmait pas, Rauwolff, en rédi- able, a fait précéder le mot *Glaucium* de la particule *an*.

Digitized by Google

Phiteuma Monspelliensium (1).	Reseda Phyteuma L.
Oxis flore luteo.	Oxalis corniculata L.
Medicago purpurea (2).	Medicago falcato-sativa Rchb.
Aphaca.	Vicia sativa L.
Lathyri species.	Lathyrus Cicera L.
Lathyri altera species.	— annuus L.
Telephium (3).	Coronilla scorpioides Koc
Gingidii species.	Orlaya platycarpos Koch
Caucalis.	Turgenia latifolia Hoffm.
Senetio.	Senecio vulgaris L.
Cyanus.	Centaurea Cyanus L.
Spina solstitialis.	— solstitialis L.
Hieracii species.	Rhagadiolus stellatus DC
Sonchus lævis.	Sonchus oleraceus L.
Sonchus asper.	— asper Vill.
Onobrichis.	Specularia Speculum A.D
Heliotropium.	Heliotropium Europæum
Solanum hortense.	Solanum nigrum L.
Elatine.	Linaria spuria Mill.
Urticæ fœtidæ species.	Lamium amplexicaule L.
Syderitis (4).	Stachys annua L.
Symphonia Plinii (5).	Amarantus Blitum L.
Aristolochia longa Germanica (6).	Aristolochia Clematitis L

(1) L'inscription de l'herbier porte : « *Phiteuma Monspellien vocant plantam similem secundæ speciei Sesamoidis Fuchsii.* »

(2) Correction de Clusius ; Rauwolff avait mis : « *Loti species*

(3) La plante avait été en premier lieu étiquetée ains « *Scorpioides Mathiolo* ». Ces deux mots ont été ensuite biffés remplacés par ceux-ci : « *Telephium Fuchsio* ».

(4) L'échantillon est accompagné de ces trois noms, inscr l'un au-dessous de l'autre : « *Syderis.* — *Tetrahit.* — *Her judaica.* »

(5) Correction de Clusius ; le nom inscrit primitivement da l'herbier était : « *Amaranti species vel Bliti* ».

(6) « *Aristolochia Clematis, si alia non designatur* », av écrit Rauwolff au bas de la page d'herbier. En rédigeant l'ind il a adopté la modification indiquée par Charles de l'Escluse.

Digitized by Google

Tithymali species helioscopios (1).	Euphorbia helioscopia L.
Tithymali species.	— segetalis L.
Mercurialis mas.	Mercurialis annua L. (fem.).
Mercurialis fœmina.	— — (mâle).
Asphodelus bulbosus Galeni.	Ornithogalum Narbonense L.
Hyacinthus.	Muscari racemosum DC.
Hyacinthus major.	— comosum Mill.
Xyphium (2).	Gladiolus segetum Gawl.
Phalaris Plinii Fuchsii.	Setaria verticillata P. Beauv.

Voici, d'autre part, les plantes nombreuses qui peuplent les terres incultes. Il convenait de les subdiviser en deux catégories : celles qui croissent sur un sol aride, exposé aux rayons d'un soleil brûlant, et celles qui recherchent, au contraire, les stations ombreuses et fraîches.

Comme, tant en Provence qu'en Languedoc, les garigues (3), landes pierreuses et sèches, occupent une vaste étendue, les plantes xérophiles de l'herbier Rauwolff formeront la plus longue de nos listes (4) :

Flammula.	Clematis Flammula L.
Melanthium.	Nigella Damascena L.

(1) Nom proposé par Clusius ; Rauwolff n'avait rien écrit au-dessous du spécimen.

(2) Dans l'herbier, Rauwolff avait d'abord écrit le nom de « *Gladiolus* » avant celui de « *Xiphium* ».

(3) Le mot français *garigue*, ainsi orthographié par Littré, est la traduction du provençal *garrigo* : celui-ci a pour racine *garric*, nom que les Provençaux donnent au *Quercus coccifera* : le Chêne Kermès, buissonnant et rampant, est, en effet, l'essence dominante dans les garigues de la Provence et du Languedoc.

(4) Notre liste de plantes xérophiles comprend non seulement les espèces qui habitent les garigues, mais, d'une manière générale, toutes celles qui s'accommodent des terrains arides, champs en friche, lieux sablonneux, talus des routes, vieux murs, etc.

Digitized by Google

Papaver corniculatum.	Glaucium flavum Crantz.
Alyssum minus (1).	Alyssum campestre L.
(Sans nom).	Draba muralis L.
Lunaria biscutata.	Biscutella lævigata L.
Cistus fœmina (2).	Cistus albidus L.
Cistus mas.	— salvifolius L.
Ladanum.	— Monspeliensis L.
Helianthes.	Fumana viscida Spach.
Alsines species.	Cerastium viscosum L.
Geranium malvatum.	Erodium malacoides Wil
Geranium.	— ciconium Willd
Ruta sylvestris.	Ruta montana Clus.
Phyllirea Math.	Rhamnus Alaternus L.
Lentiscus (3).	Pistacia Lentiscus L.
Terebinthus (4).	— Terebinthus L.
Sumach.	Rhus Coriaria L.
Spartium.	Spartium junceum L.
Aspalatus secunda.	Genista Scorpius DC.
Trifolium argentatum.	Argyrolobium Linnæanu Walpers.
Lupinus sylvestris.	Lupinus angustifolius L.
Anonis lutea.	Ononis viscosa L.
Meliloti quartum genus (5).	Trigonella corniculata L.

(1) C'est Clusius qui a substitué ce nom à celui, primitivem inscrit, de « *Thlaspi angustifolia, sive species Alyssi quibusdan*

(2) Après avoir écrit tout d'abord, au bas de l'échantillon, nom de « *Cistus fœmina* », Rauwolff avait effacé le mot *fœm* qui a été ensuite rétabli par Clusius.

(3) L'inscription de l'herbier porte : « *Lentiscus à qua Mas che.* » C'est une allusion à cette sorte de résine nommée *mas* que dans le Levant on extrait du Lentisque par des incisio

(4) L'herbier contient, sur des pages qui se suivent, de rameaux de Térébinthe. Le second montre, avec cette anno tion : « *Excrescentia Terebinthi* », les excroissances, semblab à des gousses, que produit la piqûre d'un insecte, un Aphid du genre *Pemphigus*.

(5) L'annotation de l'échantillon est ainsi conçue : « *Meli quartum genus, sive Italica Fuchsii. Olim Saxifraga lutea.* » trois derniers mots ont été ensuite biffés. Dans son *De histo stirpium commentarii insignes*, Léonard Fuchs avait effecti ment représenté, sous le nom de *Melilotus Italica*, notre *Trig nella corniculata.*

Digitized by Google

ies (1).	Trifolium stellatum L.
	— angustifolium L.
nteum.	— campestre Schreb.
	Dorycnium suffruticosum Vill.
uris (2).	Bonjeania hirsuta Rchb.
Monspelii.	Astragalus Monspessulanus L.
ituminosum (3).	Psoralea bituminosa L.
	Lathyrus sphœricus Retz.
cies minor.	— setifolius L.
(4).	Scorpiurus subvillosa L.
ium (5).	? Hippocrepis comosa L.
ininus.	Ecballium Elaterium Rich.
	Polycarpon tetraphyllum L.
	Herniaria incana Lmk.
	Saxifraga tridactylites L.
Fuchsii.	Orlaya grandiflora Hoffm.
vestris (6).	? Torilis Helvetica Gmel.

ppellation s'applique aux deux échantillons de *T.* *T. angustifolium*, qui ont été collés sur la même page.

cula muris » est le nom désigné par Charles de auwolff avait mis : « *Pes leporis* ».

ralea figure deux fois dans l'herbier, sous le même *rifolium bituminosum* » ; mais au bas du second Rauwolff a postérieurement ajouté ces deux mots : *s, fœtidum* ».

ur de l'herbier n'accepta point, pour cette Papilioctification proposée par Charles de l'Escluse. Il d'abord écrit lui-même au-dessous de la plante : *s species* » : Clusius mit ensuite : « *Lagurus* ». Mais son index, Rauwolff se décida pour « *Scorpioides* ».

ntillon n'offrant ni inflorescence ni fructification, dire de façon certaine s'il appartient à l'*Hippocrepis* ou à l'*H. glauca* Ten., espèce assez commune dans Midi.

ntion suivante accompagne l'échantillon : « *Caucalis ibusdam. Myrrhis sylvestris nunc Fuchsio, ni fallor* ». e était prudente : Rauwolff se trompait en effet. Sous « *Myrrhis sylvestris* », Fuchs (*op. cit.*) a représenté *sylvestris* Pers. (*Chœrophyllum sylvestre* L.) Bien

Digitized by Google

Ferula minor.	Ferula nodiflora L.
Fœniculum tortuosum (1).	Seseli tortuosum L.
Elaphoboscum.	Bupleurum rigidum L.
Eryngium centum capita.	Eryngium campestre L.
Rubia major (2).	Rubia peregrina L.
Gallium.	Galium corrudæfolium Vi
Polemonium (3).	Centranthus ruber DC.
Virga aurea.	Solidago virga aurea L.
Chrysocomos species (4).	Phagnalon sordidum DC.
Aster Atticus purpureus.	Aster acris L.
Arthemisia monoclanos.	Senecio viscosus L.
Aster Atticus luteus (5).	Asteriscus spinosus G. G.
Conyza major.	Cupularia viscosa G. G.
Stœchas citrina.	Helichrysum Stœchas D
Gnaphalium.	Filago Germanica L.
Acanthus sylvestris (6).	Echinops Ritro L.

que le spécimen de l'herbier soit, comme tant d'autres, en é incomplet, nous pouvons affirmer qu'il n'appartient pas à l'*A thriscus sylvestris ;* nous avons cru y reconnaître le *Torilis H vetica*, plante très commune dans le Midi de la France.

(1) Rauwolff avait, en premier lieu, annoté de cette manièr son échantillon de Séséli : « *Meum vocant, sed falsò, meo jud cio. Alias Fœniculum* ». Plus tard il ajouta : « *Monspelii voca Fœniculum tortuosum* », et c'est ce dernier nom qu'il transpor ensuite à l'index.— Quelques-uns des phytographes du XVIe s cle croyaient avoir retrouvé dans cette Ombellifère la plante q Dioscoride appelait *Séséli de Marseille* et à laquelle il attribua une merveilleuse efficacité pour la guérison de certaines maladi

(2) La plante ne portait point de nom dans l'herbier ; celui « *Rubia* » fut indiqué par Charles de l'Escluse. Rauwolff ajou le mot « *major* » quand il fit son index.

(3) Le nom de « *Polemonium* » est dû à Clusius ; Rauwol embarrassé, n'avait pas étiqueté son échantillon.

(4) Dénomination encore suggérée par Clusius. Rauwolff, sachant quel nom donner à cette plante, s'était conten d'écrire : « *Herba odorata ut Stœchas citrina.* » Clusius ajout « *Crysocomos ea species videtur.* »

(5) Rauwolff, après avoir écrit au-dessous de l'échantillo « *Aster Atticus Monsp.* », avait ajouté cette réflexion : « *N malè mihi videtur convenire descriptioni.* »

(6) Rectification de Clusius. Rauwolff avait mis : « *Carli Monspelii, flore cæruleo.* »

Digitized by Google

Mariæ.	Silybum Marianum Gærtn.
n).	Centaurea collina L.
ecies (1).	— Calcitrapa L.
cies.	Microlonchus Salmanticus DC.
ies.	Kentrophyllum lanatum DC.
s parvum (2).	Catananche cærulea L.
pecies.	Urospermum Dalechampii Desf.
on.	Podospermum laciniatum DC.
æ species.	Sonchus tenerrimus L.
ia Italica.	Hieracium præcox Sch.-Bip.
ii species.	Andryala sinuata L.
.	Jasione montana L.
m (3).	Campanula Rapunculus L.
ies alia.	Calluna vulgaris Salisb.
cies.	Erica arborea L.
ies.	— scoparia L.
n petræum.	Coris Monspeliensis L.
Monsp. (4).	Phillyrea angustifolia L.
(5).	Vincetoxicum officinale Mœnch.

lle correction de Clusius. Rauwolff avait écrit sim-
Calcitrapa ».

olff avait ainsi annoté son échantillon de *Microlon-*
ni species pulchra ». (Le mot *pulchra* fut supprimé
ll se servit exactement de la même formule pour
Catananche. Plus tard il ajouta « *Sesamoides par-*
et c'est ce dernier nom qu'il a transcrit à la table.

Campanule figure deux fois dans l'herbier, toujours
de « *Rapunculum* ».

illyrea angustifolia y a été aussi inséré deux fois.
ns le nom inscrit à la table, correspondant au second
Ce nom a subi, tant dans l'herbier qu'à la première
de la table, diverses variations d'orthographe : « *Phi-*
lo, Philirea Cordi, Philyrina Cordi, Philira Mons-
li ». Rauwolff l'avait, en premier lieu, appelé « *Spina*
a ».

otation sous l'échantillon porte ceci : « *Asclepias*
nc negante Mathiolo. »

Digitized by Google

Cuscuta (1).	Cuscuta epithymum T
Anchusa.	Alkanna tinctoria Tau
Libanotis Rhondeletii.	Lithospermum frutic L.
Cynoglossum.	Cynoglossum cheirifo L.
Cynoglossa.	— pictum Ait.
Sesamoidis species.	Scrophularia canina L
Anthirinum.	Antirrhinum majus L
Linum odoratum (2).	Linaria striata DC.
Coris (3).	Odontites lutea Rchb.
Stœchas Arabica.	Lavandula Stœchas L
Thymum.	Thymus vulgaris L.
Hyssopum montanum.	Hyssopus officinalis L
Calamintha.	Calamintha Nepeta Li
Aethiopis.	Salvia Æthiopis L.
Sideritis (4).	— verbenaca L.

(1) L'échantillon se compose uniquement de filaments d vus de fleurs. Nous étions autorisé à supposer qu'il app au *C. epithymum* par le motif que voici : il y a, sur la pa précède, un échantillon de *Thymus vulgaris* enveloppé d ments de la Cuscute, et l'auteur de l'herbier a écrit au-d « *Thymus cum Epithymo Arabum, non Dioscoridis. Est Cuscuta ambiens Thymum.* »

(2) Les mots « *flores candidi* » se lisent en haut de l écrits de la main de Clusius.

(3) On pourrait croire qu'en donnant à l'*Odondites* nom de « *Coris* », Rauwolff commettait une erreur de clature. Il suivait en cela Matthiole qui, le premier, ava nommé cette Scrophulariée. C'est dans les *Adversaria* de Lobel qu'on trouve le nom de « *Coris Monspeliaca* », a pour la première fois au *Coris Monspeliensis* de Linné, q tains floristes du temps, et notamment Camerarius, app « *Symphytum petræum* ». On a vu un peu plus ha Rauwolff avait lui-même adopté cette dénomination Coris de Montpellier. Ajoutons qu'afin de couper court confusion, Jean Bauhin, en son *Histoire universelle des* prit le parti de désigner la Primulacée sous le nom de *Monspessulana purpurea* » et l'*Odontites* sous celui de *Monspessulana lutea* ».

(4) Indication de Clusius, substituée à la dénominati mitivement donnée par Rauwolff : « *Sclareæ species* ».

Digitized by Google

ltaria (1).	Nepeta Cataria L.
n).	Galeopsis angustifolia Ehrh.
m sylvestre.	Phlomis Lychnitis L.
species (2).	— Herba-venti L.
s species.	Sideritis hirsuta L.
this.	Ajuga Chamæpitys Schreb.
hata Monspeliensis.	— Iva Schreb.
rys Theophrasti.	Teucrium Botrys L.
nontanum (3).	— Polium L.
n Monspeliense.	Plantago albicans L.
s vulgaris.	— Coronopus L.
n).	Armeria plantaginea Willd.
a (4).	Globularia vulgaris L.
ata.	Camphorosma Monspeliaca L.
a (5).	Daphne Gnidium L.
m) (6).	Cytinus Hypocistis L.
ia (7).	Aristolochia Pistolochia L.
i species.	Euphorbia serrata L.

s l'herbier, Rauwolff avait écrit : « *Calaminthæ quibus-sio, nunc Sysymbrium Diosc. In arvis nascitur.* »

ification de Clusius. L'annotation primitive de l'herbier *Parietaria Cordi vocant.* »

notation inscrite sous l'échantillon est ainsi conçue : *montanum mare* [un mot illisible] *crescens et effica-o, secundum Rondeletium.* »

a dans l'herbier : « *Globularia Anguillaræ* ». Le nom ra a été omis à la table. Il aurait dû y être reproduit pêcher une confusion entre cette Globulaire et le *ontana* auquel déjà Rauwolff avait appliqué la déno- de *Globularia.*

hantillon est ainsi annoté : « *Thymælea. Baccæ luteæ* » Et au-dessous, de la main de Clusius, confirmant la détermination de son ami : « *Thymælea* ».

s ou quatre pieds de *Cytinus*, encore adhérents à la *Cistus Monpeliensis*, figurent, sans indication spéciale, ge occupée par un rameau du Ciste.

lit au bas de l'échantillon : « *Aristolochia sive on* ».

Digitized by Google

Tithymalus characias (1).	Euphorbia Characias L.
Polium maximum.	Mercurialis tomentosa L
Blitum.	Parietaria diffusa M. et
Ilex coccifera (2).	Quercus coccifera L.
Juniperus major (3).	Juniperus Oxycedrus L.
Cedrus (4).	— Phœnicea L.
Hyacinthi species.	Scilla autumnalis L.
Asphodelus (5).	Asphodelus cerasifer Ga
Asparagus sylvestris (6).	Asparagus acutifolius L.
Narcissi species.	Narcissus dubius Gouan
Alopecurus.	Cynosurus echinatus L.
Graminis species.	Brachypodium ramosu Rœm et Sch.

(1) Le nom de *Characias* a été indiqué par Clusius. Rauv avait mis simplement : « *Tithymali species* ».

(2) L'herbier contient deux échantillons séparés de *Que coccifera*. Le premier est nommé, tant dans l'intérieur qu table : « *Ilex coccifera* ». Le second est appelé dans l'herb « *Ilex minor sive coccifera* », et à la table : « *Ilex minor* ».

(3) L'annotation de l'herbier donne la synonymie suiva « *Cedrus Mathiolo.— Cedritis Rondeletio. – Juniperus major a*

(4) Au-dessous de l'échantillon le mot « *Licia* » est joi celui de « *Cedrus* ».

(5) Nous avons été surpris de ne pas voir représenté l'herbier l'*Asphodelus fistulosus*. Pourtant nous savons pa témoignage de Jean Bauhin que Rauwolff avait rencontr Provence cette Liliacée. En traitant, dans son *Histoire Plantes* (t. II, p. 631), de l' « *Asphodelus minor folio fistulo* Bauhin écrivait : « Ante quadraginta annos descripsimus p tam repertam mense Maio in Provincia per studiorum soc Leonhard Rauwolff, Augustanum medicum, cùm essemus M pelii. » Les expressions employées par Jean Bauhin mont qu'il travaillait encore en 1602 à sa vaste compilation : Rauv avait alors cessé de vivre depuis plusieurs années. Nous av en compulsant cet ouvrage, fait une remarque : le nom Rauwolff n'y est jamais cité à propos de plantes du Langue ce sont toujours des plantes de la Provence que Bauhin dé lui avoir été communiquées par son ami d'Augsbourg. Nou concluons que celui-ci, pendant qu'il étudiait à Montpellier, venu fréquemment herboriser en Provence et sans y être ac pagné de Jean Bauhin.

(6) Dans l'herbier le nom de « *Corruda sylvestris* » avai ajouté à celui d' « *Asparagus sylvestris* ».

Digitized by Google

econde liste de plantes des lieux incultes
d les espèces auxquelles il faut un terrain
bri des haies, le voisinage et l'ombre des
ant sur les hauteurs que dans les vallons :

n majus (1).	? Thalictrum majus Jacq.
um minus (2).	Ficaria ranunculoides Mœnch.
ria (3).	Delphinium Staphisagria L.
pecies.	Cardamine hirsuta L.
uchsii.	Viola tricolor L.
Fuchsii.	Polygala comosa Schk.
s.	Lychnis dioica DC.
.	Saponaria officinalis L.
ecies (4).	? Geranium sanguineum L.
	Acer Monspessulanum L.
.	Evonymus Europæus L.
5).	Paliurus australis Rœm. et Sch.
	Genista pilosa L.
s (6).	Cytisus sessilifolius L.

ntillon sans fleurs ni fruits.

otation de l'herbier donne les trois synonymes sui-
Malancissus minor Fuchs. — *Chelidonium minus*
crophularia minor. »

leur *Flore de Montpellier*, Loret et Barrandon disent
nisaigre : « Cette plante, commune près de Montpel-
e siècle et recherchée alors comme médicinale, y a
e par les botanistes et les propriétaires défricheurs. »

nent de tige non fleurie.

auwolff n'a point admis la correction indiquée par
Rhamni species ». Il a maintenu à la table le nom
s qu'il avait écrit dans l'herbier.

lante n'a reçu dans l'herbier aucune indication de
rédigeant la table, Rauwolff s'est demandé si ce ne
t un *Cytisus*. Bien que l'échantillon soit fort incomplet
é, nous avons cru y reconnaître le *C. sessilifolius*,
ès répandu dans les bois de la Provence et du
.

Digitized by Google

Glycyrrhiza sylvestris (1).	Astragalus glycyphyllos L.
Colutea.	Colutea arborescens L.
Aracus.	Vicia Narbonensis L.
Ochros (2).	Lathyrus ensifolius Badaro.
Colutea scorpioides.	Coronilla Emerus L.
Rosarum sylvestrium species.	Rosa pimpinellifolia L.
Rubus caninus (3).	Cratægus monogyna Jacq.
(Sans nom).	Sorbus Aria Crantz.
Bryonia (4).	Bryonia dioica Jacq.
Umbilicus Veneris (5).	Umbilicus pendulinus DC.
Peucedanum.	Peucedanum officinale L.
Caucalis.	Tordylium maximum L.
Sanicula.	Sanicula Europæa L.
Cornus.	Cornus mas L.
Virga sanguinea (6).	— sanguinea L.
Arthemisia racemosa.	Senecio erucifolius L.
Conyza media (7).	Cupularia graveolens G. G.
Arbutus.	Arbutus Unedo L.
Trifolium fruticans Dodonæi (8).	Jasminum fruticans L.

(1) Nom suggéré par Clusius ; Rauwolff n'avait pas pu déterminer cette espèce.

(2) Rectification de Clusius ; Rauwolff avait écrit : « *Ervum sativum olim Fuchsio, nunc Lathyrus* ».

(3) Ce nom émane encore de Clusius. Celui donné par Rauwolff était « *Oxyacantha Mathiolo* » ; Charles de l'Escluse écrivit au-dessous : « *Rubus caninus sive Cynosbatos* ».

(4) L'annotation sous la plante porte : « *Vitis alba Brionia* ».

(5) Dans l'herbier, le mot « *Cotyledon* » précède les deux autres qui seuls ont été inscrits à la table.

(6) Au bas de l'échantillon les mots « *Ligustri species* » avaient été inscrits avant « *Virga sanguinea* ».

(7) Primitivement Rauwolff avait donné à cette Corymbifère le nom de « *Conisa minor* » ; il ajouta plus tard le nom de « *media* ».

(8) L'échantillon porte en outre cette annotation : « *Polemonium vocant Monspelii.* » — C'est en effet le nom de *Polemonium* que les botanistes de Montpellier donnaient au *Jasminum fruticans*. (V. *Stirp. Adversaria*, p. 389.) — Rauwolff, sur la foi de Clusius, avait appliqué le nom de *Polemonium* au *Centranthus ruber*.

Digitized by Google

vinca.	Vinca major L.
us (1).	Chlora perfoliata L.
).	Lithospermum purpureo-cæruleum L.
primus Dioscori-	
	Lycium Europæum L.
	Verbascum Blattaria L.
(4).	Teucrium Scorodonia L.
tus Vitex.	Vitex Agnus castus L.
	Chenopodium Botrys L.
.	Laurus nobilis L.
nea Monsp.	Osyris alba L.
ia rotunda.	Aristolochia rotunda L.
	Buxus sempervirens L.
or.	Celtis australis L.
	Ulmus campestris Sm.
ea.	Quercus Ilex L.
lum minus.	Ornithogalum tenuifolium Guss.
vestre.	Allium roseum L.
etida.	Iris fœtidissima L.
odoratus.	Spiranthes autumnalis Rich.
6).	Ceterach officinarum Willd.
m.	Polypodium vulgare L.
altera (7).	Aspidium aculeatum Dœll.

ri genus » est une indication formulée par Clusius lacer le nom de « *Perfoliata lutea* » que Rauwolff rd adopté.

hnis » est de Clusius ; Rauwolff avait appelé cette « *Lithospermum Anchusæ facie* ».

yme ajouté dans l'herbier : « *Paliurus primus Plinii* ». nination substituée par Clusius à celle de « *Scordium* que Rauwolff avait choisie.

urier est certainement spontané dans la région médi-e, bien que certains floristes ne le considèrent que spontané. On le trouve, quelquefois en grande abon-s la partie la plus chaude de la Provence, sur le bord cours d'eau.

ription de l'herbier porte : « *Asplenium Ceterach* ». l'annotation de l'herbier, Rauwolff avait plus tard me synonyme : « *Dryopteris Math.* ».

Digitized by Google

Trichomanes (1).	Asplenium Trichomanes
Adianti tertia species (2).	Asplenium Adianthum-grum L.
Equiseti species (3).	Equisetum arvense L.

Par une transition toute naturelle, nous arrivo aux plantes qui demandent le voisinage et quelqu fois le contact intermittent des eaux, dans les pra ries, sur les berges des ruisseaux ou le bord d marais, sous les rocailles humides, etc.

Phu aquaticum.	Thalictrum Mediterranet Jord.
Linum pratense.	Linum catharticum L.
Althæa.	Althæa officinalis L.
Medicæ species (4).	? Medicago maculata Wil
Loti species (5).	Tetragonolobus siliquos Roth.
Trifolii species.	Bonjeania recta Rchb.
Lysimachia purpurea (6).	Epilobium parviflorum Schreb.

(1) Avant le nom de *Trichomanes*, reproduit à la table, R wolff avait, dans l'herbier, écrit celui de « *Polytrichum* ». O voit, au-dessous de « *Trichomanes* », le mot « *officinaru* ajouté par Clusius.

(2) Rauwolff n'avait pas déterminé cette Fougère. C'est Cha de l'Escluse qui a écrit sous l'échantillon la dénomination tra portée ensuite à l'index.

(3) Même observation pour la Presle ; Rauwolff ne s'était prononcé. Clusius écrivit en marge de l'échantillon : « *Cr Equiseti speciem esse* ».

(4) L'échantillon n'offre que des feuilles, sur lesquelles n croyons avoir aperçu les taches caractéristiques du *Medic maculata*.

(5) On ne trouve pas dans l'herbier l'indication de « *species* », inscrite à la table ; on lit au-dessous de l'échantill « *Trifolium luteum Mathiolo* ».

(6) Trois synonymes sont indiqués dans l'annotation accompagne la plante : « *Lysimachia purpurea Fuchsio. — Fi ante patrem. — Herba Sancti Antonii, quod morbo Sancti Ant*

Digitized by Google

iæ species.	Lythrum Salicaria L.
us (1).	Tamarix Gallica L.
n (2).	Silaus pratensis Bess.
	Berula angustifolia Koch.
.	Apium graveolens L.
	Senecio Doria L.
Mesuei.	Achillea Ageratum L.
æ tertia species (4)	Pulicaria dysenterica Gærtn.
tertia Lobelii (5).	Samolus Valerandi L.
ia lutea.	Lysimachia vulgaris L.
ria major.	Scrophularia aquatica L.
	Teucrium Scordium L.
a.	Salvia pratensis L.
.	Polygonum Persicaria L.
er.	Polygonum Hydropiper L.
lba.	Populus alba L.
pecies (6).	? Narcissus poeticus L.

Le *mal de saint Antoine* est un nom que l'on don-
ysipèle, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

l'herbier le nom de « *Tamariscus* » est suivi de celui
a ».

nention inscrite au bas de l'échantillon est ainsi con-
ustrum Mathiolo, et nunc Fuchsio et Gesnero ».

pium sive Eleoselinum », porte l'annotation de

ex reproduit ici, en la modifiant un peu, la dénomi-
bliquée dans l'herbier à la Pulicaire : « *Calamynthæ*
enus Fuchsio ». C'est en effet le *P. dysenterica* que
Fuchs a très fidèlement représenté sous le nom de
thæ tertium genus » (*op. cit.*).

agallis tertia » est bien le nom que Mathias de Lobel,
Stirpium Observationes, a donné au *Samolus*. Ainsi que
ons expliqué plus haut (note de la page 16), il ré-
ette circonstance que, longtemps après la confection
rbier, Rauwolff travaillait encore à remplir les blancs
ait laissés. Il ne put déterminer son échantillon de
ue postérieurement à l'année 1576, puisque ce fut seu-
cette année-là que parut l'ouvrage de Lobel.

mauvais état de l'échantillon fait naître quelque doute
ité spécifique de ce Narcisse.

Digitized by Google

Capillus Veneris (1).	Adianthum Capillus-Ven ris L.
Equisetum (2).	Equisetum Telmateya Ehr

Le groupe des plantes véritablement *aquatiqu* végétant au milieu des eaux douces, — courantes dormantes, — est représenté dans les deux premie volumes de l'herbier par les cinq espèces qui suiven

Myriophyllum primum (3).	Ranunculus aquatilis L.
Nymphæa alba.	Nymphæa alba L.
Sysimbrium (4).	Nasturtium officinale R. Brown.
Pedicularis maxima.	Pedicularis palustris L.
Potamogeton.	Potamogeton fluitans Rot

Léonard Rauwolff eut l'occasion, aussi bien Languedoc qu'en Provence, de récolter sur le littor de la Méditerranée un assez grand nombre d'espèc maritimes :

Viola marina (5).	Malcolmia littorea R. Brown.

(1) Linné a eu le bon esprit de laisser à la Capillaire le no que donnaient à celle-ci les botanistes du XVIe siècle ; et ce no que Rauwolff a un peu raccourci dans son index, figure entier au bas de l'échantillon : « *Adiantum Capillus Veneris* »

(2) La synonymie suivante accompagne l'exemplaire d'*E. Te mateya* : « *Hippuris. — Cauda equina. — Equisetum.* »

(3) En insérant cette Renoncule dans son herbier, Rauwo l'avait ainsi désignée : « *Ranunculi aquatici species* ». Cette app lation valait bien celle de « *Myriophyllum* » conseillée p Charles de l'Escluse.

(4) La dénomination complète, inscrite au-dessous de l'écha tillon, est celle-ci : « *Sysimbrium Cardamine, Nasturtiu aquaticum* ».

(5) Nom indiqué par Clusius ; Rauwolff avait écrit : « *Le coium marinum* ».

Digitized by Google

anus marinus (1).	Matthiola sinuata R. Brown.
rtium marinum (2).	Alyssum maritimum Lmk.
anus marinus.	Cakile maritima Scop.
noides minus.	Reseda suffruticulosa L.
species (3).	Medicago marina L.
naca marina (4).	Echinophora spinosa L.
gium marimum.	Eryngium maritimum L.
Atticus purpureus.	Aster Tripolium L.
nthium Seriphium.	Artemisia Gallica Willd.
halium marinum.	Diotis candidissima Desf.

Rauwolff, ne distinguant pas, ainsi qu'il est probable, le *olmia* du *Matthiola*, avait appliqué à cette seconde espèce ême nom de « *Leucoium marinum* ». C'est encore Clusius our le *Matthiola*, a marqué : « *Raphanus marinus.* » Rau- comme on va le voir, donnait ce dernier nom au *Cakile ima*, pour lequel Clusius aurait dû indiquer une autre mination, puisque, d'après lui, le « *Raphanus maritimus* » la Crucifère que nous appelons aujourd'hui *Matthiola ta*.

On trouve un exemplaire d'*Alyssum maritimum* dans cha- des deux premiers volumes de l'herbier. Ils sont l'un et re enregistrés à l'index sous le même nom de « *Nasturtium num* ». Mais l'inscription qui accompagne le premier échan- est ainsi formulée : « *Nasturtium marinum posset vocari. s odoratos* [un mot illisible] *habet acrimoniam.* » — Quoi- affectionne beaucoup le voisinage de la mer, l'*Alyssum timum* s'en éloigne parfois, de même que quelques autres spèces qui composent cette liste.

L'échantillon était ainsi nommé : « *Trifolium marinum vel ca marina* ». Clusius corrigea et mit : « *Cytisi species* ». La ection, acceptée par Rauwolff, fut insérée à l'index.

Il y a dans l'herbier : « *Pastinaca marina Anguil* [laræ] *nt* ». Charles de l'Escluse écrivit au-dessous : « *Chrithmum um* ». Mais, exceptionnellement, Rauwolff n'a pas acquiescé rectification. — Clusius était loin d'avoir, à cette époque, ience et le coup d'œil qui lui ont valu sa grande renommée. s ses corrections, il jette les noms un peu à tort et à tra- . Nous verrons plus loin que cette même appellation de *rithmum sativum* », il l'indiqua aussi pour le *Salsola Kali* : e seconde fois, Rauwolff l'accueillit.

Digitized by Google

Empetrum phacoides luteum (1).	Inula crithmoides L.
Lactuca marina (2).	Sonchus maritimus L.
Condrilla pusilla marina (3).	Crepis bulbosa Cass.
Soldanella (4).	Convolvulus Soldanell
Antirrhinum album (5).	Trixago Apula Stev.
Coronopus marina.	Plantago maritima L.
Limonium (6).	Statice Limonium L.
Been rubri species.	— virgata Willd.
Portulaca marina (7).	Obione portulacoides
Cali herba.	Salicornia fruticosa L.
Ambrosiæ species.	Suæda maritima Dumo

(1) L'échantillon est ainsi étiqueté : « *Crithmi segunda cies Mathiolo. — Quibusdam Aster Atticus marinus* ». — Cl inscrivit au-dessous la dénomination que l'index a reprodu

(2) Le *Sonchus maritimus* n'est ici représenté que pa jeune pied, très peu développé : il est néanmoins reconna ble.— Le nom de « *Lactuca marina* » est inscrit à l'inde note de l'herbier portait : « *Lactucam marinam possi vocare* ». — Tabernæmontanus a donné le nom de *La marina* à une Algue qui est devenue l'*Ulva Lactuca* de Lin

(3) Voici le texte complet de l'annotation dont la tabl donne que les premiers mots : « *Condrilla pusilla marina bulbosa Petri Penæ, planta marina.* » — Nous avons dé l'occasion d'exposer que dans le *Stirpium Adversaria*, qu signé de Pierre Pena et Mathias de Lobel, mais dont la réda est en majeure partie l'œuvre personnelle de Pena, le *C bulbosa* est décrit et figuré sous ce même nom de « *Cond pusilla marina lutea bulbosa* ». Voir plus haut (page 22) ce que nous avons dit à ce sujet.

(4) Dans l'herbier, les mots « *Brassica marina* » accompag celui de « *Soldanella* ».

(5) Nous trouvons au bas de l'échantillon une petite not explique ainsi le nom d'*Antirrhinum* : « *propter formam s lem vituli naribus* ». C'est une allusion évidente au voc populaire « Mufle de veau », qui s'applique à plusi Scrophulariées.

(6) L'inscription de l'herbier donne comme synonyme : « *rubrum Mathiolo* ».

(7) Le nom de « *Portulaca marina* » est précédé dans l bier de ces indications : « *Halimum quibusdam, sed falsò, judicio. — An fortè Crithmum* ».

Digitized by Google

sativum (1).	Salsola Kali L
	— Tragus L.
marinum.	Polygonum maritimum L.
	Euphorbia Peplis L.
Paralias.	— Paralias L.
inus (3).	Ephedra distachya L.
marinus.	Asparagus scaber Brign.
lis (4).	Pancratium maritimum L.
arinus.	Cyperus schœnoides Griseb.
oina.	Lagurus ovatus L.

s plantes *maritimes*, nous avons à mentne Phanérogame *marine* que possède l'hersosidonia Caulini* Kœnig. Rauwolff ne lui nt trouvé de nom : Charles de l'Escluse *Alga* ».

ois dénominations « *Cali herba* », « *Ambrosiæ spe-rithmon sativum* », ont été fournies par Charles de

t *Peplis* est suivi dans l'herbier de cette indication, ons déjà citée : « *Semina sub foliis latitant, similia thimalorum ; spargunt se per terram* ». — Au sujet la plante, Clusius avait, en ces termes, exprimé un *Chamæsyce Diosc. et Cordi* » ; mais Rauwolff ne s'y êté, et dans son index il a maintenu le nom de *Peplis*.

s l'annotation de l'échantillon, « *Rubus marinus* » om vernaculaire : « *Rubus marinus à rusticis voca-*volff y a ensuite consigné ses observations person-*ulcis* [un mot illisible] *fructus ferè similis moris* [les *ùrier*]. *Frutex valdè astringens, carens foliis* ». Les *Stirpium Adversaria* déclaraient (p. 355) avoir mangé plaisir, quand ils étaient à Montpellier, les fruits de ue les pêcheurs, les matelots et aussi les étudiants lu nom provençal de *Rasin de mar*. « Il y en avait, ls, une si grande abondance qu'on aurait pu en chariots ».

erocallis » est de Clusius ; Rauwolff avait nommé « *Pancratium* ».

Digitized by Google

La flore des hautes montagnes est aussi
tée dans les deux premiers volumes de l'
Comme nous savons, par les énonciations d
tispice, que Rauwolff était allé herboriser d
Cévennes et les montagnes de la Lozère, nou
dressé une liste spéciale des plantes qu'il a
rapporter de cette région (1) :

Aconitum licoctonum.	Aconitum lycocton
Hesperis sylvestris.	Arabis Alpina L.
Pentaphyllum argentatum.	Alchemilla Alpina
Sorbus.	Sorbus aucuparia
Meum Germanicum (2).	Meum athamanticu
Gentiana.	Gentiana lutea L.
(Sans nom).	— verna L.
Digitalis lutea minor.	Digitalis lutea L.
Bistorta.	Polygonum Bistort
Bifolium (3).	Maianthemum bifol
Manus Christi (4).	Nigritella angustifo

Après avoir énuméré toutes les espèces qu
communes au Languedoc et à la Provence,
pour la plupart être récoltées par Léonard R
sur le territoire de l'une ou de l'autre pro
nous reste à faire connaître les plantes spo

(1) Nous avons soumis cette liste à notre ami Ch.
professeur de botanique à l'Université de Montpellier,
en controlât l'exactitude au moyen de ses propres herb
dans les mêmes régions.

(2) L'inscription placée sous l'échantillon portait
« *Seseli Creticum quibusdam.* — *Meum* ». Clusius
« *Meum Germanicum* ».

(3) Nom indiqué par Charles de l'Escluse, en l'ab
toute autre détermination.

(4) Jean Bauhin (*Hist.*, t. II, p. 778) rapporte qu'il a
cette Orchidée des Cévennes : « Cùm essemus Monspe
hæc planta ex montibus circa Gangen » . — La petit
Ganges (Hérault) est située dans le voisinage des Céve

Digitized by Google

à la flore de ces deux pays, et prises, dès
les autres contrées dont le frontispice
on (1) :

nata (2).	Ranunculus Thora L.
onalis alba.	Hesperis matronalis L.
onalis rubra (3).	
urea alba.	? Viola alba Bess.
Diosc.	Cytisus Laburnum L.
a (4).	Spiræa Ulmaria L.
s.	Dryas octopetala L.
pinum.	Rhododendron ferrugineum L.
pecies.	Gentiana acaulis L.
tea.	Digitalis grandiflora All.
	Carpinus Betulus L.
m nothum Do-	Cypripedium Calceolus L.

es plantes spontanées dont nous venons de
revue un si grand nombre, l'herbier de

ues-unes des espèces portées sur cette liste ne sont
ement étrangères à la flore soit du Languedoc, soit
nce; mais comme elles y sont rares et croissent en
nous ne croyons pas que Rauwolff ait passé en ce
ous aimons mieux, désirant autant que possible ne
écarter de la vérité, les considérer comme prises en
s où ces plantes sont beaucoup plus répandues.

ellation de « *Thora venenata* », choisie par Rauwolff,
ostituait le nom d' « *Aconitum* ». Mais cette substi-
as été goûtée et l'index ne l'a point enregistrée.

eux échantillons d'*Hesperis matronalis*, l'un à fleurs
l'autre à fleurs roses, ont chacun dans l'herbier un
le premier est appelé « *Hesperis alba* » et le second
purpurea ». Il est en outre indiqué que le nom de
tronalis » a été employé par Rembert Dodoens, ce
ct.

d Charles de l'Escluse a donné cette indication, la
encore innommée dans l'herbier.

Digitized by Google

Léonard Rauwolff contient quelques spécimens d
végétaux (ligneux ou herbacés) obtenus par la cul
ture. Les uns étaient cultivés à cause de leur utilit
alimentaire ou industrielle, les autres comme obje
de curiosité ou pour orner les jardins. Nous les avon
tous réunis sur la même liste :

Raphanus.	Raphanus sativus L.
Napus.	Brassica Napus L.
Capparis.	Capparis spinosa L.
Pseudo Sycomorus Math.	Melia Azedarach L.
Staphylodendron (1).	Staphylea pinnata L.
Jujubæ.	Zizyphus vulgaris Lmk.
Ochri species (2).	Lathyrus sativus L.
Arbor Judaica (3).	Cercis Siliquastrum L.
Rosæ luteæ.	Rosa lutea Miller.
Rosa muschata (4).	— moschata Herrm.
Sorbus.	Sorbus domestica L.

(1) On trouve écrit dans l'herbier, au-dessous du nom d
« *Staphylodendron* », le synonyme de « *Pistachia Germanica* »
Ces deux mots ont été tracés par une plume qui n'était celle n
de Rauwolff, ni de Clusius. Dasylycus ne s'était pas contenté
ainsi que nous l'avons déjà dit, de soumettre sa collection
Charles de l'Escluse : il avait ultérieurement consulté un autr
botaniste.

(2) « *Lathyri vel Cicerculæ species* », avait écrit l'auteur d
l'herbier. — « *Ochri species ea videtur* », déclare Charles d
l'Escluse.

(3) La même main qui a écrit le nom de « *Pistachia Germa
nica* » sous l'échantillon de *Staphylea*, a aussi annoté le *Cerci*
Au-dessous de l'inscription primitive : « *Arbor Judaica* », ce bo
taniste, dont l'écriture nous est inconnue, ajoutait : « *Arbo
Judæ vel Xylocarata salvatica* ».

(4) Ces deux Rosiers étaient, au XVIe siècle, fort recherché
par les botanophiles. Conrad Gesner écrivait le 23 septembr
1565 à un médecin d'Augsbourg : « Rosarum lutearum et mus
catarum plantas adhuc habere non potui. Domini Fugge
habent : plantæ utcunque minimæ mihi sufficerent ». — Le
Fugger, riches gentilshommes d'Augsbourg, avaient un jardi
botanique où ils multipliaient les plantes rares.

Digitized by Google

(1).	Punica Granatum L.
2).	Opuntia Ficus Indica Webb.
	Carthamus tinctorius L.
hortensis.	Cynara Scolymus L.
	Olea Europæa L.
dron Nerium (3).	Nerium Oleander L.
Indicum.	Solanum pseudo-capsicum L.
ora Morion.	Atropa Mandragora L.
a.	Ocymum minimum L.
(4).	Polygonum Fagopyrum L.
.	Cupressus sempervirens L.
lia (5).	Phœnix dactylifera L.

les diverses Fougères et les deux Presles qui re déterminées avec certitude et que nous scrites sur nos listes, on trouve dans l'her- utres Cryptogames. Deux seulement sont onnaissables : un Lichen et une Algue.
chen, au-dessous duquel Rauwolff a écrit », — nom que Clusius a ensuite remplacé

renadier est subspontané en Provence et en Languedoc. éjà au XVIe siècle, ainsi que le constatait Jean Bauhin , p. 79) : « Sylvestre genus in planis et maritimis pro- Gallia Narbonensi et Provincia passim, gustu valdè Monspelii in sepes ».

untia » est de Clusius. Il a, dans l'herbier, joint ce scription originaire qui portait : « *Ficus Indica* ».

aurier-Rose est spontané sur le bord des petits cours coulent dans la partie la plus chaude de la Provence ents du Var et des Alpes-Maritimes). Mais rien n'in- Rauwolff ait parcouru cette région pendant son jour en France.

notation insérée dans l'herbier est ainsi conçue : *inter frumenta*. — *Aliàs Galliæ* Burail *aut* Blé .

encore Charles de l'Escluse qui a inscrit dans l'herbier mination. Le spécimen ne consiste qu'en un fragment Le pluriel « *folia* » doit être traduit par *folioles*.

Digitized by Google

par celui de « *Pulmonaria* », — est le *Sticta pulmonacea*. On rangeait alors ce Lichen parmi les substances médicinales parce qu'il offre, disait-on, par sa forme ou par sa couleur (?), quelque ressemblance avec le poumon ; cela suffisait pour qu'on le crût apte à guérir les affections pulmonaires.

L'Algue, « *Androsace Mathiolo* », est présentement une Siphonée, appelée *Acetabularia Mediterranea* Lamouroux. Par l'élégance d'une forme très caractéristique et sa présence dans les étangs salés ou saumâtres des environs de Montpellier, l' « *Androsace* » avait attiré l'attention des botanistes du XVIe siècle, et la plupart des grands ouvrages de phytographie publiés à cette époque l'ont mentionnée et en ont donné une figure.

Nous avons indiqué plus haut, dans une note, que deux des échantillons de plantes du second volume de l'herbier n'existent plus, le feuillet sur les pages duquel on les avait fixés ayant été arraché. L'index nous a conservé les noms des deux plantes enlevées : l'une y était appelée « *Ranunculus marinus* » et l'autre « *Antirrhinum Fuchsii* ».

Malheureusement, ces dénominations ne nous apprennent pas à quelle espèce appartenaient les échantillons supprimés : ni l'un ni l'autre de ces noms ne se trouve parmi les nombreux synonymes que Gaspard Bauhin a recueillis avec tant de conscience et d'exactitude dans son *Pinax theatri botanici*, et Léonard Fuchs, en son *De historia stirpium commentarii insignes*, ne mentionne aucun « *Antirrhinum* » (1). Il eût été curieux de savoir

(1) Nous avons constaté plusieurs fois qu'un nom de plante attribué, dans une annotation de l'herbier, à tel ou tel floriste du temps, ne se trouve pas confirmé par l'ouvrage du prétendu créateur de cette appellation. Il est difficile d'expliquer le fait par une erreur imputable à Rauwolff, qui paraît avoir eu, de la

Digitized by Google

el végétal, évidemment maritime, Rauwolff
éé le nom de « *Ranunculus marinus* » (1).

botanique contemporaine, une connaissance assez
Nous admettrions plus volontiers qu'en pareille cir-
lorsqu'il associait à une dénomination de plante le
botaniste, il avait, en réalité, consulté celui-ci, de
ou par lettre ; et Fuchs, par exemple, avait très bien
e cas présent, suggérer le nom d'*Antirrhinum*, quoique
en son ouvrage, n'eût point enregistré d'*Antirrhinum*.
ourrait même se demander si c'était bien une plante.
tanographes du XVIe siècle ont décrit dans leurs ou-
Cœlentérés qu'ils prenaient pour des végétaux. Et
y a, parmi cette catégorie d'animaux, des types que
nparés à l'Anémone et appelés de ce nom, Rauwolff
avoir vu aussi une *Renoncule marine*.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

herborisations en Provence. — Le départ Orient. — L'« Hodœporicum ». — Le qua- volume de l'Herbier.

e son diplôme de docteur en médecine, Rauwolff avait quitté la France en 1562, avons qu'en 1563 il s'était rendu en Italie. dans sa ville natale avant la fin de cette née 1563. Il y était de retour lorsque Charles se vint à Augsbourg traiter avec le riche ugger, qui voulait lui confier ses deux fils les accompagnât dans un voyage d'étude 'Italie (1). Rauwolff eut ainsi l'occasion de c un botaniste dont la réputation acquise sager une renommée plus grande encore. tra son herbier, le priant de reviser les l avait donnés à ses plantes. Pour beau- pèces, Clusius indiqua d'autres dénomi- Rauwolff, comme on l'a vu, accepta la

RD MORREN, *Charles de l'Escluse, sa vie et ses* ge, 1875). — Charles de l'Escluse et les jeunes Marc et se mirent en route au commencement de l'année u lieu de se diriger vers l'Italie, ils vinrent d'abord de là passèrent dans la péninsule ibérique, et par- Espagne et le Portugal. Ce voyage fournit à Clusius de l'ouvrage qu'il publia en 1576 : *Rariorum aliquot Hispanias observatarum Historia.*

Digitized by Google

plupart des changements proposés et les inséra dan
l'index qu'il ajouta, en 1564, aux trois volumes d
l'herbier.

En 1565, il prend femme, et Conrad Gesner l'e
félicite (1). Après son mariage, il va s'établir d'abor
à Aichach, puis à Kempten, où il exerce la médecin
Il revient à Augsbourg en 1570 et il obtient alors d
l'administration municipale (2) le titre, — qu'il e
fier de pouvoir inscrire sur les frontispices de so
herbier et de son livre, — de « médecin officiel de
ville d'Augsbourg (3) ».

Mais il ne renonce pas à la botanique. Il revoit d
temps en temps sa belle collection de plante
sèches (4) ; il a son jardin botanique, dans lequel

(1) *Epistolarum medicinalium Conradi Gesneri philosophi medici Tigurini libri III* (Zurich, 1577), lettre du 18 février 156 à Adolphe Occon, médecin à Augsbourg : « D. Rauchwolff, nov sponso, omnia fausta et felicia precor ».

(2) *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*. *publiées par M. Malte-Brun*, tome treizième, Paris, Buisso 1811. — Ce volume contient une *Notice sur la vie et les ouvrag de Rauwolf* que l'auteur s'est contenté de signer des initial J. B. E. Les détails qu'il y a donnés sur le botanis d'Augsbourg ont été extraits des ouvrages suivants : Tob Cobber, *Observationum castrensium Decas tertia*, Helmstad 1685 ; Brucker, *Historia vitæ Adolphorum Occonum*, Leipsic 1734 ; Weith, *Bibliotheca Augustana*, Augsbourg, 1792.

(3) « *Der Stat Augspurg bestellten medicum.* » — Rauwol n'était pas le seul titulaire de cet emploi municipal. Le docteu Jérémie Martius, son ancien condisciple de Montpellier, ava été investi des mêmes fonctions. Gesner, dans sa correspon dance avec deux médecins d'Augsbourg, Adolphe Occon Achille Gasser, leur donnait ce titre : *Inclytæ Reipublic Augustanæ medico*. L'un d'eux, Occon, avait été chargé par Sénat de la surveillance des pharmacies : « Ab amplissim Senatu vestro, — lui écrivait Gesner en 1564, — conductum esse, ut pharmacopoliis instituendis et censendis præsis, gaude et gratulor tibi : ac spero ea occasione fructum aliquem ad n quoque manaturum. »

(4) Ce fait ressort de l'herbier même, ainsi que nous l'avon montré plus haut.

Digitized by Google

réunit un grand nombre d'espèces rares ; il entretient des relations d'échange avec des savants, botanophiles zélés comme lui (1).

Telle était l'existence que, depuis une dizaine d'années, menait le docteur Léonard Rauwolff, lorsqu'une circonstance inopinée lui fournit l'occasion d'entreprendre le périlleux voyage qui devait être l'évènement capital de sa carrière scientifique.

Son beau-frère, Melchior Manlich l'aîné, faisait en grand le commerce de la droguerie. Il avait maison à Marseille et possédait plusieurs navires. C'est du Levant qu'il tirait en majeure partie les marchandises qui alimentaient ses entrepôts. En 1573, il eut l'idée d'envoyer Rauwolff en Syrie, afin d'y étudier, dans leur pays d'origine, les drogues et autres substances dont il avait à se pourvoir. Non seulement il se chargeait de toutes les dépenses du voyage, mais il offrait en outre « un salaire convenable. » Dasylycus prit conseil, se décida, obtint les

(1) Nous avons cité au chapitre précédent une lettre de Gesner par laquelle il chargeait Occon de remercier Rauwolff des plantes et des graines que celui-ci lui avait envoyées. On trouve dans le recueil des *Epistolæ medicinales* plusieurs autres lettres où il exprime sa reconnaissance envers Dasylycus (il se servait quelquefois de ce nom) à raison des dons multiples qu'il a reçus de lui. Et de son côté il lui offrait des graines de plantes rares : « Si gratum ei fore sperarem, — disait-il à Occon, — vicissim aliqua mitterem semina... Tu admonebis ; aut, quod mallem, per literas ipse petet. » — Jean Bauhin, devenu à Montbéliard médecin du duc de Wurtemberg, raconte dans son *Histoire universelle des plantes* qu'il avait semé des noyaux de Styrax envoyés d'Augsbourg par Léonard Rauwolff : « Nobis Styracis ossicula missa Augustâ Vindelicorum per meorum studiorum et peregrinationum socium, clarissimum virum Leonhardum Rauwolff, plantavimus Montbelgardi in horto ». — Il a, du reste, mentionné dans le même ouvrage beaucoup d'autres envois de plantes que lui avait faits son ami.

Digitized by Google

autorisations nécessaires ; puis, s'étant recommand
à Dieu, il partit pour l'Orient (1).

En commençant la relation qu'il a laissée de cet
mémorable campagne, Rauwolff confesse que d
puis son enfance il rêvait de visiter ces pays orie
taux, habités par les plus anciens peuples du mond
et sur lesquels régnèrent les monarques et les pri
ces les plus puissants ; de contempler, dans l
endroits mêmes où elles croissent, les plantes d
crites par Théophraste, Dioscoride, Avicenne
Sérapion ; de pouvoir enfin, au retour, éclairer l
apothicaires sur la nature de celles que leur mini
tère les oblige à se procurer.

(1) Tous ces détails nous ont été transmis par Rauwolff l
même dans la relation qu'il a écrite de son voyage et qui a
imprimée pour la première fois en 1582. Le titre de l'ouvrage
fort long ; nous n'en donnons que les premières lignes : *Leo
harti Rauwolfen... Aigentliche Beschreibung der Raiss so
vor diser zeit gegen Auffgang inn die Morgenlander...* [Véri
que Relation du voyage de Léonard Rauwolff dans les pa
d'Orient...] — Les premières éditions, qui parurent en 1582
Lauingen et à Francfort, ne contenaient pas une quatriè
partie, que Rauwolff donna l'année suivante et dans laquelle
inséra une quarantaine de figures gravées sur bois : « Prio
vidi editiones, — écrit Pritzel, — in quibus omnibus pars qua
iconographica desideratur : Laugingen durch Leonhart Reinn
chel, 1582. — Franckfurt-a/M. gedruckt bei Christoff Raben, 158
— Une nouvelle édition, comprenant les quatre parties,
publiée en 1583. C'est un exemplaire de celle-ci que nous avo
eu entre les mains. Nous en devons l'obligeante communicati
à M. le docteur Saint-Lager, à qui nous sommes heureux d'
primer encore une fois notre vive gratitude. — Le frontispice
cette édition (imprimée à Lauingen par Léonard Reinmich
porte qu'elle est publiée aux frais et par les soins de Georg
Willers. Mais il y a tout lieu de croire que, pour l'impression
son livre, Rauwolff eut des bailleurs de fonds en la personne
Jean Widtholz, Christophe Christel et Nicolas Bemer, auxqu
il l'a dédié. Les deux premiers étaient les cousins de l'auteu
Bemer représentait, comme héritier, un autre cousin décé
Léonard Christel. Dans sa dédicace, Rauwolff dit expresséme
qu'il acquitte ainsi une dette de reconnaissance contractée env

Digitized by Google

Le départ d'Augsbourg s'effectua le 18 mai 1573. Rauwolff avait pour compagnon un de ses compatriotes nommé Frédéric Rentzen. Ils devaient aller à cheval d'Augsbourg à Marseille. Ils se dirigèrent d'abord sur Lindau, ayant l'intention d'atteindre ensuite la Lombardie et de passer par Milan et Nice.

Pendant toute la durée du voyage, Rauwolff a tenu un journal de route où il a fidèlement noté, sous leur date, les moindres incidents, et aussi quelques détails historiques relatifs aux pays traversés. Il herborisait le long du chemin et ne manquait pas d'inscrire sur son carnet les noms des plantes les plus intéressantes qu'il apercevait.

Les deux voyageurs arrivèrent à Nice le 1er juin au matin (1). Aussitôt Rauwolff écrit sur ses tablettes : « Cette ville, située sur la mer Tyrrhénienne, est munie d'un château-fort qui occupe le sommet

eux. Et dans sa lettre à Charles de l'Escluse, (du 7 septembre 1584, conservée à l'Université de Leyde, et dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent), il se justifie d'avoir, en écrivant sa Relation, employé l'idiome populaire (au lieu du latin). Il a fait ainsi, dit-il, pour être agréable à ceux qui avaient *encouragé* la publication de son ouvrage : « Quod Hodœporicum meum non alio quàm communi et patrio Idiomate conscripserim, feci id maxime in amicorum meorum gratiam, qui adhortatores editionis fuerunt. » — Quelques auteurs d'articles bio-bibliographiques ont prétendu que le livre de Rauwolff avait été ensuite traduit en latin. L'existence de cette traduction a été contestée par d'autres, et nous croyons que ces derniers ont raison. Au surplus, si en réalité elle a vu le jour, elle est maintenant introuvable.— Remarquons, dans la lettre de Rauwolff à Charles de l'Escluse, le mot grec à désinence latine *Hodœporicum*, qu'il emploie comme équivalent de son titre allemand *Beschreibung der Raiss*. Ce mot a été adopté par la plupart des écrivains qui ont parlé de Rauwolff et nous-même en userons quelquefois.

(1) Rauwolff donne à la ville de Nice son nom italien de *Nizza*. — Nous n'avons rien dit du trajet entre Augsbourg et Nice. Notre voyageur y fit bien quelques observations botaniques; mais elles n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

Digitized by Google

d'un mont. Elle appartient au duc de Savoie. 1543, l'amiral turc Barberousse fit pendant lo temps le siège du château ; mais il ne put s'en parer, bien qu'il se fût rendu maître de la ville. C dans cette même ville que l'empereur Charles-Qu et le roi François Ier vinrent trouver le pape Paul pour négocier un traité de paix (1). » — Puis il é mère diverses plantes qu'il a remarquées aux e rons de Nice. Nous en donnerons les noms loin, quand nous dresserons la liste de toutes espèces qu'il signala dans cette nouvelle série d'l borisations à travers la Provence.

A Nice, d'autres voyageurs, dont les noms ne s pas indiqués, se joignirent à nos deux compagn

(1) En rappelant ces deux évènements, Léonard Rauwo interverti l'ordre chronologique. L'entrevue négociée par le Paul III eut lieu en 1538. Voici en quels termes l'a raconté vieil historien provençal César de Nostradamus : « Paul de ce nom, de la tres-noble famille des Farneses paravant dinal, avoit le gouvernail de l'Eglise, lorsque voyant la mi universelle qui desoloit la Chrestienté à l'occasion de ses pestes de guerre, desireux de mettre hors d'entreprises ces grands Monarques, practique de les assembler à Nisse, quoyque chargé de LXXV ans, il se delibera neantmoins d'a pour mettre en generale pacification la Chrestienté, que ces tant puissants et redoutables Lyons (qui facilement y con cendirent) tenoient en frayeurs continuelles. Par quoy le mencement de juin fut choisi pour ceste entreveuë où sa Sainc se trouva. Là ne fut le travail petit que le Sainct Pere emp à les accorder, pensant vuider leurs differents : mais ne pou achever un tant difficile ouvrage, il avança une trefve de ans, esperant par ce moyen trouver la paix. » — La trêve ne pas observée ; les hostilités recommencèrent en 1543. Fran Ier avait fait alliance avec la Turquie. « Les fleurs de lis croissant, écrit Victor Duruy, s'unirent dans la Méditerra une escadre turco-française vint bombarder Nice, la seule qui restât au duc de Savoie (1543). Le siège fut terrible. Nic rendit à la condition que les seules troupes françaises y en raient. Une femme courageuse, la Segurana, avait été l'âm la défense ; combattant au premier rang, elle avait pris un peau turc. Longtemps on vit à Nice une statue en son honne

Digitized by Google

La caravane se remit en marche le 2 juin. Il fallut chevaucher pendant trois jours avant d'arriver à Marseille. Parmi les localités où passait la route, Rauwolff n'a cité qu'Antibes, Cannes, le Luc et Brignoles (1) : toutes les autres sont englobées dans un « *etc.* ». Il évalue à trente lieues de France la distance entre Marseille et Brignoles. Il mentionne les prunes confites qui avaient procuré à cette petite ville une renommée spéciale (2). Il vante la saveur et le parfum de ce produit de l'industrie locale : mises dans des boîtes, les prunes de Brignoles sont expédiées fort loin ; elles sont excellentes pour calmer la soif chez les fébricitants.

Enfin on entre à Marseille le 5 juin, soit dix-neuf jours après le départ d'Augsbourg (3).

« A mon arrivée à Marseille, écrit Rauwolff, j'allai me loger dans la maison de monsieur mon beau-frère ci-dessus nommé, pour y attendre la venue d'un de ses navires. J'y trouvai un jeune homme qui devait être mon compagnon de voyage, Jean-Ulrich Krafft, fils du noble et vénéré Jean Krafft l'aîné, conseiller secret à Ulm. Il était arrivé tout récemment avec l'intention de se rendre là-bas pour affaires de négoce. J'attendis avec lui le moment du départ. Comme ce jour-là tardait à venir, j'entrai en relation avec des docteurs (4) et des pharmaciens. Je

(1) Il écrit : *Antibo*, *Canabo*, *Luc*, *Brignola*. Son livre est imprimé en lettres gothiques ; mais pour ces quatre mots et quelques autres, notamment les noms latins de plantes, les typographes ont employé des caractères romains.

(2) La réputation des prunes de Brignoles était parvenue jusqu'à la cour de France. Voir ce que nous avons raconté à ce sujet dans notre ouvrage : *Pierre Pena et Mathias de Lobel.*

(3) Entre Nice et Marseille, Rauwolff ne cessa pas d'observer les plantes. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous donnerons ultérieurement, avec les autres, la liste des espèces dont il prit note dans ce parcours.

(4) Ce mot est en latin dans le texte : « *Doctoribus* ».

Digitized by Google

fréquentai surtout Jacques Renaud, homme d'une grande expérience et passionné pour la botanique. Il me montra beaucoup de belles plantes médicinales exotiques qu'il cultivait dans son jardin. Il me fit voir aussi un très grand nombre de plantes sèches, conservées pour la plupart dans des feuilles de papier (1) ».

Notre Dasylycus ne s'en tint pas là. Le bateau *Santa-Croce*, sur lequel il devait s'embarquer, se fit attendre et le chargement prit du temps. Le capitaine Antoine Reinardt ne put mettre à la voile que le 2 septembre 1573. Le séjour de Rauwolff à Marseille se prolongea donc pendant près de trois mois.

Il profita de ces délais pour faire aux alentours de la ville une série d'herborisations. Bien que dans son trop laconique récit il ne le dise pas formellement, nous avons la certitude qu'il eut pour guide l'obligeant et zélé Raynaudet. Il a inséré dans la relation de son voyage les noms de vingt-neuf espèces qu'il observa dans la banlieue de Marseille. Mais il en vit un bien plus grand nombre, ainsi qu'en témoigne la phrase dont il a fait suivre cette liste : « et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. »

« Quand enfin, — poursuit Rauwolff, — le navire *Sante-Croce* fut chargé, armé de canons et approvisionné de victuailles pour trois mois, nous partîmes tous les deux, Krafft et moi, en compagnie du patron Antoine Reinardt et de quelques-uns de ses

(1) Le nom de Renaud, ou plus exactement Raynaud, comporte en provençal un diminutif, *Raynaudet*, et c'est ainsi que, le plus souvent, deux botanistes célèbres, Pierre Pena et Jean Bauhin, appelaient le pharmacien marseillais, qu'ils avaient pour ami et qui leur envoyait des plantes. Par ses qualités de botaniste, auxquelles Rauwolff, on le voit, rend un juste hommage, Jacques Raynaudet méritait qu'on le remît en lumière. C'est ce que nous avons essayé de faire dans une notice qu'il était naturel de placer à la suite de notre étude sur Léonard Rauwolff.

Digitized by Google

hommes, sur une *frégate* (1), le 1er septembre 1573, dans la soirée, et nous accostâmes le bateau qui était à l'ancre près de quelques petites îles, à une certaine distance de la ville, avec d'autres navires chargés. Nous devions partir le lendemain matin. — Le 2, tout étant en règle, et des vents favorables s'étant levés avec la grâce de Dieu, nous mîmes à la voile l'après-midi à deux heures. Notre patron adressa ses recommandations aux gens de l'équipage, les invitant à rester toujours unis et à exécuter fidèlement ses ordres. Tous promirent d'obéir avec dévouement. Puis nous fîmes la prière et nous nous confiâmes à la protection du Très-Haut. »

Nous n'avons pas à suivre plus loin l'intrépide voyageur (2). Au début de ces pages nous avons fait connaître l'itinéraire qu'il suivit. Ajoutons seulement que cette longue expédition eut une heureuse issue et qu'après trois ans d'absence il rentra sain et sauf à Augsbourg, où il reprit l'exercice de sa profession.

(1) Le texte porte *fregata*. — Thomas Platter, de Bâle, qui était venu, en 1595, s'inscrire comme étudiant à l'Université de Montpellier, fit, en 1597, le voyage de Marseille. Dans les mémoires qu'il a laissés et dont nous avons publié tous les passages (traduits d'allemand en français par M. Kieffer) relatifs à la Provence (*La botanique en Provence au* XVIe *siècle* : *Félix et Thomas Platter*, Marseille, 1900), Thomas Platter a décrit avec un soin minutieux les différentes sortes de bateaux qui remplissaient alors le port de Marseille. Après avoir parlé des *tartanes*, « deux fois plus longues que les canots, munies de deux voiles généralement, sans pont aussi, et pouvant aller à la rame quand le vent ne souffle pas », l'étudiant bâlois ajoutait : « Il y en a ensuite qui ressemblent à des demi-galères et dont on se sert aussi quand le vent fait défaut ou qu'il est contraire. Les Espagnols en font grand usage et les appellent *frégates*. »

(2) Pour ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de savoir comment Dasylycus supporta l'épreuve d'un premier voyage en mer, nous reproduirons encore les détails qui suivent : « Au

Digitized by Google

Nous devons revenir maintenant à ses herboris
tions sur le territoire de la Provence et voir quell
sont les découvertes dont il aura enrichi l'histoi
de la flore provençale.

Pendant son voyage, il ne devait pas se content
d'observer les plantes. En partant il s'était prom
de colliger, soit en Provence, soit surtout en Orie
celles qui lui sembleraient offrir le plus d'intéré
Il demeura fidèle à cette résolution. Le long de
route de Nice à Marseille, puis en parcourant le t
roir de cette dernière ville, il récolta un certa
nombre d'échantillons et commença un nouv
herbier. Il en amassa dans le Levant une quanti
plus grande encore. Tous ces *exsiccata*, ceux ra
portés des pays orientaux comme ceux pris en Pr
vence, sont contenus dans le quatrième volume
l'herbier que possède actuellement la Hollande.

Sauf pour l'épaisseur, les dimensions de ce qu
trième volume excèdent celles des trois premie
que nous avons décrites au chapitre précédent;
sont les dimensions ordinaires des livres grand i
folio : en tenant compte de la reliure, la hauteur e
de 49 centimètres, la largeur, de 36 (1).

moment du départ, avant d'atteindre la haute mer, notre nav
vint si près d'un autre qu'il le toucha de sa proue et que no
faillîmes faire naufrage. Mais les équipages réussirent à sépa
les deux bâtiments. Lorsque tout danger eut disparu, no
voguâmes allègrement à pleines voiles (nous en avions jusq
six). Bientôt nous perdîmes la terre de vue et n'aperçûmes pl
que le ciel et l'eau. Pendant ce temps plusieurs d'entre no
eurent un tel mal au cœur qu'il fallut, révérence parler, rend
tout ce que nous avions mangé. Mon ami Krafft et moi fûmes
bien purgés ce soir-là que le lendemain nous nous trouvâm
frais et dispos. Mais d'autres furent tellement éprouvés qu
leur fallut sept jours pour se remettre. Pas un seul des qu
rante-huit passagers que nous étions ne fut dispensé de pay
son tribut au mal de mer. »

(1) Les feuillets ont exactement 474 millimètres de haut,
344 de large.

Digitized by Google

Ce recueil a été formé suivant les mêmes procédés que les antérieurs, mais avec infiniment plus de soin. Il semble que, cette fois, l'auteur a voulu façonner une véritable œuvre d'art. On voit que les échantillons ont fait l'objet d'une sélection particulière : ils ont été choisis complets autant que possible, avec fleurs et fruits, et de grande taille, de manière à occuper chacun leur page en entier. Ils sont fixés sur le papier au moyen d'une colle dont la force d'adhérence demeure, après plus de trois siècles, inébranlable. A l'inverse de ce qui a été fait pour les trois premiers volumes, il n'y a ici qu'un seul échantillon par feuillet, appliqué au recto. Les pages sont bordées de bandelettes étroites en carton mince (jaune, moiré de noir) formant encadrement et constituant un système de protection contre les agents destructeurs. A l'origine le volume contenait 200 feuillets, numérotés en chiffres arabes ; mais quelques-uns ont été supprimés.

Ce grand in-folio est relié de la même manière que les trois recueils précédents, entre des ais recouverts de cuir fauve (quadrillé en losange), avec coins et fermoirs en cuivre. Mais cette reliure n'est pas, comme celle des autres volumes, de même âge que l'herbier. Elle a remplacé, à une époque plus ou moins récente, la reliure primitive, usée par le temps ou détériorée par accident (1).

(1) Nous n'avons pas pu éclaircir à Leyde, par des documents d'archives, cette petite question : de quelle époque date exactement la reliure actuelle. Mais le fait que le volume a été relié deux fois nous a paru constant. Nous avons dit qu'il y manque plusieurs feuillets. Ces feuillets existaient certainement quand le recueil a été, dans le principe, revêtu de sa première reliure. S'ils avaient été arrachés avant que cette reliure eût été remplacée, on apercevrait des vestiges de lacération (ce qui est le cas pour l'un des deux premiers volumes auquel un feuillet a été enlevé). Or, comme on ne découvre ici nulle trace de déchirure, il faut en conclure que le quatrième a été remis, une seconde fois, entre les mains du relieur, et à un moment où les

Digitized by Google

Le quatrième volume s'ouvre, ainsi que les trois premiers, par un frontispice portant une inscription calligraphiée en lettres gothiques et dont le libellé ne varie guère qu'en ce qui concerne les indications de lieux. Nous tenons pour certain que les quatre titres furent écrits par la même plume. Mais ici, comme le format se trouvait plus grand, l'espace libre a été rempli, sur les quatre côtés, par une série de peintures qui entourent le texte d'un large cadre colorié (1).

Ce texte est ainsi conçu :

QUATRIÈME RECUEIL DE PLANTES

où beaucoup de belles plantes étrangères ont été soigneusement enfermées et fixées par le très savant monsieur Leonhart Rauwolff, docteur en médecine et médecin officiel de la ville d'Augsbourg. Il les a cueillies non seulement en Piémont, près de Nice, et en Provence, près de Marseille, mais encore en Syrie, sur le Liban et l'Anti-Liban, en Arabie, près du fleuve de l'Euphrate, en Chaldée, Assyrie, Arménie, Mésopotamie et autres lieux, durant son voyage de trois années,

feuillets absents avaient déjà disparu. — Du reste, cette reliure du quatrième volume tranche absolument, par sa fraîcheur, avec celle des trois premiers dont la vétusté est manifeste.

(1) Dans son intéressante *Histoire des Herbiers* (Paris, 1885), l'éminent botaniste lyonnais, M. le docteur Saint-Lager, a décrit le quatrième volume de l'herbier Rauwolff d'après des notes qu'il tenait de M. Boerlage, alors conservateur de l'Herbier Royal de Leyde. Nous lui empruntons l'exacte description qu'il a donnée de ce frontispice : « Le titre est orné de plusieurs dessins coloriés, représentant, en haut Jésus à Gethsemané, en bas l'entrée du Christ à Jérusalem, à droite un médecin (est-ce le portrait de Rauwolff?) tenant une fleur à la main, à gauche un paysan occupé à bêcher la terre. Au-dessous de ces figures sont dessinées des corbeilles de fleurs, et enfin des anges sont représentés sur les quatre angles. »

Digitized by Google

accompli avec l'aide de Dieu, non sans beaucoup de peines, de fatigues, de dangers et de dépenses ; dont il a fait le récit dans le livre imprimé qu'il a publié.

Fait après la naissance de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST

Dans les années

1573
1574 *et*
1575 (1).

Il existe entre les trois premiers volumes et celui-ci une différence à signaler. Ici, les indications qui accompagnent les échantillons n'ont pas été apposées par des annotateurs divers. Toutes les inscriptions sont uniformes, émanant de la même plume, et nous n'y retrouvons plus l'écriture de Rauwolff. On reconnaît à première vue que c'est le calligraphe du frontispice qui a été chargé des annotations intérieures. Il va sans dire qu'elles ont été rédigées par Rauwolff et simplement recopiées par l'écrivain.

(1) Le docteur Saint-Lager (*op. cit.*) a reproduit le texte allemand que lui communiqua M. Boerlage. Mais comme il y avait, sur la copie qui lui fut adressée, quelques erreurs de transcription, nous le réimprimons ici, après l'avoir soigneusement collationné sur l'original : « Vierte Kreuterbuech — darein vil schone und frembde Kreutter durch den hochgelehrten Herrn Leonhart Rauwolffen der Artzney Doctorn unnd der Stat Augspurg bestellten Medicum gar fleissig eingelegt unnd aufgemacht worden. Welche er nit allain in Piemont umb Nissa unnd in der Provincia umb Marsilia sonder auch in Syria an dem Berge Libano unnd Antilibano auch durch Arabiam neben dem Fluesz Euphrate in Chaldea Assyria Armenia Mesopotamien unnd andern Orten in seinen mitt Gottes hillf volbrachten dreyjarigen Raysen, mit groszer muehe arbait gefehrligkhait unnd uncosten bekhumen hat davon Er auch in seinem Rayszbuech so in dem druckh auszgangen ist meldung thuet. — Geschehen nach der geburt unnsers Seligmachers — IHESV CHRISTI — M.D.LXXIII — LXXIIII — und LXXV jar. »

Digitized by Google

Elles sont placées non plus au-dessous de l'échan
tillon, mais vis-à-vis, c'est-à-dire sur le verso inoc
cupé du feuillet qui précède. Elles donnent le nom
latin, et souvent le synonyme allemand, français o
arabe. Quelquefois elles contiennent des observa
tions, presque toujours en allemand, relatives
l'origine ou aux propriétés de la plante, ou à quelqu
autre particularité (1).

Les *exsiccata* que renferme le quatrième volum
ont été disposés par ordre chronologique d'acquis
tion et divisés en quatre séries. Le commencemen
de chaque série est indiqué par un titre d'entré
apposé au verso du feuillet précédent. La premièr
série, la seule dont nous ayons à nous occuper, es
ainsi intitulée :

Suivent les plantes
que j'ai prises en Piémont aux environs de Nice
et ensuite à Marseille de Provence, en France.

Cette première série, consacrée aux plantes de l
Provence, se composait à l'origine de trente-u

(1) Le fait que c'est l'écrivain du frontispice qui a étiqueté l
échantillons a été reconnu par le docteur Saint-Lager (*op. cit*
d'après les indications de M. Boerlage. « En regard de chaq
plante, dit-il, est écrit le nom latin... *L'écriture est de la mêm*
main que celle du titre. » Et il ajoutait aussitôt : « On ne sa
rait dire si elle est de Rauwolff, attendu qu'il ne reste aucu
autographe de ce botaniste ; toutefois cela nous paraît peu pr
bable, parce que Rauwolff n'aurait pas osé s'appliquer à lu
même l'épithète *hochgelehrt* (*doctissimus*) qu'on lit dans
texte. » Sauf l'assertion qu'il n'existe aucun autographe de Ra
wolff, le passage que nous venons de citer dit vrai. On do
croire, en effet, que si, pour la confection du titre initial de so
herbier, Rauwolff avait personnellement tenu la plume, il aura
eu la modestie de ne se point appliquer à soi-même le quali
catif de *très-savant*. Nous supposons que l'artiste auquel
s'adressa était un ami, et celui-ci prit sur lui, en transcrivan
le contexte des quatre frontispices, d'y insérer ce pet
compliment.

Digitized by Google

feuillets, contenant chacun un seul spécimen (1) : on ne trouve plus, actuellement, que vingt-sept feuillets. Grâce à cette circonstance, expliquée plus haut, que les noms étaient inscrits, non point sur la page occupée par l'échantillon, mais sur le verso du feuillet antérieur, nous saurons quelles étaient les plantes qui ont disparu et nous pourrons en donner les noms (2).

Voici, dans l'ordre même du volume, et avec les numéros de pagination, quelles sont les espèces représentées par les vingt-sept échantillons qui existent encore (3) :

1. *Abrotonum fœmina. Chamœcyparissos seu pumila Cupressus.* GERMANIS Garten Cypres, anders geschlecht (4). GALLIS petit cypres et garde robbe.	Santolina Chamæcyparissus L.
3. . . . . (5)	Helichrysum Stœchas DC.
4. *Holostium Monspeliense. Plantago angustifolia albida.*	

(1) Les trois autres séries comprennent : 1° les plantes de Tripoli de Syrie ; 2° les plantes de l'Euphrate ; 3° les plantes du Liban.

(2) On s'explique difficilement la disparition de ces quatre échantillons. Ont-ils été enlevés parce qu'ils étaient endommagés ? Cette hypothèse paraît inadmissible, tant est parfait l'état de conservation des *exsiccata* qui subsistent. En tout cas, la suppression a eu lieu avant le renouvellement de la reliure, ainsi que nous l'avons exposé plus haut.

(3) Nous donnerons en note la traduction des remarques ajoutées par Rauwolff aux dénominations de quelques-unes de ses plantes.

(4) « Cyprès de jardin, autre genre. »

(5) L'annotation relative à cet échantillon a disparu avec le feuillet 2, au verso duquel elle était inscrite.

Digitized by Google

GER. Kleinspitzig Wegrichkraut mit weisfarben blettlein (1).	Plantago albicans L.
6. . . . . (2)	Scolymus Hispanicus L.
7. *Pseudocytisus.* *Cytisus sylvestris.*	Ononis ramosissima Desf.
8. *Sonchus lævis altus, luteo flore.* GER. Hasenköe (3). ITALIS Cicerbita.	Urospermum Dalechampii Desf.
9. *Sonchus asper.*	Helminthia echioides Gærtn.
10. *Hieracium majus perpulchrum.*	Urospermum picroides Desf.
11. *Hieracium marinum, planta perquàm rara.* Frembd Habichkraut, aus Mör wachsendt (4).	Sonchus maritimus L.
12. *Tregacantha* [sic], *sive hirci spina.* ARAB. Kitira *seu* Alchatad. GERM. Tragant (5).	Astragalus Massiliensis Lmk.

(1) « Plantain petit et pointu avec feuilles blanches. »

(2) Le feuillet 5 manque : même observation que ci-dessus.

(3) Littéralement, « trèfle de lièvre ».

(4) « Epervière étrangère, venant au bord de la mer ». — Au cours de ses herborisations de la première période (1560-1562), Rauwolff avait déjà cueilli le *Sonchus maritimus*, qui figure dans le second volume de l'herbier sous le nom de *Lactuca marina*. En 1573, il récolta de nouveau cette Chicoracée, qu'il vit aux environs de Marseille. Il en a fait mention dans l'*Hodœporicum* sous le même nom de *Lactuca marina*.

(5) Le nom allemand est suivi de cette annotation : « La racine,

Digitized by Google

13. *Scabiosa montana maxima.* GALLIS Scabieuse. Grossen Apostemkraut, ein sonders geschlecht auff hochen bergen wachsendt, mit weissen bluemen (1).	Cephalaria leucantha Schrad.
14. *Polygonum marinum tereti folio.* Weggrass ein frembde geschlecht aus Mör wachsendt (2).	Spergularia media G. G.
16. . . . . (3)	Eryngium maritimum L.
17. *Coris Monspelliaca.*	Odontites lutea Rchb.
18. *Nasturtium aquaticum.*	

après incision, distille une larme (*lachryma*) comme une gomme : on en fait les cartes [tablettes ?] d'adragant ».

(1) « Grande Scabieuse [littéralement *plante à apostème*], espèce particulière venant sur les hautes montagnes, avec fleurs blanches ».

(2) « Renouée [littéralement *herbe des chemins*], espèce étrangère venant au bord de la mer ». — Il y aurait quelque raison de s'étonner que Rauwolff ait donné à une Caryophyllée le nom de « *Polygonum marinum* », alors que dans le premier volume de son herbier il avait déjà appliqué ce nom à l'espèce que nous-mêmes appelons aujourd'hui *Polygonum maritimum* L. — Grenier et Godron (*Flore de France*) partageaient en deux variétés, — transformées en espèces par d'autres floristes, — le *Spergularia* qu'ils ont décrit sous le nom spécifique de *media* Pers. Le respect dû aux échantillons vénérables de l'herbier Rauwolff empêchant toute dissection, dans le cas présent comme en beaucoup d'autres, nous étions dispensé de tenir compte des nuances.

(3) Le nom a été emporté avec le feuillet 15. C'était indubitablement celui d' « *Eryngium marinum* », déjà appliqué, dans le premier volume, à un échantillon de la même Ombellifère.

Digitized by Google

Sium Cratevæ et Plinii.
Brunkressichs sonders geschlecht (1). Nasturtium officinale R. Br.

19. *Tamarix Narbonica.*
Myrica.
ARAB. *Tharse*, den Inwonern *Athel* (2).
GERMANIS Tamarisken. Tamarix Gallica L.

20. *Rutæ sylvestris species prima.*
ARAB. Sedab.
Wilder Rautten erste geleschlecht (3). Ruta angustifolia Pers.

21. *Rutæ sylvestris species secunda, angustifolia.*
GER. Wilder Rautten wit schwalen blettlein, das ander geleschlecht (4). Ruta montana Clus.

(1) « Espèce particulière de Cresson de fontaine. »

(2) « *Tharse* chez les Arabes, *Athel* pour les habitants [?] ». Le rameau de Tamaris qui s'étale au recto du feuillet 19 a été détaché d'un arbre croissant à Marseille, ainsi que le constate l'*Hodœporicum*. Il semble donc que logiquement il faudrait entendre par « habitants » les Marseillais. Mais nous ne croyons pas que ceux-ci aient jamais appelé *Athel* le Tamaris. Ce nom devait être en usage chez les habitants des bords de l'Euphrate. Rauwolff vit, en effet, dans cette région, des Tamaris de grande taille. Il les a signalés dans une note dont il a fait suivre, ici même, le nom allemand *Tamarisken* : « Tamaris qui ressemblent plus que les nôtres [il désigne par là le *Myricaria Germanica*, alors appelé en Allemagne *Tamarisck*, *sic* dans Fuchs] aux très-grands Tamaris qui croissent sur les bords du fleuve Euphrate, (sauf les fruits que je n'ai pas trouvés lors de mon passage). » Et la note se termine par une question qu'il ne tranche pas : ne seraient-ce pas les Tamaris que le prophète Jérémie avait en vue dans les deux passages où il dit, chap. 17 : « *Erit enim...* » et ch. 48 : « *Et eritis quasi* Myricæ *in deserto* » ?

(3) « Rue sauvage, première espèce. »

(4) « Rue sauvage, à feuilles étroites, seconde espèce. »

Digitized by Google

22. *Lychnis sylvestris.*	Silene .....
24. . . . . (1)	Echinops Ritro L.
25. *Tartonraire Galloprovinciæ Massiliensium, planta rara maritima* (2).	Passerina Tarton-raira DC.
26. *Psyllium.* Ger. Psillenkraut, Flochekraut (3). Gal. Herba à puces.	Plantago Psyllium L.
27. *Sesell Aethiopicum fruticans.*	Bupleurum fruticosum L.
28. *Zizyphus arbor.* Die Inwoner nennents *Ennab*, die Arabes aber *Hanab ;* welches stechte die Apotecker *Jujubas* nennent (4).	Zizyphus vulgaris Lmk.

(1) Le feuillet 23, qui portait au verso le nom de l'*Echinops*, est un de ceux qui manquent. — Un échantillon de la même plante se trouve dans le deuxième volume de l'herbier. Rauwolff l'avait nommé « *Carlina Monspelii* » et Charles de l'Escluse, amendant, « *Acanthus sylvestris* ». Il eût été curieux de savoir quelle était, en dernier lieu, l'appellation que notre botaniste avait adoptée.

(2) La dénomination qu'il donne ici au Tarton-raire reproduit exactement l'intitulé du chapitre consacré à cette plante dans le *Stirpium Adversaria*. Il avait dû souvent consulter cet ouvrage. Nous verrons un peu plus loin qu'il en a fait mention dans l'*Hodœporicum*.

(3) « Herbe à puces. »

(4) « Les habitants [?] le nomment *Ennab* et les Arabes *Hanab*. Les pharmaciens appellent les fruits *jujubes*. » Nous avons à faire ici la même observation que pour le Tamaris. De quels *habitants* s'agit-il? Les deux spécimens de l'herbier furent pris à Marseille. Etaient-ce les Marseillais qui donnaient alors au Jujubier le nom d'*Ennab* ? C'est bien peu probable ; et nous

Digitized by Google

29. *Zizyphi alia species.*
Rotterbrustbeerlen Baums, ander geleschlecht (1). — Zizyphus vulgaris Lmk.

30. *Valeriana rubra.*
Rotter Baldrian (2). — Centranthus ruber DC.

31. *Catanance Dioscoridis species prima, vera, nondum cognita* (3). — Plantago Lagopus L.

Les quatre feuillets anéantis contenaient un exemplaire des espèces suivantes, dont le nom se lit, comme nous l'avons expliqué, au verso du feuillet précédent :

2. *Jacobœa marina.*
Arthemisia marina.
Cineraria.
Eines sonders geschlecht der Jacobs Bluemen, beim Môhr wachsende (4). — Senecio Cineraria DC.

supposons encore que par le mot « habitants » Rauwolff a voulu désigner les Levantins, chez lesquels il constata également la présence de cet arbre.

(1) « Arbre aux baies rouges pectorales, seconde espèce. » — En se figurant qu'il existait à Marseille deux espèces de Jujubier. Rauwolff, très probablement, avait été induit à erreur par le *Stirpium Adversaria*. Les auteurs de cet ouvrage semblaient admettre, en effet, deux espèces de *Zizyphus :* la différence ne consistait qu'en une question de taille.

(2) « Valériane rouge. »

(3) La plante étant « encore inconnue », Rauwolff n'a pas pu lui faire application d'un nom allemand. Mais il l'a décrite en ces termes, dans une note que nous traduisons : « Petite plante étrangère ressemblant au Plantain lancéolé [Spitziger Wegrich, *sic* dans Fuchs] connu des Grecs et des Latins. Je l'ai aussitôt distinguée à cause de ses petites feuilles sèches, tout à fait semblables aux serres d'un milan [bractées scarieuses, lancéolées, munies d'une ligne noire sur le dos]. »

(4) « Espèce particulière de Fleur de Jacob, venant au bord de la mer. »

Digitized by Google

5. *Sempervirum minus officinarum.* *Vermicularis.* *Crassula minor.*	Sedum .....
15. *Eryngium.* GER. Brachendistel. Manstrew. GALLIS Panicault (1).	Eryngium campestre L.
23. *Chondrilla viminea.*	Chondrilla juncea L.

Gràce aux indications que Léonard Rauwolff a données dans la Relation de son voyage, nous savons que sur les trente espèces qui forment la première série du quatrième volume de l'herbier, il y en a seize qu'il recueillit en herborisant aux alentours de Marseille. Ce sont :

Spergularia media G. G.	Cephalaria leucantha Schrad.
Ruta montana Clus.	Chondrilla juncea L. (3).
— angustifolia Pers.	Sonchus maritimus L.
Zizyphus vulgaris Lmk.	Odontites lutea Rchb.
Astragalus Massiliensis Lmk.	Plantago Lagopus L.
Tamarix Gallica L.	— Psyllium L.
Bupleurum fruticosum L.	Passerina Tarton-raira DC. (4).
Eryngium maritimum L.	
Centranthus ruber DC. (2).	

(1) *Panicaut* est un mot provençal. C'est effectivement le nom que les Provençaux donnent à l'*Eryngium campestre* ; en français *Chardon-Roland.*

(2) Dans l'*Hodœporicum*, Rauwolff emploie comme dans l'herbier la dénomination de « Valériane rouge » ; mais il ajoute : « *Remberti Dod.* ». Dodoens, en effet, appela le premier du nom de *Valeriana rubra* la plante que De Candolle a nommée *Centranthus ruber*.

(3) D'après l'*Hodœporicum*, Dasylycus vit cette plante à Marseille, « surtout dans les vignes ».

(4) Nous avons fait observer plus haut que dans l'herbier le mot « *Tartonraire* » est écrit tel qu'il fut donné par le *Stirpium*

Digitized by Google

Mais Rauwolff n'a introduit dans son herbier de 1573 que quelques-unes des plantes qu'il aperçut, à cette époque, sur le territoire de Marseille (1). Il en a nommé un plus grand nombre dans l'*Hodœporicum*, et nous rappelons que la liste qu'il y donne se termine par cette formule décevante : « et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici ».

Voici les plantes de la florule marseillaise citées par l'*Hodœporicum* et non représentées dans le quatrième volume de l'herbier (2) :

Trifolium Asphaltite,	Psoralea bituminosa L.
Dentillaria (3).	Plumbago Europæa L.
Gratiola.	? Gratiola officinalis L.

Adversaria. Dans l'*Hodœporicum*, Rauwolff adopte une orthographe différente : il imprime *Tartenrayre*. Or cette forme est celle qu'employait Jacques Raynaudet, circonstance que nous a fait connaître l'*Historia plantarum universalis* : Jean Bauhin y raconte que Raynaudet, en lui envoyant de Marseille des échantillons de la plante, lui écrivait que les Marseillais la nommaient *Tart-en-rayre*. Nous avons, dans notre *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, expliqué le sens de cette expression provençale et dévoilé la curieuse étymologie du nom de « *Tartonraira* ».

(1) La nature des plantes citées marque avec quel soin Rauwolff avait exploré le terroir de Marseille. L'*Astragalus Massiliensis* et l'*Eryngium maritimum* croissent dans les sables maritimes ; il trouva le Tarton-raire sur des rochers voisins de la mer ; et pour cueillir le *Bupleurum fruticosum* et le *Cephalaria leucantha*, il dut faire l'ascension des collines qui entourent le territoire et y atteindre une certaine altitude.

(2) Six des plantes inscrites sur cette liste avaient été cueillies par Rauwolff pendant son premier séjour en France et sont représentées dans les deux premiers volumes de l'herbier ; ce sont : *Medicago marina*, *Psoralea bituminosa*, *Diotis candidissima*, *Asteriscus spinosus*, *Cupularia viscosa*, *Asparagus acutifolius* ; elles y figurent sous les mêmes noms, sauf le *Psoralea* qui est appelé « *Trifolium bituminosum* » et l'*Asparagus acutifolius*, qui porte à l'index le nom d' « *Asparagus sylvestris* ».

(3) Au mot *Dentillaria*, Rauwolff ajoute dans son livre : « du savant et célèbre Docteur Guillaume Rondelet, mon dévoué

Digitized by Google

Gnaphalium marinum.	Diotis candidissima Desf.
Medica marina.	Medicago marina L.
Conyza major.	Cupularia viscosa G. G.
Vermicularis fruticans (1)	? Suæda fruticosa Forsk.
Carduus tomentosus (2).	? Galactites tomentosa Mœnch.
Nepa (3).	Ulex parviflorus Pourr.
Aster Atticus luteus.	Asteriscus spinosus G. G.
Corruda.	Asparagus acutifolius L.

professeur. » — Le *Plumbago* avait, en effet, reçu à Montpellier le nom de *Dentelaire de Rondelet*. C'était un spécifique recommandé contre le mal de dents. Il suffisait, disait-on, pour être soulagé, de tenir à la main un brin de la plante.

(1) Il n'était guère possible de donner une traduction certaine du « *Vermicularis fruticans* » de Rauwolff. Ce nom, tel qu'il l'écrit, n'a été employé par aucun des floristes du XVIe siècle. Nous croyons néanmoins que notre hypothèse du *Suæda fruticosa* a pour elle une grande probabilité. Cette Salsolacée était appelée par les *Adversaria* « *Chamæpithys vermiculata Sedi effigie* », par Lobel, dans les *Observationes*, « *Vermiculatæ fruticis varietas major* » et par Césalpin « *Vermicularia arborescens.* » — M. le docteur Saint-Lager, dans une des lettres qu'il a bien voulu nous écrire au sujet de l'*Hodœporicum*, émettait l'avis que le *Vermicularis* de Dasylycus pouvait être un *Frankenia*.

(2) Le texte ajoute (en allemand) : « ressemblant [*nit ungleich*, littéralement *non dissemblable*] à la *Leucacantha.* » — Dans l'*Historia plantarum universalis* (t. III, p. 57), Jean Bauhin a posé, sans la résoudre, la question de savoir quelle était la plante que Rauwolff, en son *Itinerarium*, nommait ainsi, et qu'il signalait « *circà Marsiliam.* » En faveur de l'assimilation que nous hasardons, nous aurions l'autorité de Daléchamp, qui donne le nom de « *Leucacantha* » à la Carduacée que nous appelons aujourd'hui *Galactites tomentosa*. Mais ce même nom de *Leucacantha*, Anguillara l'appliquait au *Cirsium bulbosum*, d'autres botanographes du temps au *Silybum Marianum*, au *Centaurea solstitialis*, etc. — M. le docteur Saint-Lager (*in litteris*) pense qu'il s'agit ici d'un *Onopordon*.

(3) Le mot « *Nepa* », inséré dans une énumération qui comprend « *Chondrilla viminea*, *Conyza major*, *Vermicularis fruticans*, *Carduus tomentosus* », est suivi immédiatement de l'observation que voici : « desquels fait mention l'éminent et excellent Matthias de Lobel en ses *Adversaria nova.* » Il semble

Digitized by Google

Trois espèces sont désignées, non point par leur nom latin, mais au moyen d'une périphrase allemande que nous traduisons :

Eperon-de-chevalier à fleurs jaunes parfumées (1). ? Linaria supina Desf.

résulter de cette phrase que Rauwolff considère Mathias de Lobel comme l'auteur unique, ou tout au moins l'auteur principal du *Stirpium Adversaria*. Nous avons, dans notre étude sur Pierre Pena, raconté les machinations auxquelles Lobel eut recours pour s'attribuer la paternité de cet ouvrage. Nous trouvons ici la preuve que ces manœuvres eurent un prompt succès. L'année où Rauwolff rentra dans sa ville natale, au retour de son voyage du Levant, (1576), est celle même où Lobel publia le *Plantarum seu Stirpium Historia*, destiné à faire oublier le nom de Pena, qui avait été inscrit en première ligne cinq ans auparavant, sur le titre des *Adversaria*. Rauwolff fit l'acquisition du volume récent, puisque nous savons qu'il y découvrit le nom à donner au *Samolus Valerandi*, plante jusque là inconnue pour lui, admise dans son herbier, sans avoir été déterminée, depuis 1561 ou 1562 (v. *suprà*, p. 16). En prenant connaissance de la nouvelle publication, Dasylycus subit l'effet des habiletés de Lobel ; il fut, comme on le voit, un des premiers à supprimer le nom de Pena en citant les *Adversaria*. Et ce fait est d'autant plus significatif qu'il connaissait Pierre Pena, au moins de réputation, et devait savoir mieux que personne quelle part celui-ci avait prise à la rédaction du livre dont Lobel n'était que le co-signataire. N'oublions pas, en effet, que le premier volume de l'herbier contient un exemplaire de *Crepis bulbosa* auquel Rauwolff, appliquant un nom qui devait, huit ans plus tard, être imprimé tel quel dans les *Adversaria*, écrivait de sa propre main que ce nom était une conception de Pierre Pena, « Petri Penæ » (*suprà*, p. 23).

(1) Rauwolff ajoute à cette désignation : « Plante que j'ai trouvée aussi à trois lieues de Nimes, au Pont du Gard [il imprime *Pontegard*, en un seul mot], sur cet antique monument, encore solide et superbe. » — Le mot allemand *Rittersporn*, dont nous avons donné ci-dessus la traduction littérale, s'appliquait alors (et se donne encore aujourd'hui) au Pied d'alouette (*Sic* : *Adversaria*, Lobel, Dodoens, Jean Bauhin, etc.) Mais serait-il possible que Dasylycus eût trouvé dans le terroir de Marseille, et précédemment sur les ruines du Pont du Gard, un *Delphinium* à *fleurs jaunes parfumées* ? Nous proposons, non sans quelque timidité, le *Linaria supina*, dont les fleurs jaunes éperonnées exhalent un léger parfum.

Digitized by Google

Molène à feuilles découpées (1).	Verbascum sinuatum L.
Pavot cornu jaune (2).	Glaucium flavum Crantz.

Outre les plantes recueillies aux environs de Marseille, Rauwolff a mentionné quelques-unes de celles qui s'offrirent à sa vue sur le territoire de la Provence, au cours de la longue chevauchée qu'il eut à fournir, depuis Nice, pour atteindre le port d'embarquement.

Mais, chose singulière, aucune des autres plantes dont le nom est cité par l'*Hodœporicum* n'est représentée dans l'herbier de 1573, en sorte que pour les quatorze échantillons qui complètent la première série du volume, nous savons bien, par le titre d'entrée, qu'ils proviennent du sol provençal, mais nous ignorons en quel endroit précis ils furent pris.

Aux alentours de Nice notre voyageur remarqua : « deux espèces de Pavot cornu, l'un à fleurs jaunes, l'autre à fleurs brunes » [*Glaucium flavum* Crantz et *Rœmeria hybrida* DC.] ; « un *Ladanum* à feuilles larges » [*Cistus Monspeliensis* L. (3)] ; enfin, sur une hauteur, dans la direction de Villefranche, « un Liseron blanc rayé de pourpre, à feuilles allongées et découpées (4) ».

(1) « Wullkraut mit zerthailten blettern. »

(2) « Dess gehorneten gelben Olmagen. »

(3) Notre traduction est confirmée par le *Pinax* de Gaspard Bauhin, qui fait du « *Ladanum latifolium Rauwolff* » un synonyme de son « *Cistus ladanifera Monspeliensium* », devenu le *Cistus Monspeliensis* de Linné.

(4) Nous traduisons par Liseron les deux mots allemands « *Winde Glocken* » dont l'un signifie *Liseron* et l'autre *Clochette*. Ce pléonasme nous oblige à décider qu'il s'agit ici d'un *Convolvulus*. Mais nous n'en voyons aucun qui réponde d'une manière exacte au signalement donné par l'*Hodœporicum*, si ce n'est peut-être le *C. althœoides* L.

Digitized by Google

Et tout le long de la route de Nice à Marseille :

Seseli Peloponesiacum (1).	Thapsia villosa L
Thymelæa.	Daphne Gnidium L.
Cistus « à fleurs blanches et à fleurs purpurines. »	Cistus albidus L. — salvifolius L. — Monspeliensis L.
Ladanum de Clusius « à feuilles étroites de romarin et à fleurs jaunes » (2).	Helianthemum hirtum Pers.
Therebinthus.	Pistacia Terebinthus L.
Ilex coccifera (3).	Quercus coccifera L.
Aspalatus (4).	? Calycotome spinosa Link.
Polemonium Monspeliensium, Trifolium fruticans de Rembert Dodoens.	Jasminum fruticans L.
Ruscus.	Ruscus aculeatus L.
Smilax aspera.	Smilax aspera L.
Lentiscus.	Pistacia Lentiscus L.
Calamintha montana.	Calamintha officinalis Mœnch.

(1) Rauwolff fait précéder le nom latin des trois mots allemands « *ein gar schones* » [un tout-à-fait beau...]. Etait-ce un qualificatif qu'il appliquait d'une manière générale à cette Ombellifère, ou voulait-il dire qu'il en avait aperçu un spécimen luxuriant? — Le *Thapsia*, et toutes les plantes qui suivent, à l'exception du « *Ladanum* de Clusius », de l'« *Aspalatus* » et du « *Calamintha montana* », figurent parmi les récoltes de 1560-1562 dans les deux premiers volumes de l'herbier, et y sont inscrites avec les mêmes noms.

(2) Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 407) insère le « *Ladani species foliis Rosmarini, Rauwolff* » parmi les synonymes de son « *Cistus ledon foliis rorismarini subtus incanis* », dont Linné a fait le *Cistus hirtus*, actuellement *Helianthemum hirtum*.

(3) Le texte porte « *Ilva* » au lieu d'*Ilex*. C'est évidemment une faute d'impression.

(4) Il est très probable que par « *Aspalatus* » Rauwolff a voulu désigner le *Calycotome spinosa*, très commun dans la région qu'il a traversée. Mais comme les botanographes du XVIe siècle ne s'étaient point mis d'accord, et qu'ils appliquaient le nom d'*Aspalatus* à divers arbustes épineux, il n'est pas possible d'avoir une certitude complète.

Digitized by Google

Quatre des plantes rencontrées pendant le même trajet sont encore désignées par des dénominations ou des périphrases allemandes :

Liseron raide (1).	? Convolvulus Cantabrica L.
Garance des teinturiers (2).	Rubia peregrina L.
Plante de Stœchas (3).	Helichrysum Stœchas DC.
Chardon des bestiaux vulgaire (4).	? Silybum Marianum Gærtn.

(1) « Scharpffe Winde ». — « Raide » doit s'entendre du port de la plante; c'est du moins ce que nous supposons. Mais ce détail est beaucoup trop vague pour que notre détermination ne soit pas simplement hypothétique.

(2) « Ferberrote ». — Le *Rubia tinctorum* et le *R. peregrina* sont deux espèces très voisines. Nous croyons que c'est plutôt la seconde qu'avait observée Rauwolff. Elle est beaucoup plus commune en Provence que la première, et celle-ci n'était pas encore, comme elle le fut par la suite, l'objet d'une culture spéciale.

(3) « Stöchaskraut ». — La nomenclature du XVIe siècle donnait le nom de « *Stœchas Arabica* » au *Lavandula Stœchas*, et celui de « *Stœchas citrina* » à l'*Helichrysum Stœchas*. Quand on se trouvait en présence du mot *Stœchas* sans épithète, quelle plante fallait-il entendre ? Nous avons ici opté sans hésitation pour l'*Helichrysum Stœchas*, qui figure à la page 3 du quatrième volume de l'herbier : il est, du reste, beaucoup plus répandu que le *Lavandula Stœchas*, le long du chemin parcouru par Rauwolff. Cette Lavande et l'*Helichrysum* sont représentés dans le premier volume, l'une sous le nom de *Stœchas Arabica* et l'autre sous celui de *Stœchas citrina*. Quant à l'échantillon du quatrième volume, nous ne savons pas comment il avait été étiqueté. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le nom était inscrit au verso du feuillet 2, qui a disparu.

(4) « Vehendistel gemaine ». — Le nom de « *Vehendistel* » employé par l'*Hodœporicum* nous paraît être une forme dialectale du mot allemand *Viehdistel* que nous trouvons, dans l'*Histoire* de Jean Bauhin, traduit en latin par *Carduus armentarius sive pecuarius*. Quelques auteurs allemands appelaient ainsi la plante que nous nommons aujourd'hui *Silybum Marianum*. — Il y a, dans le deuxième volume de l'herbier, un exemplaire de

Digitized by Google

En fermant cette liste, Rauwolff prend soin de nous dire qu'elle ne contient pas, bien loin de là ! toutes les plantes qu'en cette occurence il a passées en revue. Il y en avait beaucoup d'autres, dit-il, « und andere mehr. »

Il est profondément regrettable qu'il ait usé, — nous devrions dire abusé, — de ce procédé abréviatif, quand il a parlé des plantes exotiques réunies dans le jardin de Jacques Raynaudet.

On a vu plus haut comment, ayant à prendre patience en attendant que le *Santa-Croce* pût lever l'ancre, il s'était lié avec Raynaudet. Celui-ci lui montra d'abord son herbier, puis le conduisit dans son jardin, où il cultivait des simples (1). Combien il serait aujourd'hui intéressant de savoir exactement quelles étaient, en matière de culture, les prédilections d'un pharmacien botanophile marseillais au XVIe siècle !

Nombreuses devaient être « les belles plantes médicinales étrangères » que cultivait Jacques Raynaudet : ainsi l'indique le désolant « *et cætera* » de Rauwolff. Il n'en a nommé que cinq : *Aloe*, *Ambrosia*, *Ammi*, *Moly* et « le vrai » *Scammonium*.

Ce n'est point chose facile que de chercher à fixer avec certitude l'identité des espèces auxquelles on attachait alors ces noms, transmis par la vénérable antiquité.

Nous supposons que pour Raynaudet et Rauwolff le « *Scammonium* vrai » était la plante qui porte

Silybum, que Rauwolff a inscrit sous le nom de « *Carduus Mariæ* ». D'après M. le docteur Saint-Lager (*in litt.*), c'est bien à la même espèce qu'il appliquait plus tard, dans l'*Hodœporicum*, le terme de *Vehendistel*.

(1) Le mot latin « *simplicia* » est imprimé dans le texte en caractères romains.

Digitized by Google

depuis Linné le nom de *Convolvulus Scammonia* (1). Le mot de « vrai », employé ici, avait pour but de distinguer cette plante de la Scammonée de Montpellier (*Cynanchum Monspeliacum* L., considéré aujourd'hui comme une simple variété du *C. acutum* L.)

« *Ambrosia* » s'appliquait sans doute à l'espèce qui, faisant toujours partie du genre *Ambrosia*, a reçu de Linné le nom spécifique de *maritima* (2).

Pour « *Ammi* », la difficulté est grande. Brunfels, Tragus, Valérius Cordus, Gesner, Lonitzer, l'*Historia Lugdunensis*, Dodoens, Camerarius appelaient ainsi l'Ombellifère qui est présentement notre *Ammi majus* L. Mais Jacques Raynaudet voulait dans son jardin botanique, — Rauwolff le dit expressément, — des plantes « étrangères. » Or, l'*Ammi majus* est, de nos jours, extrêmement commun dans les champs qui avoisinent Marseille. Pour croire que Raynaudet, l'ayant introduit parmi ses cultures, prenait plaisir à le montrer aux visiteurs de son jardin, il faudrait supposer qu'au XVIe siècle c'était une rareté.

(1) Cordus et Dodoens appelaient « *Scammonium* » le *Convolvulus Scammonia* L. ; les *Adversaria* ajoutaient « *Syriacum* ». Les autres floristes contemporains se servaient des mots « *Scammonea* » et « *Scammonia* ».

(2) Ce n'est pas Linné qui a créé le nom d'*Ambrosia maritima*. L'auteur du *Species* s'est contenté d'y reproduire l'appellation établie par Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 138). Celui-ci donnait pour synonymes à cette plante :

Ambrosia, de Dodoens, des *Adversaria*, de Césalpin, de Camerarius et de Tabernæmontanus ;

Ambrosia quibusdam dicta, de Conrad Gesner, *Ambrosia sativa hortensis*, de Lobel (*Observationes*) ;

Ambrosia hortensis procerior, de l'*Historia Lugdunensis*.

On peut donc considérer comme certain que c'est bien l'*Ambrosia maritima* de G. Bauhin et de Linné que Jacques Raynaudet cultivait dans son jardin botanique.

Digitized by Google

« *Moly* » est un nom célèbre, qui remonte qu'à Homère. Aussi les botanographes de la Ren sance avaient-ils éprouvé un vif désir de savo quelle plante ce nom pouvait être adapté. D dans la nomenclature du XVIe siècle, une très gra confusion, la dénomination de *Moly* ayant ét tort et à travers, distribuée à beaucoup de différe espèces. Il est probable que le Moly de Rayna était un *Allium* : il serait téméraire de dire lequel

Enfin l' « *Aloe* » était vraisemblablement *Aloe garis* Lmk. Nous savons par les *Adversaria* l'Aloès figurait, vers la même époque, parm plantes rares qui ornaient le jardin du gouver de la ville, Pierre Bon, baron de Méolhon (2). d'étonnant que Raynaudet le possédât aussi.

Voilà tout ce que nous ont fourni, au sujet flore provençale, soit l'*Hodœporicum*, soit la prem partie du quatrième volume de l'herbier de Ley

Léonard Rauwolff ne revit plus la Provence navire à bord duquel, après un séjour de trois an Orient, il prit passage pour retourner dans sa pa vint atterrir non point à Marseille, mais à Venis

(1) Gaspard Bauhin (*Pin.*, p. 75) donne le nom de « *Mol folium liliflorum* » à la plante que Théophraste, Angui Clusius et Camerarius appelaient « *Moly* »; les *Adversaria*, dans les *Observationes*, l'*Historia Lugdunensis*, « *Moly l rum* », et Dodoens, « *Moly latifolium* ». Linné a fait de cet pèce l'*Allium magicum*. Mais en quel pays croissait l'Ail gique ? Linné lui-même l'ignorait, puisque dans la troi édition du *Species*, il ne pouvait indiquer la patrie de cette cée mystérieuse et faisait suivre d'une ligne de points l *habitat*. L'*Index Kewensis* identifie l'*Allium magicum* ave *nigrum* L. Si cette assimilation est fondée, ce serait alors *lium nigrum* que vit Rauwolff dans le jardin de Raynaude

(2) *La Botanique en Provence au* XVIe *siècle* : *Pierre Pe Mathias de Lobel*, p. 83.

Digitized by Google

ureux voyageur fit sa rentrée à Augsbourg le
er 1576. Le destin lui réservait encore vingt
vie, mais vers la fin de sa carrière il fut en
de douloureuses épreuves.
son retour, il avait été nommé médecin de
l des pestiférés, avec mille florins de
ent.
rès avoir rempli cette fonction avec l'appro-
générale durant plusieurs années, Rauwolff
1588, le malheur, ainsi que plusieurs de ses
riotes, de perdre sa place et son traitement,
u'il ne voulut pas quitter la religion réformée
catholicisme. Peu après les Etats d'Autriche
èrent à Lintz en qualité de médecin de la ville.
guère probable qu'il ait vécu tranquille dans
veau poste, puisque, malgré son âge avancé,
t comme médecin des armées les troupes
iennes qui alloient en Hongrie... Quelques
ns disent qu'il mourut de la dysenterie au
e Hatvan en 1606. Cette date est fautive, car
ecin Tobie Cobber, qui le soigna dans sa der-
naladie, dit expressément qu'il termina sa
e à Hatvan en 1596. « Un peu auparavant, —
nt ses expressions, — je représentai à Rau-
qu'à son âge il ne supporterait pas les fatigues
dangers inévitables à la suite d'une armée :
il m'objecta que son long voyage avoit en-
son tempérament. Cependant la mauvaise
le Hatvan lui causa bientôt une diarrhée qui
iblit extrêmement et finit par le conduire au
eau. » Cobber ajoute que peut-être Rauwolff
as succombé à sa maladie si ses chagrins
iques ne l'eussent pas tourmenté sans
... (1). »

nales des voyages, de la géographie et de l'histoire,

Digitized by Google

Que devint, au milieu de ces péripéties, l'herbier de Léonard Rauwolff? Comment a-t-il pu être conservé jusqu'à nos jours, et par quel concours de circonstances est-il devenu propriété de la Hollande?

Voici ce que dit à ce sujet l'auteur de la *Notice* à laquelle nous venons d'emprunter le récit des derniers jours de Rauwolff :

« L'herbier de Rauwolff a eu une destinée singulière : Isaac Vossius en devint possesseur durant son séjour en Suède. Jacques Breyn lui avoit entendu dire qu'il l'avoit reçu en présent de la reine Christine (1). Cet herbier, après la mort de Rauwolff, avoit sans doute été placé dans la bibliothèque de l'Electeur de Bavière; et comme dans la guerre de Trente ans les Suédois s'emparoient des curiosités littéraires des pays dont ils faisoient la conquête, il est probable que c'est de cette manière que l'herbier aura été transporté en Suède (2). »

(1) En invoquant le témoignage de Jacques Breyn, l'auteur de la *Notice* aurait dû indiquer que ce botaniste faisait suivre son affirmation de cette réserve : « *Nisi me fallit memoria* ». — La *Nouvelle Biographie générale* donne, sur l'existence d'Isaac Vossius, les détails suivants : « Vossius (Isaac), célèbre érudit... né en 1618 à Leyde, mort le 21 février 1689, à Londres... Après la mort de son frère Mathieu, il obtint de lui succéder dans la double charge d'historiographe des Etats de Hollande et de bibliothécaire de la ville d'Amsterdam (1646). Invité par la reine Christine à venir à sa cour, Isaac s'y rendit en 1649, et reçut un accueil très favorable... Elle lui acheta la bibliothèque de son père et lui donna, en 1650, commission d'acquérir, dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne, des livres et des manuscrits... Il la suivit en Hollande, après son abdication, et se dédommagea comme il put de ce qu'elle lui devait en livres, tableaux, manuscrits, etc. En 1670, il s'établit à Londres et y passa le reste de sa vie dans l'aisance, grâce à un riche héritage de famille et aux libéralités du roi Charles II, qui l'avait pourvu d'un canonicat à Windsor ; il recevait aussi, depuis 1663, une pension de 1200 livres de Louis XIV. Il mourut à 71 ans ».

(2) *Conringii Introductio in artem medicam, cura Schelhammeri*, Helmstadt, 1687. — J. Beckmann (*Litteratur der alteren*

Digitized by Google

A la mort d'Isaac Vossius, l'Université de Leyde empressa de traiter avec les héritiers du défunt : le acheta en bloc, moyennant le prix de 32.000 orins, la bibliothèque du célèbre érudit, et depuis rs l'herbier de Léonard Rauwolff n'a pas cessé appartenir à la Hollande (1).

seibe schreibungen, 1807) a été plus affirmatif. Il déclare pressément que l'herbier de Rauwolff était entré dans la bi-iothèque de l'Electeur, après la mort du botaniste d'Augs-urg, et que les Suédois l'ayant enlevé pendant la guerre, le ansportèrent en Suède. — Faire hommage de son herbier à elque prince éclairé et généreux, en vue des avantages que ce n aurait pu lui valoir, était un projet que Léonard Rauwolff ait longtemps caressé avant de mourir. Il en parlait dans la tre à Charles de l'Escluse que conserve l'Université de Leyde : priait son illustre correspondant de se mettre personnellement a recherche d'un tel prince : « Habeo adhuc, écrivait Rauwolff, a quamplurima simplicia, ex Orientali plaga mecum allata..., suo virore chartis ea diligentia agglutinata et in unum opus mpacta, ut à quibusvis exquisite cognosci possint : quæ cum n sine magno labore, periculo, multoque sudore acquisierim, unifico et liberali alicui Principi, et qui horum cognitione axime delectaretur, haud gravatim offerrem. Talis si occurre-t eumque meo nomine hac de re per occasionem alloquereris, ceris mihi rem non ingratam. » Mais ce rêve ne put se réaliser ; , comme on vient de le voir, ce fut seulement après la triste du botaniste-voyageur que son herbier devint la propriété souverain de la Bavière.

(1) Nous trouvons dans la *Biographie universelle* le détail e voici au sujet de cette acquisition : « Il [Vossius] laissait e riche bibliothèque que l'Université de Leyde acheta trente-x mille florins, et qu'elle fit enlever aussitôt. « Si l'on n'eût pas usé de cette diligence, écrit Bayle, si les livres n'eussent pas été portés chez M. Citters, ambassadeur de Hollande à la cour d'Angleterre, il serait venu des ordres pour en empêcher le déplacement, afin que les héritiers fussent obligés de rom-pre le marché et d'en conclure un autre avec l'Université d'Oxford.» — Il résulte d'une note qu'a bien voulu nous urnir M. le docteur Molhuysen, conservateur de la Bibliothèque l'Université de Leyde, que le prix fut non point de trente-six ille florins, mais seulement de trente-deux mille. Voici, d'après même note, en quels termes, lors de la vente, l'herbier de auwolff était inscrit sur le catalogue de la bibliothèque d'Isaac

Digitized by Google

Pendant que l'herbier était au pouvoir d'Isaac Vossius, celui-ci se fit un plaisir de le communiquer à divers savants; et plusieurs botanistes de grand renom y puisèrent d'utiles renseignements : Jacques Breyn (1), Robert Morison (2), Léonard Plukenet (3) et Jacques Bobart (4).

Vossius : *Herbarius vivus, sive Collectio Herbarum omnium generum rarissimarum per Dominum Leonardum Rauwolfen, Medicinæ Doctorem, summa cura, magnis sumptibus et ingentibus periculis facta ante centum et viginti quinque annos tam in Europa quam præsertim in Siria, in Monte Libano, Anti Libano, in Arabia et prope Euphratem fluvium, in Chaldea, Assiria, Armenia, Mesopotamia ac ita eleganter ac mira arte disposita ut plurimæ herbæ hactenus colores contineant. Duo tomi in folio, tres in quarto.* — « Le manuscrit, ajoute M. le docteur Molhuysen, est aujourd'hui coté dans notre Bibliothèque : *Codex Vossianus germanicus*, in-folio n° 1. »

(1) *Plantarum exoticarum Centuria prima*, p. 82. — Breyn déclarait, ainsi que Gronovius l'a rappelé dans son *Flora Orientalis*, qu'en 1663 les échantillons de l'herbier conservaient encore toute leur fraîcheur : « adeo pulchre et curiose exsiccata sunt, ut eodem anno videlicet MDCLXIII quo eodem oculis usurpavit, collecta esse viderentur. »

(2) *Plantarum Historia universalis Oxoniensis*, t. III, passim.

(3) *Almagestum botanicum*, p. 50, 76 et 141. — Chaque fois que Plukenet fait mention de l'herbier Rauwolff, c'est à propos de plantes qu'il déclare n'avoir vues que là; ainsi, il écrit au sujet d'une Aristoloche : « Hanc elegantissimam Aristolochiæ speciem conspeximus tantùm inter Collectaneas Rawolfianas in manibus Reverendiss. D. D. Vossii apud Windsoram Prebendarii dignissimi. »

(4) Le célèbre botanographe anglais Jean Ray, dans son *Historia Plantarum* (t. III, p. 636), dit au sujet de l'« *Acanthus Dioscoridis verus sativus Rauwolfii* » : « In Horto sicco D. Rauwolfii vidit D. Bobart. » — Nous trouvons dans Gronovius l'extrait d'une lettre écrite en 1692 au même Jean Ray par son compatriote Hatton, et dans laquelle celui-ci parlait d'une offre de quatre cents livres sterling faite quelques années auparavant à Isaac Vossius pour le déterminer à céder les quatre volumes de l'herbier Rauwolff : « I have heard Isaac Vossius declare above 400 l. sterling had been offer'd for the 4 specious Volumes he had of dried Plants collected by Rauwolfius..... »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir quelle pouvait être,

Digitized by Google

XVIIIe siècle, un magistrat de Leyde, Jean-Fré-
e Gronove (1), botanophile passionné, à ce titre
et correspondant de Linné, eut l'idée de publier,
le nom de *Flora Orientalis*, un relevé de toutes
lantes d'Orient dont Rauwolff avait inséré un
imen dans le quatrième volume de son herbier
u'il avait mentionnées dans la Relation de son
ge. Cet ouvrage fut imprimé à Leyde et parut
755 (2). Il contient l'énumération de 388 espèces
'auteur a classées d'après la méthode sexuelle
inné.

ur chaque espèce, Gronovius a établi avec beau-
de soin une synonymie qui débute par la dési-
ion linnéenne empruntée soit à l'*Hortus Clifor-
us*, soit à tout autre des ouvrages que le grand
niste suédois avait déjà publiés : *Flora Lappo-
Hortus Upsalensis*, *Materia medica*, première
on du *Species*; elle donne en dernier lieu la
omination employée par Rauwolff dans l'*Hodœ-
rum* ou dans l'*Hortus siccus*.

est par cette expression que Gronovius désigne
bier, ou plus exactement le quatrième volume,
l a complètement laissé de côté les trois pre-
rs; il paraît même n'avoir pris, de ce quatrième
me, qu'une connaissance un peu superficielle.

VIIe siècle, l'importance d'un capital de 400 livres sterling
quivaudrait aujourd'hui à 10.000 fr., mais qui représentait
une valeur au moins cinq fois supérieure.

Jean-Frédéric Gronove appartenait à une famille de savants.
ïeul et son père s'étaient fait un nom comme philologues.

En voici le titre complet : *Flora Orientalis sive Recensio
larum quas Botanicorum Coryphaeus Leonhardus Rau-
us, Medicus Augustanus, annis 1573, 1574 et 1575 in Syria,
ia, Mesopotamia, Babylonia, Assyria, Armenia et Judaea
entes observavit et collegit, earumque ducenta Specimina,
in Bibliotheca publica Lugduno-Batava adservantur, niti-
ne exsiccata et chartæ adglutinata in volumen retulit. Has
odo Sexuali disposuit, Synonymis probatioribus illustravit,
nibusque Specificis insignivit Johan. Fredericus Gronovius.
gduni Batavorum, Typis Wilhelmi de Groot, 1755.*

Digitized by Google

Nonobstant son titre de *Flora Orientalis*, il a inséré sur sa liste une quarantaine d'espèces citées dans l'*Hodœporicum* comme ayant été observées par Rauwolff en traversant la Provence.

Les critiques que nous avons à faire du travail de Gronovius n'auront naturellement pour objet que ce qui intéresse la flore provençale.

Nous avons, en premier lieu, à relever certaines erreurs de détermination.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, c'est l'*Odontites lutea* qui figure dans le quatrième volume sous le nom de « *Coris Monspeliensium* ». Nous avons expliqué qu'au XVIe siècle, l'attribution du nom de *Coris* à l'*Odontites* ne constituait point une inexactitude. Mais, au XVIIIe, il n'était plus permis de confondre. Pourtant Gronovius, se laissant tromper par la similitude de nom, identifie la plante de Rauwolff avec le *Coris Monspeliensis* de Linné. On ne comprend vraiment pas comment, ayant sous les yeux un échantillon d'*Odontites*, il ait pu y voir la Primulacée susdite. Du reste, s'il eût consulté les autres volumes de l'herbier, il y aurait trouvé l'*Odontites lutea*, déjà inscrit sous le nom de « *Coris* », et notre Coris de Montpellier, présenté sous celui de « *Symphytum petræum* ».

Du « *Seseli Peloponesiacum* », que Dasylycus déclarait avoir aperçu pendant le trajet entre Nice et Marseille, Gronovius a fait le *Ligusticum Levisticum*. Ici encore, s'il eût pris la peine de feuilleter les volumes antérieurs, il aurait vu, dans le tome II, ce même « *Seseli Peloponesiacum* », et nous devons supposer qu'il aurait facilement reconnu le *Thapsia villosa* L.

En reproduisant les indications d'habitat données par l'*Hodœporicum*, Gronovius a commis certaines inexactitudes qu'il aurait évitées s'il eût apporté une attention plus grande à l'examen du texte de Rauwolff.

Celui-ci, énumérant les plantes qu'il a vues ou

Digitized by Google

ies aux alentours de Marseille, nomme le *Chon- juncea* et dit de cette espèce qu'elle croît sur- dans les vignes, « sonderlich in den Wein- n ».

uteur du *Flora Orientalis* ne s'est point avisé cette observation s'appliquait seulement à la drille et il l'a étendue à d'autres plantes de la le marseillaise, notamment au *Bupleurum fru- um*, au *Sedum album*, au *Passerina Tarton-* , pour lesquels pareille indication constituait rreur absolue.

us avons eu soin d'énumérer plus haut toutes antes dont Rauwolff constata la présence sur le oire provençal, tandis qu'il chevauchait entre et Marseille. Gronovius n'a mentionné que qua- e ces plantes, et il a, par mégarde, réduit le nètre dans lequel le voyageur déclarait les avoir : au lieu du trajet de Nice à Marseille, il ne que de celui entre Brignoles et la grande cité time, « *in via quæ Brignola Massiliam ducit* », s'apercevoir que Brignoles n'est cité que comme des étapes du voyage.

y a, sur la liste du *Flora Orientalis*, un assez d nombre d'espèces dont Gronovius ne fait pas aître l'habitat, parce qu'il n'a trouvé dans l'*Ho- ricum* aucune indication précise à ce sujet. S'il lu l'inscription placée par Rauwolff au verso rontispice dans le quatrième volume de l'her- il eût vu que les plantes occupant les 31 feuil- suivants avaient été récoltées sur le sol de la ence, et il aurait pu faire connaître cette origine le *Sonchus maritimus*, le *Spergularia media*, *ngium campestre*, le *Nasturtium officinale*.

pourrait-on expliquer, autrement qu'avec l'hy- èse d'une inadvertance, le fait qu'il a exclu de ste et complètement passé sous silence quatre ces représentées par de très beaux échantillons cette première série de plantes du quatrième

Digitized by Google

volume : *Scolymus Hispanicus, Urospermum picroides, Cephalaria leucantha, Echinops Ritro ?* (1)

Dans sa très intéressante *Histoire des Herbiers*, M. le docteur Saint-Lager a consacré un chapitre à l'herbier de Léonard Rauwolff. Mais, n'ayant pas eu l'occasion d'aller à Leyde voir lui-même cette précieuse collection, il s'est contenté de la décrire, en son état extérieur, d'après des notes demandées à à M. Boerlage, qui en était alors le conservateur. Et pour le contenu, il a dû s'en tenir à la liste de plantes donnée par le *Flora Orientalis*. Il a seulement transformé cette liste en un tableau à trois colonnes, contenant, l'une les noms de la nomenclature binaire (au lieu des phrases diagnostiques adoptées par Gronovius), la seconde les dénominations qu'avait employées Rauwolff, et la troisième les indications de provenance, telles que les avait formulées le même Gronovius (2).

(1) Nous aurions pu pousser plus loin nos critiques. Mais outre que ces redressements peuvent ne pas intéresser beaucoup le lecteur, les lacunes signalées suffisent pour justifier le reproche, que nous avons adressé à Gronovius, de n'avoir pas étudié avec tout le soin voulu les documents fournis par Léonard Rauwolff.

(2) M. le docteur Saint-Lager a imposé quelques changements aux déterminations faites par Gronovius. C'est ainsi que pour le « *Seseli Peloponesiacum* » de Rauwolff, on trouvait, dans l'*Histoire des Herbiers*, le nom de *Molopospermum cicutarium* substitué à celui de *Ligusticum Levisticum*. Mais dans une lettre qu'il nous fit l'honneur de nous écrire antérieurement à notre départ pour la Hollande, il déclarait que le Séséli du Péloponèse devait être en réalité le *Thapsia villosa*. A Leyde, nous avons été heureux de constater que l'herbier donnait raison à notre savant confrère de Lyon, non seulement sur ce point, mais aussi pour deux autres rectifications qu'il nous avait indiquées dans la même lettre : *Ruta angustifolia*, au lieu de *R. graveolens ; Rœmeria violacea* (*R. hybrida DC.*), au lieu de *Glaucium luteum flore cæruleo*.

Digitized by Google

Nous avons, en achevant ce travail, à dire un mot l'un autre herbier qui nous a été montré à Leyde et lont l'origine demeure mystérieuse.

C'est un épais volume relié, du même format in-olio que le tome IV de l'herbier Rauwolff. Il est doré ur tranches et revêtu d'une pleine reliure de cuir auve qui porte inscrit en lettres dorées (capitales omaines) cet élégant hexamètre :

EN TIBI PERPETUIS RIDENTEM FLORIBUS HORTUM

Il contient plus de trois cents feuillets de papier ort sur le recto desquels ont été collés les échantil-ons. Le nom latin de la plante est inscrit au haut de a page, d'une écriture qui paraît appartenir au XVIe iècle.

On ne trouve dans tout le volume aucune autre ndication. A la différence des quatre recueils formés t signés par Rauwolff, il n'est point pourvu d'un rontispice, et les dénominations de plantes ne sont as une seule fois accompagnées de notes relatives la provenance, aux propriétés, etc. Et comme les chantillons sont ceux d'espèces qui végètent sous les climats très divers, la nature de la collection ne eut fournir aucun indice sur l'origine de celle-ci.

Quel est l'auteur de cet herbier? A qui a-t-il ppartenu?

L'Université de Leyde le possède pour l'avoir cquis, ainsi que les quatre volumes de Rauwolff, de l'hoirie d'Isaac Vossius. Il était compris dans la ente au sujet de laquelle nous avons donné plus aut quelques détails.

S'il fallait en croire les énonciations du catalogue ui avait été dressé antérieurement à la vente, ce olume serait parvenu entre les mains de Vossius en même temps et de la même manière que les autres, et l'on devrait le considérer aussi comme l'œuvre de

Digitized by Google

Rauwolff. Nous avons reproduit ci-dessus, dans une note, le texte de ce catalogue, tel que nous l'a obligeamment fourni M. le docteur Molhuysen. Après une analyse du contenu de l'« *Herbarius vivus* » on lit : « *Duo tomi in folio*, tres in quarto. » Les trois tomes in quarto sont les deux premiers où Rauwolff enferma les plantes du Languedoc et de la Provence, et le troisième, affecté à celles de l'Italie et de la Suisse ; les deux tomes in folio sont l'un le quatrième, rempli (sauf 31 feuillets) par les plantes de l'Orient, et l'autre, le volume *En tibi perpetuis*...

Ce dernier registre doit-il véritablement être attribué à Léonard Rauwolff ?

Rien, à notre avis, n'autorise à le supposer, et nous croyons, au contraire, qu'il y a lieu de répondre négativement à la question ainsi posée.

Si Rauwolff eût été l'auteur de cet herbier, il l'aurait confectionné sur le même modèle et d'après les mêmes procédés que les autres.

Il n'eût pas manqué, notamment, d'encadrer avec des bandelettes de carton les pages où sont fixés les échantillons. C'était là, pour protéger ceux-ci, une méthode excellente, et Rauwolff y est toujours demeuré fidèle. Il l'employa une première fois pour les *exsiccata* colligés pendant la période 1560-1563. Plus de dix ans après, quand il entreprend de réunir les récoltes apportées d'Orient, il a recours au même système. Pourquoi l'aurait-il abandonné, s'il avait eu l'occasion de former plus tard un cinquième volume ?

En outre, dans la double collection de la première et de la seconde période, nous avons vu qu'il ne s'est pas toujours contenté d'écrire à côté de l'échantillon le nom de la plante : bien souvent il y ajoute une note pour fixer telle ou telle circonstance. Pourquoi se serait-il rigoureusement imposé de n'adjoindre ici aucune espèce d'annotation ? Tandis qu'il ornait les précédents registres d'un frontispice indiquant

Digitized by Google

quelle époque et en quels pays avaient été prises
s plantes incluses, pour quelle raison se serait-il,
tte fois, abstenu d'en faire autant ?

Enfin, nous possédons un texte qui concourt avec
s observations précédentes à exclure de la collec-
on Rauwolff le volume *En tibi perpetuis*.

Nous avons dit qu'au temps où cette collection se
ouvait au pouvoir d'Isaac Vossius, résidant alors
Angleterre, le savant hollandais l'avait tenue à la
sposition de divers botanistes qui en prirent con-
aissance ; et nous avons vu que dans une lettre
dressée à Jean Ray, Hatton lui parlait d'une somme
400 livres sterling proposée à Vossius pour l'ame-
er à se dessaisir de l'herbier Rauwolff. Or cette
ffre avait été faite, disait Hatton, « for 4 specious
olumes... » Ne résulte-t-il pas de cette lettre que
rsque Isaac Vossius montrait à ses amis la collec-
on de plantes formée par le botaniste d'Augsbourg,
admettait lui-même qu'elle se composait seulement
e *quatre* volumes et non point de cinq ? (1)

L'origine du registre *En tibi perpetuis* demeure
onc inconnue, et nous ne pensons pas que la ques-
on puisse être jamais éclaircie, à moins qu'un
eureux hasard ne s'en mêle.

(1) Gronovius attribuait à Rauwolff la confection du volume *n tibi perpetuis*. Et pour expliquer le fait qu'Isaac Vossius avait montré à Morison que *quatre* volumes seulement, il éclarait que l'on devait regarder les deux premiers (récoltes e 1560-1562, Languedoc et Provence) comme formant les deux omes d'un volume unique : « Constat clarissimum Isaacum ossium, apud Windsoram Præbendarium, ex Suecia reducem, olumina quatuor (*primum enim duobus tomis comprehenditur*) oberto Morisono... ostendisse. » La distinction entre *tomes* et *olumes* n'est pas admissible ici, Rauwolff ayant lui-même umeroté de cette manière chacun de ses volumes : « *Erste*.. , *nder*...., *Dritte*..., *Vierte Keutterbuech*. »

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

LETTRE

DE

LÉONARD RAUWOLFF

A

CHARLES DE L'ESCLUSE (1)

Clarissimo Viro D. Carolo Clusio Atrebatensi medico eximio domino et amico observando

VIENNÆ

S. P. Miror admodum, Vir clarissime, qui fiat quod literæ inanes sine exemplari quartæ partis observationum mearum tibi sint redditæ; num id aliorum quibus tunc temporis etiam scripsi additum sit, nec ne, affirmare non ausim; utut sit, parum interest, nec diligentius inquiram, modo longior mora Excellentiæ Vestræ non fuisset molesta. Mitto hac vice aliud hisce insertum, non tamen eo nomine, ut in meî memoriam reserves, sed

(1) Nous avons eu l'occasion, au cours du travail qui précède, de citer deux passages de cette lettre. Nous tenons à la donner *in-extenso*, parce qu'elle est intéressante et, croyons-nous, encore inédite.

Digitized by Google

et si quæ sunt, quæ admonitione videbuntur esse digna, me certiorem facias, erit hæc mihi pergrata. Quod Hodœporicum meum non alio quam communi et patrio Idiomate conscripserim, feci id maxime in amicorum meorum gratiam, qui adhortatores editionis fuerunt : nec etiam eo animo volui simplicium, quæ passim in itinere acquisivi, mentionem facere, ut de hujuscemodi ex professo quid scribere et in publicum emittere voluerim, sed solummodo nonnulla ex his minus cognita in lucem producere, uti peritioribus, et qui acriori judicio prædiți, ad illuminanda hæc suis propriis coloribus ansam præberem. Quare hunc laborem aliis committo, nec negotia quibus obrutus, etiamsi possem, talem me suscipere permitterent. Habeo adhuc alia quamplurima simplicia, ex orientali plaga mecum allata et inter alia rara admodum, in suo virore chartis ea diligentia agglutinata et in unum opus compacta, ut a quibusvis exquisite cognosci possint : quæ cum non sine magno labore, periculo multoque sudore acquisierim, munifico et liberali alicui Principi, et qui horum cognitione maxime delectaretur, haud gravatim offerrem. Talis si occurreret, eumque meo nomine hac de re per occasionem alloquereris, feceris mihi rem non ingratam. Historiam tuam Pannonicarum stirpium proxime editam, quando mihi otium datur, lego, quæ mihi non tam grata esse potest ob harum facultatum exquisitiorem cognitionem, quam ex illa assequi possum, quam jucunda, utpote cum

Digitized by Google

uac mihi indies complura incognita innotescant. Pro quo tuo labore et studio sicut et pro aliis, nos medicinæ studiosi, una cum tota posteritate plurimum debere fatemur. Hæc perpaucis respondere volui. Sed ave ac fœliciter vale, vir clarissime, meoque nomine D. Doctorem Aicholtzium vicissim officiose salutes, necnon et Dominum affinem Thobiam Weysen, D. Matheum Steinhoven, etc. Iterum vale.

Datum Augustæ 7 septembris Anno Salutis 84.

Tibi addictissimus,

LEONHARTUS RAUWOLFF Med.

ANNOTATIONS

DE LA MAIN DE CHARLES DE L'ESCLUSE

AU DOS DE LA LETTRE

1584

Leonard. Rauwolf.
Augustæ 7 Septembr. ad meas 31 Julii.
Accepi
Viennæ 22 Septemb. cum 4ª parte
Hodoporici. Respondi 27 Octobris.
Misi bulbos et semina.

Digitized by Google

TRADUCTION

A l'illustre Monsieur Charles de l'Escluse, d'Arras, médecin excellent et mon digne ami,

à VIENNE.

Je ne puis pas m'expliquer, très honoré Monsieur, comment il se fait que ma lettre vous ait été remise sans être accompagnée d'un exemplaire de la quatrième partie de mon ouvrage ; cet exemplaire aurait-il été joint ou non à quelqu'une des lettres que j'ai écrites, vers le même temps, à d'autres personnes, je n'oserais l'affirmer ; quoi qu'il en soit, cela importe peu, et je renoncerai à m'en enquérir, espérant que ce long retard n'aura pas trop contrarié Votre Excellence.

Je vous envoie sous ce pli un autre exemplaire, non point avec la prétention que vous le conserverez en souvenir de moi, mais afin que si vous y trouvez quelque chose qui donne lieu à des observations, vous m'en fassiez part, ce qui me sera extrêmement agréable.

Si, pour écrire la Relation de mon voyage, je me suis servi de la langue vulgaire de mon pays, je l'ai fait surtout en considération de ceux de mes amis qui ont encouragé la publication de cet ouvrage.

En faisant mention des simples récoltés çà et là

Digitized by Google

u cours de mon voyage, je n'entendais pas en parler
x-professo en vue de la publicité ; je tenais unique-
ient à signaler quelques-unes de ces plantes les
noins connues, de façon à fournir, à des gens plus
abiles et doués d'un jugement plus sûr, l'occasion
'élucider la matière au moyen de leurs propres
umières. J'abandonne donc à d'autres un tel tra-
ail ; d'ailleurs les affaires dont je suis accablé ne
n'auraient pas permis de l'entreprendre, même dans
e cas où je m'en serais senti capable.

Je possède encore beaucoup d'autres plantes, que
ai rapportées de l'Orient : il y en a de très-rares.
Elles ont été collées avec soin sur du papier, où elles
onservent leurs couleurs, et réunies ensuite en
olume, de telle manière qu'elles peuvent être aisé-
ient étudiées par qui que ce soit. Ces plantes, que
e n'ai acquises qu'au prix de grands efforts, de
eaucoup de peines et de dangers, je les offrirais
olontiers à quelque Prince libéral et généreux qui
rendrait plaisir à les connaître. S'il s'en rencontrait
n qui fût tel, et si vous aviez l'occasion de lui par-
er de cela en mon nom, vous feriez une chose qui
n'obligerait particulièrement.

Je lis, quand j'en ai le loisir, votre histoire des
lantes de Hongrie récemment publiée : j'y prends
rand plaisir, parce que j'acquiers ainsi une con-
aissance plus étendue des propriétés de ces plantes ;
t ce plaisir ne fait que s'accroître quand, en vous
sant, j'apprends une foule de choses que j'ignorais.
our cette œuvre, ainsi que pour tous vos autres
ravaux, nous vous devrons, nous qui sommes voués
l'étude de la médecine, et nos successeurs vous
evront également une profonde reconnaissance.

J'ai voulu vous dire tout cela en peu de mots. Mais
dieu, et jouissez d'une heureuse santé, très honoré

Digitized by Google

Monsieur. Ayez la bonté de transmettre à M.
teur Aicholtz, à son parent M. Tobie Wey
M. Mathieu Steinhoven, etc., les complimen
mon tour je leur adresse. De nouveau adieu.

Augsbourg, le 7 septembre 1584.

Votre bien dévoué

Léonard Rauwolff, méd

Annotations de Charles de l'Esclus

1584. De Léonard Rauwolff, Augsbourg,
tembre, en réponse à ma lettre du 31 juillet
reçue à Vienne le 22 septembre avec la qu
partie de l'*Hodœporicum*. J'ai répondu le 27 c
J'ai envoyé des bulbes et des graines.

Digitized by Google

JACQUES RAYNAUDET

Ni la *Biographie universelle* (Michaud), ni la *Nouvelle Biographie générale* (Hoefer), ni le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* (Dechambre), ni, croyons-nous, aucune autre publication similaire n'a recueilli le nom de Jacques Raynaudet (1). Cela tient, sans doute, à ce qu'il ne fit rien imprimer. Signer un livre, même médiocre, est encore le plus sûr moyen d'assurer à son nom une place, si modeste soit-elle, dans les recueils bio-bibliographiques.

(1) Il est hors de doute que la véritable nom de notre botaniste était *Raynaud*. Ce nom est extrêmement répandu dans toute la Provence. On le trouve écrit de différentes façons : *Rainaud*, *Reinaud*, *Reynaud*, *Renaud*. D'après le *Trésor du Félibrige* (dictionnaire provençal-français) de Frédéric Mistral, la forme romane était *Raynaut* et celle de la basse latinité *Rainaldus* ou *Reginaldus*. Les diminutifs sont d'un fréquent usage en provençal : *Raynaudet* en est un. On s'en servait, soit pour marquer que le titulaire du nom était encore jeune, soit pour lui témoigner amitié et familiarité. Nous avons adopté nous-même ce diminutif, parce que nous le voyons employé de préférence par les *Adversaria* et par l'*Historia plantarum universalis* de Jean Bauhin. Mais l'orthographe y subit de nombreuses variations. Pierre Pena se sert des formes *Rainaudetus*, *Reinaudetus*, *Raiaudet*, et de celle que nous avons conservée, *Raynaudet*. Jean Bauhin, à son tour, écrit *Rainaudetus* ou *Reinaudetus*, une fois *Reynaudet*. La forme *Rainaudus* ou *Reinaudus* apparaît plus rarement. Ainsi qu'on l'a vu, Léonard Rauwolff avait écrit *Renaud*.

Digitized by Google

Mais s'il n'a rien publié, Raynaudet n'en fut pas moins un vaillant botaniste, passionné pour la *res herbaria*, un de ces utiles coopérateurs qui aidèrent efficacement aux progrès de la botanique descriptive. Il mérite, certes, d'être tiré de l'oubli, car il concourut, un des premiers, à faire connaître la flore provençale, en communiquant aux plus illustres phytographes de son temps les plantes de la Provence.

Jacques Raynaudet était pharmacien à Marseille (1).

Ainsi que nous l'avons vu, quand Léonard Rauwolff vint en cette ville s'embarquer pour l'Orient, il fut obligé d'y attendre pendant près de trois mois le départ du navire *Santa-Croce;* il profita de ce retard pour entrer en rapport avec Jacques Renaud, dont il a loué le savoir et le zèle.

Botaniste non seulement instruit et plein d'expérience, mais en outre aimable et complaisant, le pharmacien marseillais se mit avec empressement à la disposition du médecin d'Augsbourg, auquel, heureux de montrer d'abord son herbier et son jardin botanique, il procura l'agrément de faire ensuite, à travers la banlieue de Marseille, d'intéressantes et fructueuses herborisations.

En écrivant la Relation de son voyage, publiée en 1582, Rauwolff ne laissa point échapper cette occa-

(1) Il résulte d'une multitude de documents contemporains qu'au XVIe siècle la profession de pharmacien attribuait à ceux qui l'exerçaient un rang assez élevé dans la hiérarchie sociale. Des gentilshommes, appartenant à la plus haute aristocratie de la Provence, ne croyaient pas déroger en exploitant une officine. Charles de Ribbe (*La Société provençale à la fin du moyen-âge*) a cité, à ce sujet, l'exemple d'un apothicaire issu de l'illustre maison de Valbelle : « Ce n'est pas seulement à Marseille, dit-il, qu'un personnage tel que noble Honorat de Valbelle se qualifie de maître apothicaire dans son contrat de mariage avec Alayonne d'Arsaqui (2 juin 1515) : « *Nobilis magister Honoratus de Valbelle, apothecarius civitatis Massiliensis.* »

Digitized by Google

l'acquitter la dette de reconnaissance contrac-
vers Raynaudet. Mais l'hommage public qu'il
ndit n'était pas le premier que celui-ci recevait.

Flore célèbre qui parut à Londres au commen-
nt de l'année 1571, sous le titre de *Stirpium*
saria nova, avec la double signature de Pierre
et Mathias de Lobel, avait cité neuf fois le nom
armacien de Marseille, et toujours en l'accom-
nt des adjectifs les plus élogieux.
us avons, dans un précédent ouvrage (1), établi
Pierre Pena prit à la rédaction du *Stirpium*
saria une part prépondérante, et qu'en tout cas
lui qui, étant Provençal, écrivit les divers
tres relatifs aux plantes du pays, et par consé-
ceux où le nom de Raynaudet est prononcé.
st donc certain que le pharmacien de Marseille
'ami personnel et le correspondant de Pierre
; quand celui-ci fait mention de lui, les
ssions qu'il emploie ont presque toujours la
r d'un superlatif et montrent combien fut étroite
ié qui les avait unis : « *Noster pharmacopœus*
us Raynaudet..., *amicus non vulgaris...*, *pera-*
... »
utres qualificatifs nous font concevoir une opi-
très avantageuse du savoir de Raynaudet :
us..., *peritus...*, *industrius...*, *singularis industriæ*
nacopœus. »
que le texte des *Adversaria* met particulière-
en relief, c'est une vive passion pour la bota-
. « *Stirpium valdè cupidus... apprimè sedulus*
ator stirpium... », dit encore Pena.
us y apprenons aussi que Jacques Raynaudet
né à Marseille : les mots *pharmacopœus Massi-*

a Botanique en Provence au XVIe *siècle : Pierre Pena et*
s de Lobel.

Digitized by Google

liensis, Massiliensis civis, donnent à cet égard une certitude complète (1).

Il y est deux fois qualifié de *juvenis*. A quelle date l'était-il ? Au temps, — inconnu de nous, — où Pena écrivait, ou bien en l'année même où l'ouvrage fut mis sous presse ? Si nous admettons que Raynaudet n'avait pas plus de trente ans quand parut le *Stirpium Adversaria,* nous pouvons placer la date de sa naissance vers 1540 (2).

(1) Lorsqu'on faisait suivre un nom de personne d'un adjectif dérivé d'un nom de ville, c'était pour désigner le lieu où la personne était née, et non point celui où elle avait transporté son domicile. Nous parlerons plus loin d'un ami de Raynaudet, le pharmacien Valerand Dourez, né à Lille en Flandre, mais établi à Lyon. Les contemporains qui citent son nom y ajoutent habituellement l'épithète d'*Insulanus*, ou *Flander Insulanus*, et jamais celle de *Lugdunensis* (Ludovic Legré, *Un botaniste flamand du XVIe siècle : Valerand Dourez*, Lille, 1900).

(2) Cette approximation est corroborée par un détail que nous fournit la correspondance du célèbre Conrad Gesner. Dans une lettre du 20 juin 1564, où il parle d'un pharmacien marseillais qui ne peut être, comme on le verra, que Jacques Raynaudet, il le traite d'*adolescens*. L'expression permet de supposer que Raynaudet était alors âgé de vingt-quatre ou vingt-cinq ans au plus. Nous avons fait d'inutiles tentatives pour arriver à découvrir la date exacte de sa naissance. Le greffe du Palais de Justice à Marseille conserve 480 registres d'actes de l'état-civil antérieurs à la Révolution, et tenus, comme on sait, par le clergé des paroisses. Le plus ancien registre remonte à l'année 1511. Mais il existe dans cette collection de nombreuses lacunes. Les archives paroissiales furent, il y a vingt-cinq ans environ, l'objet de patientes recherches effectuées par un savant plein de zèle, Félix Timon-David. Il a consigné quelques-unes de ses découvertes dans un travail fort intéressant intitulé : *Les Archives paroissiales de Marseille aux* XVIe *et* XVIIe *siècles* (Marseille, 1875). Les notes, les extraits et les tables laissés par lui ont été gracieusement mis à notre disposition : nous n'y avons rien trouvé au sujet de Jacques Raynaudet. — Un autre érudit qui a longtemps compulsé les archives du Palais de Justice, M. Félix Vérany, a bien voulu y faire à notre intention de nouvelles fouilles. Il y a trouvé un *Jacques Reynaud* figurant, dans un acte de baptême du 23 décembre 1542, en qualité de père d'une enfant à qui l'on

Digitized by Google

eut avec Jean Bauhin des rapports suivis et lui
mmuniqua un certain nombre de plantes de Pro-
ce. L'*Historia plantarum universalis* a cité treize
le nom du botaniste marseillais, accolé à des
hètes qui louent chez lui une autorité et une
mpétence déjà proclamées par les *Adversaria*.
octus..., industrius pharmacopœus », écrit Bauhin;
fois même il dit : « *Insignis pharmacopœus Jaco-
Rainaudetus.* »

aynaudet eut la bonne fortune de nouer des rela-
ns avec le savant illustre qui est une des gloires
a Suisse, nous voulons parler du grand natura-
e Conrad Gesner (1). Il alla le voir à Zurich et
ut, en 1564, l'hospitalité chez lui. Le fait nous a
révélé par Gesner lui-même qui, en deux de ses
res, a parlé du pharmacien de Marseille (2).

ne le prénom de Catherine. Mais assurément il ne s'agit
t ici de notre pharmacien botaniste, trop jeune, en 1542,
être père. On pourrait tout au plus admettre que Cathe-
Reynaud fut la jeune sœur de celui qui nous occupe : en ce
nous n'apprendrions qu'une chose, c'est qu'il avait reçu le
ne prénom que son père.— Il n'y a, du reste, pas lieu de
nner outre mesure de l'inanité de ces recherches, la rédac-
des actes de l'état-civil laissant alors fort à désirer sous le
ort de l'exactitude.

Conrad Gesner fut une encyclopédie vivante de toutes les
aissances scientifiques et littéraires de son temps. et pour
toire naturelle il mérita d'être appelé le *Pline de la Suisse* :
snerus, — écrivait Jean Bauhin, — diligens omnis naturæ
estigator, et alter quidam Helvetiæ Plinius.» Il était né à
ch en 1516 et il y mourut, victime de la peste, en 1565.

Un grand nombre de lettres écrites par Conrad Gesner à
rs personnages furent, après sa mort, colligées par les soins
aspard Wolff, médecin à Zurich, et publiées sous ce titre :
*tolarum medicinalium Conradi Gesneri philosophi et medici
rini libri III* (Zurich, Froschover, 1577). — Quelques autres,
eurées inédites, ont été réunies par Gaspard Bauhin, et
rimées à la suite d'un opuscule de Jean Bauhin intitulé :
lantis à Divis Sanctisve nomen habentibus (Bâle, Waldkirch

Digitized by Google

Celui-ci ne s'y trouve pas, il est vrai, expressément nommé. Mais, ainsi qu'on va le voir, sa personnalité y est désignée de façon telle qu'aucun doute n'est possible.

L'une de ces lettres était adressée à Théodore Zwingger, médecin à Bâle (1). Nous allons citer le passage où est signalée la présence de Raynaudet à Zurich ; mais pour l'intelligence du texte, il importe que nous expliquions par avance à quelle occasion Gesner écrivait à Zwingger.

Conrard Gesner désirait avoir, pour le cultiver dans son jardin botanique, un pied de « *Cantabrica* », plante qu'il croyait originaire du Midi de la France (2). Il pria, par une lettre du 7 avril 1564, son

(1) « ZWINGER (Théodore), dit l'*Ancien*, célèbre médecin, et chef d'une famille qui, pendant trois siècles, n'a pas cessé de produire des hommes distingués dans les sciences, naquit à Bâle le 3 août 1533... Ce fut à l'école de Thomas Platter, habile grammairien, qu'il apprit les éléments des langues anciennes... Admis en 1548 à l'Académie, il y suivit avec succès les leçons des professeurs : mais entraîné par le désir de voyager, il sortit un jour de Bâle plus chargé de livres que d'argent, et se dirigea vers Lyon. A son arrivée dans cette ville, il fut reçu prote dans l'atelier typographique des Bering, et il y resta trois ans. Il se rendit ensuite à Paris, où il fréquenta les cours des plus célèbres professeurs, entre autres de Ramus... Après cinq années d'absence, il revint à Bâle en 1553, mais il partit presque aussitôt pour l'Italie... Après avoir suivi les cours de l'Académie de Padoue, il visita Venise pour y perfectionner ses connaissances... Avant de quitter l'Italie, il reçut le laurier doctoral à la faculté de médecine de Padoue. A son retour à Bâle (1559), ses amis, pour l'y fixer, lui firent épouser la veuve d'un riche négociant. Libre, dès lors, de suivre ses goûts studieux, Zwinger partagea ses loisirs entre la culture des lettres et la pratique de la médecine. Sa nomination, en 1565, à la chaire de langue grecque de l'Académie, lui fournit les moyens de rendre ses talents utiles à la jeunesse. Il passa de cette chaire, en 1571, à celle de morale : et, en 1580, il fut nommé professeur de médecine théorique... Il mourut le 10 mars 1588. » (*Biographie universelle*)

(2) Le nom de *Cantabrica* remonte à Pline le Naturaliste : c'était, disait-il, « une plante d'Espagne découverte par les

Digitized by Google

e médecin de Bâle, de lui en envoyer un : « Ca-
s horti tui, — lui mandait-il, — jucundissimus
uit ; et rogo ut Teucrii plantam ad me mittas
nc nuncium cum sua radice, ita ut plantari
.. item Dauci Cretici, Arcæ angelicæ, *Canta-*
Narbonensi Provincia... »
ngger expédia la *Cantabrica* demandée. Nous
sédons pas sa lettre d'envoi (1). Mais, comme
e verrons par ce qui va suivre, il y déclarait que

es au temps de l'empereur Auguste. » Les floristes du
le, qui avaient, comme on sait, un grand désir de re-
re les plantes décrites par les anciens, ne s'accordèrent
l'attribution à faire du nom de *Cantabrica*. Anguillara
e la *Cantabrica* de Pline était notre *Campanula rotun-*
. L'Anglais Turner se prononça pour un Œillet. Charles
luse et quelques autres optèrent en faveur de l'espèce à
, en dernier lieu, Linné conféra la dénomination de
ulus Cantabrica Gesner, de son côté, avait appelé *Can-*
une Gentiane (en allemand *Bitterwurtz*). Il croyait
te, et nouvelle pour lui, la plante que Zwingger cultivait
ardin et qui figurait sur son catalogue avec le nom de
ica ; il fut, ainsi que nous allons le voir, fort désappointé
ouvant sa *Bitterwurtz*.

en que d'après la réponse de Gesner il fût possible de
tuer le sens de la lettre de Zwingger, nous nous sommes
é s'il n'y aurait pas quelque espoir d'en retrouver le
ous avons écrit dans ce but à notre ami M. le docteur
öter, professeur de botanique au *Polytechnicum* de
il nous a communiqué, quelques jours après, la note
e, émanant du bibliothécaire de la ville de Zurich :
e sorte de fatalité semble avoir poursuivi les papiers
ar Conrad Gesner. La bibliothèque de notre ville n'en
e que de courts fragments. Aucune autre, à ma connais-
ne possède des manuscrits de Gesner. L'inspecteur
r, qui a réuni avec un zèle infatigable une riche collec-
lettres manuscrites et d'ouvrages imprimés concernant
e du XVIe siècle, n'a pu découvrir aucune lettre de
r. Or, quand la collection Simmler ne peut rien nous
je ne puis me flatter de mieux faire. » Les recherches
utre part, M. le professeur Schröter a faites chez les
ants de Conrad Gesner, et dont nous le remercions vive-
ont pas eu meilleur résultat.

Digitized by Google

c'était un jeune pharmacien de Marseille, nommé Jacques Raynaudet, qui, étant venu à Bâle, avait déterminé cette plante et reconnu la *Cantabrica*.

En la recevant, Gesner éprouve une déception. Cette prétendue *Cantabrica*, il la connaissait déjà ; il s'attendait à autre chose. C'est ce qu'il explique dans la lettre de remerciement qu'il adresse le 24 juillet 1564 à son obligeant ami, et dont voici l'exacte traduction :

« J'ai reçu la *Cantabrica* en fleur et je vous en remercie. J'ai souvent trouvé cette espèce sur le sommet des montagnes ; en divers lieux on l'appelle *Bitterwurtz :* si vous eussiez employé ce nom, je vous aurais dispensé de m'envoyer la plante. J'ai maintes fois tenté de la faire vivre dans mon jardin, mais en vain : elle défie tous les soins. Je lui ai aussi appliqué le nom de *Cantabrica* (c'est ou la *Cantabrica* vraie, ou plutôt une plante du même genre), et, me trouvant à Lyon, j'ai fait part au médecin Dalechamp de mon opinion à ce sujet. Dalechamp, de son côté, a communiqué tout ce qu'il savait à Constantin (1), et c'est peut-être ainsi que

(1) Il s'agit ici de Robert Constantin, célèbre surtout comme helléniste, et dont la *Biographie universelle* résume ainsi la vie : « Né à Caen dans le XVIe siècle, il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues et des belles-lettres, et y fit de très grands progrès. Il se rendit ensuite à Agen, pour suivre les leçons de Jules-César Scaliger, qui le prit en affection et dont il devint le commensal. Scaliger, en mourant, le chargea de publier quelques ouvrages qu'il laissait imparfaits, et lui en fit remettre les manuscrits... Constantin passa en Allemagne, où il fréquenta les écoles les plus célèbres, s'appliquant particulièrement à se perfectionner dans la langue grecque. Il en fut rappelé par ses concitoyens qui lui offrirent, en 1561, la place de professeur de belles-lettres. Il était alors occupé de l'impression de son dictionnaire grec et latin, qui parut l'année suivante et qu'il dédia aux magistrats de la ville de Caen et à Jacques Dalechamp, son ami... De retour à Caen, il se fit recevoir docteur en médecine en 1564 et donna des leçons publiques et particulières de langue

Digitized by Google

le jeune pharmacien marseillais l'aura su (1). J'ai gardé celui-ci chez moi en même temps que Pierre Pena, jeune homme très savant, pendant quatre jours : je leur ai montré toutes mes collections et leur ai donné bien des choses (2). »

Il faut rapprocher cette réponse à Zwingger d'une lettre que le même Gesner avait adressée, trois semaines auparavant (30 juin 1564), à Jean Bauhin, alors médecin à Lyon :

« Ce jeune pharmacien marseillais qui était venu à Bâle est parti dernièrement pour Venise avec un autre jeune Français, et j'ai chargé celui-ci des lettres qu'à cette occasion j'ai écrites à Cortusi, à Vallerand et à d'autres (3). »

grecque. On l'accusa de laisser percer, dans ses explications du Nouveau-Testament, des opinions favorables au protestantisme... La prudence le détermina à se retirer à Montauban où il exerça la médecine, et ne s'y croyant pas en sûreté il se réfugia en Allemagne. Il y vécut dans l'obscurité et la misère jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1605. »

(1) Pour venir en Suisse, Raynaudet et son compagnon avaient certainement traversé Lyon, où se trouvaient alors et où ils rencontrèrent Robert Constantin et Jean Bauhin. Pendant son séjour chez Gesner, il était bien naturel que le jeune pharmacien marseillais fît part de cette circonstance à son hôte, dont Constantin et Bauhin étaient les amis. Et voilà pourquoi Gesner suppose que le nom de *Cantabrica*, donné par lui-même à la Gentiane, a été révélé à Raynaudet par Constantin.

(2) « Cantabricam accepi cum flore, et gratiam ago. Sæpe eam in jugis montium inveni, Bitterwurtz passim vocant : quod nomen si indicasses, herbam mitti non opus fuisset. Sæpe in hortis educare frustra conatus sum, cultum enim omnem aspernatur. Cantabricæ nomen ego etiam ei posui (sive ea ipsa sit, sive generis ejusdem potius) et Dalechampio medico Lugduni hanc meam sententiam aperui, is verò sua omnia Constantino, à quo fortè pharmacopola ille juvenis Massilien. acceperit. Illum unà cum Petrò Pena juvene doctissimo domi meæ per dies quatuor retinui et mea omnia ostendi, multa etiam donavi... Tiguri 1564. julii 24. » (*Epist. medic.* f° 108 v°.)

(3) « Adolescens ille Massiliensis pharmacopæus qui Basileæ

Digitized by Google

Ces textes nous permettent de reconstitue
torique des relations de Jacques Raynaud
Conrad Gesner.

Raynaudet, accompagné de son ami Pier
est d'abord allé à Bâle. Il a été reçu là par T
Zwingger. Dans le jardin botanique de ce
il voit une Gentiane qu'il nomme *Cantabrica*

De Bâle, Raynaudet et Pena vont à Zurich.
leur donne l'hospitalité, les retient chez lui
quatre jours, leur montre ses collections,
divers cadeaux. Les deux voyageurs ont l'i
de se rendre à Venise. Gesner profite de cet
sion pour confier à Pena des lettres adre
Cortusi, à Valerand Dourez et à d'autres.

Quelques semaines après le passage de R
det à Bâle, Théodore Zwingger fait par
Gesner la *Cantabrica* que celui-ci désirait.
en même temps que l'identité de cette plant
été indiquée par le pharmacien marseillais.

En accusant réception de l'envoi, Gesner e
à Zwingger comment, à son avis, Ray
a pu ainsi se prononcer. C'est lui, Gesner,
premier a conféré le nom de *Cantabrica*
même plante. Il a fait connaître à Dalechan
opinion sur ce point. Le médecin lyonnai
informé Robert Constantin, et c'est probab
Constantin qui a transmis l'indication à Ray

Gesner, dans sa lettre, désigne Raynaudet p
périphrase : « Le [ou *ce*] jeune pharmacie
seillais (*pharmacopola* ille *juvenis Massilie*
Pourquoi ne le nomme-t-il pas ? Parce qu'il
à une lettre en laquelle Zwingger a lui-mêm
le nom. Gesner juge inutile de le répéter. La f
qu'il emploie équivaut à ceci : « Le jeune pl
cien *dont vous me parlez...* »

fuit, nuper cum alio juvene Gallo Venetias profectus
quem D. Cortusio scripsi et Vallerando, etc. » (*De*
Divis..., p. 162.)

Digitized by Google

Mais, dira-t-on, est-ce bien le nom de Jacques Raynaudet que citait Théodore Zwingger dans sa lettre à Conrad Gesner ? Le médecin bâlois ne pouvait-il pas avoir reçu la visite de quelque autre pharmacien de Marseille ?

Qu'il soit ici question de Raynaudet et non pas d'un autre de ses confrères marseillais, c'est là un point qui ne peut faire doute.

Il ressort des termes mêmes de la réponse de Gesner que c'est le même personnage qui, à Bâle, dans le jardin de Zwingger, a reconnu la *Cantabrica* et qui, à Zurich, a été l'hôte du célèbre naturaliste : ce personnage ne peut être que Raynaudet.

Nous apprenons, en effet, par la lettre de Gesner, que son jeune *pharmacopola Massiliensis* voyageait en compagnie de Pierre Pena. Or, nous savons déjà que celui-ci professa pour Raynaudet une grande amitié. S'il avait eu, dans la confrérie des pharmaciens de Marseille, un autre ami ayant à un égal degré le goût de la botanique, il n'aurait pas manqué de le nommer dans les *Adversaria*, comme il a nommé Jacques Raynaudet. Nous pouvons donc tenir pour certain que Pena s'était mis en route avec l'unique ami botaniste qu'il eût chez les pharmaciens marseillais, et que c'est bien Raynaudet qui l'accompagnait, quand il traversa la Suisse et vint à Zurich chez Gesner, pour se rendre ensuite à Venise (1).

(1) Les mêmes observations s'appliquent à la lettre écrite le 30 juin par Gesner à Jean Bauhin. Gesner y désigne encore Raynaudet par cette périphrase : « *Adolescens* ILLE *Massiliensis pharmacopœus...* » Jean Bauhin, qui alors exerçait la médecine à Lyon, avait dû écrire à Gesner qu'il venait d'y recevoir la visite du pharmacien de Marseille ; et le savant de Zurich, ayant à son tour l'occasion de parler, dans sa lettre à Bauhin, de ce même Raynaudet, se sert d'une formule qui doit être ainsi traduite : « CE jeune pharmacien marseillais, que vous avez récemment vu à Lyon et qui m'a parlé de vous... »

Digitized by Google

Parmi les savants avec lesquels Raynaudet eut l'occasion de se mettre en rapport, nous avons encore à nommer le célèbre professeur de Montpellier, Guillaume Rondelet, et le pharmacien lyonnais Valerand Dourez.

Les *Adversaria* nous apprennent qu'il fit en 1565 le voyage de Montpellier, où il apporta le *Laserpitium Gallicum*, plante qu'il avait trouvée dans les collines de Marseille et précédemment envoyée à Pierre Pena. Cette Ombellifère, si répandue en certaines régions, avait pourtant échappé jusqu'alors à l'attention des botanistes. Jacques Raynaudet est le premier qui l'ait remarquée et fait connaître. Il la soumit à Rondelet : celui-ci décida que c'était un « *Laserpitium* ». Pena l'a décrite, en a donné une figure, et l'a nommée dans son ouvrage « *Laserpitium è regione Massiliæ repertum* » (1).

Valerand Dourez, né à Lille en Flandre, avait choisi la ville de Lyon pour s'y établir en qualité de pharmacien. Il devait d'autant mieux s'accorder avec Raynaudet qu'il était, autant que lui, botaniste instruit et passionné pour la recherche des plantes. Les deux confrères firent connaissance, soit à Lyon, que le pharmacien marseillais traversa pour aller en Suisse, soit à Venise, où Dourez séjourna pendant assez longtemps, soit peut-être à Marseille même, ville que ce dernier avait très probablement visitée à l'époque où il vint à Montpellier (2).

Nous savons, en tout cas, que Raynaudet lui fit

(1) *Stirp. Adv.*, p. 313 : « Hanc Jacobus Rainaudus Massiliensis pharmacopæus, stirpium valde cupidus et peritus, nobis misit : deinde attulit Monspellium quatuor ab hinc annis : quæ præceptori eximii ingenii Rondelletio visa fuit Laserpitio aptius congruere, quàm quævis alia ex multis, quas ille vidisset. Ferulis. »

(2) *Un botaniste flamand du* XVIe *siècle* : *Valerand Dourez*, p. 8.

Digitized by Google

parvenir à Lyon une provision de *Seseli tortuosum*, plante que divers botanistes du temps prenaient pour le fameux « *Seseli Massalioticon* » de Dioscoride. Dourez était renommé pour son habileté à préparer la thériaque. C'est Raynaudet, disent les *Adversaria*, qui, le premier, lui fournit, ainsi qu'à divers médecins lyonnais du plus grand mérite, le Séséli destiné à rendre la thériaque parfaite : cette adjonction avait été approuvée et recommandée par les professeurs de Montpellier, surtout par Rondelet (1).

Nous avons eu maintes fois, au cours de nos études d'histoire de la Botanique, l'occasion de rappeler quels services importants les pharmaciens de cette époque rendirent à la phytologie.

« Ils avaient alors, dans l'exercice de leur profession, à compter sur eux-mêmes bien plus que ne sont obligés de le faire leurs successeurs actuels. La chimie, encore à l'état embryonnaire, ne prêtait pas, comme aujourd'hui, un puissant concours à la matière médicale. La plupart des médicaments procédaient du règne végétal, et le pharmacien les préparait lui-même. Il ne pouvait donc pas se dispenser d'être botaniste. Il était tenu, avant tout, d'étudier les plantes et d'acquérir toutes les notions que fournissait la *res herbaria*. Puis il se mettait personnellement en campagne, afin de se procurer les simples qui lui étaient nécessaires pour alimenter son officine. Il herborisait d'abord dans la région où il avait son établissement. Il se dirigeait

(1) *Stirp. Adv.*, p. 352 : « Singularis industriæ amicus Jacobus Reinaudus, Massiliensis civis et pharmacopæus, primus hanc Lugdunensibus medicis, etiamque Valerando Dourez illic pharmacopæo, hujus cognitionis suprà quam dici queat consultis, miserat ad Theriacæ exquisitam confectionem, cui etiam Monspelliensium Doctorum instituto, Rondeletii præsertim, additur, cujus sententiam non rarò sequimur. »

Digitized by Google

ensuite vers les pays lointains. Sa grande ambition visait la découverte des espèces dont la vénérable antiquité avait prôné les vertus. Au retour, il semait dans son petit jardin botanique, annexe obligatoire de sa boutique, les graines qu'il rapportait. Et s'il avait la bonne fortune d'être en relation avec un botanographe que recommandaient des recherches et des publications renommées, il s'empressait de le consulter sur le mérite de ses trouvailles et il transmettait ainsi à l'écrivain de précieux matériaux (1). »

Les environs de Marseille offraient à Jacques Raynaudet un champ d'herborisation d'une singulière richesse et qu'il eut soin de parcourir en tous les sens. Il ne négligea pas la flore des bords de la mer; parmi les indications d'habitat fournies par lui à ses correspondants, les *Adversaria* mentionnent celle-ci : « *in collibus maritimis* », et Jean Bauhin cette autre: « *in littore maris* ».

Il ne se contenta pas d'herboriser dans la banlieue de Marseille. Il explora aussi l'intérieur de la Provence. De ses découvertes aux alentours de la ville d'Aix, quatre ont été signalées par Pierre Pena et une par Jean Bauhin. Les *Adversaria* nous apprennent qu'il fit l'ascension du mont Sainte-Victoire, d'où il rapporta le *Telephium Imperati*.

Puis il entreprit une série de longs voyages en France et à l'étranger.

Nous avons vu plus haut qu'il était venu à Montpellier et qu'en allant en Suisse il s'était arrêté à Lyon (2).

En Suisse nous savons déjà qu'il passa par Bâle, où il vit Théodore Zwingger, et par Zurich, où il fut reçu chez Conrad Gesner.

(1) *Un botaniste flamand du* XVIe *siècle*, p. 6.

(2) Son séjour à Lyon est confirmé par cette circonstance, relatée un peu plus haut, qu'il avait apporté et distribué à divers médecins lyonnais, ainsi qu'à Valerand Dourez, le *Seseli Massiliense*.

Digitized by Google

Il franchit ensuite les Alpes pour se rendre en Italie.

Il dut faire un long séjour dans la péninsule et en visiter les diverses régions. Les *Adversaria* ont décrit deux espèces qu'il avait rapportées de ses herborisations d'Italie, l'une provenant de la partie mérinale du Piémont, « *ex australi tractu Pedemontanæ regionis* », et l'autre cueillie dans l'Apennin.

Au témoignage de Jean Bauhin, il était allé à Florence (1)

Enfin, nous avons vu, dans une des lettres de Gesner citées plus haut, qu'à leur départ de Zurich, Raynaudet et son compagnon Pierre Pena s'étaient mis en route pour Venise. Il est hors de doute qu'à Venise notre pharmacien, si étroitement lié avec Pena, y eut les mêmes amis que lui. Et certainement il fut du nombre des botanophiles qui se réunissaient habituellement, pour deviser de la *res herbaria*, dans l'officine du pharmacien Albert Martinello, *ad Angeli symbolum* (2).

Voilà, pour les voyages de Raynaudet, les seules indications précises que nous ont livrées les auteurs

(1) *Hist. plant. univ.*, t. I, p. 599. — Nous devons reconnaître qu'il y a de l'ambiguïté dans la déclaration de Jean Bauhin. A propos de l' « *Alypum Monspeliacum* » (*Globularia Alypum* L.), il rapporte qu'il avait vu lui-même cette plante cultivée en divers jardins d'Italie ; puis il ajoute : « D. Calzolarius Veronæ nobis ostendit pro Ptarmica : quo nomine et doctiss. Medico Rantzio in horto Florentino lectam nobis attulit, et ex Provincia misit Jac. Rainaudetus industrius pharmacopœus. » Est-ce le pharmacien de Vérone, Calzolari, ou Jacques Raynaudet, qui avait cueilli la Globulaire Turbith dans le jardin de Florence pour l'envoyer à Jean Bauhin et au médecin Rantzius ? — En tout cas, il eût été bien surprenant que Raynaudet, ayant parcouru l'Italie du Nord, ne fût pas venu à Florence.

(2) Voir, au sujet d'Albert Martinello, *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 12 et 13.

Digitized by Google

contemporains. Mais il est infiniment probab
le zélé botaniste marseillais avait herbori
beaucoup d'autres lieux.

Il nous reste maintenant à donner la lis
plantes que Jacques Raynaudet avait communi
soit à Pierre Pena, soit à Jean Bauhin.

Voici d'abord les plantes de la flore prov
fournies à Pena.

Nous avons déjà mentionné deux Ombell
Laserpitium Gallicum et *Seseli tortuosum*, ain
le *Telephium Imperati*.

Nous avons dit de cette Paronychiée que Ra
det la cueillit au sommet de la montagne qui
actuellement le nom de Sainte-Victoire : «
misit hanc, — écrit Pena dans les *Adversar*
noster industrius et peritus pharmacopæus Ja
Raynaudet, quam è jugis arduis montis D.
venturæ, non procul Aquisextiis, eruerat (1). »

Il avait récolté sur les collines maritime
Provence, « *collibus maritimis Galloprovinci*
Frankenia lævis L. Cette plante, communic
Pena qui ne la connaissait point encore, fut i
dans le *Stirpium Adversaria* sous le nom de
lygonum alterum, pusillo vermiculato serpi
liolo » (2).

(1) *Stirp. Adv.*, p. 405.— Le *Telephium* y est appelé « *He*
species rara, figura leguminosa, floribus aureis ».— Nou
dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* (p. 90), donné des
tions, auxquelles nous renvoyons le lecteur, sur la mont
Sainte-Victoire et le nom qu'elle portait au XVIe siècle.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 180. — Le *Frankenia lævis* ne se re
pas aux environs de Marseille. Cette espèce est silicicole,
en suivant le bord de la mer, que l'on commence à l'ap
dans le voisinage de Toulon. Raynaudet ne s'était pas
d'explorer le littoral de Marseille ; il avait dû s'avance
coup plus loin.

Digitized by Google

Une Rosacée qui appartient à la flore de la Provence, *Potentilla recta* L., nommée au XVIe siècle « *Pentaphyllum rubrum* », fut rapportée par Raynaudet de l'Apennin (1).

Sous le nom de « *Cuminum sylvestre Dioscoridis* », Pierre Pena décrivit, en indiquant qu'il la tenait de Raynaudet, une plante qui donne lieu à de sérieuses difficultés.

« Dioscoride distinguait deux sortes de Cumin : le Cumin cultivé « *Cuminum sativum* », et le Cumin sauvage « *Cuminum sylvestre* ».

« Sur l'identité du *Cuminum sativum* on était fixé. On le recevait de la Syrie, de la Cilicie et de la Grèce (2).

« Mais où pouvait-on se procurer le *Cuminum sylvestre Dioscoridis ?*

« Deux plantes, — disent les *Adversaria*, — qui « croissent en abondance dans des endroits pierreux « près d'Aix-en-Provence représentent cette espèce. « Le zélé pharmacien marseillais Jacques Raynaud « nous en envoya à Montpellier plusieurs pieds, « ainsi que de la graine destinée à être semée. De là « ce Cumin a été transporté dans quelques jardins « d'Italie (3). »

« Ces deux plantes, qui répondaient aussi bien l'une que l'autre au Cumin sauvage de Dioscoride, le

(1) *Stirp. Adv.*, p. 307 : « In Apennino Italiæ purpureo flore, perquàm aspectu amœno, legebat peritus pharmacopæus et amicus non vulgaris, Jacobus Rainaudet Massiliensis. »

(2) C'est présentement le *Cuminum Cyminum* de Linné.

(3) *Stirp. Adv.*, p. 330 : « Speciem præ se ferunt utriusque Sylvestris duæ plantæ, quæ locis glareosis prope Aquas Sextias Galloprovinciæ ubertim crescunt : cujus stirpes aliquot et semen serendum nobis Monspellium misit Jacobus Reinaudus industrius pharmacopæus Massiliensis, et indidem in hortos quosdam Italiæ translatum fuit, ubi rarissimum à paucis colitur. »

Digitized by Google

rédacteur de cette partie de l'ouvrage [Pierre Pena] cherche à les distinguer, et il consacre à chacune d'elles un article spécial. A l'une il attribue tout simplement le nom de « *Cuminum sylvestre Dioscoridis* ». Pour l'autre, il allonge ce nom en y ajoutant les mots « *alterum siliquosum* ».

« La plante appelée *Cuminum sylvestre* sans épithète est décrite et dessinée dans les *Adversaria*. On y reconnaît tout de suite l'Ombellifère que Linné a nommée *Lagœcia cuminoides* (1).

« Que faut-il conclure de cette circonstance ? (2) »

C'est ici, justement, que surgissent les difficultés.

Il est certain que le *Lagœcia cuminoides*, plante d'Espagne et d'Orient, ne se rencontre pas, actuellement, aux environs d'Aix.

Y croissait-il au XVIe siècle ?

Nous avons montré, dans notre étude sur Pena et Lobel, quelle foi est due, pour l'énoncé de faits multiples, à l'œuvre des *Adversaria*.

Que Jacques Raynaudet ait envoyé à Pierre Pena, résidant alors à Montpellier, des échantillons de deux plantes qui parurent à celui-ci pouvoir être prises l'une et l'autre pour le Cumin sauvage de Dioscoride et dont l'une, décrite et figurée dans les *Adversaria*, représente le *Lagœcia cuminoides* L., c'est là un fait qui ne peut pas être contesté.

(1) Voici quelle est la généalogie onomastique de cette espèce : au « *Cuminum sylvestre Dioscoridis* » des *Adversaria*, Gaspard Bauhin (*Pinax*, p. 146) substitua « *Cuminum sylvestre capitulis globosis* », et Linné inscrivit l'appellation du *Pinax* parmi les synonymes de son *Lagœcia cuminoides*. — Les floristes du XVIe siècle furent unanimes à considérer cette plante comme le vrai Cumin sauvage de Dioscoride. Cette unanimité apparaît clairement dans leurs descriptions et leurs figures, le *Lagœcia* ayant, à raison de ses fleurs groupées en glomérules et non point en ombelles, une physionomie tout à fait caractéristique

(2) *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 86.

Digitized by Google

Raynaudet avait-il réellement trouvé cette Ombellifère « croissant en abondance dans des endroits pierreux près d'Aix-en-Provence », ainsi qu'il l'affirmait dans sa lettre ou sur ses étiquettes ?

Il n'existe aucun motif sérieux de révoquer en doute la véracité du pharmacien marseillais.

Toutes les autres plantes qu'il offrit soit à Pena, soit à Bauhin, en les présentant comme des plantes de Provence, sont bien des espèces qui appartiennent encore à la flore provençale. Pour quelle raison, au sujet du *Lagœcia*, aurait-il donné une fausse indication ?

Diverses hypothèses expliqueraient la présence à Aix, en ce temps-là, du *Lagœcia cuminoides*.

On pourrait admettre que cette plante, après y avoir été spontanée, en a disparu depuis lors, fournissant ainsi « un nouvel exemple des modifications que subit, dans le cours des siècles, la végétation de tel ou tel pays (1) ».

Ou bien que le *Lagœcia* était simplement adventice, apporté et répandu, comme tant d'autres espèces étrangères, par des manipulations de marchandises.

Ou bien encore que cette Ombellifère, cultivée dans quelque jardin, s'en était échappée pour végéter au milieu des graviers où Raynaudet l'observa.

Le passage des *Adversaria* que nous avons reproduit plus haut mentionnait deux plantes susceptibles d'être identifiées avec le Cumin sauvage de Dioscoride, et communiquées toutes les deux par Jacques Raynaudet.

(1) « Nous pensons que la présence du *Lagœcia* aux alentours de la ville d'Aix ne serait pas plus étonnante que celle de l'*Anemone palmata* L. Or cette Renonculacée se perpétue au milieu des collines qui entourent la vieille tour de la Queirié, en une station connue d'un certain nombre de botanistes, signalée par le *Catalogue des plantes de Provence* d'Honoré Roux, et où nous-mêmes sommes allé la cueillir. » (*op. cit.*)

Digitized by Google

La seconde, sous le nom de « *Cuminum sylvestre alterum siliquosum* », est également décrite et figurée dans l'ouvrage. C'est l'*Hypecoum procumbens* L., Papavéracée qui est demeurée fidèle au terroir d'Aix. On trouve aussi, en ce même terroir, l'*Hypecoum pendulum* L. Les *Adversaria* l'y ont signalé, toujours d'après Raynaudet, en accompagnant d'une figure la mention qu'ils en ont faite. Aucun nom spécial n'est attribué à ce second *Cuminum sylvestre siliquosum*. Le texte se contente de dire qu'il y a dans la même localité « iisdem natalibus » une autre plante siliqueuse ressemblant beaucoup à la première, et s'en distinguant seulement par des feuilles à divisions plus étroites (1).

Enfin Jacques Raynaudet fit parvenir à son ami Pierre Pena deux espèces qui sont étrangères à la flore de la Provence : *Poterium spinosum* L. et *Salvia pomifera* L.

Les *Adversaria* donnent à la première de ces plantes le nom de « *Poterion* ». Raynaudet l'avait rapportée d'une localité située dans le Piémont méridional. « Ex australi tractu Pedemontanæ regionis vulsum nobis misit peramicus juvenis doctus pharmacopæus Massiliensis Jac. Rainaudetus (2) ».

(1) *Stirp. Adv.*, p. 331.

(2) L'éminent auteur de la *Flore des Alpes Maritimes*. M. Emile Burnat, ne croit pas que le *Poterium spinosum* ait jamais été spontané en Piémont. « L'aire du *P. spinosum*, dit-il (t. III, p. 126), est, en effet, fort éloignée de nos régions : Italie centr. et mérid., Sardaigne, Sicile, Dalmatie, Turquie d'Europe et régions méditerranéennes asiatiques. L'espèce n'a jamais pu être trouvée à l'état spontané dans le Piémont. » Pourtant M. Burnat cite le témoignage d'Allioni et celui de M. Ingegnatti (*Cat. Mondovi*), d'après lesquels ce *Poterium* aurait été trouvé à Garessio et à La Morra.— Au surplus, nous ne devons pas perdre de vue que les botanistes du XVIe siècle donnaient rarement des indications précises au sujet des stations et ne

Digitized by Google

Le *Salvia pomifera* L. est appelé « *Salvia coccifera, sive baccata, Cretensis* ». En indiquant qu'il tenait cette plante de Raynaudet, Pena ne dit pas quelle en était la provenance. Le *S. pomifera* est indigène en l'île de Crète. Est-ce là que notre pharmacien, *apprimè sedulus et peritus vestigator stirpium*, était allé le quérir ? Nous n'oserions l'affirmer. Ce fut sans doute une des espèces qu'il introduisit et cultiva dans son jardin botanique.

Jean Bauhin, en son *Historia plantarum universalis*, a mentionné, pour treize plantes, l'envoi que lui en avait fait Jacques Raynaudet (1).

Nous y voyons d'abord trois des espèces déjà fournies à Pierre Pena :

Frankenia lævis L., que Bauhin nomme « *Cali sive Vermiculari marinæ non dissimilis planta* » ;

Telephium Imperati L., qu'il appelle, lui aussi, « *Helianthes species rara* », et qu'il déclare avoir reçu deux fois de Raynaudet : en premier lieu, sous le nom de « *plantæ repentis ut Nummularia* », ensuite sous celui de « *stirpis Veronicæ modo repentis* » ;

Laserpitium Gallicum L., auquel il applique, légèrement modifié, le nom créé par les *Adversaria* : « *Laserpitium è regione Massiliæ allatum* ».

voyaient aucun intérêt à faire connaître si une plante était, en tel endroit, spontanée ou cultivée. Il était donc fort possible que Raynaudet eût cueilli dans un jardin du Piémont méridional les échantillons de *Poterium spinosum* dont il fit part à Pierre Pena.

(1) Les envois de Raynaudet s'élevèrent à un chiffre bien supérieur. Souvent Jean Bauhin négligea de citer le nom de son correspondant. Mais il reconnut expressément que les dons de celui-ci avaient été nombreux. A propos du « *Tragacantha Massiliensis* », il disait : « Ante quadraginta annos doctus pharmacopæus Jac. Reinaudetus mihi misit ex Galloprovincia *cum aliis multis*. »

Digitized by Google

Voici quelles sont les autres espèces tra
par Jacques Raynaudet à l'auteur de l'*Histoi*
verselle des plantes :

Passerina Tarton-raira DC. — Jean Bau
donne le nom de « *Tartonraire Massiliensi*
l'assimile au « *Sanamunda prima* » de Cha
l'Escluse. Dans le chapitre qu'il a consacré
plante, il s'exprime en ces termes : « Jac. F
detus pharmacopæus nobis misit hunc fruti
littore maris Massiliæ natum, scribens *Tart*
ibidem vocari, *quod alvum mirificè solvat* (1).

Globularia Alypum L. — Bauhin l'inscr
le nom de « *Alypum Monspelianum sive*
terribilis » (2).

Ephedra distachya L. — C'est pour Bauhin,
pour d'autres floristes du temps, « *Tragus si*
marina ». L'étiquette rédigée par Raynaudet p
« *Planta marina Equiseto similis* » (3).

Astragalus Massiliensis Lmk. — Les botanog
du XVIe siècle avaient reconnu en cette Papili
le « *Tragacantha* » de Dioscoride. Dans son *H*
Bauhin ajoute à ce nom l'adjectif *Massilie*
vit en effet, pendant qu'il était à Montpelli

(1) *Hist. plant. univ.* t. I, p. 594. — Par l'annotation
son envoi et que Bauhin a transcrite, Raynaudet nous
découvrir la curieuse origine du nom de *Tarton-ra*
l'explication que nous en avons donnée dans *Pierre*
Mathias de Lobel, p. 72.

(2) *Hist. plant. univ.*, t. I, p. 599. — Les *Adversa*
apprennent que le nom de *Frutex terribilis* avait été d
Globulaire Turbith à raison de l'énergie, quelquefois p
de ses propriétés drastiques (V. *Pierre Pena et Ma*
Lobel, p. 73).

(3) *Hist. plant. univ.*, t. I, 2e part., p. 406.

Digitized by Google

échantillons de *Tragacantha* apportés de Marseille, et il en reçut lui-même de Raynaudet (1).

Scabiosa stellata L. — Le nom de « *Scabiosa cum pulchro semine minor* », adopté par l'*Histoire des plantes*, paraît être celui qu'avait écrit Raynaudet en envoyant cette Scabieuse à Bauhin (2).

Inula crithmoides L. — Matthiole appliquait à cette Composée le nom de « *Crithmum* ». C'est sous ce nom que le pharmacien marseillais adressa la plante à Bauhin, et celui-ci admit l'appellation en la développant ainsi : « *Crithmum marinum tertium Matthiolo, flore luteo Buphthalmi* » (3).

Thapsia villosa L. — Cette Ombellifère incarnait, pour la plupart des floristes du XVIe siècle, le « *Seseli Peloponnesiacum* » de Dioscoride. Lorsqu'il la transmit à Bauhin, Raynaudet écrivit sur l'étiquette : « *Thapsia* ». L'*Histoire universelle des plantes*, acceptant les deux noms, l'enregistra sous cet intitulé : « *Thapsia quorundam, hirsuta et aspera, Cicutæ folio, flore luteo, semine lato, aliis Seseli Peloponnesiacum* » (4).

Plantago subulata L. — Suivant toute apparence, Pierre Pena fut le premier inventeur de ce Plantain, qu'il désigna, dans les *Adversaria*, au moyen d'une périphrase : « Plante marseillaise intermédiaire entre

(1) *Hist. plant. univ.*, t. I, 2e part., p. 406. — A propos de l'*Astragalus Massiliensis*, les auteurs du *Stirpium Adversaria* constataient qu'à Marseille on ne l'utilisait pas : ils faisaient allusion à la gomme que fournit l'Adragant. Ils avaient, ajoutaient-ils, chargé un ami d'obtenir, s'il était possible, par des incisions aux racines, une certaine quantité de cette gomme. Nous avons supposé que cet ami était Jacques Raynaudet (*op. cit.*, p. 235).

(2) *Hist. plant. univ.*, t. III, p. 7.

(3) *Hist. plant. univ.*, t. III, p. 106.

(4) *Hist. plant. univ.*, t. III, 2e part., p. 186.

Digitized by Google

la Corne-de-cerf et l'Orpin des montagnes, *et Sedi montani media planta Massilie* Raynaudet constata que cette espèce tena Plantain plus que d'un *Sedum*, et sur la cé accompagnait les échantillons destinés Bauhin, il mit : « *Coronopus maritimus* ». apprécia la justesse de cette dénominatio conserva, mais il y ajouta le nom de l « *Coronopus maritimus Rainaudeti* » (1).

Suæda maritima Dumort. — En expé Bauhin cette Salsolacée, le pharmacien ma lui donnait deux noms : « *Vermicularis r arborescens* » et « *Aizoon maritimum subfru* L'auteur de l'*Histoire des plantes* accepta le de ces noms, mais il changea, mal à propos *tima* pour *marina* : « *Cali species, sive Verr marina arborescens* » (2).

Jean Bauhin a inséré dans son *Histoire* un *plex maritima* » qu'il avait reçu, dit-il, de V Dourez, de Jacques Raynaudet et de son fr pard Bauhin alors à Venise. La description donne est incomplète, et le bois qui l'acco très grossièrement taillé ; en sorte qu'il ne r pas possible de reconnaître l'identité et d'inc nom moderne de ce prétendu *Atriplex* (3).

Ici s'arrêtent les renseignements que n fournis, au sujet de Jacques Raynaudet, les contemporains avec lesquels il eut des relati

Dans notre étude sur Léonard Rauwol avons fait connaître tout ce que nota le v

(1) *Hist. plant. univ.*, t. III, 2e part., p. 511.
(2) *Hist. plant. univ.*, t. III, 2e part., p. 704.
(3) *Hist. plant. univ.*, t. II, p. 974.

Digitized by Google

nand à propos du jardin où Raynaudet avait « beaucoup de belles plantes médicinales ques (1) ».

y a lieu de compléter, par deux observations essantes, celles que nous ont suggérées les noms dans l'*Hodœporicum*.

rmi les espèces cultivées en ce jardin, Rauwolff entionné le *Scammonium* « vrai » (*Convolvulus monia* L.). S'il faut en croire Jean Bauhin, les maciens marseillais avaient l'habitude de subs- r frauduleusement au suc de cette plante un it de « *Scammonea Monspeliaca* » (*Cynanchum peliacum* L.) mélangé à de la colophane; ils araient ainsi des purgations qu'il fallait admi- er à plus hautes doses et dont l'effet était moin- « Massilienses cum succo istius herbæ et colo- ia adulterant Scammonium tam exactè, ut vix osci queat. Succo lacteo concreto purgationes ebantur, sed majore dosi quàm Scammonii et ore effectu (2) ».— Le fait que Raynaudet cul- t le *Convolvulus Scammonia* témoigne de sa pro- professionnelle. Ne voulant pas imiter des con- s peu scrupuleux, il s'était mis en mesure de er ses clients avec le véritable *Scammonium*.

propos de l' « *Ammi* », nous devons ajouter que ues de Solier, dans ses *Scholies* au texte d'Aetius, t mention de cette plante (3). Mais il ne l'a pas ite et n'a fourni aucune indication qui puisse aider à la déterminer. Il s'est contenté de dire le demeurait inconnue par la faute des phar- iens, trop paresseux ou trop ignorants pour se re en peine de la rechercher : « Pharmacopo-

Voir ci-dessus, p. 84.

Hist. plant. univ., t. II, p. 136.

V. notre étude intitulée : *La Botanique en Provence au siècle* : *Hugues de Solier* (Marseille, 1899).

Digitized by Google

larum desidiâ, crassæ ignorantiæ magistrâ, ign
delitescit. » — En introduisant l'*Ammi* dans
jardin, Jacques Raynaudet échappait au dou
reproche d'inertie et d'ignorance, formulé contre
pharmacopoles par Hugo Solerius.

La carrière de notre botaniste-pharmacien
elle longue, et vers quelle époque mourut-il ?

Nous n'avons, à cet égard, aucune donnée préc
Mais nous inclinons à croire qu'il disparut d'as
bonne heure, et voici quelle est notre raison de
supposer :

Lorsque Gaspard Bauhin rédigea son *Pinax th*
tri botanici, il dressa, pour l'imprimer en tête
l'ouvrage, la liste des noms de tous ceux qui l'avai
aidé en lui fournissant des plantes et des graines (

Nous y trouvons inscrits la plupart des bota
philes contemporains, notamment Jean Bauh
Mathias de Lobel, Jacques Cortusi, Henri Cher
Le nom de Jacques Raynaudet n'y figure pas.

Or, si Raynaudet eût vécu plus longtemps, ét
déjà l'ami de Jean Bauhin, il serait certainem
devenu, par l'entremise de celui-ci, l'ami de G
pard (une grande intimité paraissant avoir ex
entre les deux frères); et sans doute il se serait
un plaisir de communiquer des plantes au seco
comme il l'avait fait pour le premier. S'il n'a pas
porté sur la liste du *Pinax*, il faut donc en concl
qu'il était mort prématurément (2).

(1) Cette liste porte pour titre : *Nomina eorum qui plant*
semina communicarunt.

(2) La conséquence à tirer de cette omission nous p
d'autant mieux fondée que Gaspard Bauhin a maintenu s
liste de ses donateurs les noms de ceux qui étaient morts lor
le *Pinax* fut imprimé (1623). L'abréviation « p. m. »

Digitized by Google

exemple de Jacques Raynaudet nous montre la science des végétaux eut, à Marseille, dès le siècle, des adeptes instruits et fervents. Assuré-t, Raynaudet ne fut pas le seul. Et si, faute de eignements plus étendus, nous ne pouvons pas, té du sien, citer d'autres noms, nous ne devons oublier la déclaration faite par Léonard Rau-f, qu'il y avait alors en cette ville « des docteurs es pharmaciens » avec lesquels le botaniste gsbourg s'était plu à nouer des relations.

riæ) accompagne les noms des botanistes alors décédés. st le cas pour Jean Bauhin, Lobel, Cherler, etc. Donc, qu'il ort antérieurement, ou qu'il vécût encore en 1623, Raynau-urait figuré sur la liste du *Pinax*, s'il avait eu le temps er en relation avec Gaspard Bauhin et de lui faire des unications pareilles à celles qu'avait reçues l'auteur de *oire universelle des plantes*.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS DE PERSONNES (1)

us : 425.
oltz (le docteur) : 397, 400
ni : 420.
uillara (Louis) : 316, 335, 5, 382, 409.
qui (Alayonne d') : 402.
uste : 407.
enne : 356.

erousse (l'amiral) : 358.
andon : 324, 337.
hin (Gaspard) : 350, 377, 8, 381, 407, 420, 424, 426, 7.
hin (Jean) : 302, 304, 320, 4, 334, 335, 346, 349, 360, 4-376, 379, 403, 407, 411, 3, 416-418, 421, 423-427.
ère (l'Electeur de) : 384, 5.
le : 385.
mann (J.) : 384.
Bemer (Nicolas) : 356.
Bering (les frères) : 418.
Bobart (Jacques) : 386.
Boerlage : 364-366, 390.
Breyn (Jacques) : 384, 386.
Brucker : 354.
Brunfels : 381.
Buisson : 354.
Burnat (Emile) : 422.

Calzolari (François) : 417.
Camerarius : 302, 334, 381, 382.
Candolle (A.-P. de) : 373.
Césalpin : 375, 381.
Charles II : 384.
Charles-Quint : 358.
Cherler (Henri) : 426, 427.
Christel (Christophe et Léonard) : 356.
Christine de Suède : 384.
Citters : 385.

(1) Nous avons exclu de cet Index les noms des botanistes cités (le souvent en abrégé) à la suite et comme auteurs des dénomina- spécifiques des plantes.

Digitized by Google

Cobber (Tobie) : 354, 383.
Conring (Herman) : 384.
Constantin (Robert) : 410-412.
Cordus (Valérius) : 316, 318.
Cortusi (Jacques) : 411, 412, 426.
Craton de Krafftheim : 301.
Craton (Godefroy) : 301.

Dalechamp (Jacques) : 375, 410-412.
Dechambre : 403.
Dioscoride : 317, 332, 356, 415, 419-421, 425.
Dodoens (Rembert), *Dodonæus* : 316, 326, 347, 373, 376, 378, 381.
Dourez (Valerand) : 406, 411, 412, 414-416, 424.
Duruy (Victor) : 358.

Escluse (Charles de l'), *Clusius* : 297, 314, 316, 317, 324, 327-340, 342-349, 353, 357, 371, 378, 382, 385, 395, 397 398, 401, 409.

Ferdinand le Catholique : 300
Flahault (le professeur Ch.) : 346.
François Ier : 358.
Froschover : 407.
Fuchs (Léonard) : 302, 316, 330, 331, 341, 350, 370, 372.
Fugger (Antoine, Jean et Marc) : 325, 348, 353.

Gasser (Achille) : 354.
Gesner (Conrad) : 299, 302, 303, 316, 320, 324, 348, 354, 355, 381, 406-413, 416, 417.
Goethart (le docteur) : 304.
Grenier et Godron : 369.
Gronove (Jean-Frédéric), *Gronovius* : 298, 386-390, 393.
Groot (Guillaume de) : 387.

Hatton : 386, 393.
Hoefer : 403.
Homère : 382.

Ingegnatti : 422.

Jérémie : 370.

Kieffer : 300, 302, 361.
Krafft (Jean) l'aîné : 359.
Krafft (Jean-Ulrich) : 359, 360, 362.

Legré (Ludovic) : 406.
Linné : 334, 344, 377, 378, 381, 382, 387, 388, 409, 419, 420.
Lobel (Mathias de) : 300, 301, 312, 319, 326, 334, 341, 344, 345, 359, 374-376, 382, 405, 417, 420, 424, 426, 427.
Lonitzer : 381.
Loret : 324, 337.
Louis XIV : 384.

Malte-Brun : 354.
Manlich (Melchior) l'aîné : 59.

Digitized by Google

llo (Albert) : 417.
(Jérémie) : 299, 301,
le : 316, 334, 425.
n (Pierre Bon, baron
382.
d : 403.
(Frédéric) : 403.
sen (le docteur) : 314,
86, 392.
(Robert) : 386, 393.
(Edouard) : 853.
amus (César de) : 358
Adolphe) : 303, 354,
(le pape) : 358.
ierre) : 302, 303, 319-
26, 334, 344, 345, 374,
82, 403, 405, 406, 411-
16-425.
on (Gustave) : 302.
(Félix) : 300, 361.
Thomas) : 302, 303,
Thomas) le père : 408
408, 409.
et (Léonard) : 386.
356.
s : 300.
Christophe) : 356.
: 408.
s : 417.
ff (Léonard), *Dasyly-*
297-317, 319-343, 345-
66-393, 395, 397, 400,
04, 424, 425, 427.
Ray (Jean) : 386, 393.
Raynaudet (Jacques) : 320, 360, 374, 375, 380-382, 401-406, 408-427.
Reinardt (Antoine) : 360.
Reinmichel (Léonard) : 356.
Rentzen (Frédéric) : 357.
Reynaud (Catherine) : 405.
Reynaud (Jacques) : 404.
Ribbe (Charles de) : 402.
Rondelet (Guillaume) : 318, 335, 374, 375, 412, 413.
Roux (Honoré) : 419.
Saint-Lager (le docteur) : 356, 364-366, 375, 380, 390.
Saporta (Antoine) : 299, 300.
Saporta (le marquis Gaston de) : 300.
Savoie (le duc de) : 358.
Scaliger (Jules-César) : 408.
Schelhammer : 384.
Schröter (le professeur C.), 407.
Segurana (la) : 358.
Sérapion : 356.
Simmler : 407.
Solier (Hugues de), *Hugo Solerius* : 425, 426.
Steinhoven (Mathieu) : 397, 400.
Tabernæmontanus : 344, 381
Teulié (Henri) : 299.
Théophraste : 356, 382.
Timon-David (Félix) : 404.
Tragus : 381.
Turner (Guillaume) : 407.

Digitized by Google

Valbelle (Honorat de) : 402.
Vérany (Félix) : 404.
Vossius (Isaac) : 384-386, 391, 393.
Vossius (Mathieu) : 384.

Waldkirch : 405.
Weith : 354.
Weysen (Tobie) : 397-400.
Widtholz (Jean) : 3
Willers (Georges) :
Wolff (Gaspard) : 4
Wurtemberg (le c 355.

Zwingger (Théodo 407, 409, 410, 414

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES (1)

ı : 408.
ach : 354.
en-Provence : 414, 416,
).
: 297.
s : 302, 304, 415.
terdam : 384.
bes : 359.
-Liban : 364, 365, 386.
nin : 415, 417.
s : 301, 306, 307, 324.
s : 395, 398.
bourg : 298, 299, 301,
3, 306-308, 319, 325, 336,
3, 353-355, 357, 359, 361,
4, 365, 383, 385, 397, 400,
2, 427.
non : 301, 303, 306, 307,
9.

lone : 297.
ad : 297.
: 300, 301, 303, 304, 361,
5, 406, 409-411, 414.
gne : 304.
noles : 359, 389.

: 408.

Cannes : 359.
Cette (colline de), *Mons Cetius* : 301, 302, 306-308, 321, 326.
Cévennes : 301, 308, 309, 346.
Côme : 304.
Crau (la) : 309.
Crète : 421.

Damas : 297.

Euphrate (l') : 364, 365, 367, 370, 386.

Ferrare : 304.
Florence : 304, 415.
Francfort-sur-le-Mein : 356.
Frontignan : 301.

Ganges : 346.
Garessio : 420.
Genève : 298, 306-308, 321.
Gethsemané : 364.
Grenoble : 309.

Hatvan : 383.
Helmstadt : 354, 334.

Jérusalem : 297, 364.

(1) Nous n'avons admis dans cet Index que les noms de localités spéciales, villes, bourgs, montagnes, cours d'eau, etc. Il nous a paru inutile d'y introduire les noms généraux, tels que ceux des royaumes et provinces.

Digitized by Google

Kempten : 354.

Lauingen : 356.
Leipsick : 354.
Leyde : 297, 298, 304, 305, 309, 314, 321, 357, 363, 364, 382, 384, 385, 387, 390, 391.
Liban : 364, 365, 367, 386.
Lille : 404, 412.
Lindau : 357.
Lintz : 383.
Londres : 384, 403.
Lozère : 308, 346.
Luc (le) : 359.
Lucerne : 304.
Lyon : 298, 306-308, 321, 390, 404, 408, 409, 411-414.

Maguelone : 326.
Mantoue : 304.
Marseille : 301, 306, 307, 309, 320, 324, 325, 357, 359-362, 364-366, 368, 370-375, 377, 378, 381, 388, 389, 402, 404, 405, 408, 411, 412, 414, 416, 421-423, 427.
Milan : 304, 357.
Modène : 304.
Mondovi : 420.
Montauban : 409.
Montbéliard : 355.
Montpellier : 297-303, 306-309, 315, 319, 320, 326, 336-338, 345, 346, 349, 350, 354, 361, 375, 381, 388, 412-414, 417, 418, 422.
Morra (la) : 420.
Mossoul : 297.

Nice : 357-359, 362 377, 378, 388, 389
Nimes : 301, 306, 3
Ninive : 297.

Oxford : 385.

Padoue : 354, 406.
Palmyre : 297.
Paris : 354, 364.
Parme : 304.
Plaisance : 304.
Pont du Gard (le)

Rhône (le) : 301.

Saint-Gothard : 3
Saint-Martin de C
Sainte-Victoire : 4
Salon de Crau : 30 324.

Toulon : 416.
Tripoli de Syrie :
Tubingue : 302.
Tyrrhénienne (m

Ulm : 359.
Uri : 304.

Valence : 303, 30
Venise : 382, 40 415, 424.
Vérone : 304, 415.
Vienne : 314, 393 401.

Windsor : 385, 38

Zug : 304.
Zurich : 299, 30 417, 419, 421, 4

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS BOTANIQUES MODERNES

DES ESPÈCES CITÉES

mollis L., 326.
spessulanum L., 337.
ria Mediterranea La-
x, 350.
Ageratum L., 341.
lycoctonum L., 346.
Capillus-Veneris L.,
tumnalis L., 327.
mæpitys Schreb., 335.
Schreb., 335.
a Alpina L., 346.
inctoria Tausch, 334.
agicum L., 382.
grum L., 382.
seum L., 339.
aris Lmk., 382.
fficinalis L., 340.
campestre L., 330.
maritimum Lmk., 315,
s Blitum L., 328.
maritima L., 381.
jus L., 381.
sinuata L., 333.
palmata L., 419.
secundiramea Biv.,
s sylvestris Pers.,
Antirrhinum majus L., 334.
Apium graveolens L., 341.
Arabis Alpina L., 346.
Arbutus Unedo L., 338.
Argyrolobium Linnæanum Walpers, 330.
Aristolochia Clematitis L., 316.
— longa L., 326.
— Pistolochia L., 335.
— rotunda L., 339.
Armeria plantaginea Willd., 335.
Artemisia Gallica Willd., 343.
Arum Dracunculus L., 326.
Asparagus acutifolius L., 336, 374, 375.
— scaber Brign., 345.
Asphodelus cerasifer Gay, 336.
— fistulosus L., 336.
Aspidium aculeatum Dœll, 339.
Asplenium Adianthum-nigrum L., 340.
— Trichomanes L., 340.
Aster acris L., 332.
— Tripolium L., 343.
Asteriscus spinosus G. G., 315, 332, 374, 375.
Astragalus glycyphyllos L., 338.
— Massiliensis Lmk., 324, 368, 373, 374, 422.

Digitized by Google

Astragalus Monspessulanus L., 331.
Atropa Mandragora L., 349.

Berula angustifolia Koch., 341.
Biscutella lævigata L., 330.
Bonjeania hirsuta Rchb., 331.
— recta Rchb., 340.
Brachypodium ramosum Rœm. et Sch., 336.
Brassica Napus L., 348.
Bryonia dioica Jacq., 338.
Bunias Erucago L., 327.
Bupleurum fruticosum L., 471, 473, 474.
— rigidum L., 332.
Buxus sempervirens L., 339.

Cakile maritima Scop., 343.
Calamintha Nepeta Link, 334.
— officinalis Mœnch, 378.
Calluna vulgaris Salisb., 333.
Calycotome spinosa Link., 378.
Campanula Rapunculus L., 333.
— rotundifolia L., 407.
Camphorosma Monspeliaca L., 335.
Capparis spinosa L., 348.
Cardamine hirsuta L., 337.
Carpinus Betulus L., 347.
Carthamus tinctorius L., 349.
Catananche cærulea L., 333.
Celtis australis L., 339.
Centaurea Calcitrapa L., 333.
— collina L., 333.
— Cyanus L., 328.
— solstitialis L., 328, 375.
Centranthus ruber DC., 332, 472, 473.

Cephalaria leucanth 369, 373, 374, 390.
Cerastium viscosum
Cercis Siliquastrum
Ceterach officinarum 339.
Chenopodium Botr
Chlora perfoliata L
Chondrilla juncea L
Cirsium bulbosum
Cistus albidus L., 3
— Monspeliens 377, 378.
— salvifolius L.
Clematis Flammula
Cneorum tricoccum
Colutea arborescen
Convolvulus althæo
— Cantab 407.
— Scamm 425.
— Soldan
Coriaria myrtifolia
Coris Monspeliens 334, 388.
Cornus mas L., 338
— sanguinea
Coronilla Emerus L
— juncea L
— scorpioid 328.
Cratægus monogyn
Crepis bulbosa Cas 344, 376.
Cuminum Cyminum
Cupressus semper 349.
Cupularia graveole
— viscosa 374, 3

Digitized by Google

epithymum Thuil. ,
m acutum L., 381.
Monspeliacum L., 381, 425.
rdunculus L., 326.
colymus L., 349.
um cheirifolium L., 334.
pictum Ait., 334.
s echinatus L., 336.
schœnoides Griseb.,
um Calceolus L., 347.
ypocistis L., 335.
aburnum L., 347.
ssilifolius L., 337.
nidium L., 318, 335.
m Staphisagria L.,
Monspessulanus L.,
grandiflora All.. 347.
utea L., 346.
ddidissima Desf., 343,
tenuifolia DC., 327.
viminea DC., 327.
m suffruticosum Vill.,
uralis L., 330.
opetala L., 347.
Elaterium Rich.,
ora spinosa L., 343.
Ritro L., 332, 371, 390.
listachya L., 318, 345,
Epilobium parviflorum Schreb., 318, 340.
Equisetum arvense L., 340.
— Telmateya Ehrh., 341.
Erica arborea L., 333.
— scoparia L., 333.
Erodium ciconium Willd., 330.
— malacoides Willd., 330.
Eryngium campestre L., 322, 332, 373, 389.
— maritimum L., 322, 343, 369, 373, 374.
Euphorbia Characias L., 336.
— helioscopia L., 329.
— Paralias L., 345.
— Peplis L., 318, 345.
— segetalis L., 329.
— serrata L., 335.
Evonymus Europæus L., 337.
Ferula nodiflora L., 332.
Ficaria ranunculoides Mœnch, 337.
Filago Germanica L., 315, 332.
Frankenia lævis L., 416, 421.
Fumana viscida Spach, 330.
Fumaria spicata L., 327.
Galactites tomentosa Mœnch, 375.
Galeopsis angustifolia Ehrh., 389.
Galium corrudæfolium Vill., 332.
Genista pilosa L., 337.
— Scorpius DC., 330.
Gentiana acaulis L., 347.
— lutea L., 346.
— verna L., 346.
Geranium sanguineum L., 337.
Gladiolus segetum Gawl., 329.

Digitized by Google

Glaucium flavum Crantz, 330, 377.
Globularia Alypum L., 326, 414, 422.
Globularia vulgaris L., 335.
Gratiola officinalis L., 374.

Helianthemum hirtum Pers., 378.
— lavandulæfolium DC., 324.
Helichrysum Stœchas DC , 332, 367, 379.
Heliotropium Europæum L., 328.
Helminthia echioides Gærtn., 368.
Herniaria incana Lmk., 331.
Hesperis matronalis L , 347.
Hieracium præcox Sch.-Bip., 333.
Hippocrepis comosa L , 331.
— glauca Ten., 331.
Hypecoum pendulum L., 420
— procumbens L., 327, 420.
Hyssopus officinalis L., 334.

Iberis pinnata Gouan, 327.
Inula crithmoides L., 344, 423.
Iris fœtidissima L., 339.

Jasminum fruticans L., 315, 338, 378.
Jasione montana L., 333, 335.
Juniperus Oxycedrus L., 336.
— Phœnicea L., 336.

Kentrophyllum lanatum DC., 333.

Lagœcia cuminoid 419.
Lagurus ovatus L
Lamium amplexic
Laserpitium Gallic 416, 421.
Lathyrus annuus L
— Cicera L.
— ensifolius
— sativus L
— setifolius
— sphœricu
Laurus nobilis L.,
Lavandula Stœcha
Ligusticum Levisti 390.
Linaria spuria Mill
— striata DC
— supina Des
Linum catharticum
Lithospermum arv
— fru 3
— purp le
Lupinus angustifo
Lychnis dioica DC.
Lycium Europæum
Lysimachia vulgari
Lythrum Salicaria

Maianthemum bif 346.
Malcolmia littorea 342.
Matthiola sinuata 343.
Medicago falcato-sa 328.
— maculata

Digitized by Google

Medicago marina L., 317, 343, 474, 475.
— scutellata All., 318, 326.
Melia Azedarach L., 348.
Mercurialis annua L., 329.
— tomentosa L., 317, 336.
Meum athamanticum Jacq., 346.
Microlonchus Salmanticus DC., 333.
Molopospermum cicutarium DC., 390.
Muscari comosum Mill., 329.
— racemosum DC., 329.
Myricaria Germanica Desv., 370.

Narcissus dubius Gouan, 336.
— poeticus L., 341.
Nasturtium officinale R. Brown, 342, 370, 389.
Nepeta Cataria L., 318, 335.
Nerium Oleander L., 349.
Nigella Damascena L., 329.
Nigritella angustifolia Rich., 346.
Nymphæa alba L., 342.

Obione portulacoides Moq., 316, 344.
Ocymum minimum L., 349.
Odontites lutea Rchb., 334, 369, 373, 388.
Olea Europæa L., 349.
Onobrychis supina DC., 326.
Ononis ramosissima Desf., 368.
— viscosa L., 330.
Opuntia Ficus Indica Webb., 310, 349.
Orlaya grandiflora Hoffm., 331.
— platycarpos Koch, 328.
Ornithogalum Narbonense L., 329.
— tenuifolium Guss., 339.
Osyris alba L., 339
Oxalis corniculata L., 328.

Paliurus australis Rœm. et Sch., 337.
Pancratium maritimum L., 317, 345.
Parietaria diffusa Mert. et Koch, 336.
Passerina Tarton-raira DC., 371, 373, 389, 422.
Pedicularis palustris L., 342.
Peucedanum officinale L. 342.
Phagnalon sordidum DC., 332.
Phillyrea angustifolia L., 333.
Phlomis Herba-venti L., 335.
— Lychnitis L., 335.
Phœnix dactylifera L., 349.
Pistacia Lentiscus L., 330, 378.
— Terebinthus L., 330, 378.
Plantago albicans L., 335, 368.
— Coronopus L., 335.
— Lagopus L., 372, 373.
— maritima L., 344.
— Psyllium L., 371, 373.
— subulata L., 425.
Plumbago Europæa L., 374, 375.
Podospermum laciniatum DC., 333.
Polycarpon tetraphyllum L., 331.
Polygala comosa Schk., 337.

Digitized by Google

Polygonum Bistorta L., 346.
— Fagopyrum L., 349.
— Hydropiper L., 341.
— maritimum L., 345, 369.
— Persicaria L., 341.
Polypodium vulgare L., 339.
Populus alba L., 341.
Posidonia Caulini Kœnig., 345.
Potamogeton fluitans Roth., 342.
Potentilla recta L., 416.
Poterium spinosum L., 420, 421.
Psoralea bituminosa L., 331, 374.
Pulicaria dysenterica Gærtn., 341.
Punica Granatum L., 349.

Quercus coccifera L., 329, 336, 378.
— Ilex L., 339.

Ranunculus aquatilis L., 317, 342.
— Thora L., 317, 347.
Raphanus Landra Mor., 327.
— sativus L., 348.
Reseda Phyteuma L., 315, 328.
— suffruticulosa L., 343.
Rhagadiolus stellatus DC., 328.
Rhamnus Alaternus L., 330.
Rhododendron ferrugineum L., 347.
Rhus Coriaria L., 330.
Rœmeria hybrida DC., 327, 390
Rosa lutea Mill., 348.
— moschata Herrm., 348.
— pimpinellifolia L., 338.
Rubia peregrina L., 332, 379.
— tinctorum L., 379.
Ruscus aculeatus L., 378.
Ruta angustifolia Pers. 370, 373, 390.
— graveolens L., 390.
— montana Clus., 330, 370, 373.

Salicornia fruticosa L., 344.
Salsola Kali L., 345.
— Tragus L., 345.
Salvia Æthiopis L., 334.
Salvia pomifera L., 420, 421.
— pratensis L., 341.
— verbenaca L., 334.
Samolus Valerandi L., 312, 341, 376.
Sanicula Europæa L., 338.
Santolina Chamæcyparissus L., 367.
Saponaria officinalis L., 337.
Saxifraga tridactylites L., 331.
Scilla autumnalis L., 336.
Scolymus Hispanicus L., 368, 390.
Scorpiurus subvillosa L., 331.
Scrophularia aquatica L., 341.
— canina L., 334.
Sedum album L., 389.
Senecio Cineraria DC., 372.
— Doria L., 341.
— erucifolius L., 338.
— viscosus L., 332.
— vulgaris L., 328.
Seseli tortuosum L., 316, 332, 413, 416.
Setaria verticillata P. Beauv., 329.
Sideritis hirsuta L., 335.
Silaus pratensis Bess., 341.
Silybum Marianum Gærtn., 333, 375, 379.

Digitized by Google

pera L., 378.
Melongena L., 310.
nigrum L., 328.
pseudo-capsicum L., 349.
Virga-aurea L., 332.
asper Vill., 328.
maritimus L., 344, 368, 373.
oleraceus L., 328.
tenerrimus L., 333.
ria Crantz, 338.
ucuparia L., 346.
omestica L., 348.
junceum L., 330.
a Speculum A. DC.,
ria media G. G., 369, 9.
lmaria L., 347.
es autumnalis Rich.,
annua L., 328.
pinnata L., 348.
imonium L., 344.
rgata Willd., 344.
lmonacea Ach., 350.
uticosa Forsk., 375.
aritima Dumort., 344,
Gallica L., 341, 370.
m Imperati L., 414, 1.
olobus siliquosus 340.
n Botrys L., 335.
Polium L., 318, 326.
pseudo-chamæpitys L., 325.
Teucrium Scordium L., 317, 341.
— Scorodonia L., 317, 339.
Thalictrum majus Jacq., 337.
— Mediterraneum Jord., 340.
Thapsia villosa L., 324, 378, 388, 390, 425.
Tordylium maximum L., 338.
Torilis Helvetica Gmel., 331, 332.
Trifolium angustifolium L., 331
— campestre Schreb., 331
— stellatum L., 331.
Trigonella corniculata L., 330.
Trixago Apula Stev., 344.
Turgenia latifolia Hoffm., 328.

Ulex parviflorus Pourr., 375.
Ulmus campestris Sm., 339.
Ulva Lactuca L., 344.
Umbilicus pendulinus DC., 338
Urospermum Dalechampii Desf., 333, 368.
— picroides Desf., 368, 390.

Verbascum Blattaria L., 339.
— sinuatum L., 377.
Vicia Narbonensis L., 338.
— sativa L., 328.
Vinca major L., 339.
Vincetoxicum officinale, Mœnch, 333.
Viola alba Bess., 347.
— tricolor L., 337.

Zizyphus vulgaris Lmk., 348, 371-373.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 10 Juin 1900

OURS DE RÉCEPTION

De M. A. PEROT

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

Messieurs,

emières paroles que je veux prononcer ici
paroles de remerciement à votre égard,
rimant toute ma gratitude pour l'honneur
avez bien voulu me faire en m'admettant
re Compagnie. Ce n'est pas sans un mouve-
fierté que je prends place parmi vous qui
tez ce que Marseille a de plus élevé dans les
, les Belles-Lettres et les Arts.
ttez-moi donc de vous exprimer publique-
sentiments qui m'animent et de vous assu-
je chercherai à apporter à vos savants
a modeste collaboration qu'il sera en mon
de fournir.
eil dont je suis tenté d'être animé en me
armi vous est tempéré toutefois par la
u'en m'agréant, vous avez voulu honorer la
industrielle, comme vous avez déjà, à
reprises, honoré la Science, en appelant
e sein ses représentants les plus autorisés.
nc pour elle à laquelle aujourd'hui encore
dez hommage, et, cette fois, sous l'une de
es immédiatement tangibles, puisque c'est

Digitized by Google

celle qui a pour mission, partant des concepts les plus abstraits et les plus élevés, de mettre au jour des résultats directement applicables au bien être de l'humanité.

Avant de vous montrer son heureuse influence sur la vie des hommes, permettez-moi de rendre ici un public hommage à l'homme éminent auquel il m'est donné de succéder.

Henri Sauvaire naquit en 1828, d'une ancienne famille apparentée aux meilleures de nôtre cité : pendant le cours des brillantes études qu'il fit au Lycée de Marseille, son goût pour les langues orientales prit naissance et se développa au point qu'à sa sortie du Lycée il s'y donna tout entier.

Il acquit rapidement la connaissance de la langue arabe et obtint du Gouvernement une place d'interprète à Alexandrie. C'est là qu'il connut M. Bonfort-bey à la famille duquel il s'allia en épousant Mademoiselle Bonfort. De plus en plus attiré par la langue et l'écriture arabes, il continua des études dans ce sens et publia des traductions remarquables de manuscrits orientaux. Il lui fallut, certes, pour arriver à ce résultat, une connaissance complète de la langue, car, aux difficultés déjà si considérables de la lecture, venaient se joindre celles de l'interprétation. Se tournant alors vers la numismatique mulsumane il s'inspira dans cette étude des articles remarquables que M. Soret fit paraître dans la Revue Belge. Sous l'influence de cet esprit méthodique et sûr, il fit de rapides progrès et sut mieux que tout autre mettre à profit les leçons de son maître.

Dès lors il s'adonne à cette science et réunit une collection considérable de pièces de monnaies intéressantes. Vers 1872, sur les conseils d'un de ses amis, savant numismate que vous avez la fortune de compter parmi vous, il commença à coordonner le résultat de ses études en un travail d'ensemble sous le titre : « Matériaux pour servir à l'histoire de

Digitized by Google

ismatique et de la métrologie musulmane », publié de 1882 à 1888 dans le journal asia- qui comprend près de 900 pages.

est difficile pour ne pas dire impossible, à rofane en la matière, de porter un jugement œuvre aussi considérable au point de vue cience qu'il a fallu posséder pour la mener à ne puis mieux faire que de citer les lignes es que M. Blancard, votre honorable Secré- rpétuel lui a consacrées : « Aujourd'hui qu'on nt malheureusement plus d'effaroucher sa ie, on peut dire de Henri Sauvaire qu'aucun contemporain n'a fait plus que lui pour la matique orientale. Je ne parle pas de ses relatifs à des points spéciaux de numismati- en qu'ils aient fait connaitre son nom en . Certes, ces études auraient suffi pour placer teur au premier rang des numismates orien- , mais elles sont toutes éclipsées par une sans précédent et qu'on ne refera pas de rce que le vaste et complexe sujet qui y est 'est sous toutes les faces et de façon à décou- uiconque songerait à l'aborder de nouveau. » au moins puis-je dire combien il me paraît sant d'arriver à déterminer les anciennes ies ainsi que les mesures de longueur, de sur- de poids, car alors on peut connaitre les prix et même les prix absolus des différentes s, voire même des biens immobiliers ou mobi- 'est à ce résultat si important que tendait Sauvaire et de nombreuses pages de son e sont remplies des valeurs d'objets les plus depuis le 3me siècle de l'Hégire.

mé chancelier de Consulat, puis consul sur es occidentale du Maroc et décoré de la croix égion d'honneur, il fit preuve dans ce poste s grand dévouement lors d'une épidémie de a qui y sévit à son arrivée et se distingua par urage.

Digitized by Google

Il sut nous montrer par là que les études les plus ardues ne dessèchent pas le cœur de me et que toujours il y a place en lui pour les ments les plus élevés et les plus nobles : l'am ses semblables et la charité.

Il prit prématurément sa retraite à Marseil dans l'exercice de ses fonctions par une di d'ouïe qui malheureusement ne fit que croît le temps ; et pouvant y consacrer tous ses se livra avec la plus grande ardeur à ses travaux ; ceux-ci lui valurent en 1886 le gra neur d'être nommé correspondant de l'Instit s'être porté candidat, si bien qu'il n'apprit l distinction dont il était l'objet que par les f tions que lui envoyaient ceux-là mêmes avaient spontanément donné leurs suffrages. le peint tout entier. Esprit sans ambition, au plus haut point du goût du devoir et de il ne sollicita jamais aucune faveur et à l'o du centenaire de l'Institut par une amère d du sort fut nommé chevalier de la Légion d'ho alors qu'il l'était depuis plus de trente ans !

Hélas, le vrai mérite modeste et timide est s ignoré du vivant de celui qui le possède et il mort pour le consacrer.

Puissent les quelques paroles que je viens l'honneur de prononcer devant vous faire sa mémoire parmi ceux qui l'ont aimé et h son nom de ceux qui ne l'ont pas connu.

Il appartenait à votre honorable Compagnie le 1er février 1880 et participa d'une manière e à ses travaux jusqu'à sa mort survenue le 1896. Sa douceur et sa bonté, toutes les qual cœur qu'il possédait à un si haut degré le fire nimement regretter de ses amis, et je suis p lièrement heureux d'avoir été appelé par le prononcer devant vous l'éloge d'un grand s d'un bon Français, d'un ami fidèle. Sa vie

Digitized by Google

d'être connue et donnée en exemple, jointe à celles des hommes célèbres dont la réunion nous forme comme un véritable code de conduite. Il est toujours utile, messieurs, de regarder derrière soi dans le passé puis y puiser les enseignements de l'histoire et apprendre de nos anciens comment il faut vivre ; il est bon cependant de s'arrêter parfois sur le présent et, jetant un regard autour de soi, de juger des progrès accomplis par l'homme dans la recherche de ce qui sera toujours son idéal jamais atteint, à savoir le bonheur dans la vie soit physique, soit morale. Je voudrais donc regardant autour de moi à l'heure présente, vous montrer en quelques mots, l'influence heureuse qu'ont eue sur la condition sociale des hommes les récents progrès de la physique, spécialement ceux de l'électricité.

Il y a quelques années à peine l'électricité industrielle était à ses premiers débuts ; on ne savait pas construire ces belles et puissantes machines, élégantes dans leur robustesse et leur simplicité, si répandues actuellement, et les aurait-on construites avec toutes leurs qualités que l'on n'aurait pas su les employer. L'énergie qu'elles empruntent à la machine à vapeur ou à la turbine qui les actionne est distribuée à des distances énormes, peut être divisée presque à l'infini, sans que dans ce transport et ce morcellement, il y ait une perte trop considérable. Une Station centrale donne le courant à de nombreux abonnés qui lui demandent la lumière et la force motrice; au lieu de les produire chez eux par petites quantités, ils les tirent d'une usine qui dans des conditions économiques excellentes, produit en seul lieu l'énergie nécessaire pour entretenir les lampes et actionner les moteurs.

Pour se rendre compte de la rapidité des progrès accomplis, il suffit de se rappeler les dates des principales innovations.

En 1871, un belge Gramme retrouvant à Paris l'in-

Digitized by Google

vention ignorée alors d'un italien lance les machines à courant continu ; ses successeurs, Siemens, Thury et tant d'autres développant ses idées et perfectionnant tous les jours leur réalisation, ont amené ces machines à un point touchant à la perfection, puisqu'elles restituent presque intégralement sous forme électrique l'énergie mécanique qu'elles absorbent. Plus récemment, inspirés par les vues de M. Marcel Desprez, des inventeurs ont rendu pratiques les machines à courant alternatif, les plus employées actuellement dans ces grands transports de force qui font l'admiration et l'étonnement du monde. Antérieur au courant continu au point de vue industriel, le courant alternatif a été un instant éclipsé par celui-ci, mais maintenant tient la tête et semble devoir garder l'avantage pendant longtemps encore, en vertu même de ses propriétés.

On peut donc dire que les machines électriques datent industriellement d'une vingtaine d'années et leur progression a été si rapide qu'à l'heure actuelle des milliers de chevaux-vapeur sont employés à leur donner le mouvement.

En 1880, Edison inventa la lampe à incandescence dont l'usage est devenu si banal, et qui, sujet de curiosité il y a si peu de temps, est maintenant un objet de première nécessité. On la trouve dans les grandes villes comme dans les petits villages de la montagne, chez le financier comme chez l'artisan où elle distribue une lumière pure et abondante. Le nombre des lampes en service dans toutes les régions du monde est incalculable.

En 1876, Jablockkoff fit le premier essai d'éclairage public par l'arc électrique ; qnelques années plus tard une solution rationnelle de l'utilisation de l'arc fut trouvée, et, grâce à la perfection des régulateurs, la vive lumière de l'arc électrique adoucie et diffusée par un globe est appelée à fournir ces éclairages étendus et intenses que l'on ne songe

Digitized by Google

même plus à admirer tant ils sont entrés dans la pratique courante. Combien ont gagné nos voies publiques à recevoir la lumière de ces foyers puissants au lieu des malheureux reverbères qui la distribuaient si parcimonieusement et avaient eux-mêmes remplacé la chandelle, qu'en 1318 Philippe V ordonna d'entretenir à la porte du palais, et qui brûla seule la nuit à Paris pendant plus de deux siècles.

L'invention de l'éclairage électrique est peut-être celle dont les bienfaits s'étendent aux plus grand nombre d'hommes. Tout le monde a besoin de lumière, c'est une des premières nécessités de la vie actuelle pour le travail comme pour le plaisir ; combien l'esprit est plus alerte, plus gai et plus heureux, quand la lumière est abondante, que lorsqu'elle luit misérablement.

Supposons-nous ramenés de 50 ans en arrière, quel changement ! n'éprouverions-nous pas une véritable souffrance à nous éclairer des bougies et des chandelles, que seules connaissaient nos pères ?

Ces deux grands modes d'utilisation de l'énergie électrique sont les plus dignes de retenir notre attention parce qu'ils s'adressent à l'homme individuellement, que chacun est à même d'en recevoir les bienfaits, le riche en innondant ses appartements d'une vive clarté et en tempérant la chaleur de l'été par l'action discrète d'un ventilateur électrique, l'ouvrier en recevant chez lui la lumière et la force motrice nécessaires à son travail. Et la traction électrique ? n'est-ce pas un bienfait de mettre à notre disposition un moyen de transport aussi commode, aussi rapide et aussi peu onéreux ; ne trouvez-vous pas merveilleux ce qui va se passer dans notre ville ? Une seule usine à St-Giniez mettra en marche toutes les voitures publiques, à l'Estaque comme à Saint-Marcel ; le chauffeur, qui jette une pelletée de charbon sur la grille de la chaudière au Prado, actionne par cela même toutes les voitures circulant en ville,

Digitized by Google

quelques hommes suffisent à produire et à diriger toute cette force motrice, remplaçant ainsi cette malheureuse cavalerie que nous voyons pour quelques jours encore mourir à la tâche sans contenter le public. La société protectrice des animaux devrait, et ce ne serait que justice, accorder sa plus haute récompense aux inventeurs des tramways électriques.

Sans m'attarder à vous indiquer les progrès réalisés dans la grande industrie chimique par le fait de l'intervention de l'électricité, je vous rappellerai que c'est grâce au courant que l'on produit l'aluminium, ce métal si léger et si élégant et le carbure de calcium, qui sert à préparer l'acétylène. C'est donc encore à l'électricité que l'on est redevable de ce nouveau produit dont vous avez pu admirer les précieuses propriétés ; à son nom sera toujours attaché celui de M. Moissan, le grand maître actuel du four électrique.

Combien est puissante l'électricité ! Comparable à la chaleur par la variété de ses emplois et la fécondité de ses applications, elle s'attaque à tous les problèmes anciens et nouveaux, déjà résolus ou restés sans solution, et, dans bien des cas, permet d'arriver au résultat par une marche nouvelle et économique.

Dans le domaine de la physique, non pas industrielle mais appliquée, les découvertes récentes ne sont pas moins importantes pour l'homme. Mais ici, les applications moins générales et s'adressant à des individus isolés où à des catégories restreintes d'individus n'ont pas pris l'ampleur des applications industrielles et nées dans le laboratoire, y ayant été amenées au point de perfection déjà avancé qu'elles ont acquise y sont partiellement restées. L'étude de leur genèse est intéressante parce qu'elle montre comment le savant dans son obscur et patient travail de chaque jour fait progresser la science, et comment les recherches isolées, se groupent un jour dans un ensemble harmonieux et fécond sous l'ac-

Digitized by Google

tion d'un heureux novateur amènent une application nouvelle. Nous avons un exemple récent de cette solidarité scientifique qui s'ignore dans la découverte de la télégraphie sans fil.

Il y a une douzaine d'années, Hertz, physicien allemand enlevé trop tôt à la science, vérifiant des vues théoriques de Maxwell, réussissait à émettre dans l'espace des rayons de force électrique. Presque identifiée par cette expérience avec la lumière, l'électricité se propage alors dans l'espace avec la vitesse de celle-ci.

M. Brauly dans des recherches toutes différentes, découvre quelques années après l'action d'une décharge sur les limailles métalliques. Récemment enfin M. Marconi réussit en appliquant les appareils de M. Brauly, à déceler les rayons électriques à une très grande distance de la source. La télégraphie sans fil était née ; sans être encore sortie de la période des tâtonnements, elle semble devoir d'ici peu se répandre dans le monde.

De même il y a peu de temps, M. Lénard répétant d'anciennes expériences étudiait les rayons cathodiques, si curieux par leur nature mystérieuse et non encore dévoilée. Le professeur Rœntgen reprenant leur étude trouve les rayons X; l'application est immédiate, les médecins, heureux de pouvoir saisir par la vue ce que jusqu'ici ils ne pouvaient que deviner, les emploient pour l'exploration du corps humain. Que de souffrances évitées grâce à leur emploi, que d'opérations menées à bien, le scalpel du chirurgien pouvant aller à coup sûr jusqu'au siège du mal, au lieu de tâtonner dans l'obscurité comme il était jusqu'ici réduit à le faire. Donner à ceux qui nous prodiguent leurs soins un moyen d'investigation aussi puissant, aussi fidèle, n'est-ce pas merveilleux, et cela seul ne suffirait-il pas à bénir la science électrique ?

Mais les phénomènes qu'elle sait produire sont si

Digitized by Google

variés que l'on a pu provoquer dans les cellules du corps humain des réactions, des combustions nouvelles, les courants de haute fréquence étudiés par M. d'Arsonval constituent un moyen thérapeutique qui certes n'a pas encore donné sa mesure, parce que le praticien n'a pas suffisamment étudié leur mode d'action; nul ne peut prévoir ce qu'ils seront.

Nous voici bien loin des choses industrielles et ce sont toujours des bienfaits que nous avons à enregistrer; sous quelque forme que nous la considérions, dans ses applications restreintes comme dans les plus vastes, l'électricité met au service de l'homme de l'énergie, sous les formes les plus variées, soit qu'elle transmette l'écriture ou la parole aux plus grandes distances, soit qu'elle intervienne pour soulager les misères humaines, soit enfin que dans les belles et vastes applications de transport de force et de lumière dont je vous ai entretenus, elle ait domestiqué pour ainsi dire les chutes d'eau et les machines à vapeur, en divisant l'énergie à l'infini et permettant par cela même son emploi dans les lieux les plus divers. D'où vient donc l'énergie dont l'homme peut ainsi disposer, et qu'il utilise pour ses besoins ? Le charbon, source de chaleur, qui permet de faire tourner les machines à vapeur est le résultat de l'action prolongée de la chaleur solaire sur des végétaux dont elle avait, bien avant la venue de l'homme, permis la naissance et favorisé le développement, et qui, enfouis dans le sol, se sont lentement transformés et sont restés emmagasinés. Les chutes d'eau alimentées par la fusion des neiges qui recouvrent les sommets des montagnes, la houille blanche comme l'a si justement appelée M. Bergès, ne sont autre chose que l'eau des continents et des mers que le soleil a réduite en vapeur, élevée à d'immenses hauteurs et qui est retombée sur ces sommets. L'eau dont l'homme utilise la chute pour faire tourner sa tur-

Digitized by Google

bine est constamment remontée par le soleil réservoir immense d'énergie. C'est donc à lui qui entretient la vie sous toutes les formes à la surface de notre planète que nous devons encore l'énergie mécanique dont nous disposons. Quand on pense au rôle de cet astre on comprend que certains peuples sauvages et les anciens insuffisamment éclairés lui aient reporté la gloire de la vie et l'en aient considéré non pas seulement comme la cause seconde, mais bien comme la cause première. Ici je m'arrête, je ne veux pas remonter plus haut, rechercher d'où lui vient cette immense provision d'énergie, qui l'a donnée si libéralement, non pas seulement à notre soleil, mais aux myriades d'étoiles soleils de mondes planétaires analogues au nôtre, c'est-à-dire au monde entier.

Cette énergie nous savons maintenant l'employer tout entière; la ville que les nécessités de la vie industrielle et commerçante ont placée loin des rivières à pente rapide est à même d'amener dans son enceinte leur force vive jusqu'ici perdue. Il est à croire que, heureusement pour elle, Marseille n'échappera pas à cette loi du progrès et que bientôt les eaux de la Durance et du Verdon au lieu de se précipiter vers la mer dans une course inutile, savamment captées par l'art de l'ingénieur, donneront à notre ville la lumière et la force, comme le Rhône par exemple le fait déjà pour Genève et pour Lyon. Depuis des siècles que les cours d'eau, les plus grands comme les plus petits, versent par dessus les rochers leurs eaux torrentueuses dans des cascades grandioses ou délicates, au Niagara comme dans les Alpes, sans autre profit que de ravir l'œil du touriste et d'inspirer le poète, que d'énergie perdue, que de force inutilement gaspillée. Songez aux travaux utiles au bien être de l'humanité que l'on aurait pu réaliser en asservissant une partie de ces eaux. L'homme, est-on en droit de penser, est bien coupa-

Digitized by Google

ble de ne s'être pas outillé plus tôt pour utiliser ces immenses forces naturelles soit à distance soit sur place dans les belles usines électrochimiques. Mais maintenant la difficulté est résolue, la nature, généreuse quand on sait se plier à ses fantaisies, ne peut plus rien nous refuser, et l'homme grandi par la science industrielle, utilisant à la fois les immenses réservoirs de combustible que le soleil lui a lentement préparés, et les chutes d'eau qu'il renouvelle par une action incessante sait tourner à son profit, adapter à ses besoins les disponibilités de la nature.

Depuis quelques années le développement de l'électricité industrielle dépasse toutes les prévisions, et ses applications se répandent sur la surface de la terre. Près de nous des régions entières comme celles de St-Etienne, de la Chaux de Fonds et du Locle, se couvrent d'un réseau de conducteurs distribuant l'énergie des chutes d'eau comme les artères portent la vie dans le corps entier des êtres vivants. C'est bien là une œuvre sociale ! L'ouvrier a de toute nécessité besoin aujourd'hui de la force motrice, elle est une des conditions primordiale du travail rémunérateur; au lieu d'être obligé d'aller la chercher à la ville dans une usine, il la trouve chez lui, dans sa famille, milieu essentiellement moral, bien supérieur à l'atelier, source de tous les entraînements. La machine à vapeur a groupé autour d'elle les artisans ; fixe et immuable par son essence même, elle les oblige à venir la trouver ; au contraire l'électricité divisible et transportable s'accommode à la demande de chacun en quelque lieu qu'elle se produise. Peut-être nos descendants verront-ils les grands groupements industriels diminuer d'importance la dépopulation des campagnes, fléau de l'époque présente, s'arrêter et la vie industrielle renaître dans certains pays favorisés d'une distribution électrique, comme on a vu la campagne marseillaise verdir sous l'action fécondante du canal de la Durance, dont les bran-

Digitized by Google

ches divisées sans limite portent partout la vie. A qui ce résultat est-il dû? Quels sont les savants dont les travaux patients ont depuis deux siècles préparé cette éclosion grandiose qui marque une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité? Ce sont Galvani, Volta, Oerstedt, Ampère, Joule, Faraday, illustres précurseurs des Gramme, Thomson, Siemens, Desprez et tant d'autres dont la liste serait trop longue. Ce furent des savants de laboratoire qui opéraient en petit, travaillant en amateurs, sans se douter de l'importance des phénomènes qu'ils découvraient et dont ils recherchaient les lois.

Si Galvani, par sa célèbre controverse avec Volta n'avait pas amené celui-ci à construire la pile électrique, la découverte des courants aurait été retardée pendant bien longtemps; si Oersted n'avait pas observé l'action du courant sur l'aiguille aimentée et Ampère l'aimantation du fer, si Faraday n'avait pas découvert les effets d'induction, les travaux de leurs successeurs n'auraient sans doute pu être faits que plus tard, et la science électrique ne serait pas parvenue au degré d'avancement qu'elle a atteint. Honneur donc à eux, mais honneur aussi aux recherches de laboratoire, dont l'importance éclatant par la manifestation splendide à laquelle il nous est donné d'assister, échappe souvent et à ceux qui les voient, et parfois même à ceux qui les font.

Chaque découverte, si minime qu'elle soit, est une pierre apportée pour l'édifice et un jour vient où les architectes, trouvant les matériaux prêts, élèvent le palais de la science appliquée pour le bien être de l'humanité.

Soignons donc nos laboratoires de recherches et d'études ; qu'ils soient comme en Amérique, comme en Allemagne, comme dans quelques universités françaises, grands et vastes, hôtels du travail. Qu'ils soient riches, parce que sans argent on ne peut rien.

Doter un laboratoire, c'est être un bienfaiteur

Digitized by Google

indirect de ses semblables, l'exemple est là, je crois vous l'avoir montré.

Constituons donc des universités puissantes, unies, là où la vie est la plus active, où les idées naissent et se développent le plus facilement, c'est l'intérêt général, et devant lui, s'ils ont le cœur un peu haut, les hommes doivent faire taire leurs intérêts particuliers. L'esprit de l'homme est ainsi fait, qu'il ne peut sans déchoir, sans perdre sa souplesse et ses facultés inventives, se cantonner dans une région étroite ; un physicien n'a de valeur que s'il sait autre chose que de la physique, que s'il peut délasser son esprit, en détendre les ressorts fatigués en pensant aux belles-lettres, à l'art, à la philosophie. Il faut donc pour être profitable à l'humanité, que l'enseignement donné à ceux qui fréquentent nos laboratoires puisse être aussi vaste et aussi varié que possible, la culture générale est une nécessité, et développer et entretenir les idées générales, c'est faire œuvre utile au bien être humain. Or, malheureusement, l'état de notre université est de tous points navrant ; étouffant dans des laboratoires devenus trop petits pour elle, scindée en deux parties dont l'une s'éteint et se meurt dans une ville voisine, elle n'a ni la vie, ni la puissance auxquelles elle a droit. Rassembler en un même faisceau ces débris épars, ramener les Facultés de Droit et des Lettres là où les idées sont les plus vives, où la Faculté des Sciences prospère et se développe, ce serait faire utile à l'humanité, œuvre sociale, sinon par ses résultats immédiats, du moins par ceux qu'on est en droit d'attendre et qui fatalement se produiront.

Honneur à ceux qui y travaillent, qui souffrent même pour une juste cause, et déplorons l'étroitesse de vue et la ténacité condamnable au point de vue social de nos voisins qui s'obstinent à garder, loin du mouvement d'une vie active pour les voir mourir d'épuisement, et la Faculté de Droit, gardienne de

Digitized by Google

nos institutions séculaires, et la Faculté des Lettres, dépositaire de l'esprit français, dans ses manifestations les plus élevées.

Permettez-moi enfin d'ajouter que, dans les paroles que je viens d'avoir l'honneur de prononcer devant vous, et qui ont reçu votre *assentiment*, ce serait bien à tort que l'on verrait l'expression d'une animosité regrettable, envers des voisins à l'égard desquels je ne suis animé que de sentiments d'estime. Dans des questions de cette nature, comme je l'ai déjà dit, les intérêts *particuliers* doivent s'effacer devant l'intérêt *général*, et tout homme véritablement soucieux de concourir au bien public, ne doit envisager que des considérations de l'ordre le plus élevé, celui du *patriotisme*.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. DE ROSSI

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. A. PEROT

MONSIEUR,

Le savant distingué dont vous prenez le siège avait consacré plusieurs années de son existence à l'étude de la langue arabe, avec la ténacité d'un bénédictin et, par ses connaissances acquises dans les régions ensoleillées de l'Orient à peine entrevues d'ici, à travers un voile mystérieux, il avait pu approfondir l'archéologie musulmane dans un traité sur la numismatique.

Je ne veux pas m'appesantir sur ce point, car vous venez d'esquisser, en excellents termes, la biographie de notre regretté confrère ; vous nous avez montré l'homme studieux, le collectionneur érudit ne se bornant pas à la satisfaction égoïste qu'éprouvent quelques-uns de ses semblables dans la contemplation de leurs richesses cataloguées avec art, mais en homme heureux de les mettre à la portée de tout le monde, pour le plus grand profit de la science. Votre modestie vous a empêché cependant de porter une appréciation personnelle sur l'œuvre si vaste, si complexe, d'Henri Sauvaire publiée dans le Journal Asiatique et vous avez fait appel à la haute compétence de notre Secrétaire perpétuel, une autorité dans la science numismatique encore peu connue des profanes, pour nous apprendre qu'aucun auteur contemporain n'a fait plus que Sauvaire dans la numismatique orientale.

Digitized by Google

Cet emprunt à l'un de nos plus éminents confrères me permet de risquer une réflexion, je dirai presque une critique, au sujet du règlement de notre Compagnie, qui fait un devoir au Directeur en exercice de répondre au discours d'un de ses membres nouvellement élus, sans distinction de classe, ce qui peut jeter quelque embarras dans l'esprit de l'orateur. Je sais bien que le discours de réception en réponse à celui de M. Sauvaire a été prononcé, en 1880, avec plein succès, par un membre de la classe des lettres qui présidait la séance ; mais il convient d'ajouter que le confrère auquel je fais allusion est doué des aptitudes les plus heureuses, des ressources les plus variées de l'esprit, pour vaincre des difficultés qui paraîtraient insurmontables à d'autres. Littérateur de grand mérite, connaissant à fond les délicatesses de la langue française, les séduisantes images de la langue de Mistral et d'Aubanel dont il est le disciple fidèle, il s'adonne en outre, avec une passion juvénile, à l'étude de la botanique et, dans cette branche de l'histoire naturelle, il a acquis une notoriété qui s'étend au loin dans le monde savant. C'est dire qu'il a pu répondre, en juge compétent, au discours du récipiendaire et parler avec autorité du *besant d'or sarrazinas*, ainsi que de la monographie des *monnaies fatimites* et suivre, en quelque sorte pas à pas, l'auteur de ces mémoires à travers les obscurités de la numismatique orientale.

Il me serait agréable d'imiter son exemple et d'entrer dans vos théories touchant l'influence des récents progrès de la physique sur la condition sociale des hommes ; je ne le ferai pas cependant, de peur d'affaiblir votre discours si savamment édifié. Vous n'avez pas, comme M. Sauvaire, fait de longs voyages en Orient ; vous n'avez pas rapporté de ces lointains pays des collections de médailles ou de monnaies curieuses et rares dont l'aspect seul transporte de joie les savants numismates.

Digitized by Google

Vous nous arrivez simplement d'une de nos anciennes provinces, qui est d'autant plus chère qu'elle nous a été violemment arrachée en vertu de ce monstrueux axiome : « La force prime le droit ». Mais si la France, affaiblie par les désastres de l'année terrible, assiste dans le recueillement aux entrevues princières de Berlin qui n'ont sans doute pas pour objet de nous tendre une main secourable et de nous remettre au premier rang des nations, qui était jadis notre apanage, elle ne saurait se défendre d'un sentiment de légitime fierté, en songeant aux sympathies vivaces qui existent encore au delà de nos frontières et qui peut-être un jour nous aideront à la revanche.

Vous le savez bien, vous dont la famille a transporté son foyer dans la partie de la Lorraine qui nous reste et où vous avez fait de brillantes études qui vous ont ouvert les portes de l'Ecole polytechnique. Vous auriez pu, à l'instar de vos camarades, prendre du service dans les armes spéciales et aspirer, comme les autres, aux grades les plus élevés ; vous avez préféré suivre une autre carrière, non moins honorable, celle de l'enseignement supérieur, et vous avez rapidement conquis tous vos grades universitaires, jusqu'au doctorat. Doué d'énergie et de talent vous avez obtenu, sans peine les fonctions de maître de conférences à la Faculté des Sciences de Marseille et vous avez su faire marcher de front l'enseignement que vous deviez à vos élèves et les travaux de laboratoire qui vous ont mis en mesure de publier des mémoires et des notes aux comptes-rendus de l'Académie des Sciences, notamment sur la théorie électro-magnétique de la lumière.

Cependant votre érudition et votre esprit chercheur, en vous éloignant un peu des régions spéculatives, vous ont suggéré l'idée d'un cours de physique industrielle qui, dans une ville comme la nôtre, devait grouper de nombreux auditeurs autour de

Digitized by Google

votre chaire ; le succès a couronné vos efforts ; il fallait s'y attendre ; dans ce siècle de lumière, chacun s'intéresse aux progrès de la science, les uns par un sentiment de curiosité pour tout ce qui est nouveau, les autres, c'est le plus grand nombre, pour pénétrer les secrets de la nature et pour chercher à mettre en valeur les forces dont on soupçonnait à peine l'existence.

Vous venez de passer en revue les diverses étapes franchies par l'électricité industrielle, depuis l'année 1871 jusqu'à nos jours ; vous nous avez décrit en maître ces puissants générateurs de forces à courants continus ou à courants alternatifs qui ont donné naissance aux prodigieuses inventions des Edisson et des Jablochkof ; vous avez exposé, avec une grande finesse d'esprit et en termes saisissants, les progrès de l'électricité industrielle, pour l'éclairage des villes et des habitations particulières, pour la mise en marche de ces élégantes voitures qui remplaçeront désormais le coche légendaire, la patache de banlieue et les omnibus dont l'idée première appartient à l'auteur des Provinciales. Vous avez touché, d'une main discrète, aux inventions de deux savants dont les travaux serviront peut-être de base à la télégraphie sans fil ; vous avez indiqué les avantages considérables que la science médicale a su tirer de la découverte des rayons X, ainsi que les phénomènes produits dans le corps humain par des courants de haute fréquence et, après avoir passé en revue les nombreuses applications que l'électricité met au service de l'homme, vous vous demandez d'où vient cette énergie mystérieuse dont l'emploi nous est rendu si utile par les notions acquises et, poursuivant vos investigations, vous pénétrez dans une mine, pour nous expliquer, suivant les lois de la géologie, la formation de la houille au centre de la terre ; vous vous livrez ensuite à une brillante étude sur les transformations de l'eau et vous attri-

Digitized by Google

buez au soleil la propriété exclusive de l'entretien de la vie sur notre planète.— Son rôle est si grandiose à vos yeux, que vous trouvez naturelle l'adoration dont il a été l'objet de la part de certains peuples sauvages ou peu instruits, qui ont considéré cet astre non seulement comme la cause seconde, mais comme la cause première de toutes choses et, afin de mieux expliquer votre pensée, vous ajoutez :

« Ici, je m'arrête : je ne veux point remonter plus « haut, rechercher d'où lui vient cette immense pro- « vision d'énergie, qui l'a donnée si libéralement « non pas seulement à notre soleil, mais aux myria- « des d'étoiles, soleils de mondes planétaires ana- « logues au nôtre, c'est-à-dire au monde entier. »

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur, d'exprimer l'étonnement que j'éprouve en présence d'un pareil procédé d'argumentation; un savant tel que vous, qui possède les moyens d'étudier les effets communs, de remonter aux causes, d'expliquer les corrélations qui les rattachent les unes aux autres, ne saurait s'arrêter brusquement dans ses recherches sans faire aveu d'impuissance ou de cette faiblesse qui est le propre des esprits forts. Quant à moi, je ne puis admettre ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses qui jureraient avec la bonne impression que m'a laissée votre discours.

Vous ne voulez pas rechercher à quelle source le soleil a puisé cette immense provision d'énergie qu'il a répandue dans l'univers entier? Mais la raison nous démontre que le grand distributeur des forces que la science moderne sait employer à notre usage est sans contredit un Être supérieur dont l'existence et le pouvoir s'affirment par ses œuvres ; c'est ce Dieu que nous ne pouvons ni définir ni comprendre, mais dont l'univers et les lois mathématiques proclament l'existence.

Je ne parlerai point des philosophes chrétiens qui, dans des pages sublimes, nous invitent à con-

Digitized by Google

templer les merveilles de l'univers où tout l'orgueil de la raison éblouie se perd et se confond. Pour ces hommes supérieurs, l'existence d'un Dieu créateur, maître du monde, dirigeant tout, veillant à tout, est une vérité qui s'impose. Voltaire lui-même l'a reconnue et affirmée, à maintes reprises, dans ses études philosophiques et j'estime que l'on ne saurait, sans outrecuidance, repousser l'opinion d'un pareil juge, en cette matière.

Inspirons-nous donc de l'opinion du philosophe de Ferney et, lorsque nous avons trouvé le procédé scientifique, pour employer l'énergie qui nous vient de la turbine ou de la vapeur, ne craignons pas de remonter à sa source et de reconnaître que notre soleil, aussi bien que les myriades d'étoiles répandues dans l'univers, sont tributaires d'une force que nous ne pouvons ni atteindre ni détruire.

Cette constatation ne diminue en rien les mérites des savants illustres, Galvani, Volta, Ampère, Faradey, Thomson, Edisson, et tant d'autres qui, par leurs travaux et leurs patientes recherches, ont enrichi le monde, en améliorant, dans une large mesure, la condition de l'homme en société. Je suis le premier à applaudir aux efforts de ces grands bienfaiteurs des peuples et je partage l'admiration que vous professez pour eux, de même que je m'associe au vœu que vous avez formulé pour favoriser les progrès de la science.

Dans ce but, vous demandez que les laboratoires de recherches et d'études soient, comme en Amérique et en Allemagne, de vastes hôtels du travail, pourvus d'un budget qui réponde aux nécessités de leur installation, de leur fonctionnement. Vous réclamez, à cet effet, la création d'Universités puissantes au milieu de populations actives, nombreuses, où le savant trouve, en dehors de son laboratoire, un délassement utile à son esprit, que l'étude des lettres et des beaux-arts peut seule lui procurer;

Digitized by Google

en un mot, vous voudriez réunir, sur un point unique, à Marseille, les éléments d'instruction qui sont actuellement séparés.

Votre ambition est bien légitime : vous envisagez comme nécessaire l'établissement de l'Université de Provence, ayant son siège dans notre ville, où toutes les Facultés développeraient leur activité progressive, par l'émulation qui est le propre des auditeurs nombreux et éclairés, tandis que l'enseignement supérieur est sans fruits, dans un milieu étroit où la science s'anémie, faute d'aliments. C'est fort bien ; mais il ne me convient pas d'insister sur cette questions irritante qui a le don de soulever des colères, d'exciter des passions parmi les habitants fort respectables de l'ancienne capitale de la Provence, pour lesquels je n'ai que des sympathies ; ces colères sont arrivées à un point tel que si, dans une réunion non publique, à huis-clos, pour ainsi dire, un sage doyen s'étonne que, par une anomalie inexplicable, l'autorité supérieure ait placé notre Université à cheval sur la limite des deux arrondissements, le maître de l'Olympe fronce le sourcil et inflige à l'éminent doyen une punition, comme s'il se fût agi d'un maître répétiteur au Lycée. Je ne veux point apprécier autrement cette mesure disciplinaire contre laquelle ont protesté les collègnes de celui que l'on a traité en rebelle. Quant à moi, j'estime que la question, vue de plus haut, froidement, sans parti-pris, devra être tranchée en faveur du bon droit, de l'équité, de l'intérêt public.

Nous ne réclamons pas, nous attendons, avec une une entière confiance, l'heure de la justice ; mais ce sont les Facultés qui réclament leur réunion dans le palais que prépare la municipalité marseillaise.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 10 Juin 1900

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. MICHEL CLERC

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

DE L'HISTOIRE CONSIDÉRÉE COMME SCIENCE

MESSIEURS,

C'est chez vous une ancienne et libérale tradition que d'appeler à siéger dans votre Compagnie quelques-uns des membres, non seulement de nos établissements d'enseignement supérieur marseillais, mais des établissements voisins. Il vous a plu, depuis longtemps déjà, d'opérer ainsi pour votre compte cette union entre les diverses branches de la science et du haut enseignement, que tous les bons esprits s'accordent aujourd'hui à vouloir plus complète encore, et que symbolise, ou, du moins, que devrait symboliser ce beau mot d'Université ; — mot si étrangement détourné de son sens pour nous seuls en France, et à notre grand détriment comme au vôtre, je veux dire au détriment, non d'une corporation ou d'une ville, choses secondaires après tout, mais de l'activité et de la production scientifiques de toute une région française, et

Digitized by Google

de l'une de celles où elles pourraient être le plus originales et le plus fécondes.

Pour vous, Messieurs, devançant de bonne heure l'inévitable avenir, vous avez estimé que votre domaine ne se restreignait point à la seule ville de Marseille, et c'est ainsi que vous avez admis parmi vous successivement plusieurs de nos collègues des Facultés d'Aix, depuis Louis Méry, Norbert Bonafous et Mgr Ricard, jusqu'aux deux derniers, dont la disparition prématurée a laissé chez vous comme chez nous d'unanimes regrets, Alfred Jourdan et Gustave Boissière.

C'est pour moi, Messieurs, un très grand honneur que d'avoir été choisi par vous pour continuer cette tradition et pour représenter au sein de votre Compagnie, à côté de tant de membres éminents de nos Facultés des Sciences et de Médecine, les Facultés voisines où s'enseignent les sciences philologiques et les sciences morales. Et il se trouve en même temps que j'ai la bonne fortune de pouvoir ne faire suivre mes remerciements de l'expression d'aucun regret. Ce n'est point en effet un fauteuil réellement vacant que vous avez bien voulu m'attribuer, mais seulement un fauteuil tombé, si j'ose dire, en déshérence, en vertu des règlements ; et mon prédécesseur, M. Octave Teissier, est, Dieu merci ! vivant et bien vivant ; il le montre tous les jours, et n'est point homme à se laisser oublier : la belle publication que vous connaissez tous viendrait d'ailleurs le rappeler de temps en temps à notre souvenir, s'il en était besoin.

Dans tout le cours d'une carrière des mieux fournies, où il a successivement rempli, et avec le même succès, des fonctions administratives très diverses, M. Octave Teissier a toujours conservé le goût des études désintéressées, et notre histoire locale lui est redevable d'une foule d'excellents travaux sur des sujets très divers. Et aujourd'hui encore, dans sa

Digitized by Google

studieuse retraite de Draguignan, au milieu des livres et des objets d'art dont la ville lui a avec tant d'à propos confié la garde, cet infatigable travailleur continue à enrichir l'histoire de Marseille et de la Provence d'utiles contributions. Puisqu'un inflexible règlement l'empêche de figurer encore parmi les membres ordinaires de votre Compagnie, souhaitons, pour nous comme pour lui, que bien longtemps encore il nous soit rattaché par les liens qui unissent à l'Académie ceux de ses membres à qui leurs devoirs imposent une autre résidence.

C'est à la classe des Sciences qu'appartenait M. Teissier, et j'avoue que ç'a été pour moi une satisfaction toute particulière que de pouvoir entrer dans votre Compagnie, moi indigne, sous l'égide de cette déesse des temps modernes, la Science. Je sais bien qu'il est de mode aujourd'hui, dans un certain milieu du moins, d'affecter de ne voir en elle qu'une fausse déesse, la Nouvelle Idole : je ne suis pas de ceux-là, Messieurs, ni vous non plus sans doute, et pour de bonnes raisons. La science, quoi qu'on en ait dit, n'a fait et ne fera jamais faillite, à condition qu'on ne veuille lui demander que ce qu'elle peut et veut nous donner. Que la connaissance humaine ait des limites, qui songe à le nier? L'essentiel, c'est que ces limites puissent être sans cesse reculées, et que le champ ouvert à nos investigations et à notre curiosité étende devant nous un horizon toujours de plus en plus vaste. La science, a-t-on dit encore, loin de contenter l'esprit, ne nous fait concevoir que l'étendue de notre ignorance : elle n'est, pour ainsi dire, qu'une « *ignorance insatiable* ». Soit ! pourvu que l'on reconnaisse que cette ignorance consciente d'elle-même est autrement noble et digne que l'abdication et le renoncement à ce qui est l'apanage le plus élevé de l'humanité.

Mais je n'ai pas, Messieurs, à vous faire ici l'éloge de la science, et nombre d'entre vous seraient mieux

Digitized by Google

qualifiés que moi pour cela. Je voudrais, plus modestement, essayer de vous montrer, après bien d'autres, que dans l'ensemble des connaissances humaines qui peuvent prétendre à ce beau nom de sciences, l'histoire, telle que nous la comprenons aujourd'hui, l'histoire et tout son cortège de disciplines auxiliaires, telles que l'épigraphie, la numismatique et l'archéologie, ont droit de prendre place, et que ce n'est point par un abus de langage que nous parlons aujourd'hui de sciences historiques.

Une science, nous disent les savants, est un ensemble de connaissances démontrées, qu'une méthode éprouvée permet d'accroître indéfiniment. — Cette définition peut-elle s'appliquer aux sciences historiques ? Pour ne pas abuser de votre attention, je n'examinerai à ce point de vue, avant d'en arriver à l'histoire proprement dite, qu'une de ses sciences auxiliaires, celle dont je puis vous parler avec le moins d'incompétence, l'archéologie.

Je ne me dissimule pas qu'il faut, en notre beau pays de France, un certain courage pour parler d'archéologie, ou même pour prononcer simplement ce nom rébarbatif ailleurs qu'entre adeptes. — Et, en vérité, y a-t-il rien de plus désagréable à l'oreille que ces vilains noms tirés plus ou moins heureusement du grec? Archéologue, pédagogue, tout cela vous sent son pédant d'une lieue. Et pourquoi ne pas avoir conservé notre vieux mot d'*antiquaire*, qui, malgré son air vieillot, avait au moins plus de bonne grâce, et une saveur vraiment française? — Quoi qu'il en soit, il est généralement admis dans le grand public que tout archéologue est un monomane collectionneur de vieux tessons; et archéologie et archéologues sont devenus, pour nos auteurs comiques notamment, une source inépuisable de plaisanteries, un peu faciles, sans doute, mais d'un succès toujours si assuré !

« Gageons que votre mari vous rendait fort mal-

Digitized by Google

heureuse, dit, dans une saynète bien connue dans les salons où l'on joue, un séduisant jeune premier à une charmante veuve dont il est épris. — Oh ! bien involontairement, répond la dame. — L'avais-je deviné? ces maris sont terribles ! Il était jaloux, n'est-ce pas? — Ah ! si ce n'avait été que cela ! — Emporté ? quinteux ? — Ah ! si ce n'avait été que cela ! — Avare peut-être ? tatillon ? joueur ? — Ah ! si ce n'avait été... — Encore ! (Qu'était-il donc, grand Dieu ? C'était peut-être un forçat évadé... cela s'est vu); qu'était-il-donc, Madame ? — Il était archéologue ! »

Dans une autre pièce, plus connue encore, Labiche nous présente l'illustre Poitrinas, président, ne vous en déplaise, Messieurs, d'une Académie de province, qui fait avec acharnement des fouilles toujours fructueuses dans le jardin d'un de ses amis, et y abat tous les arbres fruitiers, pour retirer du sol tout un lot d'objets cassés qu'un domestique maladroit mais prudent y a soigneusement cachés. Pour l'archéologue enthousiaste, une vieille rôtissoire rouillée ne peut être qu'un bouclier romain ; une broche se transforme en glaive ; et enfin les débris d'un vase plus humble encore et d'un usage plus intime ne peuvent représenter qu'un de ces lacrymatoires « dans lesquels les anciens, lors des funérailles, avaient l'habitude d'épancher leur douleur ».

Que cette énorme caricature emprunte à la réalité quelques-uns de ses traits, c'est ce que je ne contesterai nullement : il ne nous arrive que trop souvent de rencontrer de braves gens convaincus qu'ils font de l'archéologie parce qu'ils ont ramassé quelques silex ou quelques vieilles armes ; et encore sont-ils moins affligeants, et moins redoutables, dans leur ignorance naïve, que les demi-savants, féconds en rapports et en dissertations !

Mais, Messieurs, en quoi cela peut-il porter atteinte au bon renom de l'archéologie, si vraiment

Digitized by Google

elle fait preuve par ailleurs de vitalité scientifique? Est-ce que par hasard les divagations des tireurs d'horoscopes amoindrissent à nos yeux la haute valeur de la science dont ils se réclament, l'astronomie?

En fait, l'archéologie n'est autre chose que l'étude de ceux des monuments du passé qui ne parlent point par eux-mêmes; je veux dire, de tout ce qui n'est pas monument écrit; et les œuvres les plus élevées de l'art, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, aussi bien que les produits les plus humbles de l'industrie, relèvent d'elle. Seulement l'archéologue ne se borne point, comme l'artiste, à les apprécier en connaisseur, — quoiqu'il doive avant tout en être capable — mais il leur demande des renseignements positifs sur la société dont ils émanent. Qui oserait mettre en doute la légitimité de cette enquête? Est-ce que les géologues ne déterminent pas souvent la nature et l'âge des terrains d'après les fossiles qu'ils y trouvent? Et les œuvres de l'art et de l'industrie ne sont-elles pas tout aussi significatives, tout aussi représentatives que les inscriptions ou les écrits des contemporains? Je ne sais trop lequel vaudrait mieux, pour faire comprendre, à quelqu'un qui n'en aurait jamais entendu parler, la royauté absolue rêvée et réalisée par Louis XIV, de lui faire lire le Journal de Dangeau et les Mémoires de Saint-Simon, ou de lui faire parcourir le château de Versailles et son parc, saisissante évocation du Roi-Soleil et de sa cour.

Et encore, ici, Messieurs, — j'entends lorsqu'il s'agit d'une civilisation relativement récente et dont l'écriture nous a conservé le souvenir vivant, — les services rendus par l'archéologie ne sont après tout que de second ordre, puisque aussi bien elle ne fait guère que compléter et vivifier la tradition écrite. Le triomphe de l'archéologie, Messieurs, c'est la résurrection de ces antiques civilisations qui parais-

Digitized by Google

sent n'avoir point connu l'écriture, civilisations non seulement disparues, mais oubliées depuis des siècles, et qui pourtant ont jeté autrefois dans l'Europe orientale et dans l'Asie-Mineure un éclat incomparable. Ces vieux noms de Troie, de Tirynthe, de Mycènes, qui, il y a trente ans encore, paraissaient appartenir à un passé purement légendaire, ont été soudainement évoqués devant nous avec une saisissante réalité par les découvertes de l'archéologie contemporaine. Et, chose bizarre au premier abord, quelle que soit encore l'étendue des lacunes dans une science si récente, nous connaissons beaucoup mieux les peuples qui ont précédé, il y a près de quatre mille ans, les Grecs sur le sol de la Grèce, que les Grecs ne les connaissaient eux-mêmes. — Ce sont là, Messieurs, des résultats palpables, visibles à tous les yeux, et que l'on ne peut discuter. Qu'importe que nous ignorions tous les détails de la vie de ces peuples antiques? et n'est-ce pas, pour une science aussi récente que celle dont je vous parle, un véritable titre de gloire que d'avoir ainsi reculé de plusieurs siècles dans le passé notre connaissance de l'humanité?

Les découvertes auxquelles je viens de faire allusion, Messieurs, sont maintenant bien connues, et presque populaires, grâce à de beaux livres copieusement illustrés, dus en grande partie à la science française. Mais sur d'autres points du monde antique encore, les trouvailles surgissent, parfois inattendues, dues le plus souvent au contraire à l'habileté et à la persévérance des chercheurs; et c'est ainsi que bientôt probablement nous serons en mesure de nous faire enfin une idée satisfaisante de cette fameuse Carthage dont les Romains croyaient avoir détruit à jamais les derniers vestiges, et dont Gustave Flaubert avait essayé à coups de génie de faire revivre la grandiose et sinistre épopée.

Oserai-je ajouter, Messieurs, que je n'attends pas,

Digitized by Google

toutes proportions gardées, de moindres services de l'archéologie pour notre histoire à nous, l'histoire de Marseille dans l'antiquité? Tous nos historiens locaux se lamentent, avec raison, sur la pénurie des documents écrits relatifs à Marseille, à son histoire, à sa topographie. Peut-être n'ont-ils point assez songé à interroger les rares et humbles monuments recueillis et gardés précieusement dans notre Musée d'Archéologie : c'est pourtant grâce à eux, et à eux seulement, que nous pouvons établir quelques données positives sur la topographie de Marseille, l'emplacement de ses sanctuaires et de ses cimetières, le périmètre et les modifications de sa ligne de remparts.

Et c'est ici, Messieurs, qu'il n'y a pas de petites choses, et que rien n'est insignifiant: le moindre tesson de poterie, si on sait l'interpréter, peut entraîner des conclusions importantes. Pour ne vous en citer qu'un exemple, il y a dans notre Musée deux ou trois vases trouvés autrefois sur l'emplacement du bassin actuel de Carénage, emplacement qui a été celui de la plus ancienne nécropole de Marseille. Ces vases se distinguent de tous les autres objets analogues trouvés là par des formes et une décoration très particulières et très caractéristiques, qui permettent au premier coup d'œil de les rattacher à une catégorie de vases très anciens, les vases dits de *style géométrique*, à la fabrication desquels nous pouvons aujourd'hui assigner une date approximative. Eh! bien, il suffit de ces quelques objets pour nous permettre d'affirmer en toute certitude que, lorsque les Phocéens vinrent fonder Marseille vers 600 avant notre ère, il y avait déjà là, sur les bords du futur Lacydon, une population habituée à commercer avec le dehors, et que depuis un ou deux siècles au moins les marchands grecs fréquentaient ces parages et y importaient les produits de leur industrie.

Digitized by Google

Excusons donc, Messieurs, encourageons même les braves gens qui recueillent partout et un peu au hasard les vieux pots cassés : d'abord ça ne fait de mal à personne, et ça leur fait tant de plaisir ! et puis, peut-être se trouvera-t-il dans le tas quelque chose dont un autre saura reconnaître et mettre au jour la valeur. Et reconnaissons que l'archéologie n'est point ce qu'un vain peuple pense ; qu'elle n'est point un amusement, une distraction plus ou moins frivole, mais qu'elle a ses fondements et sa méthode ; — qu'elle a établi déjà une masse considérable de faits positifs, et que les systèmes et les hypothèses qu'elle a échafaudés sur ces bases, s'ils ne sont point tous définitifs et s'ils doivent être en partie remplacés dans l'avenir par des hypothèses et des systèmes nouveaux, n'échappent point en cela à la loi commune, à celle qui régit, non seulement les sciences historiques, mais aussi bien les sciences naturelles, et les sciences physiques et chimiques elles-mêmes.

Mais surtout, Messieurs, n'oublions pas que l'archéologie ne peut pas et ne doit pas se suffire à elle-même, auquel cas elle courrait souvent le risque de mériter la définition plaisante que lui appliquait un jour un archéologue de mes amis : l'Archéologie, disait-il, est la plus noble des sciences inexactes. Et en effet, livré à ses propres ressources, privé du secours des autres sciences auxiliaires, et, surtout, des données générales de l'histoire, l'archéologue risquerait d'aboutir, malgré des observations exactes, à des conclusions radicalement fausses. Je vous parlais tout à l'heure de vases grecs dont la forme et la décoration sont assez particulières pour qu'on puisse immédiatement leur assigner leur rang et leur place dans la série des céramiques antiques. Mais il a fallu, pour arriver à ce résultat, de longues recherches et bien des tâtonnements. Et encore s'agit-il là, je vous le répète, de formes, d'un style très nettement déterminés et ne ressemblant à aucun

Digitized by Google

autre. Combien les recherches sont plus délicates quand il s'agit au contraire de ces formes mixtes, intermédiaires entre une période artistique finissante et une autre à ses débuts ! et qui ne sait combien il est difficile de dater d'une façon précise nombre de nos cathédrales, surtout de celles où apparaissent les premiers symptômes de ce que l'on est convenu d'appeler le style gothique ? Evidemment, en pareil cas, la moindre pierre portant une date ou la moindre mention de l'église dans une chronique feraient bien mieux notre affaire que les plus belles théories du monde sur la forme des arcs et le système de construction des voûtes.

Si je me suis bien fait comprendre, Messieurs, l'archéologie ne doit nous apparaître que comme un des moyens de recherche et d'investigation dont a le droit de disposer l'histoire : c'est ainsi, par exemple, que la paléontologie est devenue pour la géologie un auxiliaire indispensable. Et sans doute j'estime, et vous estimerez tous avec moi, que c'est une question bien vieille et bien rebattue, que de savoir si l'histoire elle-même mérite ou non le nom de science. Rebattue, oui ; oiseuse, non : car enfin les études historiques ont tenu dans notre siècle une telle place, qu'on a bien le droit de chercher à déterminer la valeur exacte de cette somme énorme de travail, et de se rendre compte si les Renan, les Taine et les Fustel de Coulanges, pour ne parler que de ceux-là, ont fait simplement œuvre de littérateurs et d'artistes, — œuvre destinée à disparaître, ou du moins à ne plus vivre que par la forme et grâce à elle — ou bien s'ils nous ont apporté une somme positive de connaissances nouvelles, susceptibles de s'augmenter dans l'avenir.

Et tout d'abord, Messieurs, il est trop évident qu'il y a une vérité absolue, la vérité mathématique, que l'histoire ne peut avoir et n'a pas la prétention d'atteindre jamais. L'esprit humain, et son activité,

Digitized by Google

ne se résolvent point en théorèmes, et l'abstraction réussit mal à en expliquer l'organisme compliqué.

Mais n'y a-t-il donc pas de vérité en dehors de la vérité mathématique ? A qui le prétendrait, je pourrais répondre à mon tour qu'elle-même non plus n'est peut-être point aussi absolue qu'on l'admet généralement, et que de puissants esprits, à la suite de Bayle, n'ont pas craint de révoquer en doute la certitude de cette reine des sciences, et d'insinuer que ses lois, absolues pour notre entendement, ne le sont peut-être pas en dehors de lui, et n'ont peut-être d'autre valeur, ou pour mieux dire, d'autre existence que notre esprit lui-même.

Sans tomber dans ce scepticisme à outrance, je me bornerai à vous rappeler, Messieurs, qu'en dehors des sciences mathématiques il en existe d'autres, et que, pour ne parler que de ce qui nous intéresse ici directement, les sciences qui ont pour objet d'étudier la nature sous toutes ses formes sont bel et bien des sciences, reconnues et classées comme telles. Parmi ces sciences, Claude Bernard très justement a démontré qu'il faut établir une distinction capitale, à savoir entre les *sciences expérimentales actives*, celles qui appellent l'expérience à l'appui de l'observation, telles que la physique, la chimie, la physiologie, et les *sciences d'observation pure*, comme l'histoire naturelle proprement dite.

Eh ! bien, Messieurs, je n'hésite pas, pour ma part, à revendiquer pour l'histoire, non pas une place à part et une classification particulière, comme le veulent certains spécialistes trop ambitieux, mais une place, sa place parmi les sciences d'observation, et son entrée dans les sciences naturelles.

Oh ! je sais bien que cette prétention paraîtra excessive aux uns, à ceux qui se font de la science une conception trop étroite, — et trop modeste aux autres, à ceux qui croient encore que l'histoire a le droit et le devoir de nous éclairer sur les destinées

Digitized by Google

de l'humanité, et de régenter les rois et les peuples. — Et, à ce propos, je ne saurais protester trop vivement contre cette pseudo-science, produit hybride de l'histoire de la philosophie, qui, sous le nom prétentieux de *philosophie de l'histoire*, a pendant quelques années prétendu s'imposer aux philosophes et aux historiens. Il n'y a pas plus, Messieurs, de philosophie de l'histoire qu'il n'y a de philosophie de la mathématique : la philosophie de l'histoire, c'est l'histoire elle-même, et rien de plus.

Mais, pour en revenir à mon sujet, permettez-moi d'invoquer l'aide d'un homme à coup sûr impartial, puisqu'il n'était ni un historien, ni un savant, d'un grand écrivain, à qui son admirable talent de romancier a peut-être fait tort, en rejetant dans l'ombre ce qu'il y avait en lui d'idées philosophiques, Gustave Flaubert. — Flaubert, parlant à plusieurs reprises, dans sa correspondance, de la façon dont on doit écrire l'histoire, déclare qu'il faut avant tout de l'*impartialité* ; mais il l'entend d'une façon très élevée, et l'explique ainsi : qu'il faut étudier l'homme comme on étudie les astres et les végétaux. Pour lui, l'histoire est le procédé puissant qui permet à l'homme de se considérer ainsi d'une façon désintéressée et objective, de se mettre *au-dessus de lui-même*. Il faut, dit-il encore, se mettre à étudier les idées comme des faits, et les croyances comme des organismes. L'histoire, pour son bien, doit se rapprocher des sciences naturelles, renoncer à *conclure* et à rechercher les causes. Pour lui, *conclure*, c'est-à-dire vouloir rendre raison de tout, est une sottise : « A quoi bon les mauvaises herbes? disent les braves gens. Pourquoi poussent-elles? — Mais pour elles-mêmes, pardieu ! Pourquoi poussez-vous, vous ? » Ailleurs enfin, il dit encore : les phénomènes sociaux sont, comme les autres, régis par des lois.

Il me semble, Messieurs, qu'il est impossible de dire mieux et de mieux définir l'histoire telle que

Digitized by Google

nous la comprenons aujourd'hui. Oui, l'historien doit être un observateur, un naturaliste, attentif à recueillir les faits et à les mettre dans leur vraie lumière, et habile à en dégager les lois qui les ont déterminés.

Tout cela, il est bien vrai, demeure dans le domaine du contingent ; la recherche des causes dernières, du pourquoi de l'humanité, échappe à l'historien : mais quelle science donc parvient aux explications dernières ? Newton nous a montré que les corps célestes s'attirent dans l'espace en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance, ou, pour mieux dire, et pour employer la formule modeste que ce grand esprit a employée lui-même, il nous a montré que les phénomènes célestes se passent comme s'il en était ainsi. Mais quel astronome nous dira pourquoi il en est ainsi, et pourquoi les corps ne s'attirent pas, par exemple, en raison directe du carré de leur masse et en raison inverse du cube de leur distance ? Impuissance pour impuissance, toutes les sciences se valent à ce point de vue final.

Qu'on n'allègue pas non plus que l'histoire ainsi comprise est une science inutile, qu'elle ne sert de rien. Sans apprécier plus qu'il ne convient le mot fameux du mathématicien qui, ayant découvert un nouveau théorème, se réjouissait surtout à l'idée que ce théorème ne servirait jamais à rien, — et tout en reconnaissant qu'aujourd'hui plus que jamais les savants de tous ordres doivent participer à l'éducation de cette vaste démocratie qu'est en train de devenir l'Europe, et que les temps où ils pouvaient s'enfermer dans une tour d'ivoire sont à jamais passés, — je me bornerai à répondre que toute science qui a pour objet l'étude de faits réels est utile par elle-même et se suffit à elle-même, indépendamment des applications qu'on en peut tirer ; sans quoi ce n'est pas seulement l'histoire

Digitized by Google

qu'il faudrait condamner : c'est, aussi bien, l'astronomie, la plus élevée et, à tout prendre, la plus inutile, ou, si l'on veut, la moins utile des sciences.

Et si jamais ces sciences inutiles étaient destinées à disparaître, — comme l'a prétendu un jour Renan pour l'histoire, — devant les besoins de plus en plus impérieux des sciences à applications utiles et devant les complications de la vie, qui ne laisseraient plus aux hommes le loisir de s'enquérir de leur passé, eh ! bien, cela serait infiniment regrettable, puisque l'humanité se priverait ainsi d'une partie de son héritage et abdiquerait une de ses plus nobles prérogatives, celle de se connaître elle-même ; mais cela ne prouverait rien contre le caractère scientifique de l'histoire. Mais d'ailleurs, Messieurs, la prophétie de Renan me paraît chimérique ; et, quelque occupées et affairées que puissent être les sociétés futures, il est impossible que le goût de la science pure, de la science pour elle-même, en disparaisse : qui ne sait aujourd'hui que les sciences appliquées ne sont vraiment florissantes et ne progressent que là où les sciences pures sont en honneur ?

La seule véritable objection, à mon sens, que l'on puisse faire à ceux qui, comme moi, prétendent faire rentrer l'histoire dans le cadre des sciences, c'est le caractère qu'elle affecte, forcément, dans la forme. Tous les traités de botanique ou de géologie, théories à part, s'accordent sur la façon de décrire les phénomènes ; nous ne savons que trop qu'il n'en est point toujours ainsi en histoire. Mais faut-il donc se représenter l'histoire idéale comme la reproduction pure et simple, exacte et complète, de tous les faits tels qu'ils se sont passés ? Non, ce ne serait pas l'histoire ; pas plus que la reproduction fidèle de la nature par un procédé mécanique n'est de l'art. Il y faut la marque de l'ouvrier : l'histoire ne peut être impersonnelle ; tout ouvrage historique, autre qu'une simple statistique, doit porter l'em-

Digitized by Google

preinte de son auteur ; c'est même là une condition essentielle pour qu'il s'impose à tous et laisse sa trace dans la science.

N'y a-t-il pas là contradiction dans les termes ? et la science n'est-elle pas, par définition même, impersonnelle ? De bons esprits, très frappés de cette difficulté, et désireux avant tout de garder à l'histoire son caractère scientifique, n'hésitent pas, aujourd'hui, à jeter par dessus bord tout ce qui les embarrasse, et à déclarer que, devenue de plus en plus impersonnelle et même collective, l'œuvre historique doit désormais renoncer à chercher le succès artistique, et que bientôt, pour le public, les historiens cesseront de compter parmi les littérateurs, et n'écriront plus que pour eux-mêmes.

Je crains bien que cette façon de voir ne dénote une véritable confusion (quoi qu'on s'en défende) entre l'histoire et l'érudition. C'est avec juste raison que nous avons fait tomber dans notre siècle, Messieurs, les barrières qui séparaient les érudits des historiens, et qui permettaient aux uns d'écrire des ouvrages superficiels et faux, tandis que les autres, à l'écart, entassaient des trésors inutilisés. Oui, l'érudition doit, non seulement servir de base à l'histoire, mais se fondre de plus en plus en elle. Mais il n'en est pas moins vrai que, s'il est rigoureusement indispensable aujourd'hui que tout historien commence par être un érudit, tout érudit ne peut aspirer à devenir un historien.

Mais est-ce donc là une exigence propre à l'histoire ? Est-ce qu'il n'y a pas, dans les sciences physiques et chimiques, et, encore plus, dans les sciences naturelles, est-ce qu'il n'y a pas d'excellents observateurs, aptes à recueillir des faits précis, qu'un autre, mieux qu'eux-mêmes, saura utiliser ? Est-ce que, pour toute construction, pour toute synthèse, est-ce que la personnalité, la marque de l'esprit individuel n'est pas nécessaire ? Et n'est-il pas

Digitized by Google

naturel et légitime qu'en histoire, où l'on ne s'exprime point par formules algébriques, ni, généralement, en termes compréhensibles aux seuls initiés, on continue à attacher à la forme extérieure une grande importance ? N'est-ce pas là, au contraire, un singulier avantage que de pouvoir rendre accessibles à tous les découvertes les plus ardues de l'érudition ?

Il n'y a donc point à craindre, j'en suis convaincu, que l'histoire, devenue enfin objet de science, perde pour cela la popularité qu'elle a acquise chez nous en ce siècle. Il y faudra seulement, pour concilier les exigences nouvelles, plus d'habileté et de talent; il n'y a pas de raison pour que l'une et l'autre fassent défaut à nos historiens dans l'avenir, et il me semble que le passé peut en être un sûr garant.

En définitive, Messieurs, je suis de ceux qui estiment qu'on n'a pas le droit de refuser aux études historiques, prises dans leur ensemble, le droit de cité parmi les sciences. Et la grande raison que l'on invoque contre l'histoire, à savoir la variabilité des phénomènes qu'elle étudie, n'a à mes yeux rien de rédhibitoire. A coup sûr, les phénomènes de l'activité humaine ne sont pas immuables, et il serait vain de conclure de l'histoire d'hier à l'histoire de demain. Mais il n'est pas moins certain qu'il y a, sous ces phénomènes, des lois, qui, elles, ne varient pas : quand ce ne seraient que les lois économiques, au rôle desquelles, avec raison, nous attachons de plus en plus d'importance dans l'histoire de tous les peuples. Et enfin, et surtout, il y a autre chose qui ne varie point, qu'il s'agisse d'histoire ou des sciences de la nature. Ce quelque chose, Messieurs, c'est la méthode. Pour qui sait s'élever au dessus des particularités et des contingences, il apparaît de plus en plus nettement que, si les applications de la science sont multiples, la science elle-même est une : j'entends par là que, pour ce qui

Digitized by Google

est de l'esprit et de la méthode, il n'y a qu'un esprit scientifique, et qu'une méthode scientifique. Le but est le même pour tous : la recherche de la vérité ; les moyens sont les mêmes, à savoir l'observation, et l'esprit critique. Aujourd'hui il n'y a plus de salut en histoire en dehors de l'emploi de la méthode scientifique, et c'est grâce à cette nécessité que l'histoire est devenue ce qu'elle n'était point autrefois : une science.

Seulement, Messieurs, ainsi comprise, elle est la plus récente, la plus jeune de toutes les sciences : vous étonnerez-vous qu'elle en soit la plus imparfaite, la moins sûre et la plus hésitante dans ses résultats ? Nul ne peut affirmer que les plus belles constructions des Renan et des Fustel de Coulanges garderont toute leur valeur dans l'avenir ; déjà, sur plus d'un point, elles se montrent ruineuses, et celles de Taine encore davantage. Que l'on ne se hâte pas d'en conclure à l'impossibilité pour l'histoire d'atteindre à la vérité : je ne sache pas que tous les systèmes élaborés par Descartes, Newton ou Laplace, aient, eux non plus, bravé le temps. Il suffit que les uns et les autres aient démontré un certain nombre de vérités, désormais inattaquables, et que, de plus, ils aient ouvert la voie à leurs successeurs, qui, grâce à eux, iront plus loin qu'eux-mêmes. Et nous sommes en droit, nous, les adeptes de cette science vraiment nouvelle, nous sommes en droit de demander qu'on lui fasse crédit pour quelque temps encore, car, de plus en plus, elle est devenue et deviendra, comme aimait à le répéter Fustel de Coulanges, la plus difficile des sciences.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. DE ROSSI

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. Michel CLERC

MONSIEUR,

Comme discours de réception à l'Académie, M. Octave Teissier, votre prédécesseur, a présenté le tableau de la charité chrétienne à Marseille, depuis le XIIe siècle, en y ajoutant des réflexions personnelles qui sont d'un intérêt saisissant. Notre savant confrère, qui ne craignait pas la poussière des archives municipales, y avait découvert des documents précieux dont la mise en ordre constituait une étude des mœurs et des coutumes des anciens Provençaux, nos initiateurs et nos maîtres dans l'art de faire le bien. Sa méthode était basée sur les deux conditions qui me paraissent essentielles pour écrire l'histoire : la connaissance des faits et le talent d'écrivain ; la première était le résultat de longues et patientes études ; il avait acquis la seconde dans le commerce des bons auteurs.

M. Teissier a été des nôtres, comme membre actif, pendant plusieurs années. Il n'était pas un des moins assidus à nos réunions ; mais obligé, par les exigences de sa carrière, de s'éloigner de notre département, pour exercer les fonctions d'archiviste dans le Var, il est devenu membre libre de l'Académie, en conservant le droit de participer à nos délibérations avec voix consultative, suivant les

Digitized by Google

termes de nos statuts. Sa succession académique a donc été déclarée ouverte; bien qu'il conserve encore toutes les aptitudes d'un esprit fin et chercheur, dont la presse locale donne parfois les savantes productions. Cette succession n'est cependant pas tombée en déshérence, ce qui, d'après l'étymologie de ce mot, voudrait dire qu'elle manque d'héritiers naturels ; or, il n'en est pas ainsi, puisque vous vous êtes présenté pour la recueillir.

Et vous arrivez avec des titres certains dont l'Académie a apprécié la valeur en vous accordant ses suffrages. Professeur d'histoire de Provence et d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, dont le siège principal est à Aix, vous êtes des nôtres, par vos connaissances spéciales, par vos relations dans la cité et par vos fonctions de directeur du Musée d'archéologie au Château Borély. J'ai à peine besoin de rappeler ici vos titres universitaires: élève distingué de l'Ecole normale supérieure, vous avez été jugé digne d'entrer à l'Ecole française d'Athènes, cette pépinière où se forment les intelligences d'élite. Pendant votre séjour dans la patrie des grands écrivains de l'antiquité, vous vous êtes adonné avec passion à l'épigraphie, ce qui vous a permis de compter parmi les rédacteurs les plus autorisés du "Bulletin de correspondance hellénique". Les initiés de l'épigraphie ont lu avec intérêt dans ce recueil vos dissertations sur des inscriptions trouvées à Halicarnasse, au Pirée, à Mégalopolis et sur d'autres points de ce noble pays où chaque pierre rappelle un acte héroïque, un progrès dans les arts ou un évènement que l'histoire enregistre avec intérêt.

En prenant possession de votre chaire à la Faculté, vous avez étudié les origines de la Provence, contrôlé et, parfois, rectifié les faits que la plupart des écrivains avaient reproduits de confiance, et vous avez ainsi conquis une réputation méritée

Digitized by Google

de savant. Vous pouvez donc être fier d'entrer dans notre Compagnie où vous trouverez des confrères amoureux, comme vous, de la science moderne sans dédaigner pourtant celle de nos pères, qui travaillent avec ardeur sous son égide et qui se garderaient bien de la considérer comme une fausse déesse, comme une idole, sans vertu. Les uns sont les pontifes du temple : je les salue avec respect ; les autres se rangent modestement parmi les lévites; ils n'ont pas moins droit à tous nos égards. Je ne vous promets pas de vous mettre en contact avec une légion d'archéologues, initiés aux arcanes que dévoile l'étude des monuments du passé, de certains objets découverts dans les entrailles de la terre ou pieusement conservés par des collectionneurs de bonne foi, jaloux de leurs trouvailles jusqu'à ce qu'une circonstance imprévue vienne jeter la désillusion dans leur âme. La classe des sciences, à laquelle vous appartenez, compte des numismates dont l'érudition s'impose, qui, par l'étude des monnaies ou des médailles anciennes, savent faire revivre le passé aussi bien que les archéologues, je ne dirai pas « les antiquaires », ainsi que vous le voudriez pour mettre à la mode une ancienne locution qui a aujourd'hui un tout autre sens. Les mots tirés du grec ou du latin ne m'effraient point, quand ils sont composés avec intelligence, suivant le précepte d'Horace ; ils me séduisent beaucoup plus que les nombreuses locutions contraires au génie de notre langue, qui nous arrivent des bords de la Tamise et que, dans un certain monde, on emploie avec une affectation ridicule, comme on adopte les modes d'Outre-Manche, au point que certains élégants de notre ville ensoleillée retroussent le bas de leur pantalon quand il pleut à Londres... Les indifférents ne prendront pas la peine de critiquer ces petites manies qui dénotent tout au moins l'absence du sentiment patriotique, aussi bien que

Digitized by Google

l'oubli des humiliations infligées naguère à la France. Notre langue si belle, si harmonieuse, si précise, n'a pas besoin, pour s'enrichir, de contracter des emprunts chez nos voisins qui pratiquent si mal la fraternité des peuples.

Pour revenir à notre sujet, je pense comme vous que l'archéologie et la numismatique peuvent être de quelque utilité pour compléter l'histoire, quand il n'y a pas de documents écrits ; mais, s'il s'agit d'étudier une civilisation récente dont l'écriture nous a conservé les souvenirs vivants, je préfère ces notions positives, que tout le monde comprend, aux résultats hypothétiques parfois que révèle l'examen de la forme d'un vase, d'une monnaie, d'une médaille, de quelques caractères hiéroglyphiques gravés sur une pierre tombale.

Il me semble que vous n'êtes pas bien loin de partager cette opinion, puisque vous reconnaissez « que « l'archéologie, malgré les systèmes et les hypothè- « ses qu'elle a échafaudés et qui doivent être rem- « placés dans l'avenir par des hypothèses et des « systèmes nouveaux, ne peut point se suffire à elle- « même ; qu'elle a besoin du secours des autres « sciences auxiliaires, surtout des données généra- « les de l'histoire, sous peine d'aboutir à des con- « clusions radicalement fausses... ».

C'est donc une science à ses débuts qui procède par des tâtonnements et dont les décisions n'ont quelque valeur que parce qu'elles se dérobent au contrôle des masses. Elle a cependant de l'avenir, comme l'enfant qui a rompu ses lisières et qui s'essaie à marcher. L'enfant est vigoureux, je veux bien le croire ; il grandira par les soins et le talent de l'école scientifique à laquelle vous appartenez.

C'est convenu, l'archéologie pourra, dans une certaine mesure, être considérée comme un moyen d'investigation utile à l'historien qui ne doit rien négliger pour arriver à la parfaite connaissance des

Digitized by Google

choses ; elle servira de base à ses recherches, pourvu que les observations recueillies soient soumises à un examen scrupuleux. A ce point de vue, et à ce point de vue seulement, l'histoire peut mériter le nom de science ; car il serait absolument contraire aux méthodes en usage de permettre à chaque écrivain, sous prétexte de science moderne, de raconter les faits à sa manière et de jeter la perturbation dans la vérité historique. « L'histoire, d'après Cicéron, est « le dépositaire des évènements, la lumière de la « vérité, le soutien de la mémoire, la règle de la « conduite et l'interprètre de l'antiquité. » Mais il faut, avant tout, que l'historien soit impartial, qu'il n'appartienne à aucune secte, qu'il recherche la vérité sans parti pris, qu'il l'expose en bons termes, car il n'est point défendu à un historien d'être un homme lettré ; il doit même employer toutes les séductions du style pour captiver le lecteur. Si l'histoire devenait une science, avec des formules algébriques qui auraient la prétention d'imposer des doctrines de parti, elle tomberait fatalement dans le domaine exclusif de quelques initiés, au détriment de la grande majorité des peuples qui a le droit de puiser son instruction à la source des grands écrivains de l'antiquité et des temps modernes, que l'on s'efforce de mettre à l'index.

Mais j'ai hâte de m'éloigner de vos conceptions qui voudraient anéantir dans notre âme la croyance que l'histoire joue un grand rôle dans la vie des peuples, qu'elle est, par l'étude du passé, un flambeau qui éclaire le présent et nous permet d'entrevoir l'avenir. C'est là, quoique vous en disiez, ce que l'on nomme la philosophie de l'histoire, qui nous apprend les mœurs et les passions des hommes, pour nous mettre en garde contre les fautes commises, afin de les éviter. C'est la science de l'histoire.

« L'historien, d'après vous, doit être un observa-

Digitized by Google

« teur, un naturaliste attentif à recueillir les faits, « habile à en dégager les causes qui les ont déter- « minés ; mais il doit renoncer à conclure, car la « recherche des causes dernières, du pourquoi de « l'humanité, lui échappe. »

Ah ! votre science est timide ou pusillanime, puisqu'elle se reconnaît vaincue au premier pas; vous trouvez plus conforme à vos goûts de reconnaître les choses purement matérielles que la science affirme et, quand il s'agit de pousser en avant vos investigations, au lieu de faire un puissant appel au domaine de l'esprit, vous vous écriez : « je n'ai pas besoin d'en savoir davantage », et vous vous abritez derrière les théories malsaines d'un écrivain de talent, chef de l'école réaliste, qui vous a séduit par ses brillants paradoxes.

Je ne chercherai pas à amoindrir le mérite littéraire de Gustave Flaubert, à qui l'on a tout pardonné, même les lubricités de Madame Bovary. Mais je repousse sa philosophie qui n'admet que la matière, qui veut que l'on étudie l'homme comme les végétaux et les idées comme les faits, qui enseigne que l'histoire doit renoncer à conclure, à rechercher les causes... Après ces extraits que j'abrège parce qu'ils me répugnent et qu'ils ravalent l'homme au dessous de la brute, vous vous écriez : « Les recher- « ches des causes dernières échappent à l'historien ; « si les astronomes savent nous démontrer que les « corps célestes semblent s'attirer dans l'espace en « raison directe de leur masse et en raison inverse « du carré de leur distance, — peuvent-ils nous dire « pourquoi il en est ainsi ?... » Eh ! bien, monsieur, je vous le dirai, moi qui ne suis pas un astronome : les corps célestes subissent la loi commune qui leur a été imposée par le grand *Facteur*, le maître du monde, qui les observe et les dirige. Et, s'il m'était permis de rappeler un souvenir du Lycée, j'ajouterais : votre montre marche parce que le grand ressort

Digitized by Google

la met en mouvement et tout ce mécanisme perfectionné est l'œuvre d'un ouvrier habile. Ma raison d'ailleurs se refuse à croire que toutes les merveilles que mon regard contemple, que les phénomènes qui s'accomplissent chaque jour, dans le monde, sont des effets du hasard et qu'il n'y a rien au delà !... Vous ne le pensez pas vous-même, car l'école à laquelle vous appartenez semble se désintéresser de toutes les questions si nobles, si élevées pourtant qui ont passionné les philosophes anciens et les modernes. Ses théories se meuvent dans un cercle étroit : étudier les faits, les classer, les apprécier, remonter aux causes, si elles sont connues, sinon renoncer à tout effort pour aller plus haut, en soulevant les épaules, d'un air dédaigneux, comme pour dire : « peu nous importe.... »

Comme elles sont plus passionnantes, les discussions des philosophes qui affirment ou qui nient un principe ou une croyance !... Les uns et les autres formulent des doctrines édifiées avec art et qui se ressentent de l'effort tenté pour vaincre l'adversaire. Votre école procède d'une autre façon, plus simple en apparence, mais ruineuse pour l'esprit humain. « Je vais, dit-elle, jusqu'à ce point, parce que je « connais la route et je sais ce que l'on y rencontre... « Au delà, je ne vois rien, mais peu m'importe, je « ne veux point chercher à voir... »

Non, il ne faut pas s'arrêter en chemin, il est plus juste, plus consolant de contempler cet immense univers si bien réglé par le Souverain Maître que l'admiration s'impose même aux incrédules. Il y a quelques jours à peine, tous les grands savants ont étudié un phénomène céleste des plus impressionnants qu'ils avaient prévu et annoncé et qui s'est accompli, à l'heure, à la minute, à la seconde, avec une précision véritablement mathématique, parce que la direction de ses phases diverses était entre les mains de Celui qui voit tout et dont la puissance est sans limites.

Digitized by Google

Et maintenant que notre petite querelle est vidée, je suis heureux, Monsieur, que mes fonctions de Directeur en exercice m'aient fourni l'occasion de vous souhaiter la bienvenue au sein de notre Compagnie dont le libéralisme s'élargit chaque jour par les choix qu'elle fait, dans ses élections, pour son recrutement. C'est une bonne fortune pour nous de donner accès dans cette enceinte aux membres distingués de l'enseignement supérieur qui appartiennent à l'une ou à l'autre branche de l'Université de Provence, ce qui est de la décentralisation aujourd'hui, ce qui deviendra demain l'union ou plutôt la fusion des deux branches.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LE TALENT LYDIEN AU TEMPS DE CRÉSUS

ET

LES TALENTS BABYLONIEN ET EUBOIQUE

SOUS DARIUS FILS D'HYSTASPE

I

Le talent dans l'antiquité a été l'objet d'études si nombreuses de la part des métrologues contemporains, qu'il semble avoir épuisé leur érudition. Cependant, il y a encore à dire sur ce sujet important. Je me bornerai aujourd'hui à faire remarquer que le talent n'a pas toujours été un groupe de monnaies, par exemple un ensemble de 6000 drachmes; qu'il a été précédemment un poids dont on aurait tort de déduire le chiffre de celui d'espèces monnayées, tandis que les textes anciens le fixent par d'autres moyens tout à fait distincts des pesées monétaires.

C'est ainsi qu'Hérodote, après avoir énuméré, au § 50 du livre I de ses Histoires, les sacrifices que fit Crésus pour se rendre favorable l'oracle de Delphes, ajoute qu'il ramassa une quantité considérable d'or qu'il fondit et dont il fit 117 demi-briques de 6 palmes de long, 3 de large et 1 d'épaisseur. A 0,0771 dix-millimètres par palme, chacune de ses demi-briques eut donc 0,4626 dix-millimètres de long,

Digitized by Google

0,2313 de large et 0,0771 d'épaisseur, ce qui donne un volume de 0,4124826099 pour la demi-brique.

Quatre de ces demi-briques, étant d'un or pur, pesaient chacune 2 talents 1/2. L'or pur a une pesanteur spécifique de 19,2581, de telle sorte que le poids des deux talents 1/2 correspond à 0,4124826099 × 19,2581, c'est-à-dire à kilogram. 79,4363134971519. De ceci, il résulte que, basé sur les calculs et les données ci-dessus, le talent de Crésus aurait pese 31 kilogram. 77452539886076. Mais l'or des briques était-il d'une pureté absolue? Les dariques réputées d'un or de première qualité contenaient un certain alliage provenant de ce que les anciens n'affinaient pas ce métal aussi parfaitement que nous, comme le prouve l'analyse qu'en fit faire Letronne (1) et d'après laquelle l'alliage de la darique était d'environ $\frac{30}{1000}$ du poids total. Ceci posé et en supposant l'alliage en argent et par conséquent à 10,4743 de pesanteur spécifique, on obtient pour le poids du talent de Crésus 31 kilogr. 33974562900000.

Ce chiffre est bien différent du poids de 25 kil. 20, qu'atttribue au même talent, d'après le texte d'Hérodote (2), l'allemand Hultsch, dans sa métrologie grecque et romaine (p. 578 et 408) ; il est vrai *que* cet auteur donne pour base à son calcul le poids du statère de Crésus, de 8 grammes 17 (p. 578). Mais M. Hultsch est-il bien convaincu que le talent de Crésus étaient monétaire et non pas simplement pondéral (2) ?

(1) *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines* (p. 108).

(2) Ὡς δὲ ἐκ τῆς θυσίης ἐγένετο, καταχέαμενος χρυσὸν ἄπλετον ἡμιπλίνθια ἐξ αὐτοῦ ἐξήλαυνε, ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα ποιέων ἑξαπάλαιστα, ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα τριπάλαιστα, ὕφος δὲ πάλαιστιαῖα, ἀριθμὸν δὲ ἑπτακαίδεκα καὶ ἑκατὸν, καὶ τούτων ἀπέφθου χρυσοῦ τέσσερα, τρίτον ἡμιτάλαντον ἕκαστον ἕλκοντα. (Herod. l. c.).

Digitized by Google

M. Hultsch (1) ainsi que M. Mommsen (2), Vasquez Queipo (3) et la plupart des numismates et métrologues, ont prétendu que les talents dont se composait les revenus royaux des vingt satrapies de Darius, d'après le récit d'Hérodote, étaient monétaires, mais, M. Babelon, dont nul ne contestera la haute compétence en fait de numismatique perse, n'a-t-il pas écrit, après avoir constaté que le trésor de Suse dont s'empara Alexandre, comprenait 40.000 talents en lingots bruts et seulement 9.000 en pièces d'or monnayées, que « cette composition, fruit « des impôts prélevés dans les diverses satrapies de « l'empire », avait pour cause, « quelque singulier « que ce fait paraisse, l'absence de métal monnayé « dans la plupart des provinces de la monarchie « perse. » (4).

Comment, dès lors, les talents fournis par les provinces auraient-ils pu être tous monétaires ?

II

Qu'il me soit permis, à propos des revenus que Darius tirait des vingt satrapies de l'empire perse énumérées dans Hérodote, d'essayer à mon tour une interprétation de la rédaction de cet auteur.

(1) *Griechische und römische metrologie*. Berlin, 1882, in-8°, p. 577 et suiv.

(2) *Histoire de la monnaie romaine*, traduit de l'allemand par le duc de Blacas, 1865, t. I, p. 28 et suiv.

(3) *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*. Paris, 1859, t. I, p. 292 et suiv.

(4) *Revue Numismatique*, « Les Monnaies des Satrapes », 1892, 3e trim., p. 278.

Digitized by Google

Les peuples soumis aux tributs habitaient, les uns, les côtes d'Asie-Mineure voisines de la Grèce, les autres les parties de l'Asie-Mineure moins occidentale. L'Asie et une portion de l'Afrique versaient leurs redevances en argent. L'Inde seule payait son tribut en or sur le double pied du poids euboïque et de la valeur de 13 poids d'argent en échange de 1 poids d'or. L'argent était payé en talents babyloniens d'un poids chacun de 70 mines euboïques et il était évalué en talents euboïques.

Les cotes occidentales de l'Asie-Mineure étaient habitées par les Ioniens, Magnésiens d'Asie, Eoliens, Cariens, Lyciens, Milyens, Pamphyliens, formant ensemble la 1re satrapie et les Mysiens, Lydiens, Lasoniens, Caballes, Hygenniens, formant ensemble la seconde. Ces deux satrapies, essentiellement grecques, payaient 900 talents d'argent.

La 3e satrapie, sise à la rive droite de l'Hellespont, comprenait les Phrygiens, les Thraces d'Asie, les Paphlagoniens, Mariandyens et Syriens ; elle était taxée à 360 talents d'argent.

Les Ciliciens formaient la 4e satrapie et payaient 500 talents d'argent, dont 140 restaient affectés à leur cavalerie et 360 venaient au Roi.

La 5e satrapie, partant de la ville de Posidée, touchait à la Silicie et à la Syrie et englobait la Phénicie, la Palestine, Chypre, jusqu'à l'Egypte, sans toucher à l'Arabie exempte d'impôts ; elle fournissait 350 talents d'argent.

La 6e satrapie, où se trouvaient les Afres, voisins de l'Egypte, les Cyrénéens, les Barcéens et l'Egypte elle-même, était cotée à 700 talents d'argent auxquels s'ajoutait le montant de la pêche du lac Méris et du blé qui était aussi de 700 talents, ce qui fesait en tout 1400 talents d'argent.

La 7e satrapie, dont les peuples étaient les Satagydes, les Gandariens, les Dadices et les Aparytes, payaient 170 talents d'argent.

Digitized by Google

De Suze et du reste du pays des Cissiens composant la 8e satrapie, Darius tirait 300 talents d'argent;

La 9e, formée de Babylone et de la Syrie, donnait 1.000 talents d'argent ;

La 10e, à savoir Ecbatane, la Médie, les Paricaniens et les Orthocorybantes, était taxée à 450 talents d'argent ;

La 11e, où étaient les Caspiens, les Pausiens, les Parimathes et les Darites, contribuait pour 200 talents d'argent ;

La 12e, enclavant la Bactriane jusqu'aux Egles, payait 360 talents d'argent ;

La 13e, allant de l'Arménie et de la Pactyie jusqu'au Pont-Euxin, payait 400 talents d'argent ;

La 14e, comprenant les Sagartes, les Saranges, les Thamaniens, les Utiens, les Myciens, les habitants des îles de la Mer Rouge, était tenue à 600 talents d'argent ;

La 15e, formée des Saces et des Caspiens, contribuait pour 250 talents d'argent ;

La 16e, comprenant les Parthes, les Chorasmiens, les Sogdiens et les Ariens, payait 300 talents d'argent ;

La 17e, formée des Paricans et des Ethiopiens d'Asie, était taxée à 400 talents d'argent ;

La 18e, avec les Matiens, les Saspiriens et les Alarodes, à 200 talents d'argent ;

La 19e, avec les Mosches, les Tibarènes, les Macroniens, les Mosynæques et les Mariens, à 300 talents d'argent ;

La 20e, formée des Indiens, contribuait pour 360 talents d'or.

Il ressort du texte d'Hérodote que le talent babylonien valait 70 mines euboïques, que l'or valait 13 fois l'argent, que le tribut en or était seulement de 360 talents, le tribut en argent de 8.300 (sans compter les 140 talents de la cavalerie de Cilicie

Digitized by Google

exclus de ce total), que les 360 talents d'or s'élevaient à 4.680 talents euboïques d'argent et les 8.300 talents babyloniens d'argent à 9.540 talents euboïques du même métal, enfin que le total des tributs atteignait 14.560 talents.

Ce qui est hors de doute, c'est que les 360 talents d'or multipliés par 13, produisaient, conformément aux calculs d'Hérodote, 4.680 talents euboïques, ce qui est très exact.

Quant à la conversion des talents d'argent babyloniens, elle est indiquée dans Hérodote d'une façon qui a paru doctrinalement erronée aux numismates actuels, notamment à M. Mommsen qui, pour expliquer le total obtenu par cette conversion, n'hésite pas à déclarer qu'Hérodote se trompe gravement et que le nombre des mines euboïques contenues dans le talent babylonien est de 78 et non de 70 (1).

Je ne crois pas qu'il faille en arriver à accuser Hérodote d'erreur doctrinale, car il n'est pas le seul à mentionner la division du talent babylonien en 70 soixantièmes euboïques ou athéniens. On peut dire des chiffres de l'auteur grec qu'ils ne sont pas, il est vrai, d'une exactitude absolue, parce que ce sont des chiffres ronds, plutôt qu'exacts, mais en les jugeant ainsi, on sera dans le vrai, à mon avis, plutôt qu'en y cherchant l'erreur de doctrine.

Voici donc comment peut, il me semble, s'interpréter le texte d'Hérodote relatif à la conversion des talents d'argent babyloniens en talents d'argent euboïques. Hérodote énumère 7.600 talents d'argent; ils auraient tous été babyloniens s'il fallait prendre à la lettre le texte de cet écrivain : Τοῖσι μὲν αὐτῶν ἀργύριον ἀπαγινεόυσι εἴρητο βαβυλώνιον ὁταθμὸν τάλαντον ἀπαγινέειν, τοῖσι δὲ χρυσίον ἀπαγινέουσι εὐβοϊκόν· (III, LXXXIX).

(1) *Hist. de la Monnaie romaine*, trad. de Blacas. Paris, 1865, in-8°, t. I, p. 29.

Digitized by Google

Mais c'est là un fait général auquel l'exception n'apporte aucune atteinte. Que le talent babylonien ait été usité dans l'Asie, une partie même de l'Asie-Mineure et en Egypte, je n'en disconviens pas, mais sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure, à Samos, par exemple, dont l'étalon monétaire, d'après M. Babelon, était à la fois identique et antérieur à celui de l'Eubée (1), voilà ce que je ne puis admettre. Ceci posé, je laisserai sans y toucher les 900 talents des deux premières satrapies et me bornant à les ajouter tels quels aux 8.633 talents euboïques provenant de la conversion en euboïques des 7.400 talents babyloniens, j'obtiendrai le total de 9.533 talents d'argent euboïques ne différant que de 7 talents des 9.540 donnés par Hérodote. Quel est le lecteur au courant de la véracité de l'écrivain grec qui refusera de croire qu'Hérodote a simplement arrondi son total, comme nous continuons à le faire pour des renseignements généraux, plutôt que de considérer comme une erreur doctrinale et inadmissible une division du talent en 70 mines, parce qu'elle aurait du être de 78 d'après M. Mommsen. Quant à l'erreur provenant de ce qu'Hérodote a indiqué comme total général le chiffre de 14.560 talents alors que de fait nous ne pouvons en additionner que 14.220 et même moins si l'on accepte ma rectification, je ne puis m'y arrêter, car la différence ne peut, à mon avis, provenir que d'une erreur d'addition, par exemple du tribut de la 8e, ou de la 16e, ou de la 19e satrapie, compté deux fois, ce qui aurait donné un total de 14.563 talents euboïques.

En résumé, Hérodote n'aurait pas commis d'erreur doctrinale, quoiqu'en disent les numismates et métrologues actuels, et le talent babylonien, d'après son texte, interprété comme je viens de le faire, comprendrait 70 mines euboïques, comme le même

(1) *Trouvaille de Samos. Rev. Num. franç.* de 1894, p. 163.

Digitized by Google

talent babylonien équivalait, d'après Pollux, à 7.000 drachmes attiques, c'est-à-dire à 1/6 de plus que le talent attique (1), d'où il faut conclure que, comme il s'agit d'un talent pondéral dans Hérodote et d'un talent monétaire dans Pollux, le poids du premier et la valeur du deuxième sont corrélatives et accusent les mêmes proportions.

LOUIS BLANCARD.

(1) Cf. dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* de 1885, mon étude sur la « Valeur comparée des talents grecs au Ier siècle de notre ère ».

Digitized by Google

L'INDIGÉNAT EN PROVENCE

DU

STYRAX OFFICINAL[1]

PIERRE PENA ET FABRI DE PEIRESC

De ce que Nicolas-Claude Fabri de Peiresc avait, en 1610, envoyé à Vespasien Robin, pour le Jardin du Roi, quelques jeunes plants de Styrax officinal (2), devait-on en conclure que cette essence végétale, dont l'aire géographique s'étend surtout dans le Levant, avait été introduite et acclimatée en France par les soins de l'érudit et célèbre conseiller au Parlement de Provence (3) ?

(1) Le *Styrax officinale* L., seule espèce qui représente en France la famille des Styracées, atteindrait la stature d'un arbre de moyenne grandeur, à condition de n'être pas, comme il l'est en Provence, maintenu à l'état de bois-taillis par des coupes fréquentes. Il se couvre au printemps de fleurs blanches qui ressemblent un peu à celles de l'Oranger, exhalant aussi un parfum très doux. On obtient de cet arbre, par des incisions au tronc et aux branches, une résine liquide nommée *styrax* ou *storax*, fort appréciée jadis par l'art médical.

(2) Le docteur E.-T. Hamy, membre de l'Institut, publia dans les *Nouvelles Archives du Muséum d'histoire naturelle* (3e série, 1896), une notice sur *Vespasien Robin, Arboriste du Roy, premier sous-démonstrateur de botanique au Jardin Royal des plantes ;* il y donna en appendice sept lettres écrites par Peiresc à Vespasien Robin. C'est dans la première de ces lettres (1610) qu'il est question de l'envoi du Styrax.

(3) On sait avec quel zèle Peiresc se livrait à des essais d'acclimatation, soit animale, soit végétale, essais dont l'histoire donne un intérêt particulier à la volumineuse correspondance

Digitized by Google

Telle est la question qui se posa, il y a quatre ans, à l'occasion d'un opuscule que venait de publier M. Tamizey de Larroque, éditeur des *Lettres de Peiresc* (1).

Il existe dans le département du Var une assez vaste région où le Styrax croît en abondance, non point comme un végétal exilé de sa véritable patrie, mais avec toute la vigueur d'une espèce autochtone. S'il est exact que les végétaux soient contraints, eux aussi, de lutter pour la vie, on pourrait dire du Styrax qu'il garde en cet endroit la fière attitude d'un vainqueur (2).

Dans le périmètre que peuple l'Aliboufier (3), se

publiée par feu M. Tamizey de Larroque (*Lettres de Peiresc*, Paris, Imprimerie Nationale : sept volumes ont paru de 1888 à 1898). Ce goût s'était manifesté de fort bonne heure chez Nicolas Fabri. Son ami, le célèbre prévôt de l'Eglise de Digne, Gassendi, qui a écrit une *Vita Peireskii*, raconte que son héros, âgé de vingt ans à peine, s'occupait, pendant un séjour en Italie, d'en exporter ou d'y importer des plantes rares : « Frequens adiit rariorès hortos, perscrutaturus varietatem viresque tàm indigenarum quàm exoticarum plantarum ; ac destinans quasdam in Provinciam, quasdamque vicissim ex Provincia, nunc in Pinelli, nunc in aliorum viridaria transferri curans. » — On doit à Peiresc l'introduction du chat angora.

(1) *Deux jardiniers émérites* : *Peiresc et Vespasien Robin* (Aix, 1896). — Il y a lieu de s'étonner que l'auteur, qui était correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se soit servi, en cette circonstance, du mot *émérite*, dont le véritable sens n'était pas, certes, celui qu'il voulait exprimer. Tamizey de Larroque ne fut pas le premier adepte de la légende relative à l'introduction du Styrax. Il avait eu des précurseurs : le docteur Honorat, de Digne (*Catalogue des plantes de Provence*) ; Foisset aîné (*Bibliographie Universelle*) ; Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*), etc.

(2) Nous avons, sur ce point, donné de plus amples détails dans une communication faite à la Société botanique de France, pendant la session extraordinaire tenue à Barcelonette en 1897, (V. *Bulletin de la Société botanique de France*, t. XL, Comptes-rendus de la session extraordinaire, p. CXLVIII).

(3) *Aliboufié* (quelquefois *Aligoufié*), nom provençal du Styrax officinal. Le mot, employé par Garidel (*Histoire des plantes qui*

Digitized by Google

trouve le village de Belgencier, où Peiresc naquit le 1er décembre 1580 et dont, au cours de sa vie, il habita fréquemment le château.

Les botanistes provençaux qui, étant venus herboriser dans la contrée, y ont admiré le superbe développement du Styrax, ne pouvaient pas admettre que ce fût là le résultat de la dissémination fortuite de quelques graines, échappées du parc de Belgencier, ou jetées au vent par le magistrat botanophile.

Mais ceci n'était qu'une affaire d'impression personnelle, insuffisante pour convaincre les panégyristes de Peiresc et détruire la légende qui s'obstinait à lui attribuer l'honneur d'avoir doté du Styrax officinal ce coin de la Provence (1).

naissent *aux environs d'Aix*), sous la forme francisée *Aliboufier*, a fini par passer dans les lexiques français. Le récent *Dictionnaire général de la langue française*, de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, l'a ainsi enregistré : « ALIBOUFIER. [*Etym.* Emprunté du provenç. mod. *aliboufié*, *m. s.* d'origine inconnue.] ‖ 1783 ENCYCL. MÉTH. » et l'article, indiquant ensuite que ce nom désigne le Styrax, ajoute : « arbre de Java qui produit le benjoin. » — Cette définition est incomplète. Il est vrai que le benjoin est dû à une espèce exotique du genre *Styrax*, le *St. Benzoin*. Mais pourquoi les auteurs du nouveau dictionnaire n'ont-ils pas mentionné aussi, et de préférence, le *St. officinale*, qui croît dans la région méditerranéenne et produit le storax ? Ils reconnaissent que le mot *aliboufié* appartient au provençal moderne. Or, le provençal moderne est essentiellement rustique et populaire. Comment le peuple de Provence se serait-il un jour avisé d'enrichir sa langue du terme nouveau d'*aliboufié*, pour l'appliquer à un arbre de Java, donnant un parfum assurément ignoré du plus grand nombre ? — Pour la date de l'emploi français du mot *aliboufié*, les auteurs du dictionnaire, au lieu du millésime 1783 (*Encycl. méth.*), auraient dû citer celui de 1714 (*Hist. des plantes* de Garidel).

(1) Les partisans de l'indigénat auraient pu faire valoir un argument d'ordre philologique. Nous venons de voir que le Styrax porte en provençal le nom d'*Aliboufié*, francisé par Garidel dans son *Histoire des plantes*. Cet ouvrage a paru seulement en 1714; mais certainement l'auteur avait commencé de s'en pro-

Digitized by Google

Nous intervînmes dans la controverse et nous produisîmes un document qui coupait court à tout débat (1).

Nous aurions pu citer un passage de la *Vie de Peiresc* par Gassendi, où est rapporté un fait sur lequel nous reviendrons ultérieurement avec plus de détails : Peiresc, insistant auprès de l'illustre botaniste Charles de l'Escluse pour qu'il vînt de Leyde en villégiature à Belgencier, promettait, pour l'y décider, de lui montrer le Styrax. Et Gassendi ajoutait à propos de cet arbre : « *Is enim ad unum milliare juxta oppidum ita nascitur, ut aliàs frustra requiratur* (2) ».

Mais la littérature botanique avait à nous fournir un texte encore plus décisif.

curer les éléments, au moyen de nombreuses herborisations, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. En supposant que le Styrax eût été semé par Peiresc, au début de ce même siècle, sur les collines situées aux alentours de son château, il fallait du temps pour que cet arbre, à croissance lente, se propageât sur une large étendue. Or, tant que le végétal nouvellement introduit demeurait chétif et cantonné dans un étroit espace, il n'était pas susceptible d'attirer l'attention des paysans du voisinage ; et jamais la langue populaire n'eût éprouvé le besoin de créer un terme nouveau pour désigner un arbuste exotique, encore dénué de toute importance. Si donc le Styrax était, au XVIIe siècle, déjà pourvu d'un nom provençal, — et nous verrons plus loin que ce nom d'*Aliboufié* était connu de Peiresc, — c'est que depuis bien longtemps, par son extension luxuriante, il avait conquis, aux yeux de la population rurale, une grande place parmi les arbres forestiers de la région. Sans doute l'origine de l'appellation provençale est moins ancienne que l'existence même de l'Alibouflier en ce lieu : on peut toutefois dire, de l'une comme de l'autre, qu'elles se perdent dans la nuit des temps.

(1) *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal*, note insérée dans la *Revue Horticole*, journal mensuel des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône (mars 1897), et ensuite tirée à part (Marseille, imp. Barlatier, 1897).

(2) *Vie de Peiresc*, édition de Paris, 1641, p. 75.

Digitized by Google

C'est, dans le *Stirpium Adversaria nova*, la page qui raconte en ces termes la découverte de l'Aliboufier près du bourg de Solliès (*Solarium*) (1) :

« Le Styrax semble avoir été ainsi nommé à cause de la résine liquide qu'il laisse exsuder goutte à goutte (*stiriatim*). C'est dans cette partie de la Provence qui s'étend des Saintes-Maries de la Mer à Fréjus qu'on le rencontre en plus grande quantité. Il existe, en effet, près du bourg de Solliès une riante colline où le Styrax abonde. Nul n'en connaissait la présence en cet endroit lorsque nous-mêmes, étant jeunes encore, fûmes les premiers à l'y découvrir. Nous le montrâmes à beaucoup de pharmaciens et d'étudiants, ainsi qu'aux professeurs de Montpellier. Nous le reconnûmes pour l'avoir vu autrefois à Venise dans le jardin des Franciscains (2). »

Le *Stirpium Adversaria* fut imprimé à Londres en 1570. Peiresc vint au monde, comme nous l'avons rappelé plus haut, en 1580. Voilà comment se trouvait radicalement tranché contre Peiresc le litige relatif à la prétendue introduction du Styrax officinal.

L'ouvrage fameux qui fut mis en vente chez le libraire londonien Thomas Purfoot porte la double signature de Pierre Pena et Mathias de Lobel. Mais

(1) « L'ancien bourg de *Solarium* s'est subdivisé en trois agglomérations qui portent toutes les trois le nom de Solliès, mais qui forment, quoique rapprochées, des communes distinctes : Solliès-Ville, Solliès-Pont et Solliès-Toucas. Elles appartiennent à l'arrondissement de Toulon ; Solliès-Pont, station de la ligne du chemin de fer de Marseille à Nice, est en même temps chef-lieu de canton. » (*Bull. Soc. bot. Fr.*, l. c.) — Un autre village du même canton, que l'on nomme le plus communément La Farlède, est quelquefois appelé Solliès-Farlède. Il est hors de doute que le *Solarium* des *Adversaria* désigne Solliès-Ville. Le Styrax continue à couvrir la colline qui est mentionnée dans ce passage.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 429

Digitized by Google

nous avons établi ailleurs (1) que Pena en avait été le principal auteur. Né en Provence, il y avait beaucoup herborisé, et il s'était spécialement chargé de décrire et de dessiner les plantes de la flore méridionale. C'est donc à lui seul qu'il fallait attribuer la découverte du Styrax à Solliès. La présente étude va nous permettre de corroborer par une nouvelle preuve nos démonstrations antécédentes, en ce qui touche la part prépondérante prise par le botaniste provençal à l'œuvre des *Adversaria*.

Lorsque nous écrivimes notre première note au sujet de l'indigénat du Styrax, M. Tamizey de Larroque avait déjà édité plusieurs volumes des *Lettres de Peiresc*. Mais le tome VII n'avait point encore vu le jour. Ce volume, qui n'a paru qu'en 1898, contient sept lettres écrites par Peiresc à Charles de l'Escluse, alors retiré en Hollande où, après une longue carrière traversée par bien des épreuves, il occupait à l'Université de Leyde une chaire de botanique. Les lettres à Clusius confirment en faveur de Pierre Pena l'honneur d'avoir le premier signalé la présence de l'Aliboufier sur le sol provençal.

Les rapports qui s'établirent entre Nicolas de Peiresc et Charles de l'Escluse datent de 1602. Gassendi explique avec une grande précision comment ces relations prirent naissance. Peiresc, encore adolescent, s'était rendu à Padoue, ville savante où il comptait poursuivre ses études et donner satisfaction à l'ardeur qui le portait indistinctement vers toutes les branches des connaissances humaines. Pendant son séjour à Padoue, il fut reçu, apprécié et pris en affection par un humaniste de mérite, Paul Gualdo, alors vicaire général du diocèse (2), et aussi par

(1) *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel.*

(2) Tamizey de Larroque a confondu Paul Gualdo avec Fran-

Digitized by Google

Jean-Vincent Pinelli, un bibliophile érudit dont la renommée était grande et qui correspondait avec Scaliger et Clusius. Pinelli mourut en 1601. Le duc della Cerenza, neveu du défunt, étant obligé de quitter Padoue, chargea Gualdo de recevoir en son absence les lettres qui viendraient à l'adresse de feu son oncle. Justement, il arriva des lettres de Scaliger et de Clusius, accompagnant l'envoi de divers objets offerts par chacun des deux savants à Pinelli. Gualdo montra le tout à Peiresc. Celui-ci, pris d'un vif désir d'entrer en correspondance avec ces hommes illustres, saisit au vol l'occasion qui se présentait de leur écrire : il leur offrit ses services, se déclarant tout disposé à leur fournir, le cas échéant, les communications pour lesquelles ils avaient l'habitude de recourir à Pinelli (1).

cesco Gualdo ou Gualdi, archéologue qui fut, beaucoup plus tard, en relation avec Peiresc, et dont il est plusieurs fois question dans les *Lettres*. (V. t. VII, p. 944, note 5.)

(1) Nous possédons le texte de la première lettre que Peiresc adressa de Padoue à Charles de l'Escluse (en janvier 1602) : « Monsieur, m'estant aprez la mort du sig^re^ Gio-Vincenzo Pinelli porté comme pour heritier du bien qu'il vouloit à ses amys, je ne puis faire de moins que de rechercher toutes les occasions qu'il m'est possible de rendre service à ceulx qui l'honnoroient de leur amitié, au premier rang desquels saichant fort bien que vous estes, je manquerois par trop à mon debvoir si je ne m'estudiez de faire pour vous et pour le trez illustre Schaliger, l'honneur et la vertu duquel nous reverons uniquement en cez quartiers, ce que M. Pinelli fairoit s'il estoit en vie... » (*Op. cit.*, p. 941.) — Le recueil édité par Tamizey de Larroque contient six autres lettres adressées par Peiresc à Clusius. Elles y ont été insérées d'après des brouillons ou des copies conservés soit à la Bibliothèque Nationale, soit à la Méjanes d'Aix, soit à l'Inguimbertine de Carpentras. La bibliothèque de l'Université de Leyde possède les originaux de huit lettres écrites par Peiresc à Charles de l'Escluse, lesquelles nous ont été montrées lorsque, en 1899, nous sommes allé dans cet établissement scientifique rechercher la lettre de Léonard Rauwolff au même Clusius. Il est bien à regretter que Tamizey de Larroque ait ignoré l'existence des lettres originales conservées à Leyde. Il y aurait lieu

Digitized by Google

Pour se concilier les bonnes grâces de Clusius, Peiresc n'avait rien de mieux à faire que de lui envoyer des plantes ; c'est bien ainsi qu'il eut soin de procéder, avec un zèle dont témoignent les lettres publiées par Tamizey de Larroque.

Charles de l'Escluse s'était fait un plaisir d'encourager son jeune correspondant en lui adressant un exemplaire de son grand et récent ouvrage, *Rariorum plantarum historia* (1) ; il y joignit son portrait, que lui avait demandé Peiresc.

Celui-ci l'en remercie dans une lettre écrite d'Aix le 25 février 1604 :

Monsieur,

Je serois bien en peine de trouver des termes tels que je desirerois pour vous remercier selon mon devoir de vostre livre des plantes et de vostre portraict, que je reçus sur la fin de decembre dernier, le tout tres bien conditionné, dont je vous demeureray redevable à jamais. Je n'ay regret d'aultre chose si ce n'est de ce que vostre lettre ne m'a esté rendue un mois plus tost, car j'eusse tasché de recouvrer encor ceste année de la graine de Tragacantha (2) que vous desirez : ce qui ne se pourra faire jusqu'à l'année qui vient. Cependant j'ay jugé que vous ne treuveriez peult estre pas mauvais que je vous envoyasse de la racine. Et de faict j'en ay mandé cüeillir à Marseille et ensemble un peu d'une aultre plus

de compléter, au moyen de ces lettres, la publication de la correspondance de Peiresc avec Clusius. C'est ce que nous nous proposons de faire dans le futur volume de *La Botanique en Provence au XVIe siècle* où nous écrirons l'histoire complète des rapports de l'illustre botaniste avec la Provence.

(1) Le *Rariorum plantarum historia*, œuvre capitale de Charles de l'Escluse, fut imprimé à Anvers par Moretus, gendre et successeur de Plantin, et parut en 1601.

(2) *Astragalus Massiliensis* Lamk., longtemps considéré par les floristes comme une simple variété de l'*A. Tragacantha* L.

Digitized by Google

rare que les mariniers appellent Tartonraire (1) et de laquelle ils se servent pour se purger, d'autant qu'elle faict une merveilleuse operation tant par le haut que par le bas. J'en ay rempli une petite boitte que je vous envoyerai par la premiere commodité, dans laquelle vous treuverez aussy un peu de graine fort fresche de nostre Seseli de Marseille (2), et la racine d'une aultre plante qui est assez familiere en cez quartiers, que l'apoticaire appelle Centonica (3); je ne sçay s'il se trompe. On m'a conseillé d'enfermer le tout dans un peu d'argille paistrie avec le miel. Dieu veuille que le tout puisse arriver sain et sauve! C'est bien en ceste sorte que se conservent les greffes qu'on nous apporte des pays orientaulx.

Les diverses plantes énumérées dans le passage qui précède avaient été demandées par Clusius. Pour complaire à l'illustre botanographe, Peiresc ne se borna point à faire récolter par des gens à ses gages quelques-unes des espèces réclamées ; il se mit personnellement en campagne. Gassendi raconte qu'en cette même année 1604, après avoir conquis avec éclat, devant l'Université d'Aix, le grade de docteur, Peiresc reconduisit jusqu'à Draguignan des parents qui étaient venus assister à ce brillant tournoi. Il se dirigea de là vers Fréjus et vint herboriser sur le littoral, afin d'y rechercher certaines plantes qu'il voulait cultiver dans son jardin de Belgencier, et de la plupart desquelles il expédia des racines à Clusius. Et comme il se défiait un peu de ses propres lumières, il eut la précaution, ajoute le prévôt de

(1) *Passerina Tarton-raira* DC. (*Daphne Tarton-raira* L.) V. dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* la curieuse étymologie du mot provençal *Tarton-raire*.

(2) *Seseli tortuosum* L. — Les botanographes du XVIe siècle croyaient avoir retrouvé en cette Ombellifère le *Seseli Massilioticon* de Dioscoride, plante à laquelle l'auteur de la *Matière médicale* attribuait des vertus sans nombre.

(3) Très probablement *Santolina Chamæcyparissus* L. que Gesner appelait *Centonia*, et d'autres auteurs *Santonicum*.

Digitized by Google

Digne, de se faire accompagner par un botaniste, habile à déterminer les plantes en toute saison : « comitem adhibuit Botanicum quendam, plantarum quovis tempore internoscendarum peritum (1).»

Revenons maintenant à l'intéressante lettre du 25 février 1604, où nous allons voir entrer en scène Pena et le Styrax :

Il y a deux ou trois jours que j'ay remarqué en vostre livre que vous n'aurez (2) jamais veu la fleur du Pancratium qui croist pres de Narbone, ce qui m'a faict regretter extremement de n'avoir de loisir d'en mander querir quelques bulbes à Monpelier... J'en ay treuvé une fleur qui s'estoit par cas fortuit seichée dans un mien livre dernierement que j'estois à Monpelier, laquelle vous treuverez dans la mesme boitte que je vous manderay... Je sçay bien que ce n'est pas chose digne de vous, mais vous accepterez s'il vous plaist me mander une liste de toutes les plantes et aultres singularitez de nostre Provence qui vous pourront estre desirables. De moy je tascheray bien de mon costé de m'esclaircir entierement du Styrax, lequel, à ce qu'en escrit Mr Pena, croist en ce pays...

Tout bref qu'il est, ce petit membre de phrase — A CE QU'EN ESCRIT Mr PENA (3) — n'en a pas moins une grande portée.

(1) *Vita Peireskii*, p. 75. — Nous devons regretter que Gassendi ne nous ait pas dit le nom de ce botaniste qu'il traite un peu dédaigneusement de *quelconque* : *Botanicum quendam !*

(2) *N'aurez* pour *n'avez*, forme usitée à cette époque.

(3) Pierre Pena, devenu à Paris médecin en renom, vivait encore en 1604, et Peiresc, qui sans doute était avec lui en correspondance suivie, lui avait écrit cette année-là. C'est Gassendi qui nous l'apprend. A l'occasion, dit-il, de certaines coquilles que Peiresc envoyait à Scaliger, il écrivit à *Pena le médecin* au sujet de l'Anatife, coquille conformée comme celle de la Moule : « Plurimi quædam alia selecta, quæ misit ad Scaligerum, et ex rebus aliis conchas nescio quas, quarum occasione scripsit ad Penam medicum de concha anatifera mitull instar conformata. » (*Vie de Peiresc*, p. 75) — Lorsque Palamède Fabri de Valavez,

Digitized by Google

Il confirme une hypothèse que nous avions formulée dans notre première note sur l'*Indigénat du Styrax*, à savoir que Peiresc connaissait et avait lu le *Stirpium Adversaria* (1).

Il ajoute un témoignage de plus au faisceau d'arguments et de preuves qui nous ont servi à établir l'importance du concours prêté par Pierre Pena à la rédaction du *Stirpium*. Auteur unique de tout ce qui a trait à la flore méridionale, c'est lui seul qui a découvert le Styrax à Solliès, qui l'a décrit et l'a dessiné.

Enfin cette même phrase incidente, — rapprochée de la proposition qui précède : « *je tascheray bien de*

frère puîné de Nicolas, se rendit à Paris en 1608, Peiresc lui remit une liste de personnages qu'il le priait d'aller visiter de sa part. Et sur cette liste, que Tamizey de Larroque a reproduite dans le tome VII des *Lettres*, nous trouvons inscrit : « PENA LE MÉDECIN ».

(1) Conséquence que nous tirions alors de ce fait que Peiresc avait été en rapport avec Mathias de Lobel. Quand le jeune érudit provençal fit, en 1606, un voyage en Angleterre, il alla voir Lobel qui s'y était fixé et y avait obtenu le titre de *Botanographe du Roi*. Le tome VII des *Lettres de Peiresc*, contenant la lettre que nous commentons ici, n'avait pas encore paru lorsque nous livrâmes à l'impression notre étude sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel*. En préparant ce travail, nous nous étions demandé si Peiresc ne s'était pas aussi mis en relation avec Pena. Et comme nous n'avions pas la possibilité d'aller nous-même compulser l'immense correspondance peirescienne dans les divers fonds où elle est dispersée (Bibliothèque Nationale, Méjanes d'Aix, Inguimbertine de Carpentras), nous prîmes le parti de nous adresser, en mai 1897, à M. Tamizey de Larroque, pour le prier de nous renseigner à cet égard. Sa réponse fut négative. L'éditeur des *Lettres de Peiresc* ne se souvenait pas, en nous écrivant, que diverses lettres du tome VII, qu'il se disposait à publier, font mention de Pena. Ce nom, qui lui était inconnu, n'avait pas frappé son attention et, dans les nombreuses notes qu'il a jointes aux lettres de Peiresc, il l'a passé sous silence. Circonstance, d'ailleurs, qui n'a rien de surprenant et qui montre une fois de plus en quel oubli profond Lobel, par ses manœuvres, était parvenu à faire tomber le co-signataire de l'ouvrage célèbre dont il voulait s'attribuer le mérite exclusif.

Digitized by Google

m'esclaircir entierement du Styrax », — contient l'aveu que Peiresc, quoiqu'il connût depuis longtemps, par le texte de Pena, la présence du Styrax à Solliès, sur un point si peu éloigné de Belgencier, ne s'en était pas autrement préoccupé. Il n'a pas eu la curiosité ou le temps d'aller le rechercher, et par conséquent ne l'a point introduit dans son jardin. Il n'en parle dans sa lettre à Clusius que parce que celui-ci lui en a demandé des nouvelles, voulant sans doute savoir s'il convenait d'ajouter foi à ce qu'en avait dit le *Stirpium Adversaria*.

Le châtelain de Belgencier tint parole et « par la première commodité » ne manqua pas d'expédier à Charles de l'Escluse la petite boite qu'il lui avait annoncée. C'est ce que constate une lettre sans date, mais évidemment postérieure à celle du 25 février :

Monsieur,

Despuis avoir receu vostre beau livre Rariorum plantarum dont je vous remercie de rechef tres humblement, je vous escrivis par la voye de messieurs les Bonvisi (1), et quelques jours apres je vous envoyai par la voye de la derniere foire de Francfort (2) une boitte (dont le port estoit payé jusqu'à Francfort) plaine de racines de Tragacantha et de quelques autres plantes de cez quartiers... J'attends vostre response pour sçavoir si vous aurez pour agreable que je vous en envoye d'autres. Et cependant je procureray d'avoir de la graine du Tragacantha pour vous la faire tenir, s'il est possible, par la foire de septembre.

Naturellement, Clusius répondit qu'il aurait pour agréable que Peiresc lui fît de nouveaux envois.

(1) Libraires lyonnais.

(2) Il se faisait, à la foire de Francfort, un grand commerce de livres ; et comme il y venait des libraires de tous les pays, les lettrés et les savants de l'époque, pour échanger entre eux des communications, avaient recours à l'entremise de ces libraires.

Digitized by Google

Une liste de *desiderata* était jointe à sa lettre, qui n'arriva entre les mains du destinataire que le 10 septembre 1604.

C'étaient surtout des graines qu'il voulait. L'obligeant Peiresc s'occupe aussitôt d'en amasser le plus qu'il pourra. Non seulement il en recueille personnellement une certaine quantité, utilisant à cet effet même les parties de chasse auxquelles il prend part quelquefois ; mais, en homme toujours disposé à ne rien épargner pour rendre service à ses amis, il a recours à des médecins et à des apothicaires établis en différentes localités de la Provence. Vers le commencement de l'année 1605, il juge que la collection est suffisante pour faire l'objet d'une expédition, bien qu'il n'ait pas pu obtenir des graines de Tragacantha, les apothicaires marseillais qu'il avait requis ayant prétendu que cet arbuste ne fructifiait pas dans leur terroir. Il écrit (d'Aix) le 15 février 1605 à l'éminent botaniste (1) :

Monsieur, suivant ma promesse et voz commandements, ayant mandé diverses copies de la liste des plantes que vous desiriez à plusieurs medecins et apoticaires de ce païs, je n'ay sceu recouvrer aultres graines pour ceste année que celles que vous recevrez dans une boette à ovalle, à ceste prochaine foire de Francfort, dans laquelle boette est encloz tout ce que vous treuverez cotté en l'inventaire que je vous mande maintenant avec promesse infaillible d'envoyer, s'il plaict à Dieu, l'année qui vient toutes les aultres semences que nous n'avons pas sceu recouvrer astheure (2), tant pource que le temps de les recueillir estoit desja passé lorsque vostre lettre me

(1) Nous donnons cette lettre, non point d'après la leçon publiée par Tamizey de Larroque, mais d'après l'original même conservé à Leyde, et duquel M. le docteur P.-C. Molhuysen, conservateur de la bibliothèque de l'Université, a bien voulu nous fournir une copie soigneusement collationnée par lui. Nous lui adressons de nouveau nos vifs remercîments.

(2) A cette heure.

Digitized by Google

fust rendüe (qui ne fust que le 10 septembre 1604) : que pour la negligence de ceux à qui j'en avois donné la charge, laquelle vrayment ne se peult excuser, nommement pour la Tragacantha dont je suis resolu d'aller moy mesme chercher la graine lorsque le temps en sera venu, puisqu'eux n'en savent poinct treuver. Car de croire (ce que me veullent asseurer quelques uns des plus capables apoticaires de Marseille) qu'elle ne face poinct de semence en ce païs, il m'est impossible, veu qu'ils m'accordent qu'elle y fleurit. J'ay prins plaisir moy mesme souventes fois en allant à la chasse de faire cüeillir de toutes les semences qui me sembloient les plus extraordinaires, afin de rencontrer celles que vous aviez marquê, et de faict en fin de conte par ce moyen là je m'en suis treuvé tout plein entre mains que les apoticaires n'avoient sceu treuver : mais il y en a eu aussy plusieurs aultres que vous n'aviez pas demandé, lesquelles neantmoins j'ay vouleu vous envoyer puisqu'elles estoient cüeillies, croyant que vous ne laisriez peult estre pas d'y prendre plaisir.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le mois de février de l'année précédente, une ambition a surgi chez Peiresc au sujet de Charles de l'Escluse. Les sentiments d'affectueuse vénération, inspirés par le vieux botaniste de Leyde à son jeune correspondant, sont devenus plus vifs, et ce dernier voudrait maintenant décider Clusius à entreprendre, malgré ses soixante-dix-neuf ans (1) et une santé bien précaire, le voyage de Provence. Pour l'y entraîner, il essaye de toucher la corde sensible, c'est-à-dire l'amour des plantes. Il s'efforce de le séduire en lui parlant des richesses végétales de la contrée où il lui offre l'hospitalité, et c'est au Styrax qu'il demande l'argument décisif.

Nous avons vu qu'en février 1604, il ne s'était pas encore mis à la recherche de cette rareté jadis

(1) Il était né à Arras le 19 février 1526.

Digitized by Google

signalée par Pena. Mais, depuis lors, il a herborisé aux alentours de Belgencier, et il a pu constater *de visu* que le Styrax y croît « en grande abondance ». Et dans la lettre qu'il écrit le 15 février 1605, il formule ainsi son invitation (1) :

...Il y en a quelques-unes [de plantes] que j'ay faict r'ammasser sur le rivaige de la mer, mais la plus part sont esté choisies par les bois et collines qui sont autour d'un petit villaige nommé Beaugentier, lequel est situé entre la ville de Tollon et les montaignes de la Sainte-Baulme, au dessoubs de la Colle d'Anis (2) tant renommée pour les plantes singulieres que les medecins y treuvent d'ordinaire. Nous y avons une maison où j'ay faict quelque sesjour cest automne passé, mais je vous asseure que ce n'a pas esté sans vous y regretter, car je vouldrois bien vous y tenir, pour vous y caresser suivant noz petites forces, et vous y faire remarquer des

(1) Cette invitation ne fut point acceptée. Mais, l'année suivante, Peiresc, ayant traversé la Hollande après être allé en Angleterre, alla voir Clusius à Leyde. Le vieux botaniste s'occupait alors, rapporte Gassendi, de faire graver, pour un appendice à son Histoire des plantes exotiques, un champignon que son visiteur lui avait envoyé de Provence, en même temps que beaucoup de plantes, de racines et de graines. Au cours de cette visite, Peiresc, à qui, pendant qu'il se trouvait à Paris, Vespasien Robin avait montré les fruits de certaines plantes étrangères inexactement décrites par Clusius, put signaler à celui-ci les rectifications à faire. De retour en Provence, il continua de correspondre avec lui. La dernière lettre qu'il lui écrivit, partie d'Aix en février 1609, ne parvint à Leyde qu'après le décès du botaniste, survenu le 4 avril suivant. Cette lettre contenait une excellente figure, avec détails d'analyse, du Tragacantha. Charles de l'Escluse, quand il mourut, préparait un nouvel ouvrage qu'il n'eut pas le temps d'achever, et qui ne parut qu'après sa mort, sous le titre de *Curæ posteriores*. L'éditeur fit graver le dessin envoyé par Peiresc et l'inséra dans le volume avec cette légende : *Tragacanthæ in Gallia Provincia nascentis icon accuratior*.

(2) *Colle* est un mot provençal qui signifie colline. Celle dont parle Peiresc continue à porter le même nom, qui se prononce *Agnis*, avec l'accent tonique sur la première syllabe.

Digitized by Google

plus belles et plus rares plantes de toute la Provence, et nommement le Styrax qui y croist en grande abondance, et ne se treuve poinct (quoy qu'en dise monsieur Pena) en aucun aultre lieu de ce païs hors du terroir dudict lieu de Beaugentier, ou du circuit d'environ une demi lieüe à l'entour tout au plus loing (1).

Il y a, dans cette dernière phrase, une parenthèse qui nécessite un commentaire. Pierre Pena avait-il dit que l'on trouvait en Provence le Styrax ailleurs qu'à Solliès ? Peiresc, comme on voit, le croyait ; d'autres, avant lui, l'avaient cru aussi.

Cette croyance était, à notre avis, le résultat d'une fausse interprétation du texte des *Adversaria* relatif au Styrax.

En y racontant sa découverte de *Solarium*, Pena déclarait, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que la localité est située « dans cette partie de la Provence qui s'étend des Saintes-Maries à Fréjus ». Il voulait dire simplement, — nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer, — que l'endroit où il aperçut le Styrax dépend de la partie la plus méridionale de la Provence, c'est-à-dire de la bande littorale délimitée au levant et au couchant par ces deux points extrêmes : Fréjus, d'un côté, les Saintes-Maries, de l'autre. Mais ce passage mal compris a donné lieu à une confusion. Déjà l'auteur du chapitre consacré au Styrax dans l'*Historia generalis plantarum* (peut-être Dalechamp) y était tombé lorsqu'il affirmait que cet arbre croît aux Saintes-Maries, « non procul ab eo religioso templo quod incolæ vocant *Les Maries* in provincia romana Gal-

(1) Charles de l'Escluse avait l'habitude de coter les lettres qu'il recevait. Nous apprenons ainsi que celle du 15 février 1605 lui était parvenue à Leyde le 25 avril et qu'il y avait répondu le 12 mai. — La suscription de la lettre de Peiresc n'est pas telle que l'a donnée Tamizey de Larroque. L'adresse est ainsi libellée : *A Monsieur, Monsieur de l'Escluse, à Leyden en Hollande.*

Digitized by Google

liæ ». C'est là le point de départ de l'erreur prétendue que Peiresc imputait à Pena, quand il jugeait nécessaire d'informer Clusius que le Styrax se trouvait *uniquement* dans les environs de Belgencier (village voisin de Solliès), QUOY QU'EN DISE MONSIEUR PENA.

L' « inventaire » que Peiresc avait joint à sa lettre du 15 février 1605 nous a été conservé (1).

Ce document, qui a pour titre : *Inventaire de ce qui est contenu en la boitte que de Peirets* (2) *envoye à Mr de l'Escluse par la foire de Francfort,* est divisé en deux parties.

La première porte en tête : *Semences de plusieurs plantes de Provence de celles que ledict sr de l'Escluse avoit demandé.* Elle contient l'énumération de dix-sept Phanérogames, rangées sur deux colonnes parallèles.

Peiresc inscrit d'abord, sur la première colonne, la dénomination latine que conférait à chaque espèce la nomenclature du temps, et, à la suite, selon le cas, quelques indications en français ; puis, en regard, sur la seconde colonne, le nom provençal. Quand il ignore l'un ou l'autre de ces noms, il laisse un blanc. Ainsi, pour le Tarton-raire, il s'est contenté d'écrire ce mot sur la colonne provençale, et il a laissé vide l'espace correspondant, destiné au nom latin.

(1) La Bibliothèque Méjanes en possède une copie. L'original est à Leyde, et nous rectifions ici, d'après cet original, les titres inexactement reproduits par Tamizey de Larroque.

(2) Dans sa jeunesse, Peiresc avait ajouté à son nom patronymique de *Fabri* le titre seigneurial de *de Callas*, et c'est ainsi qu'il avait signé ses premières lettres à Clusius. Pour des raisons que l'on a fait connaître, il échangea le premier titre contre celui de *de Peiresc* (Peiresc, petit village de la Haute-Provence, était une seigneurie apportée en dot par sa mère). Mais, dans les premiers temps, ne connaissant pas bien, paraît-il, l'orthographe de ce nom de lieu, il l'écrivait *Peirets*. Il avait lui-même indiqué cette forme à Clusius.

Digitized by Google

La seconde partie de la liste est intitulée : *de celles que de Peirets a rencontré par les champs, en allant à la chasse, tantost sur le rivaige de la mer, tantost par les bois et nommement par le terroir de Beaugentier.*

Dix-neuf Phanérogames y sont inscrites de la même manière (nom latin, avec certaines indications françaises, et, vis-à-vis, le nom provençal).

La quatorzième ligne porte ce que voici :

Styrax de Mr Pena *Alibouffier* (1).

STYRAX DE Mr PENA ! Voilà le mot qui résume et qui clôt les débats. Une dernière fois, Peiresc reconnaît (2) qu'il n'a pas été l'importateur du Styrax, et il proclame que c'est Pena seul, qui, le premier, l'a découvert sur le territoire français.

L'honneur d'avoir enrichi d'une espèce nouvelle, utile et rare, le domaine végétal de la Provence, échappe donc à la mémoire de Nicolas Fabri de Peiresc (3).

(1) La ligne qui suit immédiatement est ainsi remplie :

« dont les fruits s'appellent *Guilloffes.* »

Frédéric Mistral, que nous avons consulté au sujet du mot *guilloffes*, nous a répondu : « J'estime que Peiresc a mal entendu prononcer le mot qu'il écrit *guilloffes*. Ce mot ne peut être que le provençal classique *gaiofo*, que Brueys, contemporain et compatriote de Peiresc, écrit *galhofo* et qui signifie « cosse de légumes, balle de maïs, etc. ». C'est un nom générique au fruit de diverses plantes et qui a pour similaires *caiofo*, *calofo*, *cofo*. »

(2) Implicitement, et sans se douter. bien entendu, que ses panégyristes futurs lui attribueraient un jour le mérite de cette prétendue introduction.

(3) Si passionné qu'il fût pour la gloire de Peiresç, M. Tamizey de Larroque parut se résigner d'assez bonne grâce à voir s'évanouir la légende du Styrax. Lors de la publication de notre première note, il nous fit l'honneur de nous écrire : « ... La question est à merveille élucidée. Mon héros n'a pas plus importé le styrax que la tubéreuse. On lui enlève encore l'honneur d'avoir acclimaté chez nous le laurier-rose. C'est toute sa

Digitized by Google

Mais sa multiple gloire n'en sera point diminuée, et cette figure apparaîtra toujours à la postérité telle que l'a burinée de si magistrale façon l'éminent Administrateur-général de la Bibliothèque Nationale, M. Léopold Delisle, quand, à propos de la récente publication des *Lettres de Peiresc*, il représentait ainsi l'illustre conseiller au Parlement d'Aix : « un amateur de génie, qui a largement contribué au progrès des connaissances humaines, et qui a poussé jusqu'aux dernières limites la modestie, le désir d'obliger, la curiosité, le goût du beau, la passion de la lecture et l'amour désintéressé de la science (1). »

couronne qui s'effeuille. J'en ai bien du regret, mais je me console en répétant le mot de la fin de mes *Deux jardiniers émérites* : la vérité vaut mieux que tout. »

(1) *Un grand amateur français du* XVIIe *siècle* : FABRI DE PEIRESC, lecture faite par M. Léopold Delisle à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1888. (*Comptes-rendus des séances de l'année 1888*, p. 581.)

LUDOVIC LEGRÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIONS MONÉTAIRES

CHEZ LES GRECS ET LES CHINOIS

1. Les unions monétaires étaient en faveur chez les Grecs, et, dans l'*Iconographie des monnaies du Trésor d'Auriol*, j'ai moi-même signalé « de petites « pièces à deux types, d'origine gréco-asiatique, qui « possédaient sans doute le privilège de circuler, « avec la même faveur, dans les villes dont elles por- « tent les marques de fabrique. » (p. 13).

En dehors des pièces du trésor d'Auriol on a trouvé des monnaies grecques de diverses époques, les unes aux types du griffon d'Abdère au droit et de la tête de bœuf de Dicée au revers, les autres à tête radiée du Soleil, de Rhodes, d'un côté, et au protome du Lion de Cnide, de l'autre, etc. (1).

L'emploi du double type prouve à l'évidence que les monnaies où il figure possédaient la circulation dans les villes auxquelles appartenait chacun des deux types ; si cependant il subsistait quelque doute à ce sujet, ce doute disparaîtrait devant les monnaies où à côté du type figure le nom de la ville qui l'avait adopté, telles que celles ayant à côté du griffon le nom d'Abdère, et au revers le nom d'Amphipolis accompagné du type du poisson, usité dans cette ville (*l. c.*, p. 63). Ce n'est pas tout. Newton a édité une convention monétaire qu'une inscription du début du 4e s. nous a conservée, d'après laquelle

(1) F. Lenormant. *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 64.

Digitized by Google

Phocée et Mitylène s'unirent pour la fabrication et la circulation communes aux deux villes de leurs monnaies locales (*l. c.*, p. 63).

Il est donc certain, — et c'est un fait connu de tous les numismates qui s'occupent des monnaies grecques, — que les villes grecques se concertaient parfois en vue de frapper des espèces ayant droit de circulation sur les territoires de deux ou plusieurs d'entr'elles.

2. Ce phénomène numismatique n'a pas été spécial aux villes grecques. Il apparaît également et d'une manière aussi manifeste dans la numismatique chinoise. Au cours de la lecture à l'Institut, que je fis, le 9 décembre 1898, sur les rapports existants entre les monnaies de Chine, les grecques et les romaines, je signalai la décroissance simultanée de l'as romain et du pan-liang chinois, au 3e s. av. J. C. La circulation d'une même monnaie commune à deux ou plusieurs villes méritait d'être également signalée ; je n'y manquai pas. J'y reviens aujourd'hui afin de donner à ma communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres la publicité qui me paraît lui convenir.

La monnaie chinoise n'a pas seulement été la sapèque, c'est-à-dire l'anneau aplati. A une époque moins reculée que celle où l'on trouve (10e s. av. J.-C.) la première mention de l'anneau aplati, coururent deux espèces monétaires d'aspect très différent ; l'une était le *pou*, l'autre le *tao*.

Le pou avait la forme d'une pelle fourchue, à manche droit, rond ou plat ;

Le tao, d'un couteau légèrement recourbé à manche terminé par un anneau, l'un et l'autre entièrement en métal.

Dans le principe, le pou (objet de distribution), nommé aussi py-tsan (cuivre-rateau), ne portait pas d'inscription ; au 7e s. av. J.-C., il en reçut une au droit et plus tard une sur chaque face. En général,

Digitized by Google

l'inscription de la première face est le nom d'une ville et celle du revers une indication de valeur.

Il arrive parfois que de chaque côté est inscrit un nom de ville ; ainsi que, sur certaines de ces monnaies, on lit *Tchou* en *Chansi* et *Ti* en *Chantong*, *Ping* en *Honan* et *Lo* (non encore identifié), *Ou* en *Chansi* et *Kuei* en *Honan*, etc., *Nied* en *Chansi* et *Lu-Yh* en *Chantong*, *Nied* et *Mou* en *Chantong*.

Il existe un spécimen de ces monnaies encore plus curieux, car il porte trois noms de villes : c'est le suivant sur lequel on lit d'une part (1) :

yang 陽　郎 hang
yh 厅　牙 ya

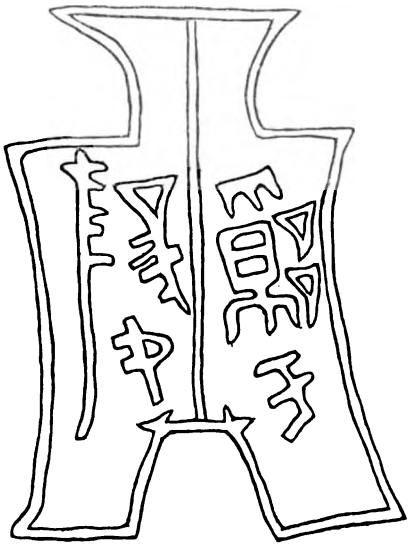

(1) Je dois à la bienveillance de M. le Directeur de l'Imprimerie Nationale, qui a bien voulu me les prêter, les caractères chinois dont j'ai fait usage dans ma notice.

Digitized by Google

et de l'autre

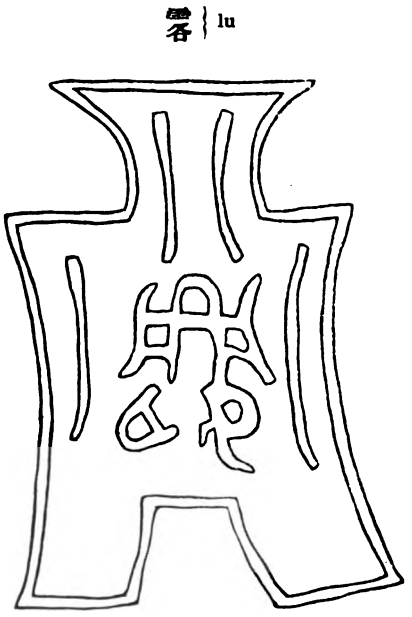

Comme on le voit par la triple incription, cette pièce, très bien conservée et qui est représentée ici de grandeur naturelle, courait en trois villes *Lang-Ya* en *Chantong*, *Yang-yh* en *Chansi*, et au R/ *Lu* (en *Chensi*). Ces villes sont dénommées aujourd'hui, la première *Tsing-Chou*, la deuxième *Tai-Ku*, et la troisième *Lu'an*.

Il existe des monnaies de la même forme qui ne portent que l'un des trois noms ci-dessus.

Le *tao* dut, comme le *pou* ou *py-tsan*, être anépigraphe dans le principe. Cependant le plus ancien spécimen de *tao* (couteau) que l'on possède porte une légende répétée sur les deux faces qne l'on considère comme un nom de ville et qu'on lit *Tsih yh*.

Digitized by Google

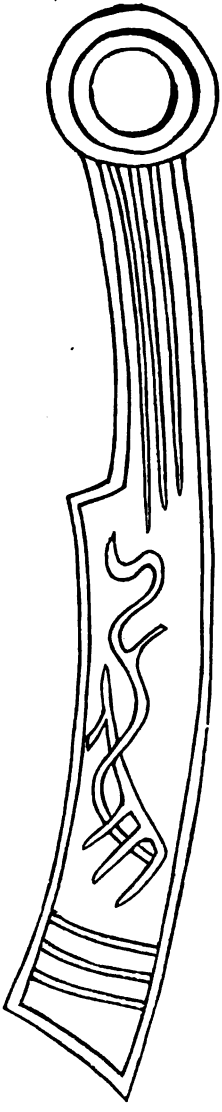

三 San
十 Chy
孫 Sun

齊 Tsi
呂 Yng
陵 Ling
邑 Yh
左 Tso

阝 Yh
之 tché
去 Kuu
化 Hoa

Digitized by Google

Ce nom n'a pas pu être identifié. Il arrive parfois qu'au lieu d'un nom de ville, le *tao* est orné d'une date, par exemple du caractère *Ki*, le nombre 6 du cycle dénaire ; en ce cas, il ne porte pas d'inscription sur l'autre face. Ceci est du reste assez commun pour le *tao*. L'on connaît, en effet, une série de couteaux, au nom de la ville de *Ming*, en *Tchili*, qui ne portent ce nom que d'un côté, l'autre étant anépigraphe. En général, les deux côtés présentent des caractères : ici, un nom de ville ; là, une indication de valeur. L'indication de valeur est tellement usuelle qu'elle apparaît même sur les couteaux à plusieurs noms. Tel est le spécimen ici reproduit sur lequel on voit, au verso les deux noms de villes : *Yng Ling* en *Chantong* et *Tso-Yh* en *Chansi*, tandis qu'apparaissent au recto les deux chiffres *San* et *Chy* (3 et 10 = 30).

Les deux villes *Yng-Sing*, en *Chantong* (aujourd'hui *Tchang-Loh*) et *Tso-Yh*, en *Chansi* (aujourd'hui *Ouen-hi*), ne furent pas les seules villes où coururent un même *tao* ; *Tsih*, pour *Tsih-Moh*, en *Chantong* et *An-Yang* en *Honan* ; *Tsi* en *Chantong* et *Kouan-Tchong* en *Chansi*, avaient aussi des monnaies communes. Il y eut même une union monétaire de trois villes qui eut un *tao* commun aux trois, à savoir à *Tsi-Moh* en *Chantong*, *Yng-Ling* en *Chantong* et *Kai-Fong* en *Honan*.

On voit par les gravures ci-dessus comment les noms de villes étaient apposés sur le couteau monnaie et sur le *pou* ou *py-tsan*. On croit que cette monnaie-ci remonte au VIe siècle ; le *tao* serait un peu moins ancien. Une opinion adoptée par Terrien La Couperie attribue à des associations de marchands l'émission et l'usage de ces deux espèces de monnaies qui, d'après moi, dériveraient de la simple tige monétaire avant qu'elle fût courbée en anneau et par conséquent seraient de fabrication antérieure à celle de l'anneau d'où vient la sapèque.

Digitized by Google

Mais le fait essentiel que je me suis efforcé de démontrer dans ce court article, c'est que les villes chinoises, comme les villes grecques, s'étaient plus d'une fois unies, associées, à deux ou trois, pour frapper, à leurs noms, des *pou* et des *tao*, d'une circulation qui leur était commune.

Louis Blancard.

Digitized by Google

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a bien voulu accorder à l'Académie de Marseille une subvention de trois cents francs pour concourir aux frais d'impression des travaux de M. Ludovic Legré sur La Botanique en Provence, *insérés dans le présent volume. L'Académie se fait un devoir d'exprimer ici à Monsieur le Ministre sa respectueuse gratitude.*

Le secrétaire perpétuel,

LOUIS BLANCARD.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE

MEMBRES RÉSIDANTS

Bureau de l'année académique 1900-1901

MM. CHAMPOISEAU, O. ✻, C. ✠, ✠, ✠, directeur.
MACÉ DE LÉPINAY, ✻, chancelier.
BLANCARD, ✻, G. O. ✠, ✠ I., secrétaire-perpétuel.
VINCENS, O. ✠, ✠, ✠, ✠, trésorier.
LEGRÉ, secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

Classe des Sciences

(COMPOSÉE DE DIX-HUIT MEMBRES)

Date de l'élection.	MM.
2 mai 1859.	GRAS (l'abbé H.), ancien professeur de physique, chanoine honoraire.
7 juillet 1861.	BLANCARD, Louis, ✻, G. O. ✠, ✠ I., archiviste en chef du département, correspondant de l'Institut.
22 avril 1874.	ROUSSET, Gustave, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Aix.
20 juin 1878.	STÉPHAN, E., O. ✻, directeur de l'Observatoire, correspondant de l'Institut.
20 juin 1878.	HECKEL (le docteur Edouard), O. ✻, ✠ I., professeur de botanique à la Faculté des Sciences, directeur du Jardin botanique.

Digitized by Google

Date de l'élection.	MM.
1er juillet 1886.	LIVON (le docteur), ✱, ✪ I., directeur de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie.
17 mars 1892.	GUÉRARD, Adolphe, O. ✱, G. O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
17 mars 1892.	MIREUR (le docteur), ✱, ✠, ✠, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 mars 1893.	ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), naturaliste.
2 juillet 1896.	MACÉ DE LÉPINAY, ✱, ✪ I., professeur de physique générale à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	PÉROT, Alfred, ✪ A., professeur de physique industrielle à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	CLERC, Michel, ✪, I., professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée archéologique du château Borély.
8 novembre 1900.	BRY, Georges, ✱, ✪ I., ✠, doyen de la Faculté de droit.

Membre élu, non encore reçu.

2 juillet 1891.	BARTHELET, Edmond, ✱, ancien membre de la Chambre de commerce.

Membres décédés, non encore remplacés.

18 mars 1886.	MARION, A.-F., ✱, C. ✠, ✠, ✪ I., professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut.
20 mai 1897.	ROBERT (Mgr Louis), ✱, évêque de Marseille.

Digitized by Google

Membres devenus Académiciens libres,
non encore remplacés comme membres résidants.

Date de l'élection.	MM.
17 mars 1892.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.
17 mars 1892.	DAVID (le docteur), ✹, ✪ A., ✠, pharmacien principal de l'armée en retraite.

Classe des Lettres

(COMPOSÉE DE DOUZE MEMBRES)

	MM.
7 avril 1870.	LEGRÉ, Ludovic, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
29 juillet 1875.	ROSTAND, Eugène, O. ✹, C. ✠, ✪ I., président du Conseil de direction de la Caisse d'épargne, membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
20 juin 1878.	DE JESSÉ-CHARLEVAL (le comte Antoine), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, ancien Maire de Marseille.
20 juin 1878.	TRABAUD, Pierre, homme de lettres.
23 novembre 1882.	MEYER, Adolphe, homme de lettres.
26 juillet 1883.	VINCENS, Charles, O. ✠, ✠, ✠, ✠, critique d'art, président de la Compagnie des Assureurs maritimes.
18 février 1886.	MISTRAL, Frédéric, O. ✹, C. ✠, ✠, ✠, poète provençal.
17 mars 1892.	PROU-GAILLARD, C. ✠, ✪ A., ancien juge au Tribunal de commerce, ancien adjoint au Maire de Marseille.

Digitized by Google

Date de l'élection.	MM.
16 juillet 1893.	DE ROSSI, ✱, président honoraire du Tribunal civil.
2 juillet 1896.	PENCHINAT, E., ✠, ancien magistrat.
23 mars 1899.	BERTIN, Horace, ✱, homme de lettres, président du Syndicat de la Presse.

Membre décédé, non encore remplacé.

29 juillet 1875.	MATABON, Hippolyte, Ⓞ I., homme de lettres.

Classe des Beaux-Arts

(COMPOSÉE DE DIX MEMBRES)

	MM.
25 avril 1870.	LAUGIER, J.-B., Ⓞ I., conservateur du Cabinet des Médailles.
20 juillet 1882.	ALDEBERT, Emile, Ⓞ, sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.
17 mars 1892.	MOUTTE, Alphonse, ✱, ✠, artiste peintre, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.
18 juillet 1895.	CHAMPOISEAU, Charles, O. ✱, C. ✠, ✠, ✠, ministre plénipotentiaire en retraite, correspondant de l'Institut.
28 mai 1896.	THURNER, Théodore (aîné), Ⓞ A., ✠, compositeur de musique.
8 novembre 1900.	BOZE, H., artiste peintre.

Membres décédés, non encore remplacés.

19 avril 1866.	MAGAUD, D.-A., ✱, Ⓞ A., directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut.
29 juillet 1875.	RÉVOIL, Henry, O. ✱, C. ✠, Ⓞ, architecte, correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

Membres devenus Académiciens libres,
et non encore remplacés comme membres résidants.

Date de l'élection.	MM.
22 janvier 1874.	ROSTAND, Alexis, O. ✻, C. ✠, C. ✛, ✪ A., directeur du Comptoir National d'Escompte, compositeur de musique.
21 novembre 1889.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, G. ✠, ✛, ✪ A., ancien député.

MEMBRES LIBRES

	MM.
5 janvier 1899.	ROSTAND, Alexis, O. ✻, C. ✛, C. ✛, ✪ A., directeur du Comptoir National d'Escompte, compositeur de musique.
5 janvier 1899.	TEISSIER, Octave, ✻, ✪ I., conservateur de la Bibliothèque de la ville de Draguignan.
5 janvier 1899.	BRÈS, Louis, ✪ I., receveur principal des Douanes, à Lille.
5 janvier 1899.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, C. ✠, ✛, ✪ A., ancien député.
5 janvier 1899.	DAVID (le docteur), ✻, ✛, ✪ I., pharmacien principal de l'armée en retraite.
5 janvier 1899.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.

MEMBRES ASSOCIÉS

	MM.
18 décembre 1890.	DELISLE, Léopold, G. O. ✻, administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut.
6 avril 1893.	REYER, Ernest, G. C. ✻, compositeur de musique, membre de l'Institut.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

Date de l'élection.	MM.
24 juillet 1887.	GUINAT, Marius.
2 février 1888.	JULLIAN, Camille, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
21 juin 1888.	BOVET, X.
5 juillet 1888.	Mgr LANOUENAN, archevêque de Pondichéry.
3 janvier 1889.	LACOUR-GAYET.
2 mai 1889.	Le docteur VANNAIRE.
19 décembre 1889.	Le docteur PROMPT.
2 février 1893.	CORRÉARD, Eugène.
17 janvier 1895.	MILLIEN, Achille.
5 mars 1896.	Le capitaine ESPÉRANDIEU.
11 mars 1897.	Mgr PASCAL, vicaire-général du patriarche d'Antioche.
6 janvier 1898.	GASTÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Caen.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La Botanique en Provence au XVIe siècle ; Pierre Pena et Mathias de Lobel, par M. Ludovic LEGRÉ, membre de la classe des Lettres :

Préface..... v
I. Le *Stirpium Adversaria*..... 1
II. Herborisations en Provence..... 61
III. Herborisations en Languedoc..... 147
Note complémentaire 235
Index des noms de personnes 243
Index des noms géographiques 249
Index alphabétique des noms botaniques modernes. 255

Séance publique du 17 décembre 1899 :

Discours de réception de M. Horace BERTIN, élu dans la classe des Lettres..... 265
Réponse de M. DE ROSSI, directeur de l'Académie, au discours de réception de M. Horace BERTIN. 271
Paroles prononcées par M. DE ROSSI, directeur de l'Académie, aux obsèques de M. Hippolyte MATABON..... 281
Paroles prononcées par M. DE ROSSI, directeur de l'Académie, aux obsèques de M. A.-F. MARION..... 285

La Botanique en Provence au XVIe siècle ; Léonard Rauwolff. — Jacques Raynaudet, par M. Ludovic LEGRÉ, membre de la classe des Lettres :

LÉONARD RAUWOLFF :

I. Herborisations en Languedoc et en Provence. — Les deux premiers volumes de l'Herbier de Leyde. 297
II. Nouvelles herborisations en Provence. — Le départ pour l'Orient. — L'*Hodœporicum*. — Le quatrième volume de l'Herbier..... 353

Digitized by Google

Pages

Appendice : Lettre (inédite) de Léonard Rauwolff à Charles de l'Escluse..... 395

JACQUES RAYNAUDET..... 401

Index des noms de personnes..... 429

Index des noms géographiques..... 433

Index alphabétique des noms botaniques modernes.. 435

Séance publique du 10 juin 1900 :

Discours de réception de M. A. PÉROT, élu dans la classe des Sciences..... 443

Réponse de M. DE ROSSI, directeur de l'Académie, au discours de réception de M. A. PÉROT..... 459

Discours de réception de M. Michel CLERC, élu dans la classe des Sciences..... 467

Réponse de M. DE ROSSI, directeur, au discours de réception de M. Michel CLERC..... 485

Note sur le talent lydien au temps de Crésus et les talents babylonien et euboïque sous Darius fils d'Hystaspe, par M. Louis BLANCARD, membre de la classe des Sciences.. 493

L'indigénat en Provence du Styrax officinal ; Pierre Pena et Fabri de Peiresc, par M. Ludovic LEGRÉ, membre de la classe des Lettres..... 501

Unions monétaires chez les Grecs et les Chinois, par M. Louis BLANCARD, membre de la classe des Sciences..... 521

Liste des membres de l'Académie..... 529

Marseille. — Typ. et Lith BARLATIER, rue Venture, 19.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE

1901-1903

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1904

Digitized by Google

Digitized by Google

-14-38
J 961

Séance publique du 10 février 1901

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. BRY

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Au XVIIe siècle, Nicolas Arnoul, intendant des galères, disait, en parlant des habitants de Marseille : « on ne peut nier que ce soient de braves gens, mais la chaleur du pays les emporte. » Sous des dehors brusques, a-t-on ajouté pour commenter ces paroles, ils cachent la générosité et la bonté qui forment le fond de leur cœur. Ils sont vifs et mobiles, impétueux et heurtés comme la nature qui les environne. Leur sincérité sans ménagement va parfois jusqu'à une brutale franchise.

> Ils aiment à parler franc, mais c'est là leur humeur,
> Et ils ne mâchent pas ce qu'ils ont sur le cœur.

Telle est bien la peinture qu'en ont faite les auteurs qui, dans tous les siècles, ont initié leurs contemporains aux éléments ethniques des différentes races, dont l'ensemble a constitué notre pays.

Digitized by Google

Le récit de faits encore récents vous aurait-il permis de découvrir l'un des traits de ce caractère chez l'étranger que vous accueillez parmi vous, pour lui offrir l'hospitalité de la pensée, non moins précieuse que l'hospitalité du foyer ? Je suis peut-être audacieux en posant une telle question, je n'aurai pas la témérité d'y répondre. Qu'il me suffise donc de vous dire simplement merci pour le grand honneur que vous me faites en me recevant dans votre Compagnie. Je ne le dois pas, d'ailleurs, à mes seuls et faibles mérites, mais surtout à votre désir de donner à la Faculté, dont je serai parmi vous le représentant, un témoignage d'estime et de sympathie. Vous faites renaître une tradition, et la mémoire vénérée de l'éminent économiste, Alfred Jourdan, qui fut des vôtres, devait être présente à vos esprits, le jour où vous m'avez donné vos suffrages. Vous me permettrez d'exprimer encore un sentiment de profonde gratitude et de légitime fierté, en me voyant guider vers vous par celui qui, hier encore, était votre directeur, en qui s'est incarnée l'idée de justice à la tête du Tribunal de Marseille, après avoir, il y a trente ans, aux plus mauvais jours de notre histoire nationale, donné l'un des plus beaux exemples d'indépendance et de courage civique dont nos annales judiciaires aient gardé le glorieux souvenir.

Digitized by Google

I

Éloge de Philippe Matheron, géologue provençal

En prenant aujourd'hui place dans vos rangs, j'ai la mission de faire revivre la mémoire d'un homme qui a grandement illustré votre Compagnie et dont la vie s'est prolongée pendant l'espace de tout un siècle. Philippe Matheron était né le 19 octobre 1807, il est mort le 31 décembre 1899. Des disciples et des amis ont déjà raconté les diverses étapes de cette belle et longue carrière. J'ai voulu, sous leur égide, connaître à mon tour cette vie de travail et de dévouement à la science qui a commencé dès le premier âge pour ne s'arrêter qu'au seuil de la tombe. Et, devant cette figure de savant, dont les traits venaient de se dessiner à mes yeux avec tant d'éclat, je me suis arrêté un instant ému et troublé : ému par les trésors d'énergie, par toutes les vertus que je venais de découvrir ; troublé par la crainte de mon impuissance à les glorifier en des termes dignes de vous et de lui.

Le père de Philippe Matheron exerçait la profession de géomètre. Son fils prit, de bonne heure, l'habitude de l'accompagner dans ses tournées aux environs de Marseille, prenant part à ses travaux d'arpentage comme à ses explorations souterraines. La vocation de celui qu'on devait nommer un jour « le père de la géologie provençale » date de ces excursions enfantines, et l'œuvre patiente du savant trou-

Digitized by Google

vera son point de départ dans les collections dues au premier éveil d'une instinctive curiosité.

Son goût pour la géologie s'affirme dès l'âge de 18 ans par l'examen d'une coupe, avec échantillons à l'appui, représentant la série des couches du terrain exploité aux environs d'Aix, pour l'extraction du lignite. La nature avait dès lors captivé sa jeune intelligençe et, dans toutes les régions où les vicissitudes de la vie le porteront plus tard, il retournera vers elle, pour lui demander des secrets qu'elle ne refuse pas à ceux qui savent la comprendre et l'aimer.

Des études plus complètes lui étaient, toutefois, nécessaires pour se faire une place dans le monde et contribuer aux ressources d'une famille qui ne comptait pas moins de onze enfants. Son père lui donne les premiers éléments de géométrie, lui fait suivre des cours publics de physique, de chimie et de mathématique. Il sait surtout, à une époque où les écoles spéciales sont encore restreintes, lui inspirer le goût de l'étude et une force de volonté assez grande, pour qu'il puisse se former et se compléter lui-même par un travail personnel et toujours actif.

Ainsi armé pour la vie, Philippe Matheron fait désormais dans son existence deux parts qui se distinguent et se confondent à la fois ; les services professionnels et les travaux scientifiques vont se combiner et s'aider dans une harmonieuse fécondité.

Il obtient au concours, en 1836, avec le premier rang, le poste d'agent-voyer en chef du département des Bouches-du-Rhône ; il était alors âgé de 29 ans. Les œuvres qu'il entreprend sont multiples ; il creuse le canal Bazin, jette les bases de l'exploitation des lignites dans la région provençale; on le retrouve partout où la science de l'ingénieur est appelée à remuer la terre et les eaux.

En 1844, la construction du chemin de fer de Paris à Marseille ouvre à son activité un nouveau

Digitized by Google

champ d'expérience; il dirige, comme chef de division, les travaux du tunnel de la Nerthe et en profite pour relever l'une des coupes les plus intéressantes des terrains secondaires de Provence. Sa probité professionnelle et sa science technique sont si appréciées, que la Compagnie, chargée d'exécuter l'approfondissement de la rade de Toulon, l'appelle à la direction de ces importants travaux. Cette entreprise devait durer jusqu'en 1857, mais elle avait aussitôt produit de tels résultats que le gouvernement nomma Philippe Matheron, chevalier de la Légion d'honneur, dès l'année 1852. Il venait à peine de terminer ce travail, lorsque la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée voulut lui confier, avec le titre d'inspecteur général, le soin de préparer les magnifiques ateliers de construction de la Seyne sur des terrains qu'il avait étudiés comme géologue. Il devint même, pendant quelque temps, le directeur intérimaire de cette puissante Compagnie. Ce fut la dernière manifestation de sa carrière administrative. A partir de 1859, il s'adonne tout entier aux études géologiques que ses travaux techniques n'avaient d'ailleurs jamais interrompues.

Ses premières publications remontent à l'année 1832 et révèlent déjà ses merveilleuses aptitudes et son coup d'œil de paléontologiste. Son *Catalogue méthodique et descriptif des corps organisés fossiles des Bouches-du-Rhône*, qui paraît dix ans plus tard, ne fait que confirmer la valeur de ses recherches, et l'un de ses biographes considère ce catalogue méthodique comme une œuvre vigoureuse « que ne vieillissent point les injures de plus d'un demi-siècle d'existence (1) ». Cet ouvrage contenait l'énumération de 382 espèces, dont la plupart étaient nouvelles et figuraient sur 41 planches, dessinées par

(1) Deperret, « Notice biographique sur Ph. Matheron », dans le *Bulletin de la Société Géologique de France*, t. XXVIII, p. 517.

Digitized by Google

l'auteur avec une précision remarquablees. Plus tard, lorsque l'âge viendra clore la période active de sa vie, Philippe Matheron formera le projet de réunir l'ensemble de ses découvertes dans une vaste publication, ayant pour titre : *Recherches paléontologiques dans le Midi de la France.* Pour donner à cette œuvre toute son importance scientifique, il dessinera lui-même, sur la pierre lithographique, les fossiles nouveaux qu'il veut faire connaître ; il installera, dans sa propre maison, une imprimerie pour le tirage des planches et la composition des textes destinés à les accompagner. Cet ouvrage remarquable, commencé en 1878, comprend actuellement plus de 10 volumes in-4°. Des difficultés pécuniaires et une perte presque complète de la vue devaient empêcher Matheron d'en achever la publication. Mais les matériaux scientifiques, les croquis pour l'exécution des planches sont tous dans la collection des 7.000 espèces et des 40.000 échantillons réunis par l'auteur. Il faut espérer que l'un de ses disciples aura la noble ambition de les utiliser pour compléter une œuvre dont le temps ne peut que consacrer l'importance et la valeur (1).

Mais tout en faisant l'inventaire des richesses paléontologiques de la Provence, Matheron ne négligeait pas l'étude stratigraphique d'une région dont la géologie était encore à créer. Il publie successivement un *Essai géognostique et une carte topographique des Bouches-du-Rhône, une étude comparative sur les dépôts fluvio-lacustres de Montpellier, de l'Aude et de la Provence,* et de nombreux mémoires qui trouvent leur place dans les Revues de statistique et de géologie. Je vous fais grâce de leur énumération ; mais je veux dégager de ces œuvres, qui s'échelonnent de 1832 à 1868, l'esprit qui les a dirigées vers une recherche attentive et toujours scrupuleuse de

(1) Repelin, *Notice biographique sur Ph. Matheron.*

Digitized by Google

la vérité scientifique. Les étapes progressives, que l'auteur a parcourues, montrent sa probité intellectuelle, en même temps que la puissance et l'énergie de son caractère. Il répudie peu à peu les erreurs alors répandues dans la science, et, afin de mieux mettre en lumière et d'imposer ses conclusions définitives, il va sur place, en France et à l'étranger, étudier les formations de terrains et la succession des couches d'un pays. Ses déductions comparatives, établies dès 1864, étaient si rigoureuses qu'elles ont pu survivre aux premières discussions d'une époque déjà lointaine et passer tout entières dans les textes classiques. On peut à bon droit, désormais, classer l'éminent géologue au nombre des savants qui ont permis à la géographie physique de reposer sur une base solide et rationnelle, de devenir vraiment vivante et intelligible, puisqu'à travers le présent, on pouvait entrevoir à la fois le passé et l'avenir, Ne doit-elle pas, en effet, à la science géologique la connaissance de ces structures internes, qui commandent les formes extérieures et dont elle doit tenir compte au même titre que la peinture et la sculpture ont le devoir d'observer les règles de l'anatomie.

Il est facile de comprendre la vénération dont Ph. Matheron était l'objet de la part des géologues provençaux, et l'autorité qu'il avait conquise, dans les diverses régions de notre pays, parmi les maîtres les plus éminents. Une foule de Sociétés savantes et d'Académies se firent un honneur de se l'attacher. Il était membre de la Société géologique de France depuis 1840, et l'Académie des Sciences voulut, en 1895, lui décerner le titre de correspondant pour la section de minéralogie. Il vous appartenait depuis l'année 1836 et, dans cet espace de plus d'un demi-siècle, il vous avait montré sa fidélité inébranlable au culte de la science, l'ardeur de son esprit inventif, l'élévation et la dignité de son caractère. Le 7 juin 1896, vous lui remettiez une médaille d'or, pour célé-

Digitized by Google

brer le soixantième anniversaire de sa réception dans votre Académie. Votre poète, de si gracieuse mémoire, Hippolyte Matabon, qui devait le précéder de quelques jours seulement dans la tombe, se faisait alors votre interprète et lui disait :

> C'est pour l'Académie un rare anniversaire,
> Ce jour sans précédent où je salue en vous
> Le fervent érudit, le jeune octogénaire,
> Depuis deux fois trente ans à l'œuvre parmi nous.

Son titre de correspondant de l'Institut et la solennité de ses noces académiques étaient le couronnement d'une vie consacrée tout entière au labeur scientifique, soutenue et fortifiée par un esprit d'initiative et une énergie morale qu'il a conservés jusqu'à la fin de sa carrière.

Vous pouvez donc être fiers d'avoir compté parmi vos membres un homme digne de l'estime et de l'admiration de tous. Mais j'ai le droit d'ajouter qu'il vous devait en partie la gloire qui rejaillit sur lui. Votre Académie n'a-t-elle pas sa place marquée parmi les institutions qui travaillent à l'œuvre sans cesse inachevée, toujours renaissante de la conquête du juste et du vrai, dans les domaines divers où le poursuit l'esprit humain ? Ne lui appartient-il pas de susciter l'ardeur productive, de patroner le mérite intellectuel, de récompenser les efforts généreux ? C'est ce rôle qui m'invite à retenir encore un instant votre attention, pour vous entretenir de l'*esprit d'initiative et des œuvres sociales en France au* XIXe *siècle.*

Digitized by Google

II

L'esprit d'initiative et les œuvres sociales en France au XIXe siècle

Avoir des idées et savoir les pousser jusqu'à l'exécution, voilà ce qu'on peut entendre par initiative : initiative intellectuelle, qui met en mouvement la pensée et l'imagination, qui a pour but immédiat le vrai et le beau, et, pour qualités premières, l'ouverture de l'esprit, la facilité à concevoir ; initiative morale, agissant sur la conduite de la vie, ayant pour origine la vivacité du sentiment et l'ardeur des passions, pour terme le bien, s'achevant tout entière dans la volonté.

Il y a d'ailleurs des initiatives de valeur diverse, depuis celle de ces impulsifs qui se remuent dans le vague et croient agir en s'agitant, jusqu'à celle de ces esprits habiles, qui savent toujours se tirer d'affaire et s'installer au mieux de leurs intérêts. Sans répudier entièrement le principe qui sert de base à la bonne volonté des uns ou à l'habileté des autres, l'initiative que j'envisage se propose un but plus noble et trouve son idéal, non seulement dans l'intérêt individuel et égoïste, mais dans le bien de tous les hommes et de ceux surtout qui constituent la famille et la patrie. La base de son mobile peut se résumer d'un mot, c'est le devoir qui, poussé à son plus haut degré, devient l'honneur. N'est-ce pas le grand motif d'action dans les âmes généreuses et l'honneur véritable n'est-il pas le devoir dans sa perfection, la justice dans toute sa délicatesse, la charité

Digitized by Google

jusqu'à l'héroïsme? L'initiative et le caractère se complètent et ne peuvent se séparer ; ils inspirent la hardiesse pour entreprendre, mais aussi la netteté du but et la constance à le poursuivre ; ils portent la vue bien au-delà de l'intérêt individuel pour envisager l'utilité générale. Initiative et œuvres sociales, comprenez-vous l'alliance de ces deux mots, pour indiquer le lien étroit qui doit exister entre l'homme d'action et la société dans laquelle il vit, et sans laquelle il ne peut utilement développer ses facultés et son énergie? C'est d'un rapide coup d'œil que nous pouvons, dans cette esquisse, voir comment le XIXe siècle a compris et pratiqué cette union.

Un homme en a illuminé le début de tout l'éclat de sa puissance et de sa gloire et lui a donné les inspirations de son génie et de sa volonté. Dans l'ordre des institutions comme dans l'ordre de la guerre, il déploie tous les prestiges d'un essor individuel qui se suffit à lui-même. Mais il entend demeurer le maître des pensées comme des destinées de tous. Il absorbe en lui toutes les énergies et, quand les grandes ombres de la défaite eurent obscurci cette apothéose sanglante qui avait duré plus de vingt ans, on s'aperçut que les œuvres, dont la paix seule peut assurer le développement, semblaient frappées de stérilité. Un Français, Philippe de Girard, remporte bien le prix d'un million, décerné à celui qui pourrait appliquer à la production du lin les inventions déjà réalisées dans les industries du coton et de la laine ; mais c'est l'Angleterre qui s'empare de la découverte et qui l'exploite. Le patriotisme de l'inventeur put en souffrir, mais sa gloire n'en fut pas atteinte, et je suis d'autant plus heureux et plus fier de saluer sa mémoire, qu'en l'année 1801, il prenait place dans votre Académie parmi les membres qui devaient vous léguer, avec le prestige de leur nom, le souvenir de leurs travaux et de leur exemple.

Digitized by Google

Il en fut des œuvres sociales comme des inventions. Un homme généreux qui ne reculait devant aucun sacrifice, Barrau, conçoit un projet d'assurances agricoles, il l'exécute sans retard et ses premiers efforts suscitent l'enthousiasme. Son initiative n'ira pas plus loin et un décret du 15 octobre 1809, daté de Schœnbrün, vient détruire les résultats obtenus, sous le prétexte dérisoire « que cette œuvre méritait la faveur et la protection du gouvernement ».

Des années de paix vont bientôt permettre à la France de réparer ses forces épuisées. Trouverons-nous aussitôt, dans la masse de la nation, ce sentiment généreux qui répugne à l'isolement des intérêts privés et se traduit par l'union des volontés en vue du bien commun ? Il suffisait d'un jour, sans doute, pour que la pensée humaine, recueillie ou refoulée, pût éclater au dehors, après avoir germé sourdement dans tous les cœurs. L'espoir d'un avenir de progrès par la liberté inspirait des plaidoyers éloquents. Les écrivains inauguraient ce magnifique mouvement qui donne, dès le début du siècle, tant d'éclat à notre littérature contemporaine. Mais, fidèles à l'exemple que leur avaient donné les précurseurs de la rénovation attendue, ils semblent s'abandonner à une rêverie qui les charme, à une tristesse qui transforme les espérances entrevues dans l'aurore et le printemps d'un siècle en chants du crépuscule et en feuilles d'automne.

Cette mélancolie de l'âme exerce son influence sur le caractère d'une partie de la nation et n'est elle-même que l'expression de sentiments que les circonstances font naître et développent. Les commotions politiques engendrent la lassitude et le découragement chez une classe d'hommes qui, incapables d'une foi nouvelle, endorment leurs volontés et se confinent dans une dédaigneuse indifférence. Cet affaissement moral les éloigne des entreprises de

Digitized by Google

la vie active, et suscite, au milieu d'esprits ardents prêts à profiter des inventions scientifiques, une foule de désœuvrés trop enclins à s'enorgueillir des gloires reçues en héritage, sans songer qu'ils avaient le devoir de garder leur place à la tête du mouvement social qui allait entraîner la nation. Ils s'enferment dans l'horizon de leur propre cœur, attendant chaque jour la manifestation d'un Dieu qui ne se montre pas. Leur pessimisme orgueilleux et stérile s'inspire de ces vers du poète qui, lui aussi, met toute sa sagesse dans un désespoir tranquille :

> Le juste opposera le dédain à l'absence
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la Divinité !

Mais, bien avant les dernières années, qui devaient clore la première moitié du siècle, il s'était formé une génération d'hommes, propres aux réalités de la vie, tourmentés du désir d'agir et d'entreprendre, pour assurer le progrès économique, dont la société avait le sentiment irrésistible. La grande industrie qui, depuis 80 ans, avait pris son essor et s'était développée dans un pays voisin, commençait à naître en France. La vapeur et l'outillage mécanique allaient bouleverser le monde du travail. Les exploitations minières s'étendent, des usines s'élèvent sur tous les points du territoire et nous font assister au progrès continu de la fabrication. Pour ces entreprises nouvelles, le marché national ne suffit plus, il faut la clientèle du monde entier. L'activité scientifique ne se contente pas des premiers triomphes et, par des recherches et des applications continuelles, elle a su donner à l'industrie des instruments merveilleux, dont la puissance suscite l'admiration. La machine à vapeur semble parvenue à son plus haut degré de perfection et cependant elle paraît humiliée et devenue servante, en face de ces moyens nouveaux qui

Digitized by Google

servent à distribuer la force motrice. L'électricité a montré ses ressources et sa puissance dans la répartition des forces nécessaires à la fabrication d'une foule de produits et, de tous côtés, s'élabore cette énergie mystérieuse que de minces fils métalliques répandent sous forme de mouvement et de lumière.

La chimie contribue, à son tour, au progrès de l'industrie, en l'éclairant dans ses productions par les recherches scientifiques des laboratoires.

La science ne s'arrête pas dans son rôle bienfaisant et change toutes les conditions économiques du monde moderne. L'agriculture profite des moyens nouveaux qui permettent d'enrichir la terre, de rendre plus rapide et plus facile le travail de l'homme.

Le commerce trouve une source de richesses et d'expansion dans les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones et l'amélioration des services postaux. Les voies de communications se multiplient et, en moins d'un demi-siècle, des entreprises gigantesques ont relié les nations et les mondes, mis en contact l'intelligence et l'esprit d'initiative de l'Occident avec les immenses ressources que l'Orient gardait jusqu'alors à peu près inexploitées.

Mais quelle fut, aux premiers jours de cette vie nouvelle, la situation des hommes voués à l'œuvre de la production, jetés dans la mêlée des intérêts commerciaux et industriels ? Toutes les innovations ne devaient-elles pas exercer une influence heureuse sur l'existence matérielle, sur le progrès moral et social ?

L'entreprise, sollicitée par l'appât des richesses, aidée par les capitaux ramenés en France, encouragée par la sécurité pacifique du moment, n'hésite pas à mettre en œuvre les procédés fournis par les découvertes scientifiques. Sous son impulsion, une armée d'ouvriers allait assurer une victoire maté-

Digitized by Google

rielle à cette concentration de toutes les forces humaines en vue d'une production plus active. La concurrence, inséparable du principe de liberté, profite de tous les éléments de puissance que ce principe renferme et développe. Elle imprime au travail un essor que les rivalités soutiennent, que la poursuite du succès grandit sans cesse.

La lutte pour la vie et l'âpreté du gain deviennent chaque jour plus ardentes. L'influence de la fortune, dominant alors dans le Parlement, donnant l'impulsion au pouvoir exécutif, sollicite les ambitions et ouvre la voie à tous les moyens destinés à la conquérir. Les excès de la production et des exploitations financières donneront une apparence plausible aux déclamations de la foule qui, toujours docile aux excitations, ne voit que les abus et s'arrête à la surface. Elle confondra, dans un même sentiment, les hommes d'initiative, laborieux et économes, ayant su profiter des causes économiques nouvelles pour s'élever et rendre service à tous, avec ceux qui ont édifié des fortunes rapides par de simples opérations de finances.

Un progrès remarquable ne s'était-il pas cependant opéré, depuis un demi-siècle, dans la condition matérielle des populations ouvrières? La corruption des mœurs au XIVe et au XVe siècle, la lutte pour la délivrance du pays envahi par l'étranger, les dissensions religieuses du XVIe siècle, les guerres et la centralisation administrative du règne de Louis XIV, les défaillances et les hontes du gouvernement qui lui succède avaient arrêté la marche de la société vers une condition meilleure, en détruisant les résultats de son travail et de son activité. Le XVIIIe siècle s'éteignait au milieu d'une révolution, mais en léguant au monde un principe qui devait, semble-t-il, assurer sa grandeur et sa prospérité. La liberté civile et la liberté politique ouvraient des horizons plus larges et donnaient à chaque être le sentiment

Digitized by Google

de sa valeur personnelle, la conscience du rang qu'il pouvait atteindre par son seul mérite, par l'énergie de sa volonté.

Et voici que, malgré les améliorations opérées, malgré la richesse plus grande des cultures, l'expansion du commerce, le nombre et la variété des industries, on rencontrait encore la plus grande misère à côté de l'opulence, comme si tout ce magnifique déploiement d'intelligence et de labeur humain était impuissant à réaliser le bonheur et le progrès moral du plus grand nombre.

Quelles sont donc les causes profondes d'un tel contraste, quelles sont les œuvres sociales que l'esprit d'initiative a pu susciter pour en adoucir les effets ?

Les souffrances, que produisent, avec un nouveau classement des populations, les transformations industrielles, sont passagères ; l'équilibre se rétablit bientôt, le mouvement se régularise. Mais d'autres causes de misère agissent d'une façon permanente. La grande industrie prend la famille toute entière ; la femme et l'enfant sont livrés à des travaux pénibles et prolongés pour un salaire modique. Ce travail du premier âge, c'est un ministre anglais, William Pitt, qui, le premier, l'offrit aux industriels en quête d'une main-d'œuvre peu coûteuse, lorsqu'il leur jeta ce mot cruel : prenez les enfants. Ce travail excessif, qui se prolonge parfois jusqu'à seize heures par jour, cette maladie de l'industrialisme, c'est le Lancashire qui l'avait inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Les excès de la concurrence font naître des crises industrielles, et l'ouvrier veut compenser, par un travail exagéré durant les temps d'activité, l'arriéré des époques de chômage, d'autant plus que le défaut de prévoyance, les maladies et les accidents, les infirmités et la vieillesse viennent souvent aggraver une situation déjà misérable. N'est-il pas douloureux de constater,

Digitized by Google

dans ces agglomérations ouvrières de la grande industrie, cette alliance contre nature de la misère et du travail, de la puissance matérielle et de la détresse morale ?

C'est qu'en effet la misère, malgré ses résultats inévitables dans l'ordre matériel, est une maladie de l'âme et affecte ce qui y a de permanent dans la vie morale de l'homme, provoquant l'abandon de soi-même et le découragement. Elle devient d'autant plus terrible, que la perte des croyances fait incliner toutes les pensées vers les jouissances immédiates. Ce n'est pas la pauvreté qui, loin d'enlever l'aptitude aux grandes choses, devient souvent la source de l'abnégation et de l'énergie qui les accomplissent. La misère dégrade l'individu et, pour la marquer d'un nom, qui est né de la terreur dont s'est sentie saisir l'Angleterre à la vue de ses conséquences sociales, on l'appelle le *paupérisme*.

La société ne pouvait la combattre qu'en ayant pleinement conscience de la solidarité qui existe entre l'ordre moral et l'ordre matériel, de l'esprit de justice, de mesure et d'harmonie, qui en assure la féconde et indestructible unité.

Les réformateurs, qui rêvaient une société nouvelle et développaient des théories humanitaires, ne manquaient pas dès la fin de la première moitié du siècle. Leur sensibilité est pleine de sympathie pour les individus que l'isolement décourage et pervertit, en leur enlevant l'idée de devoir qui est éminemment sociale. Ils parlent de « l'action harmonique des hommes », « de leur attraction mutuelle », « de la réalisation de la solidarité », « d'une religion sociologique » fondée sur la philosophie et la science avec l'amour de l'humanité pour souverain mobile. Les romans de l'époque se font les échos de ces pensées et confondent tous les systèmes, sans les bien comprendre, en un songe de paradis arcadien. Sous les déclamations même les plus creuses, se cache

Digitized by Google

toujours une tendresse infinie pour les déshérités de ce monde.

Mais l'expression d'une idée généreuse est bien peu de chose, lorsqu'elle se borne à mettre à nu des blessures, sans inspirer les sacrifices et l'abnégation nécessaires, pour les panser et les guérir.

Or, la civilisation porte en elle-même un danger que les mœurs et les lois de l'époque ne songeaient pas à conjurer. A mesure que le progrès s'affirme, l'homme acquiert une conscience plus vive de sa personnalité, de l'accroissement de ses forces et s'appuie davantage sur son droit individuel. Ce respect des droits de l'individu doit demeurer sans doute à la base de nos institutions pour arrêter toute tentative de despotisme et d'arbitraire. Mais il ne faut pas que l'individualisme en profite pour faire invasion dans la vie des peuples et renfermer chaque homme dans le cercle étroit de son intérêt personnel. Le progrès se détruirait lui-même, s'il se bornait à développer la puissance de l'individu, sans pouvoir mettre en lui le sentiment de la solidarité et de l'unité de la vie sociale. L'égoïsme de la personnalité, qui tend à s'ériger en loi suprême des choses, maintenait alors la lutte pour la vie dans l'effort individuel et isolé, bien qu'on dût connaître, plus tard seulement, cette philosophie, qui, en détruisant tout élan généreux et tout sentiment de pitié, tend à exalter le culte du *moi* humain, pour l'élever à la dignité du *sur-homme* (*Uebermensch*).

L'Etat, de son côté, ne songeait guère alors à tempérer, par des mesures protectrices, les effets des forces individuelles, à faciliter la fusion des intérêts communs. La loi du 21 mars 1841 n'avait étendu sa protection que sur les enfants âgés de moins de huit ans, pour les soustraire au travail pénible et prolongé de l'usine. Les mutualités étaient encore soumises aux lois prohibant les associations de plus de vingt personnes ; les caisses d'épargne, dues à l'initiative

Digitized by Google

des individus ou des municipalités, commençaient à progresser, mais leur portée était encore restreinte.

En 1842, un entrepreneur eut la franchise ou la naïveté d'informer le préfet de police qu'il désirait réunir ses ouvriers, pour leur soumettre un projet de participation aux bénéfices. La réunion ne fut pas autorisée pour une raison qui fait sourire : « C'est là, disait le rapport, une question de règlement de salaires et l'ouvrier ne peut, sur ce point, pactiser avec le maître (1) ». On ne voulait, en face de l'Etat, que des individus dispersés, sans liens moraux, ne pouvant ni s'entendre, ni se réunir, ni s'associer.

Mais, sans nous arrêter plus longtemps sur cette époque, suivons la marche rapide du temps. La révolution de 1848 eut un caractère social et voulut faire beaucoup pour les travailleurs ; ses aspirations généreuses ne furent pas couronnées par le succès qu'on en attendait. Leur souvenir n'en demeura pas moins pour inspirer les revendications futures. Quelques années plus tard, la législation donnait plus d'ampleur aux institutions de prévoyance et, le 25 mai 1864, la liberté des coalitions et des grèves plaçait désormais, en face du capital, le travail tout entier représenté par l'ensemble des ouvriers. L'action collective est aussi légitime que l'action individuelle ; mais elles doivent s'inspirer l'une et l'autre du respect des droits réciproques.

L'initiative privée commencait alors à développer les institutions, destinées à remédier aux souffrances que n'avait pu faire entièrement disparaître une prospérité matérielle, dont l'éclat devait bientôt s'obscurcir sous le coup de malheurs inattendus.

Lorsqu'elle eut, au moment de l'heure tragique, sauvé son honneur dans des combats sans espoir, la France n'eut pas un seul instant l'idée de s'ense-

(1) *Enquête sur les associations ouvrières*, publiée en 1885 par le ministère de l'Intérieur, t. II.

Digitized by Google

velir dans sa douleur, de s'endormir dans un fatalisme immobile. Elle voulut aussitôt travailler sans relâche à féconder tous les germes de vitalité qui se trouvaient en elle, en songeant avant tout aux œuvres et aux lois sociales, dont le but était l'amélioration matérielle et morale des populations laborieuses.

Il est grand et magnifique, le tableau qui nous montre tous les actes de dévouement que l'amour du peuple a depuis lors enfantés. Je n'ai pas besoin de soulever devant vous le voile qui pourrait le couvrir. Vous l'avez tous les jours vivant sous les yeux et votre ville présente plus qu'aucune autre l'admirable coalition que la prévoyance et la bonté forment contre la misère imméritée, contre l'abandon ou la faiblesse de l'enfance, contre les dangers du chômage, contre les menaces de la vieillesse et de la maladie.

On pouvait l'admirer encore, il y a quelques mois, en l'austérité de l'Exposition sociale, au milieu des merveilles que l'art, le commerce et l'industrie avaient groupées pour attester la fécondité du travail et de l'intelligence. La foule passe avec indifférence devant ces représentations graphiques, dont le décor extérieur ne peut ni charmer, ni séduire, et qui racontent toutefois tant d'initiatives hardies et généreuses.

La législation sociale est venue, dans ces dernières années, faciliter ou suppléer les énergies individuelles, en exerçant une action directe sur le développement des institutions économiques. La liberté d'association professionnelle, consacrée par la loi du 21 mars 1884, permettait d'établir une organisation permanente en vue de la défense des intérêts communs.

La législation positive n'a pas encore donné de portée plus large à ce droit naturel de l'association, qui naît toutefois spontanément du milieu social.

Digitized by Google

Il est le corollaire indispensable de la liberté individuelle et lui donne tout son développement et toute son efficacité.

Depuis lors, les lois (1) de prévoyance, de solidarité, de protection du travail et des travailleurs, de conciliation et d'arbitrage, ont essayé de créer plus d'indépendance, de bien être et de justice parmi les classes ouvrières. Ces lois, qui ne sont plus, comme autrefois, préparées toujours par un Conseil d'Etat, composé d'hommes ayant une sérieuse compétence technique, ont bien parfois une rédaction défectueuse ou contiennent même des dispositions qui ne résistent pas à la première application qu'on en fait. Mais le péril serait plus grand encore, si la législation sociale tendait à faire de l'Etat le régulateur unique et suprême des forces économiques, ne respectait plus la liberté et la propriété qui sont inséparables et créait, sans contrepoids, une nouvelle classe de privilégiés, ennemis de toute autorité et de toute hiérarchie. Elle aggraverait ainsi, au lieu d'en atténuer les douloureux effets, cet antagonisme de classes qui ne sera jamais qu'un fondement de désorganisation et de décadence sociales. Ce serait le règne de la médiocrité et la ruine des initiatives puissantes. Blanqui disait en 1848 : « Le préjugé funeste de la souveraineté absolue de la force aveugle les classes ouvrières, au point de leur faire croire

(1) Lois du 30 nov. 1894 *sur les habitations à bon marché* ; du 1er avril 1898 *sur les Sociétés de secours mutuels* ; du 5 novembre 1894 et du 31 mars 1899 *sur le Crédit agricole* ; du 2 novembre 1892 et du 30 mars 1900 *sur le travail des enfants et des femmes* ; du 8 juillet 1890 *sur les délégués mineurs* ; du 12 juin 1893 *sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs* ; des 9 avril 1898 et 30 juin 1899 *sur les accidents du travail* ; du 23 avril 1898 *créant une caisse de prévoyance en faveur des marins français* ; du 27 décembre 1892 *sur la conciliation et l'arbitrage* ; décret du 17 septembre 1900 *sur les Conseils du travail*. — *Projets de loi sur les coopératives, les retraites ouvrières*, etc.

Digitized by Google

qu'on peut tout oser, tout tenter, tout refaire par la seule supériorité du nombre. La résistance des faits et des lois éternelles les irrite et les exaspère ; elles traitent volontiers en ennemis les hommes éclairés qui représentent l'opposition froide et sévère de la raison (1). »

L'expression seule d'une telle pensée nous indique qu'il doit exister encore une œuvre primordiale, dont la société ne peut se désintéresser ; c'est celle de l'instruction et de l'éducation nationales. Vous seriez surpris et je m'en voudrais à moi-même si je ne lui consacrais pas mon dernier mot. Le jour où le peuple était, par le suffrage universel, investi de la souveraineté, alors qu'on avait déjà mis la concurrence dans l'industrie, les problèmes sociaux dans la discussion de tous, le devoir s'imposait d'étendre, par tous les moyens, l'instruction des classes laborieuses, d'élever le niveau intellectuel de la nation tout entière.

Il y a près de 40 ans que le mouvement destiné à transformer le régime scolaire s'est manifesté ; mais il a pris, depuis 20 ans surtout, une expansion rapide et un caractère nouveau. Pendant qu'on essayait de mettre l'enseignement primaire à la portée de tous les enfants dans les hameaux les plus éloignés, on songeait à fortifier l'éducation professionnelle. Les progrès des sciences et de l'industrie, l'expansion commerciale et coloniale sollicitaient, à côté de l'enseignement classique, un enseignement moderne, répondant aux besoins économiques du pays, conciliant une culture générale avec une orientation pratique, permettant une préparation haute et large aux carrières agricoles et commerciales, industrielles et coloniales. L'éducation nationale ne doit-elle pas s'inspirer des besoins actuels, de l'activité incessante déployée par la concurrence internationale, afin de

(1) Blanqui, *Les classes ouvrières*, p. 248.

Digitized by Google

former des natures vaillantes et généreuses, ayant assez d'initiative pour développer la richesse économique et l'influence morale de notre pays ?

On s'est plu parfois à constater que l'augmentation de la criminalité juvénile remontait à l'année 1880. Il a paru dès lors naturel d'en rendre responsable le développement de l'instruction, qui ne coïncidait pas, disait-on, avec un progrès dans l'éducation religieuse et morale, nécessaire pour élever l'âme humaine et éclairer les consciences. « L'affinement des esprits, disait autrefois Montaigne, n'est pas leur assagissement » et Gœthe trouvait pernicieux « tout ce qui libéralise l'intelligence de l'homme sans lui donner la maitrîse sur son caractère ». Rien n'est plus vrai. Mais on oublie qu'à cette même date de 1880 une loi néfaste donnait aux débits de boissons toute liberté et qu'aujourd'hui la France est passée, pour la consommation de l'alcool, du septième rang au premier. On oublie que l'accroissement de la criminalité chez les enfants et les jeunes gens est un mal européen, « le mal des civilisés de notre âge », selon le mot de M. Tarde, qu'il provient de causes économiques et morales de nature diverse : dépopulation des campagnes, pléthore des centres industriels, exaspération des désirs en face de fortunes trop facilement acquises, affaiblissement des liens de famille et de la discipline sociale. Cette situation ne peut donc avoir pour cause le développement des moyens d'instruction. Elle montre, toutefois, combien il importe de trouver réunies l'initiative des volontés individuelles et collectives et l'action du législateur, pour effacer la contradiction qui existe encore entre le progrès scientifique et le progrès moral.

Mais tout s'enchaîne dans le domaine de la pensée et l'exemple doit venir de haut. Les établissements d'enseignement supérieur ne pouvaient, à leur tour, échapper aux transformations qui les

Digitized by Google

destinaient à former de vastes foyers d'étude et de vie intellectuelle. La loi du 10 juillet 1896 les a groupés et réunis sous le nom d'Universités. Les Facultés, autrefois dispersées, vivant, sans se connaître, au hasard de leur origine, n'avaient pas cette âme commune, qui donne à chaque partie de l'ensemble son rayonnement et sa puissance. L'individualisme, dont j'ai montré les dangers dans l'ordre économique, exerçait encore là sa funeste influence. Il n'y avait nulle communauté d'intérêts, nulle collaboration pouvant éveiller les initiatives et les unir en vue de progrès à réaliser. « Le savoir, fractionné comme une monnaie courante, disait-on, a été répandu par petites sommes... L'intention qui dota Aix et Douai du droit et des lettres, Marseille et Lille des sciences, a réparti les denrées au gré des consommateurs (1). »

Ce passé ne vit plus qu'à l'état de souvenir. Les petites sommes des Facultés dispersées forment aujourd'hui le capital des Universités nouvelles. Cette unité féconde, qui n'entrave en rien la variété des recherches, est considérée comme la base la plus parfaite et la plus nécessaire, pour assurer la culture supérieure de l'esprit. Et, de tous côtés, les cités ouvrières de la science se sont formées ; les sociétés et les individus, les municipalités et les Chambres de commerce ont voulu coopérer à l'œuvre nationale de l'enseignement supérieur. La mise en commun des volontés et des forces individuelles a décuplé les ressources pour augmenter les bibliothèques et les collections, installer de magnifiques laboratoires, réunir tous les instruments de travail

(1) Rapport de M. Chéruel, recteur de Strasbourg, cité par M. Liard, *Universités et Facultés*, p. 27. — *La résidence de la Faculté de droit a été fixée à Aix* par un décret du 21 septembre 1804, celle de la *Faculté des Lettres a été fixée à Aix* par une ordonnance du 11 juin 1846 ; celle de la *Faculté des Sciences a été fixée à Marseille* par un décret du 22 août 1854.

Digitized by Google

nécessaires à une puissante organisation scientifique. Cette activité, que donne la réunion des diverses parties du savoir humain, ouvre à notre jeunesse des horizons plus larges. Elle ne voit plus uniquement un seul côté des choses, elle profite d'enseignements qui se rapprochent ou se complètent, elle aperçoit, mieux que dans le demi-jour d'une Faculté isolée, la pleine lumière des progrès réalisés pour le bien matériel et moral de la patrie et de l'humanité.

Vous êtes en droit de vous demander si je ne vous ai pas transportés, pour un instant, en Allemagne ou en Amérique ? Je n'ai cependant pas quitté la France et c'est bien une loi française qui a créé des Universités régionales, c'est-à-dire des centres intellectuels où les esprits peuvent avoir, au-dessus des études spéciales, la vision de la science toute entière. Votre surprise a toutefois sa raison d'être. La Provence, en effet, se trouve encore, seule en France et dans le monde entier, sous l'empire d'un régime qui est la négation même de l'Université.

Quelques années avant la loi de 1896, l'un des représentants de la ville de Lyon, disait: « Si nous pouvons obtenir pour notre ville la fondation de la première Université provinciale, ce sera peut-être une grande date dans l'histoire morale de notre pays (1). »

Votre ville ne peut prétendre aujourd'hui qu'à la dernière Université provinciale, mais il ne sera jamais trop tard pour concentrer les forces éparses de nos Facultés isolées et donner enfin à la Provence une Université digne de son passé et de son avenir.

Toutes les initiatives, même les plus justes, ne reçoivent donc pas, dès le début, leur récompense ; mais j'ai le devoir, avant de finir, de regarder plus haut et plus loin. Le XIXe siècle nous a permis de contempler, par dessus l'éclat des victoires indus-

(1) Aynard, *Lyon en 1889.*

Digitized by Google

trielles et scientifiques, celles des conquêtes sociales, qui n'ont connu les hésitations et les douleurs que pour essayer de les vaincre et de les tarir. L'histoire nous en dira les transformations et le mystérieux labeur, les prodiges merveilleux et les espoirs déçus; mais, en nous montrant son immense amour à l'égard de ceux qui souffrent et qui travaillent, elle fera naître en nous, pour ce siècle qui fut le nôtre, une pensée douce et attendrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. CHAMPOISEAU

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. BRY

MONSIEUR,

L'honneur, dû à mes passagères fonctions directoriales, de vous ouvrir les portes de l'Académie, m'est doublement précieux.

D'abord, parce que notre Compagnie acquiert en vous un membre de grand savoir, de profonde érudition, dont elle peut être fière à tous les titres. Ensuite, parce que je verrai désormais assis auprès de moi, avec une assiduité égale à la mienne, un confrère qui est aussi un compatriote provincial. Car nous avons vu le jour dans les deux très voisins chefs-lieux du Poitou et de la Touraine, situés au centre de cette région de notre vieille Gaule qu'on appelle avec raison le cœur de la France. Vous à Poitiers, l'ancienne *Limonum*, capitale des *Pictavi*, l'une des villes principales de l'Aquitaine, théâtre de luttes mémorables où se mesurèrent successivement les Visigoths d'Alaric contre les Francs de Clovis à Vouillé, les Maures d'Abdérame écrasés par Charles Martel, enfin l'infortuné roi Jean II, qui, à Maupertuis, perdit à la fois, vaincu par les Anglais et cette belle province et sa liberté. Moi à Tours

Digitized by Google

cité antique des *Turones*, lesquels fournirent, ainsi que les *Pictavi* ou Poitevins, un contingent de huit mille hommes à l'armée de Vercingétorix. Tours, ville riche de tant de souvenirs historiques, de tant de monuments, de châteaux, témoins des plus importants évènements de nos annales. Toutes deux berceau et conservatoire de la langue française, qui s'y retrouve intacte, vierge si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la correction du parler et la pureté ou plutôt l'absence complète de l'accent.

Le discours que vous venez de prononcer, Monsieur, prouve assez combien ont été heureusement inspirés les confrères qui allèrent vous chercher dans le calme de la Faculté aixoise et triomphèrent d'une modestie égale à vos mérites, pour amener parmi nous l'éminent professeur de cette science si étendue, si délicate du Droit, dont aucun représentant n'avait siégé ici depuis quelque temps, faisant renaître heureusement, comme vous le dites, une tradition qui méritait d'être conservée.

Il serait impossible de rien ajouter à l'éloge si complet, si documenté, si ému que vous faites de votre prédécesseur, notre excellent et regretté confrère, Ph. Matheron, sans risquer d'en compromettre la belle ordonnance et la magistrale autorité. Permettez-moi seulement d'y joindre une note toute personnelle en rappelant que, chez lui, l'aménité de l'accueil, le charme de la conversation, à la fois enjouée et instructive, ne le cédait en rien à la valeur incontestée du savant.

Chacun aura trouvé plaisir et profit réunis à suivre avec vous la marche des idées et des faits se rapportant aux œuvres sociales pendant le cours du siècle qui vient de finir. Les tableaux sont exacts, les jugements sains et clairement motivés, tant, par exemple, quand vous appréciez en quelques mots l'œuvre de Napoléon Ier, que quand vous montrez l'affaissement général dont son règne fut suivi. Affais-

Digitized by Google

sement naturel, hélas ! fatal, inéluctable, car après la terrible consommation d'hommes faite par ce conquérant, glorieux mais funeste, on peut dire qu'il ne restait plus de sang dans les veines de la France.

Plus loin, vous constatez que la révolution de 1848 ne vit pas ses aspirations généreuses couronnées de succès. Assez âgé déjà pour avoir pu assister en spectateur attentif et même en acteur aux évènements de cette époque, je me crois autorisé à dire que l'insuccès fut dû surtout à l'inexpérience des chefs du mouvement d'alors, qui devaient être plus étonnés et plus surpris que personne de leur victoire inattendue. Pleins de bonnes intentions, mais dépourvus de sens pratique, ils marchèrent de l'avant en aveugles, oubliant qu'à tout torrent il faut une digue, à toute puissance un frein, à toute force un contrepoids. Ils jouèrent avec les passions populaires, les appels aux appétits, insouciants comme des enfants qui s'amusent avec le feu. Le résultat fut aussi rapide qu'effrayant. La fermeture des ateliers nationaux, conception humanitaire insensée, amena ces sanglantes journées de juin, dont le souvenir me fait encore frémir après cinquante-trois ans, quand je revois ces monceaux de cadavres entassés dans la cour du Palais des Tuileries, insurgés et gardes nationaux pêle-mêle, les yeux vitreux, la face convulsée. C'était la guerre civile, la lutte fratricide dans toute son horreur. Et, à ces heures-là, on n'est pas disposé à glorifier ceux qui en ont pu être, par répercussion, les lointains fauteurs.

C'est avec un extrême intérêt que j'ai lu, étudié, les ouvrages si importants que vous avez publiés sur la Législation Industrielle, le Droit Romain, le Droit international public et l'Histoire économique et industrielle de l'Angleterre. Ce sont de vrais monuments de science et d'étude, représentant une somme formidable de travail, devenus les manuels de nos jeunes générations avides de savoir, et leur succès de

Digitized by Google

librairie est la meilleure preuve de la haute estime où les tient le corps enseignant tout entier.

Le premier en date de ces savants traités, à l'élaboration desquels vous consacriez la totalité des heures que n'absorbaient pas la préparation de vos cours et les devoirs du professorat, me semble être le Cours de Législation industrielle imprimé en 1894. Toutes les questions relatives à l'histoire du travail, à son organisation primitive, à sa marche à travers les âges et à sa règlementation actuelle, s'y trouvent examinées avec un soin extrême, présentées avec une netteté qui satisferait les plus difficiles. Ensuite viennent les législations régissant la propriété industrielle, les brevets d'invention, les marques de fabrique, qui sont l'objet de recherches patientes, minutieuses, d'explications, de commentaires permettant à tous ceux, commerçants, fabricants, juges même, qu'intéressent ces délicates matières, de se bien pénétrer de leur esprit et de leur portée pratique.

Les pages de l'Introduction du *Traité des principes du Droit romain* où vous retracez ses origines, sa première période, alors qu'il n'est figuré que par la loi des XII Tables, en 304 de la fondation de Rome, ses modifications, ses développements, nés de la force des choses ou de la volonté des hommes, sont instructives au plus haut point. Sous votre conduite, on parcourt successivement les trois autres grandes périodes du *Jus Romanum* : la seconde qui finit avec la République, la troisième allant de l'avènement de l'Empire à Alexandre Sévère, la dernière enfin de Sévère à la mort de Justinien. Le maître et l'élève voient clairement exposée dans ces sept cents pages la nomenclature détaillée, commentée, de toutes les lois dont le monde romain fit usage, les plus importantes comme les moins connues, telles par exemple, pour ces dernières, que celle dite : *De periculose positis et suspensis*, décidant que, dans les cas de ce genre, chute d'une enseigne ou d'un auvent, le père

Digitized by Google

n'est jamais responsable du fait de son fils. Ou bien celle édictant la responsabilité, en cas de vol commis par l'employé d'une auberge, du maître de l'établissement ou dudit employé lui-même, mais, distinction curieuse, non de l'un et de l'autre à la fois.

Ayant passé trente-six ans de ma vie au service des Affaires Etrangères, je crois être assez à même d'affirmer, en suffisante connaissance de cause, les qualités très remarquables qui distinguent votre *Précis du Droit international public*, qualifié beaucoup trop modestement par vous de précis « élémentaire ».

C'est avec grand fruit que les jeunes gens sérieux, à quelque profession libérale qu'ils se destinent, puiseront dans la lecture de ce livre une notion complète des lois, des coutumes ou usages, des traités sur lesquels sont basés, à l'aide desquels se sont formés, développés, améliorés les rapports politiques réguliers entre nations civilisées. Tout homme fait intelligent y trouvera également sujet à des réflexions instructives, à des aperçus nouveaux pour son esprit, sur une science à laquelle il était peut-être resté presque étranger jusque-là.

L'année dernière vous livriez au public le dernier paru et le plus considérable de vos ouvrages, cette *Histoire industrielle et économique de l'Angleterre*, fruit d'un labeur vraiment colossal, où, prenant les Bretons d'outre-mer aux premiers jours de leur histoire à peine connue, vous les montrez, pasteurs dans le Nord, mineurs dans le pays méridional de Cornouailles, organisés sous un régime où existent déjà la propriété individuelle et la transmission régulière des héritages. Puis, durant une longue suite de siècles, ils apparaissent tour à tour, dans vos pages qui forment autant de saisissants tableaux, Anglo-Saxons pendant l'Eptarchie, mélangés de sang normand en 1066, purs Anglais à partir de la Grande-Charte de 1215 et enfin citoyens des Trois-Royaumes après l'union de l'Ecosse et de l'Irlande

Digitized by Google

sous la Reine Anne en 1603 ; s'avançant imperturbables dans la voie du progrès économique, commercial et industriel, jusqu'à l'apogée de cette suprématie matérielle dont ils ressentent et manifestent aujourd'hui l'orgueilleux enivrement.

Naturellement cette marche ascendante ne s'accomplit point sans arrêts, sans luttes, sans mécomptes, auxquels vous nous faites assister avec cet art du narrateur qui joint le charme de la forme à la précision historique du fond. Arrivée, *per fas* et parfois *per nefas,* au summum de la puissance maritime et commerciale, animée d'un sens pratique intense, au sceau duquel sont marqués tous les actes de sa vie publique et privée, l'Angleterre espère non seulement la conserver, mais prétend l'augmenter encore. Vous indiquez d'ailleurs avec beaucoup de clairvoyance les périls que la concurrence économique du reste du monde peut faire courir à ces aspirations vers la domination universelle et que signalent franchement plusieurs des écrivains et des hommes officiels de notre voisine d'Outre-Manche.

On ne saurait trop priser, Monsieur, la sagacité intelligente, l'impartiale sûreté de jugement qui sont les caractères distinctifs de l'étude que vous avez consacrée au *Contrat Social,* sous ce titre : *Influence du Contrat Social de J.-J. Rousseau sur les idées et les institutions politiques.* En thèse générale, peut-être ses adversaires prétendront-ils que chez Rousseau le rhéteur dominait, prêt à défendre ou à combattre toutes les causes, d'où les nombreuses inconséquences relevées dans ses écrits. Et, pour preuve, ils citeront l'anecdote suivante, racontée par Marmontel. L'Académie de Dijon, mieux dotée, hélas ! que celle de Marseille, venait de mettre au concours ce sujet : « *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ?* » Dans une promenade de Diderot avec Rousseau, celui-ci dit à son ami qu'il se propose de traiter la question.

Digitized by Google

« Quel parti prendrez-vous, » demande Diderot. — « Celui d'affirmer que les arts épurent les mœurs », répond Jean-Jacques. — « C'est le pont aux ânes », réplique Diderot, « tous les talents médiocres prendront ce chemin-là. Mais le parti contraire présente à la philosophie, à l'éloquence, un champ nouveau, riche et fécond. » — « Vous avez raison », reprend Rousseau après y avoir réfléchi un moment, « je suivrai votre conseil. » Et ainsi fit-il, recevant le prix, la perfection de la forme l'ayant emporté, dans l'esprit des juges dijonnais, sur la paradoxalité du fond.

Rousseau, la contradiction faite homme, ne songea jamais, du reste, à mettre d'accord ses actes avec ses paroles, ses sévères maximes touchant la nécessité de la vertu, comme base de tous les états, avec sa conduite privée. Aussi les périodes enthousiastes où ce styliste merveilleux exalte le mérite de la morale chez les peuples et les citoyens, semblent un peu vides et déclamatoires quand on se rappelle le manque de dignité de ses amours juvéniles, l'abandon de ses enfants, les cyniques révélations contenues dans ce livre qu'il a trop justement intitulé *Mes Confessions*.

D'autres diront que Rousseau n'a vu ou voulu considérer les choses et les hommes qu'à un point de vue beaucoup trop restreint, trop limité, puisqu'il ne s'occupe exclusivement, dans le *Contrat Social*, que de petits états, de peuples ou nations à leur berceau. Il avoue, en effet, lui-même, que ses principes tels que ceux du vote direct de chaque individu sur chaque loi, chaque question, sans admettre l'existence d'intermédiaires, c'est-à-dire de députés, rendent l'application d'un pareil système matériellement impossible pour de grands états, dont il eût dû, cependant, prévoir l'agrégation à ses théories comme admissible.

Toujours est-il que la semence des grands principes d'égalité et de liberté, autour desquels le philosophe gènevois a groupé pas mal d'idées fausses,

Digitized by Google

d'affirmations hasardées, cette semence tombant sur un terrain déjà préparé par l'*Esprit des Lois* de Montesquieu et d'autres publications du même siècle, porta des fruits indéniables qui contribuèrent à la formation de la majorité libérale de l'Assemblée Nationale de 1789, devenue la Constituante, et aussi celle de la Législative de 1792. Avant déjà, c'était sous leur inspiration qu'avaient été rédigés un grand nombre de ces si remarquables *cahiers* du Tiers-Etat qui contenaient en germe la plupart des changements, des réformes proposés, accomplis par les trois ordres et dont la mise en pratique légale, sincère, complète eût suffi à assurer pour longtemps le bonheur et la tranquillité de la France. Dire que l'œuvre de Jean-Jacques était indispensable à la félicité du monde, en faire un dieu, une sorte de messie, comme le veulent quelques-uns, ce serait, à mons sens, tomber dans une puérile exagération. Car déjà, avant lui, dans sa patrie même, en Hollande, en Angleterre, des progrès sérieux avaient été faits au point de vue égalitaire et social et, n'eût-il pas existé, ils se seraient introduits, développés, aussi bien en France que partout ailleurs, suivant la grande loi de la perfectibilité humaine.

Vous avez, Monsieur, déterminé de façon fort équitable la part entre les aspirations nobles, généreuses du *Contrat Social* et ses illogismes, ses lacunes, ses erreurs. Signalant avec à-propos les conséquences fâcheuses de ces dernières, telle la théorie trop simple, trop radicale de l'égalité et de la démocratie absolues, sans nulle restriction, « la simplicité, l'uniformité en pareille matière — dites-vous excellemment — n'est que faiblesse, confusion informe et grossière et aboutit à l'injustice, à la médiocrité, à la misère. »

Une partie de votre opuscule m'a particulièrement intéressé. C'est celle où vous parlez du rôle de la femme au milieu de la société, rôle dont, — et on doit

Digitized by Google

peut-être s'en étonner, — il n'est pas question dans le *Contrat Social*, bien qu'il en soit tant parlé dans la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile*. Selon vous, cependant, « le principe même du *Contrat Social* n'est pas étranger aux prétentions féministes, car les hommes ne pourraient exclure les femmes du droit de suffrage et des autres droits politiques sans violer la loi du contrat, le pacte social. » Et vous concluez avec infiniment de bon sens et de raison : « Le paradoxe de l'égalité, de l'individualisme poussé à l'excès ne connaît pas de limites et ses conséquences s'imposent avec une logique inflexible. Cet individualisme exagéré est dangereux déjà lorsqu'il se confine dans l'homme, il deviendrait plus funeste encore s'il venait à dominer le cœur des femmes. »

Certes, nous n'irons pas jusqu'à dire avec Proudhon, ce doux énergumène, cet anarchiste rêveur et illuminé, conscience droite mais esprit faux, auteur du fameux mot « *la propriété c'est le vol* », nous n'irons pas jusqu'à dire que « le système de tyrannie inventé par le philosophe de Genève n'est que la législation du chaos », — que « l'admiration du *Contrat Social* fut la honte du XVIIIe siècle et du nôtre » — et que « la vogue de Rousseau a coûté à la France plus d'or, plus de sang et plus de honte que le règne détesté des courtisanes de Louis XV. » Nous laissons Proudhon et Rousseau s'arranger entre eux. Mais, et je ne résiste pas au plaisir de vous citer encore pour finir : « Si l'influence personnelle de Rousseau n'a jamais préparé les désastres et les déceptions qu'on lui reproche, pourquoi faut-il que le mal puisse s'autoriser de son nom ? L'imagination, qui fut sa qualité maîtresse, lui a fait perdre trop souvent le sens du réel et, non loin des vérités qui illuminent ses œuvres, on ressent l'émotion attristante des illusions et des ombres qui les séparent et les obscurcissent. »

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 10 février 1901

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Honoré BOZE

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant parmi vous comme membre de la classe des Beaux-Arts.

Quand j'eus la pensée, peut-être ambitieuse, de présenter ma candidature à l'Académie de Marseille, je ne m'y décidai pas sans quelque hésitation en songeant aux titres des membres de votre Compagnie.

Pour mériter la faveur que vous avez daigné m'accorder, rien ne me désignait particulièrement à votre bienveillance. Vous avez, sans doute, Messieurs, pris en considération une carrière déjà longue, et c'est à l'art, à l'art seul, auquel j'ai consacré toute mon existence, que sont allés vos suffrages; ma reconnaissance n'en est que plus vive.

Un autre honneur pour moi, c'est d'être appelé à faire ici l'éloge d'un homme de bien dont je fus l'ami.

Digitized by Google

Je me hâte, Messieurs, de vous dire que je ne nourris nullement la pensée d'expliquer l'œuvre de Parrocel ; vous en connaissez mieux que moi la haute portée moralisatrice.

Si l'art est difficile, la critique littéraire ne l'est pas moins. Plus modeste dans mes visées, je n'aurai pas d'autre ambition que d'esquisser par les dominantes les principaux traits de cette physionomie d'artiste et d'écrivain.

Etienne Parrocel, vous le savez tous, Messieurs, était fier de se dire le descendant de ces Parrocel qui ont illustré la peinture française et parmi les titres de noblesse que revendiquait l'écrivain, il n'en est pas qui aient dû plus l'honorer que cette succession ininterrompue d'artistes ayant contribué à la gloire de sa famille.

La généalogie des Parrocel remonte à une date lointaine et au XVIme siècle déjà leur nom avait conquis la célébrité.

Cette supériorité intellectuelle se perpétue à travers plusieurs siècles, contribuant ainsi à développer chez eux une féconde et salutaire émulation.

Aussi Etienne Parrocel fut-il lui-même un peintre amateur des plus distingués.

Les épreuves de la vie ne lui furent pas épargnées, épreuves parfois cruelles, mais sa foi inébranlable sut les lui faire surmonter avec cette sérénité d'âme qui est l'apanage des esprits droits.

Après avoir acquis la fortune par des efforts persévérants, il put sans entrave se livrer avec une ardeur d'apôtre à la réalisation de projets longuement caressés et qui ne tendaient à rien moins qu'à faire ressortir, au moyen de données solides, le rôle particulièrement personnel joué par les artistes provençaux sous la domination romaine.

Il est résulté de ces longues et patientes recherches archéologiques ce bel ouvrage de l'*Art dans le Midi*, véritable monument d'érudition élevé à la

Digitized by Google

gloire de l'art provençal, manifestation solennelle en l'honneur de la suprématie de notre race.

Aussi, Messieurs, c'est avec joie qu'il a pu s'écrier, après avoir rappelé le poète latin, paraphrasant cette citation de Justin ou les paroles retentissantes de Sertorius, j'ajouterai avec Jean Aicard, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle* : « Deux siècles s'étaient à peine écoulés depuis la conquête de César, que Rome n'était déjà plus dans Rome. Elle était tout entière dans notre cher pays. »

En effet, Messieurs, est-il un spectacle plus réconfortant que celui d'un écrivain mettant sa plume au service de son pays et cherchant, au moyen de matériaux dont dispose l'histoire, à faire ressortir d'une façon victorieuse la part apportée par lui, et jusque-là ignorée, au développement moral et intellectuel de l'humanité dans son incessante évolution vers le progrès ?

Parrocel, malgré ses enthousiasmes de poète et d'artiste, malgré sa chaleur méridionale, malgré l'ardeur de son patriotisme exalté et militant, possédait en tant qu'écrivain, critique et historien, le sens droit, l'esprit pratique qui ont si heureusement pondéré toutes ses facultés et dirigé si sainement ses actes de père de famille.

L'exubérance poétique de sa jeunesse s'était manifestée par des drames lyriques et des opéras.

On doit à son âge mûr des causeries sur l'unité en Dieu, l'immortalité de l'âme, les sens de l'homme, la mission de l'artiste dans ce qu'elle a de mystique, les annales de la peinture, de nombreux articles de journaux et de revues, auxquels il faut ajouter bien d'autres travaux qui, autant que les précédents, avaient préparé l'auteur à son *Histoire documentaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, publiée en 1889, par l'imprimerie Nationale et aux frais de l'Etat.

Digitized by Google

Je dois dire, pour être complet, qu'il y a lieu également de mentionner l'*Art en Provence,* inscrit dans les mémoires de la Sorbonne, pour faire suite à l'*Histoire documentaire.*

En relisant ses discours et les fragments qu'il a laissés, le recueil des thèses qu'il a soutenues, on comprend sans peine que l'Académie de Marseille l'ait admis dans son sein.

On peut dire de Parrocel qu'il a touché à toutes les branches de l'art avec un talent sinon égal, du moins incontestable.

Ce vaillant, dont l'œuvre porte le caractère de la sincérité, du désintéressement sous toutes ses formes, a laissé par sa mort un grand vide parmi vous, vide que vous m'avez appelé à remplir.

Je sens, Messieurs, que si je succède à Parrocel, je ne saurai le remplacer.

Parmi les artistes auxquels il a consacré des notes biographiques, notes réunies dans son volume (*Annales de la Peinture*), je trouve la figure du grand peintre animalier, Emile Loubon, que je voudrais évoquer aujourd'hui pendant quelques instants, car je ne dois pas oublier, Messieurs, que si Parrocel fut mon ami, Loubon, qui fut des vôtres, a été mon maître, et que c'est à celui-ci que je suis redevable de l'honneur de succéder à celui-là.

Tout jeune encore, en 1830, il visita l'Italie en compagnie de son maître Granet et du paysagiste Beaulieu. Malgré l'impression qu'il ressentit à la vue de tant de chefs-d'œuvre, l'esprit, le cœur, le pinceau, tout chez lui resta provençal.

A son retour d'Italie, il se rendit à Paris, où il sut se créer de solides amitiés, et se faire apprécier, non seulement par la noblesse de son caractère et l'élévation de son esprit, mais encore par ses belles dispositions.

Plus tard, appelé à la direction de notre Ecole des Beaux-Arts par M. Reynard, alors maire de Mar-

Digitized by Google

seille, le jeune directeur donna à cette école une impulsion toute nouvelle que commandaient les circonstances et que justifiait l'esprit du moment.

Bien que sous sa direction l'Ecole des Beaux-Arts n'eût pas encore atteint l'extension qu'elle prit sous celle de l'honorable et regretté Magaud, et que le nombre des jeunes gens se destinant à la peinture fût moins grand qu'aujourd'hui, il n'en est pas moins sorti des élèves qui, par la suite, ont conquis une situation très digne dans le monde des arts.

L'action de Loubon se fit surtout sentir dans le mouvement qu'il sut imprimer aux esprits pour propager chez nous le goût du beau.

C'est ainsi qu'on lui doit la création, en 1846, de cette Société des Amis des Arts qu'aucune autre depuis n'a égalée et qui eut pour premier président le marquis de Forbin-Janson, un des vôtres aussi.

Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous disant que Loubon était, en matière d'art, un connaisseur des plus distingués, un érudit très sensible à ses beautés.

Libre de parti-pris, il savait comprendre toutes les écoles, et malgré son éducation romantique apprécier tous les maîtres. Loubon interprétait la nature avec cette délicatesse et cette sensibilité dont il ne s'est jamais départi. Ses œuvres, au surplus, sont consciencieuses, pleines de mouvement, d'une couleur agréable et toujours d'une haute élégance. Il sut rendre avec beaucoup de sentiment et d'originalité la plupart des sites de notre belle Provence.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il fut un novateur, mais il m'est permis d'affirmer que, rompant un des premier avec le passé, il mit un accent de nature franchement exprimé, là où ses prédécesseurs n'avaient apporté que des procédés d'école.

Pour être juste, il faut reconnaître que le romantisme alors naissant ne fut pas sans influence sur les tendances du chef d'école ; au contact de

Digitized by Google

Décamps, qui l'honorait de son amitié, sa palette s'était quelque peu transformée. La touche décisive de l'éminent coloriste l'avait séduit, mais ses fortes études classiques le gardèrent contre l'exagération de la couleur. Lorsqu'on examine ses œuvres, on est surtout frappé par la fermeté des contours et par la rigoureuse exactitude de la perspective, qualités qui, ajoutées à la sobriété de la coloration, constituent, à mon sens, toute la science du peintre.

Sans aller aussi loin que Ingres, qui professait que la couleur est dans le dessin, il n'attribua pas à la ligne un rôle exclusif, et l'on peut dire qu'il fut un classico-romantique, tant il réussit à concilier les exigences de la forme avec celle de la couleur.

Et ici, Messieurs, un souvenir personnel.

Je me rappelle encore son grand atelier situé boulevard du Musée ; c'était un vrai salon, où se réunissaient chaque jour ce que la Provence possédait de gens de lettres, de peintres, de sculpteurs et d'hommes du monde, heureux de se trouver dans un milieu aussi élevé. Toutes les personnalités s'intéressant aux choses de l'art qui passaient à Marseille se faisaient un plaisir de se rendre dans cet atelier si hospitalier, si vivant.

C'est ainsi que, jeune élève encore, j'eus la bonne fortune d'y rencontrer un certain nombre d'illustrations : Horace Vernet, Hébert, Philippe Rousseau, Baron, Camille Roqueplan, Décamps, Chassériau, Chavet, Ricard, Alexandre Dumas père, Théophile Gautier, Alphonse Karr, Louis Reybaud, Henri Monier, Edmond About, Félicien David, Arsène Houssaye et tant d'autres dont les entretiens m'ont laissé des souvenirs pleins de charmes.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'avoir ainsi rappelé les deux noms si chers pour moi à tant de titres, ne fût-ce qu'à celui de l'amitié, de Parrocel et de Loubon, et d'avoir réuni, pour ainsi dire, dans un même médaillon, ces deux physionomies d'ar-

Digitized by Google

tistes si sympathiques entre toutes et pourtant d'un caractère si dissemblable. Mais rien dans le domaine de la littérature et de l'art ne saurait vous laisser indifférents.

Ce sont vos gloires, celles de votre Académie que ces noms rappellent.

D'ailleurs je n'ai qu'à jeter les yeux autour de moi, pour retrouver ici, et à un degré éminent, les dons variés et divers que j'ai essayé, trop imparfaitement, de vous décrire dans le cours de ce récit.

N'imputez qu'à l'inexpérience du narrateur ce qu'il aurait voulu pouvoir vous retracer et vous peindre d'un pinceau plus habile.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. CHAMPOISEAU

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. HONORÉ BOZE

MONSIEUR,

Si l'Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Marseille désirait attribuer le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Parrocel à un candidat ayant le culte fervent, la longue et exclusive pratique de l'art, elle ne pouvait mieux faire que de vous appeler à remplacer cet excellent et regretté confrère. En effet, depuis la sortie du Lycée de Marseille, où vous entriez peu de temps après être arrivé de l'île Maurice, qui vous vit naître, ayant à la fois du sang paternel provençal et du sang maternel créole, on peut dire que pas une de vos pensées, pas une de vos préoccupations ne semble avoir eu d'autre but que la peinture.

D'abord élève distingué de l'Ecole des Beaux-Arts, vous poursuiviez ensuite vos études sous la direction de Loubon, qui fut à la fois, comme vous le dites si bien, votre initiateur, votre maître et votre ami ; Loubon, dans l'atelier duquel vous nous faites

Digitized by Google

pénétrer, en quelques lignes d'une émotion touchante et communicative. C'est, après cela, Paris qui vous attire et vous retient, durant quatorze années, bien remplies par le travail et la fréquentation des maîtres de la peinture d'alors.

Des motifs de santé vous ayant forcé de redescendre vers le Midi, vous rentrez à Marseille, puis l'Algérie vous appelle, autant à cause de la douceur de son climat que par le pittoresque et l'originalité des hommes et des choses de ce pays. Et, pendant vos divers séjours, vous y avez récolté la plus ample moisson d'études, de croquis, de souvenirs. Plus tard, ce furent les campagnes, les sites verdoyants de la Provence et du Dauphiné qui devinrent le théâtre de vos excursions et fournirent à votre pinceau les motifs de paysages où la nature de leurs gracieuses vallées est prise sur le fait avec autant de charme que de sincérité.

Enfin, à partir de 1885, vous vous consacrez aux portraits et ceux de Messieurs les Présidents Autran, Fabre, de Rossi, qui ornent la salle des Avoués au Palais de Justice, ceux auxquels vous mettez actuellement la dernière main, prouvent que, là également, le succès est venu couronner une longue carrière, laborieuse et honorable entre toutes.

Ayant habité longtemps moi-même les pays d'Orient, je suis mieux en état que beaucoup d'apprécier ceux de vos tableaux qui reproduisent des scènes de la vie maure et arabe. Aussi est-ce avec un réel plaisir que, dans votre atelier, j'ai vu passer devant mes yeux les toiles où vous peignez le monde algérien, africain, bêtes et gens, ciel et nature, avec tant d'exactitude idéalisée et tant de souci du caractère général et des détails.

Ainsi, par exemple, vous savez parfaitement établir, faire comprendre la différence existant entre les deux races qui habitent notre colonie algérienne, les Maures dans la partie nord voisine de la mer ;

Digitized by Google

les Arabes plus au sud, vers la région saharienne. Les Maures, représentés par quelque marchand vendeur de tapis, d'armes, de sucreries, dont nous voyons ici des échantillons, quelque notable juché sur son baudet. Les Arabes, grands gaillards tantôt drapés dans leurs burnous sales, accroupis auprès d'une fontaine ; tantôt montant des coursiers plus ou moins richement harnachés. Il y a là, en effet, deux races distinctes, ou peut-être deux branches, deux familles juxtaposées, qui n'ont, en réalité, rien de commun que la langue et la religion, qui ne se ressemblent ni par le type, ni par les habitudes, ni par la façon de vivre, ni par le costume. Chaque race a, d'ailleurs, son orgueil original et ce serait leur faire injure égale que de se tromper de nom entre eux.

Pour la vie arabe, quels tableaux animés, vivants, lumineux que ceux où vous montrez les caravanes cheminant à travers le désert, avec leurs files de chameaux chargés, soit de ballots, soit de ces espèces de cages, appelées en arabe *atatiches*, où sont emprisonnées les femmes durant la route, sortes de corbeilles enveloppées d'étoffes, avec un fond plat garni de coussins et de tapis, dont les extrémités retombent, en manière de rideaux, sur les deux flancs du dromadaire ! Ces litières forment un assemblage des couleurs les plus disparates, du jaune à l'écarlate, des bleus tendres aux verts froids, tout cela marié avec cette fantaisie propre aux Orientaux, les premiers coloristes du monde. Autour ou à la suite, une foule bariolée de vieilles femmes, de négresses portant des enfants accrochés à l'épaule, de chameliers, le fusil en bandoulière ou passé derrière la tête. Dans un autre coin de l'atelier, c'est la glorification des grands chefs, des caïds avec leurs superbes montures, leurs longs burnous blancs, qu'on voit, l'immense chapeau à flots de soie pendus dans le dos, la tête enveloppée du haïk, suivre quelque

Digitized by Google

gorge sauvage bordée de laurier-roses, traverser un gué ou s'apprêter pour la fantasia. Chez les hommes, l'élégance du costume, l'éclat des armes égalent la noblesse du maintien. Quant aux chevaux, ce sont les types divers de cette admirable race arabe, originaire des plaines de la Haute-Syrie, qui dépasse de mille coudées toutes les autres, ses descendantes dégénérées. La pureté du sang se révèle chez eux autant par des formes parfaites, les nuances merveilleuses de la robe, couleur de neige pour les blancs, d'or fin pour les alezans, de vieil argent pour les gris, autant, dis-je, que par la fougue facile à maîtriser, le fonds infatigable et la douceur du caractère. A voir au repos cette vaillante bête que vous avez peinte avec tant de fidélité et d'amour, la tête basse, clouée au sol, on la dirait exténuée, fourbue, mais, dès que le cheik, maître et compagnon tout ensemble, pose la main sur son cou pour empoigner les crins, son œil s'anime, ses naseaux se dilatent, et l'on voit courir un frisson dans ses jarrets. Une fois en selle et la bride haute, l'éperon est inutile. Elle secoue la tête un moment, son cou se renverse en arrière et se renfle en un pli superbe, puis la voilà qui s'enlève emportant son cavalier avec ces grands mouvements de corps, onduleusement rythmés, qu'on donne aux coursiers dans les statues équestres des héros victorieux.

Pour finir, ne manquons pas de mentionner dans votre œuvre certains portraits de bonne facture, tels que celui de M. Magnan en costume hollandais et d'autres, féminins ceux-là, où l'exécution est digne de la grâce charmante des modèles. Et aussi, comme paysages, des vues du Verdon à Gréoux, du joli vallon de Saint-Symphorien près d'Apt et du pittoresque village de Lourmarin.

Pendant ces visites à l'atelier, allongées par d'intéressantes causeries, au cours desquelles nous devisions *de omni re scibili et quibusdam aliis*, j'ai pu

Digitized by Google

constater avec grande satisfaction que nous nous trouvions en parfaite communauté d'idées sur l'art, sous le triple point de vue de son essence pure, de son rôle dans le monde et de ses moyens de manifestation. Dans son essence, l'art est le don, la faculté que possèdent certaines individualités d'émouvoir leurs semblables, après elles-mêmes, par la création d'œuvres, soit intellectuelles, soit matérielles, qui agissent d'abord sur les sens de la vue ou de l'ouïe et vont ensuite jusqu'à l'âme et l'intelligence. L'artiste digne de ce nom est un créateur animé du feu sacré et, pour remplir dignement sa noble mission, il doit absolument satisfaire à deux conditions, l'enthousiasme et la sincérité. Pour être un grand artiste, un autre double amour est nécessaire, aimer le beau dans toutes ses manifestations, sous toutes ses formes, et aussi le vrai. Car le beau et le vrai sont indissolublement liés et le summum de l'art consiste à les unir dans un culte sublime. « Le beau, c'est la splendeur du vrai », a dit le divin Platon.

La peinture, art plastique, le plus accessible de tous à la généralité des hommes par sa facilité de diffusion et son double moyen d'action, doit, pour arriver à l'âme, frapper les yeux par la forme et la couleur, en s'efforçant d'atteindre l'idéal, dont la recherche n'a point de bornes, point de limites. Mais, pour traduire cet idéal en réalité, il faut s'astreindre aux règles ordinaires, c'est-à-dire à la représentation du vrai. C'est ainsi qu'ont procédé, que procèdent encore tous les grands artistes. Un des chefs de la peinture moderne disait devant moi à ses élèves : « N'oubliez jamais qu'il ne faut parler aux yeux que pour émouvoir les âmes, car le beau uni au vrai, c'est la source intarissable des ineffables joies. »

Pénétré de ces maximes, vous partagez certainement, Monsieur, mon indignation contre ces préten-

Digitized by Google

dus novateurs qui, en littérature sous le nom de « décadents », en peinture sous celui d'impressionnistes, de pointillistes, etc., cherchent à attirer, à forcer l'attention par des procédés ridiculement bizarres où la recherche du beau n'a pas plus affaire que celle du vrai et qui constituent seulement une haïssable dépravation de l'art. Pour les stigmatiser, je demande pardon à mon auditoire de transcrire ici quelques lignes publiées par un décadent féroce, à la fois peintre et écrivain, dans une feuille impressionniste : « Peinture, sculpture, arts substantieux « vibrant dans la permanence de frissons volatili- « sés, en idéal ! Rêves nimbés ! Vibrionnaires de « Phidias, orbiculairement ! Exultance du bloc « marmoréen, mousse légère de l'âme alanguie d'au- « delà, apaisance des béatitudes extasiées, doulou- « reusement, mollusculairement épanouies aux « rochers des abstractions infinies et béantes. »

Détournons nos esprits attristés de pareilles folies et revenons bien vite à de plus hautes pensées.

Dans toute manifestation, dans toute genèse artistique, il y a deux phases successives et distinctes, l'inspiration, la conception venant de l'âme, du cerveau, sur lesquelles la volonté humaine n'a point d'action, puis l'exécution. Cette dernière, pour arriver au but rêvé, à la manifestation extérieure de l'idée, grâce, en fait de peinture, à l'habileté du crayon et du pinceau, exige toujours une quantité, une opiniâtreté prodigieuses de travail matériel. Travail auquel les grands peintres d'autrefois consacraient leurs jours et leurs nuits, comme le prouvent les dessins, les esquisses, les études innombrables conservés dans les principaux musées du monde entier, travail acharné, dont la nécessité absolue n'est point assez reconnue par nos artistes modernes.

Associées intimement, poussées l'une et l'autre à leur plus haut degré de perfection, l'inspiration et

Digitized by Google

l'exécution réunies deviennent le génie. Ainsi, Phidias conçut d'abord, dans le recueillement et la méditation, l'ensemble gigantesque de la décoration du Parthénon, puis la mit en œuvre, soit en dessinant comme modèles pour ses élèves, soit en ébauchant, sculptant lui-même ces admirables métopes dont nous contemplons les trop peu nombreux spécimens à Londres et à Paris. Van-Dyck, dans son *Christ mourant sur la croix*, du Musée d'Anvers, le plus divinement beau qui existe, montre l'union d'une élévation, d'une puissance de sentiment touchant à l'idéal et, comme dessin, d'une pureté, comme couleur, d'une habileté de rendu, d'une réalité saisissante, à nulle autre pareilles. Dans la *Victoire de Samothrace*, ma fille chérie, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, du souffle immortel qui l'anime tout entière, ou du talent merveilleux avec lequel le sculpteur, dont nous ignorons malheureusement le nom, a su transformer le marbre de Paros en étoffes légères, en voiles transparents, sous lesquels la chair vit et palpite.

Si nous passons à l'art de la parole, peut-on rien trouver de plus magnifique que le célèbre exorde de Bossuet : « Celui qui règne dans les cieux et de qui « relèvent tous les empires, à qui seul appartient la « gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi le seul « qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur « donner, quant il lui plaît, de grandes et terribles « leçons. » Voilà bien le génie, n'est-ce pas ? le génie associant, je le répète, la profondeur de l'idée au charme harmonieux, musical du style et de la parole !

Comme moi, Monsieur, vous avez vécu dans le culte de ces grands noms, de ces chefs-d'œuvres, gloire et honneur de l'humanité, et vous y avez trouvé le secret des plus délicates jouissances, au cours d'une existence consacrée à ce labeur probe et infatigable qui, comme le dit le judicieux et compétent critique marseillais, M. Servian, a fait de vous « l'un

Digitized by Google

« des plus glorieux représentants de l'école de « Loubon et l'un des orientalistes les plus estimés « en province. » Titres que l'Académie a voulu reconnaître en vous appelant dans son sein. Entouré de l'estime et de l'affection de tous, vous avez le droit d'appliquer à votre œuvre ce joli vers dans lequel Alfred de Musset caractérisait la sienne, avec une modestie consciente de sa valeur :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Digitized by Google

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

LOUIS ANGUILLARA

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

En un siècle où la Botanique, alors dans toute l'exubérance de sa jeune vitalité, prenait le plus large essor, — et tandis que la plupart des phytographes, pour enregistrer et commenter leurs découvertes, ne procédaient que par d'épais in-folio qu'ils agrémentaient de nombreuses plantes gravées sur bois, — le botaniste italien dont nous allons étudier les rapports avec la Provence se contenta de léguer à la postérité un mince volume de format petit in-octavo, orné seulement de deux modestes figures (1).

Cet opuscule, qui ne semblait pas avoir été écrit en vue de l'impression, et qui fut livré à la publicité non point par l'auteur, mais par un ami de celui-ci, a suffi néanmoins pour assurer à Louis Anguillara une place glorieuse dans le panthéon des rénovateurs de la *Res herbaria* au XVIe siècle.

Les origines de ce botanographe illustre sont demeurées obscures. Nous ne savons même pas com-

(1) Ce volume, dont les plats ont quinze centimètres et demi de haut et dix centimètres de large, contient 304 pages de texte et un index non paginé remplissant 16 feuillets. Nous donnerons plus loin les autres indications bibliographiques.

Digitized by Google

ment il se nommait. Car Anguillara n'était point son nom. C'était celui d'une bourgade des États de l'Église (1) où il naquit à une date inconnue, probablement vers les premières années du siècle (2).

On n'a guère, pour reconstituer l'histoire de sa vie, que les renseignements qu'il consigna, d'une façon incidente et discrète, dans le livre dont nous venons de parler.

Ce qui, — en quelque sorte à première vue, — ressort avec éclat de cet ouvrage, c'est le haut degré de science et d'autorité auquel avait atteint Louis Anguillara, d'abord par une étude approfondie du texte des auteurs anciens, et ensuite par une série d'herborisations persévérantes qui le conduisirent dans toutes les provinces de l'Italie, des Alpes à la Calabre, et lui firent parcourir une vaste étendue de pays étrangers.

Presque tous les biographes d'Anguillara ont loué sa modestie. On ne peut, effectivement, méconnaître chez lui cette aimable vertu, quand on a lu le récit de ses herborisations (3). Il se met en scène le moins possible. Il tient que le moi est haïssable : aussi n'emploie-t-il que bien rarement la première personne du singulier. Au lieu de dire qu'il a trouvé telle plante en Grèce ou en Syrie, il préfère cette formule : « On trouve en Morée...., on voit à Alep... »

(1) « ANGUILLARA, bourg de la province, circondario, et à 30 kil. N.-O. de Rome (anciens Etats de l'Eglise, Italie centrale) sur le bord méridional du lac de Bracciano, au point où l'Arrone, affluent de la Méditerranée, s'en écoule. 880 habitants. — On y voit des restes de monuments romains. » VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*).

(2) Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana* (édition de Florence, 1810, tome VII, 2e partie).

(3) En dédiant un de ses *Parères* « al molto magnifico signor Pietro-Antonio Michiele », Anguillara lui disait : « En quelle manière puis-je, moi, pauvre Rhizotome, si petit à côté des autres, espérer qu'aucun de mes Parères puisse être jugé bon par votre haute science ? »

Digitized by Google

Nous sommes forcé de regretter qu'il se soit ainsi attaché à effacer sa personnalité. Nous aurions été heureux de rencontrer dans ses écrits un plus grand nombre de détails personnels qui eussent permis à la biographie de dresser avec certitude la liste de toutes les localités qu'il visita en dehors de l'Italie continentale.

Mais il est hors de doute qu'Anguillara entreprit de longues et pénibles pérégrinations. En écrivant, le 25 octobre 1560, à un médecin de Venise, Messer Nicolò da San Michiele Comasco, il parlait du très grand désir, qu'il avait toujours éprouvé, de se rendre utile autant qu'il dépendait de lui, et il ajoutait: « C'est ce désir qui m'a induit maintes fois à entre- « prendre de lointains et périlleux voyages où je « mettais ma vie au pouvoir des Turcs et autres bar- « bares, sans avoir jamais, pour cela, reçu ni même « espéré aucune récompense ; j'y ai, au contraire, « très largement dépensé mon bien. »

Nous avons pris une connaissance minutieuse des écrits d'Anguillara, et d'après les détails qu'il y a donnés, voici quels sont, à notre avis, les itinéraires que dut suivre le voyageur.

En herborisant dans le nord de l'Italie, il franchit les Alpes et s'avança en Suisse, dans le canton des Grisons, jusqu'à Coire.

Puis, lorsqu'il prit la mer, il visita l'Istrie, la Dalmatie (Zara, Sebenico et quelques-unes des îles de l'Archipel illyrien, entre autres Lesina), l'Albanie, les grandes îles Ioniennes, Corfou, Céphalonie et Zante, la Morée, plusieurs des Cyclades et des Sporades, l'île de Chio. Nous croyons qu'il poussa jusqu'à Constantinople (1). Il vit les îles de Chypre

(1) La ville de Constantinople est nommée deux fois dans le livre d'Anguillara. Il dit du *Reupontico* : « A Constantinople, on en voit moins qu'en d'autres lieux » ; et de la Réglisse : « On la trouve sur le chemin de Constantinople, vers la

Digitized by Google

et de Crète (1), où il paraît avoir fait un séjour d'une certaine durée. Il aborda en Syrie, où il a nommé Alep et Damas. Il relâcha très probablement à Alexandrie d'Égypte. De là, faisant voile vers l'ouest, il s'arrêta en Sicile, en Sardaigne, en Corse, et finalement il gagna le port de Marseille où il mit pied à terre et d'où il partit pour aller explorer une partie de la Provence.

Ces longs et difficiles voyages qui, chez Anguillara, n'avaient pas eu d'autre mobile que l'ambition de s'instruire (2), lui procurèrent, quand il fut de retour en Italie, une grande renommée.

Aussi, la République de Venise s'empressa-t-elle de lui confier, en 1546, la direction du Jardin botanique de Padoue, dont un décret du Sénat, rendu le 30 juin de l'année précédente, avait décidé la création. Le titre officiel que lui conférait l'acte de nomination était celui de *Gran Semplicista dell' Illustrissima Signoria di Vinegia nel studio di Padova* (3).

Thrace ». Il nous semble que cette double affirmation de faits précis procède d'une constatation *de visu*. Et, du reste, sa présence, en beaucoup d'autres endroits, est certifiée uniquement par de menus détails que, seul, peut avoir rapportés un témoin oculaire.

(1) En Crète, Anguillara s'était lié avec un *speziale* (pharmacien) originaire de Rhodes, qu'il appelle Constantino Rhodioto et dont il paraît avoir fait le plus grand cas. Il le proclame « son ami très cher, très célèbre en l'art pharmaceutique, *nella sua arte molto celebre et mio carissimo amico* ». Comme en un autre passage il lui donne le nom de *maestro*, on s'est demandé s'il ne s'était pas constitué l'élève du savant *speziale*. Que ce fût en qualité d'ami ou à titre d'élève, il avait certainement essayé, pendant son séjour à Candie, de mettre à profit le savoir et l'expérience de Constantin le Rhodiote.

(2) Dans une lettre adressée à un de ceux qui lui avaient écrit pour le consulter, il disait : « J'ai fait de nombreux voyages étant seul, et j'en ai obtenu profit et consolation non petite ».

(3) Gaspard Bauhin, en inscrivant sur une liste d'auteurs qu'il a insérée en tête du *Pinax* le nom de Louis Anguillara, lui

Digitized by Google

Le goût de la botanique était, en ce temps-là, fort répandu dans toute l'Italie. Non seulement les médecins et les *speziali* étudiaient, recherchaient et cultivaient les plantes, sur lesquelles l'art de guérir fondait alors de si belles espérances, mais il y avait aussi, parmi l'aristocratie et jusque dans le haut clergé, des botanophiles passionnés qui herborisaient avec zèle et livraient leurs jardins à la culture des simples. Au nombre des compagnons qui le suivirent dans ses herborisations d'Italie, Anguillara cite,— outre Cesare Odoni, « médecin et philosophe », professeur à l'université de Bologne (1), et l'Allemand Jean Prinster, médecin à Nuremberg, — l'évêque de Cesena, *Monsignor Reverendo Vescovo di Cesena*, qu'il

donne le titre de troisième directeur du Jardin de Padoue, « horti Patavini tertius in ordine præfectus ». Le prédécesseur d'Anguillara à Padoue, au dire du même G. Bauhin, aurait été Louis Mundella, auteur d'un recueil de lettres *De natura Stirpium* au sujet desquelles Tournefort a dit dans l'*Isagoge* de ses *Institutiones :* « Aloysius Mundella scripsit Epistolas de Stirpium natura eximias quidem et elegantes, sed ad rem Herbariam parùm conducentes ». — Mais Tiraboschi. — qui affirme avoir eu communication des documents officiels à ce relatifs, — déclare formellement que la fondation du jardin botanique de Padoue avait été décrétée par le Sénat de Venise à la date indiquée plus haut, et que la charge de l'organiser et de l'administrer fut, dès le principe, attribuée, avec d'honorables appointements, à Louis Anguillara : « Il Senato veneto a' 30 di giugno del 1545 saggiamente ordinó che a pubbliche spese si formasse un orto botanico. Questa è la vera epoca del principio dell'orto de' simplici in Padova... Alla formazione e alla custodia di esso, fu chiamato con onorevole stipendio nel 1546 l'Anguillara, il qual n'ebbe la cura fino al 1561 ». (Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*).

(1) César Odon publia, en 1561, à Bologne, un volume intitulé *Theophrasti sparsæ de plantis sententiæ in continuam seriem ad propria capita nominaque secundum literarum ordinem dispositæ.* (Seguier, *Bibl. bot.*) — Il fut en rapport avec les auteurs du *Stirpium Adversaria*, où son nom est mentionné. — Le titre qu'Anguillara donnait à César Odon était celui de *Lettore dignissimo di praticca nello studio di Bologna.*

Digitized by Google

nomme plusieurs fois ; puis deux gentilshommes, l'un Pisan, Odoardo Gualandi, et Fabricio Candiano, de Milan.

La haute autorité que Louis Anguillara devait à ses études, à ses recherches, à ses voyages, à son titre de « grand Simpliciste de la Seigneurie de Venise » était cause que de tous côtés ces professeurs, ces médecins, ces grands seigneurs pris d'un beau zèle pour la botanique avaient l'idée de recourir à lui et de le consulter au sujet des espèces critiques. Pour les botanistes de cette époque, l'importante question était de pouvoir reconnaître, parmi les plantes qui s'épanouissaient sous leurs yeux, celles qu'avait prônées l'antiquité médicale.

Louis Anguillara, avec cette bonhomie qui était un des traits de sa nature, déférait volontiers aux désirs de ses correspondants : il leur fournissait sur les cas difficiles des avis que sa grande expérience rendait infiniment précieux. Il donnait à ces réponses le nom de *parere*, « avis, opinion, consultation » (1).

Un de ces consultants, *il magnifico et eccellente Messer Giovanni Marinello*, conçut le projet de réunir au parère dont il avait été lui-même gratifié ceux que d'autres correspondants avaient reçus (2), et

(1) Le mot français *parère* serait l'exacte traduction de l'italien *parere*, si en français cette expression n'avait pas un sens plus restreint qu'en italien. Chez nous le mot *parère* n'est guère usité que dans la langue des affaires. « PARÈRE, dit Littré, sentiment, avis de négociants sur des questions de commerce. » Ces avis de négociants sont le plus souvent rédigés, pour être produits, sous forme d'attestation, devant la juridiction compétente, quand il s'agit, par exemple, d'établir l'existence d'un usage commercial actuellement en vigueur.

(2) Tous les Parères d'Anguillara furent adressés à des personnages italiens, à l'exception du premier, qui eut pour destinataire un Français, Ludovic Demoulins de Rochefort, « médecin de Madame Marguerite de France, duchesse de Berry, sœur unique du Roi Très Chrétien Henri II ». La lettre de Ludovic Demoulins, à laquelle Anguillara répondit de

Digitized by Google

de les publier en un volume. Il demanda et obtint l'autorisation d'Anguillara, et ce recueil fut imprimé à Venise, en 1561, par Vincenzo Valgrisi (1).

Il parut sous le titre de SEMPLICI DELL' ECCELLENTE M. LUIGI ANGUILLARA, *liquali in piu Pareri à diversi nobili huomini scritti appaiono, et nuovamente dà* M. GIOVANNI MARINELLO *mandati in luce* (2).

Padoue le 10 avril 1558, lui avait été écrite de Marseille. Le médecin de la duchesse de Berry se disposait à faire un voyage dans le Levant, et il aurait bien voulu décider le botaniste de Padoue à l'y accompagner. Mais celui-ci, pour s'en dispenser, allègue dans sa réponse qu'il est retenu par la charge que lui a confiée le Sénat de Venise et quelques affaires particulières, « le cure publiche del giardino, e qualch' altro mio negocio privato, che mal mio grado mi ritengono. »

(1) Seguier (*Bibliotheca botanica*) a prétendu que Valgrisi aurait successivement imprimé, en 1561, deux éditions du livre d'Anguillara : la première du format in-4° et dépourvue des deux gravures qui se trouvent dans l'édition in-8° (Seguier dit in-12). — Pritzel (*Thesaurus literaturæ botanicæ*) n'a pas mentionné cette prétendue première édition. — Tournefort (*Inst., Isagoge*) invoquant une énonciation de Schenck, en sa *Bibliothèque iatrique*, a signalé l'existence d'une traduction latine du recueil des Parères faite par Gaspard Bauhin ; laquelle, d'après Seguier, aurait été imprimée à Bâle en 1593. L'article ANGUILLARA de la *Biographie universelle* (signé par Dupetit-Thouars) affirme, après recherches, que si cette traduction a été faite, elle n'a jamais été imprimée. Cependant Pritzel donne, à ce sujet, les indications suivantes : « Latinè, cum notis Casparis Bauhini, Basileæ ap. Henric. Petrum. 1593. 8. Liber perrarus exstat in Bibl. regia Berolinensi, in bibl. civ. Hamburgensis, in Marciana Veneta, in Horto Patavino, nec non in Palatina Vindobonensi, ubi Tournefortii exemplum servatur. »

(2) Au risque d'offenser, par un jugement téméraire, la mémoire de Jean Marinello, nous croyons qu'en se faisant l'éditeur de ce recueil il obéissait à un sentiment de vanité personnelle. Il était riche, comme le démontre, — en même temps que son offre de payer l'impression du livre, — l'épithète de *magnifico* que lui avait appliquée Anguillara. Mais il n'était pas noble puisqu'on lui donnait seulement le titre de *Messer* et non point celui de *Signor* réservé à des gentilhommes, tels que Contarini ou Loredano, figurant en majorité

Digitized by Google

Ce livre, devenu aux yeux de la postérité le titre de gloire d'Anguillara, lui suscita tout d'abord de vifs désagréments.

Au cours de ses consultations, Anguillara fut plus d'une fois amené à contredire des affirmations formulées par Matthiole en ses Commentaires sur Dioscoride. Il le faisait toujours avec une irréprochable courtoisie et de façon à ménager les susceptibilités du botaniste de Sienne. D'ailleurs, dans ses Parères, il le louait encore plus souvent qu'il ne le critiquait, et jamais il ne le citait sans l'appeler « l'eccellentissimo e dottissimo Messer Pietro-Andrea Matthioli. »

Mais on rencontre quelquefois des botanistes devenus irritables autant que peuvent l'être les poètes. Quand on leur démontre qu'en tel endroit ils ont commis une erreur, leur orgueil se cabre, et dans leurs colères il ne gardent plus aucune mesure.

Ainsi fit le commentateur de Dioscoride. Il conçut pour Anguillara une violente inimitié. Il rechercha toutes les occasions de lui nuire. Il parvint même à faire partager sa haine par Aldrovande.

Tiraboschi a cité divers passages des lettres que Matthiole écrivit à ce dernier, et dans lesquelles, aveuglé par sa fureur, il ne craignit pas de descendre jusqu'aux pires injures.

parmi les clients auxquels l'auteur des Parères avait répondu. Cette dernière circonstance permettait à Marinello d'indiquer sur le frontispice du volume que les Parères étaient adressés à des nobles, *à diversi nobili huomini scritti ;* et de cette façon il trouvait le moyen de s'affilier à la noblesse, et de laisser croire qu'il était gentilhomme, lui aussi. — Nous supposons que c'est le même Jean Marinello qui composa un traité relatif à la toilette des dames, intitulé : *Gli ornamenti delle donne scritti per Giovanni Marinello et divisi in quattro libri*, imprimé à Venise chez Valgrisi en 1562, et traduit en français par S. Liebault (Paris, 1582).

Digitized by Google

« J'ai lu avec le plus grand plaisir, disait-il, ce « que vous m'écrivez au sujet de ce lâche fripon de « Louis Anguillara ; je suis charmé que vous l'ayez « reconnu tout d'abord pour très ignorant, puis pour « très méchant et très envieux (1). »

L'historien italien a supposé que ces inexcusables attaques portèrent une grave atteinte à la réputation d'Anguillara. Allèrent elles jusqu'à influencer le gouvernement de Venise ? Toujours est-il que le directeur du jardin de Padoue fut en butte à des tracasseries administratives. Son traitement fut suspendu, et quatre *esattori* (2) eurent mission de vérifier, si, sous son autorité, les intérêts du jardin n'avaient pas eu à souffrir.

Le résultat de l'enquête fut entièrement favorable à notre botaniste (3). Mais tous ces ennuis finirent par le décourager. Brusquement, en 1561, il se démit de ses fonctions, et partit aussitôt pour Ferrare.

On a prétendu que, retiré dans cette ville, il résolut d'y enseigner publiquement la médecine. Mais ce fait est contesté par Tiraboschi. En réalité Anguillara occupa ses loisirs et mit toute son application à composer de la thériaque, aidé par un moine augustin, Frate Evangelista Quadramio, que

(1) « Con grandissimo piacere veramente ho poi letto tutto « quello che mi scrivete di quel vigliacco mariolo d'Aluigi An- « guillara, e molto me piace che lo abbiate conosciuto prima « per ignorantissimo, e poi per malignissimo et invidiosissimo. ». — Dans une autre lettre Matthiole, jouant sur le nom d'Anguillara, l'appelle *scortica anguilla*, anguille écorchée.

(2) Littéralement « percepteurs », mais ici il conviendrait de traduire par « inspecteurs des finances ».

(3) Tiraboschi nous apprend, d'après Faccioli (*Fasti Gymnasii Patavini*), que l'Université de Padoue prit parti pour Anguillara et fit justice des calomnies dont il était victime : « nella qual occasione peró l'Università stessa rendette all' Anguillara onorevole testimonianza, e ribattè le calunnie appostegli. »

Digitized by Google

protégeait le duc de Ferrare (1). D'un voyage dans la Pouille, entrepris en compagnie du religieux pour aller y cueillir des simples, Anguillara rapporta une fièvre pestilentielle dont il ne put se guérir (2) : il s'éteignit à Ferrare au mois d'octobre 1570.

Si, pendant cette retraite de dix années, il n'enseigna point, comme professeur attitré, la médecine et la botanique, du moins continua-t-il à être recherché et consulté par des étudiants ou des botanistes, désireux de s'instruire en recourant à ses lumières et à son expérience.

Cette circonstance nous est révélée dans le grand ouvrage que publièrent en 1571 Pierre Pena et Mathias de Lobel, le *Stirpium Adversaria*.

Des relations familières et suivies s'établirent entre Anguillara et les deux signataires de ce livre célèbre, ou tout au moins celui des deux qui en fut le principal rédacteur, — le Provençal Pierre Pena (3).

Pena qui, en 1561, était déjà arrivé en Italie, y demeura jusqu'en 1565, où il alla continuer ses études à Montpellier.

Nous devons admettre qu'entre ces deux dates il vint plusieurs fois à Ferrare, ou qu'il y prolongea son séjour, car il eut avec Anguillara de fréquents entretiens.

(1) Haller (*Bibl. bot.*) indique que le frère Evangelista Quadramio fit paraître à Ferrare, en 1597, un traité ayant pour titre : *Degli ingredienti della theriaca e mithridatio*.

(2) Tiraboschi ajoute que cette « febre pestilenziale » lui avait été occasionnée « per molti suoi disordini ».

(3) Voir à ce sujet ce que nous avons exposé dans l'ouvrage qui a pour titre : *La Botanique en Provence au XVIe siècle ; Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899). — Mathias de Lobel était certainement venu étudier en Italie. Dans le *Stirpium Observationes*, œuvre qui lui est propre, il cite divers personnages italiens avec lesquels il avait été en rapport. Mais il n'a pas nommé Anguillara, ce qui fait supposer qu'il n'était pas allé à Ferrare.

Digitized by Google

L'illustre botaniste est cité quinze fois dans le *Stirpium Adversaria* et presque toujours avec des épithètes amicales et flatteuses qui montrent combien l'étudiant provençal avait conçu pour lui d'attachement et d'estime : « doctissimus, sedulus, materiæ medicæ callentissimus, non vulgaris amicus » (1). Deux fois le superlatif *modestissimus* vient témoigner de cette modestie qui avait été chez Anguillara une vertu si manifeste, et l'adjectif *candidus* exprimait, pensons-nous, l'aimable franchise avec laquelle le vétéran consulté répondait à ses jeunes interlocuteurs.

Ceux-ci mettaient parfois à l'interroger une certaine insistance : « negabat Anguillara, *nobis anxiè sciscitantibus* » ; mais ses réponses étaient toujours affables : « cùm multa alia doctè et amicè nos moneret », ajoute le texte. C'était à propos d'un « *Tragium* » qu'il avait rencontré jadis dans les collines de Pise ; et comme Pierre Pena montrait un vif désir de connaître la station de cette plante, Anguillara eut l'obligeance d'écrire à un pharmacien de Lucques pour le prier d'y conduire son jeune ami (2).

On sait que Matthiole est fort maltraité dans l'ouvrage auquel Pena et Lobel ont attaché leur nom. Le rédacteur du *Stirpium Adversaria* ne laisse échapper aucune occasion de lui reprocher ses bévues, de le tourner en ridicule, de témoigner à son égard une animosité, une aversion des plus ardentes. Il

(1) Dans son *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum,* Charles de l'Escluse fait plusieurs fois mention d'Anguillara, en lui appliquant les qualificatifs de *peritissimus* et *diligentissimus.*

(2) Mais ils ne retrouvèrent pas le *Tragium* ; « Nobis literas dedit [Anguillara] ad quendam perbonum et industrium Lucensem pharmacopœum : qui tamen plantam neque ipse potuit, neque quisquam alius, illic quo loco esset, indicare. » (*Stirp. Adv.* p. 360.)

Digitized by Google

est permis de supposer que ces colères furent suscitées ou avivées par le souvenir des invectives grossières dont le *Commentateur* (1) avait si injustement accablé le doux Anguillara.

Dans les quatorzes Parères dont se compose le recueil édité par Jean Marinello, Anguillara a étudié environ quinze cents espèces. Ce livre demeure, pour l'histoire tant de la flore italienne que de celle du Levant, un document du plus haut intérêt.

Quand Anguillara parcourut la Provence, il y revit beaucoup de plantes qu'il avait déjà rencontrées en Italie et dans les autres pays où il s'était transporté.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner s'il n'a mentionné qu'un petit nombre des espèces indigènes en Provence.

Avant de passer en revue celles dont il a parlé, nous avons à dire quelques mots de l'itinéraire qu'il suivit dans ses excursions à travers le territoire provençal.

Nous avons supposé, suivant toute probabilité, qu'il arriva par mer à Marseille. Il s'arrêta sans doute pendant un certain temps dans cette grande ville, aux environs de laquelle il herborisa tout d'abord : Marseille est citée trois fois dans les Parères.

Puis il traversa toute la partie nord-ouest de la province pour atteindre Avignon et de là Carpentras. Ces deux villes appartenaient alors au Saint-Siège. Mais on les considérait toujours comme faisant partie de la Provence.

Les autres localités dont Anguillara a fait mention sont :

(1) C'est presque toujours par cette expression que Matthiole est désigné dans les diatribes du *Stirpium Adversaria*.

Digitized by Google

Les Pennes et Lançon (1), qui dépendent actuellement du département des Bouches-du-Rhône ;

Roussillon, Mazan et l'Isle, qui appartiennent au département de Vaucluse.

C'est chose fort regrettable, nous l'avons dit, que dans ses notices Anguillara ait toujours été si sobre de détails personnels. Il n'a pas même fait connaître l'année de sa venue en Provence (2). Les diverses plantes dont il a signalé l'habitat provençal sont mentionnées en cinq de ses Parères : le plus ancien des cinq est daté du 18 février 1559. C'est donc antérieurement à cette année 1559 qu'il avait effectué son voyage de Provence.

Nous pensons qu'il fit en ce pays un séjour assez long. Nous en avons pour preuve cette circonstance qu'il avait eu le temps de se familiariser avec la langue provençale. Il a, en effet, indiqué le nom provençal d'un Buplèvre. Et comme le mot avait, dans la langue populaire, une signification spéciale, il en donnait, au cours du chapitre relatif à cette Ombellifère, une exacte explication (3).

Voici maintenant quelles sont, avec leurs noms modernes, les espèces que, dans le recueil des *Sem-*

(1) Au temps où Anguillara vint à Lançon, ce village était protégé par une enceinte flanquée de tours dont quelques-unes subsistent et ont encore grand air.

(2) Pour les nombreuses herborisations qu'il fit en Italie, Anguillara, dans les *Semplici*, cite fréquemment des dates : ainsi nous savons qu'en 1539 il explora les alentours de Bologne ; en 1542, le Monte-Nero de Livourne ; en 1544 et 1545, le Monte-Nero de Pise ; en 1546, le Vicentin ; en 1548 et 1549, l'Abruzze. Sans que l'on puisse expliquer cette anomalie, lorsqu'il vient à parler de ses voyages hors de l'Italie, il n'inscrit plus aucun millésime ; et nous n'avons à ce sujet pas d'autre renseignement que celui fourni par Tiraboschi, d'après lequel Anguillara était jeune quand il se mit en route : « Avea l'Anguillara *negli anni suoi giovanili* corse molte provincie straniere. »

(3) Pour ne point exagérer la portée de cet argument, nous devons reconnaître qu'étant Italien, Anguillara avait eu beaucoup de facilité à s'initier au provençal.

Digitized by Google

plici, Anguillara déclarait avoir rencontrées sur le territoire de la Provence :

CISTUS ALBIDUS L., C. SALVIÆFOLIUS L., C. MONSPELIENSIS L., CYTINUS HYPOCISTIS L. — Il est question de ces quatre espèces dans le chapitre qui est intitulé DEL CISTO E LADANO (1) : « Il existe, écrivait Anguillara, deux espèces de Ciste, ainsi que l'enseigne Dioscoride : le Ciste mâle et le Ciste femelle ». Le premier est notre *Cistus albidus* L. et le second, *C. salviæfolius* L. Puis, après avoir indiqué des stations de l'une et l'autre espèce en divers pays, notre auteur ajoutait : « Le même Ciste se voit encore en Provence et les deux espèces y produisent l'*Hipocisto* (2).» — Par le nom de *Ladano*, il désignait le *Cistus monspeliensis* L. Il constatait que celui-ci donnait aussi naissance à l'Hypociste, et pour l'habitat il répétait : « Si puo vedere... in Provenza (3) ».

CYTISUS SESSILIFOLIUS L. — Anguillara le nomme *Citiso*. Il énonce qu'on le trouve en Corse et en Provence (4), et il en donne une description dont les détails se rapportent bien au Cytise à feuilles sessiles. « C'est, dit-il, un arbrisseau de quatre coudées,

(1) *Semplici*, p. 61.

(2) *Cytinus Hypocistis.*

(3) Dans le *Pinax*, Gaspard Bauhin a fait du *Cisto maschio* d'Anguillara un synonyme de son « *Cistus mas folio rotundiore hirsutissimo* », auquel Linné a donné le nom de *Cistus villosus*. Mais il y a ici une erreur évidente. Anguillara n'avait pas pu voir en Provence le *C. villosus* L. qui ne s'y trouve point. Nous devons donc admettre qu'il entendait par *Ciste mâle* le *C. albidus* actuel, comme le firent d'autres floristes du XVIe siècle, Gesner, Pena et Lobel, Camerarius, Charles de l'Escluse, etc.— Pour le *Cisto femina* et le *Ladano*, notre interprétation concorde avec celle de Gaspard Bauhin.

(4) *Semplici*, p. 83: « Questo tale si trova in Corsica e per la Provenza. »

Digitized by Google

à écorce lisse, avec des feuilles petites et semblables à celle du Fénugrec [c'est-à-dire trifoliolées], un peu charnues, et de petites fleurs de couleur jaune comme celles du Genêt (*Spartium junceum* L.)... » (1).

ULEX PARVIFLORUS Pourr. — Dans la plupart des cas, Anguillara se contente de donner aux plantes qu'il étudie leur nom italien. Ici, et par exception, il applique à l'*Ulex* les noms latins de *Scorpio* et *Nepa* (2). « Bien que cette plante, dit-il, soit très abondante en Grèce, néanmoins on la trouve aussi en Provence, entre Lançon et les Pennes, et en beaucoup d'autres endroits près de Marseille (3). » Puis il la décrit et après avoir noté que la floraison commence dès le mois de septembre, il termine son article par cette singulière observation : « Les fleurs tombent ensuite sans produire aucun fruit, selon ce que je puis affirmer ; sauf certaines petites capsules

(1) *Ibid.* : « La pianta è di quattro gombitti... con corteccia liscia... Sono tutti [i suoi rami] carichi di foglie picciole simili à quelle del Fienugreco, di sostanza carnose, e da esse escono alcuni surcoli piccioli che producono i flori piccioli simili à quelli della Genestra di color giallo. » Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, et Jean Bauhin, dans l'*Historia plantarum universalis*, n'ont proposé que sous forme interrogative l'assimilation du *Citiso* d'Anguillara avec l'espèce que plus tard Linné nomma *Citisus sessilifolius*. Nous ne trouvons pas dans la flore de la Provence d'autre arbrisseau à feuilles trifoliolées et à fleurs papilionacées jaunes auquel puisse se mieux appliquer la description d'Anguillara.

(2) En latin ces deux mots signifient *scorpion*. Les *Adversaria* (p. 353) expliquaient ainsi la dénomination appliquée à l'*Ulex* : « *Nepa* vocatur cognomine ab animalculo caudæ ictu metuendo. » La langue italienne a conservé, avec le même sens, celui de *scorpio*.

(3) *Semplici*, p. 143 : « Anchor che in Grecia questa pianta si trovi copiossima, nientedimento si trova anchora in Provenza tra Lansone e le Penne, e in molti luoghi apprezzo à Marsiglia. »

Digitized by Google

de forme ovale à l'intérieur desquelles il n'y a rien (1). »

CNICUS BENEDICTUS L. — L'auteur des Parères appelait cette Carduacée *Atrattile*, mot qui traduisait le latin *Atractylis*. Il l'avait rencontrée « nella Provenza, tra Masan e Lilla (2). »

BUPLEURUM FRUTICOSUM L. — Suivant les errements de la plupart des botanographes du XVIe siècle, qui voyaient en cette grande Ombellifère le *Seseli œthiopicum* de Dioscoride, Anguillara l'appelait *Seseli ethiopico*. Voici textuellement ce qu'il en dit : « On le trouve entre Roussillon et Marseille en Provence, où les paysans le nomment *Tacobugada*. Ce mot n'a pas d'autre signification que celle de *Tachelessive* ; il vient de ce que la plante, quand on la brûle, donne des cendres qui laissent des taches aux endroits qu'elles touchent. Le Séséli éthiopique est un arbrisseau pareil au *Verbasco salvatico* (*Phlomis fruticosa* L.). Ses feuilles imitent celle du Chèvrefeuille, mais elles sont un peu plus allongées. Cet arbrisseau produit de grandes ombelles, comme la Férule. La semence a la même forme que celle du Séséli de Marseille (*Seseli tortuosum* L.), mais elle est dure, de couleur noire. La plante, qui conserve ses feuilles toute l'année, est entièrement odorante, mais la graine l'est plus que tout le reste. C'est une odeur qui rappelle celle du Térébinthe (3). »

(1) *Ibid.* : « I fiori cascano poi senza lasciarne frutto alcuno, secondo che pote io avvertir : eccetto certi vasetti di figura olivari, dentro de qual non vi è cosa alcuna. »

(2) *Semplici*, p. 149. — Mazan et l'Isle font partie aujourd'hui du département de Vaucluse, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

(3) *Semplici* p. 212 ; « Si trova fra Rossiglione e Marsiglia nella

Digitized by Google

9° QUERCUS COCCIFERA L. — Le long chapitre dans lequel Anguillara a décrit le Chêne-nain porte pour titre Cocco. Le mot de *Cocco*, ou *Cocco baphico* (en latin *Coccus baphicus*), désignait, ainsi que celui de *Grana* (graine), l'insecte parasite, — sur la nature duquel on n'avait alors que des notions très confuses, — qui procurait la couleur écarlate. Le phytographe italien s'exprimait à ce sujet de la façon que voici : « La *Grana* ou *Cocco baphico* est produite par deux sortes de plantes : par l'Ilex (*Quercus coccifera* L.) et par une plante particulière. La *Grana* de l'Ilex se trouve encore aujourd'hui en diverses parties de la Provence et dans l'Esclavonie où elle est appelée *Cervach*, ce qui signifie *teinture*. Elle existe aussi en Macédoine et là elle se nomme pareillement *Cervach*, mais avec une aspiration à la première syllabe. La même plante fournit la liqueur que Théophraste nommait ὑφέας, laquelle est de couleur rouge et de la nature du miel. Les dames du pays s'en servent pour se rougir et se rendre belles. Les Provençaux l'appellent *Chermes*... (1). » — Anguillara parle en-

Provenza, e da paesani chiamasi hoggi *Tacobugada*, laqual parola altro non vuole significare, che Macchia bucada ; perche la cenere di questa pianta abbruciata dove tocca, lascia le macchie. La pianta è un frutice simile al Verbasco salvatico, legnoso piu del detto Verbasco. Le foglie paiono quelle del Periclimeno, ma alquanto piu lunghe. Produce ombelle grandi simili à quelle della Ferula. Il seme mostra il Seseli di Marsiglia, ma duro, di color nero. È pianta, che sempre è vestita delle sue foglie, e tutta odorata : ma piu il seme, che'l resto ; l'odore del quale rassembra quello del Terebintho. »

(1) *Semplici*, p. 260 : « La Grana, over Cocco Baphico, è prodotto da due maniere di piante : dall' Ilice, e della pianta propria. Quello dell' Ilice si trova ancora hoggidi nelle parti della Provenza, e in Schiavonia, ove è chiamato Cervach, che significa tintura. Ne è anco per la Macedonia, e ivi medesimamente si chiama Chervach, ma con l'aspiratione nella prima sillaba. Questa medesima pianta produce quel liquore, che Theofrasto chiama ὑφέας, il qual è rosso di colore, e di sostanza di mele. Le donne del paese l'usano per farsi rosse, e belle. I Provenzali il chiamano Chermes. »

Digitized by Google

suite de l'autre espèce, *pianta propria*, et il entre en beaucoup de détails au sujet de la substance tinctoriale extraite de cette plante qu'il considérait comme une Pimprenelle. Il est tombé ici dans une confusion manifeste (1). Mais comme, d'après ses indications, ce n'est pas la Provence qui nourrissait cette prétendue Pimprenelle, nous n'avons pas à le suivre dans les longues explications qu'il a données à ce propos.

Pour les neuf espèces que nous venons d'énumérer, nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir doute, et nous croyons exacte l'application que nous leur avons faite des noms actuellement en usage dans nos flores.

A l'égard de cinq autres plantes, attribuées par Anguillara à la Provence, la tâche du traducteur devient plus ardue. Nous allons examiner ces espèces critiques, en les présentant sous le nom que leur donnait en italien l'auteur des Parères :

ERINGIO DI ARCHIGENE. — Aussitôt après avoir traité de l'*Atrattile* (*Cnicus benedictus* L.), Anguillara décrivait en ces termes un *Eringio* dont Aetius, dit-il, a fait mention d'après Archigène (2) :

(1) Confusion que Jean Bauhin a relevée dans l'*Historia plantarum universalis* (t. I, 2e part., p. 109) : « Singularis et plane παράδοξος nobis videtur Anguillara quando de cocco et plantis cocciferis scribens ait : Italis *la grana* dicta, vel coccus baphica, nascitur in duabus plantis distinctis : Ilice, et in planta propria. Coccus Ilicis adhuc hodie reperitur in Provincia... Provinciales *Chermes* nuncupant. » — Et Bauhin déclare expressément que, pour lui, la prétendue *pianta propria* décrite par Anguillara ne diffère pas de l'*Ilex coccifera* que le botaniste voyageur avait vu en Provence: « Planta igitur quam Anguillara propriè cocciferam appellitat ac describit, eadem nobis est cum Ilice coccifera Provinciæ. »

(2) Archigène, médecin grec né en Syrie, vint s'établir à

Digitized by Google

« Les feuilles ressemblent à celles de l'*Atrattile*, mais elles sont d'une consistance plus dure et d'une teinte plus claire, tirant sur le blanc. Une racine unique produit plusieurs rameaux (tiges) qui s'élèvent à la hauteur d'une coudée. Les fleurs sont semblables à celles de l'Œil de bœuf, c'est-à-dire du Buphthalme, mais il y pousse au milieu quelques étamines qui altèrent la ressemblance avec un œil. Cette plante est très abondante dans toute la Provence. Mais je n'en connais pas le nom vulgaire(1). »

Gaspard Bauhin, toutes les fois qu'il peut les déterminer, a grand soin de faire figurer les plantes d'Anguillara parmi les synonymes des espèces pour lesquelles il a lui-même, dans le *Pinax*, établi une dénomination nouvelle. Il a identifié (p. 379) l' « *Eryngium Archigenis* Anguil. » avec la plante qu'il nommait « *Acarna flore luteo patulo* », et dont Linné, dans le *Species*, a fait le *Carlina racemosa*. Mais cette Carline ne se trouve point sur le territoire de la Provence. Dans leur *Flore de France* (t. II, p. 283) Grenier et Godron, sous la rubrique « *Espèces exclues* », s'expriment ainsi : « *Carlina racemosa* L. (*C. sulphurea* Desf.). — Indiqué par Gouan à Montpellier et par De Candolle en Corse, nous n'avons pu constater sa présence ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux localités. De Candolle ne la possède pas de Corse dans son herbier. Il existe en Sardaigne ».

Il est infiniment probable qu'Anguillara appliquait le nom d'*Eringio di Archigene* à notre *Carlina corym-*

Rome et y acquit une grande réputation sous Domitien, Nerva et Trajan.

(1) *Semplici*, p. 150 : « Actio di sententia di Archigene descrive un' Eringio, il quale fa le foglie simili all' Atrattile, ma sono di sostanze piu dure, e il color è piu chiaro che trahe al pallido. Fa molti rami à una radice, i quali si inalzano alla grandezza d'un gombito. I fiori sono simili à quelli dell' occhio di bue, ciò è Buphthalmo, ma crescendo poi alcune stamine in mezo, guastano la forma del occhio. È questa pianta copiosissima per tuta la Provenza. Ma non vi so nome volgare. »

Digitized by Google

bosa L., qui est bien, comme il le constatait, « très abondant dans toute la Provence ». Il comparait, on l'a vu, la fleur de l'*Eringio* à celle du *Baphthalmo*: or, dans le chapitre qu'il consacrait à cette dernière espèce, il indiquait le caractère suivant: « fleurs entièrement jaunes et non point, comme quelques-uns l'ont prétendu, jaunes au milieu et blanches autour (1). » Justement les fleurs du *Carlina corymbosa* sont toutes jaunes.

Polirizo di Plinio. — « Cette plante, écrit Anguillara, naît en Provence entre Mazan et Roussillon (2). Elle est semblable au *Rusco* (*Ruscus aculeatus* L.), mais elle n'est pas piquante. Elle a de nombreuses racines qui ressemblent à celles de l'Hellébore noir, tout en étant quelque peu plus minces et sans aucune odeur. La saveur est astringente (3) ».

Pline, au sujet du Polyrrhizon (XXVII, 103), s'était contenté de dire : « Le Polyrrhizon a les feuilles du Myrte et des racines nombreuses. » — Dans la traduction qu'il a donnée de l'*Histoire naturelle*, Littré

(1) *Semplici*, p. 239 : « Fiore tutto giallo, e non, come vogliano alcuni, bianco attorno, e in mezo giallo ».

(2) Nous avons lieu d'être quelque peu surpris qu'Anguillara, qui n'a nommé qu'un très petit nombre des localités de la Provence, ait cité deux fois des endroits d'aussi minime importance que Mazan et Roussillon. Lorsqu'il veut marquer les limites du vaste périmètre dans lequel croît le Buplèvre ligneux, n'est-ce pas singulier que de le voir, en désignant Marseille pour l'une des extrémités, choisir comme terme opposé l'humble village de Roussillon ? Peut-être avait-il lié connaissance avec quelque botanophile provençal qui, ayant des intérêts en ce pays, l'y conduisit et l'y retint pendant un certain laps de temps.

(3) *Semplici*, p. 213 : « Questa pianta nasce in Provenza fra Masan e Rossiglione, è simile al Rusco, ma non punge. Le sue radici sono molte. Somigliano quelle dello Helleboro nero, ma aliquanto piu sottili, e di niun' odore. Il sapore è astringente ».

Digitized by Google

a pris soin d'adapter un nom linnéen à toutes les plantes décrites ou mentionnées par Pline. Mais il n'en a point indiqué pour le Polyrrhizon et dans une note spéciale il s'est exprimé ainsi : « Le Polyrrhizon a été rapporté à l'*Aristolochia Pistolochia* L. parce que Pline (dans un autre passage, XXV, 54), donne le nom de *Polyrrhizos* à une espèce d'Aristoloche. Mais cette Aristoloche n'a pas les feuilles du Myrte que Pline attribue ici à son *Polyrrhizon*. Il ne paraît donc pas possible de déterminer celui-ci (1). »

Odontide di Plinio. — Dans le chapitre qui est ainsi intitulé, Anguillara commence par indiquer avec précision la station de la plante : « Nasce la Odontide nella Provenza verso Carpentras, e nel contado d'Avignone. » Puis il formule la description suivante : « Les racines donnent naissance à plusieurs petits rameaux (tiges) triangulaires, pleins de nœuds, semblables aux tiges du *Polygonum* mâle. Les feuilles, étroites et allongées, sont placées près des nœuds : il y en a trois à chaque nœud. Au sommet des rameaux (ou tiges) surgit en son temps un petit épi chargé de petites fleurs roses ; après celles-ci apparaît un fruit semblable à l'orge, mais plus petit. Les racines, assez épaisses, sont de nul usage. Cette plante vient dans les prés (2). »

(1) *Histoire naturelle de Pline, avec la traduction en français*, par M. E. Littré. (Paris, Firmin Didot et Cie, 1877), t. II, p. 245.

(2) *Semplici*, p. 220 : « ... Fa molti rametti triangolari dalle radici, piene di nodi, simili à quelli del Poligono maschio, appresso i quali sono le foglie strette e lunghette tre per ciascun geniculo. In cima de rami sorge al suo tempo una spighetta piena di fiori rossetti piccioli, e doppo quelli esce un frutto simile all'orzo, ma piu piccolo. Le radice sono grossette di niun'uso. Nasce ne'prati. »

Digitized by Google

Cette description est empruntée presque littéralement au texte de Pline (1). Littré, dans sa traduction, a identifié l'*Odontites* du naturaliste romain avec l'*Euphrasia Odontites* de Linné. Si cette assimilation est fondée, et rien dans la diagnose n'y répugne absolument, Anguillara aurait vu à Carpentras et aux environs d'Avignon une des deux espèces qui ont remplacé, chez les floristes modernes, l'espèce linnéenne primitive : *Odontites rubra* Pers. ou une espèce affine, *O. serotina* Rchb.

Poligala. — Voici exactement ce que, sous ce titre, Anguillara a écrit :

« En Provence, la Poligala se sème et se donne aux bestiaux. Elle naît aussi en Italie, dans les montagnes de Bologne, et dans l'Abruzze, mais je ne connais pas son nom vulgaire. C'est une plante semblable à la Lentille, mais plus charnue; elle fait une fleur jaune avec une silique mince (2). »

Il s'agit évidemment d'une Légumineuse, mais laquelle ?

Matthiole, l'*Historia Lugdunensis* et Tabernæmontanus ont appelé « *Polygala* », et Charles de l'Escluse a nommé «*Polygala Valentina secunda*» une plante à laquelle Gaspard Bauhin a plus tard conféré le nom de « *Polygala major Massiliotica* » et qui est présentement *Coronilla juncea* L.

(1) Pline avait dit (XXVII, 84) : « L'Odontitis est une espèce de foin. Il jette d'une seule racine plusieurs petites tiges serrées, pleines de nœuds, triangulaires, noirâtres. Les nœuds sont garnis de petites feuilles, plus longues cependant que celles du Polygonon. La graine, semblable à l'orge, est dans les aisselles des feuilles. La fleur est pourpre, petite. Il croît dans les prés. » (*Traduction Littré.*)

(2) *Semplici*, p. 290 : « La Poligala si semina nella Provenza, e dassi alle bestie. Nasce ancora in Italia per gli monti di Bologna et nell' Abruzzo. È pianta simile alla Lente, ma piu grassetta, e fa un fior giallo con una siliqua sottile. »

Digitized by Google

Le même G. Bauhin nomma « *Polygala altera* » une autre espèce qui était antérieurement le « *Polygala Valentina prima* » de Clusius ; et lorsqu'il en établit la synonymie il se demanda d'une façon dubitative s'il ne devait pas identifier son espèce avec le Polygala d'Anguillara. Linné a fait, du « *Polygala altera* » du *Pinax*, son *Coronilla Valentina*.

Mais il nous paraît de toute évidence que ce n'est ni le *Coronilla juncea* ni le *C. Valentina* que les Provençaux semaient pour en nourrir leurs bestiaux. Et d'ailleurs, quoique trop courte, la description donnée par Anguillara de son *Polygala* énonce des caractères qui nous semblent inapplicables à ces deux Coronilles (1).

Titimalo Petreo. — Ici encore il convient tout d'abord de traduire fidèlement le texte du *Semplici* :

« Le *Titimalo Petreo* ou *Dendroide* se trouve au Saut-de-la-Biche en Toscane, dans la Ligurie entre

(1) M. le docteur Saint-Lager ayant publié, dans les *Annales de la Société botanique de Lyon* (1898), une note sur les *Acceptions diverses du nom de « Polygala »*, nous lui avons soumis, en le priant de nous faire connaître son sentiment, le passage du *Semplici* relatif à la plante qu'Anguillara appelait de ce nom. Notre éminent confrère de Lyon, dont la compétence en ces matières est si grande, a bien voulu nous répondre qu'à son avis le Polygala d'Anguillara devait être notre *Coronilla minima* L., var. *australis* Godr. « Anguillara, nous écrit M. Saint-Lager, compare la foliaison de son Polygala à celle de la Lentille, mais cette comparaison, déjà faite par les botanistes de l'Antiquité, doit s'entendre dans un sens large ; on a voulu seulement indiquer que les rameaux portent plusieurs paires de folioles, et non des feuilles trifoliollées. Le Polygala, dit encore Anguillara, a une silique mince. Cette expression convient mieux aux Coronilles qu'à aucun autre genre de Papilionacées. »

La variété *australis* du *C. minima* est, en effet, très commune sur toutes les collines calcaires de la Provence méridionale. Les cultivateurs provençaux du XVIe siècle propageaient-ils

Digitized by Google

Nice et Savone, et aux alentours de Marseille. Cette plante croît à la manière d'un arbre, atteignant la hauteur d'un homme de stature élevée, avec un tronc dépourvu de feuilles, très ligneux. Au sommet se voit une tête pleine de rameaux minces, chargés de feuilles semblables à celles du Myrte, mais un peu plus étroites. Les fleurs sont jaunes et les graines telles que les ont les autres Tithymales. Elle naît dans les rochers. Je n'en connais pas le nom vulgaire (1). »

En dressant la liste des synonymes de son « *Tithymalus myrtifolius arboreus* », dont Linné a fait ensuite *Euphorbia dendroides*, Gaspard Bauhin y a inséré, mais avec l'expression d'un doute (*an*), le *Tithymalus petræus* d'Anguillara.

L'*Euphorbia dendroides* L. croissait-il, au XVIe siècle, dans les environs de Marseille ? Nous sommes porté à répondre affirmativement. L'attestation d'Anguillara est précise, et c'est celle d'un témoin digne de foi.

On ne saurait mettre en doute qu'il ait vu près de Marseille, sur des rochers, une plante ligneuse ayant véritablement les caractères rapportés plus haut. Peut-être dans l'indication de la taille y a-t-il eu quelque exagération. Et encore se pourrait-il qu'il y eût alors sur le territoire de Marseille de

dans leurs champs, par des semis, cette plante frutescente ? C'est là un problème qu'auront à résoudre ceux qui entreprendront d'écrire une histoire de l'agriculture en Provence.

(1) *Semplici*, p. 294 : « Il Titimalo Petreo, over Dendroide, si trova al Salto della Cerva in Toscana, e per Liguria tra Nizza e Savona, e nel contorno di Marsiglia. Cresce questa pianta à guisa di albero, all'altezza di un'huomo, che sia ben grande, con un tronco nudo di frondi, legnosissimo. Nella cui cima si vede una chioma piena di surcoli sottili, carichi di foglie simili à quello del Mirto, ma alquanto piu strette : i fiori sono gialli, e' l seme tale qual è quello degli altri Titimali, e nasce ne gli sassi. Non vi so nome volgare. »

Digitized by Google

vieux pieds de cette Euphorbe ayant atteint les proportions énoncées par l'auteur du *Semplici*.

L'*Euphorbia dendroides* se rencontre actuellement près de Toulon, au milieu des rochers qui avoisinent le fort de Sainte-Marguerite. Pourquoi la même plante n'aurait-elle pas végété aussi dans une station identique aux environs de Marseille ?

Mais, dira-t-on, si l'*E. dendroides* habitait, au XVIe siècle, le terroir de Marseille, pourquoi ne l'y voit-on plus aujourd'hui?

L'expression employée par Anguillara, « nel contorno di Marsiglia », marque qu'il avait découvert le *Titimalo Petreo* dans les alentours immédiats de la ville. Or depuis le XVIe siècle ces alentours, singulièrement remaniés, ont changé d'aspect et de destination. La station marseillaise d'*E. dendroides* devait être unique, comme l'est présentement celle de Toulon. La grande ville s'étendant toujours davantage, cette unique station fut ainsi détruite, et voilà comment on peut expliquer que l'Euphorbe arborescente ait cessé d'appartenir à la florule des environs de Marseille.

Quelles sont, parmi les plantes qu'Anguillara déclare avoir vues en Provence et dont l'identité peut être reconnue avec certitude, celles qu'il a été le premier à y signaler ?

Avant lui, dans un ouvrage publié en 1549 (les *Scholies sur Aetius*), Hugues de Solier avait noté la présence sur le territoire provençal de quatre des espèces mentionnées ensuite par les Parères : *Cistus albidus, C. salviæfolius, Bupleurum fruticosum, Quercus coccifera* (1).

En ne tenant aucun compte de celles dont la détermination demeure hypothétique, Anguillara con-

(1) Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Hugues de Solier* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1899.)

Digitized by Google

serve incontestablement la primauté pour cinq espèces qui sont les suivantes : *Cistus monspeliensis*, *Ulex parviflorus*, *Cytisus sessilifolius*, *Cnicus benedictus*, *Cytinus Hypocistis*.

« Les botanistes désireux de compléter leur instruction, — a dit le docteur Saint-Lager, — ont certainement grand profit à étudier l'histoire des acquisitions successives de notre science, et, en ce qui concerne plus particulièrement la phytostatique, à constater combien il a fallu de temps et d'efforts pour acquérir la somme de connaissances que nous possédons actuellement. » Et il ajoute avec beaucoup de raison : « Toutefois cette étude historique, lorsqu'elle s'applique à un grand pays comme la France, doit être fractionnée par régions. »

Nous croyons nous-même que rien ne serait plus intéressant qu'une histoire des plantes de France qui ferait connaître le nom du premier inventeur de toutes les espèces indigènes en chacune de nos provinces.

Dans une œuvre de cette nature, entreprise pour la Provence, il y aurait à inscrire au moins cinq fois le nom de Louis Anguillara (1).

(1) Au début de ce travail, nous avons dit, d'après Tiraboschi, que l'on ne savait pas quel fut le nom patronymique de Louis Anguillara. Nous devons ajouter, pour être tout à fait exact, que M. le professeur Saccardo lui a, — mais avec doute, — attribué le nom de *Squalermo*. Dans un ouvrage intitulé *La Botanica in Italia* (Venezia, 1895), il s'exprime ainsi : « Anguillara (meglio *forse* Luigi Squalermo detto Anguillara) nat. Anguillara presso Bracciano intorno 1512, m. Ferrara 1570... » Cette question est, à notre avis, dénuée de tout intérêt. Le botaniste avait lui-même adopté le nom d'*Anguillara*, puisqu'il a signé ainsi le recueil de ses Parères. Ce nom lui est donc irrévocablement acquis, et quel avantage y aurait-il à le remplacer aujourd'hui par un autre, quand même il serait établi que le nom de *Squalermo* lui appartenait véritablement ?

Digitized by Google

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

PIERRE BELON

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Pierre Belon fut un naturaliste de large envergure et de haute valeur : la postérité ne saurait, sans grande injustice, lui refuser ce témoignage.

Rien de ce qui dépend du domaine de l'histoire naturelle ne lui fut indifférent. Il manifesta de remarquables qualités d'observateur aussi bien en botanique qu'en zoologie, et quand, en ouvrant son *Histoire de la nature des oyseaux*, on tombe sur la page où il a représenté en regard l'une de l'autre, pour en accuser les analogies, la charpente osseuse de l'homme et celle de l'oiseau, il faut bien que l'on salue en lui le fondateur de l'anatomie comparée.

Né en 1517, aux environs du Mans (1), il eut pour premier protecteur René du Bellay, évêque de cette

(1) Dans un de ses ouvrages (*Les Observations de plusieurs singularitez*), Belon a indiqué d'une façon précise l'endroit où il naquit. A propos d'un Ciste qu'il vit en Orient, il écrivait : « Il y a une espece de Cistus, croissant sauvage par les landes de Oise [Oizé] au pays du Maine, et principalement joignant le bourg de Fouletourte pres de la Soulletiere (qui est le lieu de nostre naissance). »

Digitized by Google

ville (1). Il commença ses études à Paris et les poursuivit en Allemagne, où il devint l'élève, l'ami et le compagnon de voyage d'un botaniste de rare mérite, Valerius Cordus (2).

Sous le patronage du célèbre cardinal de Tournon, avec des subsides fournis par celui-ci (3), il entreprit, en 1546, un long voyage en Orient. Il vit la

(1) Parlant dans un autre de ses livres (*Les Remonstrances*), de ceux qui furent ses protecteurs, il disait de René du Bellay : « Aussi estoit de feu monsieur René du Bellay evesque du Mans, et duquel autresfois avons receu bienfaicts des nostre jeune aage, et non que pour luy avoir communiqué des semences de plusieurs plantes apportées d'Italie et Almaigne et Flandres, et desquelles encore en durent aucunes, embellissans le jardin de Touvoie qu'il a edifié pres la ville du Mans. » — René du Bellay était un ardent botanophile. Belon, dans son traité des Conifères, en a encore témoigné par ces mots : « Renatus Bellayus episcopus Cenomanensis, *qui unicè rei herbariæ studebat...* » Le prélat avait accumulé dans son jardin de Touvoie les végétaux les plus rares, et Conrard Gesner déclarait que ce jardin était le plus riche de l'Europe. (*Horti Germaniæ*).

(2) Valerius Cordus (son véritable nom était Eberwein), né en 1515 à Siemershausen, n'était que de deux ans l'aîné de Pierre Belon. Il avait, par ses études et ses voyages, acquis de très bonne heure une grande réputation. Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, il mourut à Rome en 1544, avant d'avoir accompli sa trentième année. Belon l'accompagna dans ses voyages. A propos de l'un des arbres dont il s'est occupé dans les *Remonstrances*, il a écrit : « Duquel en devons raporter la cognoissance prinse du deffunct Valerius Cordus, Almand, tres expert en ceste matiere, gratieux personnage et modeste, qui d'une grande gaieté et franche bonté, qui est commune à tous Almans, nous l'a autresfois monstré, et en Pomeranie et Saxoine. » Il le suivit aussi en Italie, ainsi qu'il l'a rappelé dans ce passage du *De arboribus coniferis* où il dit au sujet du Genévrier de Phénicie : « Cum aliquando Valerium Cordum comitarer, et Lyciam quam jam nuper descripsi non procul ab arce ad mare Mediterraneum quem vulgus Ligornum [*Livourne*] nominat.... enatam offendissemus, ille ut erat ingenii acerrimi Thuiam esse conjecit, atque cum ramos amicis impertiretur, Lyciam offerre asserebat. »

(3) En dédiant au cardinal de Tournon l'ouvrage dans lequel il raconta son voyage, Belon s'exprimait en ces termes : « Apres

Digitized by Google

Grèce, Constantinople, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte. Cette expédition, dont il publia le récit en un volume intitulé : *Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges* (1), lui valut une éclatante renommée : il eut même l'honneur insigne d'être chanté par Ronsard :

Or si Jason a tant receu
De gloire pour avoir deceu
Une jeune infante amoureuse,
. . . . . .
Et pour n'avoir passé sinon
Qu'un fleuve de petit renom,
. . . . . .

Combien Belon, au prix de luy,
Doibt avoir en France aujourd'huy
D'honneur, de faveur et de gloire
Qui a veu ce grand univers
Et de longueur et de travers
Et la gent blanche et la gent noire ? (2)

qu'eustes cogneu le desir que j'avoye de parvenir à l'intelligence des choses concernantes la matiere des medicaments et des plantes (laquelle je ne pouvoye bonnement acquerir sinon par une loingtaine peregrination), il vous pleut me commander les aller veoir es regions loingtaines, et les chercher jusques aux lieux de leurs naissances, chose que je n'eusse peu ny osé entreprendre sans vostre aide, sachant que la difficulté eust esté es frais et despens. »

(1) Paris, 1553 « chez Guillaume Cavellat, à l'enseigne de la Poulle grasse, devant le College de Cambray. » — Cet ouvrage eut plusieurs éditions et fut traduit en latin par Charles de l'Escluse.

(2) Notre profond respect pour la vérité nous oblige à déclarer que ce ne sont point les exploits de Belon qui avaient d'abord inspiré la muse de Ronsard. L'ode dont nous venons de citer quelques vers fut composée pour célébrer la gloire d'André Thevet, d'Angoulême, moine cordelier qui fit un long voyage en Orient (1549-1554). Dans l'édition des *Odes de P. de Ronsard* que nous avons sous les yeux (Paris, 1567), cette pièce a pour titre

Digitized by Google

Pierre Belon fut aussi l'objet des faveurs royales. Il obtint du roi Henri II une pension et Charles IX lui accorda le droit de loger au château de Madrid près Paris, grâce qui devait être fatale au naturaliste-voyageur, car il fut tué dans le bois de Boulogne, probablement par un voleur, mais en tout cas au milieu de circonstances demeurées mystérieuses. C'était en avril 1564 ; Belon avait alors quarante-sept ans.

Au cours de sa carrière scientifique, il ne s'était pas contenté de visiter l'Orient. Il avait accompli de nombreux voyages en Allemagne, dans les Flandres, en Italie, en France. Il explora plusieurs de nos provinces, entre autres l'Auvergne et le Dauphiné. Il parcourut aussi la Provence ; et c'est le relevé des observations botaniques faites par lui sur le territoire provençal qui va faire le sujet de ce travail.

En compulsant les œuvres de Belon, nous fîmes une remarque qu'avaient déjà provoquée plus d'une fois les écrits des botanographes du XVIe siècle, notamment ceux de Louis Anguillara. La plupart de leurs observations sont consignées dans leurs livres sous une forme impersonnelle ; on dirait qu'appré-

la dédicace même *A André Thevet Angoumoysin*, et le vers où le poète rabaisse le mérite de Jason :

Combien Belon, au prix de luy,

y porte :

Combien Thevet.....

Le nom de Belon fut, dans les éditions postérieures, substitué à celui de Thevet. Quelle circonstance motiva ce changement ? Sans doute l'amitié qui s'était formée entre Ronsard et Belon. Celui-ci, revenant d'Allemagne et se dirigeant vers Metz, avait été arrêté près de Thionville par les soldats espagnols qui occupaient le pays. Il raconte, dans les *Remonstrances*, qu'il dut, pour sortir de prison, payer une forte somme dont une partie fut comptée par « un gentilhomme nommé de Hammes qui, en faveur du sçavoir de *mon de Ronsard*, fournit ce qui restoit pour parachever ma rançon. »

Digitized by Google

ciant outre mesure le mérite de la modestie, ils éludent le plus souvent les occasions de se mettre en scène et de se citer eux-mêmes.

C'est ainsi que dans les nombreux ouvrages de Pierre Belon, nous n'avons pas trouvé une seule phrase où il dise expressément qu'il est venu en Provence. Mais il donne sur ce pays une multitude de menus détails qui, manifestement, ont été constatés *de visu*. Quand, par exemple, il nous apprend qu'à Ramatuelle croît le pin maritime, et qu'à Salon de Crau on voyait, en dehors des remparts, à côté d'une fontaine, deux superbes micocouliers, nous sommes bien obligés d'admettre que ce sont là des faits qu'il avait personnellement remarqués et notés.

Indépendamment de la relation de son voyage d'Orient, en laquelle il a fait une assez large place aux végétaux observés, Pierre Belon écrivit deux ouvrages spécialement consacrés à la *res herbaria*.

Le premier, qui parut en 1553 (1), est intitulé : *De arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus*. Ce titre indique suffisamment de quelle catégorie d'arbres l'auteur s'est occupé dans ce livre.

L'autre, publié cinq ans plus tard, a pour titre : *Les remonstrances sur le default du labour et culture des plantes et de la cognoissance d'icelles, contenant la maniere d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages* (2).

(1) Voici le titre complet : *P. Bellonii Cenomani de arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus cum earundem iconibus ad vivum expressis. – Parisiis, apud Gulielmum Cavellat, in pingui Gallina, ex adverso Collegii Cameracensis*, 1553. — Ce livre est dédié « *ad illustrissimum dominum Franciscum Olivarium, Franciæ Cancellarium, virum amplissimum* ». François Ollivier, chancelier de France, fut un des bienfaiteurs de Pierre Belon.

(2) « A Paris, chez Guillaume Cavellat, à l'enseigne de la Poulle grasse devant le College de Cambrai, 1558. » — Charles de l'Escluse a aussi donné de cette œuvre de Belon une traduction latine sous le titre de *De neglecta cultura*.

Digitized by Google

Une supplique présentée au roi Henri II et dont le texte est reproduit dans l'ouvrage, fait connaître, mieux que la bizarre phraséologie du frontispice, quel était l'objet de ces « remonstrances ».

Une pension de six cents livres avait été précédemment accordée à Pierre Belon. Mais le brevet royal était resté lettre-morte, et le bénéficiaire n'avait jamais rien touché. Il s'en plaint et promet, s'il obtient satisfaction, d'employer les fonds à se procurer les graines d'une grande quantité d'arbres qui ne croissent pas dans les forêts « des plaines de France », et qui cependant pourraient fort bien y être introduits et acclimatés. La proposition est ainsi formulée dans cette curieuse requête :

Sire, depuis le temps qu'il vous pleut accorder que ceux à qui vous donneriez bienfaicts de valeur feroient obtenir six cens livres de pension annuelle à Pierre Belon du Mans, plusieurs ayants depuis esté pourveuz par vous s'en sont exemptez. Et iceluy sachant qu'on ne donne le bien à personnes inutiles, a cherché le moyen de s'employer à vous faire service : c'est qu'il vous pourra recouvrer les semences de maintes especes d'arbres qu'on ne veit onc, ne en voz jardins, ne en ceux des autres, ne es forests des plaines de France. Et se confiant de les avoir fraiches et en grande quantité, il se faict fort d'en eslever tel nombre que voudrez, telle part où bon vous semblera. Par quoy, Sire, vostre bon plaisir soit commander aux Secretaires de voz finances que, sans rien excepter, ils mettent en execution suivant le contenu des brevets que de vostre grace vous a pleu luy signer de vostre propre main : à fin que lorsque l'occasion se presentera, il soit jouyssant du don que luy avez ottroié et en depeschent lettres où besoing sera : et il se soubmet donner moyen de vous faire naistre les arbres dont les noms s'ensuivent :

La requête est en effet suivie d'une longue liste d'arbres et d'arbustes qu'il a remarqués en ses

Digitized by Google

voyages. Les divers chapitres de l'ouvrage ont pour but d'indiquer en quels lieux ils croissent, par quels procédés, d'un emploi généralement facile et peu coûteux, on en pourrait acquérir les semences, et quels seraient les moyens à prendre pour les « apprivoiser » et en doter les forêts françaises.

Nous avons classé suivant l'ordre méthodique les diverses espèces végétales mentionnées par Pierre Belon, avec indication d'habitat provençal, dans les trois ouvrages dont nous avons cité les titres et fait connaître le contenu ; et pour chacune de ces espèces nous reproduisons textuellement les détails que l'auteur a donnés.

PALIURUS AUSTRALIS Rœm. et Schult. — Pierre Belon appliquait à cet arbuste épineux le nom de *Rhamnus* (1). Il l'a mentionné deux fois dans les *Remonstrances*. En premier lieu, au chapitre où il examine quelles sont les espèces dont on peut se servir pour former des haies autour des champs cultivés : « Aucuns sont propres pour enclorre les labourages et faire haies, dont les uns sont espineux, les autres non. Voyez Halimus sur le terrouer de Jerusalem et en Crete, les Tamarisques en Egypte..., estre propres à faire haies, toutes fois sans estre espineux : car icy faire les haies aux champs de Bourgespine, d'Aubespine, et d'Espine noire et d'Espine vinette, en Provence de Rhamnus..., et ailleurs de Ronces, est chose accommodant chacune region, par l'usage de ce qu'elle a. » Et dans la « remonstrance » suivante, où il insère « les noms des arbres sauvages propres pour les faire eslever et apprivoiser en tous endroicts », il

(1) Ainsi que le firent la plupart des floristes du XVIe siècle. Linné lui-même considéra le Paliure comme une espèce du genre *Rhamnus*, *Rh. Paliurus*.

Digitized by Google

écrit : « A peine trouveroit on arbres autour d'Antibe et de Farjus (1), et quasi par toute la Provence, plus frequents que sont ceux de Rhamnus. »

Rhamnus Alaternus L. — C'est encore dans les *Remonstrances* qu'il est question de ce Nerprun. Belon l'appelle *Phylica*, se conformant ainsi à la nomenclature de l'époque. « Les Philicæ, dit-il, ont nom au port de Lespecie (2) Soudre ou Sondre, et autour de Rome Salvestrille, et dont y a si grande quantité que dernierement les facines des rempars pour la fortification de la ville contre les Espagnols n'estoient d'autre arbre pour la plus part que de Salvestrille. Aucuns en Provence le nomment Pincerfi, et à Rochabruna (3) pres Lespecie, Pincervin. » — *Pincerfi* ou *Pincervin* est une déformation des mots *Spina Cervina*, nom populaire que certains botanographes du XVIe siècle avaient adopté pour l'appliquer à l'Alaterne.

Pistacia Lentiscus L. — Dans les *Observations de plusieurs singularitez*, Belon écrit : « Les Lentisques qui croissent par le Languedoc, Provence et Italie sont tels que ceux de Chio, toutes fois ne rendent point de mastic. »

Rhus coriaria L. — « Sumac ont leurs semences vulgairement vendues es boutiques des Apoticaires, cueillies des guarrigues d'autour Montalimar et

(1) Fréjus, actuellement chef-lieu de canton du département du Var, et siège d'un évêché.

(2) La Spezzia.

(3) Roquebrune, bourg du département des Alpes-Maritimes, arrondissement de Nice. — Roquebrune, qui faisait partie de la principauté de Monaco, s'en sépara en 1848, comme Menton, et se donna à la France en 1861.

Digitized by Google

Orenge pres du Rhosne. » Dans la traduction latine qu'il a donnée des *Remonstrances*, Charles de l'Escluse a joint ici une note pour dire que lui-même, faisant route à travers la même contrée, n'y avait pas aperçu le Sumac, mais y avait trouvé en grande quantité le Fustet, non moins utile que le Sumac pour corroyer les peaux : « Carolo Clusio istac iter facienti nullum Rhus conspectum, sed Coccigrya plurima, non minus Rhoë ad densanda coria utilis. »

CNEORUM TRICOCCUM L. — Ce n'est qu'incidemment que dans les *Remonstrances* Belon a parlé de cette Térébinthacée. Nous avons déjà dit, — et nous citerons le texte un peu plus loin, — qu'il signalait la présence du Pin maritime à Ramatuelle. Il ajoutait : « là où la Chamælea en provençal est nommée Garoupe ». — Les botanistes du XVIe siècle donnaient en effet le nom de *Chamælea* à l'espèce devenue depuis Linné *Cneorum tricoccum*. L'appellation provençale *Garoupo* n'est point tombée en désuétude et s'applique toujours à la même plante (1).

CERATONIA SILIQUA L. — Le Caroubier croît spontanément et n'est point rare dans cette région des Alpes-Maritimes où la Provence confine à la Ligurie (2). Le fait se trouve indiqué dans les ouvrages

(1) V. le *Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français, de Frédéric Mistral. — Le *Cneorum Tricoccum* est rare en Provence. D'après le *Catalogue des plantes de Provence*, d'Honoré Roux, on ne le trouve aujourd'hui que dans le département des Alpes-Maritimes. Le village de Ramatuelle, cité par Belon, appartient au département du Var, mais n'est pas très éloigné de la partie du département des Alpes-Maritimes où croît le *Cneorum*.

(2) « Le *Caroubier* peut être observé dans de nombreuses localités, surtout près des rives de la mer, entre les environs

Digitized by Google

de divers auteurs du XVIe siècle (1), et c'est Pierre Belon qui le premier l'a divulgué.

Dans le mémoire adressé au roi, et dont nous avons plus haut reproduit le début, il prévoyait une objection qui certainement lui serait faite : à savoir, que certains arbres, qu'il conseillait de propager en France, n'y supporteraient pas la rigueur du climat. A quoi il répondait en invoquant l'exemple du Caroubier « qui endure vivre au jardin de Touvoie pres le Mans, dont grands arbres y sont presentement en essence (2). »

Mais comment sera-t-il possible d'amasser des graines de Caroubier en quantité suffisante pour assurer de nombreux semis ?

Il réfute cette nouvelle objection au moyen des détails suivants :

« Le fruict de ce Caroubier, qui est proposé le premier, est nommé des Grecs *Keration* ; sa semense, pesant six grains, a faict dire *Karats* au poix de l'or. Il n'est de moindre revenu aux habitants des orées de Gennes, Savonne et Villefranche, que les Noyers sont par les plaines de France. Ce sont arbres qui aiment à naistre sur les pendans pierreux, au pied des montaignes, et aux rivages de la mer, et aussi en terre ferme, ayans si grande affluence de grandes gousses ou siliques, qui sont leurs fruicts, qu'en faulte d'Orge, Foin et Avoine, ils nourrissent leurs Anes, Mulets et Chevaux d'elles. Mais iceux, en les mangeant, laissent les graines es mangeoires, et qui n'avoient accoustumé estre amassées avant que les

d'Albenga et le golfe de la Napoule ». (Emile Burnat, *Flore des Alpes Maritimes*, t. II, p. 226).

(1) Notamment par les auteurs du *Stirpium Adversaria*. V. les détails donnés au sujet du Caroubier dans notre ouvrage intitulé : *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899).

(2) Nous rappelons qu'il s'agit ici du beau jardin botanique créé par René du Bellay, évêque du Mans.

Digitized by Google

eussions advertiz de les serrer. Voyla pourquoy faisant mention des Caroubes, qui est le premier arbre proposé, ne sera difficile de recouvrer leur semence, d'autant qu'il y a asseurance des personnes du pays qui en délivreront plus de vingt livres pour chacun escu. »

AMYGDALUS PERSICA L. — On trouve mentionnés dans les *Remonstrances* certains végétaux pour lesquels Pierre Belon n'a pas indiqué d'habitat en Provence, mais qu'il a désignés par leur nom provençal ; preuve manifeste qu'étant venu en Provence, il y avait séjourné assez longtemps pour s'y familiariser avec la langue du pays (1) ; preuve non moins évidente qu'il avait vu là les espèces auxquelles nous faisons allusion : quelles raisons aurait-il eues d'appliquer une dénomination provençale à des plantes observées en d'autres contrées ?

Le Pêcher est une de ces espèces. Belon n'a donné, au sujet de cet arbre fruitier, aucun détail qui mérite d'être rapporté ; mais il l'a mentionné plusieurs fois sous le nom provençal de *Perseguier* (2).

(1) Le fait que Pierre Belon fit en Provence un séjour prolongé se trouvera confirmé jusqu'à la dernière évidence au moyen des détails que nous donnerons plus loin sur les observations icthyologiques faites à Marseille par le naturaliste manceau.

(2) Le mot *perseguié* est toujours employé dans certains cantons de la Provence et du Languedoc ; mais, en beaucoup d'autres endroits, l'usage, de par la loi de l'euphonie, en a adouci la prononciation, et la forme la plus usitée est actuellement *pesseguié*. — Hugues de Solier, dont l'ouvrage (*Scholies sur Aetius*) vit le jour en 1549, et par conséquent neuf ans avant les *Remonstrances* de Belon, avait indiqué que le nom provençal de la pêche était *persegue*. (Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Hugues de Solier*, Marseille, 1899.)

Digitized by Google

MYRTUS COMMUNIS L.— Même observation pour le Myrte. Les Provençaux appellent cet arbuste *Nerto*. Le mot, sans doute, avait plu à Pierre Belon, car il semble l'employer de préférence toutes les fois qu'il a l'occasion de parler du Myrte. « Voiez, dit-il dans les *Remonstrances*, les Romains mesmes, encor failloit-il qu'ils defendissent les Nertes dans leurs jardins contre le froid, disants :

Dum teneras defendo à frigore Myrtos. »

Et plus loin, à propos d'un parasite qui vit sur le Myrte, il écrit : « C'est une excrescence rouge et platte qu'on trouve au commencement de l'esté sur les Nertes, de la grandeur d'une lentille, et qui est presque de mesme nature que le Vermillon (1). ».

PHILLYREA ANGUSTIFOLIA L.— Le mot *Daladèr* (2) est encore, à l'heure qu'il est, employé par les Provençaux qui l'appliquent généralement au Filaria à feuilles étroites. « Qui vouldra, déclare Belon, observer le bois dont il se chauffera au Sainct Esprit (3) apporté des prochaines forests, n'en trouvera de plus frequent qu'est le Dalader ».

(1) Le Kermès ou Cochenille du Chêne-nain (*Coccus Ilicis* L.). V. plus loin les détails que nous donnons à ce sujet.

(2) On dit aussi *Aladèr*, et cette forme serait plus correcte si, comme c'est probable, le mot provençal dérive du latin *Alaternus*. La plupart des floristes du XVIe siècle donnaient ce nom au Nerprun Alaterne (*Rhamnus Alaternus* L.). Pourtant quelques-uns, notamment les rédacteurs de l'*Historia Lugdunensis*, avaient appelé *Alaternus* le Filaria.— Hugues de Solier qui, dans ses *Scholies*, a fait connaître le nom provençal de beaucoup de plantes, écrivait *Alaverd*, dont l'étymologie, croyait-il, aurait été *Olea viridis*. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les genres *Phillyrea* et *Olea* sont très voisins, et appartiennent, non seulement à la même famille, mais aussi à la même tribu.

(3) Le Pont-Saint-Esprit, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès (Gard).

Digitized by Google

Chose curieuse à noter : en se servant de ces divers noms provençaux, Pierre Belon les admettait comme des expressions appartenant à la langue française. Il dit expressément en un autre endroit des *Remonstrances* : « Alaterni, en François Daladers, et autrement Sanguins blancs. » Il considérait sans doute comme *français* tous les mots usités dans des provinces qui faisaient partie intégrante du royaume de France (1).

Bupleurum fruticosum L. — Dans le même ouvrage, Belon s'exprime ainsi au sujet de cette Ombellifère : « La Cachebugade, que les Latins nomment Seseli æthyopicum, est toujours vert, croissant sauvage près d'Orgon (2), vers Salon de Craux (3). » — *Cachebugade* est une expression provençale que notre auteur ici défigure (4). Cette appellation, en

(1) Les rénovateurs de la littérature provençale au XIXe siècle ont pu dire avec raison du provençal qu'il est *une* langue française ; c'était déjà, au XVIe siècle, l'avis de Pierre Belon. Il se croyait en droit d'adopter tous les mots provençaux qu'il trouvait à sa convenance. Nous l'avons vu, à propos du Sumac, employer le mot *garrigue*. On sait que cette expression, essentiellement provençale, désigne les collines ou les plaines incultes et arides, si communes dans le Midi de la France, où domine le le Chêne à Kermès, *Quercus coccifera* L. *Garrigo* dérive de *Garric* (on dit aussi *Garrus* ou *Agarrus*), nom provençal de ce Chêne.— Il est à remarquer que Belon, en insérant dans son texte ces divers mots provençaux, n'indiquait pas leur origine : il les considérait donc bien comme des mots français. Il a cependant fait exception pour *Garoupo*, nom provençal du *Cneorum tricoccum*.

(2) Orgon, qu'en un autre endroit Belon appelle Ourgon, est actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône).

(3) Salon, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône).

(4) Il y a très probablement ici une faute d'impression. Belon, voulant traduire en français la première partie de ce mot

Digitized by Google

usage chez les Provençaux du XVIe siècle pour désigner le Buplèvre ligneux, est aujourd'hui abandonnée. Louis Anguillara nous a fait connaître la forme correcte, qui était *Tacobugado*. « On le trouve, — disait de ce Buplèvre le botaniste italien, — entre Roussillon (1) et Marseille en Provence, où les paysans le nomment *Tacobugado*. Ce mot n'a pas d'autre signification que celle de *Tache-lessive* ; il vient de ce que la plante, quand on la brûle, donne des cendres qui laissent des taches aux endroits qu'elles touchent (2). »

Arbutus Unedo L. — En parcourant la Provence, comme il le fit d'une extrémité à l'autre, Pierre Belon ne pouvait pas manquer de rencontrer l'Arbousier, espèce ligneuse très répandue dans le pays (3). C'est d'une façon implicite qu'il l'a signalé sur le territoire provençal. Il l'avait d'abord aperçu dans le Vivarais et aux environs de Pont-Saint-Esprit ; et dans le chapitre où il examine comment on peut faire provision de graines pour les semis d'arbres dont il voudrait que le gouvernement royal prescrivît la culture, il écrit : « L'on peult donner ordre de faire secher les Arbouses, tant en Vivarais et au Sainct

composé (le verbe *taca*, tacher), avait dû écrire *Tache-bugade* ; et ce sont les typographes qui auront substitué fautivement un C au T du manuscrit.

(1) Village du département de Vaucluse.

(2) Voir plus haut notre travail sur Louis Angaillara.

(3) Le nom d'*Arbousier* a pris place maintenant dans les lexiques français ; mais, désignant un arbre qui croît principalement dans une région où l'on ne parlait autrefois que la langue provençale, le mot a été provençal longtemps avant de devenir français. Le récent *Dictionnaire général de la langue française* de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas reconnaît, après Littré, que le mot *Arbouse* (nom français du fruit de l'*Arbutus Unedo*, d'où a été formé le mot *Arbousier*), dérive de l'ancien provençal *Arbossa*.

Digitized by Google

Esprit, comme aussi en diverses autres contrées assises le long du Rosne. » — Ces contrées, *assises le long du Rhône* en aval du Pont-Saint-Esprit, faisaient évidemment partie de la Provence.

THYMUS VULGARIS L. — Cette Labiée, une de celles qui contribuent le plus à parfumer les garigues de la Provence, est nommée dans les *Observations de plusieurs singularitez*, à propos d'une autre plante aromatique que Belon avait rencontrée en Grèce, et qu'il considérait comme le véritable Thym des anciens auteurs. « ... Si les choses que nous nommons par noms propres ne conviennent avec la description des dictz anciens, il fault conclure que ce ne sont celles qu'ils ont entendu. Nostre Thym en soit exemple, duquel l'appellation est si commune à tous, qu'il ne le sache appeler et nommer du nom de Thym, et neantmoins ce nom luy est faussement donné. Car l'herbe que nous appellons Thym n'est pas celle à qui ce nom puisse convenir, ains à une autre qui croist communement par le pays de Grèce, c'est à sçavoir duquel les avettes recueillent l'excellent miel pres d'Athenes, au mont Hymettus, et en Sicile, au mont Hybla... Pour semblable raison, combien que l'herbe que nous nommons vulgairement le Thym croisse copieusement sauvage es guarigues de Provence et de Languedoc, sans estre cultivée, ressemblant à celle de nos jardins : toutes fois n'ayant les merques dessus dictes, ne peut estre le vray Thym (1) ».

(1) Pierre Belon tenait, autant que les autres botanistes du XVIe siècle, à faire aux plantes une exacte application des noms employés par les auteurs de l'antiquité. Il regardait comme « le vray » Thym celui que Dioscoride avait ainsi appelé : c'est la Labiée que Linné a nommée *Satureia capitata*.

Digitized by Google

VITEX AGNUS CASTUS L. — Le Gattilier Agneau-chaste, que l'on trouve actuellement sur le littoral de la Provence orientale, — Alpes-Maritimes, Var et confins du Var et des Bouches-du-Rhône, — croissait, au XVIe siècle, à l'extrême limite occidentale de ce dernier département, près des embouchures du Rhône. La formule dont se sert Belon dans les *Remonstrances* nous autorise à croire que c'était là une constatation qu'il avait faite, comme toutes les autres, personnellement : « Des Agneaux chastes, dit-il, trouverez le long du Rhosne, vers l'entrée de la mer, et dont encores sont vendues ses semences es boutiques ». — Le dernier membre de phrase fait supposer que les apothicaires allaient en cet endroit récolter les graines pour en alimenter leurs officines.

CELTIS AUSTRALIS L. — L'auteur des *Remonstrances* y parle plusieurs fois de cet arbre dont il fait connaître les noms français, *Fregolier* (1) et *Micacoulier*, et le nom latin, *Lotus* (2). Pour les divers arbres qu'il recommandait de propager, il s'évertuait à démontrer que l'on pourrait aisément et à peu de frais s'en procurer les semences. Il dit de celles du Micocoulier : « D'autant moindre est la difficulté de les recouvrer qu'en pourrons avoir à charge de chevaux des environs de Tournon, là où il y en a quantité, sans qu'il couste que le port. C'est luy dont l'on voit moult grands arbres à la

(1) Cet ancien nom français, — ou prétendu tel par Pierre Belon, et qui, en tout cas, ne figure plus dans les lexiques modernes, — est à rapprocher de *Fabregoulié*, l'une des formes du nom provençal du *Celtis australis*.

(2) Les floristes du XVIme siècle donnaient le nom de *Lotus* à divers végétaux. Quand il s'agissait du Micocoulier, ils disaient *Lotus arbor*.

Digitized by Google

Zuëque de Venise, qu'ils nomment Bagolaro. Aussi y en a deux grands arbres joignant la fontaine de Salon de Craux, hors la porte, et memorables, pour leur aage et haulteur, possible tels que ceux dont Pline a faict si grand cas, parlant des riclosses romaines. »

QUERCUS ILEX L., Q. COCCIFERA L. — Nous inscrivons ces deux Chênes sur notre liste parce qu'ils sont au nombre des arbres que Pierre Belon a mentionnés en indiquant leur nom provençal. — Le *Quercus Ilex* est ainsi désigné dans les *Remonstrances* : « Chesne verd ou Eouse. » Cette dernière forme, exclusivement provençale, n'a pas cessé d'être appliquée par les Provençaux au Chêne-vert (1). — Quant au *Q. coccifera*, Belon en parle plusieurs fois et l'appelle toujours *Arbre de Vermillon*. *Vermillon* est un mot provençal qui signifie « petit ver » : c'est un diminutif de *verme*, ver (2). Les Provençaux prenaient pour un petit ver, à raison de son apparence, la femelle du Kermès (*Coccus Ilicis* L.), insecte producteur de la couleur d'écarlate. Pendant tout le moyen-âge, la récolte et la vente du Kermès constituèrent pour les populations rurales de la Provence une source d'importants profits (3). Très recherché à cause de sa qualité, le

(1) Belon a écrit ce mot en notant exactement la façon dont les Provençaux le prononçaient et le prononcent encore. Mais en vertu de la réforme orthographique opérée par F. Mistral (d'après laquelle la voyelle *u*, placée à la suite d'une autre voyelle, prend le son *ou*), la graphie actuelle est *Èuse*. Le mot *Yeuse* est en français l'équivalent de l'appellation provençale du Chêne-vert.

(2) La langue provençale possède, pour désigner le *Coccus Ilicis*, d'autres expressions, toujours dérivées de la racine *verme* : *vermet*, *vermèu*, *vermiho*, *vermeiado*. V. le *Dictionnaire provençal-français* de F. Mistral.

(3) De nombreux documents conservés aux archives des

Digitized by Google

Kermès de ce pays faisait l'objet d'un actif commerce d'exportation. Il était donc naturel que la couleur extraite de cette matière prît le nom qu'on donnait à celle-ci dans la contrée d'où elle était originaire.

PINUS HALEPENSIS Mill., P. PINEA L., P. MARITIMA Lamk. — Les diverses espèces du genre *Pinus* ont donné lieu, chez les anciens botanistes, à de nombreuses confusions. Nous avons la certitude que Pierre Belon distingua parfaitement les trois espèces énoncées ci-dessus.

Ne fût-ce que par la nature de ses fruits, le Pin Pignon a toujours été le plus facile à discerner. Dans le *De arboribus coniferis*, Belon déclare qu'on le trouve cultivé ou spontané, mais toujours identique à lui-même, produisant en l'un et l'autre cas des cônes de grandeur égale, et procurant, aux gens du pays, un important revenu, à raison de ses pignons qui sont le remède le plus efficace que l'on ait jamais employé contre la toux (1). Il ajoute qu'on le rencontre à l'état spontané dans une multitude d'endroits, même en plaine, sur le territoire de la Gaule Narbonaise (Provence et Languedoc), aux environs de Marseille, et dans beaucoup de localités d'Italie, telles que Ravenne, où cet arbre peuple des forêts très étendues. Les marchands vendent indifféremment les noyaux de ceux qui ont été plantés dans les lieux cultivés et de ceux qui sont nés sauvages.

Bouches-du-Rhône montrent que la cueillette du Kermès, sur laquelle les comtes de Provence avaient établi un Impôt, donnait lieu à un grand mouvement d'affaires.

(1) Déjà, au XVIe siècle, les pharmaciens du Languedoc confectionnaient avec les pignons des dragées ou pastilles appelées *pignolats* et dont le *Stirpium Adversaria* de Pena et Lobel donne la recette.

Digitized by Google

Les *Remonstrances* nous apprennent qu'il existait aussi de véritable forêts de *Pinus Pinea* aux alentours d'Aigues-Mortes, circonstance parfaitement exacte, puisque cette végétation s'est perpétuée là jusqu'à nos jours; les pignons en provenant étaient à Marseille l'objet d'un assez grand commerce.

Toujours préoccupé de justifier du bon marché des graines à acquérir pour la diffusion des arbres, il écrit : « Un temps fut que voyant les noyaux des pignons desja triez, cassez et frais, n'estre venduz chez les drogueurs que cinq ou six sols la livre, donnoit merveille. Mais considerants les forests, et autour d'Aigues-Mortes en estre toutes, et aussi autour de Ravenne à deux journées es environs y en avoir en si grande abondance, cessa, ains pensa que c'estoit trop. Qui seroit à Marseille, et en vouldroit avoir à charges de chevaulx, les trouvera pour les plus chers à quatre tournois, la livre, ou pour le plus six deniers, c'est le bout du monde : mais entendez de ceux qui ne sont cassez. Donc en cela, qu'en doit on estimer que le port ? »

C'est à Ramatuelle, — nous avons eu plus haut l'occasion de le dire, - que Belon, dans les *Remonstrances*, a signalé la présence du Pin maritime, auquel il donne le nom de *Piceastre*. Il le distingue du Pin Pignon d'après la forme des cônes : « Piceastres, dit-il, sont tels que ceulx qu'on voit porter pommes, moindres que les francs Pins » ; et il ajoute aussitôt: « dont y en a forests pres Ramatauele en Provence où la Chamælea en provençal est nommée Garoupe ».

Il n'a pas davantage confondu le Pin maritime avec le Pin d'Alep ; et dans le même chapitre des *Remonstrances*, il poursuit ainsi :

« Encore y a autre espece de ces Piceastres, moult frequente autour de Marseille et d'Aix en Provence et à Gule, faisants forests es endroicts sur le territoire là où mons. le president Destrets est seigneur. »

Digitized by Google

Cette « autre espèce » de « Piceastre », que Belon juge différente du Pin maritime, est manifestement le Pin d'Alep, toujours très commun et seul spontané aux alentours de Marseille et d'Aix.

Quel était le personnage que Belon appelait « le president Destrets » ?

A cet égard, aucun doute n'est possible. Il s'agit de Jean-Augustin de Foresta, baron de Trets, qui fut reçu en 1554 président à mortier au Parlement d'Aix, et qui devint premier président en 1558 (1).

Les hauts protecteurs qui encourageaient les études, les recherches et les voyages de Pierre Belon, non seulement lui procuraient des subsides, mais en outre se faisaient un devoir de l'accréditer auprès de certaines notabilités des pays qu'il se proposait de visiter. Assurément l'auteur des *Remonstrances* n'aurait pas parlé du président de Foresta, s'il n'était pas entré en relation avec ce magistrat et n'avait pas été à même de parcourir le fief qu'il a cité sous le nom de *Gule*.

Où se trouvait cette localité ? Ici nous sommes complètement dérouté. *Gule* est un mot qui a été dénaturé lors de l'impression du livre, et nous n'avons pas pu découvrir quel est celui que devait porter le manuscrit original.

JUNIPERUS OXYCEDRUS L., J. PHÆNICEA L. — Ces deux espèces sont aussi répandues l'une que l'autre dans toute la Provence méridionale. Leur foliaison bien différente empêche qui que ce soit de les confondre. Aussi ne ferons-nous pas un mérite à Pierre Belon de les avoir distinguées.

Dans son traité des Conifères, il a donné à l'Oxycèdre la dénomination de *Cedrus Phenica sive Panica*:

(1) Artefeuil, *Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence* (Avignon, 1757), t. Ier, p. 414.

Digitized by Google

et celle de *Cedrus Lycia sive Retusa,* à notre Genévrier de Phénicie (1).

Dans les *Remonstrances*, il adopte pour le premier le nom provençal de *Cade*, et il indique, comme habitat de Provence, les environs d'Orgon : « Cades, dit-il, se trouvent autour d'Ourgon, dont ils font de l'huille de Cade. C'est le premier lieu où s'est peu voir du charbon blanc, qui est faict des souches d'icelles. »

Pour le Genévrier de Phénicie, il en signale la présence aux environs de Marseille, et il fait connaître l'appellation provençale de *Mourven*. C'est dans le *De arboribus coniferis* qu'il écrit : « Circa Massiliam Lycia hæc Cedrus affatim nascitur, vulgus *Morveinc* vocat. » Il ajoute que ce même Genévrier est appelé *Cade Serbin* par les gens d'Avignon : « quemadmodum et Avignionenses, apud quos frequentissima est, duabus appellationibus, *Cade Serbin* appellant (2). »

Nous venons de voir que dans le passage des *Remonstrances* relatif à l'Oxycèdre, il est question de l'huile de cade. Il résulte d'une énonciation contenue

(1) Voici en quels termes Belon indique les différences qui distinguent les deux espèces, et comment il justifie les noms qu'il leur donne : « Phenica autem, ab aculeorum rigentium in extremis mucrone, Oxycedros à Græcis dicta est, Lyciam verò à foliorum tenuitate obtusorum, Retusam ad differentiam alterius vocare malui. Hæc à Lycia provincia nomen habet. »

(2) *Cade*, *Mourven*, *Serbin* sont des noms provençaux encore usités aujourd'hui. Belon a écrit dans les *Remonstrances* : « Serbin est comme Cade, ou Genevrier rouge, tous trois noms françois, ainsi les nomment en Avignon : mais ceux de Ragouse [Raguse] le prennent pour Savinier, qui est erreur. » Le fait que notre auteur déclarait français des mots provençaux en usage à Avignon confirme une observation que nous avons déjà formulée (note 1 de la page 97). Il semble résulter de cette déclaration que Belon considérait Avignon comme dépendant du territoire français, quoique étant alors au pouvoir du Saint-Siège. Le second membre de phrase nous montre qu'il ne confondait nullement le *Juniperus phœnicea* avec le *J. Sabina*.

Digitized by Google

dans le *De arboribus coniferis* que ce produit, obtenu indifféremment des deux Genévriers, portait aussi, tant en Provence qu'en Languedoc, le nom de *Cade Serbin*.

Il y a, dans ce même traité des Conifères, un chapitre consacré à la *Cedria* ou poix liquide que, d'après les anciens auteurs, les Egyptiens employaient à l'embaumement des cadavres. Nous traduisons ainsi qu'il suit le passage qui termine ce chapitre :

« En France, le populaire est en possession de quelque chose qui répond parfaitement à la Cedria ou poix liquide. Il appelle cela de deux noms, dont l'un est : *Huile de Cade*, et l'autre : *du Tac* (1). Mais de même que cette substance porte des noms différents, elle s'obtient aussi de matières diverses. Il y a, en effet, des paysans qui, du bois de Genévrier (2), de Frêne, de Sabine, de Cèdre, et de n'importe quel autre, pourvu qu'il soit fraîchement coupé, parviennent à extraire une liqueur semblable à la Cedria ou poix liquide. Les habitants d'Avignon, de la Provence et du Languedoc se servent surtout d'une huile qui provient du Cedrus Phenica et du Lycia, et à laquelle ils donnent pour nom les deux mots de *Cade Serbin*. Celle qu'emploient nos compatriotes de la Gaule Celtique, et qu'ils nomment *du Tac*, paraît véritablement être extraite du bois de Genévrier : elle a pris le nom de la maladie qu'elle est apte à guérir (3). C'est un mal contagieux, qui se propage parmi les troupeaux et tue les brebis. Lorsque, pour le combattre, les paysans, qui en cela sont nos maîtres, ont besoin de cette huile, ils vont chez les phar-

(1) Les mots que nous soulignons sont écrits en français dans le texte.

(2) Belon entend ici notre *Juniperus communis* L.

(3) Phlegmasie éruptive de la peau, contagieuse chez le mouton, le chien et le cheval.

Digitized by Google

maciens et leur demandent *du Tac* et, dans la France méridionale, du *Cade Serbin*, nom vulgaire que les Juifs auraient mis en usage chez le peuple (1). »

S'il faut en croire Belon, notre Genévrier de Phénicie, en un certain endroit de la Provence, aurait été pourvu d'un autre nom, d'origine arabe, dit-il.

Le passage du *De arboribus coniferis* cité plus haut, et dans lequel il nous apprend que son *Cedrus Lycia vel Retusa*, vulgairement appelé *Morveinc*, est très abondant autour de Marseille, se termine par cette phrase : « Sed qui apud Sirpontem versus Massiliam agunt, arbusculam ipsa Cotranum voce Arabica dicunt. »

Le mot provençal *cotran*, *catran* ou *quitran* désigne le goudron : était-ce parce que le Genévrier de Phénicie pouvait aussi fournir du goudron, que les habitants d'une localité voisine de Marseille lui donnaient le nom de *cotran* (2) ?

(1) Vulgus Galliarum habet aliquid quod Cedriæ aut Pici liquidæ prorsus respondeat. Duobus autem nominibus id appellare solet. Uno modo, *Huile de Cade*, alio verò, *du Tac*. Sed quemadmodum variam sortitur nomenclaturam, sic ex variis materiebus fieri consuevit. Sunt enim artifices, sed alioqui rustici, qui ex quibusvis materiebus veluti Juniperi, Fraxini, Sabinæ, Cedri, et ejusmodi lignis adhuc virentibus, liquorem pici liquidæ aut Cedriæ similem exsudare cogant : nam indigenæ Avignionenses, Provinciales et Linguoscitones eo maxime oleo utuntur, quod ex Phœnica et Lycia Cedro fit, et duobus nominibus *De Cade Serbin* vocant. Id autem quo nostri hîc in Gallia Celtica utuntur, quod Tacum vocant, verius è lignis Juniperorum perfici videtur, idque à morbo ovium cui mederi solet, nomen habet. Est autem contagiosa quædam lues, quæ populatim sævit et interficit oves : in quo medendo rustici, cùm nobis doctiores sint, eo opus habentes, pharmacopolas adeunt, à quibus et Tacum postulant, quemadmodum in inferiori Gallia *du Cade Serbin* nomine quidem vulgari, sed quod Judæi populum sic docuerunt.

(2) Dans son *Historia plantarum universalis* (t. Ier, 2e partie, p. 300) Jean Bauhin a reproduit textuellement la phrase de Belon citée plus haut. Mais une annotation insérée en marge

Digitized by Google

Et quelle est cette localité, dont le nom latinisé par Belon, devenant à l'accusatif *Sirpontem*, devait être au nominatif *Sirpons* ?

Il n'existe actuellement, et nous pouvons affirmer qu'au XVIe siècle il n'existait, dans les environs de Marseille, aucun lieu qui portât le nom de Sirpons (1).

Il n'est pas douteux que nous nous trouvons encore en présence d'un mot estropié par les typographes parisiens : n'ayant pas pu lire exactement, sur le manuscrit de l'auteur, un nom qui leur était inconnu, ils l'ont quelque peu défiguré.

Nous pensons qu'il s'agit ici de Saint-Pons de Gémenos, où il y avait, au moyen âge, un monastère de religieuses appartenant à l'ordre de Cîteaux (2).

Il est vrai qu'il n'y a jamais eu, à Saint-Pons même, de population rurale agglomérée, tandis que la formule employée par Belon : « qui apud Sirpontem... *agunt* » semble indiquer que, de son temps, beaucoup de gens fréquentaient cet endroit.

Les deux choses ne sont pas inconciliables.

La vallée de Saint-Pons est comprise dans l'itinéraire qu'avaient à suivre les voyageurs désireux

indique qu'il faut lire *Corranum* au lieu de *Cotranum*. Nous ne nous expliquons pas cette rectification. Belon lui-même a d'ailleurs usé pour ce mot d'une graphie différente dans les *Observations de plusieurs singularitez* : « En passant par l'Hellespont, dit-il, on voit les montagnes revestues de belles forests de Pins sauvages nommés *Piceæ* : les habitants prennent de son bois nommé Teda, qui estant allumé esclaire de soymesme comme une chandelle : duquel ils font la poix noire et la Cedria, que les François appellent du nom Arabe Quodran, ou Quatran, et en Avignon du Cade Cerbin. »

(1) Nous n'avons pas manqué de consulter l'excellent *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille, comprenant les noms anciens et modernes*, de Mortreuil (Marseille, 1872). *Gule* n'y figure pas.

(2) Dont les ruines subsistent encore, dans un site éminemment pittoresque, chanté par Delille.

Digitized by Google

d'atteindre, par la voie la plus directe, le pèlerinage fameux de la Sainte-Baume. Belon, sans doute, s'y était rendu ; et c'est ainsi qu'il eut l'occasion de passer par Saint-Pons et d'observer là le *Mourven* qui n'a pas cessé de croître en grande abondance sur toutes les collines d'alentour.

Le *De arboribus coniferis* contient encore une indication que nous devons recueillir.

Ainsi que nous venons de le voir, Pierre Belon, suivant en cela les errements des botanistes anciens et de ceux de son temps, appelait *Cedrus* le Genévrier Oxycèdre et le Genévrier de Phénicie. On donnait le même nom au vrai Cèdre (*Pinus Cedrus* L. = *Cedrus Libani* Barr.) mais pour différencier celui-ci des autres, on employait une épithète, et l'on disait ; *Cedrus magna* ou *Cedrus alta*.

Dans le chapitre où il s'est occupé de cet arbre, Belon raconte que, selon ce qui lui a été affirmé par quelques personnes très dignes de foi, le grand Cèdre croît dans les montagnes situées au-dessus de Nice : « Audivi à quibusdam fide valde dignis hominibus Cedrum magnam supra Niceam in montibus nasci. »

Le fait était certainement inexact, et ces hommes si dignes de foi avaient induit le botaniste en erreur.

Mais la phrase que nous venons de reproduire a une portée sur laquelle il convient d'insister.

Puisque notre auteur, quand il consigne dans ses écrits une circonstance qu'il ne peut pas attester personnellement, a bien soin de le déclarer, nous devons en conclure que lorsqu'il ne prend pas la même précaution, c'est qu'il rapporte des faits directement observés par lui. Nous en étions bien sûr : nous n'en sommes pas moins très heureux de rencontrer une confirmation émanée de Belon lui-même.

Digitized by Google

Non seulement Pierre Belon parcourut la Provence d'un bout à l'autre, depuis Orange et Avignon jusqu'à Ramatuelle, Fréjus, Antibes et Nice, mais nous avons acquis la certitude qu'il y fit un long séjour.

C'est à Marseille qu'il demeura le plus longtemps.

Au cours de ses voyages en Provence, il ne s'était pas uniquement occupé de botanique. Comme l'icthyologie avait aussi beaucoup d'attrait pour lui, un stage dans la grande cité maritime lui offrait une occasion excellente de s'adonner avec profit à cette branche de l'histoire naturelle.

Dans un des ouvrages où il a traité de l'histoire des poissons, — celui qui a pour titre *De aquatilibus libri duo* (1), — il a fait connaître le nom provençal, usité à Marseille, de plus de soixante des espèces qu'il a décrites et presque toujours dessinées. Il indique cette appellation populaire au moyen d'une formule qui varie peu : « *Massilienses vocant...*, *à Massiliensibus nominatur...*, *Massiliensium vulgus appellat...* » Et nous pouvons constater que ces applications de vocables provençaux ont été faites avec une irréprochable exactitude. Quand, par exemple, nous entendons Belon nous dire que les Marseillais nomment tel et tel poisson *Bauldroy*, *Bogue*, *Cabasson*, *Clavellade*, *Fiela*, *Giarret*, *Malarmat*, *Palamide*, *Roquau*, *Rascasse*, *Sarg*, *Suvereau*, *Serran*, etc., nous nous trouvons en présence de dénominations qui n'ont pas cessé d'être familières aux Provençaux d'aujourd'hui (2).

(1) *Petri Bellonii Cenomani de aquatilibus Libri duo cum ɛiconibus ad vivam ipsorum effigiem, quoad ejus fieri potuit, expressis. — Parisiis, apud Carolum Stephanum, Typographum Regium*, M. D. LIII. — L'ouvrage est dédié *ad amplissimum Cardinalem Castillionœum* (le cardinal de Châtillon).

(2) Nous avons exactement reproduit pour les noms cités l'orthographe adoptée par Belon.

Digitized by Google

Or, pour arriver à connaître exactement le nom marseillais d'une soixantaine d'espèces, il a bien fallu que Belon fît à Marseille un séjour prolongé. Ses observations icthyologiques exigeaient beaucoup de temps. Ce n'était qu'en faisant, en des saisons différentes, de longues stations dans le voisinage de la mer, que le naturaliste pouvait réaliser ce qu'il ambitionnait : connaître un grand nombre de poissons, étudier leur conformation, les dessiner, apprendre leur nom vulgaire. Il devait, pour cela, s'astreindre à vivre dans l'intimité des pêcheurs, à les attendre sur le rivage quand ils y débarquaient le produit de leur pêche, à les accompagner quelquefois sur leurs bateaux pour assister à la levée des filets ; à fréquenter aussi les marchés et les halles où le poisson était mis en vente ; à interroger patiemment pêcheurs et poissonnières ; et comme, en ce temps-là, ni les uns, ni les autres ne parlaient, n'entendaient même le français, il avait bien été obligé de s'exercer au préalable à se servir lui-même de la langue provençale.

C'est vraisemblablement à Marseille, en fréquentant les pêcheurs, que Pierre Belon eut occasion de goûter d'un mets dont il a parlé dans l'*Histoire des estranges poissons*, et fait, en ces termes, connaître la recette :

« Je veul racompter combien l'artifice des hommes peult adjouster à nature : car les paoures mariniers et pescheurs, aiants pris des poissons qui d'eulx mesmes sont de saveur ingrate... ils leur sçavent faire une saulce si propre, que la saveur de la saulce surpasse la saveur ingrate du poisson, laquelle leur oste la mauvaise odeur et les rend delectables : et tout ainsi que les plus riches font telles saulces avec bonnes muscades, girofles, macis et canelle battue, beurre, sucre, vin aigre, pain rosti... aussi les paoures gents n'aiants point tant de choses à commandement, aiants tant seulement des aux et des

Digitized by Google

noix, qu'ils battent avec du pain et de l'huille et du vin aigre, ils feront une saulce à leur poisson qu'ils rendent à leur appetit si delicieuse qu'on n'en peult manger [de meilleure] : et telle maniere de saulce est generalement cogneuë de touts pescheur, qu'ils nomment vulgairement l'Aillade (1). »

Au cours de sa carrière scientifique, Pierre Belon fit au moins deux fois le voyage de Provence. C'est là une circonstance dont l'exactitude semble établie par les dates de ses ouvrages :

Le *De aquatilibus*, qui contient une multitude de détails recueillis à Marseille, a paru en 1553. Quelques-uns de ces détails figuraient déjà dans l'*Histoire des estranges poissons*, publiée en 1551. C'est donc antérieurement à l'année 1551 que Belon était venu une première fois en Provence et avait fait à Marseille un long séjour.

Il faut faire remonter à ce premier voyage les quelques indications relatives à la flore provençale qui ont été consignées dans les *Observations de plusieurs singularitez* et dans le *De arboribus coniferis*, ces deux livres ayant vu le jour en la même année 1553.

Pierre Belon était ensuite retourné à Paris, où les soins à donner à l'impression simultanée de trois de ses ouvrages devaient rendre sa présence nécessaire (2).

(1) *Aillade* est encore un mot provençal, ainsi que le reconnaissent Littré et les auteurs du nouveau *Dictionnaire général de la langue française*.

(2) L'épître dédicatoire des *Observations*, adressée au cardinal de Tournon, est ainsi datée : « De vostre maison de l'Abbaye de Sainct Germain des prez lez Paris, 1553. » — Le cardinal étant abbé de Saint-Germain des Prés, avait offert à Pierre Belon l'hospitalité dans cette célèbre abbaye.

Digitized by Google

Il revit une seconde fois la Provence lorsque, se faisant l'apôtre du reboisement, il entreprit de se mettre en quête des essences forestières qui pouvaient être introduites ou multipliées sur le sol français. Les *Remonstrances*, qu'il écrivit pour divulguer le résultat de ses recherches et de ses observations, parurent en 1558. Nous avons vu que dans un passage de ce livre où il a fait allusion au Pin d'Alep, il a cité la ville d'Aix en Provence et mentionné une terre appartenant au « *président* Destrets », désignant ainsi Jean-Augustin de Foresta, baron de Trets, président à mortier au Parlement de Provence, investi de cette charge seulement en 1554. Si donc, comme tout le fait supposer, Pierre Belon a été reçu chez le président baron de Trets, c'est qu'il était revenu en Provence dans l'intervalle compris entre 1554 et 1558 (date de la publication des *Remonstrances*) ; et c'est alors qu'il a complété par de nouveaux détails les notes si pleines d'intérêt que, lors de son premier voyage, il avait commencé à prendre sur la flore de cette belle province (1).

(1) Il n'y a pas certitude absolue que Belon ait fait deux fois le voyage de Provence. Nous ne devons pas attacher une valeur décisive à l'argument tiré de ce qu'il a donné au baron de Trets un titre de président obtenu seulement en 1554 Le naturaliste-voyageur pouvait très bien avoir connu Jean-Augustin de Foresta à une époque antérieure, alors que celui-ci n'était encore que conseiller, et, lors de l'impression des *Remonstrances*, donner au magistrat provençal son nouveau titre. En tout cas, si Belon a revu la Provence, ce ne peut être que dans l'intervalle écoulé entre 1554 et 1558. Contre la réalité d'une seconde venue en cette province, on pourrait invoquer une phrase dans laquelle, faisant allusion aux divers voyages entrepris pour préparer son livre, il écrivait qu'il avait dû « retourner traverser tout expressement les summités des monts d'Auvergne, Savoie et Daulphiné, pour voir les arbres ». Pourquoi, dira-t-on, si à cette époque il avait de nouveau exploré la Provence, ne l'aurait-il pas nommée en même temps que l'Auvergne, la Savoie et le Dauphiné ? A quoi nous répondrions que dans ce passage il n'a parlé que des « summités », que les Alpes provençales confinent au Dauphiné,

Digitized by Google

et que pour Belon la vraie Provence était sans doute la partie inférieure du pays, de beaucoup la plus étendue, où l'on ne rencontre guère que des basses collines. Mais cette discussion serait dépourvue d'utilité. Que Belon ait fait en Provence un ou deux voyages, peu importe. Ce qui est indubitable, c'est que l'illustre naturaliste a parcouru la Provence entière et y a longtemps séjourné.

Digitized by Google

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

CHARLES DE L'ESCLUSE

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Dans le groupe des phytographes illustres qui, au XVIe siècle, inaugurèrent le règne de l'observation scientifique et méritèrent d'être appelés les *Pères de la Botanique*, la figure de Charles de l'Escluse (1), — on est d'accord pour le reconnaître, — apparaît au premier rang. La postérité a ratifié l'éloge que fit de lui l'auteur des *Institutiones rei herbariæ* : « Mira fuit, — écrivait Tournefort, — Carolo Clusio in inquirendis plantis diligentia » ; et lorsque, dans la même notice, il donnait la date de sa mort, il ajoutait : « ... omnibus desiderium suî relinquens tris-

(1) Aucun nom n'a été plus diversement présenté que celui de *l'Escluse* ; on rencontre tour à tour les formes *l'Escluse*, *Lescluze*, *l'Ecluse*, *l'Ecluze*, *Lécluse*, *Lécluze*. On n'attachait alors aucune importance à la graphie des noms propres, et le botaniste lui-même a varié dans la façon d'écrire le sien. Au bas de son acte d'immatriculation à l'Université de Montpellier, il signa : *Carolus de Lescluze*. La forme que nous adoptons était, au XVIe siècle, la plus correcte et c'est celle qui figure sur le frontispice de la traduction française du *Cruydtboeck* de Dodoens, imprimée en 1557. — Pour se conformer à un usage universellement suivi par les savants de ce temps-là, Charles de l'Escluse dut latiniser son nom, et le transformer en *Clusius*.

Digitized by Google

tissimum, simulque memoriam nominis nunquam interituram (1). »

La plupart des botanistes de cette époque ne s'étaient livrés aux études phytologiques que dans un intérêt professionnel : ils comptaient utiliser plus tard, au profit de la pratique médicale, leur connaissance des plantes. Tel ne fut pas le cas de Clusius. Il n'exerça jamais la médecine, voulant demeurer uniquement botaniste ; et sa longue carrière, qui lui permit d'atteindre l'âge de quatre-vingt-quatre ans, fut tout entière consacrée à la *res herbaria* (2).

Natif d'Arras, où il vit le jour le 19 février 1526, il était d'extraction nobiliaire. Son père, Michel de l'Escluse, portait le titre de seigneur de Watènes et remplissait la charge de conseiller à la cour provinciale d'Artois (3).

Après avoir reçu, à Gand et à Louvain, une forte éducation classique, le jeune Charles de l'Escluse se tourna tout d'abord vers la science juridique. Mais le droit n'était point son affaire. Toutes ses prédilections l'entraînaient vers l'histoire naturelle. Son goût pour la botanique, s'il faut en croire son contemporain Boissard (4), prit naissance à Montpellier.

(1) *Isagoge in rem herbariam*, p. 48.

(2) Charles de l'Escluse a lui-même déclaré dans le *Rariorum plantarum historia* qu'il n'eut jamais la moindre envie de se vouer à la profession médicale. Dans le chapitre consacré à l'*Aquilegia*, il fait connaître les vertus de cette plante, qui lui ont été signalées par un savant médecin de Bruges ; mais il ajoute aussitôt : « *tametsi ut medicinam facerem, nunquam in animum induxissem meum.* » — L'Université de Leyde possède une lettre autographe adressée à Clusius par Léonard Rauwolff, et sur la suscription de laquelle celui-ci donne à son correspondant le titre de *medicus eximius*. Nous avons publié cette lettre, qui était inédite, dans notre travail intitulé : *La Botanique en Provence au* XVIe *siècle : Léonard Rauwolff, Jacques Reynaudet* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1900).

(3) Elouard Morren, *Charles de l'Escluse, sa vie et ses œuvres* (Liège, 1875).

(4) *Icones et vitæ virorum illustrium* (Francfort, 1592). — Le

Digitized by Google

Nous pensons que sa vocation datait de plus loin, et qu'il était poussé par la volonté d'en assurer le développement, quand il devint élève de l'Université alors en si grand renom.

Il arriva dans le Languedoc en 1551, au commencement de l'automne (1). Il fut reçu chez le célèbre professeur Guillaume Rondelet, dont il devint l'hôte, et auquel il servit de secrétaire pendant toute la durée de son séjour à Montpellier (2). Celui-ci travaillait alors au grand ouvrage d'icthyologie qui

chapitre concernant Charles de l'Escluse a été reproduit dans le volume des *Curæ posteriores*, à la suite de l'oraison funèbre prononcée à Leyde par Everard Vorst, à qui fut attribuée la chaire devenue vacante à la mort de Clusius.

(1) J.-E. et G. Planchon, dans l'Appendice de *Rondelet et ses disciples* (Montpellier, 1866), ont donné la date du 3 octobre 1551 comme celle de l'arrivée à Montpellier du jeune Charles de l'Escluse.

(2) Dans notre ouvrage intitulé : *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899), nous avons donné, au sujet de la carrière scientifique de Guillaume Rondelet, des détails sur lesquels il est inutile de revenir. — Le fait que Charles de l'Escluse, pendant son séjour à Montpellier, servit de secrétaire au célèbre professeur est attesté par Félix Platter, qui écrit dans ses curieux mémoires, sous la date du 6 janvier 1554 : « Nous nous réunîmes au Collège, pour tirer les Rois, entre nous autres Allemands. Le vieux bedeau, qui avait longtemps habité la Grèce, nous faisait la cuisine. André de Croatie eut la fève. Deux jours après, nous les tirâmes dans la maison de Rondelet, chez qui demeuraient Jérôme Betz de Constance, Clusius, qui était son secrétaire, et plusieurs autres. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, notes de voyage de deux étudiants bâlois, traduites par M. Kieffer.— Montpellier, 1892).— D'après Everard Vorst, Charles de l'Escluse, à cette époque, eut une hydropisie pour avoir imprudemment bu de l'eau froide en trop grande quantité. Rondelet le guérit par l'emploi du « *Cichorium sylvestre* », circonstance à laquelle Clusius a fait allusion dans les *Curæ posteriores* où, parlant de cette plante, il ajoutait : « cujus usum olim expertus sum mihi salutarem ex consilio et præscriptione C. V. Gulielmi Rondeletii, cùm apud ipsum viverem. »

Digitized by Google

a fait sa gloire (1). On s'est demandé si le jeune secrétaire n'aida pas son maître, tout au moins en coopérant à la rédaction latine de l'ouvrage et en concourant à en surveiller l'impression (2). Il quitta Montpellier un peu plus de trois ans après y être venu, et l'année même où parut le livre de Rondelet. La date précise de son départ nous est connue par les mémoires de Félix Platter : ce fut le 27 janvier 1554. Ce jour-là, écrit Platter, « partit de Montpellier Carolus Clusius, le secrétaire de Rondelet, chez qui il logeait déjà avant mon arrivée. Il se rendit plus tard célèbre dans la science botanique, comme ses écrits en font foi, et ne pratiqua jamais la médecine. Il m'écrivit bien souvent pour me rappeler nos relations de Montpellier (3). »

Jusqu'à la fin de sa vie, Clusius se complut à évoquer l'heureux temps où il avait été le disciple, le commensal et le secrétaire de Guillaume Rondelet. Lorsque, près d'un demi-siècle étant écoulé, il prépare le plus important de ses ouvrages, *Rariorum*

(1) *Gulielmi Rondeletii Doctoris Medici et Medicinæ in schola Monspeliensi professoris regii Libri de Piscibus marinis, in quibus veræ Piscium effigies expressæ sunt. — Lugduni, apud Matthiam Bonhomme*, M. D. LIIII

(2) « Clusius était déjà ce qu'on l'a connu depuis, un écrivain élégant, presque un artiste dans le maniement de cette belle langue latine qui servait alors d'organe à l'Europe savante et lettrée. C'est, dit-on, sa plume qui donna la forme, non la matière, à la première édition latine de l'ouvrage de Rondelet sur les poissons. Trois ans, au moins, furent employés à cette tâche. » (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*). — Parmi les poésies liminaires qui, suivant l'usage du temps, ornent le *De piscibus marinis*, nous trouvons une longue pièce, d'une élégante latinité, intitulée : *Caroli Clusii Elegia :*

Quisquis squamigeros pisces, genus omne natantum,
Nosse cupis, præsens perlege Lector opus.
. . . . . .
Ergo cum vario celebrentur carmine vates
Et quisquis medica nomen ab arte tulit,
Et qui solertis naturæ arcana recludunt,
An laudem præsens non mereatur opus ?

(3) *Félix et Thomas Platter à Montpellier.*

Digitized by Google

plantarum historia, il n'oublie presque jamais de dire, en parlant de Montpellier, qu'il y a vécu chez Rondelet. « Eo tempore quo Monspelii apud clarissimum virum Gulielmum Rondeletium, professorem regium, vivebam », et il donne de temps en temps quelque menu détail qui montre bien quelle fut l'intimité de leurs rapports. — Ils font ensemble de fréquentes promenades, quelquefois des voyages : un jour ils vont de compagnie jusqu'à Carcassonne (1). — Quoique Rondelet n'ait publié aucun ouvrage de phytographie, la botanique avait pour lui beaucoup d'attrait et il s'y était adonné avec ferveur. Comme la plupart des botanistes de cette époque, il possédait un jardin dans lequel il cultivait, avec les espèces médicinales, toutes celles qui offraient quelque intérêt au point de vue botanique. Quand, au cours de ses herborisations, Charles de l'Escluse rencontre un sujet remarquable, il le déracine pour en enrichir le jardin du professeur. C'est ainsi qu'il y transplante la bulbe d'un Narcisse-Tazette trouvé à Maguelone et dont le scape, — chose qui lui a paru bien singulière, — soutenait jusqu'à seize fleurs. Une autre fois, il y apporte une Fougère qu'il nomme « *Phyllitis* » et qu'il a prise dans les Cévennes (2).

On voit déjà, par ces détails, combien fut grande l'ardeur du jeune botaniste pour l'herborisation. Il se mit à la conquête des plantes dès les premiers jours de son installation à Montpellier. Il nous apprend, dans le même ouvrage, qu'il avait commencé, vers la fin de 1551, à explorer le littoral maritime du Languedoc et qu'il y avait cueilli notamment le *Medicago marina* (3).

A l'exemple du plus grand nombre des étudiants que réunissait autour de ses chaires l'Université de

(1) *Rariorum plantarum historia*, p. 341 — En 1552.
(2) *Op. cit.*, pp. 154 et ccxiij.
(3) *Op. cit.*, p. ccxliij.

Digitized by Google

Montpellier, il devait être tenté de franchir la limite qui séparait le Languedoc de la Provence : il n'avait pour cela qu'à traverser le Rhône.

Ce fut au cours de l'année 1552 qu'il effectua son voyage en Provence (1). Il vint jusqu'à Marseille, où il avait l'intention de s'embarquer pour l'Italie. Il prit place à bord du navire qui devait l'y transporter. Au dernier moment, une raison imprévue, sur la nature de laquelle il ne s'est pas expliqué, l'empêcha de partir. Vers la fin de sa carrière, faisant allusion à cette circonstance, il constatait, non sans une certaine mélancolie, qu'il n'était jamais allé en Italie : « Je n'ai jamais vu l'Italie, disait-il, bien qu'à trois reprises je me sois mis en route pour m'y rendre : une fois par mer, et, venu à Marseille, j'étais déjà monté sur le bateau qui allait m'y conduire ; les deux autres fois par les Alpes, jusqu'au pied desquelles je m'étais avancé, mais chaque fois des affaires me retinrent. Et c'est pour cela que plus tard je renonçai à toute nouvelle idée d'entreprendre ce voyage (2). »

Nous savons quelle était la route que prenaient généralement les étudiants de Montpellier, lorsqu'ils

(1) La date de 1552 a été donnée par Clusius lui-même dans son *Histoire de quelques plantes rares observées en Espagne.* Il écrivait à propos du « *Capnos Fumus terræ* » rencontré par lui en ce pays, et précédemment dans la Crau d'Arles : « Observare memini... supra Arelatem, dum Massilia per eam urbem anno M. D. LII Mompelium redirem. » Il avait choisi le printemps pour venir en Provence. Il dit en effet dans le même ouvrage qu'à Marseille il trouva le « *Tragacantha* » (*Astragalus Massiliensis* Lamk) couvert tout à la fois de fleurs et de fruits. Or, cette Papilionacée commence à fleurir dès le mois d'avril et en mai elle porte simultanément fleurs et fruits.

(2) *Rar. plant. hist.*, p. 22 : « Italiam enim nunquam vidi, licet ter profectionem tentarim, semel conscensa Massiliæ navi, bis ad Alpes usque progressus : sed negotia perpetuo me revocarunt. Ideoque in posterum omnem adeundi Italiam cogitationem deposui. »

Digitized by Google

avaient envie de venir visiter la grande cité maritime de la Provence (1). « L'itinéraire suivi au départ de Montpellier conduisait d'abord à Lunel, puis à Saint-Gilles. On franchissait là le petit Rhône, et sur la rive gauche de cette branche du fleuve, on abordait en Camargue. On parcourait toute la partie septentrionale du delta, et après avoir traversé le grand Rhône, on atteignait Arles. Au-delà d'Arles, on rencontrait la vaste plaine caillouteuse de la Crau, où l'on faisait halte à l'auberge de Saint-Martin, et l'on se dirigeait ensuite soit vers le bourg de Saint-Chamas, soit vers la petite ville de Salon (2). »

Certaines indications consignées dans le *Rariorum plantarum historia* montrent que tel fut, en 1552, l'itinéraire de Clusius. Quelques-unes des étapes du trajet y sont mentionnées : Saint-Gilles, la Camargue, Arles, la Crau et l'auberge de Saint-Martin (3).

Il eut l'occasion de traverser une autre partie de la

(1) « Un passage des *Adversaria* nous apprend qu'en venant à Marseille, les étudiants de Montpellier n'avaient pas seulement en vue l'intérêt de leur éducation scientifique. Avant tout, c'était pour eux un voyage d'agrément... « Dum Monspellio Galloprovinciæ Massileam lusum iremus, complures commilitones... » On pouvait d'ailleurs concilier aisément le grave et le doux, le plaisir et la science, et rien n'empêchait de se livrer, le long du chemin, à des observations phytologiques. » (*La Botanique en Provence : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 62.)

(2) *Ibid.*, p. 63.

(3) Il est probable qu'en retournant Clusius suivit le même chemin. C'est ce que semble indiquer le texte relatif au « *Capnos* » que nous avons cité plus haut. En tout cas, il passa deux fois par Arles et par la Crau, à l'aller et au retour. Il y avait, d'ailleurs, pour les étudiants de Montpellier, d'autres façons de se rendre en Provence, et quelquefois ils venaient à Marseille par mer. Au sujet de ces voyages en Provence, nous avons donné de curieux détails dans nos diverses publications relatives à *La Botanique en Provence au XVIe siècle* (*Pierre Pena et Mathias de Lobel*, *Félix et Thomas Platter*, *Léonard Rauwolf et Jacques Raynaudet*.)

Digitized by Google

Provence lorsque, en 1554, il quitta définitivement Montpellier. Il se proposait de retourner dans sa patrie ; mais il ne put s'y rendre par le chemin le plus direct et le plus court, qui eût été celui du nord de la France. Il a raconté lui-même qu'à raison de la guerre qui avait éclaté entre l'empereur Charles-Quint et le roi de France Henri II, et ne se souciant pas de traverser des territoires désolés par la présence des armées belligérantes (1), il dut faire un long détour et se diriger vers la Suisse, qu'il atteignit en passant par Nîmes, Avignon, Orange, Bollène, Montélimar, Valence et Grenoble (2).

Nous n'aurons pas à suivre au-delà d'Orange et de Bollène le botaniste artésien ; nous n'aurons pas davantage à retracer les divers évènements de sa longue existence. Le présent travail ayant pour unique objet l'historique de ses relations avec la Provence, nous devons nous borner à extraire, des nombreux ouvrages qu'il a publiés, tout ce qui se rapporte à la flore provençale.

Rembert Dodoens (3) avait, en 1553, fait paraître son *Cruydtboeck*. « Cet ouvrage flamand, destiné à la

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxij : « Observare memini antè quadraginta annos, dùm per Helvetios è Galliâ Narbonensi in patriam redirem, præclusâ per reliquam Galliam viâ, fervente bello inter imperatorem Carolum V et Galliæ regem Henricum II. »

(2) *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam observatarum historia*, p. 100 : « Olim etiam legere memini, dùm Avenione per Arausiorum agrum et Boulline ad Montelimar proficiscerer, Valentiam Allobrogum et Gratianopolin petiturus. »

(3) Rembert Dodoens, *Dodonæus*, né à Malines ou dans la région, vers 1517 ou 1518, embrassa la carrière médicale, et tant par ses ouvrages que par des cures heureuses, y acquit de bonne heure une brillante réputation. L'empereur Maximilien II l'appela dans sa capitale et le prit pour médecin. Au bout de quelques années, dégoûté de la cour, il se démit de ses fonctions. Plus tard l'Université de Leyde lui offrit une chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort (1585) et dans laquelle il eut pour successeur Charles de l'Escluse. Une grande amitié liait les

Digitized by Google

vulgarisation de la botanique, eut une grande vogue, mais il n'était guère accessible, ni aux provinces wallonnes des Pays-Bas, ni à la France (1). » Charles de l'Escluse, mis en relation, à son retour du Languedoc, avec le botaniste de Malines, entreprit de traduire le *Cruydtboeck* en français. Cette traduction, imprimée à Anvers par Jean Loë, parut en 1557, sous le titre suivant : *Histoire des plantes en laquelle est contenue la description entiere des herbes, c'est à dire, leurs Especes, Forme, Noms, Temperament, Vertus et Operations... par Rembert Dodoens Medecin de la Ville de Malines et nouvellement traduite de bas Aleman en François par Charles de l'Escluse.* Suit un petit traité, qui est une œuvre originale du traducteur (2), et qui est intitulé : *Petit Recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes et liqueurs, provenant tant des Arbres que des Herbes : ensemble de quelques Bois, Fruicts, et Racines aromatiques, desquelles on se sert és Boutiques... par celuy qui a traduit l'Herbier de bas Aleman en*

deux botanistes. Clusius, citant, dans son *Histoire des plantes de Hongrie*, le nom de Dodoens, ajoutait : « veteri amicitia mihi conjunctus ». Ce nom demeure attaché à de nombreuses publications botaniques, dont la plus importante est le *Stirpium historiæ Pemptades sex.*

(1) Edouard Morren, *op. cit.*

(2) Le mot *originale* n'est peut-être pas tout-à-fait exact, car voici ce que dit l'auteur de cet opuscule dans son « Advertissement au Lecteur » : « J'ay prins ceste hardiesse de recueillir les descriptions de quelques Liqueurs et Racines aromatiques qui estoient semées çà et là par l'Herbier Aleman, et les traduire en langue Française, en y adjoustant les descriptions de quelques autres Liqueurs, et Fruicts, et Bois aromatiques qui n'y estoient contenues, lesquelles ay tiré hors des Auteurs anciens, et ramassé comme en un corps, sans le sceu toutes fois et consentement de celuy qui a fait l'Herbier... » — Nos lecteurs comprennent que par *Herbier*, Clusius désigne le *Cruydtboeck*. Le mot *Herbier* ou *Herbaire*, en latin *Herbarium*, s'appliquait alors au genre d'ouvrage que nous appelons aujourd'hui une *Flore*.

Digitized by Google

François. — Nous signalons ce premier ouvrage de Clusius parce que nous aurons à y prendre la description de l'une des plantes qu'il avait observées en 1552 aux environs de Marseille.

En 1563, il fut appelé à Augsbourg par un riche habitant de cette ville, Antoine Fugger, qui désirait lui confier la mission de conduire ses deux jeunes fils en Italie (1). Le voyage eut lieu ; mais par suite d'une circonstance demeurée obscure, le programme en fut modifié au dernier moment, et l'on substitua l'Espagne à l'Italie. Les trois voyageurs parcoururent la péninsule ibérique, sur le sol de laquelle Clusius fit d'importantes découvertes botaniques. Il en rapporta les matériaux du livre qu'il fit imprimer en 1576 : *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia* (2). — Il y a mentionné, avec leur habitat provençal, neuf des espèces dont il avait, au cours des herborisations de 1552, constaté la présence sur le territoire de la Provence.

L'Histoire des plantes d'Espagne fut dédiée à l'empereur d'Allemagne Maximilien II. Ce prince avait fait venir Charles de l'Escluse à Vienne, pour l'attacher à la maison impériale. Clusius profita de cette circonstance pour entreprendre, à travers l'Autriche et la Hongrie, de nombreuses herborisations dont il consigna plus tard les résultats dans son *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam et vicinas Provincias observatarum historia* (3). Disgracié sous Rodolphe II, le botaniste

(1) Ce fut en cette occasion que Charles de l'Escluse, venu à Augsbourg, y fit la connaissance de Léonard Rauwolff. Celui-ci lui montra son herbier, renfermant les plantes qu'il avait colligées en France, en Italie et en Suisse, de 1560 à 1563. (V. à ce sujet notre étude sur *Léonard Rauwolff.*)

(2) *Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, Architypographi Regii,* M.D.LXXVI.

(3) *Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini,* M.D LXXXIII.

Digitized by Google

quitta la capitale de l'Autriche et s'établit à Francfort-sur-le-Mein. Il y vécut dans une profonde retraite, jusqu'en 1593, année où les curateurs de l'Université de Leyde lui offrirent la chaire que la mort de Dodoens venait de rendre vacante. Il l'accepta et y siégea pendant seize ans. Il mourut à Leyde le 4 avril 1609 : il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Durant cette dernière période, « Clusius prépara les grands ouvrages qui résument l'activité d'une longue carrière de travail et qui l'ont fait placer au rang des fondateurs de la botanique. Ses œuvres complètes parurent en deux volumes in-folio successivement en 1601 et en 1605 (1) ». Le premier de ces volumes est le célèbre *Rariorum plantarum historia* (2) ; l'autre, un recueil de diverses œuvres dont la principale porte le titre de : *Exoticorum libri decem* (3).

Enfin, deux ans après la mort de l'illustre écrivain, ses éditeurs assemblèrent, sous le titre de *Curæ posteriores* (4), différents opuscules que cet infatigable travailleur avait continué d'écrire pour amender ou compléter ses publications antérieures.

Pendant le long intervalle qui s'était écoulé depuis son départ de Montpellier en 1554, Charles de l'Escluse n'avait pas trouvé l'occasion de revoir le midi

(1) Edouard Morren, *op. cit.*

(2) *Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Joannem Moretum*, 1601. — Clusius fondit dans ce grand ouvrage ses anciennes publications relatives à la flore espagnole et à celle de l'Autriche et de la Hongrie.

(3) *Ex officina Plantiniana Raphelengii* (Leyde), 1605. — François Ravelingen, plus connu sous le nom de Rapheleng ou *Raphelengius* (Peiresc écrivait *Raphelenge*), entré comme correcteur dans l'imprimerie de Christophe Plantin à Anvers, devint en 1565 le gendre de celui-ci. Il vint à Leyde en 1585 pour diriger l'imprimerie que son beau-père y avait établie, qui lui fut léguée par Plantin, et qu'il transmit à ses enfants.

(4) *In officina Plantiniana Raphelengii*, 1611.

Digitized by Google

de la France. Vers les dernières années de sa vie, et tandis qu'il s'occupait à Leyde de la révision et de la publication de ses écrits, une circonstance fortuite se produisit qui lui permit d'y ajouter quelques détails nouveaux, relatifs à des végétaux de la Provence.

En 1602, le vieux botanographe eut à répondre aux avances que lui fit un jeune gentilhomme provençal, alors inconnu, mais qui devait un jour rendre célèbre son nom seigneurial de Peiresc (1).

Nous avons, dans un travail récent (2), exposé

(1) Nicolas-Claude Fabri naquit le 1er décembre 1580, au château de Belgencier (petite commune qui appartient aujourd'hui à l'arrondissement de Toulon). Il était fils de Rainaud Fabri, sieur de Callas, conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances séant à Aix. Il porta d'abord, comme son père, le titre nobiliaire de Callas. En 1604, il y substitua celui de Peiresc : c'était le nom d'une terre apportée en dot par sa mère et située dans la Haute-Provence ; mais, dans les premiers temps, au lieu de *Peiresc*, il écrivait *Peirets*. Il notifia ce changement de nom à Charles de l'Escluse dans le post-scriptum d'une lettre qu'il lui adressait d'Aix le 25 février 1604 : « ... Vous pourrés aussy sçavoir « qu'au lieu du dessus qu'aviés accoustumé de faire en mes « lettres, au sr de Callas, etc., il faudra changer et dire d'ores « en avant, au sr de Peirets chez Monsr le conseiller de Callas à « Aix en Provence. » Ce dernier, qui était l'oncle et le parrain de Nicolas-Claude, lui transmit en 1607 son office de conseiller au Parlement de Provence. Le rôle que l'érudit magistrat a joué dans « la République des Lettres », comme on disait alors, est trop connu pour que nous ayons besoin d'y insister. Qu'il nous suffise de remettre sous les yeux de nos lecteurs l'éloquente appréciation de M. Léopold Delisle, quand, ayant à grands traits résumé la carrière de Peiresc, il le louait d'avoir été « un amateur de génie, qui a largement contribué au progrès des connaissances humaines, et qui a poussé jusqu'aux dernières limites la modestie, le désir d'obliger, la curiosité, le goût du beau, la passion de la lecture et l'amour désintéressé de la science. » (*Un grand amateur français du* XVIIe *siècle* : Fabri de Peiresc, lecture faite par M. Léopold Delisle à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1888).

(2) *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal : Pierre Pena et Fabri de Peiresc* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1901).

Digitized by Google

comment ce jeune homme se mit en rapport avec Charles de l'Escluse. « Peiresc, encore adolescent, s'était rendu à Padoue, ville savante où il comptait poursuivre ses études et donner satisfaction à l'ardeur qui le portait indistinctement vers toutes les branches des connaissances humaines. Pendant son séjour à Padoue, il fut reçu, apprécié et pris en affection par un humaniste de mérite, Paul Gualdo, alors vicaire-général du diocèse, et aussi par Jean-Vincent Pinelli, un bibliophile érudit dont la renommée était grande, et qui correspondait avec Scaliger et Clusius. Pinelli mourut en 1601. Le duc della Cerenza, neveu du défunt, étant obligé de quitter Padoue, chargea Gualdo de recevoir en son absence les lettres qui viendraient à l'adresse de feu son oncle. Justement, il arriva des lettres de Scaliger et de Clusius, accompagnant l'envoi de divers objets offerts par chacun des deux savants à Pinelli. Gualdo montra le tout à Peiresc. Celui-ci, pris d'un vif désir d'entrer en correspondance avec ces hommes illustres, saisit au vol l'occasion qui se présentait de leur écrire : il leur offrit ses services, se déclarant tout disposé à leur fournir, le cas échéant, les communications pour lesquelles ils avaient l'habitude de recourir à Pinelli (1). »

Charles de l'Escluse accueillit avec bienveillance les ouvertures de ce jeune correspondant si plein de

(1) Pinelli était un botanophile, et il envoyait des plantes rares à Clusius. Celui-ci, dans un Appendice à son Histoire des plantes, écrit à propos d'un Narcisse : « Quum ejus bulbum ab illustri viro Joanne Vincentio Pinello, missum Patavio sub initium Novembris à Christi nativitate millesimi sexcentesimi accepissem, illico in fictili terræ commitebam. » C'est au même Pinelli qu'il a dédié son Histoire des Champignons de Hongrie. Gassendi, dans sa *Vie de Peiresc*, rapporte que l'envoi fait par Clusius à Pinelli, arrivé à Padoue après la mort du destinataire, se composait du *Rariorum plantarum historia* et d'un portrait de Mathias de Lobel.

Digitized by Google

bonne volonté, se montra reconnaissant, l'encouragea par le don de son portrait et d'un exemplaire du *Rariorum plantarum historia*,et lui envoya la liste des plantes méridionales qu'il désirait recevoir.

Les lettres de Peiresc qui ont été conservées (1) témoignent du zèle avec lequel il s'efforça de donner la plus complète satisfaction aux *desiderata* du célèbre professeur de Leyde.

Il se met personnellement en campagne, et comme il se défie un peu de ses propres lumières, il se fait accompagner, dans ses herborisations, par un botaniste expérimenté, capable de déterminer les plantes en toute saison (2). Il utilise, pour récolter des graines, même les parties de chasse auxquelles il prend part de temps en temps (3). De plus, « en homme toujours disposé à ne rien épargner pour rendre service à ses amis, il a recours à des méde-

(1) Les lettres de Peiresc, éparses dans diverses bibliothèques, soit en originaux, soit à l'état de brouillons ou de copies, ont été publiées sur l'initiative du Ministre de l'Instruction publique et ont pris place dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. Le soin de les recueillir et de les coordonner avait été confié à feu M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sept volumes ont paru de 1888 à 1898 (Paris, Imprimerie Nationale). Le tome VII contient sept lettres adressées à Charles de l'Escluse. Mais Tamizey de Larroque, ignorant que la Bibliothèque de l'Université de Leyde possède les originaux de huit lettres de Peiresc à Clusius, a involontairement exclu de son recueil deux lettres écrites de Paris, et restées inédites. Nous en citerons divers passages au cours de ce travail et nous les donnerons *in extenso* dans un appendice final.

(2) « Comitem adhibuit Botanicum quendam plantarum quovis tempore internoscendarum peritum. » (Gassendi, *Vita Peireskii*).

(3) « J'ay prins plaisir moy-mesme souventesfois en allant à « la chasse de faire cueillir de toutes les semences qui me sem- « bloient les plus extraordinaires, afin de rencontrer celles que « vous aviez marqué ». (*Lettre de Peiresc à Charles de l'Escluse*, Aix, 15 février 1605).

Digitized by Google

cins et à des apothicaires établis en différentes localités de la Provence (1). »

Tandis que ces relations épistolaires suivent leur cours, le jeune érudit provençal a conçu pour Charles de l'Escluse des sentiments d'affectueuse vénération dont la force augmente de jour en jour. Il a maintenant une ambition qui lui tient fort au cœur. Il voudrait que l'éminent botaniste, nonobstant son grand âge et ses infirmités, — il a près de quatre-vingts ans et il est goutteux, — consentît à se mettre en route pour venir en Provence. Il lui offre l'hospitalité en son château de Belgencier. Il espère vaincre les hésitations que fera naître chez Clusius la perspective d'un long et difficile voyage, en lui parlant des « plantes singulieres » dont la contrée est abondamment pourvue, et surtout du Styrax découvert par Pierre Pena, quarante ans auparavant, sur les collines environnantes. C'est dans une lettre qui accompagnait un de ses envois de plantes, que Peiresc formule son invitation : « Il y en a quel-
« ques-unes, écrit-il, que j'ay faict r'ammasser sur
« le rivaige de la mer, mais la plus part sont esté
« choisies par les bois et collines qui sont autour
« d'un petit villaige nommé Beaugentier, lequel est
« situé entre la ville de Tollon (2) et les montagnes
« de la Sainte-Baulme (3), au dessoubs de la Colle

(1) *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal : Pierre Pena et Fabri de Peiresc.*

(2) Toulon.

(3) Pour ceux de nos lecteurs à qui le site célèbre de la Sainte-Baume n'est encore connu que de nom, nous reproduisons la description sommaire que nous en avons donnée dans notre livre sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel* : « La Sainte-Baume tire son nom d'une grotte (*baumo* en provençal) au fond de laquelle, suivant une ancienne tradition, la Magdelaine de l'Evangile, miraculeusement transportée en Provence, serait venue expier les légèretés de sa vie passée et achever ses jours dans les larmes et la prière. Cette grotte s'ouvre, à une grande hauteur, au milieu de la paroi verticale d'une chaîne calcaire

Digitized by Google

« d'Anis (1) tant renommée pour les plantes singu-
« lieres que les médecins y treuvent d'ordinaire.
« Nous y avons une maison où j'ay faict quelque
« sesjour cest automne passé, mais je vous asseure
« que ce n'a pas esté sans vous y regretter, car je
« vouldrois bien vous y tenir, pour vous y caresser
« suivant noz petites forces, et vous y faire remarquer
« des plus belles et plus rares plantes de toute la
« Provence, et nommement le Styrax qui y croist en
« grande abondance et ne se treuve poinct en aucun
« aultre lieu de ce païs hors du terroir dudict lieu
« de Beaugentier (2). »

Le vieillard ne se laissa point séduire et déclina l'invitation : il avait pour cela de trop bonnes raisons. Ce fut alors Peiresc qui résolut d'aller lui-même faire une visite à son illustre correspondant. Il entreprit ce voyage en 1606. Il se rendit d'abord en Angleterre, où il vit Mathias de Lobel. Au retour,

taillée à pic du côté du nord, et dont le point culminant atteint presque une altitude de 1200 mètres. Sur le versant septentrional de la chaîne, au-dessous des escarpements, s'étale une superbe forêt que le souvenir de sainte Magdelaine a de tout temps protégée contre la cognée. Le Hêtre, l'If, l'Erable à feuilles d'Obier, le Tilleul, l'*Ilex aquifolium* y sont les essences dominantes. Sous ces grands arbres et dans les escarpements de la montagne se développe une florule subalpine qui, pour la Provence partout ailleurs chaude et sèche, constitue une précieuse rareté. Aussi depuis le XVIe siècle une multitude de botanistes sont venus y herboriser. »

(1) *Colle* est un mot provençal qui signifie colline. Celle dont parle Peiresc continue à porter le même nom, qui se prononce *Agnis*, avec l'accent tonique sur la première syllabe. Le sommet, appelé *Mourre d'Agnis*, a plus de 900 mètres d'altitude, et domine, du côté nord, le village de Signes.

(2) Cette lettre est une de celles dont l'Université de Leyde possède l'original. Nous l'avons citée, non point d'après le texte publié par Tamizey de Larroque, mais d'après une copie soigneusement collationnée sur l'original, que M. le docteur P.-C. Molhuysen, conservateur de la Bibliothèque universitaire de Leyde, a eu la bonté de nous fournir.

Digitized by Google

il aborda en Hollande, vint à Leyde, et se présenta chez Clusius. Il le trouva, rapporte Gassendi, en train de faire graver, pour un appendice à l'Histoire des plantes exotiques, un champignon que Peiresc lui avait envoyé de Provence, en même temps, ajoute le biographe, qu'une quantité presque innombrable de plantes, de racines et de graines. En outre, le visiteur, auquel, lorsqu'il traversa Paris, Vespasien Robin avait montré les fruits de certaines plantes étrangères inexactement décrites par Clusius, put signaler à celui-ci les rectifications à faire (1).

Revenu en Provence, Peiresc continua de correspondre avec Charles de l'Escluse. La dernière lettre qu'il lui écrivit, partie d'Aix en février 1609, ne parvint à Leyde qu'après la mort du botaniste, survenue, nous l'avons dit, le 4 avril de la même année (2). Cette lettre contenait un dessin de *Tragacantha* que l'éditeur des *Curæ posteriores,* comme nous le verrons plus loin, eut soin de faire graver pour l'insérer dans le recueil posthume.

Nous allons maintenant passer en revue les diverses espèces appartenant à la flore de Provence que

(1) « Deprehendit autem [Clusium] imprimi curantem in Appendice altera Exoticorum plantarum figuram Fungi Coralloidis quem ad illum ex Provincia, cum aliis penè innumeris plantarum, radicum, seminumque generibus transmiserat. Commodùm etiam illum admonuit circa Indicas quasdam plantas, in quibus describendis errasset, et quasdam, de quibus nihil audiisset, idque prolatis commentariis juxta ostensos sibi Parisiis à Vespasiano Robino fructus. » (Gassendi, *Vita Peireskii.*)

(2) Gassendi nous apprend que pour arriver à Leyde, une lettre devait passer par Augsbourg et Francfort. Elle y mettait du temps et courait bien des hasards. « Porro ambages erant magnæ, cùm oporteret literas Augustâ, atque Francofurto transdere in Hollandiam. » *(Op. cit.).*

Digitized by Google

Charles de l'Escluse a mentionnées dans ses ouvrages avec indication de leur habitat provençal (1).

Nous donnerons à la suite une des listes, — la seule qui nous soit parvenue, — de plantes envoyées à Leyde par Peiresc.

FUMARIA SPICATA L. — Clusius donnait à cette espèce le nom de « *Capnos tenuifolia* ». Il l'avait observée en divers lieux de la Gaule Narbonaise (2), et « principalement, dit-il, au-dessus d'Arles, quand, en 1552, je retournai, par cette ville, de Marseille à Montpellier (3). » — Cette mention, insérée dans le *Rariorum plantarum historia*, avait déjà figuré dans le *Rariorum stirpium per Hispanias observatarum* (4).

LEPIDIUM DRABA L. — C'est dans la Camargue que notre auteur rencontra cette Crucifère, si abondante partout, qu'il a enregistrée dans le *Rariorum plantarum* sous le nom de « *Draba I vulgaris* ». Il a

(1) On ne s'étonnera pas que le nombre de ces espèces soit minime. Charles de l'Escluse ne vint qu'une seule fois en Provence. En outre, comme la flore de la Provence ressemble fort à celle du Languedoc, il s'abstint, sans doute, de noter, pendant son voyage à Marseille, les plantes qu'il avait déjà observées aux alentours de Montpellier.

(2) L'expression de « *Gallia Narbonensis* », — nom d'une ancienne division administrative qui, sous la domination romaine, avait, pendant quelque temps, englobé les territoires devenus plus tard ceux de la Provence et du Languedoc, — permettait aux écrivains du XVIe siècle de ne point distinguer entre les deux provinces et de les désigner simultanément.

(3) *Rariorum plantarum historia*, p. clxxxviij : « Nonnullis Narbonensis Galliæ locis observare memini, præsertim supra Arelatem, dum Massiliâ per eam urbem, anno M. D. LII, Mompelium redirem. »

(4) P. 374.

Digitized by Google

désigné d'une façon très précise le grand delta rhodanien. « Je me souviens, écrit-il, d'avoir cueilli cette plante dans l'île que forme le Rhône, partagé en deux bras, entre l'église de Saint-Gilles et Arles, tandis que je faisais route vers Marseille (1). »

Rhus Cotinus L. — « Je me rappelle, — dit-il dans le *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam observatarum historia*, — avoir pris autrefois le Cotinus (2), lorsque, parti d'Avignon, je me dirigeais, à travers le territoire d'Orange et de Bollène, du côté de Montélimar, ayant l'intention de gagner ensuite Valence en Dauphiné et Grenoble (3). » — Pierre Belon, ayant affirmé, dans ses *Remonstrances sur le default de labour*, que « Sumacs ont leurs semences vulgairement vendues es boutiques des Apoticaires, cueillie des Guarrigues d'autour Montalimar et Orenge pres du Rhosne », Charles de l'Escluse, dans la version qu'il a donnée de cet ouvrage sous le titre de *De neglecta cultura* (4), a traduit ainsi ce passage : « Rhus in solitudinibus Montelimar et Auraicæ vicinis ad Rhodanum crescit, cujus semina in Phar-

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxiiij : « Memini etiam hanc plantam legere in insula illa quam facit Rhodanus in duo cornua divisus inter D. Ægidii phanum et Arelatem, dum Massiliam proficiscerer »

(2) Quelques floristes du XVIe siècle donnaient le nom de « *Coccygria* » ou « *Coggygria* » au *Rhus Cotinus* de Linné. D'autres l'appelaient « *Cotinus Plinii* ». Dans le *Rariorum plantarum historia*, où il a transporté l'indication d'habitat déjà consignée dans sa Flore de Hongrie et d'Autriche, il s'est servi du mot *Coggygria*.

(3) P. 100.

(4) *Petri Bellonii Cenomani medici de neglecta Plantarum Cultura, atque earum cognitione Libellus : edocens qua ratione Silvestres arbores cicurari et mitescere queant.* — Imprimée une première fois séparément, cette traduction a été jointe ensuite au volume des *Exotiques*.

Digitized by Google

macopolarum officinis venalia sunt. » Et il a joint à cette phrase une note marginale où il dit : « Carolo Clusio istac iter facienti nullum Rhus conspectum, sed Coccigrya plurima, non minus Rhoë ad densanda coria utilis : sed agro Mompelliano frequenter. »

ANAGYRIS FŒTIDA L. — Il existe, à quatre kilomètres d'Arles, un petit massif de roches calcaires, qui formait un îlot, au temps où la ville elle-même était entourée d'étangs et de marais. Des ruines encore imposantes couronnent le sommet du monticule : ce sont les ruines de Montmajour, abbaye bénédictine dont jadis la célébrité fut grande (1). On trouve autour de ses vieilles murailles de nombreux pieds d'*Anagyris fœtida*. L'Anagyre se perpétue là depuis

(1) « Non loin d'Arles, à Mont-Majour, sur un rocher alors entouré de marais, les Bénédictins avaient fondé, au xe siècle, un de leurs monastères. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines ; au moyen âge, il était dans toute sa splendeur, et comptait parmi les Lieux saints de Provence les plus vénérés. En 1409, au mois de mai, nous dit Boysset, fut donné *lou perdon de S. Peyre de Montmajour*. Il a tout vu, et il déclare être en deçà de la vérité, en évaluant à 150.000 le nombre des *romieus* qui y vinrent : *en loqual perdon foron romieus, e vengueron de tot lo monde plus de cent cinquanta milia chrestians e chrestianas, e plus vous dic per verital, non solamen per ausir, mas per veser...* Louis II, roi de Sicile et comte de Provence, y était présent en noble compagnie. En cette année 1409, le 16 janvier, au château d'Angers, Yolande d'Aragon lui avait donné le deuxième de ses fils, celui-là même qui devait être le roi René, et l'heureux père, alors en Provence où il se préparait à entreprendre à nouveau la conquête de Naples, s'était fait *romieu* à Montmajour pour en rendre grâces à Dieu. » (Charles de Ribbe, *La Société provençale à la fin du moyen âge*, Paris, 1898). — Bertrand Boysset, citoyen d'Arles, a laissé des mémoires « contenant ce qui est arrivé de plus remarquable, particulièrement à Arles et en Provence, depuis 1372 jusqu'en 1413 ». Ces mémoires ont été publiés dans le *Musée*, revue historique et littéraire d'Arles (1876-1877).

Digitized by Google

un temps immémorial (1). Le premier document imprimé qui fasse mention de cet habitat est l'opuscule que Conrad Gesner a intitulé *Horti Germaniæ* et qu'il fit imprimer à Strasbourg, en 1561, à la suite des œuvres de Valerius Cordus : « Anagyris, — écrivait l'illustre naturaliste de Zurich, — prope Arelaten locis paludosis gignitur, Matthiolo ignota... (2). »

(1) Ch. Martins, directeur du Jardin botanique de Montpellier, a publié dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (t. XVI, pp. 100-102) un article intitulé: *L'Anagyris fœtida considéré comme un des types exotiques de la flore française*, où il s'exprime ainsi : « La localité de Montmajour, ancien couvent de Bénédictins, bâti sur un îlot molassique de la plaine d'Arles, est connu depuis longtemps ; mais le voisinage des ruines, au milieu desquelles il se trouve, pourrait faire concevoir quelques doutes sur sa spontanéité ; il y existe en tout cas depuis fort longtemps, car il est cité p. 391 dans le *Pinax* de Gaspard Bauhin, imprimé à Bâle en 1623... Cette plante est, selon moi,une espèce tertiaire ou une forme dérivée d'une espèce tertiaire qui, comme d'autres types exotiques, le Palmier-nain (*Chamærops humilis*), le Myrte, le Caroubier (*Ceratonia Siliqua*), le Laurier d'Apollon et le Laurier-rose, ont survécu à l'époque glaciaire dans le midi de la France, seulement dans quelques localités privilégiées, mais se sont maintenus partout dans le reste du bassin méditerranéen. » — L'habitat arlésien de l'*Anagyris fœtida* était connu bien avant la publication du *Pinax*, ainsi qu'il résulte d'un texte de Conrad Gesner que nous allons citer et qui paraît avoir échappé à Ch. Martins.

(2) A la façon dont est conçue la phrase de Gesner, il semblerait que l'*Anagyris* est une plante hydrophile, naissant au milieu des marais. L'indication donnée dans les *Horti Germaniæ* est pourtant d'une stricte exactitude, puisque le rocher de Montmajour, où croît cette plante, était alors, ainsi qu'on l'a vu, entouré d'eau stagnante. — Plus d'un siècle après Gesner, Tournefort se rendit à Arles pour y prendre l'Anagyre. « Mr de Tournefort, écrivait Garidel, nous avoit aporté cet arbuste d'une petite colline qui est auprès d'Arles, où Clusius l'avoit observée, pour la planter dans le jardin de Mr de Beaumont, où elle a été cultivée pendant un fort longtems. » (*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 32.) — Cette rare Papilionacée n'a point abandonné les ruines de la vieille abbaye et nous y avons nous-même constaté récemment sa persistance. — Dans le *Catalogue des Plantes de Provence* (Marseille, 1881-

Digitized by Google

D'où Gesner tenait-il la connaissance de ce fait? Avait-il lui-même vu et cueilli l'*Anagyris* lorsqu'il vint dans le Midi de la France (1)? Quoi qu'il en soit, la présence à Arles de cette rare espèce était connue à Montpellier, et quand Charles de l'Escluse manifesta l'intention de se rendre en Provence, Guillaume Rondelet lui conseilla d'aller, puisqu'il devait passer par Arles, rechercher l'Anagyre de Montmajour. C'est ce que Clusius ne manqua point de faire. Il retrouva plus tard en Espagne, près de Séville, de Malaga et de Valence, la même Podalyriée; et dans son histoire des plantes espagnoles, il raconta qu'il l'avait vue jadis, pour la première fois, aux environs d'Arles, d'après les indications que lui donna Rondelet : « Primò hanc arbusculam nascentem inveni primo ab Arelate lapide, saxoso quodam colle qui dicitur Divi Antonii, monente clarissimo viro, eodemque professore primario Academiæ Monspelianæ D. Gulielmo Rondeletio (2). » Cette phrase a été reproduite, avec quelques légères variantes, dans le *Rariorum plantarum historia* (3).

1891), Honoré Roux a indiqué, pour l'*Anagyris fœtida*, la station de Montmajour, en ajoutant : « où il a été planté ». — L'auteur du Catalogue, que nous avons personnellement connu et quelquefois accompagné dans ses herborisations, ne nous a jamais dit sur quelle autorité il se fondait pour affirmer que l'Anagyre n'était point spontané en cet endroit.

(1) « Conrad Gesner, l'illustre naturaliste de Zurich, ne fit qu'une courte apparition à Montpellier, vers la fin de l'année 1540, peut-être au commencement de l'année 1541. Il ne s'y arrêta pas longtemps, dit-il, parce qu'il ne trouva pas de médecin qui pût le loger chez lui, et qu'il aurait voulu profiter de la conversation quotidienne de médecins distingués, plutôt que des leçons publiques. Il avoue, néanmoins, y avoir gagné quelques connaissances en anatomie et en botanique. » (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Appendice.)

(2) P. 189.

(3) P. 93.

Digitized by Google

ASTRAGALUS MASSILIENSIS Lamk.— Lorsque Charles de l'Escluse vint à Marseille en 1552, il alla herboriser près du rivage de la mer ; il y rencontra la Papilionacée épineuse et frutescente que les floristes du XVIe siècle appelaient « *Tragacantha* », à laquelle nous appliquons aujourd'hui la dénomination, créée par Lamarck, d'*Astragalus massiliensis*. Il donna de cette plante une description détaillée dans le *Petit Recueil d'aucunes gommes et liqueurs* qu'il publia en 1557, nous l'avons dit, à la suite de sa traduction française du *Cruydtboeck* de Dodoens.

Nous transcrivons ici en son entier le chapitre XVI de cet opuscule (1). Nos lecteurs y verront Clusius, alors à ses débuts comme descripteur, manifester déjà ces qualités de précision qui ont fondé sa renommée :

« *La forme.* — Tragacantha à mout de branchettes ramues, lentes et flechiles (2), estendues au large, de sorte qu'une plante occupe aucune fois pied, ou pied et demi de terre en rondeur. Les feuilles sont petites, comme celles de la Lentille, blanchâtres, et quelque peu lanugineuses, situées l'une à l'opposite de l'autre le long d'un pedicule ou queüe (3), ne plus ne moins qu'à la Lentille. La fleur ressemble à celle du Cicer, blanchâtre, aucune fois distinguée de lignes purpurées. La graine est enclose en petites siliques, semblable bien pres au Lotus sylvestris. Toute la plante est garnie de tous costés d'espines bien aigües, poignantes et fermes. La racine s'estend en longueur sous la terre, comme celle de la Regulisse vulgaire, jaulne par dedans et noire par dehors, lente et difficile à rompre, laquelle jette és grandes chaleurs, comme és jours caniculaires, une gomme blanche qui se trouve attachée à icelle.

(1) Le titre de ce chapitre est ainsi conçu : « De Tragacantha. Chap. XVI. *Tragacantha*. Espine de bouq. »

(2) Souples et flexibles.

(3) Rachis de la feuille.

Digitized by Google

« *Le lieu.* — Tragacantha croist en Mede et Crete, comme dit Pline ; il s'en trouve aussi en autres regions, comme en la Province (1) pres de Marseille là où j'en ay trouvé en abondance.

« *Le temps.*— Tragacantha fleurit au mois d'avril. La graine est meure en juin, et és jours caniculaires se trouve la gomme attachée à la racine.

« *Les noms.* — Cette plante est appelée en Grec Τραγακάνθα : en Latin *Tragacantha* et *Hirci spina :* incognue és Boutiques, voire mesme de ceux chez lesquelz elle croist (2). »

Le *Petit Recueil* présente en outre, encadré par le texte, une figure du « *Tragacantha* » gravée sur bois, d'une exactitude très suffisante, dessinée d'après nature, sans aucun doute, par l'auteur lui-même pendant son séjour à Marseille.

En Espagne, Charles de l'Escluse trouva près de Cadix, et en une autre localité dépendant du royaume de Grenade, une plante, alors dépourvue de fleurs et de fruits, mais qui lui sembla presque identique « quàm simillima », disait-il, au Tragacantha de Marseille. Pourtant les folioles étaient caduques et non persistantes comme chez la plante de Provence. Il crut donc avoir affaire à une espèce différente, et en la décrivant dans l'ouvrage consacré à la flore d'Espagne, il lui donna le nom de « *Tragacantha altera* » ou « *Poterium* ». A cette occasion il rappelle sa trouvaille de Marseille : « Tragacanthæ, quam aliquando Massiliæ florentem et fructu prægnantem observavi, quàm simillima est hæc planta... (3). »

(1) Provence.

(2) Allusion évidente aux apothicaires de Marseille, chez lesquels, ou quelques-uns d'entre eux, Clusius était, sans doute, allé vérifier le fait.

(3) *Rar. per Hispan.*, p. 215.

Digitized by Google

Tout ce passage fut ensuite reproduit dans le *Rariorum plantarum historia* (1).

Même après la publication de ce grand ouvrage, la question du *Tragacantha* continua de préoccuper Clusius ; il aurait eu le désir de revoir la curieuse plante observée par lui, cinquante ans avant, aux environs de Marseille, et qu'il avait décrite dans le *Petit Recueil.*

Aussi, quand l'obligeant et zélé Peiresc offrit avec tant d'empressement de lui envoyer des plantes de Provence, il se hâta de réclamer des graines de Tragacantha, au moyen desquelles il espérait voir pousser à Leyde des sujets dont il aurait tout le loisir de suivre le développement.

Par certaines lettres du jeune botanophile d'Aix qui nous sont parvenues, nous connaissons quelques-uns des *desiderata* du vieux botaniste. Celui-ci, envoyant à Aix, en 1603, son portrait et un exemplaire du *Rariorum*, demandait en même temps des graines de l'Astragale marseillais. Peiresc répondit le 25 février 1604 :

« Je serois bien en peine de trouver des termes « tels que je desirerois pour vous remercier selon « mon devoir de vostre livre des plantes et de vostre « portraict, que je reçus sur la fin de decembre der- « nier, le tout tres bien conditionné, dont je vous « demeureray redevable à jamais. Je n'ay regret « d'aultre chose si ce n'est de ce que vostre lettre ne « m'a esté rendue un mois plus tost, car j'eusse tasché « de recouvrer encor ceste année de la graine de « Tragacantha que vous desirez : ce qui ne se pourra « faire jusqu'à l'année qui vient. Cependant j'ay « jugé que vous ne treuveriez peult estre pas mau- « vais que je vous envoyasse de la racine. Et de

(1) P. 107.

Digitized by Google

« faict j'en ay mandé cüeillir à Marseille et ensemble « un peu d'une aultre plus rare que les mariniers « appellent Tartonraire et de laquelle ils se servent « pour se purger d'autant qu'elle faict une merveil- « leuse operation tant par le haut que par le bas. « J'en ay rempli une petite boitte que je vous « envoyerai par la premiere commodité, dans « laquelle vous treuverez aussy un peu de graine « fort fresche de nostre Seseli de Marseille, et la « racine d'une aultre plante qui est assez familiere « en cez quartiers, que l'apoticaire appelle Cento- « nica : je ne sçay s'il se trompe. On m'a conseillé « d'enfermer le tout dans un peu d'argille paistrie « avec le miel. Dieu veuille que le tout puisse « arriver sain et sauve ! C'est bien en ceste sorte « que se conservent les greffes qu'on nous apporte « des pays orientaulx. »

La boîte promise est partie pour Leyde. Aura-t-elle échappé à toutes les vicissitudes qui menacent de semblables expéditions et sera-t-elle arrivée en bon état ? Peiresc n'est pas sans quelque inquiétude. Il écrit de nouveau, et dans une lettre dont nous ne connaissons pas la date, mais qui est manifestement postérieure à celle du 25 février 1604, il s'exprime ainsi :

« Despuis avoir receu vostre beau livre Rariorum « plantarum dont je vous remercie de rechef très « humblement, je vous escrivis par la voye de « messieurs les Bonvisi, et quelques jours apres je « vous envoyai par la voye de la derniere foire de « Francfort une boitte (dont le port estoit payé jus- « qu'à Francfort) plaine de racines de Tragacantha « et de quelques autres plantes de cez quartiers... « J'attends vostre response pour sçavoir si vous « aurez pour agreable que je vous en envoye d'au- « tres. Et cependant je procureray d'avoir de la

Digitized by Google

« graine du Tragacantha pour vous la faire tenir,
« s'il est possible, par la foire de septembre. »

Une nouvelle lettre de Charles de l'Escluse arrive à Aix le 10 septembre 1604. Il insiste pour avoir ses graines de Tragacantha. Mais à cet égard Peiresc joue de malheur. Les apothicaires marseillais qu'il a chargés de la récolte de ces graines se sont moqués de lui, évidemment : ils soutiennent que le Tragacantha ne fructifie pas dans le terroir de Marseille. En préparant un nouvel envoi, le bon Peiresc a donc le regret de ne pouvoir y joindre l'objet que Clusius désirait le plus ; il l'en informe par une lettre qu'il écrit d'Aix le 15 février 1605 :

« Suivant ma promesse et voz commandements,
« ayant mandé diverses copies de la liste des plantes
« que vous desiriez à plusieurs medecins et apoti-
« caires de ce païs, je n'ay sceu recouvrer aultres
« graines pour ceste année que celles que vous
« recevrez dans une boette à ovalle, à ceste prochaine
« foire de Francfort dans laquelle boette est encloz
« tout ce que vous treuverez cotté en l'inventaire
« que je vous mande maintenant avec promesse
« infaillible d'envoyer, s'il plaict à Dieu, l'année qui
« vient toutes les aultres semences que nous n'avons
« pas sceu recouvrer astheure (1), tant pource que
« le temps de les recueillir estoit desja passé lorsque
« vostre lettre me fust rendüe (qui ne fust que le
« 10 septembre 1604) : que pour la negligence de
« ceux à qui j'en avois donné la charge, laquelle
« vrayment ne se peult excuser, nommement pour la
« Tragacantha dont je suis resolu d'aller moy
« mesme chercher la graine lorsque le temps en sera
« venu, puisqu'eux n'en savent poinct trouver. Car

(1) A cette heure.

Digitized by Google

« de croire (ce que me veullent asseurer quelques-
« uns des plus capables apoticaires de Marseille)
« qu'elle ne face poinct de semence en ce païs, il
« m'est impossible, veu qu'ils m'accordent qu'elle y
« fleurit. J'ay prins plaisir moy mesme souventes
« fois en allant à la chasse de faire cüeillir de toutes
« les semences qui me sembloient les plus extra-
« ordinaires, afin de rencontrer celles que vous
« aviez marqué, et de faict en fin de conte par ce
« moyen là je m'en suis treuvé tout plein entre
« mains que les apoticaires n'avoient sceu treuver :
« mais il y en a eu aussy plusieurs aultres que vous
« n'aviez pas demandé, lesquelles neantmoins j'ay
« vouleu vous envoyer puisqu'elles estoient cüeillies,
« croyant que vous ne laisriez peult estre pas d'y
« prendre plaisir. »

Ces graines de Tragacantha, qu'il n'avait pas pu obtenir des apothicaires de Marseille, Peiresc, ainsi qu'il l'annonçait, s'était décidé à les venir chercher lui-même. De Paris, où il s'est rendu dans le courant de cette même année 1605, il répond, le 25 août, à une lettre que lui a écrite Clusius :

« Monsieur, quattre ou cinq jours avant mon
« despart de Provence je receus la vostre du 12 May,
« et fus bien aise d'entendre que la derniere boette
« que je vous avois envoyé estoit arrivée à bon port
« et qu'elle vous avoit esté agreable. J'escrivis
« incontinent à Frejus, à Thollon, à Mompellier, en
« Avignon et encor ailleurs, et priay tres instemment
« des amys que j'y ay partout de me recueillir
« toutes les semences que vous desirez. Je fus en
« mesme temps à Marseille et y laissay la mesme
« charge à quelqu'aultre ; tellement que j'espere
« qu'entre touts on aura tout ce que vous desirez :
« mais à grand peine se pourra il rien envoyer vers
« vous avant la foire de Pasques, avant lequel temps

Digitized by Google

« j'espere estre de retour en Provence. Et quand cela « ne seroit, mon frere recevra le tout de toutes pars, « et me l'adressera en ceste ville afin que je vous le « puisse faire tenir par les marchands qui iront à la « foire. Estant à Marseille je me laissay porter à ma « curiosité jusqu'au lieu où se treuve quantité de « Tragacantha, où en ayant diligemment esplusché « beaucoup de plantes enfin j'en recueillis la « semence que je vous envoye maintenant. Je vous « en envoyerai dadvantaige lorsque je seray de retour « en Provence (1). »

Sur ces entrefaites, Charles de l'Escluse a reçu le précédent envoi de Peiresc. Mais, hélas! la boîte expédiée est restée si longtemps en route que les diverses racines qu'elle contenait, et notamment celles de l'*Astragalus massiliensis*, sont arrivées à Leyde entièrement desséchées. Peiresc en est informé pendant qu'il se trouve encore à Paris. Désolé de ce fâcheux contre-temps, il écrit aussitôt (6 février 1605) :

« Monsieur, je suis marry que les plantes du Tra- « gacantha et Tartonraire que je vous avois envoyé « dans la premiere boitte ne vous ayent esté rendües « que si tard, que elles estoyent desja toutes fles- « tries : et suis toutefois bien aise que vous les ayiez « receües quand ce ne seroit pour autre chose que « pour vous servir de tesmoignage de ma diligence « et du desir que j'avois eu d'executer voz comman-

(1) Cette lettre de Peiresc à Clusius et celle qui suit sont inédites. Nous avons eu l'occasion d'expliquer, dans une note précédente, que ces deux lettres, ignorées de Tamizey de Larroque, ne figurent pas dans le recueil qu'il a publié. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le docteur P.-C. Molhuysen, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Ainsi que nous l'avons annoncé, nous les imprimerons en entier à la fin de ce travail.

Digitized by Google

« dements. Que si cela n'est bien reusci, ce n'est « poinct par ma faulte, car j'y avois assez bien pour- « veu s'il me sembloit, et avois enveloppé ces « racines dans de l'argille si fraische, que si la boitte « fust allée par son droit chemin, c'est sans doubte « qu'elles ne se seroyent pas sitost sechées et que « vous les auriez eu toutes vives, mesmes attendu « la charge que j'avois donné au messagier qui s'en « chargea jusqu'à Lion, d'envelopper souvent la « boitte dans un drappeau mouillé. Des autres « plantes que vous aviez desiré depuis, je crains « bien que mon absence de Provence ne soit cause « qu'il en manque quelqu'une que nous aurions « possible recouvré : mais j'ay tant recommandé « cest affaire à mon frere, que je m'asseure que « nous en aurons la plus grande partie. Je luy ai « escrit de me les envoyer icy, afin que je les vous « puisse faire tenir par les libraires qui s'en iront à « Francfort ceste foire de Pasques. Je les attends au « premier jour. »

Les graines « espluschées » par Peiresc eurent-elles meilleur sort que les racines ? Clusius les reçut-il en bon état ? La correspondance ne nous le dit pas. Mais il est certain que jusqu'à son dernier jour, l'éminent botaniste ne cessa point de s'intéresser au Tragacantha de Marseille; et ce fut sans doute sur sa demande que Peiresc se mit en devoir de lui en fournir un dessin exécuté avec la plus consciencieuse fidélité (1). Une lettre partie d'Aix en février 1609 accompagnait l'envoi du dessin. Quand le pli arriva en Hollande, au mois d'avril suivant, Charles de l'Escluse venait de mourir. Mais l'éditeur chargé

(1) La figure de l'Astragale de Marseille était accompagnée de divers détails d'analyse que le graveur a reproduits : feuille avec ses folioles, rachis de la feuille transformé en épine après la chute des folioles, fleur, gousse, graines.

Digitized by Google

par testament de donner, sous le titre de *Curæ posteriores*, un recueil d'opuscules et de notes préparés par le défunt (1), fit graver la figure du Tragacantha et l'inséra dans l'ouvrage posthume avec cette légende : *Tragacanthæ in Galliæ Provinciâ nascentis icon accuratior*, et en rendant un juste hommage au zèle du magistrat provençal (2).

PARONYCHIA ARGENTEA Lamk. — Clusius cueillit en Espagne cette Paronyque, à laquelle, dans sa florule espagnole (3), il donna le nom de « *Paronychia hispanica* ». A cette occasion il rappela que jadis, passant par la Crau, *lapidoso illo campo supra Arelatem*, il rencontra la même plante « non loin de l'auberge de Saint-Martin où passe la route de Marseille », indication consignée ensuite dans le *Rariorum plantarum historia* (4).

SESELI TORTUOSUM L. — Les vertus merveilleuses que Dioscoride attribuait à son *Séséli Massilioti-*

(1) « Posthuma hujus [Clusii] opera sive Posteriores Curas edidit curator testamento datus Franciscus Raphelengius. » (Gassendi, *Vita Peireskii.*)

(2) *Curæ posteriores*, p. 112 : « Historiæ Rariorum plantarum, post finem capitis LXXVI de Tragacantha et Poterio, addi posset sequens Tragacanthæ icon, quæ nobis transmissa est è Galliæ Provinciâ, nempe Aquis Sextiis, ab amplissimo et nobilissimo viro Nicolao Fabricio, Domino de Peiresc, Consiliario regio in supremo Senatu Aquensi, cum literis ad clarissimum Clusium anno 1609 destinatis mense Februario : quæ literæ quamvis aliquot diebus post obitum Cl. Clusii ad nos perlatæ sint ; tamen cùm hanc Tragacanthæ exactiorem quàm usquam alibi excusa sit, delineationem animadverteremus, tantum tanti viri negligendum beneficium esse rati sumus : sed calci hujus capitis adjiciendam. »

(3) P. 477.

(4) P. clxxxij.

Digitized by Google

que (1) inspirèrent aux botanographes de la Renaissance un vif désir de retrouver l'espèce décrite et prônée par le grand maître de la Matière médicale. Ils s'accordèrent généralement pour l'identifier avec l'Ombellifère que l'Ecole de Montpellier nommait « *Fœniculum tortuosum* » et dont Linné a fait le *Seseli tortuosum*.

Charles de l'Escluse avait eu de fréquentes occasions d'apercevoir cette plante, à l'époque où il résidait chez Rondelet. Il la revit aux alentours de Salamanque, et dans son *Histoire des plantes rares observées en Espagne* il en fit mention sous le nom de « *Selinum peregrinum* ». Mais en écrivant ce nom en tête du chapitre y relatif, il eut soin d'ajouter entre parenthèses « *Seseli Massiliense fortè* » et d'introduire dans le texte cette déclaration : « mihi plurimùm ad Seseli Massiliensis descriptionem à Dioscoride traditam accedere videtur. » Il rappela que longtemps auparavant il avait vu cette « Ombellifère » dans la campagne de Montpellier, et sur tout le territoire qui s'étend jusqu'à Marseille, « multos annos antè agro Mompeliano, et toto illo tractu Massiliam usque (2). » — Ces divers détails passèrent ultérieurement dans le *Rariorum plantarum historia* (3).

PLUMBAGO EUROPÆA L. — Certains floristes du XVIe siècle avaient déjà donné à cette espèce le nom de *Plumbago*. Aussi Clusius la désigne-t-il sous cette forme : « *Plumbago quorundam* ». Il n'en indique pas de station précise : il se contente de dire qu'il l'a observée en divers endroits de la Provence

(1) Nous les avons fait connaitre dans notre première étude sur la Botanique en Provence au XVIe siècle : *Pierre Pena et Mathias de Lobel*.

(2) P. 432.

(3) P. cxcix.

Digitized by Google

et du Languedoc. Il signale en même temps une propriété, singulière mais bienfaisante, qu'aurait eue le Plumbago. On le regardait comme souverain contre le mal aux dents. Il suffisait même, pour supprimer la douleur, nous dit Clusius, de tenir dans la main un rameau de la plante (1). Il ajoute qu'à raison de cette vertu, les gens de Montpellier l'appelaient « *Dentilaria* ». Le nom de *Dentelaire* a persisté, mais non point, hélas ! le pouvoir anti-odontalgique (2).

Obione portulacoides Moq. — C'est en traversant la Camargue, quand il se rendait de Montpellier à Marseille, que Charles de l'Escluse remarqua son « *Halimus II* ». Il trouva la même espèce en Espagne, et dans le livre consacré aux plantes de ce pays il écrivit (3): « Memini etiam vidisse in aggeribus (4) illius insulæ, quam duo Rhodani cornua faciunt inter Arelaten et Fanum D. Ægidii », phrase qu'il a plus tard transportée dans le *Rariorum plantarum historia* (5).

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxiiij : « Mompellianis meo tempore Dentilaria appellabatur, quòd dentium dolori mederi crederetur, etiam manu retenta ».

(2) Déjà le *Stirpium Adversaria* de Pierre Pena et Mathias de Lobel nous avait appris que le nom en usage parmi les étudiants de Montpellier était celui de « *Dentillaria Rondelletii* ». Ce fut, paraît-il, le célèbre professeur qui, le premier, employa le *Plumbago* contre ce que l'on appelait alors, aussi bien qu'aujourd'hui, les *rages de dents*. « Dentillariam, aut potius Dentariam vulgus studiosorum putabat vocatam à Rondelletio qui, ut Pyrethris aut similibus curantibus utebatur, ad *rabidum* dentium cruciatum placandum. » (*Stirp. Adv.*, p. 136).

(3) P. 74.

(4) Par le mot *aggeribus*, Clusius désignait les chaussées ou levées de terre bordant soit le cours du Rhône, soit les canaux du delta.

(5) P. 54.

Digitized by Google

EUPHORBIA CHARACIAS L. — Clusius a mentionné cette Euphorbe dans son grand ouvrage sous le nom de « *Tithymalus Characias* », en indiquant qu'il la rencontra jadis « au-dessus d'Arles, sur la route de Marseille » (1), renseignement qu'il avait déjà donné dans l'*Histoire de quelques plantes rares observées en Espagne* (2).

QUERCUS ILEX L. — Sous la rubrique « *De Ilice majore* », nous lisons dans cette même *Histoire* (3) : « Narbonensis Gallia et Provincia eâdem etiam abundat, sed glande minore quàm Hispanica. — Nomen Græcum est πρῖνος, Latinum Ilex, Hispanicum *Euzina*, Gallicum *Eoule* ou *Chesne verd.* » *Eoule* était une faute d'impression que l'auteur a corrigée quand il a inséré ce passage dans l'*Histoire des plantes rares* (4). Le mot *Eouse* est le nom provençal du Chêne-vert (5).

QUERCUS COCCIFERA L. — Dans un chapitre de sa Flore d'Espagne intitulé « *De Ilice coccigera* » (6), Clusius écrivait : « Crescit multis Hispaniæ locis, in Gallia etiam Narbonensi et Provincia. »

Il a maintenu le même nom et les mêmes indications dans le *Rariorum plantarum historia* (7).

Il y a donné, en outre, au sujet de l'insecte parasite producteur de la couleur d'écarlate, — le « *Coccus baphicus* », ainsi l'appelait-on alors, — des détails empruntés à Quiqueran.

(1) P. clxxxviij : « Supra Arelatem itinere Massiliensi ».
(2) P. 435.
(3) P. 33.
(4) P. 23.
(5) V. ce que nous avons dit à ce sujet dans l'étude sur *Pierre Belon*, qui précède celle-ci.
(6) P. 33.
(7) P. 34.

Digitized by Google

L'Arlésien Pierre Quiqueran de Beaujeu, nommé, à dix-huit ans, évêque de Senez par le roi François Ier, a composé, en l'honneur de la Provence, un panégyrique latin qu'il a intitulé *De laudibus Provinciæ* (1). Cet ouvrage, d'assez médiocre valeur, fut, un peu plus tard, traduit en français par un archidiacre d'Arles (2).

Quiqueran a résumé dans son livre tout ce que l'on savait à cette époque au sujet des métamorphoses de la Cochenille que Linné a nommée *Coccus Ilicis.*

Au lieu de reproduire, en son texte latin, le passage extrait par Clusius, nous aimons mieux donner la naïve mais exacte traduction de l'archidiacre Claret :

« Nous avons de deux races d'Yeuse; l'un jette ses forces en tige et en branches, montant à la hauteur d'un Arbre sans estre doüé d'autre singularité. L'autre n'est qu'un petit Arbuste ne passant plus outre que d'un pied et demy. Il se maintient toujours vert, sans se faner. Ses feuilles crenées et cochées en forme de scie, armées de petites pointes fort piquantes, sont tres luisantes... Sur le mitan de la prime-vere ces arbres nains, arrousez de pluye, poussent le vermillon (3) en ceste sorte. Premierement au bas de ceste plante, où le premier neud se separe en deux branches, comme font quasi tous

(1) *Petri Quiquerani Bellojocani Episcopi Senecensis, de Laudibus Provinciæ libri tres... — Parisiis, apud Lambertum Dodu, 1551.*— Nous avons, dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, donné sur Quiqueran de Beaujeu des détails auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

(2) *La Provence louée par feu Messire P. de Quiqueran de Beaujeu gentilhome d'Arles Eveque de Senes divisée en trois livres traduitz du Latin par Mr F. de Claret Docteur es droitz, Archidiacre de la Ste Eglise d'Arles.— A Lyon, pour Rob. Reynaud Libraire d'Arles, 1614.*

(3) Sur l'étymologie du mot *Vermillon*, v. ci-dessus *Pierre Belon.*

Digitized by Google

les arbrisseaux ne croissans en tige, ains multipliant par les rejets, là dis-je entre ces deux branches croît je ne sais quoi de rond, de la couleur et grosseur d'un pois. C'est ce qu'on appelle la Mere, parce que d'icelle naissent tous les autres grains. A l'entrée de l'Eté, voire mêmes au gros du chaud, ces Meres s'entrouvrent par en haut, et épandent des bandes de vermisseaux si drus et deliez qu'à peine les peut-on discerner avec la veüe. Cette nouvelle engeance sourd après en petites bestioles de couleur blanche, qui prenent la route pour s'en monter ez cimes de cet Arbuste ; et l'endroit où elles rencontrent la ramure, là elles s'agrafent, et en leur accroissement deviennent à la grosseur d'un grain de millet. A même qu'elles croissent plus gayement, leur couleur blanche se change en gris cendré. Alors vous ne les prendriez plus pour des vers, ains de rechef pour des pois. »

Et voici maintenant comment s'opère la cueillette :

« Ces graines chargées de vermisseaux cramoisis, venues en parfaite maturité, sont cueillies en la saison. La gouffe, ou la peau, en serrant ce grain, est si deliée qu'en la transportant elle se froisse toute. Mais pour cela les Marchans ne la rejettent point. Le vermillon depoüillé vaut un écu d'or la livre. Celui qui est encore avec tout son marc, un quart d'écu. Cependant ces vermisseaux comme tous engourdis demeurent sans se remuer. Et le tems arrivé, on les amasse en un linge pour les exposer au soleil ; de sorte qu'à mesure qu'ils en sont touchez, sentans la chaleur, vous les verriez grouiller dedans ce linge, cerchans à se derober à la fuitte. Celui qui se trouve là commis à les garder ne bouge de la place ; ains en secoüant le linge les fait rentrer si avant qu'il les void tous perir devant soi. Pendant qu'on s'attand à cela, voire trois jours après, un odeur s'exhale si douce qu'elle surpasse la senteur du Musc, de la Civette, de l'Ambre gris,

Digitized by Google

voire de la fleur même des Citrons. Si par megarde quelques grains eludent la veüe ou les mains de l'amasseur, ils epandent par l'air des bandes innumerables de petis moucherons ailez. On a observé que le revenu du vermillon cueilly cette année au terroir d'Arles a eté evalué jusques à la somme de onze mil écus (1). »

Après avoir cité ce passage, Charles de l'Escluse confirme le récit de Quiqueran en y ajoutant ses propres observations.

Il fait d'abord cette remarque : l' « *Ilex coccigera* », très répandu en Espagne, en Languedoc, en Provence, et sans aucun doute en beaucoup d'autres pays, n'est point partout productif de kermès. On ne trouve le vermillon que dans les régions voisines de la Méditerranée et les mieux exposées à un soleil brûlant.

Comme il a lui-même assisté aux opérations de la récolte, il rapporte que dans les endroits où elle a lieu, les habitants ont des aires spéciales, entourées d'une petite margelle. On y étale un linceul de toile sur lequel on épand le *Coccus*. Malgré l'extrême ardeur du soleil, les gardiens ne s'éloignent pas un seul instant; il battent sans cesse avec une baguette les bords du linceul pour faire rétrograder vers le centre les vermisseaux prompts à s'évader. Et Clusius termine en disant qu'il n'a jamais senti, — bien qu'il ait l'odorat subtil et délicat, — l'odeur suave dont a parlé Quiqueran (2).

(1) « La plus grande abondance et le meilleur du pays vient plantureusement de la Crau d'Arles », ajoutait Quiqueran (*Traduction Claret*).

(2) *Rar. plant. hist.*, p. 25 : « Similem Cocci parandi rationem in Galliâ Narbonensi, atque in Hispaniâ, dum istic degerem, observare memini. Areas enim sub dio habebant ad eam rem destinatas, eminente aliquantulum margine, quibus lineo panno instratis coccum effundebant, custodibus summo fervore solis perpetuo assidentibus, et extrema lintei bacillo concutientibus,

Digitized by Google

ASPHODELUS FISTULOSUS L. — L'Asphodèle fistuleux, auquel Clusius appliquait le nom d' « *Asphodelus minor* », est, encore de nos jours, extrêmement commun dans toutes les parties incultes de la Crau d'Arles. C'est là même que l'illustre botaniste le récolta, il y a trois siècles et demi. « Je me rappelle, — dit-il dans le *Rariorum plantarum historia*, — l'avoir cueilli autrefois le long des sentiers, dans cette plaine pierreuse située au-dessus d'Arles, tandis que je me rendais à Marseille (1). »

CLATHRUS CANCELLATUS L. — Dans sa lettre du 15 février 1605, dont nous avons plus haut donné un extrait, Peiresc annonçait à Clusius l'envoi « d'une merveilleuse espece de champignon » qu'il venait de trouver à Belgencier.

Voici en quels termes il s'exprimait à ce sujet :

« J'ay creu d'estre obligé de vous en mander,
« pour avoir recogneu par vostre commentaire de
« Fungis (2) qu'il vous a pleu m'envoyer, combien
« vous aviez esté curieux de rechercher le naturel
« de semblables choses, oultre que je m'y suis
« aussy laissé porter par ma propre curiosité, n'en
« ayant sceu voir jusqu'astheure aucune descrip-
« tion en aucun lieu. Ils naissent sur terre en
« forme d'un œuf de poulle blanc comme neige, et
« venant à se meurir, l'œuf se cresve peu à peu, et
« de là dedans sort comme une bource (s'il est loisi-

ut vermiculos effugere properantes, in interiorem lintei partem repellerent : istam tamen summam odoris suavitatem non sensi licet satis acres et sagaces habeam nares. »

(1) P. 197 : « ... Olim etiam campo illo lapidoso supra Arelatem, Massiliam proficiscens secus semitas colligere memini. »

(2) *Fungorum in Pannoniis observatorum brevis historia à Carolo Clusio conscripta.* — Imprimée à la suite du *Rariorum plantarum historia*.

Digitized by Google

« ble de parler ainsin) toute percée à jour (à la « façon de l'ouvraige que les dames de France « appellent rasoir) distinctione cancellatim reticu- « latà, et semble que les cordons ou branches entre- « lassées qui forment la figure de ceste bource soient « aultant de branches de vray corail, tant pour la « couleur qui est parfaitement rouge, que pour la « grosseur qui est fort proportionnée à celle des « rameaulx de corail. Au reste pour recevoir de la « terre la nourriture convenable, la nature leur a « baillé une racine fort deliée divisée en plusieurs « petits filets de mesme blancheur que la peau de « l'œuf, à laquelle ils sont attachez. Mais l'admi- « rable beaulté de ceste creature insensible, qui ne « sçaurait, s'il semble, estre plus belle en son « espece par l'exterieur, est entierement r'avallée « par l'odeur qu'elle rend si puante et fetide, qu'elle « est presque insupportable, mesmes que par dedans « la bource les rameaux rouges sont chargez d'une « liqueur crasse et espoisse de couleur grize, qui est « possible cause en partie d'une si grande puan- « teur. Toutefois j'ay tousjours jugé qu'il y devoit « avoir quelque bonne qualité en icelle et quelque « vertu occulte bien signalée ; veu qu'à peine est « elle achevée d'esclorre, qu'ell'est tout aussy tost « mangée par une infinité de petis animaulx insec- « tes, lesquels quittent (pour courir à celle-cy) toute « aultre viande, mesmes plusieurs aultres sortes « de champignons que nous estimons tres bons à « manger. Si j'eusse eu un painctre sur le lieu, j'en « eusse volontiers faict paindre quelques unes avec « leurs vives couleurs, et leur vraye proportion, « mais je tascheray de le faire faire à la première « occasion. Cependant si vous faictes tremper dans « l'eau quelqu'une de celles que je vous ay envoyé « dans la boitte des graines (lesquelles en se des- « seichant se sont diminuées de plus de la moitié, « et mesmes se sont ternies beaucoup de leur pre-

Digitized by Google

« miere couleur) vous la verrez r'enfler, et revenir « jusqu'à sa primitive grandeur, et reprendre quel- « que peu dadvantaige de couleur. J'en ay rencon- « tré quelquefois par les bois du susdict lieu de « Beaugentier, mais plus souvent entre des cannes « [roseaux] qu'on plante sur le bord d'une petite « rivière (1) qui arrose la plus part de ce « terroir (2). »

Charles de l'Escluse créa pour ce champignon la dénomination de « *Fungus coralloeides cancellatus* ».

Ayant, sur le conseil que lui donnait Peiresc, mis à macérer dans l'eau l'échantillon reçu, il put ensuite le faire dessiner et graver. Dans la description latine qu'il rédigea, il introduisit les détails que son correspondant lui avait communiqués. Cette description, accompagnée de la figure gravée, a pris place à la fin d'un supplément au second appendice de son Histoire des plantes rares (*Auctarium appendicis alterius ad rariorum plantarum historiam*), inséré dans le volume des *Exotiques* (3).

(1) Le Gapeau, qui a sa source près de Signes et va se jeter directement dans la mer, au voisinage des Salins d'Hyères.

(2) Nous rappelons que cette lettre, dont nous avons plus haut donné un extrait, est ici reproduite, non point d'après le texte fautif du recueil Tamizey de Larroque, mais d'après l'original même conservé à Leyde.

(3) Notre regretté confrère de la Société botanique de France, Ernest Roze, a traduit en français le *Fungorum in Pannoniis observatorum brevis historia*. Sa traduction, à laquelle il a donné pour titre : « Le petit traité des champignons comestibles et pernicieux de la Hongrie, décrits au XVIe siècle par Charles de l'Escluze, d'Arras », a paru dans le *Bulletin de la Société mycologique de France* (t. XV). L'auteur y a joint la traduction du passage consacré par Clusius, dans l'*Auctarium*, au « *Fungus coralloeides cancellatus* ». — Précédemment, Ernest Roze avait publié, dans le *Journal de Botanique* (t. XII), sous le titre de *Florule française de Charles de l'Escluse*, une « liste des plantes observées en France par ce célèbre botaniste et signalées par lui dans son *Rariorum plantarum historia.* »

Digitized by Google

Charles de l'Escluse, en écrivant à Peiresc, avait annoncé qu'il lui ferait don d'un exemplaire sur grand papier de cet ouvrage (1). Peiresc, dans sa réponse du 25 août 1604, en exprima sa reconnaissance :

« Je vous remercie par advance de tout mon « cœur, du livre qu'il vous plait me promettre de « voz Exotiques en grand papier, lequel attendant, « je n'ay pas laissé d'en achepter icy un des com- « muns pour m'y entretenir, comme j'ay fait fort « souvent et avec beaucoup de contentement. »

Et il ajoutait en post-scriptum :

« J'oubliois de vous dire que le portraict que vous « avez fait faire de vostre Fungus coralloides « cancellatus represente fort bien le naturel. Je « suis bien aise qu'il vous aye agreé et vous remercie « de la mention de mon nom qu'il vous a pleu d'y « faire. Nostre petit village de Peiresc s'appelle

(1) En conformité d'un désir que Peiresc avait formulé. Presque au début de ses relations avec Charles de l'Escluse, il lui écrivait : « Infiniment desireux de trouver des occasions de vous « rendre service et supportant impatiemment l'attente de voz « commandements pour vous donner sujet de m'en honorer « deshormais avec toute liberté, je suis contrainct de franchir « les bornes de mon devoir avant qu'avoir rien merité de pareil « en vostre endroict et vous prier de m'envoyer vostre por- « traict, et ensemble un exemplaire de vostre histoire des « plantes avec vostre nom au-dessus, et s'il est possible en plus « beau papier que les autres, car j'ai aprins de feu Monsr Pinelli « d'estre si curieux et delicat en matiere de livres et de tascher « tousjours de les avoir en plus grand papier que l'ordinaire. » — Il semble, du reste, que Clusius distribuait ses ouvrages avec beaucoup de générosité. Il avait envoyé à Pinelli quatre exemplaires du *Rariorum plantarum historia*, qui arrivèrent à Padoue après le décès du destinataire. L'héritier de Pinelli disposa d'un de ces exemplaires en faveur de Ferrante Imperato, pharmacien napolitain et botaniste renommé.

Digitized by Google

« dans les vieux cadastres latins Castrum de « Petrisco (1). »

Au sujet des envois de plantes que Peiresc fit à Charles de l'Escluse, nous possédons un document intéressant. C'est un « inventaire » des divers objets dont la lettre du 15 février 1605 annonçait le départ. Nous allons y trouver mentionnés quelques-uns des *desiderata* de Clusius (2).

(1) Dans l'*Auctarium*, Charles de l'Escluse, tout en donnant à Peiresc son nouveau titre de seigneur ou sieur de Peiresc « *Peirets toparcha* », continuait à l'appeler N. de Callas, ne tenant compte qu'à demi du changement de nom que Peiresc lui avait signalé par le post-scriptum de la lettre du 25 février 1604. Cette mention élogieuse de Peiresc, à propos du champignon trouvé par celui-ci à Belgencier, Clusius la lui avait promise dans une lettre dont Gassendi eut connaissance, et qu'il a ainsi résumée dans sa *Vita Peireskii*, sous le millésime 1605 : « Prætereo ipsi [Peiresc] deberi Fungum coralloidem dictum, de quo cùm Clusius rescriberet, *mentionem*, inquit, *faciam in auctario ad Exoticorum historiam quam spero brevi publici juris facere, Fungi cognitionem tibi acceptam relaturus.* »

(2) Tamizey de Larroque a reproduit ce document dans le tome VII des *Lettres de Peiresc*, d'après une copie conservée à la Bibliothèque Méjanes (registre III, folio 287). Nous le donnons ici d'après l'original même existant à Leyde. — Antérieurement à la publication faite par Tamizey de Larroque, M. Charles Joret, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, alors professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, avait inséré ce même *Inventaire* dans la *Revue des langues romanes* (t. VII de la 4e série), d'après l'exemplaire de la Méjanes. Il a fait suivre la liste dressée par Peiresc d'un tableau sur lequel il a inscrit : 1° les noms botaniques modernes ; 2° les noms français ; 3° les noms provençaux actuels. Au sujet des noms modernes de certaines espèces, nous sommes en désaccord avec le savant professeur. Nous indiquerons en note quelles sont celles pour lesquelles nous n'avons pas accepté ses déterminations. En ce qui touche les noms provençaux, nous prendrons la liberté d'adresser à M. Charles Joret un petit reproche : pourquoi a-t-il adopté une ortho-

Digitized by Google

Cet inventaire est, en effet, divisé en deux parties (1).

La première contient l'énumération de certaines plantes (phanérogames) que le botaniste de Leyde avait expressément demandées. Les noms de ces plantes sont inscrits sur deux colonnes parallèles. La colonne de gauche est formée des noms latins que conférait à chaque espèce la nomenclature du temps (2), accompagnés, suivant le cas, de quelques indications en français. Sur la colonne de droite, Peiresc a inscrit, en regard des noms latins, les dénominations provençales parvenues à sa connaissance.

La seconde partie de l'inventaire donne la liste des plantes que Peiresc envoyait d'office à Clusius, sans que celui-ci les eût demandées. Elle est disposée de la même façon que la première (noms latins sur une colonne, noms provençaux vis-à-vis, sur l'autre).

A la suite du texte original fidèlement reproduit, nous dresserons une liste comparative, destinée à fixer, avec autant d'exactitude qu'il sera possible, l'identité des espèces désignées par Peiresc.

graphe fantaisiste qu'il n'était plus permis d'employer, nous semble-t-il, après l'œuvre considérable d'épuration accomplie par Frédéric Mistral, et fixée dans le *Trésor du Félibrige* dont un prix de dix mille francs accordé par l'Académie des Inscriptions a consacré le mérite et l'autorité ? — Il y a beaucoup de fautes dans le texte de l'Inventaire imprimé par Tamizey de Larroque. Ignorant sans doute la langue provençale, il n'a pas su lire, notamment, quelques-uns des noms provençaux inscrits par Peiresc sur ces listes.

(1) Nous devrions, pour être exact, dire *trois*. Ainsi qu'on va le voir, deux listes de graines sont suivies d'une troisième qui mentionne, outre un échantillon de gomme d'Oranger et trois Champignons, les noms des divers fossiles que par la même occasion Peiresc expédiait à Clusius.

(2) Les noms latins portés sur cette première liste de graines sont évidemment ceux mêmes que Charles de l'Escluse avait employés pour faire connaître les espèces dont il désirait recevoir les semences.

Digitized by Google

INVENTAIRE

DE CE QUI EST CONTENU EN LA BOITTE QUE DE PEIRETS ENVOYE A Mr DE L'ESCLUSE PAR LA FOIRE DE FRANCFORT

SEMENCES DE PLUSIEURS PLANTES DE PROVENCE

de celles que ledict sr de l'Escluse avoit demandé

1. Arbutus (1)	vulgò (2)	*d'Arboussier*
2. Centonica	Absynte marin	*Graine barboutine*
3. Ilex major		*Eoüve*
4. Ilex coccigera		*Avaux*
5. Lentiscus		*Lentiscle*
6. Narcissus medioluteus (les bulbes seulemt)		*Judioüves*
7. Olea		*Olivier*

(1) Les chiffres qui précèdent chaque nom de plante, sur la colonne de gauche, ne figurent pas à l'original. Nous avons numéroté tous ces noms afin d'établir une concordance entre l'*Inventaire* et le tableau comparatif qui suivra, dans lequel, d'une part, nous substituerons aux noms latins inscrits par Peiresc les dénominations actuelles, et d'autre part, nous rectifierons, d'après les règles de l'orthographe régnante, les appellations provençales placées en regard.

(2) Le texte donné par Tamizey de Larroque d'après la copie de la Bibliothèque Méjanes porte, au lieu de *vulgò*, ces mots : « vulgairement en provençal ».

Digitized by Google

8. Oleaster	*Olivastre*
9. Philirea tenuifolia	*d'Alader*
10. Pinus sylvestris	*Pin sauvaige*
11. Rhamnus.	*Aigue Sponche*
12. Rhus coriariorum, Sumac	*Foüvil*
13. Smilax aspera	. . . . .
14.	*Tartonraire*
15. Terebinthus	*Petelin*
16. Tithymalus	. . . . .
17. Thymelea	*Bouffe-Galine*

---

de celles que de Peirets a rencontré par les champs en allant à la chasse, tantost sur le rivaige de la mer, tantost par les bois et nommement par le terroir de Beaugentier.

18. Acer montanum que les paysans appellent	*Agast*
19. Cineraria	. . . . .
20. Creta marina	*Bassilles*
21. . . . . vulgò	*Dagon*
22. Epithin	. . . . .
23. Hyppoglossum Valentinum de vostre livre	. . . . .
24. Iva moscata	*Herbe de musquet*

Digitized by Google

25. Ligustrum	*Olivier sauvaige*
26. Myrtus	*Nerte (de la blanche)*
27. Paliurus seu Rhamnus	*Arnavez*
28. Seseli Massiliensis	*Fenouil tort*
29. . . . . vulgò	*Roussette*
30. Stecas, cueilly au terroir d'Yères, vulgò	*Mourrenieu*
31. Styrax de Mr Pena dont les graines s'appellent	*Alibouffier* *Guilloffes*
32. Tetragonia	*Bonnet de capellan*
33. Tracheleon majus	*Herbe de nostre dame*
34. Trifolium hemorroidalis	. . . . .
35. Viburnum mas	*l'Arbre blanc*

Voici maintenant quelles sont, à notre avis, avec l'appellation que la nomenclature moderne leur a conférée, les Phanérogames dont Peiresc envoyait les graines à Clusius, et comment doivent être présentement orthographiés les noms provençaux que le collecteur de ces graines avait eu soin d'inscrire sur sa liste :

1. Arbutus Unedo L.	*Arboussié* (1)

(1) Le texte de Peiresc porte « *d'Arboussier* ». Encore aujourd'hui les Provençaux appellent indifféremment cet arbre *Arboussié* ou *Darboussié*. La première forme s'accorde mieux avec le latin *Arbutus*, d'où elle dérive. Dans la seconde, le D initial ne serait-il pas dû à l'adjonction de l'article ? A quelqu'un qui lui demandera le nom provençal de l'Arbousier, le paysan interrogé répondra de préférence : « *Es* d'*arboussié* », au lieu de : « *Es* un *arboussié* ». C'est ainsi que l'article élidé a pu se confondre et faire corps avec le nom. Il semble que tel était l'avis de Peiresc, qui séparait par une apostrophe le D qu'il écrivait au-devant du mot *Arboussier*.

Digitized by Google

2. Santolina Chamæcyparissus L. ?	*Grano-barboutino* (1)
3. Quercus Ilex L.	*Éuve* (2)
4. Quercus coccifera L.	*Avaus*
5. Pistacia Lentiscus L.	*Lentiscle*
6. Narcissus Tazetta L.	*Judiéuvo* (3)
7. 8. Olea europæa L.	*Óulivié* / *Óulivastre*
9. Phillyrea angustifolia L.	*Aladèr* (4)

(1) L'Inventaire donne, comme nom latin, le mot *Centonica*. Cette appellation n'a jamais existé dans la nomenclature du XVIe siècle. Si c'est Charles de l'Escluse qui l'a insérée lui-même sur sa liste de *desiderata*, il l'aura fait parce que Peiresc lui avait parlé le premier de cette plante dans sa lettre du 25 février 1604 : « Je vous envoyerai... « la racine d'une aultre plante qui est assez familiere en cez quartiers, « que l'apoticaire appelle *Centonica*; je ne sçay s'il se trompe. » Peut-être l'apothicaire ignorant dénaturait-il ainsi le « *Centonia* » de Conrad Gesner ou le « *Santonicum minus* » de Valerius Cordus. En ce cas, la plante serait bien, comme nous le croyons, le *Santolina Chamæcyparissus* de Linné. Il est vrai qu'à côté du mot *Centonica* le texte porte : « Absynte marin ». Le nom d'*Absinthe* s'appliquerait alors à l'un de nos *Artemisia* : ce ne pourrait être que l'*A. glutinosa* Gay ou l'*A. gallica* Willd. Le nom provençal mis en regard, *Grano-barboutino* (en français *barbotine, semencine, semen-contra*) s'applique à une poudre vermifuge dans la composition de laquelle les apothicaires faisaient entrer les capitules de diverses Armoises.

(2) Le vrai nom provençal du Chêne-vert est *Éuse*. Mais en certaines parties de la Provence, et notamment dans la région que fréquentait Peiresc, la prononciation transforme souvent S en V; et c'est ainsi qu'*Éuse* devient *Éuve*.

(3) Ici M. Charles Joret inscrit sur sa liste *Narcissus poeticus* L. Nous croyons que c'est une erreur. Les floristes du XVIe siècle donnaient le nom de « *Narcissus medioluteus* » au *N. Tazetta* L. Ils appelaient « *N. mediopurpureus* » ou « *N. mediocroceus* » le Narcisse des poètes. Le vocable provençal *judiéuvo* (littéralement *juive*) s'applique encore au Narcisse à bouquets (F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige*).

(4) Ou *Daladèr*. Même observation que pour *Darboussié*.

Digitized by Google

10. Pinus sylvestris L. ?	*Pin sóuvágí* (1)
11. Rhamnus Alaternus L.	*Aigo-espouncho* (2).
12. Rhus Coriaria L.	*Fáuvi*
13. Smilax aspera L.	. . . . .
14. Passerina Tarton-raira DC.	*Tarton-rairo* (3)
15. Pistacia Terebinthus L.	*Petelin*
16. Euphorbia	. . . . . (4)
17. Daphne Gnidium L.	*Boufo-galino* (5)

(1) Les anciens botanistes employaient l'adjectif *sylvestris* par opposition à celui de *sativa* qu'ils appliquaient au *Pinus Pinea* L. Il est impossible de savoir exactement si Peiresc avait envoyé à Clusius des graines de Pin d'Alep ou de notre *Pinus sylvestris*. Observation déjà faite, avec raison, par M. Charles Joret.

(2) L'expression provençale *Aigo-espouncho* désigne le Nerprun, (F. Mistral, *op. cit.*), et non point, comme l'a cru M. Charles Joret, l'*Hippophae rhamnoides* L. qui se nomme en provençal *Argousié* ou *Rebaudin*.

(3) Le lecteur curieux de connaître l'origine de ce singulier nom provençal en trouvera l'explication dans notre étude sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel*.

(4) L'accolade qui figure, à cette place, sur l'original de l'Inventaire, indique que Peiresc fit parvenir à Clusius des graines de trois espèces d'Euphorbe. M. Charles Joret a supposé que dans le nombre se trouvait l'*Euphorbia Characias* L. C'est bien possible. Mais nous ne pouvons pas le savoir avec certitude, le nombre des Euphorbes que possède la flore provençale étant de beaucoup supérieur à trois.

(5) M. Charles Joret a traduit par *Passerina annua* Spreng. le « *Thymelæa* » du texte. C'est inadmissible. Les floristes du XVIe siècle furent unanimes à nommer ainsi l'espèce qui est devenue, de par Linné, *Daphne Gnidium*, tandis que notre Passerine annuelle fut appelée « *Passerina* » par Tragus, Camerarius, les *Adversaria*, Jean Bauhin, et « *Lithospermum* » par d'autres botanographes, notamment par Gaspard Bauhin : aucun d'eux n'eut l'idée d'en faire une *Thymelæa*. - L'expression provençale *Boufo-galino* (littéralement *qui fait enfler les poules*), allusion aux propriétés toxiques du Garou, est sans doute tombée en désuétude, puisque nous ne la trouvons pas dans le *Trésor* de F. Mistral.

Digitized by Google

18. Acer monspessulanum L.	*Agast* (1)
19. Senecio Cineraria D C.	. . . . .
20. Crithmum maritimum L.	*Bacilo*
21. Aphyllanthes monspeliensis L.	*Dragoun* (2)
22. Cuscuta Epithymum L.	. . . . .
23. Globularia Alypum L.	. . . . . (3)
24. Ajuga Iva Schreb.	*Erbo dóu musquet*
25. Ligustrum vulgare L.	*Óulivié-fèr*
26. Myrtus communis L.	*Nerto* (4)
27. Paliurus australis Rœm. et Sch.	*Arnavès* (5)
28. Seseli tortuosum L.	*Fenoui-tort*

(1) *Agast* est le nom provençal de l'Érable de Montpellier (F. Mistral, *op. cit.*) et non point de l'*Acer campestre*, ainsi que l'a traduit M. Charles Joret. D'ailleurs l'Inventaire porte « *Acer montanum* ». Aucun des floristes du XVIe siècle, à notre connaissance, n'a nommé ainsi l'*A. campestre*.

(2) L'Aphyllanthe de Montpellier porte aussi en provençal les noms de *Barjavoun*, *Bragoun*, *Bregaloun*.

(3) C'est bien le *Globularia Alypum* que Charles de l'Escluse a décrit et figuré dans le *Rariorum plantarum historia* (p. 90) sous le nom de « *Hippoglossum Valentinum* », ainsi que l'indique l'Inventaire de Peiresc. Clusius explique pourquoi il repoussait le nom d'*Alypum* que certains floristes avaient adopté : « Alii Alypum nominare malunt : sed cùm planè arida sit et succi expers, non video qua ratione suam sententiam stabilire possint. »

(4) Ici l'Inventaire ajoute entre parenthèses : « de la blanche ». Peiresc désigne ainsi une variété de Myrte dont les baies restent blanches, variété qui se retrouve encore dans quelques localités de la Provence maritime.

(5) Ou *Arnavèu*, forme peut-être plus usitée.

Digitized by Google

29.	*Rousseto* (1)
30. Lavandula Stœchas L.	*Mourreniéu* (2)
31. Styrax officinale L.	*Aliboufié*
dont les graines s'appellent	*Gaiofo* (3)
32. Evonymus europæus L.	*Bounet-de-capelan*
33. Campanula	*Erbo-de-Nosto-Damo* (4)
34.	. . . . . (5)
35. Viburnum Lantana L.	*Aubre-blanc* (6)

(1) Le *Trésor du Félibrige* ne mentionne aucune plante ainsi nommée en provençal. Comme Peiresc ne donne pas d'autre indication, il nous est impossible de savoir quelle était la graine qu'il envoyait sous ce nom.

(2) Ce nom à physionomie si provençale est probablement abandonné. Il ne figure pas dans le *Trésor*. Le nom, le plus usité actuellement, de cette Lavande est *Queirelet*.

(3) « Je n'ai pu trouver nulle part, écrit M. Charles Joret, quelle plante ou quel fruit Peiresc a pu désigner par les noms de *Roussette* et de *Guilloffes*. » Frédéric Mistral, que nous avons consulté, nous a répondu : « J'estime que Peiresc a mal entendu prononcer le mot « qu'il écrit *Guilloffes*. Ce mot ne peut être que le provençal classique « *Gaiofo*, que Brueys, contemporain et compatriote de Peiresc, écrit « *Galhofo* et qui signifie « cosse de légumes, balle de maïs, etc. » « C'est un nom générique au fruit de diverses plantes et qui a pour « similaires *caiofo*, *calofo*, *cofo*. » Quant à *Rousseto*, l'auteur du *Trésor* suggère l'idée que Peiresc a peut-être employé ce mot en place d'*Erbo-rousso*, nom provençal du *Pterotheca nemausensis* Cass. Mais cette assimilation demeure forcément hypothétique.

(4) Il est difficile de savoir au juste quelle était l'espèce de Campanule que Peiresc appelait « *Tracheleon majus* ». Clusius, en son *Histoire des plantes rares*, donnait le nom de « *Trachelium majus* » au *Campanula latifolia* L., qui n'appartient pas à la flore de la Provence. Mais l'épithète de *majus*, employée par Peiresc, ne pouvait être appliquée qu'aux *C. Medium* L., *C. Trachelium* L. ou *C. persicifolia* L. Le nom provençal *Erbo-de-Nosto-Damo* ne nous est ici d'aucun secours. Un assez grand nombre de plantes ont été ainsi nommées, « parce que, dit F. Mistral, on les a remarquées dans des lieux consacrés à Notre-Dame, ou parce qu'elles fleurissent à une fête de Notre-Dame. »

(5) Pas plus que M. Charles Joret, nous ne sommes parvenu à découvrir ce que le bon Peiresc entendait (avec un solécisme !) par *Trifolium hemorroidalis*.

(6) Appellation appliquée aussi à diverses espèces.

Digitized by Google

La boîte expédiée par Peiresc à Charles de l'Escluse au mois de février 1605 ne contenait pas seulement les graines de Phanérogames dont la liste précède. D'autres objets y avaient été joints, qu'il est intéressant de faire connaître. C'étaient d'abord :

Gummi seu lacrymæ, ex Aureâ malo fluentes, mense Octobri 1604 collectæ.

Au sujet de ces *gommes* ou *larmes*, la lettre du 15 février 1605 donnait l'explication qui suit. Après avoir demandé à Clusius, à propos du Styrax, de lui « enseigner le moyen d'en tirer la goumme, car cez « arbres n'en produisent poinct sans artifice », Peiresc ajoutait :

« Trop bien les Orangers, mais particulierement « ceux que l'Espaignol nomme Naraenias de figuras « que nous appellons Oranges bigarrez, sur lesquels « j'ay souvent recüeilly de la goumme qui en dis- « tille sans aucun artifice, et vous en envoye un peu, « avec pasche (1) que si vous y descouvrez quelque « belle proprieté, ou quelque qualité extraordinaire, « vous m'en communiquerez s'il vous plaict quel- « que chose. »

L'Inventaire mentionne ensuite trois espèces de Champignons dont un certain nombre d'échantillons avaient pris place dans la boîte :

(1) Ce mot, qui a fort embarrassé Tamizey de Larroque (il l'a, dans une note, déclaré incompréhensible), est une expression provençale signifiant *pacte, convention, accord*. Le sens de la phrase est celui-ci : « Il demeure convenu entre nous que si vous y découvrez... »

Digitized by Google

Fungorum reticulata species coralli effigie *Alia Fungorum perniciosorum species gummosa, viscosum succum emittens* *Alia Fungorum arboreorum species, colore aureo*	Ex agro Belgenseriensi

Le premier de ces Champignons était le *Clathrus cancellatus*, au sujet duquel nous avons donné plus haut de longs détails.

Relativement aux deux autres, voici ce qu'en disait Charles de l'Escluse, à la fin du chapitre consacré, dans l'*Auctarium*, au « *Fungus coralloeides cancellatus* » (1) :

« Ce genre de Champignon [*Clathrus cancellatus*] doit prendre place parmi les Champignons pernicieux (2); personne, je crois, ne sera d'un autre avis. Il en est de même de deux autres genres de Champignons que N. de Callas avait ajoutés à son envoi. L'un était encore fixé à un fragment d'écorce de l'arbre ou du rameau de cet arbre qui gisait sur le sol, et sur lequel il avait pris naissance ; il était de couleur d'or et non très dissemblable du quatrième genre des Pernicieux (3) que j'ai décrit et fait connaître et qui comprend des espèces variées, différant entre elles par la grandeur et la couleur. L'autre Champignon m'a paru avoir une grande ressem-

(1) Nous citons la traduction d'Ernest Roze.

(2) Charles de l'Escluse avait divisé ses Champignons de Hongrie en deux sections : les Comestibles (*Fungi esculenti*) et les Pernicieux (*Fungi noxii et perniciosi*).

(3) *Polyporus versicolor*, d'après Fries (*Note d'Ernest Roze*).

Digitized by Google

blance avec la première espèce du vingtième genre des Pernicieux (1), car il s'en rapprochait par sa forme et sa grandeur ; mais lorsque N. de Callas l'examinait, il avait remarqué qu'une certaine liqueur en imprégnait l'extrémité des bords et le pédicule, et cette liqueur, sur l'échantillon desséché, conservait encore sa couleur brune et son aspect luisant. »

Enfin, passant du domaine de la botanique dans celui de la minéralogie, ou plutôt de la géologie, l'Inventaire annonçait, en dernier lieu, à Charles de l'Escluse, l'envoi de divers échantillons que Peiresc considérait comme des pierres, *lapides varii*, mais qui étaient, en réalité, des fossiles, (coquilles et polypiers).

LAPIDES VARII

Astrites, ejusque in formam plantæ nascentis ramuli

CONCHITÆ GENERA TRIA

Lepadites, Lepas Alapede concha univalvis — Ex agro Castelletio

Conchites vera striata — Ex agro Castelletio

Ctenites Gesneri, striatus, Ex agro Antipolitano

Voici les éclaircissements que fournissait à ce sujet la lettre du 15 février 1605 :

« L'occasion de ceste boitte m'a faict y adjous-« ter oultre voz semences, quelques petites pieces

(1) *Boletus pachypus*, d'après Fries. Peut-être s'agissait-il ici du *Boletus luteus* ? (*Id.*).

Digitized by Google

« de nostre pierre Astrites, qui se treuve dans terre « en forme pareille à celle des rameaux de corail, « vray est que les rameaux de corail sont rouges, là « où ceux cy sont de couleur grisastre et sont tous « parsemez d'estoilles. On en treuve à deux lieües « de Beaugentier, au terroir d'un petit villaige « nommé le Castellet (1), où j'en ay veu un grand « rameau tout entier, qui sembloit estre de corail « blanc (2) ; et c'est aussy de là que j'ay eu une « espece de Conchites qui ressemble à la vraye « Concha striata (3) et une aultre sorte de pierre « qui est peult estre Trochites Jo. Kentmanni et « Gesneri (4), laquelle ressemble entierement à « une sorte de coquille de celles qui s'attachent « contre les rochers que les Marseillois appellent « des Alapedes (5), et pour ce je l'appellerois (s'il « m'estoit loisible) Lepadites, plus tost que Tro- « chites. L'autre espèce de Conchites, je l'ay

(1) Le Castellet est actuellement une commune qui dépend du canton du Bausset et de l'arrondissement de Toulon (Var). On y trouve une grande quantité de fossiles.

(2) Il s'agit ici d'un Polypier appartenant très probablement aux couches à Hippurites du Crétacé inférieur. Telle est l'opinion de l'éminent professeur de géologie de la Faculté des Sciences de Marseille, M. Vasseur, que nous avons consulté à ce sujet.

(3) Le nom de *Concha striata* avait été employé par Guillaume Rondelet, dans son livre *De piscibus marinis*, pour être appliqué à un Pecten ; et c'est sans doute un Pecten fossile que Peiresc avait trouvé au Castellet.

(4) L'illustre Conrad Gesner, génie universel, publia en 1565 à Zurich un volume intitulé : *De omni rerum fossilium genere, gemmis, lapidibus, metallis et hujusmodi libri aliquot.* Il y inséra une œuvre personnelle (*De rerum fossilium, lapidum et gemmarum maximè figuris et similitudinibus liber*) qu'il fit précéder de quelques opuscules relatifs au même sujet, et provenant de divers auteurs, parmi lesquels Jean Kentman, médecin à Dresde.

(5) Les Marseillais donnent encore le nom d'*Alapedo* ou *Arapedo* aux Patelles ou Lépas, genre de mollusques qui s'attachent aux rochers. Nous supposons que le fossile pour lequel Peiresc crée ici le nom de *Lepadites* était en réalité un Cyclolite.

Digitized by Google

« recouvrée d'Antibou (1) où lon les treuve en « coupant le roc et c'est peult estre Ctenites de « Gesnerus (2). Si cecy vous est agreable, je tas- « cheray de vous mander quelqu' aultre curiosité ».

Nous avons raconté plus haut que les relations épistolaires de Peiresc avec Charles de l'Escluse se prolongèrent, toujours fréquentes, jusqu'à la mort de l'éminent botaniste (3). Quand la dernière lettre du magistrat provençal et ses dernières expéditions arrivèrent à Leyde, Clusius venait de rendre le dernier soupir. Outre la figure du Tragacantha dont nous avons parlé, l'ultième envoi parti d'Aix contenait des échantillons de deux fruits exotiques, que Raphelenge, l'éditeur des *Curæ posteriores*, fit graver pour ce recueil (4).

(1) Aujourd'hui Antibes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nice.

(2) Bien que Conrad Gesner, dans l'ouvrage précité, ait donné, sous le nom « *Ctenitæ species* », la figure d'une coquille trouvée à Hildesheim, et que lui avait communiquée Jean Kentman, il ne nous est pas possible d'indiquer, même de façon approximative, quel était le fossile rapporté d'Antibes par Peiresc.

(3) Peiresc avait un frère, plus jeune que lui, Palamède Fabri, sieur de Valavez, avec lequel il entretint toujours des relations d'étroite amitié. En 1608, Palamède se disposant à entreprendre un long voyage qui, de Paris, devait ensuite le conduire en Hollande, Peiresc lui donna ses instructions dans une note détaillée que Tamizey de Larroque a publiée (t. VI, *Mémoire à mon frère de Vallavez*). Voici ce qu'il prescrivait, sous l'intitulé LEIDEN : « M. Clusius, à qui vous pourrez bailler la boyte que je « luy adresse avec l'espy des Indes qui y est enclos, dont je luy « ay cy devant envoyé le dessin. Que s'il offre de la vous randre « aprez en avoir prins ses memoires, vous la pourrez retirer. « Sinon ne la luy reclamez pas. » La même note nous apprend que Peiresc recevait par l'entremise du libraire Raphelenge « tout ce que M. Clusius m'a envoyé en diverses fois. »

(4) *Curæ posteriores*, p. 84 (*Fructus squammosi alia delineatio*) et p. 85 (*Nuculæ Indicæ secundæ accuratior delineatio*).

Digitized by Google

Peiresc avait joint à ce même envoi la copie d'une lettre écrite par un médecin d'Aix, le docteur Jacques Fontaine (1), au général Blaise Capisula, gouverneur pour le pape de la cité d'Avignon et du Comtat Venaissin.

Voici quel était l'objet de cette lettre :

Il existait dans le jardin d'un bourgeois d'Avignon, nommé Doins, un pied d'« *Aloes* » (*Agave americana* L.), planté là depuis une centaine d'années, à ce que l'on croyait. Au mois de mai 1599, une hampe surgit tout-à-coup, qui, dans l'espace de quarante-cinq jours, atteignit la hauteur de trente-deux palmes. Ce phénomène végétal, nouveau pour les Avignonais, excita chez eux autant de surprise que de curiosité. Des gens de toute condition accoururent, même des villes voisines, parmi lesquels certains voyageurs, qui, se flattant d'avoir parcouru l'univers entier, déclaraient qu'en aucun lieu du monde ils n'avaient rien vu de pareil (2).

Le docteur Fontaine ne fut pas le moins étonné. Il médita sur cette extraordinaire croissance, qu'il regardait comme un prodige et qui lui parut une manifestation céleste provoquée par la piété des

(1) Jacques Fontaine, né à Saint-Maximin (Var), en 1551, fut régent à la Faculté de Médecine de l'Université d'Aix. Il publia divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons un *Traité de la Thériaque* (Avignon, 1601) et le *Discours des marques des sorciers* (Paris, 1611). La remarquable monographie due à M. F. Belin, recteur de l'Académie d'Aix, *Histoire de l'ancienne Université de Provence* (Paris, 1896), contient des détails intéressants sur le docteur Fontaine.

(2) « Accurebant cives undiquaque, nec non è proximis urbibus homines promiscuè omnis conditionis; inter quos multi aderant viri præstantissimi, qui plurimas orbis regiones suis peregrinationibus perlustraverant; qui ingenuè profitebantur se Aloës propè infinitas in variis mundi partibus conspexisse, nunquam tamen caulem parem. » (*Lettre de Fontaine à Capisula*).

Digitized by Google

habitants d'Avignon (1). C'est pourquoi il voulut faire part de ses réflexions au gouverneur pontifical.

Comme il était le médecin de Peiresc, il eut l'occasion de parler de sa lettre à l'érudit Conseiller. Celui-ci jugea qu'elle méritait d'être transmise à Clusius.

Elle n'arriva pas à Leyde assez tôt. Mais Raphelenge en prit connaissance, la trouva intéressante et l'inséra dans l'ouvrage posthume (2).

Le caractère épisodique et tout spécial de ce travail n'exige pas que nous lui donnions pour conclusion un jugement d'ensemble sur la haute personnalité et la longue carrière de Charles de l'Escluse.

Il y eut pourtant chez Clusius une vertu que nous tenons à mettre particulièrement en relief : ce fut sa probité scientifique.

(1) « Forsan caulis hic, omnium sententiâ, incrementi celeritate prodigiosus, significat miram hujus nobilissimæ Civitatis pietatem et divini cultûs miram observantiam. » (*Id.*).

(2) *Curæ posteriores*, p. 119 : *Aloe quædam quæ Avenione crevit.* — Le botaniste anglais Jean Ray, auteur d'une *Histoire des plantes* et qui vint herboriser en Provence, se montra sceptique au sujet de ce phénomène de rapide croissance. « *Credat Judæus Apella !* » disait-il. Cette incrédulité mit fort en colère l'honnête Garidel : « Si c'est une foiblesse de croire trop facilement, c'est aussi un entêtement de ne vouloir point croire ce que nous n'avons pas eu occasion de voir, quoique la chose nous paraisse extraordinaire; c'est à la vérité donner un démenti à bien de gens, et traiter un peu trop cavalièrement d'imposteurs tant d'honnêtes gens qui ont été témoins oculaires, et qui ne parlent pas sur un ouï-dire. Jacques Fontaine étoit trop honnête pour vouloir en imposer, lorsqu'il écrivoit à un Gouverneur, et à toute une ville d'Avignon, à qui cette merveille étoit connuë. M. Raï aura un autre sentiment de Fontaine, quand il saura qu'il étoit honoré de l'estime et de la confiance de cet illustre et sçavant personnage M. Claude Fabri, sieur de Peyresc, comme on peut le voir dans Gassendy, *in Vita Peireskii.* »

Digitized by Google

La précision et la sincérité ne cessèrent jamais d'être son idéal. Il dut à ces qualités la considération dont l'entourèrent ses contemporains, et la renommée que la postérité a consacrée. « Il s'était fait une loi, a dit un de ses biographes, de ne se fier à personne et de n'en croire que ses yeux. Aussi l'exactitude la plus scrupuleuse règne dans ses descriptions et dans ses figures (1). »

Et nous ne saurions mieux finir cette étude qu'en montrant, par une déclaration extraite du principal de ses ouvrages, combien scrupuleuse, en effet, était la conscience du grand botaniste.

Il reprochait à Mathias de Lobel, auquel d'ailleurs il témoignait une amicale estime (2), d'avoir, sans motifs suffisants, appliqué à certaine plante un nom nouveau. Et il exposait avec quelles précautions lui-même procédait en pareil cas.

« A mon avis, dit-il, Lobelius ne devait point changer le nom d'une plante qu'il n'avait jamais vue. Pour ma part, je me tiens en garde contre une précipitation déréglée ; et avant de les avoir soigneusement observés, je m'abstiens de modifier le nom de végétaux jusque-là inconnus pour moi. Ce n'est qu'après une étude approfondie de leurs divers caractères et de toutes les circonstances qu'il importe de considérer, que je me décide à donner à l'un d'eux le nom qui me paraît lui convenir, ainsi que l'auront aisément remarqué tous ceux que mes écrits intéressent et qui les lisent avec une attention soutenue. J'aimerais mieux en réalité, — comme je l'ai fait quelquefois dans ces Commentaires, — laisser des plantes sans dénomination spéciale, quand le

(1) *Nouvelle Biographie générale*, article LÉCLUSE.

(2) Dans son *Histoire des plantes rares*, Charles de l'Escluse cite quelquefois le nom de Mathias de Lobel, qu'il appelle presque toujours « Lobelius noster » et encore « doctissimus Lobelius ».

Digitized by Google

nom qu'on leur donne communément ne me satisfait pas, plutôt que de leur attribuer témérairement un nom quelconque ne répondant pas assez bien à la nature de l'objet (4). »

La tendance qui pousse certains auteurs à changer arbitrairement le nom des genres ou des espèces est, on le voit, un mal ancien. Et combien, parmi les modernes, auraient bien fait de s'en tenir aux sages conseils donnés, il y a trois siècles, par Charles de l'Escluse !

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxx.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

LETTRES

(INÉDITES)

de N.-C. FABRI DE PEIRESC

à CHARLES DE L'ESCLUSE

I

Monsieur, quattre ou cinq jours avant mon despart de Provence je receus la vostre du 12 May, et fus bien aise d'entendre que la derniere boette que je vous avois envoyé estoit arrivée à bon port et qu'elle vous avoit esté agreable. J'escrivis incontinent à Frejus, à Thollon, à Mompelier, en Avignon et encor ailleurs, et priay tres instemment des amys que j'y ay partout de me recueillir toutes les semences que vous desirez. Je fus en mesme temps à Marseille et y laissay

Digitized by Google

la mesme charge à quelqu'aultre ; tellement que j'espere qu'entre touts on aura tout ce que vous desirez : mais à grand peine se pourra il rien envoyer vers vous avant la foire de Pasques, avant lequel temps j'espere estre de retour en Provence. Et quand cela ne seroit, mon frere recevra le tout de toutes pars, et me l'adressera en ceste ville afin que je le vous puisse faire tenir par les marchands qui iront à la foire. Estant à Marseille je me laissay porter à ma curiosité jusqu'au lieu où se treuve quantité de Tragacantha où en ayant diligemment esplusché beaucoup de plantes enfin j'en recueillis la semence que je vous envoye maintenant. Je vous en envoyeray dadvantaige lorsque je seray de retour en Provence. On m'a promis à Aix de me faire avoir des bulbes du Narcissus totus albus qui croist es montaignes voisines. Mais il fauldra attendre l'année prochaine afin que voyant la fleur on en puisse marquer les plantes pour les arracher au mois d'Aoust, aultrement on ne les sçauroit distinguer des aultres qui sont presque semblables. Passant par Lyon, je voulus sçavoir de Mr Vincent marchand libraire, qu'estoit devenüe la premiere boëtte que je vous envoyay il y a un an et demy, pour laquelle il m'a faict payer deux escus de port de Lyon à Francfort, et toutefois vous ne me marquez poinct de l'avoir receüe. Il me respondit qu'elle avoit esté seurement consignée entre les mains de messieurs les Raphelenges à Francfort, et qu'il m'en fairoit voir le memoire du chargement. Je suis bien esbahi que ne l'ayez receüe, et en suis marry

Digitized by Google

pour le dessein du puys artificiel de Mompelier et pour tout plein d'aultres curiositez que j'y avois encloses. J'ay veu le livre des Anneaulx antiques du sr Abr. Gorlaeus, et y ay prins plaisir : mais parce qu'il promet des aultres recueils de medailles et aultres antiquitez, je desirerois bien de sçavoir dans combien de temps, à peu pres, il espere de les mettre en lumiere et nommement ce qui concerne les medailles grecques, desquelles j'ay recueilly grand nombre en mon voyage d'Italie. Vous m'obligerez beaucoup de m'en donner quelque particuliere information mais nommement de la capacité, humeur et complexion de l'autheur, parce que, si c'est un homme accostable, je desirerois avoir sa cognoissçance, pour conferer quelque fois quelqu'une de mes medailles avec les siennes pour nous servir d'entretien. Je n'ay pas encores veu Mr le presidant du Thou pour sçavoir par quel chemin se sont perdües les lettres que je luy avois recommandé pour vous envoyer. J'espere de ne m'arrester pas en ceste ville plus haut de deux ou trois mois tout au plus. Cependant vous pourrez laisser l'adresse de messieurs les Bonvisi de Lyon pour la reprendre quand je seray hors de Paris, et faire vos faulces couvertes « à Mr Hadrian Beys, Marchand Libraire à la rue St Jacques, à l'enseigne de la rose blanche » lequel me les faira tenir chez moy seurement. Quant aux vers qu'on avoit desiré en louange de Mr Pinelli, j'eusse creu que Mr H. Grottius ou quelqu'un de ces aultres messieurs qui l'ont cogneu, en eussent faict apres sa mort et particulierement Mr Scaliger : mais je

Digitized by Google

serois marry d'avoir importuné personne. Il me reste à vous r'amentavoir que je seray à jamais

Monsieur

Vostre tres affectionné serviteur

N.-C. DE PEIRETS

De Paris ce 25 Aoust 1605.

De la main de Charles de l'Escluse :

1605
N.-C. DE PEIRETS
Paris le 25 Aoust à celle du 12 May
Receu
en Leyden le 3 Novembre
Respondu le 12

Adresse :

A Monsieur
Monsieur de l'Escluse
à Leyden en Hollande.

Digitized by Google

II

Monsieur, je suis marry que les plantes du Tragacantha et Tartonraire que je vous avois envoyé dans la premiere boitte ne vous ayent esté rendües que si tard, que elles estoyent desja toutes flestries : et suis toutefois bien aise que vous les ayiez receües quand ce ne seroit pour autre chose que pour vous servir de tesmoignage de ma diligence et du desir que j'avois eu d'executer voz commandements. Que si cela n'est bien reusci, ce n'est poinct par ma faulte, car j'y avois assez bien pourveu s'il me sembloit, et avois enveloppé cez racines dans de l'argille si fraische, que si la boitte fust allée par son droit chemin, c'est sans doubte qu'elles ne se seroyent pas sitost sechées et que vous les auriez eu toutes vives, mesmes attendu la charge que j'avois donné au messagier qui s'en chargea jusqu'à Lion, d'envelopper souvent la boitte dans un drappeau mouillé. Des aultres plantes que vous aviez desiré depuis, je

Digitized by Google

crains bien que mon absence de Provence ne soit cause qu'il en manque quelqu'une que nous aurions possible recouvré : mais j'ay tant recommandé cest affaire à mon frere, que je m'asseure que nous en aurons la plus grande partie. Je lui ay escrit de me les envoyer icy, afin que je les vous puisse faire tenir par les libraires qui s'en iront à Francfort ceste foire de Pasques. Je les attends au premier jour. Et vous remercie par advance de tout mon cœur, du livre qu'il vous plait me promettre de voz Exotiques en grand papier, lequel attendant, je n'ay pas laissé d'en achepter icy un des communs pour m'y entretenir, comme j'ay fait fort souvent, et avec beaucoup de contentement. Mais à vous dire la vérité, j'ay esté bien estonné de voir que voz mariniers Hollandois qui vont si librement par toutes les Indes, se soyent si mal acquittez de leur devoir envers vous, et qu'ils ne vous ayent apporté plus grand nombre de curiositez, et notamment qu'ils n'ayent esté plus soigneux de vous apporter non seulement les semences ou fruicts, mais les branches mesmes de la pluspart des plantes où ils se cueillent. Je croyois que les nostres ne nous sceussent rien apporter qui ne vous fust commun : et c'est au contraire. Car je vois bien maintenant que je vous eusse peu envoyer tout plein de brouilleries que vous eussiez peut estre veu volontiers. Entr'autres choses pour ceste petite Noix qui est peinte au livre 2, chap. 26 num° 2 j'ay un gros bouquet en forme d'espi pailleux et espineux, où il y a cinq ou six de cez Noixsettes lesquelles je n'eusse jamais creu devoir croistre en ceste sorte ; veu

Digitized by Google

la dureté de leur noyeau. On me l'apporta de la Guinée d'Afrique et me racontoit on des merveilles de l'arbre qui porte ce fruict et de ses usages. On m'apporta en mesme temps deux grands fruicts de Baobab de ce païs là lesquels avoient la poulpe fort rougeastre à la mode des melons, ce qui s'accorde aucunement à ce qu'en dit l'Alpinus. J'en fis semer plusieurs graines, dont il n'en sortit que deux seulles qui avoyent desja fait des feuilles comme celles de l'Oranger, mais excessivement grandes ; on les laissa mourir dans peu de temps à mon grand regret. Quant à vostre Cancer Mollucanus, Mr de Mons (qui a la commission d'occuper le païs de Canada) en a apporté un de Lacadie, avec un Aillan tout vif, un de voz oyseaux Ourissia (lequel oultre son aultre nom est aucunement divers du vostre) et mille aultres raretez : mais il dit que ceste Escrivice a la coquille vuide et qu'elle est neantmoins pleine de chair fort delicate à manger et raconte mille aultres belles choses de ce païs là. L'Ichneumon de vostre Bellonius est assez bien descript verbalement, mais le portraict n'en est pas fait bien au naturel ; car il y en a un au Louvre qui se nourrit privement dans la propre chambre du Roy, lequel convient du tout à ce qu'en escrivent touts les anciens mais non pas au portraict de Bellonius. Je croys aussy qu'il aye aulcunement failly au portrait de Scaurus, car j'en ay un que feu mons. G. Vincenzo Pinelli avoit envoyé querir en Candie, lequel n'est pas semblable à celui-cy, particulièrement pour l'endroict de la bouche et des dents, en quoy il est plus approchant

Digitized by Google

de la description des anciens. Or il est meshuy temps de clore ceste lettre. Servez-vous de moy je vous supplie, monsieur, et me tenez s'il vous plaict tousjours pour

Vostre plus affectionné serviteur

PEIRESC.

De Paris ce 15 Fevrier 1606.

J'oubliois de vous dire que le portraict que vous avez fait faire de vostre Fungus coralloides cancellatus représente fort bien le naturel. Je suis bien aise qu'il vous aye agreé et vous remercie de la mention de mon nom qu'il vous a pleu d'y faire. Nostre petit village de Peiresc s'appelle dans les vieux cadastres latins Castrum de Petrisco.

De la main de Charles de l'Escluse :

1606

PEIRESC

Paris le 15 de Fevrier à celle du 12 Novembre

Receu

A Leyden le 7 Mars

Respondu le 28.

Digitized by Google

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

ANTOINE CONSTANTIN

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Au cours de nos précédentes études sur l'histoire de la Botanique au XVIe siècle, nous avons eu maintes fois l'occasion de dire quelle fut alors l'importance du rôle dévolu, dans l'enseignement médical, à la science phytologique, puisque, — il est inutile de le répéter, — c'était le règne végétal qui, presque seul, fournissait matière à l'art du pharmacien.

Le botaniste dont nous allons maintenant nous occuper prétendit, — et c'est en cela que consiste sa principale originalité, — qu'en Provence croissent toutes les plantes propres à guérir les maladies auxquelles les Provençaux peuvent être sujets ; d'où il concluait à une transformation complète de la Pharmaceutique provençale. La Provence cesserait d'être, pour ses médicaments, tributaire des pays orientaux, et désormais ses apothicaires n'auraient plus besoin de se procurer à grands frais des drogues étrangères, dont le haut prix ruinait les malades.

Sa thèse, basée sur cette croyance que l'auteur de la nature a toujours placé le remède à côté du mal, il l'étayait au moyen de différents exemples que lui avait suggérés son érudition biblique :

Digitized by Google

« Moyse, pour chasser l'amertume des eaux et les rendre potables, manda-il ses droguistes aux Antipodes (comme nous faisons à tout propos) plustost que d'experimenter la vertu de l'arbre voisin du fleuve? — Elisée mundifia-il les eaux de Jericho avec autre drogue qu'avec celle qui est en chasque maison usuelle et familiere, assavoir avec le sel ? — Thobie le jeune, pour curer la cecité de son pere, de quel collyre ou de quelles autres drogues usa-il en ceste operation, que du fiel du poisson qu'il pescha dans le fleuve voisin ? »

Or, s'il est de règle que partout l'antidote avoisine le venin, y aurait-il exception pour la Provence ? (1)

« Quand on voudroit bien faire ce tort à la nature, de l'accuser qu'elle eust laissé quelques contrees despourveuës et indigentes de remedes necessaires à la conservation et restauration de la santé des hommes qui les habitent : oserions nous dire cela de nostre Provence ? De laquelle semble que la mesme nature ait voulu faire un abregé de tout le monde, et y renfermer la fœcondité de tout ce qu'elle a esparsement distribué entre toutes les autres du globe. Elle nous a produit toutes les especes de grains, vins, huiles, sels, bestails, poissons, et toutes sortes de fruicts, soyes, laines, brief tout ce qui est propre pour la nourriture, entretien et plaisir des hommes. Elle nous exhibe le vermeillon, le safran, quand bon nous semble, la soulde, le pastel, la guesde. Elle nous

(1) A l'appui de cette vérité, ou prétendue telle, que la nature place toujours le remède à proximité du mal, notre auteur invoquait une observation faite par un conseiller au Parlement d'Aix. Cet ingénieux magistrat faisait remarquer que les fruits astringents, tels que ceux du Cornouiller ou du Sorbier, mûrissent à l'époque même où ils peuvent servir à combattre les dyssenteries produites par l'excès des fruits laxatifs comme les melons et les raisins.

Digitized by Google

presente pierre de toutes sortes, pour bastir et ediffier, plastrer, mouldre, cruser, et à faire verres. Le bolus (1) encores, le talc, le jayet, le coral, la croye (2) et l'ocre. Elle enferme dans ses flancs l'or, l'argent, le mercure, le plomb, le soufre, le fer, le vernis et le charbon naturel (qui est une espece de bitume) pour purifier et rendre tous lesdicts mineraux propres à nostre usage. Et pour la guarison de plusieurs maladies, par autre artifice incurables, elle nous elixe, dans ses entrailles, de bains naturels et tres-salutaires, à Digne et dans ceste cité d'Aix. Et neantmoins, quoyque nous habitions une tant fertille province et si apte à la production de toutes choses : nous ne voulons confesser estre abondans et tres-riches de remedes. »

L'auteur de ce patriotique dithyrambe se nommait Antoine Constantin. Il était originaire de la Haute-Provence. « Il nâquit, dit Garidel (3), à Senez, ville Episcopale de cette Province (4). Après avoir

(1) *Bolus*, bol d'Arménie, médicament qui, au XVIe siècle, était employé contre la peste, et dans la composition duquel on faisait entrer une sorte de terre ou de pierre friable apportée d'Arménie. — Le botaniste provençal Hugues de Solier affirme dans ses *Scholies* sur Aetius, que l'on extrayait cette même terre « de certaines petites collines situées près de Montmajour, aux environs d'Arles, ville très ancienne et très illustre de notre Provence. » (*La Botanique en Provence au* XVIe *siècle : Hugues de Solier.*)

(2) Nom provençal de la craie.

(3) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix.* Explication des noms des Auteurs botanistes, p. VIII. — Antoine Constantin était fils de Claude Constantin, dont Garidel ne nous fait pas connaître la profession, et de Jaumette Maicox. La date de sa naissance n'est pas indiquée. Mais comme nous savons qu'il se maria en 1580, si nous admettons qu'il était alors âgé d'environ trente ans, il serait né vers le milieu du XVIe siècle.

(4) Le petit village de Senez, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castellane (Basses-Alpes), fut jusqu'à la

Digitized by Google

fini ses études en Medecine, il prit le degré de Docteur dans l'Université d'Aix, où il exerça la Medecine pendant un assez long temps avec l'entiere satisfaction du Public... Il étoit très-versé dans la connoissance de la matiere medicinale, il possedoit à fonds les Auteurs Arabes ; ce qui lui donna lieu d'examiner si, sans les drogues Arabesques, l'on ne pourroit pas guérir aussi-bien les maladies avec les remedes du Païs. »

L'exemple populaire avait, du reste, confirmé ce novateur dans l'idée de substituer les remèdes indigènes à ceux apportés des pays lointains :

« Le vulgaire, et mesmes les femmelettes semblent en cecy avoir esté plus curieuses et diligentes que nous : car elles ont mises les facultez de plusieurs medicamens en lumiere, lesquelles nous estoyent auparavant incognuës. Et quant aux purgations la plebee coustumierement mesprise les estrangers, use de la catapuce, de la laureole, du tytimal, de l'hieble, et autres que la necessité leur a faict experimenter. Brief la populace met en besongne les medicamens produits en nostre Provence, tant aux internes qu'aux externes maladies, quelquefois avec meilleur succés et toujours avec moins de frais que nous qui, preferans le rheubarbe, les tamarins, les mirobolans, la casse et autres drogues estrangeres, adulterees ou vermoulues et chanssies de vieillesse, outre le trouble que donnons aux malades à cause de l'odeur et du goust mausade, odieux et ingrat, sommes cause que les Apothicaires sont contraints (estant les drogues estrangeres si cherement acheptées) d'espuiser la bource des pauvres malades : tellement que nous en voyons plu-

Révolution le siège d'un évêché. — Parmi les évêques de Senez, nous rappelons qu'il y eut, au XVIe siècle, le jeune Quiqueran de Beaujeu, auteur du *De laudibus Provinciæ*.

Digitized by Google

sieurs ceder plustost à l'impetuosité des maladies et aymer mieux mourir, que de recourir à nous, sachans fort bien qu'ils ne pourroyent eviter les drogues Orientales et Indiennes, ny le registre des Apothicaires. »

Mais Constantin se gardait bien de faire le procès aux apothicaires, avec lesquels, évidemment, il tenait à ne pas se brouiller :

« Les Apothicaires, quant en ce faict, doivent estre deschargez de toute accusation et blasme. Car ils ne peuvent ni doivent meubler leurs boutiques d'autres drogues que de celles que les Medecins mettent ordinairement en praticque. Lesquelles, estant acheptées cheres, ne peuvent estre vendues qu'à cher prix. »

Les médecins sont les seuls coupables. L'emploi des médicaments exotiques impose actuellement aux apothicaires des voyages coûteux et pénibles, qu'ils n'auront plus l'obligation d'entreprendre, lorsque la matière médicale leur sera fournie par la Provence :

« S'ensuit donc que despuis qu'avec beaucoup moins de despence et autant ou plus de commodité, nous pouvons faire la medecine en ce païs, des medicamens qui sont en iceluy nourris, nous faisons tort à la nation Provençale de la frustrer des biens que nostre Seigneur semble avoir preparez pour elle et desquels nous avons esté faicts les fidelles dispensateurs : comme aussi les Apothicaires et droguistes ont de quoy se plaindre de nous, de ce que nous les contraignons naviger jusques aux extremitez de la terre, pour recouvrer avec grands perils, frais et despens ce que se peut sans danger, sans grand pourchas et à bon conte recouvrer en ce païs. »

Digitized by Google

Notre médecin, ayant longuement expérimenté sur ses malades l'effet des plantes médicinales récoltées en Provence, prit le parti d'écrire un ouvrage spécial pour préconiser sa méthode.

Le traité *de la pharmacie provençale*, — tel était le titre projeté, — devait, dans la pensée de l'auteur, exiger plus d'un volume. Un seul a paru. C'est celui où il est question des plantes purgatives, les premières qu'Antoine Constantin tenait à faire connaître.

Ce livre fut imprimé à Lyon par Thibaud Ancelin, imprimeur du roi, et vit le jour en 1597.

La publication d'un livre nouveau était alors un événement que les amis de l'auteur, quand ils se croyaient poètes, célébraient à l'envi, toujours prodigues d'hyperboles ; et le volume étalait avec orgueil sur ses premières pages les sonnets ou autres pièces qu'il avait inspirées.

S'il faut en juger d'après l'enthousiasme des poètes qui saluèrent par avance l'œuvre d'Antoine Constantin, l'idée pour laquelle celui-ci s'était mis en campagne allait être accueillie avec la plus grande faveur.

Dans un premier sonnet, un poète qui jouissait en ce temps-là d'une certaine renommée, Louis de Gallaup-Chasteuil (1), prévoyait le vide que la médi-

(1) La *Biographie universelle* n'a point passé sous silence le poète Louis de Gallaup-Chasteuil. Voici la notice qui le concerne : « Issu d'une famille noble et ancienne, originaire de Naples selon quelques-uns, mais plus probablement du Languedoc, laquelle vint s'établir à Aix-en-Provence à la fin du XVe siècle, il naquit dans cette ville, vers l'an 1550. Son père et son aïeul s'étaient distingués dans la carrière des armes. Tous deux cultivèrent les lettres, goût que partagea Louis et qui fut commun à ses descendants. Louis fit de bonnes études et devint un des hommes les plus savants de son temps. Il faisait des vers avec facilité, et son génie brillait surtout dans les inscriptions et les devises. Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, l'ho-

Digitized by Google

cation nouvelle ferait bientôt sur les rives du Styx, et il s'alarmait, pour l'inventeur, de la colère des dieux infernaux :

Je crains qu'un Dieu jaloux ne retranche son âge ;
Sa main prive Caron de l'importun naulage (1) ;
Æaque aux champs herbeux n'attend plus le mortel.

Un avocat au Parlement d'Aix, N. Perrin, apostrophait ainsi les Indiens qui, désormais, ne trouveraient plus d'acheteurs pour leurs drogues :

Dites-nous, Indiens, qui vous rend estonnez ?
Quelle est votre douleur ? Quoy ! vos drogues moisies
Ainsi qu'auparavant ne seront plus choisies,
Ny vos fruits abuseurs dans nos havres trainez ?

Un autre « Advocat au Parlement de Provence », B. Bernardi, vaticinait en ces termes :

Fidelles gardiens du recours de la vie,
Sacres-saincts heritiers de l'Epidaurien,
N'allez plus outre-mer rechercher nostre bien,
Ny relisez plus tant les secrets d'Arabie.

Ce livre seul pourra contenter vostre envie
Sans relire sans fin le divin Galien,
Et fournira pour vous et au Pharmacien
Le rheubarbe et la casse en vostre champ sortie.

Cacochimes François, vous en estes aussi ;
Et vous, ô Provençaux, lisez ce livre icy,
Car surtout c'est pour vous qu'il est mis en lumière...

norait de son estime, et en recevait volontiers des conseils. Il rendit à Henri IV, dans le temps de la Ligue, d'utiles services que ce prince reconnut par une charge de conseiller d'Etat. Il mourut à Aix, l'an 1598, n'étant âgé que de quarante-huit ans. »

(1) Nolis, prix du passage (payé au batelier infernal).

Digitized by Google

Et comme parmi les productions littéraires l'anagramme était alors fort en honneur, N. Perrin composa un second sonnet pour y insérer celle-ci :

. . . . . .

Nul d'eux (1) eut toutesfois l'authorité si grande
Que nostre Constantin qui, des lors qu'il commande,
Aux malades il donne *incontinent santé*.

Nous ne devons pas nous étonner qu'au nombre des rimeurs qui prônèrent la *Pharmacie provençale* il y eût deux avocats : Constantin, bien aise de mettre son traité sous la protection de l'autorité judiciaire, l'avait dédié « à mes seigneurs de la Cour de Parlement de Provence ». Il craignait que son succès ne lui suscitât beaucoup d'envieux, et il essayait de s'attacher par avance d'illustres défenseurs :

« Mes seigneurs, c'est l'ordinaire des hommes qui font profession des lettres, principalement de ceux qui recelent beaucoup plus à l'intérieur qu'ils n'en portent au front, d'estre long temps suffoquez et comme ensevelis parmi les tenebres des plebees, si quelque grand personnage ne les sousleve et leur soustienne le menton. C'est quasi aussi l'ordinaire entre ceux qui courent en mesme lice, de mesdire et detracter des labeurs et actions d'autruy. Et c'est pour autant qu'un chascun desirant sa renommee nager au-dessus, et gaigner le haut, tasche par tous moyens mettre à fons et ensevelir la memoire non seulement de ses contemporains, mais voire mesme de ses antecesseurs... Ce vice a faict que nostre medecine a perdu les escrits d'un Herophile, d'un Crisippe, d'un Diocle, d'un Prodique, d'un Praxagore, d'un Erasistrate, d'un Themisson, et d'une infinité d'autres... Si donc les detractions ont eu

(1) Hippocrate et Galien.

Digitized by Google

tant de pouvoir sur les œuvres de tant et tant de renommez personnages, que doibs-je esperer de ce petit surgeon, sinon de le voir assailli par les morsures empestees de plusieurs mesdisans, plus addonnez à detracter du labeur d'autruy que diligens et curieux de mieux faire?... Tels mesdisans et mal affectionnez, considerans les merites et grandeurs de vostre tres auguste Compagnie, pleine d'humanité, de doctrine, de prudence, de pieté, de foy et de religion tout ensemble, seront contraincts poser les armes et caler les voiles, le voyant esclos soubs la protection et sauvegarde de ce tres illustre et royal Senat. »

Il y avait donc, en ce bon vieux temps, chez les botanistes et les médecins, des *mesdisans addonnez à detracter du labeur d'autruy!* Mais nous pensons bien qu'avec le puissant patronage du Parlement de Provence le subtil docteur aixois put échapper à leurs *morsures empestées*.

Nous avons dit plus haut qu'en écrivant son livre, Constantin se proposait de l'intituler : « Traité de la pharmacie provençale ». Il n'avait point renoncé à ce titre lorsqu'il remit son manuscrit à l'imprimeur lyonnais, et durant l'impression du texte, rien ne fut modifié. En tête de la page qui porte le chiffre 1, nous voyons un titre d'entrée ainsi conçu : « *Premiere partie de la pharmacie provençale* »; ces mots : « de la pharmacie provençale » sont reproduits sur les titres-courants, au sommet des pages suivantes; et le volume se termine par cette formule : « Fin de la pharmacie *provençale* ».

Mais quand, l'impression du corps de l'ouvrage étant achevée, il ne restait plus qu'à imprimer en dernier lieu, comme il est d'usage, une première feuille contenant le frontispice, l'avis au lecteur, la dédicace et les poésies liminaires, Constantin se ravisa.

Digitized by Google

Il jugea sans doute qu'il assurerait à son traité un débit plus étendu si, en modifiant le titre, il enlevait à l'ouvrage un aspect trop exclusivement provençal. Au mot *provençale*, qui accompagnait celui de *pharmacie*, il substitua l'adjectif *provinciale*, et il arrêta en cette forme la rédaction définitive du frontispice : « Brief traicté de pharmacie provinciale et familiere, suivant laquelle la Medecine peut estre faicte des remedes qui se treuvent en chasque province, sans qu'on soit contrainct les aller mandier ailleurs, dressé et faict vulgaire par M. Antoine Constantin, d. en medecine à Aix en Provence ».

De cette façon, l'ouvrage paraissait écrit, non point seulement pour les Provençaux, mais pour les habitants de chacune des autres provinces du royaume ; ce que, du reste, l'auteur déclarait en termes exprès, dans son « Advertissement au lecteur » :

« Ne pense pas, ami lecteur, combien que ce traicté semble s'adresser seulement aux Provençaux, qu'il ne soit aussi basti *pour toutes les provinces de la France*, et ne se puisse encore estendre plus loing... ».

D'après le plan conçu par Constantin, ce volume, ainsi que nous l'avons indiqué, n'était que le commencement d'une série ; uniquement réservé aux purgatifs, il avait pour objet de vulgariser les substances, douées de la *virtus purgativa*, qui pouvaient être empruntées aux ressources particulières du terroir provençal.

Le traité de la *Pharmacie provençale* est divisé en trois livres :

Le premier, qui ne porte pas de titre spécial, est affecté à l'examen d'un groupe d'espèces végétales ayant la propriété de purger avec énergie et appar-

Digitized by Google

tenant presque toutes à la flore spontanée de la Provence ;

Le deuxième livre est intitulé : *Des medicamens qui purgent sans faire aucune violence ou bien peu au corps humain* ; il y est encore fait mention de diverses plantes spontanées ;

Enfin, le contenu du troisième est indiqué au moyen de l'énonciation suivante : *Des medicamens qui, outre ce qu'ils purgent le corps, ont aussi quelque pouvoir de le nourrir.* Parmi ces médicaments alimentaires, l'auteur introduit un certain nombre d'arbres fruitiers ou de plantes potagères.

Nous voulons ici demeurer fidèle à la règle dont nous ne nous sommes jamais départi en écrivant nos études de botanique rétrospective. Nous n'envisagerons Antoine Constantin qu'en sa qualité de botaniste. Nous laisserons de côté tout ce qui, dans son œuvre, intéresse l'art médical ou pharmaceutique Des divers chapitres consacrés aux plantes médicinales, nous extrairons seulement les passages qui peuvent offrir un intérêt botanique.

L'auteur de l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix* a fait un reproche à Constantin, considéré comme botaniste. Après avoir reconnu qu' « il possedoit à fonds les Auteurs Arabes », Garidel ajoutait : « Il paroit que nôtre Auteur n'avoit pas de grandes lumieres dans la Botanique moderne, qui lui auroit fourni infailliblement de quoi enrichir son livre » ; et il appréciait ainsi la *Pharmacie provençale* : « Cet ouvrage est plus à estimer par raport au dessein de l'Auteur que par l'exécution ».

L'instaurateur de la médication nouvelle était, il est vrai, profondément imbu de l'antique doctrine : il trouve des occasions fréquentes d'invoquer Hippocrate, Théophraste, Dioscoride, Galien, Oribase, Paul d'Egine, et, parmi les auteurs arabes, Mesué, Avicenne, Avenzoar, d'autres encore. Mais il semble

Digitized by Google

n'avoir eu qu'une connaissance bien incomplète de ce que Garidel appelait « la Botanique moderne », c'est-à-dire l'ensemble de ces grands ouvrages de phytographie que la seconde moitié du XVIe siècle vit éclore en si grand nombre et qui, en substituant au principe d'autorité l'observation directe des phénomènes de la nature, ouvrirent à la science émancipée la voie du progrès illimité. Des botanographes de son siècle, c'est à peine s'il nomme Ruel, Matthiole, Léonard Fuchs et Jean Costæus.

Il est à remarquer que bien souvent Constantin évite de donner, aux plantes dont il traite, les noms latins inscrits dans les Flores contemporaines. Il les désigne par le nom français, auquel il ajoute quelquefois le vocable provençal. Etait-ce parce qu'en pareil cas il ignorait le nom latin ? On peut supposer aussi qu'étant désireux de laisser à son *Brief traicté* le caractère d'œuvre populaire et, suivant son expression, « familière », c'est intentionnellement qu'il s'abstenait d'employer, pour la désignation des simples, la langue scientifique.

Nous allons maintenant passer en revue les plantes énumérées dans la *Pharmacie provençale*. Nous les présenterons sous le nom adopté par l'auteur et nous conserverons l'ordre qu'il a suivi.

Cocombre sauvage. — Il s'agit ici de la Cucurbitacée que nous nommons aujourd'hui *Ecballium Elaterium* Rich. (*Momordica Elaterium* L.) « Le vulgaire, écrit Constantin, l'appelle *Cocomerasse* (1). — Il croit tout proche des murailles, presque de tous les lieux de ce païs, mais aussi il entre maugré nous jusques aux jardins, desquels il ne peut bonnement estre extirpé, dans l'enclos desdittes murailles. »

(1) Ce nom provençal n'est point tombé en désuétude. Le *Trésor du Félibrige* donne aussi les formes *Coucoumourasso, Coucouroumasso, Coucoumbrasso*.

Digitized by Google

CATAPUCE.— L'auteur réunit sous ce titre deux Euphorbiacées bien différentes : le Ricin (*Ricinus communis* L.) et l'Epurge (*Euphorbia Lathyris* L.). Voici comment il s'exprime au sujet de ces deux espèces :

« Je ne m'arresteray pas à descrire l'histoire de la catapuce, non plus que des autres simples desquels j'ay deliberé de parler, tant pour ce qu'ils sont cogneus presque de tous et mesmement du vulgaire, qu'à cause que les herboristes (1) recens en ont suffisamment escrit.

« Les herboristes en ont remarqué de deux sortes, l'une qui est grande, qu'autrement nous appellons *ricinus* à cause que sa graine represente un petit animal livide, qui s'attache aux bœufs, aux chevres et autres bestes : on l'appelle en nostre langue provençale *cascaillons* (2). Le vulgaire nomme ceste plante *palma christ* (3).

« L'autre espece est petite, qui proprement est celle que nous appellons *catapucia*, Galen la nomme *lathiris*. La *catapucia minor*, que les Provençaux entendent seulement par le nom de *caquapuce* (4), les François la nomment *espurge*. »

TITHYMALE. — « C'est, dit Constantin, la plante que les barbares (5) appellent *esula*, les Latins *lactuca*

(1) Le mot *herboriste* n'avait pas alors la signification que nous lui donnons aujourd'hui. Il s'appliquait aux botanistes, avec le sens plus spécial que comporte l'expression moderne de *floriste*.

(2) Constantin veut ici parler de la *tique*, insecte que les Provençaux continuent à nommer *cascaioun*.

(3) Le nom provençal du ricin est présentement *paumo-cristo ; palma-crist* est la forme languedocienne (V. le *Trésor* de F. Mistral.)

(4) Le mot *catapuço* est encore usité en Provence avec la même signification, ainsi que la forme altérée *cacapuço*.

(5) Constantin entend par là ceux qui parlaient un latin barbare, et il visait, sans aucun doute, le personnel des officines où

Digitized by Google

caprina, herba capraria, les François l'*herbe à lait,* et les Provençaux *lachuscle* (1). Les Medecins qui ont escrit des simples medicamens, tous d'un commun accord confessent qu'il y en a de sept especes. Ores qu'en ce païs, à mon opinion, nous ayons toutes les especes, tant aux parties maritimes que ès montagnes, nous prendrons neantmoins celui qui nous est plus à port, qui croit partout, jusques aupres des murailles des villes et villages, ès lieux cultivez et incults, et n'est autre que celuy que Mathiol et Dioscoride appelle *helioscopius,* qui est en malignité et vehemence inferieur aux autres especes. » — C'est donc notre *Euphorbia Helioscopia* L. que le médecin réformateur recommandait à ses malades sous le nom de « Tithymale ».

Thymelea et Chamelea. — Nous nous trouvons ici en présence d'une difficulté. Le texte porte : « De ces deux plantes, les anciens n'en ont usé que de la graine : l'une desquelles ils appellent *granum cnidium,* l'autre *cneorum*. »

Par *thymelea,* il y a certitude que Constantin désignait le Garou (*Daphne Gnidium* L.), nous avons, pour n'en point douter, l'autorité de Garidel (2).

l'on désignait les plantes médicinales par des noms spéciaux, à désinence latine, mais différant des termes, réputés classiques, dont se servaient les botanistes. V. à ce sujet notre étude sur *Hugues de Solier :* cet auteur a, pour la plupart des plantes qu'il mentionnait, fait connaître les appellations en usage chez les apothicaires.

(1) Nom que la langue provençale continue de donner aux diverses Euphorbes, et dont la racine est le mot *la* ou *lach,* lait.

(2) « Le Garou, ou *Thymelæa foliis Lini* C. B. *Pin.,* contient un sel âcre caustique .. Les plus anciens botanistes conviennent que le *Granum Cnidium* des Anciens est le fruit de cette plante, dont Hippocrate se servoit pour purger ses malades. Dioscoride a rangé cette plante parmi les remèdes purgatifs ; Mesué lui a

Digitized by Google

C'est du reste à cette espèce que beaucoup de floristes du XVIe siècle avaient appliqué le nom de *Thymelæa*.

Matthiole, Dodoens, Cordus, Pierre Belon, Conrad Gesner et d'autres donnaient celui de *Chamælea* à la plante que les *Adversaria*, l'*Historia Lugdunensis*, Charles de l'Escluse en son *Histoire des plantes rares*, Jean et Gaspard Bauhin appelèrent *Chamælea tricoccos* et dont Linné a fait son *Cneorum tricoccum*. Nous serions donc porté à croire que c'est bien de cette espèce qu'il est question dans le passage cité plus haut, et le mot *cneorum*, qui y est employé, confirmerait notre assimilation. Mais est-il possible de la concilier avec les détails donnés par Constantin au sujet du *Thymelæa* et de son prétendu *Chamelæa* ? « Ces deux plantes, dit-il, sont si vulgaires en ceste province, mesmement au païs bas, qu'il n'y a presque lieu incult qui n'en soit peuplé, mesme que tous les chemins pres la ville d'Aix en sont bordez. »

Le *Daphne Gnidium* est assez commun dans la Basse-Provence (1), mais le *Cneorum tricoccum* y est d'une extrême rareté. Honoré Roux, l'auteur du *Catalogue des plantes de Provence*, ne l'a cité que dans le département des Alpes-Maritimes. Un ouvrage antérieur, le *Catalogue des plantes qui croissent naturellement dans le département des Bouches-du-Rhône*, de Castagne, l'avait signalé aux environs d'Arles. Mais on ne l'y a pas retrouvé, puisque le consciencieux Honoré Roux s'est abstenu de reproduire cette indication. Est-il possible

donné la même place... Nôtre Constantin n'a pas fait difficulté de suivre Mesué et les Auteurs ci-devant citez. » (*Hist. des pl.*, p. 461.)

(1) « Cette plante, écrivait Garidel, est fort commune dans nôtre terroir, on la trouve presque partout sur nos collines du Monteiguez, du Tholonet et ailleurs. » (*Ibid.*, p. 460).

Digitized by Google

d'admettre que si le *Cneorum*, pendant le XVIe siècle, était aussi abondant aux alentours d'Aix que l'affirmait Constantin, il eût, depuis lors, entièrement disparu ? (1).

ELLEBORE.— « Les herboristes depeignent deux principales sortes d'ellebore, le blanc et le noir : toutes les deux on treuve en ceste province et principalement aux montaignes qui voisinent le Dauphiné et Terre-Neuve (2) d'où elles peuvent estre transplantees en nos jardins, comme plusieurs autres plantes, afin que nous puissions au besoin estre plus promptement et commodement secourus. » Parmi les botanistes du XVIe siècle, les uns appelaient *Helleborus niger* l'espèce à laquelle Linné a confirmé ce nom (*Helleborus niger flore roseo* de Gaspard Bauhin) ; les autres, celle que l'auteur du *Species* a nommée *Helleborus viridis*. Il est probable que par Ellébore noir Constantin entendait l'*Helleborus niger* L. « L'Hellebore noir dont nous nous servons

(1) La rareté du *Cneorum tricoccum* en Provence au XVIe siècle avait été constatée par Pierre Pena qui a fourni au *Stirpium Adversaria* tous les articles relatifs à la flore provençale. Après avoir signalé une station de cette plante à Frontignan en Languedoc, il déclarait qu'elle était rare partout ailleurs et notamment en Provence : « nec quidem in Galloprovincia, ubi tamen nascitur, multo prodit proventu. » (*Stirp. Adv.*, p. 157) Dans les nombreuses herborisations qui nous ont fait parcourir en tous sens les cinq départements découpés dans l'ancien territoire de la Provence, nous n'avons pas rencontré une seule fois le *Cneorum*. Honoré Roux, que nous venons de rappeler, ne l'avait jamais récolté lui-même ; il l'indique à Antibes, d'après Huet, à Nice, Menton et Monaco, d'après Arduino. — On a vu plus haut que Pierre Belon, vers le milieu du XVIe siècle, trouva cette Térébinthacée à Ramatuelle, près Saint-Tropez (Var).

(2) Vallée de Terre neuve, Terre neuve de Provence, sont les noms « que les Piémontais donnaient autrefois au comté de Nice, depuis son annexion au duché de Savoie en 1388. » (F. Mistral, *Trésor du Félibrige*).

Digitized by Google

en Medecine, écrivait Garidel, est l'*Helleborus niger flore roseo C. B. Pin.*, qui vient dans la haute Provence, dans les montagnes de Colmars et de Seyne, et dans celles du Dauphiné (1). » — Quant à l'Ellébore blanc, il n'est pas douteux que c'était pour l'auteur de la *Pharmacie provençale* la Colchicacée à laquelle Dodoens, Valérius Cordus et d'autres avaient déjà conféré le nom de *Veratrum album* qu'elle porte encore de nos jours. « Nos Provençaux apellent cette espece *Varaire*, du nom corrompu de *Veratrum*, qui est l'Hellebore blanc. Aujourd'hui on se sert rarement de l'Hellebore blanc, à cause des terribles symptômes qu'il excite (2). »

Turbith. — *Turbith* est un nom arabe employé par Avicenne.

Les écrivains de la Renaissance, qui tenaient tant à pouvoir appliquer avec certitude les noms anciens aux espèces qu'ils avaient sous les yeux, ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur l'identité du Turbith. Les uns donnèrent ce nom à diverses Euphorbes, d'autres à plusieurs Ombellifères, quelques-uns à la plante exotique que Linné nomma *Convolvulus Turpethum*. Les mêmes divergences

(1) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 226. — Garidel avait reçu cette plante de son correspondant Jean Saurin, apothicaire à Colmars, lequel avait aussi trouvé dans les mêmes parages l'*Helleborus viridis* L. Il disait de la première : « Mr Saurin nous assure que cette plante vient sur la pente de la montagne appelée le Col de Champ, ou la *Couello de Champ*, du côté d'Entreaunes, dans les lieux septentrionaux et couverts d'arbres, à une lieüe et demie de Colmars » ; et de l'Ellébore vert : « On trouve cette espece d'Hellebore dans les mêmes endroits du terroir de Colmars, comme l'a observé Mr Saurin. » — Voir, au sujet du correspondant de Garidel, notre *Notice sur le botaniste provençal Jean Saurin* (Paris, 1899).

(2) Garidel, *loc. cit.*

Digitized by Google

d'opinion se manifestèrent à propos du mot grec *Thapsia*, trouvé dans Théophraste. Les deux noms finirent par être confondus, certains auteurs, tels que Césalpin et Conrad Gesner, ayant indifféremment appelé la même plante *Turbith* ou *Thapsia*.

C'est ce que fit aussi Constantin : « Je sçay qu'on objectera que la *thapsia*, de laquelle je parle, n'est pas le turbith qui est mis en œuvre aux boutiques de nos Apothicaires; mais ce m'est tout un, pourveu que par experiences infaillibles, et par le tesmoignage de quelques auteurs recens, de renommee non vulgaire entre les Medecins, soit notoire et manifeste que nostre *thapsia* a les mesmes puissances de purger la grosse et crasse phlegme, que Mathiol attribue au tripolion, qu'il pense estre le turbith. »

Le Turbith ou *Thapsia* qu'Antoine Constantin faisait figurer parmi les plantes purgatives indigènes, est une Ombellifère qui se rencontre assez communément sur les collines de la Provence méridionale : le *Thapsia villosa* L., auquel, avant Linné, Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, avait déjà imposé l'appellation de *Thapsia latifolia villosa* (1).

A cet égard aucun doute n'est possible ; nous avons encore ici l'appui de Garidel.

En son *Histoire des Plantes*, il a consacré un long article au *Thapsia latifolia villosa* du *Pinax* : « La racine de cette plante, dit-il, rend un suc lacticineux, fort âcre et amer au goût, qui excite des nausées, et qui s'épaissit en forme de gomme quand il est sec... Plusieurs de nos Auteurs ont crû que le Turbith des Arabes étoit la racine du *Thapsia*... Nôtre Constantin étoit dans le même sentiment. Il assure qu'il s'en étoit servi avec heureux succez, dans le

(1) La plupart des floristes du XVIe siècle, antérieurs à G. Bauhin, l'appelaient *Seseli Peloponesiacum*.

Digitized by Google

village où il avait commencé de faire la Medecine (1). »

S'il faut en croire l'auteur de la Pharmacopée provençale, le *Thapsia villosa* était extrêmement abondant aux alentours d'Aix. « Combien qu'il croisse en affluence en ce païs de Provence, mesme que les coustaux et montagnes, tant du terroir de la ville d'Aix que des lieux circonvoisins, en sont toutes couvertes (2), si est-ce que les droguistes et grossiers (3) de Marseille (desquels nos Apothicaires l'acheptent bien cherement) le vont chercher, à grands frais et despens, en regions estranges. » Et il relatait ce détail qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'histoire du commerce : « Les marchands de la basse et haute Bretaigne le viennent querir au bas Languedoc, vers Montpellier et Nismes, auquel païs s'ils ne la trouvoyent, suis asseuré qu'ils viendroyent querir le nostre et accuseroyent la negligence de nous autres Medecins Provençaux. »

(1) « C'est une erreur de croire, ajoutait Garidel, que le *Thapsia* dont nous parlons, non plus que le *Thapsia Montis Gargani*, dont on se sert dans la Sicile, nous fournisse le véritable Turbith. Le véritable Turbith est une espece de Lizeron, qui croît à Guzarata, dans les Indes Orientales, et que l'illustre Mr Herman, Professeur Botaniste à Leyden, appelle *Convolvulus Indicus, alatus, maximus, foliis Ibisco non nihil similibus, Turbith officinarum.* Caspar Bauhin l'appelle *Turpethum repens foliis Altheæ, vel Indicum.* » C'est cette plante que Linné a nommée *Convolvulus Turpethum.*

(2) Il semble qu'au siècle suivant, le *Thapsia villosa* était devenu plus rare aux environs d'Aix. « L'on trouvoit autrefois cette plante, déclarait Garidel, sur les collines du Montaiguez. Mr Fouque [professeur de botanique à l'université d'Aix] l'a trouvée en deçà du Pont *dei tres Saulez* : je l'ai trouvée en assez grande quantité dans l'endroit appelé *lou Devens de Pourrieros*, dans celui de Rians nommé la *Garduello*, et dans le bois d'Ollieres. »

(3) *Grossiers*, *marchands grossiers*, commerçants en gros.

Digitized by Google

FLAMME OU GLAYEUL. — Constantin applique évidemment ces deux synonymes à l'*Iris germanica* L.

« La flamme, ou iris, ou glayeul, dit-il, est celui que nous voyons aux jardins : ausquels estant une fois tant soit peu enraciné, il pullule si bien qu'il n'a besoin de culture pour se presenter, avec ses couteaux verdoyans, enrichi de diverses couleurs. »

Il nous apprend que déjà la parfumerie utilisait la bonne odeur qu'exhale, quand elle est desséchée, la racine d'iris, et il nous fait connaître les noms singuliers de deux des produits que cette industrie en obtenait. Il qualifiait l'Iris germanique de « fidelle conservateur de toutes odeurs plaisantes », et il ajoutait aussitôt : « lequel les perfumeurs mettent pour fondement et base de leurs *pommes*, *oyseaux de Cypres*, et autres senteurs. »

SUREAU ET HIEBLE. — La signification de ces deux mots français n'a pas varié. Ils désignaient, comme aujourd'hui, les deux espèces, l'une et l'autre très répandues en Provence, du genre *Sambucus* : l'espèce arborescente, *Sambucus nigra* L., et l'espèce herbacée, *Sambucus Ebulus* L. « Dioscoride, écrit notre auteur, faict seulement deux especes de ceste plante : l'une qu'il appelle en sa langue grecque *acte*, l'autre *chamœacte*. La premiere est celle que les François nomment *sureau*, les Latins *sambucus*, desquels nous avons retenu le nom *sambuc* (1) ... Le *chamœacte* de Dioscoride est plustost herbe que arbrisseau, et

(1) Nom provençal du *Sambucus nigra*. — Il est à remarquer que le pronom pluriel *nous*, dans ce membre de phrase, est mis par opposition aux substantifs qui précèdent : « Les François... les Latins... » ; il signifie : « Les Provençaux ». La Provence devant, aux termes du testament de son dernier Comte, être rattachée à la France « non point comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal », les Provençaux n'entendaient pas abdiquer leur nationalité.

Digitized by Google

n'est autre que celle que nous appellons en François *hieble*, en latin *ebulus* : le vulgaire en Provence le nomme *dooulgues* (1) ».

Brionia ou Coluvrée. — La nomenclature moderne a conservé, comme nom de genre, le vocable *Bryonia*. Il n'en existe en Provence qu'une seule espèce, *Bryonia dioica* Jacq., qui croît dans les haies, ainsi que Constantin l'indique fort exactement. Il nous révèle qu'elle était employée par les femmes à un usage cosmétique. « Combien que la *brionia*, que les Latins appellent *vitis alba*, les François la *coluvrée*, ou *feu ardant*, soit un simple tres frequent, tant aux montaignes que aux païs bas de ceste province, et qu'elle croist au long des chemins, et principalement aux hayes des jardins et vignes : si n'est-elle que des herboristes cognuë, et de quelques femmes qui la recherchent curieusement, non pour la dedier à la purgation, ains plustost pour en faire un fard, tres accommodé pour l'embellissement de la face, et pour esfasser les taches et cicatrices des playes, à quoy elle est excellente, si au jus de sa racine on mesle la farine de febves, ou des pois ciches, et est faict un liniment pour l'appliquer sur le visage ou sur tout autre partie ».

Laureole. — C'est le *Daphne Laureola* L. Constantin avoue que Mesué, son auteur de prédilection, n'ayant point fait mention de la Lauréole « en son catalogue des simples dediez aux purgations », il l'aurait lui-même passée sous silence, si un paysan de Lambesc n'était venu lui en révéler la « faculté purgative ». « Un rustique villageois de Lambesc m'en apporta une branche, de la laureole masle, de

(1) La forme provençale, encore usitée, est *Ougue*. Le *D* initial qu'emploie Constantin a la valeur de l'article pluriel élidé *d'*.

Digitized by Google

laquelle (comme il m'asseura) luy et toute sa famille s'estoyent purgez ceste annee, craignans la peste : et mesme qu'il m'asseura qu'il avoit esté guari de la fievre quarte, par l'usage de la decoction des feuilles d'icelle. »

Notre auteur a donné, relativement à l'habitat de la Lauréole, l'indication que voici :

« Ce simple croit principalement aux montaignes, et par le rapport de plusieurs, il s'en trouve copieusement au bois de Valbonette (1) ».

Pied de veau. — « Il est un simple si frequent et cogneu en ce païs, qu'il n'y a personne, entre les plebees, qui ne le cognoisse fort bien : car il croit quasi partout, tant aux forests qu'aux lieux proches des villes, aux hayes des vignes et jardins, et combien qu'aucuns commandent de le cueillir au Printemps, les autres à l'Automne, si est-ce qu'il se trouve tousjours verdoyant et en toutes les parties de l'année mesmement en ce païs temperé : veu aussi qu'il se nourrit entre les buissons et les hayes vives, desquelles il se pare et defend du froid et neges. »

Il est infiniment probable que Constantin ne distinguait pas l'*Arum maculatum* L. de l'*A. Italicum* Mill., et les détails que nous venons de transcrire

(1) Le bois de Valbonette est situé non loin de Lambesc. Du temps de Garidel, la Lauréole n'avait pas déserté cet habitat. « J'ay trouvé cette plante, écrivait-il, dans l'endroit apellé *lou Devens* de Rians et dans le Bois de la Sainte-Baume ; on la trouve aussi dans les Bois de Valbonette, de Valfere, et ailleurs. » Nous avons nous-même revu le *Daphne Laureola*, il y a quelques années, et tout récemment encore, dans les bois de Valbonette et de Valfère. V. notre note intitulée : *Le Vallon du Dragon à Rognes* dans la *Revue Horticole*, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône (Marseille, 1897).

Digitized by Google

font supposer que les deux espèces ont été ici confondues.

Le rédacteur de la *Pharmacie provençale* n'a pas manqué de mentionner les noms de « segueirons ou fugueirons » que les Provençaux donnaient au Pied-de-veau (1). Il nous apprend encore que les femmes s'en servaient pour accroître la beauté de leur visage : « de la racine tres belle et blanche, dit-il, elles composent un fard qui n'est de peu d'efficace.»

GENESTE. — « Nous n'avons remarqué en ce païs que deux sortes de la geneste, l'une qui est grande, de laquelle les verges sont assés longues, et sans fueilles, laquelle est tres frequente en la basse Provence, combien qu'on en despopule bien fort le terroir d'Aix, quoyque ce simple ne face injure à personne : car il n'occupe que les lieux incults, arides et steriles. »

A la description de cette première espèce de « *Geneste* », il est aisé de reconnaître le *Spartium junceum* L. Mais pourquoi les gens d'Aix tenaient-ils tant à en « despopuler » leur terroir ?

« L'autre, poursuit Constantin, est beaucoup moindre, de laquelle les virgules sont beaucoup moins longues et moins rondes, vestues de quelques petites feuilles : cestuy-cy (à mon advis) ne croit qu'aux montagnes seulement. »

Il devient ici bien difficile de se prononcer avec certitude, et nous devons simplement hasarder une hypothèse. Nous inclinons à croire que c'est au *Coronilla juncea* L. qu'il y aurait lieu d'appliquer la phrase qui précède.

(1) Les formes *Segueiroun*, *Fugueiroun* ou *Figueiroun* n'ont pas cessé d'être employées, et le *Thesaurus* de F. Mistral constate qu'elles s'appliquent aussi bien à l'*Arum maculatum* qu'à l'*A. italicum*.

Digitized by Google

Si, comme Garidel le lui a justement reproché, le docteur Antoine Constantin n'avait pas autant négligé de se familiariser avec la « Botanique moderne », il aurait donné aux espèces dont il s'occupait les noms adoptés par les floristes contemporains : nous nous trouverions dès lors en présence de dénominations qu'il serait beaucoup plus facile de traduire.

Lentiscle. — Dans le chapitre consacré à la « Geneste », Constantin mentionne incidemment le *Pistacia Lentiscus* L., à propos du mastic, dont il aurait bien, en certains cas, conseillé l'emploi ; mais, disait-il, « nous ne voulons chercher aucun medicament hors de nostre province, dans laquelle le mastic ne se treuve point, par nostre faute toutesfois, et negligence de cultiver les lentiscles (1) d'où il est tiré, ou plustost de ne savoir le moyen de le faire, puisque nous avons lesdits lentiscles autant bons que sçauroyent estre ceux de l'Isle de Cyo (2) ».

Aristolochie.— Sous ce titre il comprend trois espèces d'Aristoloche : *Aristolochia Clematitis* L., *A. rotunda* L., *A. longa* L. (3). Mais nous croyons qu'il les distinguait mal. Après avoir dit de l' « Aristolochie » *in genere* : « Elle croit abondamment en ce païs de Provence », il ajoutait : « L'aristolochie clematis se treuve fort rarement et est

(1) Les Provençaux traduisent par *Lentiscle* le nom latin *Lentiscus*. Dans *Geneste*, il est facile de retrouver l'étymologie *Genista*.

(2) Chio.

(3) Les noms spécifiques adoptés par Linné pour ces trois espèces d'Aristoloche leur avaient déjà été appliqués par la plupart des floristes du XVIe siècle, Matthiole, Anguillara, Pierre Pena, Mathias de Lobel, Charles de l'Escluse, etc. — *Sic*, pour l'*Aristolochia Pistolochia* L.

Digitized by Google

cognuë de bien peu de gens... — Quant à l'aristolochie ronde et longue, elles se trouvent assés frequentes en ce païs, celle-là croit le plus aux vallees pleines de joncs et dans les prés qu'on n'arrouse guieres, ceste-cy dans les vignes, desquelles les vignerons ne les en peuvent despeupler. »

OIGNON MARIN.— Il applique cette expression à une Liliacée, *Scilla maritima* L. (*Urginea Scilla* Steinh.)et à une Amaryllidée, *Pancratium maritimum* L. « Dioscoride, dit-il, en faict de deux sortes, qu'il distingue en deux divers chapitres : l'une est grande, laquelle nous entendons principalement par le nom de scille, l'autre petite, que luy mesme appelle *pancration*. Toutes les deux ont mesme puissance, combien que la petite est de moindre vertu, elles sont aussi fort bien peuplees en ce païs principalement aux parties maritimes. » Il n'était pas tout-à-fait exact d'affirmer que ces deux espèces sont « fort bien peuplees en ce païs » : la Scille maritime, surtout, est une plante rare en Provence.

CHOU MARIN. — Constantin désigne par ces mots le *Convolvulus Soldanella* L., que les botanistes du XVIe siècle nommaient *Brassica marina*. « Nostre intention, dit-il, n'est pas de parler en ce lieu de toutes les especes de chous, quoyque toutes ayent puissance de purger : mais seulement de celuy qui se treuve au bord de la mer, ayant les fueilles semblables à celles de l'aristolochie ronde. Cette espece n'est pas tant vulguaire que les autres simples, desquels nous avons fait auparavant mention, à cause qu'elle ne croit qu'aux parties maritimes, meslee parmi le sablon de la mer.. On fait à Montpellier une composition, intitulée *Electuarium de soldanella incerti authoris* : duquel le chou marin, qui n'est autre chose que la *soldanella*, est la

Digitized by Google

base et principal ingredient. » Notre docteur attribuait spécialement à cette plante le pouvoir d'évacuer « les mucositez et la pituite, laquelle abonde plus aux gens maritimes qu'aux autres hommes » ; et il en prend texte pour nous « faire admirer la providence de Dieu, lequel a donné la varieté des remedes, accommodez à la diversité des maladies qui coustumierement adviennent selon la varieté des lieux. »

Le *Convolvulus Soldanella* clôt la liste des simples qui forment la matière du premier livre de la *Pharmacie provençale*. L'auteur y ajoute cette conclusion :

« Me semble d'avoir assés prouvé ma proposition en ce premier genre de medicamens, laquelle tend à cela, que, pour faire la medecine, il n'est ja de besoin que nous employons les drogues estrangeres... Je ne doute point que si nous faisons une enqueste, avec les diligences requises, par tous les carrefours de ce païs, nous n'en trouvissions beaucoup plus qu'il ne nous en faut. De sorte qu'en lieu que nous fussions contraints d'aller mandier les estrangers, que plustost nous aurions de quoy fournir aux medecins moins curieux, ès autres provinces. »

Dans le deuxième livre, où vont être examinés, nous le rappelons, les médicaments « qui purgent sans faire aucune violence au corps humain », nous ne relevons qu'un petit nombre de plantes appartenant à la végétation spontanée du pays. Les voici encore dans l'ordre où nous les rencontrons :

Frangula. — « Pour commencer ce second catalogue par les medicamens qui purgent avec mediocrité, je mettray en teste la *frangula*, qui est un

Digitized by Google

arbre de médiocre grandeur, ayant les fueilles semblables à celles du cornouillier, ou *acuernier* en provençal, des fleurs blanches, son fruict petit, de la grosseur d'un pois. Ce simple a le bois fort imbecille et frelle, facile à rompre, de laquelle facilité elle porte le nom de *frangula*. »

Matthiole, Dodoens et l'*Historia Lugdunensis* avaient appelé *Frangula* l'arbrisseau dont Linné a fait le *Rhamnus Frangula*. C'est bien cette espèce que Constantin a insérée parmi ses purgatifs bénins. Il en indique ainsi l'habitat :

« Cette plante se treuve aux montagnes de l'haute Provence en plusieurs endroits : n'y a pas longtemps qu'elle y a esté recognuë, je suis asseuré qu'on la trouveroit à la saincte Baume (1), et qu'elle pourroit estre cultivee et nourrie par tout ce païs, mesme dans les jardins. »

Par l'association des idées, à propos d'acclimatation, il s'étonne qu'on n'ait pas essayé de cultiver en Provence la rhubarbe ; « Je m'esmerveille que depuis le temps qu'il y a que le rheubarbe a esté en si grand pris entre nous, qu'on n'aye taché d'en prouvoir ce païs, qui est une region temperée, tout ainsi qu'on y cultive maintenant les cannes à sucre, les pistaches, les palmes, et plusieurs autres plantes estrangeres (2). Mais en cela nous avons deux empeschemens principaux : l'un est la non-chalance et

(1) Il ressort de divers passages de la *Pharmacie provençale* qu'Antoine Constantin, assez piètre botaniste comme on a pu voir, n'avait pas dû herboriser beaucoup. S'il était allé à la Sainte-Baume, il aurait constaté lui-même que le *Rhamnus Frangula* ne s'y trouve point. Mais en montant tout près de la barre rocheuse que domine le Saint-Pilon, il n'aurait pas manqué d'apercevoir le *Rh. alpinus*.

(2) Il est certain qu'au XVIe siècle la canne à sucre était cultivée en certains endroits de la Provence. Ce que dit Antoine Constantin confirme à cet égard le témoignage formel de Pierre

Digitized by Google

negligence nostre, qui a faict que nous ne voulons ou n'osons adjouster rien à ce que nos predecesseurs ont inventé ; l'autre est l'impieté et meschanceté des barbares, lesquels trouvent si bon que nous n'employons presque autres drogues que les leurs, qu'ils ne nous mandent rien qui ne soit adulteré et corrompu. Il est certain que le rheubarbe, en leur païs, est une drogue de grand efficace ; mais celuy qu'ils nous envoyent est de fort peu de valeur, et la plupart sert mieux à l'embellissement des cheveux des femmes que pour autres medecines. »

Décidément nos Provençales du XVIe siècle prenaient grand soin de leurs charmes, et, pour se faire belles, appelaient à leur aide non seulement des plantes indigènes, telles que la Bryone ou le Gouet, mais aussi l'exotique Rhubarbe !

Epithyme ou Goutte du Thym. — Ces deux synonymes nous présentent notre *Cuscuta Epithymum* L. « Il n'y a herboriste, écrit Constantin, qui n'aye en plusieurs endroits veu et recogneu l'epithime, qui est un simple de soy sans aucune racine qu'immediatement prenne nourriture de la terre, ains croit par dessus le thym, qu'il enveloppe en forme de cheveux rogeastres. D'iceluy nous avons aussi peu d'indigence que du thym son nourrissier. »

Absinthe. — « Il n'y a herbe plus commune et plus cogneuë en ce païs que l'absinthe, et toutesfois le vulgaire n'a encores prins garde à sa faculté laxative .. Des especes d'absinthe que les herboristes ont cogneu et remarqué, nous n'en avons en ce païs que deux : l'une qui a les fueilles minces, petites et

Pena dans les *Adversaria*, et celui de Thomas Platter en ses mémoires. — Voir, dans la série de nos études sur la Botanique en Provence au XVIe siècle, *Pierre Pena et Mathias de Lobel* et *Félix et Thomas Platter.*

Digitized by Google

blanchastres, qu'on nomme *absinthe romain* ou *pontique*, duquel on en treuve seulement dans le jardin des Apothicaires quelques plantes : l'autre a les fueilles plus grosses et deschiquetees, lequel est tres-frequent, tant aux jardins de la basse Provence qu'aux lieux incults et pierreux des montagnes. Et de cestuy-cy je veux que nos Provençaux usent. »

Nul doute que l' « absinthe romain ou pontique », cultivée par les apothicaires en leurs jardins, ne fût l'*Artemisia Absinthium* L. Mais quel nom porte dans la nomenclature actuelle l'espèce indigène, dont le seul caractère signalé ici est le suivant : « feuilles plus grosses et deschiquetees » ? On peut hésiter entre *Santolina Chamæcyparissus* L. (1) et l'une de nos Armoises méridionales : *A. camphorata* Vill. ou *A. campestris* L. (2).

Fumeterre. — « La fumeterre (ainsi appelée parce que si on met son suc sur les yeux pour les esclaircir, à quoy elle a grand efficace, elle excite les larmes, tout ainsi que la fumee) croit en grande affluence aux vignes, aux jardins, et par tous les champs : de sorte qu'elle est cogneuë d'un chacun ».

Il n'est pas toujours facile de distinguer telle et telle espèce de *Fumaria*, quand on les a vivantes sous les yeux. Il serait donc téméraire de tenter ici une spécification. Il est probable, du reste, que Constantin englobait sous le nom générique de Fumeterre les diverses espèces de *Fumaria* plus ou moins abondantes en Provence.

(1) Le nom provençal de l'Absinthe est *Aussent* (b. latin. *Absentum*). Les Provençaux appellent *Gros-Aussent* la Santoline (F. Mistral, *Trésor du Félibrige*).

(2) Peut-être aussi *Artemisia glutinosa* Gay ou *A. gallica* Willd, qui ne sont point rares en Provence.

Digitized by Google

MERCURIALE. — Notre auteur s'est contenté d'admettre la Mercuriale dans la seconde série de ses purgatifs, sans donner aucune indication phytographique. Il envisageait vraisemblablement le *Mercurialis annua* L., qui est l'espèce de beaucoup la plus commune.

CLOCHETTES. — « Celles que nous avons remarquees en ce païs sont de deux sortes que le vulgaire appelle du nom commun de *Corregioles* (1). L'une est petite et croit aux champs cultivez et aux vignes: et de ceste-cy la plebee se sert à la guarison des playes..., et mesme les moissonniers, lorsqu'ils s'offensent et blessent avec leurs faucilles. L'autre est assés grande quant aux fueilles, laquelle se treuve embrassant les hayes des jardins, et bien souvent les chanvres, qu'elle suffoque quelquefois. »

Les détails qui précèdent empêchent toute hésitation : ils s'appliquent manifestement au *Convolvulus arvensis* L. et au *C. sepium* L.

POLYPODE. — « Nous avons retenu le nom de polypode des Grecs, ainsi appellé, pource qu'il est une racine qui est attachee en beaucoup d'endroits, comme par plusieurs pieds : on l'appelle aussi la petite fougere, à cause de la similitude que ses fueilles ont avec la fougere grande. Ce simple croit en nostre province, autant ou plus copieusement qu'en aucune autre : et se prend coustumierement aux chaines, rochers, en lieux humides et opaques ».

La Fougère mise par Constantin au rang des simples qui ont la propriété de purger sans violence, est bien notre *Polypodium vulgare*. Cette dénomination binaire, adoptée par Linné, avait été créée par Gaspard

(1) Tel est le nom que continue à porter en Provence le *Convolvulus arvensis* L. L'orthographe actuelle est *Courrejolo*.

Digitized by Google

Bauhin. L'auteur du *Pinax* s'était, d'ailleurs, borné à joindre l'épithète de *vulgare* au nom de *Polypodium* que la presque unanimité des botanographes du XVIe siècle appliquaient à la même Fougère.

AGARIC. — Les anciens auteurs donnaient le nom d'*Agaricus* au *Polyporus officinalis* Fries. C'est vraisemblablement de ce Champignon que la *Pharmacie provençale* disait : « On m'estimera possible avoir oublié ma promesse de [ne] vouloir descrire autres simples purgatifs, en ce traicté, que ceux qui se treuvent en Provence, puisque j'y nombre l'agaric, reputé estranger; mais outre que je le tiens nostre, mesme qu'il croit en plusieurs lieux qui de toute antiquité estoyent de la Provence, comme sont les contrees de Terre neufve (1) et le Gapensois, il est de grande efficace pour nostre intention, et de peu de coust, et suis asseuré que si nous mettions diligence de le chercher, nous le treuverions presque par tout ce païs : car tous ceux qui en ont escrit nous asseurent qu'il provient non seulement sur les sapins et melezes, en figure d'esponges et de boulets, mais aussi qu'on l'a treuvé croistre sur les vieux chaînes, et houssons ou *eusses* (2) et autres arbres glandiferes, desquels nostre province est partout ornee. Je pense aussi qu'il se trouveroit sur les vieux faux (3) à nostre païs, vers les montagnes du Regeois (4) ».

(1) Voir la note 2 de la page 198.

(2) Les deux noms de *Housson* et *Eusse* s'appliquent au *Quercus Ilex* L. *Housson* est un diminutif du mot français *Houx*. *Eusse* est provençal. Ce mot, comme nous avons eu plus haut l'occasion de l'indiquer, s'écrit actuellement *Éuse* (on prononce *Éouse*).— Nous avons vu Pierre Belon, dans ses *Remonstrances*, se servir de la forme *Eouse*.

(3) *Faus* (lat. *Fagus*), nom provençal du Hêtre.

(4) Le pays de Riez, *Regium*. Cette petite ville, qui eut une certaine importance sous la domination romaine et devint ensuite un évêché, est présentement un simple chef-lieu de

Digitized by Google

CABARET OU ASARON. — (*Asarum europæum* L.) « Le cabaret, que les Latins appellent *asarum*, comme aussi les Grecs, est abondant aux montagnes de nostre Provence, et est un simple de grande utilité pour la purgatiõn. »

Enfin, pour clore la série des plantes dont le deuxième livre s'est occupé, il nous reste à reproduire ce que l'auteur a dit d'une espèce qui n'est point spontanée en Provence, mais que les horticulteurs du XVIe siècle multipliaient volontiers, le *Carthamus tinctorius* L.

CARTHAME OU SAFFRAN BASTARD. — (*Carthamus tinctorius* L.) « Combien que le carthame ne nous soit herbe champestre, je ne l'omettray pourtant en ce catalogue, veu qu'il se peut cultiver et se peupler de soy mesme dans nos jardins : il n'est autre chose que la plante qui produit la graine de laquelle on nourrit les perroquets : elle est ornée d'une fleur semblable au saffran, au lieu duquel les plebees quelquefois en usent. »

Le troisième livre de la *Pharmacie provençale* a pour objet, nous l'avons dit, un certain nombre de substances végétales qui sont en réalité des aliments, mais des aliments laxatifs, fruits, légumes et plantes potagères ; « medicamens, disait le titre, qui outre ce qu'ils purgent le corps, ont aussi quelque pouvoir de le nourrir ».

Bien que ces divers produits végétaux soient du ressort de l'horticulture plutôt que de la botanique,

canton de l'arrondissement de Digne (Basses-Alpes). Par les mots « nostre païs », employés dans la même phrase, Constantin entendait la Haute-Provence, d'où il était originaire : Senez, son lieu natal, n'est pas très éloigné de Riez.

Digitized by Google

nous en mentionnerons quelques-uns : ceux à raison desquels Constantin a donné des détails curieux qui méritent d'être relevés.

En dépit du titre contenant le programme du troisième livre, l'auteur y a introduit un chapitre relatif à la manne qui, si elle est un purgatif, ne saurait être admise parmi les substances alimentaires.

La manne, produit d'exsudation de certains arbres, notamment du mélèze, était, au XVIe siècle, en très grande faveur. On estimait fort celle qui provenait des Alpes du Dauphiné et de la Haute-Provence, et que les droguistes vendaient sous le nom de *manne de Briançon* (1).

Mais, au dire de Constantin, il était inutile de faire venir de si loin un remède que quelques arbres de la Basse-Provence pouvaient fournir aussi bien que les mélèzes de ces montagnes reculées. Voici comment il s'exprimait au sujet de la manne :

« Je n'ay pas eu crainte de la mettre en mon catalogue, tant pource qu'elle s'engendre aux montagnes du Dauphiné et de Piedmont, voisines de nostre Provence, que pour autant que les montagnes de ce païs n'en sont pas toujours destituees, et encore la trouve-on assés souvent au bas païs : car on en a veu plusieurs fois les saules chargez au terroir de Pertuis, et moy mesmes les ay veu distiller la manne douce, laquelle la chaleur du soleil ayant liquefiee et fondüe, tumboit goutte à goutte, tellement que l'on en eusse peu remplir plusieurs vases... Les bergers et ceux qui paissent le bestail aux champs, soubs la canicule, tesmoignent qu'à l'aube du jour, ils ont veu plusieurs fois les arbres et herbes chargees de ceste rousee celeste : et encores

(1) Voir, relativement à la manne, ce que nous en avons dit dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* et aussi dans notre *Notice sur le botaniste provençal Jean Saurin.*

Digitized by Google

affirment avoir tres souvent apperceu leurs habillemens comme oincts et moëttes, et leurs cheveux tous prins de ceste liqueur. »

Et sa conclusion était celle-ci :

« Nous laisserons donc l'usage de la manne Brigantine (1), et de celle de Calabre, et mettrons diligence de faire cueillir la nostre. »

Les fruits laxatifs dont Antoine Constantin prônait l'emploi étaient les prunes, les figues, les cerises, les mûres et les melons.

Il mettait les prunes au premier rang : « Entre les medicamens alimenteux, disait-il, qui ont aussi quelque puissance d'esvacuer le ventre, les prunes sont des plus insignes, tres-familieres et domestiques. » Et il exaltait les prunes de Brignoles, dont la renommée était alors universelle : « Celles de Brignoles sont en grande estime, non seulement en ce païs, mais aussi par toute la France (2). »

A propos des figues, il entonnait un nouveau dithyrambe en l'honneur de la Provence. « Entre toutes les provinces de l'Europe, la Provence se peut glorifier, ou plustost doit remercier Dieu de ce qu'elle est la plus abondante et fertile en toutes les choses necessaires à la vie des hommes, et remplie de tout ce qui peut servir à la delectation et volupté : car on y admire l'abondance et bonté des oliviers, la bonté des pruniers, pomiers, cerisiers, amandriers, poiriers, et semblables et presque infinies especes d'arbres, desquelles les campagnes de ce païs sont naturellement pleines et verdoyantes. »

(1) De Briançon.

(2) Nous avons donné de curieux détails au sujet des prunes de Brignoles dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*. Dans notre étude sur *Léonard Rauwolff*, nous avons reproduit l'éloge que fit de ces prunes le voyageur allemand, lorsqu'il traversa Brignoles pour se rendre à Marseille et de là en Syrie.

Digitized by Google

— Parmi toutes les variétés de figues que produit en si grande quantité le territoire provençal, c'est aux figues marseillaises qu'il accorde la prééminence : « Celles de Marseille, qui surmontent toutes les autres en bonté (1) (aussi ont-elles tres-grand bruit aux autres païs), en quelque autre terroir qu'elles soyent transplantees, degenerent de la premiere suavité et douceur. »

Les cerises lui fournissent un argument en faveur de l'acclimatation de nombreux végétaux exotiques qui pourrait être tentée en Provence avec succès assuré : « Les cerises sont tesmoins, entre plusieurs autres plantes que la culture peut rendre nostres quoy qu'elles soyent estrangeres et esloignees de nostre terroir : car la terre provençale en est maintenant si feconde qu'il n'y a aucune contree en tout ce païs, soit aux montaignes, vallees et plaines, qui ne soit tres fertille en toutes sortes de cerises, et toutesfois nous les avons receües des estrangers. »

Les mûres que Constantin appelle *domestiques* sont, dit-il, « de deux especes, blanches et noires. » Il désigne ainsi les fruits des *Morus alba* et *nigra;* par opposition, il nomme *champestres* les mûres de *Rubus.* Il mentionne spécialement « celles qui croissent en une sorte de ronce que Dioscoride appelle *Rubus Idæus*, laquelle est differente des autres, n'ayant point ou fort peu d'espines. Ces meures-cy sont si plaisantes, et à la veuë (car elles ont la couleur d'escarlate), au goust et à l'odorat, qu'elles surmontent toutes les autres en suavité :

(1) Nous avons eu l'occasion de citer dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* le témoignage du célèbre botaniste allemand Valerius Cordus, rapportant que les figues sèches de Provence arrivaient jusqu'en Allemagne dans de petits cabas de forme conique en sparterie, *in minutis et turbinatis sparteis corbibus*, et ajoutant que les plus estimées étaient les figues marseillaises : « hæ parvæ quidem sunt, sed suavitate præstantes, *Marsilische feigen* dictæ. »

Digitized by Google

c'est la ronce que vulgairement on nomme framboisier et son fruict framboises, desquelles plusieurs ont commencé à embellir leurs jardins. »

Enfin, relativement au melon, le troisième livre de la *Pharmacie provençale* fournit à l'histoire horticole de cette Cucurbitacée la contribution suivante :

« En ce païs, nous en avons de trois sortes, distinguees selon leurs formes et saveurs :

« L'une est de ceux qui sont fort ventreux et de figure d'ovale, les caneleures et rayes desquels sont continuees d'un bout à l'autre, et sont ceux qui sont entendus par le nom de *poupon* ;

« L'autre est de ceux qui sont plus longs, ayans leurs rayes eminentes et plus petites, lesquels le vulgaire nomme au genre feminin *pouponnes* ;

« La troisieme espece est de ceux qui, pour estre de la forme d'un coing, sont appellez en latin *melopepones*, portans le nom de melon et coing ensemble: ceux-cy sont proprement entendus par le nom de *melon*. » Et l'auteur ajoute que chez ces derniers, la chair est « dure, amassee et blanchastre » et le goût « beaucoup plus plaisant et aggreable. »

Parmi les plantes potagères douées de « vertu laxative », Antoine Constantin a rangé les « oignons domestiques, bettes, arroches et blettes, espinars et chous. »

Au sujet des oignons, il prétendait, contrairement à l'opinion de Dioscoride, que ceux de forme ronde, cultivés en Provence, ont plus d' « acrimonie » que les autres :

« Combien que les oignons longs de Dioscoride surmontent en acrimonie les ronds, toutesfois nous experimentons le contraire en ceux de nostre Provence : car l'experience journaliere nous fait voir que les longs en figure d'ovale, tels que croissent au

Digitized by Google

terroir de Bouc et de Gardane (1), cedent en acrimonie aux ronds et aplatis en forme de lentille : il s'en treuve quelquefois de si debiles, qu'on les mange sans appercevoir aucune ingratitude pour raison de l'acrimonie, voire tous crus, n'estant aucunement preparez. »

Il nous apprend, incidemment, que l'ail était beaucoup moins en faveur que l'oignon chez les Provençaux du XVIe siècle ; c'était le contraire en Gascogne :

« Bien est vray qu'en nostre Provence l'usage des aulx n'est pas si frequent que celuy des oignons et pourreaux : car nous contentans des deux derniers, sommes contens de quitter la possession du premier aux Gascons. »

Pour les arroches, il en distingue deux sortes : « une domestique, qui croit seulement aux jardins par la culture, l'autre sauvage, de laquelle le vulgaire use aussi » ; et il ajoute ; « les arroches sauvages, lesquelles le vulgaire en Provence entend soubs le nom de *cenissons* ou *cinisclons* (2), sont beaucoup plus laxatives que les domestiques. »

Par « arroche domestique », il entendait certainement l'*Atriplex hortensis* L. ; et par « arroches sauvages », suivant toute probabilité, les espèces spontanées qui abondent en Provence, *A. rosea* L., *A. hastata* L., *A. patula* L.

Dans le chapitre consacré aux « espinars », il se préoccupe d'abord de l'étymologie.

(1) Gardanne est actuellement le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement d'Aix ; Bouc est une commune de ce même canton.

(2) D'après le *Trésor* de Frédéric Mistral, le mot *seniscle* et le diminutif *senisclet* désignent encore en Languedoc l'arroche sauvage. La forme *cenisclon*, employée par Constantin, est aussi un diminutif de *seniscle*.

Digitized by Google

« Quelques-uns sont d'opinion que ceste herbe a esté premierement veüe en Espagne, d'où elle semble avoir retenu le nom de *spanaceum* ou *hispanicum olus*, combien qu'il est vraysemblable qu'on les appelle espinars, pour raison de leur semence espineuse. »

Ici encore, il constate que « des espinars, les uns sont agrestes, les autres domestiques. »

« Des espinars domestiques, nous en avons aussi deux sortes, l'une femelle qui est sans graine, ou si en a, est sterile sans pouvoir d'engendrer son semblable : l'autre masle qui en son temps est toujours chargé de semence espineuse et piquante, propre pour la purgation : de tous les deux on use coustumierement aux repas ordinaires, au printemps et à l'automne, et mesmement en caresme et une bonne partie de l'hiver : en quelque façon qu'on les appreste, ils gardent tousjours leur vertu laxative. »

Quant aux « agrestes », voici ce qu'il en dit :

« Ils se treuvent seulement aux montagnes du Dauphiné, de Terre neufve, et de la haute Provence, desquels les plebees de ces contrees là usent comme des herbes potageres, les appellans vulgairement *sanguaris*, ausquels recognoissent quelque pouvoir de nourrir et de laxer le ventre. » — Il est hors de doute qu'il s'agit ici du *Chenopodium Bonus-Henricus* L., auquel les Provençaux continuent à donner les noms de *sangari* et d'*espinar-bastard* (1).

Enfin, relativement aux choux, Constantin annonce qu'il ne parlera pas des « sauvages » ; et des « domestiques desquels nous avons en ce païs de plusieurs espèces », il se contente de dire :

(1) F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige.*

Digitized by Google

« Les uns sont blancs, les autres verds, et quelques rouges ; les uns ont les fueilles larges et crasses, les autres minces et crespees ; les uns les ont esparses et esgarees, les autres unies et amassees quasi comme en un globe, lesquels on nomme chous cabus ou capus : toutes ces espèces de chous semblent avoir mesme force laxative. »

Le chapitre du chou clôt la première partie de la *Pharmacie provençale* ; l'auteur y ajoute seulement cette déclaration qui contenait une promesse :

« Il y a une infinité d'autres simples en ce païs, de mesme vertu et efficace que ceux que j'ay rangez au premier, second, et en ce troisiesme livre, lesquels j'eusse adjoustez pour la preuve de ma proposition n'estoit que j'avois peur d'estre trop prolixe et de sembler descrire des choses qui sont de soy assés manifestes et probables. Joint aussi que tant de tesmoins inobjectables que j'ay produits doyvent suffire pour la confirmation de ceste verité, laquelle j'espere, avec l'aide de Dieu, d'establir et renforcer encores mieux, tant par le denombrement des remedes particuliers et chirurgicaux, repellens, attirans, suppuratifs, mondificatifs, agglutinatifs et sudorifiques, pour chasser hors de nos boutiques le gaïac, la sarza parille, la racine de cinna, et autres piperies que les estrangers nous ont faites avaller auparavant, que par un dispensaire qui sera dressé non seulement pour la nation provençale, mais aussi pour toutes les autres provinces de ce royaume de France. »

Comme on le voit, Antoine Constantin promettait de donner une suite à son ouvrage. Il tint parole, et il écrivit, en effet, le complément dont il avait, dans le passage qui précède, tracé le programme. Mais cette seconde partie n'a jamais été imprimée.

Au cours du siècle suivant, et quinze ans après

Digitized by Google

la mort de l'auteur, Peiresc, mis en possession du manuscrit, manifesta l'intention de le donner au public.

L'illustre conseiller au Parlement de Provence s'était d'abord proposé de rééditer le premier volume. C'est ce que nous apprend Gassendi, dans sa *Vie de Peiresc*, où il écrit sous le millésime 1629 : « procurare intereà voluit iteratam editionem Pharmaceutices Antonii Constantini Provincialis Medici, qui ante annos circiter triginta in id incubuerat, ut ostenderet nihil esse opus ad plantas exoticas, peregrinaque remedia confugere ; cùm, benignitate naturæ, idem patrium solum, quod homines gignit, ipsis nutriendis, curandisque consentanea et alimenta et medicamenta provideat (1). »

Tant pour cette réimpression que pour la publication de la partie inédite, Peiresc voulut s'assurer le concours d'un médecin de grand renom, le docteur René Moreau, que Gassendi appelle « magnum medicæ facultatis Parisiensis lumen (2) ».

Moreau se montra tout d'abord disposé à faire imprimer lui-même l'œuvre de Constantin. Gassendi, se trouvant à Paris en 1628, écrivait le 2 décembre à son ami Peiresc :

(1) Gassendi, *Vita Peireskii*, édition de Paris, 1641, p. 226.

(2) « René Moreau, né à Montreuil-Bellay le 6 août 1587, mourut à Paris le 17 octobre 1656. Ce fut le grand ami de Gui Patin, qui parle si souvent de lui dans sa correspondance et toujours avec de grands éloges. » (*Note de Tamizey de Larroque, éditeur des* Lettres de Peiresc). Le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, cité par Tamizey, disait de René Moreau : « Le succès de son enseignement à la Faculté, non moins que ses publications, le désignèrent au choix du grand Aumônier de France, Alphonse de Richelieu, qui le fit nommer à Paris professeur royal au Collège de Cambrai. » A sa mort, René Moreau laissa une bibliothèque qui « fut vendue, somme inouïe pour le temps, 22.000 livres. Fouquet en racheta pour 10.000 livres le principal fonds de médecine qui passa plus tard dans la Bibliothèque Mazarine. »

Digitized by Google

Mr Moreau, ayant veu ce que vous m'escriviez du livre de Mr Constantin, me dit que vous n'aviez qu'à le nous envoyer par la premiere commodité parce qu'il prendroit le soin de le faire imprimer en ceste ville, et en tout cas à Geneve, ayant dessein de vous en faire l'addresse par une epistre liminaire. Il adjousta qu'il seroit bon de voir avant toute œuvre la partie imprimée parce que s'il faloit adjouster, retrancher ou changer quelque chose à ce manuscrit, on rapporteroit mieux toutes choses à l'intention de l'autheur (1).

Mais ce projet de publication fut abandonné, à la suite de certaines difficultés qui s'élevèrent un peu plus tard entre Peiresc et Moreau, nous ne savons à quel propos. Le fait nous est connu seulement par une lettre que, neuf mois après, le même Gassendi, toujours à Paris, adressait à Peiresc le 4 septembre 1629 :

Je ne me suis point encore souvenu de dire à Mr Moreau ce que vous m'escrivites dernierement dû livre de Mr Constantin ; pour moy j'en ay esté plus fasché pour la peine que vous y avez prise que pour autre chose. Ce monsieur là croyoit peut estre que ce fust là quelque grand tresor dont on se voulust prevaloir à son desadvantage. Il en tirera luy mesme le fruict qu'il pourra, et pour vous vous devez estre satisfait de n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit regarder soit la memoire du defunct, soit l'honneur du païs (2).

Qu'est devenu le manuscrit de Constantin? Il existait encore, à Aix, au temps de Garidel. Celui-ci, dans sa notice relative à l'auteur de la *Pharmacie provençale*, s'exprimait ainsi à ce sujet : « Ce n'est proprement que des purgatifs que nôtre Auteur a parlé dans cet Ouvrage. Il en a composé un second, qui est la suite du premier, qui traite des diuréti-

(1) *Lettres de Peiresc publiées par Tamizey de Larroque*, t. IV.
(2) *Ibid.*, p. 210.

Digitized by Google

ques, des apéritifs, des diaphorétiques, et des altérants domestiques, qui n'a pas vû le jour, et qui est encore en manuscrit entre les mains de ses héritiers, que Mr Joannis, très habile Medecin, m'a assûré avoir lû. »

La même notice complète ainsi qu'il suit la biographie d'Antoine Constantin : « Sept ans après avoir mis son ouvrage au jour, écrit Garidel, il se retira à Lambesc (1) où il fut gagé par la communauté pour y exercer la Medecine. Il y mourut le 18 novembre 1616 et fût enseveli dans l'Eglise des RR. PP. de la Sainte Trinité. »

Trois ans avant sa mort, le docteur Constantin fit paraître un autre ouvrage. Mais celui-ci n'était point, comme le premier, une pharmacopée. L'auteur avait tenu à faire, cette fois, œuvre de médecine pure. Son livre, imprimé à Lyon en 1613, a pour titre :

OPUS MEDICÆ PROGNOSEOS

in quo omnium quæ possunt in ægris animadverti symptomatum in omnibus morbis, causæ et eventus copiosè et luculenter exponuntur (2).

Mais dans ce traité des différents symptômes qui permettront de dianostiquer toutes les maladies, nous ne trouvons rien qui se rapporte à la botanique; nous n'avons pas, dès lors, à nous en occuper.

Il y a, cependant, une particularité que nous tenons à signaler.

L'ouvrage est dédié au gouverneur de la Provence, qui était alors Charles de Lorraine, duc de Guise, le

(1) Sa retraite en ce lieu fut sans doute déterminée par cette circonstance qu'il avait épousé une jeune fille originaire de Lambesc. « Il s'était marié, dit encore la notice, le 20 novembre 1580 avec Damoiselle Catherine Baroncelly, fille à feu Pierre, et de Marguerite Hemerique, de la ville de Lambesc. »

(2) Lugduni, apud Claudium Morillon Typographum, M. D. C. XIII.

Digitized by Google

même qui rétablit à Marseille l'autorité royale, quand, en 1593, Pierre Libertat tua le consul Charles de Casaulx, le dernier des Ligueurs. Constantin, en son épître dédicatoire, ne manque pas de faire allusion à ce mémorable évènement ; au mot de *Provence*, qu'il vient d'écrire, il joint cette phrase incidente qui certainement lui assura les bonnes grâces du gouverneur : *tu intrepidè è tyrannorum faucibus, Maciliæ urbi antiquissimæ et potentissimæ libertate restituta, habenas Prorex mira providentia moderaris.*

Antoine Constantin laisse voir dans cette épître qu'il n'était pas un auteur modeste et qu'il avait conçu de son propre mérite la plus haute idée. Il ne craint pas d'appeler son nouveau traité *sublime et excellens opus* ; il insiste sur les efforts et la peine que ce livre lui a coûtés : *fœtus quidem est summis vigiliis, pertinaci et improbo labore, variisque partus torminibus.* Aussi, redoutant, comme jadis pour la *Pharmacie provençale*, les attaques des envieux, qu'il compare cette fois à des vautours et à des corbeaux, il confie au duc de Guise le soin de protéger cet ouvrage, *qui in liberam lucem proditurus, tui augusti nominis umbra et alis, ut à vulturum rostris et corvorum croticibus tutus avolaret, indigebat* (1). Espérait-il que le duc de Guise le protègerait aussi contre l'oubli, d'où nous l'avons tiré pour quelques instants, et dans lequel, hélas ! il est, ainsi que sa méthode, destiné à retomber ?

(1) L'épître dédicatoire au duc de Guise est ainsi datée : « Ex nostro museolo Lambisci *tuæ dominationis*, Idib. Augusti, anno 1612. » Le fief de Lambesc appartint pendant plusieurs siècles et jusqu'à la Révolution à la maison de Lorraine. Le P. Anselme donne le titre de comte de Lambesc et d'Orgon à François de Lorraine tué en 1524 à la bataille de Pavie. Plus tard Lambesc fut érigé en principauté. Les armoiries de cette petite ville sont « d'azur à la croix de Lorraine d'or ».

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS

DE PERSONNES MENTIONNÉES DANS LES QUATRE MÉMOIRES QUI PRÉCÈDENT

Aetius : 76, 83, 95, 185.
Aldrovande : 66.
Alpin (Prosper), *Alpinus* : 181.
Ancelin : 188.
André de Croatie : 117.
Anguillara (Louis) : 59-84, 88, 98, 206.
Anselme (le P.) : 225.
Archigène : 76, 77.
Arduino : 198.
Artefeuil : 104.
Avenzoar : 193.
Avicenne : 193, 199.

Baroncelly : 224.
Bauhin (Gaspard) : 62, 63, 65, 72, 73, 77, 80-82, 135, 162, 197, 198, 200, 201, 213.
Bauhin (Jean) : 73, 76, 107, 162, 197.
Beaumont (de) : 135.
Belin : 170.
Bellay (René du) : 85, 86, 94.
Belon (Pierre) : 85-114, 133, 148, 181, 197, 198, 213.
Bernardi : 189.
Berry (Marguerite, duchesse de) : 64, 65.
Betz : 117.
Beys : 177.
Boissard : 116.
Bonvisi : 140, 177.
Boysset : 134.
Brueys : 164.
Burnat : 94.

Callas (le conseiller de) : 126.
Camerarius : 72, 162.
Candiano : 64.
Candolle (de) : 77.
Capisula : 170.
Casaulx (Charles de) : 225.
Castagne : 197.
Cerenza (le duc della) : 127.
Césalpin : 200.
Charles IX : 88.
Charles-Emmanuel Ier : 188.
Charles-Quint : 122.
Chatillon (le cardinal de) : 110.
Chrysippe : 190.
Claret (F. de) : 149, 151.
Constantin (Antoine) : 183,

Digitized by Google

185, 187, 188, 190-198, 200, 202-207, 214-225.
Constantin (Claude) : 185.
Constantin le Rhodiote : 62.
Contarini : 65.
Cordus (Valerius) : 86, 135, 161, 197, 199, 217.
Costæus : 194.

Darmesteter : 98, 112.
Delille : 108.
Delisle (Léopold) : 126.
Demoulins de Rochefort : 64.
Dioclès : 190.
Dioscoride : 66, 72, 74, 99, 145, 146, 193, 196, 202, 207, 217, 218.
Dodoens (Rembert), *Dodonæus* : 115, 122, 123, 125, 137, 197, 199, 209.
Doins : 170.
Domitien : 77.
Dupetit-Thouars : 65.

Eberwein, *V. Cordus.*
Elisée : 184.
Erasistrate : 190.
Escluse (Charles de l'), *Clusius* : 69, 72, 80, 81, 87, 89, 93, 115-129, 131-139, 141-149, 151, 152, 154-157, 160-167, 171-173, 175, 178, 182, 197, 206.
Escluse (Michel de l') : 116.

Fabri de Callas (Rainaud) : 126.
Fabri de Peiresc (Nicolas-Claude) : 125-132, 139-145, 152, 154-171, 175, 178, 182, 222, 223.
Fabri de Valavez (Palamède) : 169.
Faccioli : 67.
Fontaine : 170, 171.
Fouque : 201.
Fouquet : 222.
François Ier : 149.
Fries : 166, 167.
Fuchs : 194.
Fugger : 124.

Galien : 189, 193, 195.
Gallaup-Chasteuil (Louis de) : 188.
Garidel : 135, 171, 185, 193, 194, 199-201, 204, 206, 223, 224.
Gassendi : 127, 128, 131, 145, 156, 171, 222, 223.
Gesner (Conrad) : 72, 86, 135, 136, 161, 168, 197, 200.
Goorle (Abraham de), *Gorlæus* : 177.
Gouan : 77.
Grenier et Godron : 77.
Groot (Hugot de), *Grotius* : 177.
Gualandi : 64.
Gualdo : 127.

Haller : 68.
Hammes (de) : 88.
Hatzfeld : 98, 112.
Hémerique : 224.

Digitized by Google

Henri II : 64, 88, 90, 122.
Henri IV : 189.
Herman : 201.
Hérophile : 190.
Hippocrate : 193, 196.
Huet : 198.

Imperato (Ferrante) : 155.

Jason : 87, 88.
Joannis : 224.
Joret : 156, 161-164.

Kentman : 168, 169.
Kieffer : 117.

Lamarck : 137.
Legré (Ludovic) : 83, 95.
Libertat : 225.
Liebault : 66.
Linné : 72, 73, 77, 80-82, 91, 93, 99, 133, 146, 149, 161, 162, 197-201, 206, 209, 212.
Littré : 64, 78-80, 98, 112.
Lobel (Mathias de) : 68, 69, 72, 94, 102, 117, 121, 127, 129, 130, 146, 147, 149, 162, 172, 206, 210, 215-217.
Loë : 123.
Loredano : 65.
Lorraine (Charles de), duc Guise : 224, 225.
Lorraine (François de) : 225.
Louis II : 134.

Magdelaine (sainte) : 129, 130.
Maicox : 185.
Marinello : 64-66, 70.
Martins (Ch.) : 134, 135.
Matthiole : 66, 67, 69, 70, 80, 135, 194, 196, 200, 206, 209.
Maximilien II : 122, 124.
Mesué : 193, 196, 197, 203.
Michiele : 60.
Mistral (Frédéric) : 93, 101, 157, 161-164, 195, 198, 205, 211, 219, 220.
Moïse : 184.
Molhuysen (le docteur P.-C.) : 130, 143.
Mons (de) : 181.
Moreau : 222, 223.
Morren (Edouard) : 116, 123, 129.
Mortreuil : 108.
Mundella : 63.

Nerva : 77.

Odon : 63.
Ollivier : 89.
Oribase : 193.

Patin (Gui) : 222.
Paul d'Egine : 193.
Peiresc, *V. Fabri.*
Pena (Pierre) : 68, 69, 72, 94, 102, 117, 121, 126, 129, 146, 147, 149, 160, 162, 198, 206, 215-217.
Perrin : 189, 190.
Pinelli : 127, 155, 177, 181.
Planchon : 117, 118, 136.
Plantin : 125.
Platter : 117, 118, 121, 210.

Digitized by Google

Pline : 78-80.
Praxagore : 190.
Prinster : 63.
Pritzel : 65.
Prodicus : 190.

Quadramio : 67, 68.
Quiqueran de Beaujeu : 148, 149, 151, 186.

Rauwolff : 116, 121, 124, 216.
Ravelingen, *Raphelengius* : 125, 145, 169, 171, 176.
Ray (Jean) : 171.
Raynaudet : 116, 121.
René (le roi) : 134.
Ribbe (Charles de) : 134.
Richelieu (Alphonse de) : 122.
Robin (Vespasien) : 131.
Rodolphe II : 124.
Rondelet : 117-119, 136, 146, 147.
Ronsard : 87, 88.
Roux (Honoré) : 93, 135, 136, 197, 198.
Roze (Ernest) : 154, 166.
Ruel : 194.

Saccardo : 84.
Saint-Lager : 81, 84.
San Michiele Comasco : 61.
Saurin : 199, 215.
Scaliger : 127, 177, 221.
Schenck : 65.
Seguier : 63, 65.
Solier (Hugues de) : 83, 95, 96, 185, 196.
Squalermo : 84.

Tabernæmontanus : 80.
Tamizey de Larroque : 128, 130, 143, 154, 156-158, 165, 169, 222, 223.
Thémison : 190.
Théophraste : 75, 193, 200.
Thevet : 87, 88.
Thomas : 98, 112.
Thou (le président de) : 177.
Tiraboschi : 60, 63, 66-68, 71, 84.
Tobie : 184.
Tournefort : 63, 65, 115, 135.
Tournon (le cardinal de) : 86, 112.
Tragus : 162.
Trajan : 77.
Trets (le baron de) : 103, 104, 113.

Valgrisi : 65, 66.
Vasseur : 168.
Vincent : 176.
Vivien de Saint-Martin : 60.
Vorst : 117.

Yolande d'Aragon : 134.

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Agnis (le Mourre d') : 130.
Aigues-Mortes : 108.
Aix-en-Provence : 97, 103, 104, 113, 126, 128, 131, 135-139, 144, 156, 168, 170, 176, 184-186, 188, 189, 192, 193, 197, 198, 201, 205, 219, 223.
Albenga : 94.
Alep : 60, 62.
Alexandrie : 62.
Angers : 134.
Angoulême : 87.
Anguillara : 60, 84.
Antibes : 92, 110, 167, 169,
Anvers : 123, 125.
Arles : 97, 120, 121, 132-136, 145, 147-149, 151, 152, 185.
Arras : 116, 154.
Arrone (l') : 60.
Athènes : 99.
Augsbourg : 124, 131.
Avignon : 70, 79, 80, 107-109, 110, 122, 133, 142, 170, 171, 175.

Bâle : 65, 135.
Bausset (le) : 168.
Belgencier : 126, 129, 130, 152, 154, 156, 159, 166, 168.
Berlin : 65.
Bollène : 122, 133.
Bologne : 63, 71, 80.
Bouc : 219.
Boulogne (le bois de) : 88.
Bracciano : 60, 84.
Briançon ; 215, 216.
Brignoles : 216.
Bruges : 116.

Cadix : 138.
Camargue (la) : 121, 132, 147.
Candie : 62.
Carcassone : 119.
Carpentras : 70, 79, 80.
Castellane : 185.
Castellet (le) : 167, 168.
Céphalonie : 61.
Chio : 61, 92, 206.
Cesena : 63.
Chypre : 61.
Coire : 61.
Colmars : 199.
Constance : 117.
Constantinople : 61, 87.
Corfou : 61.
Crau (la) : 120, 121, 145, 151, 152.

Digitized by Google

Damas : 62.
Digne : 185, 214.
Dresde : 168.

Entraunes : 199.

Ferrare : 67, 68, 84.
Fouletourte : 85.
Francfort-sur-le-Mein : 125, 131, 140, 141, 144, 158, 176, 180.
Fréjus : 92, 110, 142, 175.
Frontignan : 198.

Gand : 116.
Gapeau (le) : 154.
Gardanne : 219.
Gênes : 94.
Genève : 223.
Grenoble : 122, 133.
Gule (?) : 103, 104, 108.
Guzarata : 201.

Hambourg : 65.
Hildesheim : 169.
Hybla (le mont) : 99.
Hyères : 159.
Hymète (le mont) : 99.

Isle (l') : 71, 74.

Jéricho : 184.
Jérusalem : 91.

Lambesc : 203, 204, 224, 225.
Lançon : 71, 73.
Lesina : 61.
Leyde : 116, 117, 122, 125, 126, 128, 130-132, 139, 140, 143, 154, 156, 157, 169, 171, 178, 182, 201.
Livourne : 71, 86.
Louvain : 116.
Lucques : 69.
Lunel : 121.
Lyon : 81, 144, 175-177, 179, 188, 224.

Maguelone : 119.
Malaga : 136.
Malines : 122, 123.
Mans (le) : 85, 86, 90, 94.
Marseille : 62, 65, 70, 73-75, 78, 82, 83, 95, 98, 102-104, 107, 108, 110-112, 120, 121, 124, 132, 133, 137-148, 152, 167, 175, 176, 201, 216, 217, 225.
Mazan : 71, 74, 78.
Menton : 92, 198.
Metz : 88.
Milan : 64.
Monaco : 92, 198.
Montaiguet (le) : 197, 201.
Monte-Nero : 71.
Montélimar : 92, 122, 133.
Montmajour : 134, 136, 185.
Montpellier : 68, 77, 115, 117-122, 125, 132, 134-136, 142, 146, 147, 175, 177, 201, 207.
Montreuil-Bellay : 222.

Naples : 134, 188.
Napoule (la) : 94.
Nice : 82, 92, 109, 110, 169, 198.

Digitized by Google

Nîmes : 122, 201.
Nuremberg : 63.

Oizé : 85.
Ollières : 201.
Orange : 93, 110, 122, 133.
Orgon : 97, 105, 225.

Padoue : 62, 63, 65, 67, 127, 154.
Paris : 86, 88, 112, 131, 142, 143, 169, 177, 178, 182, 222, 223.
Pavie : 225.
Peiresc, *Castrum de Petrisco* : 126, 155, 156, 182.
Pennes (les) : 71, 73.
Pertuis : 215.
Pise : 69, 71.
Pont-Saint-Esprit (le) : 96, 98, 99.
Pourrières : 201.

Raguse : 105.
Ramatuelle : 89, 93, 103, 110, 198.
Ravenne : 102, 103.
Rhodes : 62.
Rhône (le) : 93, 99, 100, 120, 121, 132, 133, 145.
Rians : 201-204.
Riez : 213, 214.
Rognes : 204.
Rome : 60, 77, 86, 92.
Roquebrune : 92.
Roussillon : 71, 74, 78, 98.

Saint-Chamas : 121.
Saint-Gilles : 121, 127, 145.
Saint-Martin-de-Crau : 121, 145.
Saint-Maximin : 170.
Saint-Pilon (le) : 209.
Saint-Pons-de-Gémenos : 108, 109.
Saint-Tropez : 198.
Sainte-Baume (la) : 109, 129, 204, 209.
Salamanque : 146.
Salins d'Hyères (les) : 154.
Salon : 89, 97, 101, 121.
Salto della Cerva : 81, 82.
Savone : 82, 94.
Sebenico : 61.
Senez : 149, 185, 186, 214.
Séville : 136.
Seyne : 199.
Siemershausen : 86.
Sienne : 66.
Signes : 130, 153.
Sirpons (?) : 107, 108.
Soulletière (la) : 85.
Spezzia (la) : 92.
Strasbourg : 135.

Thionville : 88.
Tholonet (le) : 197.
Toulon : 83, 126, 129, 168, 175.
Tournon : 100.
Touvoie : 86, 94.

Uzès : 96.

Valbonette : 204.

Digitized by Google

Valence (Dauphiné) : 122, 133.
Valence (Espagne) : 136.
Valfère : 204.
Venise : 62-67, 101.
Vienne : 65, 124.
Villefranche : 94.
Watènes : 116.
Zante : 61.
Zara : 61.
Zurich : 135, 136, 168.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS BOTANIQUES MODERNES DES ESPÈCES CITÉES

Acer campestre L. : 163.
— monspessulanum L. : 163.
Agave americana L. : 170.
Ajuga Iva Schreb. : 163.
Amygdalus persica L. : 95.
Aphyllanthes monspeliensis L. 163.
Arbutus Unedo L. : 98, 159.
Aristolochia Clematitis L. : 206.
— longa L. : 206.
— Pistolochia L. : 79, 206.
— rotunda L. : 206.
Artemisia Absinthium L. : 211.
— campestris L. : 211.
— camphorata Vill. : 211.
— gallica Willd. : 161, 211.
— glutinosa Gay : 161, 211.
Arum italicum L. : 210, 211.
— maculatum L. : 210, 211.
Asarum europæum L. : 214.
Asphodelus fistulosus L. : 152.
Astragalus massiliensis Lamk : 120, 137.
Atriplex hastata L. : 219.
— hortensis L. : 219.
— patula L. : 219.
— rosea L. : 219.
Boletus luteus Fries : 167.
— pachypus Fries : 671.
Bryonia dioica Jacq. : 203.
Bupleurum fruticosum L. : 74, 83, 97.

Campanula latifolia L. : 164.
— Medium L. : 164.
— persicifolia L. : 164.
— Trachelium L. : 164.
Carlina corymbosa L. : 77, 78.
— racemosa L. : 77.
— sulphurea Desf. : 77.
Carthamus tinctorius L. : 214.
Cedrus Libani Barr. : 109.
Celtis australis L. : 100.
Ceratonia Siliqua L. : 93.
Chamærops humilis L. : 135.
Chenopodium Bonus-Henricus L. : 220.
Cistus albidus L. : 72, 73.
— monspeliensis L. : 72, 84.
— salviæfolius L. : 72, 83.
— villosus L. : 72.
Clathrus cancellatus L. : 152, 166.
Cneorum tricoccum L. : 93, 97, 197, 198.
Cnicus benedictus L. : 74, 76, 84.

Digitized by Google

Convolvulus arvensis L. : 112.
— sepium L. : 112.
— Soldanella L. : 207, 208.
— Turpethum L. : 201.
Coronilla juncea L. : 80, 205.
— minima L. : 81.
— valentina L. : 81.
Crithmum maritimum L. : 163.
Cuscuta Epithymum L. : 163, 210.
Cytinus Hypocistis L. : 72, 84.
Cytisus sessilifolius L. : 72, 84.

Daphne Gnidium L. : 162, 196, 197.
— Laureola L. : 204.

Ecballium Elaterium Rich. : 194.
Euphorbia Characias L. : 148, 162.
— dendroides L. : 82, 83.
— Helioscopia L. : 196.
— Lathyris L. : 195.
Euphrasia Odontites L. : 80.
Evonymus europæus L. : 164.

Fagus sylvatica L. : 213.
Fumaria spicata L. : 132.

Globularia Alypum L. : 163.

Helleborus niger L. : 198.
— viridis L. : 198, 199.
Hippophae rhamnoides L. ; 162.

Iris germanica L. : 202.

Juniperus communis L. 106.
— Oxycedrus L. : 104.
— phœnicea L. : 104, 105.
— Sabina L. : 105.

Lavandula Stœchas L. : 164.
Lepidium Draba L. : 132.
Ligustrum vulgare L. : 163.

Medicago marina L. : 119.
Mercurialis annua L. : 212.
Morus alba L. : 217.
— nigra L. : 217.
Myrtus communis L. : 96, 163.

Narcissus poeticus L. : 161.
— Tazetta L. : 119, 161.

Obione portulacoides Moq. : 147.
Odontites rubra Pers. : 80.
— serotina Rchb. : 80.
Olea europæa L. : 161.

Paliurus australis Rœm. et Sch. : 91, 163.
Pancratium maritimum L. : 207.
Paronychia argentea Lamk. : 145.
Passerina annua Spreng. : 162.
— Tarton-raira DC. : 162.
Phillyrea angustifolia L. : 96, 161.
Phlomis fruticosa L. : 74.
Pinus Cedrus L. : 109.
— halepensis Mill. : 102, 113.
— maritima Lamk : 102.

Digitized by Google

Pinus Pinea L. : 102, 162.
— sylvestris L. : 162.
Pistacia Lentiscus L. : 92, 161, 206.
— Terebinthus L. : 162.
Plumbago europæa L. : 146.
Polypodium vulgare L. : 212.
Polyporus officinalis Fries : 213.
— versicolor Fries : 166.
Pterotheca nemausensis Cass. : 164.

Quercus coccifera L. : 75, 83, 97, 101, 148, 161.
— Ilex L. : 101, 148, 161, 213.

Rhamnus Alaternus L. : 92, 96, 162.
— alpinus L. : 209.
— Frangula L. : 209.
— Paliurus L. : 91.
Rhus Coriaria L. : 92, 162.
— Cotinus L. : 133.
Ricinus communis L. : 195.
Rubus idæus L. : 217.
Ruscus aculeatus L. : 78.

Sambucus Ebulus L. : 202.
— nigra L. : 202.
Santolina Chamæcyparissus L. 161, 211.
Satureia capitata L. : 99.
Scilla maritima L. : 207.
Senecio Cineraria DC. : 163.
Seseli tortuosum L. : 74, 145, 163.
Smilax aspera L. : 162.
Spartium junceum L. : 73, 205.
Styrax officinale L. : 164.

Thapsia villosa L. : 200, 201.
Thymus vulgaris L. : 99.

Ulex parviflorus Pourr. : 73, 84.
Urginea Scilla Steinh. : 207.

Veratrum album L. : 199.
Viburnum Lantana L. : 164.
Vitex Agnus castus L. : 100.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR LA MONNAIE ROMAINE AU IIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Par M. Louis BLANCARD

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

1. J'ai communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1885, une *Théorie de la monnaie romaine au IIIe siècle* (1) dont les traits distinctifs sont que l'aureus y forme le sommet de l'échelle monétaire et le téronce, la base; qu'il y a 6.000 téronces dans l'aureus; qu'entre ces deux valeurs extrêmes prennent place, outre des espèces diverses en argent et en cuivre, un denier et un sesterce de compte de 16 et de 4 téronces; que ce denier de compte est figuré par l'✠, sigle habituel du denier et monogramme du chiffre 16, et enfin que les monnaies de cuivre allié d'argent, portant les chiffres 20 et 21, sont, non pas des deniers d'argent affaiblis et de mauvais aloi, mais des espèces fort régulières valant 20 et 21 téronces.

A l'appui de chacune des propositions qui précèdent, j'avais publié des preuves que je crois irréfutables (2), de telle sorte que ce n'est pas pour appor-

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1886, p. .

(2) *L'aureus romain se divisait en 6000mes au milieu du IIIe siècle après J.-C.* (*Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1885-1887, p. 65); *Le sigle monétaire ✠ du denier romain est le monogramme du chiffre 16* (*Ibid.*, 1884, p. 239); *Sur les chiffres XX ou K et XXI ou KA des monnaies impériales au IIIe siècle après J.-C.* (*Ibid.*, 1885, p. 75); *Théorie de la monnaie romaine au IIIe siècle après J.-C.*, 2e édit. (*Ibid.*, 1887, p. 159).

Digitized by Google

ter quelque changement à ma théorie que je produis la présente note.

Si j'entretiens une seconde fois l'Académie de résultats auxquels, pour le moment, je n'ai rien à retrancher et j'ai peu à ajouter, c'est afin de les défendre à l'encontre de nouvelles théories sur le même sujet, en démontrant l'inexactitude de celles-ci.

Les théories dont je parle sont au nombre de trois. L'une a paru dans la *Revue française de Numismatique*, en 1888-1889, sous le titre de *La monnaie romaine à la fin du Haut Empire*; l'auteur en est M. H. Lépaulle. Les deux autres ont été publiées à Berlin. Elles sont intitulées, dans l'*Hermès* de janvier 1890: *Das diocletianische Edict über die Waarenpreise*, avec ce sous-titre : *Das Goldpfund und der diocletianische Denar*, et, dans le *Zeitschrift für Numismatik* des 1er et 2e trimestres de 1890, *Die Münzpolitik Diocletians*. Les auteurs en sont MM. Mommsen et O. Seeck.

Ces théories ont, toutes les trois, la même base : un article de l'Édit de Dioclétien, faisant partie du fragment découvert à Élatée en 1884 (1), qui est ainsi conçu : Περὶ χρυσοῦ. χρυσοῦ βρύζης ἐν ῥηγλίοις ἢ ἐν ὁλοκοττινοις λ. α. ✕ M.

Il suffit de savoir que l'Édit de Dioclétien n'eut pour objet que de fixer le maximum des prix des marchandises et des salaires, et que le fragment d'Elatée fait partie intégrante de cet Édit, pour être convaincu que le texte ci-dessus n'est, ne peut être autre chose que le prix *maximum* de l'or.

Ce texte doit être ainsi entendu : Le prix maximum de la livre d'or est fixé à 50.000 ✕.

Dans le texte grec il n'est pas fait mention de prix *maximum*, mais peut-il s'agir d'autre chose ?

(1) *Bull. de corr. Hellénique*, IX, p. 222, mars 1885; *Hermes*, Berlin, XXV, 1890, p. 25; *Rev. Num.*, Paris, 1889, p. 137; *Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, XVII, p. 37.

Digitized by Google

Que déclare l'Édit ? Qu'il ne fixe pas les prix des marchandises, mais la limite, le *maximum* que ces prix ne doivent pas dépasser : "Non pretia venalium rerum, sed modum (1)".

Si l'Edit distingue les prix des marchandises du *maximum* que ces prix ne doivent pas dépasser, il faut en conclure qu'entre le prix ordinaire et le prix maximum, l'Édit établit implicitement une différence sensible. En fait, il ne pouvait en être, il n'en a jamais été autrement.

Une loi que nous connaissons bien, la loi du Maximum, du 29 septembre 1793, fixe les plus hauts prix respectifs de la plupart des denrées et marchandises à leurs prix moyens de 1790 augmentés d'un tiers, et les plus hauts salaires à leurs chiffres moyens de 1790 accrus de moitié. Quant à l'argent, à l'or, il n'y eut pas lieu d'en établir le maximum. Après les décrets du 3 mars 1791, des 31 août et 8 septembre 1792, des 5 et 15 septembre 1792 et 11 avril 1793, ordonnant la confiscation des matières d'or et d'argent trouvées dans les églises, les maisons royales et autres lieux publics et particuliers, ou défendant l'exportation de ces matières, il ne pouvait plus être question d'un marché public d'or et d'argent. Ces métaux se cachèrent si bien qu'il fallut favoriser la délation pour les découvrir : ce fut le but du décret du 13 novembre 1793, lequel, en même temps qu'il accordait une prime aux dénonciateurs, confisquait au profit de l'État les objets dénoncés. D'autre part, le décret du 11 avril 1793 avait interdit la vente du numéraire.

Ces actes auraient rendu dérisoire la fixation du prix *maximum* de l'or, mais on devine à quel chiffre il se serait élevé.

Si la loi du Maximum est naturellement muette

(1) W. Waddington, *Édit de Dioclétien établissant le maximum dans l'Empire romain*, Paris, 1864, in-4°, p. 5 et 7.

Digitized by Google

sur ce point, les archives renferment des textes qui indiquent comment on pourrait entendre le prix maximum de l'or, dans l'Édit de Dioclétien, si l'interprétation n'en était guidée que par l'analogie.

Sans chercher autre part, je trouve, dans les annales de la ville où j'écris la présente note, une indication caractéristique. On sait que les troubles de la Ligue amenèrent, dans tout le royaume et notamment en Provence, un renchérissement des denrées et des monnaies. A Marseille, malgré les facilités d'importation métallique, l'écu d'or sol monta, en 1593, à 7 francs au lieu de 3 francs, son prix normal. La tendance étant au surhaussement, les consuls l'arrêtèrent en fixant le prix maximum de cet écu d'or à 6 francs, c'est-à-dire au double du prix normal (1). Et ce prix maximum eût été dépassé dans le reste de la Provence, si l'on y avait adopté, pour le fixer, la même proportion qu'à Marseille, car, tandis qu'ici le renchérissement avait été de 4 francs par écu d'or, il avait atteint 9 francs et plus, dans le reste de la province : On s'était plaint, à l'assemblée des procureurs du pays, que « l'écu d'or sol avoit la valeur de 4 (2) ».

Dans l'Empire Romain, l'enchérissement, auquel mit une borne l'Edit de Dioclétien, était encore plus considérable. Non seulement il était du quadruple et même de l'octuple, mais il s'était élevé au-delà de toute expression (3).

On serait tenté de croire que le prix maximum de l'or, dans l'Edit, fut fixé à un chiffre très au-dessus du prix ordinaire, si on le mettait en regard, ici, du prix maximum de la soie dont il est le quintuple, tandis que, sous Aurélien de même que dans la loi

(1) Arch. de la ville de Marseille, Ah, 2, n° 19, p. 237. Le franc contenait alors l'équivalent de 12 gr. 33 d'argent *fin*, et l'écu d'or sol, de 3 gr. 23 d'or *fin*.

(2) Arch. des Bouches-du-Rhône, C, 7, fol. 8.

(3) W. Waddington, *Edit de Dioclétien*, loc. cit.

Digitized by Google

Rhodienne, le prix de la livre de soie égale celui de la livre d'or (1) ; là, du prix maximum de la livre de porc dont rien ne se serait opposé à ce qu'il eût suivi la proportion d'après laquelle le prix maximum de cette viande était, dans l'Edit, plus que décuple du prix minimum où elle était descendue sous Alexandre Sévère (2).

A vrai dire, le prix maximum de l'or ne fut fixé dans l'Édit, ni au décuple ni au quintuple du prix ordinaire, mais il ne fut pas maintenu au taux de celui-ci, cela va de soi, car il n'eût pas été un prix maximum, et l'Édit ne contient que des prix de ce genre.

Je me suis trop étendu certainement sur la différence existant entre un prix maximum et un prix ordinaire ; si j'ai péché par excès dans la démonstration et l'affirmation de cette différence, c'est parce que les trois auteurs qui, tant en France qu'en Allemagne, ont étudié le texte du fragment d'Élatée relatif à l'or, n'ont tenu aucun compte de cette différence.

En effet, MM. Lépaulle, Mommsen et O. Seeck évaluent l'or de l'Édit de Dioclétien à raison de 3,250 francs (3) et 3,487 fr. 50 (4) le kilogramme.

Or, est-ce là un prix maximum de l'or ? Quel en est donc le normal ? Le prix normal de la livre d'or, sous Dioclétien, ne pouvait être que très inférieur à 50,000 ✳, puisque ceci est un prix maximum, mais quel était-il ? Etait-il de 36,000 ✳ comme le

(1) Fl. Vopiscus, *Div. Aurelianus*, 45, 5 ; Pardessus, *Collect. des lois maritimes*, t. I, Paris, 1828, p. 225, § XL.

(2) Tantumque... porcinæ carnis fuit et bubulæ ut quum fuisset octominutalis libra ad duos unumque utriusque libra redigeretur (Æl. Lampr., *Alex. Sev.*, § 22).

(3) *Rev. Num.*, Paris, 1889, l. c.

(4) Th. Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, III, p. 260.

Digitized by Google

croit M. Hultsch (1), de 27,433 ⚹, 18,240 ⚹ (2), 10,623 ⚹ (3), comme cela ressort d'évaluations successives de M. Mommsen et de celle de Waddington ?

C'est pour ne pas s'être posé cette question que les trois commentateurs du texte relatif à l'or sont tombés dans l'erreur que je viens de mettre en relief, erreur essentielle qui suffirait à ôter toute valeur à leurs théories et qui cependant est moins grave que celle que je vais signaler et que tous les trois ont également commise.

2. Après avoir considéré comme prix normal de l'or, sous Dioclétien, ce qui en était le prix maximum fixé par l'Édit, les trois commentateurs ont transformé ce prix en rapport métrique.

Le commentateur français a imaginé une division de la livre d'or en 50,400 deniers, qu'il a appelé *communs* quoiqu'ils lui soient tout à fait propres, et a justifié sa division par le prix de la livre d'or en ajoutant que le chiffre de 50,000 ne peut être que le chiffre rond de 50,400 (4).

L'écrivain de l'*Hermès* a dit nettement qu'il résultait de l'Édit de 301 que la livre d'or se divisait en 50,000 deniers, ce qui faisait du denier de compte de cette époque le 50,000^{me} de la livre d'or (5).

Quant au rédacteur du *Zeitschrift für Numismatik*, il a non seulement adopté la même transformation du prix de l'or en rapport métrique pour l'année 301, mais il l'a étendu à divers systèmes monétaires qu'il a attribués arbitrairement à Dio-

(1) *Griechische und Romische Metrologie*, Berlin, 1882, in-8°, p. 334 et suiv.

(2) Th. Mommsen, *Edict Diocletians*, p. 56.

(3) W. Waddington, *Édit de Dioclétien*, loc. cit.

(4) *Rev. Num.*, 1889, p. 135 et suiv.

(5) *Hermes*, 1890, p. 26.

Digitized by Google

clétien d'après des prix divers qu'il a tout aussi arbitrairement attribués à la livre d'or (1).

Ce sont là des façons de raisonner absolument fausses. On n'en emploierait pas d'autres si l'on prétendait qu'un kilogramme d'argent fin se divise en 160, 170, 180 francs parce qu'il vaut 160 francs, ou 170, ou 180 francs (2). Le corollaire de cette proposition serait que, dans le troisième cas, le franc pèserait 5 grammes 1/2, 6 grammes moins 1/8 dans le second, et dans le premier, 6 grammes 1/4, tandis que nul n'ignore que le poids officiel du franc est exactement de 5 grammes.

On voit par ceci combien est inacceptable la transformation du prix de l'Édit en rapport métrique.

3. Après avoir confondu le prix maximum de l'or avec son prix normal et considéré le prix de la livre d'or comme une division monétaire, après avoir commis ces deux erreurs fondamentales, les trois commentateurs ne pouvaient, dans leurs théories, que s'écarter de plus en plus de la vérité. Ils n'y ont pas failli.

M. Lépaulle a fait du denier d'argent de Dioclétien le 1/20 de l'aureus taillé à raison de 60 à la livre ; puis, imaginant des subdivisions du denier d'argent, sous les dénominations de follis et denier commun, il a fait du follis le 1/20 du denier d'argent, et du denier commun, ici, le 1/40 et là le 1/42 de la même monnaie (3). (Ce système aurait suivi la réforme de Dioclétien.)

Dans ce système tout est imaginé et sans preuve : Le rapport de l'aureus à ses subdivisions, les rapports de celles-ci entre elles et même leurs dénominations.

(1) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 63.

(2) On sait que l'argent a considérablement baissé de prix : il est même descendu au-dessous des chiffres que j'indique.

(3) *Rev. Num.*, Paris, 1889, p. 120, 135 et passim.

Digitized by Google

Dans quel texte ancien trouve-t-on, par exemple, le *Denarius communis* ? Je n'en connais aucun. Quant au rapport de l'aureus à la pièce d'argent, M. Lépaulle l'établit à 20, pendant le IIIe siècle, malgré un texte formel de Dion Cassius qui le fixe à 25 (1)

Le rédacteur du *Zeitschrift für Numismatik* croit, sans en être bien convaincu, "mit einiger Wahrscheinlichkeit" (2), que sous Dioclétien la livre se divisa d'abord (286) en 60 aureus, 1,500 argenteus, 24,000 follis, 48,000 deniers ; puis (301) en 50 aureus, 1,000 miliarensia, 25,000 follis, 50,000 deniers, 100,000 centenionales ; puis (303) en 60 aureus, 1,200 miliarensia, 30,000 follis, 60,000 deniers, 120,000 centenionales. Il s'arrête ici. La première division de l'aureus en pièces d'argent est conforme au texte de Dion Cassius ; la deuxième et la troisième reproduisent celle du précédent numismate, non, il est vrai pour le copier, mais parce que cette division donne à l'argenteus, nommé ici miliarense, la valeur, généralement admise, du milième de la livre d'or. C'est ingénieux mais inexact, le miliarense ne remontant pas jusqu'à Dioclétien, et ayant été créé par Constantin qui lui donna la valeur de 1,000 téronces et non du millième de la livre (3).

M. O. Seeck divise, en outre, l'aureus en 2,000 unités primaires qu'il nomme centenionales ; or cette division, ne s'appuyant sur aucun texte, est battue en brèche par son auteur lui-même qui a cru découvrir, dans le rapprochement de deux décrets, l'un de 389 et l'autre de 419, la preuve qu'à cette époque la pièce d'or se divisait encore en 4,000 unités primaires (4).

(1) L. LV. § 12.

(2) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p, 74.

(3) Louis Blancard, *Un millarès de Constantin à Héraclius*, *Rev. Num.*, 1888, p. 418.

(4) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 63.

Digitized by Google

Je pourrais m'attarder à relever d'autres erreurs dans les dissertations de MM. Lépaulle et O. Seeck, s'il ne fallait se borner, et si je n'avais hâte d'arriver à la théorie exposée dans l'Hermès. M. Mommsen, c'est à lui qu'elle est due, l'a basée sur les deux erreurs capitales de la confusion d'un prix maximum avec le prix normal et de la transformation du prix de la livre en division monétaire.

Il ressort, dit-il, du fragment d'Élatée que la livre d'or se divisait, sous Dioclétien, en 50,000 deniers, ce qui revient à dire que le denier de compte était le 1/50.000 de la livre d'or; à 913 marks 59 (= 3487 ff 50 le kilogramme) par livre d'or de 327 grammes 45, le denier de compte équivalait donc à un peu plus de 1 4/5 pfennig (= 2 centimes 1/4) (1).

Sur cette base doublement erronée, M. Mommsen a échafaudé un système dans lequel l'aureus, taillé à raison de 60 à la livre, se serait divisé en 833 deniers 1/3 de compte et en 40 « antoninianus » de 20 5/6 de ces derniers. On chercherait vainement dans les textes et sur les monnaies, pendant, avant et après le IIIe siècle, les chiffres de 833 1/3 et 20 5/6.

Le chiffre de 20 5/6 serait, d'après M. Mommsen, représenté sur les monnaies par le chiffre XX ou plutôt XXI, qui en serait le nombre rond. On sait qu'Aurélien créa et ses successeurs maintinrent de petites pièces de cuivre alliées d'argent marquées XX et XXI. Aucune, il est vrai, ne porte 20 5/6, mais ce nombre a été adopté par l'auteur de la théorie de l'Hermès, comme facteur acceptable d'une multiplication dont le produit serait exactement 50.000, montant du prix de la livre d'or. La moyenne de XX et XXI n'aurait pu être ce facteur, tandis que 20 5/6

(1) Das Pfund Feingold zu 50.000 Denaren angesetzt war oder, was dasselbe ist, dass der Rechnungsdenar dieser Epoche, /50000 des Goldpfundes war, er also, wenn wir das Goldpfund von 327.45 Gr. nach dem in unserer Münzordnung angenommenen Werth auf 913,59 M. ansetzen, den Werth von wenig uber 1 4/5 Pfennig repräsentirt. (*Herm.*, p. 26).

Digitized by Google

multiplié par le chiffre de taille de l'aureus qui est 60, multiplié lui-même par le nombre d'« Antoninianus », renfermés dans un aureus, lequel nombre serait 40, donne 50.000. Je me trompe ; il ne donne pas 50.000, mais 49999,99, c'est-à-dire encore et indéfiniment un nombre fractionnaire. (Les Romains du IIIe siècle n'auraient donc pas pu, d'après M. Mommsen, échapper aux fractions en combinant leur système monétaire). Et c'est pour arriver à ce chiffre de 49999,49 (qui ne peut jamais devenir 50.000), que l'écrivain de l'Hermès divise l'aureus en 40 « antoninianus » de 20 5/6 ✕ chacun.

Pourquoi, d'abord, donner le nom d'une monnaie de mauvais aloi à la pièce de cuivre, alliée d'argent et marquée XX et XXI, créée par Aurélien ? Peut-on croire que cet empereur n'ait combattu et vaincu la troupe des monnayeurs de Rome et sacrifié dans cette lutte 7.000 de ses bons soldats (1), que pour maintenir les abus de monnayage qu'il voulait réformer ? Le nom d' « Antoninianus » appliqué à la pièce aurélienne marquée XX et XXI, est tout à fait impropre. Il n'est pas plus acceptable que la valeur attribuée à cette même pièce, dans la théorie de l'Hermès. Cette valeur, qu'elle vise la pièce de compte fixée à 20 5/6 ✕ ou les pièces effectives de XX et XXI ✕, ne serait pas inférieure à 45 centimes (2). Or, les pièces effectives marquées XX et XXI contiennent si peu d'argent (18 centigrammes d'après M. O. Seeck (3), 20 d'après M. Mommsen, 30 à 40 d'après mes analyses, en moyenne 25 à 30 centigrammes) qu'elles ne valent pas, intrinsèquement plus de 6 à 7 centimes. Et c'est la monnaie de compte qui les représente, et ne peut donc valoir davantage, que M. Mommsen évalue à plus de 45 cen-

(1) Hist. Aug. Fl. Vopiscus, *Div. Aurel*, § 38.
(2) *Hermes*, 1890, p. 30 et suiv.
(3) Zeitschrift für Numismatik, 1890, p. 118.

Digitized by Google

times (1) ! Il y a là une erreur manifeste rendant une nouvelle fois inadmissible la théorie de l'Hermès : Ceci porte à trois les erreurs capitales que j'y ai relevées, et je ne suis pas au bout.

Dans cette théorie, le denier, figuré par l'⊀, est considéré comme une unité primaire, indivisible, et il est évalué à 1 4/5 pfennig ou 2 centimes 1/4. Ces deux assertions sont formellement contredites par les textes.

J'ai tiré moi-même de Volusius Mæcianus et j'ai publié, en 1884, la preuve qu'il ne fallait pas simplement considérer l'⊀ comme le sigle du denier, mais comme l'équivalent du chiffre XVI (2).

Je ne reviens là dessus que pour exprimer le regret que le dernier et illustre éditeur de l'*Assis Distributio* n'y ait pas remarqué cette preuve ; elle s'y trouve quinze fois répétée. Il est certain que le sigle ⊀ était le monogramme du chiffre 16 à la fin du IIe siècle, et, si l'on prétend qu'il a cessé de l'être au IIIe siècle, il faut qu'on essaie de le démontrer. L'essai serait en pure perte, car deux textes, empruntés, l'un à la vie d'Héliogabale, l'autre à un discours d'Eumène de l'an 296, prouvent qu'il existait, au IIIe siècle, un sesterce correspondant, par sa minime valeur, au denier figuré par l'⊀. Eumène atteste cette minime valeur sans la déterminer, en mentionnant ses deux traitements successifs de 300.000 et 600.000 sesterces (3). Ce n'était pas là des sesterces du denier d'argent. Eumène ne pouvait pas toucher comme professeur à Autun de 50.000 à 60.000 francs. Il s'agissait donc d'un autre sesterce. Or, la valeur de celui-ci est précisée par le premier

(1) *Hermes*, 1890, p. 51.

(2) Le sigle monétaire ⊀ du denier romain est le monogramme du chiffre XVI, *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1884, p. 239.

(3) In sexcenis milibus nummum.... trecena illa sestertia. *Pro restaurandis scholis*, Bibl. nat., mss. lat. 7808, fol. 166 v° et 7840, fol. 86).

Digitized by Google

texte : Nunquam minus centum sestertiis cenavit, hoc est argenti libris triginta (1). 100.000 sesterces égalant en valeur 30 livres d'argent, le sesterce eût donc équivalu à 2 centimes, si l'argent du IIIe siècle avait été pur. Comme l'argent était allié de plus d'un tiers de cuivre, sous Héliogabale, le sesterce équivalait à 1 centime 1/4 environ et le denier de ce sesterce, corollairement, à 5 centimes. Voilà ce qui ressort de la connaissance des deux textes qui précèdent et de l'histoire monétaire de Rome au IIIe siècle.

L'histoire monétaire de Rome au IIIe siècle, le savant auteur de l'*Histoire de la monnaie Romaine* la connaît mieux que personne. A-t-il ignoré les textes qui précèdent ? Point du tout. Il s'est même flatté, dans l'Hermès, d'être le premier à s'en servir, quoique, il y a quelques années, en 1885, j'en aie usé dans la lecture que j'ai faite à l'Académie des inscriptions (2). Mais, comme il a donné au denier ✕, en interprétant d'une façon inexacte le fragment d'Elatée, une valeur de 1 pfennig 4/5 (2 centimes 1/2) qui ne se raccorde pas à celle que le sesterce d'Héliogabale tire de l'équivalence de 100.000 sesterces avec 30 livres d'argent, comme il a attribué au denier ✕ l'indivisibilité inhérente à la plus faible unité monétaire, il s'est vu contraint de traduire *sesterce* par *denier*. Les sesterces d'Héliogabale et d'Eumène sont devenus, dans sa théorie, des deniers. Il les a considérés comme des deniers de très petite valeur, il est vrai, des deniers de 2 centimes 1/4, et, à ce point de vue, son évaluation a une très grande impor-

(1) Nunquam minus centum sesterciis cenavit, hoc est argenti libras triginta (Hist. Aug., Lamp. *Heliog.* § 24. Bibl. nat., mss. lat. 5807, fol. 185; 5816, fol. 41; 5817, fol. 84. M. L. Delisle, administrateur général de la Bibl. nat., a eu l'obligeance de me faire collationner, sur les manuscrits indiqués, ce texte et le précédent.

(2) Cf. aussi *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1887, p. 163.

Digitized by Google

tance, mais il n'en a pas moins faussé le véritable sens des textes. Et cependant, les Latins n'ont pas seulement figuré le denier auquel se rapporte le sesterce d'Héliogabale et d'Eumène (1); ils l'ont aussi désigné par la dénomination bien explicite de *denarius æris*. En effet, parmi les monnaies que Valérien ordonne de payer à Aurélien pour ses honoraires d'inspecteur des camps, se trouve le *denarius æris* (2).

Ces termes font connaître le métal du denier : c'était un denier de cuivre. Le sigle en fait connaître la composition : il était formé de 16 unités monétaires indivisibles. Le texte de Lampride en révèle la valeur en indiquant celle de son sesterce. Tout cela s'enchaîne, se complète et s'explique.

Comment se fait-il que les trois commentateurs ne l'aient pas remarqué? Que Volusius Mæcianus n'ait pas révélé le secret de son ⚹ à son éditeur? Que ce savant-ci n'ait pas traduit simplement les textes de Lampride et d'Eumène? Qu'après avoir constaté, balance en mains, que la pièce d'argent à tête radiée pesait autant que 1 « denier d'argent » 1/2, (3) il n'ait pas tenu compte de cette constatation? Que M. O. Seeck, après avoir cru acquérir la preuve que la pièce d'or se divisait, à la fin du IVe siècle, comme à la fin du IIe siècle, en 4,000 unités (4), n'en ait tiré aucun parti pour le IIIe siècle? Que M. Lépaulle ait affirmé, à l'encontre des textes, que l'aureus s'était toujours divisé en 20 deniers d'argent? Enfin qu'ils se soient comme entendus entre eux, tous les trois, pour interpréter, de la même et

(1) Les sigles ×, ⋆, etc., employés parfois pour ⚹, ont alors la valeur de celui-ci.

(2) Ipsi autem, ad sumptus, aureos Antoninianos diurnos binos, argenteos Philippeos minutulos quinquagenos, æris denarius centum etc. (Fl. Vopiscus. *Div. Aurel.*, § 9).

(3) Th. Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas III, p. 144.

(4) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 74.

Digitized by Google

inexacte façon, le prix de l'or, d'après le fragment d'Élatée? Ceci surtout rend, je le répète, les théories des trois commentateurs tellement fautives que j'ai cru devoir en signaler les erreurs dans l'intérêt de la vérité. Je sais que je m'expose à des représailles, mais j'ai confiance dans les textes et les faits qui étayent mes propositions.

M. O. Seeck, ayant eu à définir le millarés, a adhéré, comme M. Mommsen, à l'ancienne opinion d'après laquelle Miliarensis a le sens de Millesimus (1). J'ai combattu cette opinion dans une dissertation spéciale (2) et je ne reviendrai pas, à propos de la monnaie romaine au IIIe siècle, sur un sujet qui appartient à la Numismatique du IVe siècle.

Il est vrai que le monnayage de Dioclétien appartient aux deux siècles (3), mais si ce prince a fait battre la pièce marquée XXI du IIIe siècle, on ne peut pas lui attribuer le millarés dont la première émission eut lieu sous Constantin.

Puisque j'ai l'occasion de parler de nouveau de la pièce marquée XX ou XXI, je ferai remarquer que, par une coïncidence singulière, le rapport de cette pièce au denier ressort, d'après ma théorie, au chiffre même qu'a donné pour ce rapport le savant M. Hultsch Ce rapport est de 1 1/4, mais le denier auquel je l'applique est le denier de cuivre, tandis que le métrologue allemand l'applique au denier d'argent : 1 1/4 denar oder 1/20 des aureus (4). La coïncidence n'est que dans le chiffre ; elle n'est pas dans la valeur. Je suis donc en désaccord sur ce point avec l'auteur de la Métrologie grecque et romaine. Je n'en reconnais que plus volontiers

(1) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 71.

(2) Un millarès d'Arcadius, *Rev. num.*, p. 417.

(3) Par le cuivre au IIIe et par l'argent au IVe. C'est pour ce motif que je n'ai rien dit, ici, de la pièce d'argent fin créée par cet Empereur.

(4) Hultsch, loc. cit., p. 322.

Digitized by Google

que ce consciencieux et perspicace auteur n'a pas considéré le denier de Dioclétien comme une unité monétaire indivisible : Il l'a divisé en 3 as 1/2 et a vu dans la monnaie marquée XXI une pièce de 21 as. Nul, à mon avis, sans en excepter l'érudit M. Missong, n'eût été moins éloigné de la vérité, s'il n'eût pas rapporté cette même pièce à la livre d'or dont il en fait le 6000me. Il en fait aussi le 1/100 de l'aureus qu'il divise en 600 deniers et 2100 as.

Je tiens, à la fin de cette note, à en excuser la longueur et la sécheresse. Je le ferai en disant que le sujet traité est un des plus importants mais des plus abstraits de la Numismatique ; que la juste considération dont jouissent les deux revues, où sont insérés les articles de MM. Lépaulle et O. Seeck, donne du relief à tous les travaux qu'on y publie ; que l'auteur de l'article de l'Hermès est une des illustrations de la science numismatique ; enfin, que les erreurs qui se sont glissées dans ces trois articles sont d'autant plus fâcheuses qu'elles sont ici et là identiques et se présentent, par là même, sous un aspect de vraisemblance qu'on ne saurait trop combattre.

Digitized by Google

Digitized by Google

WAGNER

ET

LE WAGNÉRISME

Au point de vue français

Par M. Ch. VINCENS

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Wagner a suscité dans notre pays autant d'admirations que d'antipathies, et ce n'est qu'après diverses tentatives infructueuses, après mille difficultés — dont la cause initiale était surtout une exagération de chauvinisme — que certaines de ses œuvres ont pu être exécutées en France depuis une dizaine d'années seulement. Mais, quelle que soit la très grande valeur du maître de Bayreuth, on ne saurait dire si, dans l'empressement du public parisien surtout, il y a eu de la sincérité, ou simplement un entraînement de la mode.

« La mode — a dit Montaigne — est une manie « qui tourneboule l'entendement, et il y a si peu « entre nous qui ne se laisse embabouiner par « elle et esblouir tant les yeux internes que les « externes insensiblement ». — Je crains donc que le public français se soit laissé "tournebouler", entraîné d'ailleurs qu'il était par certains écrivains et critiques musicaux qui ont exalté outre mesure

Digitized by Google

Wagner, son système et son esthétique, si différente de la nôtre.

Beethoven, qui est incomparablement plus grand que Wagner, n'a eu en France que de rares apologistes : à peine peut-on citer Mme Audley, MM. Barbedette, F.-L. Berthé, Fétis, Em. Michel et Edouard de Pompery. — Ce génie était cependant, après Haydn et Mozart, un révolutionnaire, tout comme l'a été Wagner un demi-siècle plus tard. Mais quant à celui-ci, la liste des écrits et des ouvrages de critique le concernant est interminable ; et, pour notre pays seulement, je ne citerai que Mmes Fuchs et Judith Gauthier, puis Champfleury, Guy de Charnacé, Alfred Ernst, Octave Fouque, de Gasperini, Hippeau, Jean Hubert, Adolphe Jullien, Ch. Malherbe, Catulle Mendès, Peladan, Arthur Pougin, Schuré, Albert Soubies, ce qui suffit à démontrer quelle place occupe ce compositeur dans l'esprit public en France, où l'on sait que tous les révolutionnaires rencontrent de chaudes sympathies, dans l'art comme dans la politique.

Wagner était, il est vrai, un esprit supérieur, et je m'empresse de le reconnaître : l'enfant qui, à 12 ans, apprenait l'anglais pour lire Shakspeare dans l'original et en mieux sentir les beautés ; qui, à 14 ans, écrivait un drame de sa façon, tiré à la fois de *Hamlet* et du *Roi Lear* ; le jeune homme, enfin qui, à 15 ans, se révélait musicien à l'audition d'une symphonie de Beethoven et qui, deux ans plus tard, entraîné dans le grand mouvement libéral qui renversait en France Charles X et se propageait dans toute l'Europe, se rangeait parmi les révolutionnaires les plus ardents ; ce jeune homme qui faisait de la 9e symphonie son livre de chevet et qui, en 1830, partait pour Paris, afin d'y étudier le Saint-Simonisme, ce jeune homme-là ne pouvait être, par la suite, un homme ordinaire ; et l'on comprend même que, ayant conscience de sa

Digitized by Google

valeur, il ait eu cet incommensurable orgueil qu'on lui a justement reproché.

Car, bien qu'il ait été discuté plus que tout autre, Wagner a été le compositeur le plus infatué de son propre mérite que l'on ait jamais vu : jetant un audacieux défi aux plus justes exigences, je ne dirai pas des traditions — parce que, dans l'art elles ne suffisent pas, — mais même au goût et à la logique de l'art, il se considérait comme appelé à transformer l'art musical et à le rénover. Et si *Tannhauser* tomba en 1869, à Paris, ce fut moins par les défauts de l'œuvre, — que ne suffirent pas à couvrir des passages de la plus grande beauté, — qu'à cause de la fameuse lettre publiée quelques jours avant la première représentation, et où Wagner montrait son colossal orgueil en écrivant toutes sortes d'impertinences contre les plus illustres des compositeurs, ses devanciers : Meyerbeer, Halévy, Berlioz, ne furent pas à l'abri de ses attaques, pas plus que Mendelssohn, Schumann, et même des compositeurs d'ordre secondaire dont il n'avait, certes, pas à craindre la rivalité.

Quant à la France, il en a été pendant vingt-cinq ans l'ennemi le plus acharné, malgré les applaudissements qu'un public éclairé ne ménageait pas, depuis une dizaine d'années, aux fragments importants de ses œuvres qui étaient fréquemment exécutés aux concerts Pasdeloup et chez Colonne, où les zoïles des premiers temps avaient dû se taire devant l'immense majorité des admirateurs de quelques pages vraiment géniales, puissantes mais inégales, et qui, j'en ai la conviction, ne resteront pas en entier. Les ennuyeuses longueurs d'où émergent des fragments immortels ne pourront plus être tolérées, quand les sectateurs enthousiastes qu'avait su se créer Wagner de son vivant auront disparu à leur tour.

Aussi, est-ce plutôt par snobisme et « pour y être

Digitized by Google

allé », que la grande majorité du public va entendre *Siegfried*, la *Walkyrie* et surtout *Tristan et Yseult* : les fanatiques peuvent bien applaudir à tout rompre des passages où, à force d'accumuler des progressions, de combiner des effets de sonorités, le compositeur a fini par présenter un ensemble qui paraît une inspiration puissante, mais qui n'est que le résultat d'un laborieux effort : il ne faudrait pas que le vrai public s'y méprenne et qu'il aille prendre la lourdeur pour la grandeur. De quelque souffle que soient animées certaines pages du maître allemand, ses œuvres n'en contiennent pas moins, je le répète, des longueurs, des nébulosités et des obscurités que, seul, un auditoire allemand pourra supporter. — Et encore !

Mais pour un public de race latine, c'est tout à fait surhumain. Pour moi, j'étais stupéfait, vraiment, lorsqu'en 1871 je voyais, à Bologne, l'Italie entière accourir pour entendre le *Lohengrin*, que l'illustre chef d'orchestre, Mariani, avait monté d'une si remarquable façon. Presque tous les morceaux étaient bissés, et le spectacle — pour lequel il avait fallu se faire inscrire plusieurs jours d'avance, — finissait à deux heures du matin. Mais je compris bientôt que les Italiens faisaient en cela de la politique plutôt que de l'art : ils préparaient la Triplice (1) ; et j'imagine que lorsque M. de Bismarck se moqua un peu de l'Italie, dix ans plus tard, les Italiens n'ont pas dû tarder à trouver la musique de Wagner bien fatigante ; — ils auront compris ce mot de Rossini qui avait dit que si, avec Wagner, il y a de beaux moments, il y a aussi de f...ichus quarts d'heure (2).

(1) Il y eut, d'ailleurs, échange de politesses, car je me rappelle avoir vu plus tard *Cavalleria Rusticana* (!..) tenir l'affiche presque tous les jours à Francfort, Munich et Berlin.

(2) Camille Bellaigue, de son côté, a dit que Wagner est un génie extraordinaire, « dispensateur souverain des surnaturelles « extases et des ennuis surhumains » — *Portraits et Silhouettes* — Paris, 1896.

Digitized by Google

Et bien des Allemands, au reste, partageaient cette peu flatteuse opinion : il suffit de parcourir le livre amusant de John Grand Carteret, *Wagner en caricatures* (1) pour constater combien, en Allemagne même, on était peu courtois pour Wagner et les wagnérolâtres. C'est de Vienne et de Munich que sortaient les pamphlets les plus violents à son adresse; les estampes, les images populaires, les calembours, les jeux de mots, abondaient, moins spirituels, certes, qu'en France, mais plus nombreux et fréquents. Le *Gotterdammerung* (Crépuscule des Dieux) était travesti en *Ohrenhammerung* (martelage des oreilles); les *Niebelungen*, en *Nie gelungen* (insuccès).

Et les parodies étaient parfois cruelles, ainsi que les caricatures de Schulze et Muller, de Berlin; celles de Franz Gaut, à Vienne; du *Puch*, à Leipzig. Je rappellerai aussi les facétieuses recommandations au public de Bayreuth : « Chaque visiteur doit être « approvisionné pour 60 jours de vivres, au moins. « — A chaque galerie se trouve une salle spéciale- « ment affectée aux soins à donner aux malades. « — Les morts sont enterrés tous les samedis. » Et cet avis final : « Les bâtiments du Théâtre com- « muniquent avec l'asile des aliénés. »

Enfin, jusque dans des détails d'intimité, ces petites feuilles qui, en Allemagne comme ailleurs, reflètent plus que les grands journaux l'état d'esprit d'un peuple, témoignaient, du vivant même de Wagner, de l'antipathie vivace qu'inspirait cet homme plein de suffisance et d'orgueil. Et, — ce qui est encore plus caractéristique et sérieux, — les médecins spécialistes de Munich, le Dr Th. Puschmann et le Dr Fr. Hermann, se demandaient si Wagner était ou non un esprit malade.

(1) Librairie Larousse. Paris 1891.

Digitized by Google

On voit que ce n'est pas seulement en France que Wagner a trouvé des détracteurs en même temps que des apologistes. Il n'y a donc pas de raison pour qu'il en voulût à notre pays plus qu'à ses compatriotes ; et d'ailleurs, sa lettre — aujourd'hui historique — à M. Gabriel Monod, en date du 25 octobre 1876, témoignait envers ceux-ci de quelque amertume, car il reconnaissait que ses œuvres avaient été mieux jugées à Bayreuth, et avec plus d'intelligence, par les Anglais et *les Français* que par la plus grande partie de la presse allemande (1), dans laquelle il avait cependant — et il a encore — d'ardents panégyristes. Mais, malgré la tendance toujours plus marquée de l'esprit humain vers un art scientifique et philosophique, je doute que dans dix ans, même en Allemagne, on puisse entendre d'un bout à l'autre *Tristan et Yseult* ou les *Niebelungen*. Les beautés incontestables que contiennent ces partitions exciteront toujours l'enthousiasme; mais la génération à venir, qui n'a plus Wagner et ses fanatiques amis pour l'entraîner, lui fera juste mesure... et de larges coupures. Qui pourra supporter ces longueurs exténuantes du *Rheingold*, ces conversations musicales entre deux ou trois personnes ne chantant qu'à tour de rôle, sans duos ni trios (2), cet interminable 2e acte de la *Walkyrie*, et autres pages de cette célèbre *Tétralogie* en trois parties distinctes

(1) Dans *Dégénérescence*, Max Nordau a dit que Wagner n'a pas employé la forme mélodique parce que, étant un dégénéré, il était incapable d'en inventer.

(2) Comme le lui a reproché Arthur Pougin, qui regrette qu'il ait traité la voix humaine non avec la prédominance qui lui appartient légitimement dans le drame lyrique, mais comme un simple instrument, la faisant servir à compléter l'effet de compositions qui sont plutôt des symphonies vocales et instrumentales que des opéras, et en supprimant même la forme chorale, cet élément si puissant et si noble de variété dans l'unité. — *Biographie Universelle des Musiciens*, par Fétis; *Supplément et Complément*, par Arthur Pougin. — Paris, 1880.

Digitized by Google

dont chacune se suffit à elle-même, avantage que n'offrent pas les drames chinois en trois journées...

Aussi, ne comparerai-je pas la *Tétralogie* aux drames chinois, comme poème, malgré ses dimensions énormes : je respecte la grande pensée de Wagner qui n'a pas été seulement un musicien, mais aussi un poète, et un novateur, et un réformateur qui a voulu reconstituer le théâtre antique, sur lequel on représentait des trilogies, mais avec un ensemble grandiose où la poésie, la musique, la danse et le décor concouraient à donner aux spectateurs cette impression forte, salutaire, et religieuse quelquefois, qui devrait être l'unique but de l'art, à toutes les époques et sous toutes les latitudes. *Ars enim ipsa virtus quæ græce dicitur* ἀρετή, a dit saint Augustin (1).

C'est cet idéal élevé qu'a toujours envisagé un compositeur qui n'appartenait pas seulement à l'Allemagne, par la naissance, mais à l'humanité tout entière par son génie : Beethoven a été discuté, il est vrai, à son époque, et par Weber lui-même, qui pourtant devait s'y connaître...

Les critiques contre Wagner, me dira-t-on, ne prouvent donc pas grand'chose. Mais je répondrai que l'esprit humain a fait tant de progrès durant le siècle écoulé, que Beethoven ne serait plus discuté s'il vivait de nos jours ; tandis qu'il renoncerait lui-même à apprécier le vrai sens des doctrines et de l'esthétique nouvelle de Wagner, ainsi que sa conception de l'œuvre théâtrale, transformée en poèmes symphoniques et philosophiques.

Car c'est par là que Wagner a voulu rénover le théâtre et le drame lyrique, on sait avec quelle ténacité. Il y a réussi,— en Allemagne,— aidé par un roi de Bavière mort fou, mais qui avait été séduit par les théories du musicien novateur, et qui dépensa des millions pour en réaliser la mise en pratique.

(1) *Cité de Dieu.*

Digitized by Google

C'est grâce à cette folie du roi Louis que Wagner put faire connaître et apprécier ses dernières œuvres, de plus en plus grandioses, géniales dans certaines parties, et conçues dans des proportions nouvelles, dans un moule absolument neuf, qui, pour quelques uns, ont fait de Wagner un compositeur à part, une personnalité unique jusqu'ici dans l'histoire de l'art lyrique, parce qu'il a créé une forme nouvelle en substituant le *drame lyrique* à l'opéra, en supprimant les libretti tels que la convention routinière les avait maintenus jusqu'à lui, en mettant le poème même à la hauteur de la musique pour atteindre l'idéal d'expression qu'il entrevoyait dans la « musique de l'avenir. »

Mais il faut en rabattre, car était-ce bien la musique, et le genre, de l'avenir ? — Il faut être juste et rendre à César ce qui appartient à César : Wagner avait été devancé dans cette esthétique nouvelle par Berlioz, par Grétry, par Gluck et par Rameau lui-même, qui, en 1740, écrivait à l'abbé Arnaud : « Si « j'avais trente ans de moins, j'irais en Italie : « Pergolèse deviendrait mon modèle, et j'assujettis « rais mon harmonie à cette *vérité de déclamation* « qui doit être le seul guide des musiciens. » — Il est à remarquer que, malgré le regret qu'il exprimait, Rameau n'en a pas moins fait des chefs-d'œuvre de vérité dramatique.

Gluck, de son côté, n'était pas un de nos ciseleurs modernes qui suppléent par le fini des détails à l'insuffisance de l'idée : il écrivait en 1775 au *Mercure de France* : « L'imitation de la nature est le but « que je tâche d'atteindre ; ma musique ne tend qu'à « la plus grande expression et au renforcement de la « déclamation de la poésie. » — On voit que, pour Gluck comme pour Rameau, l'expression de la pensée musicale et son adaptation à l'idée du poème doivent suffire à intéresser l'auditeur ; il préfère l'émouvoir par la vérité dramatique que le charmer

Digitized by Google

par l'ingéniosité des combinaisons harmoniques ou des accouplements de sonorités.

Et Grétry ! Ne préconisait-il pas déjà le *Leit motive*(1), quand il écrivait dans ses *Mémoires* ou *Essais sur la Musique*, que « c'est en étudiant le poème et « non les paroles de chaque ariette que le musicien « parvient à varier ses tons ; c'est surtout en saisis- « sant le caractère des *premiers morceaux que chante « chaque acteur*, qu'il s'impose la loi de les suivre « en leur donnant à chacun une physionomie parti- « ticulière ». Et, plus loin, il ajoute : « Un jour, « tout ce qui ne sera pas dans le genre du poème « sera repoussé du public instruit. Tous les chan- « teurs *brodailleurs* seront repoussés du théâtre ; les « roulades paraîtront si absurdes, qu'on n'en fera « plus. »

Il n'est pas jusqu'au théâtre obscur et à l'orchestre invisible, que Grétry n'ait indiqué dans ses *Mémoires* (3e volume, page 32), comme étant son idéal, près de cent ans avant que Wagner le réalisât à Bayreuth. — On voit donc, une fois de plus, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Et, quant à Berlioz, n'a-t-il pas, bien avant Wagner, rompu avec la routine des libretti, ne s'est-il pas affranchi de bien des conventions ? Il a su mettre une telle expression, une telle vérité, dans ses drames lyriques, que ceux-ci peuvent se passer, — bien plus que ceux de Wagner, — du prestige des décors, des costumes et de la mise en scène ; et que, s'il avait beaucoup d'imitateurs, la forme ancienne de l'opéra serait vite abandonnée, pourvu que les sujets traités soient très dramatiques.

(1) Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que Monteverde, déjà dans son *Orfeo* (Venise, 1608), faisait accompagner les chanteurs par un instrument spécial à chacun d'eux : la harpe, pour Orphée ; le trombone, pour Pluton — (Fréd. Hellouin, *Les Origines du Théâtre lyrique moderne*. Paris, 1895). — N'y avait-il pas l'idée première du *Leit motive* dans cet essai de psychologie orchestrale ?

Digitized by Google

Mais, plus favorisé par les circonstances que Berlioz, que Grétry et que Rameau, Wagner a eu les ressources nécessaires pour mettre à exécution le nouveau système d'esthétique théâtrale et pour faire entendre des œuvres conçues sur le nouveau plan. Il faut d'autant plus le regretter, qu'il a mis dans ces œuvres beaucoup de l'esprit allemand, lourd, obscur, étrange, tandis que nos compositeurs français sont toujours si également clairs et logiques. En outre, nous apprécions d'autant moins Wagner, en France, qu'il est allé chercher ses sujets de poëmes dans une mythologie qui n'est pas la nôtre, qui n'est ni grecque, ni latine : le sens de ces vieux mythes, dont la naïveté cache, paraît-il, de symboliques profondeurs, nous échappe complètement : Wotan, Brunehild, la Walkyrie, qui a perdu sa divinité, Freia, Fricka, le dragon Fafner, Siegmund, Sieglinde, tous ces dieux et ces héros qui commettent des vols, des parjures, des incestes, tout cela nous répugne et la conception en est fort difficile pour notre esprit, comme la musique de Wagner est bien fatigante, je le répète, pour des oreilles françaises.

« La marque du génie, — a dit M. Beulé dans son « *Éloge de Meyerbeer*, — c'est qu'il est simple et « qu'il répand sur tout ce qu'il crée une lumière « presque divine, qui est la proportion. » Donc, Wagner n'a eu du génie que par intermittences, et dans des morceaux détachés, tels que les Préludes de *Lohengrin* et de *Parsifal*, dans les ouvertures de *Tannhauser* et des *Maitres Chanteurs*, la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*, le final du premier acte de la *Walkyrie*, et autres fragments pleins de poésie et de charme, ou de puissance et de grandeur, qu'on ne se lasse jamais d'applaudir, car il y a mis la vérité et la passion ; et quel grand compositeur il aurait été, s'il avait toujours laissé parler son cœur comme dans ces pages immortelles !...

Digitized by Google

Mais elles sont trop rares. Le propre des ouvrages de l'esprit est de réunir à la logique l'élégance et la clarté. Or, ces qualités sont bien françaises, il est vrai, et généralement prisées. Si on ne les possède pas, ou si, volontairement, on les dédaigne, on devient paradoxal, lourd et obscur. Est-ce l'étude qu'il avait faite de Hegel et de Schopenhauer (1) qui amena Wagner à faire de la métaphysique musicale, si je puis dire ? Sa nature très allemande ne l'y portait que trop.

Ainsi que l'a dit Taine, « le génie est le composé « de deux forces, dont l'une est commune et l'autre, « individuelle. Les plus grands artistes sont les « hommes qui ont possédé au plus haut degré les « facultés, les sentiments et les passions du public « qui les entoure. » — Et La Bruyère avait déjà dit : « L'on dépend des lieux par l'humeur et le sen- « timent. » — On peut contester cette théorie du milieu, de l'influence du milieu (2), mais elle est réelle ; il est certain pour moi que Wagner, tout en se constituant novateur, ne pouvait renier ni son époque, ni même ses prédécesseurs ; et cependant, il a été dur pour ceux-ci comme pour ses contemporains ; en somme, pour tout ce qui n'était pas lui.

On comprend, dès lors, qu'avec son caractère hautain, orgueilleux, méprisant, il ait rencontré de nombreux adversaires, et qu'il ait eu, dans son existence, les pires vicissitudes. De sang bouillonnant, impatient de tout frein, se moquant même des plus simples convenances, n'avait-il pas eu, à Paris, la

(1) M. de Gasperini, qui, en France, a le mieux analysé la substance philosophique de la musique de Wagner, nous l'a montré panthéiste avec Hegel, et boudhiste avec Schopenhauer. Comme Georges Noufflard nous l'a montré, à 25 ans, épris des théories épicuriennes de Laube.

(2) Georges Noufflard : *Richard Wagner d'après lui-même*, Paris, 1885.

Digitized by Google

prétention d'imposer ses façons et ses vues au public français, pour les manières duquel il ne se sentait d'ailleurs aucune inclination ? — C'est lui-même qui l'a dit dans ses *Conversations à ses amis*. — Aussi, la chute du *Tannhauser*, à Paris, l'irrita-t-elle encore plus contre notre pays.

Mais on peut dire que, né en 1813, l'année (1) de la bataille de Leipzig où, pour la première fois, l'Allemagne put se redresser contre Napoléon, Wagner semble avoir eu dans son âme le sentiment de l'écrasement de la France. Et ce sentiment eut, hélas ! pleine satisfaction en 1871.

H. S. Chamberlain a dit avec raison que Richard

(1) On a remarqué que le nombre 13, généralement redouté, a joué un grand rôle dans la vie de Wagner. Si l'on additionne les quatre chiffres de 1813, on obtient 13. — C'est le 13 février qu'il est mort — en 1883 à Venise ; — et le 13 mars 1869 que *Tannhauser* fit à Paris une chute retentissante. Enfin, le nom même de Richard Wagner se compose de 13 lettres ; et il n'a vécu que 13 ans avec sa femme, la fille de Liszt divorcée avec le grand pianiste Hans de Bulow, l'un des amis les plus dévoués de Wagner, — qui, on le voit s'affranchissait facilement des lois de l'honneur et de l'amitié.

— Par contre, il est curieux de remarquer, en passant, que ce même nombre 13 a été particulièrement heureux pour un homme politique français dont le caractère et le talent sont appréciés par tous les partis. M. Paul Deschanel a éprouvé la bienfaisante influence du nombre 13 comme d'autres, et non des moins illustres, ont eu foi quand même en leur étoile.

Les nom et prénom de M. Paul Deschanel se composent, en effet, comme pour Richard Wagner, de 13 lettres ; et aussi ceux de Mme Deschanel, qui était, avant son mariage, Mlle Germaine Brice. — C'est le 13 janvier qu'ont eu lieu leurs fiançailles, à Florence, et le mariage a été célébré à Paris le 13 février suivant.

Je rappellerai, enfin, que Mme Paul Deschanel est la petite fille de Camille Doucet — toujours 13 lettres — qui fut, lui aussi, un des heureux de la vie ; et que M. Paul Deschanel a été élu Président de la Chambre des Députés en 1898 — quatre chiffres qui, additionnés, donnent 26, dont la moitié est encore 13...

Digitized by Google

Wagner était le plus allemand des artistes allemands (1). Et précisément comme son esprit très allemand ne pouvait avoir beaucoup de tact, il est allé plus loin qu'il n'eût été permis. Dans sa farce de mauvais goût intitulée : *Une Capitulation*, il donnait en 1871 à la France meurtrie le coup de pied... du maëstro, comme l'a dit Edmond About. Mais le bruit que l'on fit autour de cette gaminerie a nui, chez nous, à l'effet d'une autre conception de Wagner, et plus sérieuse, par laquelle, en 1868, il avait enthousiasmé l'Allemagne en imaginant de créer un art national. Dans une brochure intitulée *L'Art allemand et la Politique allemande*, il déclarait que l'Allemagne avait pour mission de faire prévaloir une culture intellectuelle plus élevée contre laquelle la civilisation française n'aurait plus de pouvoir. Il blâmait la protection donnée jusque là par les princes allemands à l'art français, et prétendait que l'Allemagne devait prendre sa revanche de deux siècles de prééminence de notre pays depuis Louis XIV.

Se mettant à l'œuvre le premier, il voulut ramener la musique, je l'ai dit plus haut, à l'expression vraie du drame lyrique, et il appela à son aide ses facultés littéraires ; mais, je l'ai démontré, il avait été devancé depuis un siècle dans cette voie par nos compositeurs français ; et, s'il composa lui-même ses poëmes, Berlioz, dès 1836, écrivait aussi les siens, en mettant, de plus, dans sa musique, cette vérité d'accent que Wagner a rarement égalée dans ses partitions trop touffues, où je conviens qu'il a créé un nouvel art allemand, bien différent, en effet, de celui de Beethoven, Weber et Mendelssohn. Il est vrai que ceux-ci sont de tous les temps et de tous les pays, tandis que Wagner sera toujours alle-

(1) *Richard Wagner, sa vie, ses œuvres.* Traduit de l'allemand. — Perrin et Cᵉ, Paris 1899.

Digitized by Google

mand et exclusivement allemand. Aussi, ne sera-t-il jamais qu'imparfaitement compris hors de son pays. Je suis d'accord en cela avec l'un de ses plus sincères panégyristes, Ed. Schuré, qui a dit, dans *Le Drame musical*, que « les œuvres de « Wagner offrent un côté essentiellement germa- « nique, qui sera toujours difficilement accepté « ou accessible à l'étranger ».

En effet, inégal comme le *Faust* de Gœthe, dont les deux parties sont, l'une, admirable de poésie, et l'autre, incompréhensible par ses bizarreries et ses obscurités, Wagner a la lourdeur et la beauté à la fois : en outre, dans sa musique compliquée, l'inspiration fait souvent défaut : tout est arrangé, combiné, voulu, et le raisonnement y doit avoir plus de part que l'agrément, pour l'auditeur qui veut se rendre compte.

Et d'ailleurs, Wagner l'a dit lui-même : « On ne « doit pas venir au Théâtre pour se distraire, mais « pour se recueillir ». A ce compte, une symphonie musicale ou même une lecture de Bossuet ou de l'*Imitation de Jésus-Christ* produiraient un bien plus grand effet, avec plus de simplicité dans les moyens. Mais quant au théâtre, nous ne le comprenons pas ainsi, en France, où nous prétendons que le but de la musique est surtout d'émouvoir et de charmer ; et si l'opéra est un genre plus relevé que la comédie, du moins nous n'entendons pas y périr d'ennui en sacrifiant nos qualités natives, les qualités du génie français, qui sont l'abondance, la clarté, le naturel, la gaîté, l'émotion, le sentiment profond, l'élégance. N'avons-nous pas mis tout cela dans nos œuvres musicales ? et trouve-t-on dans celles de Wagner cette variété d'effets, cette intégralité des sentiments qui sont le fond du cœur de l'homme ?

Avec Wagner, tout est majestueux, grave ou mystique, mais trop uniformément grand, et tra-

Digitized by Google

vaillé, et recherché ; d'où résulte cette fatigue que ne peuvent nier les auditeurs de bonne foi, car pour bien comprendre une partition de Wagner, il ne suffit pas de l'attention d'un soir, a dit Alfred Bruneau, mais de plusieurs semaines ; et pourtant ce critique musical si distingué est très wagnérien : il compte parmi les compositeurs français qui se sont laissé entraîner dans les voies nouvelles, tristes et obscures, du Wagnérisme : *Le Rêve*, *l'Attaque du Moulin*, *l'Ouragan*, sont des partitions où l'on sent trop l'influence du maître de Bayreuth, néfaste pour ceux qui n'ont pas assez de puissance pour être autre chose que des imitateurs. — Je mets hors de cause César Franck, car il était Flamand — (né à Liège) - et naturalisé Français. Son génie n'appartient donc pas à notre race. — Mais cette influence est encore plus évidente chez Vincent d'Indy, Chausson, Lekeu et autres compositeurs actuels que j'ai appelés ailleurs les polytechniciens de la musique, et dont les œuvres ont cette profondeur philosophique dont nous ne pouvons trop nous accommoder jusqu'ici.

Et combien serait-il déplorable, que notre école française pût s'imprégner décidément de ces brumes d'outre-Rhin ! L'esprit de notre race est suffisamment scientifique, tout en étant franc et clair (1): *Samson et Dalila*, *Sigurd*, *Les Troyens* et la *Damnation de Faust*, *Louise* même, de Charpentier, et *Manon*, et le *Roi d'Ys*, ne sont-ce pas là des œuvres charmantes et viriles, n'ont-elles pas la puissance et la tendresse, en même temps qu'une excellente structure musicale et les recherches d'harmonies et

(1) Et ils se calomnient eux-mêmes, ceux d'entre nous qui se pâment à l'audition de certaines œuvres de Wagner.— A moins, toutefois, qu'ils soient aussi « pince sans rire » que Stephane Mallarmé qui, sous prétexte de glorifier Wagner, s'est efforcé d'être aussi nébuleux et obscur que lui. Et c'est ici le cas de

Digitized by Google

d'instrumentation dont les progrès de l'art nous ont fait un besoin ?

Avec ces œuvres-là, nous sommes loin de Wagner; et elles ont encore pour elles la mesure, la logique et la proportion. Weber sentait la raison déjà, dans les opéras de Boieldieu, et elle y est en effet, comme généralement dans toute musique française (1), avec la couleur et la poésie. Bizet, dans *Carmen*, a mis une couleur locale que jamais Wagner n'aurait pu concevoir, encore moins rendre. La phrase qui annonce Carmen et qui toujours l'accompagne, ne rappelle-t-elle pas un mode arabe qui est bien de circonstance pour caractériser l'enjoleuse fille, descendante des Maures ? — Le tableau symphonique du Rhône, dans *Mireille*, où Gounod s'est élevé à la

rappeler le sonnet de ce poète — trop décadent, — dont on a cherché en vain la signification.

Je cite textuellement :

HOMMAGE

Le silence déjà funèbre d'une moire
Dispose plus qu'un pli seul sur le mobilier
Que doit un tassement du principal pilier
Précipiter avec le manque de mémoire.

Notre si vieil ébat, triomphal du grimoire,
Hiéroglyphes dont s'exalte le millier
A propager de l'aile un frisson familier !
Enfouissez-le moi plutôt dans une armoire.

Du souriant fracas originel haï
Entr'elles de clartés maîtresses a jailli
Jusque sur un parvis né pour leur simulacre,

— Trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins —
Le Dieu Richard Wagner irradiant un sacre
Mal tu par l'encre même aux sanglots sybillins.

Ces 14 vers ne sont-ils pas plus que sybillins eux-mêmes ? Dans Wagner, du moins, on voit jaillir parfois de ces clartés maîtresses ; mais il est évident, pour moi, que Stephane Mallarmé a voulu faire un chef d'œuvre d'ironie. — Et il y a réussi.

(1) Camille Bellaigue : *Un Siècle de Musique française*. — Paris, 1887.

Digitized by Google

hauteur de Saint-Saëns, n'est-elle pas un chef d'œuvre de vérité, de même que l'admirable tableau du *Déluge*, avec ses progressions habilement ménagées et les fulgurantes sonorités que Saint-Saens y a déchaînées, est bien plus saisissant que l'Incantation du Feu dans la *Walkyrie*. Il n'y a qu'à comparer le Prélude de *Tristan et Yseult*, dont le sentiment est passionné, mais un peu hystérique, après tout, avec la scène d'amour de *Roméo et Juliette*, ou la « Fête chez Capulet », et la « Tristesse de Roméo », pour se rendre compte de la différence qu'il y a entre la lourde exagération allemande, et la vérité du sentiment rendu par le génie français — Enfin, le pâtre de *Mireille* et celui de *Sapho* ne sont-ils pas bien plus gracieux et touchants que celui de *Tristan et Yseult*, dont la ritournelle ne semble être qu'un exercice de méthode de cor anglais ?

Et, à côté des mélopées de Wagner, rappellerai-je, dans la *Damnation de Faust*, par exemple, la chaude phrase par laquelle les instruments à cordes accompagnent le cri de passion échappé à Marguerite : « Dieu, j'étais tant aimée et combien je l'aimais !... » ou l'air incomparable : « D'amour, l'ardente flamme » que l'on dirait de Gluck (1), avec son adorable accompagnement de cor anglais, d'une mélancolie si émue ; et la « Course à l'Abîme », cette page fantastique qui donne le vertige, le frisson, avec l'orchestre échevelé, cadencé, les angoisses de Faust, les terreurs qu'inspirent le glas des morts ou le chant des litanies par les paysans, terrifiés par cette course infernale, par le galop des chevaux noirs qu'excitent les « Hop, Hop »

(1) Après avoir entendu de tels accents passionnés, on comprend cette démarche caractéristique de Bettina la célèbre amie de Gœthe et de Beethoven, qui, lorsque Berlioz était en Hanôvre pour diriger l'exécution de ses œuvres, était venue lui faire une visite non pour le voir, disait-elle, mais *pour le regarder*, afin de fixer dans sa mémoire les traits de l'homme de génie qui savait si bien traduire dans sa musique les mouvements de l'âme...

Digitized by Google

de Méphisto, cinglant comme des coups de fouet la tourmente et la nuit ! — N'est-ce pas là du Delacroix ou du Michel Ange en musique, et peut-on comparer, de bonne foi, à cette fresque immense, comme je l'ai vu faire souvent, la « Chevauchée des Walkyries », où il n'y a pas même un motif, mais un simple dessin d'orchestre, dont Wagner a tiré, il est vrai, un merveilleux parti en le reproduisant, le répétant sous de multiples formes, et avec une admirable instrumentation ? Mais, qu'il y a loin de ce travail, très ingénieux, je le reconnais, à l'ardente inspiration de Berlioz, à qui, en définitive, Wagner est quelquefois inférieur, en lui devant beaucoup (1) !

Et si nous remontons plus haut que les contemporains, ne verrons-nous pas que, dans *Joseph*, Mehul a des accents sublimes; que, dans la *Mort d'Adam*, Lesueur, trop oublié aujourd'hui, a répandu des mélodies qui ne le cèdent en rien à celles de *Parsifal* ? Beethoven disait de cette partition du maître français qu'elle lui semblait guérir tous ses maux. La musique de Lesueur avait, en effet, un style admirable et cette parfaite pureté, cette grandeur qui, après avoir excité l'enthousiasme durant l'épopée napoléonienne, seraient encore admirées si l'on reprenait aujourd'hui quelqu'une de ses œuvres; et je voudrais que l'on pût comparer, au théâtre, des fragments des *Bardes*, ou de la *Caverne* ou de la *Mort d'Adam*, avec des fragments de *Lohengrin*, de la *Walkyrie* ou du *Crépuscule des Dieux*... Certaine-

(1) Un critique autorisé, Adolphe Jullien, a dit que Wagner a rencontré, dans *Roméo et Juliette*, diverses pages dont il devait s'inspirer plus tard : le prélude du 3e acte de *Tristan et Yseult* ne rappelle-t-il pas le début du convoi funèbre de *Juliette* ? — Et le chœur des Pèlerins de *Tannhauser*, qui n'est pas sans analogie avec le finale du Serment de Réconciliation, prouve combien Wagner a su profiter de Berlioz pour le maniement de l'orchestre. — Adolphe Jullien : *Hector Berlioz : La Vie et le Combat. Les Œuvres*. Paris, 1882.

Digitized by Google

ment l'orchestration, bien que très soignée déjà chez Lesueur, est supérieure chez Wagner : mais je ne vois pas que la poésie, l'expression, la peinture des sentiments, soient inférieures chez Lesueur; et c'est là pourtant ce que recherchait Wagner dans sa prétendue rénovation de l'art musical, dans laquelle il ne s'est pas montré supérieur aux grands ancêtres. Un critique très subtil et profondément érudit, Jean Hubert, a constaté dans une *Etude sur quelques pages de Richard Wagner* (1) très disséquée, que « certains effets qu'a voulu produire Wagner sont « d'autre nature que ceux dont se préoccupaient les « compositeurs anciens ; mais la préoccupation est « de même ordre *et n'a pas plus de valeur au point de « vue de la vérité dramatique dont se réclame « Wagner.* »

Et encore, Wagner n'est-il arrivé quelquefois à ces effets — dont on ne peut alors contester la grandeur, — qu'à force de travail et de « procédés », entassant Pelion sur Ossa et superposant des harmonies compliquées, ingénieuses,—troublantes parfois, — à l'aide, aussi, d'ingénieux accouplements de sonorités.

Le « Murmure de la Forêt », dans *Siegfried*, est magistralement écrit, je ne le conteste pas : Wagner y a employé toutes les ressources de sa palette pour donner à cette page la couleur voulue : mais Bizet, par exemple, ou Chabrier, ou Saint-Saëns, auraient mis plus de clarté, une plus juste lumière dans ce tableau musical, — et moins de complication ; ils se seraient rapprochés beaucoup plus sûrement de la poésie simple et rêveuse que Beethoven a mise dans la « Scène au bord du ruisseau » de la *Symphonie Pastorale*, qui émeut si délicieusement. C'est bien là, suivant l'expression de Lamennais, « la voix de la nature, vivifiée par le souffle de l'art. » A côté de ce

(1) Librairie Fischbacher. — Paris, 1895.

Digitized by Google

chef-d'œuvre, d'une si belle limpidité, le *Murmure de la Forêt*, malgré l'ingéniosité de son orchestration, paraîtra toujours sourd et lourd... et l'on peut appliquer à cette page, trop admirée à mon avis, ce que Schopenhauer, qui écrivait avec esprit et clarté, disait à propos d'Hegel dont le style est obscur et ampoulé : « Voulez-vous savoir la recette infaillible « et homœopathique pour composer un volume de « philosophie hégélienne? Diluez un *minimum* de « pensée dans 500 pages de phraséologie, et fiez- « vous, pour le reste, à la patience vraiment alle- « mande du lecteur. »

Le public français ne saurait avoir la même patience : il n'aime pas les rébus en musique, ni les grandes subtilités métaphysiques : nous voulons, avec le charme de l'oreille, la précision et la clarté. Nous ne résistons, certes, pas à la marche en avant des idées et de l'art ; nous savons, tout les premiers, que le progrès amène avec lui des besoins nouveaux et des modifications dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre politique ; mais puisque, comme nous l'avons vu dans Taine, et dans La Bruyère, le milieu influe sur la direction de l'esprit, comment pourrions-nous, en France, ne pas avoir une musique limpide, expressive, pittoresque en même temps que savante? De Philidor et Boïeldieu à Berlioz, Reyer et Saint-Saëns, quel chemin parcouru dans la science de l'harmonie ! — Mais la mélodie ne perd pas ses droits, elle ne s'est pas égarée en route : elle domine les combinaisons harmoniques, elle court à travers les voix et l'orchestre, elle anime et colore tout.

Car, nous avons en France le soleil, qui donne la couleur ; et nos compositeurs, qu'ils soient subtils et raffinés en harmonie, ou élégants, ou dramatiques, écrivent des œuvres qui parlent toujours au cœur ou à l'esprit. — Mais si, chez les Allemands, l'esprit philosophique domine toujours, même dans

Digitized by Google

leur musique, nous savons, — nous, — le dissimuler sous l'abondance et la clarté des idées, sous la mélodie, et nous n'en usons, à vrai dire, que comme les peintres mettent du bismuth ou de la terre de Sienne sous leurs couleurs pour leur donner du ton et du relief. — De même que la langue française, selon M. Nisard, n'a jamais été mieux écrite, ni mieux parlée qu'aux époques où elle a été le plus pure de toute imitation étrangère, la musique française doit se garder de toute influence qui altérerait son caractère propre, qui lui enlèverait bientôt les qualités de la race. Je crois avoir démontré que la vraie révolution, en musique, a été faite par nos compositeurs français, depuis Rameau, Lesueur et Méhul, jusqu'à Bizet, Reyer et Berlioz ; et le prince de Valori a eu raison de dire (1) que « la France a « fait un 1789 musical, tandis que l'Allemagne, avec « Wagner, a rêvé un 1793. »

— En somme, nos compositeurs n'ignorent pas les délicatesses de l'harmonie, les ressources de l'instrumentation, le développement régulier des scènes et des motifs ; ils adoptent, avec raison, tous les progrès de l'esthétique moderne, de l'art musical, veux-je dire, qui, le plus jeune de tous les arts, mais éternel en son essence, se modifie sans cesse, suivant la culture intellectuelle de l'humanité. Ils s'efforcent, en outre, de bien interpréter le sens des paroles ; ils savent aussi bien que les Allemands préparer et résoudre les dissonnances ; leurs modulations sont ménagées avec habileté. Mais ils ont aussi l'originalité, le charme, la science, le souffle, la grandeur — et le génie souvent ; qu'ils chassent donc les nuages qui, du côté de l'Allemagne, viendraient alourdir leurs idées et assombrir leur horizon. — Qu'ils restent Français !

(1) *La Musique et le document humain*, Paris, 1887.

Digitized by Google

Et quant à nous, répudions le snobisme, sachons apprécier nos propres qualités de race, et nous assurerons alors la victoire du naturel, de la vérité, de la mesure et du goût, comme Beethoven saluait dans la 9e Symphonie, « la joie de la nature délivrée de la tyrannie de la mode », ainsi que l'a dit Wagner lui-même (1). Et si, dans notre vieux monde, le costume, les mœurs et les idées se fondent toujours davantage dans une uniformité qui fera bientôt disparaître tout pittoresque et tout relief, souhaitons du moins que la littérature et la musique conservent, dans chaque pays, leur nationalité qui en fait la valeur propre.—Ne corrigeons pas la nature : elle a ses raisons pour ne faire fleurir les roses que dans les climats chauds ou tempérés, et l'édelweiss qu'au sommet des cimes neigeuses.

(1) *Beethoven*, par Richard Wagner. Traduction de Henry Lasvignes. — Paris, 1902.

Digitized by Google

UN RAPPEL

DE

L'ŒUVRE DE LE PLAY ET DE SON ÉCOLE

Par M. PROU-GAILLARD

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

C'est vers les questions d'économie sociale que notre époque s'est portée avec le plus d'ardeur.

Les vieux systèmes économiques ont été refouillés, de nouvelles théories ont vu le jour, l'éclectisme a prêté son élasticité complaisante à certains réformateurs moins épris de l'inédit.

L'inquiétude des esprits et leur tension fiévreuse en face des désordres sociaux accusent un grand malaise, un besoin urgent de solutions réparatrices.

Dans tout système, ainsi que le disait un spirituel poète latin dans une de ses épigrammes, on peut trouver du bon, du médiocre et beaucoup de mauvais (1).

Le premier devoir qui s'impose aux chercheurs, surtout dans le domaine de l'économie sociale, c'est de se livrer à un travail d'élimination qui consiste à chasser le mauvais, à écarter le médiocre et à garder le bon... c'est-à-dire les principes essentiels et fondamentaux dont la pratique produit d'invariables bienfaits et dont la violation amène inéluctablement des effets funestes et délétères.

C'est par une observation soutenue et les données expérimentales que l'on peut faire ces découvertes.

(1) Martial.

Digitized by Google

Pour que ce travail soit sûrement fructueux, il faut l'entreprendre avec une sage défiance de la nouveauté et sans mépris pour le passé. Ce mépris, malheureusement inhérent à notre race, s'est fortement accentué depuis un siècle et il a revêtu de nos jours le caractère d'une véritable plaie sociale. C'est comme une névrose qui s'est emparée de nous, qui nous pousse fébrilement vers l'esprit d'aventure au mépris des vérités d'ordre pratique mises en évidence par l'expérience la plus constante.

Le mépris du passé, a dit un penseur, est une mauvaise école pour un peuple (1).

Ne sommes-nous pas fondés à affirmer que ce qui a précipité la société française dans les maux où elle se débat et dont chaque jour nous fait constater l'exacerbation, c'est l'esprit de critique à outrance contre nos traditions et notre patrimoine social et moral ?

L'un des hommes qui a le mieux mis en lumière la vérité de ces assertions, c'est M. Le Play.

Je n'ai pas à faire connaître cette personnalité puissante qui, après avoir nourri son esprit dans les plus grandes écoles de l'Etat, après s'être élevé aux plus hautes situations, a conquis une si noble place dans la sociologie contemporaine. Homme de progrès et de grand cœur, esprit méthodique, logicien éminent, M. Le Play tenait tout à la fois, par ses qualités, de Descartes et de Vincent de Paul.

Doué d'un grand sens d'observation, absolument opposé à l'esprit d'aventure qui animait les réformateurs de la fin du XVIIIe siècle, il appliqua sur les sociétés l'esprit d'investigation et d'analyse en si juste honneur dans l'étude des sciences physiques.

Sa vocation sociologique se révéla au lendemain de la Révolution de 1848. Les clameurs et les revendications populaires, à cette époque, excitèrent son

(1) Caro.

Digitized by Google

esprit et le firent entrer en lice pour la défense de la société en péril.

C'est la France qui le préoccupait surtout. Dominé par cette pensée de Bonald « que les abeilles et les fourmis ayant des lois essentielles à leur conservation, l'homme, en tant que roi de la création, ne pouvait être moins bien partagé moralement et socialement », il prit le bâton de pèlerin et alla, avec un cœur d'apôtre, à travers l'Europe et jusqu'aux confins de l'Asie, chercher, dans les faits sociaux, les lois et les éléments qui assurent d'une manière irréfragable et immanente la paix et la prospérité des peuples.

Ses auscultations ne se portèrent pas seulement sur les grandes agglomérations, les cités fiévreuses ou les centres ouvriers, mais encore sur les familles. Il surprit celles-ci en quelque sorte dans leurs alvéoles, dans la spontanéité de leur vie. Il releva leur mobilier moral et il consigna ses documents dans un ouvrage remarquable que couronna l'Académie des Sciences morales et politiques en 1856.

Cet ouvrage, qui avait pour titre : *Les Ouvriers Européens*, fut appelé par l'un de nos grands écrivains français : « le livre le plus fort et le plus courageux du siècle ». D'autres ouvrages nombreux, riches en documents et en démonstrations, sont également sortis de sa plume loyale et éminemment patriotique. Ces ouvrages sont le *compendium* lucide des maux qui rongent les sociétés contemporaines et des dictames capables de les guérir.

Cet infatigable croisé de l'idée sociale s'est couché dans la mort après avoir lutté sans trêve ; mais il a confié les trésors de ses découvertes à une élite d'hommes généreux et éminents, qui, dans sa pensée, devaient être les encyclopédistes du XIXe siècle.

Cette école de M. Le Play, qui s'appelle l'*Ecole de la Réforme sociale*, a d'autant plus de raison de continuer son œuvre que des héritiers et conti-

Digitized by Google

nuateurs des premiers encyclopédistes persistent à déclarer absolument insuffisants et privés de vertus génératrices les principes regardés par Le Play comme pierres angulaires de l'édifice social.

Ces principes sont le Décalogue, la famille, les autorités sociales.

Le Décalogue.

Cette législation primitive, universelle, que nous trouvons au fond de toutes les sociétés, variable en la forme, ne varie jamais en ses principes généraux.

Le peuple sur les destinées duquel cette législation marqua le plus son empreinte, fut le peuple hébreu. Chez ce peuple, ce Code prit le nom de *Décalogue*. Les autres peuples de l'antiquité, les Égyptiens, les Grecs, les Romains aussi bien que les Indous et les Chinois, acceptèrent ces principes constitutifs de toute société et ne songèrent jamais à mépriser d'une façon absolue ces règles de source divine.

Je n'ai pas à m'étendre sur tout ce que contient ce symbole, que Le Play appelait « la loi des lois ». Nous l'avons tous appris sur les genoux de nos mères, sous forme de commandements du Maître de la vie.

Il proclame avant tout ce maître incréé, principe de toute existence, de toute autorité, auquel toute créature doit obéissance.

C'est cette législation qui porte jusqu'à nous la grande évidence de Dieu, qui est le fond permanent des gouvernements des hommes, qui jette l'ancre des résolutions énergiques dans les indécisions, les faiblesses et les incohérences de l'âme humaine.

C'est cette législation enfin qui fait d'un groupement d'individus non un troupeau, mais une société régie, connaissant des devoirs et des droits,

Digitized by Google

Sophocle parle de ces lois primitives et divines « qui ont précédé toutes les législations écrites ».

Xénophon fait remarquer que « les villes et les nations les plus attachées à ces préceptes divins, ont toujours été les plus prospères et les plus durables (1) ».

Platon attestait « que l'ignorance de la loi divine était pour les Etats la plus grande des calamités, le renversement de toute société humaine (2) ».

Cicéron déclarait que « cette loi, toujours belle, ordonne le juste et l'honnête, condamne le déshonnête et le dépravé, commande le devoir et la vertu, fondements de tout ordre social (3) ».

« L'idée religieuse, disait-il encore, anime tout, donne la vie à tout, est la raison de tout (4) ».

« On bâtirait plutôt une ville dans les airs, disait Plutarque, que de constituer un Etat en ôtant les lois divines (5) ».

Si nous passons dans les temps modernes, nous trouvons les mêmes affirmations.

Machiavel vouait à la malédiction publique « les hommes infâmes qui attentent aux croyances religieuses », il les appelait des « destructeurs de royaumes, de républiques, des ennemis de la paix publique (6) ».

« Rome, disait Montesquieu, dans ses tempêtes eut, pendant longtemps, deux ancres qui l'empêchaient de sombrer : ses lois religieuses et ses mœurs (7) ».

Ces ancres manquèrent à cette reine du monde quand elle eut chassé les Dieux de son Capitole, et elle devint la proie des Barbares.

(1) Mém. Socrat. 1, 14. 16.
(2) Plat. *de legib.* Lib. x.
(3) Cicer., *op.* T. xxxv.
(4) *Omnia religione moventur.* Cicer. *in Verrem.*
(5) Plutarch. *contra Coloten.*
(6) Lib. 1 de *Discorsi.*
(7) *Esprit des lois*, liv. VIII.

Digitized by Google

« Jamais, disait Voltaire, il n'y aurait eu de société dans le monde, si les hommes n'avaient conçu quelque justice, qui est le lien de la société. Cette justice, pour être obligatoire, doit émaner de Dieu, suprême législateur, dans la volonté de qui elle trouve sa sanction ; et c'est ainsi qu'elle devient le fondement de tout contrat stipulé dans les sociétés politiques et particulières. Les lois positives ont besoin de cette base inébranlable pour devenir obligatoires. »

Leibnitz ne pensa pas autrement. J.-J. Rousseau n'a-t-il pas déclaré dans son *Contrat Social* « que jamais empire ne fut fondé que la religion ne lui servît de base et que l'oubli des droits de Dieu conduit au mépris des droits de l'homme ? »

Enfin, Proudhon ne pensait-il pas de même au sujet du Décalogue ? « Quel magnifique symbole! écrivait-il. Quel philosophe, quel législateur ! Tous les devoirs de l'homme et du citoyen y sont. Cherchez quelque chose qui ait été oublié, vous ne le trouverez point. Si on me dit le contraire, je déclare d'avance que c'est faux, et que ce qu'on veut y introduire sera faux, injuste, arbitraire, immoral. » Quand le grand polémiste révolutionnaire écrivait ces lignes, la France n'avait cependant pas encore officiellement fermé son enseignement public au Décalogue.

A son tour, M. Le Play s'était appliqué à démontrer en développant l'histoire des peuples, qu'en effet, là où ces commandements divins avaient réglé les mœurs et pénétré les lois, là s'étaient accentués le progrès, la prospérité, et là, au contraire, où ils avaient été méconnus, s'étaient produits des grèves d'honnêteté, des invasions de corruption conduisant aux servitudes honteuses qui déshonorent toujours les civilisations éteintes ou malades.

Ces découvertes, on vient de le voir, n'étaient pas neuves, elles corroboraient les opinions des grands

Digitized by Google

génies, mais ce qui était nouveau, c'était la localisation de ces études et de ces recherches sur le terrain social, c'était la condensation des preuves que le mépris de ces principes inflige des déchéances non seulement aux côtés moraux, mais encore aux côtés matériels des sociétés, des familles et des individus.

Ces déclarations venaient à propos dans un temps où l'orgueil des progrès scientifiques et matériels éblouissait de plus en plus, où une certaine science moderne, barrant le chemin à notre vieux génie, se donnait le monopole de la pensée et affirmait arrogamment, par quelques-uns de ses plus bruyants disciples, que les croyances religieuses étaient archaïques, désormais frappées de caducité au point de vue social, et que seule la science portait dans les plis de son royal manteau tous les secrets du bonheur pour les peuples et les sociétés. M. Le Play se gardait bien de nier le glorieux mouvement scientifique dont notre siècle était le témoin, mais il regardait comme une folie de croire que ce mouvement allait suppléer à tout et de s'associer aux voix impies qui notifiaient la déposition de Dieu par ces mots :

Les Dieux sont désormais passés :
Allez, relevez-vous, peuples, c'en est assez !

L'expérience et l'observation ne fournissaient-elles pas encore la preuve que la science seule ne sauva jamais les sociétés ? « Depuis qu'il y a tant de savants, avait dit Sénèque dans un siècle éclairé, les bons s'en vont. » — « La science est dangereuse comme un glaive à deux tranchants, avait dit Montaigne, il peut gravement blesser ceux qui ne savent pas s'en servir. »

« La science sans la conscience, avait également déclaré Rabelais, ruine l'homme. »

Digitized by Google

A mesure que les flots de cette idolâtrie scientifique déferlaient sur notre état social, M. Le Play, le savant ingénieur, l'homme de progrès qui avait organisé l'Exposition universelle de 1867, élevait plus haut sa voix pour faire ressortir que, malgré certains grands aspects, le jour baissait sur notre civilisation, et il déclarait que derrière ses placages brillants, pouvait bien se cacher la Barbarie : « Attention, disait-il (pour arracher la France à l'ivresse de ses illusions), vous êtes lancés sur une voie fausse, vous courez à toute vapeur vers les abîmes par une erreur d'aiguilles; en arrière donc, pour reprendre la bonne ligne, sinon les désastres sont certains. »

Les événements de 1870, les fureurs de la guerre, les atrocités de la Commune ne donnèrent que trop raison à ses fatidiques avertissements. Les vents de l'abîme avaient rugi et vomi sur la France l'ancienne hydre aux sept têtes illuminée par des torches incendiaires.

Pour toute intelligence réfléchie, ces événements si foudroyants ne pouvaient être simplement fortuits; il était évident que les immenses désordres qui terrifiaient la France résultaient de puissantes causes.

Cette civilisation si pompeusement vantée apparaissait tout à coup mal endiguée, manquant d'axe, de cohésion, de liens reliant entre eux les divers organes sociaux. L'opinion publiqne ahurie, selon l'expression de M. Le Play, flottait effrayée dans le vide en pleine désorientation ; la synthèse était visiblement rompue et cela se manifestait non seulement dans les événements terrifiants qui venaient d'éclater, mais encore par les problèmes pleins d'inquiétude et de menaces qui se hérissaient dans cette confusion. Toutes les écoles étaient debout, demandant et proposant le salut, ainsi que des passagers affolés sur le pont d'un navire en détresse.

Pour les uns, le mal résidait dans l'inculture du peuple, dans la forme du Gouvernement, dans la

Digitized by Google

prédominance cléricale, dans la tyrannie du capitalisme ; pour d'autres, dans la déviation des mœurs, dans le mépris de certains principes, dans les attentats portés sur la famille, dans le crédit accordé à certaines erreurs dissolvantes. L'Ecole de M. Le Play était en première ligne parmi ces derniers.

Ceux qui venaient de prendre le gouvernail du pays au milieu de ces tempêtes répondaient à la panique générale par les mots de liberté, égalité, fraternité, ainsi que cela avait été fait, un siècle auparavant, au milieu des plus affreuses convulsions.

Mais les mots ne sauraient être réparateurs par eux-mêmes.

N'est-ce pas avec des mots charmeurs que tant de fois les hommes, selon l'expression de Montaigne, ont été victimes de leur piperie? Mirabeau lui-même n'avait-il pas dit : « Les mots sont des spectres et ils mènent les hommes »?

Il semblait qu'après de si dures et humiliantes leçons données par les événements, tout le monde ouvrirait les yeux et réclamerait d'urgence des lois de salut. « C'est en passant par la porte du malheur, disait la vieille sagesse, que les peuples se relèvent. » « C'est dans les grandes calamités, avait avancé Bolingbroke, que les nations se guérissent de leurs égarements et de la corruption. »

Pour la France, il n'en fut pas ainsi : la vertu, les croyances protectrices de l'ordre, furent tout aussi discréditées ; un naturalisme brutal s'étala dans notre littérature, nos arts et nos mœurs. Les masses ouvrières étaient de plus en plus ouvertes à l'esprit de rébellion, les classes dirigeantes plus que jamais sous le joug d'un voluptueux égoïsme.

Je me permets d'évoquer en cette étude un bien douloureux souvenir.

C'était peu de jours après les terribles exploits de la Commune. J'étais à Paris. Les ruines de nos édifices publics fumaient encore. Des flots de sombres

Digitized by Google

pensées montaient de ces ruines jusqu'à mon âme. Je me représentais avec angoisse ces longs siècles disparus durant lesquels l'étranger venait prendre chez nous le mot d'ordre de la civilisation et nous demander l'aumône des applaudissements qui consacraient ses génies.

Quel passé ! que d'héroïsme, que de martyrs pour toutes les nobles causes ! Je cheminais ; au détour d'un boulevard une barrière humaine se dressait ; il en partait des gouailleries, des éclats d'une gaîté épileptique. Cette foule faisait queue pour une opérette folichonne. Ce soir-là, je me sentis féroce et je trouvai dans mon patriotisme des imprécations peu conformes à mon caractère.

Ce dévergondage, ce scandaleux oubli de la dignité nationale ramenèrent mon esprit vers ce temps de décadence rappelé par Lamartine où « le peuple d'Athènes, frappé de folie, riait de tout, même de ses gloires, même de ses malheurs et de ses hontes. »

Le lendemain, mon patriotisme découragé devait se reprendre à quelque espérance. J'étais introduit, place Saint-Sulpice, dans le salon de M. Le Play, où se groupaient, chaque soir, des hommes généreux qui mettaient résolument leurs efforts au service des doctrines de salut que développait le maître devant cette assemblée où flottait le respect.

C'est la seule fois de ma vie où il m'a été donné de voir le grand réformateur, de lui parler, de m'échauffer à la flamme de ses convictions ; j'ai gardé de cette entrevue le souvenir le plus vibrant.

N'était-il pas juste de tout redouter de la part d'un peuple que de tels effondrements n'avaient pu courber sous le remords ? Pouvait-on songer rationnellement à un réveil national, alors que ceux que les flots populaires persistèrent à pousser à la tête du gouvernement du pays s'appliquaient obstinément à proclamer le divorce de la nation avec le Décalogue, à étouffer de plus en plus les ardeurs spiritua-

Digitized by Google

listes qui furent dans le passé la plus grande force de notre unité française et le plus noble privilège de notre race ?

La Famille

Rien ne spiritualise l'homme et ne développe en lui les grandes qualités morales et sociales comme la famille. Protégée par l'amour que la nature a mis au cœur de ceux qui la fondent, le besoin de protection et de tendresse de ceux qui en sont les rejetons, la famille, par cette solidarité providentielle, serait une citadelle imprenable, si de puissantes erreurs érigées en lois ne la démantelaient.

M. Le Play, se rattachant aux traditions, voyait dans le groupe familial le prototype de tout gouvernement honnête où des chefs respectés seraient animés du désir de faire découler le bonheur sur des sujets reconnaissants et aimants.

A-t-on besoin d'appuyer sur la définition de la famille ? Nous savons tous combien sont douces et chastes les joies qu'elle procure, combien sont voulus et généreusement dépensés les dévoûments qu'elle commande, combien se trouvent rassérénés nos cœurs et récompensées nos peines, par les baisers de ces êtres qu'ont fait éclore notre union avec une compagne dont la seule mission est d'embellir le foyer par ses charmes, de l'enrichir par ses vertus et d'adoucir par ses tendresses l'exercice d'un commandement nécessaire.

Le Décalogue a un précepte spécial et sévère en faveur de la famille, c'est l'amour et le respect dus aux auteurs de notre vie en retour de leurs infatigables sollicitudes. Il fallait bien entourer d'une puissante protection cette arche sainte, gardienne des traditions les plus sacrées et les plus constitutives.

Ce grand facteur social, que Taine avait appelé « le plus sublime concept du monde que rien ne

Digitized by Google

pourrait remplacer », ne pouvait échapper à la sagacité de M. Le Play. Aussi, parmi ses œuvres se trouvent des monographies de familles, véritables joyaux admirablement sertis. « Ces monographies, d'après Sainte-Beuve, étaient pleines d'éloquence et d'un enseignement profond. »

Le but de l'enquête de ce grand missionnaire social avait été de découvrir, sous toutes les latitudes où il avait porté le scalpel de ses observations, les éléments qui avaient infailliblement fécondé ou stérilisé les familles, produit ou compromis la prospérité.

La France elle-même fournissait des faisceaux de preuves dans cette enquête. C'était, en effet, grâce à une organisation solide, à la fidélité à certaines coutumes, que ses anciennes familles, dont bien des rejetons succombent aujourd'hui sous le poids de leurs noms, avaient vu sortir de leurs rangs ces fiers colonisateurs qui avaient implanté au loin notre génie et notre influence.

Devant les nouvelles théories sociales ou morales que nous a léguées le XVIIIe siècle, la famille n'était plus la vraie unité sociale : c'est l'individu qui le devenait. Les traditions de notre vieille France étaient, par là même, mises en échec ; tout, dans notre passé, avait pris le caractère familial, la confrérie, la paroisse, la prud'homie, la corporation, la commune. A la fin de ce XVIIIe siècle, cet esprit avait encore une prédominance incontestable ; écoutons, pour ne citer qu'un exemple, ce que répondit au roi en 1774 le Parlement de Provence : « Sire, chaque communauté est pour nous une famille qui se gouverne elle-même, qui s'impose des lois, qui veille à ses intérêts ; l'officier municipal en est le père. » (1)

(1) *La Famille et la Société française avant la révolution*, T. 1, C. 92 (Mame, Tours).

Digitized by Google

La centralisation étouffante, poussée à une si haute puissance par Louis XIV, et aujourd'hui jusqu'à l'idolâtrie sous le nom d'*étatisme*, par de soi-disant amis de la liberté, n'avait pas encore paralysé l'esprit provincial.

La reconnaissance de l'individu comme unité sociale frappait en plein cœur les familles, qui devenaient des juxtapositions d'individus que les liens d'autorité ne reliaient plus. Tout ce qui avait le caractère familial fut atteint, et, notamment, ces grandes familles corporatives dont personne ne songe à défendre les abus, mais qui répondirent si bien pendant des siècles au besoin qu'a l'homme de ne pas être seul.

Au lendemain du jour où ces corporations, jugées seulement sur leurs défauts, furent supprimées au grand préjudice des faibles, de nombreuses doléances s'élevèrent du sein du peuple qui sentait tout ce qu'il perdait à ne plus être régi par le IVme commandement du Décalogue et à être seul, à ses risques et périls, dans la mêlée de la vie, dans l'insécurité du lendemain, jeté en proie à cette faim hâve et crochue dont parle le poète Milton qui avait dit avec vérité :

« Être faible, là seul est le malheur ! »

A la faveur des brèches faites à nos traditions et à la famille française, d'autres erreurs ruinenses avaient fait irruption.

Sous le prétexte d'atteindre les races patriciennes et de réduire leur influence, la Convention Nationale avait voté, le 7 mars 1793, une loi qui imposait le partage forcé des biens. On attaquait, en effet, par là les classes riches, on les amoindrissait, mais le peuple devait aussi souffrir de cette loi, à cause de l'émiettement des petits héritages et des énormes frais de justice.

Seule, la France avait osé entrer dans la voie de cette utopie sociale.

Digitized by Google

M. Le Play, et son école après lui, ont considéré l'abolition de la liberté testamentaire et le mépris du « croissez et multipliez » d'ordre divin comme les deux plus sérieux sapements des sociétés. De là, devait naître cette stérilité voulue des familles françaises, qui est une rébellion contre les lois de la nature et la plus hideuse menace qui soit suspendue sur l'avenir de la France. La liquidation forcée des héritages à la mort de chaque chef de famille, en détruisant le groupe familial, détruit par cela même l'ordre social. Là où le père n'est plus considéré comme le représentant d'une autorité venant de Dieu, là faiblit le respect, là où ce même père n'a pas le droit de flétrir, en le dépossédant, celui qui déshonore le foyer, là s'introduisent des indisciplines et des mœurs contre lesquelles les pères et les mères n'ont que des douleurs et des larmes à opposer.

Quels coups cette loi stérilisante n'a-t-elle pas porté à notre expansion dans le monde ? Comment voudrait-on voir revivre la généreuse sève d'où sortit l'initiative coloniale des XVIIme et XVIIIme siècles, alors que les enfants attendent fatalement une succession qu'on appelle cyniquement une espérance ?

La race anglo-saxonne doit en grande partie ses progrès à l'extérieur, à l'incertitude où sont ses fils, touchant la succession de leurs ascendants, et à l'obligation qu'ils ont dès lors d'assurer leur avenir.

M. Le Play ne cessa de faire entendre ses doléances protestataires et il déclarait, sans ambages, que le ralentissement de notre natalité prendrait les proportions d'un désastre national.

Ces cris d'alarmes firent accourir vers Le Play des hommes de tous les horizons de la pensée et de la politique.

Les assaillants contre ce régime néfaste s'accroissent journellement et rendent rationnelle l'espérance qu'un jour, peut-être prochain, la mémoire du grand réformateur, du lutteur héroïque, sera illuminée par le triomphe de son idée.

Digitized by Google

C'est encore le démantèlement de la famille qui a permis cet immense attentat à la liberté, aux droits inviolables des chefs de foyer, qui les empêche d'élever leurs enfants dans leurs croyances, selon leurs principes et en concédant d'outrageants privilèges avec les deniers de tous à des écoles d'où le Décalogue est banni comme le seraient des productions infectes d'un marquis de Sade ou d'un Crébillon fils.

On ne saurait trouver exagérées et illogiques les revendications à l'endroit de telles violations.

Que peuvent être d'ailleurs les devoirs sans l'idée de Dieu? Robespierre lui-même, en pleine Assemblée nationale, n'avait-il pas déclaré l'urgence d'attacher la morale à des sources divines? Sans cette attache, comment les faits moraux et les faits de la science auront-ils une cohésion? Tout ne flottera-t-il pas au hasard dans ce vide des croyances? Une morale truquée aura beau s'évertuer à remplacer l'antique morale religieuse ; elle aura beau mettre en avant, dans son plus beau lyrisme, les joies de la conscience, les récompenses de l'opinion publique, la reconnaissance de la Patrie; sans l'idée de Dieu, de ses châtiments et de ses récompenses, elle manquera de sanction ; sans cette haute idée d'un Juge Souverain, qui donc aura le droit d'interdire à un moraliste quelconque, ainsi qu'on l'a dit, de prendre une page blanche pour y tracer les devoirs selon son tempérament ou son caprice ? Avec cette morale variable et conventionnelle, l'âme ne ressentira plus « ces ensanglantements du remords et ces repentances ulcérées » dont parlait Montaigne, et dans ces assauts de convoitises qui se ruent sur les années bouillantes de la vie, dans ces luttes entre la chair et l'esprit, dont parle Pascal, ne faudra-t-il pas s'attendre aux plus humiliantes défaites? Et quelle garantie cette morale, purement humaine, donnera-t-elle au foyer? A cette fleur si fragile qu'est l'âme

Digitized by Google

de l'enfant, à ce roseau si frêle qu'est la femme et que tant de séductions menacent, surtout celles qui, de nos jours, s'affublent de la livrée fausse et pompeuse de l'affranchissement féminin? Et le peuple (qui ne saurait demander sa règle de vie à des procédés philosophiques plus ou moins ingénieux), qu'adviendra-t-il? Quel vide douloureux ces négations ne créeront-elles pas dans les milieux où la conscience n'entendra plus les confidences ni les menaces d'En-haut? Eh bien! le mal est fait dans notre France et des lois le consacrent et l'avivent.

Pour en arriver à ces lois qui, déjà, ont produit une si féconde végétation de vices, il a fallu fouler aux pieds, non seulement les spiritualistes traditions de la France, la liberté et l'inviolabilité du droit paternel, mais encore afficher le plus insolent dédain envers les esprits éminents qui les ont de tout temps défendus.

Rappelons ce que disait Victor Hugo en pleine Assemblée nationale de 1850 : « L'enseignement chrétien est plus nécessaire que jamais et je le désire. La perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de la vie, est nécessaire, j'y crois de toute la force de mon âme et de ma raison et je veux le déclarer ici. »

Par quel déni de justice a-t-on fait à l'auteur de ces courageuses paroles l'affront de donner à toutes les manifestations publiques adressées à sa mémoire un caractère brutalement impie?

Ces lois nous mènent loin de ce temps où M. Legouvé disait en pleine Académie Française : « S'il me fallait choisir pour un enfant entre savoir lire et savoir prier, je choisirais savoir prier ».

Ah ! c'est que dans le sein de cette docte assemblée et dans les explorations psychologiques qu'elle fait chaque année, à l'occasion des prix de vertu, on peut voir l'immense place que tient le Maître de la vie dans toutes ces abnégations et tous ces sacrifices.

Digitized by Google

Mais pensèrent-ils autrement ces grands-maîtres de notre corps enseignant officiel? Les Fontanes, les Villemain, les Saint-Marc Girardin, les Guizot, les Thiers, auxquels de nouveaux grands-maîtres improvisés ont donné de si insolents démentis? Et M. Cousin, qui n'était cependant pas suspect de tendresse cléricale, n'avait-il pas dit que si l'Université devait un jour attenter à l'idée religieuse, il faudrait la détruire? Et M. Jules Simon n'a-t-il pas flagellé de sa véhémente indignation ces manuels de morale civique, dans lesquels on parle de tout, excepté de Dieu qui nous voit?

M. Le Play, en face de ces tristes attentats, éleva son courage toujours plus haut. Il dénonça ces folies comme des avant-coureurs de nouveaux désastres en répétant toujours que ces fièvres d'impiété et de nouveauté étaient la fructification de ces mêmes grandes erreurs sociales avec lesquelles s'était inlassablement mesuré son génie.

. . . . . .

Platon, de son temps, et l'humanité pensante avaient dit que l'enfant n'était pas nativement bon, mais qu'il pouvait être redressé et le devenir. J.-J. Rousseau et son école, à la fin du XVIIIe siècle, émirent une opinion contraire et déclarèrent que la dépravation intellectuelle et morale de l'homme provenaient des vices des institutions sociales.

Or, la loi religieuse avait été regardée dans tous les temps et chez tous les peuples comme seule formellement apte à opérer le redressement de l'imperfection originelle. De notre temps Balzac, Taine, Bourget, Caro, Ollé-Laprune, Brunetière et tant d'autres n'ont pas pensé autrement; mais, du moment où le principe de la perfection native de l'individu était formellement admis, il était logique que l'on changeât l'axe du gouvernement des âmes et les méthodes de discipline morale. Cela fut fait

. . . . . .

Digitized by Google

Il est un autre mal que l'on a comparé à un coin enfoncé dans la famille pour la faire éclater, c'est le divorce. Quel relâchement des liens et quelle action réfrigérante n'a-t-il pas porté dans les foyers, de combien d'excitations malsaines n'est-il pas la cause? Il a jeté son virus dans des âmes que l'éternité des liens eût maintenues dans le devoir et dans le sacrifice. Il a rendu la famille mobilisable, on n'a plus vu dans le mariage que des unions à l'essai et, dès lors, l'animalité a eu beau jeu contre la spiritualité ; les amours furtives du libertinage ont mis en déroute les affections pures et vraies et aux heures des tempêtes intérieures, on n'a plus écouté que son égoïsme et ses sens et on a fermé l'oreille et le cœur aux cris de détresse de l'enfant qui n'avait pas demandé la vie et que l'on faisait délibérément et brutalement orphelin.

M. Le Play fit entendre de douloureuses et éloquentes plaintes à l'encontre de ce nouveau fléau social.

Enfin,

Les autorités sociales

M. Le Play attribuait à ce que l'on est convenu d'appeler les classes dirigeantes les plus graves responsabilités. « Il se trouve toujours parmi la foule, disait Platon, des hommes divins qui assurent par leur sagesse et leurs conseils la solidité de l'Etat et la prospérité des peuples. Ces hommes là, cherchez-les par terre et par mer, ils ont en eux le secret du bonheur ». Depuis longtemps déjà, en France, on avait systématiquement écarté ces hommes des conseils publics. Leur amour des traditions, leur ascendant moral les rendaient suspects.

Ce n'est plus sur le terrain moral et intellectuel que se faisaient les enquêtes, dans les temps trou-

Digitized by Google

blés, au sujet de ceux qui devaient exercer une direction sur les affaires du pays, mais exclusivement sur le terrain politique, souvent au mépris de la moralité et de la compétence.

M. Le Play trouvait cela d'un illogisme criant.

Jefferson, l'un des plus ardents démocrates et l'un des fondateurs de l'Union Américaine, faisait dépendre, lui aussi, la prospérité de la République des autorités sociales.

C'est une passion d'égalité effrénée qui a porté en France la hâche du discrédit sur ces hommes providentiels qu'un grand écrivain comparait à des chênes au milieu de minces et grêles futaies.

Si passionné que l'on soit pour le mot égalité, il ne faut cependant pas lui donner l'acception farouche et idiote du mot *nivellement*. Il faut bien admettre devant le bon sens et l'expérience qu'il y a dans le monde des êtres mieux doués, plus voyants que d'autres. L'état social est plein de ces inégalités providentielles ou fatales, et les lois humaines seront toujours impuissantes à les mettre au rang.

Mais ce qui empêche ces inégalités de devenir criantes, ce qui corrige et aplanit l'inégalité des conditions, c'est le commandement divin qui s'adresse au cœur, à la conscience de l'homme, et lui fait une obligation de la fraternité universelle, cette fraternité, le plus grand des dogmes sociaux et qui ne peut se légiférer, comme le disait Bastiat, c'est grâce à l'observation de ce commandement que la France, notamment, fut constellée d'institutions secourables, bien avant qu'aucune loi civile n'ait édicté l'assistance publique, de ces institutions vers lesquelles le vol de la charité continue à s'abattre, malgré les entraves sans nom et la persécution implacable des pouvoirs publics à leur endroit.

M. Le Play avait donc raison d'émettre comme desideratum que les vraies autorités sociales, ces valeurs culminantes de la probité, du dévouement et

Digitized by Google

de l'honneur, puissent émerger et être reclassées dans notre état social.

Il avait raison de déclarer que le retour du respect public vers les grands principes sociaux dont il s'était fait le défenseur redonnerait à la France des jours heureux, semblables à ceux où notre esprit prosélytique, religieux et national, fonda sur les rivages les plus lointains une hégémonie dont notre race était si justement fière.

J'ai voulu faire en cette étude comme un rappel de l'éminent réformateur que fut Le Play, de cet homme qui s'était appliqué à défendre ce qui dans les races ne doit pas mourir, si elles veulent vivre.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait touchant cette école, quelles que soient les réserves que l'on oppose à ses déductions, il faut admettre que ses travaux ont projeté de vives lumières sur le problème social. Cette école a une vitalité puissante. Elle continue à tenir haut et ferme le drapeau du maître, de ce grand remueur d'idées qui eut le *mens divinior* des réformes nécessaires.

Les doctrines qui ont fait partie de tout temps du grand patrimoine moral et social de l'humanité ne sauraient se figer en route comme il en a été de tant de submersion d'erreurs se lançant en guerre contre elles.

Mais leur triomphe ne sera éclatant que le jour où l'esprit scientifique momentanément égaré reproclamera l'autorité et le nom de celui sans lequel le problème social restera à jamais insoluble.

Cette ère s'annonce, l'horizon blanchit, de brillantes intelligences répudient tout respect humain, toute fausse honte et étonnent le monde par la fierté de leur courage, la franchise de leur retour et l'énergie de leurs convictions.

Digitized by Google

Séance publique du 2 mars 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Edmond BARTHELET

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Permettez-moi, avant tout, de vous remercier de votre accueil.

En me faisant l'honneur de m'admettre dans votre Compagnie, vous comblez l'une de mes plus chères et certainement la première de mes ambitions.

Aussi loin que je puisse remonter dans les souvenirs de ma prime jeunesse, je vois l'Académie de Marseille, montrée à mes efforts d'écolier et d'étudiant comme la suprême récompense. C'est que mon grand-père, Jean-Joseph-Etienne Poutet, qui fut quarante-huit ans l'un des vôtres, avait su être prophète dans sa famille. On y respectait sa science, on y faisait de sa carrière un exemple pour ses petits-fils et ses petits-neveux. — Avais-je une mauvaise place au Lycée? — Tu ne seras jamais de l'Académie comme ton grand-père. — Passais-je un bon examen? — Continue et tu seras de l'Académie comme ton grand-père.

Digitized by Google

J'ai grandi dans ces sentiments de respect pour l'Académie de Marseille et, à l'âge fait, je les ai conservés intacts.

Votre Compagnie m'a toujours paru une sélection d'hommes remarqués parmi leurs concitoyens, pour leurs recherches scientifiques, pour leur érudition, pour leurs travaux artistiques et littéraires. Il me semble que du contact d'esprits d'une si intense culture, voués à des études si diverses, doivent jaillir en vos réunions des rapprochements inattendus d'idées — des harmonies insoupçonnées dans les causes, les procès, les résultats — des aperçus profonds et féconds.

J'oppose aux luttes blessantes et brutales de la politique, aux âpres concurrences de la vie des affaires, vos conversations courtoises où la science des uns, la grâce artiste des autres s'allient et se complètent.

Je suis certain de ne pas m'être illusionné quand je vois votre Compagnie réunir, comme elle le fait aujourd'hui, des maîtres, et laissez-moi dire aussi des amis, qui ont su marquer leur place au premier rang dans notre cité.

Spontanément, tout comme l'a fait votre choix éclairé, l'estime publique les aurait presque tous désignés pour composer ce cénacle où vous perpétuez les traditions de haute culture intellectuelle qui avaient mérité à l'antique Massalie le nom d'Athènes des Gaules. Mais aussi, bien certainement, elle en eût oublié quelques-uns dont le labeur modeste n'a pas obtenu du grand public l'estime qu'il mérite : ç'eût été grand dommage pour eux et pour l'Académie, car l'œuvre la plus utile et la plus méritoire est souvent la moins connue. Les foules, en montrant ainsi leur incompétence, justifient votre mode de recrutement. Elles apprécient rarement les recherches abstraites, les généralisations hardies qui découvrent de nouveaux horizons et, le plus

Digitized by Google

souvent, elles ignorent, si elles ne méprisent, les spécialisations minutieuses qui préparent la route aux grands novateurs. Les plaisantins se sont longtemps égayés, avec plus ou moins d'atticisme, sur celui qui passait son existence à étudier l'infime ciron, sur le chercheur, vivant au milieu des infiniment petits, l'œil sur son microscope du lever au coucher du soleil. Et, cependant, l'œuvre obscure des micrographes pendant deux siècles a préparé, de générations en générations, la rénovation de nos connaissances biologiques. La merveilleuse révolution qui a changé toutes nos conceptions sur la vie élémentaire, qui a donné à la microbiologie sa place prépondérante dans la science moderne, est la conséquence de ces travaux patients, ignorés du profane vulgaire.

Et il en est de même dans toutes les voies ouvertes à l'activité intellectuelle. Les consciencieux et arides travaux des spécialistes sont les sources fécondes de tous les progrès scientifiques, et les auteurs de ces tâches modestes peuvent légitimement réclamer leur part de la découverte de demain. Bien rarement leurs noms atteignent la popularité et si, pourtant, ils y arrivent, ce sera, le plus souvent, pour une toute autre cause. N'a-t-il pas fallu que M. Sadi-Carnot devînt Président de la République pour qu'on se rappelât qu'un capitaine d'artillerie, son grand-oncle, portant le même nom, mort prématurément à 36 ans, était le véritable fondateur d'une théorie de la chaleur, théorie féconde qui, devenue celle de la transformation et des équivalences des forces, a éclairé d'un jour nouveau, dans le dernier demi-siècle, les applications mécaniques de la physique?

La gloire des corps savants, comme votre Compagnie, leur raison d'être, c'est vraiment de pouvoir et de savoir agréger l'élite des travailleurs et des artistes d'une région, en allant même les chercher jusque dans leur retraite et leur isolement.

Digitized by Google

Et c'est ainsi que vous avez choisi et fait siéger parmi vous celui qui occupait avant moi ce fauteuil, alors que son nom était connu seulement de quelques spécialistes et que, même aujourd'hui encore, son œuvre n'est pas, en dehors d'un cercle assez restreint, appréciée à sa juste valeur.

Pour beaucoup, M. Guilbault était simplement un administrateur éclairé, mêlé à l'organisation de certaines grandes affaires. On savait qu'il occupait les loisirs de sa retraite en en consacrant la plus grande part à des œuvres de bienfaisance, de prévoyance et de charité. On appréciait son zèle, son dévouement dans l'exercice de ses fonctions, au Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. Ceux qui l'approchaient vantaient sa loyauté, la délicatesse de ses sentiments, la culture de son esprit, la dignité de sa vie privée et de sa vie publique.

Certes, on savait bien qu'il avait publié un long traité de comptabilité et un gros volume sur l'économie industrielle, mais combien peu avaient lu et jugé ces ouvrages! Vous avez montré que vous étiez de ceux-là, quand vous l'avez appelé parmi vous; mais votre choix ne fut pas sans causer quelque surprise. En effet, quels titres avait M. Guibault pour mériter cet honneur? Un traité de comptabilité! mais la comptabilité valait-elle une telle distinction, la comptabilité, considérée trop ordinairement comme une simple annexe de la facturation? Ne choisit on pas le plus souvent, comme le plus apte à en accomplir les multiples travaux, celui dont la calligraphie régulière rend agréables à l'œil les registres à conserver? Le Joseph Prudhomme d'Henri Monnier était élève de Brard et Saint-Omer, professeurs d'écriture et de comptabilité.

Depuis quelques années, il est vrai, on est devenu plus exigeant. On a demandé au comptable davantage et mieux qu'une transcription calligraphiée des opérations financières d'une maison de commerce. On

Digitized by Google

a voulu que son travail pût représenter à tout moment la situation d'une entreprise financière, absolument comme le dessin graphique donne, par ses plans, ses coupes et ses élévations, une représentation exacte de la conception de l'ingénieur et de l'architecte.

Et de même que le dessin linéaire, sous l'influence du génie de Monge, est devenu la géométrie descriptive, science dérivée — ou, si l'on aime mieux, application scientifique — de la géométrie, de même, la comptabilité doit devenir une science, ou une application scientifique, qui fixera et rendra visibles la situation et la marche de tout phénomène d'ordre économique, et même, en généralisant davantage, de tout phénomène d'échange.

C'est cette vision du rôle de la comptabilité qu'eut M. Guilbault. Le premier il en conçut la forme scientifique, le premier il essaya d'en fixer les linéaments.

En 1864, quand il commença à imprimer ses travaux, son livre de début, le *Traité de Comptabilité et d'Administration industrielles*, s'imposa à l'attention du monde des affaires et une seconde édition dut paraître en 1880. Dans une refonte publiée en collaboration avec M. Léautey, sous le titre : *La Science des Comptes*, il continua à préciser ses idées. En 1877, il les exposa sous une autre forme, en les prenant de plus haut, dans son *Traité d'Économie industrielle*, volume in-8° édité chez Guillaumin.

Ces travaux n'avaient naturellement guère eu de retentissement dans le grand public. Aussi, lorsqu'il sollicita vos suffrages, il mit surtout en avant sa collaboration au *Journal des Économistes*, n'osant pas — souci pourtant inutile quand il se présentait ici où l'on savait apprécier son œuvre — sortir de la pénombre ses recherches de comptabilité. Il souffrit de ce sacrifice et j'en ai trouvé l'aveu dans une lettre de Mme Guilbault.

Digitized by Google

Heureusement l'irrésistible temps commence à faire son œuvre.

A la suite de M. Guilbault, de plus en plus, on commence à concevoir une comptabilité scientifique, indispensable auxiliaire de l'économie commerciale, industrielle, agricole et de l'économie politique.

A vrai dire, et il faut l'avouer, de cette comptabilité scientifique nous avons l'intuition bien plus encore que la possession.

Ce n'est guère le moment aujourd'hui d'exposer les divers problèmes comptables dont le plus important a été si nettement et si heureusement défini par M. Guibault lui-même, sous le titre précis de la *Permanence de l'inventaire.* Permettez-moi pourtant de vous faire toucher du doigt quelques-unes des difficultés rencontrées. Et, pour cela, je ne crois mieux faire que de poser devant vous la question dans un des cas les plus ardus et aussi les plus importants : celui de la comptabilité rurale.

C'est, en effet, lorsqu'il s'agit de spéculations purement agricoles que la Comptabilité a le plus de peine à remplir son rôle, et tous ceux qui savent ce que M. Guilbault a fait pour le progrès de la comptabilité industrielle attendaient avec impatience le traité qu'il devait, au moment de sa mort, publier sur la comptabilité agricole. Je regrette de n'avoir pu me procurer son opuscule : *Les Prodromes de Comptabilité agricole*, où il faisait pressentir ses idées sur ce sujet.

Sans doute, on tient, et depuis longtemps, des comptes agricoles en partie double, par *Doit* et *Avoir*. Mais c'est là de la Tenue de Livres, non de la Comptabilité : ces comptes n'ont jamais permis de porter un jugement certain sur une spéculation agricole.

La question, cependant, est grave et touche d'autres intérêts que ceux de l'agriculture.

Digitized by Google

Pour ne citer qu'un fait, n'affirme-t-on pas généralement que le prix du blé n'est pas rémunérateur ? A l'appui n'offre-t-on pas des comptes de revient ? Et, sur la foi de chiffres ainsi obtenus, acceptés comme exacts, on a édifié toute une législation douanière et économique, en contrecarrant — bien gravement parfois — de séculaires intérêts politiques. Cependant, manifestement, la comptabilité, telle qu'on la tient en ce moment, ne peut, en l'espèce, prouver grand chose, et l'on est justement en droit de déplorer que de précieuses alliances traditionnelles aient été ainsi compromises au nom de considérations s'appuyant sur des prémisses non sérieusement démontrées.

Qu'est-ce, en effet, que le bénéfice de l'hectare de blé, sinon la différence entre le produit brut de cet hectare en grain et en paille d'une part et les frais de l'autre ? — Pour la fixation de la valeur du blé, il n'est certainement pas d'hésitation possible, car la vente s'en fait en espèces sonnantes. Mais comment assigner, dans la plupart des cas, un prix indiscutable à la paille qui, loin d'une grande ville ou d'une papeterie, n'a pas de cours commercial ? Il faut la faire consommer par le bétail du domaine et l'on n'en peut débiter les comptes d'animaux qu'à une valeur de convention.

Et cette même paille, après avoir été un des facteurs directs des recettes du blé, va, par une sorte de choc en retour, devenir un élément des frais, indirect mais important.

Ces frais, en effet, en dehors du loyer, des impôts et des autres frais généraux sont : d'abord, la semence, c'est-à-dire du grain dont on sait le prix ; ensuite, la main d'œuvre dont la valeur sera d'autant plus aisément fixée qu'on la paiera pour une plus grande part en argent ; puis, enfin, le travail des animaux et les fumiers.

Or, ce travail des animaux, ces fumiers repré-

Digitized by Google

sentent les soldes d'un compte, le compte des animaux, dont presque tous les éléments sont appliqués à des taux arbitraires. Valeur arbitraire pour le prix de la paille qui, trop élevé, fait apparaitre le blé en bénéfice. Valeur arbitraire pour le prix des fourrages produits sur l'exploitation, le plus ordinairement invendables lucrativement en dehors du domaine. Valeur arbitraire pour les fumiers : fixée trop haut, elle grèvera trop lourdement le compte du blé. Valeur arbitraire pour le prorata de la fumure donnée sur une sole pour plusieurs années et dont chaque culture annuelle doit cependant supporter une part.

Certains disent : A quoi bon ces subtilités ? faites simplement le compte de la cuisinière — le compte de la cuisinière qui vaut les remèdes de bonne femme ! — Ne voyez que le produit total !

Mais pour que le produit total de l'exploitation soit le produit du blé, il faut que le domaine ne produise que du blé, et combien rares sont les fermes européennes qui ne vendent qu'un seul produit ! Presque toutes ont à vendre de l'orge, de l'avoine, des légumineuses, du bétail d'élevage ou de boucherie, de la laine, des produits de laiterie, des plantes industrielles. Il faut pourtant savoir déterminer, parmi ces denrées, quelles sont celles qui enrichissent et quelles sont celles qui ruinent l'agriculteur.

On voit combien peut être délicat le rôle de la Comptabilité, puisque c'est elle qui doit dicter des conclusions aussi importantes pour les fortunes individuelles et pour la fortune nationale, total des fortunes individuelles.

Il convient donc de saluer en M. Guilbault un novateur, et il faut le qualifier du titre d'économiste, non pas seulement parce qu'il a publié dans le *Journal des Economistes* certains articles distingués, mais surtout parce qu'il a posé les premières bases

Digitized by Google

scientifiques de la comptabilité industrielle et aussi parce qu'il a étudié avec son sens clair et pénétrant l'application des mêmes principes à la comptabilité publique.

Il fut, en effet, le rapporteur de la grande commission nommée en 1872 pour étudier l'organisation de la comptabilité de la Marine. Son travail, publié par l'Imprimerie Nationale, forme deux gros volumes in-4°. Je n'ai pu me le procurer auprès du Ministère de la Marine, mais ceux qui l'ont étudié assurent qu'il serait consulté avec le plus grand profit encore aujourd'hui. Ce rapport, du reste, décida le gouvernement espagnol à recourir, sur le même sujet, aux lumières de M. Guilbault. La consultation fut appréciée, car elle valut à M. Guilbault la croix de Grand Officier du Mérite Naval.

La matière est neuve encore et il s'en faut de beaucoup que la comptabilité publique soit organisée de manière à permettre de se rendre clairement compte de la situation des finances de l'Etat, agissant comme personnalité distincte, en dehors et au-dessus des particuliers.

Mais notre ignorance est bien plus manifeste encore, s'il s'agit de la richesse même de la nation.

Où sont-ils les comptes clairs et irréfutables, qui retracent avec exactitude les phases de la prospérité ou du déclin de la richesse publique ? Et cependant, ce sont là des documents absolument indispensables, ces comptes non encore établis, que personne, à cette heure, ne saurait probablement établir, ces comptes qui chiffreraient la création des richesses, leur circulation, leur consommation ou leur transformation.

Quant aux causes mêmes de ces phénomènes, elles sont, avec des moyens d'investigation tout à fait insuffisants, l'objet même de l'économie politique, de cette science aussi vieille que les sociétés humaines, bien qu'elle ait officiellement pris son

Digitized by Google

rang parmi les sciences, depuis un siècle et demi à peine.

Je dis que l'Economie politique est aussi vieille que le monde : dès les premiers âges de l'humanité, ne s'est-il pas, en effet, posé avec la même acuité au moins qu'aujourd'hui, le plus redoutable des problèmes humains, le problème de la faim — identique pour les sociétés et pour les individus — de la faim et, avec la faim, de tous les besoins matériels dont la satisfaction permet seule à l'homme de vivre?

Chaque peuple a bien essayé de résoudre la question à sa façon ; aucun ne lui a donné la solution définitive. Et y a-t-il même une solution définitive, à un problème aussi complexe, dont les données varient de peuple à peuple, de latitude en latitude, d'âge en âge? En tous cas, les peuples et les pasteurs de peuples n'ont pas attendu les économistes pour organiser leurs échanges, pas plus du reste qu'ils n'ont attendu les grammairiens pour parler, les Facultés de médecine pour se soigner des fièvres et l'Institut agronomique pour planter leurs choux.

C'est justement en raison de la diversité et de l'insuffisance manifeste des solutions proposées que l'attention des plus grands esprits a été sollicitée par cette partie des sciences, délimitée d'abord sous le nom de science des richesses, puis de science des échanges et enfin par l'école sociologique, de science des fonctions de nutrition et de circulation dans le grand corps social.

L'étude s'en est faite sous des influences très différentes.

Tout d'abord, les grands penseurs ont cherché la solution sous la seule inspiration de leur génie. Ils ont certainement semé des aperçus justes, mais pouvaient-ils fonder quelque chose de vraiment solide, en se laissant guider uniquement par leur intuition ?

Au siècle dernier, sous l'influence de la philoso-

Digitized by Google

phie sensualiste, on porta davantage l'esprit d'observation dans l'étude des sciences et celles que l'on qualifiait déjà d'*économiques* bénéficièrent de ce mouvement. Les Physiocrates, en France, entreprirent la tâche avec une honnêteté, un désintéressement, une sincérité de sentiments, une hauteur de vue vraiment admirables. Les économistes écossais et anglais de la fin du XVIIIe siècle, ceux de France pendant la première moitié du XIXe suivirent leur exemple.

Mais, sur presque tous ces hommes vraiment remarquables, et, malgré eux, bien que la science économique soit essentiellement une science d'observation, les influences métaphysiques agirent plus ou moins obscurément. Aussi, l'Economie politique, sous la forme qu'on est convenu d'appeler la forme classique, c'est-à-dire telle, dans ses grandes lignes, que ses fondateurs la constituèrent, n'est pas absolument exempte de considérations d'une valeur scientifique douteuse.

Un travail de révision se fait. Mais, chose bien curieuse à noter, si les méthodes employées par les économistes contemporains diffèrent de celles de leurs devanciers, si les éléments de démonstration paraissent nouveaux, les conclusions, sur les points principaux, ont été bien peu modifiées. La science économique a certainement progressé, mais, jusqu'ici, elle n'a subi aucune de ces transformations profondes qui signalent l'évolution des autres sciences contemporaines. C'est sans à-coups qu'elle précise successivement ses problèmes et qu'elle développe régulièrement ses conclusions.

Actuellement, on peut, d'après leurs méthodes, diviser en quelques écoles bien tranchées ceux qui s'occupent d'Economie politique. Cette classification pourra, au premier abord, paraître artificielle à ceux qui verront, dans certains groupes, voisiner des savants d'allures bien diverses. Mais ces divergences

Digitized by Google

ne sont que superficielles et momentanées, car, forcément, tous ceux qui se servent de la même méthode, arriveront, s'ils lui restent fidèles, aux mêmes résultats. C'est l'unité de méthode qui seule constitue l'unité d'école.

Une division s'impose tout d'abord : il faut commencer à mettre à part ceux qui, faisant maigre cas de l'observation, procèdent du sentiment ou de la raison pure.

Parmi eux, les premiers, viennent les socialistes : chez eux, peu de savants, surtout des poètes ou des rhétoriciens.

Les rares théoriciens du socialisme partent, surtout en ces derniers temps, des mêmes principes que les économistes, mais ils arrivent à des conclusions différentes parce qu'ils acceptent à la base de leurs théories des propositions depuis longtemps reconnues erronées. De Marx à Malon, de Proudhon à Kropotkine, de Ruskin à Tolstoï, il est aisé, chez tous, de saisir les propositions fautives, celles qui font bifurquer l'enchaînement logique, qui vicient le raisonnement et entraînent obligatoirement une conclusion fausse. Les vieilles théories abandonnées de la rente, de la population, du salaire et surtout la confusion des définitions de la valeur, définitions qui couvrent d'un même nom des conceptions tout à fait différentes, ont fait dévier toute l'argumentation des théoriciens socialistes.

Quant à ceux — et c'est le plus grand nombre des socialistes — ceux que je qualifiais tout à l'heure de rhétoriciens et de poètes, ils ne relèvent pas de la science. Ce n'est pas, certes, qu'il faille les négliger : leur action sur les masses populaires est, sans comparaison, plus considérable que celle des théoriciens, étudiés seulement par leurs adversaires et à peu près ignorés des autres socialistes.

Je dis « à peu près » ignorés : il serait plus exact de dire « complètement ». Dans ces derniers temps,

Digitized by Google

en effet, plusieurs congrès se sont réunis pour faire l'union d'action socialiste. On n'y a guère entendu discuter les théories qui légitimeraient cette action. D'un consentement tacite et unanime, tous ont admis, comme intangible et indiscutable, l'Evangile apporté aux Saxons par Karl Marx. Or, — il suffit pour s'en convaincre de lire les comptes-rendus, — les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des congressistes ne l'avaient jamais ouvert, ne soupçonnaient pas ce qu'il contenait et ne se doutaient pas que les faits, les faits brutaux, lui donnaient quotidiennement d'irréfutables démentis — surtout pour ses propositions les plus retentissantes — comme la loi d'airain formulée d'abord par Lassalle.

Pourtant quelques philosophes, convertis à la foi socialiste, ont voulu exposer à leurs amis, en le condensant, en l'éclaircissant, cet évangile infaillible de Marx. Rien n'est intéressant comme de voir l'embarras de ces apôtres. Ils constatent, sans oser encore l'avouer franchement, pas même à leur propre conscience, sur quelles bases fragiles sont édifiées ces théories, dont la simple discussion pourtant entraîne irrémissiblement l'excommunication. Et, cependant, au nom d'aussi douteuses conceptions, on tente de détruire une civilisation qui vit et se développe, on veut créer un monde hypothétique sur l'organisation duquel on n'a, nulle part, su se mettre d'accord.

Parmi les apôtres du socialisme, orateurs ou politiciens, les uns sont les Tyrtées de la haine et de l'envie ; leur âme, ulcérée par les injustices trop réelles de notre état social actuel, appelle la vengeance et la destruction.

Les autres, au contraire, profondément épris d'un haut idéal de fraternité et de bonheur universel, rêvent d'un monde édénique où les hommes, tous bons et doux, seraient tous heureux. Mais de telles aspirations sont-elles particulières à quelques-uns ?

Digitized by Google

Ne sont-elles pas, au contraire, celles de tous les hommes de cœur ? Qui de nous n'est douloureusement ému des iniquités et des misères imméritées ? Qui ne voudrait, s'il ne peut les prévenir, du moins les guérir ?

Malheureusement, pour cela, des larmes sincères, d'éloquents discours ne suffisent pas. Ce qu'il faut, avant tout, c'est l'étude méthodique des éléments du problème et, précisément, cette étude est le but même de l'Economie politique.

Si nous ne voulons pas nous tromper, ou si nous ne voulons pas tromper les autres, voyons l'homme tel qu'il est et non tel qu'il devrait être dans une désirable mais lointaine et hypothétique humanité, capable de subalterniser d'une manière générale ses sentiments égoïstes à un noble et généreux altruisme. On n'a pas encore, hélas ! observé un groupement humain se perfectionnant autrement que sous l'aiguillon fécondamment stimulant du besoin. L'intérêt personnel — c'est un fait qu'on peut déplorer mais qu'il faut bien constater — l'intérêt personnel est et sera longtemps encore l'agent le plus puissant — sinon le seul — de civilisation et de progrès.

A côté des socialistes guidés par le sentiment, il faut ranger les économistes philosophant qui, de l'Economie politique, font une matière à raisonnement pur. La rattachant à de simples spéculations métaphysiques, ils la font trébucher, en Allemagne et en Angleterre, avec leurs systèmes eux-mêmes, dans toutes les logomachies où se complaisent certains philosophes kantistes et surtout hégéliens. Et, même, ne voit-on pas, dans ce groupe, des logiciens puissants tenter de se rattacher, tout en en méconnaissant les méthodes, aux écoles positivistes ?

Parmi ceux qui se réclament avant tout de l'observation, ceux qui vraiment font de la science —

Digitized by Google

le gros de l'armée continue purement et simplement la tradition de Quesnay, d'Adam Smith, de J.-B. Say. Eloignant tout parti-pris et toute préconception, ils cherchent à serrer sans cesse de plus près la réalité des faits, ils corrigent les connaissanees d'hier par toutes les rectifications authentiquement vérifiées.

Mais à côté d'eux, ou même parmi eux, il en est qui par leur prédilection pour certains modes de recherches, par leurs habitudes de raisonner, constituent des groupements assez nettement définissables.

Il faut, ainsi, distinguer ceux qui usent spécialement de la méthode historique : c'est le cas, surtout en ce moment, du gros de l'école allemande. A très juste titre, ils veulent emprunter à l'Histoire des leçons précieuses, mais on peut leur reprocher de chercher trop exclusivement dans des documents forcément incomplets, surtout au point de vue de leurs études spéciales, tous les éléments d'une science aux aspects aussi multiples. Jusqu'ici, d'ailleurs, de l'énorme travail ainsi dépensé de l'autre côté du Rhin, il n'est rien sorti de fécond.

Certes, je ne méconnais pas l'importance de certaines contributions de l'Histoire aux sciences économiques et je m'honore d'avoir pris part au vote par lequel notre Chambre de Commerce a créé dans notre Université une chaire, heureusement pourvue dès son début d'un excellent titulaire, consacrée à l'histoire et à la géographie économiques. Et d'ailleurs, puis-je oublier que l'un de vous, Messieurs, et l'un de ceux qui m'ont fait le grand honneur d'être un de mes parrains dans votre Compagnie, a pris, dans la science numismatique, place parmi les premiers, en cherchant à voir, dans la pièce de monnaie, autre chose qu'un morceau de métal plus ou moins rare, témoignage de faits plus ou moins mémorables, spécimen d'une technique plus ou moins

Digitized by Google

perfectionnée ou d'un art plus ou moins raffiné ? Il a su déterminer le rôle économique de ces disques monétaires parce que, rattachant à leur étude l'examen de vieux papiers de commerce et de poudreux comptes seigneuriaux, il retrouvait les plus anciennes lettres de change et apportait à l'Economie politique de précieux et intéressants documents. Mais il serait, j'en suis sûr, le premier à protester si l'on voulait soutenir que l'Histoire est la seule, ou tout au moins la plus importante source des connaissances économiques.

C'est ainsi qu'il convient de louer spécialement les patientes recherches de M. d'Avenel. Il a accumulé des renseignements sans nombre. Il en a su, lui-même, dégager les lois et, passant du connu à l'inconnu, s'inspirant du passé pour éclairer l'avenir, il a formulé de remarquables conclusions. Mais, notons-le encore, ces conclusions, déduites de la discussion d'observations positives, seraient presque toutes signées par les plus orthodoxes économistes de l'Ecole dite classique ! La comparaison avec certaines pages de M. de Molinari est vraiment intéressante et bien propre à donner confiance à ceux qui n'ont pas abandonné la voie ouverte par les grands économistes.

D'autre part, à la suite d'un homme aussi remarquable par sa vaste intelligence et son infatigable capacité de travail que par la sincérité de ses sentiments de bonté, certains ont cru qu'il était facile de préciser les conditions d'un état social assurant à ses membres le maximum de bonheur terrestre. Il suffirait, disaient-ils, d'aller de par le monde à la recherche des groupements heureux et de constater comment ils vivent. On observerait le plus possible de ces groupements. On ferait de chacun la monographie la plus exacte possible. On comparerait les points communs de ces existences et on tâcherait de déduire les conditions nécessaires du bonheur social.

Digitized by Google

En réalité, on a découvert une seule chose : qu'une population souffrait d'autant moins que son état social était plus stable.

C'était facile à prévoir.

Qu'on place des êtres quelconques dans n'importe quelle situation, si cette situation est permanente, ils seront forcés, et ils en trouveront le moyen, d'y approprier toutes leurs habitudes. S'ils sont convaincus que leur horizon est désormais immuablement borné, ils limiteront leurs espérances. Dès lors, tous leurs besoins seront satisfaits. De ceux que leur état social ne leur permet pas de satisfaire, le sentiment même s'émoussera et disparaîtra. On pourra dire que ces hommes sont heureux si, toutefois, c'est être heureux que de n'être pas malheureux.

C'est donc tout bonnement l'équilibre pur et simple que l'école, pourtant si travailleuse, groupée autour de Le Play, a si péniblement déterminé comme la condition essentielle et nécessaire du bonheur économique.

Mais cet équilibre, c'est-à-dire l'absence de tout mouvement relatif, est-il possible? Un tel état n'existe pas dans le monde physique tel que nous avons pu l'étudier. On n'en saurait citer aucun exemple. Ce qui, au premier abord, paraît en équilibre, est certainement en mouvement et le mouvement devient toujours perceptible à nos sens, si l'observation est suffisamment prolongée.

Et c'est là le point faible de la méthode suivie par les disciples de Le Play. Ils ont — en exceptant toutefois MM. de Tourville et Demolins et leurs élèves qui, par un long détour, sont revenus, sans s'en douter, aux conclusions des économistes — ils ont trop négligé la notion de temps; ils n'ont pas su, dans leurs études, voir l'évolution et, dans leurs conclusions, ils ont cru qu'on pouvait figer l'humanité en marche.

Volontiers, on dirait qu'en voulant tracer l'édifice

Digitized by Google

de la science économique, ils se sont limités à reproduire des coupes en plan, oubliant une dimension, le Temps, alors que les économistes de l'école historique, tombant dans le travers contraire, ne traçaient que des élévations négligeant, eux aussi, une dimension, l'Espace.

Cette comparaison mathématique vient, bien à propos, me fournir une transition, pour parler de ceux qui veulent faire de l'Economie politique une science mathématique et constituer, à côté de la mécanique moléculaire et de la mécanique céleste, la mécanique sociale. D'abord métaphysiciens et calculateurs à la suite de Cournot, ils voulurent prévoir, par des formules algébriques, les principaux phénomènes économiques. Des erreurs manifestes firent tomber en un certain discrédit cette application des mathématiques transcendantes « véritable bombination de la chimère dans le vide. »

Cependant la tradition a été reprise. Aujourd'hui des économistes suisses — ou plutôt enseignant en Suisse, car Léon Walras est d'Evreux et Vilfredo Pareto de Milan — s'appuyant sur une analyse plus fouillée, sur des observations objectives plus précises et aussi sur des relevés statistiques plus nombreux et plus exacts, ont attiré, à nouveau, l'attention sur ce mode d'étudier, ou, pour mieux dire, de formuler les lois économiques.

Quelques résultats obtenus par eux sont vraiment remarquables.

Théoriquement, d'ailleurs, il n'est pas contestable qu'on puisse considérer toute loi économique comme une fonction d'un certain nombre de variables. Une observation statistique donne la valeur numérique de cette équation pour un ensemble de circonstances données. Est-il donc permis de déclarer, à priori, impossible qu'un homme de génie — sorte de Leverrier sociologiste — en connaissant un nombre suffisant de statistiques, c'est-à-dire de valeurs

Digitized by Google

numériques de cette équation, parvienne à découvrir la formule générale elle-même ?

En tous cas, il n'est plus défendu d'espérer que, dans de nombreux cas particuliers, on pourra davantage préciser et, tout au moins pour certaines lois économiques, donner, avec une suffisante exactitude, ce que, en mécanique, on appelle des formules empiriques. Mais il faut pour cela que la statistique gagne encore beaucoup en autorité. Elle doit se généraliser davantage et uniformiser ses observations. Elle y travaille, du reste, activement sous l'inspiration de l'Institut International de Statistique.

Pour terminer cette revue des écoles économiques, je dois m'arrêter devant les sociologistes dont l'influence va grandissant en ce moment. Aussi généralisateurs que les précédents, mais plus ostensiblement disciples des méthodes d'observation, ils se rapprochent plus près qu'aucun autre groupe d'un illustre ancêtre commun, Quesnay. Mais fécondant certaines vues d'Auguste Comte, ils placent, non comme lui, mais en suivant son inspiration, l'Economie politique parmi les Sciences biologiques. Ils étudient les fonctions de nutrition et de circulation, dans ces organismes supérieurs formés par des groupements d'hommes et qu'on nomme les sociétés humaines.

Sans doute, certaines outrances trop hâtives ont nui au bon renom de ces doctrines. Ce n'est pas sans sourire que l'on a entendu de zélés partisans d'une assimilation généralisée, rappeler que les fibres nerveuses sont parallèles aux vaisseaux circulatoires pour démontrer que les fils télégraphiques doivent longer les voies ferrées.

Ainsi, la conquête de la vérité en Economie politique est poursuivie en même temps sous des inspirations fort hétérogènes. Si les socialistes procédant du sentiment et les philosophes de la métaphysique

Digitized by Google

ne paraissent pas devoir faire avancer effectivement la science, d'autre part, les faits sont étudiés dans le passé par l'Ecole historique et dans le présent par les disciples de Le Play et surtout par les économistes classiques ; les théories s'édifient ; les lois se formulent en prenant chez les uns une allure plus mathématique, en se confondant chez les autres avec les études biologiques.

Au premier abord, tous ces savants semblent profondément divisés. Cependant, tout au moins chez ceux qui relèvent de la recherche scientifique, il se manifeste des conclusions communes confirmant, comme je l'ai déjà dit, d'une manière certaine, l'ensemble des acquisitions générales de la science créée par les Physiocrates du XVIIIe siècle et les Economistes du XIXe.

Est-ce à dire que la science économique approche de sa perfection ? Mais qui oserait affirmer qu'une science quelconque puisse dire un jour son dernier mot? L'Economie politique, plus que n'importe quelle autre, a encore un champ bien vaste à explorer. Sa nomenclature est entièrement à faire. La comptabilité qui doit constituer sa graphique, la statistique qui est sa métrique sont dans l'enfance. Elle est, en raison de l'imprécision de son langage technique et de ses moyens de recherche, obligée de formuler des problèmes et des conclusions sous une forme vague qui la « livre aux disputations ». Les sophistes partisans de paradoxes, les pêcheurs en eau trouble de la politique et du monde des affaires qui n'obéissent qu'à leurs intérêts les plus égoïstes et les plus prochains, obscurcissent à l'envi les lois établies avec le moins d'incertitude et les nient même, lorsqu'elles contrarient leurs menées intéressées.

Cependant, chaque jour, davantage se justifie la grande vérité que le génie de Bastiat avait, il y a cinquante ans, formulée en ces termes: « Les intérêts, abandonnés à eux-mêmes, tendent à des combinai-

Digitized by Google

sons harmoniques, à la prépondérance progressive du bien général. »

La démonstration irréfutable de cette loi qui nous fait pressentir un avenir toujours meilleur pour tous, sous la seule action du travail libre, n'est certainement pas un résultat de minime importance, surtout à notre époque, alors que tous, conscients de leurs besoins et de leurs forces, demandent, réclament même, souvent en menaçant, la jouissance de tout ce qui leur manque.

Aussi, vienne celui qui, pleinement convaincu par la science, saura à son tour par le don de persuasion qui fait les vrais apôtres, convaincre les autres et fera pénétrer dans l'âme des foules la foi profonde et inébranlable dans la puissance indéfiniment féconde de la liberté ! Il aura bien justement mérité, celui-là, d'être mis au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité, car il aura enfin donné aux hommes de bonne volonté, la paix, cette suprême espérance de la vie terrestre.

Mais il ne faut pas conclure que si l'Economie politique arrivait à résoudre toutes les questions qui se rapportent à la richesse, elle constituerait le couronnement de la science humaine.

Certes, l'un des héros de Cervantès a pu dire, non sans raison, dans son grossier mais pittoresque langage, que « c'est la panse qui soutient le cœur et non le cœur la panse ». Cependant si le *corpus sanum* est une condition de la *mens sana*, il ne faut pas oublier que c'est « l'esprit qui mène la matière ». A côté des fonctions de nutrition et de circulation dont s'occupe la science économique, il y a, dans l'humanité comme dans tout organisme, des fonctions de reproduction, les fonctions du système musculaire et du système nerveux ; à côté des problèmes de la vie économique, il y a les problèmes de la vie domestique, les problèmes de la vie politique, les problèmes de la vie morale.

Digitized by Google

Tous ceux qui, à un titre quelconque, travaillent à résoudre scientifiquement ces graves questions, obsédantes préoccupations de l'humanité en tous temps et en tous lieux, accomplissent une besogne équivalente. C'est à eux que s'applique l'éternel apologue des Membres et de l'Estomac. Tous travaillent, solidairement bien qu'isolément, à faire l'Homme chaque jour moins assujetti aux fatalités des forces de la nature et aussi chaque jour meilleur, chaque jour plus hautement moral.

A chacun, vouons un même sentiment d'égale reconnaissance. En l'œuvre de tous, fondons les mêmes indéfinies et incoercibles espérances !

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. MACÉ DE LÉPINAY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Edmond BARTHELET

MONSIEUR,

Je dirais plus volontiers : mon cher ami; ce titre, un peu contraire aux traditions, aurait pour moi l'avantage de rappeler d'affectueuses relations de près d'un quart de siècle, cimentées par une mutuelle sympathie. C'est dire combien je me réjouis que les circonstances aient assez retardé la date de votre réception à l'Académie de Marseille pour que je me trouve vous répondre aujourd'hui.

Je ne puis, et je le regrette, songer à vous suivre bien loin sur le terrain délicat et si intéressant que vous nous avez fait parcourir, qui vous est familier, mais qui s'écarte si singulièrement de l'objet de mes études ordinaires. Je ne puis cependant m'empêcher de trouver bien sévères les critiques que vous adressez à l'œuvre de Le Play et de son école. Sans doute, on peut lui reprocher des conclusions un peu hâtives, mais n'est-ce pas le cas de tous les novateurs qui ouvrent la voie aux recherches, sans avoir le temps de la parcourir et sans avoir la prétention de résoudre tous les problèmes posés par eux? Sans parler de tant d'idées justes, mises en avant par Le

Digitized by Google

Play, on lui doit d'avoir indiqué la véritable marche à suivre pour établir sur des bases solides la science toute récente encore de l'Économie politique. Elle consiste à procéder, par l'étude de ce qu'on peut appeler la Géographie sociale, à réaliser un vaste programme d'investigations personnelles, dans tous les pays, dans toutes les régions ,à amasser ainsi, par une série d'observations très particularisées, assez de matériaux pour pouvoir les discuter avec sûreté et faire ressortir les lois générales.

Je ne puis mieux comparer cette marche prudente, rationnelle, mais lente, qu'à celle que l'on suit dans l'étude de la Météorologie, dont les progrès seront sans doute plus lents encore, parce qu'elle est, plus même que l'Économie politique, une science exclusivement fondée sur l'observation, sans qu'il nous soit possible de modifier les circonstances dans lesquelles se produisent les phénomènes que nous étudions. S'il n'en est pas absolument de même en Économie politique, si les expériences sont possibles, elles coûtent singulièrement cher en pareille matière, bouleversant, comme vous le montriez, non seulement la richesse de contrées entières, mais ayant leur retentissement jusque dans les relations internationales. N'est-ce pas une expérience dangereuse que nous subissons depuis la rupture des traités de commerce, provoquée, on peut le dire, par une comptabilité mal faite? A en croire, en effet, les statistiques, notre pays courait, sous l'ancien régime, à une ruine certaine, affirmation singulièrement contredite par la constatation du bien-être général, par suite de l'excès des importations sur les exportations. Était-ce un bien bon moyen, pour y remédier, que de fermer ses portes aux produits étrangers, ce qui restreint, à coup sûr, les importations, mais a conduit l'étranger à fermer les siennes, et à restreindre nos exportations, ce qui ne tend guère à établir la balance ?

Digitized by Google

Ce sont les mêmes idées, les mêmes errements, qui sont certainement cause de l'antipathie, latente ou déclarée, que l'on est un peu surpris de rencontrer dans une grande partie de la France contre Marseille ; antipathie dont nous ressentons les funestes effets jusque dans les questions les plus étrangères au commerce. C'est un port d'exportation, dit-on, donc une source de ruine pour le pays. A ce point de vue, nous pouvons espérer beaucoup de la réalisation, qui semble prochaine, du projet du Canal de Marseille au Rhône qui, en rendant plus facile et plus économique l'arrivée des marchandises françaises jusqu'à notre port, donnera un nouvel essor, tout à la fois, à notre industrie et à notre commerce d'exportation. Pour ma part, j'ai été frappé, lorsqu'il y a peu d'années je remontais à petites journées les bords du Rhin, du spectacle de tous les jours : des séries de chalands, traînés par de puissants remorqueurs, parcouraient sans cesse le fleuve dans les deux sens, tandis que sur les deux rives, les trains, et surtout les trains de marchandises se succédaient sans interruption. Je ne pouvais m'empêcher de voir dans cette double manifestation d'une incessante activité, la preuve que les deux modes de transport, par voie fluviale et par voie ferrée, ne se font point concurrence, mais viennent en aide au contraire l'un à l'autre, par ce seul fait qu'ils contribuent, l'un et l'autre, au développement du port terminal. Puissions-nous, avant peu d'années, assister sur les bords du Rhône au même spectacle et suivre de nouveau la marche rapidement ascendante des ports de Hambourg et de Rotterdam !

Si ma complète incompétence me fait un devoir de ne pas vous suivre plus longtemps sur un terrain dangereux pour moi, il est une autre partie de ma tâche que vous m'avez laissée tout entière : en nous exposant les services rendus par les idées novatrices de M. Guilbault, vous avez beaucoup parlé de votre

Digitized by Google

prédécesseur, mais vous vous êtes tu sur vous-même. C'est mon rôle de combler cette lacune, de réparer cet oubli volontaire. Je le remplis avec plaisir.

La nature même de vos premières études, dont vous nous racontiez les ambitieuses émotions, études tour à tour littéraires et scientifiques, mais également brillantes, puis votre séjour à l'École d'Agriculture de Grignon, vous avaient préparé au rôle multiple que vous deviez jouer à Marseille, comme industriel, comme économiste et comme écrivain. Vos connaissances scientifiques surtout vous ont été un guide précieux dans vos études favorites. Si la culture des lettres peut seule assouplir l'esprit, est seule capable de lui donner une tournure alerte et rapide, de permettre la facilité et la justesse d'expression, seule celle des sciences peut faire acquérir l'esprit de netteté et de précision, la défiance invincible des mots vides de sens, de la poésie et de la rhétorique, qui deviennent si dangereux, ainsi que vous l'avez montré, lorsqu'ils sont mis au service d'une science aussi délicate que l'est l'Économie Politique.

Ces qualités, vous aviez toujours désiré les pouvoir mettre au service de toutes les grandes questions qui touchent à la prospérité de Marseille, et qui ont toujours trouvé chez tous un ardent défenseur, d'autant plus prêt à lutter pour elles que vous étiez, mieux que tout autre, à même de les étudier à fond. Aussi avez-vous saisi avec joie l'occasion qui s'est présentée à vous, en 1887, de les exposer au grand public, en acceptant la direction de la partie industrielle du journal *Le Sémaphore*, dont vous ne tardiez pas, d'ailleurs, entraîné par la force des choses, à prendre la direction générale, que vous avez gardée pendant dix ans. Vous aviez ainsi, en même temps, la double satisfaction de travailler aux côtés d'un ami, Barlatier, dont la mort inopinée causa parmi

Digitized by Google

tous ceux qui l'avaient connu une si douloureuse émotion, et de renouer, en quelque sorte, une tradition de famille, puisque votre oncle, de Monchy, fut l'un des fondateurs du *Sémaphore*.

Je ne saurais, dans cette enceinte, m'étendre sur le rôle politique que vous avez été ainsi amené à jouer malgré vous. Je me contenterai de le caractériser d'un mot que je vous emprunterai : dans ce domaine, comme en Économie Politique, vous avez toujours défendu le principe d'une liberté complète, égale pour tous, n'ayant d'autres limites que celles de la liberté du voisin. — Je suis, par contre, plus libre pour parler des luttes que vous avez soutenues dans toutes les questions locales, guidé uniquement par la conviction qu'entraîne l'étude sérieuse des questions. Après vous être montré opposé au projet des ports Sud, vous avez énergiquement plaidé en faveur du projet d'assainissement, quelque coûteux qu'il pût être ; quelque importants que fussent les sacrifices demandés, vous avez jugé qu'il était un capital qu'il était aussi important, sinon plus, de ménager, celui des vies humaines. En fait, et quoique les effets ne puissent s'en faire sentir pleinement que peu à peu, on ne peut qu'être frappé de la diminution régulièrement progressive de la mortalité dans notre ville. Marseille devient et est déjà l'une des rares agglomérations dont le chiffre de la population augmente par le seul jeu de la natalité et de la mortalité. Il est enfin une question au sujet de laquelle je ne saurais, comme Universitaire, vous remercier assez du constant appui que nous avons trouvé auprès de vous et des efforts incessants que vous avez faits, non pour la justifier, — c'était inutile, — mais pour contribuer à la faire mieux connaître. Lorsque nous demandons la fondation à Marseille d'une Université complète, nous ne nous laissons pas entraîner par une folle antipathie contre une ville voisine, mais nous sommes convaincus de

Digitized by Google

lutter pour des intérêts, non pas marseillais, mais régionaux. Le but réel de la loi récente sur les Universités apparaît clairement à tout esprit non prévenu : en donnant à chacune l'autonomie et lui assurant des revenus fondés sur le nombre des élèves, elle fournit aux unes les moyens d'arriver peu à peu à une prospérité comparable à celle des plus célèbres Universités étrangères ; pour les autres, elle prépare un lent et régulier dépérissement, jusqu'au jour, qu'il est facile de prévoir où, par la suppression de quelques privilèges, on préparera la disparition des Universités actuelles les moins viables.

Or, pour notre malheureuse Université anomale, bicéphale, ce dépérissement se traduit par la diminution progressive du nombre des étudiants en lettres et en droit, et par une perte sèche, annuelle, de 40,000 francs qui en est la conséquence. Si nous pouvons lutter encore, c'est grâce à la prospérité de la Faculté des Sciences de Marseille.

Mais là ne s'est pas borné votre activité et votre désir de bien faire. Comme Membre de la Chambre de Commerce, vous avez été l'auteur de nombreux rapports remarqués sur les questions les plus diverses. Comme Membre de la Commission de Surveillance des Hôpitaux, vous avez toujours eu le souci, en dehors de tout parti pris, d'assurer, le plus économiquement possible, le plus grand bien-être au plus grand nombre de malades. — Vous êtes Membre, depuis vingt-deux ans, de la Commission de Surveillance du Mont-de-Piété ; depuis neuf ans de celle de l'Hospice des Aliénés ; vous êtes l'un des doyens au Conseil d'Hygiène. Vous avez été enfin le premier président et l'un des fondateurs de la Société des Études économiques, dont vous êtes l'un des membres les plus actifs et les plus écoutés. Ajouterai-je enfin, que, comme imprimeur, votre compétence a été assez appréciée pour que, après avoir été le Président de

Digitized by Google

l'Union des Maîtres Imprimeurs de France, vous en soyez demeuré le Président honoraire ?

Au moment de conclure, j'ai presque un remords ; je crains de vous avoir, à mainte reprise, quelque peu mis dans l'embarras. Mon excuse est que le bien que j'ai dit de vous, je le pense. Le Gouvernement le pensait également, le jour où il vous a nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. L'Académie était du même avis, et l'a montré en vous choisissant comme l'un de ses membres. Il ne me reste plus que l'agréable devoir de vous inviter à prendre place parmi vos nouveaux confrères.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 2 mars 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. JULES CANTINI

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Vous m'accorderez toute votre bienveillance si, modeste artiste, je me trouve justement ému du grand honneur qui m'est fait de siéger, parmi tant d'hommes éminents dans les sciences, les lettres et les arts, dans cette noble institution, fondée depuis bientôt deux siècles et qui s'est toujours maintenue hautement dans les plus pures traditions de droiture et d'honneur.

Je n'aurais jamais visé à la distinction si enviée dont vous me comblez aujourd'hui, si je n'y avais été encouragé par l'assurance qui me fut donnée de votre si sympathique accueil ; mais, Messieurs, si dans ma vie, toute de travail, je n'élevais pas mes vues jusqu'à prendre part à vos travaux, j'avais cependant, depuis longtemps, suivi avec le plus vif intérêt la marche de cette institution : ce qu'elle

Digitized by Google

a fait, la part qu'elle a prise au mouvement intellectuel du monde entier, ce qu'elle pourra faire, ce qu'elle fera certainement de beau et de bon dans l'avenir.

Voilà, Messieurs, pourquoi je me trouve si honoré et si justement fier de siéger parmi vous.

En m'appelant à occuper le fauteuil du regretté Magaud, vous avez facilité la tâche, qui m'incombe aujourd'hui, de parler de cet artiste consciencieux et modeste, si estimé pour les nombreux travaux qu'il a exécutés, pour l'impulsion et le développement considérable qu'il a donnés à l'École des Beaux-Arts de Marseille.

Élève de notre École, du «Père Aubert» comme nous l'appelions tous dans notre jeunesse, de ce maître si dévoué et si aimé de ses élèves, Magaud, après avoir remporté le prix du modèle vivant, entra dans l'atelier Coignet à Paris, et devint bientôt un des bons élèves de ce maître, qui sut maintenir les bonnes traditions des grands peintres du commencement du XIXe siècle.

Comme son maître Coignet, Magaud aurait pu se tailler une très belle place parmi les artistes contemporains, mais comme lui il se dévoua à ses nombreux élèves, comme lui il trouva le temps, pendant cette longue période d'enseignement, de créer et d'exécuter des œuvres d'une grande importance.

Magaud fut appelé, jeune encore, en 1869, à la direction de l'École des Beaux-Arts de Marseille. Il sut inspirer aux élèves le sentiment le plus élevé de l'art classique, les saines traditions, la correction du dessin, tout ce qu'on peut leur enseigner, les laissant libres ensuite, — les y poussant même, — d'exprimer leur propre sentiment dans la composition et la couleur.

Il fonda — j'eus la satisfaction de l'y encourager — des prix de composition, d'esquisses, de maquettes, engageant ses élèves à être bien personnels, bien eux-mêmes.

Digitized by Google

On pourrait dire qu'il mettait en pratique auprès d'eux cette maxime qu'un jeune et déjà célèbre poète a si heureusement exprimée en ces vers :

Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles,
Si c'est dans ton jardin à toi que tu les cueilles

Magaud resta 27 ans à la direction de l'École des Beaux-Arts ; il y créa la classe des demoiselles : les cours d'anatomie, de peinture, d'art décoratif, d'histoire de l'art, de coupe de pierre et de bois ; des classes et des concours de projets sur programmes, d'esquisses pour la peinture, de maquettes pour la sculpture, de figures historiées d'après le modèle vivant, qui tous ont donné de brillants résultats.

Lorsque Magaud prit la direction de l'École, le personnel enseignant se composait : d'un professeur de dessin, d'un professeur d'architecture, et d'un professeur de sculpture. C'était bien peu pour un nombre déjà très important d'élèves ; les professeurs et le directeur étaient littéralement surmenés.

Les démarches de Magaud et ses sollicitations furent actives auprès des différentes municipalités. Il sut les convaincre de la nécessité d'accorder des crédits plus importants en faveur de l'École. Le succès couronna ses efforts.

Aujourd'hui, 17 professeurs concourent à l'éducation artistique des jeunes gens qui se destinent aux beaux-arts ou aux arts industriels : c'est un résultat fort appréciable, dû à l'initiative et au dévouement de ce directeur.

Il serait trop long de citer tous les jeunes maitres qui sont sortis de l'École des Beaux-Arts pendant la direction de Magaud ; plusieurs grands-prix de Rome — cinq sculpteurs et deux peintres — outre de nombreux artistes sculpteurs ou peintres indépendants, dont le talent a été consacré à Paris

Digitized by Google

par des œuvres absolument remarquables, couronnées par le succès.

Magaud a su, en très peu d'années, élargir considérablement le champ des études à l'École des Beaux-Arts de Marseille et l'a placée à un degré très élevé.

Magaud — je l'ai dit — sut trouver, pendant sa direction, le temps nécessaire pour exécuter des travaux d'une importance réelle, d'une incontestable valeur, notamment les nombreux tableaux décorant la galerie de l'ex-Cercle religieux, les panneaux et le plafond du Café de France, le plafond du Café des Deux-Mondes et celui du Café des Mille-Colonnes, le plafond de la grande salle de la Chambre de Commerce, la décoration de la salle des fêtes de la Bibliothèque, de divers salons de la Préfecture, un grand nombre de travaux particuliers, qu'il serait trop long d'énumérer, enfin ce gracieux tableau, *Le Baiser au Miroir*, que Magaud peignit à l'âge de 72 ans, ayant conservé toute la finesse, la correction du dessin et la sûreté de main.

Ses travaux sont remarquables par la composition toujours prompte et sûre, par la noble attitude de ses figures et la correction du dessin, l'exactitude des costumes dans ses panneaux historiques. L'un de ses plus grands mérites est de les avoir conçus et exécutés dans un milieu où la pénurie des modèles est constatée par tous les artistes, où il faut une grande science pour se passer le plus souvent des documents les plus indispensables.

Magaud sut toujours placer merveilleusement ses tableaux dans le cadre grandiose réservé par l'architecte, mettre son ensemble à l'échelle du monument qu'il était appelé à décorer, et donner à la tonalité générale la note exacte exigée par la distance et le point de vue.

On peut dire que Magaud est une gloire pour Marseille, où son souvenir restera vivant à l'École

Digitized by Google

comme ses peintures survivront longtemps dans la mémoire des Marseillais.

De nombreuses récompenses : 33 médailles d'or, d'argent, diplômes d'honneur et témoignages de toute nature affirment la haute valeur artistique de ce peintre.

Je n'ai parlé que du peintre. Faut-il que je passe sous silence ce que fut Magaud dans la vie privée ?... Non. Les préoccupations constantes de sa direction et ses travaux artistiques n'ont pas empêché Magaud de devenir le père le plus dévoué pour la famille qui lui échut après la perte de son frère. Son abnégation et sa sollicitude furent admirables ; il s'occupa lui-même de l'éducation artistique de ses enfants adoptifs, et il eut la joie d'en trouver une première récompense en voyant, à la direction de la classe des demoiselles, sa nièce, Mademoiselle Magaud, qui dirige avec autant de compétence que de talent cette classe de 200 élèves dont l'ambition de bien faire est toujours en éveil, donnant ainsi tant de satisfaction à la ville de Marseille, laquelle, de son côté, a su apprécier les dispositions de ces élèves et faire les sacrifices nécessaires pour la prospérité d'une classe si intéressante.

L'honorable M. Moutte, votre estimé confrère, a été appelé à succéder à Magaud dans la direction de l'Ecole des Beaux-Arts. Comme sous son prédécesseur, les saines traditions de l'art y sont pratiquées et professées avec ardeur.

Déjà de nouveaux cours y sont installés et les aptitudes remarquables de quelques-uns de ses élèves font espérer de nouveaux et brillants succès pour l'École de Marseille, succès qui iront toujours grandissants.

Si des évènements et des devoirs impérieux, plus forts que ma volonté, m'ont empêché de suivre la voie purement artistique à laquelle j'étais destiné,

Digitized by Google

j'ai pu cependant, au cours de ma carrière, apprécier jusqu'à quel point l'étude de l'antique est le guide le plus sûr pour les jeunes artistes.

Les travaux les plus remarquables des peintres grecs n'étant pas parvenus jusqu'à nous, nous ne pouvons apprécier leur valeur que par quelques descriptions, qui nous font croire que ces célèbres artistes avaient poussé l'art de peindre à un degré si élevé qu'ils provoquaient fréquemment l'enthousiasme de leurs contemporains ; mais c'est surtout par la sculpture qu'on a pu connaître le degré de perfection qu'avaient atteint les artistes grecs.

Les maîtres de cette époque avaient établi des règles ou canons, qui étaient des guides sûrs pour leurs élèves ; ces principes si précieux se manifestent surtout dans le caractère monumental de leurs plus belles statues et bas-reliefs, qui tenaient de l'art égyptien une attitude simple et pure de dessin ; elles étaient si bien pondérées qu'elles étaient comme le complément architectural de ces splendides monuments antiques, qu'elles ornaient somptueusement et qui, eux-mêmes, dans leur majesté, étaient souvent formés d'un seul profil à l'extérieur. Mais, quelle perfection dans l'étude de ces silhouettes, si parfaites qu'on ne pourrait y ajouter ou en retrancher le moindre détail sans les dénaturer !

Cette rigidité dans les principes établis par les maîtres grecs pouvait-elle nuire à la statuaire ? Non, certes ! Ces règles se complétaient par l'étude du nu, par le choix de modèles parfaits et nombreux, par la vue fréquente des mouvements du corps, dans les fêtes publiques, les luttes, les jeux, les danses, si appréciés à cette époque, ces fêtes où se rencontraient de nombreux athlètes aux formes puissantes et nerveuses, fines en même temps, jeunes ou dans la force de l'âge, de jeunes femmes dont les formes du corps se dessinaient sous la tunique légère dans toute leur beauté et leur perfection, en toutes leurs attitudes.

Digitized by Google

L'agilité, la grâce, la force des muscles, leur parfaite harmonie, s'étalaient librement sous les yeux des artistes, ce qui explique, en partie, la beauté de leurs œuvres.

L'enseignement de ces grands maîtres se complétait encore par la noblesse et la grandeur des sentiments qu'ils exprimaient dans leurs statues, la force, le courage : toutes les nobles qualités de l'homme se joignaient à la pureté des formes, pour compléter ces chefs-d'œuvre, objets de notre admiration.

En effet, quelle majesté dans la belle tête du *Jupiter Olympien*, quelle élégance dans l'*Apollon du Belvédère*, dont les détails, si recherchés, ajoutent un si grand charme à cette figure; la puissance de l'*Hercule Farnèse*, qui symbolise si bien la force prodigieuse, jointe au calme, à la bonté, à la finesse nerveuse des attaches; la *Vénus de Médicis*, si palpitante de grâce et de vérité; les figures, hélas! mutilées, du fronton du Parthénon ; la *Victoire de Samothrace*, que la France doit à l'énergie éclairée de votre précédent directeur!

Ce sont autant de monuments impérissables de la sculpture antique.

Quel étonnement et quel enthousiasme ont dû provoquer tous ces nombreux chefs-d'œuvre à leur apparition, à l'avènement de chaque nouvelle manifestation du génie de ces grands maîtres!

Ces mêmes sentiments se sont produits à toutes les époques, chaque fois qu'un chef-d'œuvre a surgi : tel que le *Moïse*, de Michel Ange; le *Milon de Crotone*, de Puget; l'*Aveugle et le Paralytique*, de Turcan.

C'est bien là l'art nouveau, toujours nouveau, lorsqu'il se produit sous de tels aspects.

Ce que nous connaissons des grands maîtres de l'antiquité nous fait regretter de ne connaître que par de minutieuses descriptions, il est vrai, leurs

Digitized by Google

plus riches œuvres polychromes, telles que la *Minerve*, le *Jupiter Olympien*, les statues des dieux de l'Olympe qui ornaient le Panthéon et les palais des riches et puissants Romains, toutes faites des métaux les plus rares, d'ivoire et de pierres précieuses.

Des tentatives de reproduction par des hommes de valeur n'ont pas réussi à nous donner une idée exacte de ce qu'étaient ces œuvres disparues.

Cependant, où est en droit d'espérer de beaux résultats de la sculpture polychrome et l'on serait heureux, pour les artistes, de voir des œuvres sérieuses remplacer de nombreuses statues si peu en harmonie avec le cadre qui les entoure, œuvres sans valeur s'étalant là où devraient briller de vrais chefs-d'œuvre.

Le moment viendra, je l'espère, où je pourrai vous faire part de mes recherches à ce sujet, et j'ose croire que vous les accueillerez avec la bienveillance que vous avez mise à m'accueillir moi-même aujourd'hui.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. MACÉ DE LÉPINAY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. JULES CANTINI

MONSIEUR,

L'Académie s'associe pleinement au juste tribut d'éloges que vous donnez à votre éminent prédécesseur. Pour ma part, quoique profane, je ne puis me défendre, chaque fois que je pénètre dans la salle ordinaire de nos séances solennelles, de laisser errer mes yeux sur les délicieuses fresques qui nous entourent et qui sont son œuvre. Délicatesse de dessin, harmonie des formes et des couleurs, tout concourt à produire une impression douce et reposante à la fois. Combien est différente celle que je n'ai eu que trop souvent l'occasion d'éprouver durant ces dernières années, lorsque je siégeais dans le grand amphithéâtre de Chimie de la Sorbonne et que mes yeux étaient attirés, malgré moi, sur l'immense fresque toute récente qui prétend en être l'ornement !

Les titres qui justifient le vote par lequel l'Académie de Marseille vous a ouvert ses portes sont de

Digitized by Google

double nature. Comme artiste, vous avez créé des œuvres sculpturales qui resteront. Je n'en donnerai qu'une preuve, l'acquisition par l'État de la statue que vous avez faite en collaboration avec M. Barrias et qui a été remarquée à la dernière Exposition universelle. Je suis heureux, d'autre part, de vous dire la profonde impression que m'ont produite les deux belles statues qui ornent vos ateliers et que vous tenez à conserver. Elles nous font regretter que vous ayez été contraint par de douloureux événements de famille de subordonner l'art pur au développement d'une grande industrie. Mais si cette industrie d'art décoratif a pu prendre sous votre direction un remarquable développement, cela est dû plus encore à la sûreté de goût de l'artiste qu'à la merveilleuse pureté de la matière que vous travaillez et transformez. Les autels de Notre-Dame-de-la-Garde, de la Cathédrale et, on peut le dire, de toutes les églises de Marseille, sans compter bien d'autres œuvres dispersées dans tous les pays du monde, à Bangkok même, montrent assez la valeur de tout ce qui sort de vos ateliers.

De tous ces marbres, les plus beaux, les plus variés comme dessin et comme couleur sont certainement les onyx que vous retirez des anciennes carrières romaines d'In-Smara, près de Constantine. Longtemps abandonnées, recouvertes de débris et de terres qui les masquaient complètement, les circonstances qui en ont amené la découverte récente méritent d'être signalées.

Lorsque l'Académie, suivant en cela une sorte de tradition, élut comme l'un de ses membres Monseigneur Robert, évêque de Marseille, c'est moins le prélat qu'elle désirait s'attacher, que le savant. C'est lui, en effet, qui sut retrouver dans les ouvrages de saint Augustin, de saint Cyprien et même de Pline des renseignements assez précis pour fixer aux environs de Sigus les carrières d'où étaient sortis les

Digitized by Google

célèbres marbres Numides, couleur d'ivoire. C'était une erreur de 25 kilomètres seulement mais qui explique que les recherches que vous entreprîtes avec votre neveu d'après les indications de Mgr Robert restèrent si longtemps infructueuses. C'est le hasard qui vous vint en aide. Une pluie d'orage surprit votre neveu au milieu de l'une de ses explorations, pluie bienfaisante, car, pendant qu'il en attendait la fin, réfugié dans une anfractuosité de rocher, elle lavait le sol et récompensait enfin vos patientes recherches. Quelle matière admirable que celle qui se trouvait ainsi de nouveau mise au jour ! Produites par des sources incrustantes, transparentes comme le sont les dépôts calcaires de formation analogue qui tapissent les parois des grottes, de légers débris argileux de couleur, incrustés dans la masse, y dessinent des veines colorées, vertes et rouges, d'un admirable effet, d'une incessante variété.

Ce qui caractérise tout particulièrement vos œuvres d'ornementation, c'est le goût avec lequel vous savez grouper les marbres des provenances les plus diverses, en associer les couleurs et les dessins naturels, de manière à réaliser des effets polychromes des plus remarquables. A ce point de vue, vous avez repris et développé un art d'origine exclusivement romaine, heureuse transformation d'une tradition grecque, dont l'origine est singulière.

Les premiers temples construits par les Grecs étaient en effet en bois. Pour en assurer la conservation, malgré la pluie et le soleil, ils étaient bien obligés de les recouvrir d'une couche de peinture protectrice, dont ils savaient varier les tons, de manière à transformer ce qui était une nécessité en une ornementation polychrome. Lorsque, plus tard, ils apprirent à travailler la pierre, et les monuments impérissables qu'ils ont laissés nous montrent assez ce qu'ils savaient en faire, en même temps qu'au point de vue architectural, ils continuaient à donner par

Digitized by Google

tradition à leur monuments les mêmes formes générales, ils continuèrent aussi à recouvrir ces riches matériaux des mêmes peintures qui s'imposaient autrefois.

Ce furent les Romains qui, grâce à la variété des marbres qu'ils savaient se procurer, imaginèrent de remplacer l'ornementation polychrome obtenue par des couches de peinture, par celle, plus riche et plus belle, obtenue par des marbres de couleur, auxquels ils joignaient souvent le bronze, employé, par exemple, pour constituer le soubassement et les chapiteaux de colonnes en marbre. Combien nous pouvons regretter de ne connaître, le plus souvent, que par les descriptions des auteurs, la beauté des résultats obtenus par de simples placages, qui n'ont pu résister aux invasions barbares, laissant trop voir aujourd'hui, comme au Panthéon d'Agrippa à Rome, la pauvreté des constructions en brique qui leur servaient de support !

En même temps que vous vous inspiriez, dans vos œuvres d'ornementation, des traditions romaines, vous avez été, dans l'art pur, au nombre des novateurs en appliquant la polychromie à la sculpture. Les trois statues que je citais précédemment montrent assez combien vous avez réussi et quels heureux résultats on peut attendre de l'habile assemblage de marbres diversement colorés pour reproduire les teintes naturelles de la chair et des vêtements et, en particulier, pour reproduire les dessins de ces derniers, en utilisant les veines colorées des marbres naturels.

Ici encore, vous avez su faire revivre des traditions anciennes, mais qui n'avaient reçu que de rares et timides applications. Nous savons bien que les célèbres statues, dues à Phidias, de Jupiter et de Minerve, qui ornaient le Parthénon, étaient en or pour les vêtements, en ivoire pour les chairs, mais aucun essai analogue ne fut tenté par les Grecs au-

Digitized by Google

delà du VIme siècle avant notre ère. Quant aux Romains, les statues qui ornaient le Panthéon à Rome ne présentaient guère que la réunion du bronze et du marbre blanc et, comme véritable assemblage de marbres de couleur fait par eux, on ne peut citer que de bien rares exemples, où ils utilisèrent pour les vêtements le marbre rouge antique, le basalte, le granit, le syénite ou le porphyre rouge. Tel est le buste de l'Adorante au Louvre, dont la chair est en marbre, les draperies en porphyre rouge.

Si ces essais ont été aussi rares, c'est que les anciens, nous en avons des preuves certaines, coloriaient leurs statues, et cette tradition, nécessaire à l'origine, lorsque les Grecs employaient des matériaux grossiers, se perpétua, quelle que fût la pureté et la beauté des marbres employés, jusqu'à Michel-Ange.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'artiste. Je ne serais pas complet si je ne disais quelques mots de l'homme de bien. Ancien élève de notre École des Beaux-Arts, vous avez tenu à stimuler le zèle de vos jeunes successeurs par la fondation de prix nombreux et variés. Dans cette œuvre, Madame Cantini est votre aimable et zélée collaboratrice. Ainsi resteront associés à jamais vos deux noms dans la mémoire des jeunes générations d'artistes qui se souviendront du noble exemple de votre vie, et des résultats que l'on peut espérer par l'union de l'intelligence et du travail.

Vous le voyez, Monsieur, les services rendus par vous, dans le double domaine de l'art pur et de l'art d'ornementation, justifiaient beaucoup plus que votre modestie ne semble vous le faire croire, le choix de l'Académie, et je suis heureux de vous souhaiter, aujourd'hui, la bienvenue parmi nous.

Digitized by Google

Digitized by Google

POUR

LE VIEUX PORT

Par M. Michel CLERC

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

Il n'est question, depuis quelque temps, dans les journaux locaux, que de vastes projets concernant l'embellissement de notre ville : percement de boulevards extérieurs destinés à dégager les artères du centre, démolition et réfection des vieux quartiers, construction de monuments d'utilité publique, entre autres de cette fameuse Faculté des Sciences dont on parle depuis tantôt vingt ans sans qu'on la voie jamais sortir du sol, tout cela, sans compter l'agrandissement des bassins de la Joliette en voie d'exécution, forme un ensemble imposant, et mérite à coup sûr l'approbation de tout bon Marseillais, et, par conséquent, celle de l'Académie.

Que si quelqu'un s'étonnait de voir mentionner, en cette occurrence, l'Académie, et croyait devoir décliner sa compétence en matière d'édilité et de travaux publics, je lui répondrais que tel n'est point notre sentiment, que nous prétendons avoir notre avis et le donner, même si on ne nous le demande pas, et que peut-être il ne serait pas mauvais parfois qu'on nous le demandât. J'estime pour ma part, et

Digitized by Google

je sais que je ne suis pas le seul, que les Académies de province se sont trop souvent comme crues obligées de prendre au pied de la lettre la boutade fameuse attribuée à Voltaire, et de tâcher à passer, au milieu des bruits du jour, modestes et inaperçues. Certes la modestie est une vertu louable, d'autant plus qu'elle est peu à la mode de nos jours; mais encore ne faut-il pas en abuser, ni craindre de dire son mot sur les affaires du temps présent, lorsque l'on croit que ce mot est bon à dire. D'ailleurs, je m'empresse de l'ajouter, jamais notre Compagnie n'a entendu se confiner dans ce rôle ingrat de spectatrice impassible et désintéressée des hommes et des choses du jour ; toujours elle a, non seulement aidé et secondé l'opinion publique toutes les fois que les intérêts marseillais, quels qu'ils fussent, étaient en jeu, mais toujours elle a pris l'initiative du mouvement, et montré ainsi que rien de ce qui intéresse notre cité ne lui est étranger (1).

Je vais donc, fort de l'approbation de mes savants confrères, vous entretenir brièvement de l'un de ces projets, qui nous a paru, et, je l'espère, vous paraîtra infiniment dangereux pour l'avenir de notre chère cité.

C'est du projet de transformation du Vieux-Port que je veux parler, tel que nous l'a fait connaître, il y a quelque temps, un article dû à la plume du plus alerte des rédacteurs de notre journal le plus répandu, et généralement le mieux informé.

Au premier abord, ce projet paraît n'avoir rien de bien subversif, et ne devoir soulever aucune opposition. Il ne s'agit en effet, officiellement, que d'un projet d'*approfondissement* de ce port, et, là-dessus,

(1) Pour la question même qui nous intéresse, M. Legré a rappelé qu'en plusieurs circonstances, et cela dès l'année 1782. l'Académie de Marseille s'est vivement préoccupée des conditions de navigabilité du Vieux-Port (*Mémoires de l'Académie*, année 1880, p. 394).

Digitized by Google

tout le monde sera vite d'accord. Il est évident en effet que le Vieux-Port, encombré peu à peu par les apports des siècles, et insuffisamment dégagé par des dragages partiels et intermittents, doit avoir besoin, non seulement d'être ramené à sa profondeur primitive, mais d'être creusé plus profondément encore, pour offrir plus de ressources aux besoins de la navigation moderne, si différente de l'ancienne par la dimension et le tonnage des bâtiments.

Je le répète : là-dessus, point de difficulté ni de divergence d'opinion. Que dis-je? les archéologues eux-mêmes, ces gens grincheux par définition, en seront enchantés : il serait bien surprenant en effet que la drague ne ramenât pas à la surface quelque débris intéressant, comme ce petit bronze qui est allé s'échouer, je ne sais comment, au Musée d'Aix, ou, mieux encore, comme ce curieux bas-relief de marbre, passé, d'une façon également mystérieuse, à la Bibliothèque de Stuttgart.

Seulement (car il y a un seulement), cet approfondissement du port comporte un léger corollaire, sur lequel d'ailleurs les intéressés ne paraissent pas précisément près de s'entendre.

Dans la Commission d'enquête (il y a, paraît-il, une Commission d'enquête, et qui porte ce titre), on s'est surtout occupé de tout autre chose que du dit approfondissement, à savoir d'un agrandissement de la surface d'eau *utilisable*. Je m'explique plus clairement. Les représentants des Compagnies de navigation (ici je cite textuellement l'article du journal en question) « voudraient que le projet d'amélioration du Vieux-Port comportât l'établissement de môles, dont trois principaux seraient reliés au quai nord (côté de la Mairie) et auraient chacun une superficie de cent mètres carrés. » (1).

(1) *Petit Marseillais*, 10 novembre 1901.

Digitized by Google

Ainsi, le projet d'*approfondissement* est devenu, sans qu'on crie gare, un projet d'*amélioration* : mot dont la portée à peu près indéfinie est bien faite pour légitimer toutes les inquiétudes. Je ne puis m'empêcher de penser, dût-on trouver le rapprochement irrévérencieux, à quoi ont abouti les efforts et l'argent dépensés pour l'amélioration de la race chevaline par exemple. On dit bien que les chevaux y ont gagné, et je veux le croire, moi profane ; mais je suis surtout frappé de ce que les hommes y ont perdu ; et l'institution du pari, même mutuel, me paraît être une de ces améliorations que nous aurions pu sans dommage laisser à nos voisins d'Outre-Manche ; à moins que par hasard elle ne soit une des causes de cette fameuse supériorité anglo-saxonne dont on nous rebat les oreilles depuis quelques années.

Mais enfin, sans discuter pour le moment la valeur de cette amélioration projetée, je constate que nous nous trouvons en présence d'un projet ferme, dû à l'initiative des Compagnies de navigation, projet ayant pour but de permettre à un plus grand nombre de bateaux, et, sans doute aussi, à de plus grands bateaux, des vapeurs évidemment, d'aborder et de débarquer plus rapidement et plus commodément passagers et marchandises. Tout le monde comprend en effet l'avantage des môles, qui permettent, non seulement à un plus grand nombre de navires d'accoster en même temps, mais, ce qui est plus important encore, d'accoster bord à quai. L'utilité de ce projet pour la navigation n'est donc pas contestable. Mais que dire alors du contre-projet par lequel a répondu à cette demande le service des Ponts-et-Chaussées maritime ? Ici, encore, je me borne à citer textuellement :

« La construction de ces môles ne paraît pas avoir l'agrément du service spécial, qui objecte avec quelque raison *(remarquez bien ceci) qu'ils diminueraient*

Digitized by Google

trop considérablement la surface d'eau et détruiraient, en tous cas, l'esthétique d'un panorama merveilleux et unique ».

Et alors (je continue la citation) « le projet dont l'ingénieur de ce service est l'auteur évite cet écueil tout en donnant satisfaction. Il consiste à élargir les quais de façon à obtenir une surface moyenne de cinquante mètres ».

Vous avez bien entendu : à ceux qui demandent l'agrandissement, non pas, il est vrai, de la surface d'eau brute, mais de la surface utilisable, le service compétent répond en proposant de réduire cette surface pour élargir les quais ! Autrement dit, à ceux qui demandent de pouvoir faire entrer plus de bateaux dans le port, il répond en proposant de faire circuler plus de charrettes le long des quais.

Des esprits superficiels seraient peut-être tentés, au premier abord, de croire à une plaisanterie ; mais, étant donné le sérieux incontestable de l'administration des Ponts-et-Chaussées, il faut bien se résigner à traiter sérieusement la question, quelque incohérente et baroque qu'elle puisse paraître aux profanes.

Mais ce n'est pas ici que l'on peut la traiter avec le développement nécessaire et en donnant les arguments techniques seuls appréciés, à priori, des ingénieurs. Je me propose, plus simplement, d'attirer l'attention du public sur cette question, que l'on paraît avoir, peut-être à dessein, tenue dans l'ombre, et d'engager tous ceux qui ont quelque souci de la beauté et du bon renom de Marseille à réfléchir là-dessus et à donner leur opinion, une opinion dûment motivée. Il ne faut pas qu'un beau jour Marseille en se réveillant trouve mutilé cet admirable Vieux-Port, une de ses beautés les plus incontestées.

Et que l'on ne se méprenne pas sur ma pensée et mes intentions : que l'on n'affecte pas de voir ici la

Digitized by Google

protestation de quelques érudits soucieux uniquement du passé et indifférents aux besoins du présent et de l'avenir. Nul plus que moi n'est convaincu des nécessités nouvelles faites par les circonstances au commerce et à l'industrie de notre pays, et, tout particulièrement, au commerce et à l'industrie de Marseille. Et, loin de regarder d'un œil de dédain, comme cela a trop longtemps été la mode chez nous, les choses du commerce et de l'industrie, j'ai toujours été de ceux qui pensent que la science et l'art eux-mêmes ne peuvent se développer que là où la vie commerciale et industrielle est intense et fournit la condition primordiale de tout développement, à savoir la richesse. Je crois d'ailleurs avoir donné assez de preuves de mon dévouement à toutes les causes marseillaises pour n'être pas obligé d'insister là-dessus.

Il y a, en somme, deux choses à considérer : la navigation retirera-t-elle vraiment un avantage sérieux de l'un ou de l'autre des deux projets en question ? Et n'y a-t-il pas un intérêt d'ordre supérieur qui s'oppose à ce que l'on accepte l'un ou l'autre ?

Vous me permettrez, c'est entendu, de ne faire qu'effleurer le premier point, le lieu et la circonstance se prêtant peu à des développements forcément arides. Je me bornerai à quelques indications.

Pour ce qui est, d'abord, de l'établissement de môles divisant le port comme en compartiments, le service spécial assurément n'a pas tort quand il reproche à ce système de trop diminuer la surface d'eau et de nuire aussi à la beauté du panorama. On peut, de plus, se demander comment, dans un espace ainsi rétréci et coupé par des môles, les bateaux pourront manœuvrer. Ajoutez enfin que l'on ne voit pas bien à qui exactement pourra profiter ce système. On n'a pas la prétention, je pense, de faire entrer dans le port ainsi aménagé les grands

Digitized by Google

vapeurs de cent mètres et plus de longueur. Je ne pense pas non plus que l'on ait l'intention de construire sur les quais les docks et entrepôts nécessaires au débarquement des marchandises. On ne doit donc avoir en vue que les bateaux des petites lignes, et uniquement le débarquement des voyageurs : beaucoup de travail pour un résultat médiocre.

Mais que dire alors de l'autre projet? Ce que l'on se propose de gagner par l'élargissement des quais obtenu par la diminution de la surface d'eau, j'avoue en toute humilité ne pas le comprendre. Le mouvement dans le port restant à peu près le même, puisque cela ne facilitera presque en rien le déchargement des bateaux, il me paraît excessif d'acheter un peu plus d'activité dans le charroi au prix de la suppression d'une bande d'eau variant de trente à cinquante mètres. Je n'exagère pas, au contraire, vous allez le voir.

Le port actuel a une largeur moyenne de trois cents mètres (1), et il s'agit (je cite) de réduire cette largeur à 265 mètres pour la première moitié, et à *170 mètres* pour la seconde, celle qui aboutit à la Cannebière.

Vous voyez que je n'exagérais pas : le Vieux-Port, vers son milieu, n'aura plus que 265 mètres au lieu de 320, et au quai de la Fraternité il n'en aura plus que 170, au lieu des 200 mètres qu'il a actuellement : autrement dit, il perdra en largeur la somme énorme de 30 à 53 mètres. Et dire que l'on prétend par cet ingénieux système éviter de trop réduire la surface d'eau! Que serait-ce si on avait voulu la réduire! Du moment que, pour élargir le port, on ne trouve

(1) Exactement, 200 mètres au quai de la Fraternité, 248 de la rue Juge-du-Palais à la rue Fortia, 320 de la rue Coin-de-Reboul à la rue du Chantier, 312 de la Consigne au bassin de Carénage.

Digitized by Google

rien de mieux que d'en combler une partie, on peut se demander s'il ne conviendrait pas, pour l'élargir davantage, de le combler tout entier : ce serait, si j'ose dire, le comble de l'élargissement.

Puisque cependant le service spécial a daigné admettre qne la question d'utilité n'est pas seule en jeu, et que l'on doit s'inquiéter aussi du changement qui peut en résulter au point de vue esthétique, nous avons, nous, le droit et même le devoir d'insister là-dessus, et de plaider contre les ingénieurs la cause des artistes : nous espérons que celle-ci aura pour défenseurs tous ceux qui aiment Marseille, et qui la veulent non seulement riche, mais belle.

Et à ce propos, je me reprocherais de ne pas rappeler le souvenir de l'un de nos plus regrettés confrères, dont l'appui nous aurait été si utile en cette circonstance. L'Académie, en effet, n'a pas oublié que dans la séance publique du 19 décembre 1880, M. Emile Bernard, qui était pourtant, lui aussi, ingénieur en chef du service maritime, prononçant son discours de réception, montra, en termes d'une véritable éloquence, que le Vieux-Port était le noyau et le centre historique de Marseille. Et nul mieux que lui n'a indiqué la différence essentielle qui dès le début a existé et qui, à mon avis, devra toujours exister entre le Vieux-Port et les ports nouveaux.

Du jour où l'on s'est décidé à donner au commerce ces ports nouveaux dont il ne pouvait plus se passer, il semble que l'on ait à tout jamais renoncé à demander au Vieux-Port les services qu'il ne pouvait plus rendre. Là comme partout, le système de la division du travail paraissait s'imposer : à la Joliette les grands bateaux et le grand trafic, au Vieux-Port les voiliers, la pêche et les plaisanciers. Là-bas, à la Joliette, l'on dispose d'un espace pour ainsi dire illimité, et les bassins nouveaux peuvent, au fur et à mesure des besoins, s'ajouter aux bassins actuels. Là, en effet, tout est l'œuvre de l'homme, et rien ne

Digitized by Google

lui fait obstacle. Les ingénieurs ont là libre carrière, pour plusieurs siècles, je pense.

Le Vieux-Port, lui, c'est bien autre chose. Œuvre de la nature et du temps, il n'a pas, heureusement, ces lignes inexorablement droites qui seules font la joie des ingénieurs ; il se permet d'être irrégulier : ce n'est pas un bassin, c'est un port. C'est bien plus que cela encore : c'est, Messieurs, le cœur même, c'est la raison d'être de notre cité. Raisons de sentiment, me direz-vous ; pas du tout : raisons d'un intérêt bien entendu. Quelle rage de démolitions nous pousse, et quand donc comprendrons-nous qu'il est fou de sacrifier à un intérêt matériel immédiat, généralement médiocre ou même problématique, des intérêts bien autrement sûrs et durables ? Allez donc demander à Carpentras ce que lui a rapporté la destruction des admirables remparts qui faisaient d'elle une des villes les plus pittoresques de la Provence. Demandez-le aussi à Antibes, qui vient d'accomplir la même opération, et avec le même succès. Petites villes elles étaient, petites villes elles sont restées et resteront. Seulement elles ont perdu ce qui faisait leur charme. J'ignore ce qu'en pensent leurs habitants, mais je sais bien ce qu'en pensent les étrangers et les touristes : ils pensent à s'enfuir au plus vite dès qu'ils y ont terminé leurs affaires. Et voici qu'Avignon à son tour, saisi d'une noble émulation, se met à jeter bas, timidement d'abord et à la sourdine, quelques fragments de ses remparts crénelés et dorés par le soleil. Puis, voyant que personne, sauf quelques fâcheux, toujours les mêmes, ne dit rien, et que tout le monde laisse faire ; que ceux-mêmes qui ont la charge de faire respecter les souvenirs les plus précieux de notre histoire nationale désapprouvent si mollement l'œuvre des démolisseurs qu'ils semblent l'approuver, ce n'est plus seulement de quelques brèches à ouvrir qu'il s'agit, mais d'une vaste et méthodique destruction. Et tout cela pour

Digitized by Google

que le charroi en Avignon ne soit point gêné et ait ses coudées franches ! Le charroi d'Avignon, les nécessités de la circulation en Avignon, ce sont là d'aimables plaisanteries dont on n'a peut-être pas à Paris bien goûté toute la délicate saveur ; pour nous, qui savons à quoi nous en tenir là-dessus, *risum teneatis, amici.* Puis c'est Venise et Florence, les villes sacrées de l'art, qui ont vu surgir à leur tour la bande noire des démolisseurs. Là par exemple, ils ont trouvé à qui parler, et, grâce aux efforts de quelques hommes énergiques, ils ont à peu près perdu la partie.

Ce qu'ont fait ces bons patriotes, nous devons le faire. Le Vieux-Port, pour Marseille, c'est un peu ce que sont à Venise ses canaux. Voit-on Venise sans canaux, ou avec des canaux modernisés et sillonnés par des bateaux à vapeur ?

Le Vieux-Port est même plus que cela : il est le seul témoin de notre très ancien passé. J'aime à croire que les ingénieurs les plus insensibles aux considérations d'ordre historique hésiteraient à proposer de démolir Saint-Victor, si le besoin leur en paraissait se faire sentir. Eh bien ! ce qu'est Saint-Victor pour le moyen-âge, le Vieux-Port l'est pour l'antiquité. C'est aujourd'hui le seul témoin de cette Massalia d'il y a vingt-cinq siècles, dont nous sommes si fiers, à juste titre, d'être les fils : or, la piété filiale ne va pas sans un peu de reconnaissance et d'esprit de sacrifice. Embryon et germe de la cité actuelle, le Vieux-Port doit être respecté par nous comme l'est par les Parisiens l'île de la Cité. Et qu'on ne m'objecte pas que ce ne serait pas la première fois qu'on le remanierait, en diminuant la surface d'eau : je sais, comme tout le monde, qu'en 1855 on a empiété sur l'eau pour élargir le quai de la Fraternité. Qu'est-ce que cela prouve ? C'est à peu près comme si l'on m'objectait que les anciens eux-mêmes ont modifié la

Digitized by Google

forme et les dimensions de leur port, comme le démontre la carcasse de bateau trouvée enfouie sous les premières maisons de la rue de la République. C'est précisément, à mon avis, une raison de plus pour que l'on n'aille pas plus loin dans cette voie ; sans quoi l'on finirait par faire du Vieux-Port une espèce de boyau informe, à peine plus large que la Cannebière : c'est cet aspect peu engageant que tend déjà à lui donner le projet du service des Ponts-et-Chaussées.

Croyez-bien, enfin, que si le Vieux-Port n'avait pour lui que son antiquité, si vénérable soit-elle, je m'inclinerais moi-même devant les nécessités ou même simplement les convenances de notre commerce.

Mais, et c'est par là qu'il faut finir et qu'il aurait peut-être fallu commencer, le Vieux-Port n'est pas seulement une respectable antiquité : c'est un de ces rares chefs-d'œuvre comme la nature et le génie humain réunis peuvent seuls, avec l'aide du temps, en produire. Au bout de cette voie triomphale qu'est la Cannebière, entre la masse imposante de l'Hôtel-Dieu, le pittoresque clocher des Accoules, les sombres tours de Saint-Victor et les pittoresques remparts de Vauban, et bien que des adjonctions malheureuses aient déjà gâté la silhouette du Pharo, le Vieux-Port forme un ensemble, et, ne craignons pas de le dire, un ensemble unique au monde.

En 1818, à l'annonce d'un projet d'élargissement des quais aux dépens de la surface d'eau, projet dû, naturellement, à un ingénieur, toute la ville fut en émoi : toutes les assemblées locales, Conseil Général, Conseil d'Arrondissement, Chambre de Commerce, et les particuliers avec eux, adressèrent au Gouvernement pétitions sur pétitions, protestant énergiquement contre toute mutilation du Vieux-Port. Ils l'emportèrent. Serons-nous moins heureux

Digitized by Google

cette fois ? Cela dépendra uniquement de l'énergie et de la persévérance que nous mettrons à soutenir nos justes revendications.

Un dernier mot. On prétend que ce n'est pas tout, et que derrière ce premier projet s'en dissimule un autre, plus extraordinaire encore. On parle d'un pont transbordeur, c'est-à-dire d'une gigantesque construction en fer qui surgirait à l'entrée du port, sous prétexte de faciliter les communications entre les deux rives. Voyez-vous cette machine informe dressant sa masse au-dessus de l'entrée du port et bouchant l'horizon ? C'est pour le coup que nous n'aurions plus rien à envier à Paris : l'obsession de la tour Eiffel elle-même pâlirait devant ce cauchemar marseillais !

A la Joliette, en plein territoire industriel et commercial, nous sommes tout prêts à admirer comme il convient les œuvres hardies et parfois élégantes, à leur manière, de l'art des ingénieurs modernes. Mais au cœur de Marseille, nous demandons un peu moins de modernisme, et, si possible, un peu plus de beauté. Nous avons, dans le siècle qui vient de finir, ajouté à ce que nous ont légué nos ancêtres deux belles choses : le Palais de Longchamp et la nouvelle Cathédrale ; ne gâtons pas un de leurs souvenirs les plus précieux, parce qu'il demeure le plus vivant : ne touchons pas au Vieux-Port !

Digitized by Google

Séance publique du 21 décembre 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. L'ABBÉ GAMBER

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

C'est un double et très précieux honneur que vous me faites aujourd'hui, puisque, grâce à vos bienveillants suffrages, je deviens tout ensemble votre confrère, et le successeur, dans votre classe des Sciences, de notre regretté évêque, Monseigneur Robert.

Déjà, en 1884, votre Compagnie avait bien voulu encourager mes humbles efforts et me frayer la voie au fauteuil que je vais occuper, en couronnant, à la suite d'un de ses concours, l'étude que je lui avais présentée sur un rhéteur chrétien de notre ville. Votre indulgence à mon égard n'est donc point de date récente, et c'est pour moi une joie profonde en même temps qu'un impérieux devoir, à l'heure où vous m'en donnez un nouveau et très flatteur témoignage, de vous exprimer ici publiquement ma plus sincère gratitude.

Digitized by Google

Si, en nommant l'académicien, vous vous êtes souvenus du lauréat, vous n'avez pas oublié non plus les liens étroits qui m'attachent à notre Université de France, déjà très brillamment représentée parmi vous, et, en me donnant une place dans vos rangs, c'est un nouvel hommage que vous avez tenu à rendre à la grande cause de l'éducation de la jeunesse. Voilà près de vingt-cinq ans que la Providence m'a voué au service de cette cause, d'abord aux côtés de ce normalien distingué, de ce pieux universitaire, qui devait être un jour l'abbé Barnave ; puis, dans notre ancienne Ecole Belsunce, un nom bien cher à votre Académie, et que je ne saurais prononcer sans émotion, parce qu'il est intimément uni dans mon cœur au souvenir de mes maîtres, de mes condisciples et de mes élèves ; enfin, dans notre grand Lycée de Marseille, auprès d'une jeunesse nombreuse, que j'aime de toute mon âme, et qui m'a prouvé bien des fois qu'elle sait comprendre et reconnaître la tendre affection qu'on lui porte. De fait, je n'avais guère que ce titre à l'obtention de vos suffrages, et je vous remercie de l'avoir jugé suffisant.

Peut-être aussi vous êtes-vous rappelé que la plupart des membres du clergé qui, dans le cours du dernier siècle, eurent la faveur de vous appartenir, s'occupèrent d'enseignement ou d'éducation. Tels furent l'abbé Brunet, professeur de rhétorique au Lycée de Marseille et l'un des maîtres d'Adolphe Thiers ; l'abbé Bargès, l'orientaliste distingué de la Sorbonne ; l'abbé Bayle, tour à tour aumônier de notre Lycée et professeur à la Faculté de Théologie d'Aix ; Mgr Cruice, qui, avant de devenir notre évêque, avait dirigé avec autant de zèle que de succès l'Ecole des Hautes Etudes des Carmes ; l'abbé Aoust, le docte professeur de notre Faculté des Sciences ; Mgr Ricard, que les Facultés d'Aix et de Marseille comptèrent au nombre de leurs conférenciers les

Digitized by Google

plus applaudis ; l'abbé Dassy, le charitable et pieux fondateur de l'Institut des jeunes aveugles et des sourds-muets ; enfin le vénérable chanoine Gras, l'un des maîtres les plus estimés de notre ancien Petit Séminaire, l'auteur apprécié de *Famille et Collège*, qui rendait naguère sa belle âme à Dieu, et dont les yeux, si longtemps fermés aux visions de la terre, se rouvrent maintenant à de plus belles et plus durables clartés. Assurément, en faisant une part si large aux représentants de l'Eglise, votre Compagnie eut à cœur de montrer l'excellent esprit qui l'anime et d'affirmer bien haut que la soutane fut toujours chez elle une liberté. Je suis heureux cependant de constater ici quelles furent ses préférences, et quelle particulière sympathie elle a constamment témoignée aux maîtres et aux éducateurs.

Aussi bien, pour parler seulement de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, l'éducation est-elle une véritable science, qui, comme les autres, a son objet propre, ses principes et sa méthode ; une science qui est fière d'avoir été cultivée par des hommes éminents, appartenant aux milieux les plus divers, mais également désireux de contribuer à son développement et à son progrès.

Tandis que, dans l'antiquité païenne, les deux plus grands génies en qui l'on entend toute la philosophie grecque, Platon et Aristote, ne craignent pas de s'attarder longuement à l'exposition de leurs idées pédagogiques, voici que, dès les premiers siècles du christianisme, les Pères de l'Eglise les plus illustres, tels que saint Basile et saint Jérôme, oublient un instant les graves questions de théologie ou d'exégèse qui les préoccupent, pour écrire, l'un, son admirable *Discours aux jeunes gens sur la lecture des auteurs profanes*, l'autre, ses ravissantes *Lettres à Lœta sur l'éducation de sa fille*.

Si les spéculatifs ne manquent pas qui formulent les règles et exposent les théories, plus nombreux

Digitized by Google

sont les professionnels qui les appliquent, et qui, dans la famille ou en dehors d'elle, exercent les nobles fonctions d'éducateur. Ici encore, à côté de ceux qui accomplissent leur tâche obscurément et sans bruit, nous rencontrons le nom des plus brillants génies dont s'honore l'humanité.

C'est ainsi qu'en plein dix-septième siècle, deux hommes d'Église, qui devaient être deux grands évêques, Bossuet et Fénelon, ne croient pas pouvoir faire un meilleur usage de leur science et de leur talent qu'en instruisant les futurs maîtres de la France, en attendant que, plus près de nous, un des plus puissants orateurs de nos temps modernes, le père Lacordaire, descende de la chaire de Notre-Dame pour aller éclairer des derniers rayons de sa gloire et de son éloquence son cher collège de Sorèze.

Ce goût très vif et cet élan généreux, qu'ont provoqués dans tous les temps l'étude et l'application de la science pédagogique, n'ont rien qui puisse nous surprendre, si nous songeons au but essentiel que l'éducation se propose, je veux dire l'orientation de toutes les énergies de l'homme vers l'Idéal divin, qui est tout à la fois son principe et sa fin suprême. Définir ainsi cette science, c'est indiquer déjà sa vraie noblesse et son importance capitale, en même temps que ses attaches directes avec la philosophie et la religion.

J'ajoute, Messieurs, qu'il en est peu qui soient plus délicates, plus complexes et plus ardues. En effet, de tous les vivants qui s'agitent sur la planète, l'homme est le seul qui puisse résister victorieusement à la discipline qu'on veut lui imposer, et, si la force a souvent raison de sa révolte matérielle, elle ne saurait asservir sa conscience et réduire sa volonté. De plus, l'homme n'est pas un être individuel et isolé, mais un être collectif ayant des liens multiples avec sa famille, sa race, le milieu social où

Digitized by Google

il vit et la patrie dont il est le citoyen. Sans doute, il y a des lois générales qui s'appliquent indistinctement à la formation de toute créature humaine, attendu que, par certains côtés, toutes les âmes se ressemblent, ayant toutes la même origine, la même nature et la même destinée. Qui niera cependant que l'éducation d'un Slave ne doive différer, sous plus d'un rapport, de celle d'un Anglo-Saxon, et qu'on ne saurait élever un Français du vingtième siècle comme on formait les générations du Moyen-Age ou de la Renaissance ? Le clairvoyant philosophe qui a si intelligemment exploré les origines de la France contemporaine, Hippolyte Taine, a très justement remarqué que la grande erreur des Constituants de 1791 a été de légiférer en ne considérant dans l'homme que l'être abstrait, créé et imaginé par les livres, et non l'homme réel et vivant qui était sous leurs yeux. Telle serait aussi l'erreur que commettraient les éducateurs de nos jours, s'ils refusaient de tenir compte du génie propre et du tempérament particulier de notre race, comme des exigences du milieu et du moment où nous nous trouvons. C'est à ce point de vue que nous sommes d'accord avec ceux qui veulent pour la jeunesse française une éducation vraiment nationale, c'est-à-dire, si j'entends bien le mot dont ils se servent, une éducation qui s'adapte aux nouvelles conditions de notre vie sociale et aux nécessités de l'heure présente, mais qui se conforme également aux traditions, aux tendances originelles et au caractère de notre pays ; une éducation où l'on se souvienne que si notre civilisation moderne est née de la culture gréco-romaine, elle est aussi la fille du Christ et de l'Evangile.

N'est-ce point reconnaître par là, Messieurs, combien sont graves les problèmes que discute la science pédagogiqne, et quelles peuvent être, pour l'avenir d'un peuple, les conclusions qu'elle formule ? De

Digitized by Google

même, en effet, que les doctrines sur l'éducation ne sont point des opinions fantaisistes et ne reposant sur aucun principe, de même qu'elles traduisent fidèlement les croyances religieuses et morales de ceux qui les ont conçues ou qui les adoptent, ainsi, par l'action qu'elles exercent sur les esprits, les mœurs et les caractères, elles ont sur la vie publique une inévitable répercussion. Si, dans le domaine de la théorie, l'éducateur s'inspire forcément de ses idées sur l'homme et sur ce qu'Ollé-Laprune nommait très bien le *prix de la vie*, il n'est pas moins vrai que, dans la pratique de son système, il tient renfermés comme dans un germe les vertus ou les vices de ceux qui suivront ses enseignements. Dans le *Gargantua* de Rabelais comme dans les *Essais* de Montaigne, dans le *Ratio Studiorum* de la Compagnie de Jésus ou de l'Oratoire comme dans le *Traité des Études* de Rollin, dans les *Pensées* de Locke sur l'Education et dans l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau aussi bien que dans l'*Essai* d'Herbert Spencer et dans les ouvrages de Mgr Dupanloup, ce n'est pas seulement une méthode pédagogique qui s'affirme, c'est aussi toute une religion, toute une philosophie, c'est parfois même toute une doctrine sociale et politique qui se trahit visiblement.

Et d'autre part, qui ne voit la conséquence et la portée de ces doctrines? Suivant que nous croirons, avec le paradoxal philosophe de Genève, à la bonté native de l'homme, ou, avec tous les penseurs chrétiens, à son originelle corruption, nous laisserons se développer librement et sans contrainte les instincts naturels de notre disciple, ou bien, nous méfiant de ses tendances premières, nous nous efforcerons de maîtriser sa volonté rebelle et de redresser ses perverses inclinations. Suivant aussi que nous serons de ceux qui admettent ou qui repoussent la croyance à une vie supra-terrestre dans une meilleure

Digitized by Google

patrie, nous ne parlerons aux jeunes gens que de la lutte pour l'existence et des intérêts d'ici-bas, ou bien, sans négliger les besoins de l'heure actuelle, nous les préparerons, comme le faisait déjà l'auteur du *Phédon* et de la *République*, à atteindre une destinée plus haute et une gloire plus durable dans un immortel avenir.

Et donc, s'il est excessif de prétendre que les maîtres de l'éducation sont les maîtres absolus des âmes, il est juste de reconnaître que la pédagogie d'un peuple ne révèle pas seulement sa mentalité à tel moment de son histoire, mais qu'elle est encore pour une large part la cause et le principe de ce qu'il sera. Les anciens eux-mêmes l'avaient bien compris, et Plutarque dit avec raison en parlant de Lycurgue : « Ce sage législateur ne jugea pas à propos de rédiger ses lois par écrit, persuadé que ce qu'il y a de plus fort et de plus efficace pour rendre les villes heureuses et les peuples vertueux, c'est ce qui est empreint dans les mœurs des citoyens et ce que la pratique et l'habitude leur ont rendu familier et naturel. Car les principes que l'éducation a gravés dans les âmes demeurent fermes et inébranlables, parce qu'ils sont fondés sur la conviction intérieure et la volonté même, de sorte que cette éducation devient la règle des hommes et leur tient lieu de législateur. »

Je n'ai pas à tracer ici, Messieurs, le plan d'une pédagogie idéale, et je me contenterai de rappeler cette belle parole de Platon : « L'éducation la meilleure est celle qui donne au corps et à l'âme toute la beauté, toute la perfection dont ils sont capables. » Quelle que soit, en effet, la doctrine que l'on professe sur l'union de l'âme et du corps, il est certain que nos forces physiques sont très étroitement unies à nos facultés morales, et qu'il existe entre elles des relations qui en conditionnent l'exercice et le mouvement. Si, comme l'a dit Bossuet,

Digitized by Google

une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime, il n'est pas moins vrai qu'elle subit plus ou moins d'ordinaire l'influence de sa matérielle enveloppe. C'est donc un devoir pour les éducateurs de cultiver les énergies physiques de leurs disciples et de leur offrir de très bonne heure le milieu le plus favorable à leur complet épanouissement.

Quant au perfectionnement de l'âme, dont parle Platon, j'exprimerai le vœu qu'il s'obtienne de plus en plus par le développement harmonieux et simultané de toutes nos facultés essentielles, je veux dire l'intelligence, le cœur et la volonté. A négliger la culture de l'une ou de l'autre de ces puissances humaines, on ne saurait aboutir qu'à former des êtres incomplets, inutiles ou dangereux. C'est une erreur de croire, par exemple, que l'intelligence est notre faculté maîtresse, et qu'il suffit de l'exercer, pour que les autres progressent avec elle. On peut être, — cela s'est vu —, un intellectuel de marque, en même temps qu'un pauvre caractère et un cœur corrompu. Aussi bien, s'il fallait cultiver une de ces facultés avec plus de soin, je n'hésiterais pas à choisir la volonté, puisque c'est elle qui nous assure l'empire sur nous-mêmes, qui fait les natures résolues et courageuses, les consciences intègres et incapables de toute compromission.

Cette observation est d'autant moins inopportune, que, s'il fallait en croire ceux qui connaissent le mieux l'état d'âme de notre jeunesse contemporaine, nos adolescents d'aujourd'hui seraient atteints d'une sorte d'anémie morale qui paralyserait en eux les dons les plus exquis et les aptitudes les plus heureuses. Eux qui savent maintenant tant de choses, ignoreraient ce que c'est que vouloir ; ils répugneraient à l'effort intense et continu qui, dans les âpres batailles de la vie, prépare les combattants victorieux ; avant même d'avoir vécu, ils éprouveraient déjà ce qu'un jeune et brillant écrivain disait naguère

Digitized by Google

être le mal de notre siècle et qu'il appelait *la peur de vivre.*

Peut-être y a-t-il de l'exagération dans cette peinture, et j'aimerais à croire que plus d'un de ces philosophes moroses appartient à la catégorie des *laudatores temporis acti* dont parle Horace. Quoi qu'il en soit, et si peu que cette maladie funeste ait effleuré l'âme de nos adolescents, il importe de réagir au plus vite et de travailler avec plus de sollicitude à l'éducation de la volonté. A quoi serviraient d'ailleurs tous les efforts qui tendent aujourd'hui à donner à nos jeunes gens des poumons solides, des jambes d'acier, des bras musclés et nerveux, s'ils portaient, dans des corps robustes, des cœurs débiles et des caractères amoindris? Mieux vaudrait, à coup sûr, un corps frêle et chétif, enveloppant une âme sereine et vaillante, et recevant d'elle, en dépit de sa faiblesse physique, ce je ne sais quoi de noble, de lumineux et de pur qui constitue la véritable beauté. Volontiers j'apporterai ici en témoignage les lignes que j'emprunte au charmant petit livre, où le P. Gratry a si délicatement esquissé la douce et attrayante figure de cet ancien élève du Lycée Saint-Louis, qui fut l'abbé Henri Perreyve : « Tout ce que le courage, l'intelligence, le dévouement et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, tout ce que l'expression d'une telle âme peut donner de beauté au corps de l'homme, la nature et la grâce le lui avaient donné. Il en était resplendissant et c'est pourquoi nous l'avons tant aimé. »

Je tromperais, Messieurs, votre légitime attente et je mentirais à mes plus chères convictions, si je ne me hâtais d'ajouter que cette culture, si habile et si patiente soit-elle, demeurera fatalement stérile, si la religion n'intervient pour lui prêter sa force et sa fécondité. Pour que la semence, confiée à la terre, croisse et devienne une luxuriante moisson, elle a

Digitized by Google

besoin, avec les soins du laboureur, de la rosée du ciel et des rayons du soleil de Dieu. Ainsi en est-il des âmes humaines, pour lesquelles la religion est tout ensemble cette lumière et cette rosée. Elle seule, par la foi qu'elle leur communique, peut faire lever au cœur de nos enfants les germes d'enthousiasme et d'affections généreuses qu'ils portent; elle seule, par les grâces qu'elle leur procure, peut leur permettre de lutter efficacement contre les passions naissantes qui les assiègent et les assujétir inébranlablement au devoir.

Je parlais tout à l'heure de la nécessité de développer la force morale et de former des caractères. Or c'est un principe incontestable, que notre volonté se détermine et s'ébranle d'autant plus facilement que nous connaissons mieux le but à atteindre et le bien à posséder. « La fin, dit excellemment Aristote, est le premier moteur et la première cause de l'action. »

Et, donc, mieux nous serons éclairés sur notre destinée humaine et sur le but suprême de la vie, et plus notre énergie morale grandira, plus fortement nous nous sentirons entraînés vers le terme qui doit combler tous nos désirs et réaliser tous nos rêves.

Dès lors, il est facile de comprendre que la volonté s'émousse et reste inactive, lorsqu'elle n'est sollicitée que par un idéal vague et mal défini, sorte de fantôme vaporeux et insaisissable, se modifiant sans cesse et reculant toujours, pour ne laisser à l'âme que la tristesse d'une illusion perdue et d'une espérance évanouie. Ce n'est pas à la lueur d'un tel mirage que l'on vouera sa vie à des vertus pénibles et à de douloureux sacrifices.

Combien, tout au contraire, la volonté s'avive et s'exalte, en présence de cet idéal vivant et concret, que la religion nous découvre et qui s'incarne dans un Dieu personnel et infini, Auteur et Sauveur du monde, appelant à Lui toutes les créatures humaines,

Digitized by Google

pour les faire monter, dans la lumière et dans l'amour, jusqu'à la possession de son éternelle gloire et de sa radieuse félicité! Quand cette vision apparaît à une âme droite et sincère, elle y projette de telles clartés et y allume de telles ardeurs, que cette âme en est entièrement transformée et devient capable des plus sublimes héroïsmes.

Quelles belles générations nous formerons, Messieurs, si nous savons ne jamais séparer l'une de l'autre, dans l'œuvre éducatrice, mais unir au contraire dans une puissante et harmonieuse synthèse, ces trois grandes choses qui s'appellent la science, la loi morale et la foi religieuse! La science, — elle est souveraine dans nos écoles, et il faut convenir qu'elle est plus que jamais capable de passionner la jeunesse, avec son front couronné d'astres et de soleils, avec ces deux ailes au vol irrésistible, la vapeur et l'électricité, avec, pour cortège, toutes les forces de la nature, et, pour ornement, tous les chefs-d'œuvre du génie humain. La morale — elle est aussi plus que jamais à l'ordre du jour dans les préoccupations des éducateurs, elle a une plus large part dans les programmes, et les chaires sont nombreuses où l'on parle aux jeunes élèves des droits imprescriptibles de la conscience, du respect de soi-même et des graves obligations qu'imposent la justice et la charité. Quant à la foi chrétienne, sans laquelle il n'y a ni morale efficace, ni science complète, elle a également ses apôtres attitrés qui ne demandent, aujourd'hui comme hier, qu'à faire participer les générations qui grandissent aux merveilleux avantages et aux inestimables bienfaits dont elle est la source. L'unité morale de notre pays ne sera pas mise en péril, parce qu'ils continueront à prêter aux maîtres de l'enseignement le précieux concours de leur influence et de leur autorité, parce qu'ils auront le noble souci d'apporter à l'édifice des temps nouveaux le ciment indestructible de la foi, et de faire péné-

Digitized by Google

trer, par la jeunesse, l'arôme préservateur de la religion dans toutes les conquêtes légitimes de notre société moderne.

Les ouvriers de cette culture intégrale ne seront jamais trop nombreux, et il est nécessaire d'y appeler, dans la pleine jouissance d'une liberté vraie et sincère, qui n'est que la reconnaissance d'un droit primordial et d'un inéluctable devoir, tous ceux que leur état, leur caractère et leur sérieuse compétence désignent pour cette haute mission. Ainsi, grâce à une émulation pacifique et féconde, grâce à l'ardeur d'un même dévouement, nous verrons se multiplier, dans notre beau pays de France, les intelligences robustes, les cœurs généreux et purs, les volontés fortes et droites, et, pour tout dire, les serviteurs passionnés du Vrai, du Beau et du Bien.

Le Vrai, le Beau et le Bien, tel était le thème principal du discours que votre éminent confrère, Mgr Robert, prononçait devant vous, au jour de sa solennelle réception dans votre Compagnie.

En vous félicitant avec raison de contribuer à étendre par vos travaux le culte de cette trilogie sublime, il regrettait, avec cette modestie qui lui était coutumière, de n'apporter pour cette œuvre commune, en dehors de son caractère épiscopal, aucun titre qui le recommandât à votre attention.

Comme le lui dit très bien dans sa réponse M. Prou-Gaillard, qui, en sa qualité de directeur, fut chargé de le recevoir, Mgr Robert était le seul à penser ainsi, et il est certain qu'en accordant vos suffrages à l'Evêque, vous aviez voulu non-seulement maintenir une tradition déjà bien ancienne et pleine de promesses pour un prochain avenir, mais encore honorer le savant.

Ceux d'entre vous qui avaient eu la faveur de l'approcher d'un peu près et la bonne fortune de soulever le voile sous lequel se cachait trop souvent son indiscutable valeur, vous avaient dit la variété

Digitized by Google

de ses aptitudes et l'étendue de son érudition. Vous saviez son amour pour les classiques grecs, qu'il lisait dans l'original, et pour les auteurs latins, dont les meilleures éditions ornaient sa riche bibliothèque. Vous connaissiez le culte d'admiration qu'il avait voué à l'un de ses plus illustres prédécesseurs sur le siège d'Hippone, notre grand docteur saint Augustin, dont les œuvres lui étaient à ce point familières, qu'elles formaient comme la trame de tous ses discours. Vous n'ignoriez pas enfin son incontestable autorité en matière d'archéologie chrétienne et d'épigraphie, et en quelle profonde estime l etenaient, sous ce rapport, les juges les plus compétents, tels que de Rossi et Edmond Le Blant.

Là était, à vrai dire, le terrain de prédilection de Mgr Robert, celui où un goût très prononcé et de consciencieuses études le ramenaient de préférence. C'est de sa chère Eglise d'Afrique, de son histoire et de ses antiquités, qu'il s'entretenait le plus volontiers, et c'est au cours de ses conversations sur ce sujet, que sa parole, d'abord lente et timide, s'animait peu à peu, se faisait chaude et captivante, et devenait facilement intarissable. Il étonnait alors ses interlocuteurs par l'abondance et la sûreté de ses informations, par la précision de sa pensée et sa connaissance approfondie des plus récentes découvertes.

Promu au siège de Marseille, il se passionna tout naturellement pour l'histoire de notre grande cité, et rien de ce qui touche aux gloires religieuses de notre Eglise ne lui demeura étranger.

C'est grâce à son intelligente initiative que l'érudit et regretté chanoine Albanès écrivit son *Armorial des Evêques de Marseille*, et nous savons tous avec quel intérêt il ne cessa de suivre les immenses travaux entrepris par notre infatigable compatriote pour la publication de sa *Gallia christiana novissima*, si bien continuée par M. le chanoine Ulysse Chevalier.

Digitized by Google

En ce qui concerne l'épigraphie, cette science née d'hier et devenue aujourd'hui si féconde, Mgr Robert avait compris le parti merveilleux qu'on peut tirer de l'interprétation des inscriptions anciennes et de leur comparaison avec les textes des manuscrits, pour éclairer d'une nouvelle lumière des points obscurs en philosophie, en histoire civile et religieuse, et dans l'organisation de la vie publique ou privée d'autrefois.

Sans doute, il n'était point de ceux qui s'alarment ou se scandalisent, lorsqu'un document nouveau ou mieux connu vient à démontrer la fausseté de certaines légendes. Son sens critique était trop affiné, pour qu'il cédât jamais à ce déplorable esprit de système et à cette manie des procès de tendance, qui, même sur des questions demeurées libres, excluent d'avance toute discussion, et pour qui tout contradicteur devient immédiatement suspect d'ignorance ou de mauvaise foi. Il ne pouvait pas cependant ne point éprouver une satisfaction bien vive, toutes les fois qu'un texte épigraphique tournait à l'avantage d'une tradition qui lui était chère. C'est ainsi qu'il accueillit avec joie la découverte des inscriptions africaines, confirmant le récit de la Passion de sainte Salsa, retrouvée par le savant directeur de l'Ecole de Rome, Mgr Duchesne. C'est ainsi surtout qu'il fut heureux des conclusions formulées tout ensemble par de Rossi, Edmond Le Blant et le chanoine Albanès, à propos de l'antique épigraphe conservée dans notre Musée archéologique, et tendant à établir que le christianisme aurait pénétré pour la première fois dans les Gaules par le littoral de la Provence et en suivant la vallée du Rhône.

De la réelle maîtrise qu'il possédait en ces matières, nous avons une preuve durable dans plusieurs écrits où il a consigné ses observations, dans les épigraphes qu'il a composées et, particulièrement, dans la découverte d'une carrière de marbre de Numi-

Digitized by Google

die, qu'il eut l'honneur de provoquer, et à laquelle son nom restera impérissablement attaché à côté de celui d'un de vos plus sympathiques confrères, M. Cantini.

Il m'est bien doux de proclamer, en terminant, qu'en Mgr Robert les qualités morales ne furent pas inférieures aux dons de l'esprit, et de m'associer publiquement aux éloges qu'ont valu au regretté Prélat la simplicité de sa vie, la modération de son caractère, sa charité envers les pauvres, son filial attachement à l'auguste personne et à toutes les directions de notre grand Pape Léon XIII.

Messieurs, si les vertus dont votre docte confrère nous a donné l'exemple sont héréditaires chez les premiers Pasteurs de l'Eglise de Marseille, il en est de même des sentiments d'estime et de sympathie dont ils sont animés à votre égard. La présence du Chef suprême de notre diocèse à cette fête académique vous en fournit une preuve nouvelle, et ce témoignage est de valeur trop haute, cette faveur trop vivement appréciée par votre récipiendaire, pour que le dernier mot de ce discours ne soit, comme l'a été le premier, l'expression d'une respectueuse et profonde reconnaissance.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. L'ABBÉ GAMBER

MONSIEUR,

Les souvenirs anciens gardent en eux une puissance d'émotion singulièrement persistante. Il suffit d'une similitude de fait, d'une date anniversaire, d'une conversation, parfois d'un mot, pour qu'ils accourent en foule et nous apportent comme un écho affaibli, lointain, des joies jadis procurées ; ainsi d'une cendre, éteinte en apparence, sur laquelle il suffit qu'un souffle passe pour que la flamme jaillisse aussitôt. Je ne suis donc pas autrement surpris que votre élection à l'Académie vous ait remis en mémoire vos premiers rapports avec elle et le succès que vous y avez obtenu.

Il y a de cela vingt ans, elle avait ouvert un concours littéraire, dont le cadre imposé laissait aux concurrents une extrême latitude : une étude en prose sur un littérateur né en Provence. Vous eûtes la bonne pensée d'y prendre part, car votre manus-

Digitized by Google

crit fut jugé le meilleur et inséré en entier dans nos Mémoires, où vous le retrouverez, non sans un certain plaisir, j'en suis convaincu. Il y demeurera comme un remarquable travail, un document précieux pour tous ceux qu'intéressera l'histoire de cette célèbre Ecole de Marseille, qui fut longtemps rivale de celle d'Alexandrie, et dont vous dites que notre Académie est la digne fille et la brillante émule. Il sauvera de l'oubli le nom d'un Marseillais qui, s'il ne fut pas un des plus grands parmi ceux qui ont illustré leur ville natale, n'en tint pas moins une place honorable parmi ses contemporains.

Je gagerais que ceux de nos confrères chargés de l'examen des manuscrits du concours durent marquer leur étonnement de trouver sous votre plume le panégyrique de Claudius Marius Victor, rhéteur marseillais, qui devait être pour la plupart, sinon pour tous, un illustre inconnu. Disons, sans plus tarder et pour dissiper toute équivoque, que l'épithète de rhéteur, loin d'avoir le sens défavorable qu'on lui donne communément, s'appliquait autrefois à des personnages considérables, orateurs, écrivains, professeurs d'éloquence et de belles-lettres. C'est au rhéteur Priscus, l'homme le plus éloquent de l'Empire, que s'adresse Théodose II pour envoyer une ambassade à Attila et traiter de la paix. C'est le rhéteur Avitus que le roi wisigoth, son élève, fait proclamer à Arles empereur d'Occident et qu'accepte le Suève Ricimer, maître de la milice à Rome. Notre compatriote, le rhéteur Marius Victor, n'a pas joué dans l'histoire un rôle aussi important. Il s'est contenté de professer la rhétorique au Vme siècle de notre ère et d'écrire de beaux vers latins.

A ceux qui s'étonneraient que vous fussiez allé chercher si loin l'écrivain provençal qu'exigeait le concours, vous pourriez répondre que, il y a vingt ans, vous étiez professeur de rhétorique au collège Belsunce, et qu'il était naturel de l'être allé chercher

Digitized by Google

parmi vos devanciers de l'enseignement. Vous pourriez répondre également que vous êtes prêtre, et que l'œuvre de Marius Victor avait cela de séduisant pour vous, qu'elle était éminemment religieuse, qu'elle était surtout une définitive victoire sur des habitudes et des tendances païennes, que l'Eglise fut si longue à déraciner. Vous nous avez appris, en effet, que les poètes néo-chrétiens en étaient encore, quatre cents ans après la venue du Christ, à demander aux mythes de l'antiquité leurs sujets de poèmes, que l'esprit païen était demeuré vivant dans les lettres, et que Marius Victor fut le précurseur qui rompit avec cette tradition surannée, incompatible avec sa foi de chrétien, en écrivant sur les dix-neuf premiers chapitres de la Genèse un poème latin de plus de deux mille vers.

Le thème vous plaisait ; vous l'avez agrandi. Cette monographie vous conduisit à étendre le champ de vos recherches et à grouper en un faisceau tous les poètes latins, contemporains de Victor, qu'avait séduits, eux aussi, le charme des premiers récits bibliques. C'est ainsi qu'à côté de lui vinrent se ranger Cyprien, Hilaire, Dracontius, et le savant évêque de Vienne, Avitus, dont la sainteté éclipsa la pourpre de son cousin, l'éphémère empereur. Vous avez étudié leur vie et commenté leur œuvre ; vous les avez montrés débarrassant à tout jamais la poésie latine d'un Olympe fantaisiste et licencieux, s'inspirant uniquement de la foi ardente dont leur âme était pleine, ouvrant enfin une voie nouvelle à tous ceux qui, durant quatorze siècles, dans toutes les langues et sous toutes les formes, rediront l'œuvre de la Création, à ces continuateurs de leur pensée dont vous rappelez les noms, de quelque confession qu'ils soient, catholiques comme le Tasse, calvinistes comme Du Bartas, anglicans comme l'illustre poète qui, indigent et presque aveugle, consolait sa double infortune en dictant à sa fille Déborah les

Digitized by Google

vers immortels du *Paradis Perdu*. Sous ce titre, *La Genèse dans la poésie latine au Ve siècle*, vous avez produit un livre qui témoigne d'une large érudition, de recherches patientes et réfléchies, d'un esprit méthodique et sûr, d'un souci constant de la forme précise, sans sécheresse comme sans emphase, bref un livre intéressant, même pour ceux que ne passionnent ni l'exégèse, ni l'étude du droit canon.

Ce livre, vous l'avez dédié à Mgr Robert. Ah! combien ce grand cœur, cet esprit fin et délicat, cet érudit, eût été mieux qualifié que moi pour en apprécier le mérite et la portée! comme il en eût abondamment déduit les qualités maîtresses dans ces questions, que vous y agitez, de dogmatique, de métrique ou de basse latinité! et comme, venant de lui, l'éloge vous eût semblé plus doux! Hélas! la mort a éteint le flambeau de cette belle intelligence!... Je ne veux rien ajouter, de peur de l'affaiblir, au juste éloge que vous faites de lui, rien, si ce n'est ce mot de reproche: pourquoi avait-il si longtemps tardé à venir à nous? et que d'années perdues, où nous aurions goûté le charme de sa causerie, l'étendue de son savoir, l'excellence de ses conseils!... Il aimait l'Académie; il nous l'a prouvé par ses libéralités envers elle. Au cours de la maladie qui l'a emporté, il manifestait le regret que le souci de son diocèse l'eût éloigné trop souvent de nos séances; il se promettait, dès que le mal aurait cédé, de revenir dans notre milieu où, quelles que fussent nos divergences d'opinions, il savait ne rencontrer que la considération, l'estime et le respect de tous... C'est ainsi qu'en l'état précaire de notre avenir s'en vont nos rêves et nos espoirs!...

J'éprouve quelque embarras à parler de votre *Edition massaliotique de l'Iliade d'Homère*. Je ne sais plus le grec. Je n'ai gardé de lui que de vagues réminiscences qui se confondent en mon esprit avec certain jardin des racines, dont on martelait jadis nos

Digitized by Google

mémoires d'écolier, un amas de mots divisés en décades et traduits en alexandrins dont l'aridité le disputait à la niaiserie. Que d'imprécations il me souvient avoir proférées contre les auteurs de ce recueil de racines indigestes ! — imprécations bien superflues, puisque Lancelot et Le Maistre de Saci qu'elles visaient, ces deux Messieurs de Port Royal des Champs, avaient depuis longtemps cessé de travailler leur jardin. Et dire que la solitude enfante de tels produits ! A quelles aberrations ne conduit-elle pas !

Cependant, parce que je suis mauvais juge en la matière, ce n'est pas un motif pour dissimuler le plaisir que j'ai éprouvé à lire cette plaquette. Les premiers chapitres étaient à portée de mon savoir. Mais, après avoir épuisé la lecture des prolégomènes, et dès l'entrée dans le principal du sujet, texte, scolies, commentaires, je confesse m'être arrêté court, avec l'extrême regret de n'être pas helléniste et de ne pouvoir vous suivre jusqu'au bout.

Avec vos œuvres purement littéraires, je me trouve sur un terrain plus solide et en meilleur état d'en parler.

Une grande source de joie, quand on a produit et livré à la publicité une œuvre artistique ou littéraire, c'est l'impression qu'on a d'avoir été compris de quelques-uns, de se trouver avec ceux-là en communion parfaite de sentiments et de pensées, d'avoir établi un courant de sympathies, comme un groupement d'âmes dans le domaine de l'idéal. Il est difficile d'admettre que, cette impression, vous ne l'ayez pas ressentie après la publication de votre ouvrage le *Fils de l'Homme*, et qu'elle n'ait pas été fortifiée par tout ce qui vous en a été dit. En lisant votre prose charmeuse, exubérante d'enthousiasme et de poésie, s'harmonisant si bien avec le sujet qui l'a inspirée, on a l'intuition que de tout temps l'Evangile a été votre livre de chevet, que vous en

Digitized by Google

avez analysé la substance et qu'il n'est aucun de ses moindres détails qui vous ait échappé. Et vous vous l'êtes si bien assimilé, ce Livre par excellence, la Bonne Nouvelle annoncée, il y a dix-neuf siècles, aux hommes de bonne volonté, que la pensée vous est venue, heureuse entre toutes, de mettre en plein relief, en une série de chapitres, la personnalité de Jésus, non plus le *Logos* immatériel, mais le fils de l'homme vivant sa vie humaine et, selon le mot de Bossuet que vous citez, ayant tout pris de l'homme, excepté le péché. Grâce à la connaissance parfaite que vous aviez du texte sacré, grâce à votre indiscutable talent d'écrivain, vous avez produit une œuvre excellente où, dans un style imagé, vous représentez le Maître suivant la voie que le Père lui a tracée, avec, ce qui le rattache à nous, ses effusions, ses colères, ses larmes, avec sa tendresse pour les tout petits, la douceur de son regard, la puissance de sa parole, l'ardeur de sa prière, avec, en un mot, tout ce qui constitue la plus haute et la plus adorable figure qui ait traversé et traversera jamais notre pauvre humanité. Et vous avez eu cette bonne fortune d'avoir, étant prêtre catholique, écrit un livre religieux que quiconque se réclame du Christ, orthodoxe ou schismatique, luthérien ou calviniste, conformiste ou presbytérien, peut lire sans être troublé dans ses croyances, mais non sans éprouver à cette lecture une douce et profonde émotion.

Dans un autre volume, intitulé les *Poètes de la Foi*, vous vous êtes proposé le panégyrique de cinq poètes modernes, fort inégaux de notoriété et de talent, mais unis ensemble par une qualité commune, la ferveur de leur foi catholique exprimée en leurs vers. J'admire comme ce livre, à défaut d'autre critérium, indique nettement votre état d'âme, la caractéristique de votre nature droite et pieuse, le grand principe dont vous avez fait la règle de votre vie, auquel vous rattachez toutes vos pensées et

Digitized by Google

toutes vos actions ; et comme, d'un bout à l'autre de ces pages émues que vous consacrez à Turquéty, à Paul Reynier, à Victor de Laprade, à Jean Reboul, à Marie Jenna, vous laissez percevoir l'idée dominante qui a guidé votre plume en les exaltant. De même que, dans un drame musical, un motif ayant un sens déterminé revient par instant pour faciliter à l'auditeur la compréhension symphonique, de même revient sans cesse dans votre volume, — le *leitmotiv*, dirait un wagnérien, — le motif de la Foi.

Vos poètes, ai-je dit, sont inégaux, non certes au point de vue de la hantise des choses divines qu'ils ont tous à un égal degré, mais au point de vue de la forme, de la facture, de la maîtrise, du vêtement si j'ose m'exprimer ainsi. L'un d'eux s'élève au-dessus des autres de toute la hauteur de son admirable talent, comme le chêne qui, de sa puissante ramure, abrite les arbrisseaux de la forêt. Victor de Laprade est un de nos grands poètes, un des plus grands peut-être par l'élévation de la pensée, par la souplesse du rythme, par la sonorité du verbe, surtout par l'expression magnifiée des beautés de la nature et du sentiment exquis qu'elles provoquent, débordant de son âme et montant en actions de grâces vers le Très-Haut. Je le revois encore, comme si c'était d'hier ; — j'étais alors un modeste écolier au lycée de Lyon ; — je revois son attitude austère, son visage à la fois marqué de gravité et de douceur, son air de mélancolie, cet air particulier qu'imprime sur les traits l'habitude de se replier sur soi-même et de vivre une vie intérieure ; je le vois, dans ma classe, ennuyé d'une corvée d'inspection qui s'accommodait mal avec son caractère, demander, à peine assis, un Virgile et se plonger dans la lecture de ses chères Georgiques, tandis qu'il laissait à son collègue le soin de nous interroger.

Je regrette qu'il soit, sinon méconnu, puisqu'il eut son heure de célébrité, du moins trop peu connu, à

Digitized by Google

notre époque où le goût des nobles pensées noblement exprimées et des rythmes harmonieux semble s'effondrer dans le chaos des écoles nouvelles. Un jour viendra, prochain je l'espère, où le grand public se guérira, comme d'une névrose, de ce mépris, plus affecté que réel, pour le sublime et l'idéal, de ce goût bizarre et maladif pour une psychologie alambiquée, d'autant plus appréciée que plus inintelligible, pour une poétique informe qui se glorifie de sa décadence, et qui sous couleur d'indépendance, ne relève d'aucunes règles, pour un sensualisme malsain et déprimant qui s'égare dans les bas-fonds des pires instincts. Ce jour-là, *Psyché*, les *Symphonies*, les *Odes et Poèmes*, l'œuvre tout entière de Laprade retrouvera le même succès qu'autrefois avec les applaudissements du lecteur, enfin débarrassé de la poésie décadente comme d'un mauvais rêve. Et quand ce jour sera venu, vous aurez la douce satisfaction d'y avoir contribué, d'avoir en votre livre remis en lumière la belle figure du poète dont François Coppée occupe le fauteuil à l'Académie Française, et que, malgré son beau talent, il n'a pu faire oublier.

Il me faudrait n'être pas du Gard pour ignorer le nom de Jean Reboul. L'étranger qui visite la Nemausa moderne, n'est pas sans remarquer, au jardin de la Fontaine, une statue de marbre blanc représentant Reboul enveloppé d'un singulier manteau comme il n'en porta jamais, et assis sur une chaise curule qui, certes, ne meubla jamais sa boulangerie. Car Reboul fut boulanger, comme Jasmin fut perruquier, Adam Billaut menuisier, Savinien Lapointe cordonnier, Charles Poncy maçon, Matabon serrurier, Hégésippe Moreau typographe... Je m'arrête ; tous les corps de métier y passeraient. Ah ! ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire ce que Sainte-Beuve disait de maître Adam : « Il y a peut-être du poète dans le menui-

Digitized by Google

sier ; mais il y a sûrement du menuisier dans le poète ». Les vers de Reboul ne se ressentent en rien de son rude labeur professionnel ; ils procèdent de la manière de celui qu'il a choisi pour maître, de celui qui, pour me servir de ses propres paroles, *laissa tomber sur sa muse naissante le rayon protecteur d'une aile éblouissante*, du chantre des *Harmonies* et des *Méditations*. Ils flottent comme une fumée d'encens, diaphane et légère, qui monte vers le ciel, ils se teintent facilement de mélancolie pour se retremper ensuite de sublimes espérances ; ils sont, pour tout dire d'un mot, l'émanation d'une âme religieuse, et c'est là le grand motif de votre admiration pour lui. Que deviendront-ils par la suite ? Ils iront sans doute *où va toute chose, où va la feuille de rose et la feuille de laurier*. Qui donc, aujourd'hui, hormis les bibliophiles et vous, connaît, même de titre, les *Traditionnelles* ? Pourtant, une circonstance particulière peut assurer la pérennité de son nom dans le domaine de la poésie. Il eut la rare fortune de produire une élégie qui eut un retentissement énorme, hors de proportion avec sa valeur, cependant très réelle. Quand une œuvre a mené si grand tapage, elle a quelque chance de ne pas disparaître. Un sonnet a suffi pour marquer la trace d'un poète dont le nom depuis longtemps, sans lui, serait oublié. Peut-être, dans les anthologies futures, *l'Ange et l'Enfant* coudoiera-t-il le sonnet d'Arvers.

Je ne peux laisser passer le nom de Paul Reynier sans m'associer aux paroles émues qu'a dictées à votre cœur la douleur de sa fin prématurée. Saviez-vous, Monsieur, qu'il avait été des nôtres ? Mais, hélas ! combien peu ! Le 6 mars 1856, l'Académie de Marseille, rendant hommage à son talent, l'avait élu, malgré son extrême jeunesse, en remplacement de Pierre Albrand. Cinq jours après, le pauvre enfant avait cessé de vivre... Il n'avait pas vingt-quatre ans !

Digitized by Google

Tandis que je lisais dans votre livre les pages que vous lui consacrez, d'autres vers me revenaient en mémoire qui s'appliquaient à lui :

Il faut que l'eau s'épuise à courir les vallées ;
Il faut que l'éclair brille et brille peu d'instants;
Il faut qu'avril jaloux brûle de ses gelées
Le beau pommier trop fier de ses fleurs étoilées,
Neige odorante du printemps.

Quant à Edouard Turquéty et à Marie Jenna, j'avoue que j'ignorais même leur nom avant de vous avoir lu. Et pourtant nous datons de la même époque. Le succès de leurs vers, sans doute à raison d'un particularisme voulu, n'a pas dépassé les limites d'un cénacle, d'un cercle étroit d'amis triés sur le volet; leur flamme n'a brillé que pour quelques intimes qui retrouvaient en elle leur flamme intérieure ; elle a vécu sa vie éphémère et je doute qu'elle se ranime jamais. D'ailleurs, qu'importe! Le flot pousse le flot, d'autres poètes surgiront qui, suivant la voie où ceux-là les auront précédés, trouveront de nouveaux accents pour célébrer la gloire divine. La foi engendre les poètes, et le thème de l'impérissable est illimité.

Licencié ès-lettres, vous avez voulu être docteur. La thèse française que vous avez présentée devant l'Université d'Aix-Marseille, ne fut autre que votre livre de la Genèse dans la poésie latine au Ve siècle. Quant à votre thèse latine, dirai-je que je l'ai lue... intégralement? Je ne m'y hasarderai pas, dans la crainte de voir un sourire d'incrédulité errer sur vos lèvres. La langue de Cicéron ne m'est pas familière autant qu'à vous ; c est une vieille connaissance que j'ai perdue de vue depuis ma sortie de l'école, et ce n'est pas sans difficulté que j'ai renoué commerce avec elle. Néanmoins ce que j'en ai lu me permet d'en parler sans trop d'entorse à l'exactitude et à la vérité.

Digitized by Google

Vous l'avez établie sur un professeur éminent du lycée de Louis le Grand, qui eut son heure de notoriété vers la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, le P. Claude Buffier, de la Compagnie de Jésus. C'était un acte de hardiesse. A une époque, où l'appellation de « jésuite » est considérée comme une injure, il n'était pas sans danger pour votre succès final de vous constituer l'apologiste d'un personnage aussi compromettant. De tous les Ordres religieux, il n'en est pas qui aient soulevé plus de haines et de rancunes; il n'en est pas aussi qui aient rencontré de plus chauds défenseurs. Quelle que soit l'opinion qu'on professe à leur égard, si on veut s'élever au-dessus des passions et juger sans parti pris, il faut bien reconnaître que les Jésuites ont rendu à la cause de l'enseignement d'utiles services. Je n'en veux d'autre preuve que ce *Journal de Trévoux* qu'ils ont publié durant plus d'un siècle, qui représente la matière de huit cents volumes in-octavo, qui touche à toutes les branches de l'esprit humain, et qui, pour l'avancement des sciences, pour le progrès des lettres, pour le développement des arts, a été, qu'on le veuille ou non, du plus précieux secours. *Suum cuique tribuere*, disaient les Latins. Si on ne veut verser dans l'injustice et la partalité, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient.

Vous avez présenté, devant votre jury d'examen, le P. Buffier tel qu'on s'accorde à le reconnaître : homme de beaucoup d'esprit et de goût, savant grammairien, disert autant qu'un rhéteur de vieille roche, littérateur élégant, écrivain habile, dialecticien consommé. Ses œuvres, éditées et souvent rééditées, dont vous donnez la nomenclature, témoignent de son vaste savoir et d'une somme énorme de travail. Sa collaboration au *Journal de Trévoux* et ses quarante ans de professorat au lycée Louis le Grand sont des titres indéniables, qui viennent corro-

Digitized by Google

borer tout ce qui a été dit de lui sur sa haute valeur intellectuelle. Mais, au point de vue du caractère, est-il bien exact ce qu'en a écrit le *Journal* après sa mort, que « son cœur aussi droit que son bon sens le mettait au-dessus de l'humeur », — la mauvaise, j'imagine, — et que « il n'aimait la dispute que pour l'essaier au profit de la vérité » ? Les plus belles qualités ne vont pas sans quelques défauts. Or, je penche à croire, au rebours du *Journal de Trévoux*, que son humeur était agressive, batailleuse, et que son esprit, quelque droit qu'il fût, était enclin à se laisser influencer par la passion et par suite à se fausser. A l'appui de mon dire, permettez-moi, Monsieur, de donner quelques développements à dix lignes de votre thèse.

En 1696, le P. Buffier était recteur-adjoint au séminaire de la ville de Rouen. En la même année le siège archiépiscopal était occupé par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, un des fils du grand ministre, Contrôleur général des Finances, dont le royaume pleurait encore la perte. C'était un remarquable prélat, un esprit large, tolérant, affiné, s'alliant à une exquise bonté de cœur. L'Académie Française l'avait élu en 1678, en remplacement du philosophe moraliste Esprit, celui qu'on appelait l'abbé Esprit, bien qu'il n'eût jamais été ordonné ; et Monseigneur avait marqué son passage à la *grande* Académie en contribuant à la création de la *petite*, qui devait, vingt-trois ans plus tard, par lettres patentes du Roi, devenir l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et dont naturellement il fut membre un des premiers. Certes, la tolérance est une vertu chrétienne; mais les deux hommes en jugeaient différemment. Pour le prélat, l'esprit de tolérance devait s'exercer envers tous sans exception ; aussi, conformant sa conduite à ce principe, il en usait largement envers les protestants de son diocèse. Pour le fougueux Jésuite, la tolérance en matière d'hérésie était une

Digitized by Google

faute lourde, contraire à la foi ; être tolérant envers les « religionnaires », et cela, moins de dix ans après la révocation de l'Edit de Nantes, équivalait à un acte de complicité morale avec l'hérésie. Le P. Buffier entama la lutte : il éplucha les lettres pastorales de l'archevêque ; avec une habileté rare, il y découvrit, ou crut y découvrir quelques propositions suspectes et sur ces documents rédigea un opuscule, un libelle plutôt, dont la publication mit le diocèse en émoi. Le bruit de la querelle alla grandissant et gagna la Cour ; le Saint-Siège fut saisi du litige et le P. Buffier mandé à Rome pour fournir des explications. Vous dites qu'il ne voulut rien retirer de ce qu'il avait écrit. Je le crois sans peine ; mais, en définitive, la solution de l'affaire lui fut défavorable, car il reçut l'ordre de quitter Rouen. Louis XIV n'avait pas pour les Protestants la haine vigoureuse qu'il nourrissait contre les Jansénistes ; il en affectionnait quelques-uns particulièrement, comme ce grand financier Samuel Bernard, auquel il faisait lui-même les honneurs de ses jardins de Marly. La révocation de l'Edit de son aïeul, désastreuse mesure dont les conséquences pèsent encore lourdement sur notre patrie, lui avait été arraché par le Parlement de Paris et la majeure partie de l'Episcopat français, sous l'influence occulte de la Compagnie. Il était donc naturel qu'en cette occurence le Roi couvrit son archevêque et le débarrassât d'un fâcheux adversaire, que du reste l'Université de Paris s'empressa de recueillir.

La soutenance de votre thèse fut rude et longue, longue surtout, car elle dura toute une journée, jusqu'à complet épuisement de vos forces. L'œuvre du P. Buffier est si vaste, si complexe, elle touche à tant de matières diverses, *trivium* et *quadrivium*, comme on disait alors des arts libéraux, qu'elle offrait une source inépuisable de questions, d'objections, de contradictions, de tout ce qui constitue un

Digitized by Google

examen de doctorat. Vous êtes sorti victorieux de ce débat ; c'était justice, et vous pouvez en être fier.

Vous êtes, Monsieur, aumônier de notre lycée comme l'était de son vivant notre vénérable et regretté confrère, l'abbé Bayle, qui fut Directeur de notre Académie, de même que vous le serez un jour. Dans vos délicates fonctions, dans l'éducation des jeunes gens qui vous est confiée, vous faites mieux que leur apprendre un catéchisme, dont la lettre n'est en somme qu'une question de mémoire, vous vous efforcez de leur donner l'esprit religieux dans toute son amplitude et dans toutes ses applications, cet esprit religieux qui leur sera, s'ils veulent bien s'en pénétrer, un puissant auxiliaire, quand ils seront plus tard aux prises avec la vie. Comme le semeur de la parabole, vous semez à pleines mains le bon grain de votre parole, de vos exhortations et de vos conseils. Trop souvent, par malheur ! il s'égare en chemin, dans les pierres ou les buissons épineux. Mais aussi, quelle consolation et quelle joie pour vous, quand il tombe en un terrain fertile et rapporte, comme dit l'Evangile, cent pour un ! Nous ne saurions nous désintéresser de votre mission, que vous accomplissez avec un zèle infatigable. Les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain, et de l'éducation qu'ils auront reçue dépendra l'orientation de la politique future. Or, le problème qui se pose est redoutable ; c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu. Les peuples qu'abandonne l'esprit religieux, sont des peuples en pleine décadence. « Ni Dieu, ni maître », vocifèrent des êtres qu'a touchés un vent de folie, et, glissant sur la pente fatale, ils en viendront, ils en viennent déjà à nier la patrie. « Ni Dieu, ni patrie » ? Mais alors, où l'homme prendra-t-il cet idéal dont il a soif, qui est aussi nécessaire à son âme qu'à son corps le pain

Digitized by Google

quotidien ? que lui restera-t-il au cœur de grand et de noble, quand toute notion morale aura sombré dans la tourmente ? Il est donc urgent, pour opérer une réaction salutaire et pour préparer un meilleur état de choses, de veiller à l'éducation de l'enfant, de développer sa jeune intelligence dans le sens du juste et du bien, de le mettre en garde contre ses instincts et de tourner ses regards vers le ciel qui lui sera une source infinie de consolations et de joies. Il faut qu'il puisse un jour, à cette formule exécrable : « Ni Dieu, ni patrie », répondre fièrement par la noble devise de nos pères : « *Pro Deo et Patria* », cette devise que votre poète aimé Victor de Laprade a magnifiquement traduite par ces deux vers :

> Nommez votre pays par ce nom : la *Patrie !*
> Après celui de Dieu, c'est le nom du Devoir (1).

Et telle est la tâche qui vous incombe, à laquelle vous ne ménagez, je le sais, ni votre dévouement, ni l'abnégation de vous-même. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous voir aujourd'hui nous appartenir. Je vous exprime, au nom de tous, notre vive sympathie : nos mains sont tendues vers la vôtre, en signe de cette bonne confraternité désormais établie entre nous ; et, à l'exemple des Latins, dont la langue et les mœurs vous sont si familières, nous marquons d'une pierre blanche ce jour de votre réception.

(1) V. de Laprade. *Le livre d'un père* : Le serment.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 21 décembre 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MONTRICHER

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Il y a plus d'un demi-siècle, c'était le 7 septembre 1851, dans une séance publique et solennelle de l'Académie de Marseille, comme celle qui nous réunit aujourd'hui, un de vos prédécesseurs, en prononçant son discours de réception, s'exprimait en ces termes :

« Je ne pouvais qu'éprouver un sentiment de vive « satisfaction et de reconnaissance profonde, lorsque « les hommes éminents que Marseille s'enorgueillit « de posséder, et qui représentent la littérature, les « sciences et les beaux-arts, sont venus me chercher « dans ma retraite pour m'associer à eux ».

Votre ancien confrère, le récipiendaire dont je cite les paroles, n'était autre que mon père, Franz de Montricher, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du Canal de Marseille.

Digitized by Google

C'est donc une tradition de famille que vous perpétuez, en me faisant, Messieurs, le grand honneur de m'admettre dans votre Compagnie.

Aussi, de même que mon père, et certes, à meilleur escient, puis-je dire à mes nouveaux confrères :

« L'homme sur lequel vous avez jeté les yeux pour « l'adjoindre à vous, malgré son peu de valeur pro- « pre, est fier du choix dont il est l'objet ».

Mais ce qui m'inspire comme à lui, un sentiment de « vive satisfaction » et de « reconnaissance profonde », c'est autant la faveur insigne que vous me faites, que l'hommage que vous avez à cœur de rendre, en ma personne, à sa mémoire.

Et, par une fortune qui n'est point, sans doute, l'effet du hasard, et à laquelle votre courtoisie et votre délicatesse ont une part que je devine, l'homme éminent dont j'ai l'honneur de recueillir ici la succession, M. le docteur David, attira sur lui votre bienveillante attention par sa magistrale enquête sur les travaux de l'auteur du Canal de Marseille.

La tâche qui m'échoit, en prenant place parmi vous, pour lourde qu'elle soit, m'est donc agréable et douce; et quand, pour l'accomplir, j'ouvre le mémoire sur les eaux d'alimentation de la ville de Marseille, qui valut à mon prédécesseur vos suffrages au double titre de lauréat, puis de confrère, vous jugerez de mon émotion et de ma gratitude, lorsque dès les premières pages, je lis ces lignes :

« Le Conseil municipal posait la première pierre « de l'aqueduc le 15 novembre 1839 et les eaux de la « Durance arrivaient dans le territoire de Marseille, « le 8 juillet 1847, immortalisant à jamais le nom de « l'homme de génie, qui fut l'auteur du projet et le « directeur des travaux. »

Merci, Messieurs, du plus profond de mon cœur

Digitized by Google

de fils et de concitoyen de m'avoir procuré cette suprême satisfaction !

Au surplus, l'honneur de succéder à votre savant et si bienveillant confrère n'est assombri pour moi par aucun regret, car, par chance précieuse autant que rare en une telle affaire, c'est à lui-même qu'il me serait encore possible d'adresser mes remercîments. Bien que d'autres soucis l'aient éloigné de notre ville, il y revient parfois ; et comme le lui disait, en si bons termes, notre confrère M. Charles Vincens, répondant en 1892 à son discours de réception, les titres qu'il acquit à l'estime de nos concitoyens sont tels, qu'il ne saurait jamais être un étranger pour Marseille ni pour nous.

Aussi ne m'attarderai-je pas à retracer les débuts de sa vie modeste, laborieuse, consacrée tout entière au travail, et soutenue par l'âpre vouloir du succès et de la réussite.

Qu'il me suffise de rappeler qu'à un âge où tant d'autres sont encore à faire choix d'une carrière, il avait parcouru le cycle de l'enseignement de la pharmacie et de la médecine dans les écoles spéciales de Strasbourg et du Val-de-Grâce ; et, qu'entre temps, il faisait un stage à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, où les recherches microbiennes, dans lesquelles il devait plus tard exceller, sont connues et appréciées de tout le monde savant.

Mais, pour donner à ses études et travaux, poursuivis sans relâche dans les laboratoires, une autorité et une impulsion nouvelles, il lui fallait le libre accès des cliniques et des amphithéâtres. Aussi, après une campagne de trois années en Algérie, comme toujours mouvementée et instable, mais où sa pensée de savant ne laissa pas de s'exercer et de mûrir, il put, à son retour en France, dans l'emploi de pharmacien de l'Hôpital militaire de Bordeaux, réserver une part de son temps à ses études personnelles, et il conquit, haut la main, de-

Digitized by Google

vant la Faculté de médecine de Montpellier, le droit au bonnet doctoral.

L'Algérie le rappela en 1880, et là, poursuivant sa féconde et laborieuse carrière, prescient de destinées dont vous deviez être les témoins intéressés, il se révéla ingénieur et géologue, autant qu'hygiéniste et bactériologiste ; c'est en effet à ses études et à ses conseils que la ville de Guelma doit l'usage d'une eau de boisson abondante et pure, indemne de toute contamination.

Enfin, après de nouveaux travaux microbiologiques à Vincennes, Marseille et son territoire offrirent à son activité et à ses aptitudes spéciales un champ d'action suffisamment vaste, et c'est là qu'il lui était réservé de donner toute sa mesure.

Le domaine de la science constituée par les découvertes de Pasteur était encore incomplètement exploré ; il en fit l'objet de ses investigations constantes.

Tant que l'hygiène n'avait consisté qu'en erre-ments vagues et en formules banales, extraits de quelque école de Salernes, elle n'avait joui dans le monde que d'un crédit modeste ; quelque peu bafouée, à l'occasion, il se trouva des sceptiques pour proclamer, ainsi qu'un apophtegme, qu'elle ne procure aucun plaisir.

Mais lorsque, par son moyen, les hommes furent convaincus qu'il dépendait d'eux de supprimer, ou tout au moins d'atténuer les causes de la plupart des maladies, lorsqu'ils comprirent enfin que la préservation de la santé n'était plus un mythe, les choses changèrent de face. Les savants, ingénieurs, architectes, administrateurs, économistes et hommes d'Etat, se joignirent, avec enthousiasme, aux médecins dans la voie nouvelle tracée par un homme qui, pourtant, n'était pas des leurs.

Du coup, la médecine et l'hygiène, opposées quant à leurs fins, puisque l'une tend à préserver, cepen-

Digitized by Google

dant que l'autre essaye de guérir, se confondirent en formules scientifiques, précises et concrètes.

L'empirisme où s'étaient complues des générations de disciples d'Esculape, au grand dam des malades, mais à la joie des satiristes, avait fait son temps ; et l'on vit — spectacle inédit et combien significatif — les véritables adeptes de la science médicale moderne, accueillir à bras ouverts leurs nouveaux confrères. Dans l'intérêt de l'humanité, ils faisaient ainsi litière de leurs prérogatives et privilèges, eux dont les ancêtres avaient, pendant des siècles, épuisé leurs efforts contre l'intrusion de leurs frères ennemis, les barbiers, les apothicaires et les chirurgiens.

Par les études de toute sa vie autant que par la tournure de son esprit, le docteur David devait prendre rang parmi les hygiénistes en renom. Il connaissait, pour avoir contribué à leur création, les éléments d'ordre technique et administratif de l'hygiène générale, publique et privée, de même qu'il en savait apprécier les aspects variés dans le domaine de la Psychologie, de la Morale et de l'Economie sociale ; l'analyse qu'il fit dans son discours de réception des travaux de son prédécesseur, M. le professeur Jourdan, doyen de la Faculté de Droit, témoigne de l'étendue de ses connaissances et de la largeur de ses idées en matière économique.

Aussi quand, en 1894, atteint par l'âge de la retraite, après trente ans de service, dix ans d'Afrique et une carrière active autant que brillante, il pouvait, à bon droit, prétendre au repos, il n'usa de sa liberté que pour donner un plus libre cours à sa laborieuse ardeur, et se livrer sans contrainte à ses travaux favoris. L'œuvre utile et bienfaisante, sociale entre toutes, qu'il avait entreprise, il s'était promis de la continuer sans défaillance et sans répit, et il se tint résolument parole.

Digitized by Google

Après avoir étudié dans ses recoins et ses détours le monde des infiniment petits ; isolé, développé, cultivé des milliers d'espèces de microbes, découvert leurs mœurs et modalités, modifié leur virulence, appris à distinguer les mauvais et les bons, à séparer le bon grain de l'ivraie dans le champ fertile de leur prodigieuse activité ; suivi dans des bouillons de culture les évolutions des microphytes, levures, ferments, amibes, monades, colpodes, streptocoques, microcoques, bactéries, bacilles, spores, vibrions, moisissures, algues, champignons, infusoires, microzoaires, diastases et mucédinées ; après avoir enfin braqué, des années durant, l'objectif de son microscope sur cette population innombrable, grouillante, obscure et redoutable ; il dresse, à l'heure actuelle, contre les microbes que la science désigne à sa vindicte, de formidables batteries. Tel le tacticien habile qui, pour mieux combattre l'ennemi, s'applique, par une longue préparation, à le bien connaître, à déceler ses points faibles, à découvrir le défaut de sa cuirasse.

Il s'adonne à cet effet, avec sa compétence habituelle, à l'étude des stérilisants. Que n'a-t-il pu réserver à l'Académie de Marseille le bénéfice de tels travaux ! mais le sort en décida autrement; M. le docteur David réside désormais à Montpellier, témoin de ses succès d'antan, où il dirige avec autorité une fabrique internationale d'objets de pansement antiseptiques.

Son mémoire sur les eaux d'alimentation de la Ville de Marseille, que l'Académie couronna et que la Société Scientifique Industrielle conserve dans ses archives, peut être cité comme un modèle du genre, et sera longtemps, pour les municipalités et les spécialistes, un document précieux. On y découvre à chaque ligne la relation de faits souvent ignorés, qui intéressent toujours, et surprennent quelquefois.

Digitized by Google

En faisant, par exemple, un parallèle entre Marseille et les villes largement et techniquement assainies, telles que Paris, Londres, Berlin, New-York, Chicago, on se convainc que les 300,000 mètres cubes d'eau de la Durance qui chaque jour jaillissent en d'innombrables filets vivifiants, dans nos demeures, sur les places publiques, dans les rues et l'infrastructure de notre cité, pourraient suffire, aux taux admis partout ailleurs, à une population d'un million d'habitants.

Mais la science de l'hygiène et de la microbiologie, si elle procède avec harmonie et méthode, marque chacune de ses étapes rapides d'un progrès nouveau et décisif.

C'est en 1887, peu avant la publication de l'ouvrage du docteur David, que Duclaux faisait paraître son traité de microbiologie générale, aujourd'hui épuisé ; dans la préface d'une nouvelle édition, revue et notablement augmentée, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur reconnait que l'œuvre qu'il entreprend est de celles qu'il faut recommencer, aussitôt achevées.

De même, si l'étude sur les eaux d'alimentation de la Ville de Marseille est, et restera classique, elle ne laisse pas, à l'heure actuelle, de souffrir çà et là, quelques retouches légères.

Il serait, par exemple, téméraire de persister à condamner les procédés de décantation des eaux du Canal de Marseille dans les bassins de Saint-Christophe et de Réaltor (sous condition toutefois de dévasements périodiques et de l'observation rigoureuse de certaines précautions).

L'eau sort de ces réservoirs, non seulement clarifiée, mais débarrassée d'une partie de ses microbes, que retiennent les dépôts de limon.

D'autre part, le jeu combiné des rayons solaires et de l'oxygène atmosphérique, sur de vastes nappes liquides de faible épaisseur, produit entre les diver-

Digitized by Google

ses espèces bactériennes des réactions tendant à leur élimination successive et réciproque, les dernières séries de ces soupçons d'êtres s'évanouissant comme dans une griserie de soleil.

Tel est le phénomène que la science désigne sous le nom d'auto-épuration des cours d'eau.

Les systèmes de filtration des eaux d'égout en sol perméable, appliqués dans les champs d'épandage des villes de Paris, de Berlin ou d'autres grandes agglomérations sont fondés sur des processus analogues.

Quels que soient son origine et son degré de pureté, qu'elle émerge du roc ou qu'elle croupisse dans les cloaques, l'eau est toujours plus ou moins le réceptacle de résidus ou déchets de la vie animale et végétale, où dominent l'azote organique et, plus particulièrement, l'azote albuminoïde, caractéristique des substances mortes.

Ces matières azotées sont nocives à certaines doses ; mais, leur principal inconvénient est de servir de pâture, ou, pour employer les termes consacrés, de milieu de culture aux microbes, qui en vivent grassement, s'y développent et prospèrent.

Les systèmes d'épuration doivent donc remplir la double condition de purger les eaux des micro-organismes et des matières diluées qui leur servent d'habitat.

L'épandage en sol cultivé parut réaliser dans sa plénitude un tel programme ; on ne retrouve dans les colatures qu'un nombre très réduit de germes ; et quant à l'azote qui les engraissait, les plantes s'en seraient emparées pour en faire une sève féconde.

Miraculeux échange entre le déchet et le renouveau, entre la mort et la vie, d'une haute et incomparable séduction philosophique, conception géniale du circulus vital, à laquelle s'est passionnée toute une génération de savants, et que des poètes et, parmi eux, le plus grand, ont magnifiquement chantée.

Digitized by Google

En véritable précurseur, Victor Hugo, jetait, voici plus de quarante ans, dans *Les Misérables*, — cette superbe apostrophe :

« Paris jette par an vingt-cinq millions à l'eau — « et ceci sans métaphore. — Comment, et de quelle « façon ? Jour et nuit. — Dans quel but ? Sans aucun « but. — Avec quelle pensée ? Sans y penser. — « Pourquoi faire ? Pour rien. — Au moyen de « quel organe ? Au moyen de son intestin. — Quel « est son intestin ? C'est son égout...

« Ces tas d'ordures au coin des bornes, ces tombe- « reaux de boue cahotés la nuit dans les rues, ces « affreux tonneaux de la voirie, ces fétides écoule- « ments de fange que le pavé nous cache, savez-vous « ce que c'est ? C'est de la prairie en fleur, c'est « de l'herbe verte, c'est du serpolet, du thym et de « la sauge ; c'est du gibier, c'est du bétail, c'est « le mugissement satisfait des bœufs, le soir, c'est « du foin parfumé, c'est du blé doré, c'est du « pain sur votre table, c'est du sang chaud dans vos « veines, c'est de la santé, c'est de la joie, c'est de la « vie.

« Ainsi le veut cette création mystérieuse qui est « la transformation sur la terre et la transfiguration « dans le ciel.

« Rendez cela au grand creuset, votre abondance « en sortira.

« La nutrition des plaines est la nourriture des « hommes. »

Il s'en faut toutefois que le problème que notre grand poète national résout du seul éclat de son verbe olympien, comporte une telle simplicité. L'azote organique n'est point directement assimilable par les plantes, et les radicelles ne l'absorbent que s'il est à l'état minéral, ou, en d'autres termes, oxydé au préalable ou brûlé par l'oxygène atmosphérique.

Digitized by Google

Mais, pour qu'une simple parcelle, tirée du réservoir illimité et inépuisable de l'atmosphère, se déplace pour faire de la vie, il faut que jaillisse tout d'abord d'un monde invisible, et pendant longtemps insoupçonné, une imperceptible étincelle de vie; et c'est la fonction de ces infiniments petits, qui ne sont autres que les microbes.

Ces organismes inférieurs, qui se mesurent par millièmes de millimètre, — il en tiendrait des milliards dans un dé à coudre — sembleraient appartenir à un règne nouveau, s'ils ne se rattachaient par certains côtés au monde animal et surtout végétal.

Ils sont formés de cellules isolées, parfois mobiles, et, chez certaines espèces, des cils vibratiles constituent de véritables organes de locomotion.

Les variétés de ces êtres embryonnaires sont innombrables; les levures et ferments en offrent les types les plus courants.

Dans les milieux où on les décèle et où ils se développent, ils ne sont pas le fruit de générations spontanées, mais ils proviennent de germes préexistants, disséminés partout dans l'atmosphère, la terre, les eaux et tout ce qui nous entoure.

Enfin chaque espèce ne se développe que dans le milieu approprié à ses besoins et à sa nature; la même nourriture ne saurait leur convenir indifféremment, comme un même sol, un même amendement ne conviennent pas à tous les végétaux; mais dans un milieu favorable, leur puissance de multiplication, par sporulation ou scissiparité, est prodigieuse.

Les microbes agissent directement ou par leurs toxines, et c'est par celles-ci que s'exercent les actions pathologiques.

Mais la plupart sont d'espèce indifférente ou banale, et leur présence dans les eaux serait sans grande importance, n'était l'indice d'un milieu favo-

Digitized by Google

rable aux invasions possibles de germes pathogènes.

Ces derniers sont d'ailleurs plus fragiles et moins résistants que les microbes d'espèce banale, et ils seraient à la longue annihilés, mangés, concurrencés par eux.

Indifférents au sens pathologique, les germes saprophytes exercent dans les évolutions de la vie planétaire des fonctions nécessaires, et pour permettre les transformations alternatives et curythmiques auxquelles se réduisent les phénomènes biologiques, leurs espèces se divisent en deux groupes distincts, les aérobies et les anaérobies ; et tandis que ceux-ci fuient l'oxygène et ne se développent qu'en milieu irrespirable et même obscur, ceux-là réclament leur part d'air et de jour, et ne vivent et fleurissent qu'en présence du gaz vital.

Ces deux séries de microbes pullulent au gré des influences extérieures, dans le sol et les eaux souillées, et attaquent au passage toutes les particules organiqnes.

Les anaérobies dégradent tout d'abord, et dissocient ces matières ; ils les dédoublent enfin en gaz, qui s'échappent, et en ammoniaques solubles que les aérobies ont pour fonction consécutive de nitrifier.

Ainsi les atômes emprisonnés dans les déchets de vies disparues sont restituées par un essor vital embryonnaire au réservoir commun, où s'alimentent des vies nouvelles.

Mais la science ayant sérié les fonctions des espèces bactériennes, un moyen simple autant que logique d'en obtenir l'utilisation la plus économique consiste à les séparer au lieu de les confondre.

De là, deux stades dans les procédés industriels d'épuration bactérienne des eaux.

Dans le premier stade, les souillures de la vie sont livrées telles quelles, en réservoir étanche, aux anaérobies, agents de la fermentation putride, phase

Digitized by Google

inévitable de l'évolution vitale, et là se trame dans l'ombre, à l'abri de l'air du ciel et loin des regards, un travail préparatoire indispensable ; et comme les réactions oxydantes du second stade dépendent de la préalable dilution des matières, les bactéries anaérobies, laborieuses ouvrières de la première heure, s'emparent des corps flottants, les disloquent, les liquéfient.

Un filtre à larges mailles, imprégné d'air et de jour, où essaiment les aérobies, reçoit ensuite l'effluent, et celui-ci s'écoule enfin, clair et limpide, ne révélant à l'analyse que des éléments brûlés, nitrifiés et stables.

Les matières, originellement nocives rentrent ainsi dans la rotation générale des êtres vivants pour être utilisables à nouveau ; et par un effet régressif dont la nature offre de nombreux exemples, la fonction s'épuise par son exercice même, et les aérobies coagulés en membranes impénétrables — les phénomènes de concurrence vitale aidant — s'éliminent à leur tour.

Plus complexe est, sans doute, la réalité des faits, l'absolu ne doit pas être demandé aux réactions bactériennes.

Pour obtenir de l'eau stérile, exempte, et à l'abri de toute invasion de germes, c'est bien à l'oxygène qu'il faut recourir, mais à un état de concentration particulier, toxique non pour les anaérobies seulement, mais pour tous les microbes, sans distinction.

L'ozone, oxygène électrisé, concentré aux deux tiers de son volume normal, brûle et dissocie tous les corps et germes organiques.

Il est obtenu par le passage d'un courant d'air sec dans l'effluve électrique produit sous haut potentiel ; et, par un curieux effet de la répartition des forces de la nature, l'homme, afin de se garder des infiniment petits, recourt à un agent sinon infiniment plus grand, du moins considérable, à une tension

Digitized by Google

de courant égale à plus de vingt-cinq fois celle que la libre Amérique consacre à l'électrocution de ses assassins adultes.

En résumé, la matière ne se détruit pas, elle ne se crée pas, elle revêt seulement des formes variées, qui n'affectent ni la nature intime, ni le poids des éléments dont elle est formée ; les microbes sont les agents de ses éternelles migrations.

Le monde des microbes se révèle donc à l'humanité, comme le substratum et la condition de la vie, dans ses arcanes invisibles, où s'élaborent en silence, en une inimaginable effervescence de poussée vitale, obscure et dévorante, les destinées du monde visible.

Ces êtres microscopiques couvrent la terre et fécondent sa surface ; ils peuplent l'air, remplissent les eaux, saturent le sol ; nous enveloppent, nous servent et parfois nous menacent, lorsque, par suite d'un désordre accidentel, leur toxines produisent des maladies infectieuses.

Ils tissent et défont sans relâche la grande trame de la vie terrestre, dans les mailles de laquelle ils se meuvent sans trêve ni répit, tour à tour détruits et reconstitués.

La vie supérieure apparaît ainsi comme la résultante de milliers de vies élémentaires, les cellules dont l'agrégat constitue l'identité de l'être conscient, ayant chacune son individualité fonctionnelle et agissante ; et la vie universelle éclose, à l'origine des choses, sous l'action mystérieuse des microbes, ne se perpétue que par la vertu de leurs évolutions successives.

La vie élémentaire se révèle dans toute la nature et domine les phénomènes apparents.

Dans les vaisseaux sanguins circulent en tous sens, alertes et vigilants, les globules blancs ou leucocytes, cellules microscopiques toujours en éveil, pour faire obstacle à toute intrusion fâcheuse.

Digitized by Google

Leur fonction est de manger l'ennemi, ou de le noyer dans les flots de leurs anti-toxines. De leurs facultés de diffluence, d'absorption et de secrétion ; de leur aptitude à la résistance et à l'acclimatation est née la science de l'immunité, et dérive l'emploi des virus, des sérums et des vaccins.

La matière brute elle-même, le minéral inerte, l'humble caillou des chemins décèlerait à un examen attentif des traces de vie obscure.

N'est-ce pas à la suite de ses recherches cristallographiques, et de l'observation de phénomènes de dyssimétrie qui piquèrent sa curiosité scientifique, que Pasteur ouvrit son esprit aux conceptions microbiologiques ?

La vie est universelle, manifeste dans les agrégats, elle est latente, mais certaine dans leurs éléments constitutifs.

La loi qui la régit a pour fin une forme toujours supérieure, et pour moyen l'évolution par sélection naturelle et concurrence vitale.

La science de la biologie moderne repousse toutefois la thèse soutenue par Darwin, Herbert Spencer et leur école philosophique, et qui tend à l'amélioration de l'espèce par élimination progressive des plus faibles, et exclusive reproduction des plus forts.

D'après Darwin, « la qualité d'une société baisse « sous le rapport physique par la conservation de « ses membres les plus faibles, et sous le rapport « moral par la conservation artificielle des indivi- « dus les moins capables de prendre soin d'eux- « mêmes. »

Quant à Spencer, il se demande « si la sotte phi- « lanthropie qui ne pense qu'à adoucir les maux du « moment, et persiste à ne pas voir les maux indi- « rects ne produit pas, au total, une plus grande « somme de misère que l'égoïsme extrême » ; et il « est d'avis « que si on diminue la vitalité moyenne « en protégeant efficacement le faible contre les

Digitized by Google

« conditions défavorables, on verra inévitablement « apparaître des maladies nouvelles. »

Mais pour l'honneur de l'humanité, telles ne sont pas les conclusions de la science actuelle.

A la loi farouche qui consacrerait, par l'ancienne théorie de la concurrence pour la vie, la raison du plus fort et la primauté de la force sur le droit, s'adapte un complément essentiel qui la circonscrit et la coordonne, à savoir la solidarité organique des êtres indispensable à leur évolution normale.

Entre l'individu et l'agrégat, société ou cité moderne (de Jean Yzoulet), entre l'intérêt élémentaire et l'intérêt collectif, s' interpose un système compensateur qui les discipline en vue du bien commun.

Les lois de l'espèce — adaptation, sélection, intégration, désintégration — (dont les simples processus d'épuration bactérienne des eaux sont de tangibles et saisissantes applications), ne sont que les éléments d'une même loi générale qui règle la vie universelle.

Les cellules de l'être vivant se développent, non à leurs mutuels dépens, mais simultanément et solidairement; leurs évolutions individuelles sont en fonction de l'évolution collective, et ces actions communes, loin d'entraver leur activité et d'arrêter leur croissance, les exaltent et les accélèrent, et, au total, améliorent et fortifient l'organisme en bloc.

Telle est la loi de solidarité naturelle, dont les traits essentiels et élémentaires révèlent le devenir humain, la morale et toute sociologie, sous une optique nouvelle.

L'hygiène technique moderne est fondée sur les lois de la biologie pastorienne, de la démographie et de leur corollaire, la morale solidariste.

Aux conceptions économiques de l'école philosophique des Malthus, des Darwin, des Spencer; à l'évolution progressive par seule sélection naturelle,

Digitized by Google

ou, en d'autres termes, par survivance et amélioration du fort au détriment du faible, elle oppose le concours des actions individuelles dans l'action solidaire, comme loi synthétique de l'évolution biologique universelle.

Elle est évolutive, non par élimination des faibles, mais par suppression méthodique des causes de faiblesse et de dégénérescence, par développement simultané, coordonné et solidaire des organes du corps social.

En vérité, supprimer le malade, ce n'est pas abolir la maladie ; et, s'il est démontré que la science permet de démasquer les causes premières de la tuberculose, du rachitisme, de la scrofule et de leur noir cortège de déchéances et de misères, n'est-il pas plus économique et rationnel d'extirper les racines de ces fléaux que d'attendre des éléments l'élimination fatale, encore que trop lente au gré de l'utilitarisme social, de leurs victimes.

L'hygiène sociale dérive de l'hygiène technique ; elle établit la valeur économique de la vie humaine comme contre-partie de la dette de l'individu envers la collectivité, puis elle conclut que par réciprocité, celle-ci doit à chacun les moyens de conserver sa vie, et de développer ses facultés, en vue d'une évolution progressive et solidaire vers un état d'humanité meilleure.

L'hygiène collective, ou publique, fixe l'indépendance des faits relatifs à l'hygiène technique et sociale, et leur coopération aux mesures d'administration publique.

Attribution essentielle de l'Etat, elle a pour fin et pour programme de garantir à chacun en suffisance, et à l'abri de toute cause d'altération ou de contamination, les agents nécessaires au fonctionnement de la vie.

La loi de la santé publique, tant souhaitée par mon sage et judicieux prédécesseur, va devenir enfin,

Digitized by Google

après dix ans d'incubation, — son adoption par la Chambre des Députés remonte à 1893, — une réalité bienfaisante et féconde.

Démocratique et sociale au premier chef, cette loi répond à des besoins urgents et impérieux ; les statistiques démographiques et de récents débats parlementaires sur l'état sanitaire de l'armée française en témoignent douloureusement.

Depuis bien des années, des lois sanitaires ont été largement et rigoureusement appliquées en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, pour le plus grand bien matériel et social de ces nations.

La loi française, moins hardie et novatrice que ses devancières, constitue néanmoins un progrès réel et un acheminement vers le mieux.

Si elle comporte l'obligation de la vaccine, de la déclaration des maladies contagieuses, de l'exécution de travaux sanitaires indispensables, elle laisse pourtant dans le vague de nombreuses dispositions essentielles.

Elle aura, néanmoins, le grand avantage de forcer la coopération de l'initiative privée, comme par exemple, en Allemagne où ce sont les caisses d'assurance qui, par intérêt bien entendu, fondent des sanatoriums de tuberculeux.

Mais une loi, pour bonne soit-elle, ne peut produire de résultat durable qu'à la condition d'entrer dans les mœurs et d'exercer, par là, une action éducatrice et une influence salutaire et morale.

Si l'ouvrier, libéré de sujétions douloureuses ou accablantes, n'apprend pas à plier sa volonté et à consacrer ses forces à des tâches utiles et hautes, il n'échappera au joug des besoins ou de la souffrance que pour tomber en de pires esclavages.

A quoi bon chercher à prolonger la vie, si elle doit être à charge à autrui et à soi-même ?

Pourquoi assainir les logements, les ateliers, les casernes, les écoles, les hôpitaux, créer des groupes

Digitized by Google

d'habitations ouvrières salubres, fonder des bains publics, des douches populaires, institutions si précieuses par leur répercussion morale, si, d'autre part, l'alcoolisme et la débauche continuent leurs ravages et produisent des déchéances à l'égal de miasmes pestilentiels ou d'inéluctables contagions.

A telles enseignes, l'hygiène sous ses divers aspects, branche nouvelle de la morale, doit être vulgarisée, et ses doctrines et aphorismes propagés dans toutes les classes de la population, des salles d'école primaire aux amphithéâtres de Facultés, des ateliers de cours professionnels aux locaux improvisés de conférences populaires.

A ce prix, du haut en bas de l'échelle sociale s'épanouira une vitalité nouvelle.

Chez tous et en tous lieux naîtra le goût du labeur salutaire; se développera l'égale aptitude du travail intellectuel ou manuel; s'éveillera la conscience intime de la dignité et de l'indépendance individuelles; et dans les voies nouvelles frayées à l'esprit humain libre d'entraves, plus ample sera le vol des idées, plus universelle et féconde, la floraison de la pensée.

Dans l'humanité meilleure, issue de l'évolution des choses et des temps, dont l'esquisse se révèle encore vague à l'horizon vermeil, l'autorité de la science élargie par la foi en l'idéal, la mystérieuse vertu de l'effort individuel et collectif abolissent les équivoques des sociétés veillies; et, fondée sur la dépendance et le support mutuels, consacrée à la recherche désintéressée du bien, s'ouvre une ère de paix et de travail, de progrès et de vérité, de justice et d'amour.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MONTRICHER

MONSIEUR,

Suivant un vieux dicton, la Provence souffrait jadis de trois grands fléaux : le Parlement, le mistral et la Durance.

Le Parlement de Provence a vécu ; qu'il repose en paix !

Le mistral souffle toujours, impétueux, brutal, dangereux même, quand il démolit nos cheminées ; mais, si fort qu'on le déteste, l'élever à la hauteur d'un fléau me semble excessif. Notre confrère Frédéric Mistral s'inscrirait en faux, à coup sûr, contre pareille accusation, lui qui voit en son homonyme le compère du gai soleil. Ces poètes sont incroyables ! Ils trouvent du charme jusque dans les outres d'Eole !

Quant à la Durance, le revirement passe d'un extrême à l'autre : l'ennemie est devenue une grande dame que trois départements courtisent, dont on se dispute les faveurs et pour laquelle on a failli se battre. Le fléau de jadis est devenu une source de fortune, une mine d'or. Ses eaux sont un Pactole ; elles

Digitized by Google

roulent, mieux que le brillant métal du fleuve de Lydie, la prospérité, l'alimentation, l'hygiène, la vie, en un mot, des contrées qu'elles traversent. Aux temps anciens, les Grecs reconnaissants lui eussent élevé un autel. Nous lui avons élevé, pour la recevoir et la fêter comme il convient, un château d'eau, un joyau d'art, une resplendissante merveille, un monument, — œuvre géniale du grand architecte qu'était Espérandieu, — au centre duquel se dresse la colossale statue de cette puissante souveraine, dispensatrice de richesse et de fécondité.

Je me souviens d'une nouvelle que Méry écrivit, voilà bien longtemps, sur le cas d'une ville altérée. On devinait aisément qu'il s'agissait de sa ville natale. Sa verve s'exerçait aux dépens d'une situation calamiteuse, d'un fléau qui n'était pas la Durance, mais bien plutôt l'absence de Durance. Cette plaisante nouvelle n'a plus que la valeur d'une mode ancienne ; elle marque une date, un souvenir ; et, s'il est permis d'en rire, encore aujourd'hui, c'est qu'il est humain de se moquer d'un péril, alors qu'il est conjuré.

C'est à votre père, Monsieur, que nous devons cette métamorphose.

Il existe au château d'eau de Longchamp une plaque de marbre qui porte, avec le nom de Montricher, les noms des administrateurs de la ville et du département à l'époque de l'inauguration. La plaque était nécessaire pour sauver de l'oubli le nom des deux administrateurs ; elle était inutile en ce qui concerne votre illustre père, le grand ingénieur, car son nom vivra dans la mémoire de ses concitoyens aussi longtemps que durera son œuvre, le canal d'adduction des eaux de la Durance et cet aqueduc de Roquefavour que les Romains eux-mêmes n'eussent pas désavoué.

Franz Mayor de Montricher a été membre de notre Académie. A ce titre il revit doublement en vous.

Digitized by Google

Assurément la célébrité rejaillit sur la descendance ; le talent et les services rendus constituent une noblesse d'un ordre spécial, qui se transmet par l'hérédité avec les autres biens ; transmission heureuse, parce qu'elle oblige les fils à ne pas déchoir. Mais, de quelque faveur que jouisse auprès de nous le nom de votre père, si là se fussent bornés vos titres à nos suffrages, je doute fort qu'ils eussent été jugés suffisants. Vous valez, Monsieur, par votre mérite personnel, par vos études, par vos travaux importants en matière d'assainissement, d'hygiène et de démographie, et surtout par le zèle, que rien ne rebute et ne lasse, avec lequel vous menez à bien cette œuvre du développement de l'instruction populaire, qu'on ne saurait trop louer et dont on ne saurait trop parler.

L'Association polytechnique, dont vous présidez la section de Marseille, fonctionne à Paris depuis 1830. C'est une association d'hommes à visées hautes, à idées généreuses, qui s'est donné la mission de répandre l'instruction dans le peuple, en créant des cours où sont vulgarisées les notions usuelles, celles dont le travailleur peut tirer le meilleur profit. Son enseignement, exempt de toute estampille officielle, est donné par des hommes de bon vouloir, professeurs par occasion, à d'autres hommes de bon vouloir, élèves sans contrainte. Ce n'est pas une concurrence à l'Etat ; c'est un enseignement en dehors, post-scolaire comme vous l'appelez fort judicieusement, qui s'adresse, non plus à l'enfant, mais à l'adulte, à l'homme de tout âge, pour fortifier ses connaissances acquises et les compléter par l'acquit de connaissances nouvelles.

L'origine de cette Association est touchante et mériterait mieux qu'une mention sèche et rapide.

A la suite des Ordonnances de Juillet, quand les rues de Paris se couvrirent de barricades, il sortit de terre pour les défendre toute une armée composée

Digitized by Google

d'éléments hétérogènes, de tous ceux qui se sentaient atteints dans leur dignité de citoyen et dans leur liberté. La communauté du péril couru et le sang versé pour une cause commune créent rapidement une confraternité qui rapproche les distances et supprime les distinctions sociales. Les élèves de l'Ecole Polytechnique avaient pris parti pour la cause du peuple ; ils fraternisèrent, durant les trois journées, avec les artisans et les ouvriers. Ceux-là qui étaient tombés sous les balles, réunis côte à côte dans les mêmee ambulances, cimentèrent, plus encore que sur les barricades, cette confraternité d'aventure par des causeries familières, qui, progressivement, dévièrent vers l'utile et l'instructif. Ce qui, dans le principe, n'avait été pour ceux qu'immobilisaient leurs blessures, qu'un moyen de tromper la lenteur et la monotonie des heures, devint un attrait, une habitude, et finit par se régulariser. Les causeries se transformèrent en leçons ordonnées avec suite et méthode, et, de cet embryon né d'événements imprévus, sortit l'Association, fille de l'Ecole Polytechnique et fière du nom que celle-ci lui a donné.

L'œuvre est aujourd'hui en pleine prospérité ; elle a été reconnue d'utilité publique, elle s'est étendue et compte déjà en province un nombre important de sections. Marseille, deuxième ville de France, n'en possédait pas, il y a six ans ; si, à l'heure présente, cette section existe, c'est à vous qu'elle le doit. Par votre activité et votre persévérance, vous avez comblé une lacune regrettable ; vous avez créé, sous le couvert de l'Association, des cours, dont le nombre et le succès vont sans cesse grandissants. Par votre parole persuasive, vous vous êtes attaché des collaborateurs dévoués, auxquels je suis heureux d'adresser un public hommage pour le dévouement qu'ils apportent à la cause de l'instruction populaire. De tous les titres qui vous recommandaient à

Digitized by Google

nos suffrages, celui-là, j'imagine, a dû figurer au premier rang.

L'instruction, considérée en soi, est un bien; nul ne le conteste. Mais, est-il vrai qu'elle est, comme quelques-uns le prétendent, pareille à la langue dont Esope le Phrygien disait qu'elle était à la fois la meilleure et la pire des choses ? que, répandue à profusion, elle devient funeste ? que, par son développement excessif, elle ne sert qu'à produire des déclassés? Ce serait mal vous connaître que de vous prêter semblable opinion, et votre conduite protesterait contre de tels errements. Vous affirmez, n'est-ce pas ? de toute l'énergie de vos convictions, que la collectivité vaut d'autant plus que la valeur est augmentée des unités qui la composent, qu'elle vaut autant, si ce n'est plus, par la qualité que par le nombre, que la culture de l'intelligence humaine agrandit sa faculté de production. Vous pensez qu'il faut au monde, « de la lumière, toujours plus de lumière », comme s'écriait Gœthe au moment où il entrait dans l'éternel repos. L'ouvrier de Marseille, à qui vous ne demandez pour tous frais d'étude qu'un peu d'assiduité et un peu d'application, ne pense pas différemment, et ne se considérera pas comme un déclassé parce qu'il aura appris, à votre école, à mieux connaître et à mieux prononcer la langue française, parce qu'il saura un peu d'histoire de France, de géographie, d'arithmétique, parce qu'il possédera quelques notions de mécanique et de géométrie, parce qu'il pourra disposer d'un meilleur instrument pour faire bonne figure dans son milieu.

Il ne vous a pas suffi de fonder la section de Marseille et d'en présider le Conseil d'administration. Vous avez tenu à prêcher d'exemple, en tant qu'instructeur du peuple, et vous-même avez professé un cours d'hygiène publique et de démographie, auquel vous avaient préparé vos études antérieures et votre

Digitized by Google

compétence incontestée d'ingénieur civil. J'ai lu avec intérêt les résumés de vos vingt-six leçons et conférences ; et je vous accorde qu'il serait difficile d'être plus complet, en l'état des connaissances actuelles, plus méthodique, plus précis et plus clair. Votre savoir est à la hauteur de votre philanthropie.

La démographie est une science relativement nouvelle, qui s'est rapidement placée au premier rang des sciences pratiques et utiles. Jusqu'au jour des grandes découvertes qui ont immortalisé le nom de Pasteur, qui ont révolutionné la thérapeutique, porté la chirurgie à d'incroyables audaces et donné à l'hygiène publique une si haute autorité, le peuple, guidé seulement par cet instinct de conservation inhérent à notre nature, imbu de préjugés et de routine, s'est peu préoccupé de rechercher des conditions meilleures à sa vie organique ; il a considéré la maladie, le dépérissement et la mort, à l'égal de risques ou d'une fatalité inéluctables ; soit ignorance, soit insouciance, il ne s'est jamais demandé si, par une heureuse fortune, il n'existerait pas des mesures prophylactiques pour prévenir le danger, des moyens de défense pour conjurer les épidémies et les contagions, des remèdes puissants pour rendre au corps affaibli sa vigueur et son énergie. Si l'on songe que la santé est le premier des biens, que pour le travailleur la santé est plus précieuse encore, puisqu'elle est le pain de la famille, on comprendra de quelle importance est la démographie, combien redoutables sont les problèmes qu'elle agite et combien heureuses les solutions qu'elle donne pour le plus grand bienfait de l'humanité. Au cours de vos leçons, vous avez enseigné à vos auditeurs que nous sommes environnés d'ennemis invisibles : dans l'eau que nous buvons, dans l'air que nous respirons, jusque dans les poussières de notre route ; vous avez marqué la voie à suivre, vous avez démontré qu'il fallait que le peuple exigeât

Digitized by Google

de ses gouvernants, des représentants de son pouvoir — puisqu'il est souverain, — une eau potable exempte d'éléments nocifs et de bacilles pathogènes, des logements salubres ayant libre accès de lumière et suffisance d'air respirable, des lois contre l'alcoolisme et ses funestes conséquences, un meilleur entretien de la voie publique, un assainissement perfectionné par le rapide enlèvement des déchets et l'évacuation complète des eaux usées, des arrêtés sévères relatifs à la désinfection des maisons contaminées, bref tout un ensemble de règlementation ayant pour but d'améliorer le présent et d'assurer l'avenir.

La population de la France augmente dans une trop faible proportion pour ne pas constituer, à brève échéance, un état d'infériorité vis-à-vis des nations voisines et ne pas créer un inquiétant péril. Il n'est qu'un remède à ce dangereux état de choses. Si l'augmentation de la natalité n'est pas du domaine des pouvoirs publics — ce qui, d'ailleurs, est fort discutable — du moins il dépend d'eux, par une série de sages mesures, de diminuer la mortalité, de faire reculer la mort. Soumettre aux lois de l'hygiène les conditions matérielles de la vie, c'est conserver au corps social sa plus grande vigueur, en compensant la faiblesse de l'apport des forces nouvelles par la moindre diminution des forces existantes; c'est aussi travailler à la régénération de l'espèce et concourir à la réalisation de cet axiome que nous ont transmis les Latins : *mens sana in corpore sano.*

Vos travaux professionnels ont dirigé votre activité vers le génie sanitaire ; les projets ou études que vous avez communiqués concernant l'assainissement des villes de Nîmes, d'Épinal et d'Avignon, suffiraient à en témoigner. J'y vois la mise en pratique des excellentes doctrines que vous professez.

Digitized by Google

Dans un très remarquable rapport que vous avez présenté au Congrès international d'hygiène et de démographie en 1889, vous avez soutenu cette thèse que l'homme représente une valeur économique, variable mais certaine, et que, dès lors, en assurant sa conservation ou en prolongeant son existence, la société défend son capital producteur ; d'où, comme conclusion pratique, les dépenses, quelles qu'elles soient, que comporte l'assainissement d'une ville, sont toujours très largement compensées par les avantages qu'elle en retire au point de vue économique.

Nous sommes placés, à Marseille, aussi bien que quiconque, pour apprécier la justesse du principe, et Marseille assainie vous donne pleinement raison. Nous ne sommes plus au temps où le cri de *passarès* donnait des jambes au passant attardé ; où certaines de nos rues étaient des réceptacles d'immondices ; où circulait, la nuit, avec un roulement lugubre, une théorie d'étranges voitures véhiculant des choses innomables ; où le peuple appelait d'un nom significatif la drague qui remuait les boues mal odorantes de notre vieux Lacydon. Aujourd'hui, l'œuvre de transformation est accomplie ; un colossal réseau d'égouts s'étend sous la ville entière ; il entraîne au-delà des collines et déverse en pleine mer les eaux usées, les eaux blondes de nos abattoirs, les déjections cystiques et alvines, tous ces foyers d'infection et de purulence, ces bouillons de culture où pullulent à l'envi les bacilles de la fièvre typhoïde et du choléra. Qu'importe l'énormité de la somme dépensée ? Les millions pèsent peu dans la balance, lorsqu'on place en regard les milliers d'existences humaines que les égouts préservent de la maladie et de la mort. Economie politique et philanthropie sont d'accord : l'assainissement d'une ville constitue un avantage qu'on ne saurait payer trop cher.

Digitized by Google

En cette matière, il n'est pas de détail, quelque futile qu'il soit en apparence, qui n'ait son intérêt, s'il concourt à l'excellence du résultat final. Vous souvient-il d'un ancien préfet des Bouches-du-Rhône qui, devenu préfet de la Seine, s'avisa de prendre un arrêté, concernant le jet à la rue des balayures ménagères, par lequel il prescrivait l'obligation de boîtes métalliques dont il déterminait la forme et la contenance? Les Parisiens poussèrent des cris de paon et crièrent à l'arbitraire : l'administrateur se boucha les oreilles et tint bon. Ce fut alors une autre antienne : ils le chansonnèrent, le raillèrent ; ils donnèrent à ces boîtes, grâce auxquelles le nettoiement des rues s'opérait mieux et plus vite, le nom de leur inventeur. Peine perdue ! Ils voulaient le couvrir de ridicule; ils ne réussirent qu'à le populariser. Il n'est pas un Parisien qui ne sache ce qu'est une *poubelle* ; et je ne serais pas surpris que le mot entrât un jour au dictionnaire de l'Académie, au même titre que celui de certains édicules, qu'a baptisés sans le vouloir l'empereur Vespasien. Le nom propre est devenu un nom commun, et le nom commun perpétuera le souvenir du nom propre... *Sic itur ad astra.*

L'œuvre de l'homme est grande ; l'œuvre de la nature est immense. Elle crée et détruit sans relâche, et de ce qu'elle détruit, elle tire les éléments de créations nouvelles. Tous ces déchets de la vie animale, ces détritus destinés à la pourriture, que vous transportez, loin de Marseille, dans ce désert de la Crau, qui est appelé par vos soins à devenir un jour une steppe verdoyante et fertile, deviennent rapidement de la terre meuble, qui nourrira les germes futurs. Les fumiers et les gadoues deviennent l'engrais nécessaire, le reconstituant du suc nourricier dont la terre a besoin pour produire; et nul n'en ignore les provenances. Le purin à l'odeur puante alimente le rosier, dont la fleur exhale une senteur exquise.

Digitized by Google

C'est ainsi que tout se transforme; et l'incessant travail durera jusqu'au jour où notre planète, privée de chaleur fécondante, tournera comme un astre mort, autour d'un soleil éteint.

Vous succédez au docteur David, et l'éloge que vous faites de lui, n'a heureusement rien de commun avec une oraison funèbre. S'il a quitté Marseille, il n'a pas encore quitté, que je sache, cette vallée de misères et de larmes, que nous avons, tous tant que nous sommes, la faiblesse d'aimer.

Vous rappelez dans ce juste éloge, auquel nous ne pouvons que nous associer, le concours scientifique ouvert par notre Académie, il y a environ douze ans, sur *la composition des eaux du terroir de Marseille, sur les meilleurs moyens d'utiliser les eaux courantes, tant au point de vue alimentaire qu'au point de vue agricole, et enfin sur l'utilisation des eaux d'égout*. Vous rappelez qu'il traita la question avec une incontestable supériorité, et que son mémoire fut couronné par nous. Mais vous ne parlez pas de vous, sans doute en vertu de cet apophtegme de Pascal, que « le moi est haïssable ». Pourtant, il convient d'ajouter que vous aussi, Monsieur, vous prîtes part au concours, que votre mémoire fut très remarqué, et qu'il obtint une première mention. Je devais combler cette lacune, ne serait-ce que pour établir l'excellente opinion que, déjà à cette époque, l'Académie avait de votre mérite, opinion qui n'a fait que s'accroître pour aboutir à la réception d'aujourd'hui.

Lorsque se produisit la candidature du docteur David, la seule objection qu'on fit à son encontre, tenait dans cette appréhension que les hasards de la carrière ou tout autre motif ne l'obligeassent prochainement à quitter Marseille sans esprit de retour, et qu'ainsi son élection eût un caractère regrettable de précarité. L'Académie ne voulut considérer que

Digitized by Google

le mérite du candidat, et lui accorda ses suffrages. Mais l'avenir ne tarda pas à démontrer combien l'objection était fondée ; car, peu de temps après, notre confrère abandonnait la Cannebière pour le Peyrou et volontairement relâchait les liens qui nous unissaient à lui.

Telles ne sont pas, Monsieur, les conditions dans lesquelles vous entrez à notre Académie. Vous avez de si multiples attaches dans notre ville, trop belle et trop aimée pour qu'on lui soit infidèle, que nous sommes certains de vous garder jusqu'au souffle dernier. Nous ne vous perdrons pas comme nous avons perdu votre éminent prédécesseur ; et, grâce à vous, grâce à votre concours sur lequel nous sommes en droit de compter, s'effacera le fâcheux souvenir du départ de notre confrère Paul David.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 22 mars 1903

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Comte Henri DESPLACES

ÉLU DANS LA CLASSE DES LETTRES

MESSIEURS,

Il m'est revenu — qu'en m'accueillant parmi vous, vous aviez tenu à honorer surtout un représentant de la jeunesse, un représentant de cette jeunesse ardente, passionnée pour les idées, qu'une activité intellectuelle grandissante rend, chaque jour, de plus en plus nombreuse autour de nous.

C'est à ce titre que je vous demande la permission de vous remercier, en reportant une large part de ma gratitude sur tous ceux de ma génération dont les mérites, beaucoup plus que les miens, me valent aujourd'hui l'honneur de venir m'asseoir parmi vous.

Cette génération, Messieurs, à mesure qu'un public de plus en plus étendu voulait bien s'intéresser à mes premiers essais, les circonstances semblaient m'en avoir quelque peu séparé... Mais, vous avez compris que celui qui apprécie le plus la faveur des siens est celui qui en a été parfois éloigné et vous

Digitized by Google

avez pensé que cet éloignement même ne m'en rendrait que plus chère la grande idée de décentralisation que vous représentez.

Et la destinée, Messieurs, semble avoir mis je ne sais quelle grâce charmante à me rendre cette journée particulièrement douce !

Non seulement elle me procure la joie de constater la chaude, l'étroite union, qui n'a jamais cessé d'exister entre les miens et moi, mais, elle a placé là, comme pour mieux m'accueillir, plusieurs membres de ce grand barreau marseillais, auquel je suis resté si profondément attaché et où j'ai laissé un peu de moi-même et beaucoup de mon cœur.

Dès mon arrivée parmi vous j'y ai été reçu par votre Secrétaire Perpétuel, ce maître écouté qui partage avec une égale séduction l'art de penser et l'art de bien dire. Et comme si ce n'était pas assez encore ! — j'y retrouve mon bâtonnier !... le bâtonnier éminent qui voulut bien favoriser de ses conseils mes premières armes !... j'y trouve le magistrat éclairé qui présidait alors aux choses de la justice avec un sourire et une dignité tels que, lorsqu'il voulait bien se pencher vers moi du haut de son tribunal, il me semblait voir comme le sourire et la dignité de la justice elle-même !

Pourquoi faut-il qu'à toute cette joie une tristesse se mêle ?

Celui auquel vous m'appelez à succéder avait bien voulu me montrer souvent votre porte. Il se plaisait à me redire qu'un de ses plus chers désirs était de me voir là un fauteuil à côté du sien. Si bien qu'aujourd'hui, en venant prendre sa place, il me semble que je fais quelque chose de mal et j'éprouve comme un remords... Il me semble qu'il est toujours là... le doux poète ! ... et qu'il dort ! Il me semble que je me suis juché moi aussi sur de petits, tout petits pieds, pour prendre quelque chose qui ne m'appar-

Digitized by Google

tiendrait point et qu'il va se réveiller tout à coup pour me gronder de lui avoir pris son fauteuil, comme la vieille grand'mère de son rêve de lui avoir pris ses *lunettes*.

Puisqu'il en est ainsi et puisque je *le* lui ai pris ce fauteuil qu'il aimait tant, permettez moi du moins, Messieurs, d'essayer de lui donner autre chose, la grande place à laquelle il a droit dans votre admiration et dans vos cœurs...

Ce qui rend la physionomie de Matabon particulièrement attachante c'est qu'il fut *très nôtre*.

Il fut *nôtre* parce que, — à part ces *Jeux Floraux* où il aimait, chaque année, à conquérir quelque distinction nouvelle, à part l'engouement passager dont M. Coquelin et Mlle Reichemberg se prirent un instant pour quelques-unes de ses œuvres et l'honneur successif qu'il eut de deux prix à l'Académie Française, — on peut dire que sa réputation ne dépassa jamais certaines bornes et ne s'en alla guère au-delà de la Nerthe ou de la Gineste...

Il fut *nôtre*, parce que ses œuvres, publiées à Marseille, courent grand risque de ne jamais être réimprimées et parce que, avant longtemps peut-être, lui-même n'échappera pas à l'implacable oubli qui s'attaque parfois aux meilleures choses...

Mais, à la différence de tant de poètes d'*intérêt local* que l'on ne met en valeur que pour se faire à soi-même un piédestal — et dont l'obscurité n'a souvent d'autre cause que leur médiocrité même, — Matabon fut, — je n'hésite pas à le dire, — un vrai, un *très vrai* poète.

Oh ! je n'entends point par là qu'il fut un Dante ou un Virgile ! Mais qu'ont à voir en fait d'art les comparaisons et les mesures ?... On ne doit se décider, en pareil sujet, que d'après l'impression produite et il en est des poètes — ces grands enfants ! — comme il en est des autres enfants... les plus petits n'en sont pas toujours les moins aimés...

Digitized by Google

Telle qu'elle est, la figure de Matabon se suffit par elle-même... Elle emprunte un charme plus grand à ce demi-jour dans lequel elle nous apparaît. Les ombres en ont autant d'importance que les lumières et elle forme un tout si harmonieux qu'appuyer *un peu trop* ou *pas assez* sur le moindre de ses contours serait en altérer complètement la ressemblance.

J'aime Matabon parce qu'il fut du peuple.

Je l'aime parce que ce fut un Marseillais.

Je l'aime parce que, — je vous l'ai dit, — ce fut un vrai poète.

Matabon fut du peuple — du peuple! cette grande chose d'où sortent toutes choses — les trônes, les aristocraties, les empires! — du peuple! cette grande chose qui est aux idées ce que la terre féconde est à la nature, — du peuple! qui, — tandis que nos intelligences d'hommes de pensée s'enfièvrent, s'exaspèrent dans des impasses angoissantes, en face de dilemmes qui leur paraissent insolubles, — arrive tout à coup avec ses solutions imprévues et le rajeunissement de sa sève tout puissante!

Matabon fut du peuple.

Mais il n'en connut ni les revendications, ni les colères... A la différence d'Astouin, le poète-portefaix de 1848, il ne se mêla à aucun de ses mouvements, ne chercha à pénétrer dans aucune assemblée politique... Il fut du peuple par la franchise avec laquelle il ne renia jamais ses origines, par la simplicité de ses sentiments, par la spontanéité de ses enthousiasmes...

Le soir venu, *Après la journée*, — c'est le titre significatif de ses œuvres, — il s'enfermait dans sa petite chambre, aimait à se recueillir dans le grand silence des choses apaisées.

Et là, à quoi croyez-vous donc qu'il demandait l'oubli de ses fatigues et de ses labeurs?

Digitized by Google

Etait-ce à cette évocation de luxe outrancier, de femmes aux épaules nues, de grande vie étourdissante dans laquelle certains écrivains, — qui font parler les marquises comme des concierges, — cherchent à se dédommager, pour un instant, de la richesse qu'ils n'ont pas?

Non ..

Etait-ce à cette orgie cérébrale, à ces débauches intellectuelles fantastiques auxquelles d'autres s'en vont demander la satisfaction de leurs désirs inassouvis?

Pas davantage...

Etait-ce alors à cet âpre volupté que l'on éprouve à rejeter haineusement son outil au loin, à blasphémer et à maudire?

Non, croire cela, ce serait bien mal le connaître...

A cette heure calme et recueillie il reportait sa pensée sur ses travaux, sur les choses de son métier...: Il demandait à la poésie d'embellir pour lui la tâche coutumière... Il cherchait *à la comprendre* surtout... Je ne sais quel grand poète a dit: « Aimer, c'est comprendre. » Il la comprenait de plus en plus et c'est pourquoi il l'aimait chaque jour davantage ...

Il se rappelait la petite maison de la rue Bernard-du-Bois où il était né, l'enclume sur laquelle son père, qui était serrurier, frappait à grands coups de marteau, en faisant jaillir des étincelles, tout le long du jour.

Il se rappelait le roulement lointain, les jurons, les coups de fouet que l'on entendait de là lorsque passait la diligence d'Aix à Marseille.

Il se rappelait le grand embarras qui se produisit lorsque vint le moment de lui trouver un métier et lorsqu'il fallut le mettre en état de gagner son pain.

Il se rappelait surtout son entrée comme prote dans la maison Olive et comment lui vint un jour la vocation de faire des vers. ...

Digitized by Google

... On lui avait donné les épreuves d'un volume de poésie à corriger... L'auteur en portait un nom bien oublié depuis... Il s'appelait mademoiselle Eulalie Favier... Tandis que les petites feuilles passaient dans ses doigts, couvertes d'encre grasse, il se sentait un grand éblouissement et l'infini des choses morales éclatait devant lui...

L'histoire est exquise, avec son bruissement discret d'étoffe légère... Et je ne sais pourquoi ! — mademoiselle Eulalie Favier était peut-être d'un âge qui écartait tout soupçon ! — mais, il me semble qu'il y court comme un vague parfum d'amourette...

Ce n'est pas tout de faire des vers... Il faut encore trouver un *public* pour les lire, un *éditeur* pour les publier...

Le public, Matabon le trouva à l'*Athénée populaire*... C'était un cercle de braves ouvriers qui, aux environs de 1848, se réunissaient pour apprendre à connaître et à aimer la poésie... L'éditeur, il le découvrit à la *Revue de Marseille et de Provence*, une revue qui, — par une idée de charité ingénieuse, — se publiait au profit des pauvres, et qui, par conséquent... ne pouvait mieux faire que d'accueillir aussi leurs œuvres...

Dès ce jour, Matabon avait trouvé le secret d'être heureux. Il a dit quelque part :

> Plus on borne son espérance
> Et plus on est près du bonheur:

Il avait borné son espérance et il trouva le bonheur...

Désormais, quand ses luttes quotidiennes deviendront trop rudes, quand ses détresses d'ouvrier deviendront trop poignantes, il les poétisera... Quand il se sentira le besoin d'un réconfort, il fera des vers... Il n'enviera rien, ni personne... Et, c'est seulement lorsqu'il aura vu les siens malades,

Digitized by Google

lorsqu'il aura connu les affres de ne pouvoir leur donner les soins nécessaires, qu'il laissera échapper ce cri déchirant :

Ah ! je sentis alors ce que vaut la richesse !

Durant ces essais poétiques, Matabon put se rendre compte combien est fausse l'imputation d'indifférence pour les choses de l'esprit que l'on a adressée parfois à nos concitoyens... Partout, dans notre grande ville commerciale, il ne rencontra qu'appuis désintéressés et encouragements chaleureux.

Pourquoi a-t-on voulu créer je ne sais quelle antinomie entre le commerce et les lettres ?

L'intelligence est une... Tout ce qui l'élève, l'assouplit pour une chose, l'élève et l'assouplit aussi pour les autres... Et nul ne saurait oublier que, lorsqu'il s'est agi, pour Marseille, de trouver un successeur aux Méry et aux Joseph Autran, lorsqu'il s'est agi, pour elle, de prouver que, même en notre époque de fer, elle était encore capable de produire un poète éblouissant et lumineux, c'est au sein d'une des familles les plus mêlées au mouvement des affaires que, — ne craignant pas de nous donner le rare spectacle d'un père et d'un fils à la fois de l'Institut de France, — elle a été chercher, pour le jeter au monde, le succès éclatant d'Edmond Rostand !...

Marseille ! Le monde !... Ces deux choses, pour notre poète, n'en formaient qu'une... Il ne la quitta jamais. Il l'a chantée sous toutes ses formes, sous tous ses aspects... Il a chanté Saint-Victor « la vieille basilique » qui :

Non loin du Lacydon antique,
En mirant ses murs dans les eaux,
Dresse encor là ses noirs créneaux.

Digitized by Google

Il a chanté Saint-Jean et sa « tour élancée ». Il a chanté le Vieux-Port :

Son rideau de grands mâts aux mille banderolles.

Et il a chanté Vaufrège, — Vaufrège

...l'humble vallon où fleurit la bruyère.

Mais ce Marseille qu'il a chanté n'est plus notre Marseille d'aujourd'hui. Ce n'est plus ce Marseille traversé, en tous sens, par des tramways, couvert par son immense réseau de fils métalliques, avec ses bastides en détresse où, — si loin que l'on aille, — on voit des reverbères mornes se dresser dans des boulevards inachevés...

C'était le Marseille d'il y a déjà bien des années... Vous savez, ce Marseille que ceux de nos générations seront peut-être les derniers à avoir connu...

C'était ce Marseille à la fois pittoresque et mal dégrossi, discret et bruyant dans lequel s'en aller au Cabot paraissait un lointain voyage... Ce Marseille où il fallait courir à travers les pinèdes pour rejoindre l'omnibus qui cornait dans d'étroites traverses poudreuses... Ce Marseille, où l'on se répétait encore avec une admiration friande les bon mots de toute cette pléiade de *vieux Marseillais* : les Bénédit, les Gozlan, les Laforêt dont le savant historiographe de vos privilèges, dans de si belles pages a tracé l'histoire... Et, — pourquoi, après tout, ne pas le dire aussi ? — ce Marseille du *Capitaine Marius* et de *Mon Oncle Barbassou !* qui nous a valu un peu de *l'abominable* réputation qu'on nous a faite !

Cette réputation, il n'y a pas moyen de la nier... Et voulez-vous me permettre de vous dire une idée à moi ? rien qu'à moi ?... J'ai toujours cru que si Daudet avait fait des bords du Rhône certain de ses héros que je ne veux nommer, c'est... tout simplement parce qu'il n'avait pas osé le faire de Marseille...

Digitized by Google

Au fond, quel que fût son nom, qu'il s'appelât Barbassou, qu'il s'appelât Cougourdan, c'était toujours le même... Il n'est l'œuvre ni de tel ou tel. Il n'est l'œuvre ni de facéties stupides ni des railleries étrangères, mais ce sont nos écrivains locaux les plus brillants, — que dis-je ? — ce sont nos populations mêmes qui l'avaient conçu...

L'heure est peut-être venue de le juger d'une façon définitive, car il est mort, bien mort, ce héros de nos pères.

Le temps, hostile à tout ce qui était couleur locale, a jeté sur lui son grand manteau d'uniformité grise.

Regardons-le donc bien en face et ne craignons pas de le voir tel qu'il était, lorsqu'il partit un beau matin avec son exubérance pour d'autres rivages ! tel qu'il est sorti tout vivant de la verve caustique de nos foules ! de nos rues ! de nos places ! des quolibets de nos mousses, dans les cordages de nos tartanes, sous les âpres embruns de la mer !

Oh ! l'étourdissant poème tout fleurant d'une bonne odeur de terroir et débordant de fantaisie ! Comme on y trouve cette surabondance d'imagination, cette belle humeur des peuples qui se sentent assez forts pour ne pas redouter de se plaisanter eux-mêmes ! la hâblerie qui n'est qu'un entraînement au courage ! la vantardise qui n'est qu'un regret de ne pouvoir faire mieux ! cette hâblerie et cette vantardise qui étaient déjà le propre des héros d'Homère, — presque un marseillais, aussi celui-là... puisqu'il était grec !

Tant pis si le temps a jeté sur lui son grand manteau d'uniformité grise !

Et quant à cet étonnant *capitaine Marius*, qui tenait les fauves en respect rien qu'avec la fumée de sa pipe, qui calmait au haut de leurs palmiers, avec ses folles histoires, les petits nègres sanguinaires et égayait de son grand rire l'Afrique lointaine, ah ! le brave compagnon que c'était là ! et quel est celui

Digitized by Google

d'entre nous qui n'aurait été heureux de le rencontrer au milieu de l'Afrique assombrie d'aujourd'hui, de l'Afrique des convoitises aux prises et des droits méconnus ? quel est celui qui n'aurait été heureux de le rencontrer et de serrer sa main dans sa main ?

Peut-être quelque outrance se glissa-t-elle parfois dans son personnage... Peut-être son intensité même l'empêcha-t-elle d'être partout compris... Mais, est-ce à lui, est-ce à nous qu'il faut nous en prendre ?

Et ne serait-ce pas un peu plutôt à tout ce petit univers incomparable, mystérieux, varié à l'infini que nous sommes seuls à connaître, qu'il est si étonnant de trouver aux portes mêmes d'une grande ville comme la nôtre et qui,— avec ses rocs escarpés, ses sierras, ses calanques plus découpées que les fjords de Norvège, ses déserts de calcaire où l'on croit entendre parfois rugir les lions de l'Atlas, et ses gorges inextricables, piquées de genêts, tantôt sombres, tantôt riantes, va jusqu'à faire passer dans nos veines je ne sais quel frisson d'inconnu, — presque d'effroi ! — nous donne l'illusion comme d'extraordinaires exploits à accomplir, d'étonnantes conquêtes à entreprendre ?...

Matabon n'avait rien du Marseillais caricatural de la légende. Son âme était trop délicate et sa mentalité trop haute. Mais, cette impression d'effroi auprès d'une nature mystérieuse, de grandes conquêtes à faire sur des choses inconnues, il l'éprouvait lui aussi dans cette *Petite Maison :*

> Grand repos, modeste réduit,
> Large horizon, étroit domaine

où il s'en allait, chaque dimanche, se reposer à mi-côte de quelque colline en contemplant au loin la « vallée ombreuse de l'Huveaune ».

Digitized by Google

Quand il était là, il s'imaginait être au bout du monde. Et lorsque, le soir venu, il la quittait en lui disant :

Adieu ! ma petite maison, à dimanche !

si vous lui aviez dit qu'il y avait ailleurs d'autres horizons, d'autres beautés sombres, riantes ou mystérieuses, il se serait certainement mis à rire et vous aurait répondu par cette boutade :

Les seuls voyages d'agrément
Sont... les voyages dans la lune.

Cet amour exclusif, passionné de Matabon pour son Marseille devait forcément lui aliéner toute une catégorie de gens, — toute cette catégorie de *snobs*, qui, — pour qu'une réputation soit digne d'eux, — s'imaginent qu'il faut qu'elle ait passé par la capitale. Ce sont eux qui, lorsqu'il s'agissait de lui, se croyaient infailliblement obligés de prendre un petit air apitoyé et de dire : « Matabon ! Ah ! si vous croyez que nous l'avons jamais lu ! »

Certes, lorsqu'on lit l'œuvre de Matabon, on n'y trouve aucune de ces consonnances neuves, rien de cette polyphonie savante à laquelle se sont attachés avec tant d'amour nos contemporains et qui sont l'honneur de la poésie de notre temps.

Mais, lui reprocher cette lacune, ne serait-ce pas un peu comme si l'on reprochait aux Marseillais de 1792 de n'être pas venus à Paris en *sleeping-car* ou en vagon-salon ? Chacun parle la langue de son temps. Matabon parla même très bien la sienne. Son vers est d'une correction remarquable. On y trouve un souci du *terme serré* et du *mot propre* qui étonnent en un moment où la périphrase tenait encore une si grande place dans notre littérature.

D'ailleurs, il avait là-dessus sa théorie. Si grand

Digitized by Google

que fût son souci de la forme, il pensait qu'elle est chose éphémère ; que les *nobles pensées*, — ce sont là ses propres expressions, — celles qui *dégagent le mieux la beauté de l'âme, sont les seules qui distinguent le poète du versificateur*.

Je crois, pour ma part, qu'il avait raison. Et même lorsqu'une langue a vieilli, ne lui devons-nous pas notre respect, par cela seul qu'elle a servi à exprimer, à son heure, les peines, les joies et les rêves de ceux qui nous ont précédés ?

Lorsque vous voudrez la réveiller avec son charme secret et son harmonie propre, dites-la, la langue de Matabon, de cette voix un peu chantonnante que nos écoles de déclamation ont depuis si rigoureusement proscrite. Si elle avait ses défauts, si elle a suscité bien des exagérations, elle avait du moins l'avantage de mettre le rythme en valeur et l'on y sentait comme une religion exaltée pour la musique du vers.

Elle vous rendra mieux cette nature confiante, qui naquit et mourut dans les croyances de ses pères, qui accepta, sans y rien changer, le bagage des traditions qu'ils lui avaient transmises, pour qui toutes les questions se résolvent par un *acte de foi* et qui écarte de parti pris toutes les incertitudes qui pourraient l'empêcher de se confiner dans son humanité *en teinte douce*.

Cela fait chez lui l'idylle plus fraîche et l'âme plus sereine.

Mais cela fait aussi qu'il ignore l'objection. Cela fait qu'on ne trouve chez lui aucun de ces grands orages intérieurs, aucun de ces déchirements pathétiques au milieu desquels, chez d'autres, au même moment, les croyances se consolident ou les dogmes s'effondrent et les mêmes raisons qui nous font paraître son humanité si fraîche, font que notre humanité d'aujourd'hui s'arrête devant elle, un peu déconcertée par une armature philosophi-

Digitized by Google

que aussi mince, habituée qu'elle est à tout remettre en cause et à n'accepter la vérité elle-même qu'après lui avoir fait subir l'épreuve de la contradiction.

Pour apprécier Matabon à sa véritable valeur, il faut le tenir pour ce qu'il est, — rien que pour ce qu'il est, — c'est-à-dire *pour un poète d'émotion*.

Poète d'émotion, il le fut. Nul ne saurait le lui contester, et je défie qui que ce soit de lire sans un petit coup au cœur ce *Vieux Fauteuil*, en face duquel il évoque le souvenir des êtres disparus; ce *Beau Dimanche*, où « il plut la veille, il plut aussi le lendemain » et qu'il rappelle ainsi à celle avec laquelle il avait parcouru les sentiers fleuris :

Le plus beau de mes beaux dimanches
Riait entre deux jours en pleurs,
Le printemps chantait dans les branches
Et l'amour chantait dans nos cœurs.

Je défie n'importe qui de lire froidement ce *Jour des morts*, qui fait penser comme à quelque vieux *lied* d'Allemagne et où il nous montre cette mère de marin se dirigeant seule vers le Vieux-Port, tandis que la foule se presse au cimetière, descendant dans une petite barque, puis, une fois au large, faisant arrimer au batelier son aviron, pour jeter une couronne d'immortelles sur l'immense nappe mouvante, tombe qui lui a pris son fils.

Et surtout ce bijou ! ce joyau exquis ! que le nom de Matabon évoque aussitôt, et qui s'appelle *Les Lunettes de ma Grand' mère !*

Oserai-je vous dire tout le fond de ma pensée? Si j'aime Matabon, c'est peut-être moins à cause de ses qualités qu'à cause de ses défauts. J'aime ce vague, ce tâtonnement de la pensée, où l'on sent l'effort de l'ouvrier épris de beau qui se cher-

Digitized by Google

che. Il vient multiplier pour moi l'action de l'émotion produite, et lorsque l'on a senti sourdre, grandir peu à peu l'inspiration, on n'en trouve que plus de plaisir à la voir éclater, éblouissante et radieuse.

Lorsque par exemple il nous a dit ces vers flous et incolores :

> Et plein de troublante mollesse
> Sous l'aile noire de la nuit.

on n'en apprécie que davantage ces deux vers superbes:

> Je renais à la pure ivresse
> Du travail dès que l'aube luit.

On trouve qu'ils n'en résument que davantage le poète tout entier en montrant la difficulté qu'il y avait pour lui à vaincre à côté de la difficulté vaincue.

La spontanéité, l'identité complète entre les sentiments ressentis et les sentiments exprimés, voilà où réside le grand secret de la force émotive de Matabon.

On a souvent agité, Messieurs, cette question de la sincérité chez l'écrivain. Beaucoup se sont plu à le représenter comme une sorte de cabotin d'idées, toujours prêt à s'affubler des sentiments des autres. Que d'exemples pourtant on pourrait opposer à leurs exemples ! N'allez pas les chercher trop loin, vous, surtout, qui en avez un tout au milieu de vous, celui de ce romancier puissant qui, ayant eu la douleur de perdre un frère bien aimé, ne voulut plus désormais signer de son nom aucune de ses œuvres et le remplaça par celui de ce frère disparu, pour lui conserver du moins la voix de son affection et de son rêve...

Je ne connais rien de touchant, Messieurs, comme le tableau des dernières années de Matabon.

La poésie, qui se montre si cruelle pour ceux qui lui demandent des chimères trop lointaines, la poésie

Digitized by Google

qui conduisit Hégésippe Moreau et Gilbert sur leur grabat d'hôpital, se montre, au contraire, pleine de faveurs, — même dans l'ordre matériel, — pour ceux qui ne lui demandent que d'idéaliser leur tâche de chaque jour...

Grâce à l'entrain joyeux, à la vaillance qu'elle lui avait communiqués, grâce à la délicatesse d'un des directeurs de notre presse locale toujours ouverte aux nobles initiatives et aux idées généreuses, Matabon avait fini par trouver un semblant d'aisance... Il vivait dans son petit appartement de la rue Marengo en compagnie de sa femme et d'une vieille servante. Dans ce foyer il était tout et l'on aurait beaucoup étonné les êtres simples et bons qui le composaient si on leur avait dit qu'il pouvait y avoir quelque part... ailleurs, un autre poète... On n'y vivait que de sa vie, et un vers heureux qu'il y rapportait était le plus grand des événements.

Certains jours, une angoisse subite se faisait... C'était un grand remue-ménage !.. La vieille servante levait ses bras au ciel et, après elle, les choses semblaient répéter anxieuses : « La rime !.. Il ne peut pas trouver la rime ! »

Alors le poète partait... Il s'en allait faire le tour de la Corniche... Il regardait les îles marmoréennes, avec son œil si doux, — cet œil qui se dilatait lorsqu'il vous parlait et qui était devenu si clair à force de ne regarder que de claires choses...

Puis, tout à coup il rentrait !..

A son air de triomphateur, la vieille servante comprenait !.. Elle levait encore ses bras au ciel en criant d'une voix joyeuse : « Madame, la rime !.. Il a trouvé la rime !.. » Et, d'un bout à l'autre de l'humble foyer, les choses semblaient répéter : « La rime !.. Il a trouvé la rime ! »

Mais, la mort, cette grande ravageuse, n'épargne rien, — pas même les poètes qui n'ont jamais quitté leur petit coin de terre... Un jour, elle

Digitized by Google

frappa à sa porte et lui dit : « Toi aussi, il faut partir. »

Ce fut, parmi ces êtres si unis, un coup formidable ! si formidable que, trois jours après, madame Matabon elle-même mourait, tombait entre les bras désespérés de la vieille servante... Ils n'avaient eu aucune maladie contagieuse, aucune de ces causes physiques qui emportent plusieurs êtres à la fois, d'un même mal... Ils étaient partis tous les deux, la même semaine, simplement, par pure tendresse, à cause de l'impossibilité où ils étaient de vivre séparés l'un de l'autre... Cette fois encore, ils avaient trouvé la rime, la rime du grand vers mystérieux sans lequel la vie n'est qu'un alexandrin incomplet...

. . . . . .

Il existe, Messieurs, dans votre vieille académie provinciale, à mi-hauteur de sa rue montante, parmi les glorieux souvenirs que domine le portrait du maréchal de Villars, votre fondateur, et qui encombrent la maison de Thiers, en un coin très retiré, une chose un peu énigmatique, menue et frêle...

Ce sont comme des pétales recroquevillés... des corolles en lamelles de métal vieillottes... On dirait quelques-unes de ces fleurs dont il est si souvent question dans les comparaisons d'autrefois et qui auraient quitté, pour venir se réfugier là, un de ces *albums à acrostiches* auxquels on demandait de conserver, en des improvisations légères, le souvenir des mains amies...

Ce sont les fleurs que Matabon avait conquises aux *Jeux floraux*.

Un jour, il se demanda ce qu'il pourrait vous laisser de mieux et ce sont elles qu'il vous a léguées dans une naïveté touchante.

Il y a là des églantines, des primevères, des œil-

Digitized by Google

lets... Et pourtant si l'on voulait continuer cette comparaison quelque peu démodée pour symboliser le poète dans le langage de son temps, ce n'est aucune de ces fleurs, ni la primevère, ni l'œillet, ni la rose orgueilleuse de Ronsard qu'il faudrait prendre.

C'est une petite, toute petite violette.

Cette petite violette, chaque jour, chaque année va la couvrir d'une feuille nouvelle et elle ne tardera pas à disparaître...

Mais, tous ceux qui, comme nous, l'ont connue sauront où il faudra passer la main pour retrouver son parfum embaumé.

Horace et Ronsard ont menti ! Ils ont émis une idée essentiellement néfaste, lorsqu'ils nous ont représenté la gloire comme le mobile du poète ! son but dans l'immortalité !

De l'œuvre de Matabon une grande leçon se dégage. Il nous apprend à aimer la poésie pour elle-même. De nos jours, Messieurs, on n'aime plus assez la poésie pour elle-même ! On lui demande des honneurs, des réputations tapageuses, des bénéfices immédiats et il faut avouer que bien souvent elle se venge...

C'est à ceux qui, comme Matabon, la reçoivent en amants discrets, à ceux qui lui ouvrent leur vie toute entière qu'elle apporte le vrai bonheur.

Ce bonheur, quelques-uns seront peut-être tentés de le lui reprocher. Quelques-uns seront peut-être tentés de lui demander compte de cet écart volontaire où, lui fils d'ouvrier, il se tint toujours des revendications de son temps !

Non, Messieurs, le bonheur de Matabon ne fut pas un bonheur égoïste !

Cultiver la bonté, la générosité, la pitié, quand on est fils d'ouvrier s'élever par son seul effort jusque dans la sphère radieuse des sentiments éternels, n'est-ce pas déjà du prosélytisme ? N'est-ce pas déjà le plus grand pas vers le but de ceux qui veulent une humanité meilleure?

Digitized by Google

Et quelle que soit l'issue de la grande lutte dans laquelle nous nous débattons, quel que soit le résultat du grand effort, du grand effort généreux, — sans égal à aucune époque, — d'un monde entier *intellectualisé*, quelle que soit la société de demain, cette société qui sortira, encore toute chaude, du conflit des opinions et des systèmes, — cette société qui, quoi qu'il advienne, Messieurs, diffèrera de celle d'aujourd'hui, comme celle d'aujourd'hui diffère de celle d'hier, comme celle d'hier diffère de celle d'autrefois, comme celle d'autrefois diffère de celle de toujours, — soyez sûrs que nul ne pourra jamais les redire sans admiration, ces beaux vers du poète, ces beaux vers dont les premiers, flous, vagues, montrent l'effort de l'ouvrier épris d'idéal, dont les derniers éclatent sous l'inspiration jaillissante :

Et plein de troublante mollesse
Sous l'aile noire de la nuit,
Je renais à la pure ivresse
Du travail dès que l'aube luit !

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Comte Henri DESPLACES

MONSIEUR,

Nous recevions, il y a trois mois, le fils d'un grand ingénieur; c'est encore le fils d'un grand ingénieur que nous recevons aujourd'hui. Pendant vingt années, à Marseille, Monsieur votre père a brillé au premier rang parmi les créateurs de voies ferrées, lorsque vers le milieu du siècle dernier se produisit ce mouvement gigantesque qui a transformé de fond en comble nos moyens d'échange et de locomotion. Si l'aqueduc de Roquefavour rappellera éternellement la gloire de Franz de Montricher, le pont métallique jeté sur le Rhône entre Beaucaire et Tarascon, un prototype cent fois imité, rappellera non moins celle de Gustave Desplaces, dont le nom sans une criante injustice ne saurait être oublié.

Il vous est interdit, Monsieur, plus qu'à personne de mettre en doute la douce satisfaction que j'éprouve à vous recevoir au nom de l'Académie. Je fus le premier, s'il vous en souvient, il y a de cela cinq

Digitized by Google

ans, à vous conseiller de nous adresser une lettre de candidature pour une vacance, je ne sais plus laquelle. Par excès de modestie, ou pour un autre motif que j'ignore, vous vous êtes dérobé. Et pourtant, vous aviez déjà à cette époque des titres sérieux à nos suffrages. Docteur en droit, inscrit à notre barreau, vous aviez, en 1890, à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats, prononcé un remarquable discours sur *la législation du travail en France et la Conférence Internationale de Berlin*; et votre discours avait été si fortement apprécié par ses solides qualités de fond et de forme que le Conseil de l'Ordre avait décidé, à l'unanimité, qu'il serait imprimé à ses frais. Vous avez rappelé, en citant sans le nommer un de nos plus aimables confrères, votre Bâtonnier d'alors, quels liens étroits de sympathie et d'affection vous unissait à lui, et quels inoubliables souvenirs vous a laissés votre trop court passage au barreau de notre ville. Vous faites bien, Monsieur, de vous souvenir; de toutes les mémoires, celle du cœur est encore la meilleure, car elle est le témoignage d'une âme saine, droite et levée.

Si vous n'aviez eu que ce discours à votre actif, le bagage eût été mince. Mais vous aviez, peu de temps après, publié une œuvre considérable qui vous mettait en vue et qui, à elle seule, aurait suffi pour établir votre réputation, une œuvre de droit politique qui restera un livre de bibliothèque indispensable à quiconque, législateur, homme d'Etat ou aspirant à le devenir, voudra s'occuper de notre Constitution et des moyens de la réviser dans le sens du meilleur. Votre livre de *Sénats et Chambres hautes*, gros de vingt feuilles d'imprimerie grand format, passe en revue, dans un style excellent et avec un luxe de détails puisés aux bonnes sources, les Constitutions qui gouvernent les peuples au moyen du dualisme législatif. Votre but, en vous

Digitized by Google

livrant à ce travail de bénédictin, a été inspiré par le patriotisme le plus pur. Ce n'est pas seulement en regardant en soi qu'on arrive à s'améliorer ; c'est aussi en regardant chez les autres, en leur empruntant ce qu'on leur reconnaît de juste, de pratique et d'utile. Montrer comment sont gouvernés les Anglais, les Allemands, les Suisses, et même les Japonais, c'est indiquer aux politiques actuels, non pas seulement l'importance du rôle que doit avoir le Sénat dans la direction des affaires publiques, mais par voie de conséquence l'importance qu'il y a, par un recrutement meilleur, à lui donner la considération et la haute autorité dont il devra user pour le bien du pays.

Quiconque vous lirait sans vous connaître, se ferait de votre personne une idée assurément fort inexacte ; car il est rare, — et ne croyez pas à une flatterie qui serait indigne de vous et de moi, — de rencontrer chez un homme de votre âge et de votre monde autant de maturité d'esprit et de puissance de travail.

Depuis lors, vous avez publié deux volumes : une étude psychologique et un roman.

Dans le premier, avec une audace que la fortune a favorisée, vous avez entrepris d'élucider une question grave, peut-être la plus grave de toutes, d'ausculter l'âme humaine dans son état actuel, d'en mettre à nu les tares et les plaies, et dans ce rapport angoissant de signaler le mal pour que se réunissent tous les hommes de bon vouloir, afin d'y porter remède. Il faut être jeune pour oser attaquer de front un problème aussi redoutable ; on ne peut que vous féliciter de votre effort. En quelques mots, j'en veux présenter la synthèse : — Pour l'âme, comme pour le corps, il est des exigences vitales, des besoins impérieux ; c'est, pour elle, d'aimer, de croire et de connaître. A d'autres époques, l'amour, la foi et les connaissances usuelles suffisaient à la vie normale.

Digitized by Google

Aujourd'hui, les facultés affectives se sont oblitérées, effondrées dans un sensualisme où ne règnent que le caprice et la fantaisie ; à la foi religieuse, sans cesse diminuée, se sont substitués le doute poignant, la terreur de l'au-delà, l'impossibilité de sonder l'insondable mystère ; il n'est pas jusqu'à la science qui, en dépit des brillantes étapes qu'elle parcourt, ne laisse l'âme inassouvie, inquiète, sans cesse en travail. La cause du mal, vous la voyez dans une mauvaise direction donnée à la pensée humaine, dans ses défaillances, dans l'abandon funeste et progressif de tout ce qui constituait autrefois l'âme forte et vaillante, plus simpliste, mais aussi plus heureuse... Après le diagnostic, doit venir le remède ; votre œuvre serait bolteuse, si vous ne la complétiez bientôt.

L'apparition de votre livre fut sensationnelle, et le succès considérable, si j'en juge par le grand nombre d'éditions qu'il a épuisées. Un grand quotidien de Paris eut l'idée de s'adresser aux sommités intellectuelles de notre temps, académiciens, prélats, littérateurs, politiques, et d'ouvrir une enquête dont les termes furent ainsi conçus : « Existe-t-il réellement des maladies d'âme, et est-il vrai que nous traversions une crise morale ? »

Les réponses affluèrent en foule. Vous n'attendez pas, Monsieur, qu'à la suite de tant de célébrités contemporaines, tels que les poètes Coppée et Sully-Prudhomme, le philosophe Jules Simon, les romanciers Bourget, Marcel Prévost et Paul Hervieu, le P. Didon et Mgr d'Hulst, et vingt autres qu'il serait fastidieux de citer, j'aie la prétention de donner mon avis et de ratiociner sur ce thème ; ce serait outrecuidant. Mais, de ce qu'ils ont écrit sur *Maladies d'âme*, je veux retenir, pour les faire miennes, parce qu'elles traduisent ma pensée, ces quelques lignes d'Alexandre Dumas fils : « M. Desplaces a été si au « fond de l'âme de notre époque, qu'il a réalisé le

Digitized by Google

« tour de force d'être de l'avis de tout le monde, en « un temps où il est presque impossible de trouver « sur un même sujet deux personnes du même « avis » ; et aussi ces quelques mots qui terminent la lettre ouverte que M. Melchior de Vogüé vous a adressée : « Il y a le plaisir de décrire ces maladies « élégantes, et je suis sûr qu'après l'avoir goûté, « vous ne gémissez pas trop sur un mal qui vous a « fourni le sujet d'un beau livre. » M. de Vogüé me paraît très bien vous connaître, et je prends la liberté grande de penser comme lui.

Certains professent *ex cathedrâ* qu'en littérature le roman est un genre inférieur. Dussent-ils me répondre comme Sganarelle à Monsieur Josse, je ne peux m'empêcher, — et vous êtes sûrement de mon avis, — de m'élever contre une affirmation aussi erronée. S'il en était ainsi, verrions-nous le roman tenir une si large place dans la littérature des peuples ? Poésie à part, l'*Iliade* est-elle autre chose qu'une chanson de gestes, et l'*Odyssée* un roman d'aventures ? L'Asie, ce berceau des fictions et des roses, ne fournissait-elle pas aux Grecs leurs meilleurs conteurs ? et qui ne sait que le conte est l'embryon d'un roman ? N'est-ce pas en s'inspirant des contes Milésiens qu'au IIme siècle Apulée écrit l'*Ane d'or* ? et au IVme, ne voit-on pas paraître, avec Longus, *Daphnis et Chloé*, cette œuvre exquise sur laquelle le temps a usé sa griffe impuissante, charmeuse comme au premier jour ; tandis qu'Héliodore publie *Théagène et Chariclée*, ce roman que Racine, notre grand tragique, apprenait par cœur, tant il en était épris ?... Mais pourquoi m'évertuer à défendre ce qui se défend de lui-même ? Si le roman était un genre inférieur, nous ne verrions pas, de nos jours, de hauts et puissants personnages en écrire ; nous n'aurions pas la prose de Carmen Sylva, et lord Beaconsfield n'aurait pas, à cet effet, distrait une parcelle du temps qu'il a consacré aux affaires publiques.

Digitized by Google

On contestera peut-être l'utilité du roman ? Mais ne vaut-il pas souvent les chroniques et les mémoires pour faire connaître les mœurs d'un peuple, d'une époque ? et, à ce titre, est-il quantité négligeable ? D'ailleurs, dût-il n'être jamais qu'un élément de distraction, un délassement, tels que ceux de Dumas père, qu'il aurait encore une incontestable utilité : celle d'être un intermédiaire parfait entre l'activité cérébrale et le repos absolu. L'esprit de l'homme est comparable à un arc qui ne peut rester toujours tendu sans péril de se rompre. Or, une lecture agréable et facile constitue la meilleure détente qui se puisse trouver.

Autant l'écrivain qui traite un sujet d'histoire, de philosophie ou de critique littéraire, est tenu par le cadre dans lequel il s'est enfermé, autant celui qui écrit un roman est libre dans la composition et le développement de son drame, dans le choix des personnages qu'il fait agir et parler, dans le caractère qu'il leur donne, dans les descriptions auxquelles il s'attarde, et même dans la langue qu'il emploie, pourvu qu'elle soit élégante et correcte. C'est le droit absolu de celui qui conçoit et qui crée. Il n'est pas de précision à exiger pour un fait imaginaire, pas de logique possible dans le domaine de la fantaisie, pas de raisonnements déductifs ou inductifs dans ce qui est mobile, au gré de la folle du logis. Sur une œuvre d'imagination la critique ne mord pas plus qu'un serpent sur la lime. Elle plaît ou elle déplaît : rien de plus. Et, d'ailleurs, Monsieur, vous le savez comme moi, le public apporte dans l'appréciation d'un roman beaucoup de lui-même, et suivant qu'il y trouvera des impressions répondant à ses préférences personnelles et à son humeur, ou bien froissant ses sentiments intimes et ses opinions, il déclarera net que le livre est excellent ou qu'il est détestable. Il en va de même des arts ; et c'est ainsi que la littérature est un trait d'union entre l'art et la

Digitized by Google

science ; car, suivant le thème qu'elle se propose, elle use de procédés différents, et à tous deux elle tend la main.

Je n'irai pas plus avant dans ces considérations d'ordre général, qui pourraient m'entraîner trop loin, et j'en viens à votre roman, l'*Epée brisée*. Il est de haute envergure, si on veut se bien pénétrer de l'idée qui l'a inspiré, et de l'esprit dans lequel il a été conçu. Cette idée qui se poursuit, anxieuse, obsédante, qui domine le livre de son infinie grandeur, c'est l'idée de Patrie, cette chose trois fois sainte et sacrée, plantée au cœur de tout bon Français, dont la Grande Muette est la gardienne vigilante. Vous l'incarnez dans celui de vos personnages auquel vont irrésistiblement nos plus ardentes sympathies, ce général qui n'a qu'un souci, qu'une pensée : l'armée et la défense du territoire. A côté de lui, deux officiers ; l'un, aimable, brillant, léger, passant avec désinvolture de la fille de café-concert à la dame du monde, mais retrouvant en face de l'ennemi son patriotisme et sa bravoure, et expirant avec la satisfaction du devoir accompli ; l'autre... l'autre, c'est l'antithèse, le repoussoir. Puis des personnages secondaires, amusants, pris sur le vif, ressemblant aux modèles qui ont posé devant vous sans le savoir. — Il n'y a pas drame, à vrai dire, dans votre roman, mais une série de scènes habilement présentées, — autant de petits tableaux d'après nature — où la note grave et la note gaie alternent pour notre plaisir. Suis-je vraiment orfèvre autant que M. Josse ? Au risque de me l'entendre dire, j'estime qu'un roman bien écrit, d'une grande hauteur de vues, où les descriptions jolies abondent, d'où la banalité est exclue, où les caractères sont nettement tracés, où la trame se dévide sans cassure, — bref, un roman tel que le vôtre, Monsieur, — constitue une œuvre qui, sans avoir la prétention de plaire à tout le monde, vaut par elle-même et ne peut que flatter son auteur.

Digitized by Google

Vous avez su, Monsieur, donner à votre vie une heureuse direction en contractant l'habitude du travail quotidien. Tel que vous l'entendez, le travail n'est plus une peine, au sens biblique du mot, parce qu'il est volontaire, parce qu'il répond aux exigences de votre esprit, dont il est l'indispensable aliment. Votre pensée a besoin de s'exprimer et de se répandre, au rebours des gens qu'ont envahis l'égoïsme et la paresse, et qui s'appliquent à eux-mêmes cette parole de Fontenelle: « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Par un jeu naturel de vos forces vives, tout ce qui germe en vous, se développe et s'amplifie, demande à se fixer, à s'extérioriser en un manuscrit, qu'un impérieux désir vous fera plus tard livrer au public. C'est ainsi que, sans effort, vous pratiquez le *nulla dies sine linea*, sur lequel doit établir sa règle de conduite l'écrivain soucieux de l'avenir. M. de Talleyrand demandait un jour à un jeune homme s'il connaissait le whist; et, sur sa réponse négative, il ajoutait: « Vous vous préparez une vieillesse bien malheureuse ! » Malgré tout son esprit, le célèbre diplomate commettait cette faute, commune à bien des gens, de généraliser un goût particulier, et de juger des autres par soi. Il est un meilleur moyen d'abréger les heures longues, à l'automne de la vie, quand l'activité physique nous abandonne et que les infirmités nous enferment au logis, alors qu'indifférents à un trop incertain devenir nous nous replions sur nous-mêmes et tournons nos regards vers le passé; c'est de les consacrer au travail, ces heures interminables, c'est de continuer jusqu'au bout des forces l'habitude de réfléchir, d'observer et d'écrire, dût-on ne plus rien publier. Pour se préparer une heureuse vieillesse, le travail vaut mieux que le whist, n'en déplaise à M. de Talleyrand.

Vous l'avez ainsi compris; et vous y avez d'autant

Digitized by Google

plus de mérite que vous pourriez, si cela vous plaisait, vivre d'une vie mondaine, stérile et creuse, avec pour toute occupation le cercle, les visites et les sports. Vous en avez décidé autrement; et s'il me fallait en rechercher la cause, je la trouverais sans peine dans l'influence qu'a sûrement exercée sur vous la mémoire d'un père qui fut une vaste intelligence et un travailleur obstiné.

Vous possédez, Monsieur, un enviable privilège, « un trésor qui les contient tous », ainsi que chante le vieux Faust; mais un trésor qui s'épuise sans trêve et ne se renouvelle plus. Mettez-le à profit en donnant plus d'essor à votre intelligence, à votre faculté créatrice et à votre aptitude au travail. Vous êtes le plus jeune d'entre nous; vous apporterez dans notre Compagnie la note vive, ardente, exubérante d'enthousiasme, qui peut-être nous donnera l'illusion d'un rajeunissement de nous-mêmes. Et quand vous aurez en main les bonnes feuilles d'une œuvre nouvelle, vous viendrez nous en donner la primeur. Soyez assuré que nos sympathies seront avec vous et que nous applaudirons de grand cœur à vos succès futurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 22 mars 1903

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Valère BERNARD

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Je voudrais être habile dans l'art de bien dire afin de vous exprimer, comme je le ressens, ma reconnaissance pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous, et aussi rappeler avec toute l'ampleur désirable la haute culture scientifique et artistique de celui qui fut François Laugier, dont je recueille aujourd'hui la succession. Mais, vous le savez, l'artiste perdu en un monde de formes et de couleurs, uniquement absorbé par le souci de son art, ne sait guère exprimer ses pensées qu'avec ses instruments ordinaires de travail, la palette ou le ciseau. Et aussi, excusez ma franchise, j'ai tellement l'habitude de penser et d'écrire en provençal que, dès qu'il s'agit d'écrire dans la langue officielle, mon esprit se trouble et ma main hésite ; la crainte d'être inférieur à moi-même paralyse mon bon vouloir.

Digitized by Google

C'est pourquoi, Messieurs, je vous supplie d'être indulgents pour l'indigence de ma rhétorique ; et ce sera un précieux et nouveau témoignage de sympathie que vous me donnerez, en accordant toute votre bienveillance à un pauvre orateur d'occasion qui n'a pas dissimulé son embarras.

Mon embarras est d'autant plus grand que je voudrais louer à sa vraie mesure celui que vous avez perdu. Or, je ne partage pas l'avis de cet ironiste qui prétendait qu'on ne parle jamais mieux que de ce qu'on ne connaît pas.

En de très rares circonstances, je m'étais trouvé en présence de François Laugier à qui j'avais été présenté. Je n'ai donc pu apprécier par moi-même sa culture intellectuelle qui était considérable, et ses grandes qualités de cœur. Mais je sais, parce qu'à Marseille c'était de notoriété publique, que son caractère était de ceux qui, dès l'abord, inspirent la sympathie par une expression de franchise émanant de toute sa personne, par la rondeur et la simplicité de ses manières, par cette exubérance méridionale qui se donnait libre cours et se gardait de se dissimuler comme de la pire hypocrisie. Je sais aussi qu'il parlait couramment le provençal et même que, dans la causerie, emporté par la chaleur d'une discussion, il émaillait son français de termes empruntés au dialecte populaire. Et c'était un terrain commun où j'aurais aimé me rencontrer avec lui, si nos relations, à peine ébauchées, fussent devenues plus étroites. Cette douce joie d'échanger avec lui mes pensées dans une langue que j'aime devait m'être refusée ; et c'est en venant me joindre à vous, Messieurs, pour la première fois, une peine bien vive et bien sincère de ne plus le retrouver, que dis-je ? d'occuper la place où il fut, durant trente années, votre confrère et votre ami.

Si je rappelle ici la haute situation qu'il occupait

Digitized by Google

dans le monde de la science et dans celui des arts, ce n'est que par ouï-dire. Rappeler qu'il était conservateur du cabinet des médailles, personne ne l'ignore ; qu'il avait enrichi nos collections par d'heureuses trouvailles et d'excellentes acquisitions, nul ne le contredira. Mais entrer plus avant dans le vif du sujet m'est impossible ; et volontiers je dirais comme Henriette des *Femmes savantes* : « Messieurs, je n'entends pas le grec ». Cependant, même en cette matière, je trouve à me placer avec lui sur un terrain d'entente, et je vais m'en expliquer.

La numismatique a cela de commun avec l'épigraphie qu'elle reconstitue l'histoire des peuples ; l'une a les monnaies, l'autre les inscriptions, et les deux sœurs se donnent la main pour concourir au même but.

« Si l'on suppose, — écrit Ch. Blanc, — que par « une invasion de la barbarie ou par un cataclysme, les monuments de l'histoire ont été détruits ; « que les traditions se sont rompues ; que la notion du monde ancien s'est effacée de la mémoire « des hommes ; que les livres ont péri et que, « dans ce naufrage des connaissances humaines, il « n'a été sauvé qu'une collection entière de pierres « gravées, de monnaies et de médailles, il suffira « peut-être de la découverte de cet unique trésor « pour restituer à la longue les monuments disparus, pour renouer les traditions, pour refaire « la science, pour recomposer l'histoire ».

L'auteur de la *Grammaire des Arts du Dessin* affirme en ces termes une incontestable vérité ; et nul mieux que Laugier, qui avait par les médailles résolu plus d'un problème d'histoire, n'en savait apprécier la justesse.

Mais la numismatique touche à l'Art en même temps qu'à la science ; et quand le numismate se double de l'artiste, — et c'est ici le cas, — la passion

Digitized by Google

du collectionneur s'amplifie, elle s'élève d'une puissance. Trouver une pièce qui manque à la collection, qui comble une lacune, c'est une jouissance que connaissent seuls les professionnels ou les amateurs de cette science; mais trouver une pièce d'or ou d'argent, même déjà possédée, dont l'exergue n'a pas été corrodé par le temps, dont l'inscription est claire, dont l'effigie apparaît en plein relief sans usure et sans avarie d'aucune sorte, c'est, paraît-il, la jouissance suprême. Quand ce bonheur lui était réservé, il n'était pas de trésor qu'il conservât avec un soin plus jaloux, pas de merveille de ciselure qu'il eût plus de plaisir à caresser des yeux et de la main. Il l'examinait à la loupe, comme un joaillier examine un bijou; il en notait le moindre détail; et son âme d'artiste, se doublant de psychologie, de physiognomonie, dirait un disciple de Lavater, s'efforçait de pénétrer sous l'effigie de métal le caractère du personnage, pour le corroborer avec les enseignements de l'histoire. C'est ainsi qu'il avait découvert sur une pièce d'or rarissime et admirablement conservée, que Cléopâtre était laide, au front bas, au nez busqué, au menton saillant, aux yeux de génisse. Il souriait malicieusement en songeant que les peintres, tels que le Guide, le Guerchin, Véronèse, les graveurs, tels que Marc-Antoine et Fragonard, l'avaient représentée sous les traits d'une beauté resplendissante, et il cherchait à découvrir quel charme et quels talents elle avait dû posséder, quels artifices elle avait employés, pour avoir subjugué Antoine et César. — Encore une légende qui disparaît. Et pourtant les légendes ont la vie dure!

Je serais incomplet dans cette courte esquisse sur Laugier, si je ne rappelais qu'il aimait notre vieux Marseille, comme Montaigne aimait Paris, jusque dans ses verrues, comme Madame de Staël aimait son « petit ruisseau de la rue du Bac ». Qui ne se souvient l'avoir rencontré, durant les froides journées

Digitized by Google

d'hiver, sur le Quai du Vieux-Port, au coin de la rue Juge-du-Palais, cette cheminée du roi René comme, on dit encore? Là il s'emplissait les yeux de lumière et de pittoresque; il allait en un rêve de savant et d'artiste, remarquant combien le type de vieux Marseillais, de *pescadou*, est demeuré conforme au type des temps anciens. Telle tête, tel profil, lui rappelait les plus belles médailles de Grèce et de Phocée; et il se demandait pourquoi nos artistes locaux, si sensibles à la splendeur des choses, n'avaient pu encore fixer en œuvres immortelles ces derniers vestiges d'une race qui va sans cesse se transformant.

Cet amour de la *petite patrie* qui nous lie tous, Messieurs, sera toujours le ferment des plus grands caractères et des plus belles œuvres. Vouloir pour sa cité, pour sa province, la plus grande somme de science et d'art, c'est vouloir pour sa patrie la totale suprématie de l'intelligence. Observer, exprimer l'âme ambiante, les beautés, les laideurs, les passions de la petite humanité qui nous entoure, c'est observer, exprimer l'âme entière de l'humanité en son ardent amour de la vie, poussée à tous les combats, à toutes les luttes, à tous les désirs, partout où se manifeste la force, cette force qui n'est en définitive qu'une triomphante volonté de vivre.

Cet esprit de clarté, cet œil toujours ouvert, observant les choses autour de soi, cette intelligence sans cesse éveillée, aussi loin de l'amour que de la haine, n'est-ce pas l'intime du savant? Ajoutez-y la recherche de tout ce qui vibre et vit et veut fleurir et s'épanouir, vous aurez l'artiste.

Tels nous apparaissent les génies dont nous pouvons le plus fièrement, le plus justement nous glorifier, tel nous apparaît notre illustre Frédéric Mistral dont la renommée de siècle en siècle ira grandissant. N'est-ce pas justement en faisant œuvre de savant et d'artiste, en recueillant autour de lui les vestiges d'une langue méprisée, n'est-ce pas en

Digitized by Google

s'inspirant des mœurs, des pensées, des passions du pâtre, du paysan attaché à la terre, de cette race provençale fine, spirituelle, contente de peu et amoureuse de lumière, n'est-ce pas en absorbant la vie autour de lui qu'il a fait surgir en lui-même le génie latent et vivant ? L'œuvre maîtresse était créée: la résurrection d'une langue, d'un peuple. Une pléiade pleine d'ardeur se groupait autour de lui et toute une littérature s'épanouissait, telle une frondaison puissante autour du tronc noueux et vivace du chêne.

Le commerce des grands hommes échauffe et vivifie comme le soleil. L'humble plante dresse sa tête, tourne ses feuilles vers le ciel, et du matin au soir s'imprègne de lumière. Excusez-moi donc, Messieurs, si je ne vous parle que de mes souvenirs et si mon discours n'est fait qu'à la louange de mes maîtres. A eux je dois la vie de l'intelligence, la compréhension de mon art, ma volonté créatrice, et les noms de Puvis de Chavannes et de Félicien Rops, mes très chers et très honorés maîtres, viennent d'eux-mêmes sur mes lèvres.

La force calme, la sérénité puissante de l'œuvre de Puvis de Chavannes resteront la plus belle, la plus éclatante expression du génie latin, toujours harmonieux et toujours pondéré.

Dénombrer ses peintures, c'est dénombrer autant de victoires et de triomphes, c'est évoquer autant de chefs-d'œuvre. Mais ce dont je veux témoigner aujourd'hui, c'est de sa force de travail, de son énergie sans cesse renouvelée. Un besoin de produire, intense, l'absorbait tout entier. Il marchait et vivait hors nature et dans la nature, comme un magicien connaissant l'endroit et l'envers de toutes choses. Son art est une synthèse.

Sorties du temple, libérées de l'architecture, la peinture et la sculpture ont voulu vivre d'une vie indépendante. Dès lors, nous voyons l'art se morce-

Digitized by Google

ler, mille écoles, mille tendances diverses éclore, et, de recherches en recherches, d'inquiétudes en inquiétudes, aboutir aux dernières décadences. Le peintre, le sculpteur, jalousement enfermés dans leur atelier, ne s'inquiètent nullement du sort réservé à leurs œuvres. Que ce soit pour une chapelle gothique emplie d'ombres mystiques, ou pour l'incohérente clarté d'une salle de spectacle, le tableau, la statue seront identiquement exécutés selon des formules d'école, en une personnalité figée.

Qui donc aujourd'hui se soucie de cette unité suprême de l'Art, de cette synthèse réalisée tout à la fois par le rythme du mouvement, l'expression de la pierre, l'harmonie de la couleur ?

Chose étrange ! La musique en son imprécision réaliserait-elle cette synthèse ? Wagner entrevoyait cet accord intime. Et quel artiste n'a pas au fond de lui la conscience obscure d'un rapport exact, mathématique, entre le son, la couleur et les formes ? Et ce sera peut-être le rôle du savant de réaliser un jour, avec l'accord de la science et de la religion, cette synthèse de tous les arts. Alors l'humanité entière ne formera plus qu'un seul être vibrant d'une émotion intense et d'une joie profonde. Puvis de Chavannes, en une intuition de génie, a réalisé cette synthèse. Ce qui fait sa grandeur vient de là, et c'est avec une souveraine puissance qu'il fait taire autour de lui les discordances. Tout monument paré de sa couleur se transforme et grandit ; le mur vibre d'une éloquence sereine ; tel le Musée d'Amiens, le Panthéon, l'Hôtel de Ville de Paris, la Sorbonne, tel notre admirable escalier du Musée de Longchamp.

A un pôle tout opposé, le nom de Félicien Rops évoque la vie moderne en ce qu'elle a de plus exacerbé. Curieux de tous les dessous, de tous les basfonds, penché sur les gouffres, l'œuvre de Rops, donne le vertige. Aussi bien, et peut-être mieux que Baudelaire, a-t-il exprimé la poésie malsaine et dé-

Digitized by Google

sespérée des perversions humaines. Ses *Sataniques* se tordent en des convulsions de damnés ; le désespoir y rit de son rire de fou. Il a tracé les cercles d'un enfer plus poignant, plus angoissant que celui de Dante. Avec une connaissance profonde du cœur humain, il stigmatise tous les désirs, toutes les folies de la bête humaine. Le graveur, comme un chirurgien penché sur une gangrène, taille, coupe dans la chair vive de notre cœur. Quelle hautaine leçon de morale pour ceux qui, franchement, résolument, cherchent la vérité et pensent que rien ne vaut la lumière, la pleine lumière, pour tout assainir !

De même que Rembrandt, de même que Goya, il semble que Félicien Rops ait créé de toutes pièces ses procédés de gravure, tant ils sont primesautiers, tant l'exécution en est adéquate à la pensée. Ce genre de gravure à l'eau-forte, dite gravure au vernis mou ou en manière de crayon, exige une délicatesse de main, une rapidité de travail, une sûreté impeccables. Outre qu'il suppose une connaissance approfondie de tous les autres procédés, il demande encore un esprit toujours en éveil, toujours prêt à profiter des moindres accidents de morsure. Telle planche de Rops attaquée à la manière noire, retouchée par de l'*aqua-tinta*, est terminée par un travail de pointe. Tout lui est bon, il suffit que l'expression en soit juste et intense. Une seule chose l'exaspère c'est la régularité, le poncif, le convenu du burin.

Non pas qu'il n'admirât les œuvres classiques depuis Marc-Antoine jusqu'à nos jours, et surtout ces graveurs du XVIIIe siècle, inimitables dans la reproduction de l'œuvre peinte. Mais qui ne donnerait la meilleure gravure au burin pour une simple estampe de Van-Dyck ? Et encore combien certaines estampes de Van-Dyck, retouchées ensuite par Wostermann ou Pontius, sont devenues lourdes et pédantes ! Voyez les graveurs libres du XVIIIe siècle, les Eisen, par exemple, les Moreau le jeune qui ont

Digitized by Google

illustré d'estampes légères et fines les ouvrages de cette époque toute d'élégance et de luxe. Quel esprit ! quel charme ! quelle légèreté ! Comme on les sent pleins de verve, pétillants de malice, et combien nous sommes loin de l'autre graveur, l'homme de métier méticuleux n'ayant qu'à copier le plus servilement possible l'œuvre du peintre ! Et ce procédé d'interprétation lent, pénible, toujours compassé, sera la mort de toute inspiration franche. L'œuvre d'art étouffera emprisonnée dans les cercles d'acier du burin, sabrée de tailles cruelles. D'ailleurs, cette gravure de reproduction devient de plus en plus précaire ; obligée de lutter contre la photographie, elle se prévaut d'une certaine interprétation. Mais quelle interprétation donner des chefs-d'œuvre immortels ? quelle traduction le graveur peut-il tenter d'un Léonard, d'un Rembrandt, d'un Rubens ? « Tout commentaire de ces maîtres serait une trahison » disait Félicien Rops, « et jamais le graveur, fût-il Gaillard lui-même, ne pourra lutter d'exactitude avec la moindre photographie. » Et cependant cela ne l'empêchait pas d'admirer le talent énorme, la patience sans fin, l'habileté surprenante dépensés sur ces plaques de cuivre.

L'eau-forte est à la peinture ce que le roman est au poème. Elle apparaît comme le moyen d'expression le plus parfaitement adapté à l'observation, à l'analyse de la vie et des mœurs. Ce que le peintre ne peut exprimer, l'eau-forte l'exprimera. Elle sera un document ; elle montrera, avec notre existence de chaque jour, nos rêves les plus fugitifs, nos cauchemars, nos épouvantes et nos doutes. C'est le grand art de la lumière et de l'ombre. Et ne trouvez-vous pas une singulière parenté entre ces génies si divers : Rembrandt, Goya, Félicien Rops ? C'est que tous trois, avec uniquement du blanc et du noir, ont cherché à exprimer leur âme même, c'est qu'ils se sont montrés à nous sans fard, sans apparat. Rem-

Digitized by Google

brandt plus immatériel fait exprimer à la lumière une émotion touchante ; ses pauvres gens émergent de l'ombre avec ferveur. Et quelle magie surnaturelle dans ces rayons, éclatant tout à coup parmi les noirs confus et les grouillements obscurs ! Goya, lui, plus brutal, plus violent, flagelle et cingle les laideurs de son époque ; chacune de ses planches est un sanglot, soit qu'il nous montre les *horreurs de la guerre*, soit qu'il se livre aux *caprices* les plus étranges. Félicien Rops plus froid, plus incisif, amortit les clartés de sa planche, les couvre de pénombre, il accumule les demi-teintes... Et ces trois graveurs nous émeuvent plus que tout au monde ; car ce qu'ils nous montrent, c'est leur cœur déchiré par la misère humaine, leur cœur palpitant et saignant d'une pitié profonde.

Voilà mes maîtres, Messieurs, voilà ceux qui ont guidé mes pas dans cette voie de l'art où se rencontrent autant de fondrières que de prairies, autant de ronces que de fleurs. — Combien s'y aventurent qui s'aveuglent pour vouloir fixer ce soleil de l'Absolu, et combien d'autres, par crainte du grand éclat, baissent la tête et ne voient que les broutilles du chemin !

Si nous nous comparons aux maîtres du passé, si nous mettons nos écoles de province en regard de ce que furent les écoles de la Renaissance, ou même nos écoles du siècle avant-dernier, nous voyons une différence essentielle, une différence qui ferait croire à un abaissement des forces vives de l'artiste, à un affaiblissement de ses facultés intellectuelles. Autrefois, l'artiste, vivant au milieu de ses concitoyens, partageait tous les enthousiasmes, toutes les passions de son époque ; vibrant à toutes les émotions, il les exprimait en œuvres immortelles ; sa curiosité inquiète parcourait le champ entier des connaissances humaines, il était aussi bien mathématicien, géomètre, anatomiste, constructeur, que sculpteur,

Digitized by Google

peintre ou graveur, poète même. — Animé par une activité sans bornes, il aimait vivre dans la société des savants, des hommes de lettres aussi bien que parmi les gens du peuple et de métier. Artisan lui-même, il savait au besoin forger une épée ou ciseler un bijou. Il exprimait en sa plénitude l'esprit de sa race. Depuis Giotto jusqu'à Benvenuto, c'est une germination de vie active et ardente que l'on serait tenté de nier, si les œuvres n'étaient là, tant elle paraît surhumaine.

Aujourd'hui, l'artiste est un solitaire fuyant la foule. Etranger aux choses du dehors, il s'enferme en un procédé, une manière, il se spécialise, non pas à un seul art, mais à une toute petite partie de ce seul art. Impuissant à sentir les grands courants de la vie moderne, l'idéal du peintre devient l'exactitude, mais une exactitude photographique : ses paysages reproduiront des routes avec leurs bornes kilométriques ; ses marines, des bateaux dont pas un cordage ne sera oublié ; ses figures seront froides, dépourvues d'expression et de vie intérieure.

Et cependant quelle époque eut plus de fièvres, plus d'enthousiasmes que la nôtre ! quelle époque montra tant de grandeurs et tant de faiblesses ! Les conceptions les plus opposées s'entrechoquent ; une science colossale se dresse et toutes les croyances se heurtent ; un souffle d'humanité passe sur le monde ; les peuples sourdement s'éveillent ; des paroles étranges traversent les foules, tels les éclairs sillonnant les nuées ; la terre tremble comme à l'annonce du surhumain. Et l'artiste resterait étranger à ces courants d'énergie ? son cœur ne vibrerait pas ? lui seul, égoïste et sec, n'exprimerait qu'égoïsme et sécheresse ? il resterait impassible devant ce grand œuvre où la vie s'élabore ?

Non, Messieurs, l'artiste sommeille, il subit une crise inévitable alors que les vieux moules se brisent, que les traditions se perdent, que du choc de

Digitized by Google

toutes les forces plus rien ne semble devoir subsister. Pour créer en Art, il faut la foi ; or la foi lui fait défaut ; spécialisé dès les bancs de l'école, il ne peut comprendre ni dégager ce qu'il y a de profondément moral dans l'étude des sciences ; servile envers une partie de la société, il ne peut sentir les mouvements d'obscure humanité qui soulèvent les masses. Et le voilà placé dans une situation fausse vis-à-vis des croyances qui lui manquent, d'une science qu'il ignore, d'une humanité qu'il méconnaît.

Mais qu'il sorte un jour de cet isolement, qu'il entre dans le bouillonnement de toutes choses, qu'il mêle sa vie à la vie puissante du globe, qu'il obéisse aux lois inéluctables de l'évolution ; et transformé, il tressaillera d'enthousiasme, il sentira naître en lui une foi profonde dans l'avenir de l'homme, un avenir d'inconcevables splendeurs, et il procréera des œuvres plus belles, plus parfaites que jamais, avec un courage, une volonté, une joie infinies.

Et quand je suis venu vers vous, moi le plus humble, le moins désigné à vos suffrages, vous m'avez tendu la main et, me montrant la voie, vous m'avez accepté parmi vous, dans ce microcosme où savants, hommes de lettres et artistes se coudoient, échangent leurs idées, s'entraînent en une émulation généreuse vers les cimes de la connaissance. Vous avez rehaussé mon courage, vous avez donné un nouvel essor à ma volonté de bien faire. Tandis que j'hésitais, pris de doute, vous me montrez ce que doit être l'artiste : — intelligence de savant, cœur de poète. -- Et de nouveau, je vous remercie profondément, Messieurs, et mes efforts tendront à mériter de plus en plus vos éloges, à être de plus en plus digne de vous.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Valère BERNARD

MONSIEUR,

« Pour devenir un artiste », écrit P.-L. Courier, « il « faut tout cela : une exquise sensibilité et un travail « opiniâtre, un enthousiasme de génie et une patience « à l'épreuve des difficultés, une conception vive et « prompte et une lente méditation, tout ce que peut « joindre l'étude à une heureuse nature. » *Tout cela !* comme dit Schahrazade dans ses contes au féroce Schariar. Et, — ce qui n'est pas pour nous surprendre, — il ajoute en manière de conclusion : « Voilà « pourquoi si peu d'hommes excellent dans les « arts » (1).

Cependant le nombre des artistes, à notre époque, se nomme légion.

La plupart suivent docilement la route battue par les prédécesseurs. Ils sont le gros d'une armée dont il leur déplairait fort d'être les sentinelles avancées. L'enseignement de l'Ecole les a marqués d'une empreinte indélébile, et ils en subissent le joug sans la moindre velléité de révolte. C'est affaire de tempé-

(1) P.-L. Courier, *Conversation chez la comtesse d'Albany*.

Digitized by Google

rament : ils sont conservateurs de naissance. Ceux-là ne tardent pas à se spécialiser. Ils deviennent l'homme d'une seule toile, variant à l'infini leur thème de prédilection. Ils acquièrent, à la longue, une habileté prodigieuse, un faire particulier qu'on reconnaîtrait entre mille, une science du trompe-l'œil qui éblouit les foules ; et la faveur du public ne tarde pas à consacrer leur réputation... Mais sont-ils l'artiste selon le vœu de Courier ?

D'autres, — en très petit nombre, il est vrai, — dès en possession des procédés du métier, de ce qui en est la technique, s'affranchissent des notions conventionnelles, qui ont traîné dans les ateliers ou les recueils, et qu'on s'est efforcé de leur inculquer comme la plus pure conception du Beau. Au travail d'étude succède un travail de pensée créatrice. Dès le début de leur carrière, ils éprouvent une gêne indicible, ils se sentent à l'étroit dans les limites qu'on leur a tracées. Ils rêvent de briser les moules anciens dont le classique suranné ne répond plus à leurs aspirations ; ils rêvent d'ouvrir l'immensité aux ailes de l'Idéal et d'enfanter, dussent-ils en souffrir, des œuvres nouvelles où se traduiront les sentiments de leur âme d'artiste en pleine liberté et sans contrainte. Ne recherchant ni le blâme, ni l'éloge, ils produisent des œuvres parfois déconcertantes, jamais banales, *Spiritus flat ubi vult*, dit l'Ecriture ; ce que Saint-Saëns a traduit par cette confession si sincère et si vraie : « Je fais de la musique comme un pommier fait des pommes, parce qu'il en est ainsi et qu'il ne peut en être autrement. »

Le succès n'est pas pour ces hardis novateurs qu'on traite volontiers de révolutionnaires ; et, quand il vient pour eux, ce n'est jamais qu'à titre de réparation tardive. Que n'a-t-on pas dit de votre illustre maître, Puvis de Chavannes ? que sa peinture manquait de coloris et de vigueur ; que sa cou-

Digitized by Google

leur était grise, ses personnages en bois, ses arbres sans racines et ses fonds sans lointains ; à peine arrivait-on à lui concéder quelques qualités de dessin. Que n'a-t-on pas dit de Rodin ?... Et pourtant, le musée du Luxembourg vient d'ouvrir ses portes toutes grandes pour recevoir la *Pensée*, de l'illustre statuaire. Deux choses ont consolé ces artistes incompris de l'anathème trop vite formulé contre eux. S'ils ont eu des adversaires implacables, ils ont d'autre part groupé autour d'eux des admirateurs et des amis non moins zélés à les défendre. Et ils se sont dit que le temps, ce maître par excellence, qui remet au point toutes choses, les vengerait un jour des injustes dédains. Nombre de célébrités actuelles, aussi bruyantes qu'éphémères, auront sombré dans l'oubli, alors que les fresques du Panthéon demeureront comme un irrécusable témoignage d'un admirable talent qui fut trop longtemps méconnu.

S'il me fallait, Monsieur, vous ranger dans l'une ou l'autre catégorie, je n'hésiterais pas à vous placer parmi les seconds. La genèse de votre œuvre picturale diffère essentiellement des procédés ordinaires ; un premier travail, d'ordre purement émotionnel, se fait d'abord en vous ; par degrés, l'idée se précise et prend corps : c'est l'*Illusion*, la *Tristesse des ruines*, la *Communion des âmes*, la *Pureté mystique* : puis, vous cherchez l'enveloppe matérielle qu'il convient de donner à votre symbole d'élection. Et alors commence la lutte entre l'esprit et la matière, entre la conception abstraite et l'exécution, le problème ardu de rendre l'irréel sous une forme réelle, de traduire par des teintes et des contours le sentiment qui vous anime, l'idée première éclose en votre cerveau. La peinture allégorique ou symbolique peut déplaire ; il n'en est pas qui passionne autant l'âme de l'artiste, et, vous connaissant, je comprends que vous en ayez essayé.

Et, quand vous quittez le pinceau pour l'ébauchoir

Digitized by Google

c'est encore le symbole qui vous tente. Votre dernier essai de statuaire est une lyre aux cordes brisées, sur laquelle gît la tête d'Orphée, exsangue, inerte, les yeux clos, après que les Ménades en délire ont déchiré le corps de l'aède infortuné, victime de leur fureur pour avoir osé soutenir la suprématie d'Apollon sur Bacchus. Contrairement à la vérité physiologique, le masque qu'a taillé votre ciseau, n'a pas repris la sérénité que la mort imprime toujours. Deux plis verticaux persistent sur l'adorable figure, comme si la douleur morale d'avoir succombé dans le débat pour l'idéal contre l'ivresse grossière l'avait suivi au-delà du trépas. Là, le symbole est tellement clair, tellement expressif, qu'il se traduit de lui-même. La matière et la force brutale seront toujours vaincues, même après des apparences de victoire : Prométhée est enchaîné, Orphée mis en morceaux ; mais le feu bienfaisant est pour jamais dérobé au despote céleste, et quand le poète a chanté son dernier vers, l'art et la poésie planent sur son cadavre, invincibles parce qu'ils sont immortels.

Votre peinture n'a pas toujours le caractère d'étrangeté que donne le symbolique ou l'irréel, et vous savez, quand il vous plaît, peindre en pleine pâte des êtres bien vivants. Au besoin vous sauriez faire un portrait. S'il revenait sur terre, notre regretté confrère Marion en pourrait témoigner.

Dans un coin de notre Provence, petit comme territoire, mais si grand que personne de nous n'en ignore le nom, parce qu'il est le pays et la demeure du plus illustre de nos poètes provençaux, à Maillane, est une toile marouflée sur un panneau de vingt mètres carrés, qui orne une des salles de la Mairie. Et personne de ceux qui passent à Maillane n'oublie d'aller saluer le maître, notre bien-aimé confrère Frédéric Mistral, et admirer votre *Farandole*, le tableau que le maître a conçu, et que vous avez exécuté avec une vérité et une intensité de vie que seul pouvait atteindre un peintre provençal.

Digitized by Google

La nomenclature de vos expositions serait fastidieuse ; je n'en veux retenir qu'un *Prométhée enchaîné* qui ne déparerait pas un musée, et deux miséreux *au cagnard*, dont les têtes expressives s'enlèvent en vigueur sur un mur ensoleillé du quai du Vieux Port ; deux toiles de haute valeur dont je n'ai pu me défendre de parler.

Il est hors de doute que vous avez subi, comme peintre et que vous subissez encore l'influence de Puvis de Chavannes ; vous avez acquis de lui la correction, la netteté et la pureté du dessin. Comme graveur, vous relevez autant de vous-même que de votre second maître, Félicien Rops, qui vous a enseigné les secrets du métier. Avec le sens affiné que vous avez des choses de l'art, vous avez compris que la gravure à l'eau-forte était pour une production littéraire, poème ou roman, un auxiliaire merveilleux, concrétisant pour ainsi dire et rendant permanente l'idée fugitive du livre ou du vers. Ainsi font aujourd'hui les musiciens ; à l'exemple de Wagner, ils écrivent leur drame musical avant d'en écrire la première note ; Berlioz, Charpentier, Vincent d'Indy n'ont jamais eu de collaborateurs. Ainsi avez-vous fait pour vos suites d'eaux-fortes de *Guerro* et de *La Pauriho*.

Si on ne connaissait votre tempérament et votre caractère, il serait difficile de comprendre l'écart formidable entre le symbolisme de votre peinture, dont la tonalité discrète rappelle le plus souvent la facture de Puvis de Chavannes, et le réalisme, la rudesse, l'outrance même de vos cuivres, où l'acide qui les a mordus semble avoir impressionné vos nerfs. Votre poème de *Guerro* est un affreux cauchemar, tel que n'aurait osé en rêver Hoffmann ou Edgard Poë : les deux moitiés du monde se sont dressées l'une contre l'autre pour l'hégémonie : leurs armées se sont anéanties dans un effroyable massacre qui a duré vingt jours et vingt nuits ; les vieil-

Digitized by Google

lards ont suivi l'exemple: les femmes ont tué leurs enfants; la peste a complété l'œuvre de destruction; et la vie a quitté la terre, qui tourne, comme un immense caillot de sang, dans les espaces sans fin. Vous avez reculé jusqu'à l'extrême, jusqu'à l'invraisemblance, les limites de l'horrible, afin de mieux montrer combien la guerre, née de l'ambition et de l'orgueil, est criminelle, stupide et impie. Mais comme vos vers sont admirables! comme ils résonnent dans cette langue provençale, si colorée, si vibrante! comme ils reflètent votre pensée, et comme ils préparent votre burin!

Ces eaux-fortes, qui parurent en 1894, vous avaient coûté deux années de travail. Elles ne pouvaient passer inaperçues; elles violentaient par trop l'attention du public. « Superbe! » dirent les uns. — « Affreux! » dirent les autres. Dès ce jour, vous eûtes vos partisans et vos adversaires. Vous pouvez être fier de cette heureuse fortune; car le médiocre et le banal n'ont jamais provoqué que l'indifférence. En matière d'art, n'a pas des adversaires qui veut.

Et ce que j'ai dit de votre *Guerro*, je le pourrais répéter de votre *Pauriho*, ainsi que des eaux-fortes qui l'accompagnent, à cela près que le poème de "Guerro" est un tout que termine le dernier vers, tandis que la " Pauriho " est une série de petits poèmes, de variations nombreuses sur le thème de la misère. Dans le premier, vous excitiez l'horreur; dans la seconde, vous excitez la pitié. La gravure de tête est particulièrement intéressante : la misère, hâve, décharnée, d'une maigreur de squelette, étend les bras et, sous un manteau troué, effiloché, abrite son pitoyable troupeau, mendiants, éclopés, vagabonds, filles perdues, tous les déshérités pour lesquels la nature a été marâtre, qui peinent et qui souffrent sans espérance. Voulez-vous, Monsieur, mon opinion sur votre œuvre? Assurément,

Digitized by Google

vos eaux-fortes ne sont pas sans mérite ; loin de là ! Mais combien vos vers leur sont préférables ! Je doute qu'on puisse lire sans émotion quelques-unes des pièces de ce recueil, harmonieuses de rythme et de rimes, petits chefs-d'œuvre de sentiment, tels que *Mes de Mai*, *Lou Signe-Grand*, et vingt autres pareilles, à moins d'être totalement dénué de facultés affectives et d'avoir la poésie en aversion.

Vous avez composé votre plus récente eau-forte pour en orner la traduction de votre roman de *Bagatouni*, cette peinture exacte et puissante de nos bas quartiers, cette étude de mœurs poignante et vécue ; elle en est la synthèse, réunissant en un groupe les principaux acteurs de ce drame, depuis l'ignoble *nervi*, jusqu'à cet homme, au cœur simple et bon, qui personnifie la charité, l'amour du prochain et le pardon des offenses. " Traduction, trahison", dit un proverbe italien, dont je n'ai jamais, mieux qu'en cette circonstance, apprécié la justesse. Dans le provençal, la crudité de certains mots et la brutalité de certaines scènes sont tellement de circonstance, si criantes de vérité, qu'elles ne choquent pas ; dans le français, elles surprennent péniblement. Les délicats les trouveront nauséeuses. Mais il est des livres qu'il faut "*savoir*" lire : et comme le conseille Rabelais, dans une préface célèbre, il faut « rompre l'os et en sugcer la substantifique mouelle ».

J'avais communiqué quelques-unes de vos eaux-fortes à votre prédécesseur, notre bien-aimé et bien regretté confrère François Laugier, et aussi, sachant le goût très vif qu'il avait pour la langue provençale, votre roman de *Bagatouni*. Cette lecture l'avait enthousiasmé. « Il faut qu'il soit de l'Académie ! », m'avait-il dit en parlant de vous. — « Mais, avais-je répondu, il est candidat depuis plus de deux ans ». — « Eh bien ! travaillons en-

Digitized by Google

semble à le faire réussir », avait-il ajouté en souriant de ce bon sourire qui réflétait si bien l'excellence de son cœur... Pourquoi faut-il que la mort l'ait ravi à notre affection, avant qu'il ait vu son vœu se réaliser ! et combien il serait heureux aujourd'hui, en serrant votre main amie, de serrer la main d'un confrère, d'un Marseillais de race, d'un Provençal provençalisant !

Je ne sais le nombre des ans qui me restent à vivre, mais je sais bien que jusqu'au dernier jour j'aurai devant les yeux la souriante figure, empreinte tout à la fois de bonhomie et de finesse, qui était celle de notre ami Laugier. Quand j'avais la bonne fortune de le rencontrer, il me prenait le bras et nous cheminions ensemble Il entendait mal, mais il parlait bien ; et l'attrait de sa causerie me faisait négliger le motif pour lequel j'étais sorti. Il m'entraînait sur le quai du Vieux-Port, contre les maisons où, durant les pâles soleils d'hiver, il aimait à "brula lou gaveou" parmi les miséreux dont votre burin a si fidèlement reproduit l'aspect et l'attitude ; et l'heure s'écoulait rapide, charmante, dans un oubli momentané des soucis de la vie... Pauvre cher ami ! nul plus que moi n'a regretté sa perte, son départ pour *cette région inexplorée*, dont parle Hamlet, *d'où nul voyageur ne revient*... Sentiment d'égoïsme, sans doute ; car je sens que je l'aimais plus pour moi que pour lui.

En vous accueillant, Monsieur, l'Académie de Marseille a témoigné qu'elle n'avait rien d'exclusif dans ses appréciations et dans ses choix ; qu'elle savait reconnaître le talent, quelles que soient les formes et les conditions dans lesquelles il se manifeste, que son esprit tolérant, intelligent et large ne se cantonne pas dans une Ecole, et qu'elle n'hésite pas à ouvrir ses rangs à tous les artistes qui ont la probité de leur art. Elle a voulu récompenser

Digitized by Google

vos efforts réalisés et vous encourager à des efforts nouveaux. Je suis assuré que vous ne tromperez pas son attente. Courage, donc ! La voie que vous avez suivie jusqu'à ce jour est pleine d'aspérités et de périls ; parcourez-la sans défaillance. Affermissez-vous contre les déceptions et les déboires, toujours possibles ; ceignez vos reins pour les luttes futures, gardez votre foi en l'Idéal, et prenez pour devise le mot de passe des conjurés d'Hernani : *Ad augusta per angusta.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance publique du 22 mars 1903

MARSEILLE EN 1822

d'après les notes de voyage d'Adolphe Thiers

Par M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Au mois d'octobre 1822, un jeune homme de vingt-cinq ans, venu du fond de sa province, deux années auparavant, pour tenter fortune à Paris, se disposait à quitter momentanément la grande ville, avec l'intention de se rendre à Genève, puis de traverser le Midi de la France et de visiter les Pyrénées.

Ce jeune homme était un Marseillais. Il avait fait toutes ses études au Lycée : il s'y était montré brillant élève en rhétorique, sous la direction d'un professeur excellent, l'abbé Brunet, lettré délicat, auquel, en 1824, l'Académie de Marseille ouvrit ses portes. Il avait eu ensuite l'idée de faire son droit et il était allé, à cette occasion, se fixer à Aix. Reçu avocat, il avait plaidé quelques procillons ; mais Thémis n'ayant pas su le retenir, il était parti pour Paris, où il n'avait pas tardé d'être attaché à la la rédaction du *Constitutionnel*. Il se nommait Adolphe Thiers.

Ce n'était point, en 1822, une petite affaire que d'entreprendre un aussi long voyage.

Dans son journal de route, notre voyageur, qui ne prévoyait pas encore les chemins de fer, vante, sur

Digitized by Google

un ton de sincère satisfaction, les commodités qu'offraient alors les malles-postes ; mais avant d'y prendre place, on devait se munir d'un passeport. Et voici comment procédait, à cet égard, une bureaucratie soupçonneuse, s'il faut en croire le jeune écrivain libéral, à qui sa haine du Gouvernement de la Restauration semblait prêter la plume aggressive de Paul-Louis Courier :

J'ai réglé mes affaires, j'ai embrassé mes amis, je veux partir, mais il faut qu'un préfet ou des commis y consentent. Je me présente dans cette grande salle où les voyageurs, placés sur de longues banquettes, montrent à la police leur front ovale ou haut, leurs yeux noirs ou bleus, leur nez aquilin ou épaté ; je demande à être signalé. « Avez-vous, me dit-on, un certificat de votre commissaire ? » Sur ma réponse négative, on me renvoie, et je viens faire certifier, au censeur qui préside aux mœurs du quartier, qu'il est content de moi...

« Pour quelle destination ? me dit le commissaire. — Pour l'étranger. — Pour l'étranger! reprend-il... Où allez-vous ? — En Suisse. — Quelles affaires vous y appellent ? — Aucune. — Aucune ! et vous prétendez que, sans motifs, M. le préfet vous permette de partir ? — S'il me plaît de voyager sans raisons, M. le préfet est-il chargé de raisonner pour moi ?... D'ailleurs, le seul motif de voir du pays n'est-il pas suffisant ? — C'est assez ; l'autorité verra ce qu'elle doit faire... Vous reviendrez dans trois jours. — Quoi ! dans trois jours ! Et si je suis pressé de partir ! Si mes dispositions sont faites ! Si ma place est prise ! — Dans trois jours. — Mais, de grâce, ai-je été déféré à M. le commissaire ? A-t-il quelque plainte sur mon compte ? — Aucune. — Il est donc content de moi ? car, ici, les bons doivent être ceux qu'il ne connaît pas. — Dans trois jours. ».

J'écoute ce grave arrêt, prononcé avec l'inflexibilité du destin, et j'attends... Le terme expiré, je reviens. « Monsieur, dis-je avec la timidité d'un justiciable, les trois jours sont écoulés. » On me regarde fixement, comme pour se retracer un souvenir effacé par la multiplicité des affaires. Après un moment de silence : « Il faut revenir, me dit-on. — Cependant je n'avais été ren-

Digitized by Google

voyé qu'à trois jours. — Il faut revenir. — Les formalités ne sont-elles pas achevées? — Non, monsieur, vous ne les connaissez pas toutes. »

Alors, avec un air d'ennui où se cache je ne sais quel plaisir d'être la plus sentie des autorités, on me montre le dossier d'un voyageur, et j'aperçois qu'il faut parfois des rapports *supplémentaires* sur les *qualités morales et politiques* des individus. Ignorant si j'avais l'honneur du rapport supplémentaire, et ne pouvant prévoir quand les commis de l'intérieur et de l'extérieur seraient suffisamment éclairés, je renonce à ce passeport; j'en prends un simple pour une commune frontière; je pars, je le montre à vingt gendarmes qui le regardent avec de grands yeux, et, reconnaissant à peu près, soit à la forme du papier, soit à celle des traces noires, que c'est un passeport, me le rendent bonnement.

Nonobstant l'absence de passeport pour l'extérieur, le jeune Thiers peut franchir la frontière et pénétrer sans trop de difficultés dans la ville de Genève. Mais il ne s'y attarde point. Il passe en Savoie, vient à Grenoble, parcourt le Dauphiné, et quelques jours après, il foule de nouveau le sol de la contrée natale, qu'il n'a laissée que depuis deux ans et qui lui est toujours si familière.

Il traduit avec complaisance l'impression qu'éprouvaient alors les voyageurs quand, partis d'Aix, ils atteignaient ce point culminant, *La Viste*, d'où Marseille et la mer leur apparaissaient tout à coup, au dernier plan d'un admirable tableau.

C'est en parvenant aux dernières hauteurs qui renferment Marseille qu'on est saisi subitement d'un spectacle magnifique, dont tous les voyageurs ont retenu le souvenir, et qui, enflammant Joseph Vernet, lui révéla son génie et sa vocation. Deux grandes chaînes de rochers s'entr'ouvrent, embrassent un vaste espace, et, se prolongeant dans la mer, viennent expirer très avant dans ses flots. Marseille est enfermée dans cette enceinte. Lorsque, arrivant du nord, on aperçoit tout à coup ce bassin immense, son étendue et son éblouissante clarté vous saisissent d'abord.

Digitized by Google

Il s'applique à peindre en touches fidèles le paysage environnant :

Une masse immense de calcaire gris et azuré forme la première enceinte. Des bancs moins élevés s'en détachent et, se ramifiant dans la plaine, composent un sol inégal et extrêmement varié. Sur chaque hauteur s'élèvent des bouquets de pins d'Italie, qui forment d'élégants parasols d'un vert sombre et presque noir. Des oliviers au vert pâle, à la taille moyenne, descendent le long des coteaux et contrastent, par leur pâleur et leur petite masse arrondie, avec la stature élancée et le superbe dôme des pins.

Il ne manque pas de noter la persistance, chez les Marseillais, d'un goût très vif pour leurs bastides :

C'est sous ces beaux pins, rendant un murmure si doux, et dans ces innombrables maisons de campagne, que les Marseillais viennent tous les dimanches fuir le mouvement des quais, les disputes avec la douane et les propositions des courtiers.

Il mentionne même, à ce sujet, un petit détail qui est un trait de mœurs : c'est la passion de la chasse au poste, passion à laquelle nul n'échappe parmi ses compatriotes, et dont les nombreux *cimeaux*, dressés au-dessus des bois de pins, sont la pittoresque révélation :

Des têtes d'arbres dépouillés de feuilles surmontent les beaux dômes de chaque pinède et étalent en l'air leurs branches nues. C'est là que la grive vient se poser en automne, poursuivie par les chasseurs, et qu'elle succombe sans pouvoir satisfaire à leur multitude.

Mais, en rédigeant pour le *Constitutionnel* ses impressions de voyage (1), Adolphe Thiers ne cherchait

(1) Les lettres adressées au *Constitutionnel* ont été réunies en volume sous ce titre : *Les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et décembre 1822*, par A. Thiers (Paris, Ponthieu, libraire, 1823.)

Digitized by Google

pas seulement à fournir aux lecteurs de ce journal une amusante distraction. Il visait plus haut : il voulait exposer ce qu'était alors la situation économique de Marseille. Et dans la série de considérations auxquelles ce sujet l'entraîna, nous admirons tout à la fois la maturité dont faisait preuve ce publiciste de vingt-cinq ans et la clarté, — je dirais volontiers cette clarté provençale, — qui se manifestait comme le propre de son génie.

L'importance de Marseille, les mouvements dont elle a été agitée, ses communications avec l'Orient et son fameux commerce du Levant en font une des villes les plus intéressantes de France, et celle dont il importe le plus de donner une connaissance exacte. Je l'ai observée avec beaucoup de soin... Je vais faire connaître en peu de mots son peuple, ses mœurs, la marche de son esprit, sa position européenne, son commerce et les révolutions qu'il a subies. J'espère qu'on trouvera là beaucoup plus que l'histoire d'une ville et autre chose que la manie de parler longtemps d'un pays que l'on aime et que l'on connaît.

Pour donner une idée de ce qu'était le caractère dominant de la population, il écrivait :

Marseille est composée, non d'un peuple agricole, ordinairement calme et retenu, mais d'un peuple marin, commerçant et hasardeux, comme le sont toujours les spéculateurs. Si toute industrie, en général, pousse à l'indépendance, en donnant la conscience de ce qu'on peut et de ce qu'on vaut, l'industrie manufacturière, qui gagne tout peu à peu et au mouvement régulier du rouet, inspire moins de hardiesse que l'industrie commerciale, qui procède par grandes tentatives, et que les hasards de la mer enrichissent ou ruinent en quelques heures.

Et son rôle d'observateur exact l'obligeait à ne point omettre ce détail :

Il faut ajouter que Marseille reçoit dans son sein les misérables qui, dans les villes de la Méditerranée, ont été

Digitized by Google

condamnés pour divers méfaits, et qu'elle se trouve ainsi la sentine des vices de l'Italie, de l'Espagne et du Levant. C'est là cette portion de vagabonds sans aveu qui, chez elle, ont de tout temps excité des tumultes et les ont souvent aggravés par le pillage et le meurtre.

La marche du temps et surtout la longue suite de guerres et de malheurs suscités par la Révolution et l'Empire avaient profondément bouleversé les conditions de singulière prospérité dans lesquelles Marseille, sous l'ancien Régime, pratiquait le commerce du Levant. Ces conditions, Adolphe Thiers les expliquait en un lumineux historique :

Le principal commerce de Marseille consistait, autrefois, dans celui du Levant. Les Turcs, possesseurs des plus riches matières de l'Orient, trop ignares et trop paresseux à la fois pour les ouvrer, ont toujours été celui des peuples avec lequel le commerce est le plus avantageux. Une nation industrieuse a tout à gagner, en effet, avec des consommateurs sensuels, indolents et assez bien dotés par la nature pour payer, avec les produits seuls de leur sol, le travail d'autrui. La France jouissait du privilège presque exclusif de ce commerce, et c'était Marseille qui, par sa position et son importance, l'avait concentré tout entier dans son sein.

Le concours des circonstances qui avaient amené cette concentration est unique, et il ne pouvait pas durer. Les républiques italiennes, si riches autrefois de ce négoce, avaient perdu leur puissance et leur industrie avec leur liberté. La guerre opiniâtre qu'elles faisaient aux puissances barbaresques les exposait à une piraterie continuelle et rendait la mer presque impraticable pour leurs vaisseaux. Les Chevaliers de Malte occupaient alors cette île fameuse ; en relations avec la France et en guerre avec la Porte, ils poursuivaient les Turcs qui auraient voulu commercer et ne laissaient le passage libre qu'aux Français. Enfin, la France était la seule puissance en faveur au Divan, parce qu'elle était l'alliée sur laquelle les Turcs comptaient le plus contre la Russie. Ainsi, tandis que les vaisseaux italiens n'étaient

Digitized by Google

pas en sûreté dans la Méditerranée, que ceux des Turcs ne l'étaient pas davantage à cause des Maltais, qu'enfin l'Angleterre n'avait pas encore pénétré dans cette partie des mers, la France, c'est-à-dire Marseille, favorisée par tant de circonstances, y faisait un commerce presque exclusif. Ses vaisseaux seuls allaient impunément parcourir les rivages de l'Orient et en rapportaient les plus beaux produits.

Un droit de vingt pour cent avait été frappé en 1669 par Louis XIV sur les marchandises du Levant qui étaient importées par vaisseaux étrangers. Cette nouvelle disposition prohibitive avait encore augmenté le monopole en faveur de Marseille et de la France. L'ignorante Porte n'y avait donné aucune attention et elle continuait de jouir des œuvres de notre industrie. Nos vaisseaux partaient tous les ans, chargés des produits de nos colonies, alors riches et nombreuses, et des ouvrages sortis de nos manufactures... Munies de ces riches cargaisons, nos flottes marchandes parcouraient les Echelles ; elles allaient, de port en port, recueillir les divers objets d'échange et, après ce riche cabotage, revenaient à Marseille, où elles déposaient les produits d'un immense territoire.

Une des conditions qui avaient le plus efficacement contribué à développer cette merveilleuse prospérité du commerce marseillais, c'était la franchise du port.

Le port et le territoire de Marseille étaient libres et affranchis de tous droits; des barrières étaient établies à un rayon de deux lieues, et là les marchandises qui étaient destinées pour l'intérieur payaient les droits dont elles avaient été exemptes à leur entrée à Marseille. Cette ville offrait donc à tous les vaisseaux du monde un entrepôt gratuit où ils s'empressaient de venir. Les produits déposés dans cette grande foire nous servaient ensuite d'objets d'échange dans le Levant et favorisaient encore notre commerce dans cette partie du monde. Ainsi, cette franchise concordait parfaitement avec la prohibition établie au moyen du droit de vingt pour cent et Marseille avait l'avantage d'appeler en quantité les

Digitized by Google

objets d'échange provenant des colonies françaises et étrangères et de les employer presque seule dans le Levant... Elle était dans l'opulence et jouissait dans son isolement du plus beau de tous les commerces. Son port était le rendez-vous de tous les peuples du monde, et l'on y voyait pêle-mêle les enfants réunis de l'Orient et de l'Occident.

Mais rien, en ce monde, ne dure éternellement; et le passage où le jeune correspondant du *Constitutionnel* venait de décrire l'état florissant de l'ancien commerce marseillais se terminait ainsi :

Cette prospérité devait finir comme toutes les prospérités humaines et devenir une source de longs regrets et de plaintes amères.

Ce fut la Révolution qui ruina le commerce de Marseille ; la cruelle situation infligée à notre malheureuse ville ne devint pas meilleure sous l'Empire :

Soumis, comme la France entière, au pouvoir improvisé du nouvel Empereur, les Marseillais sentirent plus que personne les tourments d'un long et silencieux despotisme. Tout ce que ce pouvoir fit de grand pour la France fut ou funeste ou inutile pour eux. N'étant que commerçants et point manufacturiers, ils ne sentirent que les inconvénients du blocus et de l'interruption totale des relations commerciales. Leur caractère impatient leur valut, du grand appréciateur des hommes qui régnait alors, un préfet habile et sévère qui joignit sa propre dureté à celle du régime qu'il était chargé d'établir. Les noms de Bonaparte et de Thibaudeau étaient identifiés dans la haine des Marseillais; et dans leurs plaintes continuelles, mais étouffées, ces deux noms n'étaient jamais separés. A peine un peu de commerce avec l'Italie les dédommageait-il de leur inaction presque absolue. La misère, en 1813, était au comble, et les mauvais aliments, dont le peuple se nourrissait dans sa faim, répandirent une épidémie qui faillit devenir désastreuse.

Digitized by Google

On sait avec quel délire Marseille accueillit la Restauration. La ville attendait, d'un gouvernement pacifique et réparateur, la fin des longues souffrances endurées et le retour à cet âge d'or qu'au siècle précédent faisaient régner chez elle ses relations commerciales avec l'Orient.

Lorsque, en 1814, le commerce conçut l'espérance de voir la mer, si longtemps fermée, se rouvrir de nouveau, il applaudit avec enthousiasme au changement qui venait de s'opérer et à la paix qui en était la suite... Son cri, mille fois répété, réclamait la franchise du port, le rétablissement de toutes les prohibitions auxquelles Marseille croyait devoir son ancienne splendeur, et, pendant quelques mois, elle a rêvé avec ivresse son passé si riche et si regretté...

Mais tout était changé dans les rapports commerciaux de l'Europe ; ce n'était ni avec des ordonnances, ni avec des privilèges qu'on pouvait rendre le commerce du Levant à la France et à Marseille. La conclusion de la paix entre les Régences de Tunis et d'Alger avaient rendu la sécurité aux vaisseaux italiens. Les Gênois, les Toscans, les Ragusais, les Autrichiens, les Suédois avaient profité de notre absence pour entrer en relations directes avec la Porte. Les Chevaliers, perpétuels ennemis du Croissant, n'étaient plus à Malte; les infatigables Anglais s'y trouvaient, et du sein de cette île dominaient la Méditerranée. Enfin les Grecs, autrefois simples pirates, étaient devenus d'industrieux commerçants et s'étaient presque rendus les maîtres absolus du commerce du Levant.

Le droit de vingt pour cent ne pouvait pas être rétabli, parce que la corporation des négociants grecs, plus avisée que ne l'était autrefois le Divan, eût provoqué de la part du Sultan de promptes et dures représailles. Il n'y avait donc plus aucun avantage pour le pavillon français, et d'ailleurs il jouissait de beaucoup moins de faveur à Constantinople, depuis que la France avait perdu en Europe le rang qui lui était dû.

Quant à la franchise du port, elle était presque inutile, parce qu'elle n'était plus la seule de ce genre dans la

Digitized by Google

Méditerranée, et parce que, nos colonies étant perdues, l'entrepôt n'était plus approvisionné.

Pourtant, le gouvernement de la Restauration consentit à rétablir la franchise du port. Des deux choses que les négociants marseillais sollicitaient de façon si pressante, c'était, dit Adolphe Thiers, « celle dont l'effet était le plus prestigieux ». Mais cette mesure, loin d'amener les avantages que l'on en attendait pour le rétablissement du lucratif commerce avec le Levant, produisit, au contraire, des inconvénients qui, suivant une autre expression de notre auteur, la rendirent « insupportable ».

Ces fâcheux inconvénients, il les exposait, avec sa netteté coutumière, dans les termes suivants:

La franchise du port était devenue insupportable, parce que les barrières qu'elle plaçait entre le territoire de Marseille et celui de la France détruisaient des relations particulières et de détail que trente années avaient contribué à établir. Les petits approvisionnements des localités voisines étaient soumis à des embarras pénibles. En outre, l'industrie manufacturière n'avait pas laissé que de faire, à Marseille comme ailleurs, des progrès assez grands, et ses relations étaient singulièrement contrariées par les barrières. Ainsi, tandis que la franchise favorisait peu certains intérêts, elle contrariait beaucoup une foule d'autres. De là naquit un conflit qui, après beaucoup de disputes, d'imputations injurieuses qu'on ne s'épargne jamais, a fini par la révocation de la franchise, à la demande même des Marseillais. Il faut le dire, dans la Commission composée de vingt membres, et tous choisis dans les diverses branches du commerce, il n'y eut que deux voix pour le maintien d'une institution qui ne procurait aucun de ses anciens avantages, et n'avait gardé que ses inconvénients, devenus plus sensibles par une interruption de trente années.

Parmi les griefs relevés à l'encontre du port franc, Adolphe Thiers en signalait un des plus singuliers.

Digitized by Google

Il reprochait à cette institution d'avoir dépravé les habitants d'un village voisin de Marseille qui, de cultivateurs, s'étaient transformés en contrebandiers. Or, disait-il avec raison :

Les contrebandiers sont méchants, voleurs, ivrognes, joueurs. Ces qualités sont le résultat nécessaire d'une vie passée dans les hasards, dans les dangers, souvent dans l'oisiveté, et toujours dans l'infraction des lois.

Et il désignait de cette façon le village dont il flétrissait les mœurs :

Je connais un village, autrefois fort riche, qui, placé sur la limite du territoire franc de Marseille et près d'une espèce de gorge, s'y était voué exclusivement à la contrebande. Il a presque abandonné la culture de ses terres, et maintenant il nourrit un troupeau oisif, méchant et joueur.

Le mal, d'ailleurs, était ancien, et, sous l'ancien Régime, avait, paraît-il, gagné même l'aristocratie :

Ce vice du jeu y avait été porté jadis à un degré excessif. Il s'était communiqué à la classe élevée qui, cette fois, avait reçu les vices au lieu de les communiquer; et c'était là qu'on venait faire les parties de jeu les plus ruineuses. La contrebande elle-même avait monté très haut et, avant la Révolution, les grands seigneurs, dont la voiture n'était pas visitée sur la ligne des douanes, faisaient le trafic le plus scandaleux.

Quel était ce village ? Le nommer serait peut-être facile à des gens malicieux. Mais, puisque l'historien de la Révolution a voulu garder à ce sujet une charitable réserve, nous devons l'imiter, lors même qu'en ne le faisant point, nous serions sûr de ne pas nous exposer à commettre un jugement téméraire.

Si, dans son brillant aperçu, Adolphe Thiers avait été conduit à démontrer l'inanité des efforts tentés

Digitized by Google

pour reconquérir le commerce du Levant, il le terminait, d'une manière consolante, en développant les raisons qui permettaient aux Marseillais de ne pas désespérer de l'avenir.

Une aurore nouvelle se levait, en effet : Marseille se disposait à regagner par l'industrie ce que le commerce ne lui rapporterait plus.

Dans une phrase où il rendait un hommage indirect au gouvernement royal, il saluait la « régénération » de notre ville :

Ces six années, *qui ont tant contribué à développer la France,* ont été pour Marseille une véritable régénération. Après avoir tenté du commerce extérieur, après avoir éprouvé qu'il ne pouvait plus être le même, à beaucoup près, elle s'est ravisée à la vue de quelques manufacturiers hardis qui étaient venus s'établir dans son sein, et elle est devenue aujourd'hui aussi manufacturière que commerçante.

Mais il ajoutait aussitôt :

Ce n'est pourtant pas sans beaucoup d'obstacles, de désagréments même, que l'industrie s'y est introduite : la fabrication des soudes factices en est un singulier exemple.

La façon dont il raconte l'origine de cette industrie est trop intéressante pour que nous résistions au plaisir de transcrire son récit :

Marseille a toujours fourni de savon une grande partie de l'Europe. La possession des huiles, le voisinage de l'Espagne et de la Sicile, qui produisent la soude naturelle, avaient fixé sur son sol cette branche d'industrie ; mais il fallait extraire de l'étranger ces soudes naturelles ; on ne les obtenait qu'à grands frais et jamais bien pures. Nos chimistes avaient toujours rêvé de les extraire du sel marin, où elles se trouvent combinées avec l'acide muriatique. On y parvint sous Louis XVI, qui fut le premier protecteur de cette industrie naissante.

Digitized by Google

Sous l'Empire, la guerre empêchant l'arrivée des soudes, quelques entrepreneurs vinrent s'établir à Marseille et essayer dans son territoire l'emploi du nouveau procédé. Ses avantages sont frappants, surtout aujourd'hui, et conviennent particulièrement à Marseille... Le coût de la soude est infiniment moindre ; divers produits accessoires sont obtenus avant d'arriver à la soude pure. Une foule de matières inertes que le sol de Marseille produit, telles que charbon fossile, craie, plâtre, chaux, se trouvent employées ; le sel marin, qui n'a plus de débouché depuis notre séparation de l'Italie, trouve là une compensation assez considérable ; une population nombreuse est occupée ; et, enfin, ce sol tout calcaire, qui peut produire tout au plus quelques olives et quelques figues, trouve un emploi convenable.

Nous interrompons un instant notre citation, pour admirer avec quelle studieuse application, avec quelle vive intelligence, le jeune Thiers s'était initié aux procédés de la nouvelle fabrication, avec quelle lucidité il en faisait valoir les nombreux avantages.

Cependant, en dépit de tous ces avantages, l'industrie nouvelle eut à se défendre contre de multiples hostilités dont il fait une piquante narration :

Croirait-on que de tels établissements aient essuyé les plus violentes oppositions ? D'abord ils étaient venus se former sous l'Empire, ils étaient contemporains du sucre de betterave, et tous ensemble devaient être proscrits comme bonapartistes. Ils étaient l'œuvre des chimistes, des savants nouveaux, et, à ce titre, véhémentement suspects d'esprit révolutionnaire. Ils dispensaient quelques commerçants d'apporter de la soude naturelle, et puis enfin ils employaient de l'acide sulfurique. Le linge plongé dans cette lessive envenimait, disait-on, les plaies. La Faculté de Montpellier avait fulminé un anathème médical ; tout le sol de Marseille était dévasté par les vapeurs de l'acide muriatique. Croirait-on enfin que lorsqu'il ne pleuvait pas et que le sol souffrait de la sécheresse, on en accusait les exhalaisons de la nouvelle soude ? En vain quelques personnes raison-

Digitized by Google

nables disaient qu'il ne fallait pas s'effrayer de la présence de l'acide muriatique, puisque l'acide muriatique est dans le sel que nous mangeons, et que les plus terribles matières sont neutralisées par la manière dont elles se combinent ; que la Faculté de Montpellier n'avait rien dit ; que le sol où s'étaient établies les fabriques était aride et n'avait pas à souffrir de l'exhalaison des vapeurs. Le temps seul a pu calmer le déchaînement et guérir l'opinion publique. Des séditions ont eu lieu, des procès sans nombre ont été intentés par les voisins ; on a vu mille écus de frais dans une affaire où le dommage causé à la végétation a été évalué à soixante francs. Cependant les malheureux *soudistes* commencent à reposer ; leurs plus violents ennemis s'intéressent déjà secrètement dans leurs entreprises, et le tumulte s'apaise. L'industrie triomphe, des fabriques de toute espèce s'établissent, et Marseille, qui se croyait ruinée, gagne tous les jours en population, en étendue et en richesse.

Sous l'inspiration d'une espérance qui le disposait à prophétiser, et dans son pays même, — ce qui a toujours été la façon la plus hardie d'être prophète, — Adolphe Thiers donnait essor à cette prédiction : « Marseille sera dans quelques années une des villes les plus éclairées et les plus riches de France. »

Et voici quel était son dernier mot au sujet de cette ville, — où ne se dresse point encore la statue de l'éminent historien, de l'orateur incomparable qui, malgré tout, demeure une de ses gloires : « Il tient à son sol, il tient à son sang, de tout faire vite, le bien comme le mal ! »

Digitized by Google

Séance publique du 3 mai 1903

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Professeur Paul MASSON

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Quand votre aimable secrétaire perpétuel, profitant du hasard d'une rencontre, m'engagea à présenter une candidature à laquelle je n'aurais pas osé songer, il me dit, pour triompher de mes justes hésitations, que votre Compagnie voulait faire place aux jeunes. Si l'Académie, qui porte cependant bien gaillardement ses 180 ans d'existence, a tenu à se mettre en frais de coquetterie, j'ai sans doute été téméraire de répondre si vite à ses avances, car, en compensation des titres qu'auraient pu faire valoir auprès d'elle tant de Marseillais distingués, je n'ai que le mérite discutable d'une jeunesse toute relative.

Est-ce pour mieux accuser votre intention que vous m'avez choisi pour succéder à votre doyen, le

Digitized by Google

chanoine Gras? Qu'un historien ait remplacé un physicien, il n'y a rien là qui doive étonner ceux qui sont au courant de vos traditions. J'ai voulu mieux les connaître et rechercher les noms de ceux qui m'ont précédé à ce fauteuil, recherche rendue facile, grâce à l'érudition d'un de vos confrères, qui est parmi vous la preuve vivante, moins rare qu'on ne croit, que les préoccupations des affaires n'empêchent pas les Marseillais de montrer un goût très vif, souvent délicat et raffiné, pour la littérature, les sciences ou les arts. J'ai appris par l'ouvrage de M. Charles Vincens que l'abbé Gras entra d'abord dans votre classe des lettres où il eut pour remplaçant, en 1875, l'un des hommes qui honorent actuellement le plus votre Compagnie par ses talents et par son caractère. Dans le fauteuil de la classe des sciences que le chanoine Gras occupa ensuite, il eut parmi ses prédécesseurs plusieurs naturalistes ou physiciens; mais le premier d'entre eux s'appelait Belsunce et le dernier, magistrat distingué, était président du tribunal de Marseille.

Cependant, si je ne me sens pas dépaysé en prenant la place de votre regretté confrère, en revanche mon embarras est bien grand pour faire, comme il conviendrait, son éloge. Heureusement, il s'est trouvé parmi vous un physicien éminent pour dire déjà, dans les termes qu'il fallait, la valeur du professeur distingué que fut le chanoine Gras.

Entré tout jeune dans les ordres, presque au sortir du collège de Marseille, où il avait terminé ses études, l'abbé Gras avait gardé un goût très vif pour les sciences et particulièrement pour les sciences physiques. Ses aptitudes le désignèrent tout naturellement pour les enseigner au Petit Séminaire de Marseille. Dans un long professorat de 26 ans, l'abbé Gras ne cessa de montrer les qualités qui signalaient ses *Éléments de Physique*, ouvrage paru en 1841. « C'est là, disait M. Macé de Lépinay sur sa tombe, un livre

Digitized by Google

sans prétention, qui met bien en relief le talent véritable qu'il possédait pour rendre faciles et attrayantes les premières notions de cette science. J'ai été frappé à sa lecture de son désir de ne pas rester confiné dans les limites étroites d'un programme officiel; il s'efforça de faire connaître à ses lecteurs et élèves les grandes idées qui avaient cours déjà sur les théories de la lumière et même celles encore vagues que l'on avait alors sur la nature des phénomènes. » C'est ce premier livre qui attira l'attention de l'Académie sur l'abbé Gras : elle voulut faire une exception à ses traditions en le nommant, en 1842, membre associé et correspondant, malgré sa résidence à Marseille.

Votre confrère ne fut pas seulement un excellent professeur mais surtout un esprit curieux, avide d'apprendre et de connaître. Il avait pour la lecture une véritable passion qu'il exprimait, avec un enthousiasme tout juvénile, dans son discours de réception, le 10 juillet 1859. Cette passion, l'abbé Gras la conserva jusqu'au dernier moment de sa vie, bien qu'une infirmité précoce l'eût, depuis longtemps, privé de la vue. Satisfaisant à la fois son désir d'apprendre et son goût pour les inventions nouvelles, il promenait patiemment ses doigts sur les caractères spéciaux des ouvrages imprimés pour les aveugles; il finit par en posséder une véritable bibliothèque. Une machine à écrire, munie aussi de lettres en relief, complétait l'outillage du studieux vieillard.

Cet esprit ouvert ne restait pas confiné dans ses études spéciales. Le professeur fut en même temps un éducateur qui avait profondément médité sur sa délicate mission. Il le prouva en 1858, en agitant, à son tour, une des questions qui ont toujours le plus préoccupé et qui préoccupent en ce moment tout spécialement les pédagogues, dans un ouvrage au titre significatif : *Famille et collège, leur rôle dans*

Digitized by Google

l'éducation. Ce nouveau livre valut à son auteur une première mention honorable décernée par l'Académie des sciences morales, en même temps que des lettres flatteuses de Guizot et du P. Lacordaire. L'évêque, de Mazenod, le félicitait et le récompensait, en 1863, par le titre de chanoine. C'est aussi ce livre qui valut à l'abbé Gras d'être élu membre actif de votre Compagnie, en 1859. Il avouait qu'il avait depuis longtemps ambitionné cet honneur, surtout à cause de l'avantage qu'il lui procurait, de jouir de la société d'hommes d'élite. Aussi, fut-il l'un des plus assidus à vos séances, jusqu'à ce que l'âge et la cécité l'eussent contraint de renoncer à l'un de ses plus vifs plaisirs. Resté 43 ans parmi vous, il était, l'an dernier, à la fois votre doyen d'âge à 89 ans, et le membre le plus ancien de votre Compagnie.

J'aurais voulu connaître l'homme; tous ceux qui l'ont approché s'accordent à le dépeindre excellent, d'un commerce facile, sûr et agréable. C'étaient ses qualités de cœur, autant que celles de son esprit, qui lui avaient valu de nombreuses amitiés, parmi lesquelles celle de plusieurs des fondateurs de notre Faculté des Sciences, tous disparus avant lui, le mathématicien Aoust, le chimiste Favre, le physicien Morren. La bonté et la bonhomie de ce vieillard accueillant s'alliaient à une certaine naïveté qui, parfois, eût fait sourire, si elle n'avait été touchante. En un mot, le chanoine Gras a laissé derrière lui mieux que la trace d'un mérite éclatant; il vous a légué le souvenir et l'exemple le meilleur de tous, celui d'un homme rempli de droiture et de bonté.

Souvent, Messieurs, j'ai pu assister en spectateur à vos séances de réception. Avant de choisir un sujet de discours, je me suis donné le régal de relire quelques uns de ceux que j'avais eu tant de plaisir à entendre. Ainsi, j'ai subi de nouveau le charme du discours si littéraire, où votre directeur révélait avec tant d'éclat, à ceux qui les ignoraient encore, la

Digitized by Google

pureté de son goût, la finesse de son esprit et les grâces de son style.

Un moment, j'ai été tenté d'essayer de rivaliser avec ces maîtres en l'art de bien dire et de plaire que vous avez entendus, en pareilles occasions, mais je me suis souvenu que vous m'aviez élu dans votre classe des sciences, et je me suis décidé à vous entretenir sur un sujet scientifique, dans un langage plutôt austère. Je demande pardon à la brillante assistance qui nous entoure si j'ai versé un peu trop, sans le vouloir, dans le genre ennuyeux.

Permettez donc à un historien de vous parler de ce qui fait l'objet de ses études. L'histoire n'est plus un genre littéraire; elle est devenue, de plus en plus, une science. Si beaucoup lui refusent ce nom, à cause de l'incertitude et de l'insuffisance des résultats qu'elle obtient, les historiens s'efforcent de légitimer leur prétention en apportant à leurs études la précision, la rigueur de critique et de méthode qui caractérisent les sciences. D'un autre côté, les historiens de notre temps ont de plus en plus élargi leur champ d'investigations. Ce ne sont plus seulement les révolutions des Etats, les guerres, la diplomatie, les rois et les cours, qui les intéressent, mais l'évolution de l'humanité sous tous ses aspects. Ainsi, à côté des chercheurs qui continuent à étudier l'histoire politique, d'autres se sont tournés vers l'histoire économique. Ces derniers, en France surtout, sont encore les moins nombreux, et le passé économique de notre pays reste fort mal connu. On a considéré comme une des nouveautés intéressantes de la grande *Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud d'avoir consacré des chapitres spéciaux à la France économique, pour chacune des grandes périodes de notre histoire. Cette innovation n'a pas été renouvelée dans l'*Histoire de France*, actuellement en cours de publication, sous la direction de M. Lavisse. L'éminent académicien

Digitized by Google

n'a pas dû s'y résoudre sans regret ; mais, faute de travaux de détail assez nombreux, il est encore impossible de donner des vues d'ensemble suffisamment exactes de la situation économique de la France, aux différents siècles de son passé.

Dans cette ville, l'une des plus anciennes qui bordent les rives de notre Méditerranée, berceau des vieilles cités, l'historien est fatalement attiré vers l'étude de son passé, si brillant et si fécond. Ayant constaté qu'il était plus mal connu encore que celui de notre pays, je me suis particulièrement voué à la tâche de reconstituer l'histoire économique de Marseille, devenue pour moi une véritable patrie d'adoption, à laquelle vous m'attachez par un nouveau lien. Ajouterai-je que cette tâche m'a paru d'autant plus nécessaire que le rôle de Marseille n'est pas seulement mal connu ; il a été méconnu. Il ne serait peut-être pas exagéré de dire que notre ville a besoin d'être réhabilitée. Depuis longtemps, les Marseillais ont mauvaise réputation, particulièrement auprès du pouvoir central. Les ministres de Louis XIV les regardaient déjà d'un mauvais œil : on leur reprochait de manquer de sérieux et de songer trop au plaisir. On les accusait d'être indisciplinables, parce qu'ils avaient conservé, très vifs, les souvenirs de leur ancienne indépendance. Vous auriez une triste idée des Marseillais d'alors, si vous lisiez la correspondance de l'intendant des galères, Arnoul, principal agent de Colbert à Marseille. « Vous ne ferez jamais dans Marseille, par ceux de la ville, écrivait-il au ministre, ce grand et beau commerce qui se devrait et pour qui la nature semble avoir fait cette ville... ils se sont tellement abâtardis à leurs bastides, méchants trous de maisons qu'ils ont dans le terroir, qu'ils abandonnent la meilleure affaire du monde, plutôt que de perdre un divertissement de la bastide. En apparence ce n'est rien, mais je soutiens que cela a ruiné la ville et la

Digitized by Google

ruinera toujours. » Voici des extraits d'autres lettres : « Je ne vous dis rien de l'humeur marseillaise... Quand vous les connaîtrez, vous aurez pitié d'eux. Il ne les faut pas considérer pour rien faire, mais la ville, qui est au roi, et peut-être la plus belle du monde, les aider malgré eux. Je puis dire n'avoir jamais vu d'aussi pauvres gens. Tout ce que vous soumettrez au résultat de leurs assemblées ne réussira jamais. »

L'histoire se chargea de donner au confident de Colbert un formel démenti. Sous le règne même de Louis XIV, les Marseillais montrèrent que s'ils ont des travers et même des défauts, d'autant plus choquants pour l'étranger qu'ils sont tout en surface et comme à fleur de peau, la nature les a doués, aussi, de merveilleuses qualités.Cependant, les préventions contre eux persistèrent. Un Marseillais célèbre du XVIIIe siècle, dont les œuvres jetèrent de l'éclat sur votre Académie, Pierre-Augustin Guys, écrivait amèrement lors d'un séjour à la cour, où il était pourtant tenu en haute estime : « Il y a ici un préjugé contre notre ville qu'il sera difficile de détruire, car le préjugé, dans certaines têtes, ressemble à la haine et de manière à s'y tromper. » Le préjugé a-t-il été entièrement détruit depuis, je n'oserais peut-être pas l'affirmer.

L'utilité de l'histoire économique, que vous venez de pressentir, a été souvent contestée. Dans ma leçon d'ouverture des cours créés il y a six ans, à cette Faculté des Sciences, par la munificence de la Chambre de Commerce et du Conseil général des Bouches-du-Rhône, j'ai déjà essayé de montrer, ici même, quels étaient les rapports entre l'histoire et la science économique ; je ne veux pas me répéter et, sans insister sur ce premier point, c'est par des considérations nouvelles que je voudrais faire sentir la nécessité de l'étude de l'histoire.

Les principes économiques absolus ne peuvent

Digitized by Google

pas toujours être appliqués par les États, pas plus que les principes philosophiques ne sauraient, sans danger, servir de guide dans la politique journalière. Il ne pourrait en être ainsi que dans une société d'hommes parfaits, guidés toujours par les lois de la raison. Aussi, beaucoup d'économistes pensent qu'il faut distinguer la science et la pratique économiques et celle-ci, plus encore que la science économique elle-même, trouve dans l'histoire d'utiles leçons.

Un grand nombre de savants, tout en acceptant, en principe, l'histoire comme un auxiliaire de la science économique, ont pour elle une grande défiance, parce qu'ils redoutent ses envahissements, une école allemande ayant prétendu qu'elle devait être le seul fondement de l'économie. Cette prétention a paru d'autant plus dangereuse que l'école historique allemande a penché vers une interprétation fataliste de l'histoire. Mais, s'il était vrai que cette étude conduit nécessairement à une sorte de fatalisme, quelle singulière idée de croire qu'on échapperait à ce danger en niant son utilité ! Le fatalisme historique s'imposerait nécessairement, quelque précaution qu'on prît pour l'éviter. Mais l'histoire ne conduit pas plus au fatalisme économique que les sciences ne mènent nécessairement à l'athéisme. Pourquoi, s'il en était ainsi, les historiens n'auraient-ils pas été amenés depuis longtemps à un fatalisme politique, à un fatalisme social ? On n'a jamais soutenu que l'étude de l'histoire des empires ou des sociétés démontrait nécessairement que l'évolution de ces empires et de ces sociétés était réglée par des lois fatales. Pourquoi donc, parce que des professeurs allemands ont édifié une théorie fataliste de l'économie politique, tirée de l'histoire, en rendre celle-ci responsable plutôt que leurs auteurs ?

Disons-le bien haut, l'histoire ne donne pas des leçons de résignation à un fatalisme implacable, mais des leçons continuelles d'énergie. C'est par leur

Digitized by Google

activité, par leur travail, que les nations ou les états, comme les individus, sont parvenus à la richesse. Sont-ce des leçons de fatalisme ou d'énergie que nous donne l'histoire des Phéniciens, des Grecs, des Romains? Sans faire défiler devant vous tous les peuples qui ont marqué par leur prospérité dans les siècles passés, est-ce par leur travail, par leur patient labeur, par leur application soutenue, par leur audacieuse initiative ou par l'effet d'une évolution fatale, que les Allemands ou les Américains sont maintenant à la tête du mouvement industriel et commercial? Sans doute, les hommes de tous les temps, de tous les pays, de toutes les sociétés, ont subi profondément l'influence du sol sur lequel ils vivaient, de la société dont ils faisaient partie, du gouvernement qui les régissait. L'intelligence et l'énergie des individus n'ont jamais suffi à expliquer la situation économique d'un peuple, mais elles ont toujours été nécessaires pour tirer parti d'influences et de circonstances favorables, pour lutter, avec plus ou moins de succès, contre des conjonctures malheureuses.

Cette leçon perpétuelle d'énergie, l'exemple de la déchéance inévitable des peuples qui se laissent vivre, chez lesquels le développement de la richesse a amené l'abandon du travail, le dégoût de l'effort et du sacrifice, le désir et l'égoïsme de la jouissance, c'est la meilleure que puisse donner l'étude de l'histoire économique. Il y en a une autre, non moins nette, qui se dégage de l'étude des siècles passés. Non moins inévitable apparaît la ruine des peuples chez lesquels les passions politiques et les discordes en arrivent à faire oublier les intérêts vitaux et le salut même de l'État. Que de cités antiques ont péri, ruinées par leurs dissensions, plutôt que sous les coups de l'étranger! Souhaitons que la France du vingtième siècle, après l'Espagne ou les républiques américaines du dix-neuvième, ne soit pas le dernier exemple à citer, de l'influence néfaste des divisions

Digitized by Google

et des agitations politiques sur la prospérité d'un pays.

Que d'autres leçons précieuses à tirer de l'histoire! Dans celle de la France, comme dans celle de tous les peuples, on voit de nombreuses crises traversées, de nombreuses luttes soutenues, rarement de longues périodes de calme et de prospérité, jamais une succession ininterrompue de progrès. Rien de plus instructif, à ce sujet, que l'histoire de Marseille elle-même, marquée par une série de périodes de prospérité brillante et d'épreuves douloureuses. Marseille s'en releva chaque fois, sans doute grâce à des revirements de la fortune, mais aussi par la merveilleuse souplesse et par l'ingénieuse activité de sa population, habituée non seulement à traverser les plus terribles tourmentes sans se décourager, mais à s'accommoder, avec une remarquable aisance, à des circonstances nouvelles. L'histoire du passé nous invite donc à éviter le découragement aux heures difficiles ; elle permet de juger avec sérénité la situation présente.

Mais ce ne sont pas seulement des idées directrices générales que nous pouvons puiser dans l'histoire. Souvent il arrivera d'y trouver des lumières et des éclaircissements pour la solution des problèmes actuels. Il y a aujourd'hui une question qui paraît vitale pour l'avenir de Marseille, celle des ports francs. Il est peu de sujets sur lesquels on ait plus écrit ces années dernières ; des négociants éminents ont rédigé des mémoires remarquables et remarqués. Pourtant, on peut regretter que, très au courant des choses présentes, ils n'aient malheureusement pas pu s'éclairer de l'expérience de l'histoire et même que quelques écrivains aient puisé des préventions dangereuses dans des connaissances insuffisantes.

Ainsi, le port franc de Marseille occupait tout le territoire de la ville. Ce souvenir a été un embarras et une cause de divisions malheureuses. Des hom-

Digitized by Google

mes, épris de l'ancienne grandeur marseillaise, ont pensé qu'il ne fallait pas que le passé reparût amoindri. Les autres ont compris l'impossibilité actuelle de faire revivre l'ancienne situation ; mais, comme le souvenir historique les gênait, ils ont déclaré qu'il n'y avait pas à tenir compte de ce passé trop différent de nous. Personne n'a expliqué que l'ancien port franc était issu de circonstances spéciales. Le port franc fut un vestige de l'ancienne indépendance marseillaise, quand la cité fut rattachée plus étroitement au comté de Provence par le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, et quand Louis XI, héritier du bon roi René son oncle, la réunit au domaine royal. Tous deux, duc d'Anjou et roi de France, avaient solennellement juré de respecter les statuts et franchises de leur nouvelle possession. Aussi, lorsque le système douanier du royaume fut organisé définitivement au XVIe siècle, Marseille resta en dehors de la ligne des douanes et garda sa situation de *ville étrangère* jusqu'à la Révolution. Cette situation n'avait rien d'anormal sous l'ancien régime. En dehors des provinces pour lesquelles Colbert avait fait l'unité douanière (groupées sous le nom de pays des cinq grosses fermes), plusieurs provinces frontières, surtout les dernières conquises, restaient soumises à un régime spécial. A côté de Marseille, *ville étrangère*, la Provence tout entière était un *pays réputé étranger*. Qui ne sent la différence des circonstances actuelles ? Comment a-t-on pu penser qu'après avoir accompli l'unité de la France, au prix de tant d'efforts et de tant de sang, on isolerait de nouveau Marseille au point de vue économique, pour en faire une ville étrangère, vivant, à cet égard, aussi à part du reste du pays que Barcelone ou que Gênes ?

Il faut rappeler, en outre, que, malgré les circonstances favorables, le port franc étendu à tout le territoire fut une source continuelle de difficultés pour les Marseillais. Quand les marchands des grandes

Digitized by Google

places du royaume furent consultés solennellement par Louis XIV, lors de la création définitive du conseil du commerce, en 1701, les délégués de Bayonne, Bordeaux, Nantes, Rouen, Dunkerque, présentèrent des cahiers où les privilèges de Marseille étaient attaqués violemment. Marseille triompha, après deux ans de contestations (par l'édit de 1703, qui rétablit et confirma de nouveau sa franchise), mais, pendant tout le XVIIIe siècle, elle resta en butte à l'hostilité des autres grands ports du royaume.

D'un autre côté, les fermiers généraux, percepteurs des droits de douane aux limites du territoire de la ville, se plaignaient de contrebandes continuelles. D'après eux, toutes les bastides voisines, surtout entre Allauch et Septèmes, étaient des entrepôts de marchandises dont l'entrée était prohibée dans le royaume. On peut remarquer que (dans un mémoire de 1726, où ils formulaient cette accusation), les fermiers ne citaient que deux exemples de contrebande avérée et que la Chambre de Commerce nia toujours l'existence de cette contrebande. Mais il faut reconnaître que tout semblait réuni alors pour favoriser celle-ci : étendue et conformation du territoire de Marseille, avec sa ceinture de collines, à la fois difficiles à surveiller et faciles à franchir, avec sa multitude de maisons de campagne et son dédale de chemins tortueux ; gains énormes, assurés par la prohibition absolue de certaines marchandises, articles de luxe, faciles à transporter, comme les toiles des Indes ou autres tissus. La crainte de la contrebande et les intérêts sacrés du fisc ont été l'une des graves objections faites aux nouveaux projets de ports francs. Il importe donc de remarquer que la situation serait tout autre aujourd'hui ; le souvenir des anciennes accusations ne saurait être invoqué, même au cas où on en admettrait le fondement. Combien facile, en effet, serait la surveillance autour d'une enceinte fermée par une muraille, d'une éten-

Digitized by Google

due médiocre, inhabitée pendant la nuit, où l'on manipulerait, pendant le jour seulement, des marchandises probablement lourdes et de peu de prix.

Il est non moins utile et instructif d'être fixé sur les bénéfices que Marseille a retirés autrefois de son port franc. Colbert voulait surtout faire de Marseille le grand entrepôt de la Méditerranée, y attirer en grand nombre les marchands et les navires étrangers. C'est ce que montre bien le préambule souvent cité de l'édit de 1669. Mais Colbert n'atteignit pas le but qu'il poursuivait. Livourne, devenu port franc aussi, au début du XVIIe siècle, avait déjà été choisi par les Anglais et les Hollandais comme leur grand entrepôt méditerranéen. Appartenant au grand duc de Toscane, il avait l'avantage d'être dans un pays qui resta neutre dans toutes les grandes luttes du XVIIe siècle, tandis que les guerres de Louis XIV détournèrent souvent les étrangers de Marseille, particulièrement les Hollandais et les Anglais.

De plus, les étrangers ne jouirent jamais, à Marseille, des avantages que semblait annoncer l'édit de 1669. Leur situation y fut, en réalité, bien inférieure à celle dont jouissent les étrangers de tous pays, dans tous les ports actuels. Jamais les étrangers établis à Marseille, ou les capitaines qui y abordaient, n'eurent réellement la liberté de commercer. Il ne faut pas oublier que, d'après les idées d'alors, le commerce et la navigation d'un pays devaient être réservés aux nationaux. Ni Colbert, ni les Marseillais n'avaient songé qu'il pût en être autrement, même dans le port franc. Le commerce capital de Marseille c'était celui du Levant ; on accumula les restrictions et les précautions pour que la franchise ne permît pas aux étrangers de dépouiller les bourgeois de Marseille de ce qui était regardé comme leur bien. Louis XVI ayant voulu, en 1781, appliquer aux étrangers un régime plus libéral, souleva une telle

Digitized by Google

opposition que l'ordonnance dût être rapportée en 1785.

Seuls, les Suisses établis à Marseille jouissaient des mêmes privilèges que les bourgeois de la ville, parce que Colbert et les Marseillais tenaient à les ménager. Déjà, en effet, bien avant le chemin de fer du Gothard, Gênes et Nice, le port du duc de Savoie, disputaient à notre ville le transit pour la Suisse et l'Allemagne du Sud. Aussi y eut-il toujours à Marseille une colonie importante de Suisses et, particulièrement, de Génevois. Un certain nombre d'entre eux restèrent établis dans la ville et se firent naturaliser. En 1789, plusieurs comptaient parmi les négociants les plus riches et les plus distingués de Marseille. Votre Compagnie avait appelé dans son sein deux d'entre eux, Jacques de Seymandi et Dominique Audibert, dont le bel hôtel sert,aujourd'hui,de résidence au commandant de notre corps d'armée. Mais, si les Marseillais étaient très accueillants pour les Suisses, ils firent tous leurs efforts pour éluder l'application d'articles que les Hollandais avaient fait insérer dans les traités de Ryswick et d'Utrecht pour jouir des mêmes privilèges.

Cependant, tout incomplète qu'elle fût, à d'autres égards encore, la liberté, donnée par le port franc, fut suffisante pour produire un grand résultat que Colbert n'avait pas prévu. C'est en grande partie grâce à sa franchise que Marseille devint, au XVIIe et au XVIIIe siècle, une des villes les plus industrielles, sinon la plus industrielle du royaume. Ceux qui réclament aujourd'hui la création de ports francs espèrent surtout voir créer, autour de leurs bassins, d'importantes industries d'exportation. Il est bon de rappeler que ce but fut pleinement atteint sous l'ancien régime, et il est intéressant de faire quelques remarques à ce sujet.

L'une des objections les plus graves qu'on ait faites aux nouveaux projets, c'est que les industries des

Digitized by Google

ports francs ruineraient celles de l'intérieur, réduites au marché national. Il est certain que la franchise de Marseille n'eut pas, autrefois, cette désastreuse influence. Même, avant la mort de Louis XIV, les progrès des industries marseillaises n'excitèrent aucune plainte des autres villes ; on ne relève pas un mot qui les concerne dans les mémoires acerbes présentés au Conseil de Commerce, en 1701.

Marseille, en effet, développa d'anciennes industries qui lui étaient propres, comme les fameuses savonneries ; elle en créa de nouvelles qui n'avaient pas de concurrentes jalouses à l'intérieur, comme la grande raffinerie de sucre ou sa manufacture de soies imitées de Gênes. Ou bien, les autres industries marseillaises travaillaient presque exclusivement pour l'extérieur.

L'essor si remarquable de ces manufactures n'empêcha pas des industries similaires de prospérer, même dans les pays voisins de Provence, comme les savonneries et les tanneries. Il faut particulièrement signaler l'exemple des fameuses manufactures de draps du Languedoc, qui comptaient parmi les plus importantes du royaume et qui fournissaient le principal article français d'exportation dans tous les pays méditerranéens. Ces manufactures recevaient par Marseille une grande partie des laines qu'elles travaillaient ; elles conservèrent pourtant, à Marseille même, tout leur débouché jusqu'à la Révolution.

L'ancien port franc n'avait donc pas ruiné les manufactures de l'intérieur ; on ne peut même pas dire qu'il leur ait porté un tort sensible.

Cependant, il faut remarquer que, sur la vaste étendue du territoire de Marseille, il y avait de grandes facilités pour créer des manufactures de toutes sortes, tandis que, avec les projets actuels, l'espace serait très limité par la force des choses. D'un autre côté, les industries de l'intérieur, travaillant pour

Digitized by Google

l'exportation, conserveraient, pour se maintenir, l'avantage des admissions temporaires, qu'elles n'avaient pas autrefois.

Pour éviter la rivalité entre usines du port franc et usines de l'intérieur, les auteurs du nouveau projet ont nettement stipulé que les produits, manufacturés dans l'enceinte du port franc, seraient traités, si on les importait en France, sur le même pied que les produits étrangers les plus chargés, c'est-à-dire paieraient les droits du tarif maximum. Ainsi, il y aurait deux catégories d'industries en France, favorisées, les unes pour l'exportation, les autres, plus encore, pour la consommation intérieure. C'est là une très grosse concession ; elle mettrait les industries des ports francs dans une situation évidemment inférieure. Qu'avait fait l'ancien régime pour résoudre le problème ? Celui-ci était alors plus complexe, peut-être, qu'aujourd'hui. En effet, avant 1789, il y avait des droits de sortie sur les matières premières ; outre le traitement à accorder aux produits marseillais entrant dans le royaume, il fallait donc établir aussi les conditions dans lesquelles les manufactures de Marseille pourraient recevoir des matières premières de l'intérieur. Sur ces deux points, l'ancien régime ne suivit aucune règle de conduite absolue, n'établit aucun principe ; il s'inspira des cas particuliers, prenant des décisions différentes et même contradictoires, suivant la situation des diverses industries.

Mais, pour aucun des produits fabriqués à Marseille, le gouvernement royal n'adopta une solution aussi radicale que celle qui est acceptée aujourd'hui. Il chercha à compenser les charges, de telle sorte que les manufactures de l'intérieur pussent continuer à exporter, que celles du port franc eussent encore la possibilité d'importer dans le royaume. Sa politique consista donc à faire payer des droits modérés, au-dessous de ce que nous appellerions

Digitized by Google

aujourd'hui le tarif minimum, aux produits du port franc importés, pour compenser les charges supportées par les industries du royaume, pour le paiement des droits sur les matières premières qu'elles achetaient au dehors. Si les droits sur les matières premières étaient augmentés ou diminués, les mêmes réductions ou augmentations étaient appliquées aux produits fabriqués à Marseille. Pour éviter les fraudes, les produits marseillais, à leur entrée, étaient accompagnés d'un certificat d'origine, visé par la Chambre de Commerce.

Malgré ces ingénieuses combinaisons, il faut reconnaître que la royauté ne réussit à contenter personne. Au XVIIIe siècle, le grand essor des industries marseillaises excita de vives jalousies, surtout après 1719, quand un édit royal leur ouvrit le débouché, jusque-là fermé pour elles, de nos colonies d'Amérique. Les autres villes ne cessèrent de protester, dès lors, contre les privilèges des manufacturiers du port franc, tandis que les fermiers généraux leur portaient, coup sur coup, de rudes atteintes.

En 1775, un grave débat fut soulevé au sujet du port franc et dura jusqu'en 1789 ; c'était la Révolution qui devait le trancher. La Chambre de Commerce voulait faire rétablir la franchise dans son intégrité ; les fermiers généraux voulaient achever de la ruiner. Le débat porta surtout sur la question des industries. La Chambre de Commerce avait chargé trois délégués, son agent à Paris, Rostagny, son archivaire, Isnard, et de Lacretelle, célèbre avocat de Paris, de soutenir les intérêts de Marseille à la Cour. Ceux-ci furent d'avis que, pour couper court à toutes les jalousies et récriminations des autres villes, Marseille fût considérée, pour ses industries, comme une ville complètement étrangère. Cette perspective sourit peu aux industriels marseillais, qui avaient su profiter de la modération de droits dont ils jouissaient, pour acquérir une clientèle importante dans

Digitized by Google

le royaume ; la Chambre n'adopta donc pas les vues de ses délégués, redoutant la ruine des manufactures de la ville. Mais, ce qui est à retenir, c'est que les difficultés, causées par le régime mixte appliqué jusque-là, avaient poussé des Marseillais vers la solution radicale adoptée dans les projets actuels de port franc. Il ne faut pas oublier, non plus, que les jalousies, suscitées par le traitement accordé auparavant aux industries marseillaises, contribuèrent grandement à faire supprimer le port franc par la Constituante, en 1791.

Je n'ai pu qu'effleurer, ici, quelques-unes des questions relatives à l'ancien port franc, mais je crois en avoir assez dit pour montrer combien l'étude approfondie de son histoire serait utile. Malheureusement, cette histoire est encore à faire.

Il n'y aurait pas beaucoup à chercher pour trouver d'autres exemples, propres à montrer que l'expérience des siècles passés peut être bonne à consulter. Si les faits économiques, datant de plusieurs siècles, sont encore instructifs à étudier pour guider la politique du gouvernement et la conduite des individus, combien ceux du XIXe siècle, où l'évolution économique des grandes puissances a marché à pas de géant, ne renferment-ils pas de leçons d'une application directe ! Beaucoup d'entre vous en ont été les témoins et même les acteurs ; mais, pour nos enfants, le XIXe siècle appartient à l'histoire et n'est plus même de l'histoire contemporaine : il y a à craindre qu'ils en négligent l'étude économique, comme on a négligé jusqu'ici celle des siècles qui nous ont précédé.

Depuis quelques années, les chercheurs se tournent de plus en plus vers les questions d'histoire économique ; on peut donc espérer voir élucider peu à peu les problèmes restés obscurs, redresser les idées faussées par des traditions sans fondement ou par des préjugés dangereux. Quand les travaux

Digitized by Google

d'érudition, les recherches préparatoires, les monographies locales, seront en assez grand nombre, il se trouvera, sans doute, des historiens pour tracer un tableau d'ensemble de la formation économique de notre pays, comme on a déjà tenté, souvent avec succès et avec éclat, de présenter celui de sa formation politique, de montrer l'évolution de sa langue, de sa littérature, de sa civilisation.

Ce qu'il faut donc souhaiter surtout, maintenant, c'est que le grand public prenne goût à ces recherches d'un caractère un peu sévère. J'espère, en effet, avoir fait sentir que l'histoire économique n'est pas seulement matière d'érudition, pouvant intéresser des hommes d'élite, comme ceux de votre Compagnie, mais qu'elle est, pour tous, jeunes gens sortant de l'école, hommes d'affaires, hommes mêlés à l'administration de la cité ou au gouvernement du pays, une des études les plus utiles, pour ne pas dire les plus indispensables. Il faut encore désirer ardemment la voir pratiquer de plus en plus, parce qu'elle est, pour nous, particulièrement réconfortante. Le spectacle du long et fécond labeur de nos ancêtres, à travers la succession des siècles, est fait pour nous enorgueillir d'être Français et d'être Marseillais, pour nous rendre confiants dans l'avenir et pour nous donner la volonté de faire briller, plus resplendissant encore, l'éclat de notre renom séculaire à la face des générations nouvelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Professeur Paul MASSON

MONSIEUR,

Une phrase de votre discours m'a remis en mémoire celui que prononça devant nous, il y a trois ans, dans une circonstance pareille, un de vos plus éminents collègues à la Faculté des Lettres. L'histoire, dites-vous, n'est plus un genre littéraire; elle est devenue de plus en plus une science. Et c'est précisément le thème que développa avec une ampleur magistrale M. Michel Clerc, notre chancelier d'aujourd'hui, notre directeur de demain. Je n'avais pas alors qualité pour exprimer publiquement mon admiration à l'endroit d'un discours qui, dans une langue où l'élégance le disputait à la correction, nous ouvrait des horizons nouveaux; et je le regrettais sincèrement. Mais mes regrets s'évanouissent, puisque, à l'occasion de votre réception, il m'est loisible de donner libre cours à ma pensée, puisque les compliments qui n'ont rien d'une courtoisie occasionnelle, mais qui sont l'expression vraie de mon senti-

Digitized by Google

ment intime, iront à lui comme à vous, qui partagez les mêmes vues, les mêmes opinions de progrès dans le domaine de votre professorat.

Je suis émerveillé de ce progrès, si, regardant en arrière, je considère le chemin parcouru depuis un demi-siècle. Combien l'enseignement de l'histoire est différent de celui du temps où j'étais écolier ! Nos livres ne mentionnaient que les faits précis, encadrés d'une chronologie fastidieuse qui nous mettait au supplice : des accessions au trône, des alliances, des révolutions, des guerres, — des guerres surtout ! — suivies de traités dont les clauses n'étaient même pas énumérées, tel était le bilan de ce que l'on nommait l'histoire, une sorte de cristallisation du passé dont la connaissance n'impliquait ni recherche ni effort. A l'heure actuelle, il en va autrement : l'historien est un chercheur qui, profitant des découvertes d'autrui, aspire à en produire de nouvelles, qui fouille les bibliothèques et les archives, qui, recueillant un fait nouveau, l'examine, le détaille, le corrobore, pour en déduire des conséquences parfois inattendues, qui s'applique à corriger les erreurs routinières en plaçant les faits sous leur jour véritable et à dégager les lois qui les ont déterminés, qui sonde l'âme des peuples, qui scrute leur tempérament et leur caractère, pour donner de leurs actes une explication logique, qui étudie, en un mot, comme vous le dites si bien, l'évolution de l'humanité sous tous ses aspects. *L'Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, récemment publiée sous la direction de MM. Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, en offre un saisissant exemple ; et je m'explique sans peine que vous en ayiez fait état dans votre discours, car votre maître, Léonce Pingaud, à côté d'une phalange d'agrégés et de docteurs, en fut un des collaborateurs les plus brillants et les plus remarqués.

Cette *Histoire générale* n'a pas été seulement le monument scientifique le plus considérable qu'ait

Digitized by Google

produit la fin du siècle dernier; elle a eu le rare mérite d'élargir le cadre de notre enseignement public. Les chapitres dus à la collaboration de M. Émile Levasseur, l'éminent membre de l'Institut, le savant professeur tout dernièrement promu à la haute dignité d'administrateur du Collège de France, ont démontré qu'à côté de l'histoire proprement dite il en existe une autre non moins intéressante et non moins importante à connaître. Ces chapitres, placés après chacune des grandes périodes de notre histoire, énumèrent, en un abrégé fortement succinct mais nourri de faits abondants sommairement indiqués, les progrès incessants réalisés par nos Rois ou leurs Ministres, par leurs actes et leurs ordonnances, en matière agricole, commerciale et industrielle, en matière de finances et d'administration, en tout ce qui touche la richesse et le travail. Il suffit d'en lire quelques fragments pour se pénétrer du puissant avantage qu'il y aurait à voir entrer cette science nouvelle dans le programme des hautes études, et même à la vulgariser.

Si le budget de l'instruction publique, par suite d'une meilleure répartition de nos deniers, recevait une augmentation proportionnelle à ses besoins, il n'est pas une de nos Universités qui ne devrait être dotée d'une chaire d'histoire et de géographie économiques. C'est l'honneur de notre Chambre de Commerce et du Conseil général des Bouches-du-Rhône de l'avoir ainsi compris et d'avoir comblé cette lacune de l'Université d'Aix-Marseille. Ces deux grandes Compagnies, sagement inspirées, ont ouvert leur bourse et mis à la disposition du ministre les fonds nécessaires à cette création, donnant ainsi un magnifique exemple de libéralité intelligente, qu'il serait à souhaiter de voir suivi en d'autres départements.

Sully prétendait, à l'encontre du Roi, que le labourage était la seule vraie richesse du royaume; Henri IV

Digitized by Google

soutenait, à son encontre, que le commerce et l'industrie devaient avant toutes choses appeler son attention. Le temps s'est chargé de les mettre d'accord ; agriculture, commerce et industrie sont, à un égal degré, les trois sources vives de la richesse nationale. Mais, pour tirer des leçons du passé un profit appréciable, il faut le connaître, il faut des livres pour nous documenter, des maîtres pour nous l'enseigner. D'autre part, depuis que les Etats de la vieille Europe se sont lancés dans une politique mondiale effrénée, depuis que de hardis explorateurs ont ouvert à la civilisation de nouveaux territoires, les questions économiques ont subi des modifications profondes et se sont amplifiées. Le tout n'est pas de conquérir, il faut mettre en valeur sa conquête, sous peine de folie : et pour cette mise en valeur, il est indispensable d'en bien connaître les ressources. Or, Marseille, qui est la porte de la France sur le bassin méditerranéen et sur l'Extrême-Orient, a plus que toute autre ville un intérêt direct au développement de cette science, dont le premier résultat sera de lui faciliter l'établissement de ses comptoirs et de ses transactions. C'est pourquoi la Chambre de Commerce et le Conseil général des Bouches-du-Rhône ont fait preuve de clairvoyance; et, l'heureuse initiative qu'ils ont prise est un témoignage de cette pénétration et de cette finesse d'esprit qui est la caractéristique des races gréco-latines.

Lorsque fut créée cette chaire d'histoire et de géographie économiques, vous fûtes, Monsieur, tout naturellement désigné pour l'occuper, d'abord comme chargé de cours, bientôt après comme titulaire. Vos sept années de professorat au lycée de Marseille vous avaient préparé à de plus hautes études; elles avaient donné la mesure de votre mérite personnel. Et, de fait, la tâche était mal aisée: ouvrir un cours sans précédent, élaborer un

Digitized by Google

programme, réunir des matériaux épars, se nourrir d'une bibliographie copieuse, secouer la poussière des archives et savoir, — ce qui n'est pas donné à tout chercheur, — en extraire des documents utilisables, tel était, en raccourci, ce qu'on attendait de vous. Ai-je besoin d'ajouter que l'attente n'a pas été trompée ? Votre leçon d'ouverture, le 6 décembre 1897, a, dès l'abord, mis en lumière vos précieuses qualités d'ordre, de méthode et d'organisation. La Chambre de Commerce et le Conseil général n'ont pu qu'applaudir à la décision ministérielle qui vous confiait un poste qu'on aurait pu qualifier « d'avant-garde », puisqu'il est unique dans nos Universités de province, et reconnaître que le choix ne pouvait être plus heureux.

J'admire, Monsieur, comme vous vous êtes laissé prendre par les charmes de notre belle et grande cité, comme vous en ubissez l'influence et l'ascendant. Quelques années ont suffi pour vous implanter définitivement sur cette terre d'adoption, d'autant plus aimée qu'elle a été librement choisie; et, ce qui n'était qu'attraction au debut est devenu rapidement raison de vivre. Marseille vous hante ; vous l'aimez avec passion. Je n'en veux d'autre preuve que vos ouvrages parus à ce jour. Quand, pour l'obtention du grade de Docteur, vous produisez les deux thèses règlementaires, c'est Marseille qui vous en fournit la matière: votre thèse latine porte sur le commerce marseillais depuis l'an 600 avant Jésus-Christ jusqu'à l'époque des Croisades ; votre thèse française est un gros volume qui traite du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle. D'autres, plus compétents que moi pour en apprécier la valeur, se sont chargés de les qualifier comme il convenait; c'est, en premier lieu, votre jury d'examen qui vous a reçu en Sorbonne avec la mention *très honorable*, la plus haute qu'il ait pu conférer ; puis, c'est l'Académie française qui a couronné votre *Histoire du Commerce*

Digitized by Google

français dans le Levant en lui donnant le prix Therouanne. Ce double succès vaut tous les compliments du monde; aussi, ai-je préféré le rappeler que de discourir sur ce thème et de courir le risque d'en parler à peu près comme certain cordonnier devant le tableau d'Apelle.

Dans vos productions ultérieures, c'est encore de Marseille qu'il s'agit. A l'occasion du Congrès national des Sociétés françaises de géographie, qui se tint dans notre ville en 1898, vous eûtes l'excellente pensée de publier et d'offrir aux membre du Congrès, en collaboration avec vos collègues MM. Repelin et Clerc et avec M. Barré, le distingué bibliothécaire de la ville, d'intéressantes études sur Marseille et la Provence. Votre plaquette sur *Marseille port colonial* fut très fort appréciée des professionnels de notre haut négoce, ainsi que celle sur *les Colonies françaises et le protectionnisme*, qui parut dans le *Bulletin* de la Société d'Etudes économiques. Dans la *Revue* de politique extérieure qui a pour titre : *Questions diplomatiques et coloniales*, vous parlez encore de Marseille à propos de colonisation; Marseille, toujours! C'est la ville aimée, la « petite patrie », qui règne en votre cœur à côté de l'autre, *l'inoubliée*, cette Lorraine annexée, votre pays d'origine; et toutes deux se fondent en un ardent amour pour la « grande », à la prospérité de laquelle vous contribuez par votre enseignement.

Vous êtes à la veille de publier, sur le commerce et les établissements français dans les pays Barbaresques, un gros ouvrage dont vous m'avez communiqué l'avant-propos. Théophile Gauthier, le divin Théo, comme on disait de mon temps, insoucieux du pléonasme, prétendait qu'un homme intelligent connaissait un livre sans l'avoir lu, s'il en possédait bien une abondante préface et une bonne table des matières. A son avis, ces deux parties constituaient la synthèse de l'œuvre; le reste n'était que du déve-

Digitized by Google

loppement et ne venait que par surcroît. L'affirmation me semble paradoxale ; car, dussé-je avoir sous les yeux la table des matières de votre prochain volume, qu'en le joignant à la préface j'y verrais seulement le très vif désir de le lire et un avant-goût du plaisir que je serai certain d'y trouver. C'est que vous réalisez à merveille la double condition nécessaire, que M. Michel Clerc indiquait avec raison, pour justifier la qualité d'historien. « Il est rigoureusement indispensable », disait-il, « que tout historien commence par être un érudit. » Mais l'érudition seule est insuffisante, dès qu'il s'agit de professer l'histoire ou d'en écrire. Il faut savoir grouper les faits avec méthode, les produire sous un jour attrayant, dans un langage où la précision ne nuise en rien à l'élégance, éviter la sécheresse et retenir l'attention du lecteur ou du public par l'attrait de la forme, tout en restant le serviteur fidèle de la vérité. Or, tel est votre cas : votre érudition est indéniable, elle s'est trop souvent affirmée pour que le moindre doute, à cet égard, puisse s'élever un instant ; d'autre part, quant à la forme que vous savez donner à votre œuvre, écrite ou parlée, il est superflu d'insister ; le savant discours que nous venons d'entendre plaide mieux que je ne saurais en faveur de votre beau talent d'orateur et d'écrivain.

Je ne veux pas terminer sans ajouter quelques mots à ce que vous avait dit de l'homme aimable et bon auquel vous succédez. Le portrait que vous avez tracé de lui est charmant et d'une ressemblance parfaite, qui donnerait à croire que vous l'avez intimément connu, alors que nous savons le contraire. On voit que vous avez puisé aux bonnes sources, que vous avez appliqué pour ce cas spécial les méthodes d'investigation dont l'historien est coutumier. Quand vous parlez de sa naïveté qui, dites-vous, « ferait sourire si elle n'était touchante », je soupçonne fortement un de nos confrères d'avoir laissé sur votre

Digitized by Google

table de travail un volume de nos Mémoires ouvert au bon endroit. Eh bien, pourquoi le cacher? Le chanoine Gras avait une faiblesse, — n'avons-nous pas les nôtres, tous tant que nous sommes? — il avait pour un petit être une affection démesurée qui le portait à en exalter les talents; et cet être aimé, c'était... son perroquet. Il suivait en cela l'exemple de saint Jean l'Evangéliste, qui se délassait des labeurs de son rude apostolat en apprivoisant une perdrix. Ce perroquet était son orgueil et sa joie. Lorsque la pauvre bête passa de vie à trépas, il en conçut une douleur poignante; puis, il se consola avec la conviction qu'il la retrouverait un jour, quand l'heure dernière aurait sonné pour lui... Naïveté, soit! Mais vous lui donnez son véritable caractère en la qualifiant de « touchante, » et nul de nous ne songerait à se moquer.

Vous occuperez parmi nous, Monsieur, une grande place en nous aidant, par vos travaux, à maintenir le bon renom de notre Académie; mais, si grande que soit cette place, le nom du bon chanoine, votre prédécesseur, ne sera pas de longtemps oublié.

Digitized by Google

Séance publique du 3 mai 1903.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Ferdinand SERVIAN

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Je n'ai pas l'intention de faire devant vous l'historique du 34e fauteuil qui a été occupé par trois hommes éminents : MM. Poize, Berteaut et Revoil. Mais je voudrais seulement vous rappeler que, de tous les fauteuils, il est celui qui donne le plus curieux exemple de longévité. M. Poize le conserva pendant un demi-siècle, son successeur en fut titulaire pendant 25 ans et le dernier occupant y siégea durant un laps de temps à peu près semblable. Qu'il me soit permis de m'en réjouir et, sans être fataliste, d'y voir un heureux présage. J'en ressens un double plaisir : celui de songer que j'aurai l'avantage de me trouver pendant longtemps en contact avec des hommes d'élite et celui de pouvoir, par de nouveaux et nombreux travaux, justifier la confiance qu'ils ont

Digitized by Google

placée en moi en m'élevant à l'honneur d'être leur collègue, honneur que je considère bien moins comme une récompense que comme un encouragement dont je sens tout le prix.

Les professions exercées par ces trois membres regrettés de votre Académie me suggèrent une autre remarque. Tandis que deux d'entr'eux consacrèrent leur vie à la pratique des arts, le troisième, M. Berteaut, remplit les fonctions de secrétaire de la Chambre de Commerce en dehors de ses travaux littéraires si justement appréciés. Vous avez démontré ainsi que le négoce et l'art ne sont pas incompatibles et que leur prétendue antinomie est, en somme, plutôt apparente que réelle. Cette constatation m'est d'autant plus agréable à faire que le journal local auquel j'ai l'honneur d'appartenir, *Le Sémaphore*, n'a cessé de professer la même opinion en faisant fraterniser ensemble le commerce, la littérature et les arts.

M. Henry Revoil, à qui j'ai l'insigne faveur de succéder, a été un des plus grands architectes de la Provence. Par ses savantes recherches sur l'art roman et par ses connaissances pratiques, il réalisait le type parfait de l'architecte et de l'archéologue. Architecte, il a donné la mesure de sa valeur en construisant l'Eglise des Dames de Besançon, Notre-Dame de Saint-Castor à Nîmes, le Petit Séminaire et la Chapelle des Carmélites d'Aix, sa ville natale, les mosaïques de la chapelle de Notre-Dame de la Garde. Archéologue, il a fait montre d'une grande sagacité en restaurant divers monuments, notamment les Cloîtres de Montmajour, l'abbaye de Saint-Victor et en réédifiant le portail de l'Eglise des Prêcheurs d'Aix et une partie de la Cathédrale de Montpellier. Ce ne sont donc pas seulement les travaux exécutés à la Cathédrale de Marseille qui avaient attiré sur lui l'attention de l'Académie, qui tenait déjà en haute estime le digne élève de Caristie et de son regretté père, fondateur de l'Ecole lyonnaise de peinture.

Digitized by Google

Le remarquable ouvrage de M. Revoil, *L'Architecture romane dans le Midi de la France*, mit le comble à sa notoriété si justement rehaussée par de nombreuses distinctions et de précieux titres officiels. Lorsque l'Académie des Inscriptions lui décerna, en 1874, la médaille d'or au concours des antiquités nationales, tout le monde applaudit à ce succès. Son ouvrage est, effectivement, un véritable monument élevé à l'art chrétien des XIe et XIIe siècles qui, au point de vue technique, répondait au sentiment religieux de cette époque, en même temps qu'il satisfaisait aux exigences architectoniques par l'emploi raisonné des arcs en plein cintre et de l'alternance des colonnes avec les piliers, système organique dont les Romains n'avaient pas compris l'importance ni deviné les précieuses ressources.

Mais, de tous les monuments à la construction desquels il a participé, celui qui nous touche le plus est la Cathédrale de Marseille, ce beau modèle d'architecture religieuse moderne qui honore aussi deux autres illustres « maîtres ès-pierres », MM. Léon Vaudoyer et Henry Espérandieu. Lorsqu'il prit la succession de ce dernier, il ne restait plus qu'à parer la robe lapidaire de la basilique dont le style romano-byzantin mitigé de réminiscences classiques s'harmonise à souhait avec la couleur de notre ciel. Entre la fresque périssable et la mosaïque dont le caractère de pérennité s'accorde si bien avec celui d'une basilique qui a pour mission de parler sans cesse d'éternité à l'âme des foules, il n'hésite pas. Comprenant tout le parti qu'il peut tirer de cette peinture, il envoie à Ravenne un artiste distingué afin d'y reproduire les mosaïques de l'Eglise Saint-Vital qui renferme les types les plus remarquables de cet art aujourd'hui démodé, malgré des tentatives louables de réhabilitation faites à la manufacture de Sèvres en 1876. Il fut chargé, en un mot, de la partie séduisante de la construction, celle où la fantaisie indivi-

Digitized by Google

duelle peut se donner une libre carrière. Il ne faut pas se le dissimuler, Messieurs, l'architecture est le moins personnel de tous les arts et, en même temps, celui qui suppose la plus grande somme de connaissances techniques, car l'œuvre de l'architecte toujours dépendante de la destination qui lui est assignée, non seulement tient compte de la nature du climat, des matériaux, du site et des mœurs locales, mais encore fait appel à la collaboration de tous les corps de métier, qui, eux aussi, lui imposent la tyrannie de leurs règles. Ce dut être avec une joie profonde qu'il entreprit sa tâche qui lui permettait d'allier la logique pure à l'imagination, les ressources de l'architecte à l'ingéniosité du décorateur, doublé, en l'espèce, d'un dessinateur très subtil. Ceux qui l'ont vu devant le monument, le crayon à la main, pourront attester avec quelle sûreté d'exécution il esquissait les moindres détails décoratifs du porche dont l'Exposition marseillaise de 1886 renfermait un magnifique dessin relevé de couleurs. On n'a pas assez dit ses qualités de dessinateur et de peintre qui étaient très réelles. Son crayon était incisif, alerte et synthétique, et sa couleur, lorsqu'elle collaborait à la production de l'effet total, savait acquérir des tons d'une vérité connue des artistes qui prenaient part aux expositions de la ville de Nîmes dont il fut le président de la Société des Amis des Arts. Il a dessiné un certain nombre de tombeaux parmi lesquels celui de Mgr Chalandon, dans la Cathédrale de Saint-Sauveur, à Aix, et celui de Mgr Cart, au cimetière catholique de Nîmes.

Ses jugements étaient toujours empreints de justesse et de bienveillance ; ils trahissaient souvent cette inquiétude qui hante l'esprit des hommes soucieux de remplir leur devoir. Sa première préoccupation, en prenant possession de son nouveau poste, fut de demander que l'avenue conduisant à la Cathédrale portât le nom de Vaudoyer, de cet éminent

Digitized by Google

architecte dont il s'honorait d'avoir été le confident. Il se plaisait à entretenir ses amis de ses projets, et le désir de mettre en lumière le rôle de l'Art français à travers les siècles se manifestait visiblement au cours de ses causeries et dans ses patientes études archéologiques animées du souffle de l'amour de la patrie. Son fils, ancien gouverneur général de l'Algérie, dont l'œuvre civilisatrice a été si féconde, apportait dans l'exercice de ses hautes fonctions le même patriotisme que mon éminent prédécesseur déployait lorsqu'il s'efforçait de faire dire aux pierres les secrets de leur existence séculaire et d'enlever au temps des œuvres qui portent l'empreinte du génie artistique de la France.

Ses vues étaient donc très justes et très élevées. Et d'ailleurs, Messieurs, tous les hommes de valeur ont tenu à donner leur opinion sur l'art, quelles que fussent leurs fonctions, à quelque branche de l'activité intellectuelle qu'ils appartinssent. Je voudrais aujourd'hui mettre en relief, très rapidement, celle d'un grand homme dont le souvenir est particulièrement cher à votre Académie. J'ai nommé l'illustre historien Thiers sur la mémoire de qui Mlle Dosne veille avec une piété toute fraternelle. Il ne fut pas architecte, au sens propre du mot, mais il chercha toute sa vie à asseoir l'édifice social de son pays sur des bases indestructibles ou à le reconstruire lorsque, ses plans n'ayant pas été suivis, il se désagrégeait sous le vent des folies belliqueuses et insurrectionnelles. Mais descendons des hauteurs de la métaphore et marchons sur le terrain des faits matériels. Nous voyons que, dès 1833, Thiers, alors ministre des travaux publics, proposait au Parlement un emprunt de 100 millions destinés à la réalisation de travaux ayant un caractère presque exclusivement artistique, l'achèvement de l'Arc-de-Triomphe, de la Madeleine, du Palais du Quai d'Orsay, du Panthéon ; la restauration de la basilique de Saint-Denis dévastée

Digitized by Google

en 1793, de l'Ecole des Beaux-Arts, qui était anciennement installée dans le couvent des Augustins, et du Collège de France dont l'état déplorable nécessitait des réfections imminentes. Son vaste plan ne se bornait pas à des restaurations, il prévoyait l'installation de la Bibliothèque nationale et du Muséum dans un autre local et l'achèvement de la galerie du Louvre sur la rue de Rivoli. « Quand on n'a pas les grandeurs de la guerre, s'écriait-il dans la séance du 30 mai, il faut au moins donner au pays les grandeurs de la paix. »

Mais auparavant, en 1822, il s'était signalé par la publication d'un Salon, au cours duquel il a fait connaître ses idées sur toutes les matières relatives à la peinture. C'est, en quelque sorte, son *credo* artistique. A cette époque, les discussions sur l'esthétique étaient à la mode. On devisait avec passion de toutes les questions se rattachant à la philosophie du Beau, à l'étude théorique de l'art et à son enseignement technique. Le mot de Winckelmann, « la beauté est comparable à l'eau pure », continuait à faire fortune. Le célèbre antiquaire avait élevé ainsi l'Art au-dessus de nous, le représentant comme une vérité impersonnelle, le considérant comme un exemplaire uniforme issu des efforts communs de tous les artistes. Messieurs, l'eau de Winckelmann ne sera le miroir fidèle du Beau que s'il est terni par le souffle de l'homme ou s'il reflète sa propre image.

Victor Cousin venait de faire à la Sorbonne ses célèbres conférences, dont la réunion devait former plus tard le livre ayant pour titre : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, dans lequel le chef de l'Ecole éclectique, prenant la raison pour guide, nous conduit en droite ligne au spiritualisme, après avoir commenté avec une lumineuse érudition les doctrines de Locke et de Kant. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que le nouveau rédacteur du *Constitutionnel* ait placé au début de ses appréciations un court

Digitized by Google

exposé où, lui aussi, il nous fait connaître ce qu'il faut entendre par ces trois termes. Dans cette intéressante trilogie, dont la deuxième partie seule doit nous retenir, il pose en fait que le goût est mobile, tandis que le Beau est immuable ; puis, pénétré de la grandeur de l'Art, il se lance dans une digression assez curieuse sur les opinions professées par le public, le littérateur et l'artiste en face de l'œuvre créée par ce dernier, et enfin, discute sur les moyens de la peinture, dont les procédés naturels font l'objet d'une analyse minutieuse. Pour lui, le Vrai, le Beau et le Bien sont un but où tous tendent, mais où, seuls, quelques initiés peuvent arriver après des efforts incessants et des étapes nombreuses, car, dit-il éloquemment : « Si l'homme eût été jeté ici-bas avec la vérité trouvée, le Beau comme le Bien réalisés, il n'y avait plus rien à faire, plus rien à chercher, il n'y avait plus d'action, ni vie, ni univers. »

Suivant sa théorie, le Beau n'est pas inséparable de l'agréable, comme le veut Cousin ; il suffit que la sensation produite par la vue d'un objet soit généralement agréable, qu'elle excite nos sens et éveille notre intelligence pour qu'elle produise le sentiment esthétique. C'est dans l'universalité qu'il fait résider l'idée du Beau.« On s'en tiendra toujours, dit-il, aux têtes de l'Apollon et aux vierges de Raphaël », et, plus loin : « Entre une tête de Vanloo, qui ne faisait pourtant pas la laideur, et une de Raphaël, on n'hésite pas, on préfère universellement la noblesse, la pureté naïve de Raphaël, à la beauté maniérée et un peu commune de Vanloo. Il est vrai, cet accord général ne se manifeste pas chez le vulgaire, car il confondra souvent l'un et l'autre, mais chez les connaisseurs, chez les hommes d'un goût exercé. » Il arrive à cette conclusion que le Beau, c'est la vérité elle-même, la vérité qui doit faire l'objet des recherches incessantes de l'homme et dont le triomphe doit être sa récompense. Lamennais soutenait la

Digitized by Google

même théorie. Mais une pareille définition ne laisse pas d'embarrasser, car, en somme, qu'est-ce que la vérité esthétiquement ? Les Primitifs se vantaient de la respecter, de même que les peintres de la Renaissance, et plus près de nous, Ingres et Delacroix affirmaient, avec une franchise qui a provoqué l'admiration de leurs contemporains, qu'ils étaient les représentants de la vérité, l'un en assignant au dessin le rôle prépondérant, l'autre en assurant que le dessin est dans la couleur. Courbet qui s'enorgueillissait d'être l'élève de la nature, alors qu'il était en réalité celui de Picot, pensait que pour être vrai, il fallait choisir ses personnages parmi les types vulgaires de l'humanité. Il n'oubliait qu'une chose, c'est que l'Art étant une émanation directe de l'âme humaine, ayant un caractère plutôt subjectif, ils obéissaient tous, non à des formules, mais à des suggestions dont il ne leur appartenait pas de changer le courant, parce qu'elles découlaient de leur organisation. Les étiquettes d'école cachent souvent des querelles de mots bien plus que des vérités fondamentales. Les classiques et les romantiques apportent dans leur œuvres des portions de vrai, mais ni les uns ni les autres ne le formulent intégralement. De même, dans l'ordre philosophique, les idéalistes et les réalistes. Dès l'instant que l'artiste, par sa nature même, teint les choses qu'il veut reproduire des couleurs de sa propre imagination, sans pouvoir s'abstraire assez complètement pour atteindre à la vérité typique, dont la matrice n'est pas à la portée de sa main, il est incontestable que le réalisme devient un mot et que l'idéalisme, pour élevé qu'en soit le principe, ne peut se suffire. Ce qui est certain, c'est que les créations de l'homme sont supérieures ou inférieures à celles de la nature, mais elles ne sont jamais identiques. Elles peuvent être supérieures parce que la faculté pensante appartient à l'homme seul ; inférieures parce qu'il existe des

Digitized by Google

degrés dans le savoir humain. Elles ne sauraient être identiques, car le jour où l'homme n'interviendrait pas entre la nature et le Beau, ce dernier n'existerait plus, car c'est exactement la part que l'homme apporte dans le jeu de la perception qui constitue le fond même de l'art. La vérité esthétique n'est donc autre chose que le produit de la conscience de l'artiste et de son âme.

L'esthétique n'est pas une science exacte, elle est complexe et peut conduire par une analyse quintessenciée à des contradictions apparentes. C'est pourquoi il est toujours délicat de formuler des opinions absolues et de conclure avec certitude à propos de faits qui peuvent paraître patents. Résumant les sensations que Thiers avait éprouvées au cours de son voyage en Italie, Charles Blanc dit en propres termes : « Ce qui l'avait touché en Italie, touché au fond du cœur, ce n'était pas tant l'antiquité que la Renaissance ; il était de sa nature de préférer le sentiment individuel à la beauté générique idéale, le mouvement au repos et la vérité à tout. » Thiers déclare cependant d'une manière très nette que la vérité universelle doit être préférable à la vérité individuelle. Ne semble-t-il pas, dès lors, qu'il y ait une contradiction entre ces deux jugements, tout au moins dans la seconde partie de la proposition ? Et pourtant nul mieux que l'auteur de l'*Histoire des peintres* n'a été à même de le juger, étant donné les longs rapports qu'entretinrent ces deux hommes. Qu'est-ce que cela prouve, Messieurs ? Tout simplement que le Beau est irréductible à une définition unique et qu'il ne peut être ramené à une sensation collective. L'art moderne nous en fournit un curieux exemple. Tandis que les hommes cherchent à se socialiser, l'art moderne devient de plus en plus individualiste, ce qui semblerait nous faire croire que, contrairement à l'idée généralement admise, l'art n'est pas toujours le miroir fidèle de la société.

Digitized by Google

Considérer la vérité comme fin du Beau, c'est, du même coup regarder l'Art comme une imitation. Thiers ne manque pas de donner cette définition, mais en y apportant un tempérament. Il veut que l'Art soit une imitation choisie. Nous sommes donc fixés. Les artistes devront avoir une idée de la plus belle nature et posséder les secrets du langage pour connaître les proportions des formes et juger du dessin. Mais il ne se prononce pas sur le point de savoir si les « monstres odieux » dont parle. Boileau — un autre partisan de l'imitation — doivent « plaire aux yeux » dès qu'ils sont enfantés une seconde fois par le génie artistique. A ne s'en tenir qu'à la signification usuelle du mot choisi, il faut conclure dans le sens de la négative. Il attache une importance primordiale au style, « manière dont le langage est mis en œuvre » et qui est quelquefois l'unique *critérium*. Il analyse les facultés propres au poète, au musicien et au peintre, dit son fait à l'artiste médiocre, met en relief les qualités dominantes de chaque art, rappelle la lutte des Gluckistes et des Piccinnistes et conclut que les musiciens, loin d'avoir des mœurs excessivement douces, obéissent plus que les littérateurs et les peintres à des mouvements aveugles et prompts, parce qu'à son gré la musique n'exerce pas l'esprit autant que les autres arts. Enfin, il dénie aux artistes l'impartialité nécessaire pour bien apprécier, sauf en ce qui concerne l'emploi des moyens d'expression, c'est-à-dire l'exécution manuelle, étant trop enclins à des préjugés d'état et à des préoccupations de couleur, et ne possédant pas une notion complète de la poétique générale des arts.

En passant, il n'oublie pas de faire connaître son opinion sur ce que doit être la critique en ces matières. Croit-on qu'il la veuille pédantesque, armée d'une férule ou distribuant à pleines mains le miel corrompu de la louange? Ce serait méconnaître

Digitized by Google

son sens pratique et se tromper sur la portée de sa vue. La critique d'art devra être surtout compétente ou elle ne sera pas. Écoutons-le : « Le littérateur qui n'a que des connaissances littéraires ne peut donc juger des arts du dessin, le peintre le pourrait davantage, mais il manque souvent de connaissances générales et presque toujours de bonnes dispositions morales. Le juge véritable serait celui qui, sans appartenir exclusivement à la classe des littérateurs ou des peintres, joindrait à la connaissance suffisante du matériel d'un art, la poétique générale des autres, qui connaîtrait ce qui est propre à chacun et commun à tous. » On ne saurait trouver des expressions plus convenables à l'idée. Malheureusement, le critique d'art n'est pas un spécialiste. Il l'est le plus souvent par accident et traite de ces questions de la même façon qu'il s'occupe des matières le plus diamétralement opposées. Dans ces conditions, la critique court aux extrêmes et devient inconsciemment partiale, c'est-à-dire élogieuse ou sévère à l'excès, suivant le tempérament de celui qui l'exerce. Elle oublie d'être judicieuse, ce qui est pourtant la qualité la plus nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Aujourd'hui, la tendance générale de ceux qui ont le périlleux honneur de juger les créations des hommes, c'est la flatterie. Cette tendance s'est surtout affirmée durant ces dernières années, par suite de l'extension considérable qu'a prise ce fléau bien moderne : la réclame. On distribue les épithètes les plus hyperboliques avec une désinvolture qui n'est égalée que par la facilité avec laquelle on les accueille dans le public. Et, pour comble de malechance, elles seront d'autant plus aimables que l'artiste les méritera moins. On s'engoue pour le trompe-l'œil, on feint de ne pas voir ce qui se suffit et on arrive ainsi à niveler l'éloge, à confondre dans une même appréciation laudative la supériorité et la médiocrité. Ah ! je con-

Digitized by Google

nais les raisons que l'on invoque pour justifier de pareilles pratiques. Il faut que les artistes vivent! Voilà la considération à laquelle s'arrêtent les prétendus arbitres des destinées de l'esthétique. Ils oublient d'avouer que l'on ne peut s'improviser pape infaillible du goût et qu'il faut, chez le critique, l'innéité d'un sentiment admiratif et raisonné en face des œuvres. Celui-ci n'est pas un agent intervenant entre le producteur et l'acheteur; il n'a que faire des lois de l'offre et de la demande, son rôle se borne à être l'intermédiaire éclairé, bienveillant, judicieux et impartial entre le goût public qu'il forme et le talent de l'artiste qu'il analyse. La jouissance du Beau ne peut exister à l'état aigu que chez des hommes doués d'une grande excitabilité et ayant acquis une connaissance complète des conditions théoriques de l'art dans ses manifestations diverses. Le critique d'art, à mon avis, sera donc celui qui, possédant à un degré supérieur l'impressionnabilité et la faculté de discerner dans les impressions d'ensemble celle dont l'intensité est la plus puissante, parviendra, au moyen d'une sorte d'intuition fécondée par l'analyse à découvrir le sens conforme à la beauté. Le critique d'art est un artiste plutôt qu'un homme de science. Comme lui, il crée puisqu'il découvre aux yeux des profanes des beautés existant à l'état latent, puisqu'il réveille les âmes endormies et les initie aux secrets des âmes d'artistes, les véritables créatrices de l'idéal.

Si l'on voulait connaître les causes de cet état d'esprit, il faudrait rechercher bien haut et accuser peut-être ceux qui sont les directeurs de la pensée moderne. Au lieu de s'efforcer d'endiguer la marée montante du scepticisme, on se complaît à la faire monter, soit qu'on la considère comme un mal nécessaire, soit que l'on pense que de tels courants obéissent à des lois supérieures dont la volonté humaine ne saurait arrêter le cours tumultueux. A

Digitized by Google

quoi bon nous jeter au gouvernail, puisque l'orage est invincible, semblent dire les fatalistes. Et ils laissent faire, assistent impassibles à l'affaissement des consciences, épiloguent sans cesse, sans jamais réagir et favorisent par leur inertie la marche de l'anarchie intellectuelle. Si l'on pense à l'heure présente moins juste qu'autrefois, c'est qu'aujourd'hui moins qu'autrefois, on a le courage de dire la vérité, la vérité qui devrait toujours être bonne à dire, pourvu qu'elle fût formulée en termes courtois, la vérité sans laquelle on prépare toutes les catastrophes morales et dont Thiers disait « qu'elle n'est jamais barbare, qu'il faut la dire aux peuples comme aux rois. » Pourquoi ne la dirait-on pas aux artistes ? L'abus de l'éloge et de la basse flatterie a conduit fatalement à ce résultat de tromper le public sur la valeur des artistes et les artistes sur leur propre valeur.

Cela dit, examinons, Messieurs, à d'autres points de vue quelles sont les préférences de Thiers. Accorde-t-il la suprématie à la couleur ou voit-il dans le dessin la base essentielle de toute production picturale, sculpturale et architecturale ? Je dis tout de suite qu'il n'est pas de ceux qui s'insurgèrent contre les théories académiques et s'élancèrent à l'assaut de la citadelle du classicisme en criant : Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? La révolte de la chair contre le marbre ne l'émeut pas outre mesure — il en réprimera de plus sérieuses. — Ce qu'il veut, avant tout, c'est un dessin fermement construit et une lumière bien distribuée. La couleur doit venir ensuite. Le visage humain est considéré par lui comme le moteur essentiel de la composition. Il ne lui suffit pas que les corps soient disposés avec une eurythmie parfaite et dans une certaine relation, il importe à ses yeux, que le visage justifie les gestes et les commente. L'expression de la physionomie c'est, en somme, la pensée affichée et, à ce titre, il

Digitized by Google

place Raphaël au premier rang des peintres par sa seule force expressive.

Il étudie ensuite l'impression que produit l'œuvre d'art sur les diverses classes de spectateurs. Pour le vulgaire, l'expression et la vérité sont regardées comme étant le summum du talent, parce que ne sachant pas discuter sur le terrain technique, il se laisse prendre à ce qui frappe son imagination et émeut son esprit, de sorte que les portraits des personnages connus et les scènes familières prises sur le vif sollicitent son attention en le détournant des grands spectacles philosophiques de la peinture, à moins qu'ils ne revêtent un sens populaire. Aux yeux des artistes, au contraire, la première qualité c'est la correction ; ils discutent en gens de métier sur le dessin et la couleur, à l'inverse des littérateurs qui ne voient dans les œuvres picturales que le côté expressif, littéraire, comme on dit aujourd'hui. De toutes les sensations éprouvées par les différentes catégories de spectateurs, il se dégage cependant une idée moyenne, commune à tous, et que l'on peut considérer comme la seule vraie et durable, car elle a passé au creuset de toutes les consciences sans s'altérer. Le temps la ramasse, la perpétue, et la postérité voit en elle la direction du goût public d'une époque, bien plus, le style qui la caractérisa.

Mais si Thiers envisage la peinture de figures comme la plus haute incarnation de l'art de peindre, il éprouve un véritable plaisir à déclarer que, de toutes les imitations de la nature, le paysage est celle qui le touche davantage parce qu'elle lui procure le plus d'illusions et aussi parce que dans ce genre, le style conventionnel joue un rôle moins important que l'idéal. Thiers — qui n'aimait pas le bitume — se laissait toujours bercer par le charme que dégagent la perspective et la lumière, véritables sources de poésie, de fraîcheur et de rêve. Quoique très enthousiaste de Claude le Lorrain et du Poussin, il ne crai-

Digitized by Google

gnait pas de dire nettement son opinion à leur endroit et de conclure que, malgré la beauté de leurs paysages, leurs œuvres étaient empreintes d'une nature conventionnelle, obscurcie encore par la patine des années. Sa joie aurait été extrême s'il eût pu assister à la renaissance du paysage provençal qui, par la magie de la palette de nos artistes contemporains, prend le caractère qu'il eût dû toujours revêtir, c'est-à-dire une physionomie à la fois conforme à la nature de la terre provençale et aux aspirations subjectives de l'art. En rejetant enfin les moules démodés et en intervenant directement entre le Beau et la nature, l'artiste a reconquis son indépendance et, du même coup, restitué au paysage une âme, sans qu'il fût besoin de recourir à des formules nouvelles, comme le préconisent ceux qui, renchérissant sur le romantisme et le réalisme, cherchent à produire des sensations incomplètes et des images incohérentes, au moyen de la juxtaposition des tons et du trompe-l'œil provoqué par le mélange optique.

Les impressionnistes, pour parler l'idiome du jour, les psychologues en littérature, étaient connus à l'époque de Thiers, et lui-même les condamnait en termes dédaigneux. A ce moment, on les désignait sous le vocable *d'impressifs*. Le terme a changé, mais la chose est demeurée. Cette doctrine, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi, ressemble un peu à telle maladie vieille comme le monde, que les anciens avaient parfaitement dénommée et diagnostiquée, mais que les médecins modernes ressuscitent avec une appellation nouvelle, pour nous prouver sans doute que la mode ne perd jamais ses droits, même dans les matières où elle semblerait n'avoir que faire. C'est à propos de *Corinne*, la belle composition de Gérard, actuellement au Musée de Lyon, que Thiers nous parle des *impressifs* littéraires qu'il fustige sans pitié, même lorsque l'un d'eux n'est autre que Mme de Staël, dont les sentiments mystiques délicieusement alam-

Digitized by Google

biqués ne sauraient remplacer une bonne et solide description. Il lui fait un grief d'avoir exprimé des impressions personnelles, au lieu d'avoir généralisé par une synthèse et décrit le pays qui les lui suggérait. Son parallèle entre l'œuvre de l'écrivain et celle du peintre tourne tout à l'avantage de ce dernier qu'il nous montre plein de grâce et de distinction. Indépendamment des traits qui caractérisent l'héroïne du roman de la fille de Necker : la noblesse, la passion, la tendresse, il y découvre une ordonnance parfaite, une clarté et une force d'évocation que n'altère pas le choc des pensées. En passant par la vision du peintre, l'œuvre simple, synthétique, est débarrassée des intentions qui ne peuvent être universellement comprises, elle s'épure, s'agrandit et atteint à la hauteur d'une œuvre didactique.

A propos de Fragonard, il donne encore la juste mesure de son sens critique en confondant dans un même blâme les excès du doctrinarisme et les excentricités des novateurs. A son point de vue, les uns écrivent correctement, mais pour ne rien dire, et les autres qu'il qualifie de brillants corrupteurs, égarent l'opinion par le fallacieux éclat de leur mentalité dont l'expérience n'a pas encore confirmé la raison d'être. Thiers avait 25 ans à peine lorsqu'il émettait cette opinion qui caractérise bien son esprit essentiellement conservateur. Pas de saut dans l'inconnu, mais aussi pas de recul, ce fut la ligne de conduite de toute sa vie. Esprit relatif, il attendait les perfectionnements de la marche progressive des idées, et s'il n'entendait pas refuser à l'art ses libertés nécessaires, il professait que son évolution devait se produire sans violence. S'adressant aux continuateurs du passé, il leur dira : Vous avez raison de l'aimer, car il renferme des leçons qui seront éternellement vraies. Se retournant vers Delacroix et ses thuriféraires : Vous êtes, je le sens, les représentants de la peinture future, Sur le seuil de l'avenir

Digitized by Google

dont son œil prophétique sonde le mystérieux inconnu, il le relie au passé par la chaîne solide de la raison.

Il s'est trouvé des gens pour qualifier Thiers de bourgeois, au sens irrévérencieux du mot. Ses opinions prouvent cependant qu'il ne fut pas un bourgeois dans cette acception employée par les esthètes chevelus de la bohème stérile, qui accusent volontiers la classe à laquelle ils n'appartiennent pas d'être la cause des maux dont ils souffrent et dont ils sont les seuls auteurs, la rendant, pour ainsi parler, responsable de leur indigence intellectuelle. Si Thiers fut un bourgeois socialement, un petit bourgeois à l'âme fière, suivant son propre mot sur lui-même, s'il appartint à cette catégorie riche d'hommes éminents, il ne le fut pas à la façon que l'on veut dire, ayant toujours fait preuve d'un goût délicat et foncièrement aristocratique. Un bourgeois de 1822, reconnaissant Delacroix comme un chef d'école, au moment précis où son œuvre capitale, *La Barque du Dante*, commence à révolutionner le monde des arts, voilà un spectacle vraiment étrange, en comparaison de celui que nous offrent les prétendus bourgeois du xxe siècle, qui semblent nier encore l'incontestable autorité de sa maîtrise.

J'incline à penser qu'à l'heure actuelle, étant donné la marche de l'humanité, il ne désavouerait pas les nouvelles tendances de l'art, celles, bien entendu, qui reposent sur l'étude et les principes. Ce qu'il disait le 29 août 1835, lorsque la discussion sur la censure théâtrale vint devant la Chambre, on peut le répéter aujourd'hui sans changer un seul mot : « Je crois que la licence tue le talent, je suis convaincu avec beaucoup de gens de lettres fort éclairés de ce temps-ci, que lorsque le talent se permet tout sous le rapport moral, il se permet tout aussi sous le rapport littéraire. Il méprise la langue, les règles de l'art, et se livre à tous les désordres auxquels vous

Digitized by Google

l'avez vu s'abandonner... L'horreur des règles n'est autre chose que le désir de faire vite, de profiter vite de son talent. » Ces paroles n'ont rien perdu de leur à-propos et pourraient être prononcées aujourd'hui avec la même vigueur, tellement elles s'adaptent aux idées qui hantent la majorité des artistes contemporains.

Il professe la même opinion à l'égard de la technique. Là, il laisse toujours la suprématie à la clarté, à l'eurythmie linéaire, à l'intelligible traduction de la nature, c'est-à-dire aux qualités primordiales des grands maîtres sans lesquelles la peinture s'abaisse et oublie sa mission moralisatrice ou tout simplement son caractère charmeur.

Cet amour pour les grands maîtres, il l'a toujours eu, et soit qu'il agisse comme ministre, soit qu'il parle comme collectionneur ou en critique d'art, il ne cessera de les donner en exemple. Son cabinet où, en dehors de ses occupations d'homme d'État, il trouvait le temps pour lire Vasari et -- détail peu connu — pour dessiner, renfermait une collection aussi complète que possible des œuvres qui ont marqué les grandes époques de l'art et qui continuent à faire l'admiration des siècles.

« J'ai voulu, confessait-il à Charles Blanc, réunir les pièces justificatives d'un tableau historique de l'Art, et j'y ai été conduit par l'histoire de Florence, à laquelle j'ai travaillé dix ans. S'il me reste de la force, je tracerai peut-être ce tableau du développement de l'Art chez tous les peuples. L'amour de mon pays, l'amour de certaines idées m'avaient jeté dans la politique : j'y ai souvent trouvé beaucoup d'amertume : ici, je trouve le repos, le calme, l'oubli des injures, et, oserai-je ajouter, la justice de l'historien. Ici, les grands hommes ne sont plus pour moi que des tableaux, je ne leur en veux pas plus qu'aux figures de Raphaël et de Michel-Ange ».

Ce sera ma conclusion. L'Art est un grand conso-

Digitized by Google

lateur. Il est un consolateur parce qu'il est une religion. Il nous rend meilleurs en nous enseignant que l'immortalité n'est pas un vain mot, puisqu'il arrache au temps ce qui est fugitif et périssable. Si notre pays était entraîné sur le bord de l'abîme par ses destinées politiques ou par le sort des armes, il opposerait à la poussée des barbares la citadelle de ses chefs-d'œuvre, citadelle tellement formidable qu'aucune force humaine ne serait capable de la renverser. C'est surtout par son génie artistique que la France est impérissable. Pierre Puget est mort depuis plus de deux siècles. C'est en vain que l'on chercherait un atome, un grain de poussière de ce qui fut notre illustre sculpteur. Eh bien, malgré tout, son image est plus vivante que jamais, parce qu'il s'est trouvé des hommes qui, remontant le courant de l'indifférence, se sont imposé le devoir sacré de transmettre d'âge en âge le culte de ceux qui ont honoré leur patrie. Nos successeurs continueront cette tâche, j'en ai la conviction, avec la même opiniâtreté, dût leur apostolat faire sourire les sceptiques. Oui, Messieurs, il y aura toujours des hommes épris d'idéal et de justice, des natures d'élite secouées par le vertige du sublime, en proie à l'exaltation de l'âme, qui se dresseront pour défendre l'existence de tous les beaux sentiments par lesquels l'homme s'élève et se divinise. Je suis sûr que dans le séjour éternel où plane l'âme de Thiers et de Puget, mon humble voix doit avoir aujourd'hui un écho attendri. Qu'importent les statues! Au marbre rétif, au bronze ingrat, nous opposerons une statue triomphale pétrie, celle-là, de notre foi, de notre amour du vrai, et notre vie n'aura pas été inutile.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Ferdinand SERVIAN

MONSIEUR,

Vous êtes critique d'art ; non pas un professionnel du métier mettant sa plume au service d'un journal ou d'une revue, et traduisant en espèces sonnantes son expérience et son savoir; mais, un diletante, un amateur, ayant accès dans les colonnes d'un grand quotidien de Marseille et donnant, pour le plaisir, des appréciations désintéressées sur toutes les productions artistiques écloses sur notre sol provençal. Vous réalisez la première des conditions requises pour une indépendance complète, une profession tout autre qui suffit à vos besoins et vous laisse libre d'utiliser vos loisirs en des articles qui ne portent aucune estampille officielle ou de commande. C'est ainsi que, suivant le conseil du poète latin, vous joignez l'agréable à l'utile ; et c'est ainsi que vous avez trouvé le chemin qui conduit jusqu'à nous.

Digitized by Google

Il est, dans la conversation courante, des alexandrins passés en proverbes, qu'on répète avec une gravité de sapience et dont personne ne songe à contester l'exactitude, tel, ce vers de Destouches :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Si on entend par là cet esprit de dénigrement systématique inhérent à un caractère mal fait, impuissant ou jaloux, ce parti pris de tout trouver médiocre ou banal, cette habileté perfide à mettre en relief les imperfections et les défauts, oh ! sans doute la tâche est aisée, et on arrive sans beaucoup de peine à y exceller. D'ailleurs, ce genre de critique, — si vraiment on peut dénommer ainsi l'œuvre de ces malfaiteurs de lettres, — n'est, en réalité, que l'exagération d'un sentiment impulsif en vertu duquel, dit La Fontaine, « nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes. » Le fabuliste a raison : nous portons par devant, et pour ne pas les perdre de vue, la besace qui contient les défauts d'autrui ; et, bien avant lui, l'Évangile nous avait appris qu'il n'était pas besoin de verres grossissants pour apercevoir la paille dans l'œil du voisin.

Le dictionnaire philosophique de Voltaire indique avec juste raison que le mot critique vient de *kritès* qui signifie *juge*; d'où il résulte que les qualités requises, chez celui qui veut mériter ce titre, sont les mêmes que celles qu'on exige d'un magistrat chargé de connaître et de décider dans toutes contestations entre parties. Est-il besoin de les énumérer ? et ne savez-vous pas, Monsieur, tout comme moi, que, si le juge parfait est introuvable, du moins, pour être digne d'en exercer la fonction, si délicate et si haute, il en est trois primordiales, dont l'absence ne saurait être suppléée ? Le bon juge, en matière d'art, doit posséder, avant toutes choses, une connaissance approfondie des questions qu'il se

Digitized by Google

propose de traiter ; c'est élémentaire, et Voltaire se moque agréablement de « ces folliculaires qui parlent à tort et à travers des choses les plus aisées à savoir et dont ils ne savent rien. » Il doit, en outre, avoir une rectitude de jugement qui lui permette de discerner dans le conflit des opinions, ce que les unes et les autres peuvent avoir de fondé ou d'inadmissible, en dehors de toute exagération. Il doit enfin, pour s'élever au-dessus du soupçon de partialité, s'abstraire de son goût particulier, de ses préférences personnelles, et se vouer à un éclectisme perpétuel, afin qu'il puisse rechercher et apprécier toutes les manifestations de l'Art de quelque part qu'elles viennent. Je n'insiste pas, certain que nous pensons de même, certain également que vos efforts ont tendu jusqu'à ce jour, et tendront encore à réaliser ce *rara avis* qu'on nomme un critique impartial, intelligent et éclairé.

Vous savez donc, Monsieur, mieux que personne, vous qui de votre plein gré acceptez ce rôle incessant d'arbitre, que si l'art est difficile, la critique est plus difficile encore. Certes l'artiste qui conçoit et qui crée est malhabile à juger de son œuvre ; il a traduit une impresssion personnelle par des contours, des formes, des lignes ou des couleurs, et du moment que l'exécution a répondu fidèlement à sa pensée, il a une tendance, bien naturelle, à la trouver parfaite. Mais le critique, dont le rôle commence avec l'exposition de l'œuvre, est-il, s'il n'y prend garde, en meilleure posture pour en déterminer l'exacte valeur ? se rendra-t-il compte aisément d'une impression qui lui est étrangère, et d'un procédé d'exécution qui peut se mal accorder avec ses idées préconçues ? Ah ! combien la tâche est délicate de formuler un jugement, même une simple opinion, sur une production quelconque de l'esprit humain, dont le sens intime échappe quelquefois et qui renferme peut-être des beautés que d'autres sauront découvrir ! combien la

Digitized by Google

tâche est délicate, devant une toile, une maquette ou une gravure, de se livrer avec circonspection et sans parti pris à un examen consciencieux, de s'efforcer d'en retenir les beautés et les défauts, de ne laisser échapper le moindre détail et de fournir les motifs du jugement qu'on porte !...

Pour atteindre ce but, il faut, comme vous, Monsieur, nourrir à l'endroit de l'art une passion véritable ; il faut en élargir le domaine et, pour juger de haut, s'élever au-dessus des querelles mesquines qui le rapetissent et le compromettent. C'est en grand qu'il faut juger les grandes choses. Ce n'est pas seulement dans les chefs-d'œuvre des siècles passés qu'il faut chercher des modèles ; — ce serait lui assigner des limites et borner son action ; — c'est aussi dans la nature, dans ses merveilles sans cesse renouvelées, dont le spectacle est un enseignement pour qui sait la comprendre et l'aimer.

M. Thiers ne pensait pas autrement ; et c'est fort à propos que vous l'avez rappelé dans votre discours. Ce grand génie, dont l'intelligence était si vaste qu'elle s'étendait à toutes choses, et qui écrivait *de omni re scibili*, — sans prétention d'aller au-delà, — apportait dans les questions d'art ce même esprit alerte, perspicace, à la fois large et pondéré, qu'il apportait dans les questions, autrement importantes, de commerce ou d'industrie, d'histoire ou de politique. M. Thiers est un maître dont les leçons et les conseils sont un profit pour qui les écoute, un guide solide et sûr pour qui consent à le suivre sur tous les terrains qu'il lui a plu d'explorer. Vous avez bien fait, Monsieur, de remettre en lumière un des côtés les moins connus de cette organisation puissante ; vous ne pouviez vous réclamer d'une autorité plus haute et plus incontestée.

J'ai emprunté à Voltaire ; je risque un dernier emprunt. « Un excellent critique », dit-il, « serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût,

Digitized by Google

sans préjugés et sans envie. Cela est difficile à trouver. » Cela est si difficile à trouver, que cela ne se trouve pas. Et la raison en est simple : il y a dans l'exécution d'une œuvre d'art une matérialité nécessaire qu'on appelle facture, — ou de tout autre nom, le terme importe peu, — que chacun comprend à sa manière, qu'il applique selon son tempérament et qu'il considère en son for intérieur comme le *summum* de la vérité. Donnez un thème identique à plusieurs artistes d'égale valeur ; vous n'aurez pas deux rendus, dont le faire soit pareil. Dès lors, comment serait-il possible à celui-ci d'émettre sur celui-là un jugement qui ne soit pas entaché d'une inconsciente partialité ? A l'époque de la rivalité d'Ingres et de Delacroix, il n'eût pas fallu demander au premier son avis sur les *Femmes Turques*, pas plus qu'au second ce qu'il pensait de l'*Apothéose d'Homère* ; et, de nos jours, il serait souverainement maladroit, si ce n'est plus, de provoquer le jugement de Bouguereau sur un portrait de La Gandara. Les plus savants critiques, les plus autorisés, tels que Gustave Planche, Castagnary, Charles Blanc, n'ont jamais été des artistes au sens professionnel du mot, et c'est grâce à cette situation qu'ils ont conquis la confiance du grand public.

Détail curieux à noter, ce qui est vrai des arts plastiques cesse de l'être quand il s'agit de musique, et nos plus célèbres compositeurs, Hector Berlioz, Camille Saint-Saëns, Victorien Joncières, Ernest Reyer, que notre Académie s'honore de compter au nombre de ses membres associés, n'ont pas dédaigné d'écrire avec un égal talent sur l'œuvre de leurs confrères, symphonies ou drames musicaux. C'est que la musique, le plus fugitif des arts, est plutôt suggestive que traductrice d'émotions. Son absence de plasticité lui donne un caractère d'impersonnalité qui défie la discussion ; elle ne vise ni la nature, ni les êtres vivants, ni rien qui lui puisse être comparé ; elle se contente de provoquer des vibrations ner-

Digitized by Google

veuses au moyen des rythmes et de l'association des timbres ; elle nous laisse le soin de formuler en nous les sentiments intimes qui jaillissent de l'exécution. Quand le plus grand des maîtres symphonistes veut exprimer la joie dans la fraternité des peuples, il a recours à la poésie et s'adjoint Schiller comme collaborateur. En matière musicale, les qualités imaginatives occupent la première place. Mais, à côté de l'inspiration, cette chose capricieuse et subtile qu'on poursuit sans relâche et qui fuit souvent lorsqu'on croit l'atteindre, il y a les lois de l'harmonie, cette science exacte qui s'impose avec ses rigueurs et sa méthode, qui ne s'invente ni ne s'improvise, et dont parlent seuls en connaissance de cause ceux qui l'ont apprise, soit pour leur plaisir, soit pour les exigences du métier. C'est pourquoi ceux-là sont qualifiés plus que tous autres pour juger d'une œuvre musicale, qui savent la valeur de l'effort et possèdent le critérium de la correction.

Mais revenons aux arts plastiques qui seuls font l'objet de vos préoccupations. Quelle est l'utilité de la critique? et dans quelle mesure doit-elle se tenir? Il me semble bien, d'après votre discours, que vous subissez une tendance dangereuse à vous en exagérer la portée, à l'élever, ainsi que plusieurs y sont enclins, à la hauteur d'un sacerdoce, à gourmander l'opinion quand vous jugez qu'elle se déprave et à vous poser en arbitre du goût. Certes, lutter contre la dépravation du goût est un acte excellent en soi, honorable et utile ! Encore faut-il s'entendre sur la signification du mot. Or, le goût est une chose indéfinissable, parce qu'il est impossible à saisir, parce qu'il est ondoyant et divers, parce qu'il va d'un pôle à l'autre au gré du caprice, parce que celui d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier pas plus qu'il ne sera celui de demain. La locution courante *le goût du jour* est caractéristique. Alors, dans ces conditions de variabilité, comment décider de son mérite ? à peine s'est-

Digitized by Google

il prononcé qu'il se déjuge et se porte autre part. Le goût et la mode sont frère et sœur, aussi inconstants l'un que l'autre, et le talent de l'artiste est à la merci d'une saute de vent. Depuis quelques années, le vent est au cosmopolitisme, et la première condition du succès est d'être né en pays étranger : après Stevens Wistley, Sargent, La Gandara,.. A qui le tour? — Le goût est un mythe qu'il faut prendre comme il vient, sans prétention à le régenter. Victor Hugo l'a spirituellement dépeint en disant qu'il est « semblable à ces anciennes divinités païennes qu'on respectait d'autant plus qu'on ne savait où les trouver ni sous quelle forme les adorer. »

La critique est appelée à rendre au public de signalés services, si elle veut se borner à lui donner d'utiles indications et de sérieux enseignements, à guider ses inclinations et ses penchants, si elle évite de s'imposer, si elle s'enferme strictement dans son rôle sans le vouloir exagérer. Le public n'est pas un troupeau d'ouailles qu'on mène à la houlette ; il affirme chaque jour son indépendance et n'ouvre l'oreille qu'à des conseils courtoisement donnés. Le violenter serait le méconnaître et le pousser aux pires réactions. Lui seul a voix délibérative ; et si la critique veut sauvegarder son pouvoir bienfaisant, c'est en sachant se contenter de la voix consultative que le juge souverain veut bien lui concéder.

En définitive, le critique des critiques n'est autre que l'opinion publique elle-même. Marmontel le proclame en la comparant à un fleuve qui coule sans discontinuité et qui dépose son limon. « Le temps vient », dit-il, « où ses eaux épurées sont le miroir le plus fidèle que puissent consulter les arts. » En voulez-vons un exemple frappant ? Au commencement du siècle dernier, en 1812, je crois, un jeune peintre de vingt ans produisit une toile qui souleva une tempête dans le monde des arts ; deux ans après,

Digitized by Google

une seconde toile exaspéra le scandale et les clameurs. Les deux tableaux, — qui sont au Louvre, — se nomment le *Chasseur de la Garde* et le *Cuirassier blessé*; le peintre se nommait Géricault. Quand parut, en 1819, le *Radeau de la Méduse*, le public demeura impassible, manifestant ainsi, à cette époque où l'Art s'emprisonnait dans un néo-grec de convention, que le moment n'était pas venu de juger ce hardi précurseur. Mais, la critique et les artistes n'imitèrent pas cette prudence et firent montre d'une malveillance unanime. Le baron Guérin ne sut ni comprendre ni défendre son élève, et l'omnipotent baron Gros le désespéra en lui donnant pour tout conseil de se faire tirer quelques palettes de sang. Or, depuis longtemps, le verdict est rendu, infirmant les appréciations d'alors; le public l'a proclamé de sa grande voix, et personne aujourd'hui ne s'aviserait, sous peine de ridicule, de mettre en discussion l'œuvre géniale de Géricault.

Cette anecdote peut se terminer par une morale aussi bien qu'une fable d'Esope. Elle montre qu'il faut, en matière d'art, agir avec une extrême prudence, se garder du ton décisif et tranchant, et se tenir à l'écart de l'hyperbole dans le blâme comme dans la louange; sinon, on court le risque de se voir appliquer la parole dédaigneuse de Vincent d'Indy : « La critique, c'est l'opinion d'un monsieur quelconque... »

N'avais-je pas raison de dire que, si l'art est difficile, la critique est plus difficile encore? C'est pourquoi je crois vous adresser un compliment peu ordinaire en vous disant, le jour où nous avons le plaisir de vous recevoir, que vous avez eu le talent d'y réussir.

Digitized by Google

LA FEMME FRANÇAISE

UN IDÉAL MENACÉ

PAR

M. Auguste PROU-GAILLARD

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Notre génie national est depuis longtemps en butte à de sérieuses attaques, ouvertes ou sournoises.

Par suite, notre tempérament faiblit et nos qualités d'hérédité s'appauvrissent.

La conscience publique, affectée par ces symptômes de décadence, fait appel aux énergies fécondes, aux remords réparateurs, pour enrayer le mal et jette le cri d'alarme du Sénat romain en ses jours de grand péril « *Caveant consules* ! ».

Notre vieux et fier patriotisme, jadis poussé jusqu'à l'ostentation, s'est engourdi comme sous l'influence d'un narcotique ; nous sommes devenus des analyseurs subtils, des critiqueurs effrénés de notre patrimoine national et, par une inconcevable légèreté, nous avons porté nos admirations et nos enthousiasmes vers les œuvres et les mœurs de l'Etranger.

Oublieuse du sang riche et fier qui coule dans ses veines et des épopées qui coûtèrent si cher à ses ancêtres, la France, autrefois appelée l'incorrigible sentimentale, est envahie par un positivisme brutal.

Nous n'avons bientôt plus ni croyances ni idéalisme « et nous nageons dans un océan de négations,

Digitized by Google

suivant l'expression de Sainte-Beuve, d'autant plus redoutable qu'il ne réfléchit plus le ciel. »

La liberté, pour laquelle nous avions un amour si légendaire, est tous les jours menacée et c'est à peine si son soleil couchant excite nos murmures.

La distinction et l'aisance exquise de nos manières, qui faisaient la supériorité de notre race, ont fléchi devant des intrusions de modes exotiques.

Notre langue si précise, si logique, n'est plus comme le disait Montesquieu « l'empreinte de nos usages, de notre caractère et de nos mœurs » ; elle a subi des infiltrations délétères, des « mots aventuriers », suivant l'expression de La Bruyère, et des contorsions navrantes, pour servir de truchement à des théories que le clair génie français eût autrefois répudiées.

Notre idéal littéraire et notre idéal d'art ont perdu leur autonomie par l'invasion de muses grossières et débauchées qui les déshonorent. Notre sentiment du goût et de la mesure est oblitéré.

Notre vieil enthousiasme et notre gaieté française, si prompts aux épanouissements et si contagieux, s'évident.

L'alouette qui surmontait le cimier de nos ancêtres a cessé de lancer vers le ciel bleu sa joie de vivre.

Nous sommes loin de ce temps où Rabelais déclarait « que le rire est le propre de l'homme. »

Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux,
Qui jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux (1).

Les enthousiastes applaudissements qui ont éclaté devant *Cyrano de Bergerac* et qui ont été un réveil inattendu, s'adressaient autant à la belle œuvre empanachée d'Edmond Rostand qu'au réfléchisse-

(1) Barbier.

Digitized by Google

ment qu'elle nous donnait de notre caractère national d'autrefois.

Cette érosion de nos vieilles mœurs, dont les nations jalouses de la France se réjouissent, doit être imputée à l'invasion de l'esprit sceptique et de l'esprit cosmopolite qui se sont particulièrement accentués depuis le XVIIIe siècle.

A cette époque l'esprit de dénigrement contre nos vieilles croyances et l'exode de notre admiration pour les œuvres étrangères prirent un grand essor.

Voltaire fut l'un des facteurs de ce mouvement, en publiant, en 1726, son étude dithyrambique sur l'œuvre shakspearienne.

J.-J. Rousseau, avec son esprit paradoxal et ses tendances cosmopolites, aussi bien que Diderot et Bernardin de Saint-Pierre, concoururent au dépaysement de l'esprit français. Mme de Staël, en 1807, dans *Corinne* exaltait le caractère anglais. En 1810, dans son livre sur *l'Allemagne*, elle affichait sa préférence pour Gœthe et Schiller sur nos grands classiques et elle déclarait que la littérature française, frappée de stérilité, ne pourrait se relever qu'en se retrempant dans la littérature du Nord, de ce Nord d'où Voltaire avait vu « venir la lumière. » Les ardents admirateurs des littératures russe et scandinave peuvent saluer, en cette femme virile et outrée, une devancière illustre.

Châteaubriand lui-même, subissant l'influence d'une ambiance morbide, ne sut pas absolument résister à l'impulsion cosmopolite.

C'est du Werther de Gœthe qu'il exhuma son René malatif, désenchanté de la vie : il en fut de même de Benjamin Constans et de Senancour pour leur Adolphe et leur Oberman.

Ces héros désabusés, meurtris, « portant leur cœur en écharpe », suivant une expression pittoresque, rappelaient ces personnages du chœur d'*Œdipe à Colonne* dans Sophocle qui déclaraient que « le pre-

Digitized by Google

mier des biens était de ne pas naître », mais ils n'avaient rien du caractère français.

En philosophie, après les systèmes anglais de Hobbe et de Locke, qui avaient été accueillis trop hospitalièrement en France, l'esprit cosmopolite s'était accusé par les engouements de Jouffroy pour la philosophie écossaise, de Cousin, Schérer et Renan pour celle d'Outre-Rhin.

A cette époque, qui n'est pas encore bien lointaine, ce fut une mode d'intellectuels, une pose, un snobisme de bon ton, que d'admirer cette mentalité allemande si nuageuse.

Certain hiérophante intellectuel alla même dans sa fièvre admirative jusqu'à mépriser les cervelles latines et à déclarer que, comparé à Hégel, « notre grand Descartes n'était qu'une espèce de drôle ».

Nous lisons dans le *Journal* des Goncourt que chez Renan la fièvre exotique était telle qu'au moment de nos désastres de 1871, ce dilettante philosophique avait eu l'impudeur d'acclamer les sanglants succès de l'Allemagne qu'il attribuait à une supériorité de race.

Schopenhauer lui-même, qui plus qu'aucun autre était aux antipodes de notre vieux tempérament national, a eu aussi en France des admirateurs et des adeptes et ce désillusionné factice, véritable funambule philosophique, fit et continue à faire des victimes dans notre patrie rieuse qui loin d'expulser la vie lui donnait jadis une si joyeuse valeur.

Quels ferments de désagrégation pour notre vieille France ! Quels démentis tous ces entraînements n'ont-ils pas donnés à notre bel arsenal classique et moral, à tant de gloires qui, dans toutes les branches de l'esprit, éclatèrent sur le sol français et obtinrent un droit indéniable de circulation et d'influence à travers le monde !

Pourrait-on alléguer que cette expatriation de notre enthousiasme, cette fièvre cosmopolite furent une

Digitized by Google

juste réaction contre notre fatuité, contre notre chauvinisme, frappant d'ostracisme les œuvres étrangères ?

Cette affirmation ne serait pas justifiable.

Jamais l'esprit français nativement ouvert et généreux n'aurait visé à une telle dictature, affiché une si arrogante et si exclusive prétention.

Il avait de tout temps impartialement admiré la beauté d'où qu'elle vînt.

Après avoir fait résonner dans leurs œuvres les sons mélodieux de la lyre grecque ou de la flûte latine, nos auteurs avaient également serti les joyaux répandus dans les productions d'un Boccace, d'un Cervantès, d'un Lipse, d'un Milton, d'un Calderon, d'un Byron, d'un Walter-Scott.

Ils avaient accueilli et fondu dans leurs œuvres géniales la délicatesse d'un Addison et la correction d'un Pope.

Mais en pratiquant cet ecclectisme avec une exquise sagacité, nos classiques étaient restés eux-mêmes et la prééminence de notre génie était à tel point universelle et incontestée que les littérateurs, les philosophes et les artistes étrangers étaient obsédés de l'ambition de faire ratifier leurs talents par les applaudissements français.

Après avoir inventorié les pertes subies par notre génie national, il nous reste à énoncer que notre impérieux devoir est de reprendre pied dans tous les champs où avait fleuri notre vieux renom, de raviver nos facultés assoupies, de défendre obstinément ce qu'il nous reste encore d'idéal, de repousser avec une patriotique énergie les deux grands fléaux qui ont si lamentablement sévi contre nous, le scepticisme et le cosmopolitisme ; le scepticisme qui a desséché et vidé notre âme française, le cosmopolitisme qui en a dispersé et expatrié les débris.

Quinet avait été clairvoyant en déclarant, au sujet de l'un de ces grands maux, que « si la France deve-

Digitized by Google

nait cosmopolite, elle serait la dupe des autres nations. » Il avait mille fois raison, car l'histoire nous dit que quand Rome fut descendue du faîte de ses croyances et eut douté de sa supériorité sur les autres races, elle entendit sonner l'heure de sa décadence.

*
* *

Un idéal dont la France s'était de tout temps constituée le chevalier, c'est la femme.

La ferveur que nous eûmes toujours pour ce culte répondait à notre vocation idéaliste et civilisatrice ; or, ce culte se trouve aujourd'hui menacé par cette tumultueuse croisade qu'on appelle le Féminisme.

Nous n'avons nullement l'intention de nous jeter dans la lice, de prendre position dans ce bruyant débat. Nous ne visons qu'à nous ranger parmi ceux qui poussent le cri d'alarme et à exposer notre opinion personnelle en face de certaines solutions trop absolues.

Notre nation, toujours généreuse et encline à la galanterie, ne pouvait que s'émouvoir devant les appels de libération en faveur de la femme, mais la prudence s'imposait devant certains adeptes qui puisaient leurs inspirations à l'étranger.

En France, le féminisme n'eut jamais ce caractère frondeur sous lequel il nous apparaît. Si, à certaines époques de notre histoire, on peut constater quelques velléités d'émancipation de la part de la femme, elles furent timides.

Le mouvement saint-simonien ne souleva que de faibles sympathies dans les milieux féminins avant de s'effondrer dans le ridicule. Plus tard, les Icariennes, les Vésuviennes, les Bloomeristes, soutenues par une rhétorique acérée où l'homme était traité

Digitized by Google

de gorille, n'excitèrent que des défiances et des moqueries.

Pourquoi donc ? Ah ! c'est que la France, berceau de la chevalerie et du gai savoir, fut de tout temps regardée comme le paradis des femmes et que c'est là qu'elles trouvaient toujours leurs plus fervents paladins.

A quelle influence la femme française dut-elle le privilège de ce prestige et de cette galante vénération ? C'est sans conteste à l'esprit chrétien dont la France fut imprégnée plus qu'aucune autre nation. Au berceau de l'humanité, la Genèse avait clairement défini le rôle et la mission de la femme, laquelle avait été créée égale à l'homme, pour être sa compagne et son aide. On trouve quelques reflets de ces nobles attributions chez les Hébreux et dans les lois de Menou, mais avec l'affaiblissement des croyances et la corruption des mœurs, la femme devint un instrument de démoralisation, une chose humiliée à la merci de l'homme.

Sans parler de certaines régions où elle était traitée comme de la litière ou comme une bête de somme, voyons sous quel aspect elle nous apparaît chez les peuples les plus réputés pour leur civilisation.

En Orient on la définit un être qui a les cheveux longs et l'esprit court.

Chez les Grecs, Pythagore la tient en profonde mésestime. « Il y a, dit-il, un principe bon qui a créé l'ordre et la lumière, c'est l'homme. Il y a un principe mauvais qui a créé les ténèbres, c'est la femme. »

« Les Dieux, y est-il dit, ont donné au lion la force, à l'oiseau les ailes, à l'homme la pensée ; mais plus rien n'étant à distribuer, la femme n'a eu que la beauté. »

Aristophane la flagelle de son mépris ; la claustration humiliante du Gynécée répond à cette conception de la femme, tout comme les plaintes de

Digitized by Google

Polyxène dans la tragédie d'Hécube et celle d'Andromaque, dans un des plus beaux passages de l'Enéide.

A Rome, autour du Forum, nous ne la trouvons pas en plus grande estime.

Un vieux distique latin nous montre ce que l'on pensait d'elle et de son sérieux :

Quid levius plumâ? Pulvis. — Quid pulvere? Ventus.— Quid vento? Mulier. — Quid muliere? Nihil.

Ce qui se traduit par ces mots, Mesdames : « Quo de plus léger que la plume? la poussière. Quoi de plus léger que la poussière? le vent. Quoi de plus léger que le vent? la femme. Quoi de plus léger que la femme? Rien.» D'autres diatribes très injurieuses lui sont décochées : « *Propter imbecillitatem sexûs.* » Sénèque l'appelle *animal impudens*. Les historiens, les jurisconsultes et les satiriques révèlent sa dépravation, l'effacement de sa personnalité, elle vit dans une sorte de domesticité, souvent dans l'abjection. La loi la subalternise sans ménagement, le divorce se joue d'elle et la répudiation dont le mari est l'arbitre est son éternelle menace.

La femme vieillie, devenue stérile, nous dit Juvénal, voit venir vers elle un affranchi qui, au nom de son mari, lui intime l'ordre de quitter son foyer où elle est désormais inutile.

Et dans les fêtes païennes, dans les amphithéâtres, quels rôles honteux ne joue-t-elle pas ! Quelles rares exceptions que ces classiques matrones, tant de fois invoquées, les Lucrèce, les Véturie, les Cornélie ! Combien ces rares exemples étaient étouffés sous des mœurs qui encensaient les courtisanes !

Les dithyrambes de certains auteurs à l'encontre des femmes de l'antique Germanie ont été victorieusement battues en brèche et l'affirmation de Tacite que la polygamie régnait chez ces Barbares, suffit à

Digitized by Google

nous donner la mesure de l'honneur dont elles jouissaient auprès de leurs maris et maîtres.

L'avènement seul du christianisme devait réhabiliter la femme, la replacer dans ses droits, lui rendre son auréole en créant autour d'elle une atmosphère de respect public. C'est la reconquête (qu'on nous passe ce néologisme), la survivance de la grandeur et du prestige que lui avait octroyés la Genèse. Avec la nouvelle loi religieuse, la démarcation entre l'homme et la femme s'affaiblit considérablement. Le mari demeure le chef du foyer comme le pilote l'est de son bord, mais, suivant l'expression de saint Ambroise, « il donne une direction à son épouse sans lui inspirer de contrainte. »

La loi nouvelle chante les vertus de la femme ; le culte de la Vierge-Mère qui inspirera tant d'artistes, lui donne un nouvel idéal. La voilà rachetée de ses abaissements par l'avènement de l'Ève nouvelle, mère de l'Homme-Dieu.

Tertullien déclare que les femmes l'emportent sur l'homme par la pureté de leurs mœurs depuis la Rédemption. La littérature française vibre en leur honneur. Jean Chrysostome déclare que, désormais, les femmes pourront se mêler aux études profondes de la philosophie et en même temps saint Ambroise, dans ses écrits sur la virginité, s'écrie : « O femmes, si vous trouvez ici quelques fleurs, ce sont celles de vos vertus et tout ce qu'il y a de parfums dans ce livre vient de vous. »

Le christianisme, avec son *Pauperes evangelizantur*, s'adresse au genre humain tout entier ; ses accents sont entendus par un auditoire neuf, tandis qu'avant lui les philosophes, les poètes ne s'adressaient qu'à une élite de privilégiés, ce qui expliquait les plaintes d'Horace de n'avoir pour lecteurs qu'un cercle de chevaliers.

L'égalité de conscience chez l'homme et chez la femme est proclamée. « Dans notre doctrine, dit le

Digitized by Google

grand traducteur de la Vulgate, les deux sexes sont astreints aux mêmes obligations morales, égaux devant le devoir. »

Comme la femme se trouve grandie par cette loi d'égalité !

Aussi est-ce avec justesse que Buchanan, s'appuyant sur la véridicité historique, déclarait « que partout où règne la loi évangélique, la femme est affranchie de la dégradation. » Auguste Comte, lui-même, le pontife de l'Ecole positiviste, confirmait en ces termes la même attestation historique : « Le christianisme et surtout le catholicisme ont seuls élevé la femme à un rang supérieur, par sa persistance à défendre l'indissolubilité du mariage, opposant ainsi une barrière au divorce », que Tertullien appelait déjà, en le flétrissant, « une polygamie successive. »

C'est en vain qu'en dehors du christianisme l'on chercherait cette royauté sans partage et sans fin de la femme à son foyer. Ce type moral, cet idéal de la mère de famille que mon éminent maître et ami Mgr Dupanloup appelait « l'image la plus pure et le chef-d'œuvre de la tendresse de Dieu. »

La femme eut conscience de l'action chrétienne sur son émancipation et elle s'élança dans le champ social, en portant haut et ferme le drapeau de son relèvement. « C'est aux femmes, a dit Voltaire dans son *Essai sur les mœurs*, que la moitié de l'Europe doit son christianisme. »

Mais après avoir placé la femme dans une atmosphère plus libre et plus pure, après la restitution de son rôle et de sa mission naturelle, il fallait, pour qu'elle ne redevînt pas une Andromède sans appui, pour préserver sa dignité contre un nouveau naufrage, songer à sa culture intellectuelle. D'ardents adeptes de cette culture, enfantés par la nouvelle doctrine, se vouèrent à cette tâche, mais, en accompagnant le développement de l'esprit de sévères

Digitized by Google

règles morales capables de retenir l'essor trop facilement emporté de l'imagination féminine.

La rigoureuse observation de ces règles enfanta des prodiges. Que de femmes, à ces époques des premiers siècles de notre ère, tout en donnant l'exemple des plus intrépides vertus et d'une charité devenue leur magistrature naturelle, se sont élevées aux sommets des hautes études ! Quels noms illustres, entre tous, que ceux des Paula, Lota, Eustachium, Blesilla !

Quel superbe et fier spectacle pour les femmes de ce temps que ce génie qui s'appelle Augustin, philosophant avec sa mère Monique sur une terrasse d'Ostie, cherchant à déchiffrer le divin en suivant les sillons lumineux qui conduisent vers le ciel et ce fils de tant d'amour et de tant de sollicitude déclarant que c'est grâce à ce génie maternel qu'il a goûté les plus grandes joies de la philosophie et du cœur !

Le mouvement ne se ralentira plus. La femme, désormais, ne sera plus une intruse dans les combats de l'esprit et sa valeur intellectuelle et morale inspireront les poètes et fixeront l'attentioa des plus grands esprits.

Ce sera le poète chrétien Prudence et le pape Damase qui feront entendre des accents chauds et pieux en faveur de la femme. Ce sera un des lieutenants de Julien l'apostat qui, émerveillé des nobles et belles énergies féminines dont il était le témoin, s'écriera : « Quelles rudes femmes que ces chrétiennes ! »

Partout dans le monde et dans les cloîtres vont se révéler des femmes auteurs dont le génie est infatigablement aux prises avec l'hébreu, le grec, le latin, les sciences.

Sous Charlemagne, Alcuin compte parmi ses disciples de nombreuses femmes qui le supplient de travailler au défrichement de leur esprit.

Comment ne pas citer parmi les gloires féminines

Digitized by Google

de ces temps lointains : une Elpidie, femme du philosophe Boèce; Pulchérie, fille d'Arcadius; Radegonde, reine de France, fondatrice d'un monastère célèbre où l'esprit gardait ses droits; Hrosvita qui, dans le xme siècle, laissa des écrits si estimés en vers et en prose; Hildegonde, dans le xie siècle, dont les savants traités eurent un renom? Comment ne pas nous incliner devant la majesté de Blanche de Castille qui donna son fils à notre histoire? et devant sainte Thérèse d'Avila qui, au xvie siècle, tint un si beau rang parmi les classiques par ses écrits de haute pensée et d'élégance si littéraire?

A cette époque, nous trouvons des châtelaines adonnées à l'exercice de la médecine, précurseurs de nos Croix-Rouge, pansant les plaies des chevaliers et se vouant à la santé des populations rurales.

Il nous faut fermer cet écrin merveilleux et borner là notre énumération.

Mais après ces attestations et ces évidences de l'histoire, qui sont des arguments décisifs et péremptoires contre les accusations d'obscurantisme lancées contre l'action religieuse, ne serait-il pas équitable de mettre finalement au rancart ces allégations?... Nous avons dit que la France, messagère de cet esprit régénérateur, a été le pays où la femme fut le plus prodigalement ornée de poésie, d'esthétique et d'honneur. Nos annales en font foi.

Dans le moyen âge, pendant que le mari s'ébattait dans les luttes féodales, guerroyait en Palestine ou chassait les fauves, la femme se montrait dans son cadre gothique, dans le beau rôle de gardienne du foyer qu'elle embellissait de sa grâce, adoucissait par sa bonté et dont elle faisait une école de vertus.

Sa nature délicate et sentimentale lui rendait la tâche facile et lui ouvrait des secrets pour la formation des cœurs et des volontés.

Digitized by Google

C'est de cette formation que sont sorties ces pléiades illustres dont la valeur a donné à notre race une resplendissante et universelle maîtrise.

La chevalerie, cette floraison héroïque, prêtait son aide à la civilisation, l'abritait sous ses fanions, enveloppant la femme d'amour et lui donnant un nimbe religieux.

Dans les cours d'amour, pour lui plaire (les fabliaux, les trouvères et les troubadours en font foi), poètes et gentilshommes les plus illustres du pays s'ébattaient pour le savoir, pour l'amour et cultivaient cette fleur de galante courtoisie dont le parfum et l'éclat devaient valoir à la France le renom de nation la plus civilisée du monde.

C'est sous cette auréole que la femme traversa le moyen âge. Durant cette époque de son histoire, on peut dire avec le vieux poète éolien « que l'amour était la première question dont auraient à s'occuper les mortels. »

C'est, en effet, sur les harpes des manoirs aussi bien que sur les pipeaux des chaumières qu'on le chantait.

On trouve dans de vieux hymnes, dans de galantes épîtres de ces temps-là « que la femme est bienfaisante comme un rayon de miel, chaste, charmante, qu'en elle réside toute vertu, que d'elle dépend le salut du monde et l'honneur de l'homme, cet être si inférieur à elle en abnégation et en vertus. »

Il ne découle pas de ce qui précède que dans cette ère chevaleresque aucune ombre n'ait jamais terni le culte de la femme ; le contraire eût été impossible en ces temps de gestation sociale, dans des milieux encore hérissés de tant de restes opiniâtres de mœurs païennes.

Mais ce qui importe à notre thèse, c'est de montrer que le mal, victorieusement combattu, avait été circonscrit et qu'un nouvel esprit défendait énergique-

Digitized by Google

ment la femme contre tout ce qui pouvait la remettre en servilité.

*
* *

Nous abordons un autre âge : la Renaissance arrive et donne une grande excitation à l'esprit, une fleuraison intellectuelle et brillante s'annonce. Le goût du style, de la sociabilité se développe, le langage s'affine, mais le parallélisme de l'instruction et de l'éducation est rompu.

Le côté moral est négligé, souvent ridiculisé, l'esprit chrétien fléchit, la femme s'en ressent et va voir se desserrer les principes protecteurs de sa dignité sociale.

Son intellect prend une orientation nouvelle, ses rêves s'ouvrent du côté d'une liberté plus grande, mais sans contrepoids et dès lors périlleuse. La gloutonnerie des plaisirs et des frivolités, suivant l'expression d'une femme d'esprit, va accroître le danger.

Le savoir est dithyrambiquement vanté ; elle rougit de sa prétendue insignifiance intellectuelle et va courir vers les précipices d'une instruction que ne règle plus la morale. Certaines femmes amoureuses de l'esprit nouveau s'en font les coryphées, ces messagères de l'émancipation sortent de leurs cadres naturels religieux et reprennent des attitudes païennes.

Tout aussitôt leur prestige moral décroît, l'auréole est arrachée de leur front et dès lors l'appréciation des humanistes, des poètes, change à leur endroit et de leurs plumes acérées tombent les mêmes saillies outrageuses que lui prodiguaient les auteurs de l'antiquité.

Un jurisconsulte de la fin du xve siècle écrit : « Les femmes sont crédules, cruelles, vicieuses, avides de crédit, incapables de garder un secret. »

Digitized by Google

Erasme traitait la femme avec dédain, Rabelais avec cruauté : « La femme, fait-il dire à Panurge par Pantagruel, est gonflée d'orgueil, d'outrecuidance, querelleuse, malsonnante comme une cornemuse. »

Montaigne déclare d'elle « que son honnêteté peut être contenue en une page, ses faiblesses en soixante. »

Le temps marche. Beaumarchais, dans son *Mariage de Figaro*, s'écrie : « O femme, femme, créature faible et décevante ! nul animal créé ne peut manquer à son instinct, le tien est-il donc de tromper ? »

La Fontaine, Saint-Evremond et Boileau n'ont pas plus de galanterie.

Une certaine fièvre érotique pousse bien toujours vers la femme, mais ses thuriféraires, dans ces milieux à esprit nouveau, ne lui prodiguent qu'un encens grossier, frelaté et intéressé.

Que nous voilà loin de l'idéal féminin des périodes chrétiennes ou chevaleresques, et comme la qualité de l'amour a changé !

Molière est arrivé et avec lui le décochement de la verve la plus satirique contre les Célimène de son *Misanthrope* et le grotesque trio de ses Bélise, Armande et Philaminte de ses *Femmes savantes*.

En général, voici l'opinion de notre grand comique sur les femmes :

> Leur esprit est méchant et leur âme fragile ;
> Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile.

Il est vrai que les troubles de son intérieur domestique n'étaient pas faits pour rendre sa plume moins acerbe.

Les femmes philosophes vont entrer en scène et leur influence perverse va s'étendre sur la société.

Ces femmes ont un grand bagage littéraire, scientifique même, elles sont encyclopédiquement instruites comme certains les voudraient toutes aujour-

Digitized by Google

d'hui. Leurs livres de chevet sont les *Contes* de la Fontaine, les *Lettres Persanes*, la *Nouvelle Héloïse*, *Manon Lescaut*.

Elles sont toutes des transfuges de la vieille morale et mordent à belles dents dans le fruit défendu.

Leurs personnalités sont encombrantes et leur amour d'une liberté sans frein les porte à s'abandonner « à la bonne loi de nature » dont parlait Régnier, aux impulsions sensuelles et impératives dont J.-J. Rousseau préconisait les droits.

Dans leurs cénacles libidineux, ces femmes affranchies se livrent à toutes les licences, leur pédantisme est excessif; elles s'inclinent servilement sous la dictature souveraine de Voltaire qui est leur directeur laïque, elles applaudissent à toutes ses railleries.

C'est Mme du Deffant, amie de Walpole, de Voltaire, de d'Alembert surtout. Son intelligence est vive, tranchante, mais ses mœurs sont d'un décolletage absolu. C'est Mlle de L'Espinasse, amoureuse des mathématiques et plus encore du mathématicien d'Alembert. Chez l'une de ces femmes on discourt à perte de vue sur la psychologie amoureuse et les mauvais bruits qui courent sur le soleil.

Chez Mme du Chatelet, Voltaire est harcelé pour donner des explications sur la nature du feu.

Chez Mme de Tencin, mère illégitime de d'Alembert, on a un culte fanatique pour l'*Esprit des lois*. Cette femme très adulée et d'accès plus que facile renvoyait avec morgue à ses intellectuels adorateurs l'encens qu'ils brûlaient devant elle en les appelant « ses bêtes et sa ménagerie ».

Dans le salon de Mme Geoffrin, véritable bureau d'esprit où se rendaient fidèlement Fontenelle, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, on tenait des propos dont la crudité eût scandalisé les halles.

D'Alembert, dans ce même salon, s'avisa un jour de la disparition d'un vieux monsieur à l'allure triste qui se tenait invariablement au coin de la cheminée;

Digitized by Google

il le prenait pour un Céladon discret et langoureux. « Qu'est donc devenu ce vieux monsieur ? » demanda-t-il à son amphitrion féminin. « Ah ! ce vieux monsieur, répartit Mme Geoffrin en souriant, c'était mon mari, il est mort. » Ce fut là toute son oraison funèbre. La chronique ne dit pas ce que le vieux monsieur si discrètement disparu devait penser de sa savante moitié, mais il est permis de supposer qu'il appartenait à cette catégorie de maris dont parle La Bruyère qui, au moins une fois par jour, « se repentent d'avoir une femme et qui envient le sort de ceux qui n'en n'ont point. »

Que pouvaient être les intérieurs de ces épicuriennes, de ces femmes orageuses et fanfaronnes de vices avec leurs pudeurs absentes et leur affranchissement si complet des entraves conjugales ? Elles avaient des clartés sur tout, excepté sur la question des devoirs. Est-il étonnant qu'après avoir fréquenté ces idoles, Marivaux ait dit : « J'ai passé ma vie à faire sortir l'amour de toutes les niches où il se cachait, sans qu'il en soit sorti le moindre effluve de dignité. »

*
* *

Nous venons de tracer un lamentable tableau des conséquences d'un faux féminisme et de la dégénérescence fatale qui frappe la femme riche d'instruction et indigente de morale ; ne demeurons pas sous ces impressions douloureuses, quittons cette ambiance fétide.

Hâtons-nous de dire que ces désordres sociaux n'avaient pas en France un caractère général et que tandis qu'une soi-disant élite intellectuelle portait de si grands défis à la morale, une multitude d'autres femmes, dans les paisibles recoins de nos provinces notamment, gardaient fidèlement des trésors de

Digitized by Google

probité, d'honneur et vivaient sous la double auréole du respect et de l'amour.

Faisons mieux, et pour nous consoler grandement des défaites morales dont les XVIe et XVIIIe siècles nous ont donné l'humiliant spectacle, voyons ce que fut le XVIIe siècle qui avait si brillamment repris contact avec l'idéal chrétien.

Pendant ce siècle la femme fut relevée par Corneille et Racine; Fénelon avait tracé de sa plume de cygne un plan d'éducation capable d'accroître l'influence féminine par une augmentation de vertus, et Mme de Maintenon, qui, malgré tout, eut un grand rôle pédagogique et fut une éminente éducatrice, avait poussé ses pupilles de Saint-Cyr dans des voies de clair bon sens et de sagesse.

A cette époque un grand souffle spiritualiste berça la France et nous pouvons compter dans Paris même, un essaim de jeunes femmes héroïques qui emploient leur vie, leur intelligence, leur ascendant social, à favoriser le bien et à mettre en évidence les vertus auxquelles le christianisme seul donne une valeur d'épopée.

Ces femmes à culture intellectuelle intensive ne sont pas à la merci des gazetiers de leur temps, elles leur échappent, mais c'est le burin de l'histoire qui a livré leurs œuvres et leurs noms à l'admiration universelle.

C'est la duchesse de Liancourt au savoir si vaste, à la piété si fervente ; le grand Arnauld, Pascal et Nicole étaient les ornements de son salon.

C'est Mlle Legros, cette coadjutrice de Vincent de Paul qui jette les trésors de son âme dans la fondation de ces sublimes vestales dont les cornettes allaient abriter tant de misères physiologiques et morales et qui pour l'honneur de la France ayons-en l'espérance tenace, continueront à projeter leur radieuse blancheur sur le monde.

C'est Mme de Miramion, fondatrice d'un refuge

Digitized by Google

pour les femmes tombées dont les âmes en pleurs voulurent se racheter par le repentir.

Ce sont Mmes de Lamoignon, Goursault, Pollalion, de Gondi, la présidente Herse, devant lesquelles il faut incliner la vénération et la reconnaissance de la France, pour les œuvres qu'elles ont fondées, soutenues et qui ont jeté leur héroïsme à tous les échos.

Ces femmes comparables à de hautes futaies morales ou à des constellations radieuses dans un ciel parfois troublé, qui relevaient si haut l'idéal féminin, s'inspiraient des directions de Bossuet, Bourdaloue, Vincent de Paul et Fénelon.

Elles obéissaient à l'impulsion de ce christianisme dont Renan a précisé par ces mots (dans ses *Origines*) le caractère social et civilisateur : « Le christianisme a été un vaste ministère de bienfaisance et de secours réciproques, où les deux sexes apportaient leurs qualités diverses et concertaient leurs efforts en vue des misères humaines » ; ce christianisme que Pasteur, dans son discours de réception à l'Académie Française, dénommait « un idéal religieux, source vive des grandes pensées et des sublimes actions. »

C'est donc à garder un tel idéal que doivent travailler les féministes réellement soucieux de la dignité et de la mission féminine.

On peut et on doit assurément rêver le développement intellectuel et social de la femme, l'élargissement de son champ d'action et de liberté, une plus grande extension de sa personnalité, une défense plus grande contre le despotisme de l'homme, une protection plus sévère de son honneur, de son bien et de son salaire, mais ce qui importe par dessus tout, c'est de la défendre impérativement contre tout ce qui pourrait altérer sa beauté morale, sa poésie, sa grâce et sa pudeur, qui sont les plus beaux fleurons de sa couronne.

Une congressiste bien inspirée disait naguère au

Digitized by Google

congrès féministe de Bruxelles : « De grâce, faisons de la liberté, mais avec prudence, de peur que nous ne nous exposions à faire du libertinage. »

C'est là, en effet, qu'est le suprême danger. Oui, que la femme s'instruise, mais sagement, sans forcer sa mentalité, évitons d'accroître dans notre société française la postérité des Philaminte.

Repoussons avec la plus intense énergie le rêve d'une certaine égalité avec l'homme, ce qui serait un outrageant oubli de sa nature, une méconnaissance de sa sentimentalité, de sa délicatesse, de son intéressante et coquette faiblesse.

Quel serait son sort si un pareil réalisme l'envahissait ? ainsi dénaturée, extériorisée et déclassée, ayant fui son sexe, selon l'expression d'un poète latin, elle perdrait sa séduction, sans acquérir les qualités de l'homme dont elle deviendrait la concurrente farouche.

Une telle femme serait la création d'un être hybride, vêtue d'une masculinité grotesque qui la ferait ressortir du domaine de la tératologie en la rendant encline aux glissades des courtisanes, selon les justes expressions de Proudhon et d'Alexandre Dumas.

Et quand viendrait pour elle l'amère saison de la vie, ces jours tombants et sombres qu'on appelle la vieillesse, la perte de ses charmes, quel serait son sort ?

Rejetons implacablement ce féminisme, cosmopolite, sophistique et outré, chanté chez nous par des célibataires exaspérées ou récalcitrantes, se retirant sur je ne sais quel mont Aventin pour y clamer leur programme de combat.

Regardons comme la plus dangereuse des utopies, cette conception d'affranchissement intégral qui irait jusqu'à vouloir introduire la femme dans nos arènes politiques.

Quelle serait son attitude au milieu de ces houles

Digitized by Google

humaines où germent tant de bassesses, de cupidités, de marchandages ?

Et dans ces milieux que deviendraient la justice, le droit et la conscience, si de jolies oratrices se mêlaient aux débats fébriles, si elles y jetaient leur coquetterie, « leur pathétique subtil » et leurs charmes fascinateurs qui sembleraient dire : « qui m'aime me suive ! »

Dans de telles mêlées nous verrions journellement aux prises des Ménélas et des Pâris ; les votes risqueraient de dépendre d'une impression de cœur ou d'épiderme. N'est-on pas en droit de penser que bien des volontés et des consciences pourraient faiblir devant l'ascendant de ces adversaires en jupons et de ce flirt parlementaire ? Turenne eût-il gardé l'intégralité de son indépendance devant la sœur du grand Condé ? Tallien devant Mme de Fontenay ? Châteaubriand devant Mme Récamier ? Litz devant la princesse de Wittgenstein ? Nelson devant Lady Hamilton, alors que dans un billet resté célèbre le vainqueur d'Aboukir lui disait « être prêt à tout pour lui plaire même contre ses opinions et sa conscience » : ce billet ne rappelle-t-il pas ces vers enflamés de La Rochefoucault pour la duchesse de Longueville :

> Pour mériter son cœur et plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre au roi, je l'eusse faite aux dieux ?

Depuis les temps les plus reculés jusqu'aux courtisanes royales, honte de notre histoire, des femmes du Directoire jusqu'à nos jours, n'avons-nous pas vu des hommes, réputés inflexibles comme des chênes, traînés en captifs par un cheveu de femme ? La faiblesse prosternée des Hercule et des Samson aux pieds des Omphale et des Dalila est de tous les temps. Pourrait-on espérer encore que le déclassement de la femme et l'éparpillement de sa vie hors du foyer

Digitized by Google

fortifierait son rôle maternel et multiplierait les berceaux d'enfants dans notre patrie où la population est en train de tarir ? Il serait puéril de l'espérer.

Ramenons donc tous les programmes féministes dans un cénacle bien français, où on élaguera tout esprit de thèse, de cabotinage, en les faisant passer par le crible de la sagesse et du bon sens national. Lançons la femme dans les œuvres sociales où son action peut devenir féconde, faisons un constant appel aux réserves d'héroïsme que son âme recèle : son amour réveillerait les cœurs si souvent étouffés sous l'égoïsme. Son esprit de générosité, d'abnégation adoucirait les angles et rapprocherait les classes.

Sous ces aspects souriants, nous reconnaîtrions les descendantes de ces lointaines aïeules qui avaient une si belle conception de l'amour et de la féminité. Au lieu de rêver à leur masculinisation, elles voulurent rester femmes, se contentèrent, ainsi qu'il a été dit, « d'agrafer l'armure des chevaliers, de broder des écharpes pour récompenser leurs exploits et, agenouillées dans les temples de Dieu, enveloppées dans les spirales de l'encens, priant pour leurs succès. »

Voilà le vrai rôle de la femme : il peut paraître modeste, humble, trop voilé à quelques uns, mais, en réalité, il est grand et répond bien à la conception qu'en avait une femme qui s'y connaissait, Mme Necker de Saussure : « Les femmes, disait-elle, sont faites pour remplir les intervalles de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaines ; à première vue ces duvets ne sont rien et cependant tout se briserait sans eux. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

UN MANUSCRIT CONCERNANT L'ACADÉMIE

DÉCOUVERT

Par M. Ch. VINCENS

Membre de la Classe des Lettres

MESSIEURS,

Un ami m'a fait remettre dernièrement un manuscrit trouvé dans de vieux papiers, salis et jaunis par le temps, et dont l'écriture, bâtarde courante et régulière, eût suffisamment indiqué l'époque déjà bien ancienne, si la première page ne l'avait pas précisée avec une date : *4 mai 1791*, et sous le titre : *Discours de réception à l'Académie*.

Que cette Académie fût celle de Marseille ou toute autre, le manuscrit offrait de toutes manières un intérêt spécial. Je me hâtai donc de lire ces pages et, arrivé à la dernière, je trouvai au bas la répétition de la date *4 mai 1791*, mais accompagnée du mot *Marseille*.

Mon intérêt, dès lors, redoubla, car il y avait quelque probabilité que ce fût là le manuscrit du discours de réception de l'un de nos prédécesseurs du XVIIIe siècle ; et je voulus, bien naturellement, découvrir quel était ce prédécesseur.

Malheureusement, le manuscrit n'était pas signé, ne portait aucun nom et, de plus, par une regrettable omission, le récipiendaire, tout en parlant avec grands éloges de son prédécesseur au fauteuil académique, ne le nommait pas. Je cherchai alors dans le

Digitized by Google

cours de ce morceau d'éloquence des passages qui pourraient me mettre sur la voie ; et je vis, dès la troisième page, que l'auteur rappelait diverses particularités de la vie et des aptitudes de celui à qui il succédait, et qui, disait-il, étaient aussi les siennes propres : « Ne désapprouvez point, messieurs, » — je cite textuellement — « que j'entre dans le détail d'une « comparaison qui flatte tout à la fois mon amour-« propre et mon attachement pour lui : mais je trouve « tant de ressemblance dans le goût qui dirigea ses « études et dans l'instinct qui présida à la marche que « j'ai suivie dans les miennes ; la carrière de sa vie « civile, littéraire et publique a tant d'affinité, tant de « points d'assimilation avec celle que j'ai parcourue, « que je peux encore paraître excusable, si je m'en « glorifie, en avouant surtout que la sienne fut distin-« guée par des succès, et que la mienne n'est encore « marquée que par des efforts. »

Il était clair, d'après ces lignes, que le récipiendaire et son prédécesseur avaient été, tous les deux, des hommes de lettres, des hommes publics, et politiques peut-être. — Et, en effet, il ajoutait plus loin : « Appelés tous deux par la confiance honorable de « nos concitoyens à porter les vœux de notre Patrie « dans le sein de cette auguste Convention Nationale, « nous admirâmes ce concours d'évènements qui, « nous liant l'un à l'autre par les mêmes goûts et les « mêmes principes, nous jetait dans la même carrière « et nous imposait les mêmes devoirs. »

Il n'y avait donc pas à s'y tromper : les deux académiciens avaient été députés de Marseille et, puisqu'il en était ainsi, mes recherches quant au récipiendaire restaient circonscrites sur un plus petit nombre d'Académiciens, — lorsque, à la page suivante, j'eus comme un trait de lumière : il y était fait mention d'un discours du prédécesseur dans lequel celui-ci « avait développé toute la force d'un

Digitized by Google

« style précis et serré, quoique toujours élégant et « pur. » — Je cite encore le manuscrit : — « Son dis- « cours sur l'*influence du Commerce et de la Naviga- « tion sur les mœurs des peuples*, profondément pensé « et fortement écrit, suppose un haut degré de « connaissance des hommes et des gouvernements. « Vous sûtes l'apprécier, Messieurs ; j'étais son con- « current, il me devança dans la carrière : il obtint la « palme littéraire. Vaincu, j'applaudis à sa victoire, « et me crus assez récompensé d'avoir osé la lui « disputer. »

Il y avait donc eu un concours, et c'est le prédécesseur qui avait obtenu le prix. Or, je me rappelais que j'avais dans ma bibliothèque une plaquette éditée en 1777 et qui était un *Discours sur l'Influence du Commerce et de la Navigation*, etc. Je m'empressai de le consulter : c'était bien celui-là, et ce travail était dû à M. Liquier, négociant de Marseille; j'ai cherché alors dans nos registres, et j'ai trouvé à l'année 1777, dans le 6e volume de nos procès-verbaux la mention de ce concours, pour lequel furent présentés sept mémoires, et celui de M. Liquier remporta le prix au jugement de l'Académie. — Il fut lu dans la séance du 25 août 1777 et inséré au Recueil de la même année, pages 1 à 74.

Ce succès était un titre aux suffrages de l'Académie pour un fauteuil vacant ; mais ce n'est qu'en 1785 que M. Liquier fut élu -- le 2 avril -- et, il mourut quatre ans plus tard, en mai 1789. - Député et négociant, il avait été le fondateur d'une importante maison de commerce qui, jusqu'à ces toutes dernières années, a été très honorée à Marseille sous la raison sociale Liquier, Dalbis et Molines ; et ce n'était pas le premier exemple, dans notre Académie, de grandes qualités commerciales conciliées avec l'amour des Lettres.

Le prédécesseur du récipiendaire était donc Liquier. Ceci étant bien établi, il restait à découvrir

Digitized by Google

l'auteur du manuscrit qui nous occupe; c'était évidemment un homme de goûts littéraires comme Liquier, et qui avait été député comme lui tout en étant, comme lui, négociant à Marseille. Cela ressortait clairement de ce qu'il constatait lui-même dans son discours de réception à l'Académie.

Mais, devant cette évidence, je fus saisi d'une très vive appréhension au sujet de ce que j'avais pu établir dans mon livre sur l'« ordre de succession aux 40 fauteuils de l'Académie de Marseille depuis sa fondation. » — Vous savez, en effet, Messieurs, avec quelle peine je suis arrivé à reconstituer cet ordre de succession : ni dans les procès-verbaux des séances d'élection, ni dans les discours de réception (et celui qui nous occupe en est la preuve encore,) ni dans nos Mémoires et Recueils, je ne trouvais pas toujours des indications suffisantes sur les noms des prédécesseurs; et, souvent, j'avais dû procéder comme à tâtons, et uniquement par la concordance de la date de l'élection dans une classe avec la date d'un décès survenu antérieurement dans la même classe.

J'étais donc très anxieux de vérifier quel était l'académicien que j'avais donné pour successeur à Liquier, mort en 1789. N'allais-je pas constater une erreur d'attribution de fauteuil ? Et, quand le discours manuscrit du récipiendaire démontrait clairement, je le répète, que celui-ci avait été, comme Liquier, un négociant et un homme public à la fois, n'aurais-je pas inscrit après Liquier un académicien quelconque élu peu après son décès ? Le manuscrit de mai 1791 n'était-il pas, peut-être, un acte d'accusation contre l'exactitude de mon travail, ne pouvait-il pas, en démontrant le peu de solidité de mes rapprochements de dates et de qualités, renverser tout mon échafaudage de fauteuils ? d'autant plus que, en 1790, il n'y avait pas eu d'élection, mais en

Digitized by Google

1791 avait été élu le docteur Calvet, chirurgien, correspondant de l'Académie des Inscriptions, de Paris, qui succédait à M. de Luminy, mort en 1789. L'aurais-je donné pour successeur à Liquier, mort également en 1789? C'eût été bien possible, vu la date de l'élection.

Cependant, j'avais pris à tâche de tenir compte, dans mon « ordre de succession », des aptitudes, des goûts et des travaux de chaque nouvel élu pour ne le faire succéder qu'à un académicien ayant eu une notoriété de même nature et, par conséquent, dans la même classe. Mais une confusion était possible, et aussi, une erreur.

Messieurs, j'ai ouvert mon livre avec l'émotion d'un auteur qui peut être reconnu en faute... et j'y ai vu que Liquier, fauteuil 17, avait eu pour successeur, le 4 mars 1791, *Michel Roussier, négociant, ci-devant député à l'Assemblée Nationale et actuellement président du Directoire du district.*

Je vous certifie, Messieurs, que j'ai éprouvé un sentiment de bien vive satisfaction : non pour moi-même, à vrai dire, mais parce que cette rencontre toute fortuite du manuscrit Roussier confirmait l'exactitude de mon travail et en consacrait la valeur que vous avez bien voulu lui attribuer.

C'est donc le discours de réception de Michel Roussier que j'avais eu la bonne fortune d'avoir en mains. Nous ne le possédons pas dans nos archives, et c'était regrettable car, à en juger par divers passages, l'auteur devait être un esprit cultivé, élevé; mais il est fort intéressant d'y voir comme le reflet des idées du temps et, par suite, un libéralisme parfois outré, puisque, ayant pris pour sujet de son discours : *L'influence d'un gouvernement libre sur les Lettres, les Sciences et les Arts*, Michel Roussier exagérait l'action de la République dans le progrès normal des Sciences, des Arts et des Lettres, et il en

Digitized by Google

arrivait à être injuste envers la Royauté qui, cependant, avait su faire, je crois, de grandes choses et inspirer de belles œuvres. — D'après lui, au contraire, « une suite de règnes n'est souvent qu'une « suite de malheurs et de désordres. » — J'imagine que deux ans plus tard, en 1793, Michel Roussier dut se convaincre que cette appréciation pouvait bien plus justement s'appliquer à un autre régime que la Royauté. — Il ne faut voir dans ces exagérations que la conséquence des idées de l'époque, et de la tendance que chacun avait, sans bien s'en rendre compte, à faire parade de sentiments révolutionnaires, dans la crainte de paraître suspect.

Je néglige donc cette partie du discours de Michel Roussier et je préfère vous donner quelques extraits de cette intéressante étude et, notamment, vous citer son opinion sur la liberté de la presse qu'il appelait « le fruit précieux des gonvernements libres » : « La « liberté de la presse, — disait-il, — rend le méchant « circonspect, elle impose un frein à l'administra- « teur, au comptable, à l'homme revêtu d'un carac- « tère public. Elle détruit cette apathie qui, dans un « régime arbitraire, donne au crime la certitude de « n'être point dévoilé ou d'étouffer la voix du dénon- « ciateur. L'homme contenu par l'opinion publique, « toujours surveillante parce qu'elle est toujours « éclairée, connait ses devoirs et met au premier « rang celui de les pratiquer. La liberté de la presse « ouvre toutes les carrières que l'esprit humain est « capable de parcourir, elle brise toutes les entraves, « elle permet de tout dire et empêche de tout « oser. »

C'est aussi bien dit que justement pensé ; mais c'était encore là l'illusion d'un esprit généreux, car on était à peine dans la première période de ce pouvoir de la Presse dont on devait bientôt déplorer les excès inattendus.

Digitized by Google

C'est avec la même sincérité que, plus loin, Michel Roussier critiquait la censure : il plaignait « le sévère « scrutateur des pensées qui, la hâche de la censure « à la main, porte la mort dans un écrit plein de vie « et de chaleur. »

En somme, ce discours — très bien écrit et d'un bon style, malgré quelques boursouflures qui en sont comme la date, — démontre que Michel Roussier était un homme de goût, instruit, et dont l'esprit était ouvert à toutes les manifestations de l'intelligence. Il appartenait, d'ailleurs, à une vieille famille marseillaise et l'un de ses oncles, l'abbé Roussier, né à Marseille en 1716, a laissé un nom célèbre dans l'histoire de l'art musical, par son *Traité des accords et de leur succession, selon le système de la basse fondamentale*. Il est l'auteur d'une bonne partie du troisième volume de l'*Essai sur la Musique*, de La Borde, qui, dit Fétis, n'a pas mis de borne aux éloges qu'il accorde à ce théoricien.

Michel Roussier mourut le 29 janvier 1806. Il avait épousé une D^lle^ Vidal. — Ses descendants sont encore aujourd'hui entourés de la considération générale ; mais il ne faut pas le confondre avec l'un de ses trois fils qui portait le même prénom que lui (1) et qui épousa Mlle Lucile Esparron. Celui-ci a été, de 1823 à 1841, secrétaire de la Chambre de Commerce de Marseille, où lui succéda notre brillant et regretté confrère S. Berteaut.

(1) Ces trois fils de l'ancien Député de Marseille à la Convention Nationale ont fourni, à leur tour, une carrière des plus honorables et des plus utiles : *Michel* fut secrétaire de la Chambre de Commerce ; *Alexandre* a été l'une des lumières de l'Assurance maritime dans notre ville ; et *Casimir*, président du Tribunal de Commerce, membre du Conseil municipal, a eu pour fils *Louis*, juge au même Tribunal, adjoint au maire de Marseille. — Son petit-fils, *Melchior Roussier*, assureur, chevalier de la Légion d'Honneur, résume aujourd'hui les titres de cette famille à l'estime de ses concitoyens.

Digitized by Google

Ces souvenirs, Messieurs, ne vous sont certainement pas indifférents, car notre Compagnie a toujours attaché un grand prix à tout ce qui intéresse ses membres ; et je suis heureux que la circonstance m'ait permis de remettre en lumière deux de nos prédécesseurs qui, tous deux négociants et députés, honorèrent beaucoup notre Académie ; mais ma communication a encore une autre conséquence, puisqu'elle démontre une fois de plus le soin qu'apportait notre Compagnie à se recruter parmi les plus éminents de nos concitoyens. Nous continuons, d'ailleurs, cette tradition, qui maintient le haut relief de l'Académie de Marseille dans l'estime publique.

Digitized by Google

PUGET INCONNU

ÉTUDE TECHNIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

PAR

M. FERDINAND SERVIAN

Membre de la Classe des Beaux-Arts

On n'a pas tout dit sur Puget, bien qu'on s'accorde généralement à le croire. Evidemment, les phases de son génie protéiforme ont été étudiées avec l'attention qu'elles méritent. Toutefois, on a négligé jusqu'ici d'examiner à fond sa technique. Et puisqu'il a été démontré que Puget ne fut, en somme, qu'un ouvrier, il m'a paru essentiel de pénétrer plus avant dans l'atelier secret de son esprit, afin d'y découvrir non pas la cause-principe de ses conceptions, mais tout uniment de quelle manière il procédait à l'élaboration matérielle de ses œuvres. On a peut-être aussi oublié de se demander si, en dehors des ouvrages connus et catalogués, il ne serait pas possible de trouver d'autres manifestations de sa maîtrise renfermant des indications susceptibles d'éclairer d'un jour plus décisif encore les opinions déjà formulées à son endroit.

C'est à remplir ce double but que je consacre aujourd'hui cette très brève étude où se trouvent condensées les observations qui m'ont été suggérées par une patiente analyse et une recherche inces-

Digitized by Google

sante des œuvres de ce maître. On a surnommé Puget le « Michel-Ange français »; cette appellation est exacte en ce sens qu'il fut tour à tour sculpteur, peintre et architecte, et aussi parce que, brisant le moule de l'Art grec, il demanda au marbre ce que les sculpteurs classiques le croyaient incapable de produire : le mouvement et la vie. Néanmoins, par une singulière anomalie qui explique, en définitive, combien les principes posés par l'antiquité sont immortels, un geste familier à Puget ce sera celui qu'accuse nettement le bras de l'*Hercule Farnèse*. Il est même indiscutable, à mon sens, que l'œuvre de Glycon a inspiré à Puget le *Milon de Crotone* tout entier, car l'illustre sculpteur français, qui poursuivait presque toujours l'idée de force à travers les accidents de la matière, ne pouvait trouver un type plus complet et mieux approprié à ses conceptions que celui de l'Hercule Farnèse flanqué de sa peau de lion. L'attitude diffère, mais le visage a des points de contact avec celui du vainqueur des jeux olympiques. En montrant son personnage au repos, Glycon ne faisait qu'obéir aux lois de la statique dont les Grecs, à l'exception de ceux de la décadence, étaient si profondément respectueux. Un de nos sculpteurs contemporains, M. Boucher, déclarait naguère, à propos de la statue de Renan, que l'homme n'est en réalité lui-même qu'au repos.

Puget, cédant à son propre instinct, identifiait tout naturellement son exécution à celle de Michel-Ange. Mais, il faut le reconnaître, Puget ne tourmenta pas la matière comme le fit souvent son illustre confrère toscan, dont le cerveau bouillonnant communiquait à la main des commotions qui lui faisaient renverser les règles les plus élémentaires de la sculpture et les principes essentiels de l'anatomie. Puget cherchait à faire mouvoir ses personnages pour avoir des moyens d'exécution divers et nombreux. On peut dire qu'il a été le premier à mettre en action les

Digitized by Google

statues équestres. Quelques légers écarts exceptés, l'ensemble de sa technique s'accorde avec le travail de la nature, tandis que chez Michel-Ange, elle dépasse les limites de la vie, ce qui peut être considéré comme le *summum* du génie, mais ce que l'on ne saurait admirer sans réserve au point de vue du métier.

Quand on se trouve en présence des œuvres de Michel-Ange on est saisi, du premier coup, par l'impression qu'elles dégagent. Elles agissent fortement sur l'esprit : son *Moïse*, tranquille et solitaire, respire une puissance majestueuse qui frappe, retient et fait songer. On devine un monde en germe derrière ce front et ces yeux si profondément mystérieux. Avec Puget, rien de semblable : il veut animer la matière sans préoccupation d'ordre philosophique. Que lui importent les vastes pensées qui agitent les hommes ! Ce qu'il veut, c'est se griser avec son outil et par son outil, auquel il demandera tout ce qu'il peut donner. Et là, dans le champ de l'exécution manuelle, il est, ce semble, supérieur à Michel-Ange. Des erreurs de proportion peuvent être relevées, mais elles sont sans importance et sans répercussion directe sur l'ensemble comme celles que l'on remarque sur le *Faune*, où la matière a manqué à l'artiste, et dans *Andromède*, dont la figure est trop petite. Je me rappelle avoir examiné un dessin d'une incontestable authenticité où l'on voit un bras s'agitant en guise de signal et dont les proportions sont très exagérées, mais où le geste est si naturel, que l'on oublie ce petit accroc donné à la syntaxe pour ne songer qu'à l'énergie de l'expression. Ce signe d'appel, bien propre à souligner nos troubles intérieurs, est une notation coutumière de sa pantomime. On le retrouve dans maints dessins et notamment dans celui que possède M. Ricard, frère de l'éminent portraitiste français, et qui représente une *Vue de San-Remo*.

Digitized by Google

Puget semble, d'ailleurs, s'être attaché plus particulièrement à l'étude du bras et du torse. Le bras, souvent rejeté en arrière, à l'instar de celui de l'Hercule Farnèse, nous le trouvons non-seulement dans le Milon et les Cariatides, mais encore dans un grand nombre de morceaux, tels que la *Lapidation de saint Etienne* et le *Guerrier blessé*, qui figurent dans le cabinet du collectionneur que je viens de citer. Cette dernière terre cuite, très tourmentée, nous montre le guerrier arc-bouté par son coude, lequel est appuyé sur un bouclier, près d'un casque à panache. Les pectoraux sont très saillants et le sternum est indiqué par une ligne creusée qui ajoute encore à leur vigueur gymnastique. La bouche, toujours fermée chez les athlètes de la sculpture antique, est ici ouverte; elle contribue à donner le maximum de vérité, ce qui était pour le sculpteur le but à atteindre. Jamais il n'a été plus tourmenté qu'en exécutant cette statuette qui donne l'illusion d'un écorché, et ni l'*Hercule terrassant l'Hydre de Lerne*, du musée de Rouen, ni les Cariatides, ni l'*Education d'Achille* n'arrivent à un pareil paroxysme. C'était là évidemment un défi que Puget s'était jeté à lui-même comme pour exciter davantage sa verve dramatique et féconde. Cependant, quoi qu'on en ait dit, il savait apporter de la mesure même dans les situations les plus propres à émouvoir et à déterminer la déformation matérielle et morale de l'être. Si l'on examine son Milon, on ne tarde pas à être frappé de ce fait que, malgré l'énormité voulue des proportions et l'extrême mobilité des ressorts musculaires, rien n'est physiologiquement outré et que tout, au contraire, est ramené à un type rigoureusement juste. On peut même ajouter, en ce qui concerne les masses charnues, qu'elles présentent des plans moins anormaux que ceux au moyen desquels sont accusés certains bourrelets qui accidentent la poitrine de l'Hercule Farnèse. A propos des statues de saint

Digitized by Google

Sébastien et d'Alexandre Sauli, évêque, Florent le Comte dit : « Ces deux figures dans leurs différens « caractères renferment tout ce qui se peut souhaiter « de science et d'agrément ; c'est ce qui obligea Mon- « sieur Coypel, étant sur les lieux, de s'enquester « expressément de qui pouvoient être ces pièces que « la représentation seulement empêchoit de croire « antiques (1) ». J'ai conservé, d'autre part, le souvenir très vivace d'une académie d'homme, admirable dessin à la sanguine, appartenant à M. Cantini : Puget s'y est montré parfait. La charpente osseuse, revêtue d'une draperie de beaux muscles, se devine sous les multiples accents de la forme où glissent, comme sur le marbre, les reflets d'une lumière animant le torse d'une vie intense. Elle produit un certain contraste avec le dessin de l'Hercule terrassant l'Hydre de Lerne où la ligne a partout des soubresauts et des sinuosités qui font ressembler le morceau à une succession de courbes vagabondes. La même perfection se retrouve dans une petite statue en bois d'olivier représentant un *Guerrier frappé d'un trait*. Cette œuvre, qui fait partie de la collection de M. Grobet, est intéressante. La science anatomique y donne la main à celle du grand art, comme, d'ailleurs, dans la statue du musée d'Avignon : *Saint Pierre portant les clefs*.

Puget aime à mettre les torses en relief parce que ce travail lui permet de s'attaquer aux difficultés les plus grandes du nu ; il peut ainsi faire saillir le deltoïde et accuser les parties essentielles dans lesquelles réside l'idée de force physique. Le dos avec ses inflexions et ses renflements est une mine

1) *Cabinet de singularitez d'architecture, peinture, sculpture et gravure, par Florent le Comte, sculpteur*, Paris, 1700, t. III. Remarquons, en passant, que cet auteur, quoique contemporain de Puget, n'hésite pas à le faire mourir à Toulon en 1693, ce qui constitue une double erreur biographique.

Digitized by Google

inépuisable d'observations pour le statuaire désireux de s'inspirer directement de la nature. Mais Puget semble s'être moins préoccupé des cuisses et des jambes, quoique dans certaines œuvres elles aient été particulièrement soignées. On dirait même qu'il a cherché à sacrifier les extrémités en choisissant les motifs qui lui permissent de le faire sans compromettre la dignité de son art. C'est ainsi que dans un grand nombre de morceaux les extrémités inférieures sont recouvertes de draperies finissant en queue de poisson, ou se confondant avec un motif de décoration architecturale. Est-ce à dire qu'il n'ajoutait aucune importance à la forme et à la structure des pieds? Il serait inexact de l'affirmer. Dans le Faune, les pieds et les mains ne sont pas faits, ils sont à peine épannelés. Il ne faudrait pas en tirer une observation d'ordre général, car ici il a attaqué brutalement le marbre et, sur le point de finir son travail, s'étant aperçu que les proportions n'avaient pas été observées, il a laissé son œuvre incomplète. Les Cariatides elles-mêmes ont les coudes raccordés. Ce qui prouve qu'il attachait une certaine importance à toutes les parties du corps lorsqu'elles étaient destinées à jouer un rôle dans l'ensemble, c'est qu'il posa pour le pied dans Milon au moyen d'un moulage, n'ayant pas trouvé son modèle apte à le représenter avec l'attitude voulue.

Par une opposition curieuse, Puget adorait les enfants et se plaisait à les faire revivre dans le marbre, sur la toile et le vélin. L'enfant est son personnage de prédilection; il abonde dans tout son œuvre, il le répand partout. Et, quelque désireux qu'il soit de montrer sa science anatomique, malgré toute la joie qu'il éprouve à faire monter jusqu'à la surface les ressorts de la force, il ne consent pas moins à se priver de ces puissants moyens d'expression lorsqu'il s'agit de ciseler avec amour des bras grassouillets, des poitrines dodues, des visages

Digitized by Google

bouffis d'Assomption, sans jamais tomber dans le poncif ou la *morbidezza* qui caractérise la facture de la plupart des sculpteurs de son temps. Il est permis d'affirmer qu'il a excellé dans la reproduction lapidaire des enfants, des anges, des génies ailés et des amours. Jamais il ne m'a été donné de voir un enfant mieux sculpté que le Jésus assis sur les genoux d'une *Vierge* que possède Mme Dumon, veuve du regretté sénateur. Il s'abandonne avec nonchaloir, le dos appuyé sur le sein de sa mère, la main droite retombant en avant, la main gauche tendue vers le visage maternel. De ses doigts fuselés, il caresse les lèvres de la Vierge qui savoure en une extase divine les joies profondes d'une maternité idéale. Il serait impossible de rendre avec plus de précision et de naturel la posture de l'enfant, de modeler avec plus de souplesse le bras et le torse, de faire montre, en un mot, d'un souci aussi scrupuleux de la vie dans ses premiers bégaiements. Les artistes de la Renaissance ont donné à l'enfant un air vieillot, ceux des temps modernes ont accentué cette prématurité au point de vue moral. Puget seul les a pris sur le vif (1), ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire ressortir dans une étude spéciale.

Notre sculpteur savait donc nettement sacrifier sa fougue sur l'autel de la vérité, s'attachant à être tour à tour vigoureux, souple, puissant, délicat, impétueux, attendri, suivant la nature des sujets ou des personnages. L'image de la femme le hanta peu. Ce père de famille, ému devant le spectacle de l'enfance, ne

(1) Un architecte marseillais est possesseur d'un groupe de forme elliptique : « La Maternité » qu'il attribue à Puget en se basant sur certaines traditions. La Vierge, au milieu d'un nuage, tient un enfant au bras, tandis que Jésus est suspendu à son sein. Il y a du mouvement, de la grâce et de l'harmonie. L'allure est, en un mot, « pugetesque ». Cependant, la nature de la matière ne me permet pas de conclure avec certitude.

Digitized by Google

semble avoir poursuivi qu'un type féminin : la Vierge. S'il l'abandonne, il demande à la mythologie une héroïne. Il enfante alors *Persée et Andromède* et fait obéir son ciseau à la faiblesse de la chair. Ayant incarné l'idée de force dans l'homme, il incarnera celle de faiblesse dans la femme.

Même pour les accessoires, il conserve ce principe qui consiste à conformer l'exécution manuelle à la nature des objets. Les cassures des draperies ne sont raides qu'à bon escient, et leurs plis ne forment jamais une silhouette disgracieuse. L'arrangement est toujours motivé par l'attitude, le geste ou l'action intérieure des personnages. Une toile inconnue appartenant à M. Gibausset et représentant l'*Apothéose d'un martyr* offre un bel exemple de draperie. Dans cette peinture — une des plus belles de Puget — on remarque entr'autres personnages une jeune sainte qui occupe la gauche de la scène et dont les vêtements sont modelés avec une grande souplesse. Dans le dessin de saint Ambroise, les draperies ont une ampleur magistrale et concourent, presque autant que le personnage, à faire de ce morceau une page admirable et telle que l'on peut appliquer à chacune des lignes qui la composent le mot du poète latin sur les membres : *tot linguæ quot membra viro*. Un autre curieux spécimen de draperie nous est fourni par la maquette en terre cuite du même évêque, maquette que possède un riche collectionneur, M. Baudouin-Gounelle. Les plis de la chape empruntent les lignes les plus bizarrement tourmentées. On la dirait tailladée à grands coups de sabre ; elle semble participer à l'angoisse mystique, à l'exaltation morale de l'évêque — dont le corps ne se devine pas sous l'étoffe, ce qui est une singularité digne de remarque chez un pareil artiste (1).

(1) Cette terre cuite a subi du temps l'irréparable outrage. Le mot irréparable est bien celui qui convient, car le collectionneur marseillais, après avoir fait mettre la main droite qui

Digitized by Google

Le marbre lui a également fourni sur ce point l'occasion de montrer la souplesse de son outil qui sut se transformer plus d'une fois en aiguille de fée. Il a traité les cheveux d'une manière presque uniforme en sculpture, et sans intérêt esthétique dans le domaine de la peinture. Les bustes de Louis XIV déroulent de longues spirales floconneuses et épaisses, trouées de notes ombreuses, donnant l'illusion d'une longue théorie d'anneaux. Cette particularité est très visible dans un buste de ce roi qui fut donné par lui à l'archevêque de Narbonne et qui figure actuellement dans le musée de cette ville, après avoir été un des plus beaux ornements du palais archiépiscopal.

Il serait impossible d'arriver à cette conclusion que Puget avait une manière unique de travailler. A l'exemple de Michel-Ange, on l'a vu se ruer sur la matière et mettre au point telle partie de l'œuvre sans avoir encore effleuré l'épiderme des autres parties du marbre, lesquelles n'avaient pas su exciter au même degré sa fougue inspirée. Ce procédé de travail, qui fut en honneur parmi les sculpteurs italiens de la Renaissance, n'implique pas nécessairement chez celui qui l'adopte une impétuosité extrême dans l'exécution manuelle. Erigé en système, il devient une habitude d'école. Chez Puget, il n'était pas le résultat d'une habitude contractée au contact des sculpteurs italiens, mais une nécessité, un besoin absolu, à certaines heures, de matérialiser un rêve trop impatient. Aujourd'hui, nos statuaires ne pratiquent plus la même méthode. Les disciples de l'Ecole de David d'Angers, Ecole qui n'exclut pourtant pas l'énergie, procèdent par éliminations

manquait, par un habile praticien gênois, a dû l'enlever au nom de l'unité de l'œuvre ; tant il est vrai que les restaurations, pour habiles qu'elles soient, ne réussissent qu'à montrer leur inanité.

Digitized by Google

générales et n'arrivent à la manifestation définitive de la vie que par un dégrossissage successif et d'ensemble, imitant en cela le travail de la nature elle-même.

Appelé en dehors de sa ville natale pour l'exécution de travaux divers, il négligeait souvent des morceaux qui, dès l'abord, l'avaient passionné au point d'en perfectionner les parties essentielles. Faisant allusion à son groupe d'Andromède délivrée par Persée, il écrivait à Louvois, le 20 octobre 1663 : « J'espère « que cet ouvrage sera plus beau et plus agréé que « celui de Milon, la pièce de marbre est sans aucun « défaut et blanche comme la neige. J'y ai travaillé « en divers temps cinq ans, y comprenant le modèle, « que j'ai fait aussi grand que le marbre. »

Il travaillait dans le silence et la solitude. Notre imagination nous tromperait si elle nous le montrait loquace et distrait, au milieu d'un parterre d'adorateurs et d'élèves venus dans son atelier pour assister aux tours d'adresse du maître. Il se plaisait, au contraire, à s'enfermer en tête-à-tête avec son œuvre, à s'isoler. Écoutons son ami De Dieu, sculpteur ordinaire du roi : « Pendant qu'il travaillait, il « n'aimoit pas être interrompu pour ne pas perdre « ses idées, méditées et corrigées dans son esprit. Ce « qui faisoit dire aux personnes qui alloient chez lui « par curiosité qu'il étoit impraticable parce qu'il ne « vouloit voir personne pendant son travail, pour « ne pas dissiper son esprit extrêmement attentif à « ce qu'il faisoit. »

Si nous voulons avoir le dernier mot sur la technique de Puget, examinons une terre cuite brisée. Que voyons-nous ? A l'encontre de la plupart des sculpteurs, Puget massait au moyen de larges boulettes, laissant de nombreuses chambres d'air, ne liant pas ses plans intérieurs par des ligatures molles destinées à donner la cohésion. Il ne songeait nullement à la cuisson lorsqu'il travaillait la terre

Digitized by Google

de l'Estaque ou de Saint-Henri, qui, sous ses doigts agiles, en dépit de joints mal fermés, s'animait rapidement d'une vie aiguë. Tandis que certains sculpteurs, comme Carpeaux, dont la facture n'est pourtant pas sans affinité avec la sienne, avaient constamment les lèvres argileuses, par suite de l'humectation de la matière devant former les linéaments, lui, procède par juxtapositions qu'il ne relie entr'elles que par la justesse de son coup de pouce primesautier. Une terre cuite, également inconnue, qui appartient au distingué bibliophile M. J. de Barbarin, *Milon attaquant un lion*, a été enlevée d'un seul jet. Ici, contrairement à la légende, le vainqueur des jeux olympiques est aussi le vainqueur du lion qu'il étreint avec fureur. C'est un amalgame de muscles et de chair qui palpite, s'élance et bondit. Certes, l'exécution en est sommaire, Puget ayant voulu exprimer succinctement une pensée, afin de se rendre compte du résultat que pourrait donner une œuvre définitive ainsi conçue, mais elle vient corroborer d'une manière complète les remarques précédentes (1).

Toutes les terres cuites doivent être regardées comme des maquettes. M. Daignan, amateur marseillais au XVIIIe siècle, possédait les modèles de *Saint Nicolas*, exécutés pour Gênes. Le groupe *Borée enlevant Orythie*, du Musée de Toulon, a été, sans doute, la première pensée d'une œuvre plus considérable, de même que le *Neptune écrasant un*

(1) Un artiste de Marseille possède un haut relief en terre grasse représentant « l'Adoration des Bergers » et qui, malgré quelques dégradations, est un morceau de premier ordre. Il révèle certaines irrégularités dans l'exécution, mais on remarque un bras et un torse qui ne peuvent être, à mon avis, que l'œuvre de Puget. La tête d'un des personnages ressemble à celle du sculpteur ; cette similitude se retrouve dans maint tableau, notamment dans la *Sainte Famille* qui décore le grand panneau du salon principal de l'hôtel de M. le marquis de Saporta, à Aix.

Digitized by Google

dauphin (collection Baudouin-Gounelle). Cette dernière nous montre le dieu de la mer, le pied appuyé sur un dauphin dont la gueule est démesurément ouverte. Son corps onduleux s'enroule autour de Neptune et va finir à l'endroit même où les sculpteurs placent ordinairement la feuille de vigne. Les deux bras manquent. Je ne dirai pas que cette statuette nous enlace de ses bras absents, comme l'a dit Paul de Saint-Victor en parlant de la Vénus de Milo, mais j'oserai affirmer que le torse eût été digne de provoquer l'enlacement d'un Milon. A propos de Barye, on a observé que ses ouvrages portaient en naissant une physionomie archaïque. Ils offrent un ensemble simple, résumé, en quelque sorte, par des méplats et des surfaces larges à l'instar du procédé en honneur parmi les vieux maîtres éginètes, particularité qui leur donna, dès leur apparition, une consécration que, seules, les œuvres ayant survécu à leur époque sont généralement capables d'obtenir. Avec Puget, c'est le contraire qui se produit. Son œuvre, malgré son existence deux fois séculaire, est toujours jeune, toujours vivant, toujours moderne; il semble appartenir à toutes les époques et vouloir défier les siècles futurs. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il a plongé son ciseau dans les entrailles de l'humanité... (1).

(1) On lui attribue, à tort, un grand nombre d'ouvrages, surtout des Vierges, des têtes de Christ et des Annonciations. Il y aurait un très curieux chapitre à écrire sur l'état d'âme de l'amateur qui, de bonne foi, croit posséder un Puget et qui nous montre une œuvre quelconque. J'ai été récemment consulté au sujet d'une très grande toile ornant la chapelle d'un château et représentant l'Annonciation. La vue photographique de ce tableau suffit pour m'éclairer. Malgré l'absence du coloris, il était assez facile de distinguer la facture de Michel Serre, celui-là même qui restaura le *Salvator mundi*. Mon opinion fut d'ailleurs confirmée par la présence d'un ange placé au centre de la composition et que je n'eus pas de peine à reconnaître : c'était l'un des quatre fils de Serre, c'est-à-dire une signature irrécusable.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ LE 13 DÉCEMBRE 1903

AU NOM DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Par

M. le Professeur STEPHAN

Correspondant de l'Institut

A L'INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ AU PALAIS LONGCHAMP

A LA MÉMOIRE DU PROFESSEUR

A.-F. MARION

MESSIEURS,

L'Académie des Sciences a voulu être représentée à l'inauguration de ce monument, où les amis de Marion sont heureux de retrouver ses traits sympathiques reproduits par la main d'un habile artiste et, quelque indigne que je sois d'un tel honneur, c'est en son nom que je prends la parole.

Cette illustre Compagnie donne ainsi une nouvelle marque de l'estime où elle tenait notre éminent compatriote auquel, de son vivant, elle avait déjà prodigué ses distinctions les plus appréciées.

En effet, après avoir deux fois couronné ses travaux, en 1869 et en 1884, après lui avoir décerné une médaille en 1885, elle se l'attachait, en 1887, comme correspondant de sa section d'anatomie et zoologie.

Digitized by Google

De son côté, Marion, comme il est très naturel, attachait le plus haut prix aux suffrages de l'Institut : parmi les quatre-vingt-seize notes, mémoires ou volumes qu'il a publiés, soit seul, soit en collaboration avec d'autres auteurs, trente-deux, et ce sont les plus importants, ont été insérés aux comptes-rendus de l'Académie.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, d'étudier, dans son ensemble, une œuvre d'une pareille étendue, étude pour laquelle je serais peu qualifié. Je me bornerai presque uniquement à résumer les rapports présentés à l'Académie au sujet de ses mémoires couronnés.

Marion a été un précoce : à l'âge où d'ordinaire on est encore au collège, il suivait les cours de notre Faculté des Sciences ; il y devenait même bientôt préparateur d'histoire naturelle, grâce au patronage du marquis Gaston de Saporta. Ce dernier, dont le nom faisait déjà autorité en paléontologie, avait su deviner les rares facultés de l'enfant dont il devait être plus tard l'actif collaborateur. Il lui accorda de prime abord une vive affection, que son jeune ami sut bien vite justifier ; car, à 21 ans, en 1867, il débutait par la publication de deux mémoires remarqués : « Premières observations sur l'ancienneté de l'homme dans les Bouches-du-Rhône » et « Note sur la Faune quaternaire de la Provence. »

Marion semblait donc destiné à s'occuper surtout de géologie ; il en fut autrement pour divers motifs et, sans renoncer à cette science, il dirigea désormais, de la façon la plus heureuse, la plupart de ses recherches vers la zoologie, si bien qu'en quelques années il produisait des travaux assez importants pour lui valoir le prix Bordin au concours de 1869.

L'Académie avait proposé, en 1866, comme sujet de prix Bordin à décerner en 1869, « La monographie d'un animal invertébré marin ». Les concurrents, dit le rapporteur, M. Blanchard, devaient s'attacher

Digitized by Google

« à faire une étude profonde de l'organisation et des conditions biologiques d'un animal qui n'aurait pas encore été l'objet de recherches bien approfondies ». Le prix fut partagé entre deux mémoires dont l'un dû à Marion et portant pour épigraphe Μάθειν, avait pour titre : *Recherches zoologiques et anatomiques sur des Nématoïdes non parasites marins*. Le rapporteur accorde des éloges motivés aux deux parties de cette remarquable étude.

Ce premier succès est pour Marion le point de départ d'une activité toujours croissante jusqu'aux dernières années qui ont précédé sa fin prématurée. On en peut juger en parcourant la notice qu'ont publiée ses élèves préférés, MM. Jourdan, Vayssière et Gastine, dans les *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*.

Pendant cette période, dont la partie la plus féconde est comprise, disent ces messieurs, entre 1876 et 1882, les travaux de l'auteur doivent être groupés en trois sections ; recherches de zoologie ; travaux de paléontologie végétale, dont la majeure partie est en collaboration avec de Saporta ; études de zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie des pêches.

Outre ses travaux de science pure, Marion consacre, en effet, un temps considérable à la lutte contre le phylloxéra, soit en France, soit à l'étranger, ainsi qu'au beau laboratoire zoologique d'Endoume. D'autre part, il collabore aux expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*

Sa réputation a grandi : autour de lui et de ses élèves habituels, viennent se grouper les zoologistes français et étrangers les plus éminents : Kovalewski d'Odessa, Oscar Schmidt de Strasbourg, Bobretzky de Kiew, Neumann de Fribourg en Brisgau et le concours de tant de savants de premier ordre donne au laboratoire un lustre sans égal.

Aussi, le monde savant approuve-t-il d'une

Digitized by Google

manière unanime le choix de l'Académie lorsque, en 1884, elle lui décerne le grand prix des sciences physiques.

La question proposée par l'Académie était la suivante : « Etude du mode de distribution des animaux marins du sud de la France. »

Marion avait présenté, pour le concours, deux mémoires comprenant 160 pages de texte in-4°, plus une grande carte des fonds. Il y résumait ses études poursuivies sur les côtes de Provence depuis une quinzaine d'années. Le premier mémoire avait pour titre : *Esquisse d'une topographie zoologique du golfe de Marseille*, et le second : *Considérations sur les faunes profondes de la Méditerranée, d'après les dragages opérés au large des côtes méridionales de France.*

Après avoir fait ressortir les difficultés de la question posée, le rapporteur, H. Milne Edwards, montre que Marion y a répondu avec une science magistrale. Dans sa conclusion élogieuse, il félicite le savant, non seulement des résultats personnellement atteints par lui, mais aussi du mouvement scientifique qu'il a su créer et entretenir autour de sa personne.

C'est qu'en effet Marion avait cette faculté rare d'impulsion qui est l'apanage des vrais maîtres. Il la devait surtout à sa bonté naturelle et à son dévouement sans bornes pour ses disciples.

Il me souvient que, dans ma jeunesse, étant encore en première année d'Ecole normale, je fus envoyé en délégation, à Sens, avec quelques camarades, pour assister à l'érection d'une statue du grand chimiste Thénard. A notre tête, était notre directeur des études, Pasteur, qui n'était alors un grand homme que pour ses élèves. Il n'était même pas encore de l'Institut.

Lorsque, après plusieurs autres orateurs, Pasteur eut à parler, il impressionna vivement l'assistance par la fin de son discours. Il y insistait, avec cette

Digitized by Google

précision de termes où il excellait, sur l'importance que l'on doit attacher aux qualités du cœur de l'homme lui-même dans les jugements que l'on porte sur les savants célèbres.

C'est ainsi, Messieurs, que nous devons juger Marion : en faisant très large pour lui la part du cœur.

Ce beau monument perpétuera sa mémoire pour le public, mais il en laisse un autre également durable : c'est le souvenir ému et reconnaissant que ses élèves lui conservent et qu'ils transmettront à ceux dont ils sont aujourd'hui les maîtres justement écoutés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Un épisode des premiers temps de l'Académie

LA SATIRE DU SIEUR DÉCUGIS

Par M. Ludovic LEGRÉ,

Secrétaire perpétuel.

Les deux historiographes de l'Académie de Marseille, le docteur Lautard et l'abbé Dassy, ont raconté que, dès sa naissance, la Compagnie fut en butte à des attaques qui excitèrent, chez les nouveaux Académiciens, une vive émotion. Ce furent des satires, des comédies (1), des pamphlets, ayant pour auteurs, comme il est facile de le supposer, des gens plus ou moins frottés de littérature, qui auraient voulu être choisis pour faire partie de la nouvelle association et qui avaient été froissés qu'on les eût tenus à l'écart.

Le nom d'un de ces pamphlétaires nous a été transmis par l'un et l'autre de nos historiens. Le sieur Décugis avait paru à ce point redoutable qu'il fallut

(1) « A l'issue de la séance d'inauguration, la critique commença son œuvre : comédie, pamphlet, gravure, rien ne fit défaut. — Un écrivain ouvrit le feu, rédigea une pièce comique et pleine de malices : il espérait qu'elle pourrait être représentée à Marseille même et il en demanda l'autorisation aux échevins : ceux-ci la refusèrent. » (L'abbé Dassy, *l'Académie de Marseille*, p. 26).

Digitized by Google

faire jouer les grands ressorts pour le réduire au silence, ou tout au moins pour l'empêcher de livrer son libelle à l'impression. Cet ouvrage avait circulé à l'état de manuscrit, et l'on en connaissait toutes les méchancetés.

Le Maréchal de Villars, protecteur officiel de la jeune Académie qui lui devait son existence légale, intervint en cette affaire. « M. le Maréchal, écrit Lautard, outré de l'audace de l'auteur, prit ses calomnies pour une injure personnelle : insulter à l'Académie, c'était mépriser la protection dont il l'honorait, c'était l'insulter lui-même et braver son crédit et son autorité (1). »

Il y avait des raisons de croire que Décugis aurait recours à des typographes d'Avignon (2). En effet, il porta son œuvre chez deux imprimeurs de cette ville, qui lui dirent qu'ils ne pouvaient rien imprimer sans la permission du Père Inquisiteur. Décugis essaya d'obtenir l'autorisation exigée. L'Inquisiteur déclara qu'il était disposé à l'accorder; mais il y mettait une condition : l'opuscule devait paraître avec le nom de l'auteur.

Sur ces entrefaites, l'Académie, forte du secours puissant que lui prêtait le Maréchal, s'était adressée au Vice-Légat qui gouvernait Avignon au nom du Saint-Siège.

Le Vice-Légat, Monseigneur R. d'Elci, écrivit, le 11 septembre 1727, à M. de la Visclède, secrétaire-perpétuel de l'Académie, une lettre en laquelle, après avoir donné les détails que nous venons de reproduire, il promettait de faire échec aux tentatives du sieur Décugis : « Ainsi, disait-il, vous pouvez être « assuré que cet écrit ne se mettra pas sous la presse « dans ce pays (3). »

(1) Lautard, *Histoire de l'Académie de Marseille*, t. 1er, p. 79.

(2) « Décugis était du Comtat. » L'abbé Dassy, *op. cit.*, p. 28).

(3) Cette lettre, conservée dans les archives de l'Académie, a été reproduite *in-extenso* par Lautard et par l'abbé Dassy.

Digitized by Google

« Renvoyé d'Avignon, — dit à son tour l'abbé Dassy, — le libelliste crut pouvoir faire imprimer son travail, en cachette, à Marseille, chez Maillard (1); mais les échevins en furent prévenus et la police municipale se hâta : elle arriva assez à temps pour briser les planches prêtes à mettre la brochure au jour (2). »

En quoi donc consistait l'ouvrage que l'Académie craignait tant de voir propagé par l'impression ? « Que devint ce sanglant manuscrit ? A-t-il trouvé quelque presse complaisante ? » se demandait l'abbé Dassy.

A cette question, il répondait par une hypothèse :

« Nous avons sous les yeux, en ce moment, un petit in-18, sous ce titre : *Critique des ouvrages des Académiciens de Marseille*. (Trévoux, de l'imprimerie de S. A. S. M. le prince souverain de Dombes, 1727, 39 p.).

« Il est surtout question dans cette brochure des discours et des poésies lus dans la première séance de l'Académie. L'écrivain y est violent, quoique ses attaques soient assez spirituelles. Serait-ce là l'ouvrage de Décugis ? Imprimé loin de Marseille, il fut facilement répandu dans notre cité et y causa du scandale (3). »

Mais l'hypothèse formulée par l'abbé Dassy n'était point fondée.

(1) Lautard écrit *Mallart*.

(2) Le premier président du Parlement d'Aix, qui remplissait en même temps les fonctions d'intendant de Provence, était aussi intervenu en faveur de l'Académie. « M. Le Bret, premier président, intendant et commandant en Provence, ajoute Lautard, mit le plus grand zèle à prévenir ce fâcheux éclat.

(3) Cette pièce, qui faisait partie des collections de feu le marquis de Clapiers, avait été par lui obligeamment communiquée à l'abbé Dassy.

Digitized by Google

Un heureux hasard vient de nous apporter la véritable solution de ce petit problème d'histoire littéraire.

Un de nos amis, M. Joseph de Barbarin, qui consacre ses loisirs à former une précieuse collection de documents de toute nature relatifs à la Provence, a bien voulu nous communiquer un manuscrit qu'il a récemment découvert chez un bouquiniste de notre ville.

Ce manuscrit consiste en un petit cahier, de 20 centimètres sur 14, composé de dix feuillets de papier fort, dont le premier et le dernier forment couverture. Le texte remplit le recto et le verso des huit feuillets intérieurs ; les pages sont numérotées de 1 à 16.

Le papier, l'écriture et l'orthographe concourent à montrer que le manuscrit date certainement de la première moitié du 18e siècle.

Sur le recto du premier feuillet de la couverture, au milieu d'un encadrement, s'étale un titre ainsi libellé :

LE SABAT LITTÉRAIRE

SATIRE

Par Monsieur DECUGIS *avocat du Roi en la Senechaussée de la ville de Marseille contre divers membres de l'Academie des belles-lettres de la même ville.*

Voilà donc le cruel pamphlet qui plongea dans un si grand émoi les fondateurs de notre Académie.

Remarquons tout d'abord la qualité d' « avocat du Roi en la Sénéchaussée » que se donne le sieur Décugis.

Il était magistrat : il remplissait des fonctions judiciaires, analogues à celles qu'exercent aujourd'hui, près de notre tribunal de première instance, le procureur de la République ou ses substituts.

Digitized by Google

On voit que ce pamphlétaire n'était pas le premier venu. La charge dont il était investi devait lui assurer un certain crédit, ce qui expliquerait en quelque mesure sa hardiesse à l'égard du Maréchal et de la Compagnie que celui-ci protégeait.

Décugis fut-il un bon magistrat ? Nous nous permettrons d'en douter, en voyant avec quelle absence de scrupules il se livrait aux plus condamnables diffamations. Il était, en tout cas, un détestable poète et, quand on lit ses mauvais vers, on ne peut s'empêcher de sourire au souvenir des chaudes alarmes qu'ils provoquèrent.

Si, comme nous le pensons, ces violences lui furent inspirées par le dépit de n'être pas entré dans la nouvelle Académie, la pauvreté de sa verve poétique justifiait pleinement l'exclusion dont il s'était cru frappé à tort.

Le *Sabat littéraire* débute, à la façon d'une épopée classique, par une invocation à la Muse :

Toy qui semant de fleurs les sentiers du Parnasse,
Egayois le pinceau du satirique Horace,
Muse, retrace-nous avec plus de douceur
De vingt Grecs litterés la superbe splendeur;
Peins-nous au naturel la verve triomphante
D'une Société nécessaire et sçavante
Dont les rares travaux, en ces lieux enfouis,
Pour un projet si plat se trouvent réunis.

A travers un galimatias qui s'épaissit de plus en plus, nous distinguons pourtant une allusion au maréchal de Villars, désigné sous le nom bizarre de « prince de Phœbus » :

Marseille, tu dois tout à l'art, à la prudence
Du prince de Phœbus qui causa sa naissance,
Qui, soutenant le poids de ses hardis talents,
Malgré l'arrêt du sort, veut faire des sçavans ;
S'il ranime des soins dignes de son audace,
C'est pour mieux mettre à sec le bourbier du Parnasse.

Digitized by Google

Puis commence le défilé des victimes que l'avocat du Roi va cribler de ses traits.

Le satirique se méfiait-il de la puissance de son art ? Craignait-il qu'on ne reconnût pas assez vite ceux qu'il entendait livrer à la risée publique ? Onze noms sont inscrits en toutes lettres à la marge du manuscrit, à l'endroit où commence le passage qui les concerne.

Ce sont, dans l'ordre même où le *Sabat littéraire* les présente : l'avocat Olivier, l'abbé de Porrade, Bertrand, médecin, le secrétaire perpétuel Chalamont de la Visclède, Charles Peyssonnel et Joseph-Félix Gravier, tous les deux avocats, de Gérin, lieutenant-général à l'Amirauté, Félix Cary, numismate, et les abbés de Vaccon, Eymar et Dupont, les deux premiers chanoines de la Cathédrale.

La note dominante, dans la longue satire de Décugis, c'est la platitude : nous n'y trouvons pas un seul vers spirituel ou plaisant, en dépit d'une prétention que l'auteur formulait ainsi :

> D'un tas de vils rimeurs dévoilons l'impudence
> *Et de l'art de railler tirons la quintessence*

Il est très souveut grossier ; il n'hésite pas à prendre pour thème de ses attaques les désavantages extérieurs de la personne ou les secrets de la vie privée.

Il s'exprime en ces termes, au sujet du chanoine Eymar :

> Quel autre fainéant à plate et large face.
> Pour placer son fauteuil ne trouve plus d'espace ?
> Ah ! morbleu, qu'il est gras ! La peau d'un tel cochon
> Epargnerait, sans doute, en hiver, un manchon.

Il dit de Charles Peyssonnel ;

> Sans avoir lu le Code, il se dit avocat,
> Pour sa taille on a pris modèle sur un rat.

Digitized by Google

Et d'un autre avocat, Joseph-Félix Gravier :

Quel aspect, quel abord, quelle férocité !
Il a d'un léopard le corsage emprunté.
. . . . . .
Il se trouve placé dans une Académie
Comme un âne au milieu d'une large écurie.

Il accommode d'une belle manière le chanoine de Vaccon :

Content de son destin, il vivoit sans éclat,
Lorsque l'ardent désir de porter un rabat
S'empare de son cœur ; il quitte la houlette,
En équipage noir aussitôt il s'apprête ;
Une perruque blonde, un ruban en ceinture,
Masquant son air grossier, lui servent de parure.
Jamais auprès du sexe il ne fut interdit :
Il l'accoste, l'assiège et l'achète à crédit.

Sur la tête de l'abbé de Porrade,

Un noble italien, grand hableur, cabaliste,
Qui se donne au public pour un esprit brillant
Et qui peut tout au plus passer pour un pédant,

il déverse les mêmes calomnies, mais en se servant de mots si crus qu'il ne nous est pas possible de les reproduire (1).

L'éminent secrétaire-perpétuel, qui avait coopéré avec grand zèle à la fondation de l'Académie et dont la présence donnait à la Compagnie un lustre particulier, devait tout naturellement exciter chez l'auteur du *Sabat* un redoublement de fureur. Voici l'apos-

(1) « M. de Porrade avait voulu embrasser l'état ecclésiastique ; il en porta même l'habit pendant plusieurs années.... Plus tard, il renonça au canonicat qu'il avait reçu de son oncle, à l'âge de quatorze ans, par voie de résignation d'un bénéfice, et rentra dans la société laïque en 1728. » (L'abbé Dassy, *op. cit.*, p. 69).

Digitized by Google

trophe, dépourvue du moindre atticisme, qu'il adressait à Chalamont de la Visclède :

Et vous, maigre suppôt du séjour littéraire,
Dont la plate bêtise est le juste salaire,
Vous qui voulez passer pour un savant auteur,
Insecte du Parnasse, infâme prosateur,
Ne vous offensez pas si mon feu se rallume,
Si je sens ranimer mon audace et ma plume.
. . . . . .
Des ânes, imitant le chant du rossignol,
Osent effrontément... Mais non, laissons-les faire,
Ils ne chanteront pas, ils ne feront que braire.

Décugis aurait dû, au moins, épargner M. de Gérin, magistrat comme lui. Il essaye pourtant de ridiculiser le lieutenant-général de l'Amirauté :

Mais quel brillant sujet vient éblouir ma vûe ?
Est-ce quelque officier qui vient faire recrue ?
Non, c'est un chevalier, apprentif magistrat,
Qui fait la cabriole et passe l'entrechat.

Le médecin Jean-Baptiste Bertrand s'était distingué par le dévouement avec lequel, en 1720, il soigna les malheureux atteints de la peste. Plus tard il avait écrit une dissertation où il prônait les vertus curatives de l'air salin. Le satirique s'empare de ces deux faits pour tourner en dérision le mérite du généreux et savant praticien :

Mais quel nouveau sujet se découvre à mes yeux ?
Que vois-je ? Quel docteur s'avance vers ces lieux ?
Tremblez, physiciens ; frémissez, botanistes ;
Et vous, empoisonneurs, fabuleux alchimistes,
Éloignez-vous, vous dis-je ; oui, votre art assassin
Doit céder à l'aspect de ce grand médecin.
Les coupables enfants que nourrit le Ténare,
L'épouvante, l'horreur et le meurtre barbare,
Les violents effets de la contagion
Ont en vain éprouvé ce hardi champion.

Digitized by Google

Son art l'a délivré du fléau redoutable ;
Et du ciel allumé le décret respectable
Qui portait en ces lieux la terreur et la mort
De la loi d'Atropos a garanti son sort.
Il vit ; soyez contents, fiévreux, paralytiques,
Vous, squelettes mourants, oui, vous, ardents phtisiques,
Ce savant vous fera promener sur les eaux ;
L'air salé de la mer guérira tous vos maux.
Vulgaire, profitez d'un ouvrage sublime :
Lisez aveuglément son traité maritime
Qui, sous le nom masqué de *dissertation*,
Est plein de rhapsodie et de confusion.

Il essaie quelquefois de manier l'ironie ; c'est l'arme dont il se sert à l'égard de l'abbé Dupont :

Quel autre se présente armé d'une lorgnette ?
Une ode des tombeaux l'annonce pour poète.
Chez lui, l'esprit d'accord avec le jugement
Prête à ses vers frappés un solide agrément ;
Il est de l'ignorance ennemi formidable,
Bon ami, délicat, gracieux, sociable.
Quand on a du génie et de la probité,
Des traits de la satire on doit être excepté (1).

Trois autres Académiciens figurent dans le *Sabat littéraire* sans être explicitement désignés, comme les précédents, par l'inscription de leur nom en marge du manuscrit. Est-ce par un oubli du copiste ou bien l'auteur de la satire comptait-il, pour ces trois-là, exercer la sagacité du public ?

A qui s'appliquaient les quatre vers suivants, nous serions embarrassé de le dire :

(1) Il faut sans doute considérer comme ironiques les quatre vers qui s'appliquent, d'après l'inscription marginale, à l'érudit Félix Cary :

Quel modeste jeune homme en ce séjour s'avance ?
A son air, du bon sens, je vois quelque apparence
Il est sage : au mérite il sait donner le prix ;
Il rend, sans hésiter, justice à ses amis.

Digitized by Google

Mais que vois-je en ces lieux ? Quel autre farfadet
Dans le sacré vallon n'avance qu'à regret ?
Quel intérêt enfin dans ce séjour le guide ?
Sur les bords de Cythère il seroit moins timide.

Mais sous le fatras de deux longues tirades, nous croyons reconnaître deux poètes qui firent honneur à l'Académie nouvellement fondée, Pierre de Robineau et Paul-Alexandre Dulard.

Le *Sabat littéraire* donne au premier, par une évidente antiphrase, le nom de *Riche en rime :*

En vain à sa cervelle il donne la torture ;
Il écrit, il efface et, la plume à la main,
De rimer mieux qu'un autre il forme le dessein.
Triste essai, vain effort pour qui n'est pas poète !
Il peut par la raison, mais la rime l'arrête.
C'est un don que le Ciel nous accorde en naissant ;
L'effort le plus pénible est le plus impuissant.
Laissons, laissons un peu ruminer *Riche en rime ;*
Qu'à noircir du papier le barbouilleur s'escrime !

Dulard était l'auteur de quelques fables estimées, et il avait eu, en 1724, un poème couronné aux Jeux-Floraux de Toulouse. Ces deux circonstances, visées dans la satire, le désignent clairement :

Quoique sur l'Hélicon il ait peu de crédit,
Il a de rimailler un avide appétit ;
Sans jamais avoir bu de l'eau de l'Hippocrène,
Il prétend imiter Esope ou La Fontaine.
. . . . . .
Sa prose pindarique et ses hardis grimauds
Ont enlevé le prix qu'on donne aux Jeux-Floraux.
On connaît en ce lieu l'éloquence brillante ;
Toujours à juste titre on donne l'amarante ;
Dans ce séjour gascon, puisqu'il faut dire tout,
On aime le phœbus, on aime le bon goût,
On sait récompenser le solide mérite
Et, mieux que la faveur, la vertu sollicite.

Digitized by Google

Le factum du sieur Décugis se termine par une allusion aux démarches tentées pour mettre un frein à ses odieuses élucubrations :

Quel motif imprévû me condamne à me taire ?
Dois-je quitter ainsi le sabat littéraire ?
Quelle fatalité, quelle odieuse loi,
A cacher leurs défauts me contraint malgré moi ?
A cet injuste arrêt je souscris sans me plaindre ;
Dans le silence même on osera me craindre ;
Leur fausse politique en vain croit m'ébranler ;
De pareils ennemis ne me font pas trembler.

Le magistrat diffamateur se croit en posture de pouvoir braver même l'autorité du Maréchal Gouverneur de la Provence :

De leur vain protecteur le grand nom peu m'étonne :
Qui dit la vérité ne doit craindre personne.

Telle est la piètre satire qui occasionna une si grande frayeur aux Académiciens de 1726. En vérité, il n'y avait pas de quoi ! Une absence aussi complète de mérite littéraire enlevait toute portée à l'œuvre méchante du sieur Décugis. Ces invectives grossières, ces calomnies injustes, ces plaisanteries dénuées de sel, ne méritaient que le mépris. Nos premiers ancêtres auraient dû les dédaigner : ils pouvaient en dire, avec une absolue confiance : *Telum imbelle sine ictu !*

Digitized by Google

Digitized by Google

RÈGLEMENT

DE

L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

TITRE I.

OBJET DE L'ACADÉMIE

ARTICLE PREMIER. — L'Académie de Marseille a pour objet l'étude des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.

En outre, elle distribue des encouragements au bien.

Elle s'intitule : *Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Marseille*, ou, plus simplement : *Académie de Marseille.*

TITRE II.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE

ART. II. — L'Académie se compose de Membres Résidants, d'Académiciens Libres, d'Associés et de Correspondants.

Digitized by Google

Les Membres Résidants sont domiciliés à Marseille, ou au moins dans le département des Bouches-du-Rhône.

Les Académiciens Libres sont les anciens Résidants qui ont transporté leur domicile hors du département des Bouches-du-Rhône et ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, réclament les avantages attachés à ce titre.

Les Associés, savants, littérateurs ou artistes, ne peuvent être choisis que parmi les Membres ordinaires ou libres de l'Institut de France ou d'une des grandes Académies étrangères de même rang que l'Institut.

Les Correspondants sont choisis parmi les savants, les littérateurs et les artistes domiciliés hors de Marseille, en France ou à l'étranger.

Art. III. — L'Académie est divisée en trois Classes : celle des Sciences, celle des Lettres et celle des Beaux-Arts.

Art. IV. — Les anciens Résidants, devenus Académiciens Libres par la fixation de leur domicile hors du département et qui reviennent s'y établir, rentrent, à la première vacance, dans leur Classe respective.

Art. V. — Le nombre des Membres Résidants est fixé à quarante, dont dix-huit pour la Classe des Sciences, douze pour celle des Lettres et dix pour celle des Beaux-Arts.

Le nombre des Associés est fixé à vingt, celui des Correspondants à quarante, sans que

Digitized by Google

l'Académie soit tenue de remplir les cadres de ces deux dernières catégories.

ART. VI. — Les Académiciens Libres et les Associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative.

TITRE III

BUREAU DE L'ACADÉMIE

ART. VII. — Le Bureau de l'Académie est composé de cinq membres : un Directeur, un Chancelier, un Secrétaire-Perpétuel, un Secrétaire-Adjoint et un Trésorier.

ART. VIII. — Le Directeur est le représentant officiel de l'Académie; il en dirige les travaux, ouvre et lève les séances, accorde et maintient la parole, dépouille les scrutins et en constate les résultats avec le Bureau.

Le Directeur opine et vote le dernier ; dans les partages d'opinion, il a voix prépondérante.

ART. IX. — Le Chancelier remplace le Directeur, en cas d'absence, et en remplit toutes les fonctions.

En l'absence du Chancelier, le doyen présent, par ordre de nomination, en dehors des Membres du Bureau, préside les séances ; les autres fonctions du Directeur passent au Secrétaire-Perpétuel.

Digitized by Google

Art. X. — Le Secrétaire-Perpétuel est chargé de la tenue des registres, des archives, de la bibliothèque, de la correspondance, de la convocation aux séances. Il indique l'ordre du jour dans les avis de convocation. Il surveille l'impression des Mémoires, rédige les procès-verbaux et les signe avec le Directeur.

Art. XI. — Le Secrétaire-Adjoint remplace le Secrétaire-Perpétuel en cas d'absence.

Art. XII. — Le Trésorier est chargé des recettes et des dépenses ; il rend, au mois de février, les comptes de l'exercice précédent, et présente le budget du nouvel exercice. L'Académie élit deux auditeurs de comptes pour examiner l'état des finances et lui en faire rapport.

Le Trésorier paye sur les ordonnancements du Directeur et du Secrétaire-Perpétuel.

Il tient constamment en dépôt, au nom de l'Académie, dans une ou plusieurs banques qu'elle désigne, les valeurs qui sont la propriété de la Compagnie ; il fait de même pour les fonds qui ne sont pas nécessaires au mouvement normal des dépenses ; il est accrédité pour toutes opérations de compte-courant.

Art. XIII. — Chaque année, à la seconde séance de novembre, l'Académie procède à l'élection d'un Directeur, d'un Chancelier et d'un Trésorier.

Tous les cinq ans, dans la même séance, elle élit un Secrétaire-Adjoint.

Digitized by Google

Pour que l'élection du Directeur, du Chancelier et du Secrétaire-Perpétuel soit valable, il faut la présence ou la représentation de la moitié des Membres Résidants et le suffrage des deux tiers des votants, les fractions étant comptées pour une voix.

Pour les autres élections du Bureau, la majorité relative des suffrages suffit. Les Membres non présents pourront se faire représenter par un de leurs confrères ; le mandat devra être écrit et ne point porter de désignation nominative du candidat à élire, afin de respecter le secret du scrutin.

Art. XIV. — Aucun Membre de l'Académie ne pourra en être élu Directeur ou Chancelier avant que trois années se soient écoulées depuis sa réception.

Le Directeur et le Chancelier ne sont rééligibles qu'après trois ans au moins d'intervalle.

Le Secrétaire-Adjoint et le Trésorier sont indéfiniment rééligibles.

Art. XV. — Le Directeur, le Chancelier et les autres Membres du Bureau rééligibles entrent en fonctions à la troisième séance après le 1er novembre. Ils sont installés à cette séance par le Directeur sortant de charge.

Art. XVI. — Si un Membre du Bureau vient à décéder ou s'il cesse de remplir ses fonctions pour une autre cause, l'Académie pourvoit dans la séance suivante à son remplacement pour le délai qui reste à courir jusqu'au renouvellement du Bureau.

Digitized by Google

TITRE IV.

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

ART. XVII. — Nul ne peut être élu Membre Résidant s'il n'a demandé son admission par écrit, en désignant le fauteuil, devenu vacant, qu'il désire occuper, et s'il ne présente à l'appui de sa demande des titres scientifiques, littéraires ou artistiques, suivant le cas.

ART. XVIII. — La demande est renvoyée par le Directeur à la Classe dont dépend le fauteuil vacant, et cette Classe se réunit en commission pour examiner le mérite du candidat.

Si le fauteuil vacant est sollicité par plusieurs candidats, la Commission décide dans quel ordre de préférence les candidats doivent être classés.

La Commission nomme ensuite un Rapporteur chargé de consigner dans un rapport écrit la décision qu'elle a prise; ce rapport devra être présenté à l'Académie dans un délai maximum de six mois.

Dans la séance qui suit la lecture du rapport, l'Académie procède à la discussion des titres du ou des candidats, et l'élection a lieu à la séance suivante.

ART. XIX. — Les élections doivent être spécialement portées à l'ordre du jour sur les lettres de convocation.

Les Membres non présents pourront se faire

Digitized by Google

représenter par un de leurs confrères; le mandat devra être écrit, et ne point porter de désignation nominative du candidat à élire

Pour que l'élection soit valable, il est nécessaire que les trois quarts des Membres Résidants soient présents ou régulièrement représentés; le vote a lieu au scrutin secret; le candidat n'est élu que s'il obtient la majorité absolue.

Art. XX. — Le nouvel élu prend séance en assemblée publique. Il y prononce un discours auquel le Directeur répond.

Le discours du récipiendaire devra être, au moins deux mois avant la séance publique, communiqué au Directeur, qui est chargé de répondre. Il sera ensuite soumis à l'approbation de l'Académie; le texte en sera déposé entre les mains du Directeur et pourra seul être imprimé dans les Mémoires. Le récipiendaire, admis aux honneurs de la séance privée, y donnera, s'il le demande, lecture de son discours; il se retire ensuite.

Deux parrains seront désignés au récipiendaire par le Directeur; ils auront soin de présenter le nouvel élu à ses confrères, et veilleront au bon ordre de l'assemblée publique de réception.

La réception doit avoir lieu dans le délai d'une année. Tout élu qui, sans excuse valable, n'aurait pas remis son discours à temps pour que cette règle pût être observée, est réputé démissionnaire.

Art. XXI. — Les Membres Associés sont élus à main levée ou par acclamation, à la majorité des

Digitized by Google

Membres présents ou représentés, pourvu que ceux-ci soient au nombre minimum de vingt, que la candidature soit annoncée sur les lettres de convocation et que la proposition en soit faite par écrit et signée par dix Membres. L'unanimité des suffrages équivaut à l'acclamation.

Les Correspondants sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue des votants, et à la suite d'un rapport écrit présenté par la Classe compétente.

Leur nomination peut avoir lieu un mois après l'audition du rapport, et pendant ce mois le nom du candidat demeure affiché dans la salle des séances.

Nul ne sera reçu Correspondant s'il n'a demandé lui-même ce titre, ou ne l'a fait demander par un Membre Résidant.

TITRE V

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ART. XXII. — L'Académie tient ses séances ordinaires le premier et le troisième jeudi de chaque mois, à deux heures et demie après midi.

ART. XXIII. — Le Directeur et le Secrétaire-Perpétuel ont le droit de convoquer l'Académie en réunion extraordinaire, soit d'office, soit sur la demande écrite et motivée de cinq Membres Résidants adressée au Directeur.

Digitized by Google

Art. XXIV. — Les séances ordinaires ne sont pas publiques. Les étrangers ne peuvent y être admis ou entendus que sur la présentation d'un Membre et avec l'autorisation du Directeur.

Art. XXV. — L'Académie tient au moins une séance publique dans le courant de l'année.

Le Bureau est chargé de donner à l'indication de cette séance la publicité convenable. Il doit y convoquer les personnes portées sur une liste qui est revisée au commencement de chaque année par le Directeur en exercice et le Secrétaire-Perpétuel. Il désigne à tour de rôle deux Membres pour faire les honneurs de l'assemblée, en régler le bon ordre et la distribution des places.

Pour les séances publiques, l'Académie arrête elle-même l'ordre du jour.

Art. XXVI. — Le procès-verbal des séances est rédigé en minute; après avoir été adopté à la séance suivante, il est transcrit sur le registre et signé par le Secrétaire-Perpétuel et le Directeur.

Art. XXVII. — Aucune délibération prise suivant les formes établies par le Règlement ne peut être rapportée que dans une séance dont l'ordre du jour a expressément mentionné cet objet, et si la proposition en a été faite par huit membres au moins.

Art. XXVIII. — Les questions concernant la constitution de l'Académie ou son administration intérieure et les rapports de candidatures ne

Digitized by Google

pourront être délibérés que dans les séances dont l'ordre du jour en aura fait mention expresse.

ART. XXIX. — L'Académie suspend ses travaux au mois de juillet pour les reprendre le premier jeudi du mois de novembre.

TITRE VI

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

ART. XXX. — L'Académie publie ses travaux et les œuvres couronnées dans ses concours, quand elles en auront été jugées dignes.

Tout ouvrage destiné à être imprimé dans ses recueils de Mémoires, ou sous le nom de l'Académie, doit avoir été préalablement lu en entier en séance ordinaire. Il est ensuite renvoyé à un Comité de publication qui est formé du Bureau et de cinq Membres élus pour trois ans au scrutin secret. L'auteur demeure responsable de ses pensées et de ses opinions ; mais le Comité délibère au scrutin secret sur l'opportunité de la publication.

Le Comité décide, en outre, à quelle date les travaux sont imprimés et de quels manuscrits les volumes se composent ; il dirige le classement. L'impression des manuscrits admis devra être rigoureusement conforme au texte remis par l'auteur.

Digitized by Google

Les auteurs ont droit à un tirage à part de cinquante exemplaires, dont le bon à tirer est donné par le Secrétaire-Perpétuel, et qui portent la mention : *Extrait des Mémoires de l'Académie.*

ART. XXXI. — Aucun ouvrage ne peut être lu en séance publique sans avoir été lu au préalable en séance particulière et approuvé par l'Académie, à la majorité des suffrages, au scrutin secret.

TITRE VII

BIBLIOTHÈQUE

ART. XXXII. — La bibliothèque de l'Académie se compose des Mémoires qu'elle a fait imprimer et de ceux qu'elle conserve en manuscrit, des publications qui lui sont adressées par les Sociétés savantes de France ou de l'étranger, enfin des ouvrages qui lui auront été offerts ou qu'elle se sera procurés.

ART. XXXIII. — Le Secrétaire-Perpétuel est chargé de la conservation de la bibliothèque. Il doit en entretenir avec le plus grand soin l'ordre et le classement. Il tient à jour le catalogue de cette collection. Il prête aux Académiciens Résidants les ouvrages dont ils lui demandent communication, et ce sur un récépissé signé par eux.

ART. XXXIV. — Tout ouvrage qui entre dans la collection dont le Secrétaire-Perpétuel a la

Digitized by Google

garde doit recevoir immédiatement l'estampille de l'Académie.

TITRE VIII.

CONCOURS ET PRIX.

ART. XXXV. — L'Académie décerne chaque année les prix des fondations du maréchal de Villars, du duc de Villars, du baron Félix de Beaujour et celui de la Fondation anonyme. Si le concours est jugé insuffisant, l'annuité est reportée au concours de l'année suivante, dont le sujet pourra ne plus être le même.

Pour ces prix, comme pour tous autres qui résulteraient de fondations nouvelles, ou que l'Académie croirait devoir proposer, la Classe de la compétence de laquelle relève particulièrement le concours s'assemble en commission, avec le Bureau, pour juger les ouvrages présentés : elle en fait un rapport écrit, qui est soumis à la Compagnie en séance plénière.

Les ouvrages présentés aux concours doivent porter en tête une devise ou épigraphe reproduite dans un billet cacheté, qui contient le nom, la résidence et la qualité de l'auteur. Ce billet n'est ouvert que si l'auteur a obtenu le prix, à moins d'un consentement formel de sa part.

Les Membres Résidants et Libres de l'Académie ne sont pas admis à concourir. Les Associés et les Correspondants en ont la faculté.

Digitized by Google

L'ouvrage couronné est publié dans le recueil des Mémoires, si l'Académie en décide ainsi.

TITRE IX.

RESSOURCES DE L'ACADÉMIE.

ART. XXXVI. — Les ressources de l'Académie se composent :

1° Des revenus de son avoir propre ;

2° Des revenus des fondations qu'elle a reçues : celles du maréchal et du duc de Villars, en représentation desquelles la ville de Marseille lui sert une rente annuelle de six cents francs, celle du baron Félix de Beaujour, celles du legs Zafiropoulo et de toutes autres libéralités qui pourront lui être faites.

TITRE X.

COMMISSIONS.

ART. XXXVII. — Les Commissions sont élues par l'Académie.

Les Membres du Bureau font de plein droit partie de toutes les Commissions.

Le Directeur les préside.

Digitized by Google

TITRE XI.

SANCTION DES DEVOIRS ACADÉMIQUES

ART. XXXVIII. — Tout Membre Résidant qui, sans cause jugée légitime par l'Académie, laisse s'écouler une année sans assister aux séances ordinaires ou sans communiquer quelque travail. est rappelé par le Directeur à ses devoirs.

Chaque année, dans la deuxième séance de novembre, le Secrétaire-Perpétuel communique au Directeur la liste des Membres qui se trouveraient dans le cas prévu par le paragraphe précédent.

Si le Membre rappelé à ses devoirs laisse passer une deuxième année sans tenir compte de cet avertissement, il sera, à l'expiration de cette deuxième année, réputé démissionnaire et son fauteuil déclaré vacant.

ART. XXXIX. — Si, par suite de circonstances exceptionnelles et graves, l'Académie venait à délibérer sur la radiation d'un membre qui ne serait plus digne de figurer dans ses rangs, cette radiation ne pourrait être prononcée que dans une réunion spécialement convoquée pour cet objet, composée au moins des trois quarts des Membres Résidants présents ou représentés, et aux trois quarts des suffrages.

Digitized by Google

TITRE XII.

HONNEURS FUNÈBRES ET ÉLOGES.

ART. XL. — Au décès d'un Membre Résidant, le Directeur convoque la Compagnie aux obsèques et désigne une députation chargée de porter le poêle.

Il est de bienséance que le Directeur, ou l'un des Membres présents, prenne la parole sur la tombe.

Dans le courant des deux années qui suivent le décès, l'éloge du défunt est prononcé soit en séance publique, soit en séance ordinaire, par le Secrétaire-Perpétuel ou par un Membre de la Classe à laquelle le défunt appartenait et qui est désigné par l'Académie.

TITRE XIII.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT

ART. XLI. — L'Académie peut apporter au présent Règlement toutes additions ou modifications dont l'utilité serait reconnue. Mais elle ne peut délibérer valablement sur cet objet que dans les conditions suivantes : proposition écrite et signée de quatorze Membres au moins, mention spéciale et expresse de cette

Digitized by Google

proposition dans l'ordre du jour et les avis de convocation, présence ou représentation régulière des trois quarts des Membres à la séance, vote à la majorité absolue.

TITRE XIV.

ABROGATION DES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

ART. XLIII. — Le présent Règlement ayant été adopté en séance générale, tout statut, tout règlement, toute délibération sont et demeurent rapportés et annulés en ce qu'ils auraient de contraire au présent.

Délibéré dans les séances des 19 février et 5 mars 1903.

E. PENCHINAT, *Directeur :*
Michel CLERC, *Chancelier :*
Charles VINCENS, *Trésorier ;*
Eugène ROSTAND, **E. STÉPHAN**, **Alphonse MOUTTE**, *Membres de la Commission :*
Ludovic LEGRÉ, *Secrétaire-Perpétuel, Rapporteur.*

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE

MEMBRES RÉSIDANTS

BUREAU

de l'année académique 1901-1902

MM. Macé de Lépinay, directeur.
Penchinat, chancelier.
Blancard, secrétaire-perpétuel.
Vincens, trésorier.
Legré, secrétaire-adjoint.

de l'année académique 1902-1903

MM. Penchinat, directeur.
Clerc, chancelier.
Legré, secrétaire-perpétuel.
Vincens, trésorier.
X..., secrétaire-adjoint.

Classe des Sciences

(COMPOSÉE DE DIX-HUIT MEMBRES)

Date de l'élection	MM.
22 avril 1874.	Rousset, Gustave, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Aix.

Digitized by Google

Date de l'élection.	MM.
20 juin 1878.	STEPHAN, E., O. ✻, directeur de l'Observatoire, correspondant de l'Institut.
20 juin 1878.	HECKEL (le docteur Edouard), O. ✻, ✠ I., professeur de botanique à la Faculté des Sciences, directeur du Jardin botanique.
1er juillet 1886.	LIVON (le docteur), ✻, ✠ I., ancien directeur de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie.
2 juillet 1891.	BARTHELET, Edmond, ✻, ancien membre de la Chambre de commerce.
17 mars 1892.	GUÉRARD, Adolphe, O. ✻, G. O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
17 mars 1892.	MIREUR (le docteur), ✻, ✠, ✠, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 mars 1893.	ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), naturaliste.
2 juillet 1896.	MACÉ DE LÉPINAY, ✻, ✠ I., professeur de physique générale à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	PÉROT, Alfred, ✠ A., professeur de physique industrielle à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	CLERC, Michel, ✠, I., professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée archéologique du château Borély.
8 novembre 1900.	BRY, Georges, ✻, ✠ I., ✠, doyen de la Faculté de droit.
29 mai 1902.	GAMBER (l'abbé), ✠ A., aumônier du lycée.
29 mai 1902.	DE MONTRICHER (Henri), ✻, ingénieur civil des mines.
22 janvier 1903.	MASSON (Paul), ✠ I., professeur à la Faculté des Lettres.

Membre élu, non encore reçu.

22 janvier 1903.	DE MARIN DE CARRANRAIS (François),

Digitized by Google

Membre décédé, non encore remplacé.

Date de l'élection.	MM.
18 mars 1886.	MARION, A.-F., ✱, C. ✠, ✠, ✪ I., professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut.

Membre devenu Académicien libre, non encore remplacé comme membre résidant.

17 mars 1892.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.

Classe des Lettres

(COMPOSÉE DE DOUZE MEMBRES)

	MM.
7 avril 1870.	LEGRÉ, Ludovic, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
29 juillet 1875.	ROSTAND, Eugène, O. ✱, C. ✠, ✪ I., président du Conseil de direction de la Caisse d'épargne, membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
20 juin 1878.	DE JESSÉ-CHARLEVAL (le comte Antoine), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, ancien Maire de Marseille.
20 juin 1878.	TRABAUD, Pierre, homme de lettres.
26 juillet 1883.	VINCENS, Charles, O. ✠, ✠, ✠, ✠, critique d'art, président de la Compagnie des Assureurs maritimes.
18 février 1886.	MISTRAL, Frédéric, O. ✱, C. ✠, ✠, ✠, poète provençal.

★

Digitized by Google

Date de l'élection.	MM.
17 mars 1892.	PROU-GAILLARD, C. ✠, O A., ancien juge au Tribunal de commerce, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 juillet 1893.	DE ROSSI, O. ❋, président honoraire du Tribunal civil.
2 juillet 1896.	PENCHINAT, E., ✠, ancien magistrat.
23 mars 1899.	BERTIN, Horace, ❋, homme de lettres, président du Syndicat de la Presse.
22 janvier 1903.	DESPLACES (le comte Henri).

Membre élu, non encore reçu.

22 janvier 1903.	MAGNAN (Léon), ancien président du Tribunal de commerce.

Classe des Beaux-Arts

(COMPOSÉE DE DIX MEMBRES)

	MM.
20 juillet 1882.	ALDEBERT, Emile, O, sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.
17 mars 1892.	MOUTTE, Alphonse, ❋, ✠, artiste peintre, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.
18 juillet 1895.	CHAMPOISEAU, Charles, O. ❋, C. ✠, ✠, ✠, ministre plénipotentiaire en retraite, correspondant de l'Institut.
28 mai 1896.	THURNER, Théodore (aîné), O A., ✠, compositeur de musique.
8 novembre 1900.	BOZE, H., artiste peintre.
8 novembre 1900.	CANTINI, Jules, ❋.
22 janvier 1903.	BERNARD, Valère, artiste peintre.
22 janvier 1903.	SERVIAN, Ferdinand, critique d'art.

Membre élu, non encore reçu

3 décembre 1903.	MARTIN, Etienne, artiste peintre.

Digitized by Google

Membre devenu Académicien libre,
et non encore remplacé comme membre résidant.

Date de l'élection.	MM.
21 novembre 1889.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, G. ✠, ✣, O A., ancien député.

MEMBRES LIBRES

	MM.
5 janvier 1899.	ROSTAND, Alexis, O. ✻, C. ✣, C. ✣, O A., directeur du Comptoir National d'Escompte, compositeur de musique.
5 janvier 1899.	TEISSIER, Octave, ✻, O I., conservateur de la Bibliothèque de la ville de Draguignan.
5 janvier 1899.	BRÈS, Louis, O I., receveur principal des Douanes, en retraite.
5 janvier 1899.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, C. ✠, ✣, O A., ancien député.
5 janvier 1899.	DAVID (le docteur), ✻, ✣, O I., pharmacien principal de l'armée en retraite.
5 janvier 1899.	VIDAL, Léon, O I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.

MEMBRES ASSOCIÉS

	MM.
18 décembre 1890.	DELISLE, Léopold, G. O. ✻, administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut.
6 avril 1893.	REYER, Ernest, G. C. ✻, compositeur de musique, membre de l'Institut.
3 novembre 1903.	ROSTAND, Edmond, O. ✻, membre de l'Académie française.
3 décembre 1903.	BOISSIER, Gaston, G. O. ✻, secrétaire-perpétuel de l'Académie française.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

Élus depuis la publication du dernier volume.

Date de l'élection.	MM.
11 juin 1903.	Le docteur ROUVIER, ●, professeur à la Faculté française de médecine de Beyrouth.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Séance publique du 10 février 1901.

Discours de réception de M. Georges Bry : I. *Eloge de Philippe Matheron* ; II. *L'esprit d'initiative et les œuvres sociales en France au XIXe siècle*..... 7

Réponse de M. Champoiseau au discours de réception de M. Georges Bry..... 33

Discours de réception de M. Honoré Boze : *Eloge d'Etienne Parrocel et d'Emile Loubon*..... 43

Réponse de M. Champoiseau au discours de réception de M. Honoré Boze..... 51

La Botanique en Provence au XVIe siècle, par M. Ludovic Legré :

Louis Anguillara..... 59

Pierre Belon..... 85

Charles de l'Escluse..... 115

Appendice : Lettres (inédites) de N.-C. Fabri de Peiresc à Charles de l'Escluse..... 176

Antoine Constantin..... 183

Index des noms de personnes..... 227

Index des noms géographiques..... 231

Index alphabétique des noms botaniques..... 235

Note sur la monnaie romaine au IIIe siècle de l'ère chrétienne, par M. Louis Blancard..... 239

Wagner et le wagnérisme au point de vue français, par M. Charles Vincens..... 255

Un rappel de l'œuvre de Le Play et de son école, par M. Prou-Gaillard..... 277

Digitized by Google

Séance publique du 2 mars 1902 :

Pages

Discours de réception de M. Edmond Barthelet :
I. *M. Guilbault et la science de la comptabilité ;*
II. *L'évolution des Ecoles économiques*..... 297
Réponse de M. Macé de Lépinay au discours de réception de M. Edmond Barthelet..... 319
Discours de réception de M. Jules Cantini : *Eloge du peintre Magaud*..... 327
Réponse de M. Macé de Lépinay au discours de réception de M. Jules Cantini..... 325
Pour le Vieux-Port, par M. Michel Clerc..... 341

Séance publique du 21 décembre 1902 :

Discours de réception de M. l'abbé Gamber : *Le problème de l'éducation*..... 353
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. l'abbé Gamber..... 369
Discours de réception de M. de Montricher : *Hygiène et Biologie*..... 385
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. de Montricher..... 403

Séance publique du 22 mars 1903 :

Discours de réception de M. le comte Henri Desplaces : *Eloge d'Hippolyte Matabon*..... 415
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. le comte Henri Desplaces..... 433
Discours de réception de M. Valère Bernard : I. *Eloge de François Laugier ;* II. *Considérations sur l'Art*... 443
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. Valère Bernard..... 455
Marseille en 1822, d'après les notes de voyages d'Adolphe Thiers, par M. Ludovic Legré..... 465

Digitized by Google

Séance publique du 3 mai 1903 :

Pages

Discours de réception de M. Paul Masson : *De l'utilité de l'histoire économique* 179
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. Paul Masson..... 499
Discours de réception de M. Ferdinand Servian : I. *Eloge d'Henri Revoil* ; II. *Thiers critique d'art*... 507
Réponse de M. Penchinat au discours de réception de M. Ferdinand Servian..... 527
La Femme française : Un idéal menacé, par M. Prou-Gaillard..... 535

Rapport sur la découverte d'un manuscrit concernant l'Académie, par M. Charles Vincens..... 557

Puget inconnu, étude technique et psychologique, par M. Ferdinand Servian..... 565

Discours prononcé à l'inauguration du monument A.-F. Marion, par M. Stephan..... 577

Un épisode des premiers temps de l'Académie : La satire du sieur Décugis, par M. Ludovic Legré..... 583

Règlement de l'Académie..... 595
Liste des membres de l'Académie..... 611

Typographie et Lithographie Barlatier, rue Venture, 19. — Marseille.

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

RUE VENTURE, 19. — MARSEILLE

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE

1901-1903

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1904

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google